Warzée, un village se présente

1ÈRE PARTIE/3

20.09.2020

Volume 1

Joseph (Jojo) **Radelet**

Je suis né à Warzée le 25 octobre 1949.
De 1970 à 2004, j'ai dirigé l'école fondamentale du village.
Je m'intéresse énormément à l'histoire de Warzée et j'ai écrit ce livre en 3 volumes en espérant qu'un jour quelqu'un reprendra le flambeau ...

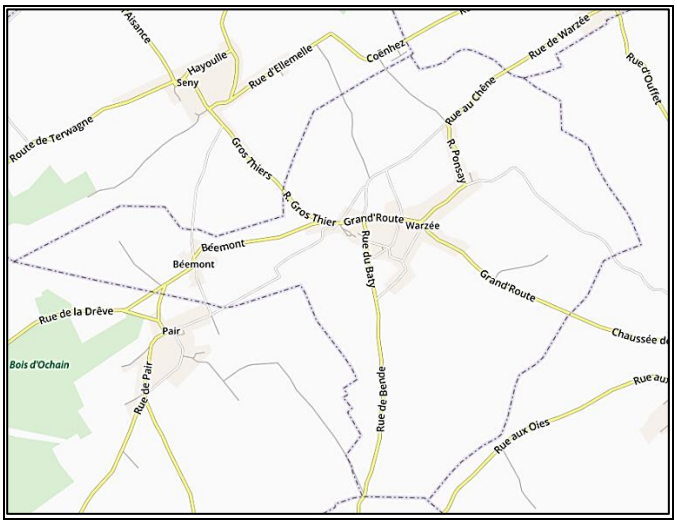

Comme en témoignent de nombreux vestiges mis à jour, le village de Warzée est issu du développement d'une villa romaine construite à la croisée de trois chaussées situées au sud de la Meuse et reliant Tongres à Metz (la Verte Chaussée), Amiens à Cologne (la chaussée Brunehaut) et Huy à Hamoir (li vî voye di Hu). Elles servaient principalement au déplacement des troupes militaires tout en permettant le développement du commerce et du service postal.
Signe d'un riche passé agricole, de belles fermes en carré construites en moellons calcaires sont maintenant vouées à l'habitat. Toute proche, l'église Saint-Martin fut construite en 1684. Issue de la chapelle de Warzée, elle fut détachée des églises d'Ouffet et d'Ellemelle. À plusieurs reprises, elle subit diverses transformations : construction de deux chapelles et d'une sacristie en 1829, des collatéraux en 1857/59 et de deux annexes en 1879.
Aux 19ème et 20ème siècles, Warzée s'est principalement étendu le long de la nationale 66.
Fort de ses infrastructures de communication, le village est donc devenu un pôle de développement économique. Dès 1890, la gare vicinale desservait la ligne Clavier-Comblain-au-Pont ; de même, dès 1914, la ligne Warzée-Ougrée. Vers 1937, les locomotives à vapeur sont remplacées par des autorails au diesel. Vers 1950, un service régulier d'autobus fait son apparition et la gare qui était « vapeur » puis « diesel » fut transformée en gare « bus ».
De nos jours l'agriculture et l'élevage occupent encore un espace assez important, le caractère rural du village reste prégnant. Au quotidien, les Warzéens peuvent profiter d'atouts non négligeables : une école de village créée en 1827 et des infrastructures sportives : trois terrains de tennis, deux terrains de football ainsi qu'une jolie petite plaine de jeux.
Chaque année, diverses associations organisent le carnaval ; cette manifestation réputée rassemble les habitants du village et des alentours.
Le centre du village est caractérisé par l'église Saint-Martin, construite en moellons de calcaire et implantée en léger surplomb par rapport à la voirie régionale N66 qui divise le village. Non loin de cet édifice (*rue de l'Eglise* et sur la *Grand Route*), il subsiste quelques bâtiments d'exploitations agricoles en moellons de calcaire. Ce cœur de village est composé de manière relativement hétéroclite avec un mélange de bâtiments plus anciens parfois rénovés et de nouvelles constructions.
Au niveau de la *rue Ponsay*, des habitations présentant des briques de type identique ont été construites sous forme de « cité sociale ». En remontant cette rue et à proximité de la *rue au Chêne*, des habitations de type pavillonnaire se sont implantées parmi une ou deux habitations plus anciennes en grès.
Le développement récent du village est plus prononcé du côté du *Tige d'Oneux*, *rue du Batty*. Certains bâtiments modernes tranchent avec des habitations plus anciennes. Au niveau du *Tige de Hody*, une belle ferme en moellons représente bien l'architecture typique du Condroz des 17ème et 18ème siècles.

1. Avant-propos

Né à Warzée en 1949, élève à l'école communale de Warzée de 1954 à 1960, instituteur à Warzée de 1970 à 2004, membre actif de nombreux comités de Warzée, je rêvais depuis 1970 d'écrire un modeste fascicule sur mon village.
Patiemment, j'ai récolté des informations et j'ai passé de longues années à lire, copier, taper, classer, recouper, écouter, interroger, consulter des archives, fréquenter des bibliothèques, scanner, photographier, …
Au fil des années, le fascicule envisagé est devenu une sorte d'album de la grande famille qu'est Warzée. Un premier ouvrage artisanal « Si Warzée m'était conté »*, tapé sur une vieille machine à écrire et photocopié, a vu le jour en 1989. Un CD « Bienvenue à Warzée »** a suivi en 2002.
Depuis, j'ai disposé de plus de temps et de plus de moyens (ordinateur, scanner, appareil photo numérique, internet, …) ce qui me permet aujourd'hui de présenter une version moderne, remaniée et complétée.
Je compte bien poursuivre le travail, maintenant que tout est en mémoire sur mon ordinateur.
J'espère que cet ouvrage vous permettra de vous retrouver au temps béni de votre jeunesse et qu'il donnera un jour l'envie à d'autres d'approfondir les recherches.
Des notes ont été insérées pour permettre de mieux comprendre, de se situer dans un contexte plus général et d'entretenir un peu sa culture générale…

*

Jeudi 23 février 1989 — L'arrondissement de Huy-Waremme — Vers l'Avenir HW — 3

Vingt ans de recherches et de passion !

M. Joseph Radelet a écrit la première « Histoire illustrée de Warzée »

Sait-il tout, M. l'instituteur ? En tout cas, Joseph Radelet est incollable sur le passé de son village. Il a mobilisé ses concitoyens, traqué leurs souvenirs, il présente aujourd'hui la « boîte noire » de vingt siècles à Warzée...

On connaît très mal ses racines, son terroir. C'est pour y remédier que M. Joseph Radelet, instituteur à Warzée, fils d'un ancien bourgmestre de la localité, a entrepris, il y a près de vingt ans, de fouiller le passé de son village natal.

L'idée lui est venue en 1970, alors que, jeune instituteur, il venait d'être nommé dans l'école qu'il avait lui-même fréquentée comme élève.

On ne connaît plus ses racines

L'idée a mûri, les recherches se sont entassées ; témoin privilégié, membre de nombreux groupements de son village, M. Radelet a interrogé quantité de Warzéens, les persuadant de l'intérêt de sa démarche et de la valeur de leur patrimoine.

Ainsi, l'objectif de l'instituteur-historien est-il devenu de sauver ce qu'il pouvait encore de ce patrimoine en péril, en arrachant aux témoins de précieux témoignages encore actuellement accessibles. En effet, les villages se banalisent aujourd'hui, perdent leur personnalité au gré du vieillissement et du remplacement de leur population. Pour encore écouter et entendre le témoignage des aînés, il est plus que temps de se mettre à l'ouvrage...

Le porte-à-porte de Joseph Radelet a été fructueux : non seulement il a « rencontré » ses concitoyens dans une curiosité qu'ils ignoraienp au fond d'eux-mêmes, il a rencontré de même une extraordinaire collaboration. Sa constatation est brutale : « **La génération des aînés connaît encore son village, les moins de 40 ans n'en connaissent plus grand chose... Ils sont bien intégrés mais n'ont pas de racines** ! »

Lorsqu'il a entrepris sa première démarche, M. Radelet croyait écrire une plaquette de 70 à 80 pages, tout au plus. Aujourd'hui, devant l'abondance des matières intéressantes et le coût de pareille réalisation, il a abandonné l'idée de faire « un beau livre » pour lui préférer un ouvrage de référence de 376 pages !

Le classement est chronologique, le fil conducteur historique. Le travail se consulte comme un ouvrage pédagogique, il se lit comme un livre d'histoires...

Des « vies romanes » à la première auto

Les traces les plus anciennes remontent à l'époque romaine, avec des pièces de monnaies d'Antonin le Pieux (2e s.) retrouvées au nord-est du village. Warzée se trouvait à la croisée de trois voies romaines importantes : Metz-Tongres, la chaussée verte, ne passait pas loin ; Amiens-Cologne et la « viye vôye di Hu » s'y rencontrent.

En 1960, M. Joseph Reginster, en travaillant dans ses champs, mit au jour des vestiges, extraits par les « Chercheurs de Wallonie » (binette, fibule, collier, clef, ciseau à bois et poteries).

Le vestige le plus significatif, hélas disparu au fil de ce siècle, est sans conteste la vieille tour bâtie au 13e s. et détruite en 1314 par les Hutois pendant la guerre entre les Warroux et les Awans. Cette tour, dont les fondations subsistent dans la propriété de la ferme de M. André Moës, a subsisté cahincaha jusque dans les années 20. Elle était, semble-t-il, reliée par un souterrain au château de Béemont, à un bon kilomètre de là. M. Radelet-père racontait à son fils qu'il était entré dans le souterrain de la tour jusqu'à des éboulis.

L'ouvrage généalogique nous livre la liste complète des curés de Warzée depuis 1684 avec diverses anecdotes comme la « guerre scolaire » de 1881 ; la liste des bourgmestres depuis 1821 (22 nominations et 18 titulaires) ; l'histoire de l'école, créée en 1827 dans la maison de Mme Sauveur en face de l'église... En 160 ans, onze enseignants se sont succédé à Warzée, dix d'entre eux faisaient partie de la « dynastie » des Dessaint !

A lire aussi l'histoire des transports en commun qui a vu défiler dans le village les trains à vapeur dès 1911, puis l'autorail finalement remplacé par les bus.

Dans la rubrique des loisirs, place à la dramatique « Les Bons amis » montée dans l'immédiat après-guère pour fêter le retour des prisonniers puis jouer le répertoire wallon de l'époque et finalement succomber sous les charmes de la fée télé.

Côté sports, le football trône avec non seulement l'évolution du club jusqu'en 3e provinciale mais aussi ses vedettes au travers de la quasi totalité des photos-souvenir ! L'auteur n'apprécierait pas que l'on oublie la naissance du tennis...

Warzée, c'est encore l'arrivée de la première auto dans le village, une « Morris », vers 1920 ; l'introduction de la « locomobile » dans les campagnes ; l'une des toutes premières cartes d'identité mises en circulation au profit d'un Warzéen en 1919 ; et cette voiture qui, en 1940, permit à un habitant du village d'« évacuer » à Bagnoles-les-Bains et aujourd'hui, remise en état, est devenue limousine pour... les mariages !

Le livre rappelle aux villageois qu'ils négligent leurs jumelages, tant avec Laronxhe (France) qu'avec Schlierbach (All.), localités toutes trois absorbées dans des fusions !

Cette Histoire de Warzée est un ouvrage aussi unique qu'intense, passionant, vivant. Un document dans lequel tout le monde se retrouve, Warzéens, anciens du village aujourd'hui émigrés vers d'autres horizons, mais encore tout un chacun puisant en filigrane les leçons plus générales d'un livre d'histoire, tel que l'a conçu l'instituteur.

Les personnes intéressées par l'ouvrage (même pour le consulter d'abord) prendront avantageusement contact avec l'auteur, M. Joseph Radelet, 89 A, Grand Route, à Warzée (T. 086/36.64.36) pour qui c'est un plaisir de faire partager sa passion.

Ch. Dodet

Nos illustrations : M. Joseph Radelet, auteur du travail ; la « tour aux dîmes » au pied de laquelle on reconnaît Emile Fonsé et Joseph Radelet ; la soupe scolaire avec les dévouées mais aussi M. Minot, l'instituteur, et son stagiaire (?) Joseph Rixhon ; et l'autorail devant lequel ont pris place deux agents de Warzée, Jules Gengoux et Camille Racelle.

**

WARZEE • *Un cdrom sur l'histoire et le patrimoine*

Joseph Radelet, quelle mémoire !

Joseph Radelet, le directeur de l'école de Warzée, est la mémoire du village. Il vient ainsi de créer un CD interactif pour faire connaître celui-ci.

Joseph Radelet a travaillé plus de 200 heures pour arriver à ses fins. VA 37028

VOILA plus de 30 ans que Joseph Radelet, Warzéen pure souche, étudie l'histoire de son village. Pour lui, c'est une passion. Pour les autres, il est devenu une référence.

Et oui... Voilà bien longtemps que le directeur de l'école de Warzée (Ouffet), fouille, investigue, cherche, note, contrôle un paquet de données, d'informations, de photos, de documents sur le petit village de Warzée, sur ses habitants, leur histoire et leur évolution.

Et pourtant, on pourrait croire qu'il n'y a rien à voir, à Warzée. Le petit village de l'entité d'Ouffet est, pour beaucoup, un lieu où l'on passe, un endroit où l'on dort et dont les seuls attraits sont les côtés de la grand'route qui le traverse.

Et bien, détrompez-vous ! Warzée, c'est bien plus que cela. C'est un merveilleux microcosme rempli d'Histoire et d'histoires ; c'est un coin de terre plein d'arbres remarquables, de vieilles pierres, de châteaux et de tours.

Toutes ces anecdotes, tous ces lieux, Joseph Radelet les connaît sur le bout des doigts. Il a tout noté, photographié, répertorié, collectionné. Il y a quelques siècles on l'aurait considéré comme un sorcier de la mémoire, un homme qui peut tout raconter sur son terroir.

Mais voilà, notre homme est bien de notre siècle et il est même passionné par l'informatique. Il se fait même un plaisir d'initier ses élèves à cette technique incontournable.

Le CD, une étape

C'est dans ce contexte que Joseph Radelet a décidé d'éditer un cd-rom dans lequel on pourra tout retrouver. Il y a longtemps, déjà, il avait édité un fascicule. Un fascicule qu'il a complété au fur et à mesure et qui est maintenant devenu une « brique » énorme. Une mine d'or, mais peut pratique.

La raison pour laquelle il a décidé de tout graver sur un CD interactif. Une véritable encyclopédie qui concerne non seulement Warzée, son histoire et ses personnages, mais qui offre également une foule de renseignements sur les mots rencontrés, les hommes et les choses. Il y a aussi des bandes son, avec des voix depuis longtemps disparues, des références croisées, près de 400 photos, des documents vidéo.

Une merveille en son genre à laquelle Joseph Radelet a consacré plus de 200 heures de travail et pour laquelle il a eu la grande chance de pouvoir compter sur la collaboration d'un jeune informaticien de génie, Alain Renard, qui a très bien saisi l'idée et y a mordu à pleines dents. Le résultat, sensationnel, va sortir sous peu.

École portes ouvertes

Le 9 juin prochain, la petite école communale de Warzée, dont Joseph Radelet est directeur, accueillera élèves, parents et visiteurs à l'occasion d'une « journée porte ouverte ». Journée de contact, de mise au point, de réjouissances aussi, d'expositions, souvent.

Ce sera également l'occasion de découvrir le CD-rom, l'encyclopédie de Joseph Radelet. Une véritable et extraordinaire découverte qui devrait réjouir, charmer, intéresser tous les Warzéens, mais aussi tous ceux qui veulent connaître le village, son histoire et ses recoins d'une manière aussi agréable que parlante.

Le CD sera vendu à un prix des plus accessibles, puisqu'il est question d'environ 15 €. C'est à ne pas rater.

Guy-Pierre CRESPIN

● Joseph Radelet, Grand Rozier, 34 – 4590 Warzée, 085/38 84 39.

2. Remerciements

Mes plus vifs remerciements vont à :
M François Baar qui m'a servi de guide nature pour la partie « arbres ».
M et Mme Jean-Louis Baugnet ainsi que Vinciane qui m'ont éclairé au niveau « rallye »
M l'abbé Marcel Brokart qui m'a permis de consulter les archives manuscrites de la Cure.
Mme Marie-Claire Collin qui m'a prêté de nombreux documents relatifs aux deux guerres ainsi que sa « collection » de souvenirs pieux.
M Jean-Paul Collin pour les infos concernant le football.
M Léon Coulée pour les infos concernant les états civils dans la rubrique « fermes »
M Albert Delmal qui m'a permis de mieux connaître la dramatique.
Melle Mariette Dessaint qui m'a ouvert ses notes et qui m'a procuré bon nombre de documents anciens, photographiques et autres.
M Jean Dessaint qui m'a prêté des documents rapportés des camps par son papa.
M et Mme René d'Overshie qui m'ont aimablement reçu dans leur château de Béemont.
M et Mme Michel Focan qui m'ont beaucoup aidé dans le chapitre « église » et qui m'ont prêté des photos et 3 fardes de documents.
Mme Madeleine Genon qui m'a prêté des documents relatifs à la captivité de son papa ainsi que de nombreuses photos
M Marc Gielen pour les informations fournies concernant « La distribution d'eau ».
M Claude Godbille qui a photographié les objets trouvés lors des fouilles romaines.
MM et Mmes Freddy et Dominique Jaa pour les photos des carnavals.
M André Moës qui m'a donné accès à la tour et qui m'a prêté de nombreuses photos.
M Joseph Reginster qui m'a raconté ses découvertes et qui a autorisé la photographie de certains objets. Merci aussi à son fils, André, qui m'a permis de réexaminer sa « vitrine gallo-romaine » à plusieurs reprises.
Mme Jacqueline Ringlet qui m'a prêté des documents relatifs aux deux guerres.
M Jules Ringlet qui m'a fourni toute une kyrielle de documents relatifs aux guerres, à la gare, au football, …
M Joseph Simon qui m'a conté son aventure de prisonnier de guerre.
Aux aînés de Warzée qui m'ont raconté certaines anecdotes relatives au passé et qui m'ont aidé à dresser la liste des anciens commerces et des anciennes fermes : Elvire Dawance, Achille Brisbois, Léonie Boulenberg, André Labory, Albert Delmal, Simonne Willemme, Antoine Pâques, Mariette Fonzé, Sybille Thonon, Eva Labory, André Moës, Albert Vanspouwen, Marthe Criel, Marie Henrard, Hervé Glod, Emile et Jacques Dozo, ... pour leurs rémoignages
Toutes les autres personnes, de Warzée et d'ailleurs, qui m'ont prêté des documents, des photos et/ou m'ont fourni des informations toujours fort utiles.

1. AVANT-PROPOS 6
2. REMERCIEMENTS 8
3. SITUATION SUR LE GLOBE TERRESTRE 14
4. SITUATION AU SEIN DE L'ENTITÉ D'OUFFET 14
5. SITUATION EN BELGIQUE 15
6. FICHE SIGNALÉTIQUE 15
7. WARZÉE D'APRÈS « NOTRE BELGIQUE » (WWW.NOTREBELGIQUE.BE) 16
8. FICHE COMMUNALE 17
9. VUES AÉRIENNES 18
10. CARTES IGN 21
11. LE PAYS DES CONDRUZES 21
12. PATRIMOINE NATUREL 22
13. PLANS 23
13.1 Plans primitifs 23
13.2 Atlas des chemins vicinaux 26
13.3 Chemins (Ch) et sentiers (S) : 28
13.4 Plan Popp 30
13.5 Cadastre 31
13.6 Liste des points trigonométriques, altimétriques et planimétriques de Warzée 34
13.7 Plan des rues 46
13.8 Plan de secteur 47
14. CARTES ANCIENNES 48
14.1 Carte d'Ortelius de 1584 48
14.2 Carte de Mercator de 1600 50
14.3 Carte de Vrients Jan Baptista de1608 51
14.4 Carte de Guiljelmum de 1630 52
14.5 Belgium, Liege, Limburg; Petrus Kaerius / J. Cloppenburg - leodiensis Diocesis Typus – 1630 53
14.6 Carte de Mercator, Gerard. Petrus Kaerius/ Pieter Van der Keere. "Leodiensis Dioecesis Typus. " Amsterdam, Johannis Cloppenburgji. 1632 54
14.7 Carte de Blaeu de 1645 - Leodiensis Diocesis 55
14.8 Carte de Juan Blaeu de 1659 56
14.9 Carte d'Hondius de 1660 57
14.10 Carte d'Allardt de 1665 58
14.11 Carte de Blaeu en 1667 59
14.12 Carte de Sanson de 1674 60
14.13 Carte de Visscher de 1681 61
14.14 Carte de Visscher de 1684 62
14.15 Carte de Coronelli de 1690 63
14.16 Carte de Naudin de 1701 64
14.17 Carte de Jacques François Bénard, 1708/1710 : 65
14.18 Carte de Sanson de 1710 66
14.19 Carte de Pieter van der Aa, géographe et libraire-éditeur établi à Leyde, né en 1659 et mort en 1733. "Eveché de Lyege" 1713 67
14.20 Carte de Covens et Mortier de 1720 68
14.21 Carte Particulière des environs de Liège de Covens et Mortier 1720-1741, Limbourg et Partie de Luxembourg 69
14.22 Carte de Leclerc de 1720 69
14.23 Carte de Nolin de 1742 70
14.24 Carte de Fricx de 1746 71
14.25 Carte générale de la Seigneurie de Liège et du Duché de Limbourg de Robert de Vaugondy de 1748 72

14.26 CARTE DE ROBERT DE VAUGONY DE 1754 73
14.27 CARTE DE FERRARIS DE 1777 74
14.28 KARTE, V. REILLY 1791 76
14.29 CARTE CHANLAIRE-CAPITAINE DE 1836 77
14.30 PLAN PARCELLAIRE DE LA COMMUNE DE WARZÉE : AVEC LES MUTATIONS : 1842 – 1879 78
14.31 CARTE VAN DER MAELEN DE 1850-1854 79
14.32 CARTES IGN 83
14.33 CARTES MODERNES 86

15. LE GREOA 94

16. NATAGORA CONDROZ MOSAN DEPUIS 2011 : 95

17. WARZÉE VU DU CIEL 96

18. WARZÉE VU D'OUFFET 109

19. WARZÉE VU DE BENDE 110

20. ENTRÉES DE WARZÉE EN VENANT DE (D') … 111

21. LIEUX-DITS 112

22. LE SOUS-SOL 121

23. LE RELIEF 123

24. LE CLIMAT 123

25. EVOLUTION DES TERRAINS RÉSIDENTIELS 124

26. OCCUPATION DES SOLS 125

27. NATURE DU SOL 126

28. BASSINS 127

29. INTERCONNEXION NÉBLON-MODAVE 127

30. A PROPOS DE LA POPULATION 128

31. TAUX DE CHÔMAGE 128

32. PART DES EXPLOITATIONS 129

33. PART DE LA SURFACE AGRICOLE UTILE COUVERTE D'HERBE ET ÉVOLUTION DU CHEPTEL 129

34. A PROPOS DES LOGEMENTS 130

35. A PROPOS DES MÉNAGES 131

36. BASSINS DE VIE 131

37. EVOLUTION URBANISTIQUE SCHÉMATIQUE : 132

38. COVOIT'STOP 132

39. SERVICES AU PUBLIC ET VOIES DE COMMUNICATION 133

40. INFRASTRUCTURES TECHNIQUES 134

41. CONTRAINTES BIOLOGIQUES 135

42. ANALYSE DU BÂTI 136

43. TOURISME 137

44. PROJETS 138

44.1 RÉNOVATION DES LOCAUX DU COMPLEXE SPORTIF TIGE DE PAIR 138
44.2 CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE VILLAGE ET AMÉNAGEMENT DE SES ABORDS, SUR UN TERRAIN À ACQUÉRIR, AFIN DE FAVORISER LA VIE ASSOCIATIVE ET DE RÉPONDRE À CERTAINS BESOINS DE L'ÉCOLE COMMUNALE 140

45. BALADES 146

45.1 La balade de Warzée 146
45.2 La balade de Béemont 147
45.3 La balade de l'Herberin 148
45.4 La balade des Sarrasins 149
45.5 La route buissonnière : ± 130 Km 150
45.6 La route romantique : ± 115 Km 151

46. PROJET D'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES À WARZÉE 152
47. TRANSPORT D'ÉNERGIE 171
48. RÉSEAU ÉLECTRIQUE : 172
49. PRODUCTION ET TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ : 172
50. ANTENNES GSM 173
51. COURS D'EAU ET SOURCES 173
52. ALÉA D'INONDATION : 179
53. LOTISSEMENTS 180
54. CARTE DES ALÉAS SISMIQUES : 180
55. LA ZONE DE POLICE 181
56. SÉCURITÉ ROUTIÈRE 182
57. TRAFIC AUTOMOBILE JOURNALIER 182
58. AXES ROUTIERS RÉGIONAUX 184
59. PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ OURTHE-AMBLÈVE 185
60. WALLON ET FIER DE L'ÊTRE 186
61. LES DISTRICTS ÉLECTORAUX 187
62. NOMBRE DE CONSEILLERS ÉLUS PAR COMMUNE 188
63. LE CENTRE MÉDICAL DE BRAS-SUR-LIENNE 188
64. HABITANTS/EMPLOIS 189
65. PIÉTONS ET CYCLISTES 189
66. PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ 190
67. RÉSEAU CYCLABLE ET CHEMINEMENTS PÉDESTRES 190
68. PRIX MOYEN DES MAISONS EN 2013 191
69. BIBLIOBUS EN PROVINCE DE LIÈGE 191
70. QUELQUES STATISTIQUES 192
71. ISADF ET FICHE ENVIRONNEMENTALE DE L'ENTITÉ D'OUFFET 227
72. WARZÉE DANS LES ARCHIVES DE L'ÉTAT 235
73. QUELQUES RÉFÉRENCES ANCIENNES 244
74. VIEILLES COUTUMES 302
75. LES GROUPEMENTS « SUBSIDIÉS » PAR LA COMMUNE EN 2009 303
76. BOURGMESTRES 304
77. ORIGINE DU NOM « WARZÉE » 328
78. NOTRE ANCETRE LE CONDRUSE 332
79. LE PAYS DES CONDRUSES … AUJOURD'HUI 336

80. L'HISTOIRE DE WARZEE A GRANDS TRAITS 338

81. AU TEMPS DES ROMAINS 344

81.1 La tombe 345
81.2 La villa 345
81.1 Chaussées romaines 351
81.2 Villas romaines 355
81.3 Mobilier funéraire exhumé dans la tombe 361
81.4 Quelques objets exhumés dans la villa ou aux alentours 371
81.5 Caracalla 375
81.6 Le systeme monetaire romain 388

82. LA VIEILLE TOUR OU TOUR AUX DÎMES 391

82.1 Circonstances de sa destruction 391
82.2 ** Bernardfagne, une longue histoire… 392
82.3 La démolition de la tour 400
82.4 La famille de Warzée 404
82.5 Infos actuelles concernant les (le Maire) de Warzée d'Hermalle 436
82.6 Photos de la tour 439

83. LA GUERRE ENTRE LES AWANS ET LES WAROUX 447

84. HISTOIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE LIÈGE 455

84.1 Les princes-évêques de Liège 460
84.2 La monnaie au Pays de Liège 465

85. L'ÉGLISE 466

85.1 Chartes 487
85.2 Le diocèse de Liège 497
85.3 Glané dans les archives de la cure 499
85.4 Composition des archives de la cure : source AEL 501
85.5 Glané dans les archives de l'administration communal 502
85.6 La question scolaire 515
85.7 Registres paroissiaux : 521
85.8 Saint Martin, patron de la paroisse 534
85.9 Photos de l'église 539
85.10 Intérieur, mobilier et objets du culte 541
85.11 Les vitraux : bienheureux (ceux qui) … 559

86. NOS CURÉS 561

86.1 Mathieu Rasquinet (26.07.1684 – 26.02.1717) 561
86.2 Jean Grandjean (14.04.1717 – 09.12.1732) 564
86.3 Jean-François Massin (24 juin 1733 – 1 mai 1750) 564
86.4 Jean Genin (Saint Jean 1752 – 3 janvier 1778) 565
86.5 Hubert Dinon (1778 – 16 septembre 1815) 566
86.6 Pierre Aubier (1815 – 1825) 567
86.7 Henri Jerôme Pirotte (1825 – 16 février 1868) 567
86.8 Emile Demaret (03.04.1868 – 23.12.1891) 569
86.9 N. Ch. Oebel (1892 – 1922) 570
86.10 Guillaume Bonhiver (27.12.1922 – août 1933) 573
86.11 René Brasseur (septembre 1933 – septembre 1936) 584
86.12 Léon Schweitzer (octobre 1936 – septembre 1951) 584
86.13 Léon Janssens (1951 – 07.01.1957) 585
86.14 Marcel Brokart (1957 – 1964) 585
86.15 Joseph Malcorps (1964 – 1965) 587
86.16 Jules Lebeau (1966 – 1970) 588
86.17 Marcel Brokart (1970 – 1995) 588
86.18 André Vervier (1995 – septembre 2013) 590

86.19 ARMAND FRANSSEN (SEPTEMBRE 2013 -) 590
86.20 GHISLAIN KATAMBWA (SEPTEMBRE 2013 -) 590
86.21 SITUATION GÉNÉRALE AU NIVEAU DES PAROISSES 592
86.22 DÉCRET ÉPISCOPAL RELATIF AU DOYENNÉ D' OURTHE-AMBLEVE-CONDROZ 593
86.23 ÉVÊQUES DE LIÈGE DEPUIS LE CONCORDAT DE 1801 595
86.24 LE DIOCÈSE DE LIÈGE : 595
86.25 QUELQUES-UNS DE NOS CURÉS 596

87. LES ORGUES DE L'ÉGLISE 598

88. CROIX ET CHAPELLES 603

88.1 A WARZÉE 603
88.2 A BÉEMONT 605

89. MISSIONS 608

90. COMMUNIONS SOLENNELLES : 609

91. LE « NOUVEAU » CIMETIÈRE 612

91.1 NOMS RELEVÉS SUR LES TOMBES : 613
91.2 SOUVENIRS PIEUX : 619

92. DES NOMS D'ANCÊTRES 637

92.1 FIEFS SOUS ADOLPHE DE LA MARCK 638
92.2 FEUDATAIRES (VASSAUX POSSESSEURS D'UN FIEF) SOUS ENGELBERT DE LA MARCK 641
92.3 EXTRAITS DU CARTULAIRE DE L'ÉGLISE SAINT-LAMBERT 643
92.4 CHARTE DE SAINTE-CROIX 645

93. INDEX DE QUELQUES NOMS MENTIONNÉS DANS LE VOLUME 1 646

3. Situation sur le globe terrestre

4. Situation au sein de l'entité d'Ouffet

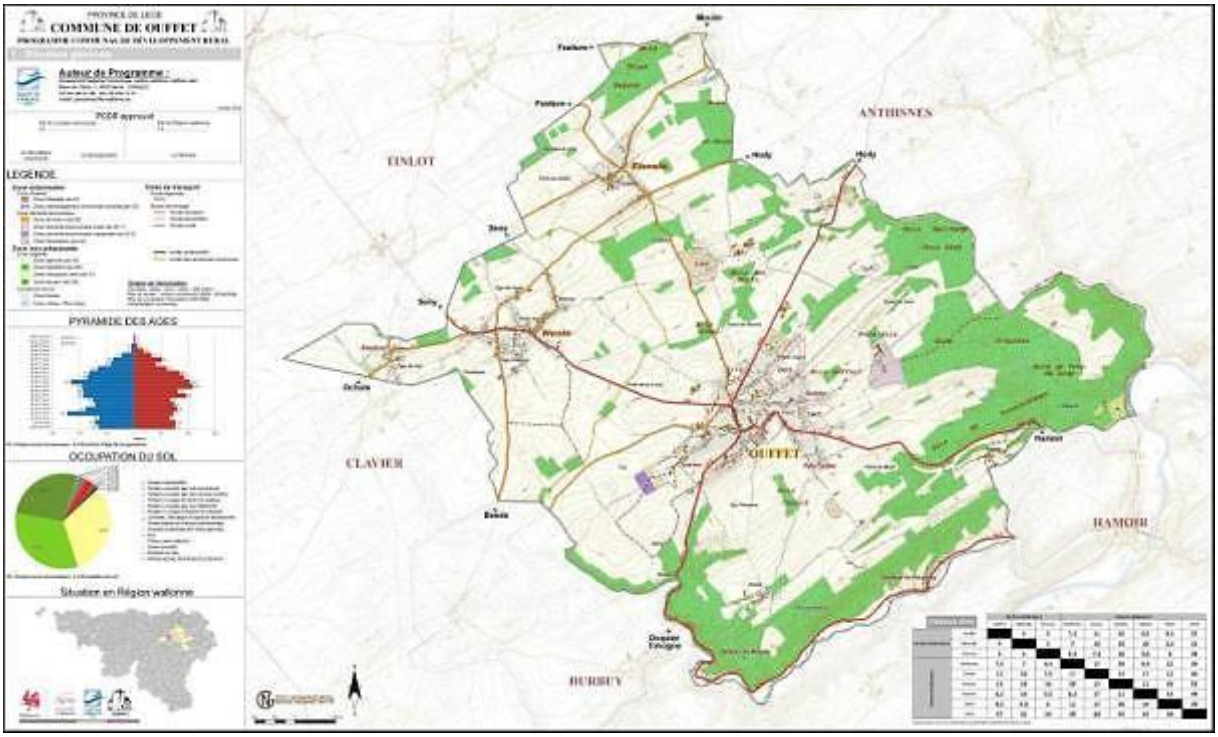

5. Situation en Belgique

6. Fiche signalétique

Administration	
Pays	Belgique
Région	Wallonie
Communauté	Fédération Wallonie-Bruxelles
Province	Liège
Arrondissement	Huy
Commune	Ouffet
Géographie	
Coordonnées	50°26′″N 05°25′″E
Superficie	6,91 km²
Population	588 hab. (2007)
Densité	85,09 hab /km²
Hommes	50,51 % (2007)
Femmes	49,49 % (2007)
Etrangers	0,85 %

Autres informations	
Gentilé	Warzéen(ne)
Code postal	4590
Zone téléphonique	086

7. Warzée d'après « Notre Belgique » (www.notrebelgique.be)

Région	Code INS	Code postal	
		Ancien	Actuel
Région Wallonne	61075	4193	4590
Province		Arrondissement	
Dictionnaire	Actuelle	Administratif	Judiciaire
Liège	Liège	Huy	Huy
Année		Canton	
Dictionnaire	Création	Electoral	Judiciaire
1802		Nandrin	Hamoir
Gentilé	Sobriquet	Localisation	
		Latitude	Longitude
Warzéen (ne)		50° 26' 57'' N	5° 25' 42'' E
Autre(s) orthographe(s)			
Waderchees*, *Warsees*, *Warzee*, *Warzees*, *Warzér*, *Wârzêy'*, *Wârzêye*, *Warzie			
Autres noms connus			
Warzee (1100) ; Warzér (1100) ; Warzie (1100) ; Warsees (1314) ; Warzees (1317) ; Waderchees (1359)			
Traduction non officielle en latin, allemand, anglais, néerlandais, flamand, ancien français, wallon, patois régional, etc.			
Wârzêy', Wârzêye (Wallon)			
Commentaires localisation			
1802 : Village situé à 23 km du bureau de poste de Liège. 1804 : Village à 3 lieues ½ de Huy. 1831 : Commune à 1 lieue ½ Sud-Sud-Est de Nandrin et à 4 lieues Est-Sud-Est de Huy.			
Historique administratif			
Ci-devant Principauté de Liège, Quartier Condroz. Département de l'Ourthe, Arrondissement de Huy, Canton de Fraiture. 1977 : Suppression de la commune – Référence : Ouffet - Loi 17/09/1975.			
Chapelle, Paroisse, Doyenné, Diocèse Avant 1559			
Chapelle dépendant d'Ouffet, Doyenné d'Ouffet, Diocèse Liège, Archidiaconé de Condroz (14)			
Commentaires Chapelle, Paroisse Avant 1559			
Dès avant 1005 la chapelle de Warzée relevait d'Ellemelle ; en 1282 elle était « appendix » de l'église d'Ouffet. Warzée figure comme chapelle d'Ellemelle, érigée ensuite, en 1684, en église paroissiale.			
Commerce, industrie (existants ou ayant existés)			
Agriculture, 4 fours à chaux pour l'amendement des terres			
Distances légales (exprimées en km)			
Bende : 4	Bruxelles : 99	Clavier : 8	
Ellemelle : 2	Fraiture : 5	Hamoir : 9,5	

Huy : 17	Liège : 35	Namur : 51
Nandrin : 8,5	Ouffet : 3	Seny : 2,5
Terwagne : 7		
CANTONS, DÉPENDANCES, FAUBOURGS, HAMEAUX, LIEUX-DITS, SECTIONS, ... (EXISTANTS OU AYANT EXISTÉS)		
Beemont	Béemont	Beimont
Chêne	Chêne (Au)	Maison Warnier
Maison-Warnier	Tige de Pair	Warnier
Warzée		

8. Fiche communale

Pas grand-chose sur Warzée …

important bourg mentionné pour la première fois en 1096, Ouffet, dont l'histoire est étroitement liée à celle de ses deux tours fortes, regroupait de nombreuses seigneuries et dépendait du Chapitre de la Cathédrale Saint-Lambert de Liège ; cette situation persista jusqu'à la Révolution Française.
La construction d'une forteresse à Ouffet remonte à 1124 sous l'impulsion d'Henri II, Évêque de Liège. Le bâtiment actuel date de 1593; à cette époque, les manants d'Ouffet souhaitant restaurer la tour en ruine afin de se protéger des "*pilleries des gens de guerre, voleurs et brigands*", adressèrent une requête à la Chambre des Comptes de Son Altesse à Liège "*pour qu'à l'aide des pierres tombées sur le même bien avec le cimetière y joint, faire réparation et ériger un fort pour soy illecque pouvoir contre garder et retirer leur dite personne et biens.*" Deux pavillons furent ajoutés en 1732.
Appartenant à l'Évêque de Liège, la tour était le siège de la Haute Cour de Justice; elle fut donc le centre administratif du village et en est restée un de ses fleurons architecturaux.

9. Vues aériennes

Chez moi …

« Quartiers » :

Football, tennis et gare

Béemont

Ecole et église

Cimetière

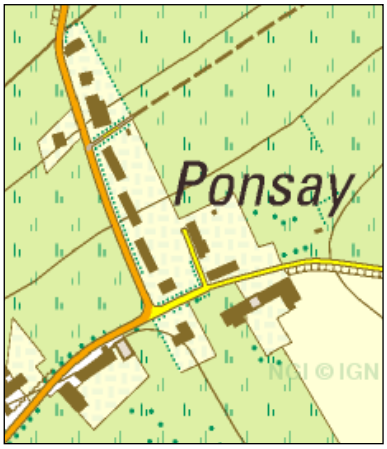

Ponsay

Au Chêne

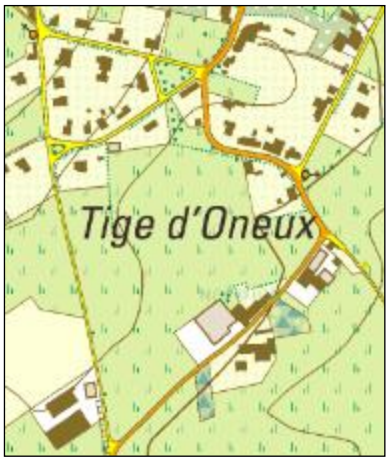

Tige d'Oneux

Tige de Hody

Rue des fermes

10. Cartes IGN

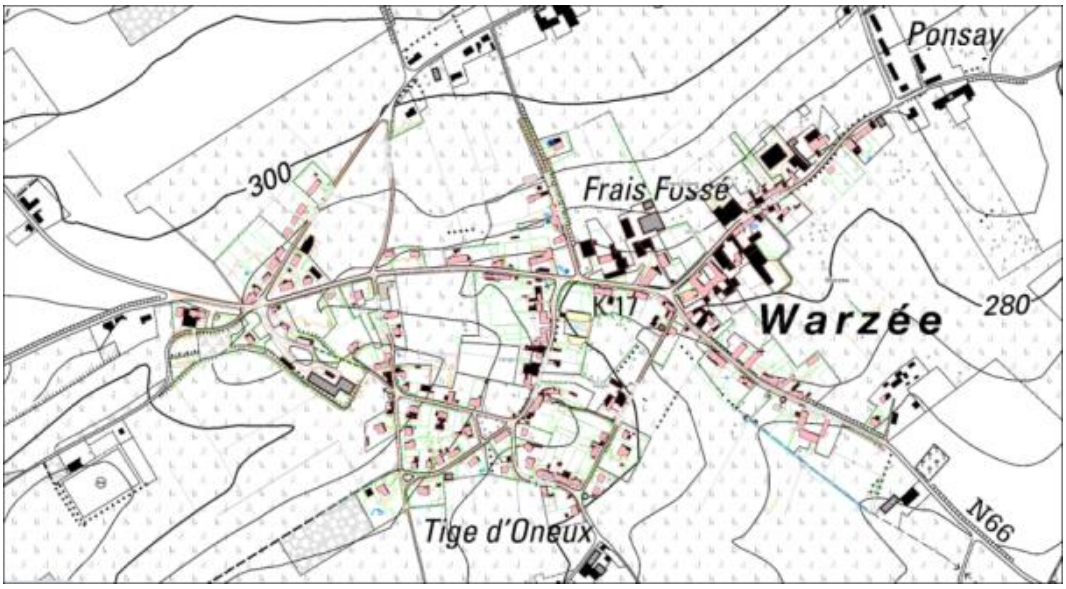

Warzée « centre »

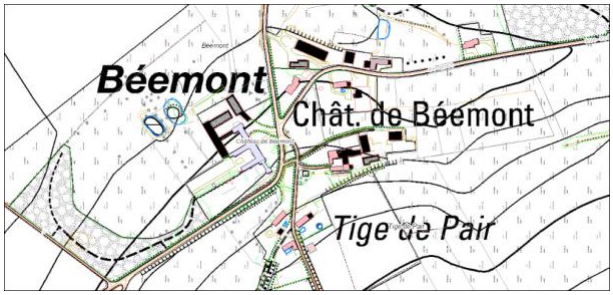

Béemont

11. Le pays des Condruzes

Illustration 2 : Situation globale (Source : PPNC - 2007, © S&A - 2011)

12. Patrimoine naturel

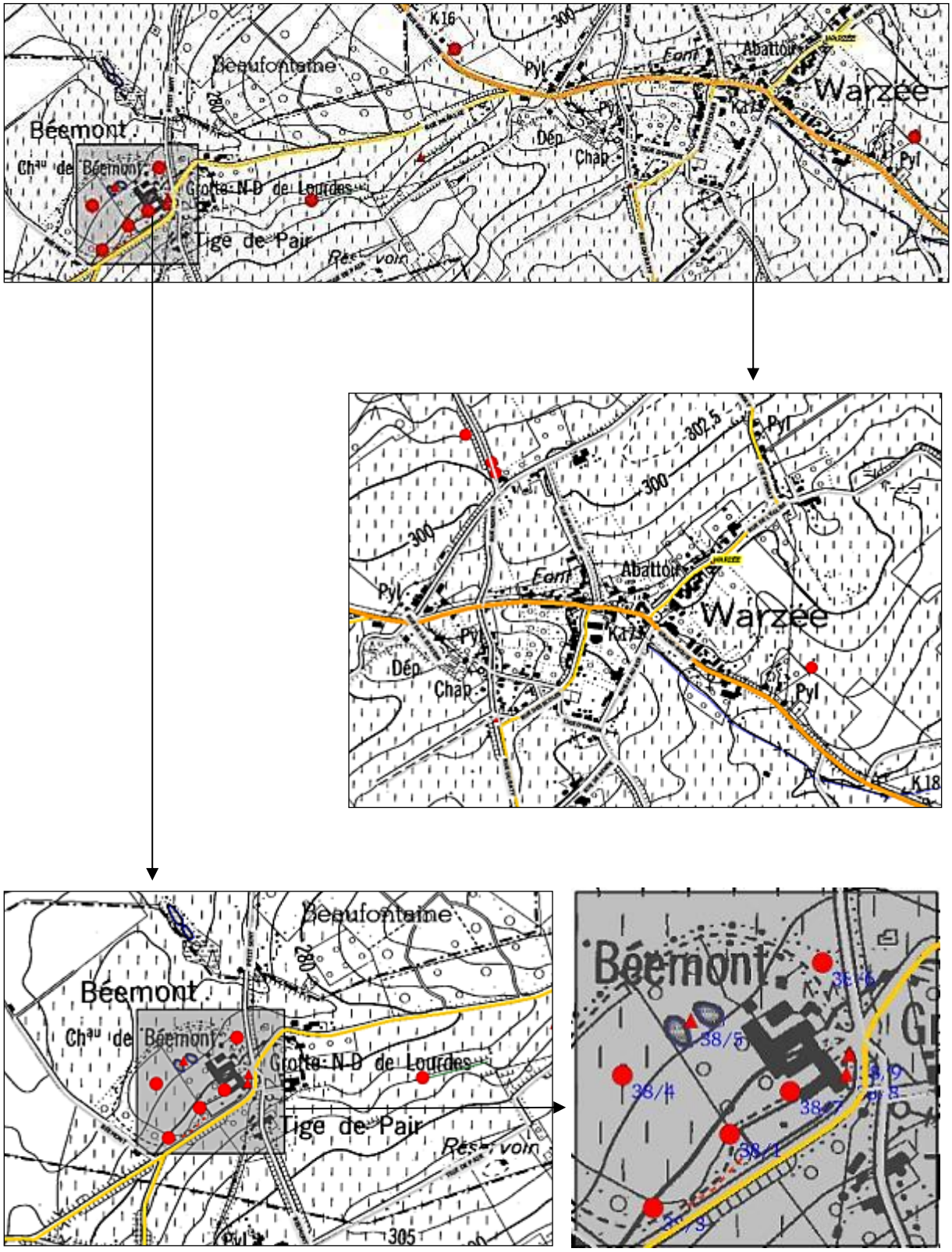

Les points rouges situent des arbres et/ou des haies remarquables.

13. Plans

13.1 Plans primitifs

Source : M Michel Fonzé

Les plans cadastraux réduits du Dépôt de la Guerre, échelle 1 :20 000 (1845-1855)

Les premiers plans cadastraux, dits « plans primitifs », réalisés en Belgique entre 1807 et 1836 étaient à l'échelle du 1:5.000e ou du 1:2.500e.
Le Dépôt de la Guerre et de la Topographie, l'ancêtre de l'IGN les a tous réduits au 1 :20.000e entre 1845 et 1855 en vue de la rédaction de la première Carte Topographique Officielle du Royaume de Belgique. Ils sont centrés sur l'église du village. (Avec encart au 1 :2.500e de l'église et du centre du village).
Il existe un plan en une seule pièce par commune existant à l'époque de la rédaction de ces réductions, ou un plan en plusieurs pièces pour les communes de plus grande superficie ; 2683 planches couvrent les 2531 communes belges existantes entre 1845 et 1855.
Les plans cadastraux réduits sont disponibles sous différentes formes :

- plot (impression sur traceur) : sur du papier de haute qualité : 20 €
  sur du papier photo : 35 €

Traceur

- fichier numérique : carte en couleurs : 40 €

INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL
NATIONAAL GEOGRAFISCH INSTITUUT

CARTOTHÈQUE
CARTOTHEEK

Inventaire des plans cadastraux réduits réalisés par le Dépôt de la Guerre et de la Topographie
Inventaris van de gereduceerde kadasterplannen van het Krijgs- en Topografiedepot
1845 - 1855

Province de Liège – Arrondissement de Huy

Plan n° Plan nr.	Commune actuelle Fusiegemeente	Ancienne commune Deelgemeente (*)	Toponyme actuel Huidig toponiem	+ Hameau + Gehucht	Section Sectie	Année de publication Jaar van uitgave
Huy 20	**Ouffet**	Ellemelle	Ellemelle	Ouchenée	Unique	1851
Huy 56		Ouffet	Ouffet	Crossé	Unique	1851
				Hembé		
				Lisen		
				Neblone		
				Petit Ouffet		
				Temme		
Huy 88		Warzée	Warzée	Beemont	Unique	1851

(*) : Éventuellement (ancien) nom (flamand) de la commune.
[…] : Portion détachée d'une ancienne commune dont l'essentiel a été fusionné avec une autre commune.

Dimensions : 55 cm x 35,5 cm.
Coût de reproduction : Tirage plot en couleurs : 20,00 € / copie. Fichier scanné : 40,00 € / fichier + licence d'utilisateur.

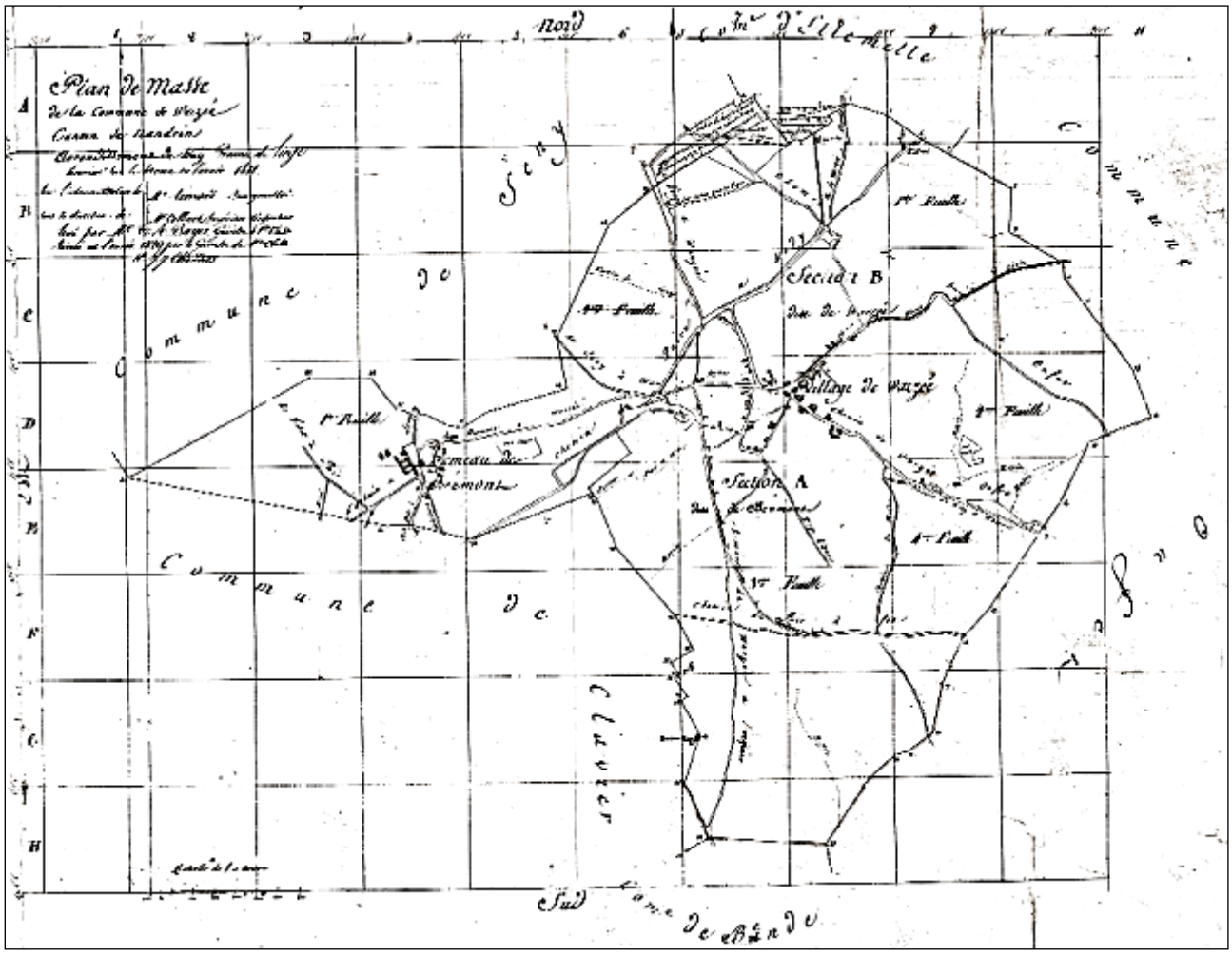

Vue générale

Détails :

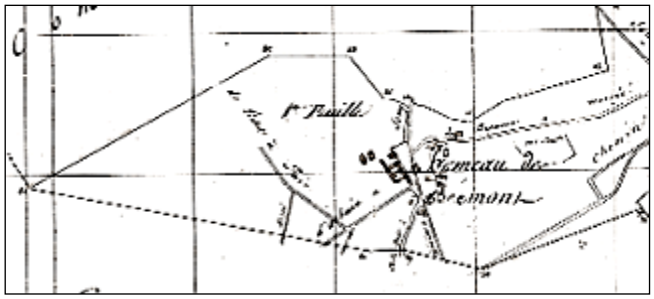

Béemont

Centre

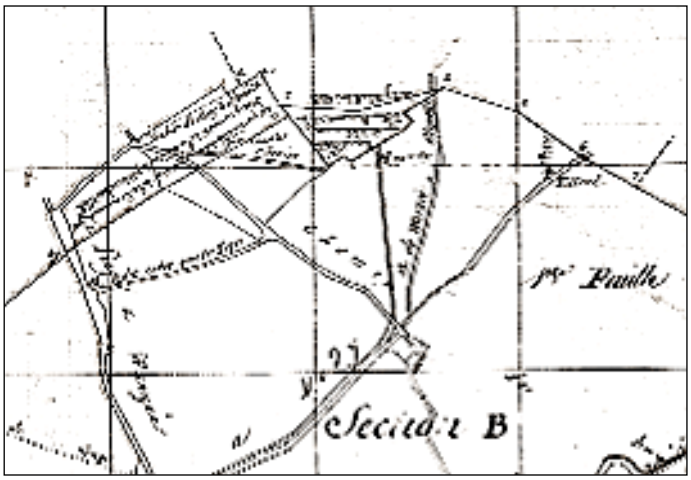

Nord

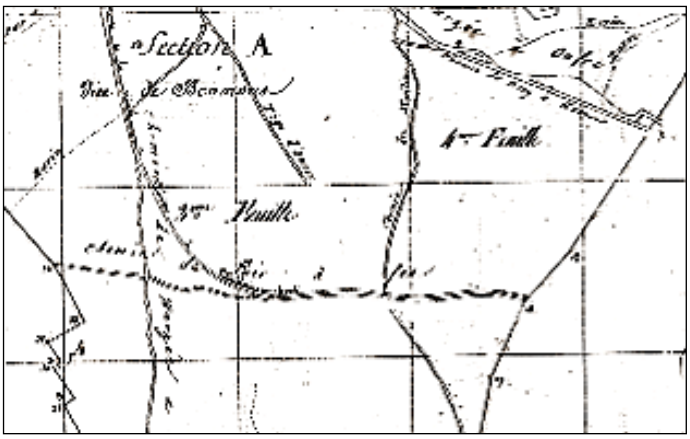

Sud

Extrait du cadastre primitif de la province de Liège (1812 – 1840) AEL Dossier communal 273 :

(N°. 12, I, L.)

TABLEAU COMPARATIF

de la contenance et des évaluations de l'ancienne et de la nouvelle matrice de rôle de la commune de

ARPENTAGE.

Nombre de bonniers :

Différences

BONNIER = mesure agraire supérieure à 1 hectare, valant 8 verges ou 2 arpents

13.2 Atlas des chemins vicinaux

La loi belge du 10 avril 1841 sur la voirie vicinale imposa la création d'un **atlas des sentiers et chemins vicinaux** dans chaque commune, établissant sur ces chemins un droit de passage pour le public ainsi que, pour nombre de cas, un droit de propriété sur leur assiette au profit des communes, rendant ces chemins imprescriptibles aussi longtemps qu'ils servent à l'usage public. L'**atlas des sentiers et chemins vicinaux** constitue encore de nos jours, le seul document définissant la **limite juridique** avec le domaine public.
Il a officiellement été réalisé en deux exemplaires ; un original maintenu à la commune et une copie certifiée conforme maintenue au greffe du gouvernement provincial. Au cours du temps, l'original de la plupart des communes est devenu difficilement utilisable de par les nombreuses modifications qui n'ont pas été inscrites de façon exhaustive. Au niveau de la province, les modifications ont été reportées dans un atlas secondaire, permettant ainsi de conserver l'original intact.

ATLAS

COMMUNICATIONS VICINALES

Commune de Warzée.

Arrondissement administratif de Huy.

Province de Liège.

Qu'est-ce qu'un chemin ou un sentier vicinal ?
Il s'agit d'un chemin ou d'un sentier public inscrit à l'atlas des chemins vicinaux.
Le réseau de communications vicinales est constitué par les chemins et sentiers publics communaux qui sont nécessaires pour assurer les communications publiques, soit à l'intérieur d'une même commune, soit avec les communes voisines, et qui est soumis au régime de la Loi du 10 avril 1841 (*MULLIE, p.20 et 21*).
Selon *M.A. FLAMME, p.1082 et 1083*, la voirie vicinale comprend :

- Les chemins et sentiers qui **figurent à l'atlas des communications vicinales** établi au XIXème siècle ; ceux qui, sans y être inscrits, ont fait postérieurement à leur ouverture l'objet d'une reconnaissance de vicinalité conformément à la procédure organisée par la Loi de 1841 ;
- Les chemins qui ont été **constitués par la prescription trentenaire**, ce qui a permis à la commune d'acquérir soit une servitude de passage public, soit la propriété de l'assiette du chemin ou du sentier.
- Le caractère de vicinalité est **indépendant des dimensions de la voirie, de la propriété du sol ou de l'attribution des frais d'entretien et doit répondre aux « besoins locaux »**.

Du point de vue de la propriété du sol, les chemins vicinaux se répartissent en deux catégories (*PAQUES, p.37 ; MULLIE, p.22 et 23*) : ceux qui sont établis sur des fonds qui appartiennent au domaine public et les chemins dont l'assiette appartient aux propriétaires riverains. Dans ce dernier cas, les passants jouissent d'une servitude vicinale de passage. Le propriétaire ne peut plus disposer de celui-ci que dans la mesure où il ne contrarie pas le passage public.

PLAN GÉNÉRAL.
10/12/2010

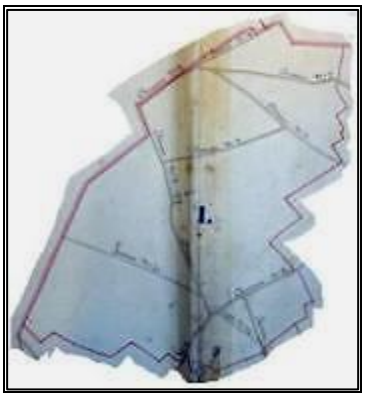
1.

2.

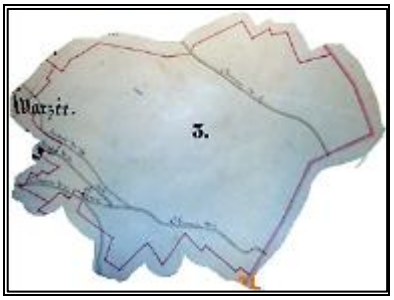
3.

4.

5.

6.

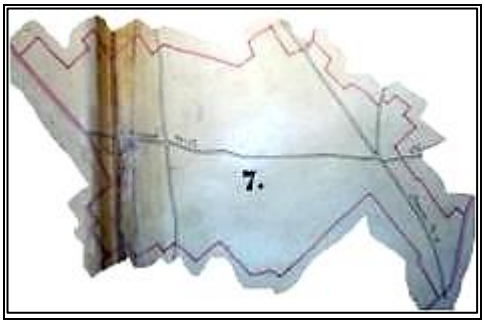
7.

8.

13.3 Chemins (Ch) et sentiers (S) :

<u>En rouge</u> : les chemins <u>En vert</u> : les sentiers

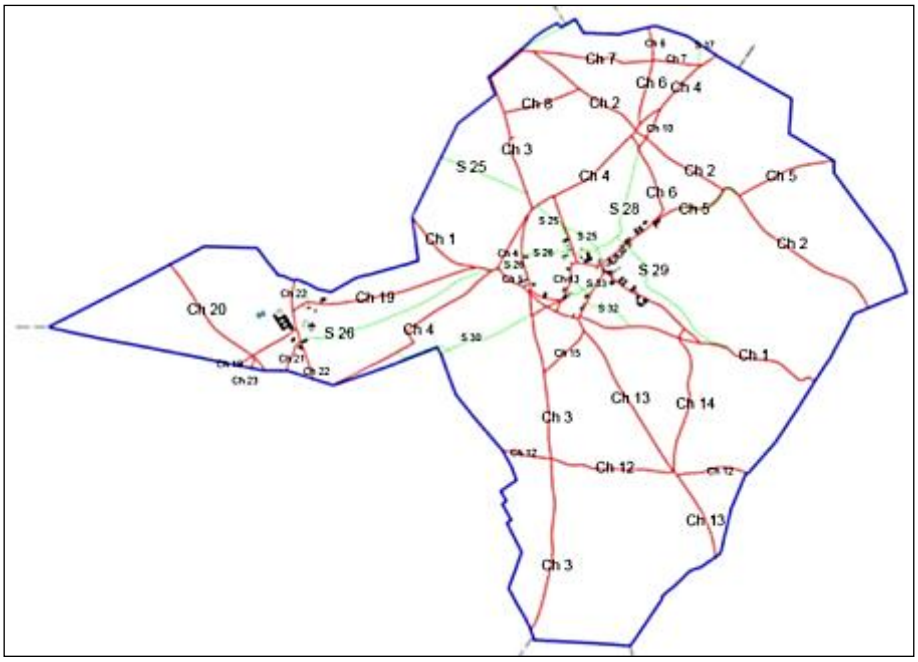

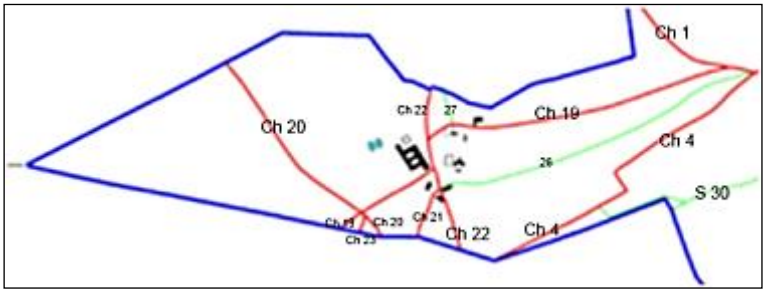

Béemont

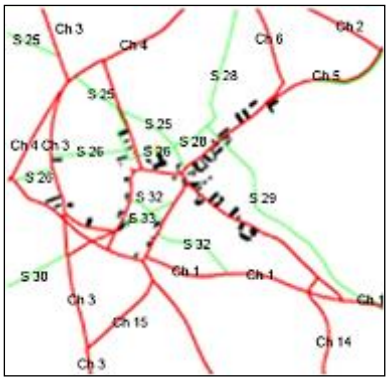

Le centre du village

<u>Chemin n° 1</u> = route reliant Huy à Hamoir avant la Grand Route (2.562 m)

Ch ou S	Direction	Dénomination	L en m	Cl
1	De Seny à Ouffet	Sous les gros Thiers puis sous le Thier à la croix	2.562	3
2	De Tinlot à Ouffet	Chemin d'Huy	2.460	4
3	De Fraiture à Bende	Tige de châlons	3.179	1
4	De Pair à Hody	Tige d'Hody	2.834	2
5	De Warzée à Lisen	Ruelle de Miellu puis de Lizin	1.355	7
6	De Miellu à Ouchnée	Ruelle de Ponsay puis de Bassine	981	
7	Du sentier d'Huy au tige de Hody	Ruelle de Coinhez	925	
8	Du sentier du tige de châlons au tige d'Huy	Ruelle des Quatre tiges	448	
9	idem	Sentier du Bougelet à Coinhez	245	
10	De la maison Wargni au tige d'Hody	Tige d'Ellemelle	197	
11	Du tige d'Hody à sous le Thier à la Croix	Tige du Frais fossé puis aux ruelles	1.219	10
12	De Pair à Ouffet	Tige de Thiny	1.338	9
13	De Warzée à Generet	Tige d'Oneux	1.874	5
14	Du tige d'Oneux aux ruelles	Chemin du moulin	798	
15	Du tige de châlons à Warzée	Chemin d'Ocquier	615	
16	De Pair à Bende	Tige de Generet	241	
17	De sous les gros Thiers au tige d'Oneux	Fonzé	195	
18	De la basse des Fiasses au tige de châlons	Chemin du Thier de Pair	194	
19	De Terwagne à Warzée par Béemont	Chemin de Terwagne à Béemont puis de Béemont à Warzée	1.551	7
20	De Tinlot à Pair par Béemont	Chemin d'Huy	785	
21	De Seny à Pair	Chemin de Seny à Pair puis chemin de messe	413	
22	De Béemont au tige d'Hody	Ruelle Roba	212	
23	De Béemont à Ocquier	Chemin de Béemont à Ocquier	53	
24	Du ch du tige de châlons au pré Bougelet	Tige de l'Aide	116	
25	Du sentier de Warzée à Seny	Sentier de Seny	1.001	
26	Du sentier de Warzée à Béemont	Sentier de Warzée à Béemont	1.717	6
27	De Béemont à Seny	Sentier du pré Martin	117	
28	De Warzée à la maison Wargni	Sentier des Trixhes	657	
29	Du chemin des Trixhes à Ouffet	Pasay d'Ouffet	964	
30	De Warzée à Pair	Sentier de Fonteline	559	
31	Du chemin d'Hody au sentier de Fonteline	Sentier du Thier de Pair	252	
32	De chez P Gengou au ch derrière le Bosquet	Sentier de la Boverie	443	
33	Du Chenay à l'église	Sentier de Peuti	188	
34	De la maison Mossoux à l'église	Sentier de la ruelle au Ry	101	
35	De la Fontaine à Seny	Sentier de Liéris	210	
36	De Warzée à Lisen	Sentier de Miellu	364	
37	Du tige d'Hody à Ellemelle	Sentier d'Ellemelle	102	
38	De Seny à Ellemelle	Sentier de Coinhez	345	
		Longueur totale	31.811	

13.4 Plan Popp

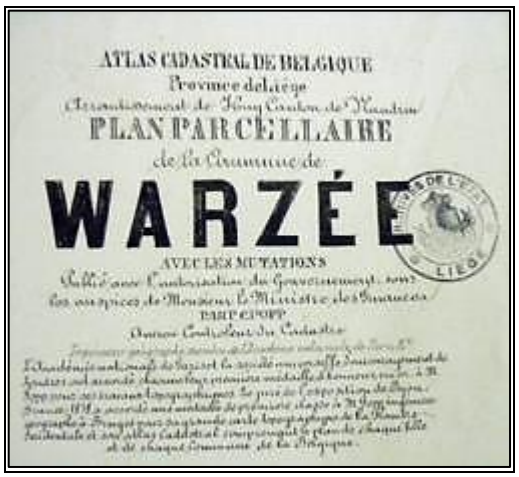

Plan Popp 0714M (AEL)

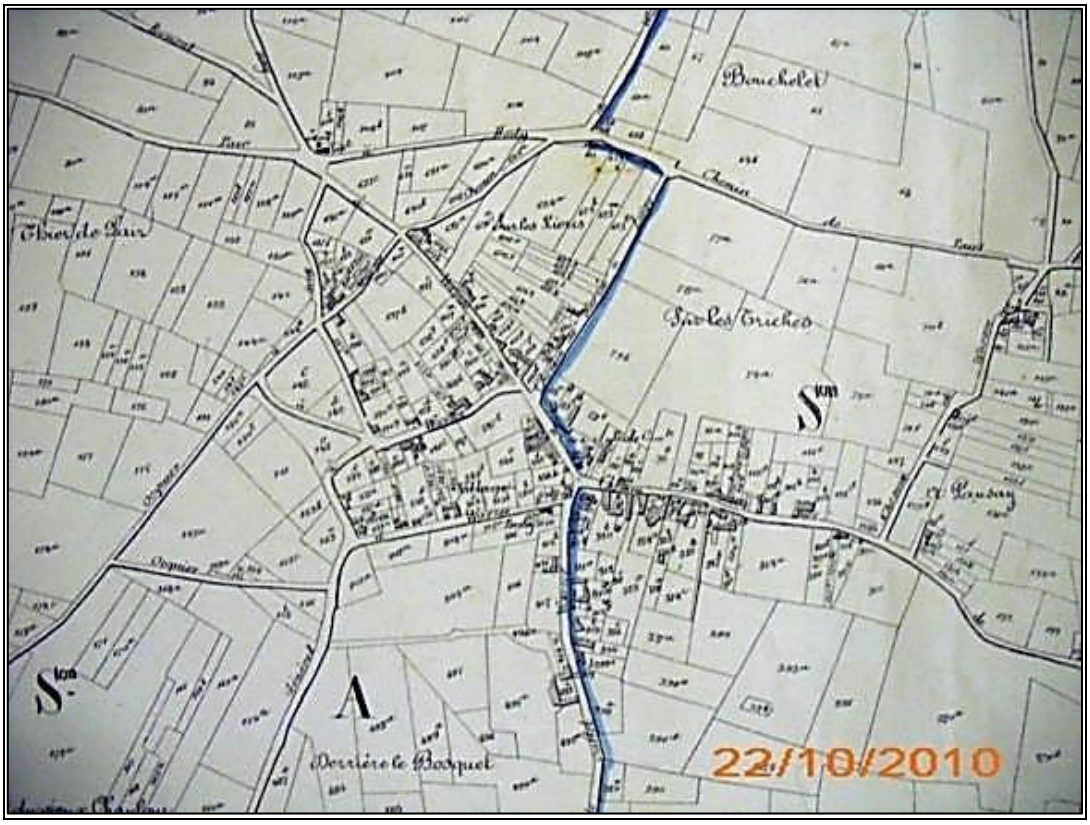
Bouchelet
Chemin
Fleur de Lair
Charles Liégeois
Sur les Triches
Dessus
Dessous
Dessous
Dessous

13.5 Cadastre

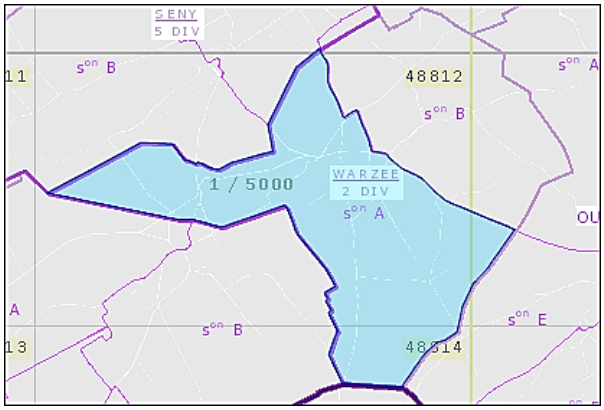

Section A

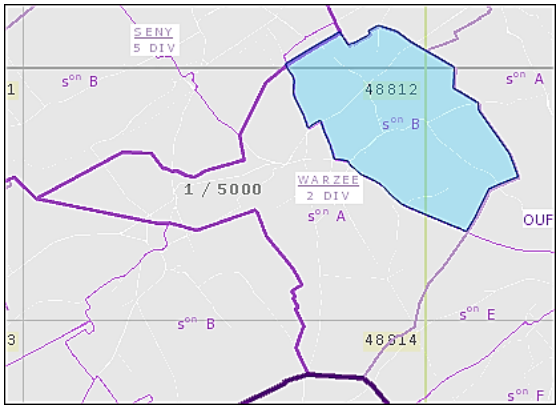

Section B

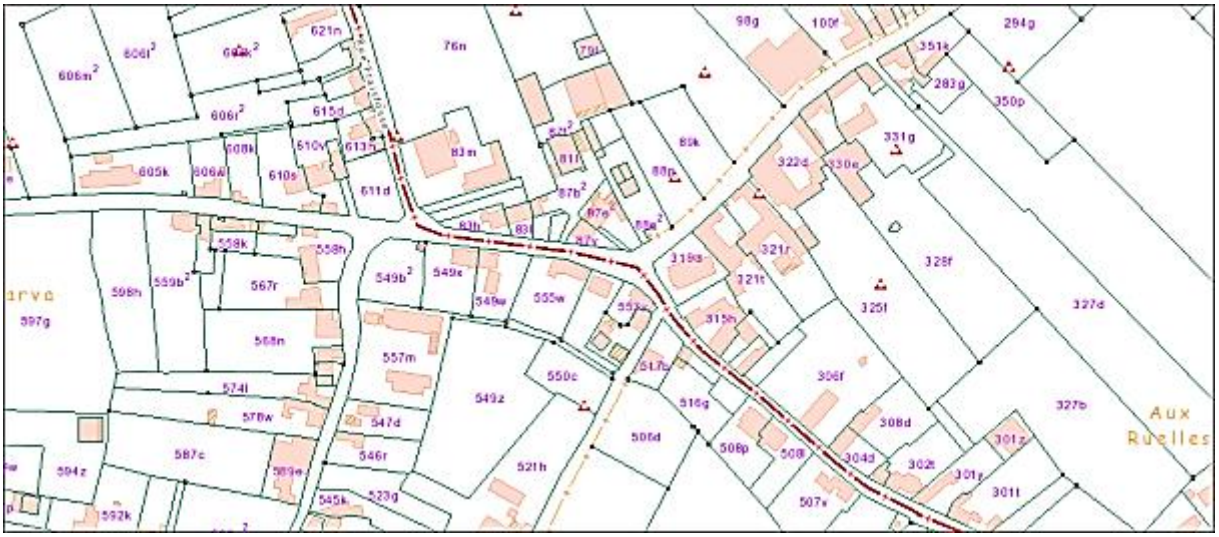

Le centre du village

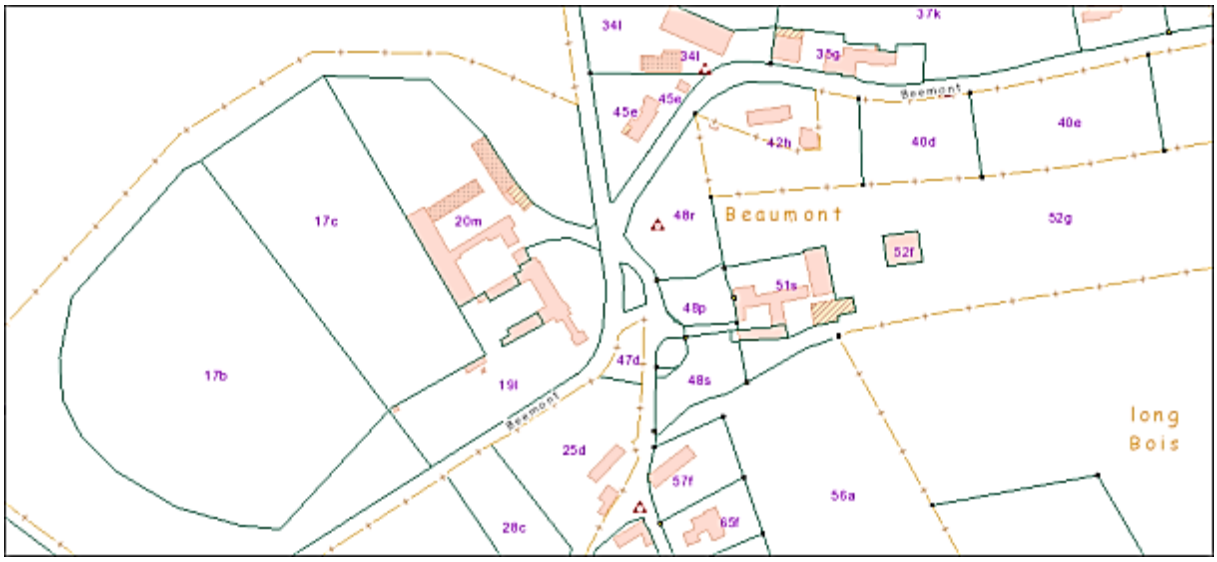

Béemont

Le cadastre

Le cadastre trouve son origine au temps de Napoléon, où il avait deux objectifs principaux. Premier objectif : fournir à l'Etat un aperçu de tous les revenus de biens immobiliers, de manière à pouvoir prélever l'impôt sur ceux-ci. Deuxième objectif : prouver qui était propriétaire d'un bien immobilier.

Aujourd'hui, le cadastre, ou plus précisément l'Administration du Cadastre, de l'Enregistrement et des Domaines, est un service du Service Public Fédéral Finances qui se charge de l'inventaire de tous les biens immobiliers et de son actualisation. Contrairement à avant, ces données ne valent pas preuve, mais peuvent néanmoins constituer un commencement de preuve.

Le revenu cadastral (RC)

Le Revenu Cadastral (R.C.) sert de base pour le Précompte Immobilier (P.I.), qui est une forme d'impôt que vous payez à la Région, à la Province et à la Commune lorsque vous possédez un bien immobilier. En Belgique, tout propriétaire d'un bien immeuble doit obligatoirement payer ce P.I.

Qu'est-ce que le revenu cadastral ?

Le revenu cadastral est en théorie le revenu locatif annuel estimé d'une habitation, diminué des frais d'entretien et de réparations. Autrement dit, le montant net que vous pourriez percevoir si vous louiez ce bien pendant un an. Actuellement, ce sont toujours les prix des loyers de 1975 qui servent de base de calcul.

Calcul du revenu cadastral

Le revenu cadastral est calculé comme suit :

(La valeur locative d'une maison au 1/1/1975 x 12) – 40 % frais = revenu cadastral net

Exemple :

La valeur locative d'une maison au 1er janvier 1975 €150.

Que nous multiplions par 12 pour obtenir la valeur locative annuelle : €150 x 12 = €1.800

Que nous diminuons de 40 % de frais : €1.800 – 40 % = €1.080

Ce montant est donc le revenu cadastral net.

Précisons cependant que ce montant doit encore être indexé. Le coefficient d'indexation pour l'exercice d'imposition 2013 est 1,6813.

Le revenu cadastral de l'exemple ci-dessus en 2013 s'élève donc à €1.815,81.

A quoi sert le revenu cadastral ?

Le revenu cadastral sert de base pour le calcul du précompte immobilier et l'impôt sur le bien immobilier. Ce dernier doit être complété sur votre déclaration à l'impôt des personnes. Certaines autres administrations utilisent le R.C. comme paramètre auquel est subordonné un certain avantage, par exemple pour l'octroi de bourses d'études, l'application du droit d'enregistrement réduit,....

13.6 Liste des points trigonométriques, altimétriques et planimétriques de Warzée

Les anciens réseaux

Ces anciens réseaux de nivellement de la Belgique ont été établis sous la responsabilité du Ministère de la défense nationale.

Le Nivellement général (NG) : exécuté de 1840 à 1879, il comportait quelque 8500 points répartis sur toute l'étendue du pays. Il servit de base au tracé des courbes de niveau de l'ancienne carte topographique de base, dite "d'état major", à l'échelle du 1/20.000.

Ce réseau n'était pas repéré par des marques particulières, seul l'emplacement des points cotés était décrit.

La surface de niveau Zéro était le "Zéro du Dépôt de la Guerre" ou Zéro D; celui-ci est défini comme étant le niveau de la marée basse moyenne à vive eau ordinaire, obtenue à partie des observations marégraphiques de 1834 à 1853, à l'échelle du pilotage de l'écluse du bassin du Commerce à Ostende.

Le Nivellement de Précision (NP) : exécuté de 1889 à 1892, il comportait quelque 2000 repères de nivellement jalonnant un polygone frontière et deux transversales, Antwerpen-Mons et Liège-Dinant.

La surface de niveau Zéro était le niveau moyen de la mer à Ostende, résultant des courbes du marégraphe d'Ostende pour la période de 1878 à 1885. Il se situe à 2,012 mètre au dessus du Zéro D.

Les Nivellements locaux : différents réseaux locaux furent exécutés de 1892 à 1945, dans diverses parties du pays. Certains d'entre eux furent repérés. La surface d'origine de certains de ces réseaux semble douteuse.

L'entretien de ces réseaux qui viennent d'être mentionnés n'a pratiquement jamais été fait.

Le réseau actuel

Le Deuxième Nivellement Général (DNG), exécuté de 1947 à 1968, comporte quelques 19.000 repères, répartis sur tout le territoire. La réitération de ce réseau a été réalisée de 1981 à 2000.

Anciennes fiches source Michel Fonzé

Liste des points trigonométriques et altimétriques de la Commune de WARZEE

Numéros			Définition	Situation / Système de Projection ou Origine du Nivellement / Ordre	Coordonnées Lambert 1950			Administration d'origine	Année de l'établissement
Matricule	Dossier du Calcul	F°			X	Y	Z		
S1	4/95	"	Borne	4e ordre	224.078,44	126.552,28	"	Cadastre	1964
S2	id	"	Borne	id	225.667,51	127.842,70	"	id	id
C3	id	"	Clocher de Warzée	id	225.256,60	127.049,88	"	id	id
R3	id	"	Borne	id	225.274,55	127.170,88	"	id	id
S4	id	"	Borne	id	224.288,69	127.329,99	"	id	id
S5	id	"	Borne	id	226.072,07	126.488,85	"	id	id
S6	id	"	Borne	id	225.751,64	127.086,84	"	id	id
S7	id	"	Borne	id	225.100,30	125.987,72	"	id	id
S8	id	"	Borne	id	224.967,49	127.469,11	"	id	id
S9	id	"	Borne	id	222.818,78	127.014,42	"	id	id
S10	id	"	Borne	id	226.468,13	127.408,29	"	id	id

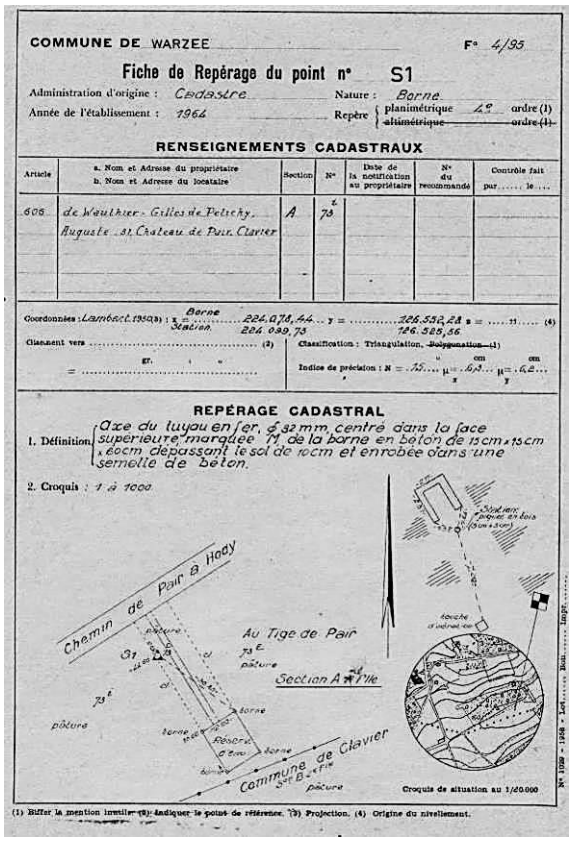

COMMUNE DE WARZEE F° 4/95

Fiche de Repérage du point n° S1

Administration d'origine : Cadastre Nature : Borne

Année de l'établissement : 1964 Repère { planimétrique 2e ordre (1) / ~~altimétrique ordre (1)~~

RENSEIGNEMENTS CADASTRAUX

Article	a. Nom et Adresse du propriétaire b. Nom et Adresse du locataire	Section	N°	Date de la notification au propriétaire	N° du recommandé	Contrôle fait par..... le....
606	de Wauthier - Gilles de Peiroy, Auguste - 31, Château de Pair, Clavier	A	73 c			

Coordonnées : Lambert 1950 (3) : x = Borne 224.078,44 ... y = 126.552,28 z = ...?..... (4)
Station 224.099,73 126.525,56

Classement vers ..... (2)
gr. ' "
= .....

Classification : Triangulation, ~~Polygonation~~ (1)
Indice de précision : N = .15.... μx = .6,3... μy = .6,2...

REPÉRAGE CADASTRAL

1. Définition { Axe du tuyau en fer, ϕ 32 mm, centré dans la face supérieure, marquée "M" de la borne en béton de 15 cm × 15 cm × 60 cm dépassant le sol de 10 cm et enrobée dans une semelle de béton.

2. Croquis : 1 à 1000

(1) Biffer la mention inutile (2) Indiquer le point de référence. (3) Projection. (4) Origine du nivellement.

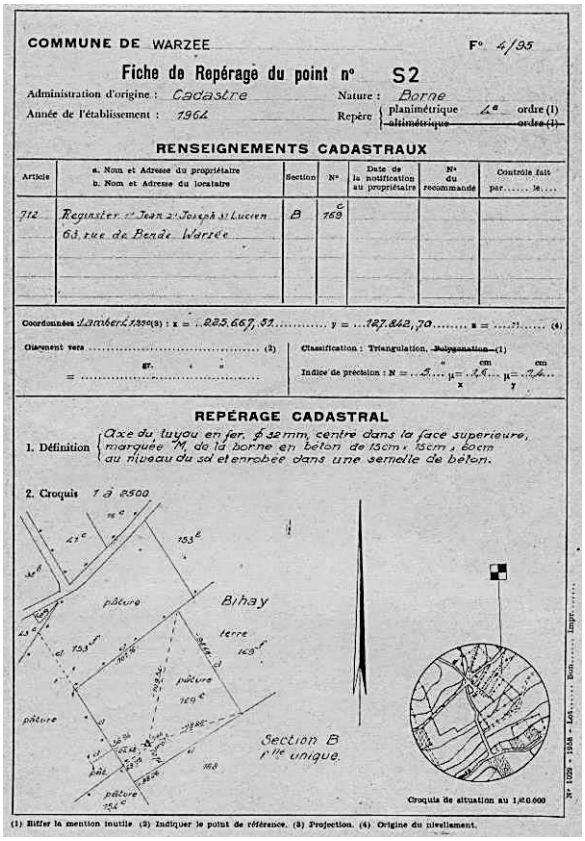

COMMUNE DE WARZEE F° 4/95

Fiche de Repérage du point n° S2

Administration d'origine : Cadastre Nature : Borne

Année de l'établissement : 1964 Repère { planimétrique 2e ordre (1) / ~~altimétrique ordre (1)~~

RENSEIGNEMENTS CADASTRAUX

Article	a. Nom et Adresse du propriétaire b. Nom et Adresse du locataire	Section	N°	Date de la notification au propriétaire	N° du recommandé	Contrôle fait par..... le....
712	Reginster 1° Jean 2° Joseph 3° Lucien 63, rue de Bende, Warzée	B	169 c			

Coordonnées : Lambert 1950 (3) : x = 225.667,51 ..... y = 127.842,70 ..... z = ...?..... (4)

Classement vers ..... (2)
gr. ' "
= .....

Classification : Triangulation, ~~Polygonation~~ (1)
Indice de précision : N = ..2.... μx = .2,9... μy = .2,4...

REPÉRAGE CADASTRAL

1. Définition { Axe du tuyau en fer, ϕ 32 mm, centré dans la face supérieure, marquée "M" de la borne en béton de 15 cm × 15 cm × 60 cm au niveau du sol et enrobée dans une semelle de béton.

2. Croquis 1 à 2500

(1) Biffer la mention inutile (2) Indiquer le point de référence. (3) Projection. (4) Origine du nivellement.

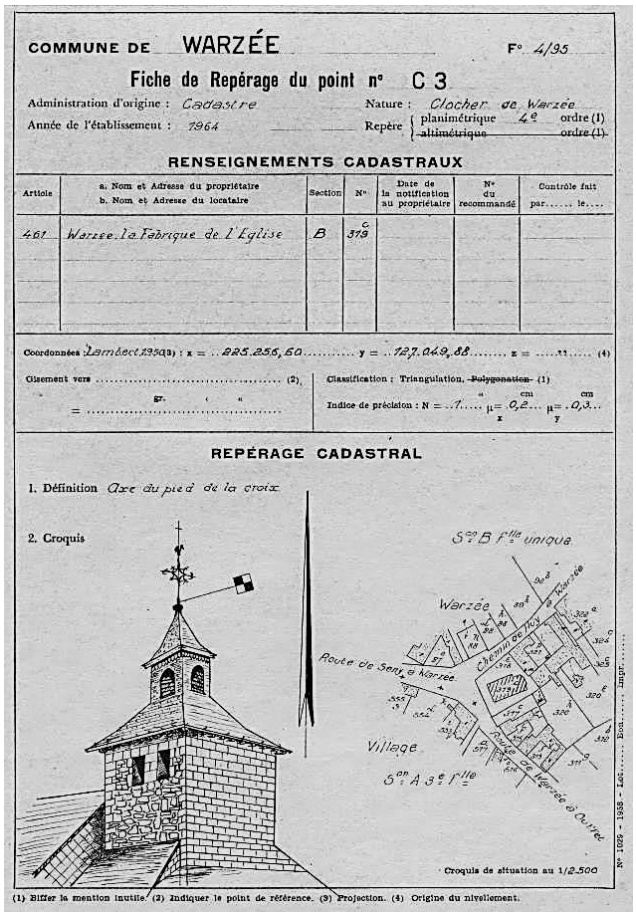

COMMUNE DE WARZÉE F° 4/95

Fiche de Repérage du point n° C 3

Administration d'origine : Cadastre — Nature : Clocher de Warzée

Année de l'établissement : 1964 — Repère { planimétrique 4e ordre (1) / ~~altimétrique ordre (1)~~

RENSEIGNEMENTS CADASTRAUX

Article	a. Nom et Adresse du propriétaire b. Nom et Adresse du locataire	Section	N°	Date de la notification au propriétaire	N° du recommandé	Contrôle fait par..... le....
461	Warzee la Fabrique de l'Eglise	B	319 G			

Coordonnées Lambert 1950 (3) : x = 225.256,60 y = 127.049,88 z = 11 (4)

Gisement vers ..... (2)
= ..... gr. ' "

Classification : Triangulation, ~~Polygonation~~ (1)
Indice de précision : N = 1 μx = 0,2 cm μy = 0,3 cm

REPÉRAGE CADASTRAL

1. Définition Axe du pied de la croix

2. Croquis

(1) Biffer la mention inutile. (2) Indiquer le point de référence. (3) Projection. (4) Origine du nivellement.

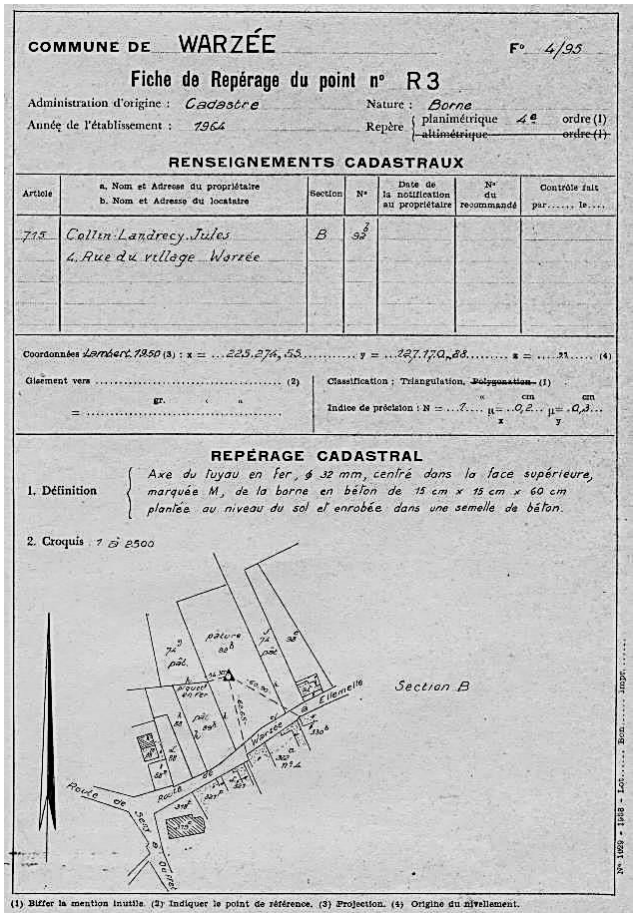

COMMUNE DE WARZÉE F° 4/95

Fiche de Repérage du point n° R 3

Administration d'origine : Cadastre — Nature : Borne

Année de l'établissement : 1964 — Repère { planimétrique 4e ordre (1) / ~~altimétrique ordre (1)~~

RENSEIGNEMENTS CADASTRAUX

Article	a. Nom et Adresse du propriétaire b. Nom et Adresse du locataire	Section	N°	Date de la notification au propriétaire	N° du recommandé	Contrôle fait par..... le....
713	Collin Landrecy Jules 4. Rue du village Warzée	B	93			

Coordonnées Lambert 1950 (3) : x = 225.274,53 y = 127.170,88 z = 11 (4)

Gisement vers ..... (2)
= ..... gr. ' "

Classification : Triangulation, ~~Polygonation~~ (1)
Indice de précision : N = 1 μx = 0,2 cm μy = 0,3 cm

REPÉRAGE CADASTRAL

1. Définition { Axe du tuyau en fer, ϕ 32 mm, centré dans la face supérieure, marquée M, de la borne en béton de 15 cm x 15 cm x 60 cm plantée au niveau du sol et enrobée dans une semelle de béton.

2. Croquis 1 à 2500

(1) Biffer la mention inutile. (2) Indiquer le point de référence. (3) Projection. (4) Origine du nivellement.

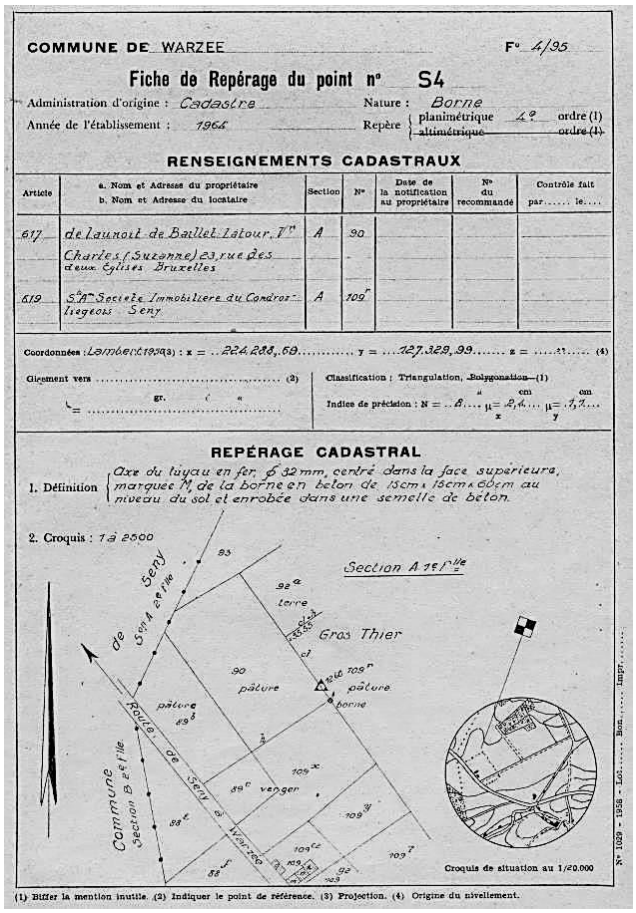

COMMUNE DE WARZEE — F° 4/95

Fiche de Repérage du point n° S4

Administration d'origine : Cadastre — Nature : Borne

Année de l'établissement : 1964 — Repère { planimétrique 4e ordre (1) / ~~altimétrique ordre (1)~~

RENSEIGNEMENTS CADASTRAUX

Article	a. Nom et Adresse du propriétaire b. Nom et Adresse du locataire	Section	N°	Date de la notification au propriétaire	N° du recommandé	Contrôle fait par..... le....
617	de launoit de Baillet Latour, Tn Charles (Suzanne) 23, rue des deux Eglises Bruxelles	A	90			
619	Sta Société Immobilière du Condroz-Liegeois Seny	A	109r			

Coordonnées : Lambert 1950 (3) : x = ...224.288,69..... y = ...127.329,99..... z = ...m..... (4)

Gisement vers ..... (2) — gr. ' "

Classification : Triangulation, ~~Polygonation~~ (1)

Indices de précision : N = ..8.... μ_x = 2,4 cm ... μ_y = 1,1 cm ...

REPÉRAGE CADASTRAL

1. Définition { Axe du tuyau en fer ϕ 32 mm, centré dans la face supérieure, marquée M, de la borne en beton de 13cm x 13cm x 60cm au niveau du sol et enrobée dans une semelle de beton.

2. Croquis : 1 à 2500

(1) Biffer la mention inutile. (2) Indiquer le point de référence. (3) Projection. (4) Origine du nivellement.

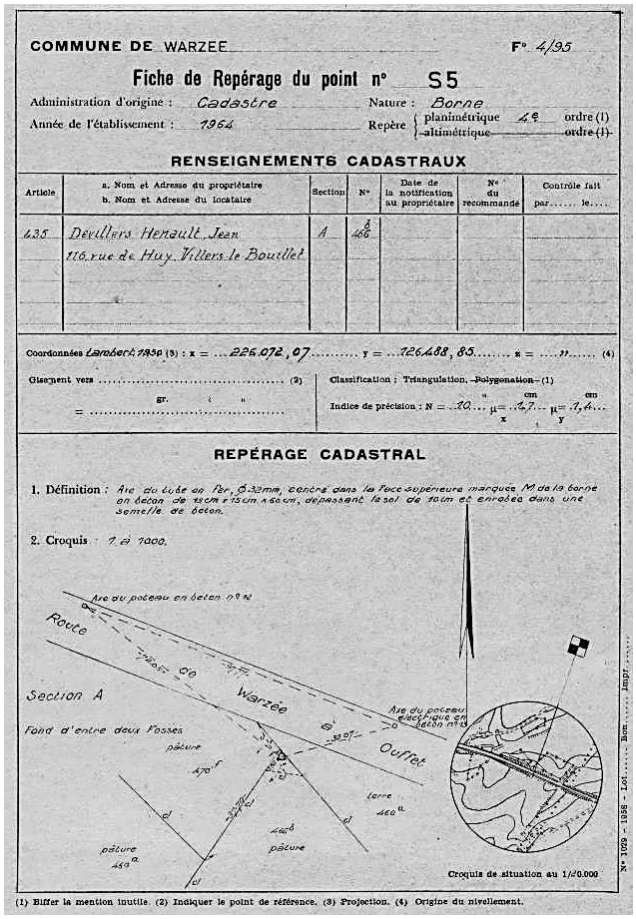

COMMUNE DE WARZEE — F° 4/95

Fiche de Repérage du point n° S5

Administration d'origine : Cadastre — Nature : Borne

Année de l'établissement : 1964 — Repère { planimétrique 4e ordre (1) / ~~altimétrique ordre (1)~~

RENSEIGNEMENTS CADASTRAUX

Article	a. Nom et Adresse du propriétaire b. Nom et Adresse du locataire	Section	N°	Date de la notification au propriétaire	N° du recommandé	Contrôle fait par..... le....
635	Dévillers Henault Jean 116, rue de Huy Villers le Bouillet	A	406			

Coordonnées Lambert 1950 (3) : x = ...226.072,07..... y = ...126.488,85..... z = ...m..... (4)

Gisement vers ..... (2) — gr. ' "

Classification : Triangulation, ~~Polygonation~~ (1)

Indices de précision : N = ..10.... μ_x = 2,7 cm ... μ_y = 1,4 cm ...

REPÉRAGE CADASTRAL

1. Définition : Axe du tube en fer, ϕ 32mm, centré dans la face supérieure marquée M de la borne en beton de 13cm x 13cm x 60cm, dépassant le sol de 10cm et enrobée dans une semelle de beton.

2. Croquis : 1 à 1000.

(1) Biffer la mention inutile. (2) Indiquer le point de référence. (3) Projection. (4) Origine du nivellement.

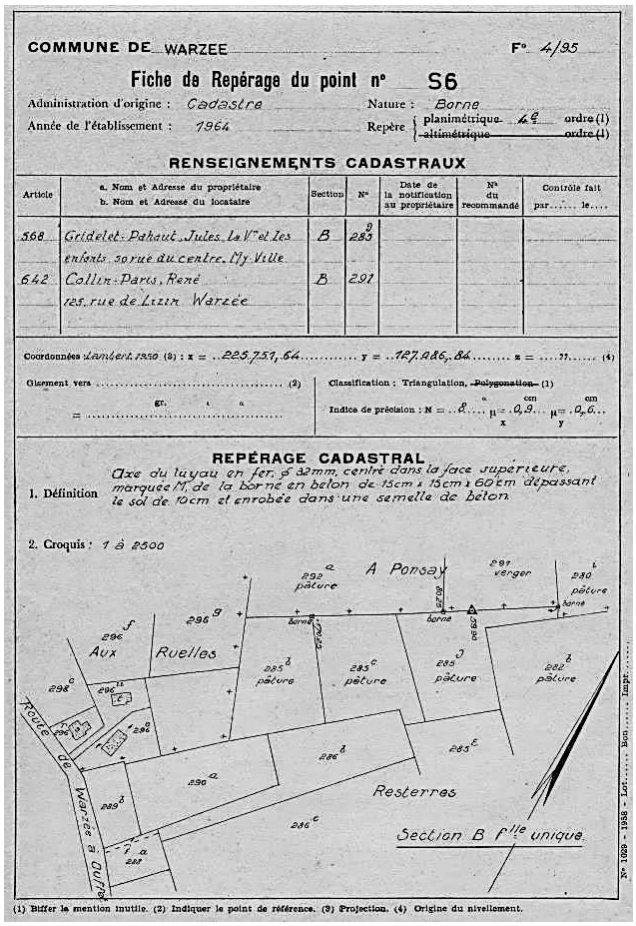

COMMUNE DE WARZEE F° 4/95

Fiche de Repérage du point n° S6

Administration d'origine : Cadastre — Nature : Borne

Année de l'établissement : 1964 — Repère { planimétrique 4e ordre (1) / altimétrique ordre (1)

RENSEIGNEMENTS CADASTRAUX

Article	a. Nom et Adresse du propriétaire b. Nom et Adresse du locataire	Section	N°	Date de la notification au propriétaire	N° du recommandé	Contrôle fait par..... le....
568	Gridelet-Pahaut, Jules, la Vve et les enfants, 30 rue du centre, My Ville	B	285 g			
642	Collin-Paris, René 125, rue de Lizin Warzée	B	291			

Coordonnées Lambert 1950 (3) : x = ..225,757,64..... y = ..127,226,84..... z = ...??..... (4)

Gisement vers ..... (2) — gr. ' "

Classification : Triangulation, ~~Polygonation~~ (1)

Indice de précision : N = ..8.... μx = ..0,9... cm μy = ..0,6... cm

REPÉRAGE CADASTRAL

1. Définition — Axe du tuyau en fer, ϕ 32mm, centré dans la face supérieure, marquée M, de la borne en béton de 15cm x 15cm x 60cm dépassant le sol de 10cm et enrobée dans une semelle de béton

2. Croquis : 1 à 2500

(1) Biffer la mention inutile. (2) Indiquer le point de référence. (3) Projection. (4) Origine du nivellement.

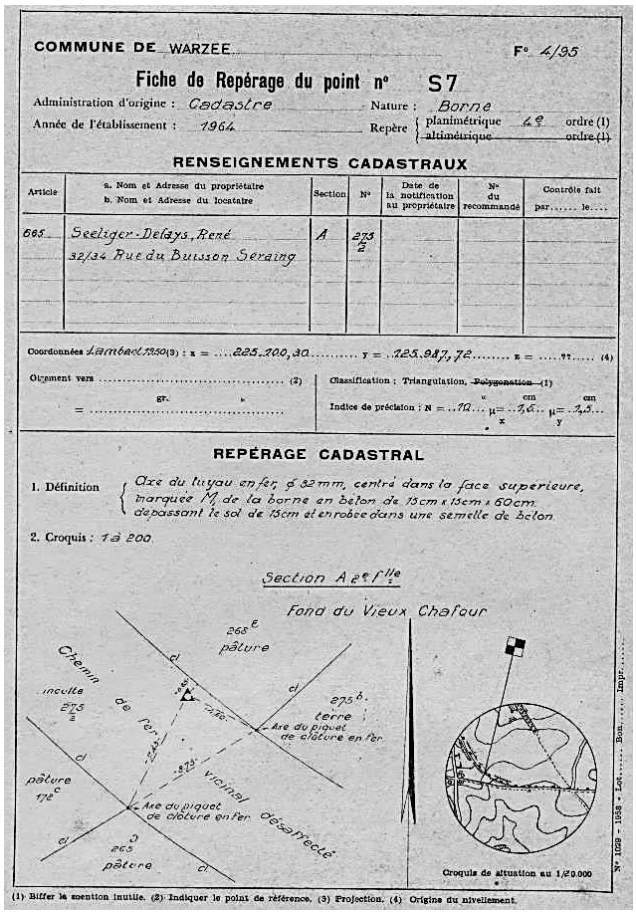

COMMUNE DE WARZEE F° 4/95

Fiche de Repérage du point n° S7

Administration d'origine : Cadastre — Nature : Borne

Année de l'établissement : 1964 — Repère { planimétrique 4e ordre (1) / altimétrique ordre (1)

RENSEIGNEMENTS CADASTRAUX

Article	a. Nom et Adresse du propriétaire b. Nom et Adresse du locataire	Section	N°	Date de la notification au propriétaire	N° du recommandé	Contrôle fait par..... le....
665	Seeliger-Delays, René 32/34 Rue du Buisson Seraing	A	275 b			

Coordonnées Lambert 1950 (3) : x = ...225,200,30..... y = ..125,947,72..... z = ...??..... (4)

Gisement vers ..... (2) — gr. '

Classification : Triangulation, ~~Polygonation~~ (1)

Indice de précision : N = ..10.... μx = ..7,6... cm μy = ..7,5... cm

REPÉRAGE CADASTRAL

1. Définition — Axe du tuyau en fer, ϕ 32mm, centré dans la face supérieure, marquée M, de la borne en béton de 15cm x 15cm x 60cm dépassant le sol de 15cm et enrobée dans une semelle de béton

2. Croquis : 1 à 200

(1) Biffer la mention inutile. (2) Indiquer le point de référence. (3) Projection. (4) Origine du nivellement.

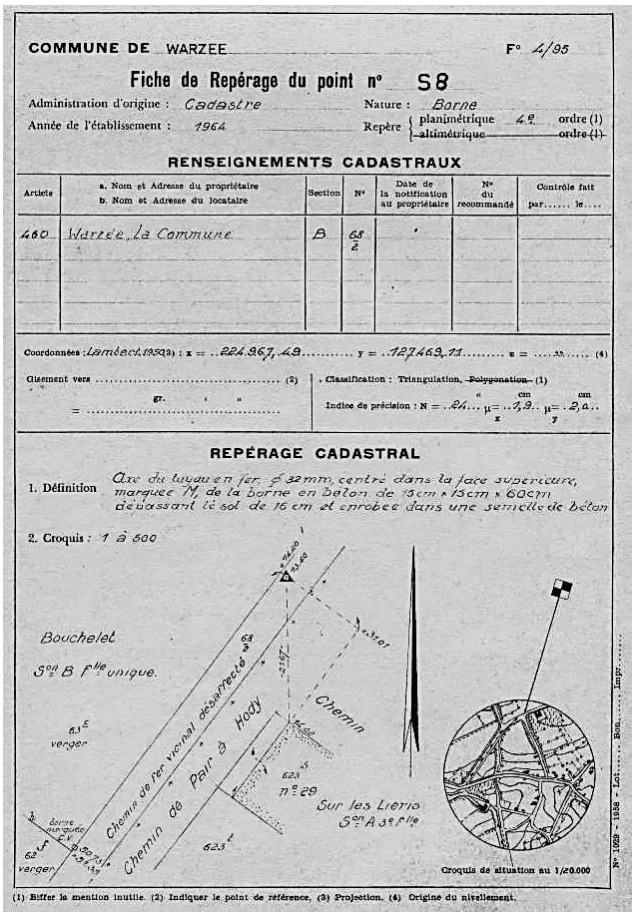

COMMUNE DE WARZEE F° 4/95

Fiche de Repérage du point n° S8

Administration d'origine : Cadastre — Nature : Borne

Année de l'établissement : 1964 — Repère { planimétrique 4e ordre (1) / ~~altimétrique ordre (1)~~

RENSEIGNEMENTS CADASTRAUX

Article	a. Nom et Adresse du propriétaire b. Nom et Adresse du locataire	Section	N°	Date de la notification au propriétaire	N° du recommandé	Contrôle fait par..... le....
460	Warzée, La Commune.	B	68/2			

Coordonnées : Lambert 1950 (3) : x = 224.967,49 y = 127.469,11 z = ...?? (4)

Gisement vers ..... (2) = ... gr. ' "

Classification : Triangulation, ~~Polygonation~~ (1)

Indice de précision : N = 24 μx = 7,9 cm μy = 2,0 cm

REPÉRAGE CADASTRAL

1. Définition : Axe du tuyau en fer ϕ 32mm, centré dans la face supérieure, marquée M, de la borne en béton de 13cm x 13cm x 60cm dépassant le sol de 16 cm et enrobée dans une semelle de béton

2. Croquis : 1 à 500

(1) Biffer la mention inutile. (2) Indiquer le point de référence. (3) Projection. (4) Origine du nivellement.

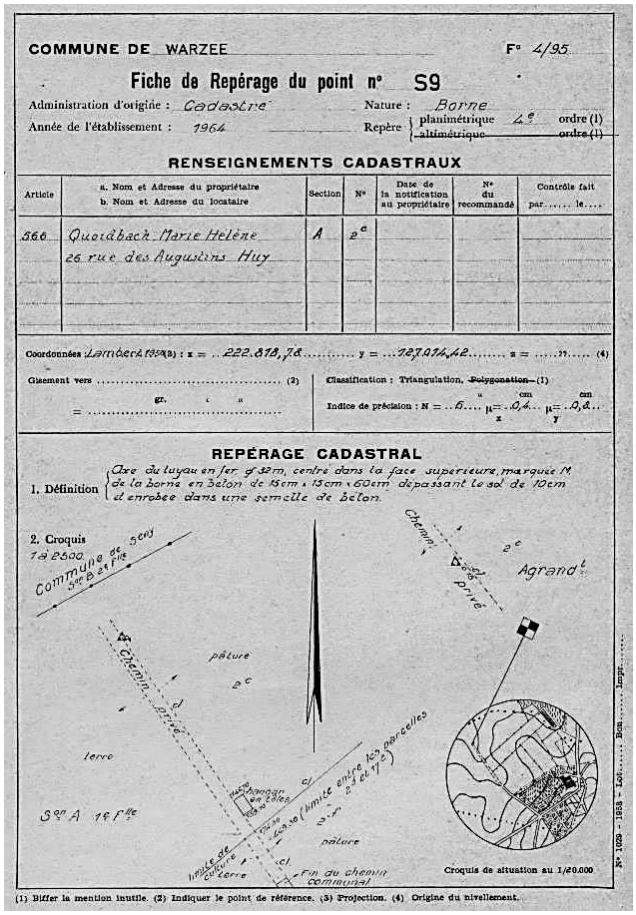

COMMUNE DE WARZEE F° 4/95

Fiche de Repérage du point n° S9

Administration d'origine : Cadastre — Nature : Borne

Année de l'établissement : 1964 — Repère { planimétrique 4e ordre (1) / ~~altimétrique ordre (1)~~

RENSEIGNEMENTS CADASTRAUX

Article	a. Nom et Adresse du propriétaire b. Nom et Adresse du locataire	Section	N°	Date de la notification au propriétaire	N° du recommandé	Contrôle fait par..... le....
366	Quoidback Marie Hélène 26 rue des Augustins Huy	A	2c			

Coordonnées : Lambert 1950 (3) : x = 222.818,78 y = 127.014,42 z = ...?? (4)

Gisement vers ..... (2) = ... gr. ' "

Classification : Triangulation, ~~Polygonation~~ (1)

Indice de précision : N = 6 μx = 0,4 cm μy = 0,8 cm

REPÉRAGE CADASTRAL

1. Définition : Axe du tuyau en fer ϕ 32mm, centré dans la face supérieure, marquée M de la borne en béton de 13cm x 13cm x 60cm dépassant le sol de 10cm et enrobée dans une semelle de béton.

2. Croquis 1 à 2500

(1) Biffer la mention inutile. (2) Indiquer le point de référence. (3) Projection. (4) Origine du nivellement.

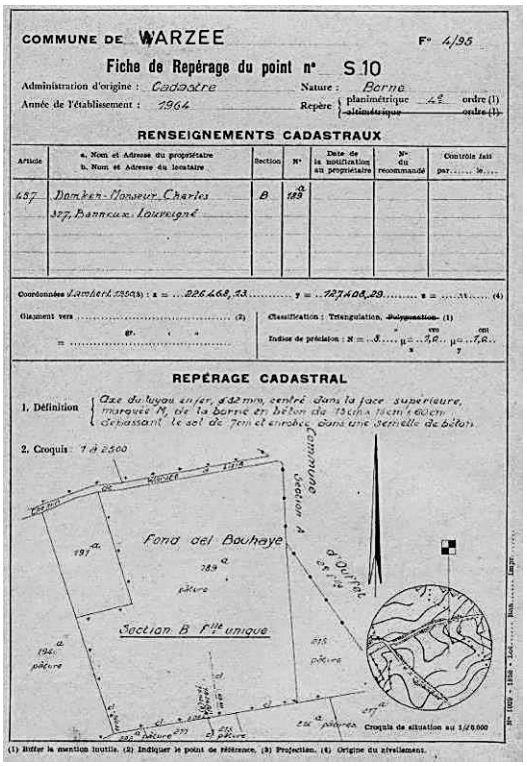

COMMUNE DE WARZEE F° 4/95

Fiche de Repérage du point n° S 10

Administration d'origine : Cadastre Nature : Borne

Année de l'établissement : 1964 Repère { planimétrique 42 ordre (1) / ~~altimétrique ordre (1)~~

RENSEIGNEMENTS CADASTRAUX

Article	a. Nom et Adresse du propriétaire b. Nom et Adresse du locataire	Section	N°	Date de la notification au propriétaire	N° du recommandé	Contrôle fait par..... le....
457	Damken-Monsieur Charles 327, Banneux. Louveigné	B	189 a			

Coordonnées Lambert 1950(3) : x = ...226.468,53..... y = ..127408,29..... z = ...(4)

Glissement vers .....(2)

Classification : Triangulation, ~~Polygonation~~ (1)

Indice de précision : N = ..3..... μ = ..7,2... μ = ..7,2..

REPÉRAGE CADASTRAL

1. Définition { Axe du tuyau en fer, ø 32 mm, centré dans la face supérieure, marquée M, de la borne en béton de 15cm x 15cm x 60cm dépassant le sol de 7cm et enrobée dans une semelle de béton.

2. Croquis : 1 à 2500

Commune

Section A

Fond del Bouhaye

Section B 1re unique

Croquis de situation au 1/10.000

(1) Biffer la mention inutile. (2) Indiquer le point de référence. (3) Projection. (4) Origine du nivellement.

Nouvelles fiches source IGN

Que reprend une **fiche altimétrique**?
- la commune dans laquelle le point se trouve
- le matricule du point
- la nature du point (pierre, fonte..)
- la demi-planchette
- la date de révision
- les coordonnées en X,Y Lambert du point, obtenues par numérisation sur une carte à 1:25.000
- l'altitude du point arrondie au millimètre et la date du calcul
- la description du point
- l'emplacement de ce point sur le top50r
- deux photos localisant le point

Informations relatives aux points planimétriques

Fiches altimétriques :

RS26

Commune OUFFET	Matricule RS26
Nature du point Repère en fonte (DNG = Deuxième Nivellement Général)	Altitude H = 298.436 m. (27 Mars 1995)
Demi-planchette 48/8N	Lambert2008: x = 724266 m., y = 627167 m. Lambert72: x = 224262 m., y = 127157 m. *Coordonnées digitalisées à l échelle du 1 :25000, précision +-25 m*
Date de révision 13 Sep 2002	
Description Route Tinlot – Ouffet (N66). – Côté S.W. – Km 16.130 Maison (No 2, rue Gros Thiers). Façade. A 189 cm de l'arête droite. A 46 cm du sol.	Remarques

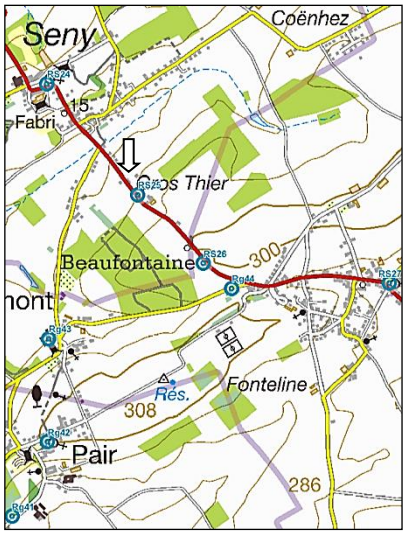

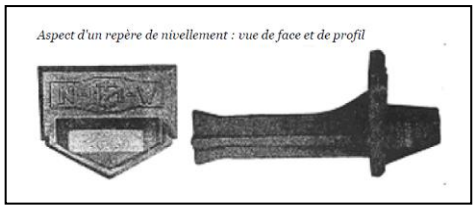

RS27

Commune	Matricule
OUFFET	RS27
Nature du point	**Altitude**
Repère en fonte (DNG)	H = 277.292 m. (27 Mars 1995)
Demi-planchette	**Lambert2008** / **Lambert72**
48/8N	x = 725262 m. y = 627061 m. / x = 225258 m. y = 127051 m.
Date de révision	*Coordonnées digitalisées à l échelle du 1 :25000, précision +-25 m*
13 Sep 2002	
Description	**Remarques**
Route Tinlot – Ouffet (N66). – Côté S.W. – Km 17.150 Maison (No 22, Grand Route). Mur S.E. A 27 cm de l'arête droite. A 29 cm au-dessus du mur de soutènement.	-

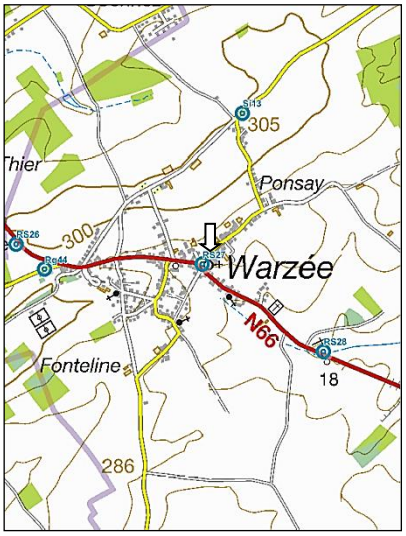

RS28

Commune	Matricule
OUFFET	RS28
Nature du point	**Altitude**
Rivet en cuivre (DNG)	H = 256.653 m. (27 Mars 1995)
Demi-planchette	**Lambert2008** / **Lambert72**
48/8N	x = 725910 m. y = 626595 m. / x = 225906 m. y = 126585 m.
Date de révision	*Coordonnées digitalisées à l échelle du 1 :25000, précision +-25 m*
13 Sep 2002	
Description	**Remarques**
Route Tinlot – Ouffet (N66). – Km 17.968 Dalot. –Mur frontal N.E. Face supérieure. A 19 cm de l'arête S.W. et 10 cm de l'arête S.E.	-

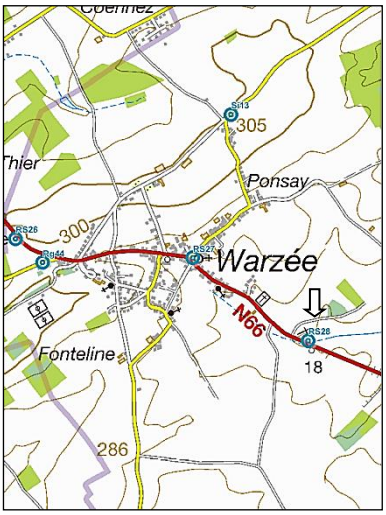

RG43

Commune	Matricule
OUFFET	Rg43
Nature du point	**Altitude**
Repère en fonte (DNG)	H = 279.731 m. (14 Déc 1995)
Demi-planchette	**Lambert2008** / **Lambert72**
48/8N	x = 723439 m. y = 626764 m. / x = 223435 m. y = 126755 m.
Date de révision	*Coordonnées digitalisées à l échelle du 1 :25000, précision +-25 m*
20 Mai 2003	
Description	**Remarques**
Route Pair - Seny. – Côté W. Château de Béemont. – Ferme (No.7). Cour. –Façade S.E. A 87 cm de l'arête gauche. A 27 cm du sol.	-

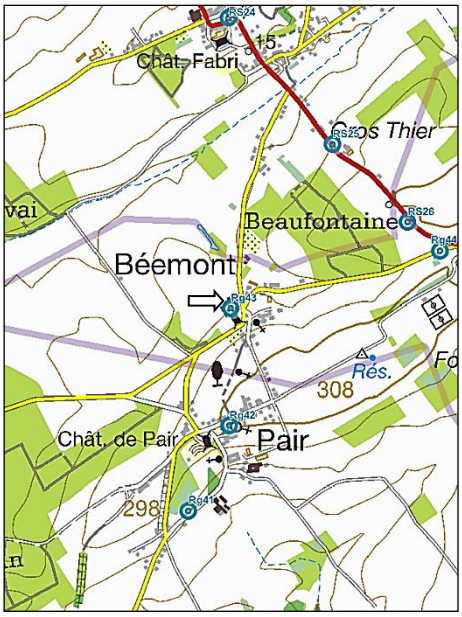

RG44

Commune OUFFET	Matricule Rg44
Nature du point Repère en fonte (DNG)	Altitude H = 293.23 m. (14 Déc 1995)
Demi-planchette 48/8N	Lambert2008: x = 724418 m. y = 627033 m. Lambert72: x = 224414 m. y = 127023 m.
Date de révision 20 Mai 2003	*Coordonnées digitalisées à l échelle du 1 :25000, précision +-25 m*
Description Route Béemont - Warzée. – Côté S. Maison (No 6, rue Préalle). Façade. A 74 cm de l'arête gauche. A 21 cm du sol	Remarques -

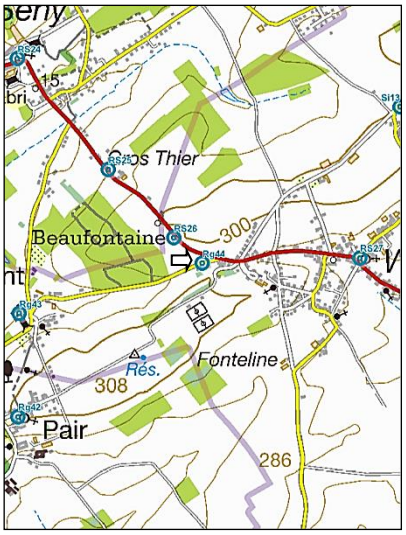

Si13

Commune OUFFET	Matricule Si13
Nature du point Repère en fonte (DNG)	Altitude H = 299.299 m. (2 Déc 1997)
Demi-planchette 48/8N	Lambert2008: x = 725477 m. y = 627865 m. Lambert72: x = 225473 m. y = 127855 m.
Date de révision 8 Mars 2004	*Coordonnées digitalisées à l échelle du 1 :25000, précision +-25m*
Description Route Ellemelle - Warzée. – Côté S.E. Maison isolée (No 9, rue au Chêne). Façade. A 101 cm à gauche de l'entrée. A 30 cm du sol.	Remarques -

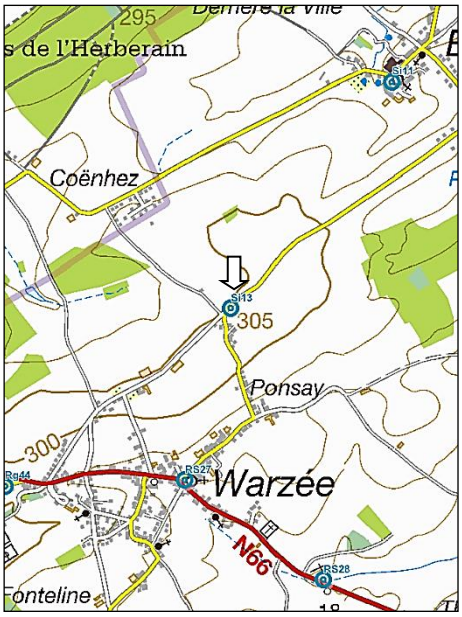

Informations concernant le point reprises dans sa fiche planimetrique :
- son matricule
- la commune où il se trouve
- l'ancienne commune où il se trouve
- le toponyme de l'endroit où il se trouve
- la demi-planchette

- sa nature (clocher, chateau d'eau...)
- son propriétaire
- l'accès au point

- ses coordonées Lambert 72 (X,Y) et H
- ses coordonnées ETRS 89
- la date d'identification et de revisite
- son type (orientable, stationnable..)
- ses orientations
- les définitions planimétrique et altimétrique

- sa localisation sur le top50r
- sa localisation sur le schéma
- sa localisation sur diverses photos.

Fiche planimétrique :

FICHE PLANIMÉTRIQUE **48H01C1**
OUFFET
Ancienne commune de : **WARZEE**
Toponyme :
Demi-planchette : **48/8N**

Point : Borne
Propriétaire : Inconnu

Point : Borne
Propriétaire : Inconnu
Accès : Accès libre

Lambert2008		ETRS89 (European Terrestrial Reference System 1989)
x = 724046.78 m **y = 626556.61 m** **H = 306.19 m**		**φ = 50° 26´ 42.3328 » N** **λ = 5° 24´ 40.4266 » E** **h = 350.44 m**
Lambert72		Type
x = 224042.50 m y = 126547.03 m		Point au sol Stationnable Déterminé par GPS
Dates		Orientations
Identification : 1 Jan 1982 Revisite : 26 Sep 1994		48D02 48C58

Définition planimétrie
Borne en béton à.collier/d 15x15 « M » – centre trou à environ 700 m au NE de l'église de Pair
Accotement SE de la route Pair/Warzée à proximité d'un réservoir d'eau

Définition altimétrie
Sommet Borne (au ras du sol)

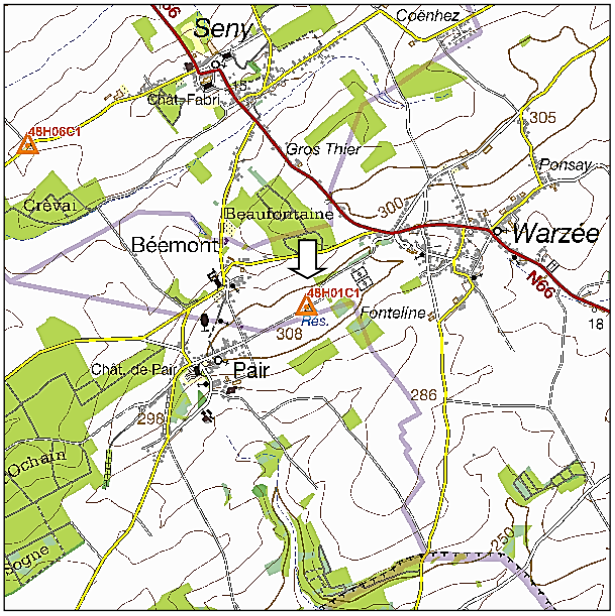

Carte générale :

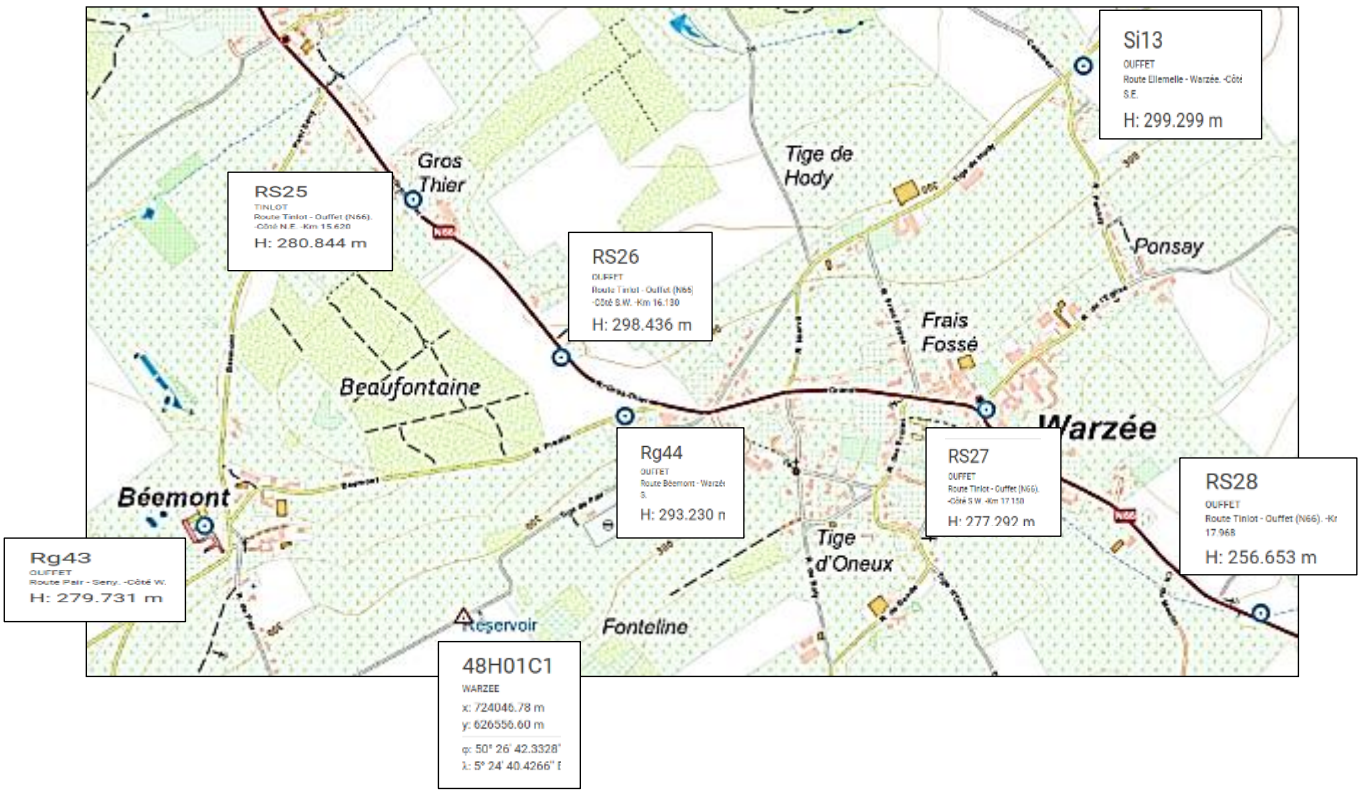

13.7 Plan des rues

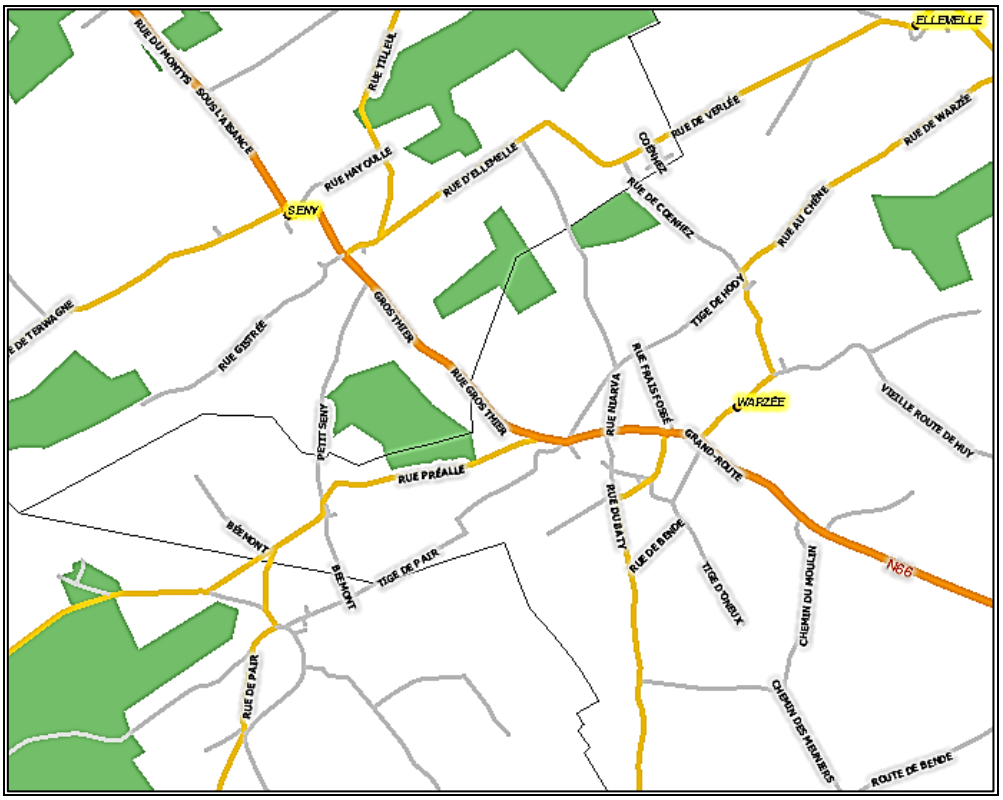

13.8 Plan de secteur

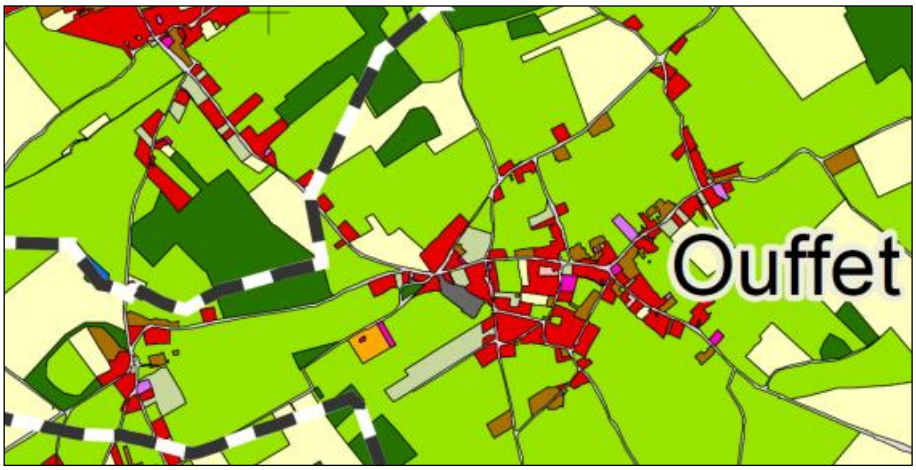

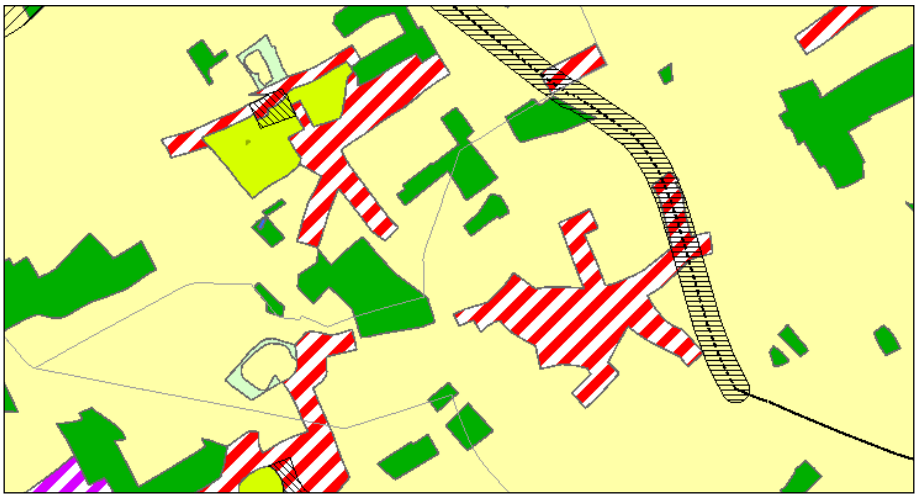

Agricole
Habitat à caractère rural
P Parc
Forestière
Canalisation existante

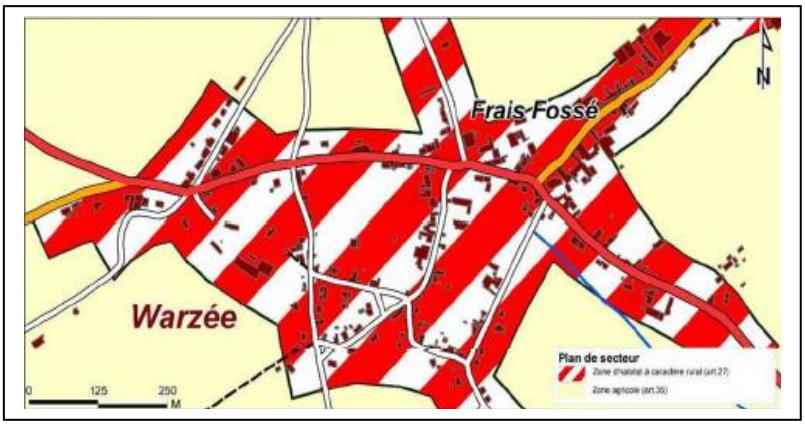

14. Cartes anciennes

Source principale : http://www.chokier.com/FILES/CARTOGRAPHIE

14.1 Carte d'Ortelius de 1584

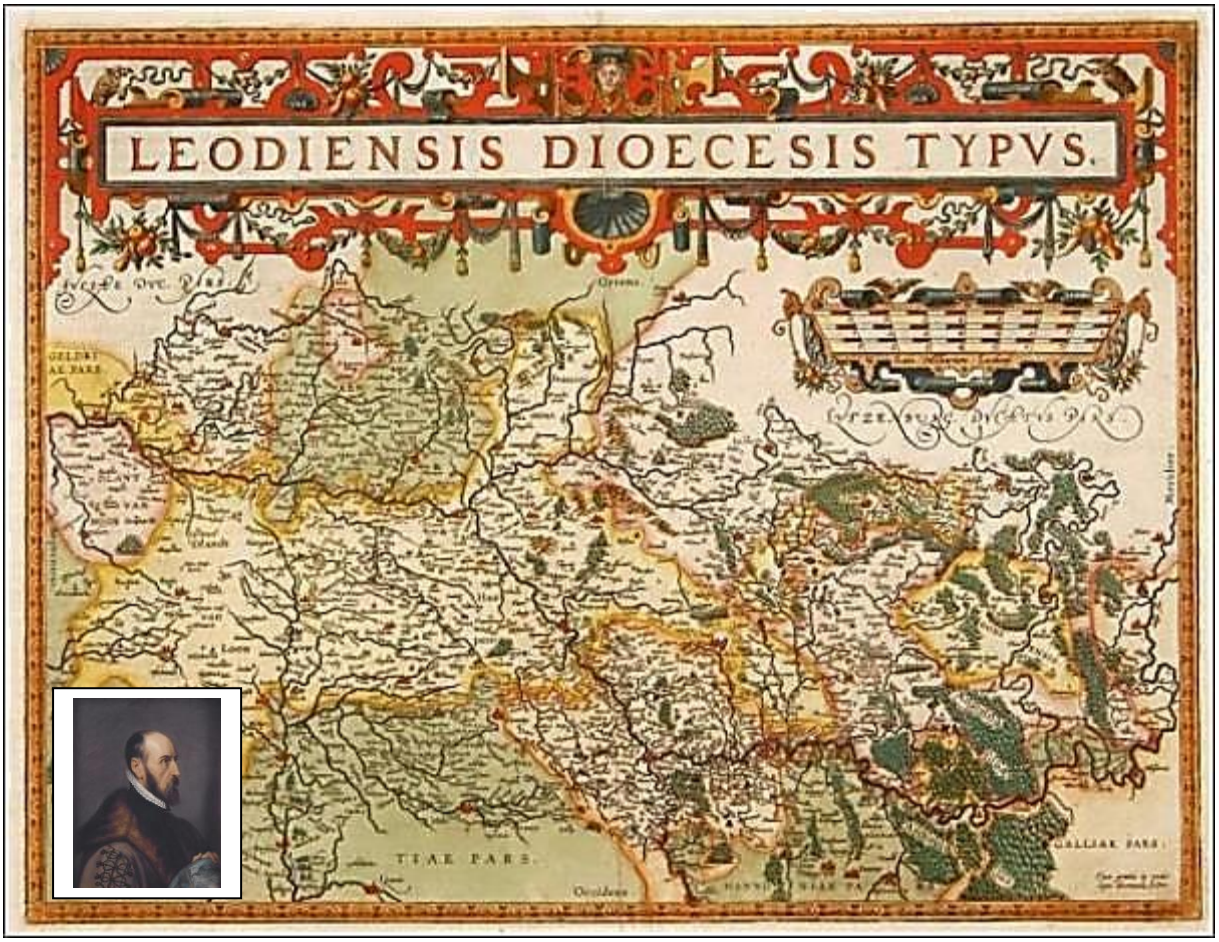

Extrait :

Abraham Ortelius (**Né** le 14 Avril 1527 ; **Décédé** le 28 Juin, 1598) était un cartographe et géographe flamand, généralement reconnu comme le créateur du premier atlas moderne, le Theatrum Orbis Terrarum (Théâtre du Monde).

Warfey = Warsey = Warzée

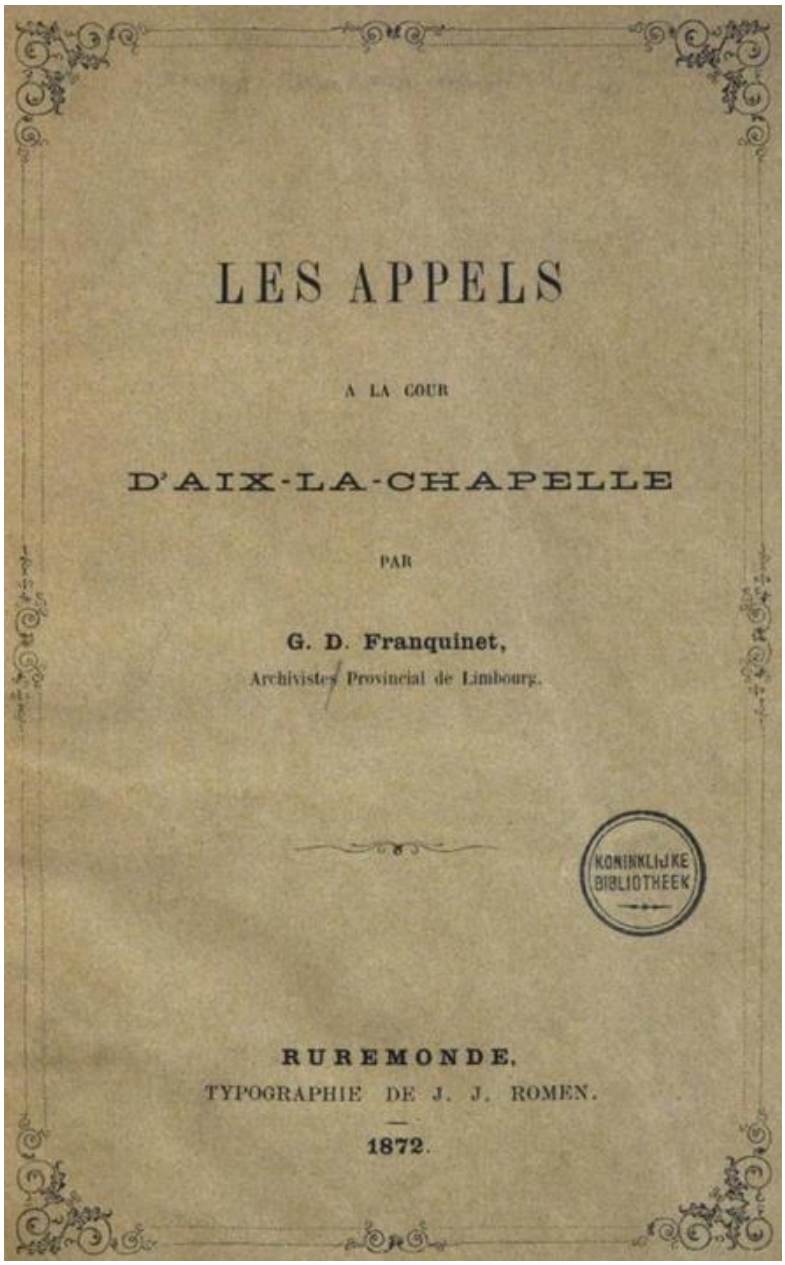

LES APPELS

A LA COUR

D'AIX-LA-CHAPELLE

PAR

G. D. Franquinet,

Archivistes Provincial de Limbourg.

KONINKLIJKE BIBLIOTHEEK

RUREMONDE,

TYPOGRAPHIE DE J. J. ROMEN.

1872.

6. Beywort. — Appels entre 1503 et 1517. — Sur les cartes de Blaeu, de de Wit, de Visscher, de Gussenfeld, etc. on trouve un village *Beywort*, *Beywoort*, correspondant pour la situation au hameau actuel de *Bémont*, commune de Warzée (prov. de Liége). Comme il se peut que Beywort soit la germanisation du nom de Beaufort que les wallons prononcent eux-mêmes *Befort*, *Beifort*, le changement du suffixe est très-admissible, un fort étant toujours bâti sur un mont, une hauteur. Du reste Visscher déjà met sur sa carte du Luxembourg *Bemont* au même endroit où sur ses cartes de Belgium regium et de Leodium il place *Beywoort*.

14.2 Carte de Mercator de 1600

Extrait :

Gerard Kremer, connu dans la République des Lettres sous son nom latinisé de Gerardus Mercator, et dans les livres français sous celui de Gérard Mercator, né le 5 mars 1512 à Rupelmonde et mort le 2 décembre 1594 à Duisbourg, est un mathématicien et géographe des Pays-Bas espagnols (actuelle Belgique), inventeur de la projection qui porte son nom.

14.3 Carte de Vrients Jan Baptista de1608

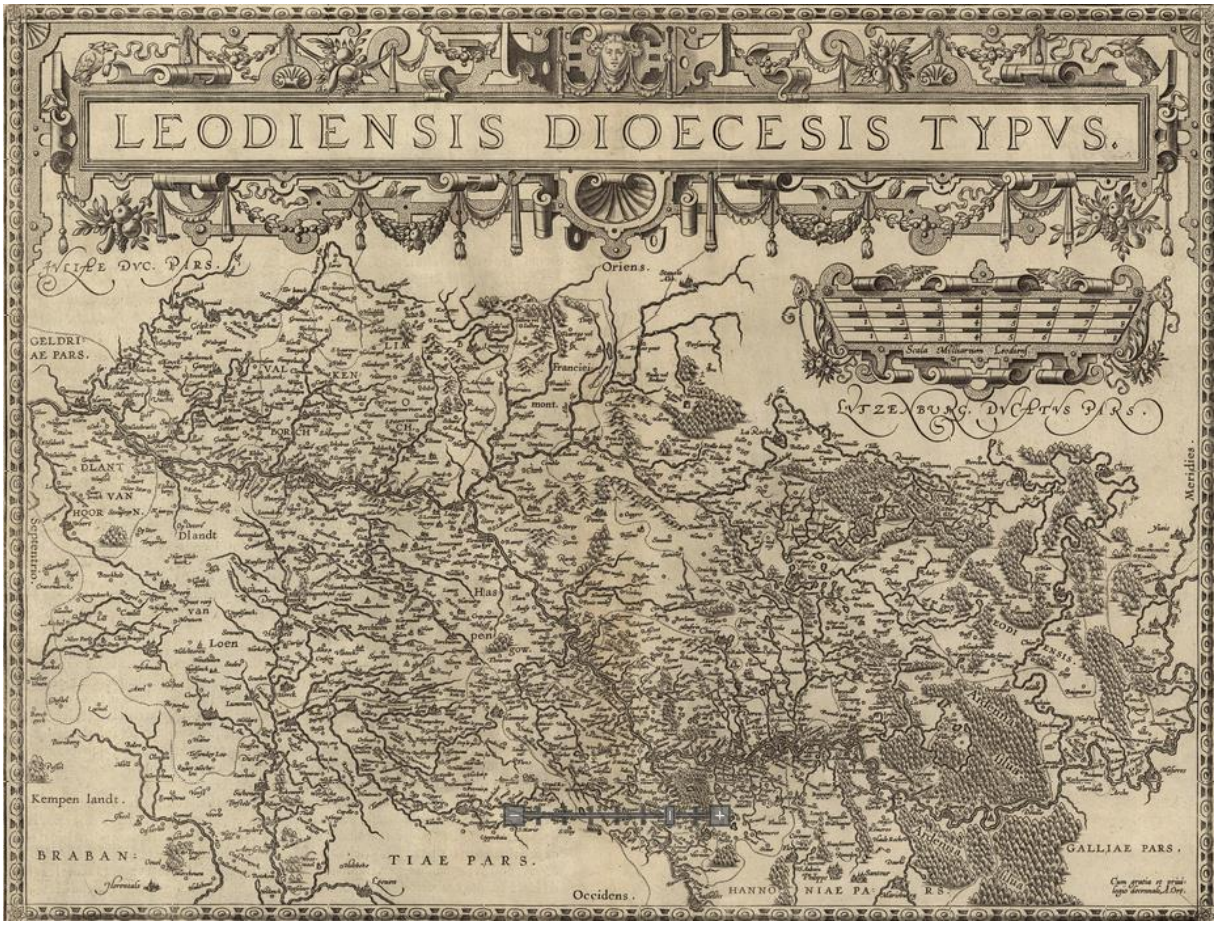

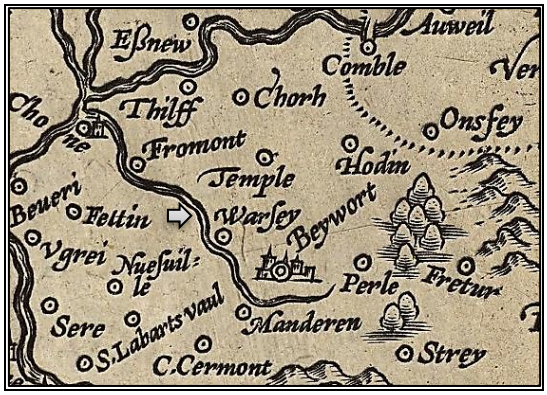

14.4 Carte de Guiljelmum de 1630

Extrait :

14.5 Belgium, Liege, Limburg; Petrus Kaerius / J. Cloppenburg - leodiensis Diocesis Typus – 1630

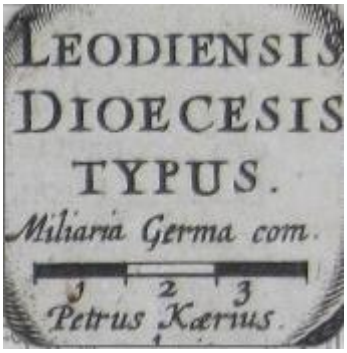

14.6 Carte de Mercator, Gerard. Petrus Kaerius/ Pieter Van der Keere. "Leodiensis Dioecesis Typus. " Amsterdam, Johannis Cloppenburgji. 1632

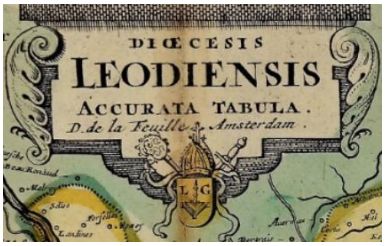

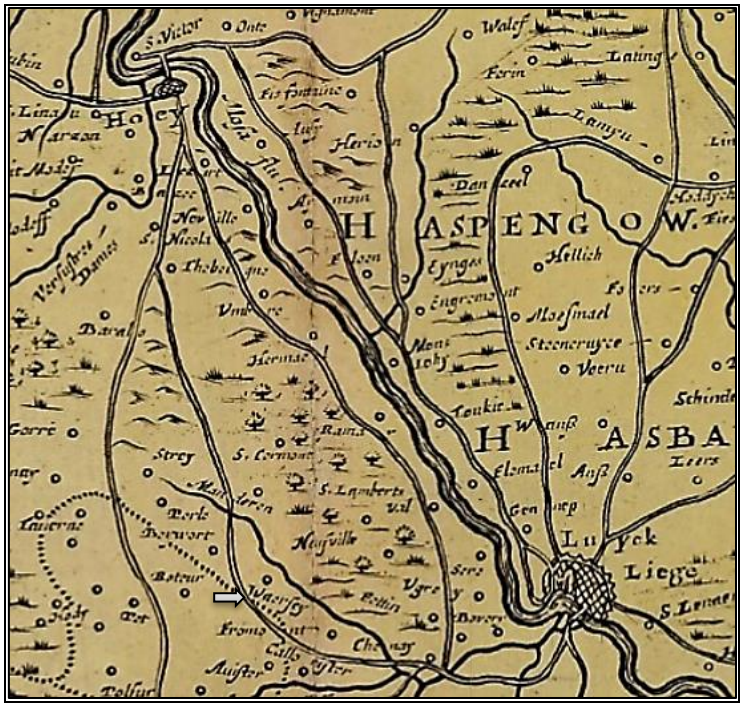

14.7 Carte de Blaeu de 1645 - Leodiensis Diocesis

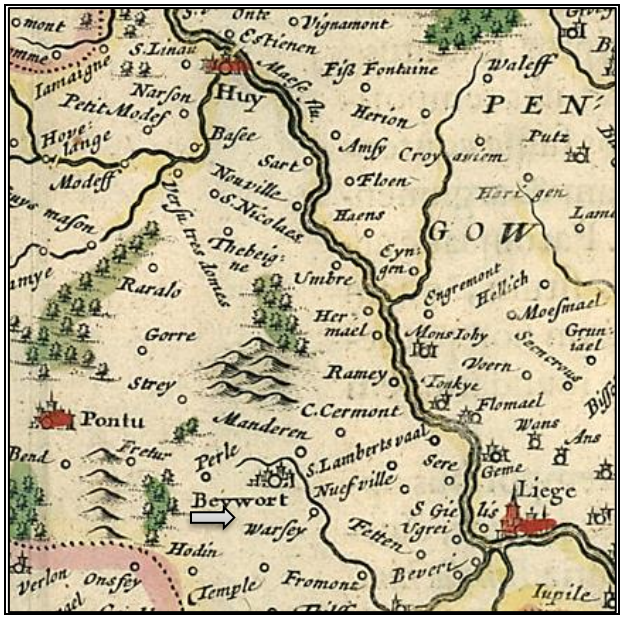

14.8 Carte de Juan Blaeu de 1659

14.9 Carte d'Hondius de 1660

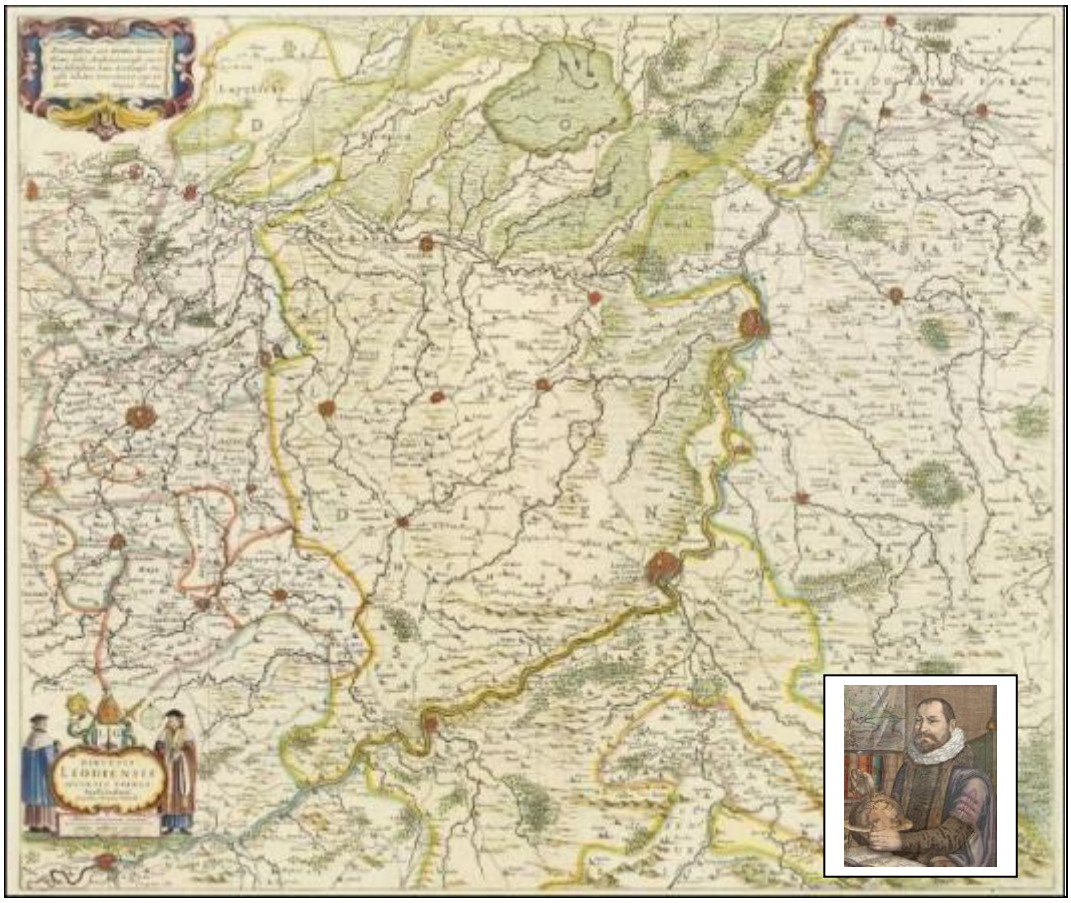

Extrait :

Jodocus Hondius (14 octobre 1563—12 février 1612), aussi appelé Josse de Hond ou parfois Jodocus Hondius l'Ancien pour le distinguer de son fils, est un artiste flamand, graveur et cartographe. Il est connu pour ses cartes du Nouveau monde, et de l'Europe et pour avoir rétabli l'intérêt des travaux de Gerardus Mercator, ainsi que pour ses portraits de Francis Drake. Il a contribué à l'établissement d'Amsterdam comme centre de la cartographie en Europe au XVIIe siècle.

14.10 Carte d'Allardt de 1665

Extrait :

Carel Allard naît à Amsterdam en 1648. Il est le fils du graveur et éditeur Huych Allard. Il mourra en 1706.
C.Allard a édité de nombreux atlas et cartes.
La carte des Dix-Sept Provinces de C. Allard donne un bel aperçu des Pays-Bas septentrionaux et méridionaux de la fin du 17e siècle.

14.11 Carte de Blaeu en 1667

Extrait :

Johannes Blaeu est né à Alkmaar (Pays-Bas) en 1598.
Il était le fils d'un fabricant de globes et d'instruments scientifiques amstellodamois. Il succède à son père défunt, en qualité de cartographe auprès de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales.
En 1638, il entreprend l'édition du « Theatrum Orbis Terrarum », un atlas du monde en deux volumes portés à six en 1655.
Des trois familles qui faisaient, à cette époque, la réputation d'Amsterdam dans la fabrication et le commerce des cartes, globes et instruments de navigation, la plus célèbre était celle des Blaeu.
En 1662, Johannes Blaeu organise une grande vente de ses anciens stocks avant le lancement de l' « Atlas maior » en onze volumes et un atlas maritime.
L'incendie de son imprimerie de la Gravenstraat et la perte de son poste au Conseil municipal l'ont affecté au point qu'il mourut en 1673.

14.12 Carte de Sanson de 1674

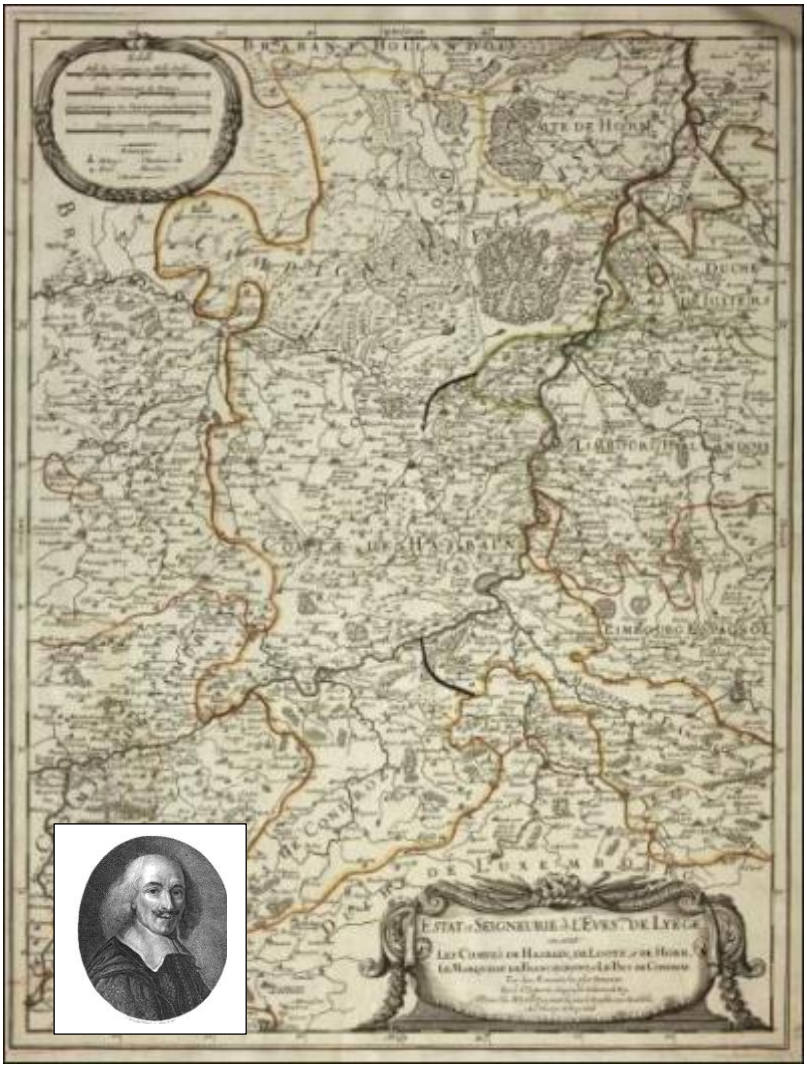

Extrait :

Nicolas Sanson (né le 20 décembre 1600 à Abbeville et décédé le 7 juillet 1667 à Paris) parfois dit *Nicolas Sanson d'Abbeville* ou *Sanson d'Abbeville*, cartographe célèbre du XVIIe siècle.
Actif dès 1627, Sanson publia sa première carte importante, *les Postes de France*, en 1632, chez l'éditeur Melchior Tavernier. Après avoir publié seul quelques atlas généraux, il s'associa avec l'éditeur d'estampes Pierre Mariette

14.13 Carte de Visscher de 1681

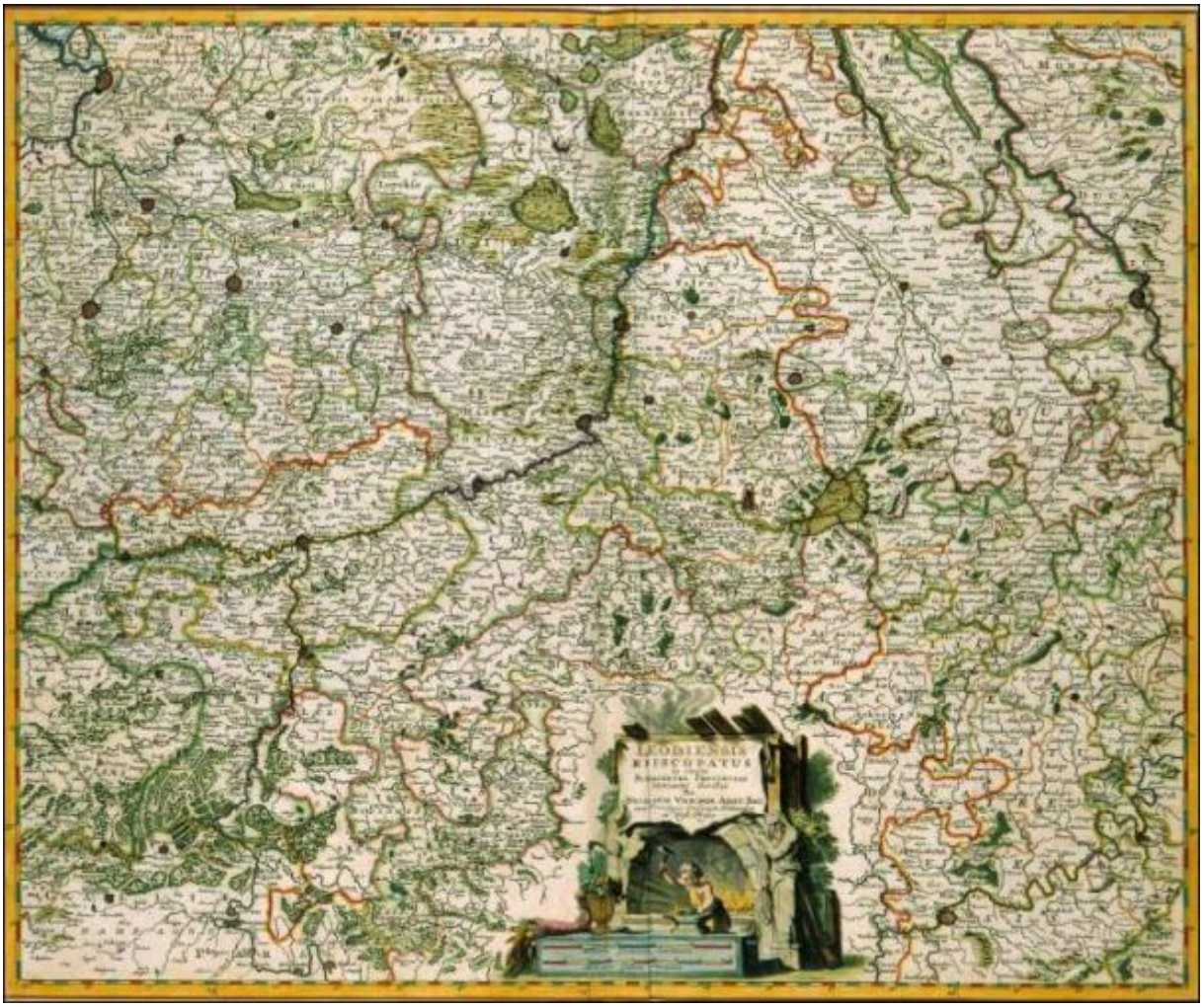

Extrait :

Nicolas Visscher (1618-1679) est un cartographe et graveur néerlandais du XVIIe siècle. Il est le fils de Claes Jansz Visscher et le père de **Nicolas Visscher II**, eux-mêmes cartographes et graveurs.

14.14 Carte de Visscher de 1684

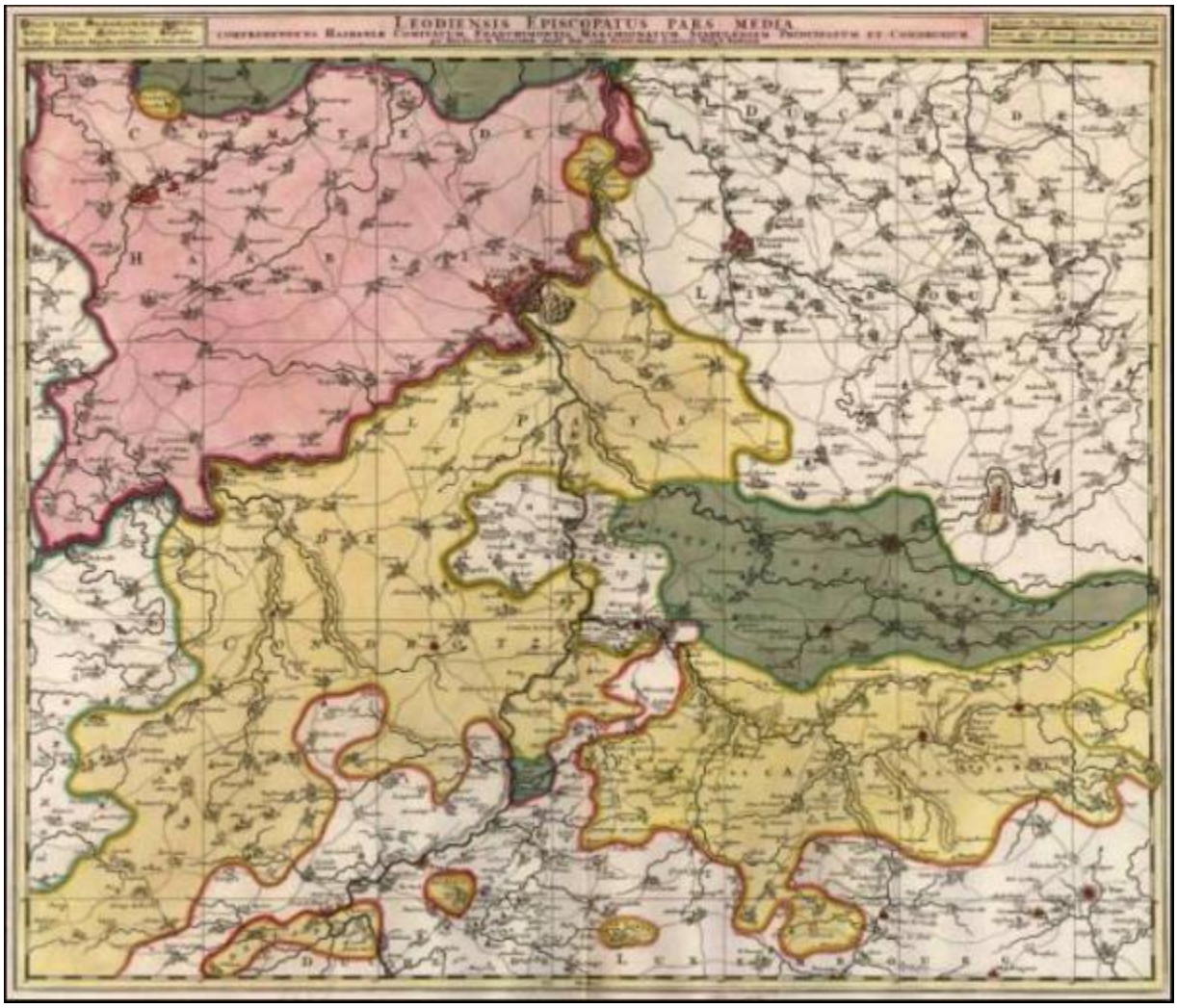

Extrait :

Nicolaes Visscher II (1649, Amsterdam - 1702, Amsterdam) était un graveur, cartographe et éditeur néerlandais. Il était le fils de Nicolaes Visscher I et le petit-fils de Claes Janszoon Visscher . Après sa mort, sa femme, Elisabeth, a continué la tradition familiale de la cartographie et de l'édition. Les travaux, plaques gravées, ont ensuite été vendus à Peter Schenk , qui les a également réimprimés.

14.15 Carte de Coronelli de 1690

Extrait :

Vincenzo Maria Coronelli (né le 16 août 1650 à Venise - mort le 9 décembre 1718, dans la même ville) était un moine franciscain et docteur en théologie italien cartographe, cosmographe, fabricant de globes et encyclopédiste.

14.16 Carte de Naudin de 1701

Extrait :

Carte réalisée par l'ingénieur militaire Sr Naudin destinée au futur Maréchal de Noailles. Version luxueuse reliée en veau bordeaux aux armes de Noailles probablement réalisée avant 1693.

La région représentée par l'ensemble de la carte consiste dans la partie fertile et commode de la Belgique, celles ou les puissances européennes réglèrent fréquemment leurs différends aux XVIIe et XVIIIe siècles: La Flandre occidentale par où débutait souvent l'invasion française; le Hainaut et les territoires intégré depuis peu à la France.

14.17 Carte de Jacques François Bénard, 1708/1710 :

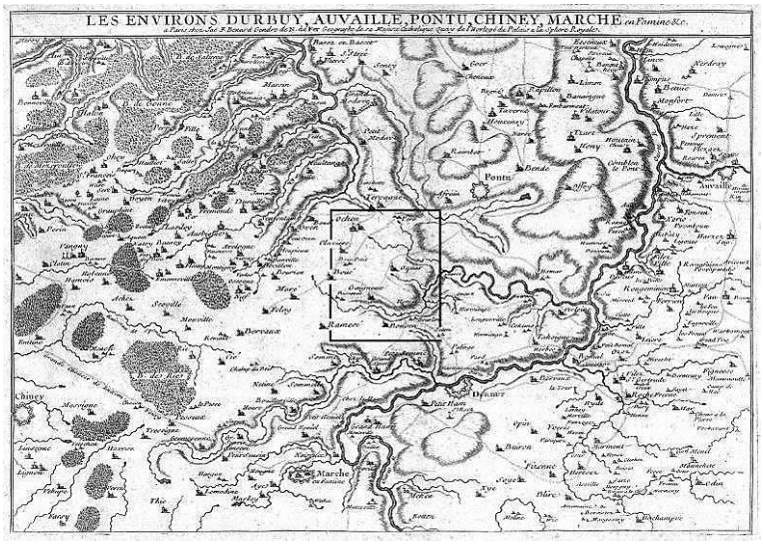

Narsé = Warzée ?

Nicolas de Fer commence son apprentissage à l'âge de 12 ans chez un graveur. En 1687, il reprend le commerce de cartes géographiques, continué par sa mère après la mort de son père, Antoine de Fer, marchand d'estampes et de cartes, décédé en 1673. Nicolas de Fer publie de nombreux atlas et se spécialise dans la publication de documents illustrant l'actualité : cartes frontières, cartes des nouvelles conquêtes de Louis XIV, villes fortifiées par Vauban, voyages et découvertes de nouveaux territoires. Il édite un catalogue qui présente ses principales publications, afin de favoriser les commandes. La boutique de Nicolas de Fer a pour enseigne la Sphère Royale, symbole qu'il affiche sur un grand nombre de ses réalisations. Nicolas a eu trois filles. À sa mort, ses gendres, Guillaume Danet et **Jacques-François Besnard**, graveurs également, continueront chacun pour leur compte l'activité de Nicolas de Fer. Les cuivres sont alors répartis entre les deux gendres

14.18 Carte de Sanson de 1710

Extrait :

14.19 Carte de Pieter van der Aa, géographe et libraire-éditeur établi à Leyde, né en 1659 et mort en 1733. "Eveché de Lyege" 1713

14.20 Carte de Covens et Mortier de 1720

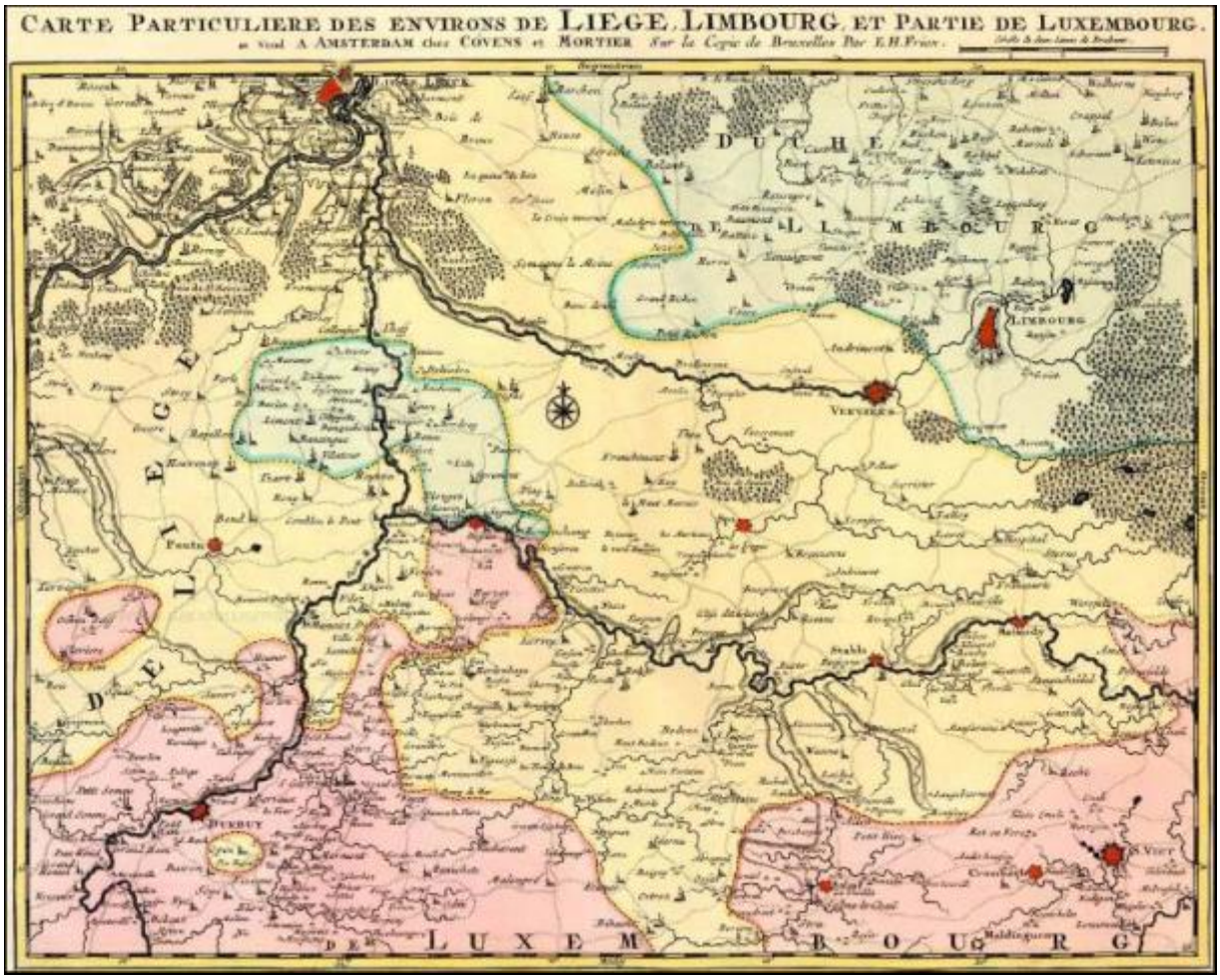

Extrait :

Covens & Mortier (1721-1866) était une maison d'édition de cartographies du XVIIIe siècle. L'entreprise fut créée par Johannes Covens I (1697-1774) et Cornelis Mortier (1699-1783) et était située au Vijgendam à Amsterdam.

14.21 Carte Particulière des environs de Liège de Covens et Mortier 1720-1741, Limbourg et Partie de Luxembourg

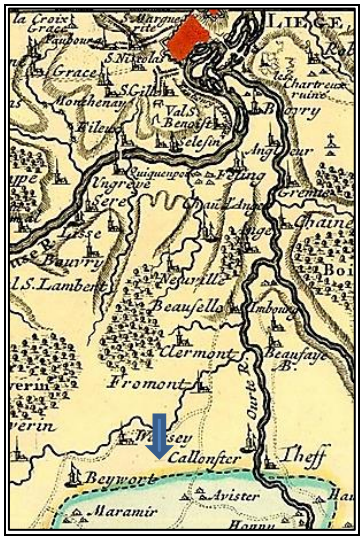

14.22 Carte de Leclerc de 1720

Extrait :

Nicolas Le Clerc, né à Huy en 1655 et mort à Liège en 1740.
Nicolas Le Clerc est jésuite (la principauté de Liège n'avait pas d'ingénieurs militaires), tout comme Christopher Maire, qui effectue les mesures et le travail de terrain pour la réalisation de cette carte.
Nous savons de C. Maire (°Durham, 1696, + Gent, 1767) qu'il était un mathématicien anglais, professeur de théologie et de philosophie à Liège puis recteur au collège anglais de Rome.

14.23 Carte de Nolin de 1742

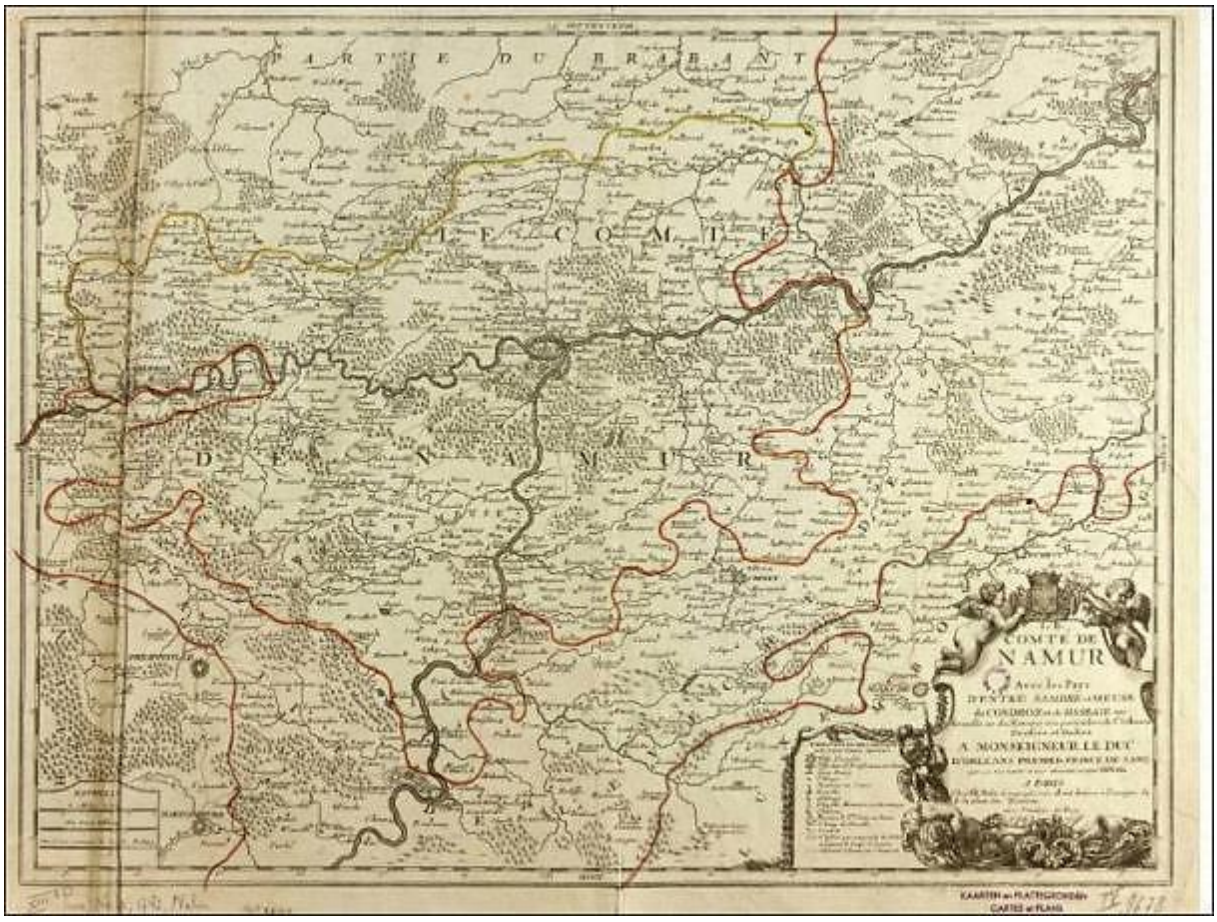

Extrait :

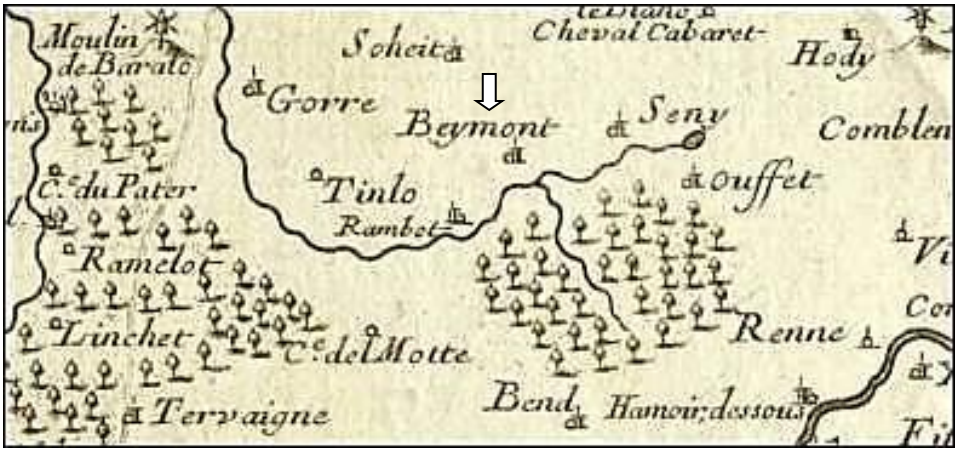

14.24 Carte de Fricx de 1746

Extrait :

Eugène-Henri Fricx est le fondateur d'une importante dynastie d'imprimeurs du 18ème siècle à Bruxelles. Il est né en 1644 au centre de Bruxelles (dans le quartier Saint-Géry). Son père, Henri Fricx, était un marchand, pas un imprimeur ni un libraire, mais il entra dans une famille d'imprimeurs en épousant Barbe Mommaert, la sœur de Jan II Mommaert, un imprimeur qui était même « *Imprimeur du roi* ».

14.25 Carte générale de la Seigneurie de Liège et du Duché de Limbourg de Robert de Vaugondy de 1748

Extraits

Gilles Robert de Vaugondy, dit Robert de Vaugondy, né en 1688 et mort en 1766, est un géographe et cartographe français.

14.26 Carte de Robert de Vaugony de 1754

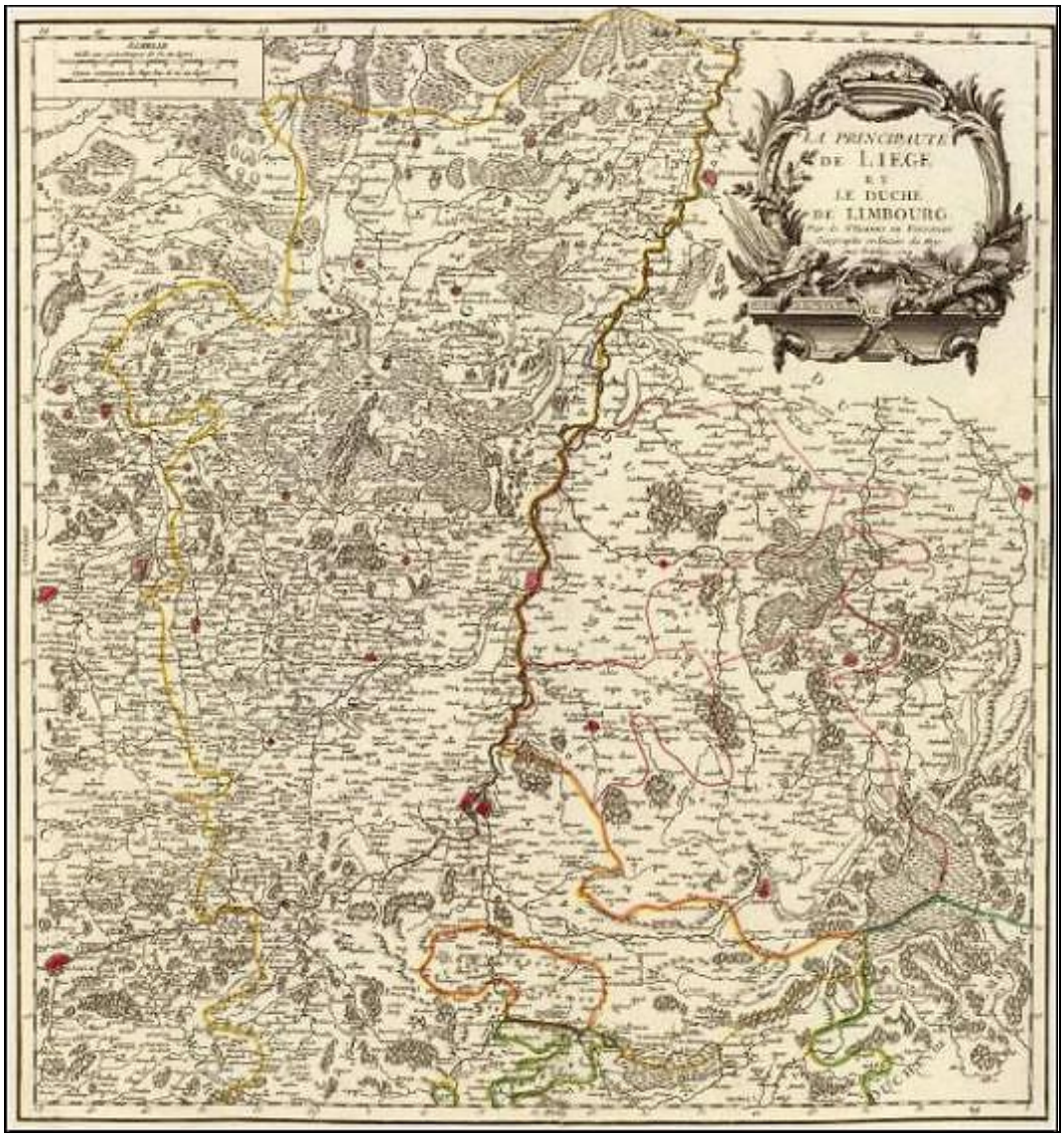

Extrait :

ROBERT DE VAUGONDY GILLES (1688-1766) Issu d'une famille de cartographes, descendant du célèbre Nicolas Sanson et géographe ordinaire du roi, Gilles Robert de Vaugondy se fait connaître par ses cartes des provinces françaises.

14.27 Carte de Ferraris de 1777

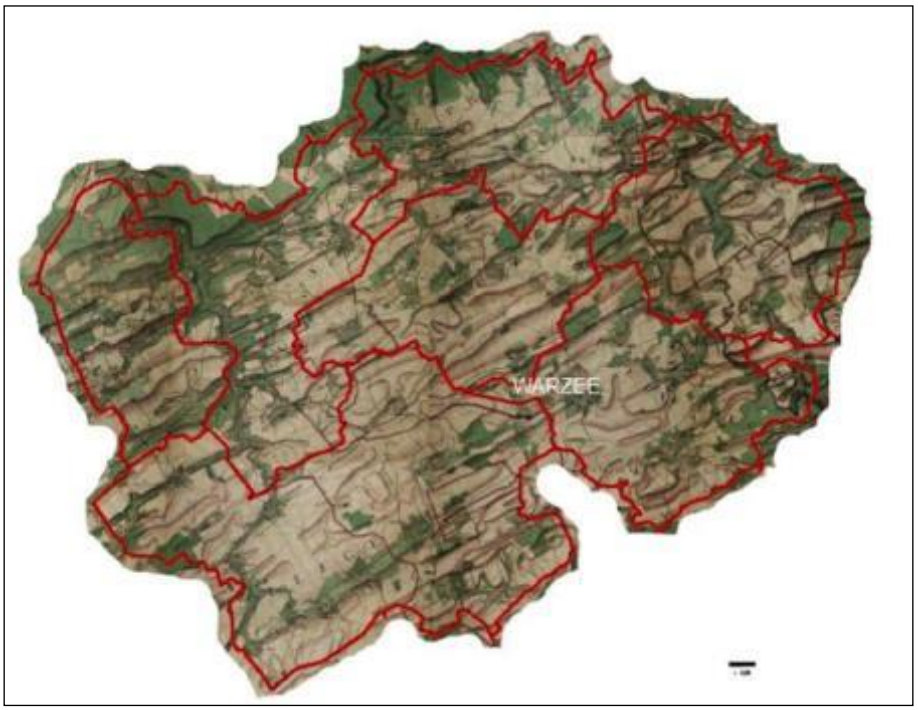

Joseph-Jean-François, comte de Ferraris (1726-1814), est directeur de l'artillerie des Pays-Bas autrichiens pendant que Charles de Lorraine en est le gouverneur-général.
Avant d'entamer la première cartographie à grande échelle des Pays-Bas autrichiens (Carte de cabinet) sur ordre de l'Impératrice Marie-Thérèse puis de son fils l'Empereur Joseph II, il se voit commander par Charles de Lorraine une cartographie de la Forêt de Soignes à titre probatoire.

Détails :

Le centre du village

Béemont

<u>Source :</u>
URL http://uurl.kbr.be/1028494

<u>Les cartes Ferraris</u> :

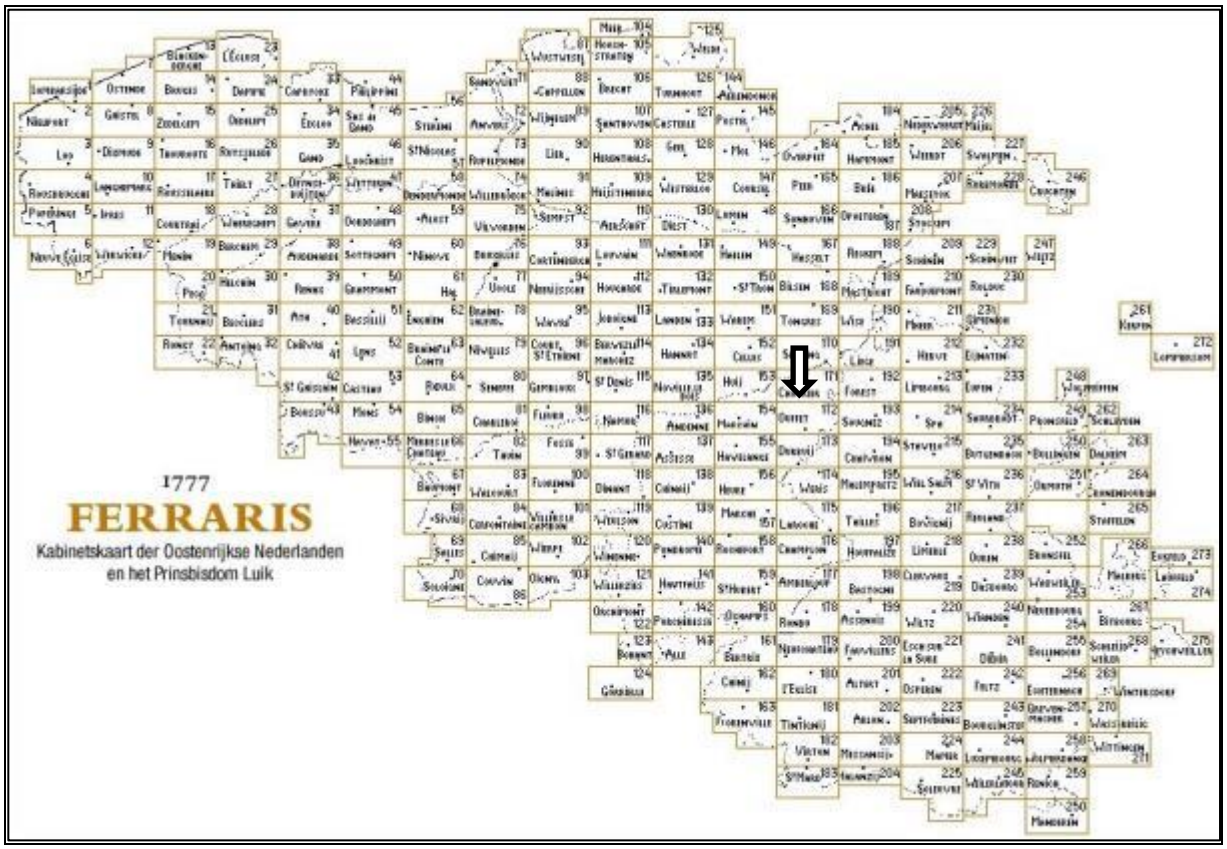

14.28 Karte, v. Reilly 1791

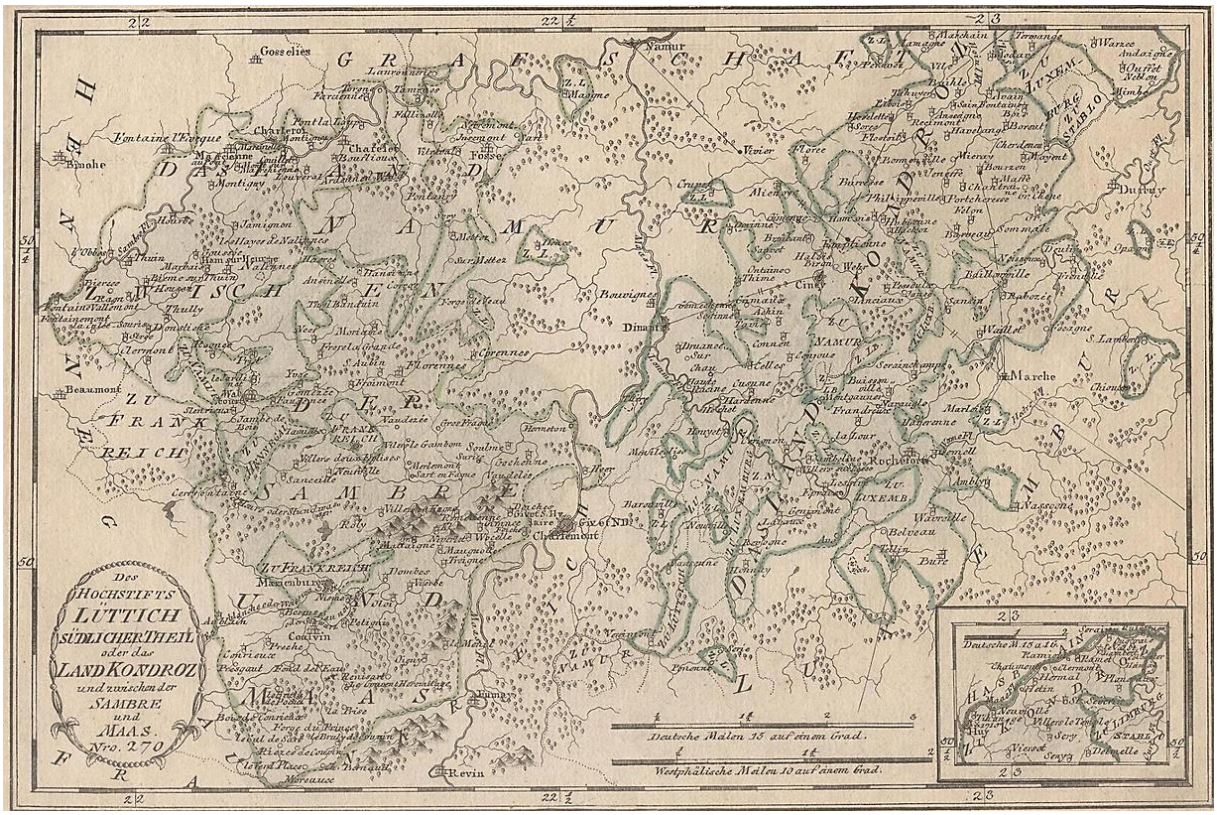

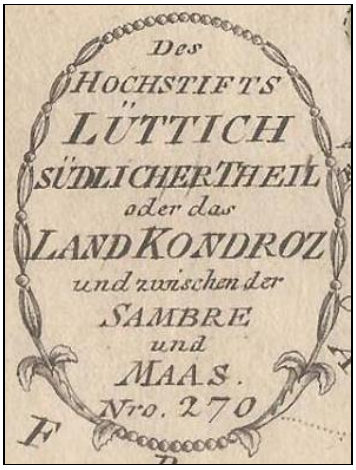

14.29 Carte Chanlaire-Capitaine de 1836

Pierre-Grégoire Chanlaire (1758-1817) était avocat au Parlement de Paris en 1780.
La Révolution l'incita à cultiver les disciplines géographiques.
Au début du 19e siècle il a été nommé à l'administration centrale des Eaux et Forêts. De 1803 à 1808, il est directeur du cours de géométrie et du bureau topographique du Cadastre. En 1808 il commença à publier les premiers numéros de la Description topographique et statistique de la Belgique.
La « Carte des treize départements… » de P.G. Chanlaire a été éditée à Paris en 1807 sur la base, entre autres, de la « Carte Chorographique de la Belgique » de L. Capitaine, éditée en 1794.
Louis Capitaine du Chesnoy (env. 1749-1797) a été successivement « Ingénieur, Géographe du Roy » et « Premier Ingénieur de la Carte Générale de la République Française ».
Il est l'auteur de la réédition tant de la Grande Carte de Belgique de Cassini que de la Carte Marchande de Ferraris.
L'édition de 1836 à l'échelle 1 : 86 400 est une mise à jour de la "Carte Chorographique de la Belgique" qu'il a éditée lui-même en 1794.
La Belgique était indépendante depuis 1830 et la carte représente les nouvelles frontières provisoires du Royaume.

14.30 Plan parcellaire de la commune de Warzée : avec les mutations : 1842 – 1879

Centre du village

Béemont

14.31 Carte van der Maelen de 1850-1854

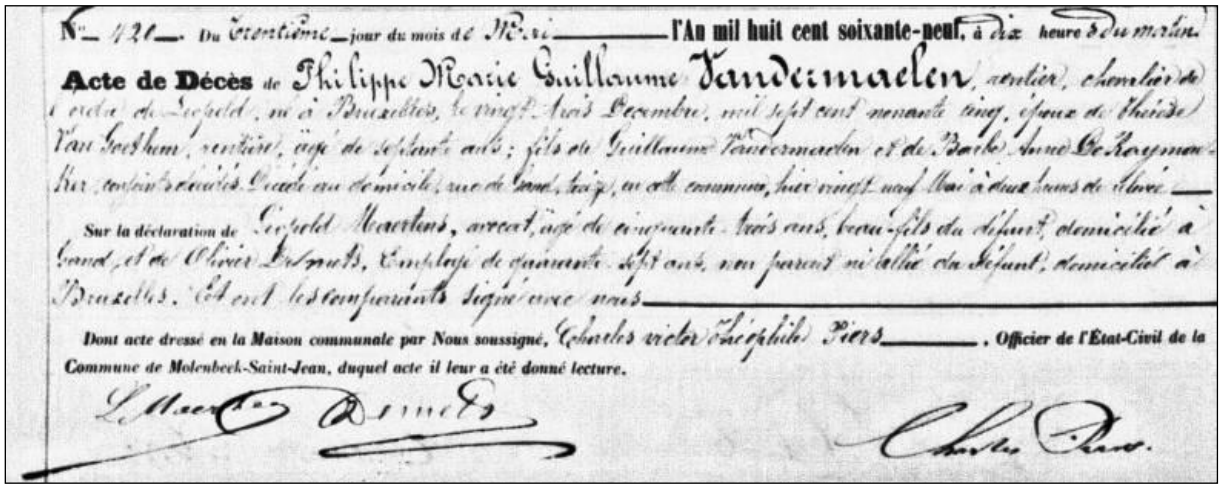

N° 121 Du trentième jour du mois de Mai l'An mil huit cent soixante-neuf, à dix heure du matin.

Acte de Décès de Philippe Marie Guillaume Vandermaelen, rentier, chevalier de l'ordre de Léopold, né à Bruxelles, le vingt trois Décembre, mil sept cent nonante cinq, époux de Thérèse Van Geetham, rentière, âgé de soixante ans; fils de Guillaume Vandermaelen et de Marie Anne De Raymaeker, conjoints décédés. Décédé au domicile, rue de Gand, trente, en cette commune, hier vingt neuf Mai à deux heures de l'après-midi.

Sur la déclaration de Léopold Maerlens, avocat, âgé de cinquante trois ans, beau-fils du défunt, domicilié à Gand, et de Olivier Desmets, employé de cinquante sept ans, non parent ni allié du défunt, domicilié à Bruxelles. Et ont les comparants signé avec nous.

Dont acte dressé en la Maison communale par Nous soussigné, Charles victor Théophile Piers, Officier de l'État-Civil de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean, duquel acte il leur a été donné lecture.

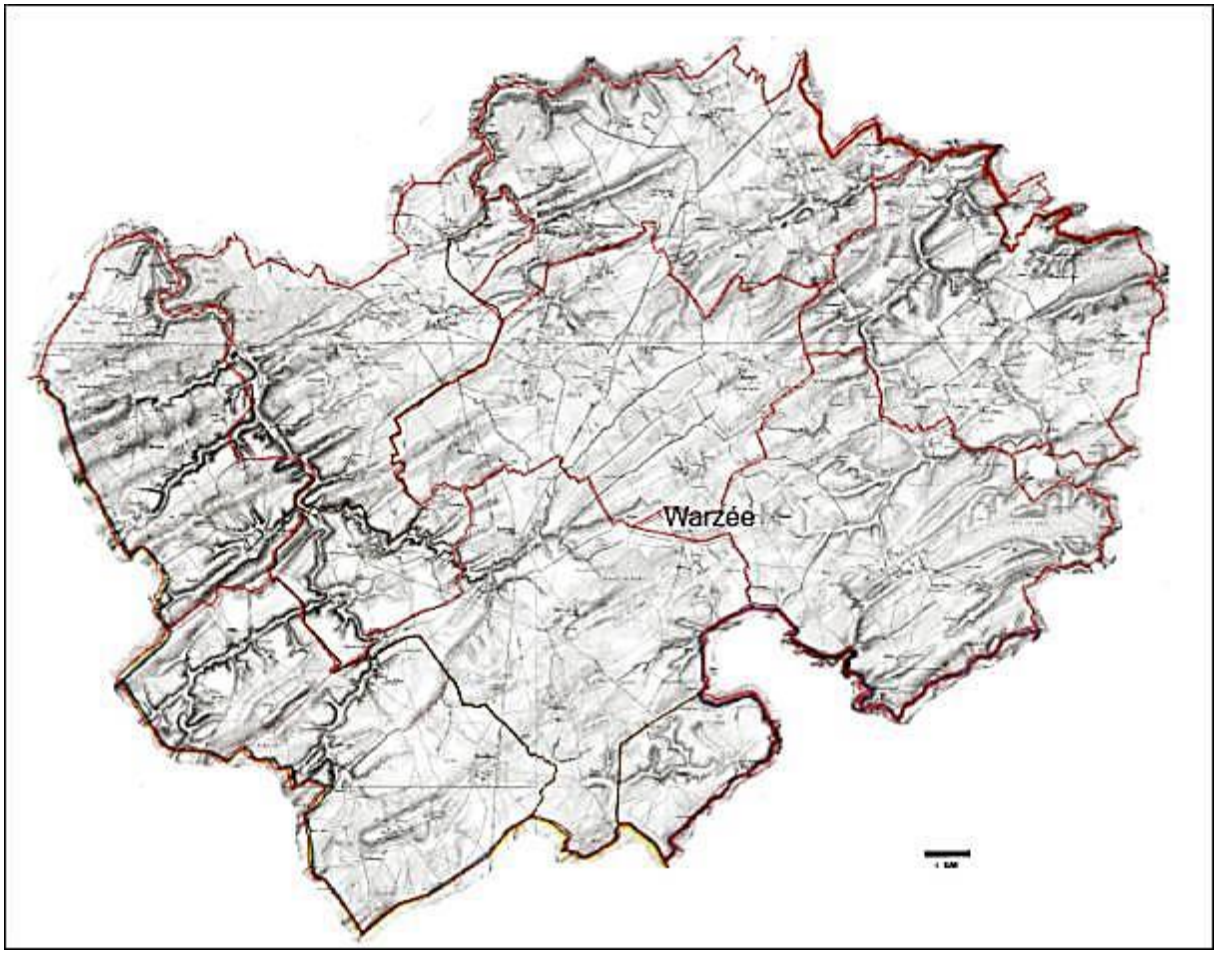

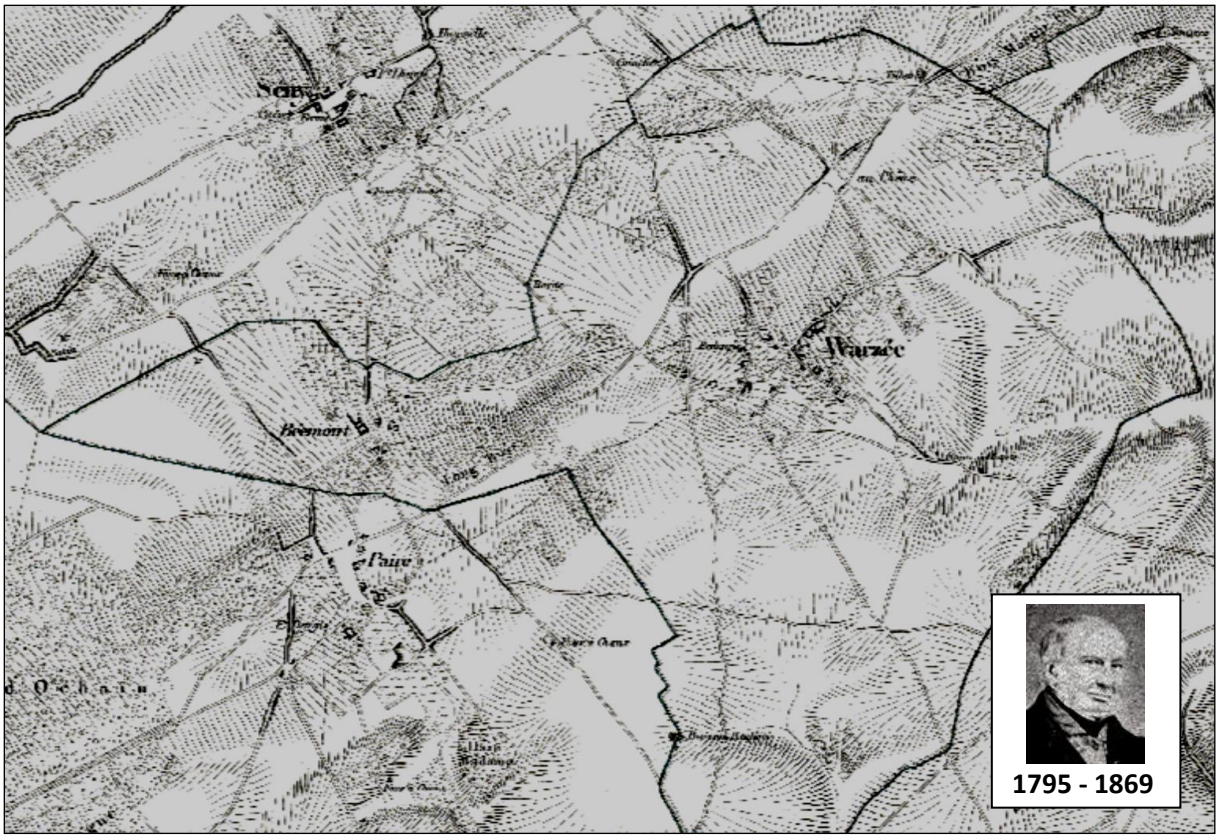

Warzée

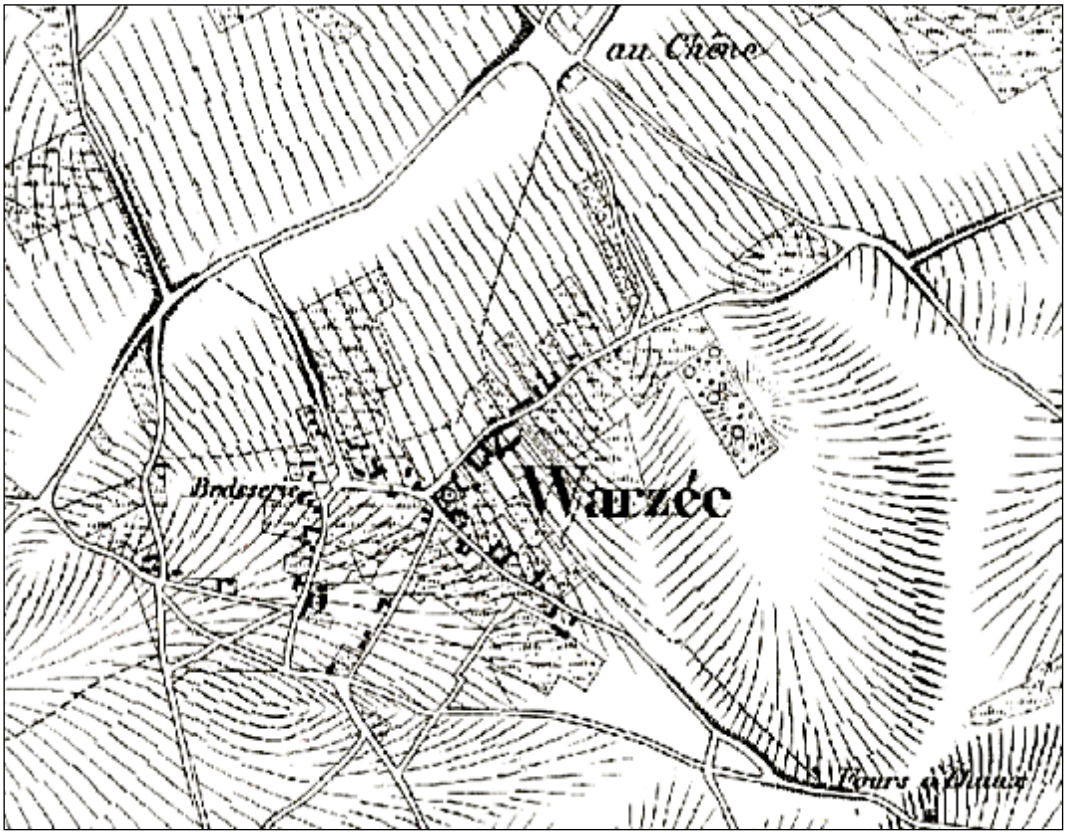

Le centre du village

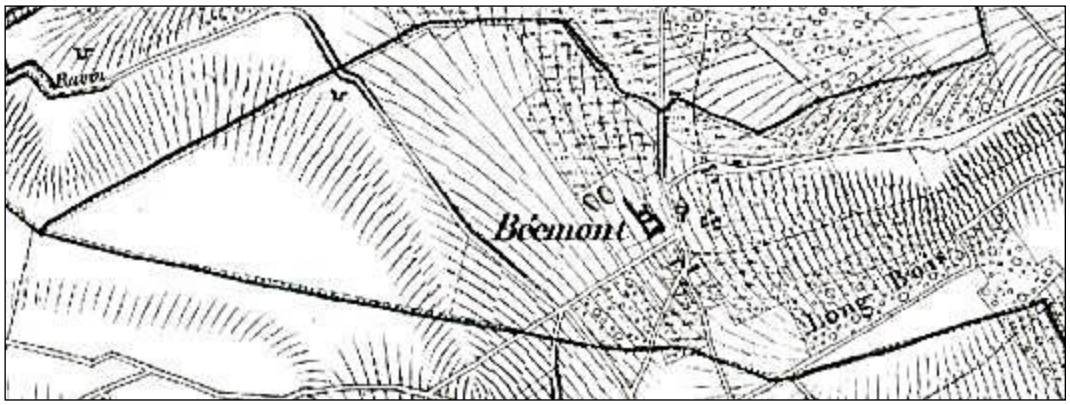

Béemont

Une brasserie figure sur le plan … Elle se situait à la fontaine (matrice cadastrale section A, n° 610 bis) et appartenait à Jean-Joseph Michel. Voici ce qu'on en dit en 1832 :

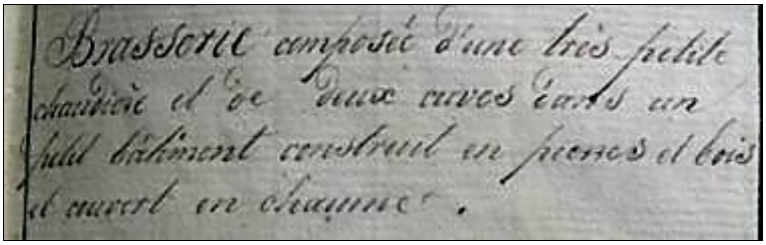
Brasserie composée d'une très petite chaudière et de deux cuves dans un petit bâtiment construit en pierres et bois et couvert en chaume.

Remarquez que la Grand Route est inexistante entre « La Croix » et la rue Préalle !

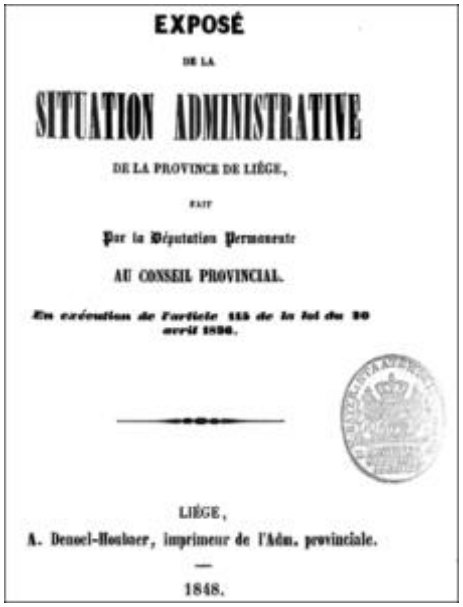
EXPOSÉ

DE LA

SITUATION ADMINISTRATIVE

DE LA PROVINCE DE LIÉGE,

FAIT

Par la Députation Permanente

AU CONSEIL PROVINCIAL.

En exécution de l'article 115 de la loi du 30 avril 1836.

LIÉGE,

A. Denoel-Hoshoer, imprimeur de l'Adm. provinciale.

1848.

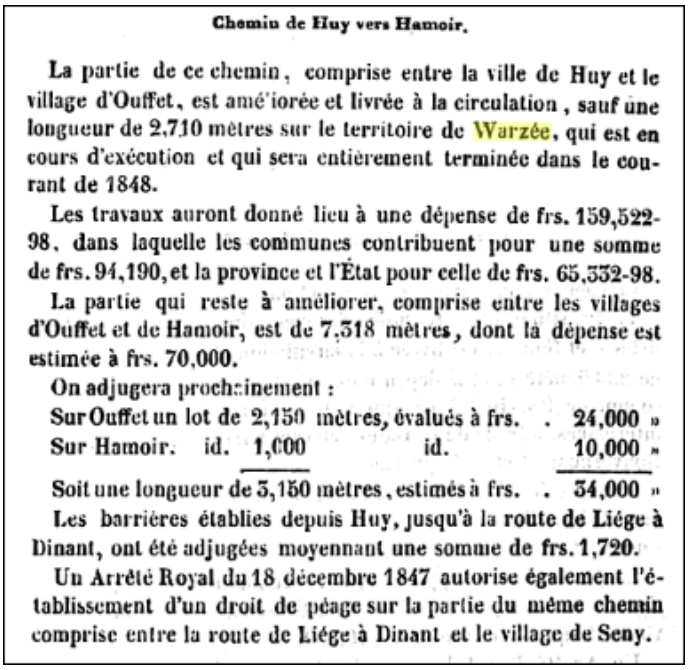
Chemin de Huy vers Hamoir.

La partie de ce chemin, comprise entre la ville de Huy et le village d'Ouffet, est améliorée et livrée à la circulation, sauf une longueur de 2,710 mètres sur le territoire de Warzée, qui est en cours d'exécution et qui sera entièrement terminée dans le courant de 1848.

Les travaux auront donné lieu à une dépense de frs. 159,522-98, dans laquelle les communes contribuent pour une somme de frs. 94,190, et la province et l'État pour celle de frs. 65,332-98.

La partie qui reste à améliorer, comprise entre les villages d'Ouffet et de Hamoir, est de 7,318 mètres, dont la dépense est estimée à frs. 70,000.

On adjugera prochainement :

Sur Ouffet un lot de	2,150 mètres, évalués à frs.	.	24,000 »
Sur Hamoir. id.	1,000 id.		10,000 »
Soit une longueur de	3,150 mètres, estimés à frs.	.	34,000 »

Les barrières établies depuis Huy, jusqu'à la route de Liége à Dinant, ont été adjugées moyennant une somme de frs. 1,720.

Un Arrêté Royal du 18 décembre 1847 autorise également l'établissement d'un droit de péage sur la partie du même chemin comprise entre la route de Liége à Dinant et le village de Seny.

En 1830, à la veille de l'indépendance de la Belgique, le cartographe **Philippe VANDERMAELEN (1795-1869)** fonde l'**Etablissement géographique de Bruxelles**. Vandermaelen Fonctionnait sans aucun subside public, s'appuyant sur sa fortune personnelle, sur des collaborateurs et des techniciens qu'il formait lui-même et sur une technique de reproduction, la lithographie, qu'il fut le premier à appliquer de façon intensive à la cartographie. Il devint le plus grand et le plus productif des cartographes belges de son siècle, le cartographe de l'Etat et des institutions publiques comme celui de l'entreprise privée. Parmi l'immense production de Philippe Vandermaelen, dont la Bibliothèque royale acquit la majeure partie à la fermeture définitive de l'Etablissement géographique de Bruxelles en 1880, la section des Cartes et Plans conserve : l'***Atlas universel*** en 400 feuilles (1825-1827), le premier atlas du monde à échelle unique, l'***Atlas de l'Europe*** en 165 feuilles (1829-1830), les ***Cartes topographiques de la Belgique*** à 1 :80 000 en 25 feuilles (1841-1853) et à 1 :20 000 en 250 feuilles (1846-1854) qui précédèrent celles du Dépôt de la Guerre, actuel I.G.N. et des centaines de plans de ville, des cartes géologiques, ferroviaires, industrielles, statistiques, militaires, des cartes pour l'instruction publique, des annuaires et des dictionnaires géographiques, des atlas historiques, des cartes d'autres pays et d'autres continents, des globes…

Cartes Vandermaelen :

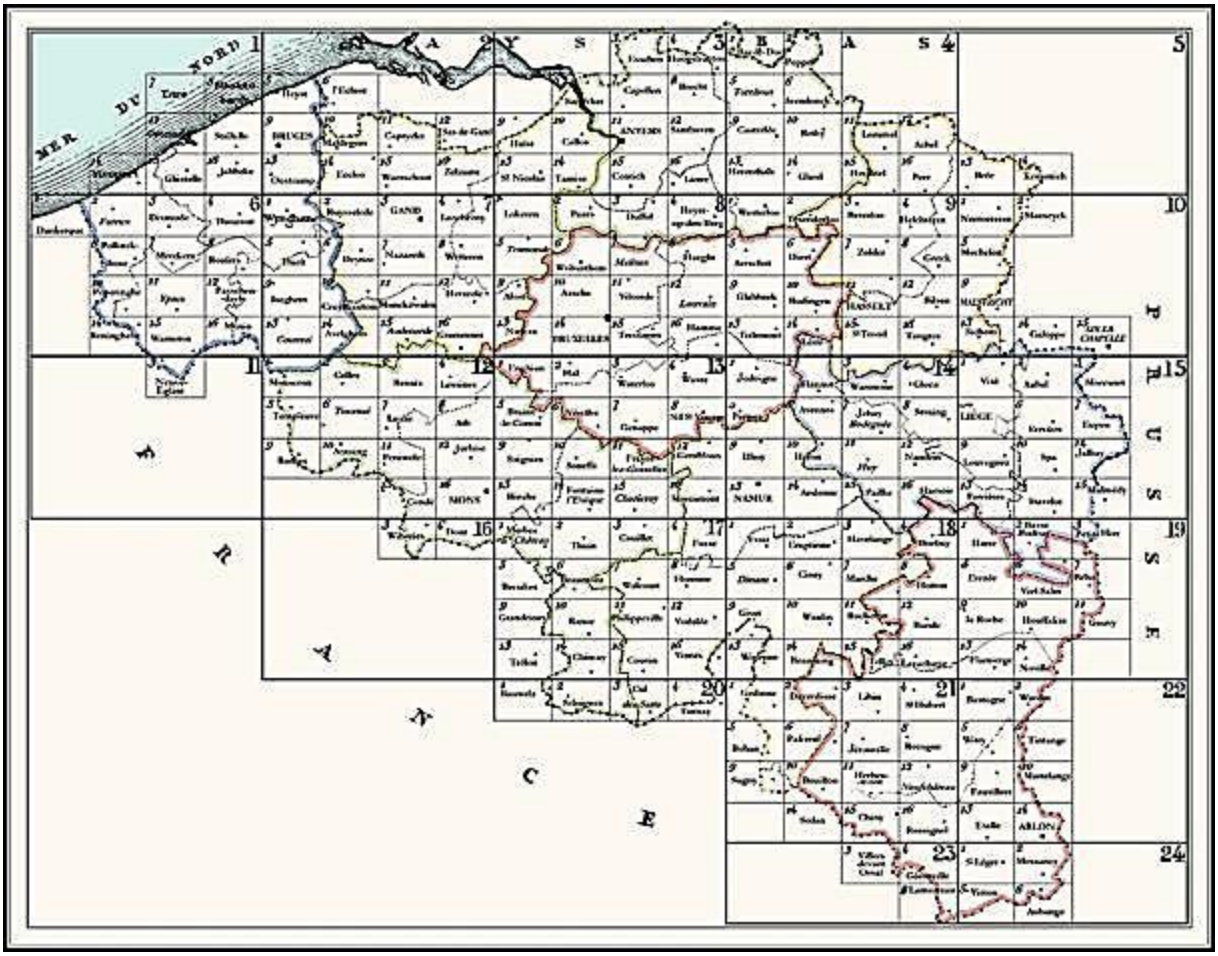

14.32 Cartes IGN

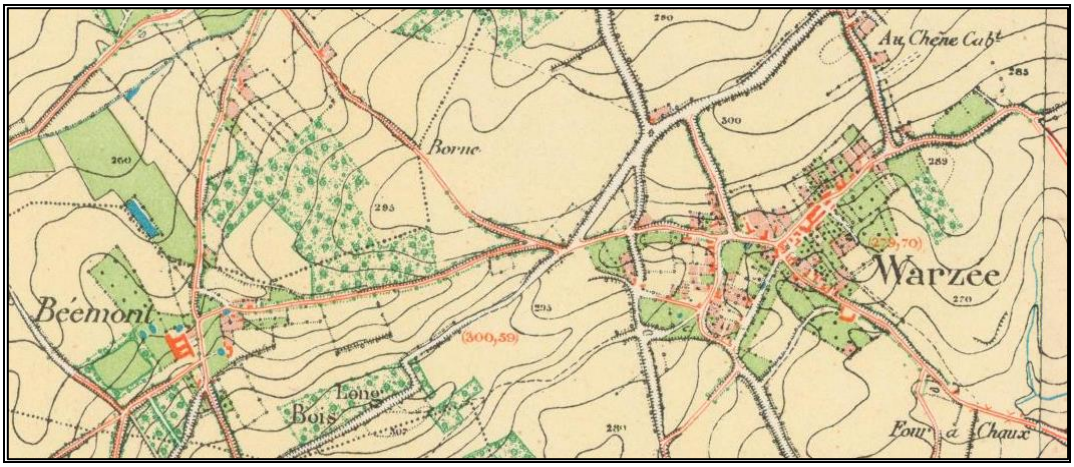

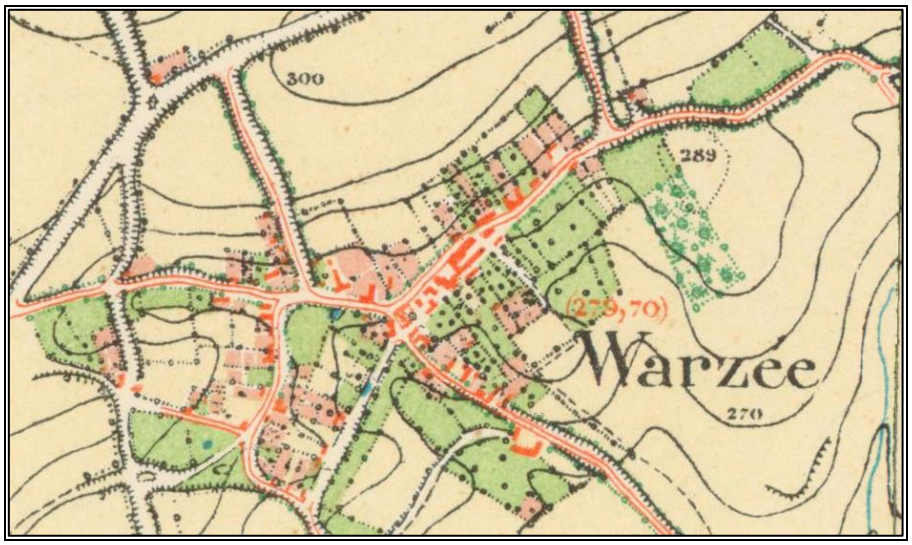

1873

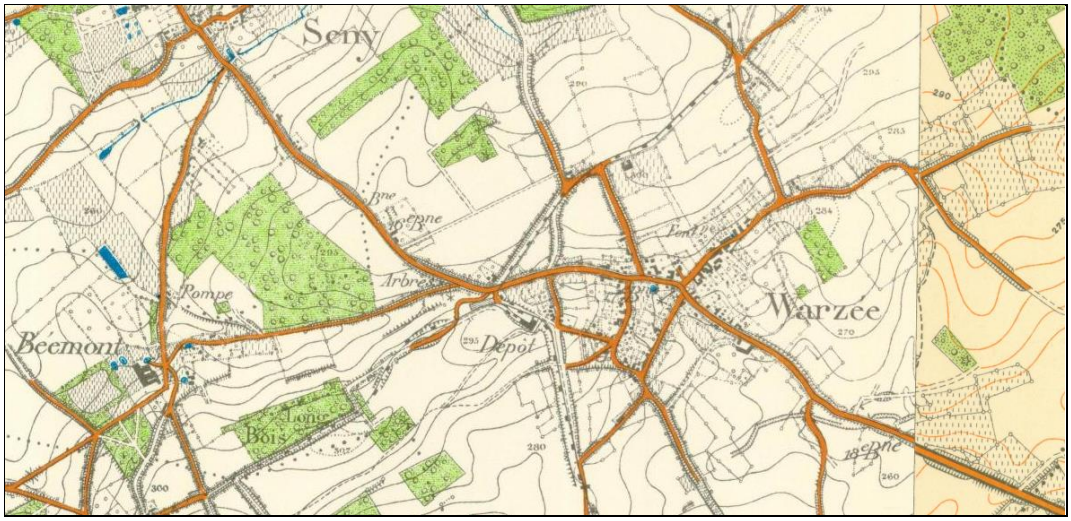

1939

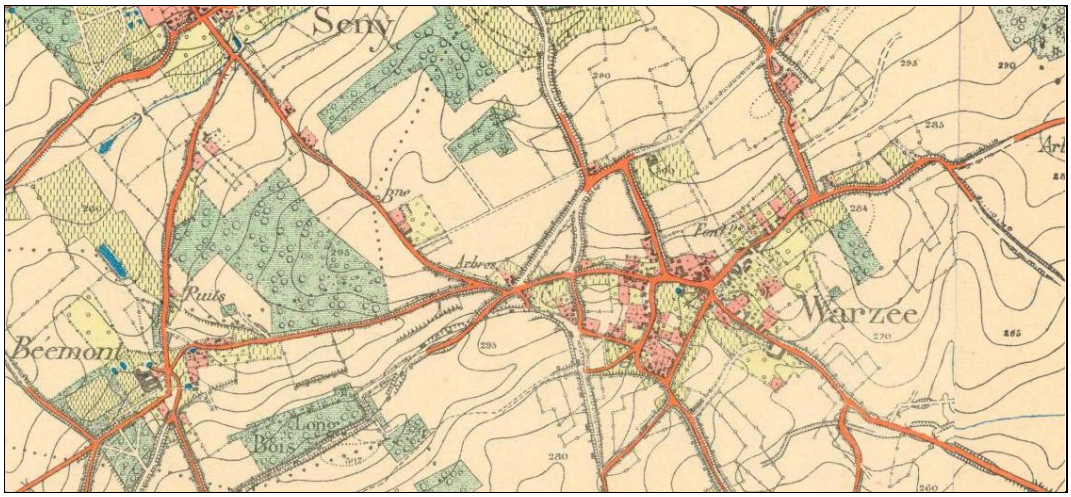

1904

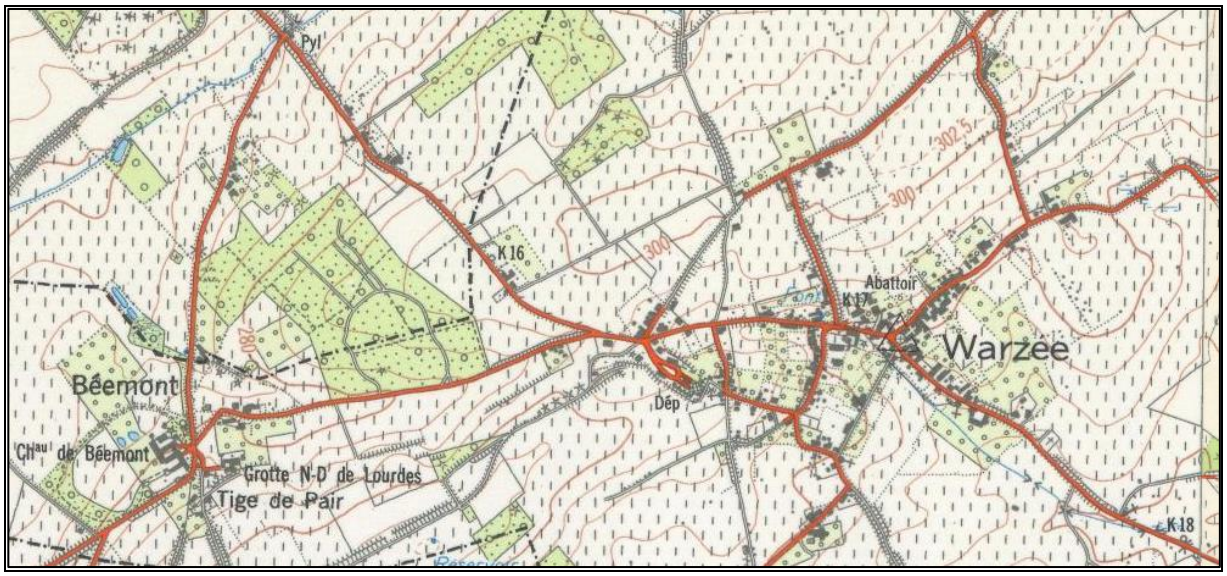

1947-54

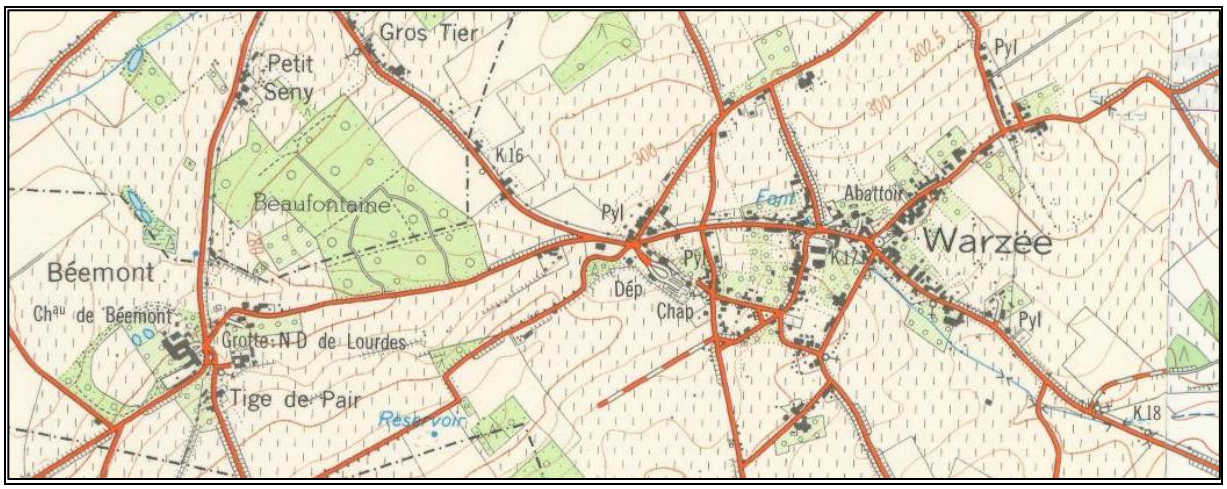

1981

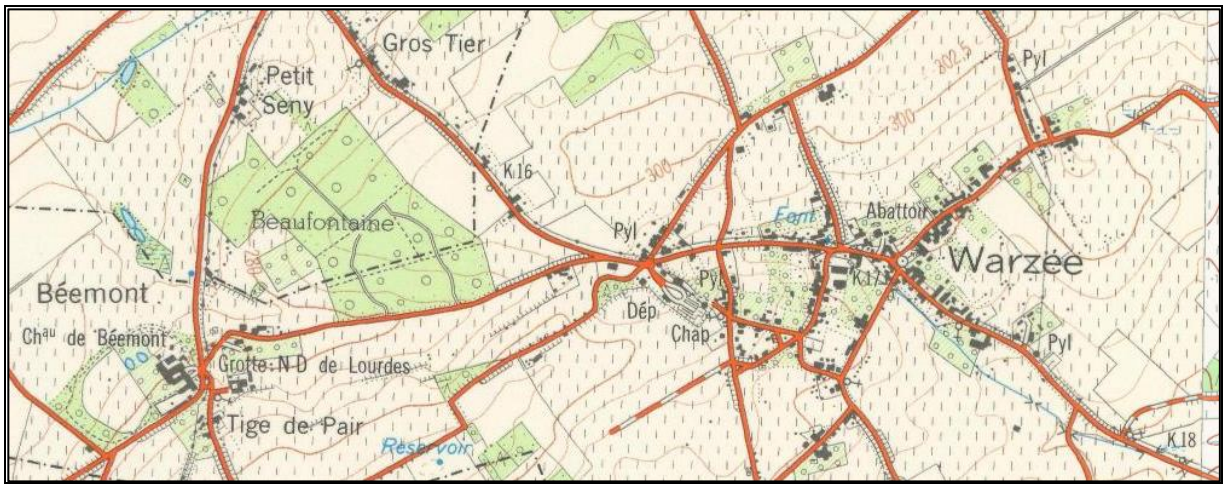

1989

1995

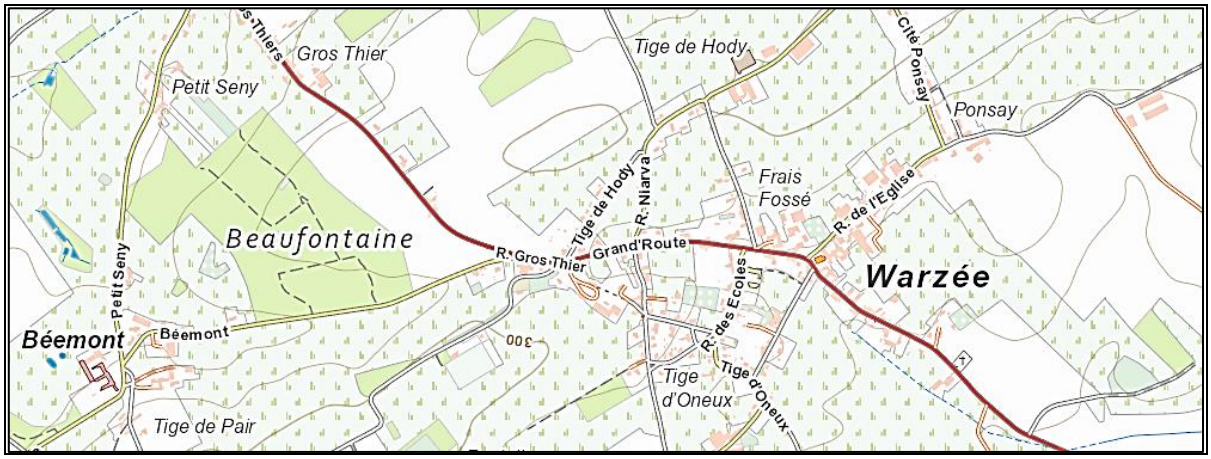

Actuelle

14.33 Cartes modernes

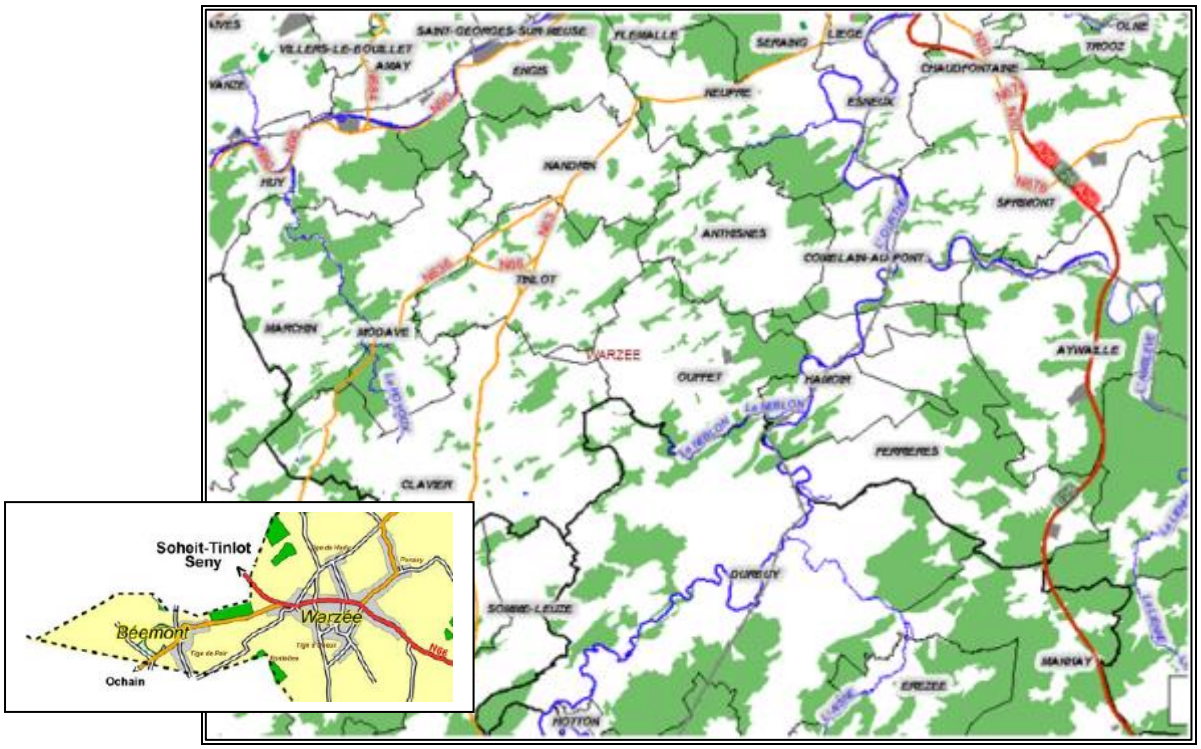

La région

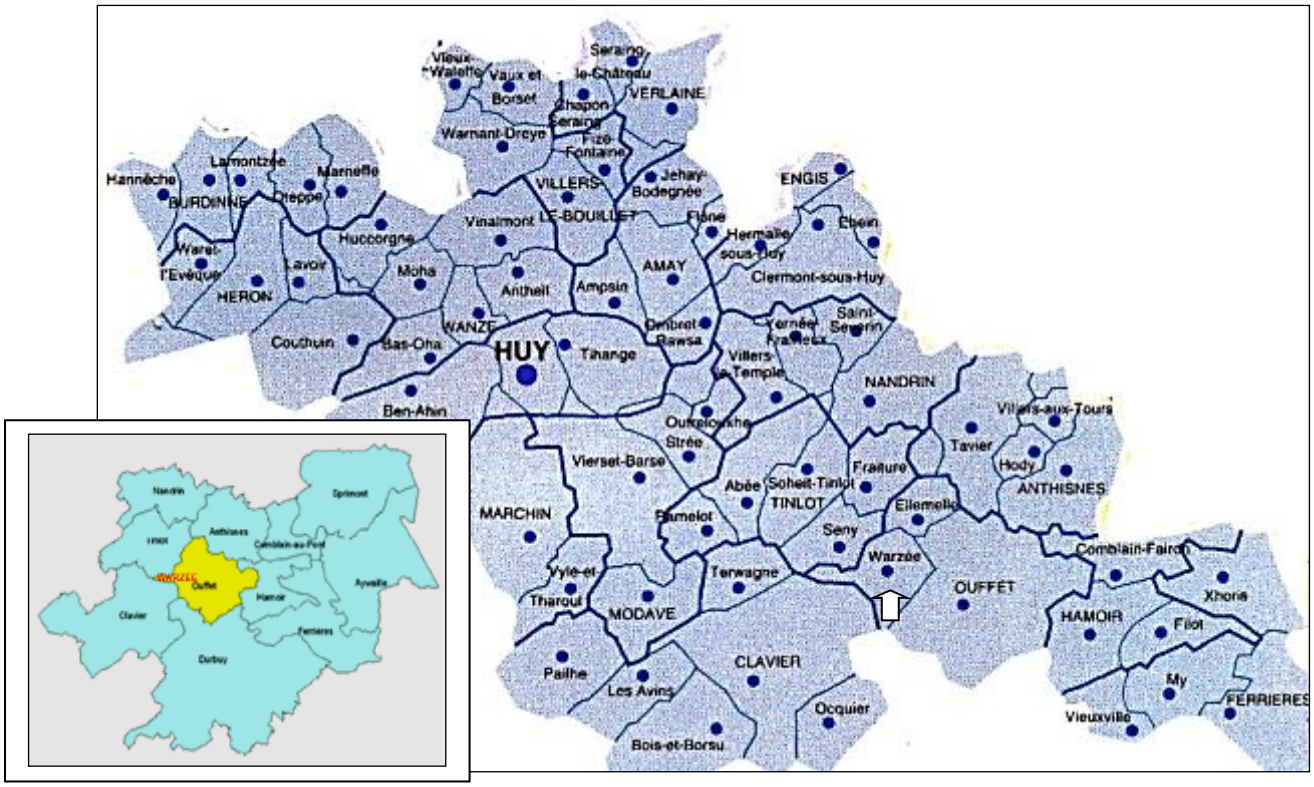

L'arrondissement de Huy (17 communes, 107.832 habitants et 659,36 km²)

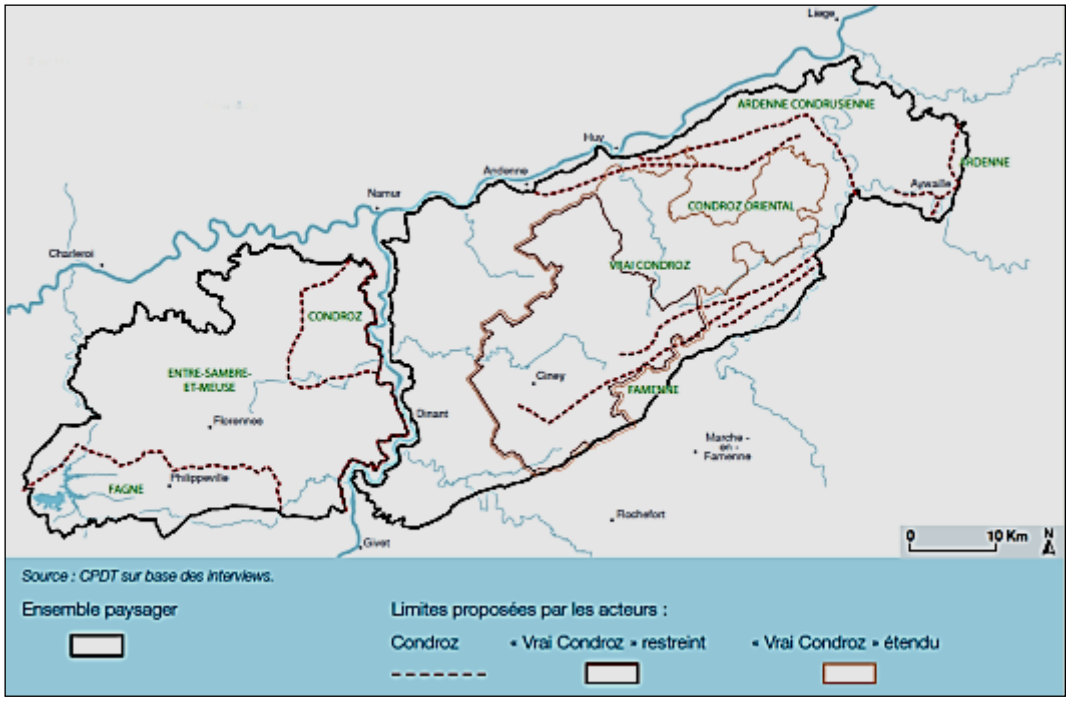

Le Condroz (3.750 Km²)

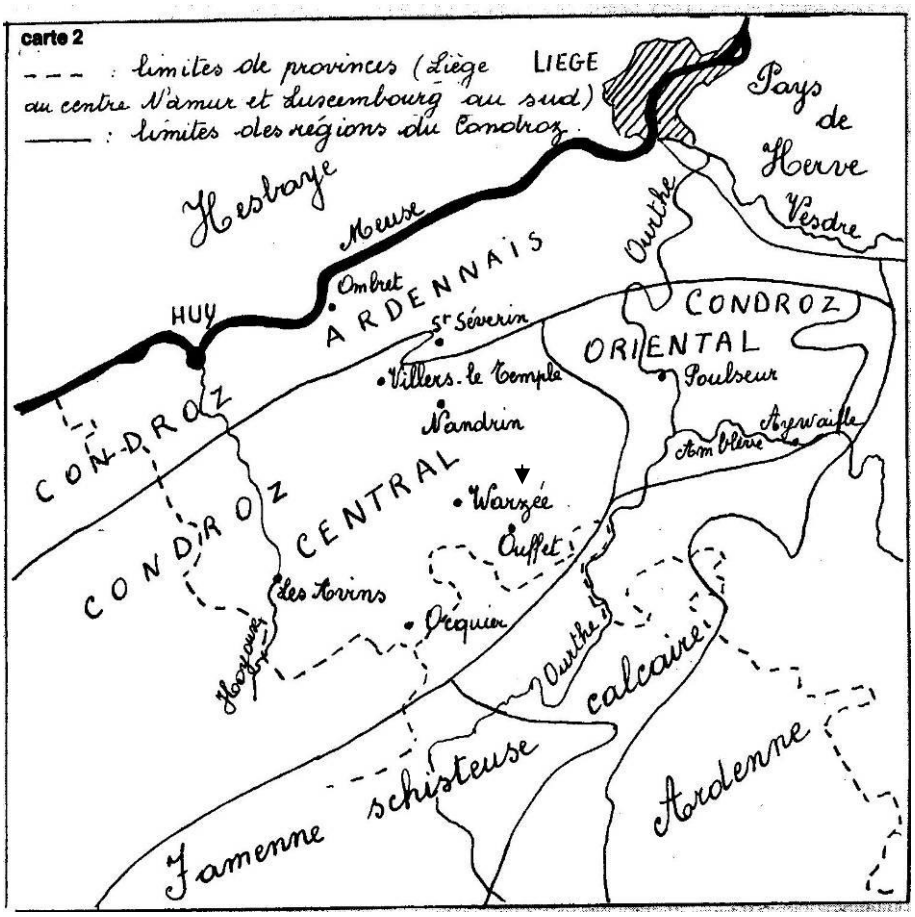

Le Plateau condrusien regroupe cinquante-neuf communes : quinze dans la totalité de leur territoire, dix en grande partie et trente-quatre partiellement.

La Province de Liège en quelques chiffres, c'est...

- 3 862 km² de superficie
- Un territoire situé aux frontières de 3 pays : l'Allemagne, des Pays-Bas et du Grand-Duché du Luxembourg
- 84 communes (75 francophones - 9 germanophones)
- 2 communautés linguistiques
- 4 arrondissements administratifs (Liège, Verviers, Huy, Waremme)
- 4 arrondissements judiciaires (Liège, Huy, Verviers, Eupen)
- 1.092.926 habitants dont 76.257 de la Communauté germanophone (*chiffres 2015*)
- 6 cours d'eau principaux (La Meuse, l'Ourthe, l'Amblève, la Warche, le Geer et la Vesdre)
- Environ 12.521 naissances/an (*chiffres 2012*)
- Plus de 1.000 Km de cours d'eau
- 264 Km d'autoroutes
- 276 habitants/ Km²
- Le 2e port fluvial européen avec 26.000.000 de tonnes manutentionnées par an
- Le 8e aéroport européen, orienté vers le fret
- 30.000 voyageurs et 400 trains par jour, en gare de Liège-Guillemins
- 6 zones de secours (services incendie) : Hannut-Waremme ▪ Liège-Flemalle ▪ Huy-Hamoir ▪ Verviers-Herve-Limbourg-Pepinster-Theu-Spa-Welkenreadt-Plombières ▪ Aywaille-Malmedy-Stavelot-Waimes▪ Eupen-Amblève-Bullange-Burg Reuland-La Calamine-Saint Vith
- 19 zones de police : Liège ▪ Seraing-Neupré ▪ Herstal ▪ Beyne-Fléron-Soumagne ▪ Basse-Meuse ▪ Flemalle ▪ Secova ▪ Ans-Saint Nicolas ▪ Awans-Grâce Hollogne ▪ Hesbaye ▪ Fagnes ▪ Pays de Herve ▪ Vesdre ▪ Stavelot-Malmedy ▪ Eifel ▪ Weser-Göhl ▪ Hesbaye Ouest ▪ Meuse-Hesbaye ▪ Huy ▪ Condroz▪

La Wallonie (16 844 km², 3 498 384 habitants)

<u>Symboles wallons :</u>

<u>Le drapeau</u> :

<u>La fleur et la devise</u> :

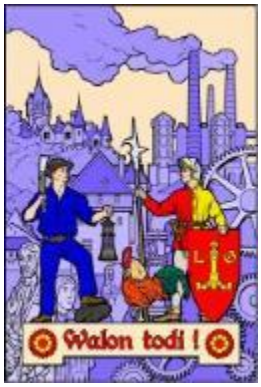

Le 29 mars 1914, l'Assemblée wallonne choisit la Gaillarde comme fleur-emblème de la Wallonie suite à une proposition de Léonie de Waha, membre de l'Assemblée et présidente du groupe des Femmes de Wallonie. L'association est due aux couleurs – rouge et jaune – de la fleur. Popularisé par l'Union des femmes de Wallonie, celle-ci connaîtra un certain succès. Les armes de la Wallonie seront le coq hardi de gueule sur or, avec le cri Liberté et la devise « Wallon toujours » (« walon todi » en wallon).
<u>L'hymne</u> : Le chant des Wallons, écrit en 1900 par Théophile Bovy et mis en musique en 1901 par Louis Hillier.

La version originale en wallon (en orthographe wallonne dite « refondue »). Habituellement on ne chante que les premier et troisième couplets. En retrait une traduction littérale pour chaque vers.

I.
Nos estans firs di nosse pitite patreye,
Nous sommes fiers de notre petite patrie,
Ca lådje et lon, on djåze di ses efants.
Car de tous côtés, on parle de ses enfants.
Å prumî rang, on l' mete po l' industreye
Au premier rang, on la met pour l'industrie
Et dvins les årts, ele riglatixh ostant.
Et dans les arts, elle brille autant.
Nosse tere est ptite, mins nos avans l' ritchesse
Notre terre est petite, mais nous avons la richesse
Des omes sincieus k' anôblixhèt leu nom.
D'hommes de science qui ennoblissent leur nom.
Et nos avans des libertés timpesse :
Et nous avons des libertés en masse :
Vola pocwè k' on-z est firs d' esse Walons !
Voilà pourquoi nous sommes fiers d'être Wallons !

II.
Di nosse passé cwand c'est k' on lét l'istwere,
De notre passé quand on en lit l'histoire,
On s'recresteye armint a tchaeke foyou.
On s'enorgueillit à chaque page.
Et nosse cour crexhe cwand c'est k' on tuze al glwere
Et notre cœur grandit quand on pense à la gloire
Di nos vîs peres ki n' avît måy pawou.
De nos vieux pères qui n'eurent jamais peur.
C'est gråce a zels ki ns djouwixhans del påye.
C'est grâces à eux que nous jouissans de la paix.
Il ont språtchî l'innmi dzos leu talon.
Ils ont écrasé l'ennemi sous leur talon.
On ls a rclamé les pus vayants k' i gn åye :
On les a proclamé les plus courageux qui soient :
Vola pocwè k' on-z est fir d'esse Walon !
Voilà pourquoi nous sommes fiers d'être Wallons !

III.
Pitit payis, vos k' a tant d' grandeu d' åme,
Petit pays, vous qui avez tant de grandeur d'âme,
Nos vos inmans bén, sins k' nos l' breyanxhe tot hôt.
Nous vous aimons, sans que nous le crions tout haut.
Cwand on vs kidjåze, ås ouys montèt nos låmes
Quand on vous médit, aux yeux montent nos larmes
Et nos sintans nosse cour bate a gros côps !
Et nous sentants notre cœur battre à gros coups !
N' åyîz nole sogne et vikez e liyesse,
N'ayez nulle peur et vivez en liesse,
Di vos efants, les bresses et l' cour sont bons.
De vos enfants, les bras et le cœur sont bons.
Et nos avans les tchveas foirt près del tiesse :
Et nous avons les cheveux fort près de la tête :
Vola pocwè k' on-z est fir d'esse Walon !
Voilà pourquoi nous sommes fiers d'être Wallons !

IV.
On s' voet voltî inte frés del Walonreye
On s'aime entre frères de Wallonie
Et on-z est presse onk l'ôte a s' diner l' mwin.
Et on est prêts l'un l'autre à se donner la main.
On fwait plaijhi bén sovint sins k' on l' deye.
On fait plaisir bien souvent sans qu'on ne le dise.
Nouk ni s' håynêye cwand c' est k' i vout fé l' bén.
Nul ne s'affiche quand il veut faire le bien.
Li tchårité ki mousse el måjhinete
La charité qui entre dans la maisonnette
N' î va k' al nute avou meye precôcions.
N'y va que de nuit avec mille précautions.
Li pô k' on dene on nel dene k' e catchete:
Le peu qu'on donne on ne le donne qu'en cachette :
Vola pocwè k' on-z est fir d'esse Walon !

Voilà pourquoi nous sommes fiers d'être Wallons !

Population	11.082.744 habitants (2013)
Superficie	30.528 km²
Capitale fédérale	Bruxelles
Chef de l'Etat	le Roi Philippe
Premier Ministre	Charles Michel
Fête nationale	le 21 juillet
Langues nationales	le néerlandais, le français, et l'allemand
Monnaie	l'euro (EUR)
Produit intérieur brut	314 milliards d'euros (2006)
Taux de croissance annuel	0,1 % (2012)
Fuseau horaire	GMT + 1 heure
Heure d'été (du dernier dimanche de mars au dernier dimanche d'octobre):	GMT + 2 heures
Poids et mesures	système métrique
Electricité domestique	sur 220-230 volts
Densité de la population	342,2 habitants au km2 (2005)
Distance maximale entre deux points	280 km
Centre géographique	Nil-Saint-Vincent
Point culminant	le Signal de Botrange (694m)
Température moyenne	9,8º Celsius
Précipitations (moyenne annuelle)	780 mm
Ensoleillement (moyenne annuelle)	1.555 heures

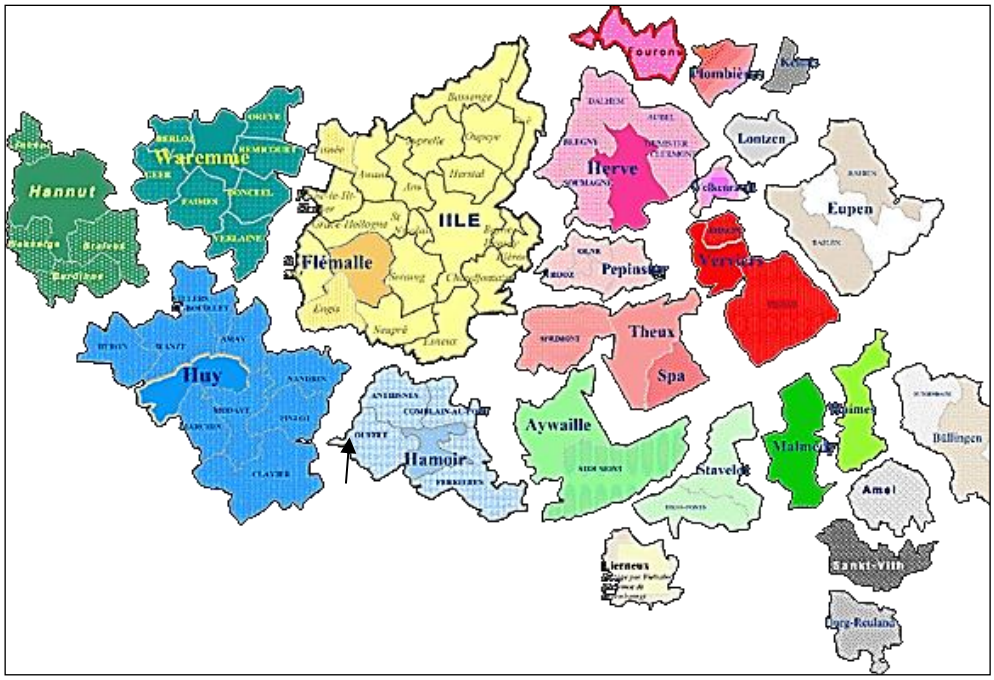

La zone de secours des pompiers

L'arrêté royal du 2 février 2009 détermine la délimitation territoriale des zones de secours. Dans la province de Liège, six zones de secours sont créées.
Nous faisons partie de la zone de secours 3 qui comprend les communes d'Amay, Anthisnes, Clavier, Comblain-au-Pont, Ferrières, Hamoir, Héron, Huy, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet, Tinlot, Villers-le-Bouillet et Wanze.

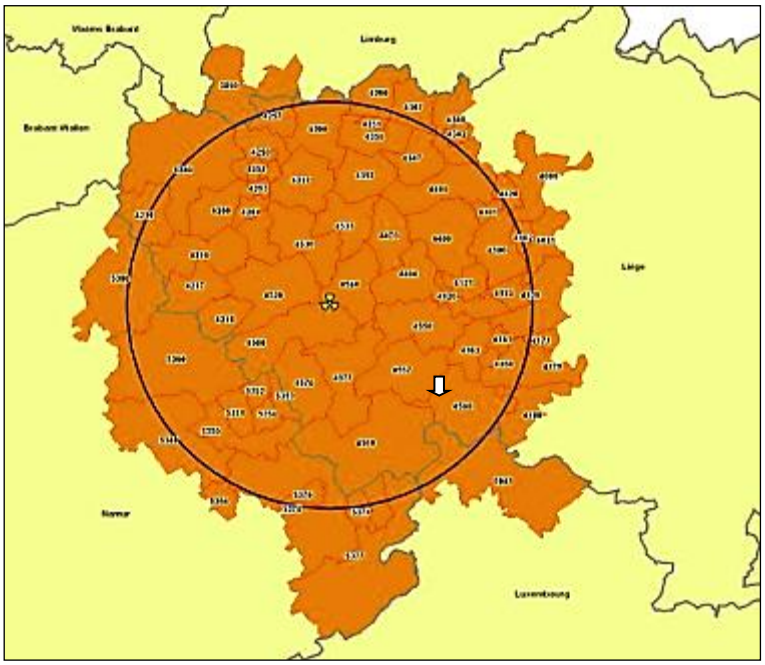

La zone de distibution des comprimés d'iode en cas de problème nucléaire

Autour des sites nucléaires, on a déterminé une zone dans laquelle les mesures éventuelles de protection de la population sont préparées par les diverses autorités et services d'intervention. Pour les sites de Doel, Tihange, Mol-Dessel, Borssele et Chooz, ces mesures sont préparées dans une zone de 20 km autour du site en question. En ce qui concerne l'installation à Fleurus, la zone s'étend à 10 km autour du site.

Tihange : Production annuelle d'environ 23 milliards de kWh

<u>Sites nucléaires belges</u> :

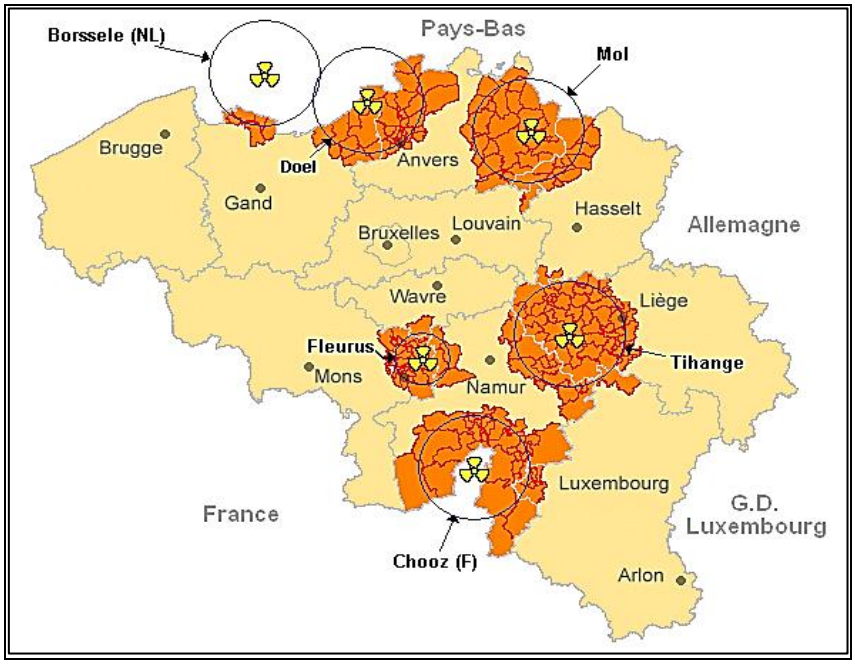

15. Le GREOA

Warzée, via Ouffet, est membre du GREOA (www.greoa.be). Le Groupement Régional Économique des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève, en abrégé GREOA, a vu le jour en 1972 à l'initiative des forces vives de la région Ourthe-Amblève avec comme objectif d'assurer la défense, le développement et la promotion des intérêts économiques et sociaux de cette sous-région.
D'abord groupement informel, le GREOA s'est progressivement structuré : locaux, personnel, équipement informatique performant (cartographie)… Il s'étend aujourd'hui (2011) à treize communes de la province de Liège : Anthisnes, Aywaille, Chaudfontaine, Clavier, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Lierneux, Ouffet, Sprimont, Stoumont et Trooz. Il occupe actuellement 27 personnes dont la moitié travaille au siège social ; l'autre moitié est détachée dans les communes membres.

Les rôles et missions du GREOA se déclinent suivant trois grands axes : le GREOA est un **Bureau d'Études**, un **Organisme de Promotion** au sens large du terme (économie, tourisme, culturel, social) et un **Groupe de pression** qui défend de tout son poids les intérêts de la région Ourthe-Amblève.

16. Natagora Condroz Mosan depuis 2011 :

Natagora a pour but de protéger la nature, plus particulièrement en Wallonie et à Bruxelles. Avec un grand objectif : enrayer la dégradation de la biodiversité et reconstituer un bon état général de la nature, en équilibre avec les activités humaines.

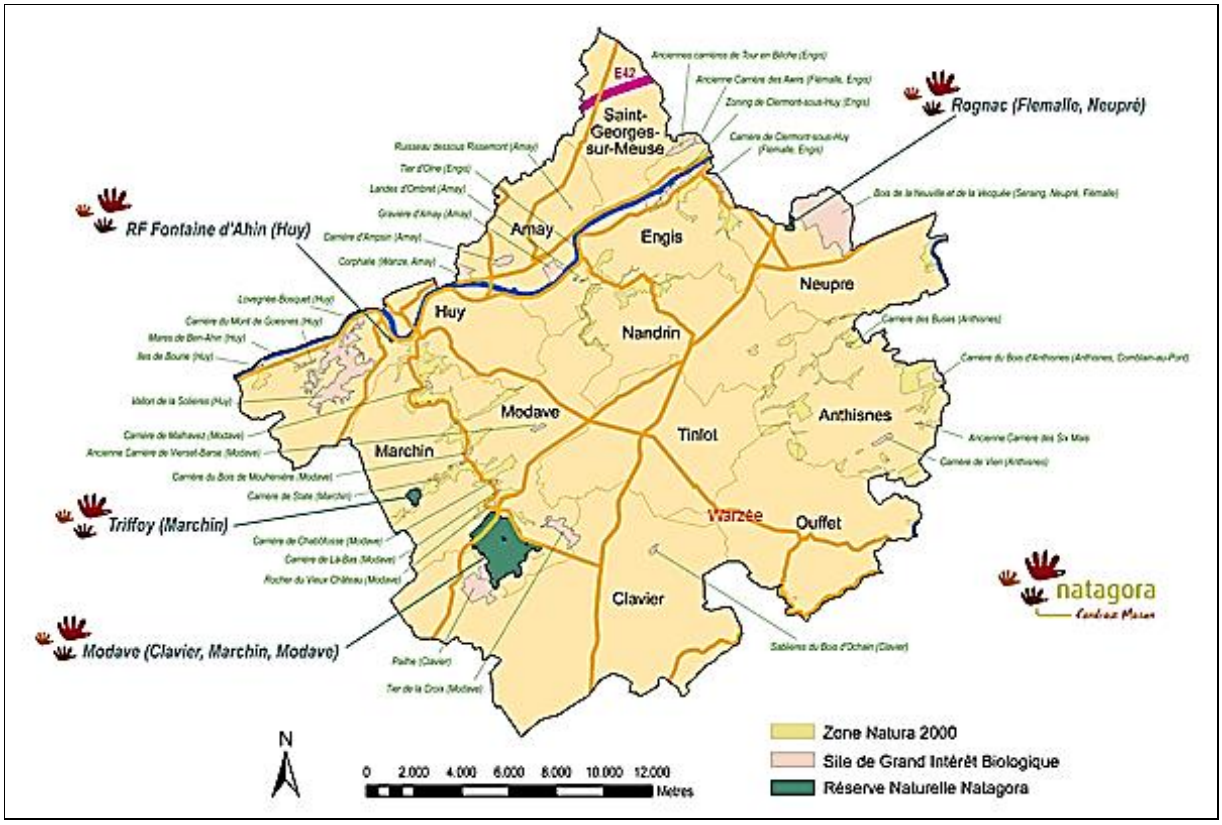

Comme vous le voyez, il y a encore peu de réserves sur le territoire de Natagora Condroz Mosan. Et pourtant, il existe des lieux privilégiés et méconnus où une nature d'exception trouve encore refuge.

17. Warzée vu du ciel

Photos de M Jacques Delcourt (dans les années 1970) :

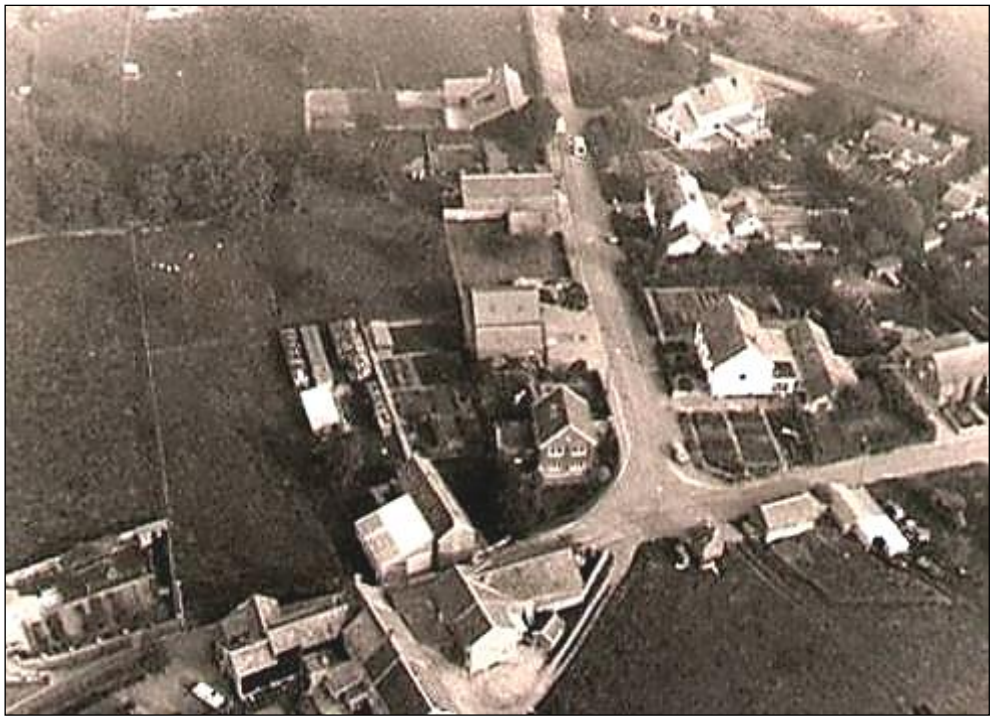

Le Baty

La gare

L’église

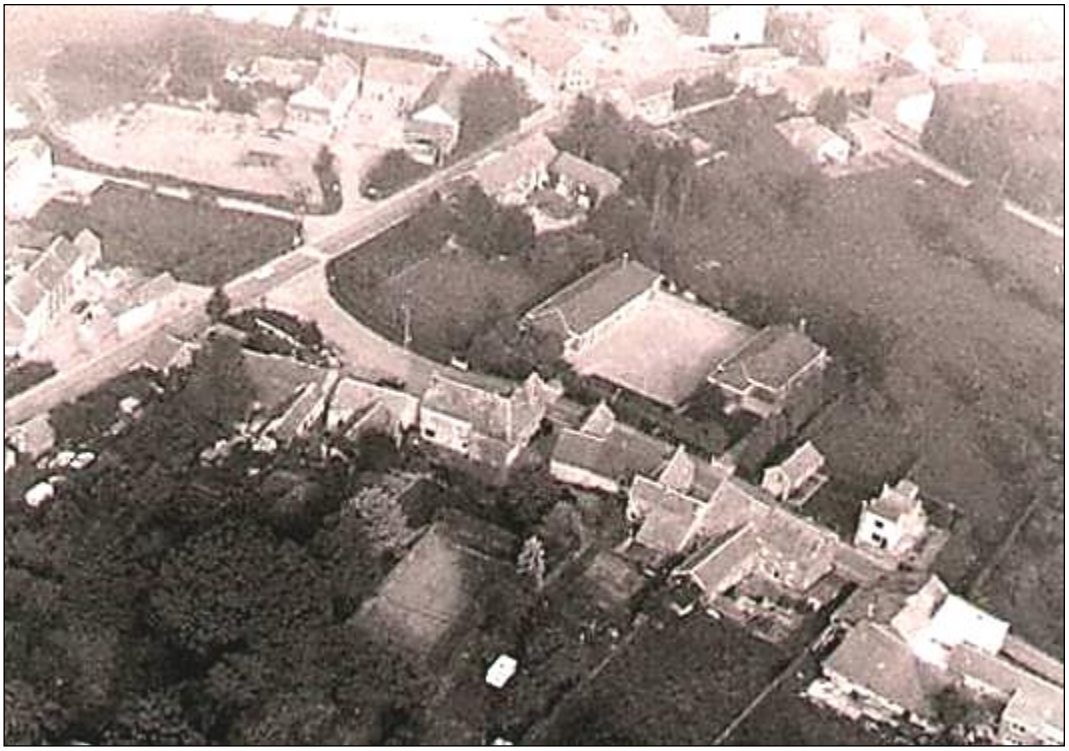

L’école

Photos de monsieur André Moës (fin des années 1950) :

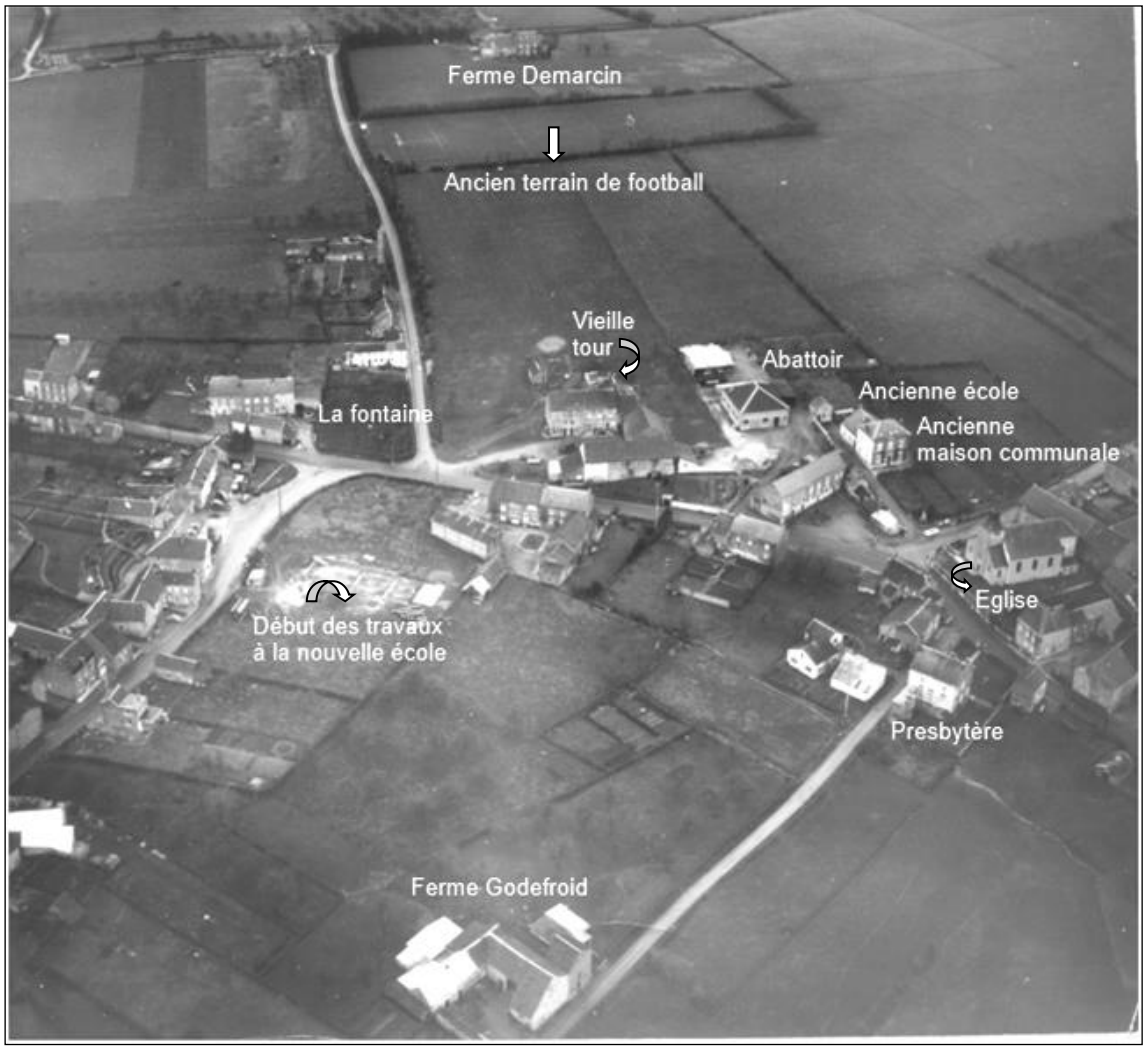

Détails :

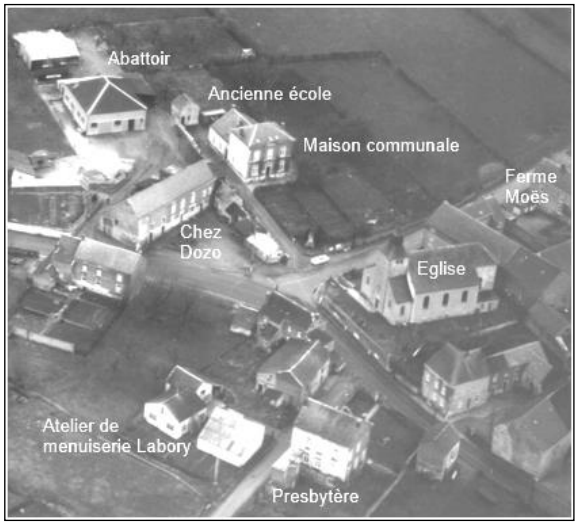
Abattoir
Ancienne école
Maison communale
Ferme
Moës
Chez
Dozo
Eglise
Atelier de
menuiserie Labory
Presbytère

Wauthelet
Fondations de la nouvelle école

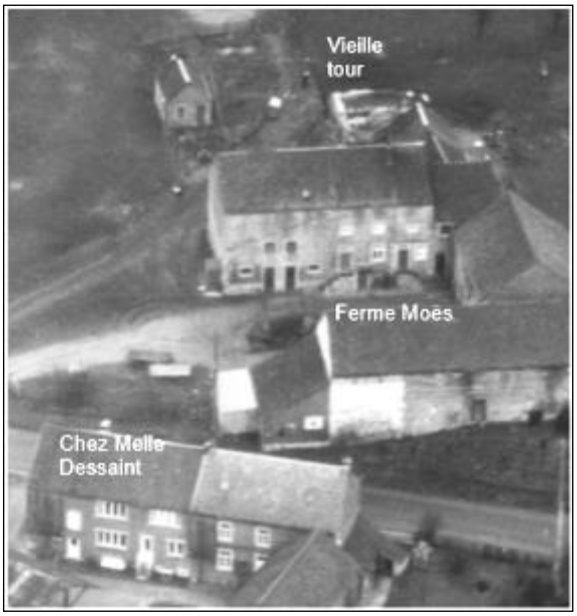
Vieille
tour
Ferme Moës
Chez Melle
Dessaint

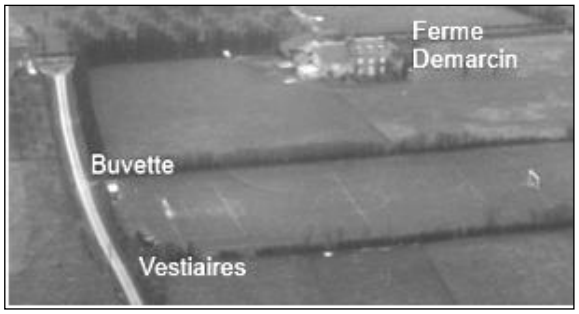
Ferme
Demarcin
Buvette
Vestiaires

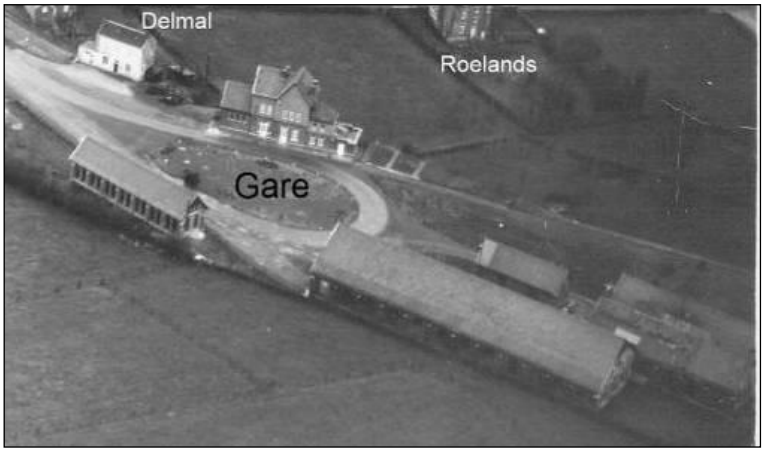
Delmal
Roelands
Gare

Photos prises par l'auteur à l'occasion d'un vol en CESSNA effectué le 6 avril 2014 au départ de Bierset

La rue de l'église, ex rue des fermes

Le centre du village

Le bas de la Grand Route

Tige d'Oneux et hangar de M Joseph Simon

Photos prises par M Victor Rulot lors du même vol :

Vue générale

L’école

Le cœur du village

La ferme Demarcin

La rue de l'église (Ex rue des fermes)

La plaine des sports

La gare

Photos prises par M Marc Hulin le dimanche 7 septembre 2014 lors d'un vol en ULM
L'ULM était piloté par M Jean-Louis Baugnet.

Vue générale

Le centre du village

L’ancien château d’eau

La plaine des sports

La gare

La fontaine

L'église

L'église, le monument, l'ancienne école et l'ancien abattoir

L'emplacement de la tour aux dîmes

Le nouveau château d'eau

Le cimetière relifté et son parking

Ruelle au Ris (à gauche) et rue des écoles (à droite)

18. Warzée vu d'Ouffet

19. Warzée vu de Bende

20. Entrées de Warzée en venant de (d') …

Ouffet

Bende

Pair

Seny (Gros Thiers)

Seny (Bougelet)

Ellemelle/Seny

Ochain

Lizin

21. Lieux-dits

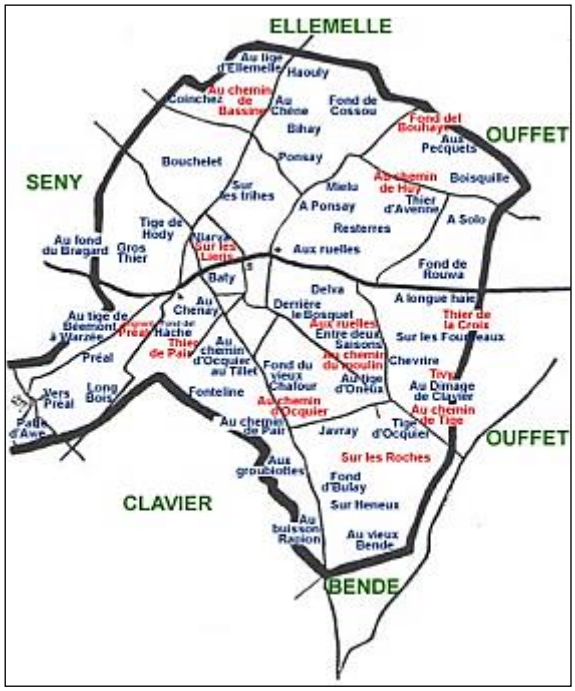

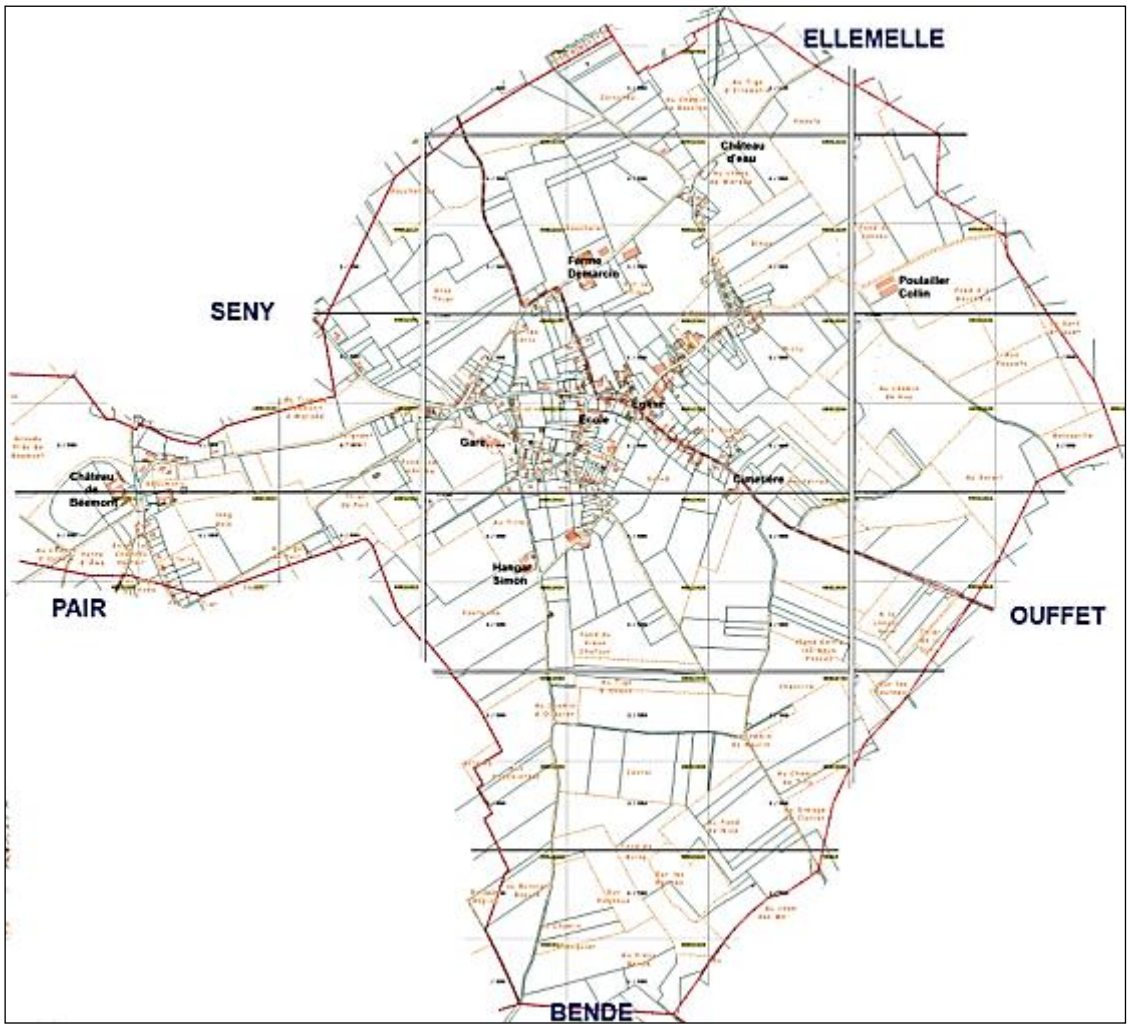

Source : www.cadastre.be/CadastreBelgium.aspx
Plans partiels :

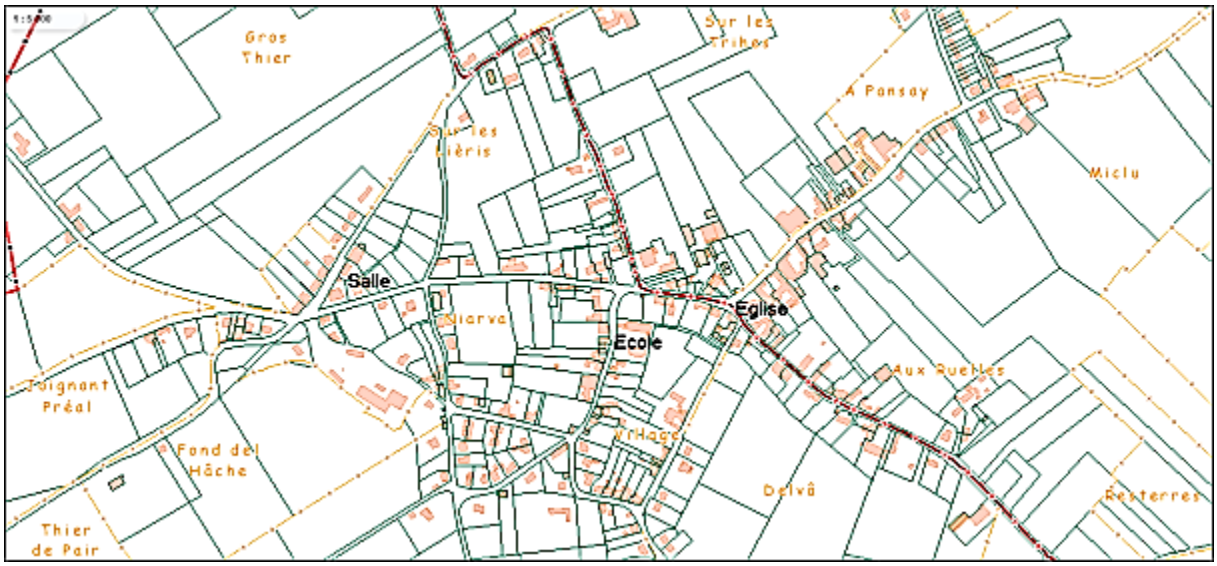

Warzée centre

Nearval : du latin « nervalis », couvert de plantains.
Sur les Lierris : du latin « lira », talus en terre pour soustraire les cultures à l'influence des vents du nord et pour les exposer à l'action du soleil.
Mielu < mel = miel

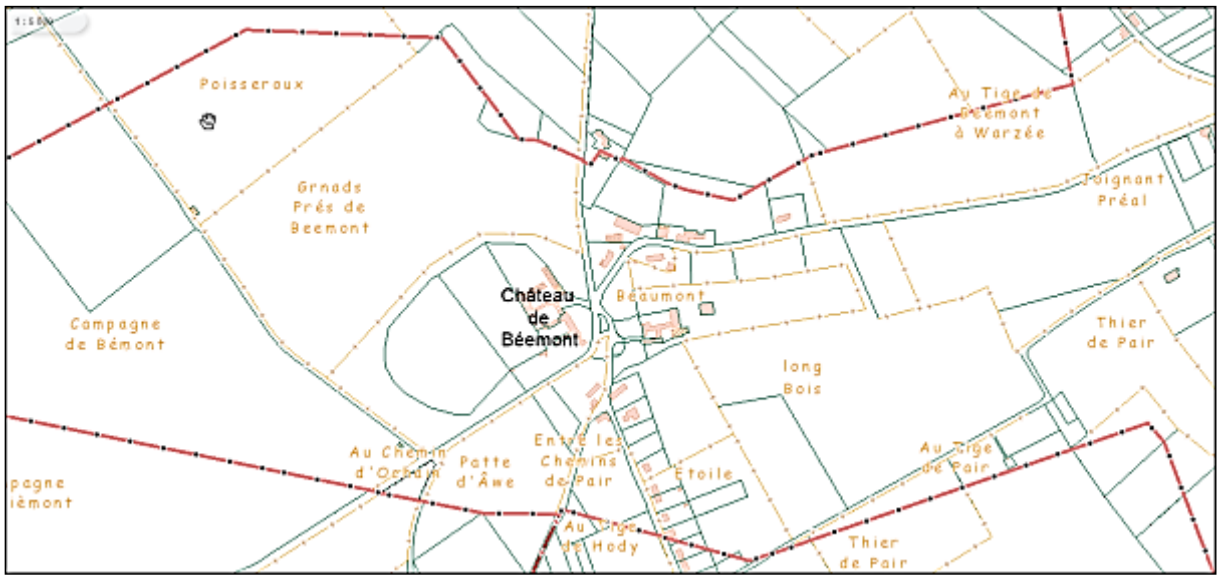

Béemont

Béemont : du latin « bellus mons » ⇨ D'où Beaumont, Belmont, Béemont.
Etoile : vient de « éteule », chaume qui reste sur place après les moissons.
Patte d'oie : terrain entouré de plusieurs chemins rapprochés.
Préalle : prairies.
Poisseroux ou bois Seroux : du nom du propriétaire

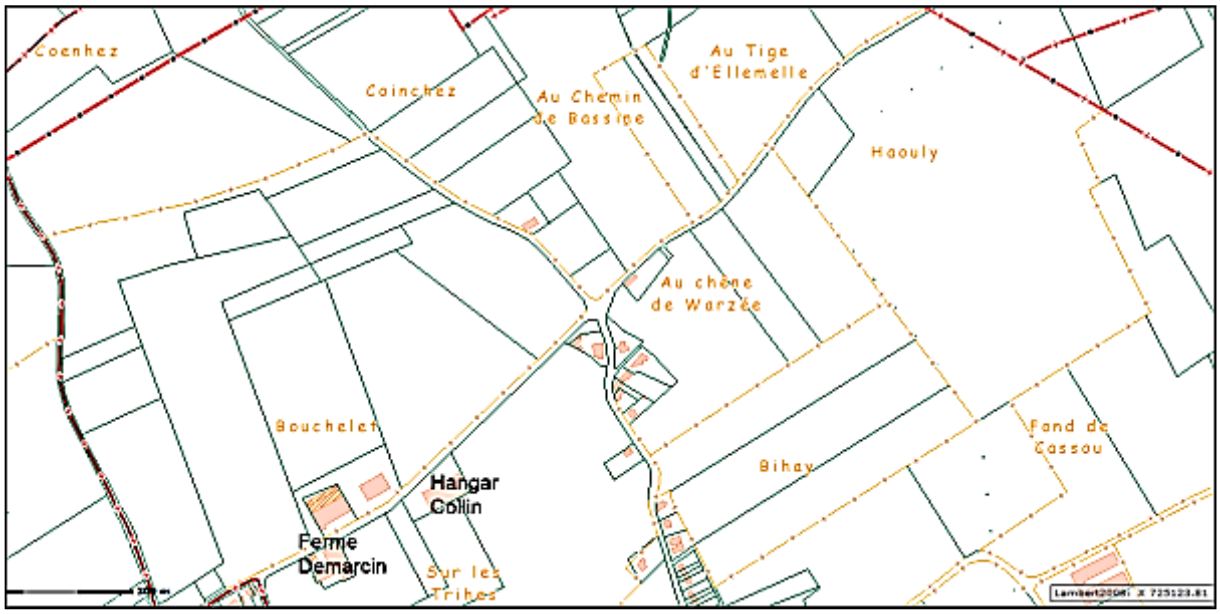

Vers Ellemelle

Au Chêne : à cause de la présence d'un vieux chêne.
Bouchelet ou Bougelet : du germain « cusch », bois ⇨ Petit bois.
Coënheid : de « coën », préfixe celtique et de « heid », suffixe germanique signifiant bruyères.
Fond de Cossou : fond où se trouvent des pierres, des cailloux

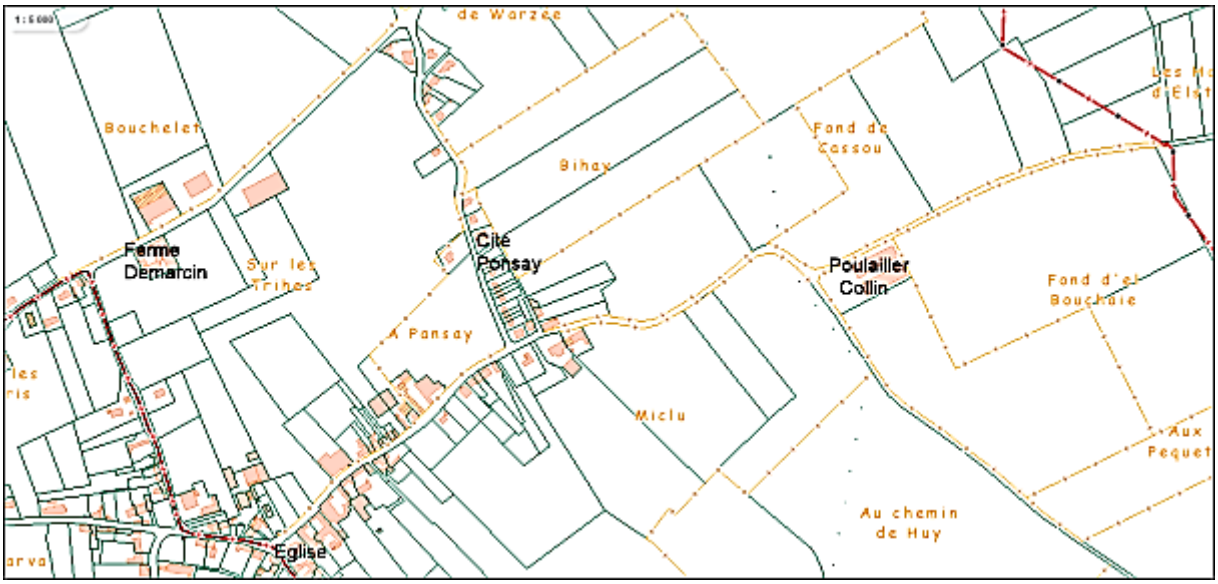

Dans les environs de Ponsay

Fond del Bouhaye : fond du buisson.
Ponsay : petit pont ou dalle en pierre pour franchir un petit ruisseau.
Trixhes : terrains pauvres, pierreux.

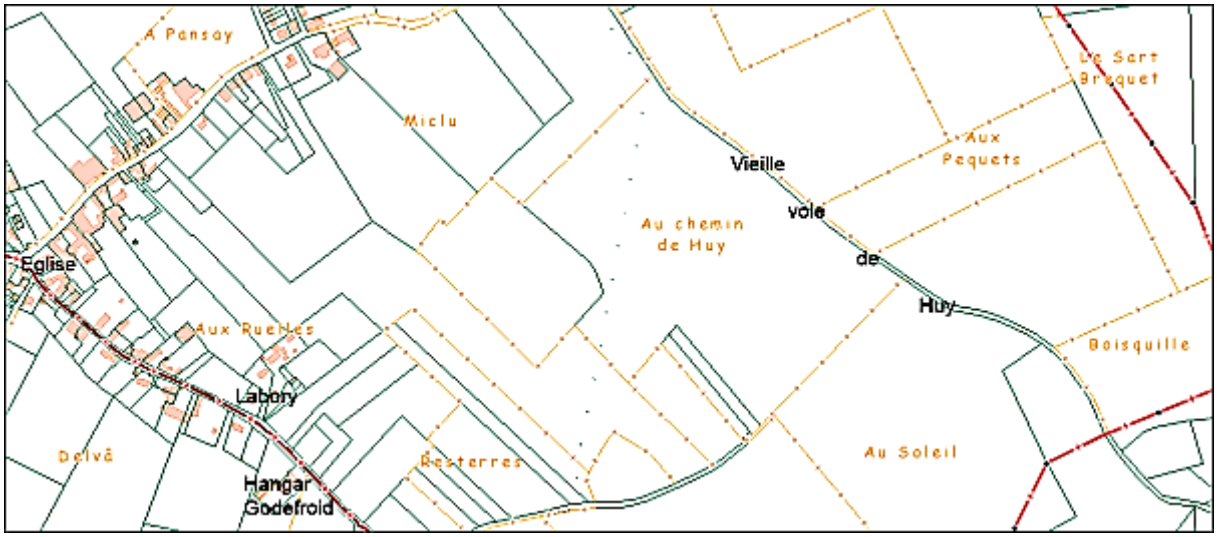

Aux environs de la vieille route de Huy

A solo : terre bien exposée au soleil.
Aux Pecquets : terre couverte de genévriers.

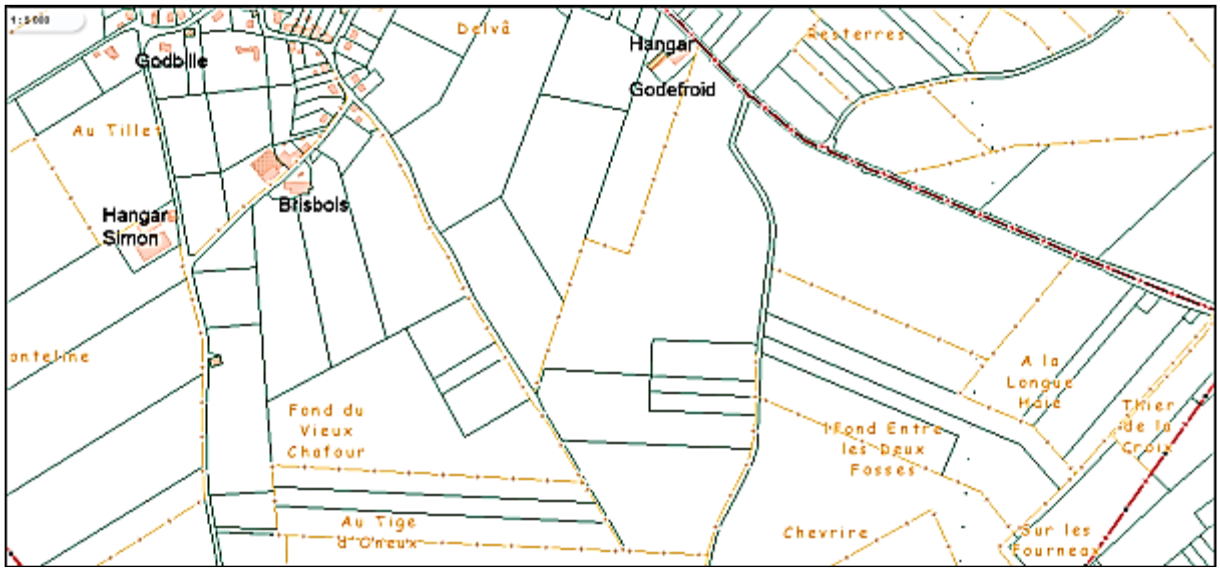

Vers Bende

Chèvrière : pâturage de chèvres.
Fond du Vieux Chaffoux : chaffoux = four à chaux.
Fonteline : petite source.
Resterre ou Reh'terre : terre rugueuse.
Sur les Fourneaux : à cause de fourneaux à charbon.

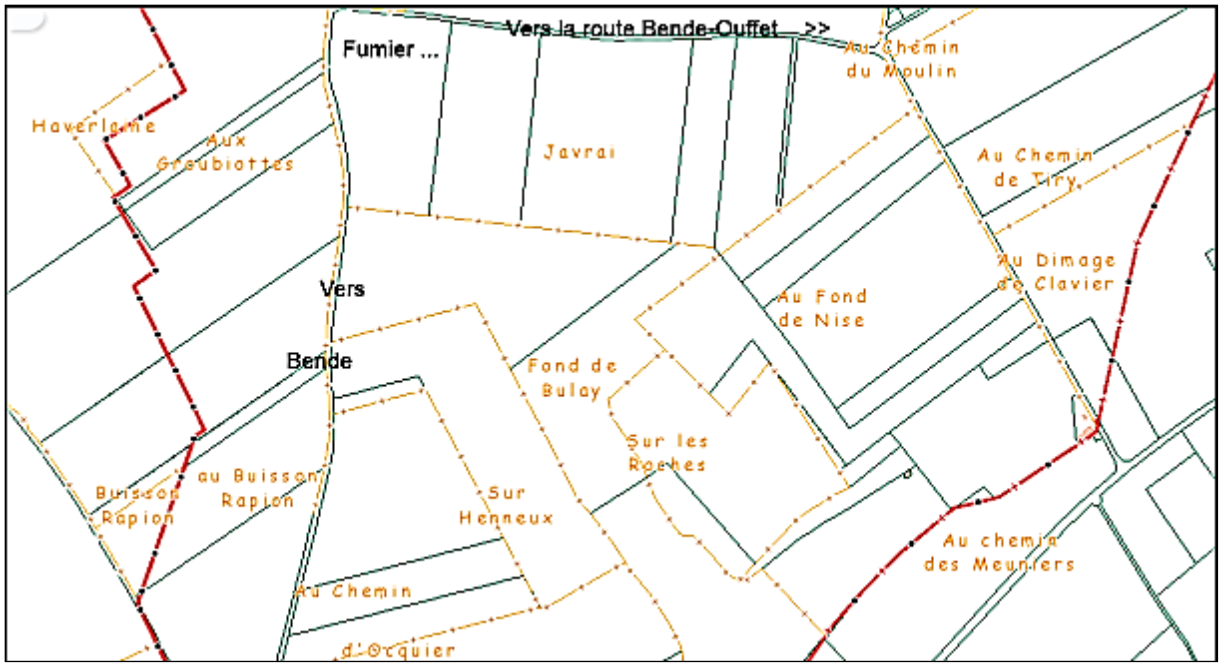

Plus près de Bende

Buisson Rapion : parce que la famille Rapion de Béemont y possédait un alleu (terre héréditaire libre de redevance). Sur les revenus de cet alleu étaient fondées 2 bourses d'études pour deux frères Rapion, l'un curé à Saint-Séverin et l'autre dans le diocèse de Namur
Bû l'aiwe : un fossé qui boit l'eau.
Groubiottes : endroit à fosses et bosses.
Javray ou Chaveray : terrain chauve, dénudé voire stérile.

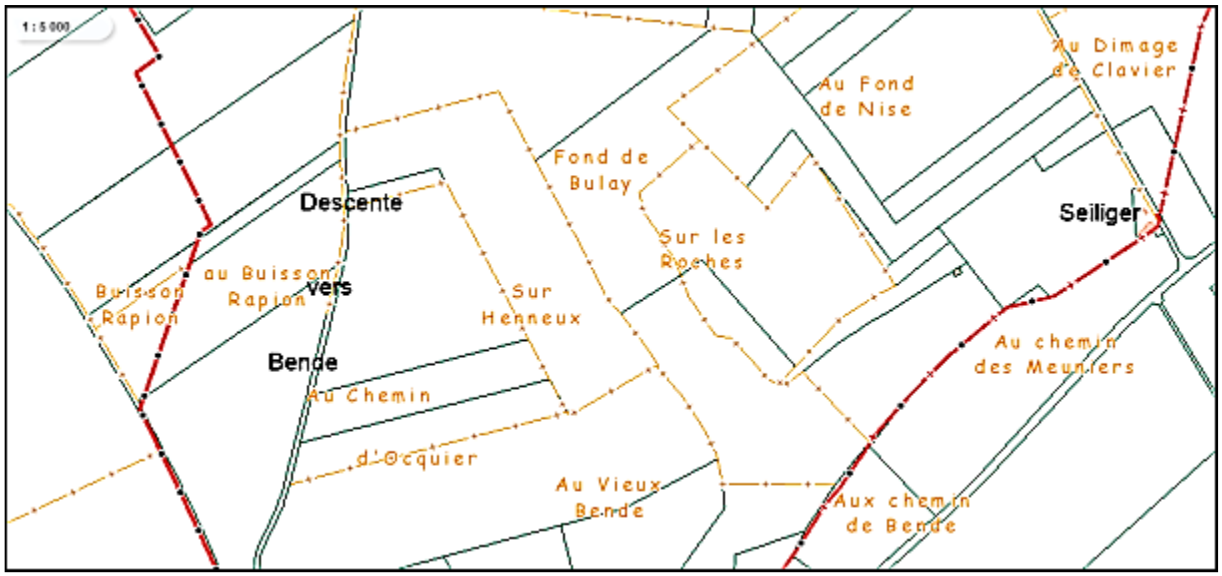

Juste avant Bende

Dimâge de Clavier : parce que le terrain était chargé d'une rente en faveur de l'église de Clavier.
Sur Henneux ou Cheneux : à cause des futaies de chênes.
Sur les Roches : terrains pierreux.

Mais aussi :
Bois Rock : bois planté par M Rock-Ringlet
Bois Seron : du latin « sera », barre de clôture
Bovrèye : boverie, pâture, enclos pour bœufs.
Châssîye : route romaine reliant Cologne à Reims.
Frais fossé : de nombreuses sources sortent du talus.
Roua, rouwa ou roussa : petit vallon ou légère dépression ⇨ Rouale = chemin.
Thier : chemin montant.
Tige : vieille route abandonnée.
Vôye di Hu : ancienne voie romaine reliant Huy à Hamoir.

Dans « Enquête dialectale sur la toponymie wallonne » de Jean Haust – 1940-1941, on trouve quelques lieux-dits :

> **77. Warzée** [H 64] *wârzêye.* — **Bécmont** *bêyemont.* | *è bihê ; è boudj'lèt ; fond d' roûvâ ; è font'line ; so hènû ; so lès liri ; è mièlû ; â pèl'hê ; è pwès'rou ; èl tchèvrîre ; li tîdj'lèt ; â vî binde ; al bouhêye ; è bûlêwe ; è cwèn'hé ; è djav'rê ; fond d' cossou ; â frê-fossé ; è gnârvâ ; èl hayoûle ; è hayoûlî ; al hêvurline ; è tiè d' pêr ; è tiè d'avine ; so tîri...*

Lieux-dits d'après G Boniver, ancien curé de Warzée :

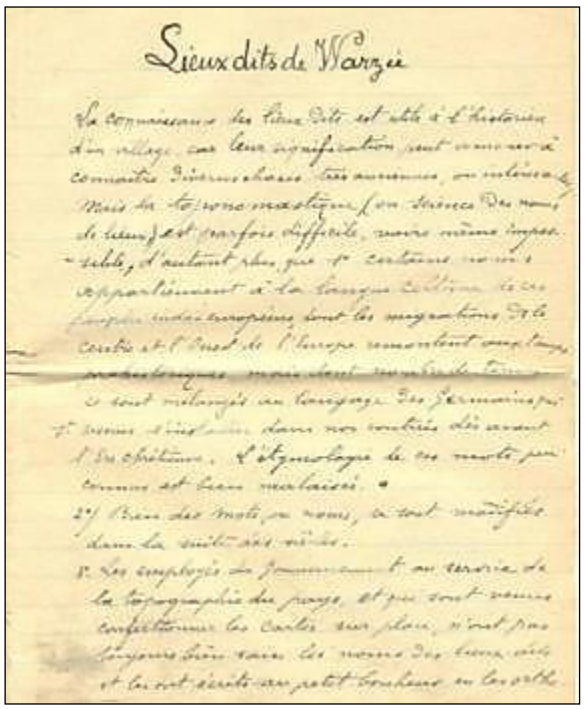
Lieux dits de Warzée

La connaissance des lieux dits est utile à l'historien d'un village, car leur signification peut souvent servir à connaître d'événements très anciens, oubliés. Mais la toponymastique (ou science des noms de lieux) est parfois difficile, voire même impossible, d'autant plus que certains noms appartiennent à la langue celtique des peuples indo-européens dont les migrations de l'Est et du Sud de l'Europe remontent aux temps préhistoriques. Mais depuis ils se sont mélangés au langage des germains qui sont venus s'installer dans nos contrées bien avant l'ère chrétienne. L'étymologie de ces mots peu connus est bien malaisée.

2°/ Bien des mots ne sont, à tort, modifiés dans la suite des siècles.

3°. Les employés du gouvernement ou service de la topographie du pays, et qui sont venus confectionner les cartes sur place, n'ont pas toujours bien saisi les noms des lieux dits et les ont écrits au petit bonheur ou bien orthographiant comme très mal!

4° Il faut enfin nombre de noms propres de personnes, ~~dont les~~ noms qui sont dérivés à certains termes celtiques ou bretons et qui ne comportent aucune signification.

Parmi ces noms de lieux ou de personnes dont la signification est rendue difficile ou impossible pour nous de la deviner, je citerai : Fond de Bilay, Bihay, Tizy, Hanely, Quiell ... mais je me ne m'efforce de donner ce que je puis comme certain ou probable, sans me tromper toutefois, en tenant compte de la racine, ou préfixe, du mot.

Coënhez ou plutôt Coënheid : dont le préfixe ~~Ked~~ Coën est vraisemblablement celtique. Le suffixe heid appartient à l'allemand et signifie bruyère, bruyeraie.

Bouchelet ou Bougelet, du mot germanique Busch (prononcé bousch, et du français bosch) : bois, bocage, bosquet. Il désignait donc un d'un bois, ou mieux, d'un petit bois, indiqué par le diminutif accolé au préfixe

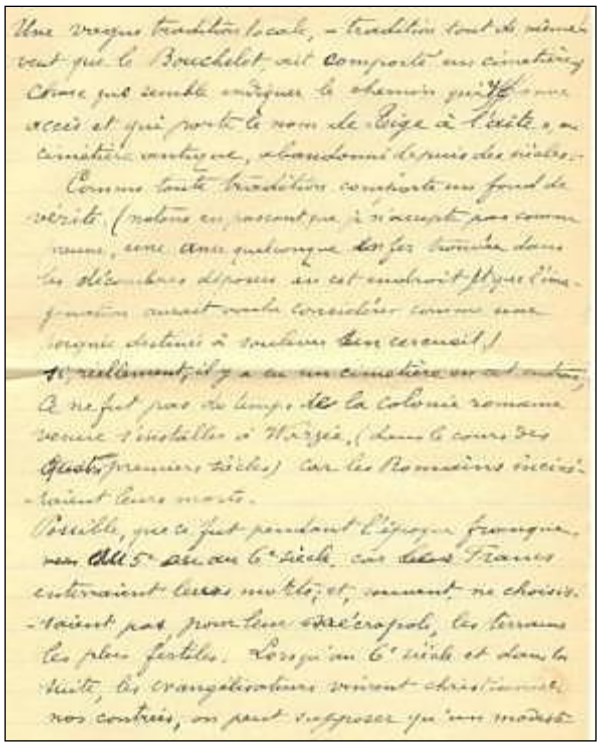

Une vague tradition locale, – tradition tout de même – veut que le Bouchelet ait comporté un cimetière; Chose que semble indiquer le chemin qui y donne accès et qui porte le nom de „Eige à l'aîte", ou cimetière contigue, abandonné depuis des siècles.

Comme toute tradition comporte un fond de vérité (notons en passant que il n'accepte pas comme une, une anecdote quelconque ~~les~~ les bornes dans les décombres d'ponu en est embrouillé ~~il~~ que l'imagination aurait voulu considérer comme une vague distinct à soutenir ~~leur~~ ses arguments) ~~il~~ ~~réellement~~ ~~il y a eu un cimetière en ce endroit~~ Il ne fut pas de temps de la colonie romaine venue s'installer à Warzée, (dans le cours des ~~quatre~~ premiers siècles) car les Romains incinéraient leurs morts.

Oseille, que ce fut pendant l'époque franque, ~~au~~ ~~du~~ 5e ou au 6e siècle, car ~~les~~ Francs enterraient leurs morts; et, comme ne choisissaient pas pour leur sépulcrale, les terrains les plus fertiles. Lorsqu'au 6e siècle et dans la suite, les évangélisateurs vinrent christianiser nos contrées, on peut supposer qu'une modeste

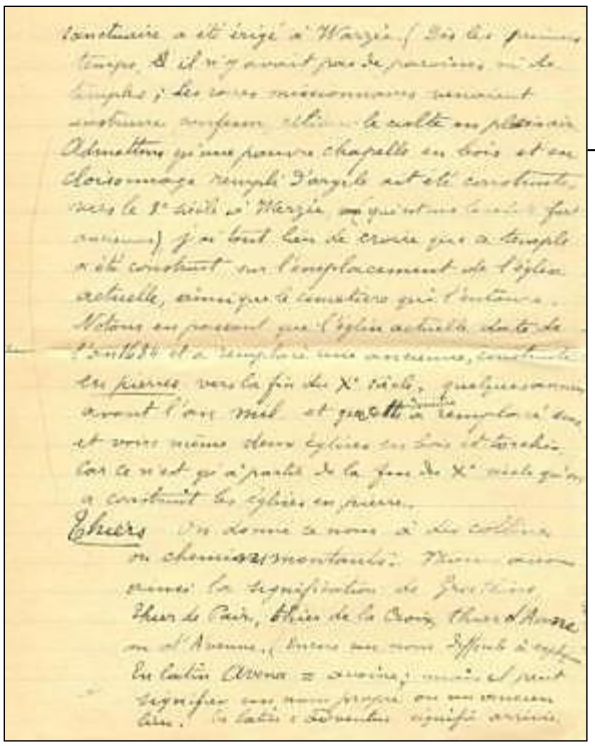

construire a été érigé à Warzée (dès les premiers temps. Si il n'y avait pas de paroisses ni de temples; les ~~[illegible]~~ nécessaires ~~[illegible]~~ le culte en plein air. Admettons qu'une pauvre chapelle en bois et en Colombage rempli d'argile ait été construite, vers le 8e siècle à Warzée ~~[illegible]~~ qui est une localité fort ancienne) j'ai tout lieu de croire que ce temple a été construit sur l'emplacement de l'église actuelle, ainsi que le cimetière qui l'entoure. Notons en passant que l'église actuelle date de l'an 1684 et a remplacé une ancienne, construite en pierres vers la fin du Xe siècle, quelques années avant l'an mil et que ~~[illegible]~~ à l'emplacement d'une et vous même deux églises en bois et torchis. Car ce n'est qu'à partir de la fin du Xe siècle qu'on a construit les églises en pierre.

Chers On donne ce nom à des collines ou chemins montants. Nous avons ~~[illegible]~~ la signification de Gretchen, Thier de Cair, Thier de la Croix, Thier d'Anne ou d'Anneux, Thier est un nom difficile à expliquer. Le latin Arvus = sillon; mais il peut signifier un nom propre ou un nom de lieu. Le latin ~~[illegible]~~ signifie arrivée.

Cimetère Franc au Bougelet ?

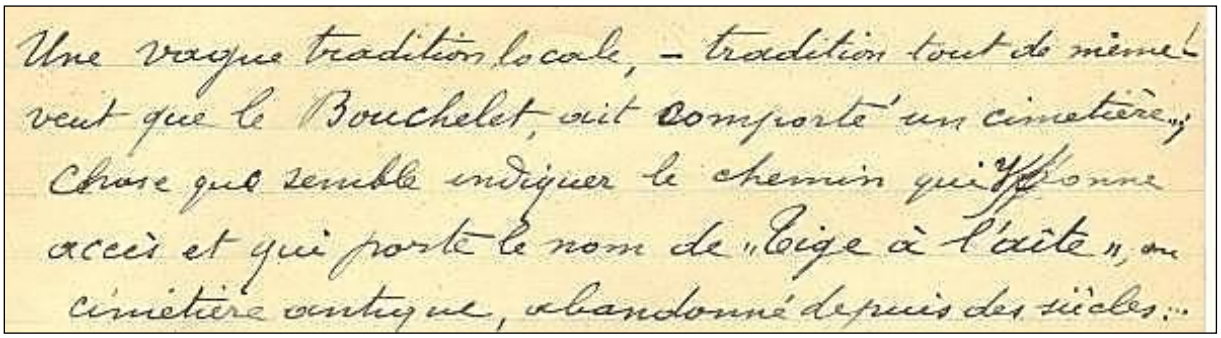

Une vague tradition locale, – tradition tout de même – veut que le Bouchelet ait comporté un cimetière; Chose que semble indiquer le chemin qui y donne accès et qui porte le nom de „Eige à l'aîte", ou cimetière contigue, abandonné depuis des siècles...

Aîte = cimetière

Chapelle en bois construite vers le VIIIème S ?

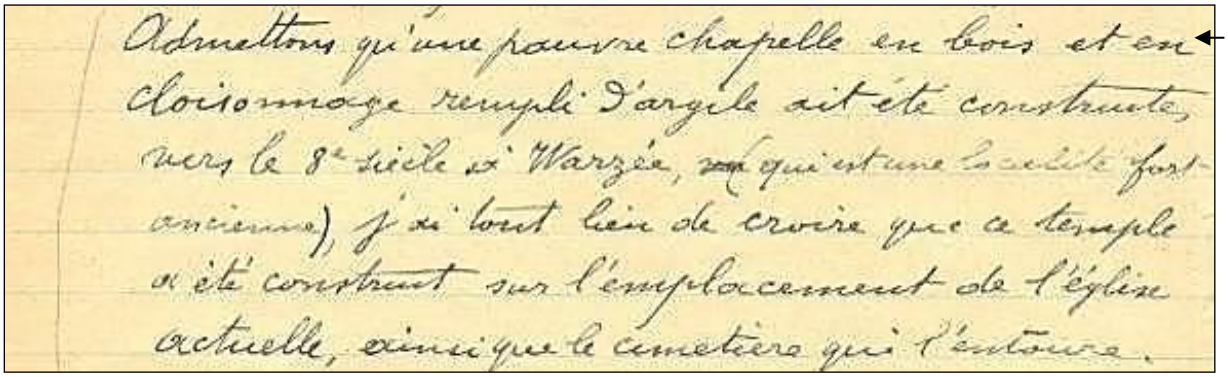

Admettons qu'une pauvre chapelle en bois et en Colombage rempli d'argile ait été construite, vers le 8e siècle à Warzée, ~~[illegible]~~ qui est une localité fort ancienne), j'ai tout lieu de croire que ce temple a été construit sur l'emplacement de l'église actuelle, ainsi que le cimetière qui l'entoure.

ou ~~des~~ ami ou étranger qui arrive s'installer.

Tige ou vieille route abandonnée et laissée en mauvais état, chemin envahi sous par les herbes et où l'eau de pluie demeure quand le chemin n'est pas incliné.

Préalle. = lieu connu de pré, prairie.

Poisseroux ou Bois Seroux (nom de propriétaire!

Etoile = Etenle ou chaume qui reste après la moisson.

Patte d'Aye = Patte d'oie est le nom couramment donné à un terrain qui se trouve au point de réunion de plusieurs chemins. C'est bien le cas ici pour ce lieu-dit qui est vraiment encadré de petits chemins.

Fontaine (du latin fontinalis, fonticendes ou petite source, sinon ce que nous appelons « sourdent ».

Bois de Seron. Jusqu'à ce jour, la science toponymique ~~n'est pas~~ ignore la signification des noms terminés en "ON". En latin le mot « sera » (en grec σειρα) signifie barre de clôture, ou simplement clôture. Mais peut-être que Seron est le nom du propriétaire de l'enclos ou du bois!

Au Chêne. Ce nom s'explique aisément par la présence d'un vieux chêne centenaire.

Fond Cosson. ou fond où se trouvent des pierres, des cailloux.

Fond del Bouhaye ou du Buisson.

Bue Reguès = aux genévriers.

Mielle. racine latine mel = miel, peut-être propice aux abeilles pendant l'été comme les bruyères de l'Ardenne. Le village d'Ellemelle s'appelait jadis Melle (en latin: Mella) mais l'étymologie semble trop problématique!

Au Soleil = lieu bien exposé au midi.

Roua ou Rouva ou Rouvra = noms donnés à de petits vallons, aujourd'hui à peu près comblés par l'apport des terres amenées par les eaux et qui ne sont plus que de légères dépressions ou ondulations du sol. Parfois ces petits ravins étaient creusés par des chemins tels quels. Roua semble bien que « rue » a formé les noms de Rouelles ou Rouvrelettes (petits chemins étroits).

Chevrière (comme Bovrée pour le bœuf) = lieu, souvent rocheux, portant quelques herbes et où les chèvres venaient à broutter, ou aussi les moutons.

Dîmage de Chavier = probablement chargé d'une rente en faveur de ~~l'abbé~~ l'église de Chavéro. Celle-ci en possédait également à Bende, à Polenge, etc.

Sur les Fourneaux. Il ne doit pas s'agir ici de fours à chaux (chaffours) mais de ces fourneaux à charbon, ou meules de marcaneux de bois se transformant en charbon (charbon de bois) par combustion (~~et par suite le nom de charbon~~)

Sur Hennaux = comment de bouleaux. Je me demande si il n'était pas à l'heure non fréquent qui signifie lieu couvert de chênes.

Bécmont du latin bellus mons (beau-mont ou belle colline). Alors le temps, le langage a mouillé les deux lettres ll. pour arriver à dire Beymont. Becmont.

Fond des Vieux Chaffour, ou du vieux four à chaux.

Grandiottes lieu marqué par des fosses et des fours. (Grandiotte = contraire de petite lieu de cette plat.

Baisson de Rapion. La famille Rapion ~~[illegible]~~ demeurant à Beymont, y possédait un allôd (alloduum) (terre héréditaire libre de redevance par opposition au fief qui était tenu de certains seigneurs.
Sur les ressources de l'alôd Rapion, dans Paris Rapion a fondé une bourse d'études.
Le bien Rapion appartenait à cette famille en bien, il a 18 plantés par elle.

Nizarre ou même Nizarrel, Nizerel (du latin nerculus signifiant un lieu [illegible] aux abondance les herbes portant le nom de "plantaire".

Bovrège ou Bovrée = Bovrée = pâture pour y conduire les bœufs.

Sur les Cierres (en gaz κρίφος en latin cera) = terrains servant à soustraire les cultures à l'influence des vents du Nord et à les exposer à l'action du soleil. Se labourait en ados, ou en billons, s'obtenant en formant une succession de parallèles et contenue des terres entre les sillons.

(1) C'était bien le cas, puisqu'avant la construction [illegible] des [illegible] du [illegible]

à droite et à gauche de ce dernier.
Ces terres étaient ensuite reprises et rejetées en sens inverse.

Trixhes = terrains pauvres, pierreux, peu cultivés ou même entièrement incultes.

Ponsay du latin pons = petit pont, formé souvent d'une assez grande dalle de pierre.

Besterre (du latin restis = chanvre, corde = terre où l'on cultivait le chanvre.

Javray me paraît signifier un terrain chauve dénudé, stérile.

22. Le sous-sol

On trouve du sable au chemin de Huy et du côté de Béemont. On trouve de l'argile au vieux chemin de Huy, à la ruelle au Ry et sur les Roches. Certaines caves sont taillées dans le calcaire. Le talus du Frais Fossé est formé de schiste. On retrouve aussi cette pierre sur les Trixhes. La pierre d'avoine s'extrait à Béemont. Elle peut servir pour la construction.
A Resterre, on trouve une pierre spongieuse, de toutes les couleurs. Vers Lizin, il est possible de trouver du grès.

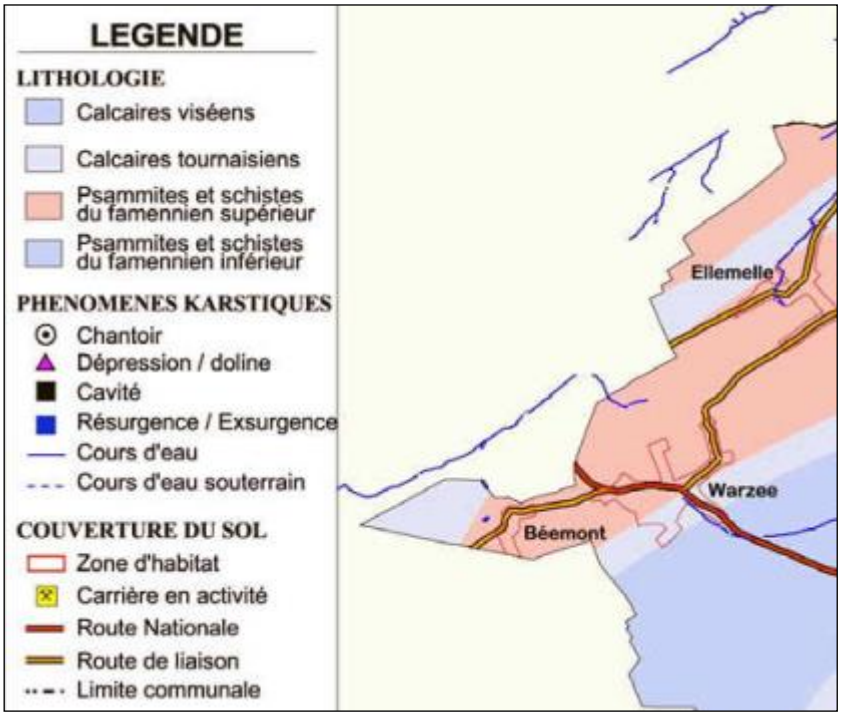

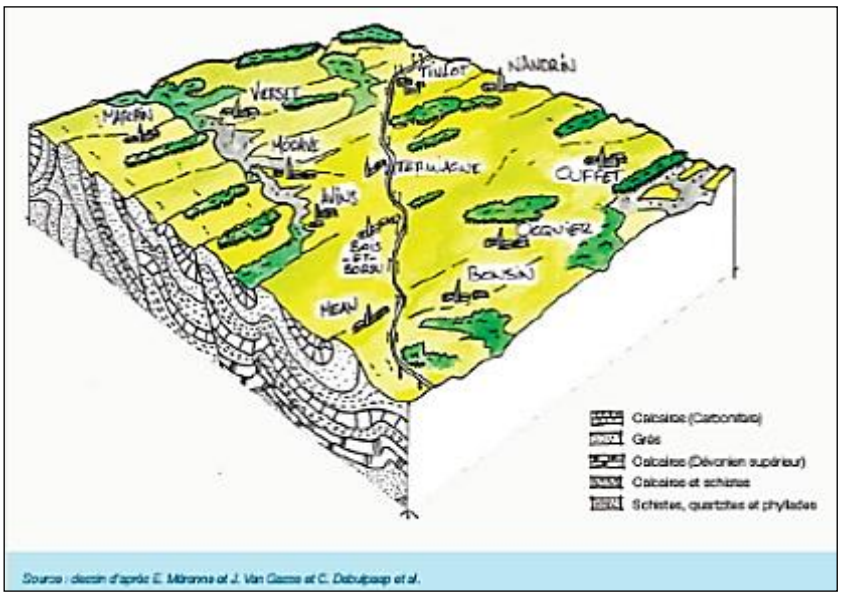

En 1832, dans …

MÉMOIRES COURONNÉS

EN 1829 ET 1830,

PAR L'ACADÉMIE ROYALE

DES

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

DE BRUXELLES.

TOME VIII.

On pouvait lire :

SYSTÈME QUARZO-SCHISTEUX SUPÉRIEUR.

Étendue. — Le système quarzo-schisteux supérieur forme, dans le bassin méridional, trois sortes de bandes : 1° des bandes schisteuses; 2° une bande schisteuse et psammitique; 3° des bandes psammitiques. Les premières étant celles qui sillonnent le calcaire inférieur, nous ne reviendrons pas sur leur étendue qui a été indiquée, et nous passerons à la description géographique des autres bandes.

Bandes psammitiques. — Entre les bandes de calcaire supérieur du Condroz, il y a six bandes psammitiques qui se rattachent toutes au psammite de la bande principale.

La deuxième vient de la province de Namur, et passe au S et près de Petit-Avin et d'Ochain, à Pair, entre l'église de Warzée et le vallon situé au N et près d'Ellemelle, entre le N de Hody et le S de Vien, où elle est divisée par une île de calcaire supérieur en deux parties, dont la première passe de Hody au S et près de Villers-aux-Tours où elle rejoint la bande principale. La deuxième, de Vien, continue sa marche à 100 mètres au N de l'église d'Antinne, entre Douxflamme et Chanxhe, et entre un point situé au S de Sprimont et un autre au S de Florzé (la plus grande largeur de cette bande, entre Chanxhe et Douxflamme, est de 1700 mètres environ).

Et aussi :

Le système calcareux supérieur du bassin méridional forme, dans la province de Liége, deux îles et quatre bandes dont deux très-larges se divisent, vers leurs extrémités E, en plusieurs autres.

Première bande calcaire. — *Étendue.* — La première bande arrive de la province de Namur dans celle de Liége au S d'un point situé entre Hoyoux et Petit-Avin, et se poursuit dans cette dernière, entre un point situé au N de Borlon (Luxembourg), et un autre à 600 ou 700 mètres au N de Clavier (largeur, près d'une lieue, 4800 mètres), entre le moulin de Neblon et l'église de Warzée (largeur, 4000 mètres).

23. Le relief

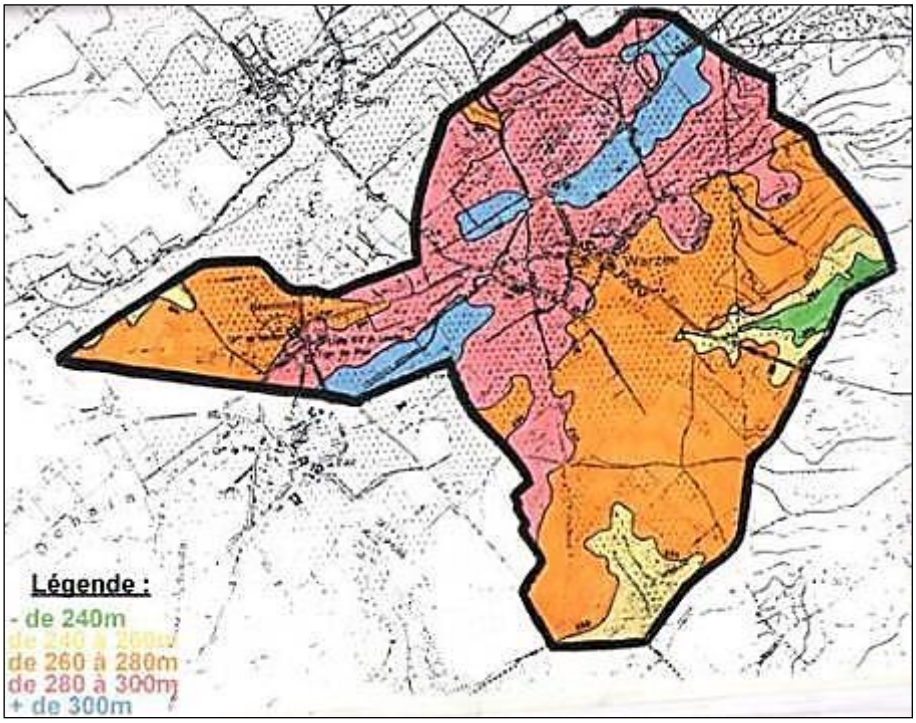

Voir aussi les points altimétriques ci-avant

24. Le climat

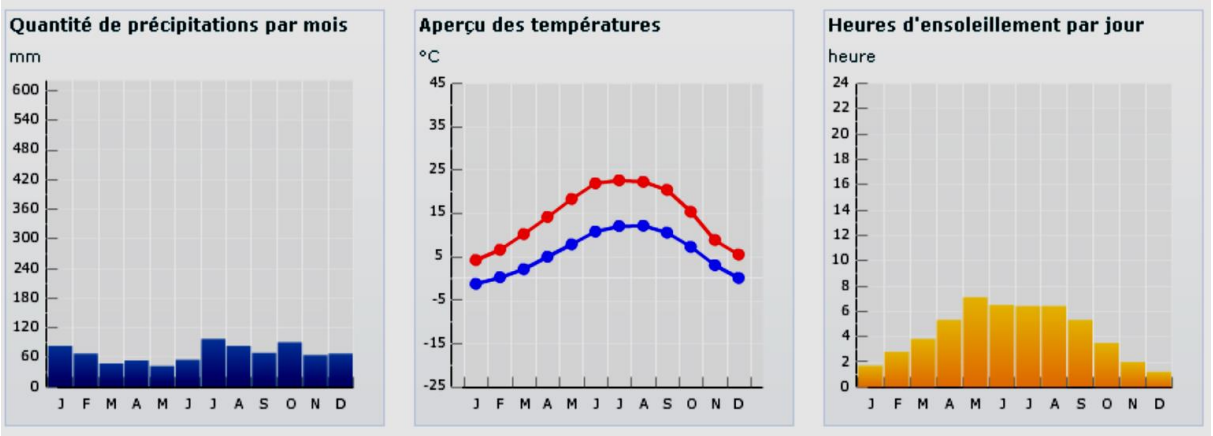

Données : IRM
Source : ourthe-ambleve.be/pcdr/ouffet

25. Evolution des terrains résidentiels

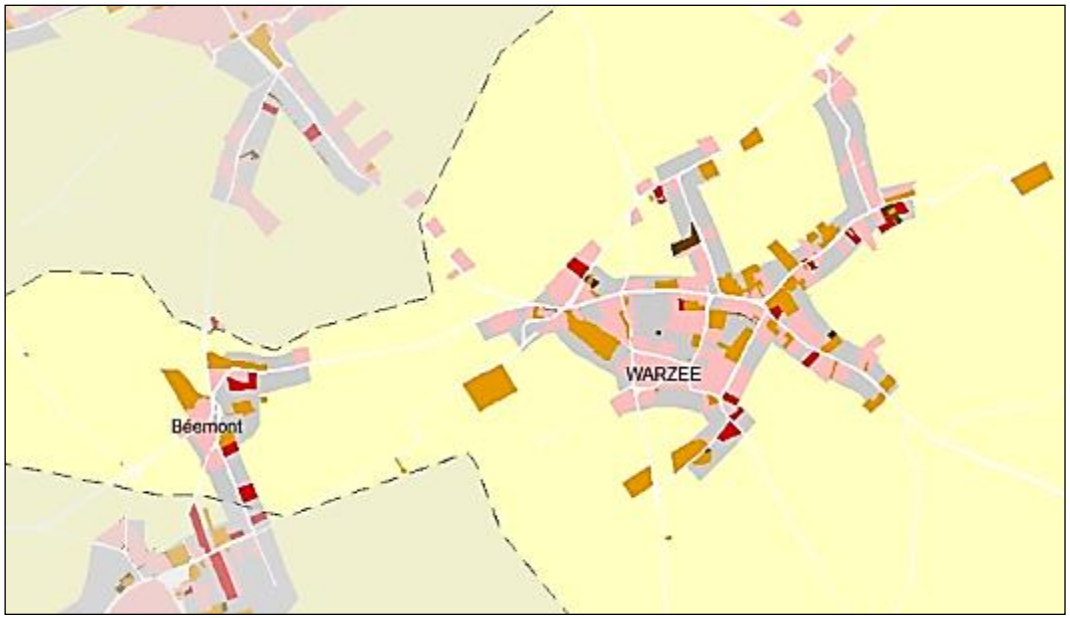

26. Occupation des sols

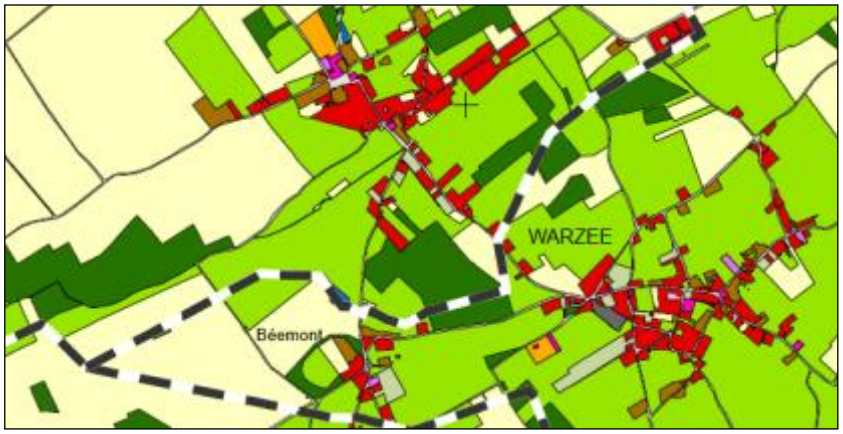

Lotissements

Parcelles agricoles

27. Nature du sol

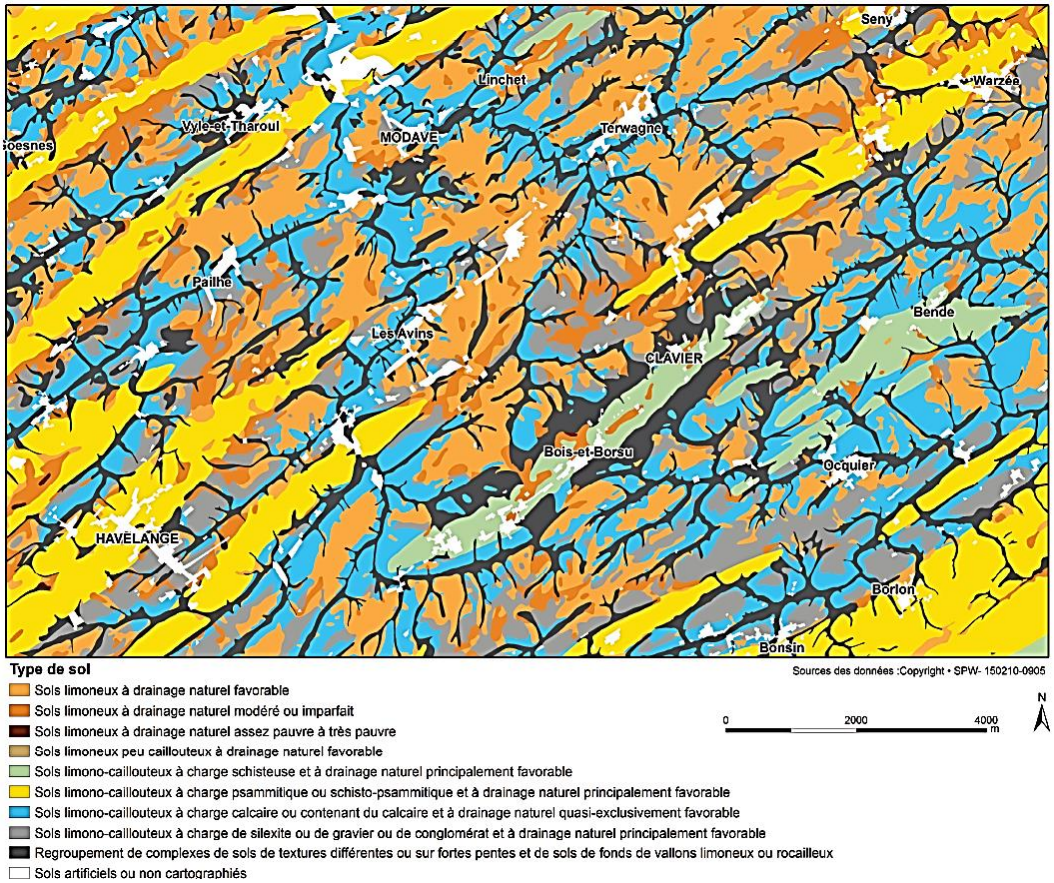

28. Bassins

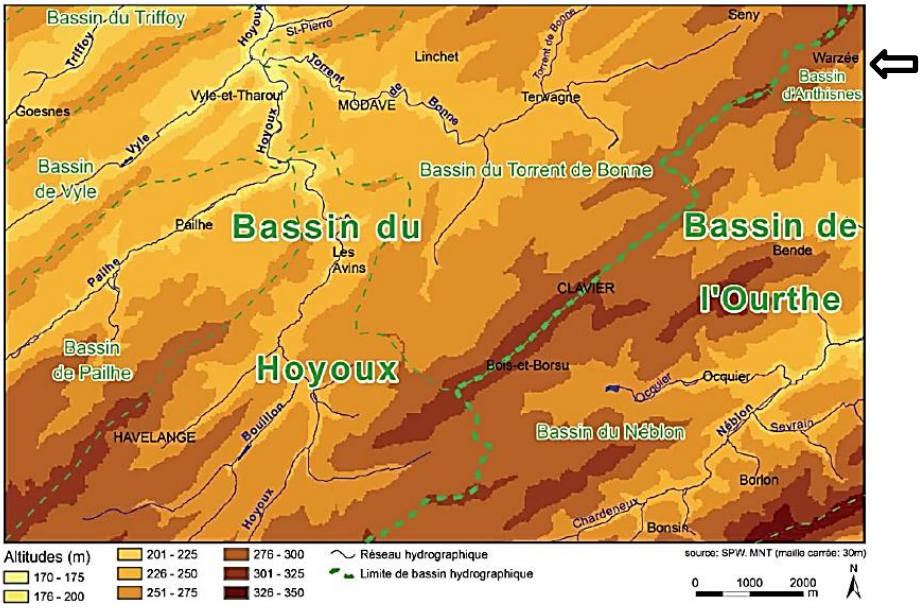

29. Interconnexion Néblon-Modave

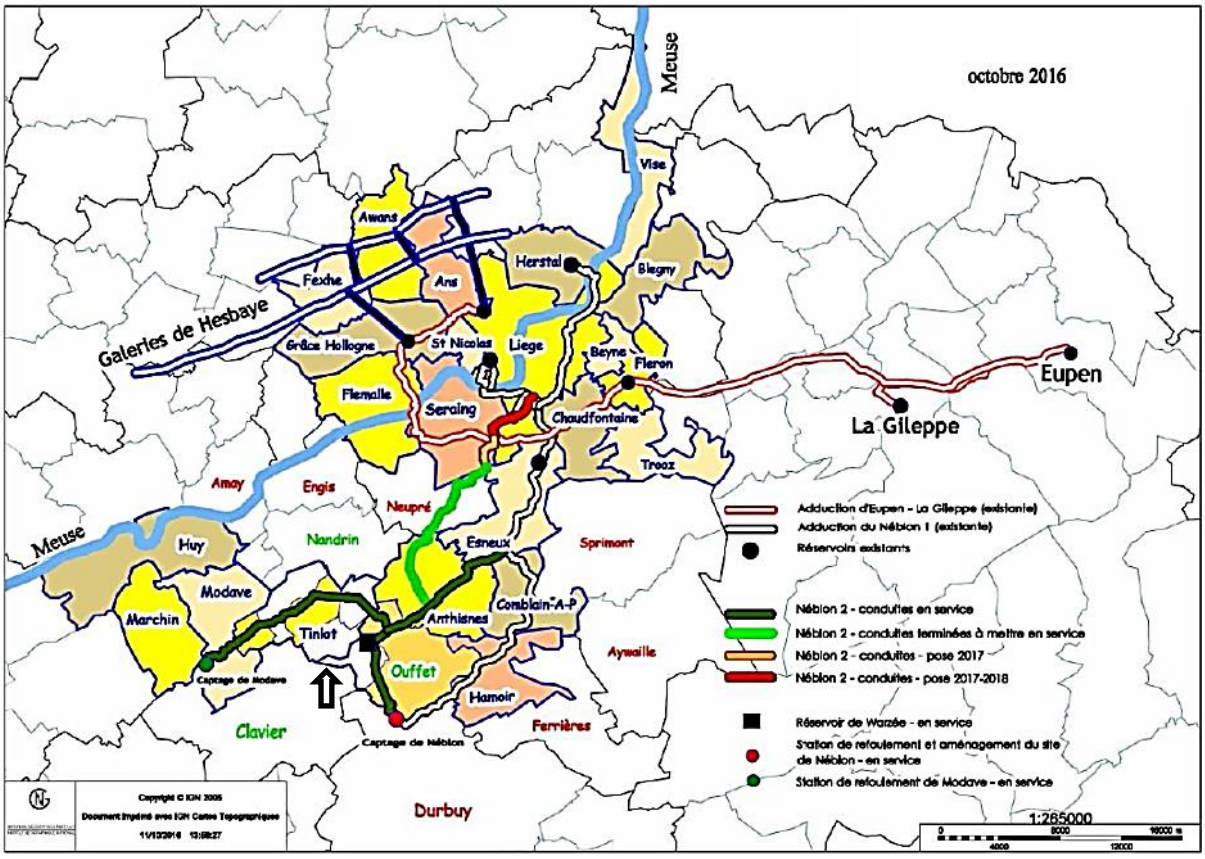

30. A propos de la population

Densité de population

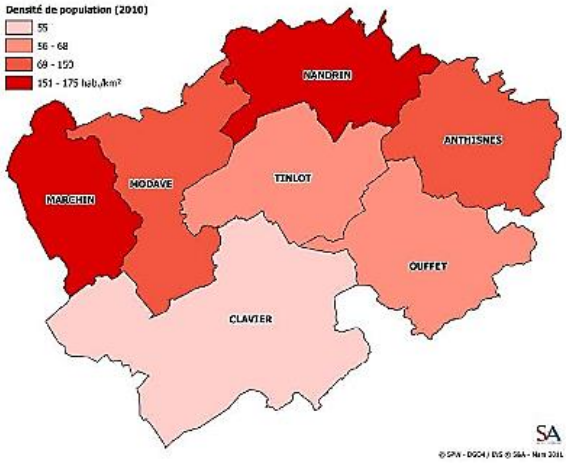

Part et origine de la population étrangère

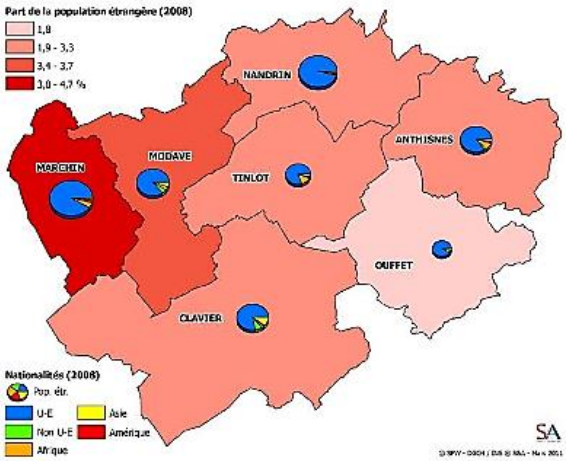

Part et origine de la population étrangère

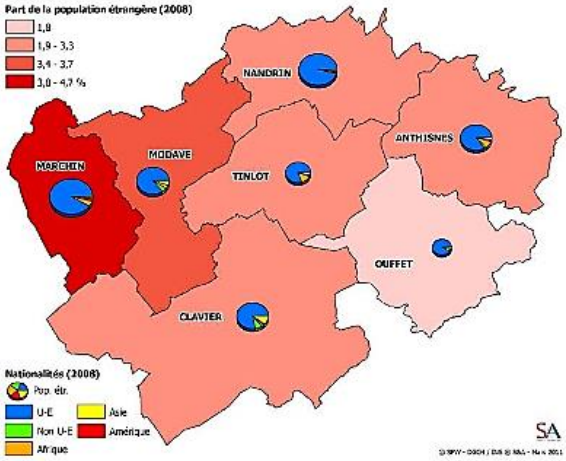

Distribution de la population par sexe

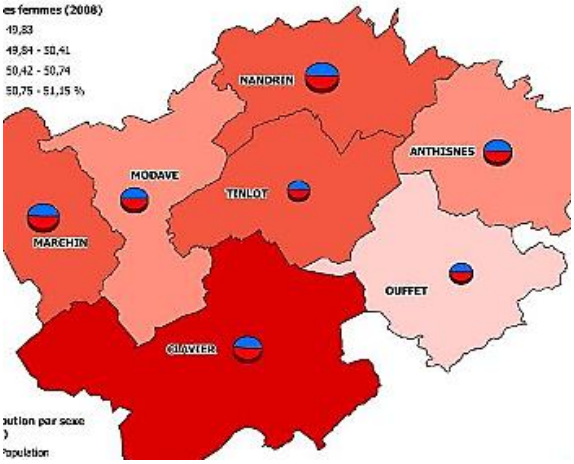

31. Taux de chômage

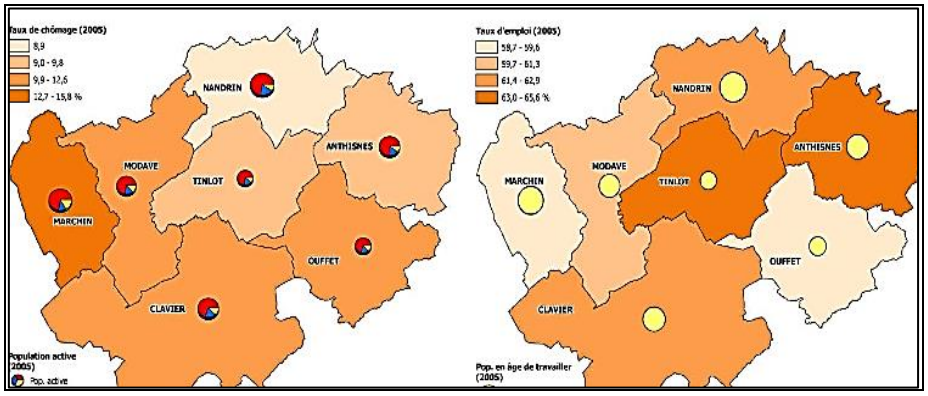

32. Part des exploitations

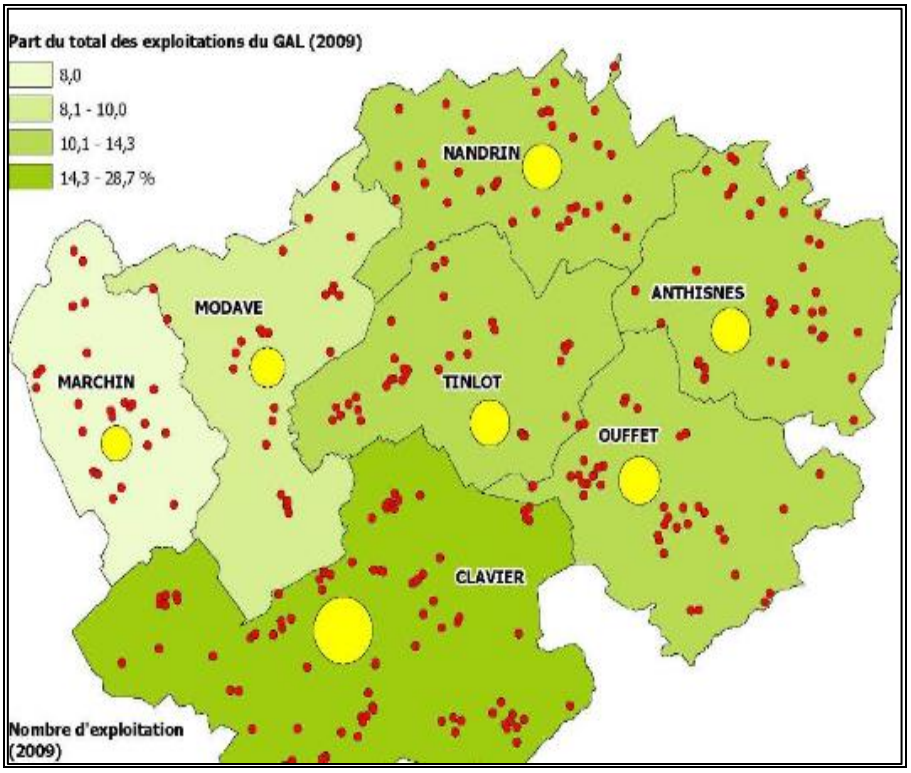

33. Part de la Surface Agricole Utile couverte d'herbe et évolution du cheptel

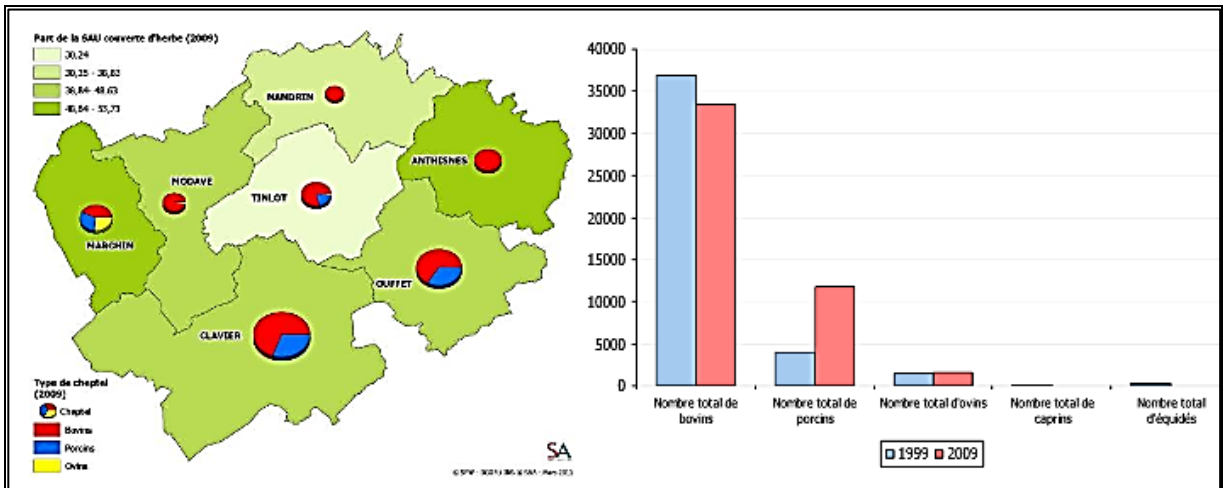

Illustration 39: Part de la SAU couverte d'herbe, composition et évolution du cheptel du Pays des Condruses
(Source : Recensements agricoles 1999-2009 – INS, ©S&A – 2011)

SAU = Surface Agricole Utile

34. A propos des logements

Types de logements et part de maisons à 4 façades

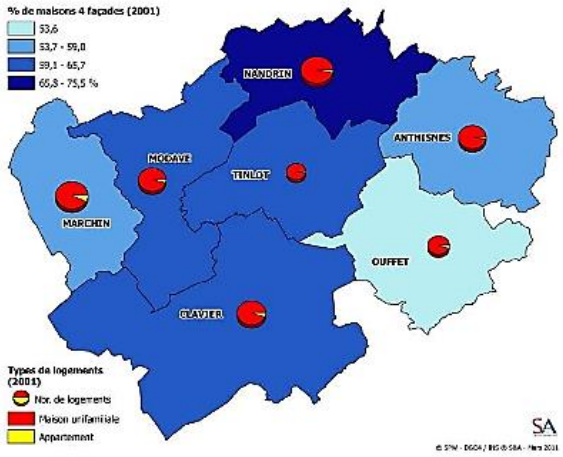

Classes de confort

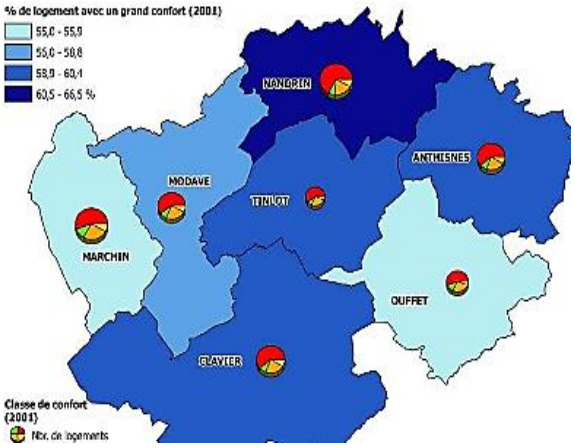

Prix de vente moyen

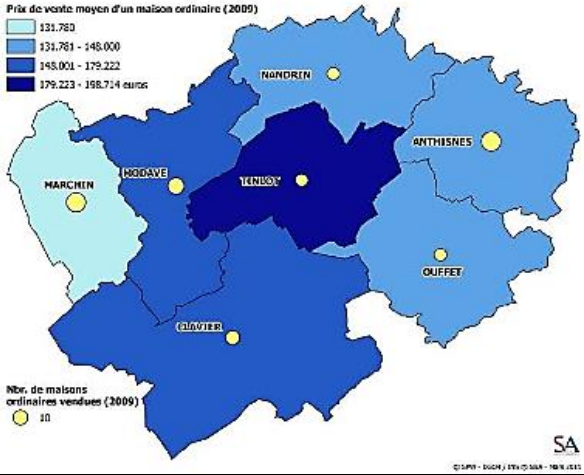

Prix moyen des terrains au m²

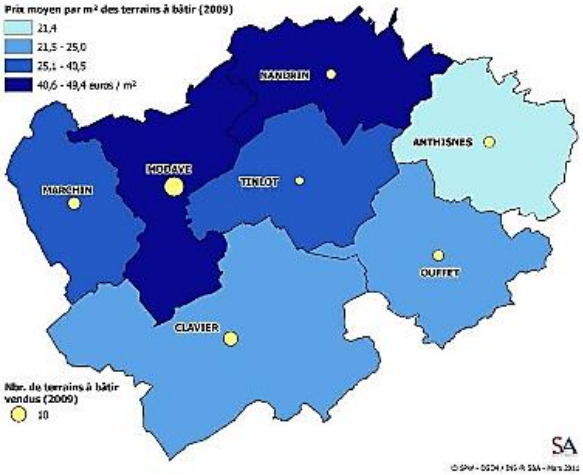

Age des logements

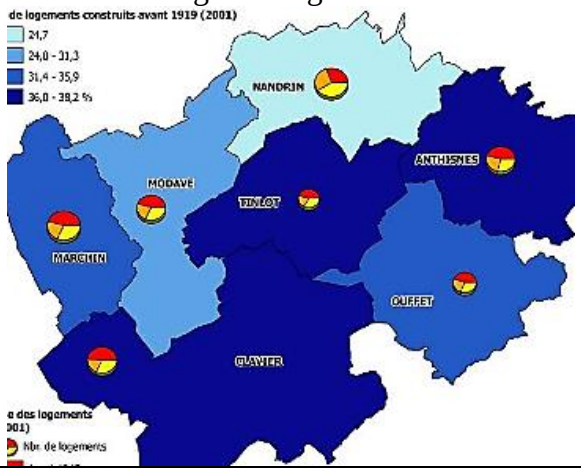

35. A propos des ménages

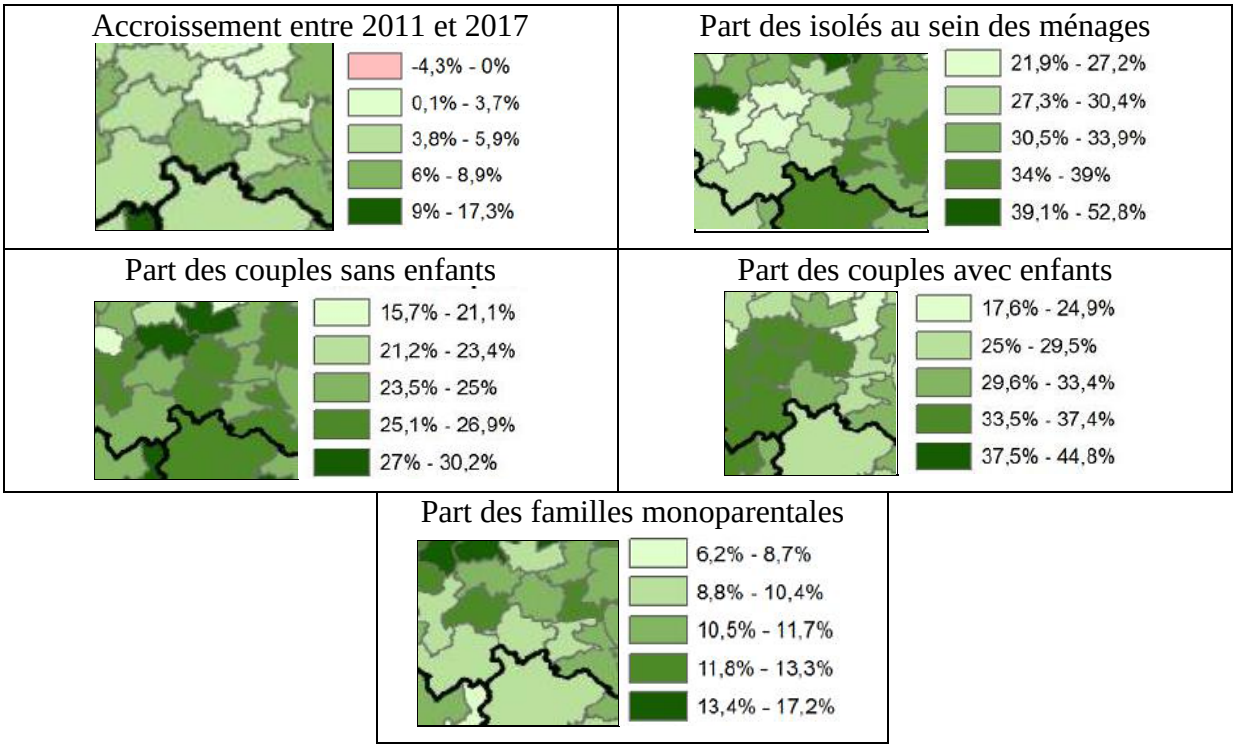

36. Bassins de vie

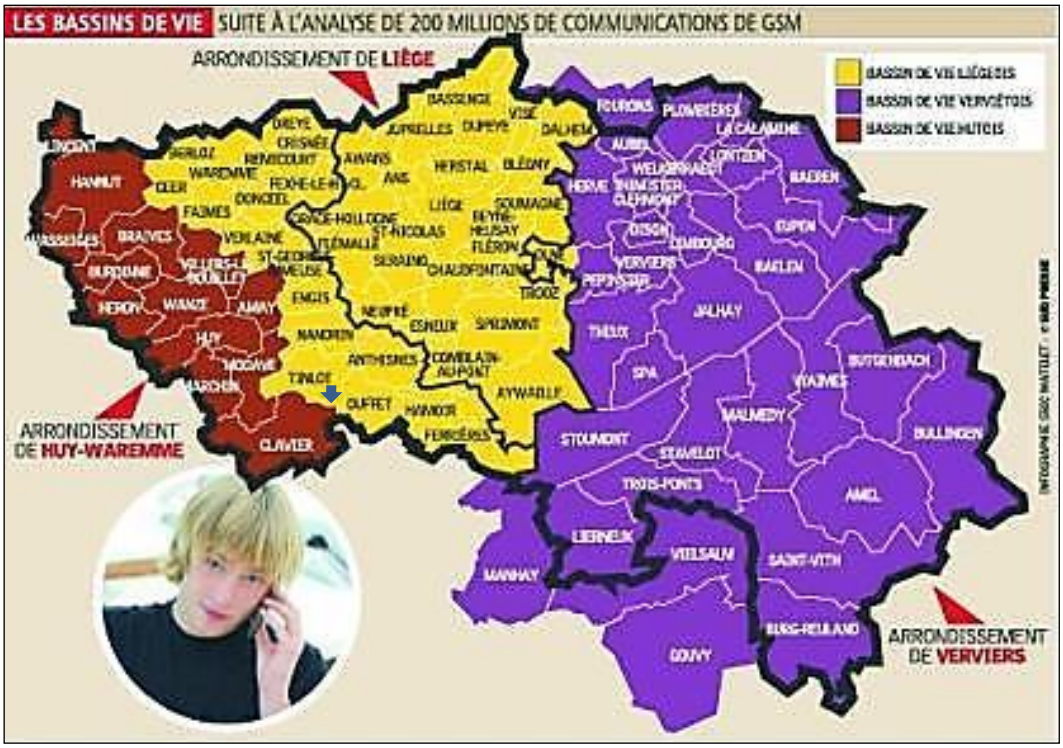

37. Evolution urbanistique schématique :

Warzée est un village dont le centre ancien se compose principalement de quelques exploitations agricoles en calcaire, groupées près de l'église. L'extension de ce dernier au 19ème et au 20ème siècle, s'est réalisée essentiellement le long de la N66 (Grand'Route) et d'axes perpendiculaires.

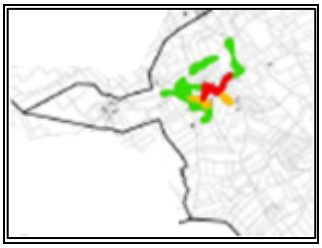

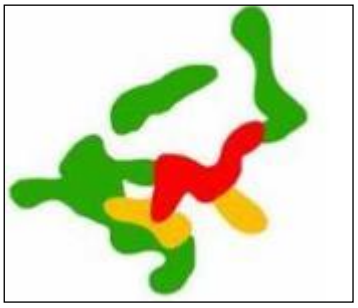

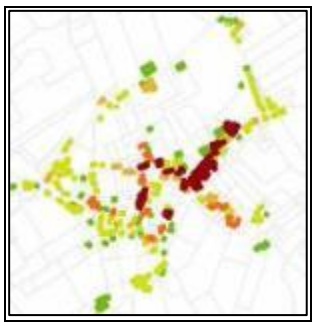

Légende : ☐ Avant 1770 ☐ 1770 – 1900 ☐ 1900 – 2010

38. Covoit'stop

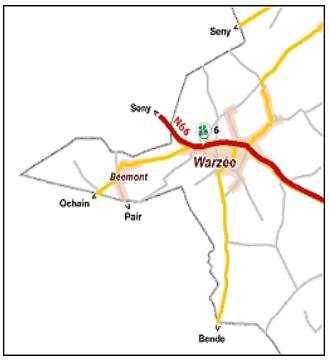

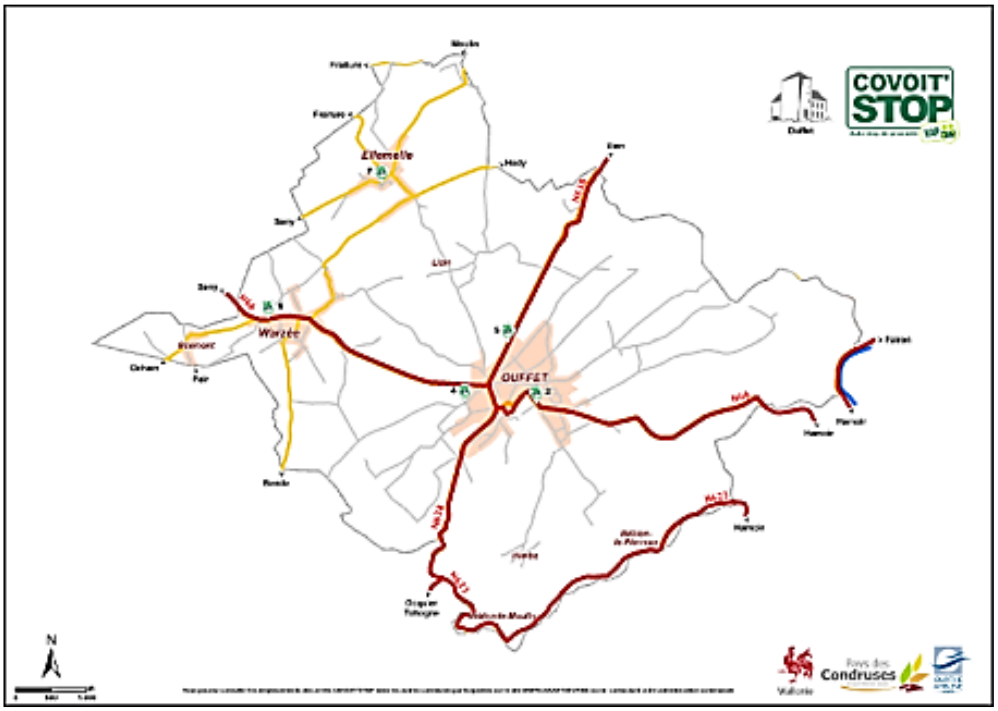
COVOIT'
STOP
Warzée
OUFFET
N66
N63
N617
N617
N63
N63
N63

Covoit'Stop c'est :

- Un réseau d'utilisateurs responsables : tous les utilisateurs sont inscrits et ont signé une charte qu'ils s'engagent à respecter.
- Un système prévu pour des trajets ponctuels vers des destinations variées ou des trajets réguliers mais selon des horaires flexibles. Il ne nécessite pas d'arrangement préalable entre utilisateurs.
- Un complément idéal des transports publics : il permet de rejoindre facilement une gare ou un arrêt de bus.
- Un réseau d'arrêts qui sont des zones privilégiées pour pratiquer l'auto-stop.
- Un système économique, convivial et écologique.
- Un numéro de GSM (0475 54 12 32) auquel les utilisateurs peuvent envoyer un SMS avec le numéro de membre du piéton et de l'automobiliste quand ils pratiquent le COVOIT'STOP (recommandé aux moins de 18 ans).

39. Services au public et voies de communication

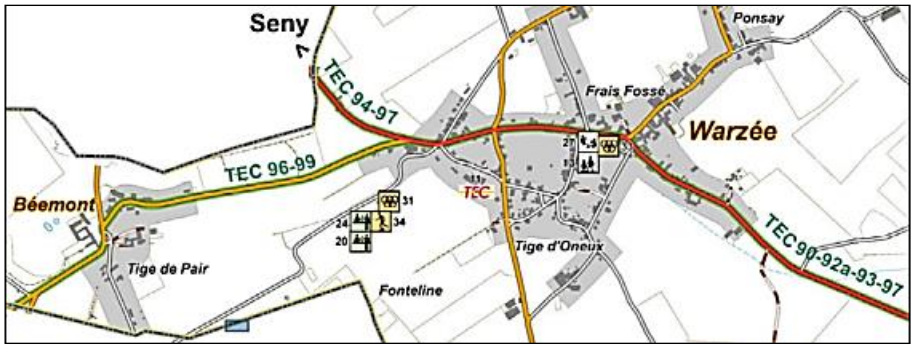

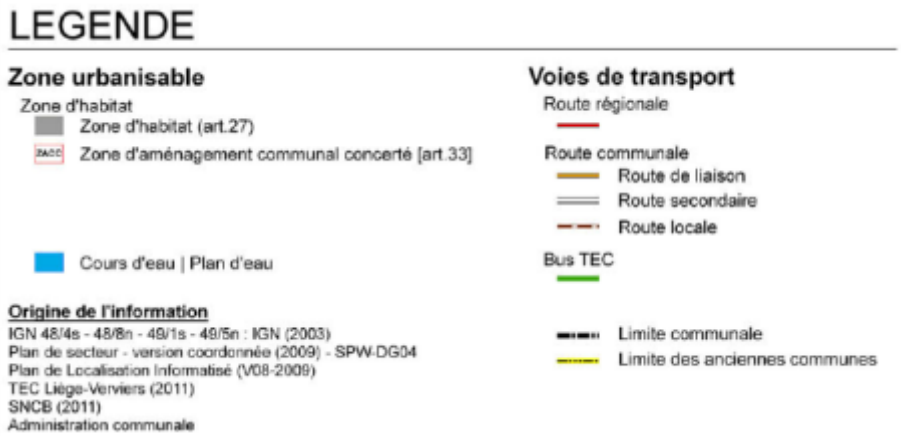

11 Dépôt TEC
13 Ecole fondamentale
20 Buvette du football
24 Maison des jeunes
27 Plaine de jeux
31 Tennis Club Ouffet
33 Terrain multi-sports
34 Terrain de football

40. Infrastructures techniques

LEGENDE

Zone d'habitat
- Zone d'habitat à caractère rural [art.27]
- ZACC Zone d'aménagement communal concerté [art.33]

Autres
- Zone d'activité économique mixte [art.30.1]
- Zone d'activité économique industrielle [art.30.2]
- Zone d'extraction (art.32)
- Camping
- Surface d'eau

Infrastructure électrique
- Ligne électrique 70Kv-380Kv
- Ligne électrique 15Kv souterraine
- Ligne électrique 15Kv aérienne
- Poste de Transformation Aérien
- Cabine
- Boitier de Transformation Electrique

Antenne GSM
- Secteur privé

Services techniques
- Station d'épuration AIDE actuelle / future
- Service technique communal
- INTRADEL

- Limite communale
- Limite des anciennes communes

Distribution d'eau
Adducteur (Captage du Néblon)
- Existant
- Nouvel adducteur (2011)

- Canalisation multiple
- Canalisation secondaire

Ouvrage d'art
- Station de pompage
- Captage
- Reservoir

Route communale
- Route de liaison
- Route secondaire
- Route locale

Origine de l'information

IGN 48/4s - 48/8ns - 49/1s - 49/5ns (2003)
Plan de secteur - version coordonnée (2009) - SPW-DG04
ORES - Réseau électrique (2011)
SPGE - PASH (2006)
IBPT - Antenne GSM (2011)
CIESAC - Réseau de distribution d'eau (1957)
CILE - Réseau de distribution d'eau (2011)
SWDE - Réseau de distribution d'eau (2011)
Administration communale

41. Contraintes biologiques

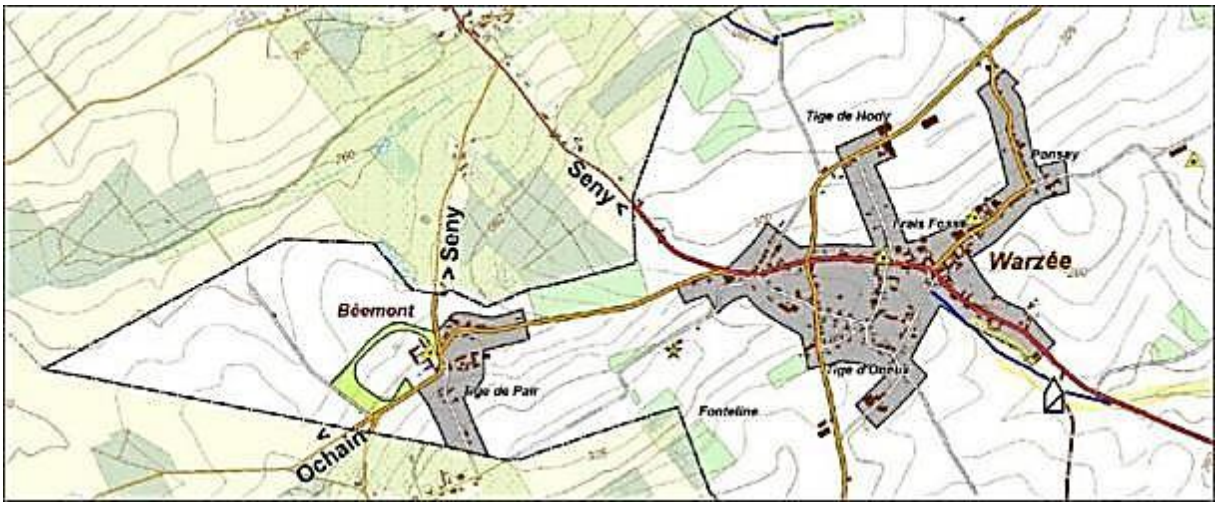

CONTRAINTES HUMAINES

Zone d'habitat
- Zone d'habitat (art.27)
- ZACC Zone d'aménagement communal concerté [art.33]

Autres
- Zone de loisirs (art.29)
- Zone d'activité économique mixte (art.30 1-4)
- Zone d'activité économique industrielle (art.30 2-3)
- Zone d'extraction (art.32)

Couverture du sol
- Bâti

Captage
- CILE
- Activité commerciale
- Activité agricole
- Particulier

Equipement - Epuration - Retraitement
- Station d'épuration AIDE
- Station d'épuration communale
- Intradel

Antenne GSM
- Réseau privé

Voies de communication

Route régionale

Route communale
- Route de liaison
- Route secondaire
- Route locale

Limite communale

CONTRAINTES NATURELLES

Zone boisée

Zone protégée
- NATURA 2000
- Zone d'espaces verts (art.37)
- P Zone de parc (art.39)

Zone de protection de captage
- Zone IIa : Zone de prévention rapprochée
- Zone IIb : Zone de prévention éloignée

Réseau Hydrographique
- Ourthe - Plan d'eau
- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau souterrain

Phénomène karstique
- Cavité
- Abris sous roche
- Chantoir / Perte
- Exsurgence / Résurgence
- Doline
- Dépression paléokarstique
- Faille
- Contrainte modérée

Aléa d'inondation
- Aléa faible
- Aléa moyen
- Aléa élevé

Origine de l'information

IGN 49/1s - 49/2s - 49/5ns - 49/6ns : IGN (2003)
Plan de secteur - version coordonnée (2009) - SPW-DG04
Plan de Localisation Informatique (V08-2009)
PASH - SPGE (2006)
Natura 2000 - SPW-DG03 (2006)
IBPT (2011)
Hydrographie - SPW-DG03
Captage - SPW-DG03 (2006)
Aléa d'inondations - SPW-DG02 (2006)
Administration communale

42. Analyse du bâti

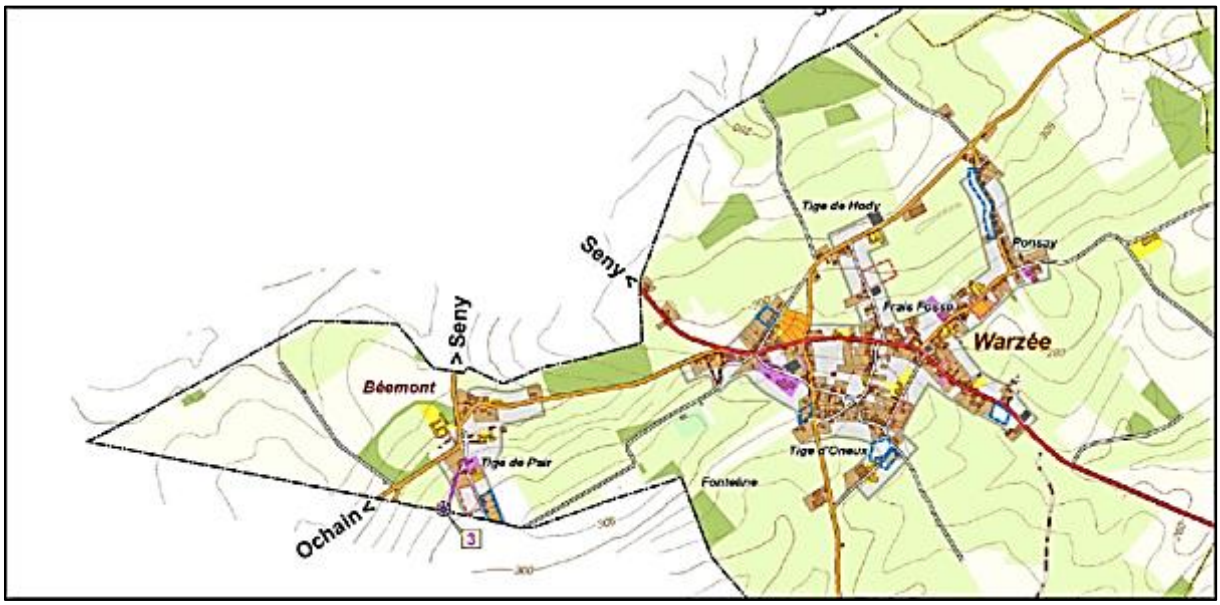

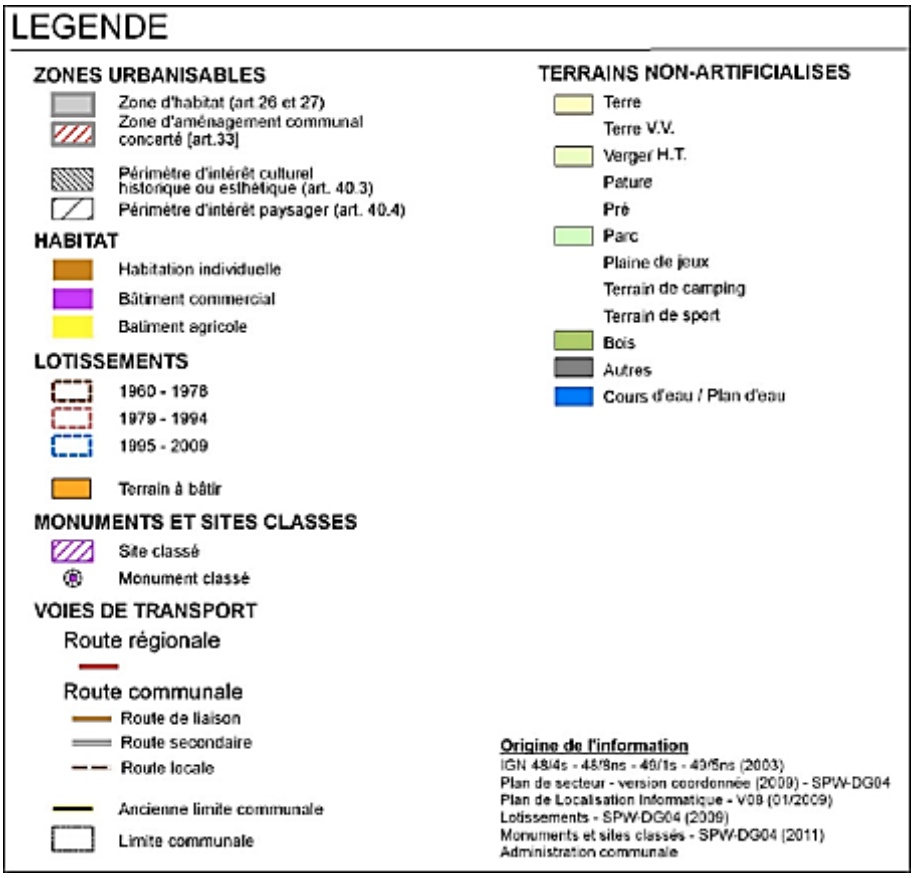

Monuments et Sites classés

NUMERO	IDENTIFIANT SPW	DESCRIPTION	LIEU
3	61012-clt-0007-01	Pierre au sacrement" (M) et le "chemin de Messe" (S)	Béemont

43. Tourisme

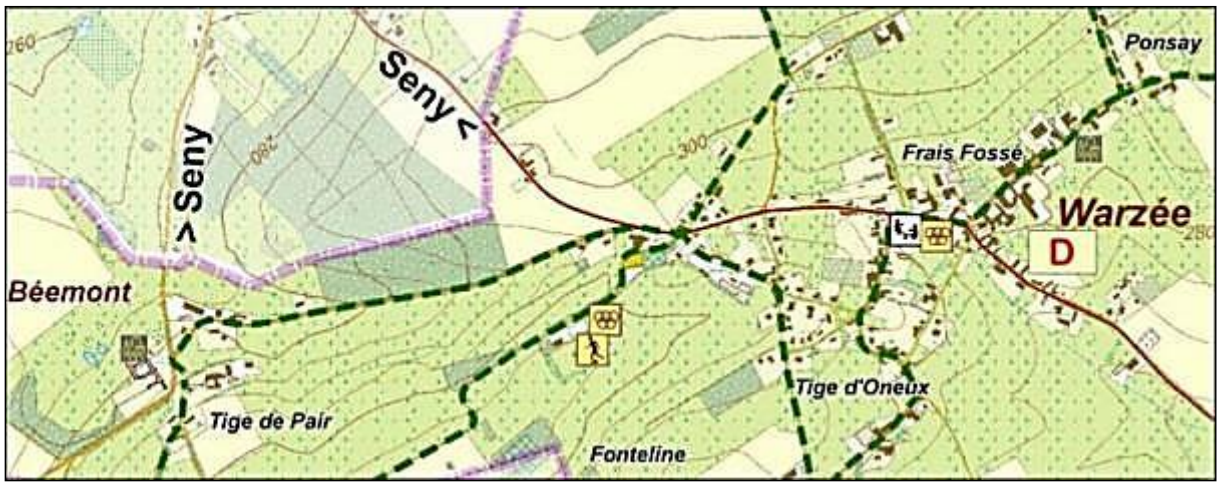
Seny <
> Seny
Ponsay
Frais Fosse
Warzée
D
Béemont
Tige d'Oneux
Tige de Pair
Fonteline

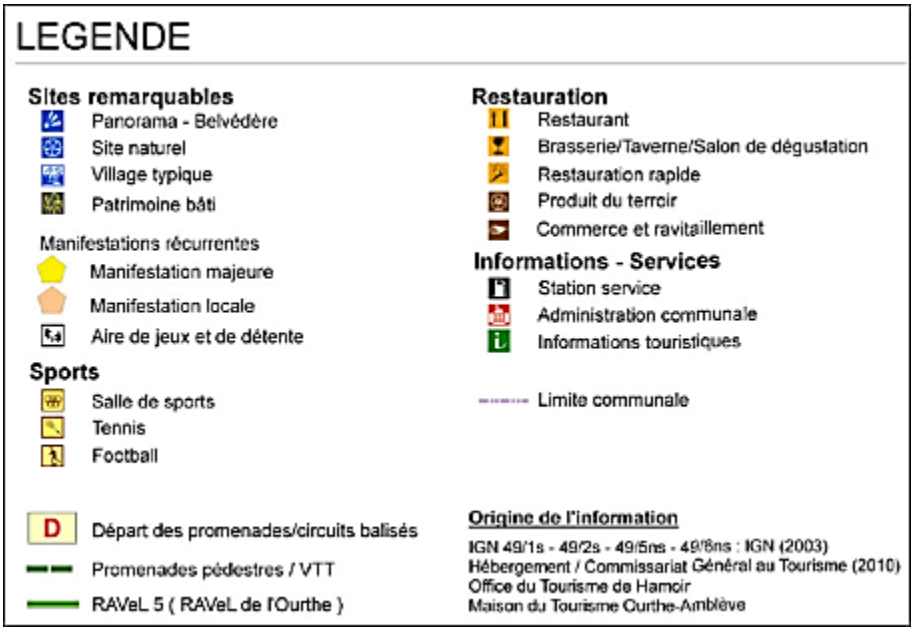
LEGENDE
Sites remarquables
Panorama - Belvédère
Site naturel
Village typique
Patrimoine bâti
Manifestations récurrentes
Manifestation majeure
Manifestation locale
Aire de jeux et de détente
Sports
Salle de sports
Tennis
Football
D
Départ des promenades/circuits balisés
Promenades pédestres / VTT
RAVeL 5 (RAVeL de l'Ourthe)
Restauration
Restaurant
Brasserie/Taverne/Salon de dégustation
Restauration rapide
Produit du terroir
Commerce et ravitaillement
Informations - Services
Station service
Administration communale
Informations touristiques
Limite communale
Origine de l'information
IGN 49/1s - 49/2s - 49/5ns - 49/8ns : IGN (2003)
Hébergement / Commissariat Général au Tourisme (2010)
Office du Tourisme de Hamoir
Maison du Tourisme Ourthe-Amblève

5.Balade de Béemont
8.9km - 2H00
Warzée - Tige de Pair - Béemont - Warzée
Warzée
Tige d'Oneux
Tige de Pair
Béemont
Beaufontaine
Tige de Hody
Coénhez
Ponsay
Warzée
Altitude Min: 275m - Altitude Max: 305m

44. Projets

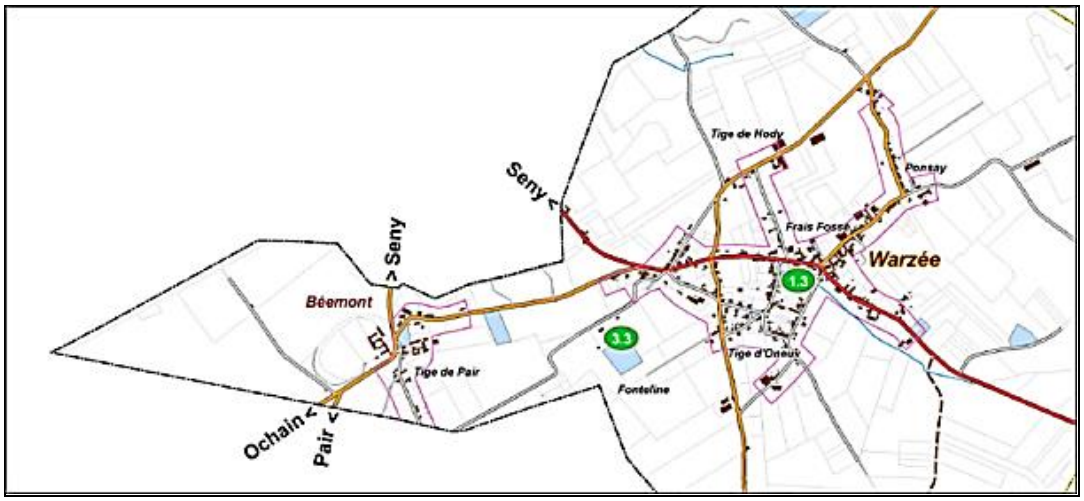

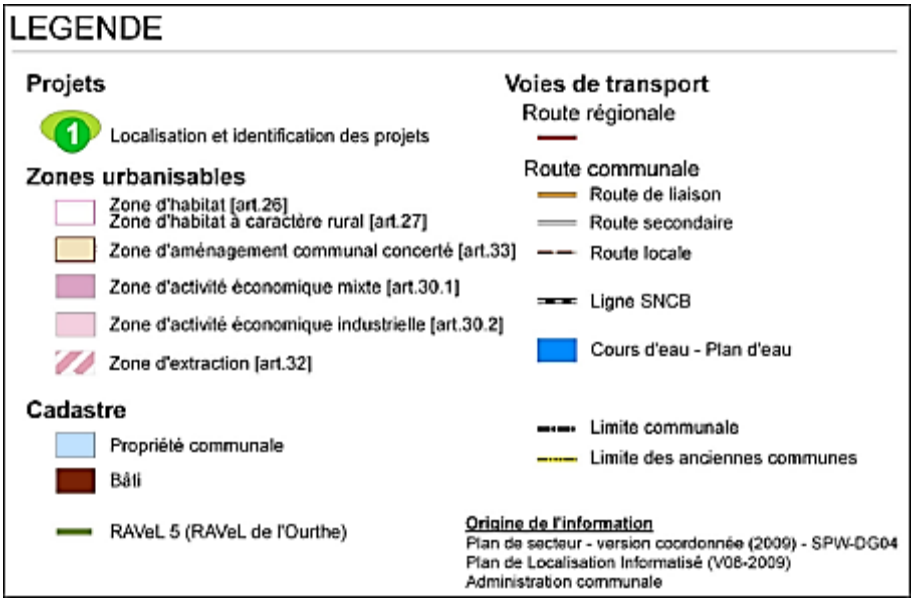

Numéro	Lieu	TITRE
		LOT 1
Fiche 1.3	WARZEE	Construction d'une maison de village et aménagement de ses abords, sur un terrain a acquérir, afin de favoriser la vie associative et de répondre a certains besoins de l'école communale
		LOT 3
Fiche 3.3	Warzée	Rénovation des locaux du complexe sportif « Tige de Pair »

44.1 Rénovation des locaux du Complexe sportif Tige de Pair

Description du projet

Le projet consiste à rénover les locaux du complexe sportif (football) :

1. amélioration de l'isolation, via la rénovation des murs extérieurs (nouveau bardage), des vitrages et de la toiture du bâtiment ;
2. installation d'un système de chauffage adapté ;
3. rénovation des vestiaires, des sanitaires et des locaux annexes ;
4. finition des abords, en conservant le parking actuel. L'aménagement sera pensé afin de favoriser la biodiversité.

Origine de la demande
- CLDR (Commission Locale de Développement Rural)
- Consultation citoyenne
- Comité des fêtes de Warzée
- Club de football
- Divers comités et associations
- Commune

Justification du projet
La buvette de football est utilisée par les équipes et les membres du club de football (chaque semaine et également pour plusieurs soupers annuels), par de nombreuses associations et particuliers (Télé-Service-Condroz, école communale, comités de fêtes…), ainsi que pour des événements villageois de grande ampleur (carnaval, grand feu…). Cette buvette ne permet pas actuellement de répondre à tous les besoins et est inadaptée pour certaines activités (vu les dimensions importantes de la salle et l'ancienneté du bâtiment).
La Maison de village permettra de répondre à une partie des besoins des associations et particuliers, vu notamment l'aspect modulable de l'espace. Et la buvette de football continuera à accueillir, outre les membres des clubs de football, certaines associations et certains événements nécessitant des locaux plus vastes que ceux de la Maison de village (la buvette peut accueillir 150 personnes assises).
La mauvaise isolation de la buvette de football génère des coûts de chauffage assez importants, c'est pourquoi il est utile d'apporter des améliorations à ce niveau, afin de limiter les frais de fonctionnement. L'installation d'un système de chauffage moins bruyant améliorera également la convivialité du lieu pour les nombreux utilisateurs.
Les vestiaires, sanitaires et locaux annexes datent des années 1970 et ont besoin d'être rénovés.
En ce qui concerne les abords, des aménagements ont été entamés (accès facilité à la buvette via l'aménagement d'un sentier en tarmac) mais des compléments sont encore à apporter. Ces aménagements devront permettre l'installation d'un chapiteau (pour le carnaval organisé par le Comité des fêtes de Warzée).
Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un développement durable de la Commune. Au niveau *environnemental,* ce projet réduit la consommation énergétique, il favorise la biodiversité. Au niveau *social, c*e projet améliore la convivialité du lieu et renforce la cohésion sociale. Au *niveau économique* : sans objet.

Localisation
A l'emplacement de l'actuelle buvette de football de Warzée, Tige de Pair.

Statut de propriété
Commune

Statut au plan de secteur
Zone agricole

Tâches à réaliser
- Détermination précise des aménagements à prévoir
- Réflexion approfondie sur la gestion et l'animation du lieu, en collaboration avec les autres infrastructures villageoises
- Réalisation des plans en concertation avec la population et les associations concernées
- Vérifier si le projet respecte un urbanisme durable

- Réalisation des travaux
- Entretien des infrastructures

Objectifs visés
1.2 Favoriser la biodiversité
1.3 Améliorer la gestion environnementale
3.1 Développer les infrastructures de rencontres
3.2 Favoriser l'implication de la population dans la vie sociale et associative
3.3 Favoriser les pratiques sportives
3.6 Renforcer les relations intergénérationnelles

Indicateurs
- Consommation énergétique du bâtiment
- Statistiques de fréquentation

Situation :

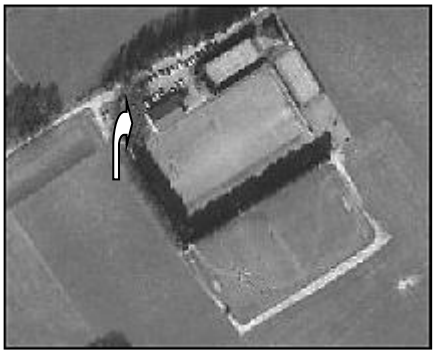

44.2 Construction d'une Maison de village et aménagement de ses abords, sur un terrain à acquérir, afin de favoriser la vie associative et de répondre à certains besoins de l'école communale

Description du projet
Le projet consiste à construire au coeur de Warzée, une Maison de village répondant aux attentes du monde associatif de la Commune et également de l'école communale située à proximité. Cette infrastructure est à construire sur un terrain à acquérir, derrière l'école.
La Maison de village de plain pied comprendra :
- une grande salle pouvant être scindée en locaux modulables qui pourront avoir différentes destinations : activités associatives et villageoises, réfectoire et salle de gymnastique pour l'école…
- une petite cuisine;
- des sanitaires;
- des espaces de rangement.

Elle devrait être en mesure d'accueillir environ 80 personnes.

La construction de cette infrastructure, en utilisant des énergies renouvelables, implique également l'aménagement de ses abords (terrain de pétanque, possibilités de stationnement, implantation réfléchie de points lumineux, placement de petit mobilier, plantations favorisant la biodiversité…).

Origine de la demande
- CLDR
- Consultation citoyenne
- Commune
- Comité des fêtes de Warzée
- Ecole de Warzée

Justification du projet
La création d'une Maison de village répond manifestement à un réel besoin, vu notamment la richesse de la vie associative dans le village et les nombreux événements organisés. Ceux-ci sont actuellement principalement organisés à la buvette du terrain de football qui est beaucoup utilisée pour le football et environ 25 fois par an pour d'autres usages et qui s'avère inadaptée pour certaines activités. La superposition d'agenda pose donc problème, ainsi que l'absence de locaux modulables. Cet espace est de plus décentré par rapport au centre du village.
La construction d'une Maison de village, située au coeur du village, est importante afin notamment de soutenir les activités associatives. Ces locaux pourront être occupés par des privés (enterrements, communions…), le comité des fêtes (pour la fête du village), le comité du football et éventuellement par les enfants du catéchisme… Les utilisateurs de la salle profiteront du terrain multisports récemment aménagé à proximité de l'école. Et l'existence de ces nouveaux locaux suscitera sans doute également l'envie pour certains d'y organiser de nouvelles activités…
En outre, les locaux de l'école communale de Warzée deviennent exigus (manque d'espace pour le réfectoire, utilisation du préau pour le cours de gymnastique et absence de local pour le rangement du matériel…). L'aménagement de locaux polyvalents à proximité de l'école répondra donc également aux besoins en matière scolaire (réfectoire, salle de gymnastique, locaux de rangement). L'école compte, en 2011, 31 enfants en maternelle et 54 en primaire. Sa fréquentation est stable depuis plusieurs années.
Cet aménagement, pensé en collaboration avec les autres infrastructures villageoises, participera au renforcement des rencontres entre habitants des différents villages et à une nouvelle dynamique communale.
Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un développement durable de la Commune. Au niveau *environnemental,* les abords sont à aménager dans l'optique de favoriser la biodiversité. La localisation centrale permet l'accessibilité à cette salle par les modes doux. *Au niveau social*, ce projet renforce la cohésion sociale en répondant aux besoins de la vie associative et en favorisant les rencontres. Ce projet répond également aux besoins de l'école de Warzée. Au *niveau économique,* une attention sera portée à l'utilisation des matériaux locaux.

Localisation
Terrain situé derrière l'école de Warzée (parcelle ruelle au Ris)

Statut au plan de secteur
Zone d'habitat à caractère rural
Statut de propriété
Terrain derrière l'école : privé

Tâches à réaliser
Achat du terrain
Détermination des aménagements à prévoir
Réflexion approfondie sur la gestion et l'animation du lieu, en collaboration avec les autres infrastructures communales
Réalisation des plans en concertation avec la population
Vérifier si le projet respecte un urbanisme durable
Réalisation des travaux
Entretien des infrastructures
Evaluation du projet

Objectifs visés
1.2 Favoriser la biodiversité
1.3 Améliorer la gestion environnementale
2.3 Promouvoir la production locale et l'artisanat
3.1 Développer les infrastructures de rencontres
3.2 Favoriser l'implication de la population dans la vie sociale et associative
3.3 Favoriser les pratiques sportives
3.4 Favoriser l'épanouissement intellectuel de tous (bibliothèque, formations, activités culturelles, accès multimédias…)
3.6 Renforcer les relations intergénérationnelles
4.1 Soutenir les services aux personnes

Indicateurs
- Taux d'occupation de la salle
- Nombre d'activités (régulières et ponctuelles) organisées
- Nombre de participants aux activités
- Nombre d'associations utilisatrices de l'infrastructure
- Proportion d'énergie consommée provenant d'énergies renouvelables

Création d'emploi(s) envisagée
A ce stade, il ne semble pas que des emplois seront créés.

Estimation globale du coût

A. PHASE 1: ACHAT DU TERRAIN : 66,43 ares à 37,50€/m² = € 249.112,50

B. PHASE 2: ETUDES & TRAVAUX

1. Bâtiment neuf (salle polyvalente) € 515.510,00 (*320m² brut ratio au m² brut € 1.610,97)*
1. Installation de chantier € 4.500,00
2. Terrassements € 37.000,00
3. Gros oeuvre € 173.250,00
4. Couverture € 48.750,00
5. Menuiseries extérieures et bardage € 82.250,00
6. Parachèvement des sols € 14.210,00
7. Parachèvement des murs € 7.100,00
8. Parachèvement des plafonds € 9.300,00
9. Electricité € 33.800,00
10 Chauffage € 36.500,00

11 Ventilation € 13.050,00
12 Sanitaire € 18.600,00
13 Menuiseries intérieures € 22.200,00
14 Peintures € 15.000,00

2. Abords € 253.300,00 (*3220 m² ratio au m² € 78,66)*
1. Travaux préparatoires et terrassements € 22.000,00
2. Revêtements (coût moyen y compris bordures, fondations, égouttage, revêtement) € 139.800,00
3. Equipements € 74.350,00
4. Engazonnement et plantations € 17.150,00

3. Etudes € 92.070,80
1. Géomètre € 1.500,00
2. Essais de sol € 1.000,00
3. Architecte (8% du montant des travaux) € 41.240,80
4. Ingénieur stabilité € 5.000,00
5. Ingénieur techniques spéciales & PEB € 10.000,00
6. Architecte paysagiste (10% du montant des abords) € 25.330,00
7. Signalétique € 3.000,00
8. Coordination sécurité santé € 5.000,00

BUDGET TOTAL Etudes & travaux hors TVA, imprévus, révisions et terrain € 860.880,80

Imprévus et révisions 10%, soit € 86.088,08
TVA 21% € 198.863,46

BUDGET TOTAL Etudes & travaux TTC € 1.145.832,34
BUDGET TOTAL des 2 phases TTC € 1.394.944,84

Budget Mobilier TTC € 28.634,00

Répartition du financement
Développement rural : 80%
Commune : 20%

Programme de réalisation
Phase 1 : acquisition du terrain
Phase 2 : construction de la Maison de village et aménagement des abords
Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder
L'école manquant de place à l'heure actuelle pour diverses activités décrites ci-dessus, la réalisation du projet est une priorité, ainsi que pour les associations.

Etat du dossier
Renseignements pris pour une estimation du coût du terrain

Programme dans le temps
Dans les 3 ans

Situation :

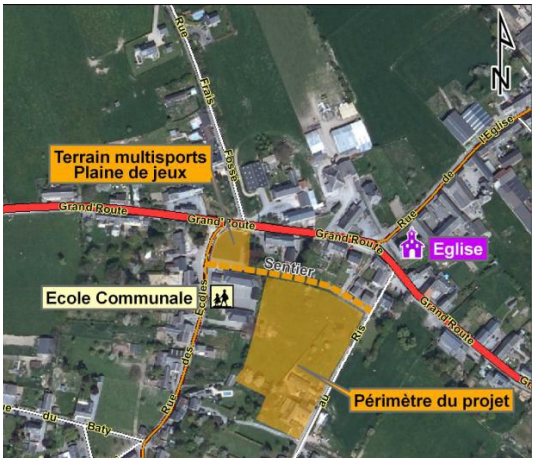

Plan :

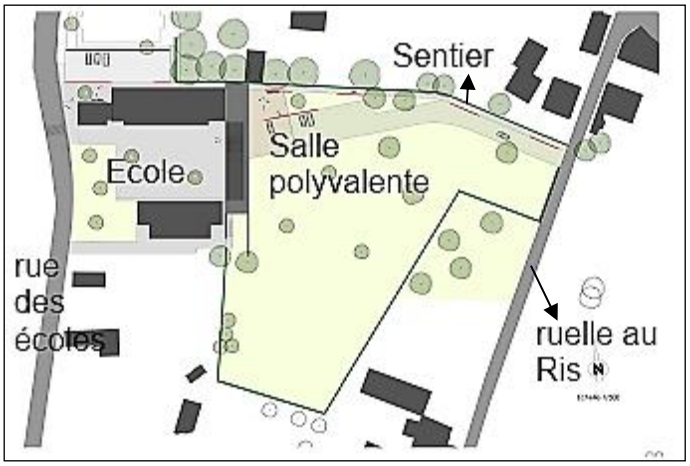

Etat actuel :

Vue depuis la ruelle au Ris

Vue depuis la cour de l'école

Esquisses :

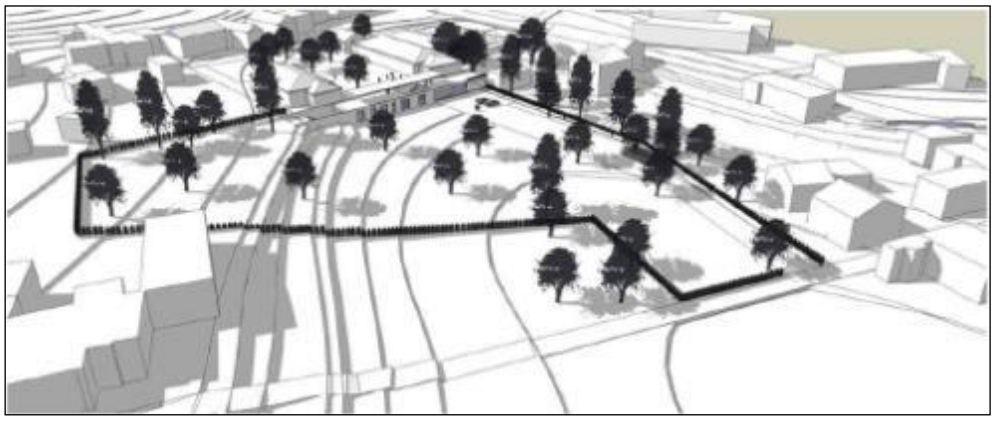

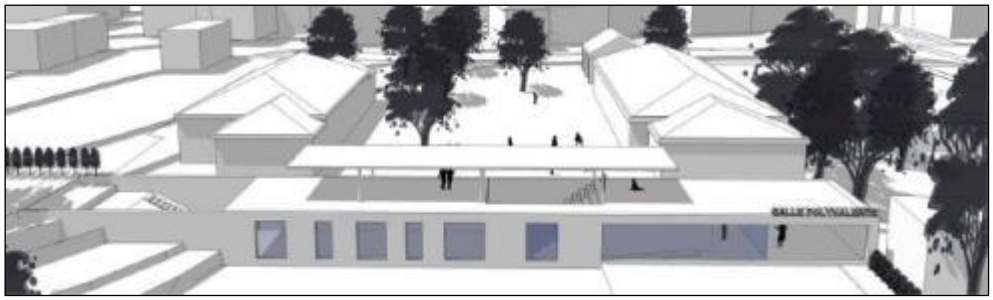

Croquis :

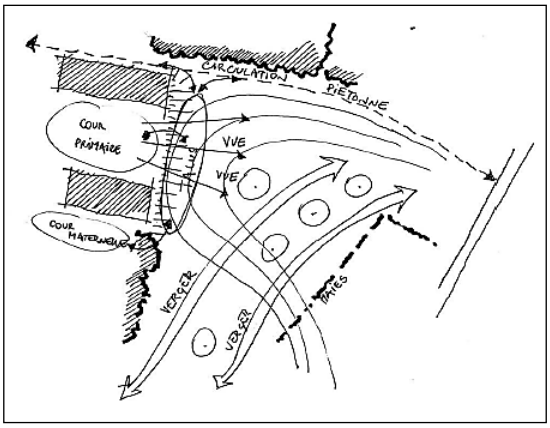

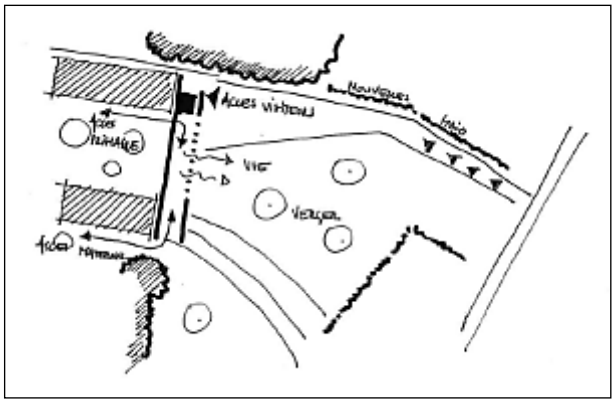

45. Balades

45.1 La balade de Warzée

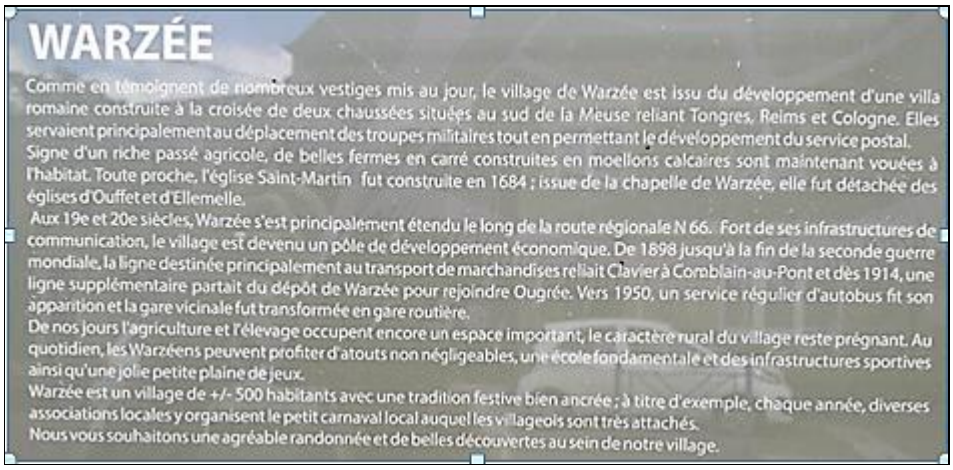

WARZÉE

Comme en témoignent de nombreux vestiges mis au jour, le village de Warzée est issu du développement d'une villa romaine construite à la croisée de deux chaussées situées au sud de la Meuse reliant Tongres, Reims et Cologne. Elles servaient principalement au déplacement des troupes militaires tout en permettant le développement du service postal.
Signe d'un riche passé agricole, de belles fermes en carré construites en moellons calcaires sont maintenant vouées à l'habitat. Toute proche, l'église Saint-Martin fut construite en 1684 ; issue de la chapelle de Warzée, elle fut détachée des églises d'Ouffet et d'Ellemelle.

Aux 19e et 20e siècles, Warzée s'est principalement étendu le long de la route régionale N 66. Fort de ses infrastructures de communication, le village est devenu un pôle de développement économique. De 1898 jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, la ligne destinée principalement au transport de marchandises reliait Clavier à Comblain-au-Pont et dès 1914, une ligne supplémentaire partait du dépôt de Warzée pour rejoindre Ougrée. Vers 1950, un service régulier d'autobus fit son apparition et la gare vicinale fut transformée en gare routière.
De nos jours l'agriculture et l'élevage occupent encore un espace important, le caractère rural du village reste prégnant. Au quotidien, les Warzéens peuvent profiter d'atouts non négligeables, une école fondamentale et des infrastructures sportives ainsi qu'une jolie petite plaine de jeux.
Warzée est un village de +/- 500 habitants avec une tradition festive bien ancrée ; à titre d'exemple, chaque année, diverses associations locales y organisent le petit carnaval local auquel les villageois sont très attachés.
Nous vous souhaitons une agréable randonnée et de belles découvertes au sein de notre village.

45.2 La balade de Béemont

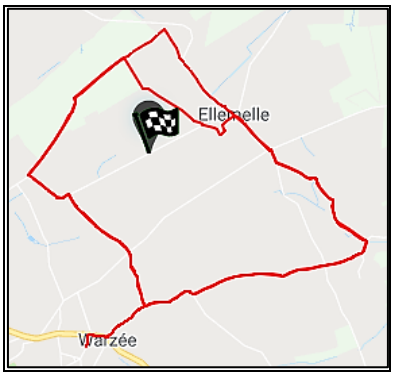

BALISE: triangle rectangle bleu

Détails techniques			
Localité :	Warzée	Difficulté :	(Moyen)
Catégorie :	Marche	Durée :	02:13
Distance :	8 km	Dénivelé positif :	96 m
Altitude min :	271 m	Dénivelé négatif :	97 m
Altitude max :	302 m	Qualité :	

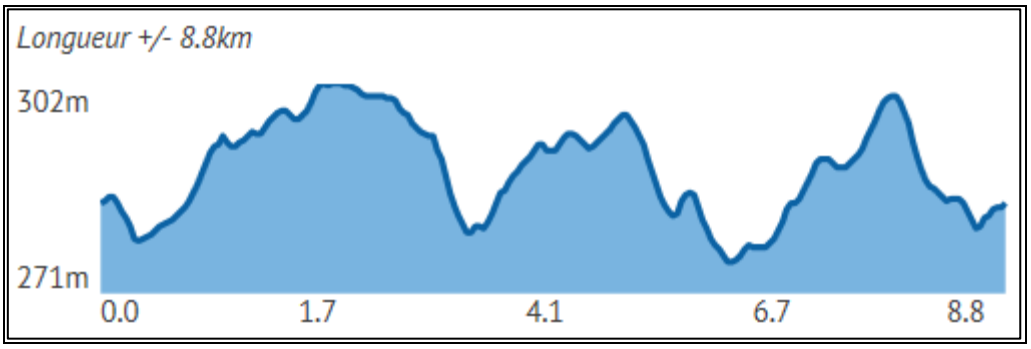

45.3 *La balade de l'Herberin*

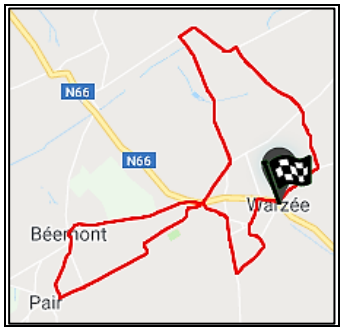

BALISE: triangle rectangle rouge

Détails techniques			
Localité :	Entité d'Ouffet	Difficulté :	(Moyen)
Categorie :	Marche	Durée :	02:14
Distance :	8 km	Dénivelé positif :	139 m
Altitude min :	237 m	Dénivelé négatif :	138 m
Altitude max :	301 m	Qualité :	

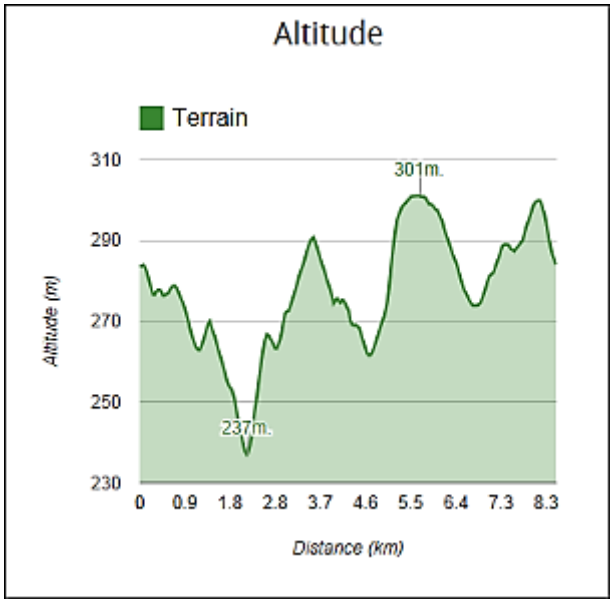

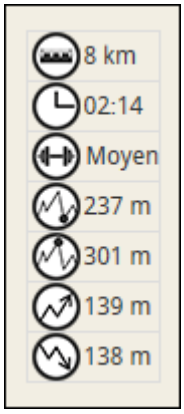

45.4 La balade des Sarrasins

Sarrasins ou Sarrazins est l'un des noms donnés durant l'époque médiévale en Europe aux peuples de confession musulmane. On les appelle aussi « arabes », « mahométans », « Ismaélites » ou « Agarènes ».

10.Ouffet

Balade des Sarrasins

Distance : 9 km
Signalisation :
Départ : Grand Place d'Ouffet
Durée : 2h00

Depuis le centre du village, la vieille route de Huy vous conduira vers Warzée à travers champs. Cette chaussée réservée aux convois agricoles et aux usagers lents vous fera découvrir les charmes et la quiétude du paysage condruzien.
En prenant la direction de Lizin, la campagne se partage l'espace avec les bosquets. Arrivé dans cet intéressant hameau, implanté dans un vallon marécageux, repérez « Le Donjon » du XIIIe siècle et les deux exploitations agricoles, la ferme « d'Argenteau » ainsi que « La maison forte ». Ces bâtiments témoignent d'un riche passé historique.

Descriptif

Promeneurs, vététistes et cavaliers, vous trouverez votre bonheur en empruntant cette belle promenade au sein du Condroz. Sur une distance de 9 km vous découvrirez nos maisons typiques en pierre, une plaine formée de pâtures, des dépressions boisées et de beaux bâtiments qui attestent d'un riche patrimoine. Si vous effectuez ce parcours à pied, comptez au moins 2h00.

Au départ de la Grand-Place, il vous suffit de vous laisser guider par les flèches jaunes arborant une tour.

Face à la Grand-Place, dirigez-vous à gauche, après une centaine de mètres n'hésitez pas à vous engager dans le sentier qui vous conduira dans les « Cours ». Prenez à gauche, puis tout droit pendant plus de 2 kms. La vieille route de Huy vous mènera vers Warzée ; après le poulailler prenez à droite jusque Lizin. Vous ne pourrez rater ce beau hameau où vous découvrirez le « Donjon » maintenant rénové en habitation, la ferme d'Argenteau et son commerce de produits fermiers Bio ainsi que la « Maison forte » préservée par sa petite tour. Profitez de ce paysage bucolique.

Pour rejoindre le village, vous devrez traverser la Grand-route tout en étant prudents. Arrivés au bois, dirigez-vous à droite vers le « Brihé Tryou », là vous pourrez prendre quelques minutes de repos sous le « Gros chêne ».

Vous arriverez ensuite avenue de Vagney ; dès lors, suivez bien les flèches jaunes qui vous ramèneront au point de départ en empruntant de ravissants sentiers qui sillonnent notre belle commune.

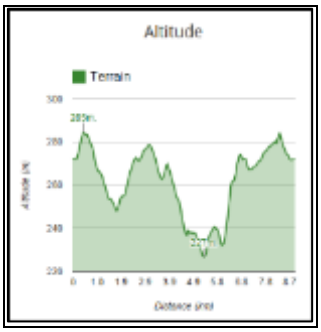

45.5 La route buissonnière : ± 130 Km

Km 104,5 – WARZEE : Ruine d'un donjon, villa romaine du IIe siècle.

A ne pas manquer...

Les Près de Tilff
Tél. +32 (0)4 360 04 04 ou
+32 (0)4 289 13 00

Le musée de l'Abeille
Rue Blandot - 4130 Tilff
Tél. +32 (0)4 388 22 63

L'Avouerie et le Musée de la bière et du pekèt
Avenue de l'Abbaye, 19 - 4160 Anthisnes
Tél. +32 (0)4 383 63 90

Les Domaines de Palogne
Les ruines du Château fort de Logne
Rue de la Bouverie, 1 - 4190 Vieuxville
Tél. +32 (0)86 21 20 33 ou Tél. +32 (0)86 21 24 12

Le Musée du Jouet
Route de Lognoûle,6 - 4190 Ferrières
Tél. +32 (0)86 40 08 23

Les Découvertes-Mystères de Comblain au Pont
Place Leblanc, 1 - 4170 Comblain-au-Pont
Tél. +32 (0)4 369 26 44

45.6 La route romantique : ± 115 Km

Km 59 WARZEE : ferme Collin et ferme St-Martin

A ne pas manquer...

Le Fort de Huy
Chaussée Napoléon - 4500 Huy - Tél. +32 (0)85 21 53 34

La Collégiale et le Trésor
Parvis Théoduin de Bavière - 4500 Huy
Tél. +32 (0)85 21 20 05

Le Musée communal
Rue Vankeerberghen, 20 - 4500 Huy
Tél. +32 (0)85 23 24 35

Le Mont Mosan
Plaine de la Sarte - 4500 Huy - Tél. +32 (0)85 23 29 96

Le Musée de la Gourmandise
Chaussée Terwagne, 132 a - 4480 Hermalle-sous-Huy (Engis)
Tél. +32 (0)85 31 42 86

Le Château des Comtes de Marchin
4577 Modave - Tél. +32 (0)85 41 13 69

Pour plus de détails, voir http ://www.province-de-liege.info/province
Voir aussi …
Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe-Amblève
Rue de Louveigné, 3
4920 Remouchamps
Tél. : +32 (0)4 384 35 44
info@ourthe-ambleve.be

46. Projet d'implantation d'éoliennes à Warzée

Le cadre de référence pour l'implantation d'éoliennes en région wallonne a été approuvé par le gouvernement wallon le 21 février 2013 et modifié par décision du gouvernement wallon le 11 juillet 2013

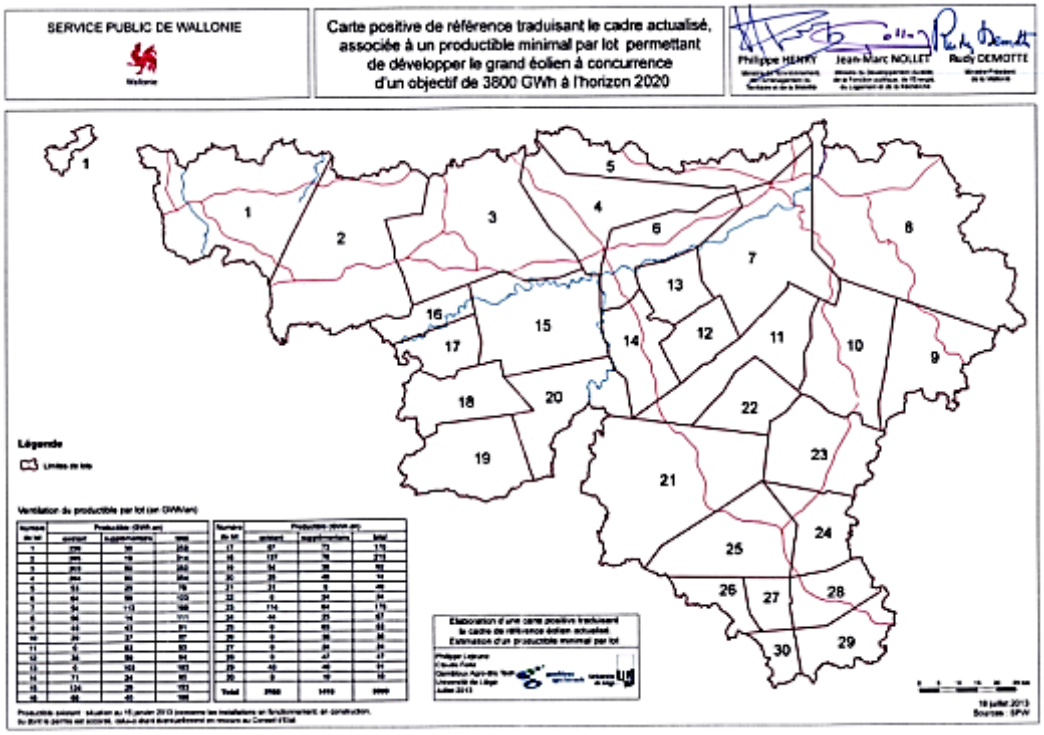

Warzée est (était ?) dans le lot n° 7

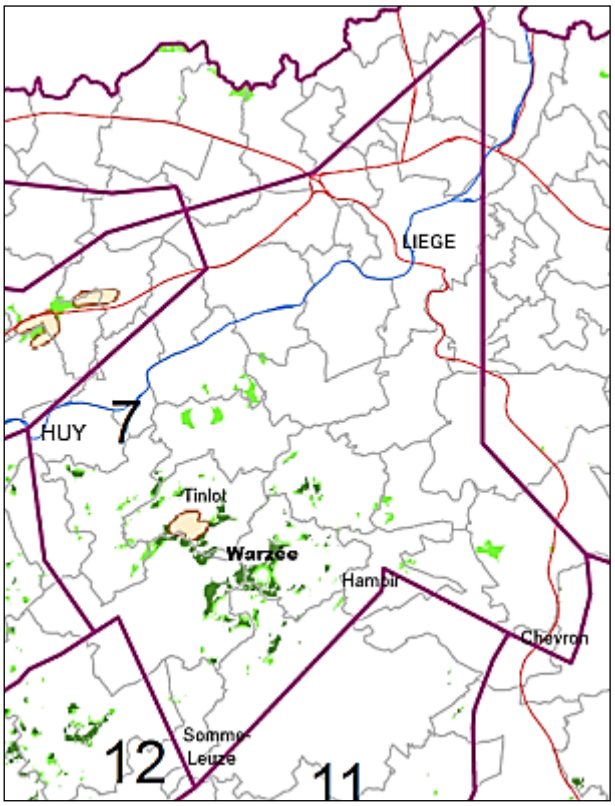

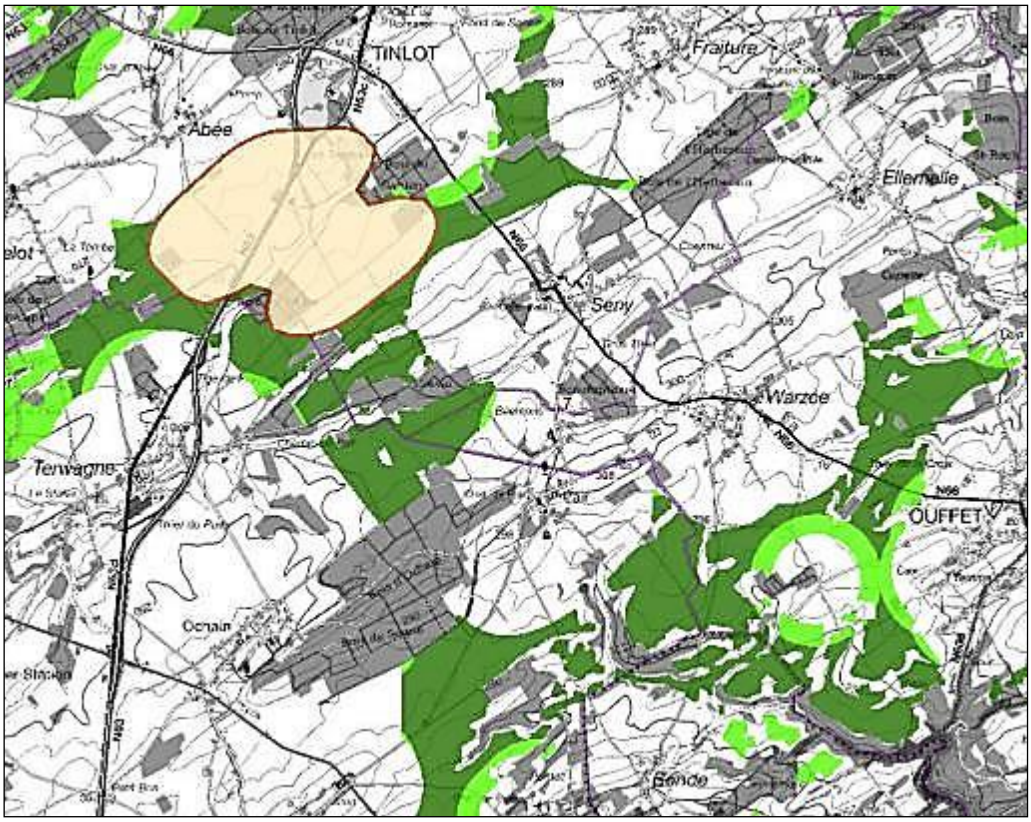

Champs éoliens existants *

Limites de lots

Limites communales

Zone favorable sans contrainte d'exclusion **

Zone favorable avec présence d'au moins une contrainte partielle **

* Situation au 15 janvier 2013. Concerne les installations en fonctionnement, en construction, en projet ou en recours au Conseil d'Etat

** Les zones favorables constituent une référence et n'emportent pas zonage à valeur impérative

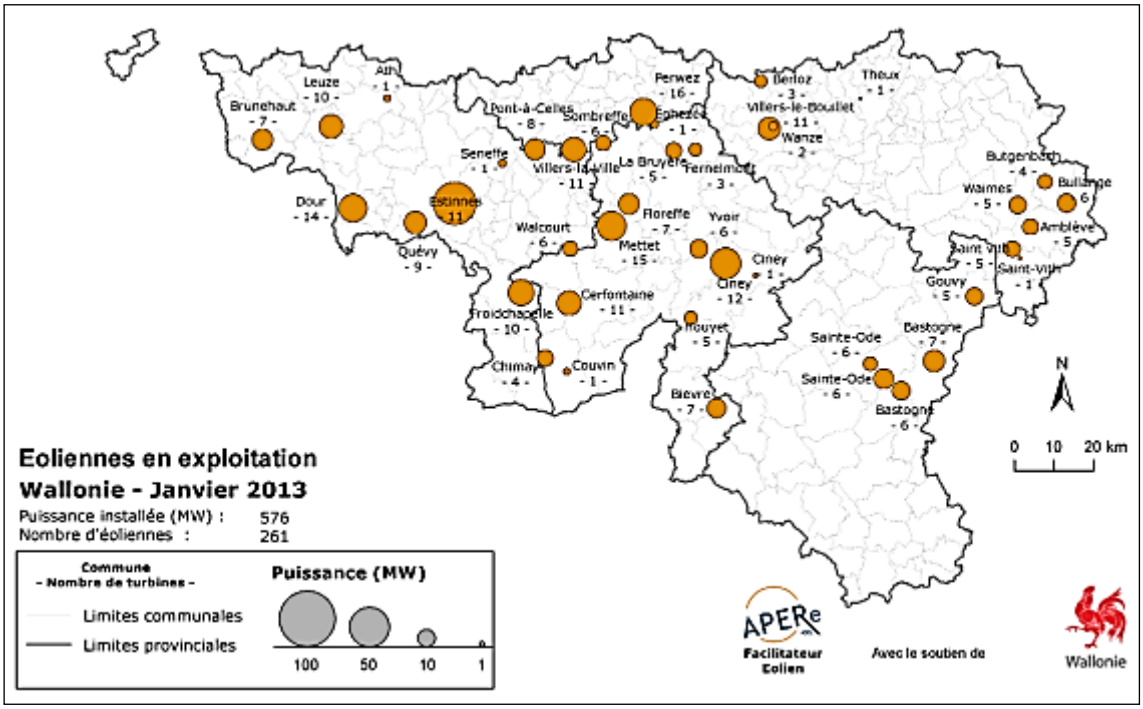

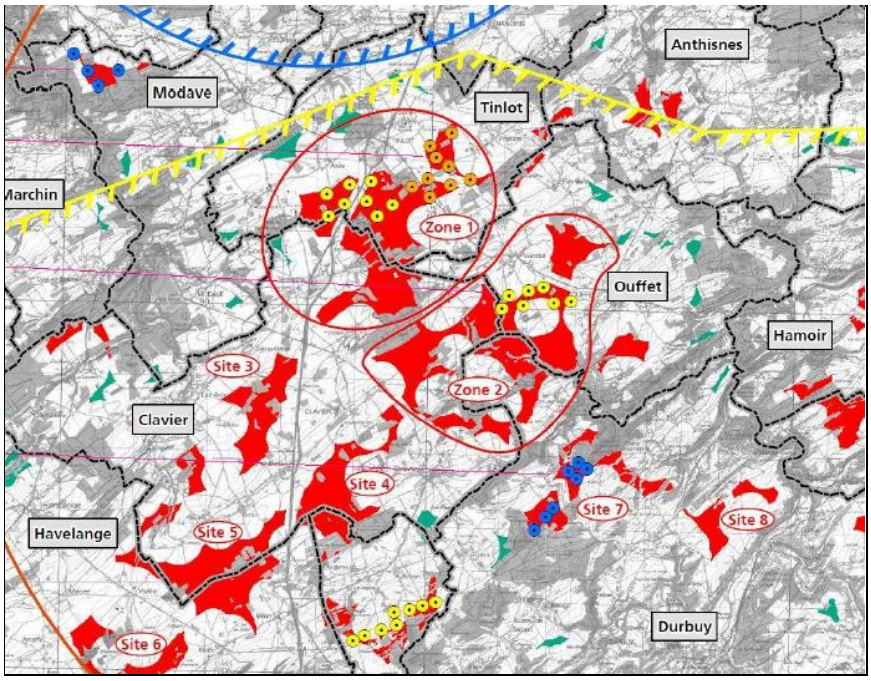

Localisation possible des éoliennes

A quoi pourrait ou aurait pu ressembler le paysage vu de …

Ponsay (Lambert X = 225508 – Y = 127540

la Grand Route (Lambert X = 225370 – Y = 126917)

Niarva (Lambert X = 224738 – Y = 127220)

Type d'éolienne :	Vestas V-90	Demandeur:	
Hauteur mât des éoliennes :	105m	electrawinds	Electrawinds NV John Cordierlaan, 9 B - 8400 Oostende
Diamètre du rotor :	90m		
Balisage de jour :	bande rouge 3m + flash blanc (nacelle)		
Balisage de nuit :	feu rouge (nacelle)	Auteur d'étude:	C.S.D. Avenue des Champs-Elysées,160 5000 Namur tel : +32-81-43-40-76
Date de prise de vue :	28 juillet 2009	C'S'D'	

Demande introduite par la Société ELECTRAWINDS*, dont le siège social est situé, John Cordierlaan 9, 8400 Oostende, en vue d'obtenir le permis unique relatif à l'implantation d'un parc de 7 éoliennes d'une puissance totale maximale de 2,3 Mwel, sur le territoire communal d'Ouffet, lieu-dit « Tivy » sur les parcelles cadastrales suivantes : sect. A n° 263b, 398a, 422a, 222c, 254b, 286b, 446c, 442b, 248a, 285a (section de Warzée) et sect. E n° 157d, 113c (section d'Ouffet), projet faisant l'objet d'une étude d'incidences sur l'environnement. Le parc éolien d'Ouffet divise la population. Alors qu'une pétition regroupe plus de 600 opposants, d'autres estiment le projet «bénéfique». Des turbines de 2-3 MW produiraient annuellement 38.000 MW pour fournir 10.000 familles, soit quatre fois la population d'Ouffet. L'investissement s'élèverait à 30 millions d'euros et déboucherait sur une économie annuelle de 25.000 tonnes de CO2.

* Electrawinds :

Fondée en 1998, Electrawinds est actuellement le plus grand acteur privé indépendant sur le marché belge des énergies renouvelables. Elle produit et vend de l'énergie verte générée à partir d'installations éoliennes, photovoltaïques ou de biomasse. Les activités de la société requièrent d'importants capitaux et sont en croissance rapide : la puissance installée s'élève actuellement à 80 MW et devrait franchir les 200MW d'ici la fin 2010. Electrawinds est également active en Italie, en France et en Europe de l'Est.

Janvier 2013 :

La société Electrawinds revient à la charge avec son projet d'éoliennes à Ouffet. Un projet un peu modifié par rapport au premier… qu'elle avait retiré.
Toujours sept éoliennes, toujours au lieu-dit Tivy.
Le projet a été quelque peu modifié. Une éolienne a été déplacée de quelques mètres… Chaque éolienne aurait une hauteur totale (pales comprises) de 150 mètres. Sa puissance ? Entre 2 et 3 mégawatts.

Septembre 2014 :

L'ancien projet éolien Electrawinds à Ouffet est repris par Elicio qui introduit un permis unique pour 6 éoliennes.
Le projet de six éoliennes entre Bende, Warzée et Ouffet semblait définitivement enterré. Electrawinds l'avait abandonné en 2011 pour diverses raisons techniques. Mais le voilà qui renaît de ses cendres… Le projet est soumis à enquête publique. Avec quelques variantes toutefois.
Tout d'abord le demandeur n'est plus Electrawinds mais Elicio. «Nous avons racheté leurs actifs éoliens cette année, dont le projet à Ouffet», détaille Luc Warichet, développeur de projets éoliens au sein d'Elicio, filiale de Nethys (Tecteo).
Ensuite, le projet en lui-même, se différencie quelque peu du précédent. Il est toujours question de six éoliennes de 150 m de haut, d'une puissance allant de 2 à 3,4 MW. «Ça représente une puissance totale d 18 MW, soit l'équivalent de consommation de 11 300 ménages». Le parc s'installerait toujours le long de la N66 entre la Grand'Route, le chemin du Moulin et la rue de Bende.
Mais, cette fois, les chemins d'accès ont été quelque peu modifiés. «Ils ont été revus pour éviter au maximum la modification des voiries communales.», indique Luc Warichet. La distance entre les éoliennes et les maisons est quant à elle augmentée. «Il était question de 450 m. Maintenant, on est à 600 m, pour tenir compte de la nouvelle législation en la matière.»
Pour ce projet «ressuscité», une réunion d'information s'était tenue en janvier 2013. À présent, c'est l'enquête publique qui va démarrer dans le cadre de la demande de permis unique. Les citoyens d'Ouffet, mais aussi ceux de Tinlot, de Clavier et de Durbuy sont invités à faire leurs remarques et suggestions du 13 octobre au 12 novembre 2014. Les quatre Communes seront ensuite appelées à rendre un avis. Lors des dernières tentatives de projet éolien, Ouffet avait déjà rendu des avis défavorables, tandis que l'opposition citoyenne avait été farouche.

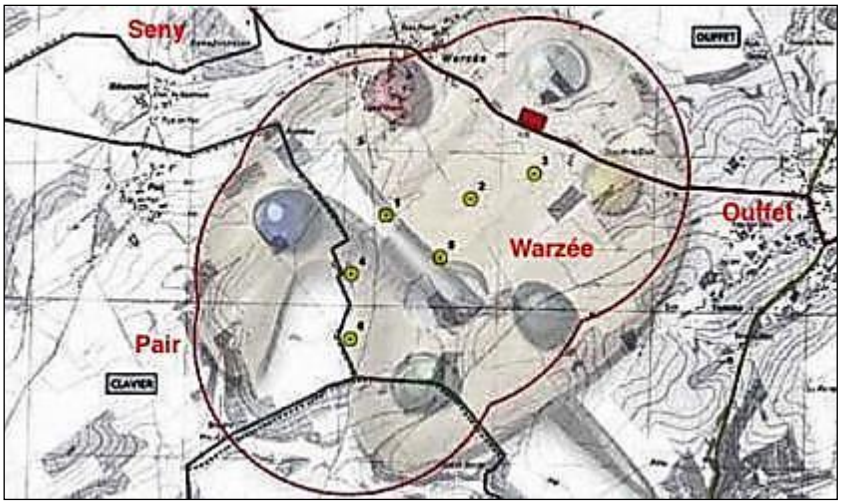

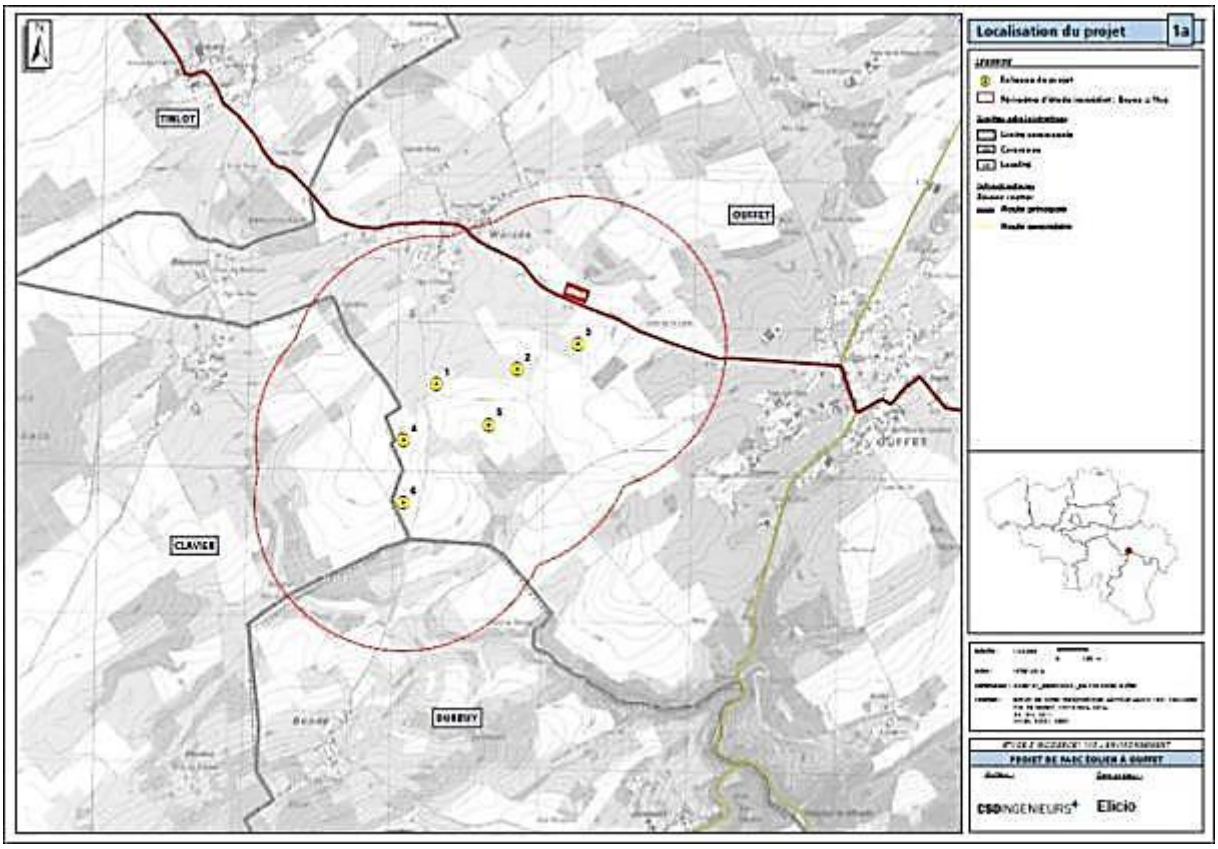

Références cadastrales :

Dénomination	Division Section	Parcelles occupées par l'éolienne et/ou la plateforme	Parcelles surplombées	Parcelles occupées par les chemins d'accès
Eolienne n°1	Warzée A	263 B	286 B	263 B
Eolienne n°2	Warzée A	398A	/	398A
Eolienne n°3	Warzée A	442B	422A, 446F, 459D, 474C	442B
Eolienne n°4	Warzée A	222C	/	222C
Eolienne n°5	Warzée A	248A	254B	248A
Eolienne n°6	Warzée A	322B	/	322B
Cabine de tête	Warzée A	263 B	/	263 B

Coordonnées :

Dénomination	Coordonnées Lambert			Coordonnées Latitudes/longitudes	
	X [m]	Y [m]	Z [m]	Lat [dms]	Lng [dms]
Eolienne n°1	225 011	125 996	278	50°26'24,04"	5°25'29,10"
Eolienne n°2	225 556	126 100	275,6	50°26'27,16"	5°25'56,80"
Eolienne n°3	225 957	126 265	277,3	50°26'32,31"	5°26'17,24"
Eolienne n°4	224 789	125 618	280,2	50°26'11,91"	5°25'17,58"
Eolienne n°5	225 364	125 723	263,3	50°26'15,05"	5°25'46,79"
Eolienne n°6	224 784	125 199	271,7	50°25'58,36"	5°25'17,03"
Cabine de tête	224 986	125 944	275,2	50°26'22,37"	5°25'27,80"

Vue aérienne du projet :

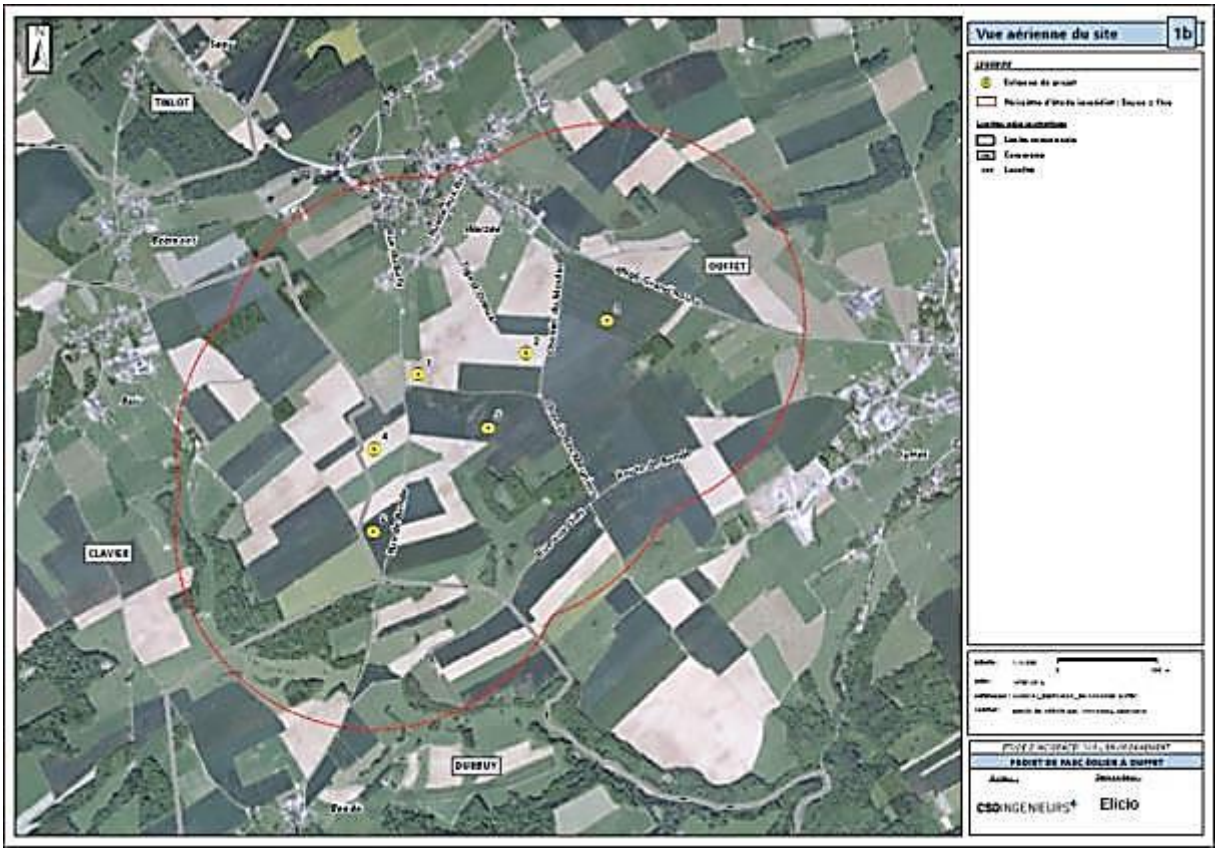

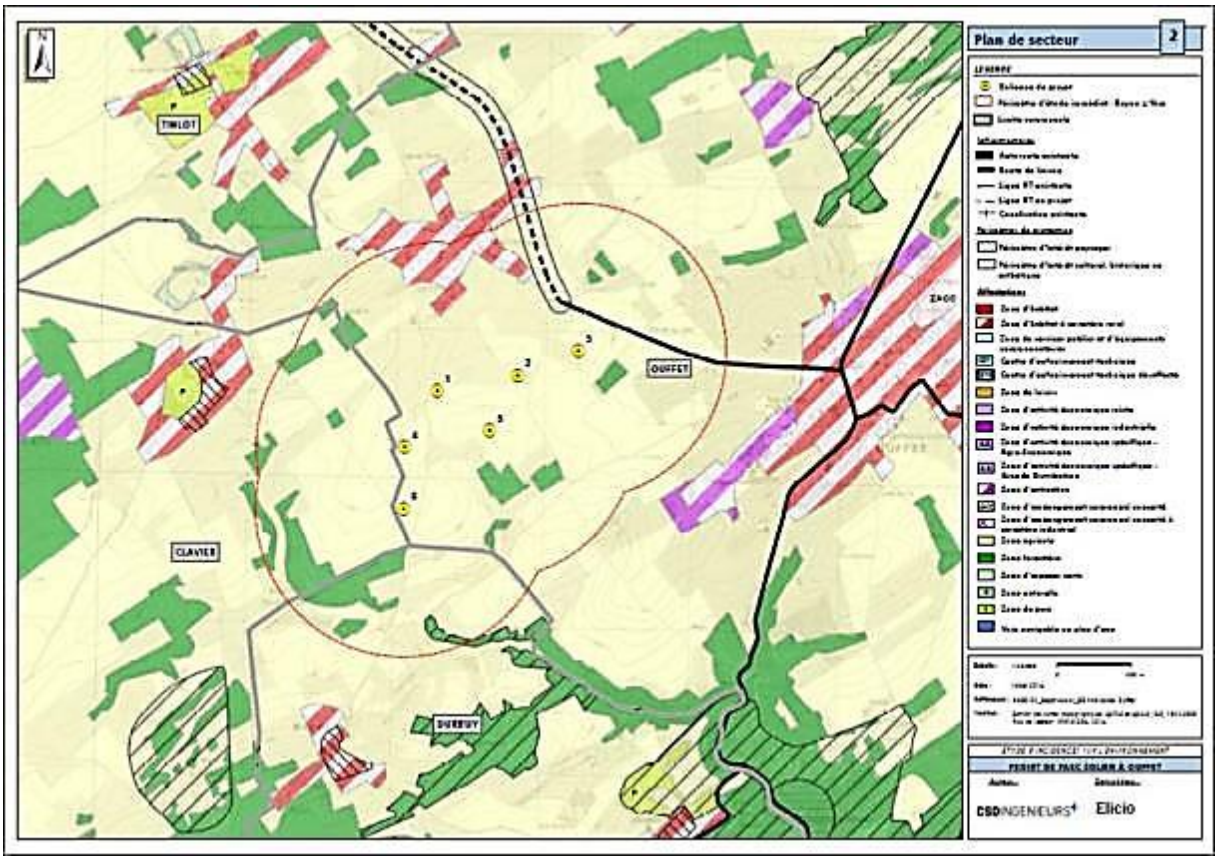
Plan de secteur
2
TINLOT
OUFFET
CLAVIER
DURBUY
CSD INGENIEURS
Elicio

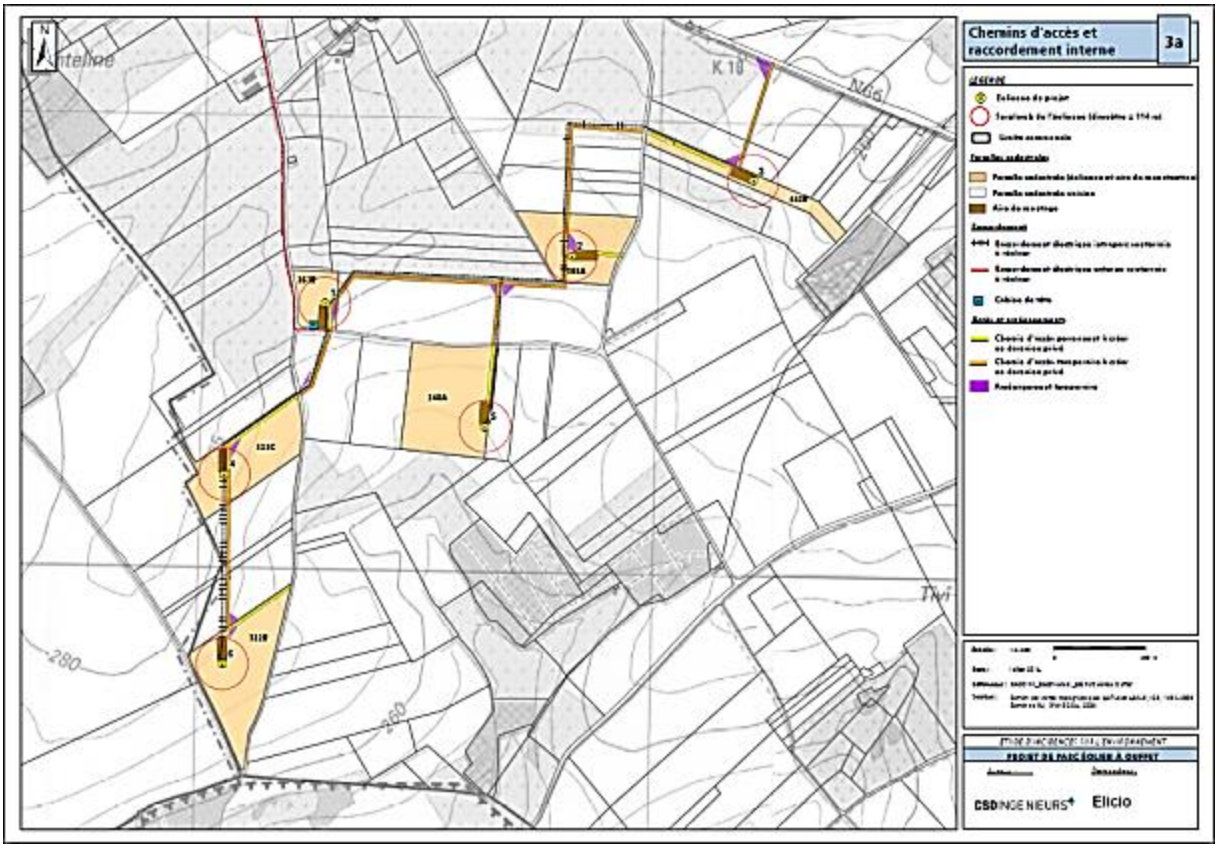
Chemins d'accès et raccordement interne
3a
K 18
280
260
CSD INGENIEURS
Elicio

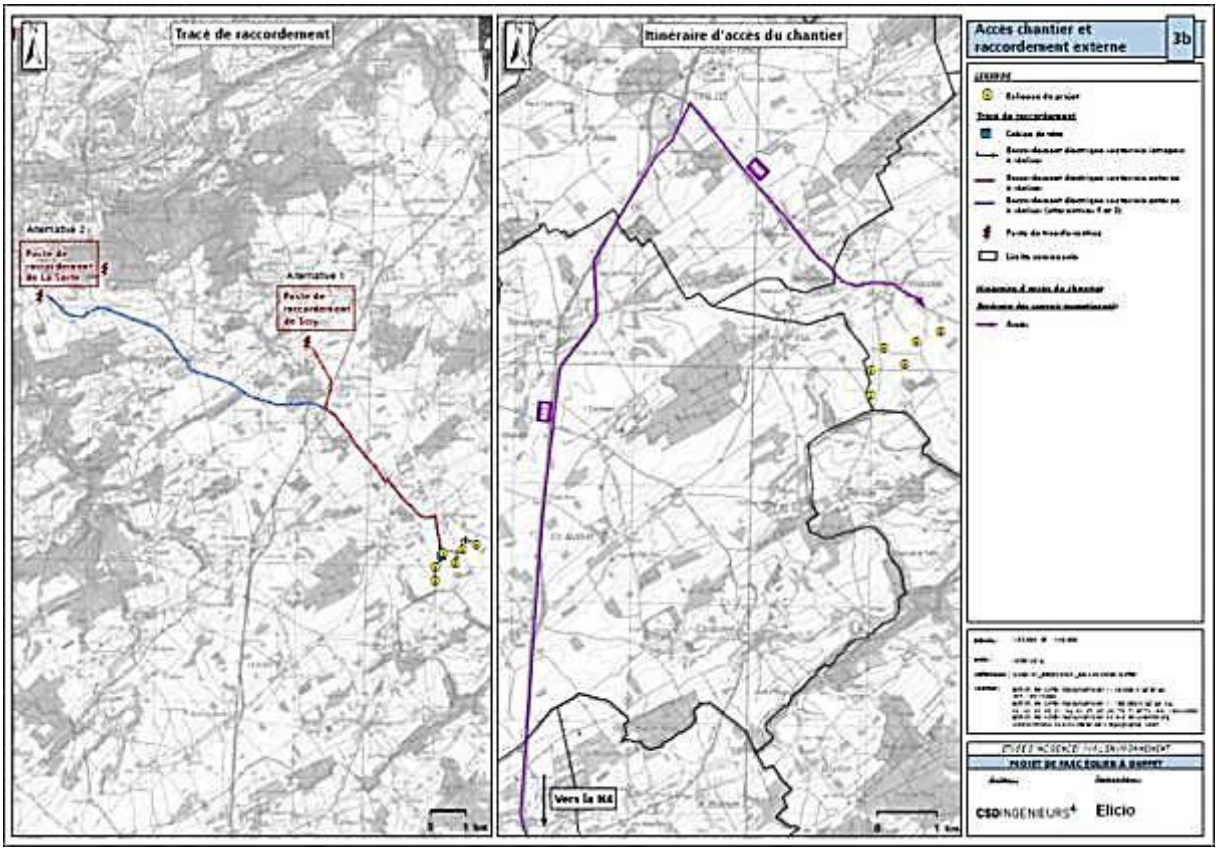
Tracé de raccordement
Itinéraire d'accès du chantier
Accès chantier et raccordement externe
3b
Vers la N4
CSDINGENIEURS
Elicio

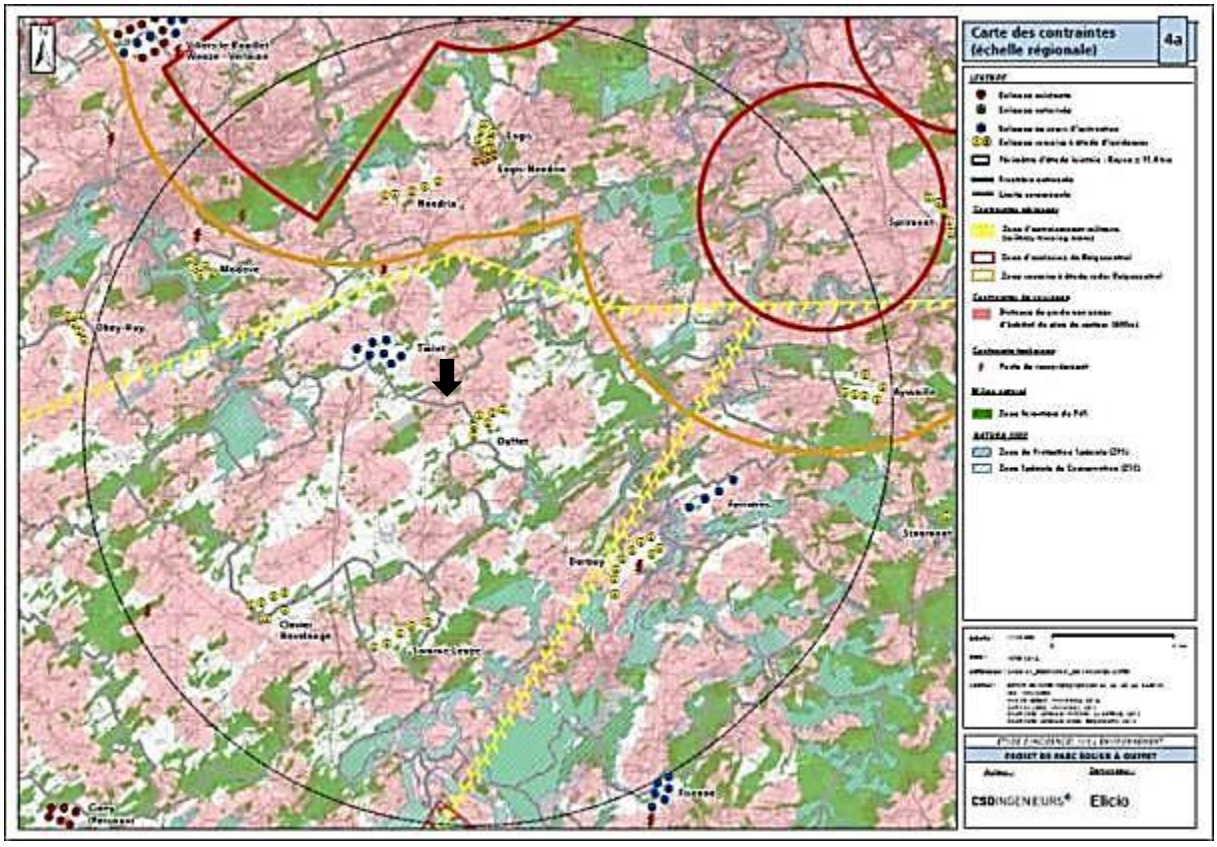
Carte des contraintes (échelle régionale)
4a
CSDINGENIEURS
Elicio

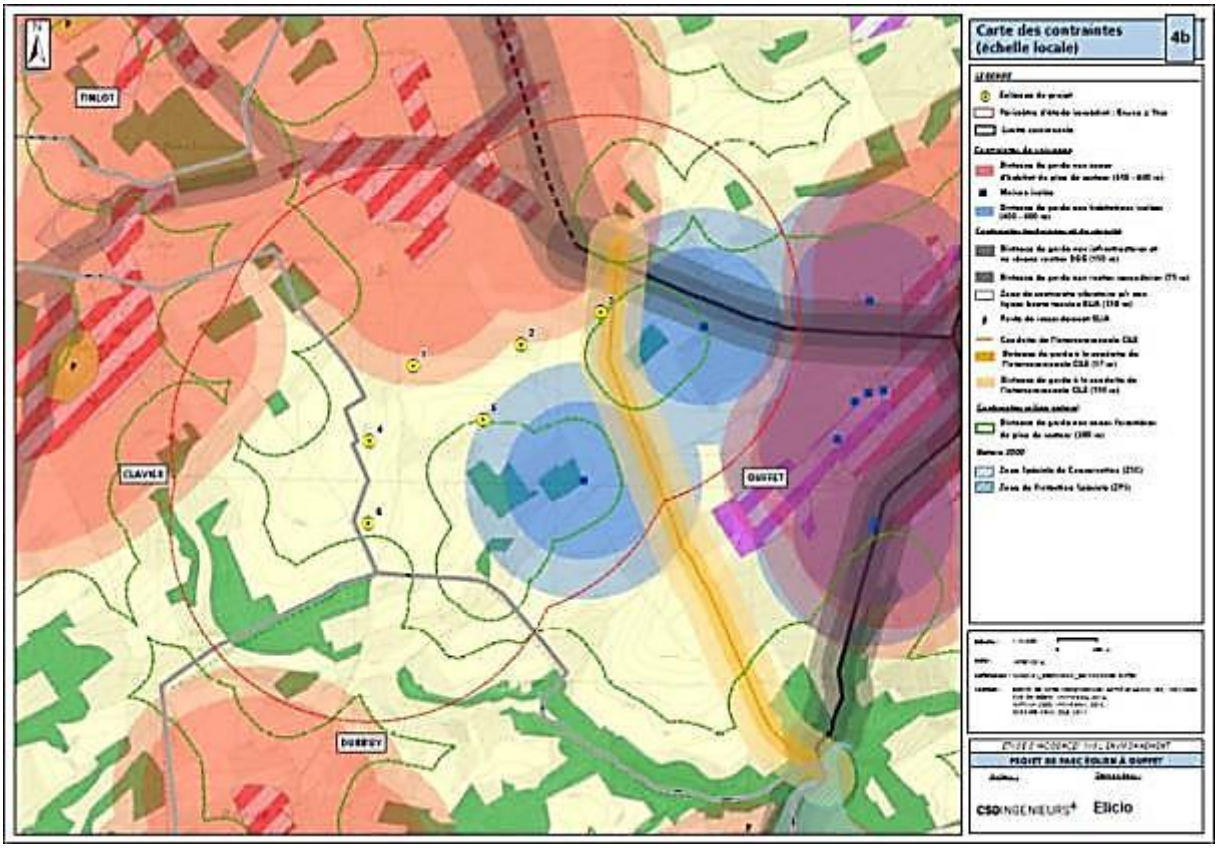

Milieu biologique :

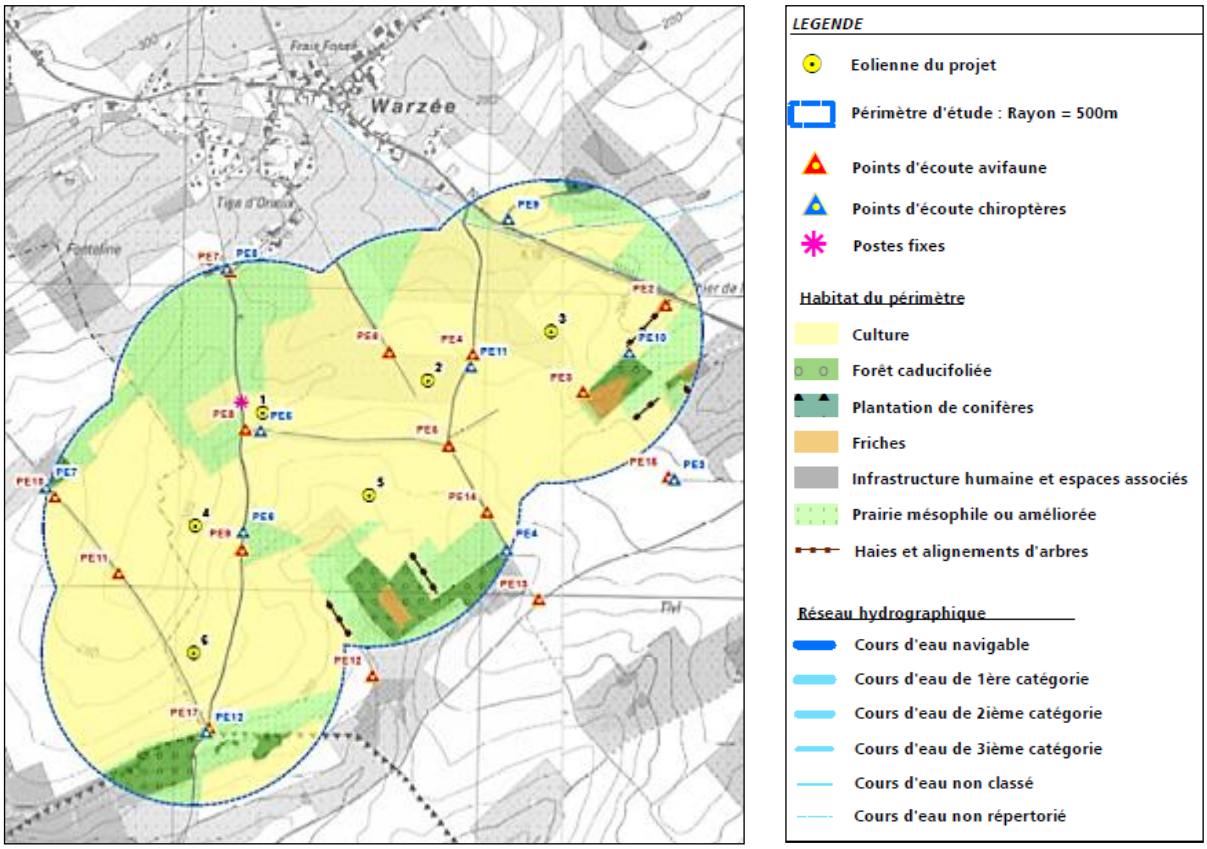

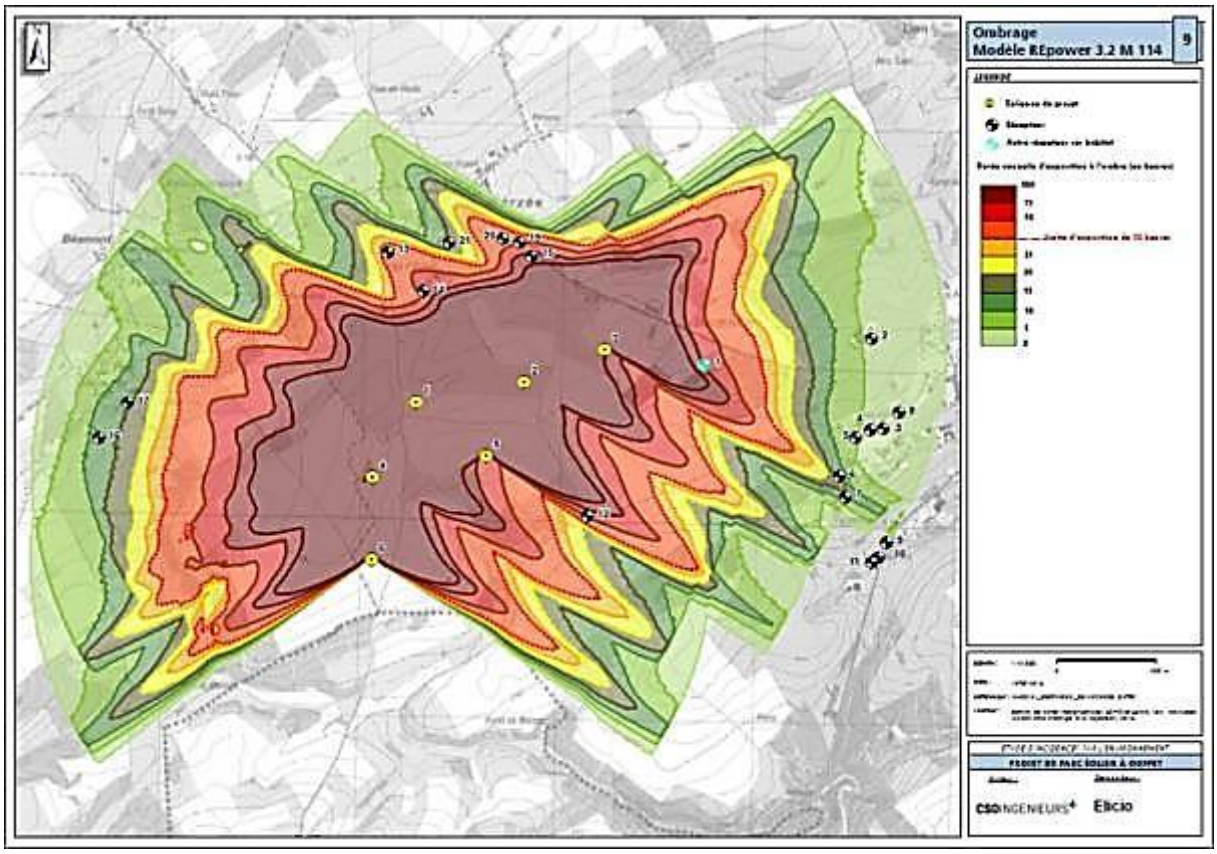
Ombrage
Modèle REpower 3.2 M 114
9
CSD INGENIEURS
Elicio

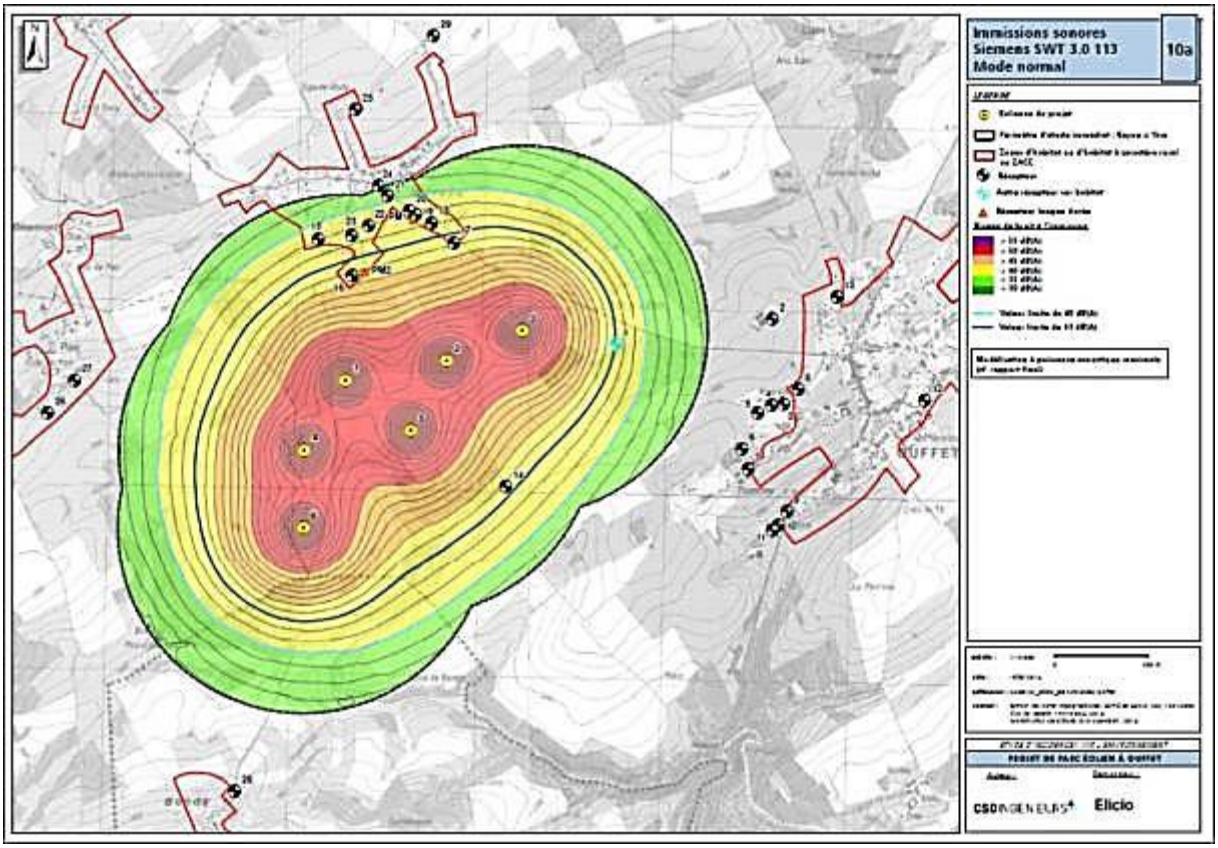
Immissions sonores
Siemens SWT 3.0 113
Mode normal
10a
CSD INGENIEURS
Elicio

Photomontages :

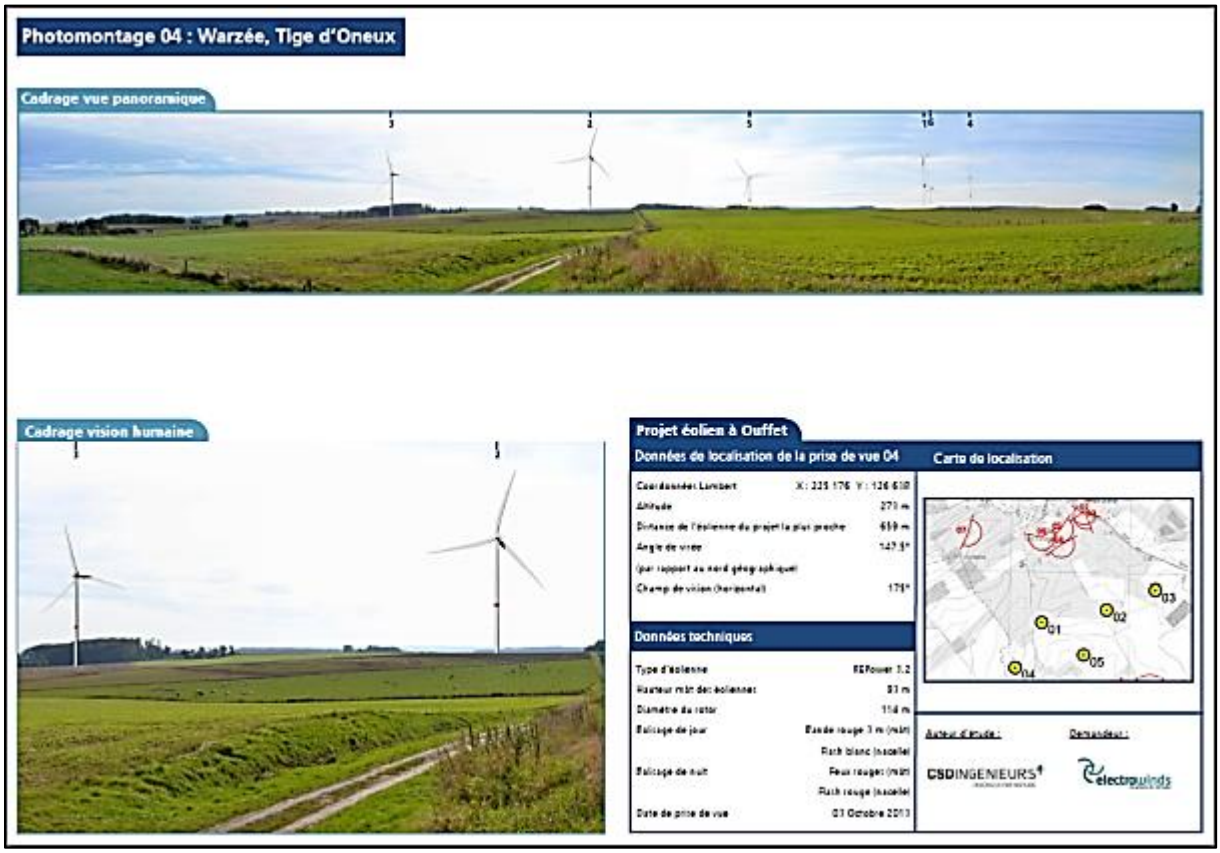

Photomontage 05 : Warzée, ruelle au Ris

Cadrage vue panoramique

Cadrage vision humaine

Projet éolien à Ouffet

Données de localisation de la prise de vue 05

Coordonnées Lambert	X : 225 166 Y : 126 766
Altitude	276 m
Distance de l'éolienne du projet la plus proche	772 m
Angle de vise (par rapport au nord géographique)	127,5°
Champ de vision (horizontal)	105°

Données techniques

Type d'éolienne	REPower 3.2
Hauteur mât des éoliennes	93 m
Diamètre du rotor	114 m
Balisage de jour	Bande rouge 3 m (mât) Flash blanc (nacelle)
Balisage de nuit	Feux rouges (mât) Flash rouge (nacelle)
Date de prise de vue	09 juillet 2013

Carte de localisation

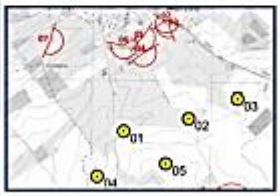

Auteur d'étude : CSD INGENIEURS

Demandeur : electrawinds

Photomontage 06 : Warzée, Tige d'Oneux

Cadrage vue panoramique

Cadrage vision humaine

Projet éolien à Ouffet

Données de localisation de la prise de vue 06

Coordonnées Lambert	X : 225 011 Y : 126 705
Altitude	279 m
Distance de l'éolienne du projet la plus proche	709 m
Angle de vise (par rapport au nord géographique)	170°
Champ de vision (horizontal)	220°

Données techniques

Type d'éolienne	REPower 3.2
Hauteur mât des éoliennes	93 m
Diamètre du rotor	114 m
Balisage de jour	Bande rouge 3 m (mât) Flash blanc (nacelle)
Balisage de nuit	Feux rouges (mât) Flash rouge (nacelle)
Date de prise de vue	09 juillet 2013

Carte de localisation

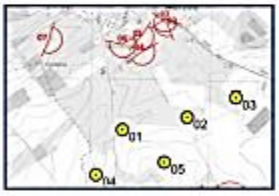

Auteur d'étude : CSD INGENIEURS

Demandeur : electrawinds

Photomontage 07 : Warzée, Tige de Pair (terrains de football)

Cadrage vue panoramique

Cadrage vision humaine

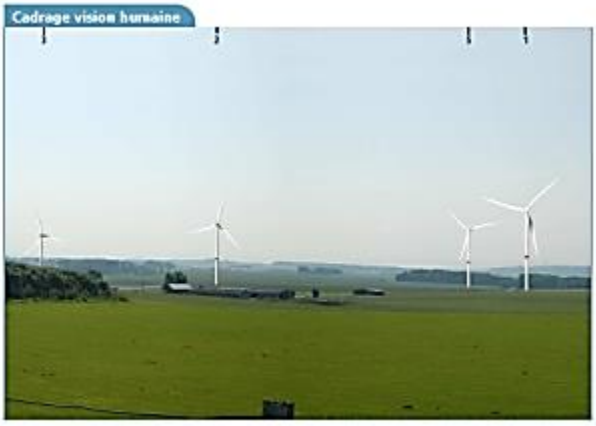

Projet éolien à Ouffet

Données de localisation de la prise de vue 07

Coordonnées Lambert	X : 224 197 Y : 126 718
Altitude	100 m
Distance de l'éolienne du projet la plus proche	964 m
Angle de vise	110°
(par rapport au nord géographique)	
Champ de vision (horizontal)	280°

Données techniques

Type d'éolienne	REPower 3.2
Hauteur mât des éoliennes	93 m
Diamètre du rotor	114 m
Balisage de jour	Bande rouge 3 m (mât)
	Flash blanc (nacelle)
Balisage de nuit	Feux rouges (mât)
	Flash rouge (nacelle)
Date de prise de vue	09 juillet 2011

Carte de localisation

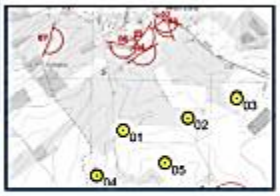

Auteur d'étude : CSD INGENIEURS

Demandeur : electrawinds

Photomontage 08 : Warzée, Tige de Hody

Cadrage vue panoramique

Cadrage vision humaine

Projet éolien à Ouffet

Données de localisation de la prise de vue 08

Coordonnées Lambert	X : 224 718 Y : 127 220
Altitude	297.5 m
Distance de l'éolienne du projet la plus proche	1 255 m
Angle de vise	142.5°
(par rapport au nord géographique)	
Champ de vision (horizontal)	151°

Données techniques

Type d'éolienne	REPower 3.2
Hauteur mât des éoliennes	93 m
Diamètre du rotor	114 m
Balisage de jour	Bande rouge 3 m (mât)
	Flash blanc (nacelle)
Balisage de nuit	Feux rouges (mât)
	Flash rouge (nacelle)
Date de prise de vue	28 juillet 2009

Carte de localisation

Auteur d'étude : CSD INGENIEURS

Demandeur : electrawinds

Photomontage 09 : Warzée, Tige de Hody

Covisibilité

Cadrage vue panoramique

Cadrage vision humaine

Projet éolien à Ouffet

Données de localisation de la prise de vue 09

Coordonnées Lambert	X : 224 819 Y : 127 311
Altitude	300 m
Distance de l'éolienne du projet la plus proche	1 323 m
Angle de vide	280°
(par rapport au nord géographique)	
Champ de vision (horizontal)	140°

Carte de localisation

Données techniques

Type d'éolienne	REPower 3.2
Hauteur mât des éoliennes	91 m
Diamètre du rotor	114 m
Balisage de jour	Bande rouge 1 m (mât) Flash blanc (nacelle)
Balisage de nuit	Feux rouges (mât) Flash rouge (nacelle)
Date de prise de vue	28 juillet 2009

Auteur d'étude : CSD INGENIEURS

Demandeur : electrawinds

Photomontage 16 : Warzée, Tige de Hody

Cadrage vue panoramique

Cadrage vision humaine

Projet éolien à Ouffet

Données de localisation de la prise de vue 10

Coordonnées Lambert	X : 225 116 Y : 127 470
Altitude	293 m
Distance de l'éolienne du projet la plus proche	1 438 m
Angle de vide	157,5°
(par rapport au nord géographique)	
Champ de vision (horizontal)	225°

Carte de localisation

Données techniques

Type d'éolienne	REPower 3.2
Hauteur mât des éoliennes	91 m
Diamètre du rotor	114 m
Balisage de jour	Bande rouge 1 m (mât) Flash blanc (nacelle)
Balisage de nuit	Feux rouges (mât) Flash rouge (nacelle)
Date de prise de vue	09 juillet 2013

Auteur d'étude : CSD INGENIEURS

Demandeur : electrawinds

Photomontage 11 : Warzée, rue Ponsay

Cadrage vue panoramique

Cadrage vision humaine

Projet éolien à Ouffet

Données de localisation de la prise de vue 11

Coordonnées Lambert	X : 225 508 Y : 127 540
Altitude	100 m
Distance de l'éolienne du projet la plus proche	1 156 m
Angle de vision (par rapport au nord géographique)	170°
Champ de vision (horizontal)	100°

Données techniques

Type d'éolienne	REPower 3.2
Hauteur mât des éoliennes	93 m
Diamètre du rotor	114 m
Balisage de jour	Bande rouge 3 m (mât) Flash blanc (nacelle)
Balisage de nuit	Feux rouges (mât) Flash rouge (nacelle)
Date de prise de vue	28 juillet 2009

Carte de localisation

Auteur d'étude : CSD INGENIEURS

Demandeur : electrawinds

Photomontage 12 : Warzée, rue de l'église

Cadrage vue panoramique

Cadrage vision humaine

Projet éolien à Ouffet

Données de localisation de la prise de vue 12

Coordonnées Lambert	X : 225 419 Y : 127 123
Altitude	279 m
Distance de l'éolienne du projet la plus proche	1 018 m
Angle de vision (par rapport au nord géographique)	132,5°
Champ de vision (horizontal)	205°

Données techniques

Type d'éolienne	REPower 3.2
Hauteur mât des éoliennes	93 m
Diamètre du rotor	114 m
Balisage de jour	Bande rouge 3 m (mât) Flash blanc (nacelle)
Balisage de nuit	Feux rouges (mât) Flash rouge (nacelle)
Date de prise de vue	28 juillet 2009

Carte de localisation

Auteur d'étude : CSD INGENIEURS

Demandeur : electrawinds

Nature du sol autour des éoliennes :

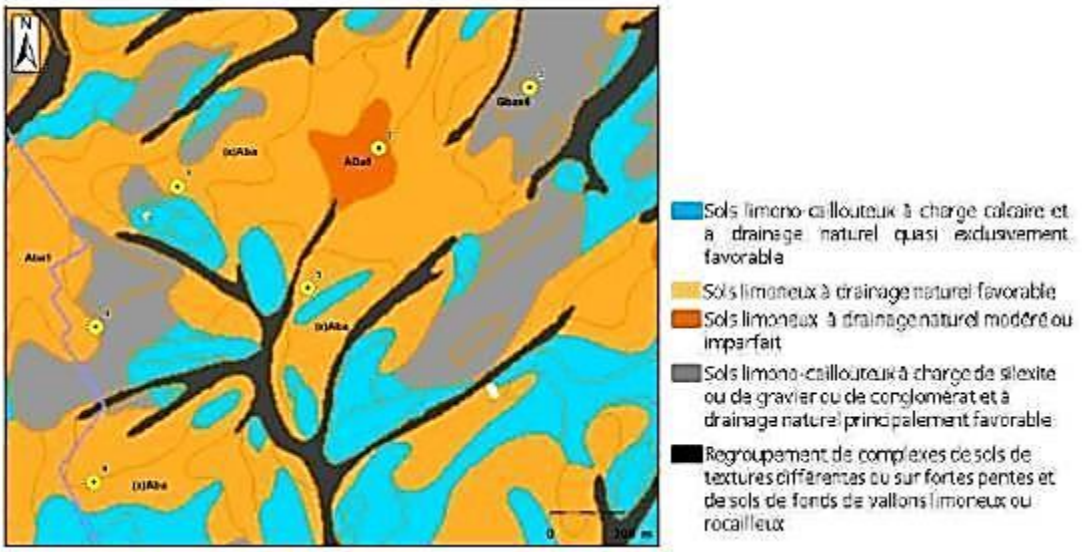

xAba :	sols limoneux sur substrat de silexite (horizon B structural).
Aba1 et ADa0 :	sols limoneux à substrat débutant entre 80 et 125 cm de profondeur (horizon B structural).
Gbax4 :	sols limono – caillouteux contenant 15 à 50 % d'éléments grossiers, à charge de silexite dont le substrat débute entre 20 et 40 cm de profondeur (horizon B structural).

Dénomination	Sols des plateaux et des pentes			
	Sols limoneux			Sols limono-caillouteux
	(x)Aba	Aba1	ADa0	Gbax4
Eolienne n°1	X			
Eolienne n°2			X	
Eolienne n°3				X
Eolienne n°4		X		
Eolienne n°5	X			
Eolienne n°6	X			

Un effet stroboscopique, c’est quoi ?

Une éolienne projette comme toute autre haute structure, une ombre sur le terrain qui l’entoure.
Si vous habitez très près d’une éolienne, vous vous sentirez gêné, de temps à autre, lorsque ses pales traversent la lumière du soleil, la coupant en morceaux et provoquant ce que l’on appelle un effet stroboscopique.

Effet stroboscopique sur la rue de Bende

Une partie des habitations situées le long de la Rue de Bende sont orientées de telle manière qu'elles pourront percevoir un effet stroboscopique. L'éolienne 2 principalement pourrait générer de l'ombre le matin de Novembre à Février entre 10h00 et 11h00. Aucun obstacle naturel ou bâti ne pourra atténuer cet effet. En conséquences, l'auteur d'étude recommande d'équiper les éoliennes 1 et 2 d'un module d'arrêt afin que si une gêne répétée était avérée, les machines puissent être arrêtées pendant les quelques minutes de la journée où le phénomène se produit.

Effet stroboscopique Grand Route

Une partie des habitations situées le long de la Grand'Route à Warzée sont orientées de telle manière qu'elles pourront percevoir un effet stroboscopique. Le hangar agricole face au cimetière ressentira de par son orientation un effet stroboscopique important le matin et le soir, il a été défini pour représenter la limite de zone d'habitat mais il n'est pas habité. Par contre plus loin dans la rue au niveau des récepteurs 19 et 20, l'éolienne 3 générera un effet stroboscopique de Novembre à Février entre 9h30 et 10h30. Peu d'obstacles bâtis ou naturels sont présents sur la zone de propagation entre la source et les récepteurs pour atténuer cet effet.

Caractéristiques du projet

Le site d'Ouffet, situé dans le Condroz, a été sélectionné pour son potentiel venteux, sa large zone dégagée, sa superficie et sa distance aux habitations. Sa localisation privilégiée favorise le développement de l'énergie éolienne, indispensable pour limiter nos émissions de CO_2 dans l'atmosphère. L'étude du paysage, si caractéristique dans la région, est un point important que nous comptons étudier particulièrement dans le cadre du projet.

Notre projet comporte 5 éoliennes, alignées selon un axe parallèle aux lignes de force du paysage, dont l'implantation est présentée dans la carte ci-dessus. La localisation précise des éoliennes (implantation exacte des mâts) sera déterminée en cours d'étude. Les éoliennes sont de type tripale, d'une puissance de 2.5 à 3.5 MW par machine, et d'une hauteur totale de 150m maximum (diamètre rotor compris entre 100 et 126m). Cette hauteur permet d'augmenter l'énergie produite de manière importante. Ce parc permettra de produire environ **30 GWh/an**, ce qui équivaut à la consommation moyenne de **8 500** ménages.

Le bureau d'études d'incidence indépendant **CSD** a été mandaté pour réaliser l'étude d'incidences du projet sur l'environnement. Il fournira un rapport technique complet, comprenant entre autres les études paysagères et acoustiques. Ce rapport, qui sera annexé à la demande de permis, sera consultable par la population.

47. Transport d'énergie

En rouge : l'électricité En vert : le gaz

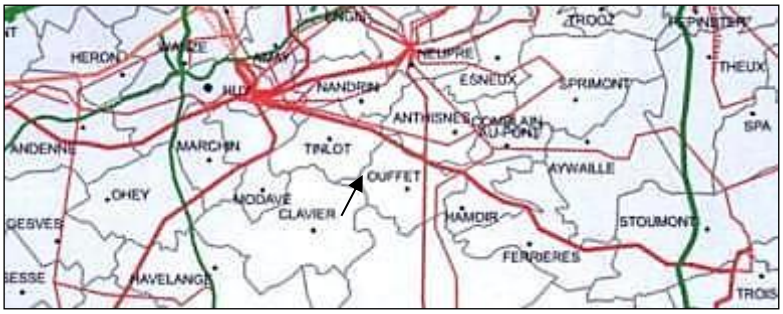

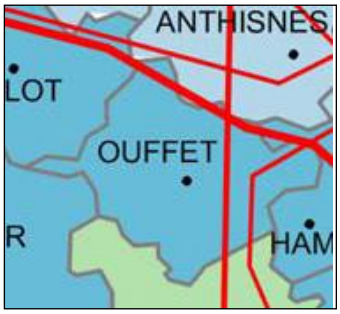

L'ORES (Opérateur des réseaux d'énergies) est l'opérateur chargé en 2009 de l'exploitation des réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel d'environ 200 communes en Région Wallonne. Cette mission lui a été confiée par les huit gestionnaires de réseau de distribution du secteur mixte en Wallonie (Ideg, Ieh, Igh, Interest, Interlux, Intermosane*, Sedilec et Simogel). L'entreprise compte plus de 2.000 collaborateurs.

* INTERMOSANE est une association intercommunale mixte qui regroupe 19 communes, une intercommunale pure associée (copropriétaire de certaines installations au centre-ville de Liège), une intercommunale pure de financement associée et un partenaire privé.
En tant que gestionnaire de réseaux de distribution, elle dessert 19 communes en électricité.

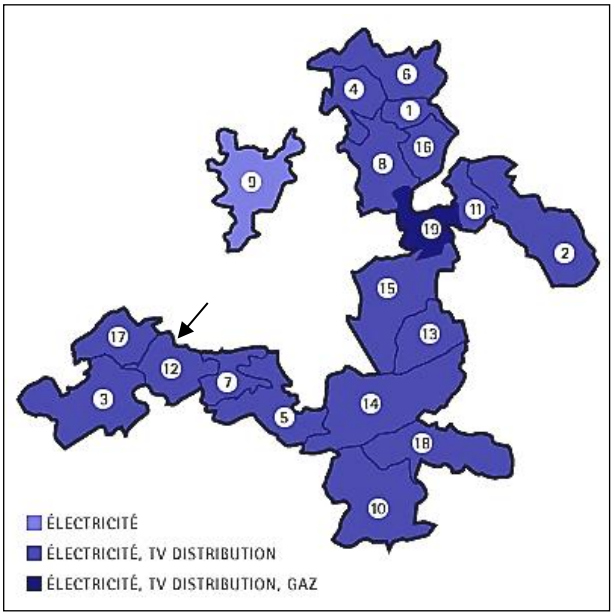

N°	Communes	En électricité
1	Aubel	complet
2	Baelen	complet
3	Clavier	complet
4	Dalhem	complet
5	Ferrières	complet
6	Fourons	complet
7	Hamoir	complet
8	Herve	complet
9	Liège - centre	complet
10	Lierneux	complet
11	Limbourg	complet
12	**Ouffet**	complet
13	Spa	complet
14	Stoumont	complet
15	Theux	complet
16	Thimister-Clermont	complet
17	Tinlot	complet
18	Trois-Ponts	complet
19	Verviers	complet

48. Réseau électrique :

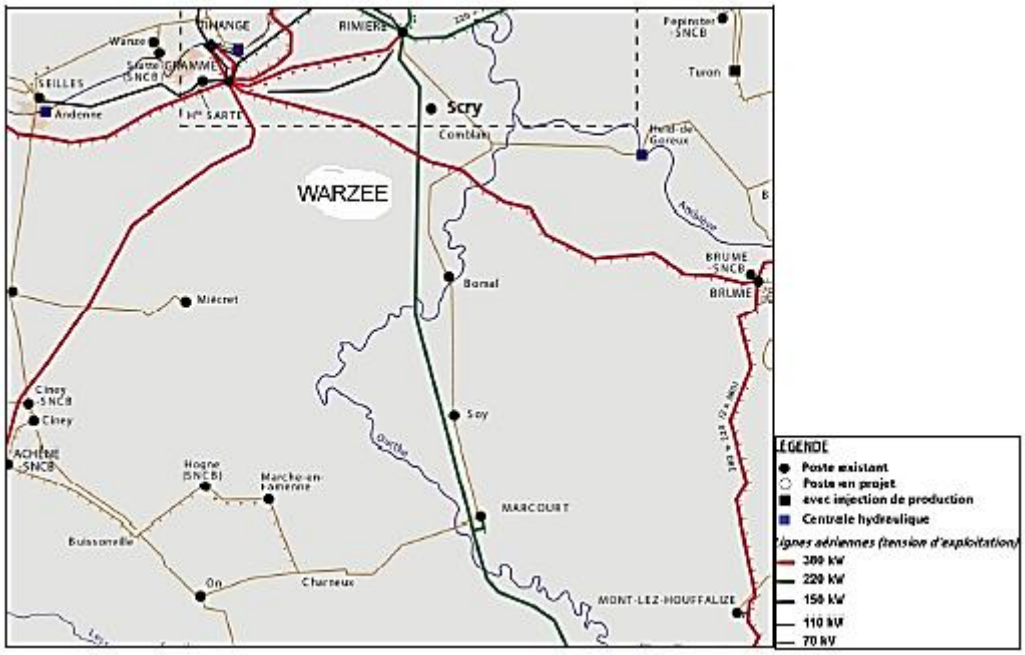

49. Production et transport d'électricité :

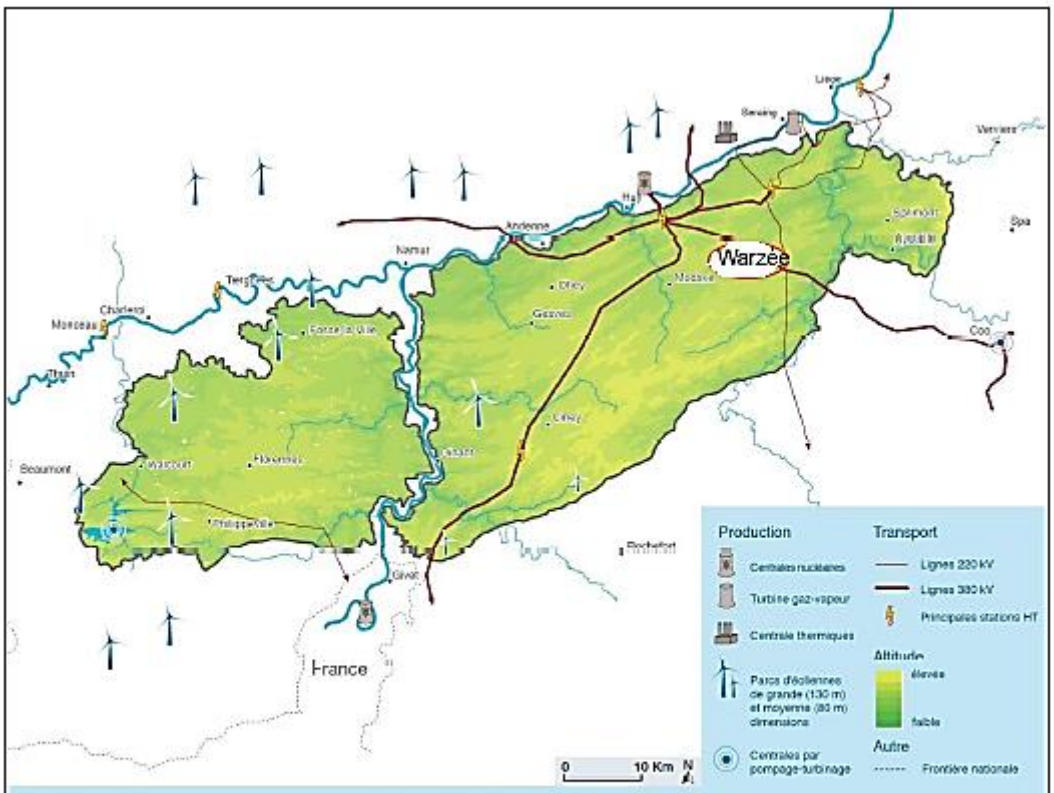

La carte localise les principaux lieux de production d'électricité sur le Plateau condrusien et à ses marges. Les centrales nucléaires et thermiques sont situées le long de la Meuse. Les parcs éoliens sont plus nombreux à l'ouest de la Meuse. De la partie centrale et de la bordure nord, on aperçoit les parcs éoliens situés le long de la E42 entre Namur et Liège. Les principales lignes à haute et très haute tension qui interconnectent toutes ces infrastructures en traversant l'ensemble paysager ont une incidence plus marquée à l'est de la Meuse.

50. Antennes GSM

Dans ce domaine, Warzée est desservi en 2011 par 2 opérateurs : Base et Proximus.
NB : GSM = *Global System for Mobile Communications*

Status :	IBPT ID	Endroit	Adresse	Commune
	246	Terrain de sport	Tige de Pair	4590 Ouffet

Coordonnées : 5.41512 E / 50.44704 N
Lambert : X : 224318 / Y : 126768 m

Antennes :
1. Base : Réf. Propriétaire : LG2358P
Réf. IBPT : 20080130BASE04994

2. Proximus : Réf. Exploitant : 86WZE (Rapport 1244/2010)

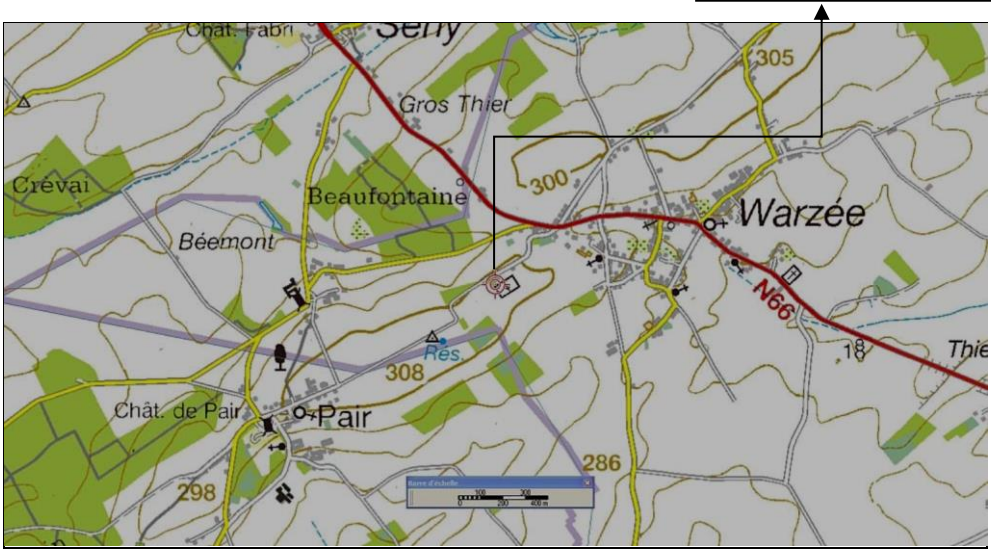

51. Cours d'eau et sources

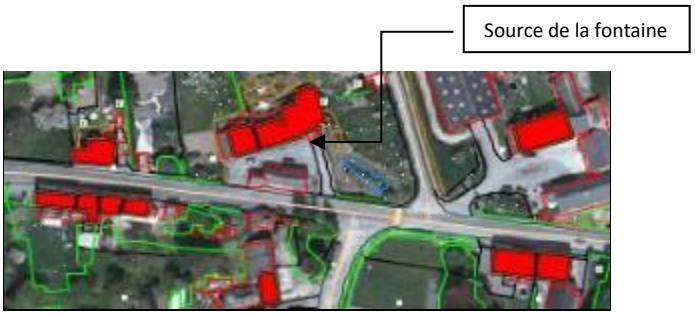

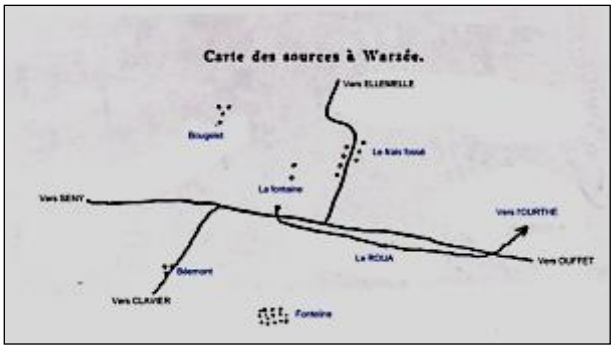

Cours du Roua

Le ruisseau (principal) de Warzée, le Roua, prend sa source à la fontaine, traverse la Grand Route, rejoint la ruelle au Ry, coule en direction d'Ouffet, traverse la Grand Route une nouvelle fois un peu plus bas que le monument dédié à l'abbé Nicolas puis se dirige vers Lizin où il se perd dans un gouffre pour rejoindre l'Ourthe à Comblain.

Le Roua

Cours du Roua jusqu'à l'Ourthe à Fairon

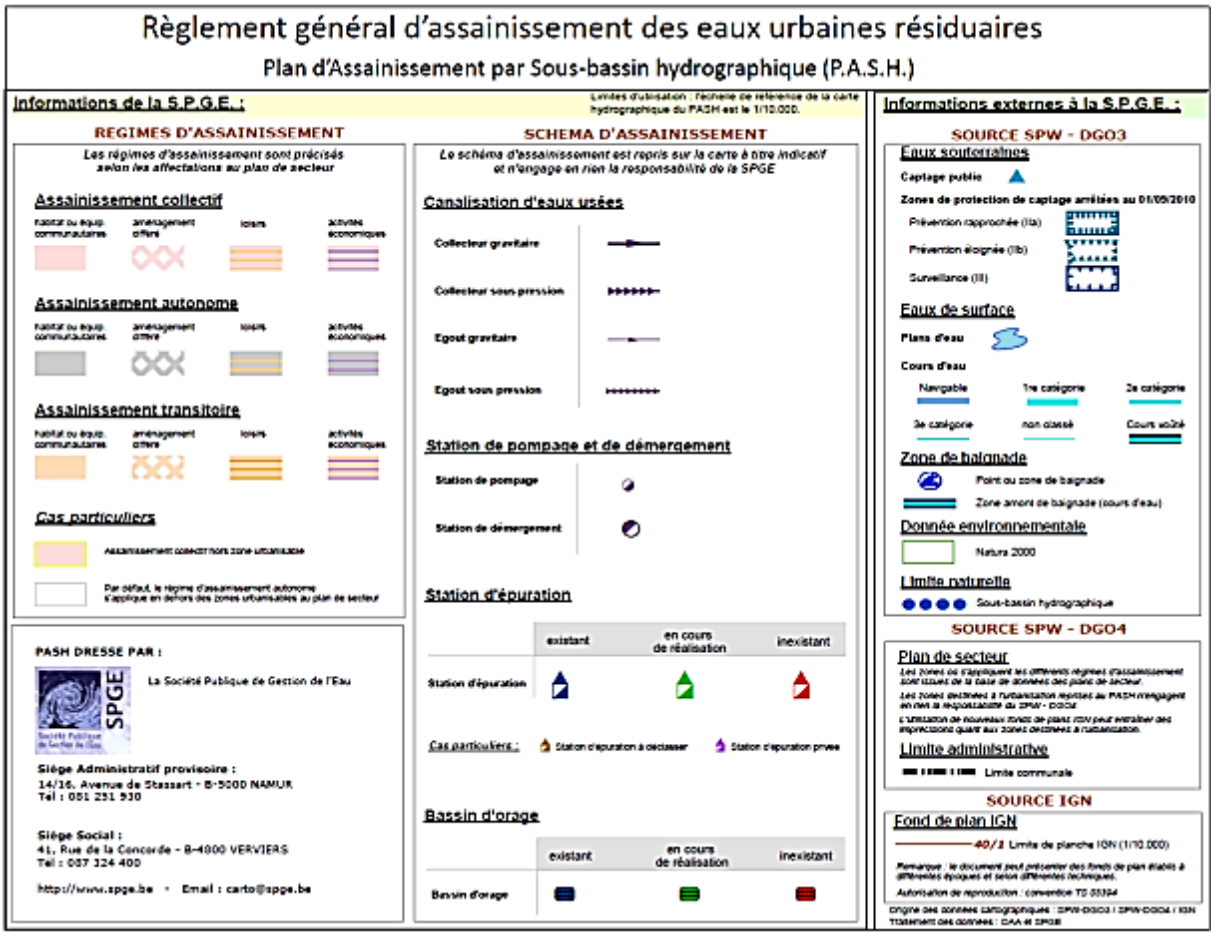

Sous-bassins hydrographiques (Source : SPW-DGRNE et SetA)

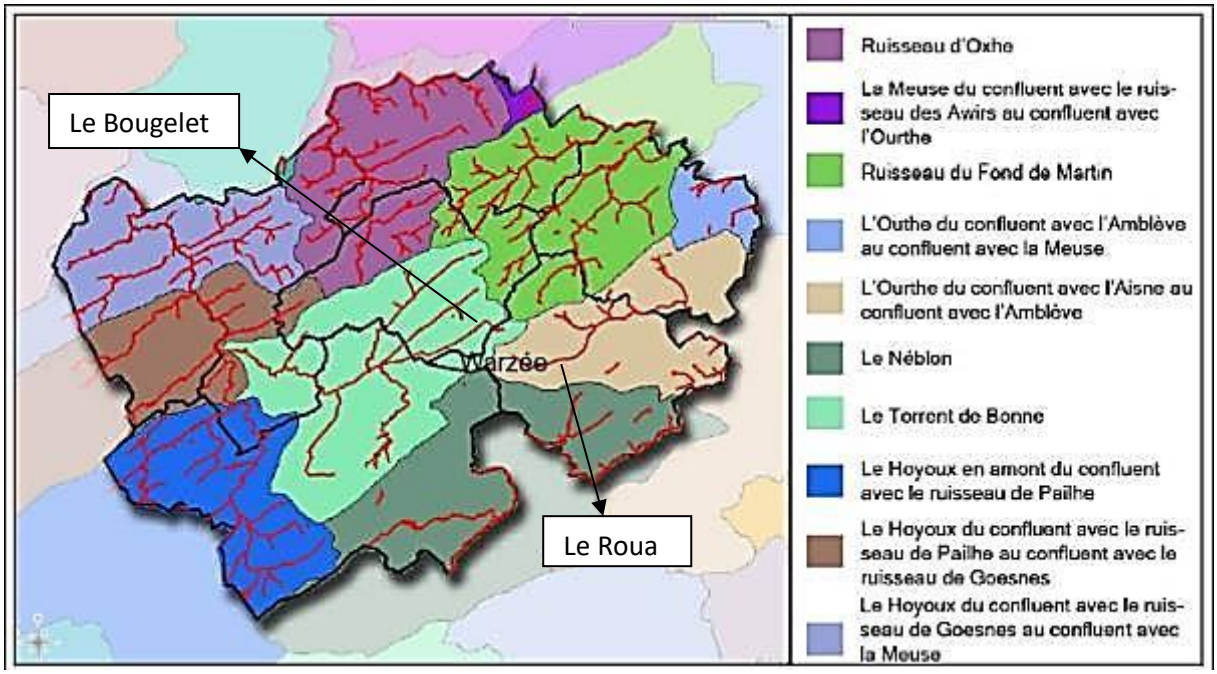

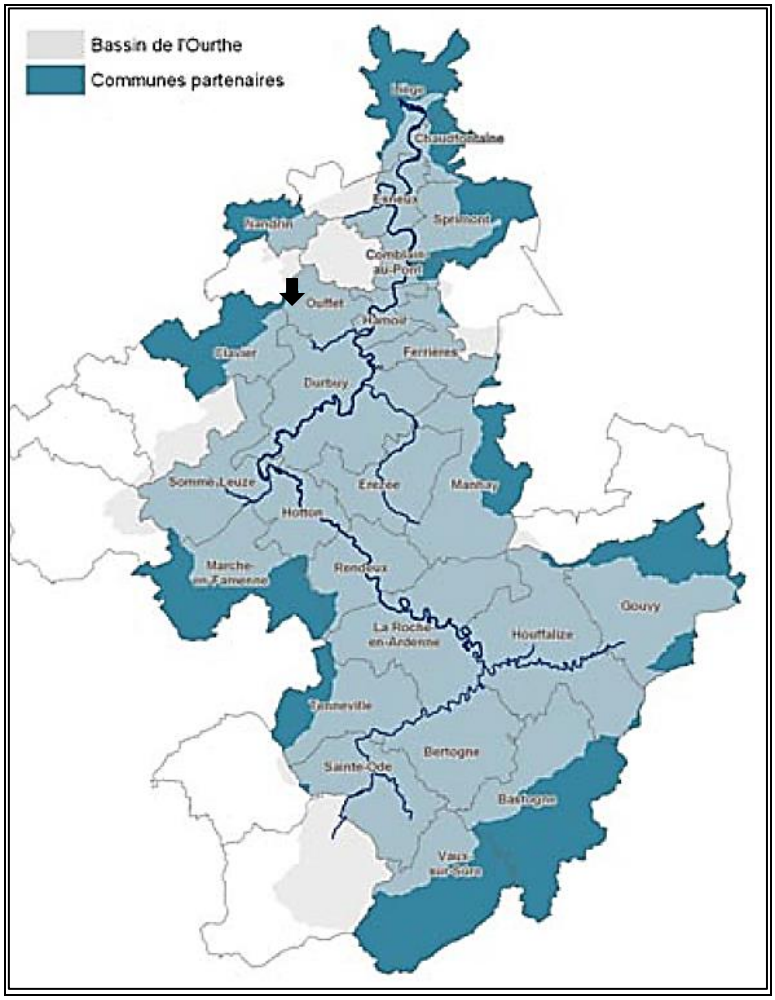

La fontaine

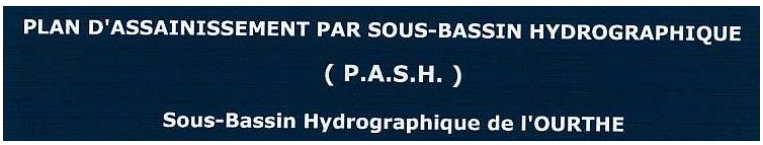
PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE
(P.A.S.H.)
Sous-Bassin Hydrographique de l'OURTHE

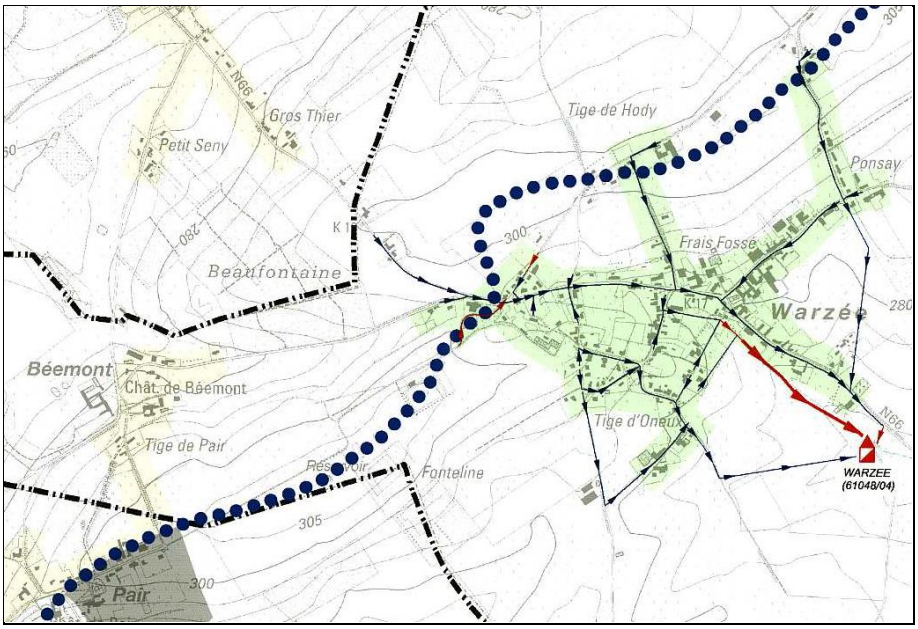
N66
Gros Thier
Petit Seny
Tige de Hody
Ponsay
Frais Fosse
Beaufontaine
Warzée
Béemont
Chât. de Béemont
Tige de Pair
Tige d'Oneux
Fonteline
WARZEE
(61048/04)
Pair
300
305
280

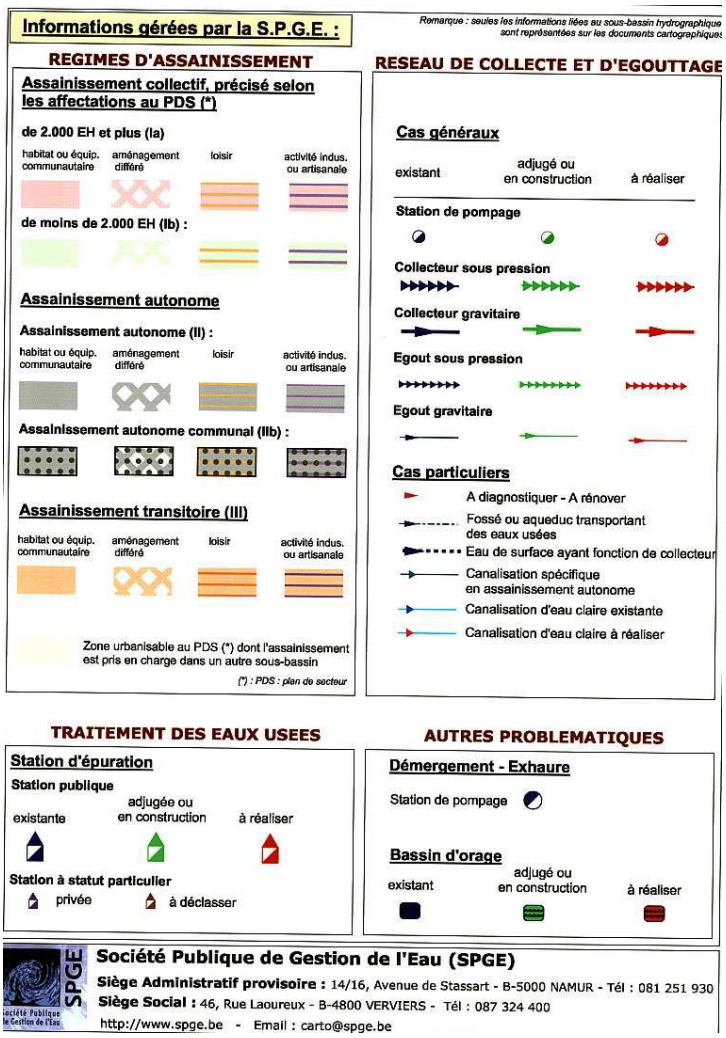

<u>Quelques propriétaires de la ferme d'elle Fontaine</u> (Source : Sylvie Rondelet et Léon Coulée) :

Propriétaires/Exploitants/Occupants :
En 1684, la ferme appartient à Thiry d'elle Fontaine.
En 1688, Monsieur Mariot (sous-bailli du Condroz) l'achète à Henry Istace de Seny.
En 1701, Henry Wéry appelé aussi Villeautour (document de 1706) l'achète sur rente à mademoiselle Mariot.
François Wéry († 1740) succède à Henry Wéry.
Jean Wéry succède à son père, François Wéry (Jean était encore à la ferme en 1775).
En 1773, Isabelle ou Elisabeth Wéry (fille de Jean) épouse Roland Michel († 02.10.1844).
Catherine Michel (⊙ 1798 † 20.03.1880, fille de Roland) épouse Melchior Gengou, cultivateur (⊙ 1801 † 06.02.1891).
Le 13 décembre 1878, Michel Joseph Bertrand, journalier agricole né à Warzée le 19 juin 1844 et son épouse Eloïse Joseph Moureau née à Marchin le 13 août 1856 occupent la ferme. Ils la quittent en avril 1902.
Le 1er mai 1902, Jean Nicolas Gengou, marchand de grains (⊙Warzée 06.11.1838 † 29.08.1924, fils de Melchior) l'occupe avec son épouse, Hortense Bair, couturière (⊙ Warzée 01.03.1840 † 30.06.1909). Ils se sont mariés le 1er janvier 1868.
Hortense Bair est la fille d'Hubert Bair, maréchal-ferrant et de Thérèse Gengou.

Marie Joséphine Gengou (⊙ Warzée 30.08.1875 † 29.08.1949, fille de Jean Nicolas) épouse le 16 septembre 1897 Jean Dumont, cultivateur (⊙Lioux <Achêne> 21.08.1870 † 22.12.1953).
Son frère, Melchior Gengou, cultivateur né à Warzée le 30 mai 1868 épouse à Warzée le 29 mai 1897 Marie Joséphine Ringlet née à Warzée le 14 mai 1870, fille d'Etienne Ringlet, maçon et de Marie Henriette Gengou.
Ce couple ne vient pas à la ferme de la fontaine.
Le 16 septembre 1897, Jean Dumont et Marie Gengou quittent la ferme pour s'installer n° 19 à Pair.
Le 17 mai 1906, ils reviennent à la ferme de la fontaine avec leur fille.
Ils seraient les derniers à avoir exploité la ferme ...
Bertha Pauline Dumont (⊙ Warzée 17.06.1897, fille de Jean) épouse le 27 mai 1922 Fernand Joseph Rondelet, employé aux vicinaux (⊙ Warzée 19.09.1895 † 29.08.1945).
Georges Rondelet (⊙ 27.08.1925 † 07.09.2004, fils de Fernand) en devient propriétaire avec son épouse, Lucie Cassart (⊙ 19.04.1933 † 18.05.1994).
Marie-Cécile Rondelet (⊙ 17.04.1958, fille de Georges) épouse de Philippe Van Sull (⊙ 13.01.1956) l'occupe actuellement (2017).

Il y avait jadis un étang le long de la Grand Route. Il fut comblé en 1894.

52. Aléa d'inondation :

53. Lotissements

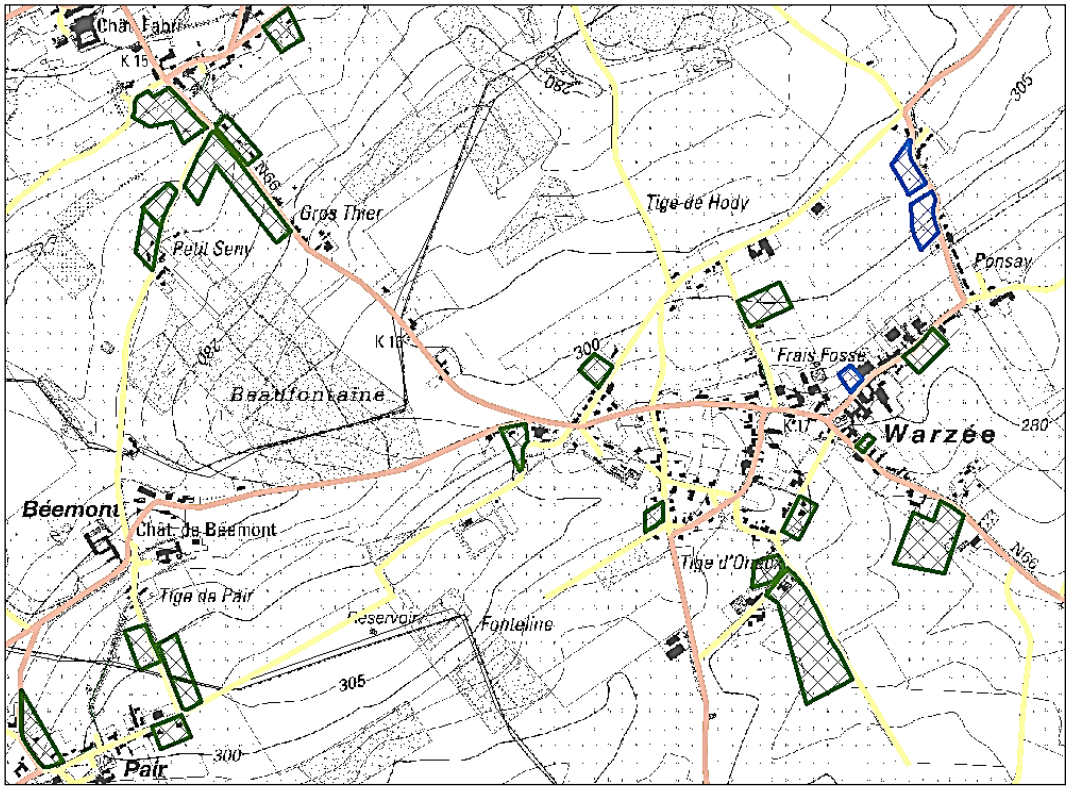

54. Carte des aléas sismiques :

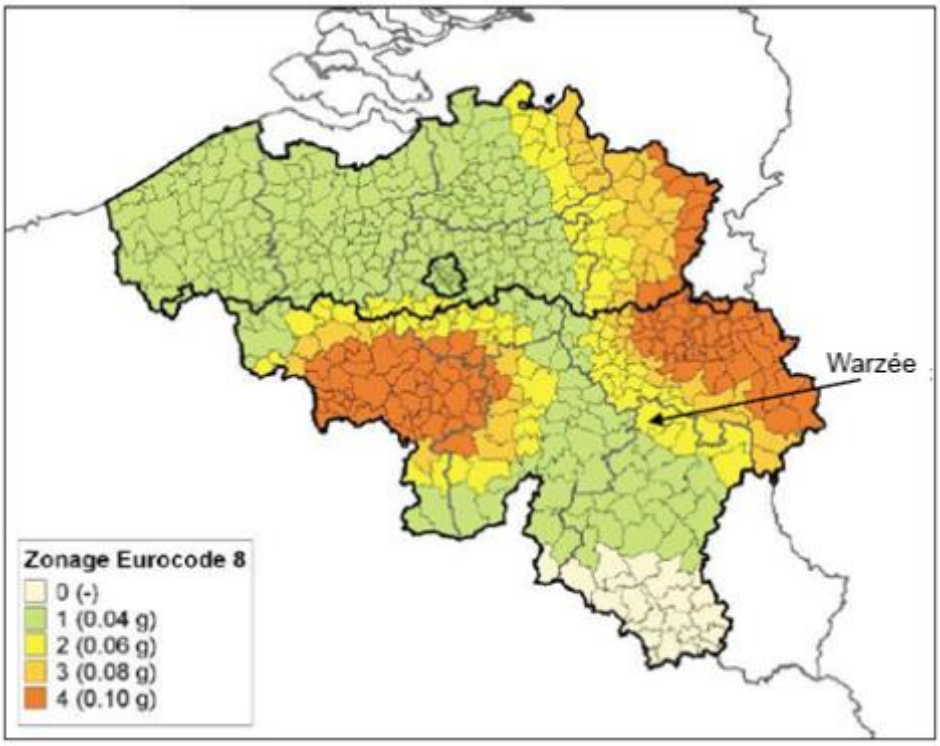

Qu'est-ce que l'Eurocode 8 ?

L'Eurocode 8 est une norme européenne pour la conception de <u>constructions résistant aux séismes</u>. Cette norme entrera en application début 2011 dans tous les états de l'U.E. Suivant l'Eurocode 8, il faut prendre en compte les éléments suivants dès la conception des bâtiments:

EUROPEAN STANDARD
NORME EUROPEENNE
EUROPÄISCHE NORM

EN 1998-1

Eurocode 8: Design of structures for earthquake resistance
Part 1: General rules, seismic actions and rules for buildings

- ***l'aléa sismique***, plus précisément l'accélération maximale au sol pouvant survenir <u>sur une période de 475 ans</u>. Ceci est calculé au niveau national;
- ***Les conditions locales du sol***: on a défini 5 types de sol qui amplifient les ondes sismiques de différentes manières. C'est la responsabilité du concepteur de vérifier dans quel type de sol les fondations sont creusées.
- ***La catégorie d'importance du bâtiment*** selon son assignation: p.ex., les écoles et hôpitaux doivent pouvoir supporter une charge sismique plus grande que les constructions ordinaires.

55. <u>La zone de police</u>

Depuis le 1er janvier 2001, nous appartenons à la zone de police du Condroz (ZP 5296)

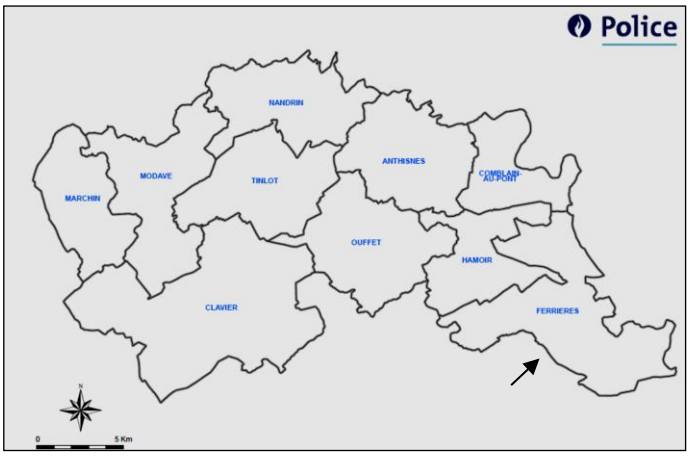

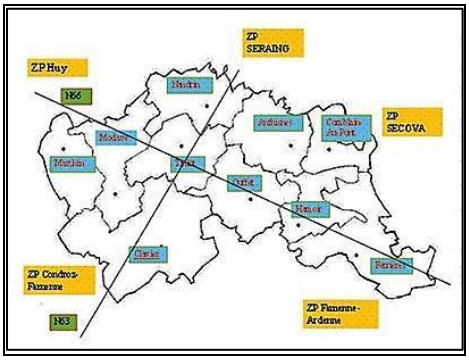

Celle-ci est composée de 74 policiers. Elle est administrée par le Chef de corps (M Philippe Prévot - Tél 085/ 41 03 43 - Fax 085/ 41 03 48 - Mail : chefcorpscondroz@belgacom.net). *Elle* est placée sous l'autorité des bourgmestres pour les missions de police administrative et du Procureur du Roi pour celles de police judiciaire. Les heures d'ouverture de l'antenne d'Ouffet sont fixées, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h,
le numéro d'appel est le 086/366.746

56. Sécurité routière

2007

	Accidents	Mortels	Blessés Graves	Blessés Légers
RN 66	5	1	1	5

2009

	Accidents	Mortels	Blessés Graves	Blessés Légers
RN 66	3	1		3

Accidents constatés sur Ouffet

57. Trafic automobile journalier

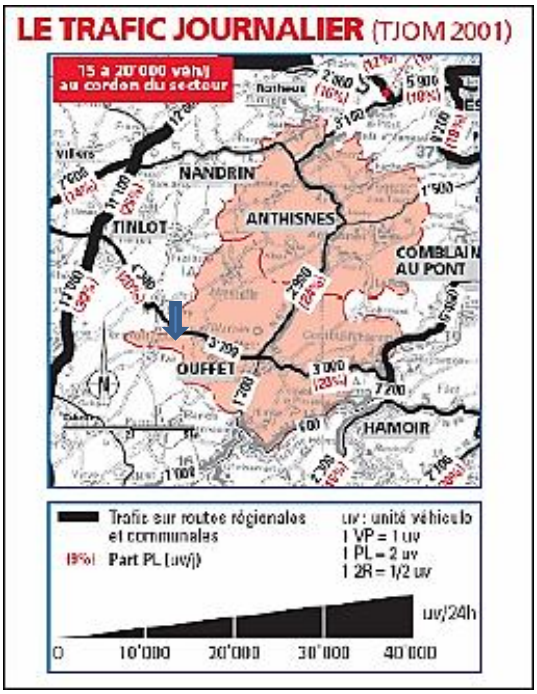

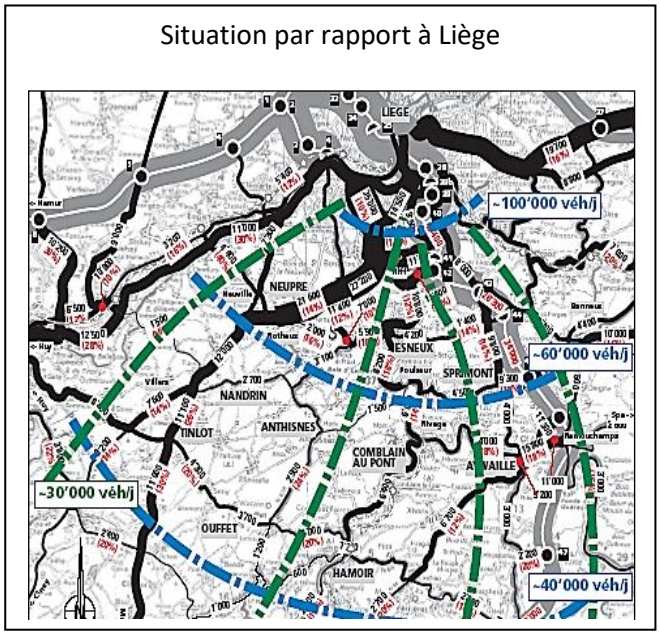

Corridors routiers et liaisons est-ouest :

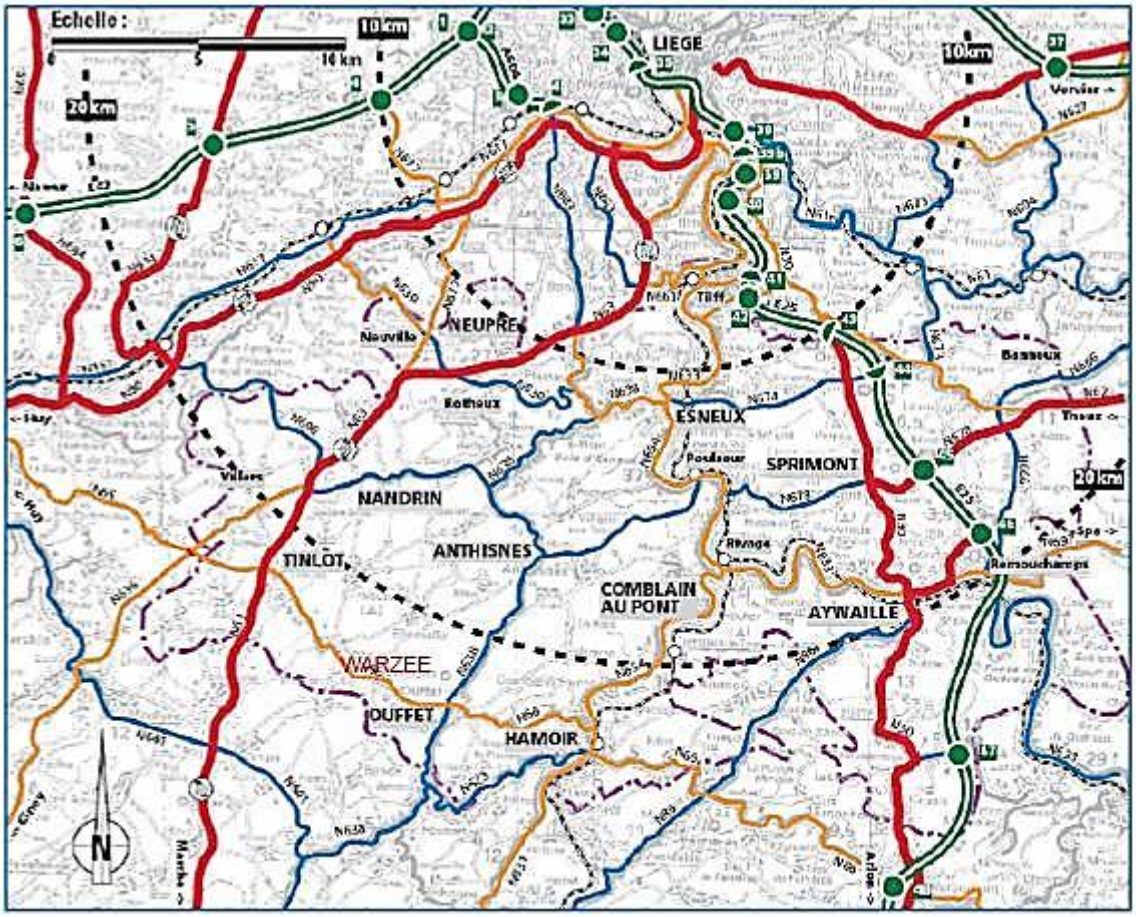

- **4 corridors routiers drainent le trafic du secteur vers Liège:**
  - Les axes de la vallée de la Meuse (N90, E42) à l'extrême Ouest
  - La route du Condroz (N63) et la N636 à l'Ouest
  - L'axe de fond de vallée de l'Ourthe (N633, N654, N684)
  - L'autoroute (E25-A26) et la N30 à l'Est

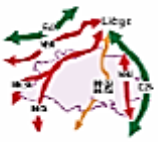

- **Des liaisons Est - Ouest difficiles:**
  - Entre la vallée de la Meuse et le plateau du Condroz
  - Entre la vallée de l'Ourthe et le plateau du Condroz
  - Entre la vallée de l'Ourthe et le corridor autoroutier Est

- **Une concentration des axes routiers en approche de Liège**

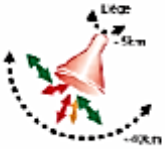

- **Une zone rurale traversée par des axes sinueux permettant, difficilement parfois, de relier les nombreux hameaux du secteur d'étude**

Légende :

- Autoroute et jonctions
- Réseau principal régional
- Réseau secondaire régional
- Réseau collecteur régional
- Réseau SNCB et gares
- Périmètre de l'étude

58. Axes routiers régionaux

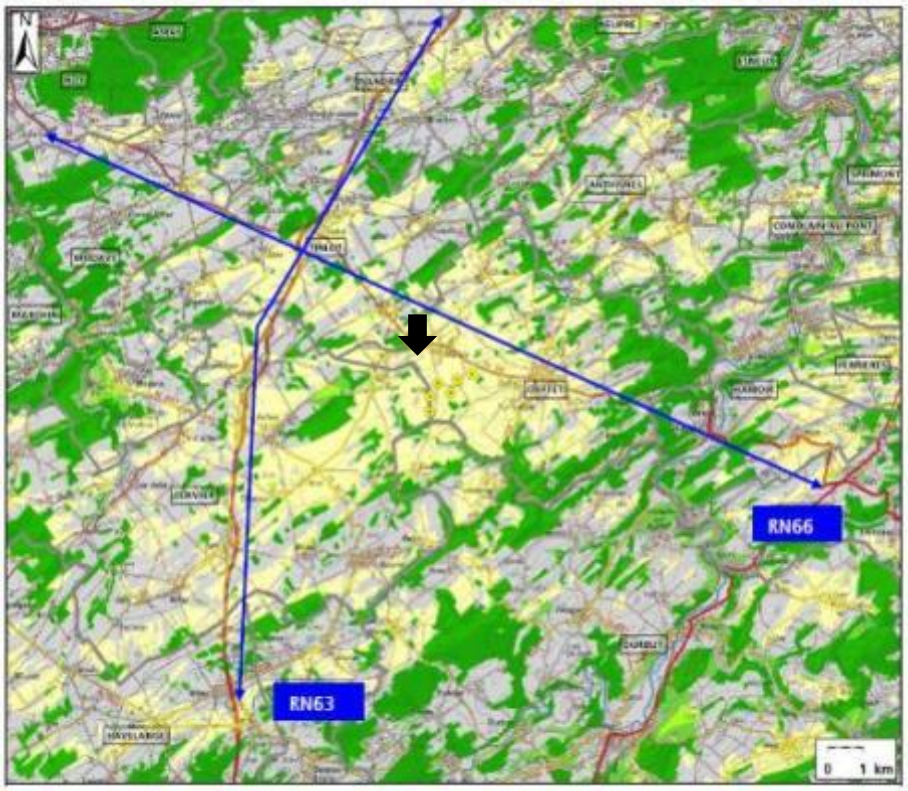

Routes et districts

Rec	Plus d'infos	Numéro	KM début	KM fin	Libellé	District	Forme
1	N066000	N66	0.00	9.18	HUY - TROIS-PONTS	HUY	[line]

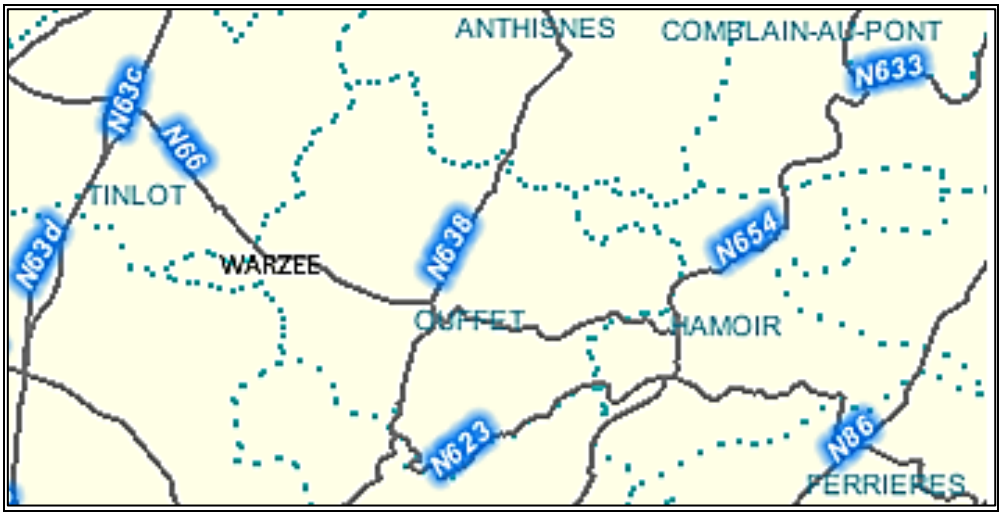

59. Plan Communal de Mobilité Ourthe-Amblève

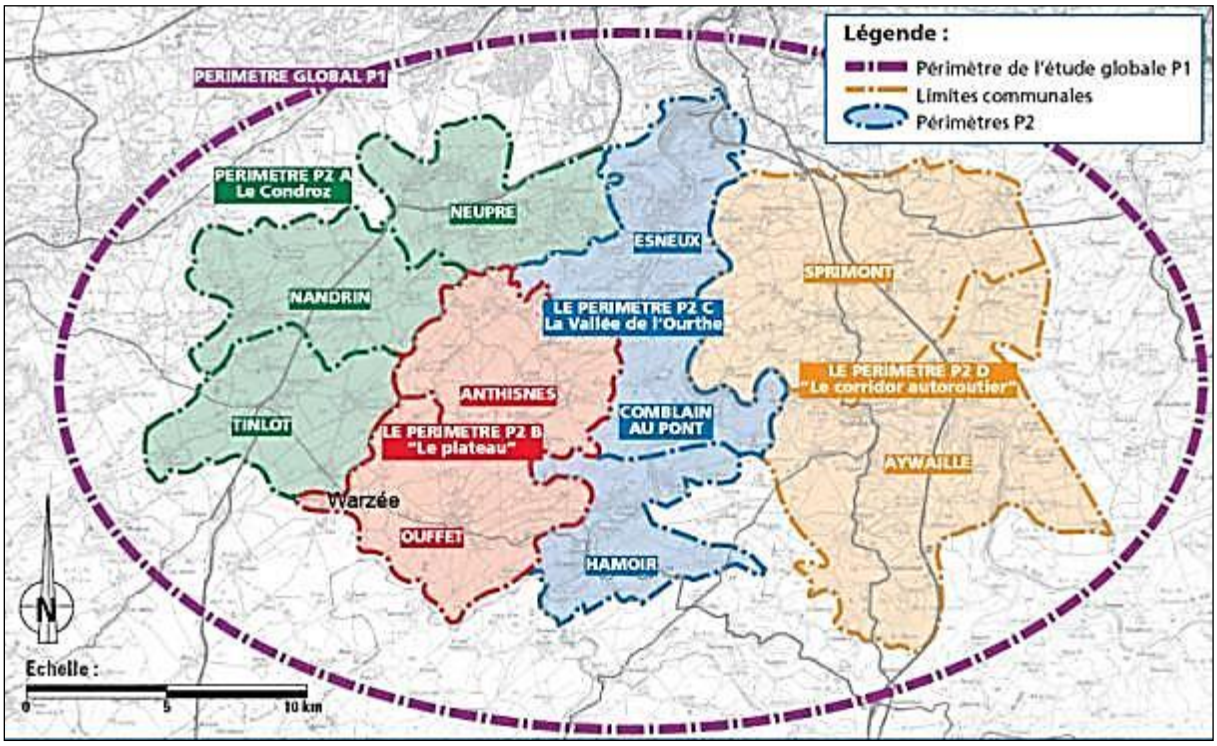

60. Wallon et fier de l'être

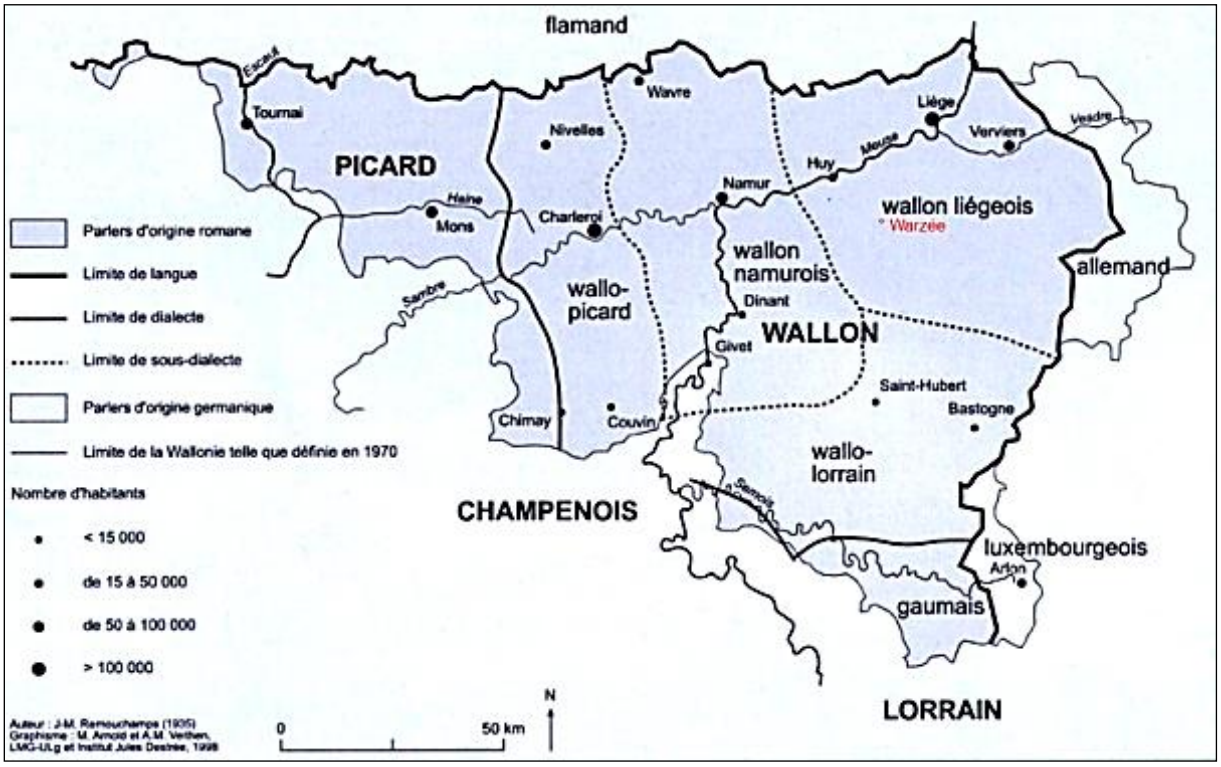

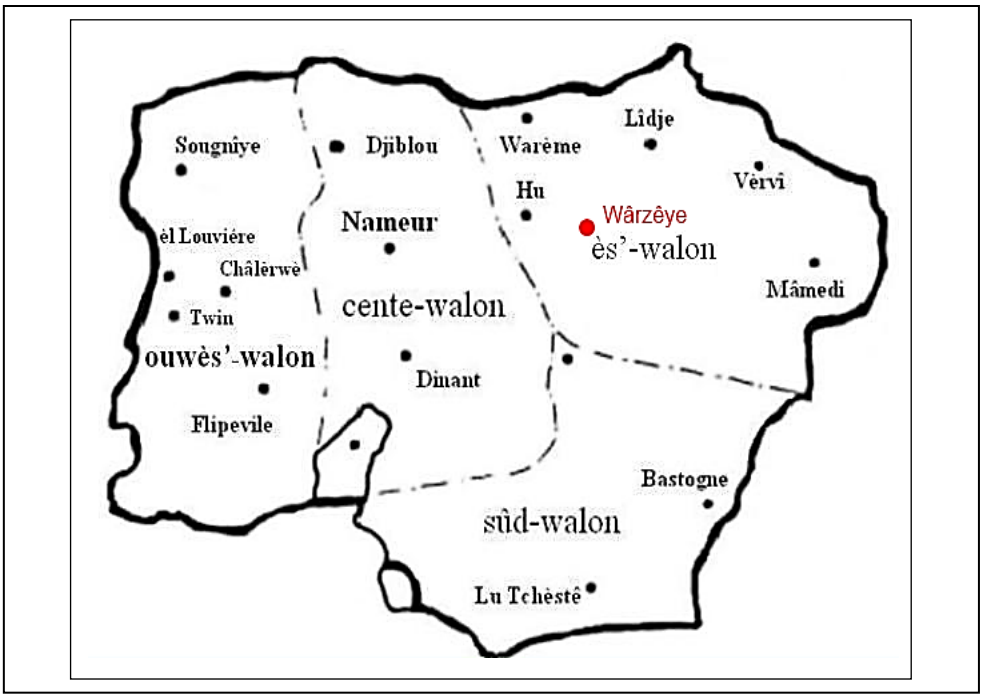

61. Les districts électoraux

Nous appartenons au distric électoral de Huy … qui ne pèse pas bien lourd.

Arrondissement administratif de Huy

= 1 district

= 17 communes

= 6 conseillers provinciaux

L'arrondissement de Huy est aussi le district de Huy, on y désigne 6 conseillers.

Composition du district : Ferrières, Burdinne, Héron, Amay, Huy, Marchin, Wanze, Anthisnes, Clavier, Engis, Hamoir, Modave, Nandrin, Ouffet, Tinlot, Verlaine, Villers-le-Bouillet.

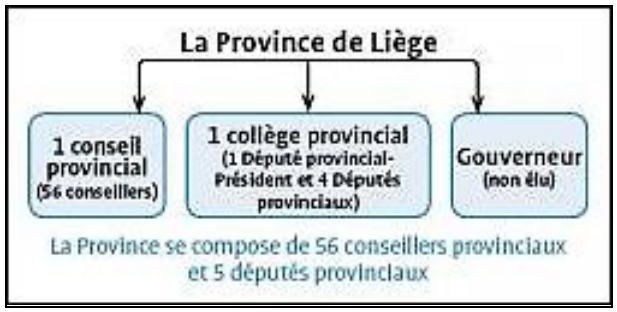

62. Nombre de conseillers élus par commune

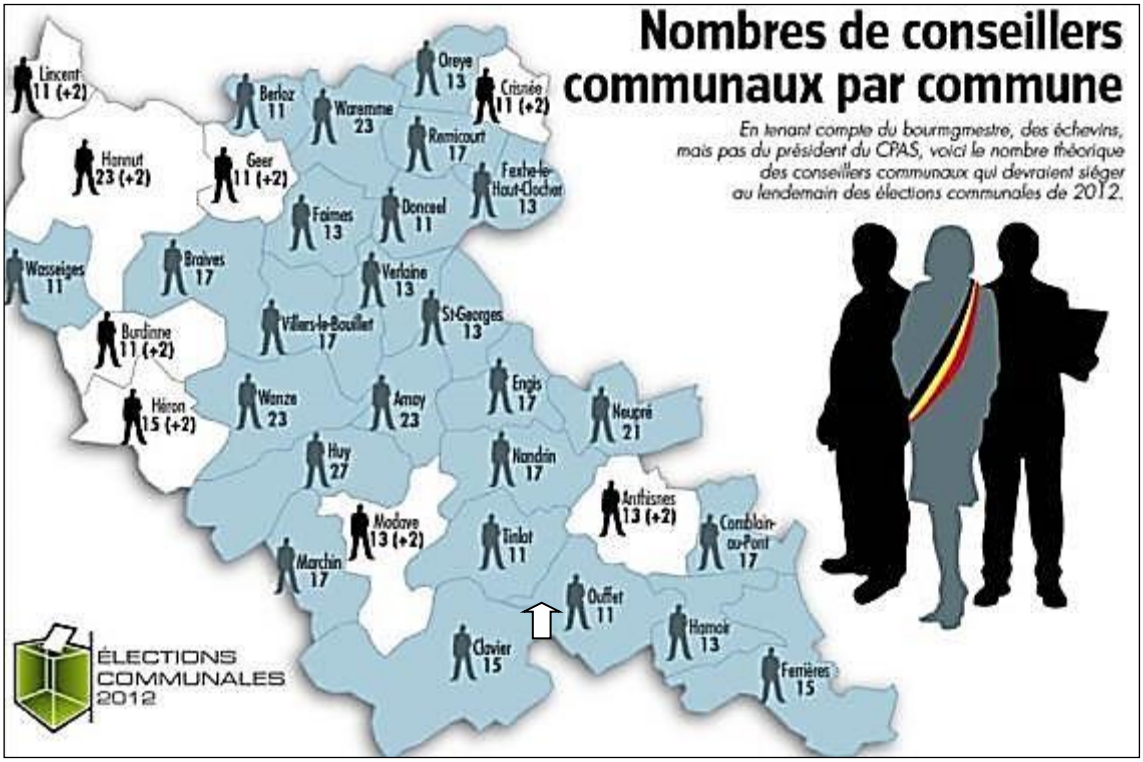

63. Le Centre Médical de Bras-sur-Lienne

64. Habitants/Emplois

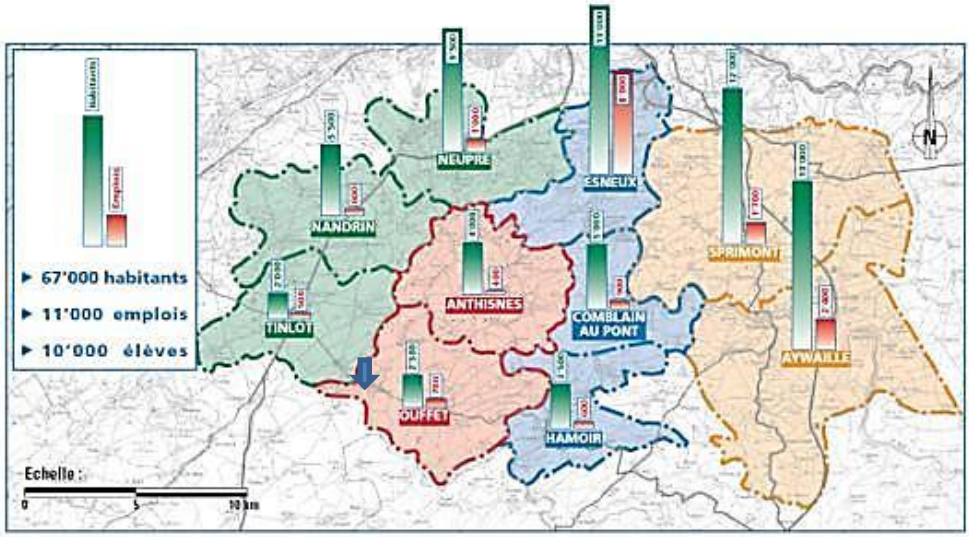

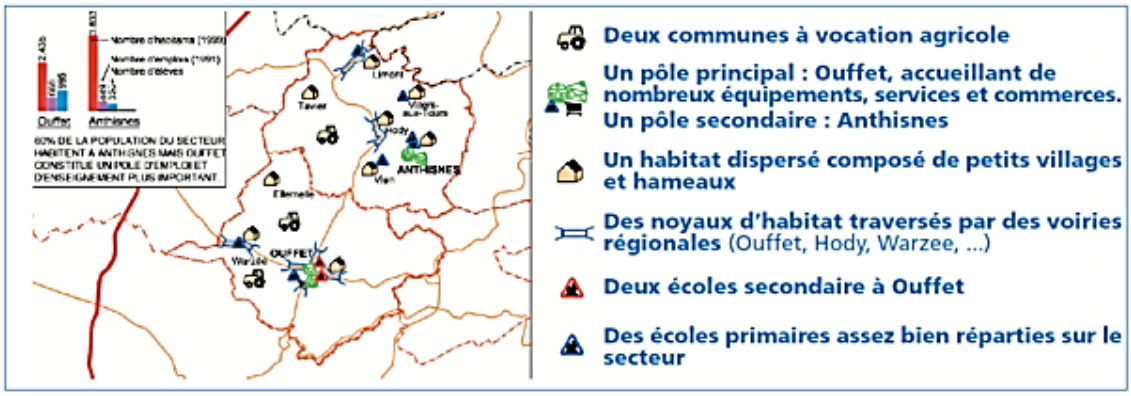

65. Piétons et cyclistes

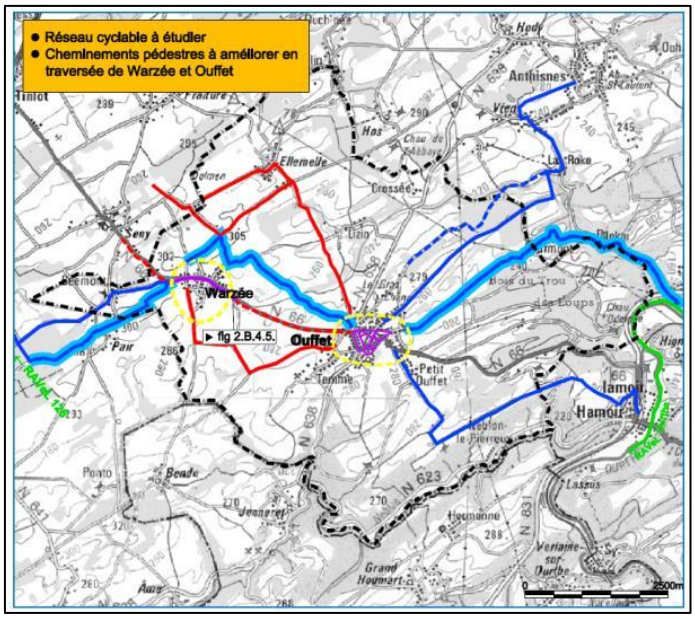

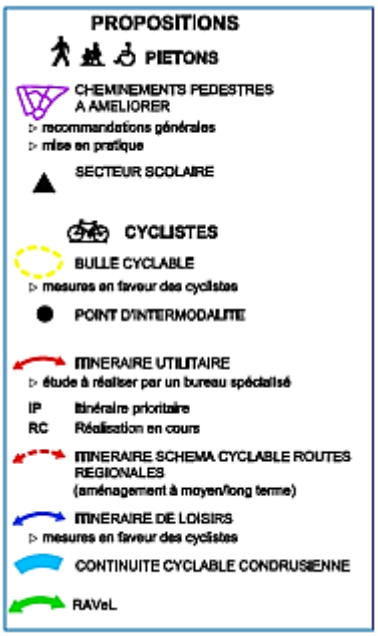

66. Plan communal de mobilité

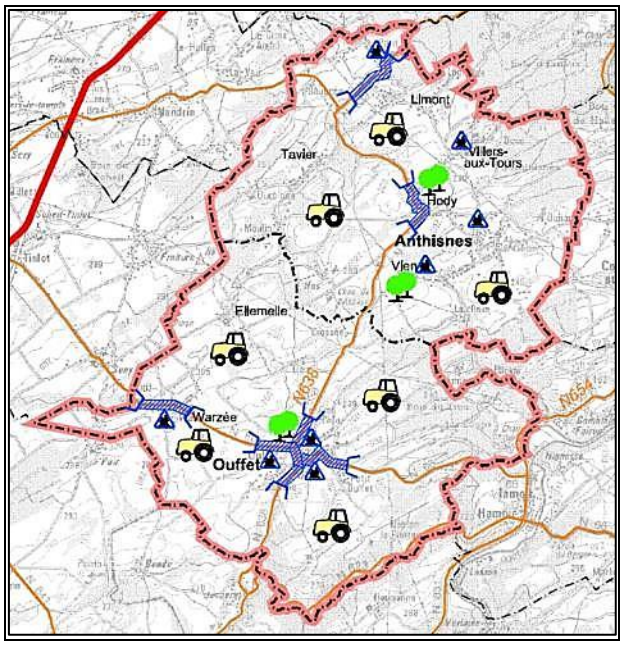

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS SONT LES SUIVANTS :

- ASSURER LE MAINTIEN DU CARACTERE RURAL DES VILLAGES ET DE LA VOCATION AGRICOLE DES DEUX COMMUNES
- SECURISER LES ABORDS D'ECOLES ET LEURS ITINERAIRES D'ACCES
- SECURISER LES TRAVERSEES DE VILLAGES EN CREANT NOTAMMENT DES EFFETS DE PORTES ET EN REAMENAGEANT LES TRONCONS LES PLUS SENSIBLES

67. Réseau cyclable et cheminements pédestres

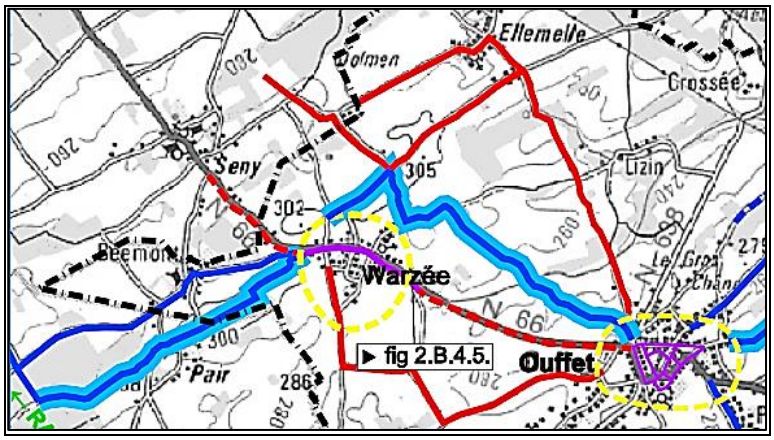

CYCLISTES

BULLE CYCLABLE

▷ mesures en faveur des cyclistes

En 1872, il y avait 9 élus à Warzée ...

68. Prix moyen des maisons en 2013

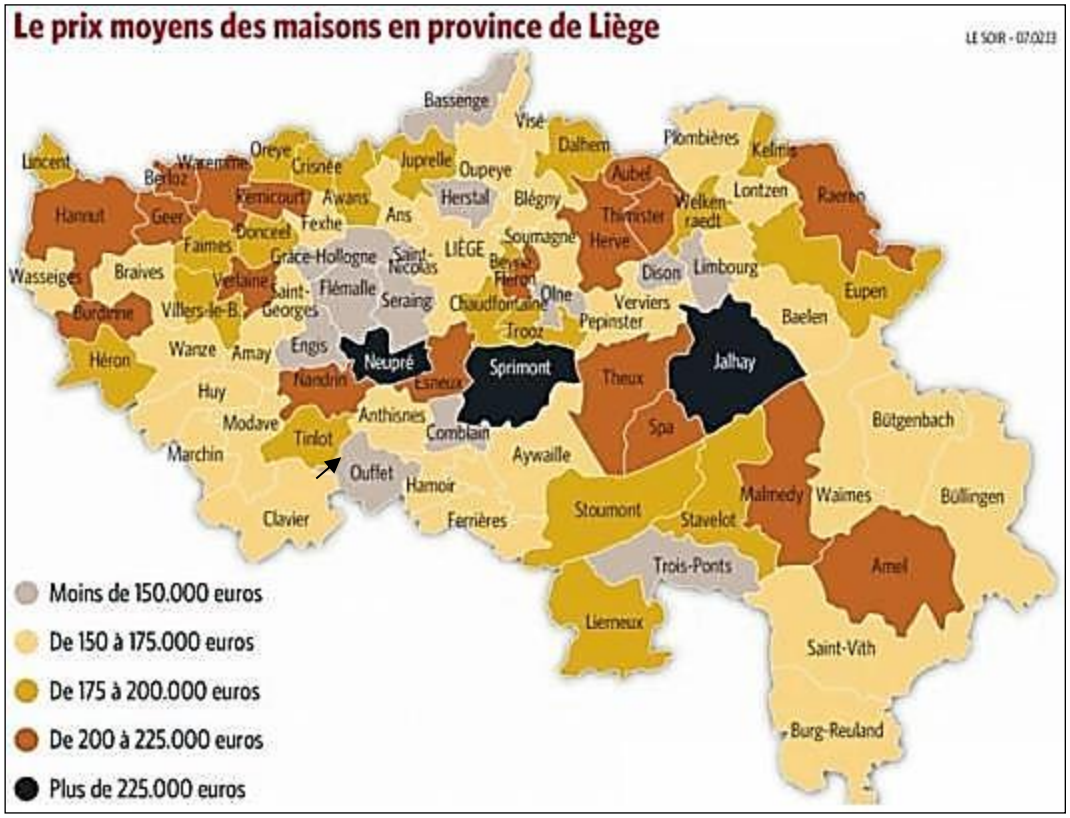

69. Bibliobus en province de Liège

Les bibliobus de la Province de Liège font halte dans 57 communes.
Les communes sélectionnées en bleu sont celles desservies par les bibliobus.

Le bibliobus s'arrêtera, comme les années précédentes, les 1er et 3ème jeudis du mois à

L'école communale de Warzée
de 10h15 à 10h45 ;

Contacts

Bibliothèque itinérante
Route de Wallonie, 28 - 4460 Grâce-Hollogne
Tél. : 04/237 95 05 Fax : 04/237 95 10 E-mail : biblio.itinerante@provincedeliege.be

70. Quelques statistiques

(Source : Direction générale Statistique et information économique Liège www.statbel.fgov.be)

Evolution de la population :

	1846	1910	1947	1970	1981	1991	2001	2004	2007
Hommes	182	223	226	272	255	287	289	295	297
Femmes	196	228	219	290	268	275	278	282	291
TOTAL	378	451	445	562	523	562	567	577	588

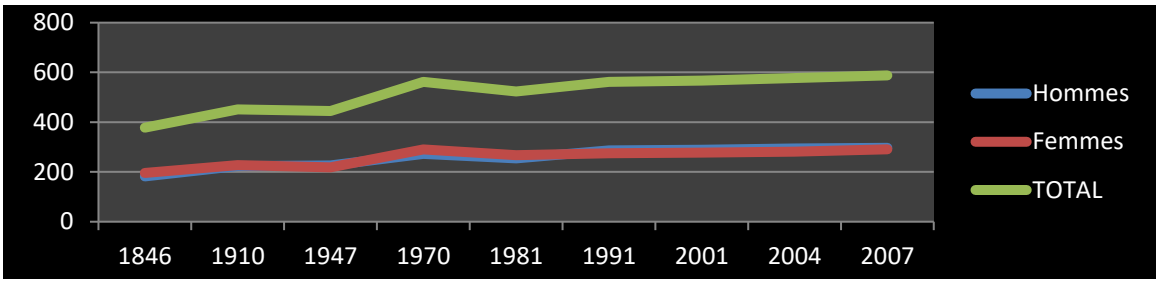

Professions exercées :

	1947	1961	1970	1981	1991	2001
Indépendants	57	68	46	41	47	34
Employés	18	26	38	31	40	53
Ouvriers	60	64	84	47	44	27
Aidants	10	9	15	6	10	3

Bâtiments (données du 01.10.2001):

	Année de construction								Année non connue mais …			
TOTAL	Avant 1919	1919 - 1945	1946 - 1960	1961 - 1970	1971 - 1980	1981 - 1990	1991 - 1995	1996 ou après	Construit il y a plus de 20 ans	Construit il y a moins de 20 ans	Pas de réponse à la question	Transformé depuis 1991
201	**74**	**15**	**17**	**18**	**13**	**8**	**4**	**10**	**39**	**1**	**2**	**25**

Logements construits :

	Jusqu'en 1980	Après 1980	Inconnu
Warzée	87,56	11,44	1,00

Registre paroissial (1684-1784)

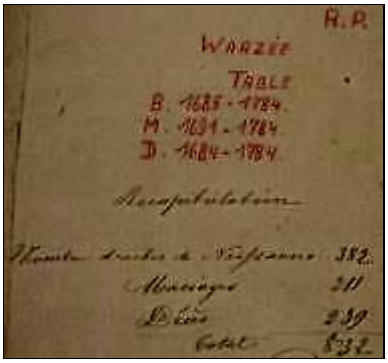

LA PAUVRETÉ DANS LA RÉGION LIÉGEOISE

Communes \ Nombre de pauvres	An XII		An XIII		1808	
	N	%	N	%	N	%
Fraiture			35	16,06	35	16,
Hamoir			50	10,66	50	10,
Hermalle			60	11,28	60	11,
Hody			40	11,05	40	11,
Linchet			10	20	10	20
Modave			35	14,52	35	14,
Nandrin			105	21,56	105	21,
Neuville en Condroz			20	4,29	20	4,
Ouffet			90	12,82	90	12,
Outrelouxhe			20	21,05	—	—
Ramelot			20	16,13	20	16,
Saint-Séverin			150	47,17	150	47,
Seny			50	22,22	50	22,
Soheit-Tinlot			20	10,81	20	10,
Tavier			40	6,68	40	6,
Terwagne			10	5,38	10	5,
Villers aux Tours			35	14,77	35	14,
Villers le Temple			100	15,75	100	15,
Warzée			40	13,65	40	13,
Yernée			11	9,09	11	9,
Total			1885	19,08	1875	18,

En 1817

ALMANACH
ROYAL
DES PAYS-BAS,
POUR L'AN 1817.

BRUXELLES,
DE L'IMPRIMERIE DE P. J. DE MAT, LIBRAIRE.

M. DCCC. XVII

Villes et communes / Population

Warzée. | 277

En 1818

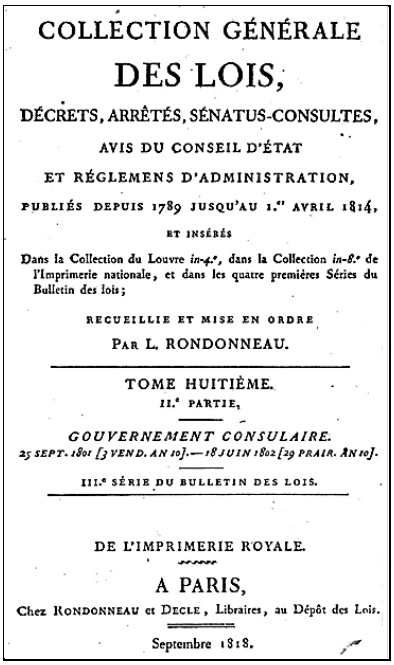
COLLECTION GÉNÉRALE
DES LOIS,
DÉCRETS, ARRÊTÉS, SÉNATUS-CONSULTES,
AVIS DU CONSEIL D'ÉTAT
ET RÉGLEMENS D'ADMINISTRATION,
PUBLIÉS DEPUIS 1789 JUSQU'AU 1.er AVRIL 1814,
ET INSÉRÉS
Dans la Collection du Louvre *in-4.°*, dans la Collection *in-8.°* de l'Imprimerie nationale, et dans les quatre premières Séries du Bulletin des lois;
RECUEILLIE ET MISE EN ORDRE
PAR L. RONDONNEAU.

TOME HUITIÈME.
II.e PARTIE,

GOUVERNEMENT CONSULAIRE.
25 SEPT. 1801 [3 VEND. AN 10]. — 18 JUIN 1802 [29 PRAIR. AN 10].

III.e SÉRIE DU BULLETIN DES LOIS.

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.
A PARIS,
Chez RONDONNEAU et DECLE, Libraires, au Dépôt des Lois.
Septembre 1818.

ARRÊTÉ portant Réduction des Justices de paix du Département de l'Ourte.

Du 29 Janvier 1802 [9 Pluviôse an 10]. — (III. B. 163, n.° 1239.)

LES justices de paix du département de l'Ourte sont fixées au nombre de trente, et distribuées ainsi qu'il suit; savoir :

3.e ARRONDISSEMENT COMMUNAL. — HUY.

Nandrin. — Abée, Anthinnes, Clavier, Clermont, Comblain-au-Pont, Ehein, Ellemelle, Fairon, Hamoir, Hermal, Hody, Linchet, Modave, Nandrin, Neuville-en-Condrez, Ouffet, Outre-Louxhe, Ramelot, Seny, Saint-Severin, Soheil, Straiture, Tavier, Terwagne, Villers-aux-Tours, Villers-le-Temple, Yernée, Warzée.

En 1827

En 1832

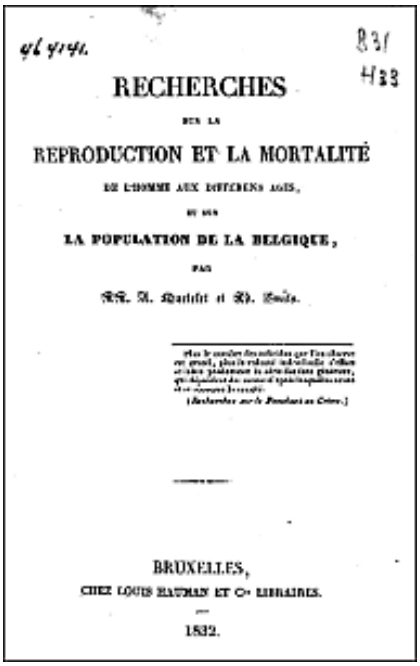

RECHERCHES

SUR LA

REPRODUCTION ET LA MORTALITÉ

DE L'HOMME AUX DIFFÉRENS AGES,

ET SUR

LA POPULATION DE LA BELGIQUE,

PAR

MM. A. Quetelet et R. Smits.

BRUXELLES,

CHEZ LOUIS HAUMAN ET Cie LIBRAIRES.

1832.

POPULATION DES VILLES ET COMMUNES. 141

Villes et Communes.	Population.	Villes et Communes.	Population.
Basse-Bodeux	486	Oteppe	873
Ben-Ahin	1200	Ouffet	843
Bois-Borsut	564	Outrelouxhe	131
Borlez	284	Paifve	365
Bra	959	Rahier	495
Burdinne	811	Ramelot	155
Chapon-Seraing	315	Saint-Severin	406
Chevron	759	Scilles	992
Clavier	610	Seny	207
Clermont	490	Serain-le-Château	221
Couthuin	2114	Soheit-Tinlot	206
Rhein	97	Strée	679
Ellemelle	223	Stoumont	539
Erneuheid	151	Tavier	830
Fairon	649	Terwagne	252
Ferrières	936	Tihange	842
Filot	277	Vaux-et-Borset	676
Fize-Fontaine	472	Verlaine	1111
Flône	93	Vierset-Barse	600
Fosse	510	Vieuville	202
Fraiture	313	Vieux-Walleffe	293
Franchimpe	909	Villers-sur-Tours	279
Gleize	1406	Villers-le-Temple	696
Hamoir	521	Villers-le-Bouillet	1434
Hannêche	340	Vinalmont	915
Hargée	728	Vissoul	140
Hermalle-sous-Huy	594	Vyle-et-Tarouille	269
Héron	932	Walleffes (les)	610
Hody	450	Wanne	840
Huccorgne	486	Wanze	215
Jehay-Bodegnée	1060	Waret-l'Evêque	561
Lamontaé	298	Warnant	728
Landenne	855	Warnée	321
Lavoir	218	Werbomont	270
Lierneux	1931	Xhoris	652
Linchet	68	Yernée-Fraineux	209
Loncé	617		
Marchin	1710	*Total du district de Huy*	54242
Marneffe	587		
Modave	363	TOT. DES 326 COM. DE LA PROV.	369937
Mohs	934		
Nandrin	770		
Neuville-en-Condroz	570		
Neuville-sous-Huy	129		
Ocquier	337		

En 1833

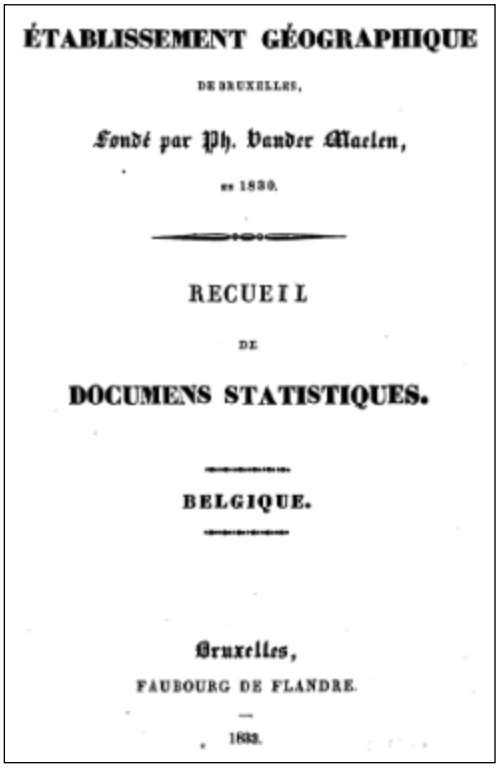

ÉTABLISSEMENT GÉOGRAPHIQUE

DE BRUXELLES,

Fondé par Ph. Vander Maelen,

EN 1830.

RECUEIL

DE

DOCUMENS STATISTIQUES.

BELGIQUE.

Bruxelles,

FAUBOURG DE FLANDRE.

1833.

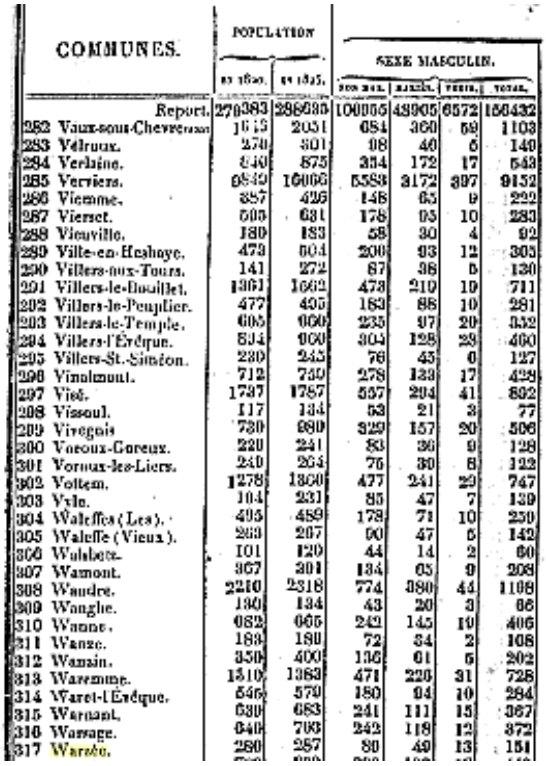

COMMUNES.	POPULATION en 1820.	POPULATION en 1825.	SEXE MASCULIN. Non mar.	Marié.	Veuf.	Total.
Report.	270383	288635	100055	43905	6572	150432
282 Vaux-sous-Chèvremont.	1615	2051	654	360	69	1103
283 Velroux.	270	301	98	46	6	149
284 Verlaine.	840	875	354	172	17	543
285 Verviers.	9849	16066	5583	3172	397	9152
286 Viemme.	357	426	148	65	9	222
287 Vierset.	503	631	178	95	10	283
288 Vieuville.	180	183	58	30	4	92
289 Ville-en-Hesbaye.	473	504	200	93	12	305
290 Villers-aux-Tours.	141	272	87	36	6	130
291 Villers-le-Bouillet.	1361	1562	473	210	19	711
292 Villers-le-Peuplier.	477	495	183	86	10	281
293 Villers-le-Temple.	605	660	235	97	20	352
294 Villers-l'Évêque.	534	600	304	128	28	460
295 Villers-St.-Simeon.	230	245	76	45	6	127
296 Vinalmont.	712	759	278	133	17	428
297 Vieô.	1737	1787	557	204	41	802
298 Vissoul.	117	134	53	21	3	77
299 Vivegnis	730	980	329	157	20	506
300 Voroux-Goreux.	220	241	83	36	9	128
301 Vottux-les-Liers.	240	264	76	30	6	122
302 Voltem.	1278	1360	477	241	29	747
303 Vyle.	104	231	85	47	7	139
304 Waleffes (Les).	495	489	178	71	10	259
305 Waleffe (Vieux).	263	267	90	47	5	142
306 Walsbetz.	101	120	44	14	2	60
307 Wamont.	367	391	134	65	9	208
308 Waudre.	2210	2318	774	380	44	1198
309 Wanghe.	130	134	43	20	3	66
310 Wanze.	682	665	242	145	19	406
311 Wanzo.	183	189	72	34	2	108
312 Wanzin.	350	400	136	61	5	202
313 Waremme.	1510	1363	471	226	31	728
314 Waret-l'Évêque.	546	579	180	94	10	284
315 Warnant.	630	683	241	111	15	367
316 Warsage.	640	703	242	118	12	372
317 Warzée.	280	287	89	49	13	151

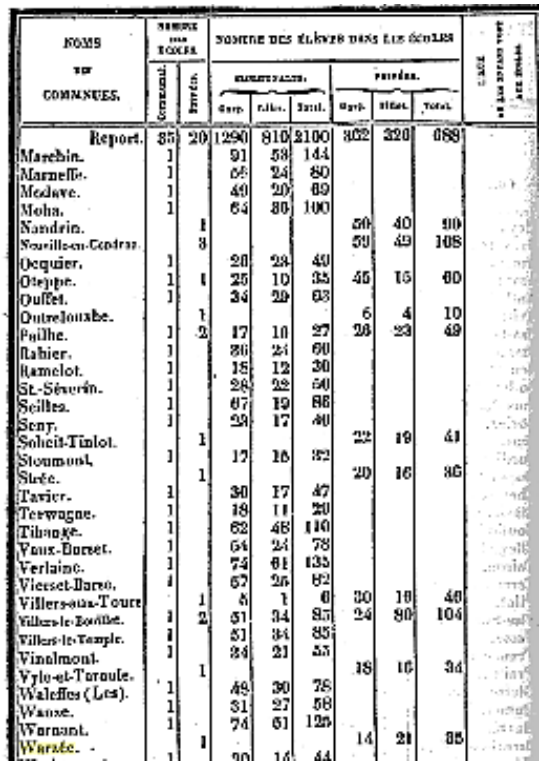

NOMS DES COMMUNES.	Nombre des écoles: Communal.	Nombre des écoles: Privées.	Nombre des élèves dans les écoles: Publiques: Garçons.	Filles.	Total.	Privées: Garçons.	Filles.	Total.	Cause de la grande taille des zonas
Report.	35	20	1290	810	2100	352	320	688	
Marchin.	1		91	53	144				
Marneffe.	1		56	24	80				
Modave.	1		49	20	69				
Moha.	1		64	36	100				
Nandrin.		1				50	40	90	
Neuville-en-Condroz.		3				59	49	108	
Ocquier.	1		26	23	49				
Ottrppe.	1	1	25	10	35	45	15	60	
Ouffet.	1		34	29	63				
Outrelouxhe.		1				6	4	10	
Pailhe.	1	2	17	10	27	26	23	49	
Rabier.	1		36	24	60				
Ramelot.	1		18	12	30				
St.-Séverin.	1		28	22	50				
Scillies.	1		67	19	86				
Seny.	1		23	17	40				
Soheit-Tinlot.		1				22	19	41	
Stoumont.	1		17	15	32				
Stée.		1				20	16	36	
Tavier.	1		30	17	47				
Terwagne.	1		18	11	29				
Tihange.	1		62	48	110				
Vaux-Borset.	1		54	24	78				
Verlaine.	1		74	61	135				
Vierset-Barse.	1		67	25	92				
Villers-aux-Tours		1	5	1	6	30	16	46	
Villers-le-Bouillet.	1	2	51	34	85	24	80	104	
Villers-le-Temple.	1		51	34	85				
Vinalmont.	1		34	21	55				
Vyle-et-Taroule.		1				18	16	34	
Waleffes (Les).	1		48	30	78				
Wanze.	1		31	27	58				
Warnant.	1		74	61	125				
Warzée.		1				14	21	35	
	1		30	14	44				

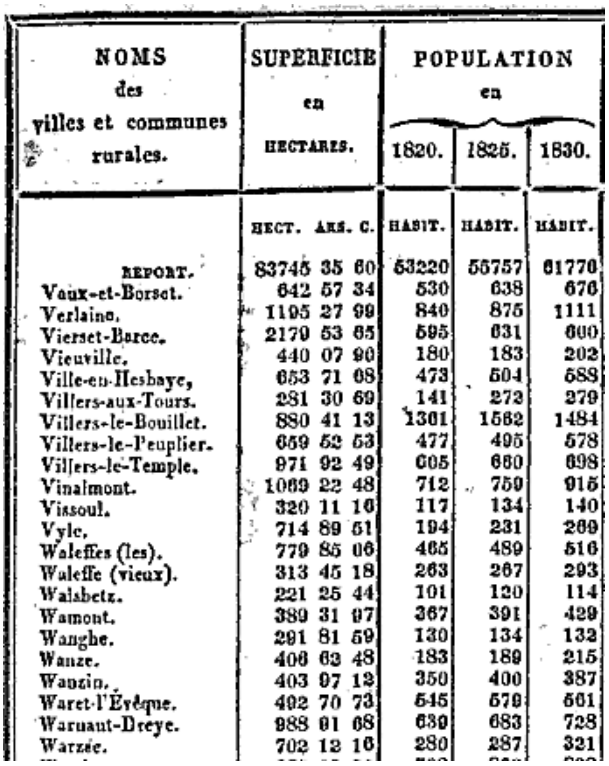

NOMS des villes et communes rurales.	SUPERFICIE en HECTARES.	POPULATION en 1820.	1825.	1830.
	HECT. ARS. C.	HABIT.	HABIT.	HABIT.
REPORT.	83745 35 60	53220	55757	61770
Vaux-et-Borset.	642 57 34	530	638	676
Verlaine.	1195 27 99	840	875	1111
Vierset-Barse.	2179 53 65	595	631	600
Vieuville.	440 07 90	180	183	202
Ville-en-Hesbaye.	653 71 68	473	504	588
Villers-aux-Tours.	281 30 69	141	272	279
Villers-le-Bouillet.	880 41 13	1361	1562	1484
Villers-le-Peuplier.	659 52 53	477	495	578
Villers-le-Temple.	971 92 49	605	660	698
Vinalmont.	1069 22 48	712	759	915
Vissoul.	320 11 10	117	134	140
Vyle.	714 89 51	194	231	269
Waleffes (les).	779 85 06	465	489	516
Waleffe (vieux).	313 45 18	263	267	293
Walsbetz.	221 25 44	101	120	114
Wamont.	389 31 97	367	391	429
Wanghe.	291 81 59	130	134	132
Wanze.	406 63 48	183	189	215
Wanzin.	403 97 12	350	400	387
Waret-l'Évêque.	492 70 73	545	579	561
Warnant-Dreye.	988 01 68	630	683	728
Warzée.	702 12 16	280	287	321

COMMUNES.	POPULATION EN 1820.	POPULATION EN 1825.	SEXE MASCULIN. NON MAR.	MARIÉS.	VEUFS.	TOTAL.
316 Warsage.	649	703	242	118	12	372
317 Warzée.	280	287	89	49	13	151
318 Waseiges.	798	830	290	132	18	440

NOMS DES COMMNUES.	NOMBRE DES ÉCOLES. Communal.	Privées.	NOMBRE DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES. COMMUNALES. Garç.	Filles.	Total.	PRIVÉES. Garç.	Filles.	Total.
Warnant.								
Warzée.		1				14	21	35

NOMS des villes et communes rurales.	SUPERFICIE en HECTARES.	POPULATION en 1820.	1825.	1830.	CONTRIBUTION FONCIÈRE en 1820.	1825.	1830.
Waruant-Dreye.	988 91 68	639	683	728	3018 ⁰⁰	300845	3008 84
Warzée.	702 12 16	280	287	321	505 96	51453	486 62
Waseiges.	675 03 52	798	830	898	1585 ⁰⁰	161025	1522 40

En 1834

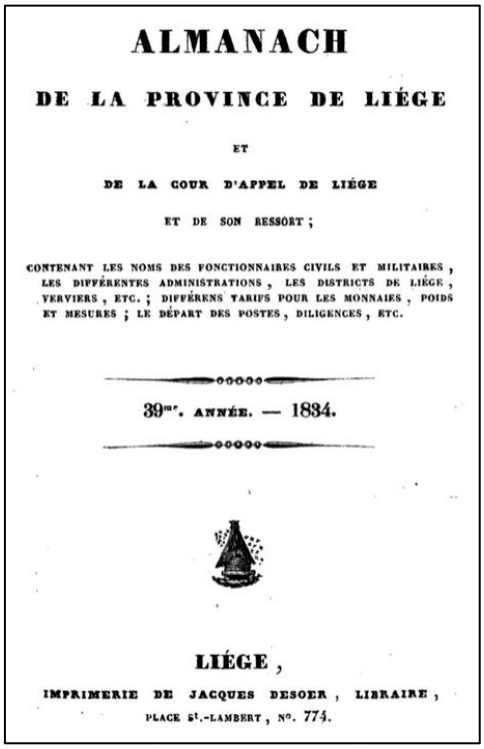

ALMANACH

DE LA PROVINCE DE LIÉGE

ET

DE LA COUR D'APPEL DE LIÉGE

ET DE SON RESSORT ;

CONTENANT LES NOMS DES FONCTIONNAIRES CIVILS ET MILITAIRES, LES DIFFÉRENTES ADMINISTRATIONS, LES DISTRICTS DE LIÉGE, VERVIERS, ETC. ; DIFFÉRENS TARIFS POUR LES MONNAIES, POIDS ET MESURES ; LE DÉPART DES POSTES, DILIGENCES, ETC.

39me. ANNÉE. — 1834.

LIÉGE,

IMPRIMERIE DE JACQUES DESOER, LIBRAIRE,

PLACE St.-LAMBERT, No. 774.

District électoral de Sény.

Warzée, qui a pour dépendance Béemont.

C. A. Prion, bourgmestre ; H. L. Degard et J. M. Lamarche, assesseurs ; Félix-Aug. Prion, secrétaire.

En 1836

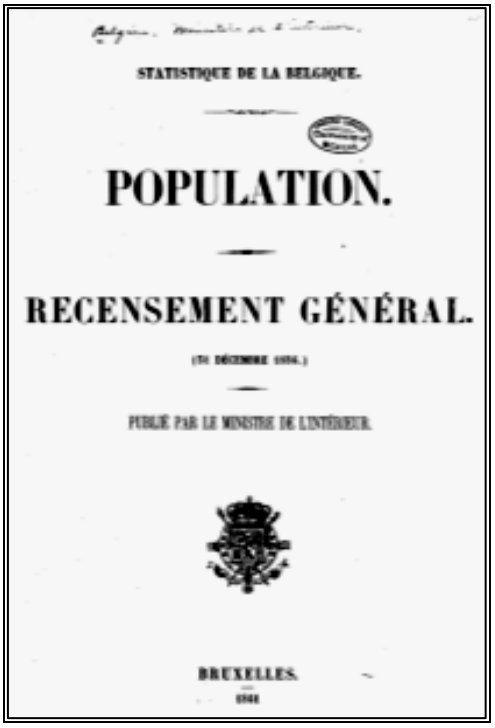

STATISTIQUE DE LA BELGIQUE.

POPULATION.

RECENSEMENT GÉNÉRAL.

(31 DÉCEMBRE 1836.)

PUBLIÉ PAR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

BRUXELLES.

NOM DE LA COMMUNE.	NOMBRE DES MAISONS			Nombre des FAMILLES ou MÉNAGES.	NOMBRE D'HABITANTS RECENSÉS AU 31 DÉCEMBRE 1836. (Population de fait.)									NOMBRE DES AVANT LEUR		
					NON MARIÉS.		MARIÉS.		VEUFS.	VEUVES.	TOTAL PAR SEXE.		TOTAL GÉNÉRAL.	DANS LA COMMUNE.		
	Habités.	Inhabités.	TOTAL.		Sexe masculin.	Sexe féminin.	Sexe masculin.	Sexe féminin.			Masculin.	Féminin.		Sexe masculin.	Sexe féminin.	TOTAL.
Warzée	83	2	85	83	440	427	66	67	7	12	213	206	419	208	203	411
4	3	7	4	»	4	»	»	»	3	»	3	231	127	55	»	»	5	»	4	»	»	419

PERSONNES RECENSÉES RÉSIDENCE HABITUELLE						NOMBRE D'ÉTRANGERS RECENSÉS.			NOMBRE D'HABITANTS ABSENTS DE LA COMMUNE le JOUR DU RECENSEMENT.			DIVISION DES HABITANTS SOUS LE RAPPORT DE L'ORIGINE.										
DANS UNE AUTRE COMMUNE DE L'ARRONDISSEMENT.			DANS UN AUTRE ARRONDISSEMENT DU ROYAUME.									Nés dans la commune.	Nés dans la province.	Nés dans une autre province du royaume.	Nés dans le Limbourg (partie cédée).	Nés dans le Luxembourg (partie cédée).	Nés dans les Pays-Bas.	Nés en France.	Nés en Allemagne.	Nés en Angleterre.	Nés dans d'autres pays.	TOTAL GÉNÉRAL.
Sexe masculin.	Sexe féminin.	TOTAL.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	TOTAL.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	TOTAL.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	TOTAL.											

BULLETIN
OFFICIEL
DES
LOIS ET ARRÊTÉS ROYAUX
DE LA BELGIQUE.

1er SEMESTRE 1836.

N° I A XXXVII.

TOME XIII.

Bruxelles,
IMPRIMERIE DE WEISSENBRUCH PÈRE, IMPRIMEUR DU ROI.
1836.

(434)

PROVINCE DE LIÉGE.

1re CLASSE.

Communes au-dessous de 2,000 habitans (cens électoral 15 fr.)

District de Huy.

86	Waret-l'Evêque.	612
87	Warnant-Dreye.	804
88	Warzée.	335
89	Werbomont.	276

En 1841

DICTIONNAIRE

GÉOGRAPHIQUE

DE LA

PROVINCE DE LIÉGE,

PAR

Henri Del Vaux de Fouron.

SECONDE ÉDITION,

REFONDUE ET AUGMENTÉE.

PREMIÈRE PARTIE.

Rive droite de la Meuse.

LIÉGE.

A. JEUNEHOMME, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
QUAI DE LA SAUVENIÈRE (PLACE DU SPECTACLE), 10.

1841.

WARZÉE, commune du canton de Nandrin; bornée au N. par Ellemelle, E. Ouffet, S. Bende (Luxemb), S.-O. Clavier, O. Seny.

A 1/3 l. de Seny et Ellemelle, 1 de Clavier et Terwagne, 3 1/4 E.-S.-E. de Huy.

Sol : Terroir entrecoupé de collines. Terrain argilo-sablonneux, sur schiste ou sur pierre calcaire.

Hydrographie : Des fontaines.

Habitations : 73; dont 61 à *Warzée;* 9 à *Béemont*, à 1/3 l.; 3 au *Chêne*. La plupart sont construites en pierres; couvertes en paille, quelques-unes en ardoises et tuiles. 1 beau château à *Béemont*. 1 école communale. — 1 médecin.

Église : 1 église, dédiée à St.-Martin, ancienne paroissiale; érigée en 1684 et restaurée en 1830-31.

Agriculture : On cultive seigle, épeautre, orge, avoine, fourrages. Bois taillis.—70 chevaux, 90 bêtes à cornes, 600 à laine.

Industrie : 4 fours à chaux.

Population : 350 habitants.

Cadastre : 702 h. 22 a. 82 c., dont 530 h. en terres labourables; 92 h. en prés, pâtures et vergers; 39 h. en bois.

Histoire : Ci-devant, pays de Liége. *Warezeez* est le titre d'une ancienne famille noble, qui y possédait un château-fort dont on voit encore les débris. Warzée fut brûlée par les Huitois en 1314. Dernier seigneur : M. de Liverlo de Béemont.

MINISTÈRE DES FINANCES.

RECUEIL ADMINISTRATIF

DES

LOIS, ARRÊTÉS ET DÉCISIONS

CONCERNANT

LES CONTRIBUTIONS DIRECTES, LE CADASTRE, LA DOUANE, LES ACCISES, LES POIDS ET MESURES ET LA GARANTIE DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

TOME XI. — 1841.

N° 873 à 943.

Bruxelles,

IMPRIMERIE HALLEBOY, BOULEVARD WATERLOO, N° 37.

1841.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND

(81)

STATISTIQUE DES BUREAUX DE RECETTE. — Prov. de Liége.

CHEFS-LIEUX DE RECETTE.	ATTRIBUTIONS.	COMMUNES.	POPULATION.
CONTROLE DE HODY. (*suite.*)			
Hody.	C. A.	Anthisnes.	945
		Comblain-Au-Pont.	1543
		Hody.	529
		Tavier.	998
		Villers-Aux-Tours.	326
Neuville-en-Condroz.	C. A.	Neuville-En-Condroz.	622
		Plainevaux.	699
		Ramet-Ivoz.	1472
		Rotheux-Rimière.	774
Ouffet.	C. A.	Comblain-Fairon.	702
		Ellemelle.	244
		Hamoir.	582
		Ocquier.	588
		Ouffet.	912
		Warzée.	365

En 1846

Maisons						Population		Instruction primaire	
N'ayant qu'un rez-de-chaussée	A un étage	A plus d'un étage	A une pièce	A deux pièces	A plus de deux pièces	Hommes	Femmes	Garçons	Filles
60	17	0	1	16	61	182	196	16	17

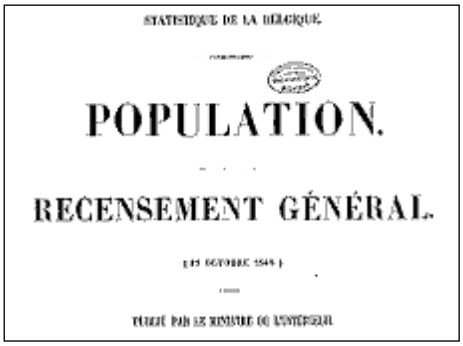

STATISTIQUE DE LA BELGIQUE

POPULATION.

RECENSEMENT GÉNÉRAL.

(15 OCTOBRE 1846.)

TRADUIT PAR LE MINISTRE DU INTÉRIEUR

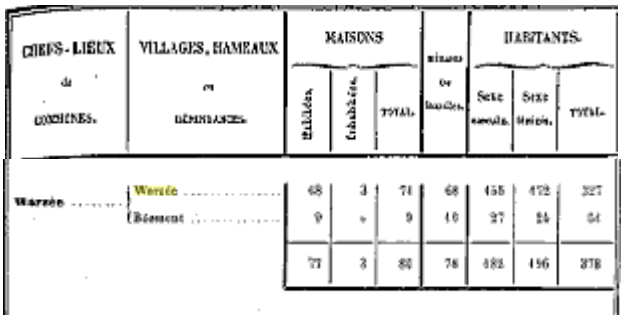

CHEFS-LIEUX de COMMUNES.	VILLAGES, HAMEAUX et DÉNOMBRÉS.	MAISONS Habitées.	MAISONS Inhabitées.	MAISONS TOTAL.	Nombre de familles.	HABITANTS. Sexe masculin.	HABITANTS. Sexe féminin.	HABITANTS. TOTAL.
Warnée	Warnée	68	3	71	68	155	172	327
	Bléscourt	9	»	9	10	27	24	51
		77	3	80	78	182	196	378

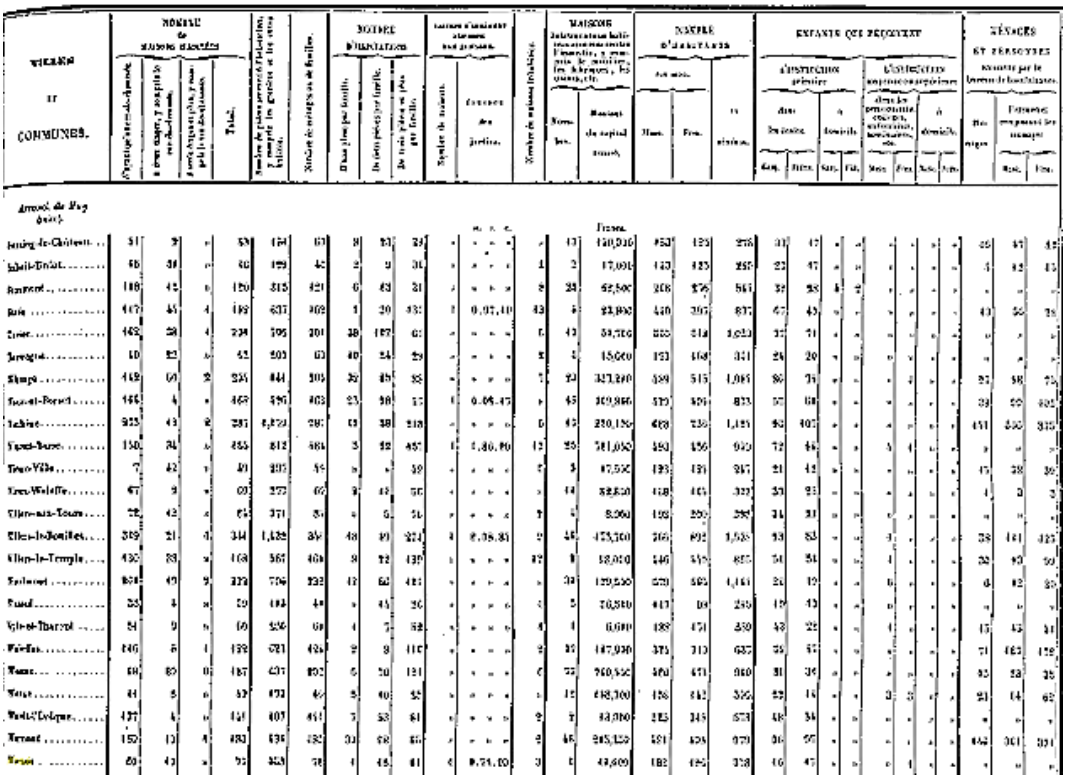

VILLES et COMMUNES.	Nombre de maisons habitées				Nombre de maisons inhabitées	Nombre de familles	Nombre d'habitants			Maisons habitées		Nombre d'habitants			Enfants qui reçoivent l'instruction primaire								Ménages et personnes		
Arrond. de Huy (suite)																									
Ivoing-de-Chiffeux	51	7	»	58	164	61	8	13	24	»	»	13	150,010	153	123	276	31	17	»	»	»	»	»	26	17	43
Jehel-Droit	46	38	»	80	199	42	2	9	31	»	»	1	2	17,001	143	123	257	22	17	»	»	»	»	»	3	12	15
Ramont	118	42	»	120	315	121	6	63	21	»	»	8	33	62,500	206	176	561	32	28	4	2	»	»	»	»	»
Rée	117	45	4	169	637	162	1	20	33	1	0,07,10	13	4	23,800	140	207	347	47	43	»	»	»	»	»	13	26	39
Tiviet	162	28	4	234	595	201	38	187	61	»	»	5	13	53,510	555	514	1,069	37	71	»	»	»	»	»	»	»	»
Jeneffe	10	23	»	33	203	63	40	54	29	»	»	2	1	15,000	153	168	321	24	20	»	»	»	»	»	»	»	»
Ohey	142	60	2	234	844	305	32	85	35	»	»	7	22	317,240	389	515	1,095	86	79	»	»	»	»	»	27	58	75
Haut-et-Forêt	165	4	»	169	596	403	23	98	17	1	0,08,47	»	45	309,866	372	451	823	57	68	»	»	»	»	»	33	59	102
Tohogne	225	43	2	281	1,172	296	19	38	218	»	»	6	43	230,150	468	736	1,154	93	107	»	»	»	»	»	151	300	315
Haut-Bois	150	24	»	155	812	164	3	22	457	1	1,80,90	12	25	381,050	452	456	910	72	44	»	»	3	1	»	»	»	»
Tour-Ville	7	42	»	49	205	55	»	»	39	»	»	2	3	47,550	193	131	324	21	13	»	»	»	»	»	15	38	36
Tour-Wolette	67	9	»	69	277	67	2	19	50	»	»	»	14	32,820	128	165	293	33	23	»	»	»	»	»	1	2	3
Ulsin-aux-Tours	22	42	»	64	371	54	»	5	51	»	»	7	1	8,060	193	200	398	34	31	»	»	»	»	»	»	»	»
Ulsin-le-Bouillet	309	21	4	334	1,132	354	48	91	224	3	2,38,83	9	46	475,310	565	692	1,256	93	83	»	»	3	»	»	38	141	325
Ulsin-le-Temple	430	23	»	453	561	466	9	22	139	»	»	27	8	12,010	146	315	461	51	51	»	»	1	»	»	22	93	59
Vaulmont	828	45	9	882	706	922	12	62	481	»	»	»	30	129,530	579	595	1,174	24	12	»	»	6	»	»	6	12	25
Vinal	35	4	»	39	193	49	»	45	26	»	»	»	3	70,510	117	94	245	19	13	»	»	»	»	»	»	»	»
Yde-et-Thorpe	54	9	»	63	526	68	4	7	52	»	»	»	4	6,010	188	171	359	43	22	»	»	1	»	»	15	43	31
Fairlas	146	6	1	153	621	424	9	8	110	»	»	»	9	35	147,930	375	310	685	35	37	»	»	»	»	71	165	159
Wanze	68	85	0	153	437	892	6	30	121	»	»	»	6	77	260,550	460	471	910	31	36	»	»	»	»	95	53	35
Wéry	41	5	»	47	173	46	5	40	52	»	»	»	1	15	48,300	136	142	302	22	14	»	»	3	3	21	14	62
Wéry-l'Ourque	137	4	»	141	407	451	7	53	61	»	»	»	2	7	43,000	215	245	573	48	34	»	»	»	»	»	»	»
Verseul	150	13	4	163	636	182	31	62	61	»	»	»	2	46	245,150	191	158	379	36	50	»	»	»	»	142	301	301
Vesse	20	13	»	33	153	38	1	45	41	1	0,71,10	3	1	43,600	182	146	328	16	47	»	»	»	1	»	»	»	»

VILLES ET COMMUNES.	MASSE D'HABITANTS			DIVISION DES HABITANTS																					
	PAR SEXE.		EN GÉNÉRAL.	DU SÉJOUR.								DE L'ÉTAT CIVIL.													
				MAINTENU.		BOURGEOISIE.		DE PASSAGE.		[illegible]		ENFANTS NON-MARIÉS.		MARIÉS.		VEUFS.		DE LA CHARENTE.		DE LA PROVINCE.		D'UNE AUTRE PROVINCE DU ROYAUME.		DU LIMITROPHE (FRANCE).	
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
Arrond. de Bay (suite).																									
Saint-Jean-le-Châteu	163	155	318	153	152	10	3	»	1	20	10	98	70	40	41	0	1	88	79	65	55	»	»	»	»
Saint-Vincent	143	122	265	135	122	5	3	1	»	3	»	58	86	43	37	13	2	54	50	65	41	14	11	»	»
Souvenel	268	276	544	265	272	6	3	»	»	20	18	162	137	90	101	5	13	153	244	64	53	4	5	»	»
Sireuil	150	387	537	147	382	3	5	5	10	3	2	238	217	133	131	19	23	258	201	116	115	22	18	1	1
Tesnier	505	518	1,023	500	513	5	4	»	»	7	»	313	318	107	105	21	31	333	347	151	158	30	30	2	»
Torsac	173	168	341	173	168	»	»	»	»	0	»	112	100	55	61	7	11	95	101	57	65	22	41	»	»
Tilouze	529	515	1,044	558	515	33	38	1	1	3	5	302	318	163	153	23	43	235	324	172	163	14	31	»	1
Vaux-et-Rorset	129	183	313	107	393	29	31	0	0	26	32	282	214	125	123	22	31	330	233	121	115	2	4	»	»
Verlaine	558	710	1,515	584	729	3	3	4	»	20	7	438	456	235	231	25	48	347	361	129	138	3	9	1	1
Vieuzet-Barse	125	556	620	568	574	12	7	13	3	3	5	330	276	130	132	14	29	260	265	107	106	31	11	»	»
Vieux-Ville	123	124	247	109	113	12	11	4	»	3	3	30	25	20	25	4	10	22	28	23	17	24	20	»	»
Vieux-Wallefe	158	154	312	152	152	6	2	»	»	»	»	101	50	50	49	0	19	118	118	23	35	14	10	»	»
Villeneuve-Tour	109	290	398	198	290	»	»	»	»	37	4	125	117	64	56	0	11	174	140	50	56	1	2	»	»
Villers-le-Bouillet	300	898	1,658	314	879	34	12	4	1	153	18	321	310	250	260	22	43	320	722	131	165	2	2	»	»
Villers-le-Temple	345	410	826	325	412	21	8	»	»	»	»	251	217	112	114	17	23	363	327	123	97	11	16	»	»
Vinalmont	570	588	1,164	536	574	21	14	»	»	3	»	401	333	162	166	15	31	432	423	133	151	13	9	»	1
Vissoul	413	93	506	411	93	»	»	»	»	10	5	81	59	31	34	3	5	63	67	40	43	3	2	»	»
Ville-et-Tharoul	156	170	326	152	174	5	»	3	»	5	0	138	107	54	55	0	10	127	113	41	30	11	15	»	»
Walefles	315	313	632	306	308	10	0	»	»	14	10	213	197	49	97	10	17	235	300	105	94	6	5	»	»
Wanze	580	470	950	522	414	34	29	24	2	30	16	290	232	165	155	17	27	320	305	93	83	36	33	»	1
Wanze	158	152	310	150	147	5	5	3	2	4	15	98	90	37	45	5	8	68	64	58	67	9	11	»	»
Waret-l'Évêque	325	358	673	314	338	9	»	»	»	4	»	213	193	90	108	11	17	248	338	36	41	12	18	1	»
Waremme	481	498	979	454	493	23	5	4	»	16	4	223	347	148	153	19	28	330	367	133	124	12	5	»	»
Warnée	182	190	372	177	184	4	2	4	3	24	13	119	122	55	67	0	7	142	140	45	61	19	11	»	»

En 1847

STATISTIQUE DE LA BELGIQUE.

POPULATION.

MOUVEMENT DE L'ÉTAT CIVIL

PENDANT L'ANNÉE 1847.

Publié par le Ministre de l'Intérieur.

BRUXELLES,
[illegible]

VILLES ET COMMUNES.	NAISSANCES, DES GARÇONS ET DES FILLES.				
	LÉGITIMES.		ILLÉGITIMES.		TOTAL.
	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	
Torsac	2	6	1	1	10
Tilouze	12	12	»	1	25
Vaux et Rorset	11	11	1	1	24
Verlaine	20	19	1	1	50
Vieuzet-Barse	14	13	»	»	27
Vieux-Ville	3	2	»	»	7
Vieux-Wallefe	6	8	»	»	14
Villers-aux-Tours	8	10	»	»	18
Villers-le-Bouillet	23	28	»	3	54
Villers-le-Temple	12	15	»	2	29
Vinalmont	20	14	6	2	42
Vissoul	2	5	»	»	7
Ville et Tharoul	2	4	»	»	6
Walefles	9	11	»	»	20
Wanze (1)	10	15	1	»	26
Wanze	3	4	»	1	8
Waret-l'Évêque	6	8	»	1	15
Warnant	15	12	2	»	20
Warnée	7	6	»	»	15

En 1852

ROYAUME DE BELGIQUE.

ALMANACH ROYAL

OFFICIEL,

PUBLIÉ, EN EXÉCUTION D'UN ARRÊTÉ DU ROI,

Par Tarlier.

ONZIÈME ANNÉE : 1852.

BRUXELLES.

G. STAPLEAUX, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,

RUE DE LA MONTAGNE, N° 31.

MAI 1852.

183951 B

7.— Canton de Nandrin.

Abée, Anthisnes, Clavier, Clermont, Comblain-au-Pont, Comblain-Fairon, Ehein, Ellemelle, Fraiture, Hamoir, Hermalle-sous-Huy, Hody, Linchet, Modave, Nandrin, Neuville-en-Condroz, Ouffet, Outrelouxhe, Ramelot, Saint-Severin, Seny, Soheit-Tinlot, Tavier, Terwagne, Villers-aux-Tours, Villers-le-Temple, Warzée, Yernée-Fraineux.

Emans (A.A.), *juge*, 21 avril 1851, à Fraineux-Nandrin.

Fabry (E.), *juge suppléant*, 27 mars 1846, à Seny.

D'Omalius (F.), *juge suppléant*, 16 nov. 1847, à Anthisnes.

Hancart (C.A.J.), *greffier*, 4 oct. 1836, à Seny.

Dessain (J.J.), *commis-greffier*, 27 août 1839, à Warzée.

Audiences, les mardis à dix heures.

SÉRIE DES CONSEILLERS SORTANT EN 1852.

Canton de Hollogne-aux-Pierres.

MASSART (F.D.L.), 23 mai 1843, à Momalle.

WASSEIGE (C.), ✻, 23 mai 1846, à Liége.

FASTRE (J.), 25 mai 1846, à Jemeppe.

Canton de Huy.

LHONEUX (F.), 29 sept. 1836, à Huy.

GODIN (L.), 12 juill. 1848, à Huy.

DELCHAMBRE (P.), 25 mai 1847, à Huy.

Canton de Landen.

DUBOIS (B.), 12 juill. 1848, à Huy.

Canton de Nandrin.

PRION (C.), 12 juill. 1846, à Warzée.

DEMPTYNNES (F.), 12 juill. 1848, à Villers-aux-Tours.

ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF DE HUY.

Commissaire d'arrondissement : De Baré de Comogne (Vicomte H.G.), ✻, 8 oct. 1830.
Chef des bureaux du commissariat d'arrondissement : Mansion (H.J.).

2.—*Canton de Hamoir.*

Warzée.—Raidin (L.), *b.* || Englebert (H.), Ringlet (J.R.), *é.* || Dessaint (J.J.), *s.* || Duchâteau (V.J.), *r.*

24.—Doyenné de Nandrin.

Degageur (L.J.), curé de S. Martin, à Nandrin, *doyen,* 30 mars 1831.

SUCCURSALES.

Warzée (S. Martin). — Pirotte (H.J.), *d.* 26 avril 1835.

ÉCOLES PRIMAIRES COMMUNALES.

Warzée. — Dessaint (J.J.), 5 oct. 1837.

CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.

Ressort de Neuville-en-Condroz.

Anthisnes, Clermont, Comblain-au-Pont, Ehein, Ellemelle, Fairon-Comblain, Fraiture, Hamoir, Hermalle-sous-Huy, Hody, Nandrin, Neuville-en-Condroz, Ombret-Rausa, Ouffet, Plainevaux, Rotheux-Rimière, Saint-Severin, Seny, Soheit-Tinlot, Tavier, Villers-aux-Tours, Villers-le-Temple, Warzée, Yernée-Fraineux.

SERVICE DE L'ENREGISTREMENT ET DE LA RECETTE DES IMPÔTS ET REVENUS PUBLICS PERÇUS PAR L'ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.

Division de Liége.

10.—Ouffet.

Abée, Anthismes, Clavier, Clermont, Comblain-au-Pont, Comblain-Fairon, Ehein, Ellemelle, Ernonheid, Ferrière, Filot, Fraiture, Hamoir, Harzé, Hermalle-sous-Huy, Hody, Linchet, Lorcé, Modave, Nandrin, Neuville-en-Condroz, Ouffet, Outrelouxhe, Ramelot, Saint-Séverin, Seny, Soheit-Tinlot, Tavier, Terwagne, Vieux-Ville, Villers-aux-Tours, Villers-le-Temple, Warzée, Werbomont, Yernée-Fraineux, Xhoris.

Receveur : Soetemans (J.).

1857-1985 : Evolution démographique

Evolution démographique:

Années	Mariages	Entrées	Sorties	Naissances	Décès	Population Hommes	Femmes	TOT.
1857	7	2	4	11	5			423
1866	3	18	23	15	4	205	207	412
1876	3	10	16	13	10			465
1880	3	27	3	11	10	226	235	461
1885	4	9	17	9	3	231	250	481
1890	4	45	35	9	4	242	259	501
1895	4	37	32	8	8	232	253	485
1900	7	21	26	10	2	246	246	492
1905	3	15	14	8	11	252	243	495
1910	3	31	51	9	7	227	230	457
1915	0	18	8	10	11	247	238	485
1920	6	79	58	10	12	252	264	516
1925	3	40	32	14	11	239	252	491
1930	1	16	10	7	9	230	242	472
1935	3	20	25	7	3	235	240	475
1940	2	37	17	8	9	239	251	490
1945	3	26	29	4	9	239	237	476
1950	5	21	34	12	10	230	210	440
1955	4	28	25	6	9	240	240	480
1960	2	14	14	12	3	234	246	480
1965	6	43	14	5	3	249	271	520
1970	6	34	42	4	7	272	290	562
1975	3	47	31	3	10	260	276	536
1980								
1985								

En 1860

PASINOMIE

COLLECTION DES LOIS,

DÉCRETS, ARRÊTÉS

ET RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

QUI PEUVENT ÊTRE INVOQUÉS EN BELGIQUE.

TOME XXXIII.

ANNÉE 1852.

BRUXELLES.

ADMINISTRATION CENTRALE DE LA PASICRISIE,

1860

NOMS DES COMMUNES.	Indication du multiplicateur. Propriétés bâties.	Propriétés non bâties, etc. (V. p. 519.)
Canton de Nandrin.		
Warzée.	45	120

DICTIONNAIRE

ENCYCLOPÉDIQUE

DE

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE

DU

ROYAUME DE BELGIQUE

DÉSCRIPTION DE SES DIX PROVINCES ET DE SES 1040 COMMUNES, ETC., ETC.

PAR DES ÉCRIVAINS

TOPOGRAPHIQUE, STATISTIQUE, ADMINISTRATIF, JUDICIAIRE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, MILITAIRE, RELIGIEUX, HISTORIQUE, LITTÉRAIRE, BIOGRAPHIQUE ET MONUMENTAL

AVEC LA PRÉCISION

D'APRÈS LE RECENSEMENT DÉCENNAL DE 1861-67

RÉDIGÉ

PAR

Aug. Jourdain, capitaine pensionné

BRUXELLES

F. VROMANT, IMP.-ÉDIT., RUE DE LA CHAPELLE 3 (ANCIENNE RUE DU CURÉ)

1871-73

	POPULATION	1151	
		an 31 décembre	
		1866.	1867.
Warzée	. . . . .	412	410

1928-1929

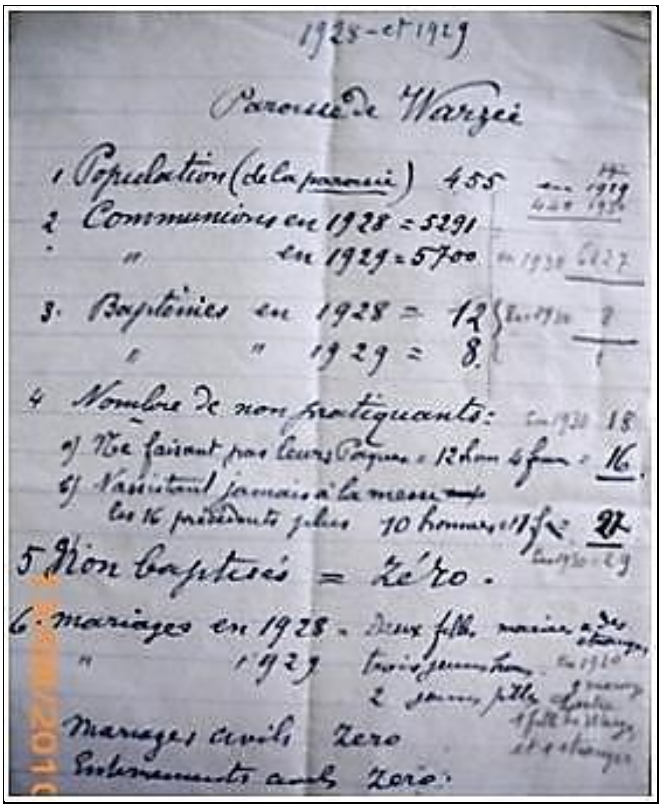

1928 - et 1929

Paroisse de Warzée

1 Population (de la paroisse) 455 en 1919 428 1930

2 Communions en 1928 = 5291

" en 1929 = 5700 en 1930 6027

3. Baptêmes en 1928 = 12 } en 1930 8

" " 1929 = 8. } 1

4 Nombre de non pratiquants: en 1930 18

a) Ne faisant pas leurs Pâques = 12 hom 4 fem = 16.

b) Assistant jamais à la messe

les 16 précédents plus 10 hommes, 1 fe = 27

en 1930 = 29

5 Non baptisés = Zéro.

6. mariages en 1928 = deux filles mariées à des étrangers

" 1929 trois jeunes hommes en 1930

2 jeunes filles

Mariages civils Zero

Enterrements civils Zero.

En 1947

	Patrons	Employés	Ouvriers	Aidants	TOTAL
Agriculture et élevage	35		17	9	61
Sylviculture et chasse			5		5
Industrie des denrées alimentaires	4		2	1	7
Industrie du bois et du liège	3				3
Confection	2				2
Production et distribution d'électricité, eau, ...			1		1
Industrie des minéraux non métalliques			2		2
Fonte, moulage, …			1		1
Fabrication d'articles de métaux communs	1		2		3
Fabrication de machines			4		4
Travaux du bâtiment	2		3		5
Transports		7	13		20
PTT		2			2
Commerce	7	1	1		9
Banque/Assurances		1			1
Horeca	1				1
Entreprise de nettoyage	1				1
Service domestique privé			4		4
Médecine et soins médicaux	1				1
Instruction		3			3
Culte		1			1
Services publics		3	3		6
Activités mal désignées			2		2
TOTAL	57	18	60	10	145

Que faisaient les Warzéens en 1953 ?

La réponse nous est donnée dans le document suivant :

PROVINCE DE LIÈGE

ARRONDISSEMENT DE HUY

COMMUNE DE WARZÉE

LISTE DES ELECTEURS

POUR LES

CHAMBRES LÉGISLATIVES

& LA COMMUNE

REVISION DE 1953

Sur 306 électeurs, 117 (dont seulement 3 femmes) exerçaient un métier, ce qui représentait 38,24 % de la population adulte.

<u>Professions mentionnées dans la liste des électeurs :</u>

44 cultivateurs, soit 41,12 % de la population active : Georges Bellièvre (père), Roger Bellièvre, Achille Brisbois, Joseph Brisbois, Joseph Cassart, Arthur Châtelain, Hubert Châtelain, Alphonse Coulée, Joseph Criel, Jules Dawance, Maurice Dawance, Lambert Degard, Pierre Demarcin, Adolphe Dendievel, Hules Dendievel, Emile Famerée, Edmond Fonzé, Joseph Fonzé, Victor Gaspar, Achille Genon, Ernest Godbille, Alphonse Godefroid, Emile Godefroid, Louis-Joseph Godefroid, Ernest Henrot, François Labory, Léon Leclère, René Lemmens, Alexis Mathot, Armand Mignolet, Félicien Mignolet, Joseph Mignolet, Joseph Mignolet (epx Bourgeois), Achille Moës, Marcel Pâques, Edmond Prévot, Jean Reginster, Joseph Reginster (vf Detrooz), Joseph Reginster, Jules Reginster, Lucien Reginster, Emile Ringlet, Joseph Simon et Emile Warnier
8 ouvriers agricoles : Léopold Bernard, Henri Duchesne, Mathieu Duykers, Georges Godelaine, Fernand Henrard, François Henrard, Ernest Ledoux et Léon Potty
7 chauffeurs : Edgard Blyenberg, Emile Châtelain, Fernand Dozo, Adelin Dubois, Georges Etienne, Lucien Henry et Camille Racelle
5 mécaniciens : Victor Beugniez, Marcel Henry, Léon Philippe, Louis Willemme et Maurice Willemme
4 bouchers : Emile Dozo, Nestor Dozo, Eugène Lesire (père) et Eugène Lesire (fils)
4 négociants : Alphonse Gaspar, Euphrasie Lomba, Edgard Pajot et Hubert Pajot
3 cantonniers : Isidore Maréchal, Charles Ringlet et Léopold Thésias
3 marchands de bestiaux : Emile Fonzé, Joseph Paris et Albert Vanspauwen (père)
3 percepteurs : Gaston Harzimont, Joseph Pire et Lambert Pire
2 cordonniers : Daniel Maréchal et François Ringlet
2 électriciens : Roger Carême et Alphonse Delmal
2 employés : Hubert Châtelain et Omer Jaa
2 forgerons : Jules Dubois et Adolphe Eloy
2 instituteurs : Mariette Dessaint et Maurice Dessaint

2 maçons : Joseph Lamarche et François Ringlet (epx Ferard)
2 ouvriers d'usine : Albert Ledoux et Joseph Mignolet
1 assureur : Jean Dumont
1 bûcheron : Urbain Leclère
1 charron : Fernand Lardot
1 chef de service (chef de gare) : Guillaume Jeanne
1 coiffeur : Joseph Pierre
1 curé : Léon Janssen
1 commerçante : Fine Micha
1 domestique de ferme : Joseph Gerday
1 électricien : Maurice Willemme (epx Bertrand)
1 facteur : Gustave Bihay
1 garde-champêtre : Armand Delmal
1 journalier : Edmond Anciaux
1 machiniste : Emile Dehez
1 menuisier : René Debry
1 meunier : Emile Lambin
1 peintre : Alphonse Gérard
1 percepteur aux vicinaux : Jules Delmal
1 pharmacien : Georges Rondelet
1 piocheur : Firmin Evans
1 veilleur : Joseph Magin
1 secrétaire communal : Paul Dessaint
1 tourneur : Albert Delmal

SOIT 38 PROFESSIONS DIFFÉRENTES !

Sans oublier le travail des (autres) femmes à la maison, à la ferme, aux champs, ... car tout le monde s'y mettait comme le montre la photo ci-dessous.

En 1961

Population non active									
Moins de 14 ans		Etudiants de plus de 13 ans		Pensionnés		Autres		TOTAL	
H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
62	66	8	12	29	1	1	142	100	221

En 1968/69

Warzée

MOUVEMENT DE LA POPULATION

Population au 31 décembre 1968 : 564 habitants.

Naissances : 8 (4 garçons et 4 filles).

Décès : 7 (4 hommes et 3 femmes).

Mariages : 2.

Entrées : 51 (24 hommes et 27 femmes).

Sorties : 41 (17 hommes et 24 femmes).

Population au 31 décembre 1969 : 575 habitants (+ 11).

En 1970

1970	CHEFS ENTREPRISE AGRICOLE	AUTRES INDEPENDANTS	EMPLOYEURS	PROFESSIONS LIBERALES + CADRES	AUTRES EMPLOYES	OUVRIERS	AIDANTS	STATUT PROFESSIONNL INCONNU	CHOMEURS	MILICIENS	POPULATION NON ACTIVE	POPULATION TOTALE
CENTRE	19	20	4	10	25	69	13	1	8	2	304	475
BEEMONT	3	0	0	0	0	0	1	0	0	0	12	16
HABITATIONS DISPERSEES	4	0	0	2	1	15	1	0	1	0	47	71
TOTAL	26	20	4	12	26	84	15	1	9	2	363	562

1970	NOMBRE DE MENAGES PRIVES COMPOSE DE						POPULATION ACTIVE OCCUPEE			REPARTITION PAR BRANCHES D'ACTIVITE
	1 PERSONNE	2 PERSONNES	3 PERSONNES	4 PERSONNES	5 PERSONNES ET PLUS	TOTAL DE MENAGES	H	F	TOTAL	SECTEUR PRIMAIRE
CENTRE	20	24	29	20	40	133	113	48	161	28
BEEMONT	1	2	0	1	1	5	3	1	4	4
HABITATIONS DISPERSEES	1	6	7	5	3	22	19	4	23	6
TOTAL	22	32	36	26	44	160	135	53	188	38

1970	POPULATION TOTALE			POPULATION PAR GROUPES D'AGES		
	H	F	TOTAL	0-14 ANS	15-24 ANS	25-44 ANS
WARZEE	0	0	0	0	0	0
CENTRE	234	241	475	124	88	97
BEEMONT	6	10	16	3	2	2
HABITATIONS DISPERSEES	32	39	71	18	13	18
TOTAL	272	290	562	145	103	117

En 1970 : Professions exercées par les chefs de ménage :

Professions exercées par les chefs de ménage:

Biologistes, vétérinaires ou agronomes	2
Enseignants	5
Prêtre	1
Dessinateurs techn.	2
Cadre supérieur de l'adm. publique	1
Employés de bureau	3
Commerçants	6
Agent d'assurance	1
Représentant de commerce	1
Agriculteurs	21
Mineurs, carriers ou assimilés	2
Chauffeurs de bus	15
Contrôleur (transports publics)	1
Dispachers de la circulation (transports non com.)	2
Travailleurs des communications (RTT, facteurs,...)	3
Agents de maîtrise et assimilés	3
Ouvriers d'usine	15
Electriciens	2
Travailleurs du bois	4
Travailleurs dans la construction (maçons, ...)	4
Travailleurs dans l'industrie alimentaire (épiciers)	2
Conducteurs de machines fixes, d'app. d'excavation	6
Manutentionnaires (manoeuvres, ...)	7
Policier	1
Cafetier	1
sans profession ou inconnu	49
	160

Que faisaient les Warzéens en 1971 ?

La réponse nous est donnée dans le document suivant :

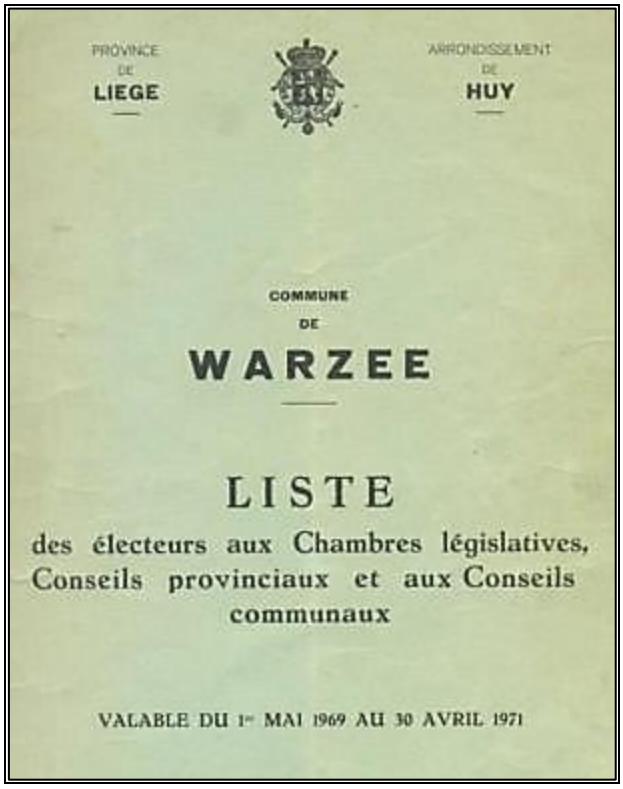
PROVINCE DE LIEGE

ARRONDISSEMENT DE HUY

COMMUNE DE

WARZEE

LISTE

des électeurs aux Chambres législatives, Conseils provinciaux et aux Conseils communaux

VALABLE DU 1er MAI 1969 AU 30 AVRIL 1971

Professions mentionnées dans la liste des électeurs :

28 agriculteurs : Jean-Louis Baugnet, Jules Baugnet, Roger Bellièvre, Achille Brisbois, Jean Cassart, Jules Collin, René Collin, Joseph Criel, Adolphe Dendievel, Emile Famerée, Achille Genon, Alphonse Godefroid, Joseph Godefroid, Joseph Halleux, Eugène Ledoux, Roger Ledoux, Armand Lemmens, Achille Moës, André Moës, Jojo Moës, Marcel Piret, Jean Reginster, Joseph Reginster, Lucien Reginster, Joseph Simon, Albert Vanspouwen, Emile Warnier et Ernet Warnier
17 ouvriers d'usine : Arthur Delmelle, Gustave Donneux, José Dubois, Joseph Gerday, Hervé Glod, Georges Godelaine (fils), Ernest Halloy, Gaston Harzimont, Guy Jacob, Tony Jacob, Joseph Jamagne, Albert Ledoux, Jean Lemineur, Joseph Mignolet, Joseph Pire, Lambert Pire et Victor Renard
14 chauffeurs : Raymond Balaine, Emile Chatelain, Joseph Collard, Freddy Colyns, René Delcomte, André Doemer, Adelin Dubois, Roger Dubois, Raymond Hulin, Fernand Limet, Joseph Magis, Armand Nigot, François Remy et Roger Vanspouwen (mazout)
5 employés : Marie-France Guilmot, René Hermès, Omer Jaa (vicinaux), Paul Lambotte et Firmin Roelandt
5 ouvriers agricoles : Joseph Gilson, Georges Godelaine, Fernand Henrard, François Henrard et Antoine Pâques
5 instituteurs : Marthe Criel, Mariette Dessaint, Maurice Dessaint, Jacqueline Miest et Sybille Thonon
4 bouchers : Nestor Dozo, Eugène Lesire, Eugène Lesire (fils) et Maurice Poncelet
3 facteurs : Gustave Bihay, Aimé Dehosay et Georges Leclère
3 mécaniciens : Léon Philippe, Fernand Riga et Maurice Willemme (fils)
3 cantonniers : Léon Gilson, Félicien Mignolet et Pol Thésias (régie)
3 négociants : Cécile Beck (épicerie), Edgard Pajot et Hubert Pajot (mazout)
2 menuisiers : André et Arthur Labory
2 coiffeurs : Joseph Pierre et Claudette Riga
2 professeurs : Yvon Fonzé et Madeleine Genon
2 marchands de bestiaux : Emile Fonzé et Albert Vanspouwen
2 vétérinaires : Henri Millard et Maurice Wauthelet
1 agent commercial : Edmond Anciaux
1 bûcheron : Raymond Prévot
1 secrétaire : Simone Gaspar
1 dessinateur : Alex Ringlet
1 meunier : Jean Gielen
1 boulanger : René Anciaux
1 garagiste : Maurice Fonzé
1 chef de gare (TEC) : Guillaume Jeanne
1 électricien : Maurice Willemme (TEC)
1 ingénieur : Jean Delcommune
1 commis : Jules Ringlet (poste)
1 cordonnier : François Ringlet
1 infirmière : Marie-Madeleine Baugnet
1 transporteur : Louis Delcourt (bêtes puis mazout)
1 curé : Jules Lebeau
1 forgeron : Jean Delfosse
1 peintre en bâtiments : Alphonse Gérard
1 tailleur de pierre : Jules Wéra
1 tourneur : Albert Delmal (Cockerill)

1 ouvrier de scierie : Fernand Lardot

Soit 36 professions différentes !

Top 3 : 1 Agriculteurs 2 Ouvriers 3 Chauffeurs

Que faisaient les Warzéens en 1975 ?

La réponse nous est donnée dans le document suivant :

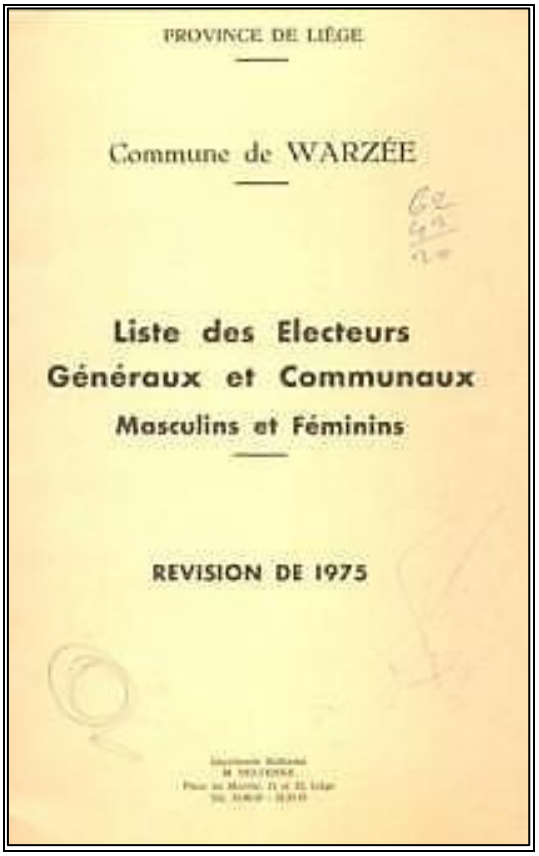

PROVINCE DE LIÉGE

Commune de WARZÉE

Liste des Electeurs Généraux et Communaux

Masculins et Féminins

REVISION DE 1975

Sur 371 électeurs, 159 (dont 37 femmes) exerçaient un métier, ce qui représentait 42,85 % de la population de plus de 21 ans.

<u>Professions mentionnées dans la liste des électeurs :</u>

25 cultivateurs : Jean-Louis Baugnet, Roger Bellièvre, Achille Brisbois, Jean Cassart, Joseph Criel, André Demarcin, Nelly Genon, Joseph Godefroid, Joseph Halleux Marcel Henry, Gaby Landrecy, Roger Ledoux, Joseph Mignolet, André Moës, Jojo Moës, Edgard Pajot, Marie Pajot, Yvonne Paris, Suzanne Philippe, Marcel Poncelet (pensionné), Jean Reginster, Joseph Reginster, Marie Rouxhet, Joseph Simon (père) et Ernest Warnier
18 ouvriers d'usine : René Anciaux, Gustave Donneux, Claudy Dubois, Hubert Duykers, Joseph Gerday, Antoine Gilson, Joseph Gilson, Hervé Glod, Ernest Halloy, René Hermès, Tony Jacob, Albert Lamer, Pierre Lemineur, Armand Nigot, Marc Nigot, Lambert Pire, Maurice Pirlot et François Remy
14 chauffeurs : Raymond Balaine, Jules Colaris, Joseph Collard, Freddy Colyns (SNCV), René Delcomte, Louis Demarche (SNCV), Roger Dubois (SNCV), Raymond Hulin (SNCV),

Omer Jaa (SNCV), Jules Liégeois, Jules Limet (International), René Marique (SNCV), Pierre Philippe et Roger Vanspouwen (Bêtes puis mazout)
8 employés : Cécile Beck, Marie-Claire Collin, Joséphine de Krake, Albert Delmal, Marie-France Guilmot, Viviane Lamer, Raymonde Loneux et Léon Sauveur (Poste)
6 instituteurs : Marthe Criel, Mariette Dessaint, Marie-Thérèse Filée, Jojo Radelet, Marie-Ange Simon et Sybille Thonon
6 mécaniciens : René Collin (Machines agricoles), Emile Dozo, Pierre Philippe, Fernand Riga, Christian Willemme et Maurice Willemme
5 femmes de ménage : Anne Donneux, Andrée Fievet, Nicole Piret, Anne-Marie Remy et Arlette Winants
5 ouvriers carriers : François Henrard, Jules Herman, Joseph Mignbolet, André Prévot et Henri Weber
4 négociants : Bertha Châtelain, Jean Gielen, Lucienne Lottin et Edgard Pajot (Mazout)
3 couturières : Marie-Rose Hulin, Josiane Gilson et Carmen Léonard
3 facteurs : Gustave Bihay, Aimé Dehossay et Georges Leclère
3 militaires de carrière : Théodor Mayeres, Jean-Paul Robert et Jean-Marie Simon
2 bouchers : Nestor Dozo et Eugène Lesire
2 cantonniers : Léon Gilson et Félicien Mignolet
2 coiffeuses : Mireille Limet et Claudette Riga
2 comptables : Raymond Robert et Firmin Roelandt
2 garagistes : Jean-Pierre Dieu et Maurice Fonzé
2 maçons : Jean Lemineur et Francis Marquet
2 menuisiers : Freddy Jaa et André Labory
2 aidants cultivateurs : Bernadette Malcorps et Joseph Simon (fils)
2 ouvriers de scierie : Joseph Jamagne et Fernand Lardot
2 vétérinaires : Henri Millard et Maurice Wautelet
1 agent commercial : Antoine Pâques
1 agent de l'état : Monique Leroy
1 apprenti bijoutier : Marc Hulin
1 apprenti ferronnier : René Marique
1 apprenti mécanicien : Luc Jadin
1 assureur : Maurice Wautelet
1 bûcheron : Jules Prévot
1 contrôleur des travaux publics : Léopold Thésias
1 contrôleur adjoint des travaux publics : José Thésias
1 cordonnier : François Ringlet
1 éducatrice : Marie-Claire Genon
1 entrepreneur en menuiserie : Arthur Labory
1 forgeron : Jean Delfosse
1 garde-champêtre : Jean Lemaître
1 garde d'usine : Adelin Dubois
1 grutier : Lucien Reginster
1 ingénieur : Maurice Delhez
1 jardinier : Marcel Piret
1 laborantine : Simone Gaspar
1 machiniste : Freddy Mignolet
1 marchand de bestiaux : Albert Vanspouwen
1 monitrice en éducation physique : Mauricette Bodeüs
1 ouvrier boulanger : Freddy Gengou
1 ouvrier maroquinier : Serge Mignolet

1 ouvrier de voirie : Jules Wera
1 pompiste : Christiane Vaassen
1 prêtre : Marcel Brokart
1 professeur : Henri Radelet (Langues germaniques)
1 peintre : Alphonse Gérard
1 publiciste décorateur : Pierre Coremans
1 régente : Blanche Lefèbvre
1 secrétaire administratif : Achille Genon
1 secrétaire communal : Paul Dessaint
1 sténo-dactylo : Nicole Jacoby
1 technicien : Yvon Fonzé
1 typographe : Jacques Dessaint
1 transporteur : Louis Delcourt (bêtes puis mazout)

SOIT 59 PROFESSIONS DIFFÉRENTES !

Sans oublier le travail de nombreuses femmes à la maison, à la ferme, aux champs, ...

En 1981

1981	EMPLOYEURS	INDEPENDANTS	CHEFS D'ENTREPRISE LIE PAR CONTRAT	SALARIES DU SECTEUR PUBLIC	EMPLOYES DU SECTEUR PRIVE	OUVRIERS DU SECTEUR PRIVE	APPRENTIS
WARZEE	5	41	1	67	31	41	6
CENTRE	2	23	0	46	15	25	4
BEEMONT	3	16	1	20	14	14	2
HABITATIONS DISPERSEES	0	2	0	1	2	2	0

	BELGES			ETRANGERS			TOTAL		
1981	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
WARZEE	246	262	508	9	6	15	255	268	523
CENTRE	150	165	315	8	3	11	158	168	326
BEEMONT	86	86	172	0	1	1	86	87	173
HABITATIONS DISPERSEES	10	11	21	1	2	3	11	13	24

Que faisaient les Warzéens en 1982 ?

La réponse nous est donnée dans le document suivant :

Arrondissement de HUY

COMMUNE DE OUFFET

Liste des électeurs généraux inscrits dans le registre des électeurs le 1 avril 1982

Impr. la Charte - Bruges

<u>Professions mentionnées dans la liste des électeurs :</u>

19 cultivateurs : Jean-Louis Baugnet, Roger Bellièvre, Jean Cassart, Bernadette Charlier, André Demarcin, Joseph Godefroid, Joseph Halleux, Gaby Landrecy, Roger Ledoux, Bernadette Malcorps, André Moës, Jojo Moës, Edgard Pajot, Yvonne Paris, André Reginster, Jean Reginster, Joseph Reginster, Joseph Simon et Ernest Warnier
14 employés : Georges Bellièvre, Michel Bertrand, Michel Decolnet, Albert Delmal (Cockerill), Jacques Dessaint, Jean Dessaint, Colette Eloy, Bernard Gillon, Marie-France Guilmot, Jacqueline Jadin, Chantal Magis, Anne-Marie Merz, Corinne Paörocki et Raymonde Loneux
13 chauffeurs : Jules Colaris, Joseph Collard, Freddy Colyns, René Delcomte, André Doemer, Roger Dubois, Martin Dumont, Omer Jaa, André Limet, Jules Limet (transport international), Pierre Philippe, Roland Pire et Emile Wenin
12 ouvriers d'usine : Gustave Donneux, Joseph Gilson, Ernest Halloy, René Hermès, Tony Jacob, Albert Lamer, Armand Nigot, Lambert Pire, Maurice Pirlot, François Remy, Marie-Hélène et Suzanne Remy (caravanes)
9 professeurs : Claudine Bernès, Hubert Brauwers, Joseph Delfosse, Yvon Fonzé, Freddy Jaa, Marcel Jonet, Luc Jadin, Claudine Pâques et Pol Winkin
8 instituteurs : Marthe Criel, Marie-Thérèse Filée, Marie-Christine Fonzé, Jojo Radelet (directeur à Warzée), Dominique Roelandt, Claudine Simon, Marie-Ange Simon et Sybille Thonon
6 aidants cultivateur : Jean-Pol Collin, Marie Dawance, Madeleine Delcommune, Yvonne Delcommune, Pascal Halleux et Marc Reginster
4 mécaniciens : Raymond Balaine, André Collin, René Collin et Maurice Willemme
3 ouvriers menuisiers : Achille Brisbois, Marc Delfosse et Luc Nigot
3 ouvrières d'entretien : Paulette Cocle, Michèle Dethier et Renée Hermès
3 comptables : Véronique Dessaint, Madeleine Labory et Agnès Reginster
3 aide familiales : Rosine Detaille, Marie-Claire Genon et Marie-Christine Pajot
3 militaires de carrière : Théodor Mayeres, Bernard Simon et Jean-Marie Simon
3 ouvriers maçons : Jean-Marie Prévot, Jean-François Remy et Jean-Marie Simon

2 cabaretières : Léonie Boulenberg et Christiane Vaassen
2 représentants de commerce : Jean Gielen et Jean-Paul Robert
2 ingénieurs : Jean Delcommune et Jacques Delcourt
2 gendarmes ; Danny Gilson et Christian Turpin
2 couturières : Marie-Rose Hulin et Carmen Léonard
2 ouvriers mécaniciens : Marc Fonzé (garage) et Albert Neuville (TEC)
2 secrétaires : Françoise Devillers et Francine Servais
2 ouvriers : Thierry Gilson et Colette Pajot
2 bouchers : Eugène Lesire et Christiane Robert
2 négociants : Lucienne Lottin (Spar) et Roger Vanspouwen (mazout)
2 menuisiers : André Labory et Arthur Labory
2 coiffeuses : Mireille Limet et Claudette Riga
2 femmes d'ouvrage : Nicole Piret et Arlette Winants
2 éducatrices : Mauricette Bodéüs et Bernadette Mélotte
1 technicien ponts et chaussées : René Anciaux
1 curé : Marcel Brokart
1 vendeuse : Fabienne Colaris
1 technicien en informatique : Vincent Debotz
1 ouvrier électricien : Jean-Louis Decolnet
1 gérante : Elisabeth Heck
1 négociante : Bertha Châtelain (épicerie)
1 vétérinaire : Marc Gielen
1 ouvrier carrier : François Henrard
1 ouvrier boucher : Jean Delecour (au GB)
1 conditionneuse : Anne-Marie Donneux
1 asphalteur : Jozseph Földesi
1 contremaître : Jules Herman (carrière)
1 chef de gare : Georges Daix (TEC)
1 assistante en laboratoire : Marie-Claire Delcomte
1 auxiliaire de soins : Chantal Ghilain
1 transporteur : Louis Delcourt (mazout)
1 apprentie coiffeuse : Micheline Földesi
1 garagiste : Maurice Fonzé
1 technicienne de laboratoire : Simone Gaspar
1 conducteur de travaux : Christian Genon
1 sténodactylo : Nicole Jacoby
1 marchand de bestiaux : Albert Vanspouwen
1 technicien agronome : Francis Demarcin (analyse des sols)
1 informaticien : René d'Overschie
1 chevilleur : Jacques Dozo
1 garde d'usine : Adelin Dubois
1 commerçante ambulante : Bernadette Dubois
1 ingénieur chimiste : Monique Genot
1 ouvrière soudeuse : Fabienne Gilson
1 cantonnier : Léon Gilson
1 architecte : Claude Godbille
1 chimiste : Joseph Tamaz
1 conducteur de travaux publics : Pol Thésias
1 chef d'équipe : Félicien Mignolet
1 machiniste en génie civil : Freddy Mignolet

1 machiniste : Jean-Luc Mignolet
1 expert comptable : Raymond Robert
1 laborantine : Monique Jadin
1 facteur : Georges Leclère
1 commerçante : Marylène Thérer (laine)
1 ouvrier plombier : Michel Leclère
1 ouvrier de laboratoire : José Lobet
1 assistante de laboratoire : Claude Magnien
1 vétérinaire : Henri Millard
1 comptable : Firmin Roelandt
1 ouvrier de scierie : Joseph Jamagne
1 garde-champêtre : Jean Lemaître
1 étiqueteuse : Renée Minguet
1 agent commercial : Antoine Pâques (Dossche)
1 apprenti garagiste : Marc Robert
1 esthéticienne : Isabelle Rondelet
1 surveillant de prison : Laurent Vanieuwenhuysen
1 entrepreneur maçon : Francis Marquet
1 installateur en électricité : Francis Remy
1 pharmacienne : Anne-Marie Rondelet
1 architecte d'intérieur : Brigitte Labory
1 chaudronnier : Christian Pétesch
1 poseur de voies SNCB : Robert Pirard
1 grutier : Lucien Reginster
1 technicien : Luc Robert
1 électricien : Gérard Simon
Soit 90 professions différentes !
Top 3 : 1 Agriculteurs 2 Employés 3 Chauffeurs

En 1991

Belges			Etrangers			TOTAL		
H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
280	268	548	7	7	14	287	275	562

Répartition par branches d'activité							
Employeurs	Indépendants	Chefs d'entreprise	Employés	Ouvriers	Apprentis	Aidants	Personnel domestique
11	47	1	94	50	2	10	1

En 2001

2001	TOTAL	ANNEE DE CONSTRUCTION								ANNEE NON CONNUE MAIS		PAS DE REPONSE A LA QUESTION	TRANS-FORME DEPUIS 1991
		AVANT 1919	1919-1945	1946-1960	1961-1970	1971-1980	1981-1990	1991-1995	1996 OU APRES	CONSTRUIT IL Y A 20 ANS OU +	CONSTRUIT IL Y A MOINS DE 20 ANS		
WARZEE	201	74	15	17	18	13	8	4	10	39	1	2	25
CENTRE	185	65	14	17	17	11	8	4	9	37	1	2	23
BEEMONT	10	7	0	0	0	2	0	0	0	1	0	0	2
HABITATIONS DISPERSEES	6	2	1	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0

2001	BELGES			ETRANGERS			TOTAL		
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
WARZEE	287	275	562	2	3	5	289	278	567
CENTRE	256	249	505	2	2	4	258	251	509
BEEMONT	21	21	42	0	0	0	21	21	42
HABITATIONS DISPERSEES	10	5	15	0	1	1	10	6	16

En 2004

2004	BELGES			ETRANGERS			TOTAL		
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
WARZEE	292	280	572	3	2	5	295	282	577
CENTRE	262	255	517	3	1	4	265	256	521
BEEMONT	20	21	41	0	0	0	20	21	41
HABITATIONS DISPERSEES	10	4	14	0	1	1	10	5	15

En 2007

2007	BELGES			ETRANGERS			TOTAL		
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
WARZEE	293	290	583	4	1	5	297	291	588
CENTRE	257	260	517	3	0	3	260	260	520
BEEMONT	25	24	49	0	1	1	25	25	50
HABITATIONS DISPERSEES	11	6	17	1	0	1	12	6	18

En 2008

	0-17 ans	18-64 ans	65 ans et +
Warzée	25,61	61,91	12,48

Warzée	617
Warzée - centre	541
Béemont	54
Warzée - habitations dispersées	22

Le graphique ci-dessous, construit à partir des données INS disponibles, montre l'évolution démographique sur le territoire.[112]

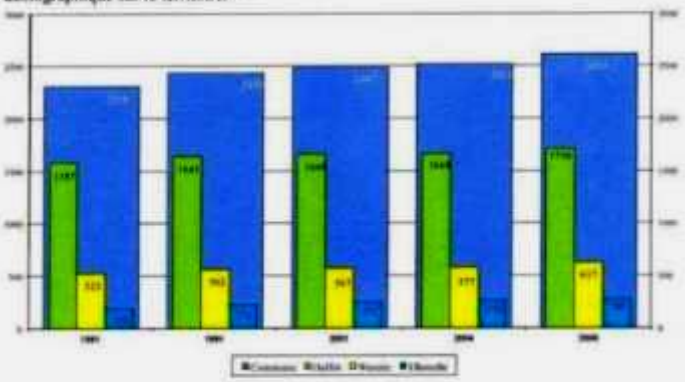

[112] Pour l'année 1981, 4 personnes ont été considérées comme non localisables ce qui explique la différence entre le total d'habitants pour l'entité et la somme des personnes par anciennes communes

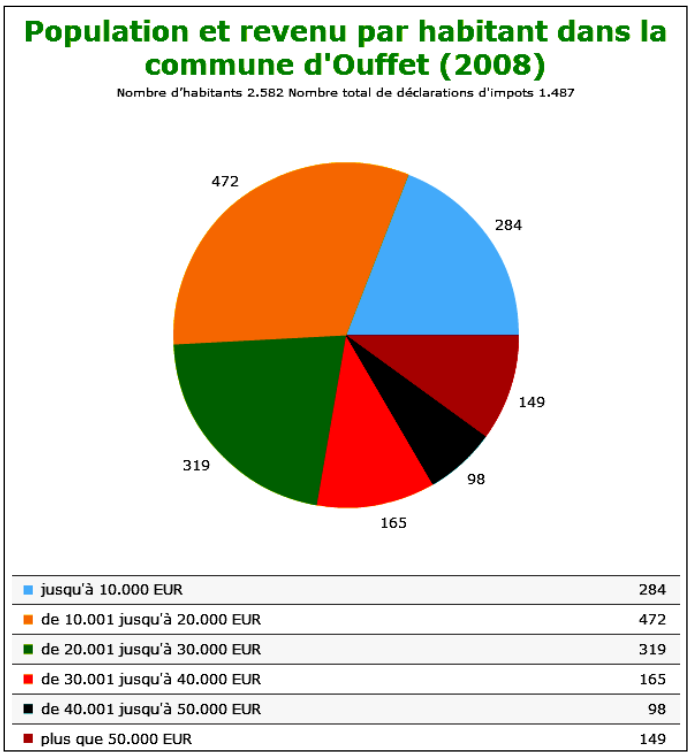

Nombre d'habitants (2008) 2.582 **Nombre d'habitants (2007)** 2.540

Année	Nombre total de déclarations d'impots	jusqu'à 10.000 EUR	de 10.001 jusqu'à 20.000 EUR	de 20.001 jusqu'à 30.000 EUR	de 30.001 jusqu'à 40.000 EUR	de 40.001 jusqu'à 50.000 EUR	plus que 50.000 EUR
2007	1.441	300 (20,8%)	457 (31,7%)	313 (21,7%)	138 (9,6%)	92 (6,4%)	141 (9,8%)
2008	1.487	284 (19,1%)	472 (31,7%)	319	165 (11,1%)	98 (6,6%)	149 (10%)
Evolution	3.2%	-5,3%	3,3%	1,9%	19,6%	6,5%	5,7%

« Source: SPF Economie, Direction générale Statistiques et Informations économiques. »

Revenu moyen par habitant **en 2009** :

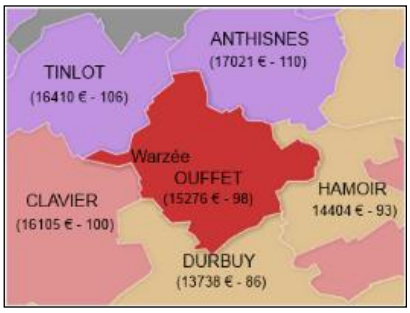

Revenu moyen/Habitant et Indice de richesse (Moyenne = 100)

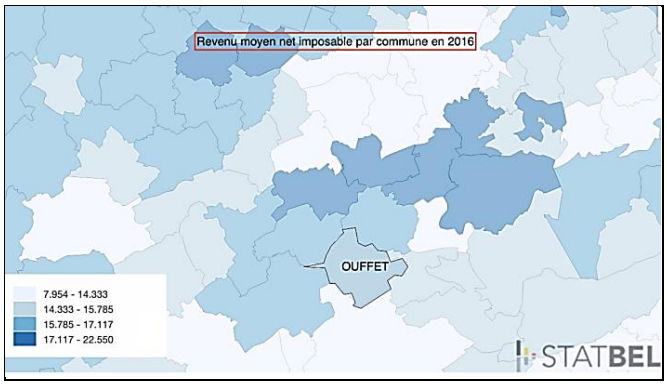

Déclarations d'impôts en 2009 :

Code du secteur	Nom du secteur	Nombre de déclarations	Revenu moyen par décl. (en EUR)	Revenu médian par décl. (in EUR)
B000	Warzée-centre	295	25.744	19.945
B08-	Béemont	23	.	22.540
B090	Warzée- habitations dispersées	11	.	.

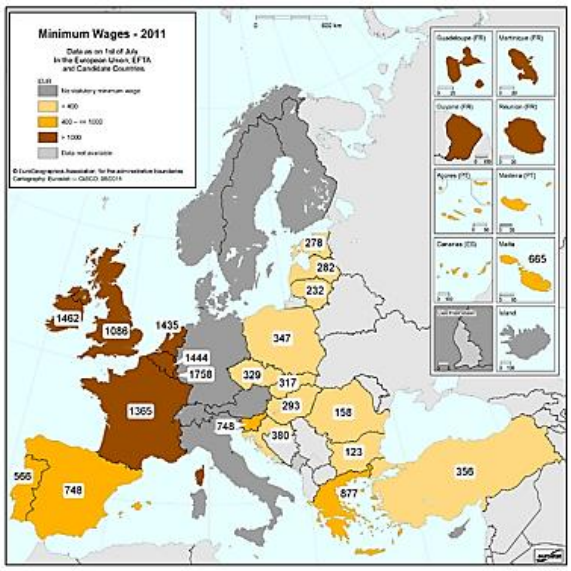

Salaires minimums dans l'UE, l'AELE et les pays candidats, juillet **2011**, en EUR

Autres données concernant l'**entité d'Ouffet** :

Source : Cellule d'Analyse et de Prospective en matière de Ruralité – CAPRU

► **Revenu moyen par habitant :**

CHIFFRES 2009
Revenu moyen par habitant : 15276 €
Indice de richesse : 98
(Indice moyen de référence = 100)

HISTORIQUE
Revenu 2005 moyen par habitant : 13689 €
Indice 2005 de richesse : 100
Revenu 2000 moyen par habitant : 10125 €
Indice 2000 de richesse : 92
Revenu 1995 moyen par habitant : 8151 €
Indice 1995 de richesse : 88

► **Taxe additionnelle à l'IPP :**

CHIFFRES 2012
Taxe additionnelle à l'IPP : 7.5 %
Moyenne des additionnels (Wallonie et Bruxelles) : 7.6 %

HISTORIQUE
Additionnels en 2011 : 7.5 %
Additionnels en 2010 : 7.5 %
Additionnels en 2009 : 7.5 %
Additionnels en 2008 : 7.5 %

► **Centimes additionnels :**

CHIFFRES 2012
Centimes additionnels
au précompte immobilier : 2400
Moyenne des additionnels wallons : 2512

HISTORIQUE
Additionnels en 2011 : 2400
Additionnels en 2010 : 2400
Additionnels en 2005 : 2200
Additionnels en 2000 : 2000

► **Taux de chômage :**

CHIFFRES DE 2010
Taux de chômage : 11.19 %
ACTIFS INOCCUPÉS : 148
ACTIFS (TOTAL) : 1319

Le taux de chômage chez nous et chez nos voisins (Chiffres 2014)

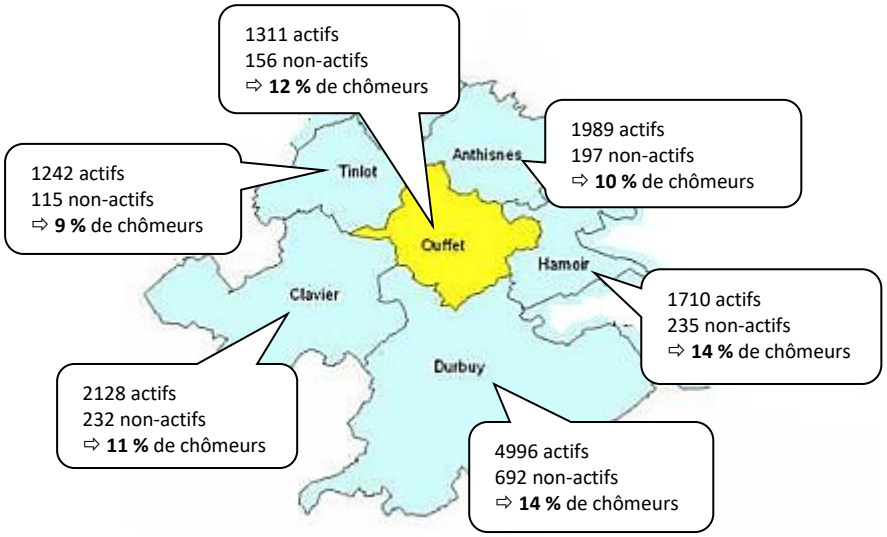

► **<u>Revenu d'intégration sociale</u> :**

REVENU D'INTEGRATION SOCIALE
Bénéficiaires du RIS en 2011 : 19
Différence par rapport à 2000 : 5
Evolution par rapport à 2000 : 35.7 %
Population totale en 2011 : 2750

HISTORIQUE
Bénéficiaires du RIS en 2010 : 14
Bénéficiaires du RIS en 2005 : 14
Bénéficiaires du RIS en 2000 : 14

► **<u>Taux de population étrangère</u> :**

CHIFFRES DE 2010
Taux de population étrangère : 1.98 %
Calcul : (Pop. étrangère/Pop. Totale) x100
Population belge : 2624 personnes
(1306 hommes + 1318 femmes)
Population étrangère : 53 personnes
(35 hommes + 18 femmes)
Population totale : 2677 personnes
(1341 hommes + 1336 femmes)

HISTORIQUE
Population étrangère en 2009 : 2.03%
Population étrangère en 2008 : 2.14%
Population étrangère en 2007 : 1.88%

► **<u>Valeur moyenne des maisons vendues</u> :** ⟶

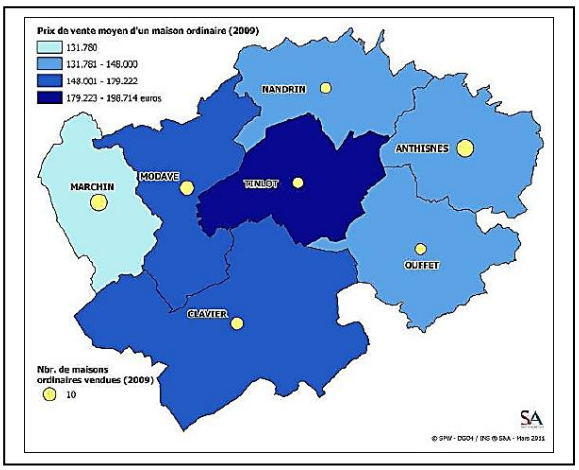

CHIFFRES DE 2012
Valeur moyenne des maisons vendues : 129310 €
Nombre de maisons vendues : 6
Valeur totale des maisons vendues : 775860 €

► **<u>Valeur moyenne des terrains à bâtir</u> :**

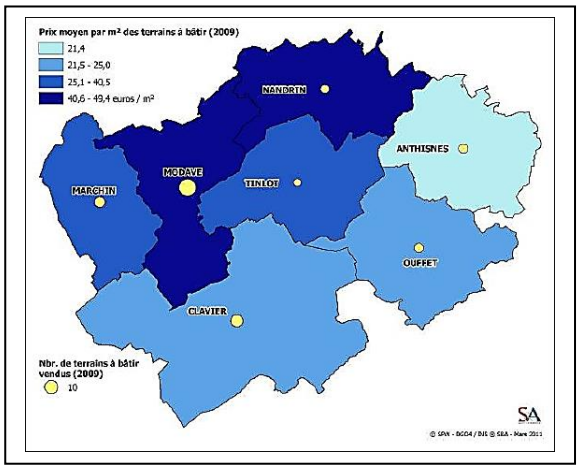

CHIFFRES DE 2009
Valeur moyenne des terrains vendus : 34 € au m²
Nombre de terrains à bâtir vendus : 13
Valeur des terrains vendus : 576220 €

HISTORIQUE
Valeur moyenne du m² vendu en 2005 : 24 €
Nombre de terrains vendus en 2005 : 10
Valeur moyenne du m² vendu en 2000 : 8 €
Nombre de terrains vendus en 2000 : 12

► **<u>Nombre total de bâtiments</u> :**

CHIFFRES DE 2011
Nombre total de bâtiments : 1372
Nombre total de bâtiments érigés avant 1981 : 1094
Part des vieux bâtiments (avant 1981) : 79.7 %

AVANT 1981
Bâtiments érigés entre 1971 et 1981 : 139
Bâtiments érigés entre 1962 et 1970 : 93
Bâtiments érigés entre 1946 et 1961 : 121
Bâtiments érigés entre 1919 et 1945 : 76
Bâtiments érigés entre 1900 et 1918 : 147
Bâtiments érigés avant 1900 : 518

► **<u>Nombre d'exploitations</u> :**

EXPLOITATIONS AGRICOLES
Nombre d'exploitations en 2010 : 41
Surface agricole totale en 2010 : 28.1 km²
Baisse des exploitations entre 1990 et 2010 : 44.6 %
Evolution de la surface entre 1990 et 2005 : - 2.2 %

HISTORIQUE
Nombre d'exploitations en 2005 : 48
Nombre d'exploitations en 2000 : 58
Nombre d'exploitations en 1995 : 66
Nombre d'exploitations en 1990 : 74
Surface agricole totale en 2005 : 27.59 km²
Surface agricole totale en 2000 : 26.77 km²
Surface agricole totale en 1995 : 28.08 km²
Surface agricole totale en 1990 : 28.22 km²

► **Ordures ménagères :**

CHIFFRES DE 2010
Ordures ménagères : 139.4 Kg / habitant

► **Déchets :**

CHIFFRES DE 2010
Déchets : 241.14 Kg / habitant

HISTORIQUE
Déchets (2007) : 220 Kg / hab
Déchets (2004) : 222 Kg / hab
Déchets (2000) : 295 Kg / hab

DIFFÉRENCE ENTRE 2000 et 2010 : -53.86NaN Kg / hab

► **Indice de proximité**

PROXIMITÉ
Indice de proximité exprimé en minutes : 16
(Moyenne des 4 éloignements ci-dessous)

ÉLOIGNEMENTS
Éloignement d'un supermarché de plus de 1500 m² : 20 min
Éloignement d'une gare enregistrant plus de 1170 voyageurs : 25 min
Éloignement d'un hôpital général : 21 min
Éloignement d'une école secondaire : 0 min

► **Cheptel**

En 2010 :
Nombre total de bovins : 6985
Nombre total de porcins : 3694
Nombre total de volailles : 56168
Nombre total d'ovins : 97
Nombre total de caprins : 2
Nombre total d'équidés : 37

► **Transport et mobilité**

En 2005 :
Longueur des réseaux routiers régionaux et provinciaux (km) : 20.31
Longueur du réseau routier communal (km) : 104.36

► **Structure des ménages :**

En 2009 :
Nombre d'hommes habitant seuls : 135
Nombre de femmes habitant seules : 144
Nombre de ménages privés de 2 personnes : 349
Nombre de ménages privés de 3 personnes : 184
Nombre de ménages privés de 4 personnes : 162
Nombre de ménages privés de 5 personnes : 60
Nombre de ménages privés de 6 personnes : 17
Nombre de ménages privés de 7 personnes : 2
Nombre de ménages privés de 8 personnes et plus : 1
Nombre de ménages collectifs : 1
Nombre total de ménages (privés et collectifs) : 1055

► **Entreprises :**

En 2007 :
Nombre total d'entreprises actives : 236
Nombre total d'entreprises disparues : 14

► **Informations et communications :**

En 2001 :
Pourcentage de PC connectés à Internet : 56 %
Taux de pénétration d'Internet : 23,80 %
Taux de pénétration des GSM : 74,50 %

► **Types de bâtiments :**

En 2010
Nombre de logements en maisons de type fermé : 184
Nombre de logements en maisons de type demi-fermé : 342
Nombre de logements en maisons de type ouvert, fermes et châteaux : 526
Nombre de logements en buildings et immeubles à appartements : 37
Nombre de logements en maisons de commerce : 46
Nombre de logements pour tous les autres bâtiments : 16
Nombre total de logements : 1151

Chiffres clés :

REVENU ANNUEL MOYEN PAR HABITANT (2009)	15,276 €
POURCENTS ADDITIONNELS À L'IPP (2010)	7.5
CENTIMES ADDITIONNELS AU PRÉCOMPTE IMMOBILIER (2012)	2400
POPULATION TOTALE (2011)	2750
POURCENTAGE DES MOINS DE 20 ANS	24.1
POURCENTAGE DES PLUS DE 60 ANS	21.3
POURCENTAGE DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE (2010)	2
SOLDE NAISSANCES-DÉCÈS (2007)	6
TAUX DE CHÔMAGE (2010)	11.2
BÉNÉFICIAIRES DU RIS (2011)	19
VALEUR MOYENNE DES MAISONS VENDUES (2009)	151,364 €
VALEUR MOYENNE AU M² DES TERRAINS VENDUS (2009)	34 €
POURCENTAGE DES BÂTIMENTS DE PLUS DE 30 ANS (2011)	79.7
BAISSE EN % DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (1990-2010)	44.6
TAUX DE COUVERTURE DES CRÈCHES (2009)	21.6
NOMBRE D'ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES (2008)	3
NOMBRE D'ÉCOLES SECONDAIRES (2008)	2
NOMBRE DE PLACES EN MAISONS DE REPOS (2011)	20
KILOS DE DÉCHETS MÉNAGERS PAR HABITANT (2007)	220
SUPERFICIE EN KM²	40.2

71. ISADF et fiche environnementale de l'entité d'Ouffet

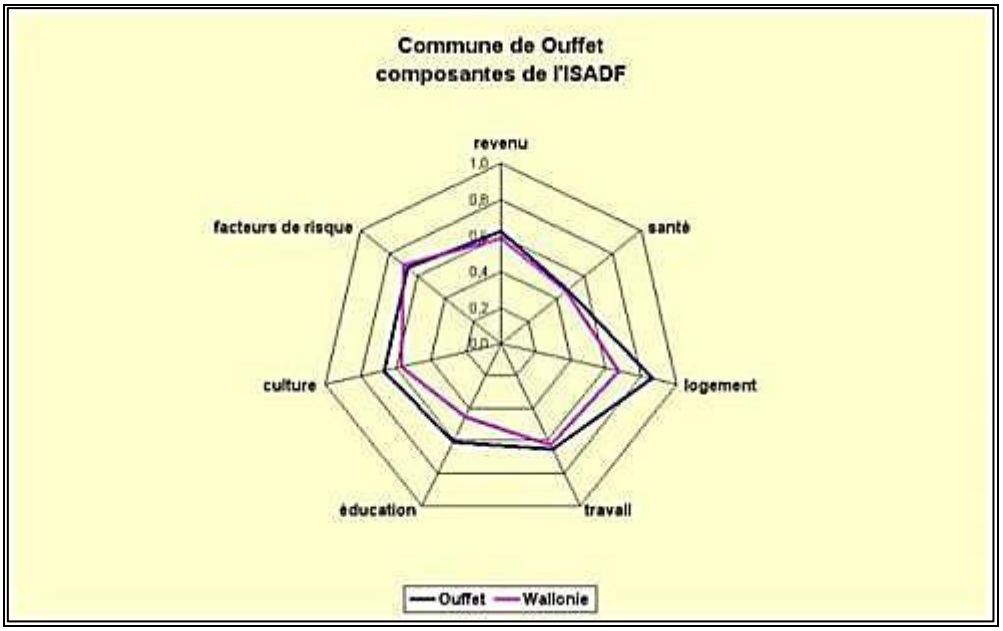

Indicateur Synthétique d'Accès aux Droits Fondamentaux

Plus le polygone bleu est large par rapport au rose, plus la situation de la commune est bonne au regard des droits fondamentaux.
Depuis les fusions des communes, plus aucune « statistique » n'est disponible sur Warzée. Il faut donc bien « se contenter » de celles d'Ouffet. Les données qui y figurent doivent cependant assez bien correspondre à la réalité de Warzée …

Source :

MRW - DGRNE

Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement du Ministère de la Région wallonne
Avenue Prince de Liège, 15, B-5100 Namur
Téléphone: 081/ 33.50.50 - Fax: 081/33.51.22
Site internet: http://environnement.wallonie.be

S.O.S. Pollutions (24 h/24): 070/23.30.01

Union des Villes et Communes Wallonnes

Fiche communale réalisée par l'UVCW: http://www.uvcw.be/communes

MRW - DGRNE

Fiche environnementale

Commune: OUFFET
Arrondissement: HUY
Province: LIEGE

Edition 2008

1. ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES

Population

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Population:	2.468	2.511	2.500	2.515	2.486	2.529	2.551

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Densité de population (habitants/km²):	61	62	62	63	62	63	63

Nombre de ménages :	2003	2004	2005	2006
	996	1.002	1.011	1.020

Pyramide des âges (2006):

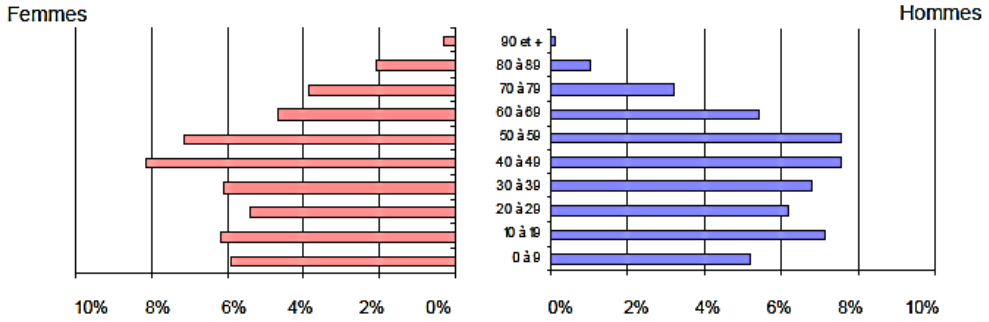

Situation économique

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Revenu annuel par habitant:	10.124,91 €	11.004,16 €	11.251,41 €	12.094,13 €	12.556,75 €	13.569,82 €

	1999	2001	2002	2003	2004	2005
Nombre de travailleurs ONSS:	512	522	512	525	516	non dispo.

	1999	2001	2002	2003	2004	2005
Nombre d'indépendants:	195	187	184	199	187	193

	1999	2001	2002	2003	2004	2005
Nombre de chômeurs indemnisés demandeurs d'emploi:	79	81	90	106	108	124

Nombre de parcs d'activité économique (2005): 0

Aménagement du territoire et environnement

Superficie totale: 4.021,77 ha

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre de permis d'urbanisme octroyés pour les nouveaux bâtiments:	7	15	10	11	4	10

Nombre de permis de lotir accordés en 2006: 1

Permis d'environnement et permis uniques (2005):

Type de permis	*Nombre de demandes introduites*	
	Classe 1	*Classe 2*
Environnement	0	2
Unique	0	8

Age du logement (2001):

Nombre de logements: 946

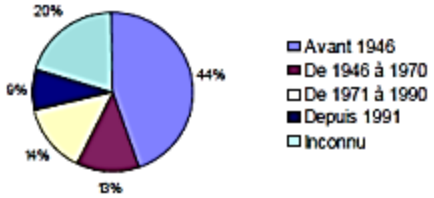

Affectations au plan de secteur (2005):

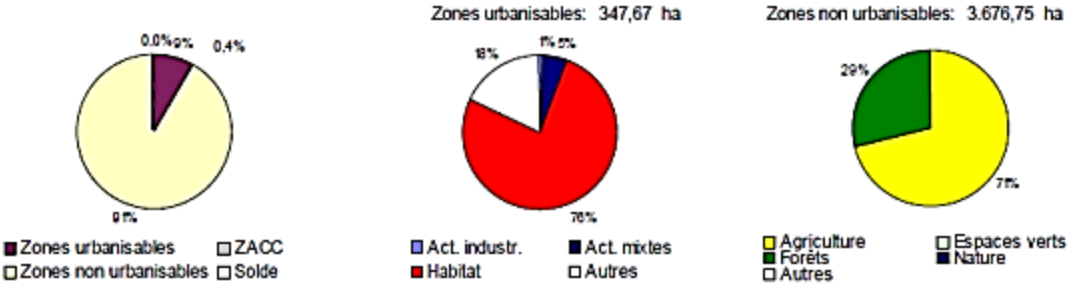

Occupation du sol sur base du cadastre (2005):

Mobilité et Infrastructures de transport

Mobilité des travailleurs (2001):

Nombre d'actifs résidant et travaillant dans la commune:	122
Nombre d'actifs résidant dans la commune et travaillant hors de la commune:	766
Nombre d'actifs résidant hors de la commune et travaillant dans la commune:	249

Mobilité des élèves (2001):

Nombre d'élèves résidant et étant scolarisés dans la commune:	176
Nombre d'élèves résidant dans la commune et étant scolarisés hors de la commune:	337
Nombre d'élèves résidant hors de la commune et étant scolarisés dans la commune:	428

Infrastructures

Gare/arrêt SNCB (2006): aucun

Réseau routier (2005):

Catégorie	*Territoire communal*		*Wallonie*
	Longueur (km)	*Densité (km/km²)*	*Densité (km/km²)*
Autoroutes	0	0	0,05
Routes régionales	20,3	0,50	0,45
Routes communales	104,4	2,59	2,86
Total	124,7	3,10	3,36

Réseau ferroviaire (2006): aucune ligne en exploitation

Réseau de voies navigables:

Situation agricole

Nombre de sièges d'exploitation:

1999	*2001*	*2004*	*2005*	*2007*
59	55	49	48	44

superficie moyenne par siège (ha):

1999	*2001*	*2004*	*2005*	*2007*
44,76	52,19	56,14	57,48	59,81

Agriculture biologique:

	2003	*2004*	*2005*	*2006*	*2007*
nombre de sièges d'exploitation	3	3	2	2	2
superficie couverte (ha)	155,19	155,43	160,19	162,79	160,28

Evolution de la superficie agricole de 1990 à 2005: -53,17 ha (-2,02%)

Superficie des prairies (2007): 1368,12 ha

Superficie des champs de céréales (2007): 658,45 ha

Superficie des cultures industrielles (2007): 175,53 ha

Superficie des champs de maïs fourrager (2007): 296,02 ha

Nombre de dossiers de mesures agri-environnementales introduits en 2006: 7

2. ETAT

a) Eau

Situation hydrographique

Sous-bassin(s) hydrographique(s) (2004): OURTHE, MEUSE AVAL

Voie(s) d'eau classée(s) navigable(s) (2007):

Nom du cours d'eau	*Longueur*
L' OURTHE	676 m
Total	676 m

Cours d'eau principaux (2007):

Nom du cours d'eau	*Objectif(s) de qualité*	*Longueur*
Le NEBLON	Salmonicole	6.678 m
Ruisseau d' ELLEMELLE A MOULIN	Non fixé	22 m
Ruisseau de MONT DES PRES	Salmonicole	558 m
Ruisseau de NESSON	Salmonicole	2.151 m
Ruisseau de RENALE	Salmonicole	548 m
Ruisseau DOUZE MILLE TRENTE-CINQ -12035-	Salmonicole	495 m
	Total	10.452 m

Débit des cours d'eau (1970-2007): pas de données disponibles

Nombre d'arrêtés royaux de calamité publique due aux inondations de 1969 à 2007: 6

Qualité physico-chimique des cours d'eau : pas de données disponibles

Qualité biologique des cours d'eau (2005-2007): pas de données disponibles

Qualité des eaux de baignade (2007): aucune zone officielle

Zone(s) vulnérable(s) (2007): aucune sur la commune

Qualité physico-chimique des eaux souterraines (concentration en nitrates) :

Nom/localisation de la prise d'eau	*Zone vulnérable*	*Qualité*	
		2000-2003	2004-2007
ELLEMELLE-COPETTE E1 HS01PES	Hors zone	Médiocre	Moyenne
NEBLON-LE-MOULIN-PAVILLON (HIMBE)	Hors zone	Moyenne	Moyenne
NEBLON-LE-MOULIN-BOUVEAU	Hors zone	Moyenne	Moyenne

Eaux de précipitation

Dépôt moyen en azote sous forêt sur base d'un modèle (2004): 25,18 kgN/ha/an en soufre: 23,72 kgS/ha/an

Production-Distribution

Société(s) de distribution et tarification (2008):

Société(s) de distribution	*Redev. forf. en € (limite en m³)*	*Redevance annuelle en €*	*Tarif 1 en €/m³ (limite en m³)*	*Tarif 2 en €/m³ (limite en m³)*	*Tarif 3 en €/m³ (limite en m³)*	*Tarif 4 en €/m³ (limite en m³)*
CLAVIER	30,24 (20)	-	0,76 (30)	1,51 (5000)	1,36	-
COMMUNE	-	38,19	0,95 (30)	1,91 (5000)	1,72 (25000)	-
SWDE	-	38,8	0,97 (30)	1,94 (5000)	1,75 (25000)	-

Consommation annuelle d'eau des petits consommateurs par raccordement (2005): 88,36 m³

Nombre de prises d'eau (2006) en eaux de surface: 0 en eaux souterraines: 0 dont 0 en zones de prévention

Assainissement

Organisme d'assainissement agréé (2006): AIDE

Population par régime d'assainissement prévu aux PASH (2007)

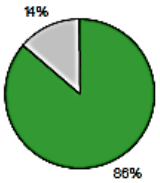

Collectif >=2000 EH
Collectif < 2000 EH
Transitoire
Autonome

Population en régime d'assainissement collectif : 2.167 habitants

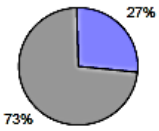

Population dont les eaux usées sont épurées

Population dont les eaux usées ne sont pas épurées

Station(s) d'épuration de 2000 EH et plus (2007): aucune station

Taux d'égouttage et de collecte (2007):

Longueur d'égouts existants par rapport à la longueur d'égouts prévus: 94% des 27,9 km prévus

Longueur de collecteurs existants par rapport à la longueur de collecteurs prévus: 16% des 1,76 km prévus

Nombre de primes octroyées pour l'assainissement autonome des eaux usées de 1998 à 2007: 10 pour un montant total de : 21.288,29 €

b) Sol - Sous-sol

Existence de sites karstiques (2005): ☑

Existence de carrières souterraines désaffectées (2001): ☐

Nombre de carrière(s) en exploitation (2007): 4 type de roche: calcaire

Existence de terils (2008): ☐

Perte en sol par érosion hydrique ():

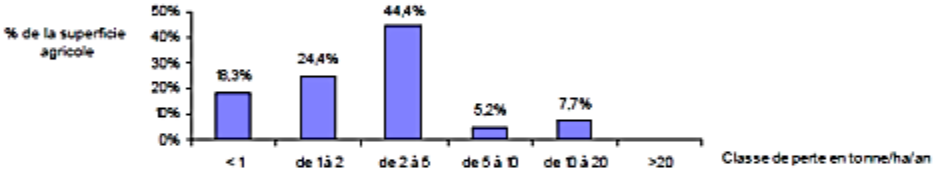

Sites potentiellement pollués recensés:

Nombre de sites d'activité économique désaffectés de fait(2007): 1

Nombre de sites d'activité économique désaffectés reconnus par un arrêté(2008): 1 (voir liste en annexe)

Site(s) à réhabiliter (SAR) dont l'assainissement est reconnu prioritaire (2007): aucun

Nombre de dépotoirs répertoriés (2008): 0 réhabilité(s) et 1 non réhabilité(s)

Nombre de stations-services dont le sol est (2008):

assaini: 1 en voie d'assainissement: 1

non pollué: 1 potentiellement pollué: 3

c) Nature, forêt et paysage

Nombre de sites de grand intérêt biologique inventoriés (2008): 0

Zones protégées (2005):

Nom du site Natura 2000	*Superficie totale du site (ha)*	*Superficie du site sur le territoire communal*						*Nbre de cavités souter.*
		total (ha)	*%du total du site*	*Rés. nat. agréées(ha)*	*Rés. nat. dom.(ha)*	*Rés. forest. (ha)*	*ZHIB (ha)*	
Bois d'Anthisnes et d'Esneux	906,15	47,19	5,2%	0	0	0	0	0
Vallée de l'Ourthe entre Hamoir et Comblain-au-Pont	591,3	15,5	2,6%	0	0	0	0	0
Vallée et affluents du Néblon	138,49	32,2	23,2%	0	0	0	0	0
Vallée de l'Ourthe entre Bomal et Hamoir	618,4	0,67	0,1%	0	0	0	0	0
Sites hors Natura 2000	-	0	-	0	0	0	0	0
Total général		95,55	-	0	0	0	0	0

Arbres et haies remarquables reconnus (2007):

nombre d'arbres isolés: 98 nombre de groupes d'arbres: 18 nombre de haies: 19

Superficie des bois soumis sur le territoire communal (2008): 180,99 ha (5% de la superficie communale)

Superficie des bois soumis appartenant à la commune (2008): 180,99 ha

d) Air

Station(s) de mesure de la qualité de l'air (2006): pas de station sur le territoire communal

3. PRESSIONS

a) Entreprises

Industrie(s) SEVESO (2007): aucune

Etablissement(s) E-PRTR (2007):

Société	*Activité*
GALVACO sa	Traitement et revêtement des métaux

b) Agriculture

Production et valorisation d'azote organique (2007):

production d'azote organique: 383,5 tonnes d'azote capacité de valorisation non utilisée: 102,2 tonnes d'azote

Nombre d'élevages intensifs classés IPPC (2007): 1

c) Energie

Positionnement de la commune

Type de zone(s) nucléaire(s) (2004): 2 et 3

Centrale(s) de production électrique (2007): aucune

Entreprise(s) à forte consommation énergétique (>10 Gwh) (2004): aucune

Consommation énergétique moyenne par habitant:

Evolution de la consommation du secteur résidentiel (tep/habitant)

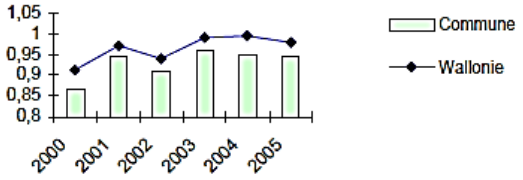

Consommation moyenne des autres secteurs (2000):

tertiaire : 0,231 tep/hab

industriel : 0,246 tep/hab

Positionnement des ménages

Proportion des logements selon la source d'énergie utilisée pour le chauffage résidentiel (2001):

Situation communale: 946 logements

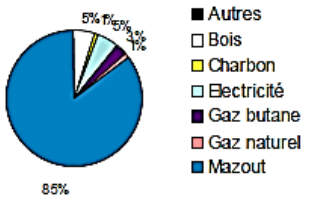

Situation wallonne: 1 334 324 logements

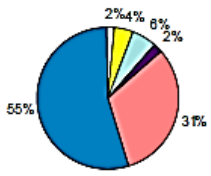

d) Déchets

Collecte

	2001	*2002*	*2003*	*2004*	*2005*
Quantité totale annuelle d'ordures ménagères brutes collectées par habitant:	187 kg	193 kg	134 kg	140 kg	134 kg

Collectes sélectives:

	2001	*2002*	*2003*	*2004*	*2005*
Papier/carton	95 tonnes	111 tonnes	118 tonnes	120 tonnes	101 tonnes
PMC	30 tonnes	31 tonnes	37 tonnes	38 tonnes	36 tonnes
Verre	80 tonnes	98 tonnes	91 tonnes	99 tonnes	76 tonnes
Textile	non communiqué	non communiqué	non communiqué	non communiqué	non communiqué

Récipient(s) de récolte (2006): sac payant

Nombre de parcs à conteneurs (2007): 1 commune d'implantation: OUFFET

Nombre de sites de bulles à verre (2006): 3

Gestion

Intercommunale de gestion des déchets ménagers (2007): INTRADEL

Centre(s) de gestion de déchets ménagers (2007): aucun

Centre(s) de gestion de déchets inertes (2007): aucun

Centre(s) de gestion de déchets industriels (2007):

Dénomination	*Type de déchets*
MET	Non dangereux

Centre(s) d'enfouissement technique (2007): aucun

Centre de gestion des boues de dragage (2007): aucun

e) Tourisme

Capacités par type d'hébergement (2007):

Type d'hébergement	*Nb d'établissements*	*Capacité (nb de lits)*
hôtellerie	1	14

Arrivées et nuitées hors tourisme rural:

	2002	*2003*	*2004*	*2006*
Nombre d'arrivées	0	0	non communiqué	non communiqué
Nombre de nuitées	0	0	non communiqué	non communiqué
Durée moyenne du séjour	0	0	non communiqué	non communiqué

4. OUTILS GENERAUX DE GESTION

a) Développement économique

Zone de programmation des fonds structurels (2007): Compétitivité et Emploi

Agence de développement local en activité (2007): ☐

PCDR approuvé (2006): ☑ date de l'arrêté ministériel: 7/10/1981

b) Environnement

Protocole de collaboration entre la DPE et la commune (2007): ☐

Conseiller(s) en environnement (2007): ☐

Guide composteur (2007): ☐

Nombre d'organismes (2007) certifiés ISO 1400 ou EMAS: 0

Nature (*)

Parc naturel (2006): aucun

PCDN (2007): ☐

Convention combles et clochers approuvée (2008): ☐

Convention bords de route approuvée (2008): ☐

Participation à la certification forestière PEFC (2008): ☐

Eau

PASH approuvé(s) (2006): OURTHE date d'approbation: 10/11/2005
MEUSE AVAL date d'approbation: 04/05/2006

Prime communale sur les citernes d'eau de pluie (2006): 0 €

Zone(s) de prévention ou de surveillance approuvée (2008):

Dénomination	*Type de protection*	*Date d'approbation*	*Superficie sur le territoire communal*
Captages du Néblon	Prévention éloignée	22/10/2004	606,43 ha
Captages du Néblon	Prévention rapprochée	22/10/2004	117,77 ha

Contrat(s) de rivière (2007): aucun

c) Aménagement du territoire

Plan de secteur (2006): Huy - Waremme

Schéma de structure approuvé (2007): ☐

Règlement communal d'urbanisme approuvé (2007) ☐

CCAT approuvée (2007): ☐

d) Mobilité

Plan de mobilité approuvé (2007): ☑ date d'approbation: 22/05/03

Conseiller(s) en mobilté (2006): ☑

Parcour(s) RAVeL (2005): Ourthe longueur: 0,71 km

e) Energie

Conseiller en énergie (2007): ☐

Mesure(s) favorisant les économies d'énergie dans les équipements publics (2007): aucune

Primes complémentaires à la prime régionale Soltherm (chauffe-eau solaire) (2007)

prime provinciale: 650 € prime communale: 300 €

72. Warzée dans les archives de l'état

Aperçu d'une partie des fonds d'archives:

Paroisse Warzée
Titre de l'instrument de recherche: Warzée. - In : Inventaire des archives des cures déposées aux archives de l'état à Huy / E. Tellier, P. Bauwens, t. II, Bruxelles, p. 169-172.
Numéro de l'instrument: T1/128
Dépôt d'archives: Archives de l'Etat à Huy
Nombre d'éléments: 124
Période: 1568 - 1971

Commune Warzée
Titre de l'instrument de recherche: Warzée. - In : Inventaire des Archives Communales déposées aux Archives de l'Etat à Liège / G. Hansotte, t. 6, Liège, p. 60-61.
Numéro de l'instrument: P1/118
Dépôt d'archives: Archives de l'Etat à Huy
Période: 1626 - 1903
Nombre d'éléments: 22
1 Fragments de registres aux arrêtés du maire et aux procès verbaux des délibérations du conseil municipal.
2 Répertoire des actes passés devant le collège échevinal, 1864-1871
3 1827-1833 (au verso: contributions foncières, 1828-1829), 1827-1833
4 1833-1836
5 1836-1842

6 1842-1848
7 1848-1874
8 Extraits des procès verbaux des délibérations du conseil communal, 1856-1867
9 Registre de correspondance, 1827-1831
10 Lettres reçues, 1852-1883
11 Sommier des rentes, 1861-1868; listes des portions d'affouages, 1863-1883, 1861-1883
12 Livre de caisse, 1851-1874
13 Bien communaux, 1626-1903
14 État de classement des propriétés non bâties, régime français.
15 Tableau indicatif primitif des propriétaires et des propriétés non bâties et bâties, 1834
16 Matrice de rôle de la contribution foncière, 1813
17 Statistiques de la population et de l'état-civil, 1808-1868
18 Pièces relatives à la fabrique d'église, 1835-1848
19 Chemins vicinaux, 1859-1863
20 Agrandissement et restauration de l'église, 1829-1879
21 Construction et entretien de l'école, 1834-1874
22 Listes des élèves, 1856-1857

Etat civil Warzée (Originaux)
Titre de l'instrument de recherche: PAS D'INVENTAIRE
Numéro de l'instrument: Z123
Dépôt d'archives: Archives de l'Etat à Huy
Nombre d'éléments: 7,
Période: 1770 - 1900

Registres paroissiaux Warzée (copies)
Titre de l'instrument de recherche: Warzée - In : Inventaire des registres paroissiaux, p. 67.
Numéro de l'instrument: S1/109
Dépôt d'archives: Archives de l'Etat à Huy
Nombre d'éléments: 7
Période: 1684 - 1835
Etat civil Warzée (Annexes)
Titre de l'instrument de recherche: PAS D'INVENTAIRE
Numéro de l'instrument: Z342
Dépôt d'archives: Archives de l'Etat à Huy
Nombre d'éléments: 4
Période: 1841 - 1900

Cour de justice Warzée et Béemont
Titre de l'instrument de recherche: Warzée et Béemont. - In : Inventaire des archives de Cours de justice de l'arrondissement judiciaire de Huy conservés aux Archives de l'État à Liège, p. 343.
Numéro de l'instrument: D1/101
Dépôt d'archives: Archives de l'Etat à Huy
Période: XVIIe - XVIIIe siècle
Nombre d'éléments: 3
1 OEuvres et procédures. (1747-1775).
2 OEuvres et procédures. (1775-1794).
3 Liasse d'actes de transports et procédures. (17ème - 18ème s.).

Province de Liège. Budgets communaux Warzée
Titre de l'instrument de recherche: PAS D'INVENTAIRE
Numéro de l'instrument: ZZ1282
Dépôt d'archives: Archives de l'Etat à Liège
Nombre d'éléments: 2
Période: 1947 - 1967

Etat Civil Warzée - Pièces annexes aux mariages
Titre de l'instrument de recherche: Warzée. - In : Inventaire des documents de l'Etat civil des arrondissements de Liège et Verviers, t. 1, Bruxelles, p. 36.
Numéro de l'instrument: S2/58
Dépôt d'archives: Archives de l'Etat à Liège
Nombre d'éléments: 1
Période: 1811 - 1840

Notaire Chantrene H. L.
Titre de l'instrument de recherche: Chantrène, H. L. - In : Inventaire des protocoles de Notaires de l'arrondissement judiciaire de Huy conservés aux Archives de l'État à Liège / Franck Malherbe, p. 26.
Numéro de l'instrument: R1/33
Dépôt d'archives: Archives de l'Etat à Huy
Période: 1771 – 1796
Nombre d'éléments : 2
1 1771-1785
2 1786-1797

Commune Hermalle-sous-Huy
Titre de l'instrument de recherche: Hermalle-sous-Huy. - In : Inventaire des archives des communes, 2e éd., t. 1, Liège, p. 158.
Numéro de l'instrument: P2/57
Dépôt d'archives: Archives de l'Etat à Liège
Période: 1822 - 1880
Nombre d'éléments: 1
7 Contestation entre la commune d'Hermalle et le baron de Warzée d'Hermalle au sujet d'une place publique située devant le château de ce dernier, 1826-1834., 1826-1834

Prieuré de Bernardfagne (Ferrières)
Titre de l'instrument de recherche: Prieuré de Bernardfagne. - In : Inventaire des archives écclésiastiques, p. 21.
Numéro de l'instrument: T4/16
Dépôt d'archives: Archives de l'Etat à Huy
Période: 1159 - 1786
Nombre d'éléments: 1
35 Biens à Warzée, titres et procédures (1535-1737).

Administration du Cadastre Liège
Titre de l'instrument de recherche: Inventaire des archives du Cadastre primitif de la province de Liège (1812-1840)
Numéro de l'instrument: K9
Dépôt d'archives: Archives de l'Etat à Liège

Période: 1812 - 1840
Nombre d'éléments: 1
273 Warzée, 1812-1840

Famille de Jamblinne
Titre de l'instrument de recherche: Inventaire des archives de la famille de Jamblinne / F. Courtoy
Numéro de l'instrument: F10
Dépôt d'archives: Archives de l'Etat à Namur
Période: 1363 - 1837
Nombre d'éléments: 1
14 Biens à Chacoux, Ciney, Dinant, Heyd, Hamois, Huy, Rendeu, Nassagne, Schaltin, Saint-Vith, Seny, Soheit, Warzée, 1638 - 1667

Chemins de fer vicinaux. Concessions
Titre de l'instrument de recherche: [Inventaire des dossiers de Concessions et Plans de la Société des Chemins de fer vicinaux, déposés par le Ministère des Communications], in Inventaire des archives de l'administration du Waterstaat (1814-1830), d'archives du Ministère des Travaux.
Numéro de l'instrument: T 039/10
Dépôt d'archives: Algemeen Rijksarchief / Archives générales du Royaume
Période: 19 ème – 20 ème siècles
Nombre d'éléments: 1
354 Ougrée-Warzée.

Maurice Yans
Titre de l'instrument de recherche: Yans (Maurice). - In : Inventaire des archives des individus: hommes d'état, savants, artistes / P. Bertholet, 2e édition, Liège, p. 134-146.
Numéro de l'instrument: Y3/46
Dépôt d'archives: Archives de l'Etat à Liège
Période: XIIe siècle - 1975
Nombre d'éléments: 1
52 Warzée, plan, 17e s. 1601-1700

Direction générale du travail. Recensement de l'Industrie et du Commerce 1930. Formulaires
Titre de l'instrument de recherche: Handels- en nijverheidstelling van 1930. Recensement industriel et commercial de 1930 / S. Kirca, I. Van Damme
Numéro de l'instrument: T 300
Dépôt d'archives: Algemeen Rijksarchief / Archives générales du Royaume
Période: 1930 - 1931
Nombre d'éléments: 1
1798 Warzée.

Fonds hollandais (Gouvernement provincial et Etats provinciaux de Liège)
Titre de l'instrument de recherche: Inventaire des archives du gouvernement provincial et des Etats provinciaux de Liège sous le régime du royaume des Pays-Bas / G. Hansotte, Liège.
Numéro de l'instrument: N2
Dépôt d'archives: Archives de l'Etat à Liège
Période: 1814 - 1830
Nombre d'éléments: 5

1298 Warzée, 1818-1822
1630 Warzée, 1818
2113 Warzée, 1814-1821
3402 Warzée, 1819
3842 Communes de l'arrondissement de Huy, canton de Huy (Barse, Huy, Neuville, Strée, Tihange, Vierset, Warzée, Yernée), 1816

Jules Peuteman
Titre de l'instrument de recherche: Inventaire du fonds Jules Peuteman / P. Bertholet, Liège,
Numéro de l'instrument: Y3/36
Dépôt d'archives: Archives de l'Etat à Liège
Période: Fin XIXe siècle - XXe siècle
Nombre d'éléments: 3
85 abbé Guillaume Boniver, Warzée, 1924?., 1924-1924
477 Forêt, dont 2 pl., 1 d., 5 c. p. et dossier C.R.M.S., préhistoire - XXe s. (1924, correspondance de l'abbé G. Boniver, curé de Warzée, avec J. Peuteman)., 1901-
575 Warzée, dossier C.R.M.S.

Famille Dechamps-David
Titre de l'instrument de recherche: Inventaire des archives de H. Dechamps, J-J. David et L. David, régisseurs, N. Levoz, avocat, L. Parent, notaire, clerc et régisseur, L. Rambotte, marchand et des archives des familles alliées (...). / J. Rouhart-Chabot, Bruxelles, 139 p.
Numéro de l'instrument: Y20
Dépôt d'archives: Archives de l'Etat à Liège
Période: XVIe - XIXe siècles
Nombre d'éléments: 3
184 Feuilles de comptes de gestion de la succession, quittances, etc, et correspondance du receveur Jean-Joseph David, avec le baron de Warzée, père, etc., 1836-1846., 1836-1846
231 WARZEE. Dossier relatif à une rente de 4 muids sur une maison dont les titres ont été renouvelés en 1831, au profit de Jean-Théodore Prome à Villers-le-Temple : rétroactes et pièces de procédure depuis 1541 (2), bordereau de créan ce et notes., 1541-1831
270 Chevalier de Fassin d'Altembourg contre les chevaliers de Libert de Basse-Fraipont: avis de J.C. Warzée et de J.N. Levoz, 1789

Maurice Frère
Titre de l'instrument de recherche: Inventaire des papiers de Maurice Frère, gouverneur de la Banque Nationale de Belgique / R. Wellens
Numéro de l'instrument: I 199
Dépôt d'archives: Algemeen Rijksarchief / Archives générales du Royaume
Période: 1915 - 1964
Nombre d'éléments: 1
142 Maire de Warzée d'Hermalle (baron le) à Hymans (P), 1929

Etats du pays de Liège et comté de Looz
Titre de l'instrument de recherche: Inventaire des archives des Etats du pays de Liège et comté de Looz / Georges Hansotte.
Numéro de l'instrument: A3
Dépôt d'archives: Archives de l'Etat à Liège
Période: 1468 - 1794
Nombre d'éléments: 3

1474 Andrimont, 1748; Anthisnes, sans date; Atrive, 1748; Ayeneux, 1748; Bodegnée, sans date; Bovenistier, 1748; Chaumont, 1748; Crisnée, sans date; Donceel, sans date; Drolenval, 1748, Ellemelle, 1748; Fize-Fontaine, 1748, Fize-le-Marsal, 1748; Fooz, 1748; Basse-Fraipont, 1748, 1750; Freloux, sans date; Fumal, sans date; Haneffe, sans date; Héron, sans date; Hollogne-sur-Geer, 1748; Jeneffe, 1748; Kemexhe, sans date; Limont, 1748; Marchin, sans date, Meeffe, 1748; Micheroux, 1478; Momelette, 1748; Odeur, 1748; Oteppe, 1748; Ouffet, 1748; Outrelouxhe, 1748; Retinne, 1748; Saint-Laurent (Glons), 1748; Spa, 1748; Strée, 1748; Tilff, 1748; Wanhérive, 1748; Vaux-sous-Chèvremont, 1748; Vaux-sous-Olne et Nessonvaux, 1748; Vierset, 1748; Waret-l'Evêque, 1748; Warzée, 1748; Xhos, 1748., 1478-1750
3566 Warzée, 1693-1752
4040 Warzée, 1790

Corps équestres du Brabant
Titre de l'instrument de recherche: Inventaire des archives des Corps équestres, 1814-1830.
Numéro de l'instrument: T 008
Dépôt d'archives: Algemeen Rijksarchief / Archives générales du Royaume
Période: 1814 - 1831
Nombre d'éléments: 3
104 /20 20° Rapport au sujet de l'admission de M. Charles de Warzée d'Hermales. Liège, 31 mai 1829, 1829-1829
104 /36 36° Procès-verbal de la remise des archives de l'ordre équestre par le baron de Warzée d'Hermalle, ci-devant secrétaire dudit ordre, au baron de Macors, secrétaire actuel dudit ordre. Le 27 novembre 1829, 1829-1829
105 /23 23° Lettres d'excuses de MM. comte Adrien de Lannoy, baron de Warzée d'Hermalle, le comte de Hamal, Ph. baron de Goër, baron de Formenteau de Ruyft, marquis Radiguès de Chennevières, comte de Hemricourt, comte Ph. d'Oultremont, comte César de Méan, comte Emile d'Oultremont., 1830-1830

A gauche **: Ancien bâtiment des archives de l'État à Huy**, aménagé dans l'ancien couvent des frères mineurs
Au centre **: Archives de l'État à Liège :** rue du Chéra, 79 – 4000 Liège (Cointe) - Tél : 04/2520393
A droite **: Archives générales du Royaume:** rue de Ruysbroeck, 2 - 1000 BRUXELLES
Tél. : +32 (0)2 513 76 80 Fax : +32 (0)2 513 76 81

550. WARZÉE

Arr. jud. de Huy, com. Ouffet
Principauté de Liège (quartier du Condroz)

Warzée appartenait depuis le Moyen Âge à la mense épiscopale de Liège. En 1619, le prince-évêque l'engagea à Philippe de Wal, seigneur de Woeste, Wybrouck, Tavier et en partie du ban de Selessin. En 1674, il l'engagea de nouveau à Walter de Liverloo. La descendance de ce dernier conserva la seigneurie jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Échevinage de Warzée

Archives de l'échevinage de Warzée, XVIIe-1794
3 art.
► Instrument de recherche : *Inventaire C. J. AÉH*, p. 265, n°s 1-3. – **Inv. D1/101**.

Archives de l'échevinage de Warzée, 1632-1634
1 art.
Partie de : Archives de la commune d'Ouffet, n° 214.
► Instrument de recherche : *Inventaire des archives des communes déposées aux Archives de l'État à Huy, Ouffet,* (E. Tellier), t. 1, 1968, p. 42. – **Inv. P1/118.**

Communauté de Warzée

Archives de la communauté de Warzée, 1626-1795
1 art.
Partie de : Archives de la commune de Warzée, n° 13.
► Instrument de recherche : *Inventaire des archives des communes de l'arrondissement judiciaire de Huy*, [2010], p. 700. – **Inv. P1/118.**

Archives à Huy (Avant la fermeture ...)
Les archives sont normalement passées à Liège.

Inventaire des archives communales déposées aux Archives de lÉtat à Huy, Volume 1

BIENS DE LA COMMUNE:ventes,locations,partages.

189. Partage des bois indivis entre Ouffet et Warzée.1849,1856. 1 farde.

213. Cour de justice d'Ouffet.1706-1791. 20 pièces.

214. Warzée:plaids,1632-1634. 1 farde.

Inventaire des archives des curés déposées aux Archives de l'État à Huy, Volume 2

W A R Z E E

Archives de la cure déposées
aux Archives de l'Etat à Huy
le 24 juin 1968 et le 24 mars 1971.

Eglise dédiée à saint Martin. Elle dépendit d'abord, dès avant 1005, d'Ellemelle. De Moreau signale qu'elle fut érigée en église paroissiale à une date inconnue ; cette lacune est comblée par les archives de la cure : c'est en 1684 que l'église de Warzée devint paroissiale, fi-

Erection de la chapelle de Warzée en église paroissiale. 1684.
1 chemise

115. Octroi d'indulgence par le pape Innocent XI aux membres de la confrérie de St-Joseph à Warzée. 1688, 13 mars. Parchemin. 1 chemise

Inventaire des archives de la Chambre des comptes
1937

BEEMONT (dép. de Warzée, H 64),
51.

En 1954, pour rédiger son fascicule dans le cadre du concours des villages, Joseph Radelet père avait déjà contacté les archives de Huy.

ADMINISTRATION COMMUNALE
DE HUY

BUREAU No
Ind. No
ANNEXES

Archives Communales HUY

Objet :

HUY, le 13 Juillet 1954.

Monsieur Radelet,

En exécution de la promesse que je vous ai faite hier, je vous communique les renseignements fournis par les inventaires Yernaux et Hakke sur les fonds d'archives de Warzée conservés à Liège (archives de l'Etat, dépôt de la rue Pouplin)

- Yernaux donne : Warzée et Beaumont
  sous de partie { 2 reg. aux Oeuvres et procédures 1750-1794.
  1 liasse aux transports et procédures 17e et 18e s.
  Eglise : { 1 reg. Rentes dues au curé 1778-1796.
  1. rentes dues à l'église 1778-1797.
- Hakke donne { 1. Fondation de l'église 1684 et nomination d'un curé 1750 :
  2. } 3. } mêmes registres de l'église et du curé que ci-dessus d'après Yernaux.
- Le nom de Warzée ne se retrouve pas dans l'ouvrage de Grandgagnage : mémoire sur les anciens noms de lieu dans la Belgique centrale.

Je vous conseille de voir surtout : les noms de lieu en Belgique ; je ne l'ai pas sous la main et ne sais si cet auteur en donne les anciennes formes et leur signification.

- Je vous conseille aussi de relever sur un plan cadastral tous les lieux dits de la localité ; vous devez avoir pareil plan au secrétariat de la mairie.
- J'ai examiné les cartulaires de l'ancienne bibliothèque publique de Huy ; je n'y ai répéré aucun acte relatif à Warzée. Il faut conclure de là que la documentation directe est fort pauvre et il faudra plutôt utiliser la documentation relative à la mense épiscopale mais je ne sais ce qu'on peut y trouver pour Warzée.

Je vous prie de croire à mes sentiments très distingués.

Jos. Desery

73. Quelques références anciennes

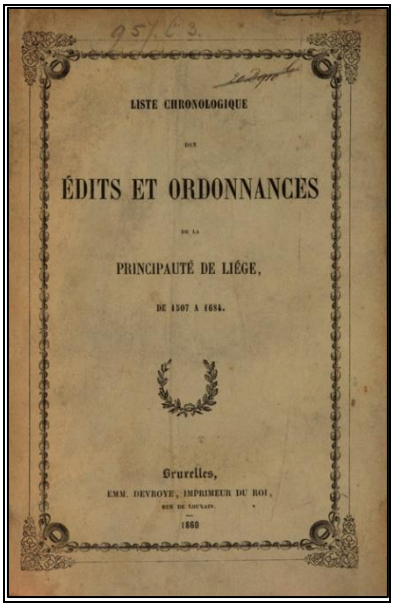

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES

ÉDITS ET ORDONNANCES

DE LA

PRINCIPAUTÉ DE LIÉGE,

DE 1507 À 1684.

Bruxelles,

EMM. DEVROYE, IMPRIMEUR DU ROI,

RUE DE LOUVAIN.

1860

18 novembre 1547, à Liége. — Mandement qui défend de couper et d'enlever des arbres et du bois dans les bois d'Ouffey, Warsey, Petit Ouffey et Trochée.

Cons. privé, dépêches, 1545-1549, K 22, fol. 3 v°.

En 1758

LA

TOPOGRAPHIE

DE

L'UNIVERS.

PAR M. l'Abbé EXPILLY, ci-devant Secrétaire d'Ambassade de Sa Majesté Sicilienne, & ensuite Examinateur & Auditeur Général de l'Evêché de Sagone.

TOME PREMIER,

QUI traite de l'Allemagne en général, & en particulier de tous les Etats Ecclésiastiques du Cercle de Westphalie.

A PARIS,

Quay des Augustins,

Chez BAUCHE, Libraire, à l'Image Sainte Geneviève & à Saint Jean dans le Désert.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

(1.) Lieux.	(2.) Distances de Liége.	(3.) Positions.	(4.) Rivières.	(5.) Distances des Rivières.	(6.) Positions.
Waleffe.....	11...	O.	Geere	1...	S.
Valeffe S. George	11...	O.	Mehaigne	2...	N. E.
Waleffe S. Pierre	11...	O.	Mehaigne	2...	N. E.
Waleffe (Vieux-)	11...	O.	Mehaigne	1...	E.
Walfin	32...	S. O.	Houille	0...	N.
Wal-Wildere...	12 ½.	N.	Demer.	1...	E.
Wanlin	32...	S. O.	Houille	1...	S.
Wanné ¶	16...	S. E.	Recht	0 ½.	S.
Wanné-Ranvau ¶	16...	S. E.	Recht	0 ½.	S.
Wanfoulle	11 ½.	O. S. O.	Mehaigne	1...	N. E.
Wante.....	3...	E. N. E.	Meufe.....	0 ½.	E.
Wanze.....	11 ½.	O. S. O.	Mehaigne	0...	O.
WAREM	10...	O. N. O.	Geere	0...	N.
Warem (Cors-).	11...	O. N. O.	Geere	1...	N. O.
Waret-l Evêque.	16...	O. S. O.	Mehaigne	3...	S.
Waret (Petit-).	17...	O. S. O.	Meufe	2...	N.
Warfufée	7...	O. S. O.	Meufe	1...	N. O.
Warge ¶	17...	S. E.	Recht	0...	N.
Warnant.....	10 ½.	O. S. O.	Mehaigne	1...	E.
Waroux	3...	N. O.	Meufe	3...	N.
Warzée.....	10...	S. S. O.	Hoioul.....	4...	E.
Waudefy	41...	S. O.	Eure	1...	S.
Waufelle.....	43...	S. O.	Meufe	2...	O.
Wauvremont ...	16...	S. E.	Recht	1...	N.
Weechmael	30...	N. N. O.	Dommel	1...	O.
WEERDT	34...	N. N. E.	Neer	4...	N.
Weerdt (Neder-)	36...	N. N. E.	Neer	5...	N.
Wegée (Al-) ..	7...	N. O.	Geere	0...	N.
Wellem	19...	N. O.	Herck	6...	O.
Wellen	15...	N. N. O.	Herck	0...	E.
Werm	11...	N. N. O.	Demer.....	1...	O.
Wefent	15...	N. N. E.	Meufe	1...	O.

COLLECTION GÉNÉRALE

DES LOIS,

DEPUIS 1789 JUSQU'AU 1.er AVRIL 1814.

BIBLIOTHÈQUE DES E. E. JUSTICE MINISTÉRIELLES

ARRÊTÉ portant Réduction des Justices de paix du Département de l'Ourte.

Du 29 Janvier 1802 [9 Pluviôse an 10]. — (III. B. 163, n.° 1239.)

LES justices de paix du département de l'Ourte sont fixées au nombre de trente, et distribuées ainsi qu'il suit ; savoir :

Avenne. — Abolins, Acosse, Avenne, Avin, Blehen, Braive, Burdinnes, Ciplet, Crehen, Embussin, Fallais, Hanneche, Hannut, Hemptinne, Lamontzée, Lens-Saint-Remy, Lens-Saint-Servais, Latinne, Marneffe, Meeffe, Merdorp, Moxhe, Oteppe, Poncet, Thines, Thourinne, Villem-Hesbaye, Villers, Vissoul, Wasseiges.

Bodegnée. — Aineff, Bodegnée, Borlez, Chapon-Seraing, Driye, Fize-Fontaine, Flone, Saint-Georges, Haneffe, Jehay, Seraing-le-Château, Vaux-le-Borset, Verlaine, Vieux-Valeff, Villers-le-Bouillet, les Wallefs, Warnant.

Ferrières. — Bomal, Ernonheid, Ferrières, Filot, Harré, Harzé, Izier, Juzaine, Lorcé, My, Ozo, Vieux-Ville, Ville, Villers-Sainte-Gertrude, Werbomont, Xhoris.

Héron. — Basoha, Bierwart, Couthuin, Forville, Franc-Waret, Héron, Hingeon, Hucorgne, Landenne, Lavoir, Marche-les-Dames, Moha, Nameche, Pontillas, Reppe et Vanheriff, Seilles, Tillier, Vezin, Waret-l'Évêque.

Huy. — Amay, Ampsin, Antheit, Barse, Fumal, Huy, Neuville-sur-Meuse, Strée, Tihange, Vierset, Vinalmont, Wanze.

Landen. — Attenhoven, Avernas-le-Bauduin, Bertrée, Cras-Avernas, Elixem, Grand-Hallet, Petit-Hallet, Houtain, Laer, Landen, Lincent, Neerhispen, Neerlanden, Neervinden, Oveerhispen, Oversvinden, Pellaines, Racourt, Rumsdorp, Trognée, Wallzbetz, Wamont, Wange, Wansin, Wezerem.

Nandrin. — Abée, Anthinnes, Clavier, Clermont, Comblain-au-Pont, Ehein, Ellemelle, Fairon, Hamoir, Hermal, Hody, Linchet, Modave, Nandrin, Neuville-en-Condrez, Ouffet, Outre-Louxhe, Ramelot, Seny, Saint-Severin, Soheil, Straiture, Tavier, Terwagne, Villers-aux-Tours, Villers-le-Temple, Yernée, Warzée.

DICTIONNAIRE
GÉOGRAPHIQUE
DES POSTES AUX LETTRES
DE TOUS LES DÉPARTEMENS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Tome 3

| Warzée, Ourte. *Liège*, 23 k.

Mémorial administratif du département de l'Ourte :

COMMUNES.	Principal.	Dix centimes pour frais de confection de rôles, dégrèvemens & non-valeurs.	TOTAL.
Terwagne, ...	72 70	7 27	79 97
Warzée, ...	120 60	12 06	132 66
Villers-aux-Tours, .	63 90	6 39	70 29

COMMUNES.	NOMBRE de feuilles.	FRAIX.	
Report . . .	805	32	20
Tavier, ...	16	»	64
Terwagne, ...	8	»	32
Villers-aux-Tours, .	1	»	4
Warzée, ...	6	»	24

1790

ITINÉRAIRE

OU

LE GUIDE LIÉGEOIS,

Qui contient les distances qu'il y a de chaque Village à la Ville de Liege, & les distances d'un Village à l'autre ; les noms des Rivieres, & les noms des Portes par où l'on doit sortir quand on voudra aller dans un endroit proposé.

AVEC

Une Carte du Pays de Liege & ses environs, où seront tracées les Chaussées faites & commencées, ainsi que le Plan de la Bataille de Rocoux & de celle de Lawffeldt ; avec une Description des lieux & une Explication des Manœuvres qu'on y a faites ; le tout tracé sur les lieux avec la plus grande exactitude.

Par A. B. CARRONT, *Géom. & Géog. Arpenteur Juré des Etats du Pays de Liege.*

A LIEGE,

Chez DAUVRAIN, Imprimeur-Libraire, à la Cuve d'or, rue sur Meuse.

M. DCC. XC.

Condroz. 81

Signes.	Dist.	de L.
Deulan est entre Noisseux & Fronville.		
H. De Fronville à Mouville,	$\frac{1}{2}$	$9\frac{3}{4}$
P. De Mouville à Marenne,	$\frac{1}{2}$	10
P. De Marenne à Bordon,	$\frac{1}{4}$	$10\frac{1}{4}$
Il y a une brauche de l'Eau-Doute qui y prend sa source.		
P. De Rondchaine à Villantour,	$\frac{1}{2}$	$3\frac{1}{2}$
P. De Villantour au Sart & Hody,	$\frac{1}{4}$	$3\frac{3}{4}$
P. De Villantour à Ouhart,	$\frac{1}{4}$	$3\frac{1}{4}$
Anthine est tout proche d'Ouhart.		
P. D'Ouhart à Vien,	$\frac{1}{4}$	$3\frac{3}{4}$
Où est le Château de Xhoffe.		
H. De Xhoffe à Melle,	$\frac{1}{2}$	$4\frac{1}{2}$
P. De Melle à Lisin,	$\frac{1}{4}$	$4\frac{1}{4}$
H. De Lisin à Sparmont,	$\frac{3}{4}$	$4\frac{3}{4}$
P. De Sparmont à Feron,	$\frac{3}{4}$	$4\frac{3}{4}$
P. De Feron à Comblin-al-Tour,	$\frac{1}{2}$	$4\frac{3}{4}$
P. De Sparmon à Ouffet,	$\frac{1}{2}$	$4\frac{1}{2}$
P. Du Petit-Ouffet à Warzée,	$\frac{3}{4}$	4
P. De Warzée à Bemont,	$\frac{1}{4}$	4
H. De Bemont à Peer,	$\frac{1}{4}$	$4\frac{1}{4}$
H. De Peer à Generet,	$\frac{1}{2}$	$4\frac{1}{4}$

1802

DICTIONNAIRE

GÉOGRAPHIQUE

DES POSTES AUX LETTRES

DE TOUS LES DÉPARTEMENS

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

CONTENANT les noms de toutes les Villes, Communes et principaux Endroits, l'indication des Départemens où ils sont situés et leur distance en *kilomètres* au plus prochain *Bureau de Poste par lequel il faut adresser les lettres ;*

DANS LEQUEL ON TROUVERA

LES Préfectures, sous-Préfectures ou Arrondissemens Communaux et les Chef-lieux des Cantons ou des Justices de Paix, les Evêchés et Archevêchés, les Tribunaux d'Appel, Criminels, de Première Instance et de Commerce, les Cohortes de la Légion d'honneur, les Divisions Militaires, les Arrondissemens Maritimes, les Hôtels des Monnoies, les Conservations Forestières, les Relais de Postes aux chevaux, etc. — Les Productions et le Commerce de chaque lieu, les Manufactures, Fabriques, Usines, Forges, Verreries, Papeteries, Mines, Eaux minérales, etc.

PRÉSENTÉ AU COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT ET AUX ADMINISTRATEURS GÉNÉRAUX DES POSTES AUX LETTRES.

PAR { A. F. LECOUSTURIER l'aîné, Sous-Chef du Bureau de la recherche des lettres mal adressées. F. CHAUDOUET, Vérificateur de la Taxe.

Prix : 18 *francs les* 3 *Volumes*, franc de port.

DE L'IMPRIMERIE DE VALADE, RUE COQUILLIÈRE, N°. 414.

Se trouve, A PARIS,

Chez { LECOUSTURIER l'aîné, rue J. J. Rousseau, n°. 3, en face la Poste aux lettres, au Pélerin Blanc. CHAUDOUET, rue d'Argenteuil, n°. 270.

Dans les Départemens et l'Etranger s'adresser à tous les Directeurs des Postes.

AN XI. (1802.)

TOME TROISIÈME.

S. — Z.

Warzée, Ourte. *Liège*, 23 k.

Dictionnaire géographique et topographique des treize départements par Charles Oudiette (1804)

DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE

ET TOPOGRAPHIQUE

DES TREIZE DÉPARTEMENS

Qui composaient les Pays-Bas autrichiens, Pays de Liège et de Stavelo ; les Électorats de Trèves, Mayence et Cologne, et les Duchés de Juliers, Gueldre, Clèves, etc. réunis à la France.

DIVISE EN DEUX PARTIES:

LA PREMIÈRE contenant la description des NEUF DÉPARTEMENS de la ci-devant *Belgique*, avec la dénomination des *Villes*, *Bourgs*, *Villages* et dépendances ; *Abbayes*, *Prieurés*, *Monastères*, etc. tels qu'ils sont et tels qu'ils étaient avant la réunion ; et LA SECONDE, une égale description de ceux de la rive gauche du Rhin.

ON Y TROUVE

L'indication de la Province d'où dépendait chaque endroit, leurs population, production, industrie et commerce ; les manufactures et fabriques qui y sont établies ; les forges, fourneaux, fonderies, faienceries, verreries, papeteries, mines, minières, chaussées, rivières, fleuves, canaux, ports de mer, etc. *Avec deux Cartes de démarcation*, à la fin de l'ouvrage.

Rédigé par CHARLES OUDIETTE, Ingénieur-Géographe, d'après l'approbation du Gouvernement,

Et présenté

A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR DES FRANÇAIS,

Le 30 fructidor an XII.

PREMIÈRE PARTIE.

A PARIS,

De l'Imprimerie de CRAMER, rue des Bons-Enfans, n°. 12.

AN XII = 1804.

Endroits.	*Departemens.*	*Arrondissem.*	*Cantons.*
Warnant.	Ourte.	Huy.	Bodegnée.
WARNETTON.	Lys.	Ypres.	(Chef-lieu.)
Warnetton (Bas.)	Lys.	Ypres.	Werwick.
Warnifontaine.	Forêts.	Neuf-Château.	Neuf-Château.
Waroux.	Ourte.	Liège.	Hollogne-aux-Pierr.
Warquignies.	Jemmappes.	Mons.	Paturages.
Warsage.	Ourte.	Liège.	Dalheim.
*Wartenberg.	Mont-Tonnerre.	Kaiserslautern.	Winnweiler.
Warzée.	Ourte.	Huy.	Fraiture.

WARZÉE, village, départem. de l'Ourte, arrondis. de Huy, ci-devant pays de Liège, à 3 lieues et demie de Huy.

En 1808

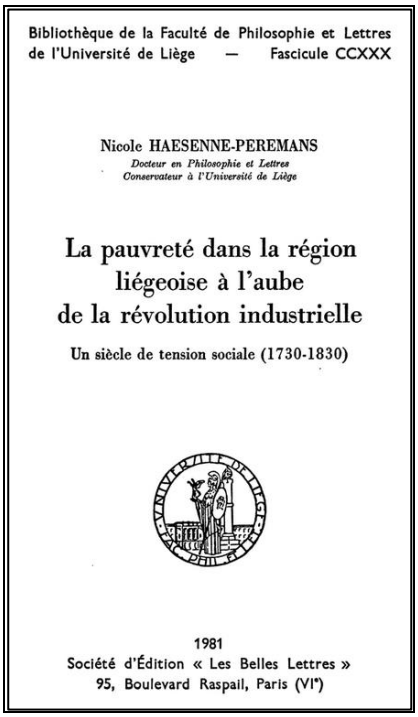

Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège — Fascicule CCXXX

Nicole HAESENNE-PEREMANS
Docteur en Philosophie et Lettres
Conservateur à l'Université de Liège

La pauvreté dans la région liégeoise à l'aube de la révolution industrielle

Un siècle de tension sociale (1730-1830)

1981
Société d'Édition « Les Belles Lettres »
95, Boulevard Raspail, Paris (VIe)

LA PAUVRETÉ DANS LA RÉGION LIÉGEOISE

Communes \ Nombre de pauvres	An XII		An XIII		1808	
	N	%	N	%	N	%
Fraiture			35	16,06	35	16,
Hamoir			50	10,66	50	10,
Hermalle			60	11,28	60	11,
Hody			40	11,05	40	11,
Linchet			10	20	10	20
Modave			35	14,52	35	14,
Nandrin			105	21,56	105	21,
Neuville en Condroz			20	4,29	20	4,
Ouffet			90	12,82	90	12,
Outrelouxhe			20	21,05	—	—
Ramelot			20	16,13	20	16,
Saint-Séverin			150	47,17	150	47,
Seny			50	22,22	50	22,
Soheit-Tinlot			20	10,81	20	10,
Tavier			40	6,68	40	6,
Terwagne			10	5,38	10	5,
Villers aux Tours			35	14,77	35	14,
Villers le Temple			100	15,75	100	15,
Warzée			40	13,65	40	13,
Yernée			11	9,09	11	9,
Total			1885	19,08	1875	18,

En 1811

ALMANACH
118 03 DU
DÉPARTEMENT
DE L'OURTE,
POUR L'AN 1811.

XVIe. ANNÉE.

Prix, broché 1 fr., relié 1 fr. 50 cent.
Idem, avec la Carte du dép^t. de l'Ourte, 3 fr.

A LIEGE,
Chez J. F. DESOER, Imp. de la Préfecture, & Libraire, au coin de la rue Gerardrie, n°. 774.

(192)

ADMINISTRATION RELIGIEUSE.

LE département de l'Ourte forme avec celui de la Meuse-Inférieure, un diocèse, dont le siége épiscopal est établi à Liege ; il est compris dans l'arrondissement de l'archevêché de Malines. L'église de St.-Paul à Liege a été inaugurée cathédrale.

MM.

FRANÇOIS-ANTOINE LEJEAS, ✠, vicaire-général capitulaire, *siége vacant*, nommé à l'évêché de Liege, par décret de S. M. I. & R., le 9 février 1809.

Henri HENRARD, vicaire-général, *siége vacant*.

Henri-Laur. PARTOUNS, vicaire-général, *siége vac.*

Canton de Nandrin.

Nandrin. — Theuse, Denis, curé
Anthinne. — Chanly, Nicolas, desservant.
Clavier. — Pasques, Pierre, desservant.
Comblain-au-Pont. — Gillet, Jean-Quirin, dess.
Warzée. — Dinon, Hubert, desservant.

Percepteurs de l'arrondissement de Huy.

Léonard Godin. Huy, 4 centimes.
Jean-Joseph Barballe. Ampsin, Amay, Vinalmont, Wanze, Antheit, 5 centimes.
Math. Poncelet. St.-Georges, Verlaine, 5 centimes.
Louis Hamoir. Borlez, Aineffe, Chapon-Seraing, Seraing-le-Château, Haneffe, les Waleffes, 5 cent.
Jacques Gramme. Warnant, Vaux-&-Borset, Dreye, Fumal, Vieux-Waleff, 5 centimes.
Nic. Duchâteau. Jehay, Flône, Bodegnée, Villers-le-Bouillet, Fize-Fontaine, 5 centimes.
Théod. Clément. Strée, Tihange, Barce, Vierset, Neuville-sous-Huy, Linchet, Modave, 5 cent.
Frédéric. Clermont, Hermalle, Ehein, Neuville-en-Condroz, St.-Severin, Nandrin, 5 centimes.
N..... Hody, Anthine, Villers-aux-Tours, Tavier, Comblain-au-Pont, Fairon, 5 cent.
Henri-J. Mouton. Warzée, Ouffet, Terwagne, Clavier, Ellemelle, Sény, 5 centimes.

En 1818

COLLECTION GÉNÉRALE
DES LOIS,
DÉCRETS, ARRÊTÉS, SÉNATUS-CONSULTES,
AVIS DU CONSEIL D'ÉTAT
ET RÉGLEMENS D'ADMINISTRATION,
PUBLIÉS DEPUIS 1789 JUSQU'AU 1.er AVRIL 1814,
ET INSÉRÉS
Dans la Collection du Louvre *in-4.°*, dans la Collection *in-8.°* de l'Imprimerie nationale, et dans les quatre premières Séries du Bulletin des lois;
RECUEILLIE ET MISE EN ORDRE
PAR L. RONDONNEAU.

TOME HUITIÈME.
II.e PARTIE.

2169

GOUVERNEMENT CONSULAIRE.
25 SEPT. 1801 [3 VEND. AN 10].—18 JUIN 1802 [29 PRAIR. AN 10].

III.e SÉRIE DU BULLETIN DES LOIS.

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

A PARIS,
Chez RONDONNEAU et DECLE, Libraires, au Dépôt des Lois.

Septembre 1818.
215830-B

ARRÊTÉ portant Réduction des Justices de paix du Département de l'Ourte.

Du 29 Janvier 1802 [9 Pluviôse an 10]. — (Ill. B. 163, n.° 1239.)

LES justices de paix du département de l'Ourte sont fixées au nombre de trente, et distribuées ainsi qu'il suit ; savoir :

3.e ARRONDISSEMENT COMMUNAL. — HUY.

Nandrin. — Abée, Anthinnes, Clavier, Clermont, Comblain-au-Pont, Ehein, Ellemelle, Fairon, Hamoir, Hermal, Hody, Linchet, Modave, Nandrin, Neuville-en-Condrez, Ouffet, Outre-Louxhe, Ramelot, Seny, Saint-Severin, Soheil, Straiture, Tavier, Terwagne, Villers-aux-Tours, Villers-le-Temple, Yernée, Warzée.

Tableau de toutes les villes, bourgs, villages et hameaux composant le royaume des Pays-Bas de 1821

TABLEAU

DE

TOUTES LES VILLES, BOURGS, VILLAGES ET HAMEAUX

COMPOSANT

LE ROYAUME DES PAYS-BAS,

AVEC

Indication de la distance au chef-lieu de leur *Canton*, de leur *Arrondissement* et de leur *Province*;

PAR M. B**.

ARRONDISSEMENS.	CANTONS.	COMMUNES.	DISTANCES En Miriamètres et Kilomètres de chaque commune. AU CHEF-LIEU						OBSERVATIONS.
			de la Province.		de l'Arrondis.		du Canton.		
			M.	K.	M.	K.	M.	K.	
		Warzée.....	2	6	1	7	»	7	

NB : Le **myriamètre** est une ancienne unité de mesure adoptée sous la Révolution. D'une valeur de dix mille mètres (10 km), elle correspondait à trois lieues.

Sous Guillaume d'Orange en 1827
Province de Liège, 2ème arrondissement, 3ème canton

DIVISION

des Communes en Cantons et Arrondissemens Judiciaires.

3.e canton	Fairon.
	Anthenne.
	Comblain au Pont.
	Ellemelle.
	Ernonheit.
	Ferrière.
	Filot.
	Fraineux.
	Hamoire.
	Harzé.
	Hody.
	Lorcé.
	Nandrin.
	Neuville en Condroz.
	Ouffet.
	Seny.
	Tavier.
	Terwagne.
	Vieux ville.
	Villers aux Tours.
	Warzée.
	Weibomont.
	Choris.

En 1829

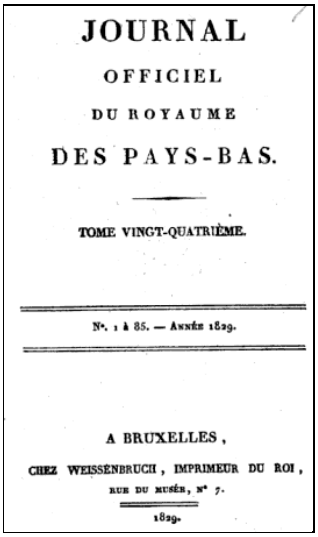

JOURNAL

OFFICIEL

DU ROYAUME

DES PAYS-BAS.

TOME VINGT-QUATRIÈME.

N°. 1 à 85. — Année 1829.

A BRUXELLES,

CHEZ WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI,

RUE DU MUSÉE, N° 7.

1829.

3e Kanton.

Terwagne.	Abée.
Anthisnes.	Ehein.
Bois et Borsu.	Fraineux Yernée.
Clavier.	Linchet.
Ellemelle.	Les Avins.
Fraiture.	Modave.
Hamoir.	Neuville en Condroz.
Hody.	Outretouxhe.
Nandrin.	Pailhe.
Ocquier.	Ramelot.
Seny.	Strée.
Soheit Tinlot.	St. Severin.
Tavier.	Vijle et Taroule.
Villers aux tours.	Villers le Temple.
Warzée.	Ouffert.

Dictionnaire géographique de la province de Liège par Ph Vander Maelen (1831)

DICTIONNAIRE

GÉOGRAPHIQUE

DE LA

PROVINCE DE LIÉGE,

PRÉCÉDÉ

D'UN FRAGMENT DU MÉMORIAL DE L'ÉTABLISSEMENT GÉOGRAPHIQUE DE BRUXELLES,

PAR

PH. VANDER MAELEN,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES LETTRES DE BRUXELLES, DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE TURIN ET DE LIÉGE, DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS, DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE, DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE STATISTIQUE UNIVERSELLE, DE CELLE D'HISTOIRE NATURELLE DE VÉRSAILLES, CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE NATIONALE DE LIÉGE, AUTEUR DU ATLAS UNIVERSEL DE 400 FEUILLES, ET DU ATLAS DE L'EUROPE, DE 200 FEUILLES.

LE DOCTEUR MEISSER

EST CHARGÉ DE LA RÉDACTION ET DE LA CORRESPONDANCE.

BIBLIOTHÈQUE S.J. Ex Fonsny St-Cucuphy

Bruxelles,

A L'ÉTABLISSEMENT GÉOGRAPHIQUE,

PASSAGE DE FLANDRE.

1831

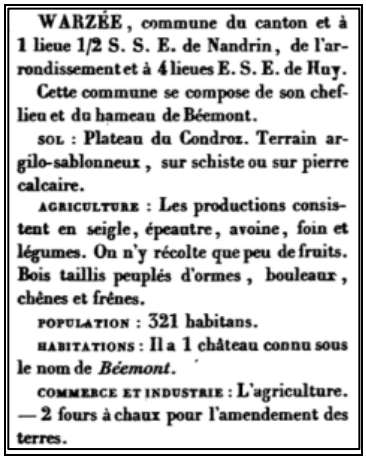

WARZÉE, commune du canton et à 1 lieue 1/2 S. S. E. de Nandrin, de l'arrondissement et à 4 lieues E. S. E. de Huy.

Cette commune se compose de son chef-lieu et du hameau de Béemont.

SOL : Plateau du Condroz. Terrain argilo-sablonneux, sur schiste ou sur pierre calcaire.

AGRICULTURE : Les productions consistent en seigle, épeautre, avoine, foin et légumes. On n'y récolte que peu de fruits. Bois taillis peuplés d'ormes, bouleaux, chênes et frênes.

POPULATION : 321 habitans.

HABITATIONS : Il a 1 château connu sous le nom de *Béemont*.

COMMERCE ET INDUSTRIE : L'agriculture. — 2 fours à chaux pour l'amendement des terres.

Dictionnaire de la Belgique par J-B de Bouge (1831)

DICTIONNAIRE
GÉOGRAPHIQUE
STATISTIQUE ET ADMINISTRATIF
DE LA
BELGIQUE,
CONTENANT
LES NOMS DES VILLES, BOURGS, VILLAGES, RIVIÈRES ET CANAUX, AVEC LA POPULATION ET DISTANCES DES COMMUNES AUX CHEFS-LIEUX DES CANTONS ET CURES, ET DE CEUX-CI AUX CHEFS-LIEUX DE L'ARRONDISSEMENT OU DISTRICT COMPRENANT LES CANTONS DE MILICE, DISTRICTS D'ÉLECTION, POSTES AUX LETTRES ET RELAIS,
DES NEUF PROVINCES QUI LA COMPOSENT.
PAR J.-B. DE BOUGE.
GÉOMÈTRE ET GÉOGRAPHE, AUTEUR DE PLUSIEURS OUVRAGES.

Warzée, 277 hab. à 1 $\frac{1}{6}$ l. de Nandrin, 3 $\frac{1}{7}$ de Hui.

Voici ce qu'on dit des fours à chaux en 1832 :

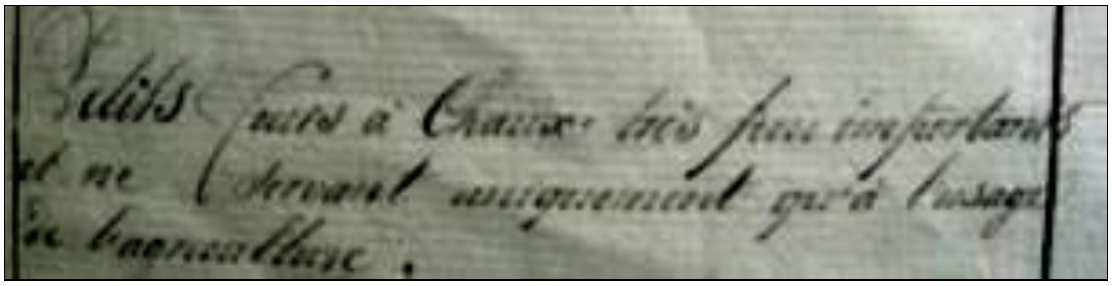

WARZÉE (Liége). Fab. d'égl. (Don.). 1833, 26 avril. — Délimitation. L. 1848, 29 déc. — Péages. A. 1853, 3 sept.

TABLE CHRONOLOGIQUE. — ANNÉE 1853.

Dates.	AVRIL (suite).	Bull. offic. Nos.	Pasinomie Pag.
20	Meiz. Fabr. d'église. Donat.	467	129
»	Mons. — —	468	129
»	Liége. — —	469	129
»	Berlrix. — —	470	129
»	Roosteren. — —	471	129
»	Tourpes. — —	472	129
»	Vieux-Fauquemont. — —	473	129
»	Waremme. — Gestion.	483	130
»	Ninove. Taxes municipales . . .	492	131
»	Luxemb. (5 comm.) Coupes de bois.	498	131
»	Beel. Gestion	504	132
»	Berchem. Subside	511	132
»	Castine. Personnel. Cumul. . .	516	132
»	Anthée. Instruction publiq. Subs.	524	133
»	Heer. — — —	525	133
»	Séminaire de Tournai. Bourse d'ét.	532	134
»	Flandre occ. et Limb. Budget 1853.	539	134
»	Anvers. Désastres. Secours. . .	542	134
»	Luxembourg. — — . . .	545	134
»	Limb. et Fl. occ. Budgets 1853.	539	134
»	Bruxell. Ecole de musiq. Traitem.	545	135
»	Gand. Droit de navigation Remise.	547	135
»	Brevets d'invention.	549	135
»	Hoeylaert. Choléra. Subside. . .	558	136
22	Ordre de Léopold. Nominations. .	1058	213
23	Transport des prérenus	461	124
»	Venloo. Hospices. Acquisition . .	445	124
»	Namur. Dépôt de mendicité. Prêt.	446	125
»	Heusden. Bureau de bienf. Gestion.	447	125
»	Peuthy. — Dons et legs.	452	125
»	Ordre de Léopold. Nominations .	1059	214
24	Officiers en mission Frais de route.		575
»	Infirmiers milit. Mode de payem.		578
26	Warzée. Fabrique d'église. Legs.	474	129

Dates.	AVRIL (suite).
30	Couvin, etc. —
»	Roux. —
»	Hainaut. 6 comm. —
»	Ste-Marie, etc. —
»	Rœulx. —
»	Neufmaison —
»	Forrières. —
»	Butthorn. Personnel. C
»	Cornesse Gestion . . .
»	Liége. Choléra. Subside .
	MAI.
1	Ordre de Léopold. Nomin
»	I. Jury. Employés. Cong
2	Commiss. de distr. Alost
»	Jugement d'absence. A.
3	Peruwelz. Bur. de bienf
»	Commissaire de district. I
3	Vanes. Fabr d'église. Don
»	Peeq. —
»	Namur (7 communes). Al
»	Lacuisine. Aliénations. .
»	Estaimpuis. Imposition .
»	Elversele. — Gest
»	Aelbeke. Enseign. prim.
»	Brevets d'invention. . .
»	Garde civique. Turnhout.
»	Châtelet à Gerpinnes. Pén
»	Tournai à Saint-Amand. I
»	Bruxell. Ecole de Musiq.
6	Armée. Batterie d'artillerie
7	Lessines à Flobeck. Rou
»	Roosteren. Bur. de bien
»	Bruges. —

UE. — ANNÉE 1855. 157

Dates.	AOUT (suite).	Bull. offic. Nos.	Pasinomie Pag.
28	Direct. des contrib. Frais de loyer.		424
»	Ordre de Léopold. Nominations. .		425
»	Engrais. Fl. occid. Droits de navig.		429
»	Bruxelles. Concours de bestiaux.		429
	SEPTEMBRE.		
2	Frais de route. Officiers de marine.		433
3	Soc. an. Ch. de fer du Centre. Stat.		433
»	Aliénés. Uccle. Établiss. maintenu.		444
»	— Journée d'entretien. Prix.		445
»	Casteau et Warzée. Péage. . . .		445

Nandrin. — Abée, Anthinnes, Clavier, Clermont, Comblain-au-Pont, Ehein, Ellemelle, Fairon, Hamoir, Hermal, Hody, Linchet, Modave, Nandrin, Neuville-en-Condrez, Ouffet, Outre-Louxhe, Ramelot, Seny, Saint-Severin, Soheil, Straiture, Tavier, Terwagne, Villers-aux-Tours, Villers-le-Temple, Yernée, Warzée.

En 1833

ÉTABLISSEMENT GÉOGRAPHIQUE

DE BRUXELLES,

Fondé par Ph. Vander Maelen,

EN 1830.

RECUEIL

DE

DOCUMENS STATISTIQUES.

BELGIQUE.

Bruxelles,

FAUBOURG DE FLANDRE.

1833.

COMMUNES.	POPULATION		SEXE MASCULIN.			
	EN 1820.	EN 1825.	NON MAR.	MARIÉS.	VEUFS.	TOTAL.
317 Warzée.	280	287	89	49	13	151

NOMS des villes et communes rurales.	SUPERFICIE en HECTARES.	POPULATION en			CONTRI- FONCIÈRE en		
		1820.	1825.	1830.	1820.	1825.	1830.
Warzée.	702 12 16	280	287	321	505 96	51453	486 62

En 1834

ALMANACH

DE LA PROVINCE DE LIÉGE

ET

DE LA COUR D'APPEL DE LIÉGE

ET DE SON RESSORT;

CONTENANT LES NOMS DES FONCTIONNAIRES CIVILS ET MILITAIRES, LES DIFFÉRENTES ADMINISTRATIONS, LES DISTRICTS DE LIÉGE, VERVIERS, ETC.; DIFFÉRENS TARIFS POUR LES MONNAIES, POIDS ET MESURES; LE DÉPART DES POSTES, DILIGENCES, ETC.

39me. ANNÉE. — 1834.

LIÉGE,

IMPRIMERIE DE JACQUES DESOER, LIBRAIRE,

PLACE St.-LAMBERT, No. 774.

BOURGMESTRES, ASSESSEURS ET SECRÉTAIRES

Du district communal de Huy, divisé en districts électoraux, avec la nomenclature des villages, hameaux, fermes, maisons isolées, etc., dépendant de chaque commune.

District électoral de Sény.

Warzée, qui a pour dépendance Béemont.

C. A. Prion, bourgmestre; H. L. Degard et J. M. Lamarche, assesseurs; Félix-Aug. Prion, secrétaire.

En 1835

DICTIONNAIRE

GÉOGRAPHIQUE

ET STATISTIQUE

DE LA

PROVINCE DE LIÉGE,

PAR

Henri Del Vaux,

De Fouron.

LIÉGE,

IMPRIMERIE DE JEUNEHOMME FRÈRES, DERRIÈRE-LE-PALAIS, N° 334.

1835.

WARZÉE, commune du canton de Nandrin; bornée au N. par Ellemelle, E. par Ouffet, S. par Bende (prov. de Luxembourg), S.O. par Clavier, O. par Seny.

A 1/4 de l. de Seny, 1/2 d'Ellemelle et Ouffet, 1 de Clavier et Terwagne, et 3 1/4 E.S.E. de Huy.

Le terroir est entrecoupé de collines. Le terrain est argilo-sablonneux, sur schiste ou sur pierre calcaire. Il y a des fontaines.

La commune comprend 70 maisons, dont 62 au village de *Warzée* et 8 au hameau de *Béemont*, à 1/3 de l. La plupart sont construites en pierres et couvertes en paille; assez agglomérées. — 1 église, dédiée à St.-Martin; érigée en 1684, et restaurée en 1830 et 1831.

Les habitans se livrent principalement à l'agriculture. On cultive le seigle, l'épeautre, l'orge, l'avoine. Bois taillis, peuplés de bouleaux, chênes et aunes. — 70 chevaux, 90 bêtes à cornes, 600 bêtes à laine. — Il y a 3 fours à chaux.

Population : 317 habitans.

Superficie : 702 h. 22 a. 82 c., dont 529 h. 27 a. 11 c. en terres labourables; 91 h. 43 a. 05 c. en prés, pâtures et vergers; 38 h. 95 a. 89 c. en bois.

Ci-devant : pays de Liége.

Histoire : On y remarque les débris d'un vieux donjon ou ancien château-fort.

Warzée fut brûlée par les Hutois, en 1314.

En 1836

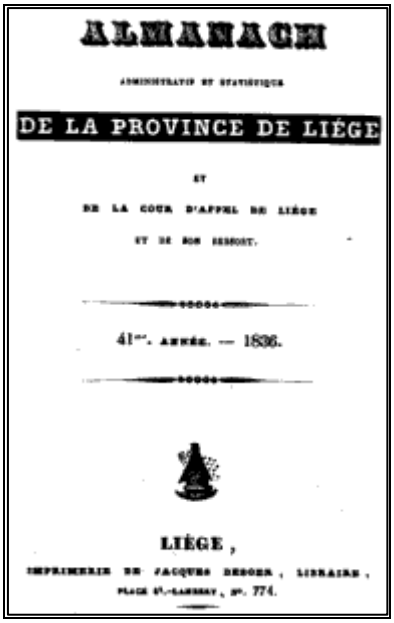

ALMANACH

ADMINISTRATIF ET STATISTIQUE

DE LA PROVINCE DE LIÉGE

ET

DE LA COUR D'APPEL DE LIÉGE

ET DE SON RESSORT.

41me. ANNÉE. — 1836.

LIÉGE,

IMPRIMERIE DE JACQUES DESOER, LIBRAIRE,

PLACE St.-LAMBERT, N°. 774.

Circonscriptions attribuées aux géomètres en service actif pour les mutations cadastrales.

7e. *Huy*. Titulaire : B. J. Jacquemin.

Amay, Ampsin, Antheit, Anthisnes, Bas-Oha, Ben-Ahin, Bois-Borsu, Clavier, Clermont, Comblain-au-Pont, Couthuin-Reppe, Ehein, Ellemelle, Fairon, Fraiture, Fumal, Hamoir, Hermalle-sur-Meuse, Héron, Hody, Huccorgne, Huy, Landenne, Lavoir, Les Avins, Linchet, Marchin, Modave, Moha, Nandrin, Neuville-en-Condroz, Neuville-sous-Huy, Ocquier, Ouffet, Outrelouxhe, Pailhe, Ramelot, Scry-Abée, Seilles, Seny, Soheit-Tinlot, St.-Severin, Strée, Tavier, Tihange, Terwagne, Vierset-Barse, Villers-aux-Tours, Villers-le-Temple, Vinalmont, Vyle et Tharoule, Waret-l'Évêque, Wanze, Warzée, Yernée-Fraineux.

CURÉS ET DESSERVANS

Des trois arrondissemens composant la province de Liége.

Warzée. H. J. Pirotte.

CANTONS DE JUSTICES DE PAIX.

Canton de Nandrin et ses dépendances :

Anthisne, Clavier, Clermont, Comblain-au-Pont, Ehein, Ellemelle, Fairon, Fraiture, Hamoir, Hermalle-sous-Huy, Hody, Linchet, Modave, Nandrin, Neuville-en-Condroz, Ouffet, Outrelouxhe, Ramelot, St.-Séverin, Scry-Abée, Seny, Soheit-Tinlot, Tavier, Terwagne, Villers-aux-Tours, Villers-le-Temple, Warzée, Yernée-Fraineux.

Juge de paix. N. Otto, à Atrin, commune de Clavier. — Supp. J. J. Billon, à Villers-le-Temple, et F. Demptynnes, à Villers-aux-Tours. — Greffier. J. B. Hancart, à Warzée. — Commis-greffi., A. Halleux, à Fraineux-Nandrin. — Huiss. P. J. Distave, à Scry-Abée.

Audiences : Mardi, à 10 h. du matin, chez Mr. François Oger, aubergiste, à Fraineux-Nandrin.

Notaires. L. Thyrion, à Sény ; F. Demptinnes, à Villers-aux-Tours ; Thonon, à La Neuville-en-Condroz ; D. Guenair, à Hermalle-sous-Huy ; A. Verbois, à Nandrin.

DICTIONNAIRE

GÉOGRAPHIQUE

UNIVERSEL,

LA DESCRIPTION DE TOUS LES LIEUX DU GLOBE,

DE LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET POLITIQUE,

DE L'HISTOIRE, DE LA STATISTIQUE,

DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, ETC.;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHES.

TOME TROISIÈME.

Bruxelles,

J. DEWAET, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

WARZÉE, village de Belgique, prov. de Liège, arrond. et à 3 l. 1/2 de Hui, cant. et à 1 l. 1/2 de Handrin. 277 hab.

BULLETIN

OFFICIEL

DES

LOIS ET ARRÊTÉS ROYAUX

DE LA BELGIQUE.

1er SEMESTRE 1836.

N° 1 A XXXVII.

TOME XIII.

Bruxelles,

IMPRIMERIE DE WEISSENBRUCH PÈRE, IMPRIMEUR DU ROI.

1836.

PROVINCE DE LIÉGE.

1re CLASSE.

Communes au-dessous de 1,000 habitans (7 conseillers à élire).

District de Huy.

| Warzée. | 335

En 1837

DICTIONNAIRE

GÉOGRAPHIQUE

DE

LA BELGIQUE,

CONTENANT

LE NOM DES VILLES, BOURGS ET COMMUNES DU ROYAUME, AVEC LE NOM DES PROVINCES ET DES DISTRICTS, LA DISTANCE DE CHAQUE VILLE OU COMMUNE A LA VILLE OU COMMUNE PRINCIPALE, LEUR COMMERCE ET INDUSTRIE, LE NOM DES RIVIÈRES ET CANAUX, LES PRINCIPALES CURIOSITÉS NATURELLES, QUELQUES NOTIONS DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE, LE NOM DES HOMMES CÉLÈBRES, LA POPULATION D'APRÈS LA LOI COMMUNALE, UNE DESCRIPTION SUCCINCTE DES CHEFS-D'ŒUVRE DE PEINTURE, SCULPTURE, ET LA DÉSIGNATION DES LIEUX OU ILS SE TROUVENT, LES POSTES ET RELAIS, ETC., ETC.,

RÉDIGÉ D'APRÈS LES DOCUMENTS OFFICIELS.

SECONDE ÉDITION.

Bruxelles,

CHEZ P.-J. VOGLET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

DE LA SOCIÉTÉ POUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE ET POPULAIRE,

RUE DE L'ÉMULATION, N° 30.

1837.

WARZÉE, c. pr. de Liége, dist. de Huy, à une l. et un quart de Nandrin, et trois l. et demie de Huy. — 335 hab.

ÉTAT

DE

CLASSIFICATION DES COMMUNES,

Conformément à l'article 7 de la loi communale.

DICTIONNAIRE

GÉOGRAPHIQUE

DE

LA BELGIQUE,

CONTENANT

LE NOM DES VILLES, BOURGS ET COMMUNES DU ROYAUME, AVEC LE NOM DES PROVINCES ET DES DISTRICTS, LA DISTANCE DE CHAQUE VILLE OU COMMUNE A LA VILLE OU COMMUNE PRINCIPALE, LEUR COMMERCE ET INDUSTRIE, LE NOM DES RIVIÈRES ET CANAUX, LES PRINCIPALES CURIOSITÉS NATURELLES, QUELQUES NOTIONS DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE, LE NOM DES HOMMES CÉLÈBRES, LA POPULATION D'APRÈS LA LOI COMMUNALE, UNE DESCRIPTION SUCCINCTE DES CHEFS-D'ŒUVRE DE PEINTURE, SCULPTURE, ET LA DÉSIGNATION DES LIEUX OU ILS SE TROUVENT, LES POSTES ET RELAIS, ETC., ETC.,

RÉDIGÉ D'APRÈS LES DOCUMENTS OFFICIELS.

SECONDE ÉDITION.

Bruxelles,

CHEZ P.-J. VOGLET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

DE LA SOCIÉTÉ POUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE ET POPULAIRE,

RUE DE L'ÉMULATION, N° 30.

1837.

WARZÉE, c. pr. de Liége, dist. de Huy, à une l. et un quart de Nandrin, et trois l. et demie de Huy. — 335 hab.

En 1838

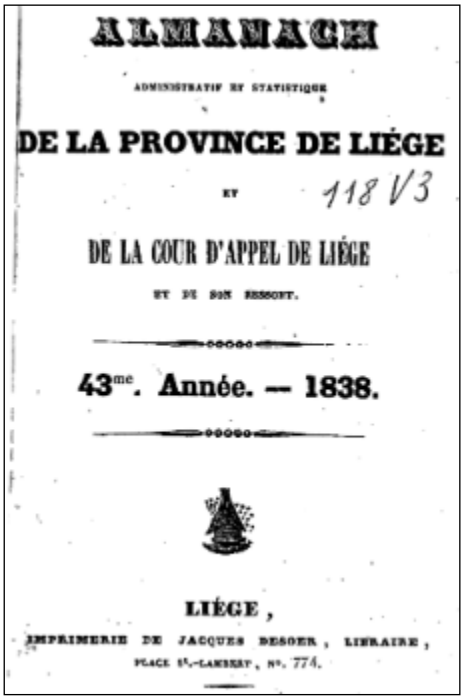

ALMANACH

ADMINISTRATIF ET STATISTIQUE

DE LA PROVINCE DE LIÉGE

ET

118 V3

DE LA COUR D'APPEL DE LIÉGE

ET DE SON RESSORT.

43me. Année. — 1838.

LIÉGE,

IMPRIMERIE DE JACQUES DESOER, LIBRAIRE,

PLACE St.-LAMBERT, N°. 774.

Circonscriptions attribuées aux géomètres en service actif pour les mutations cadastrales.

7e. *Huy*. Titulaire : B. J. Jacquemin.

Amay, Ampsin, Antheit, Anthisnes, Bas-Oha, Ben-Ahin, Bois-Borsu, Clavier, Clermont, Comblain-au-Pont, Couthuin-Reppe, Ehein, Ellemelle, Fairon, Fraiture, Fumal, Hamoir, Hermalle-sur-Meuse, Héron, Hody, Huccorgne, Huy, Landenne, Lavoir, Les Avins, Linchet, Marchin, Modave, Moha, Nandrin, Neuville-en-Condroz, Neuville-sous-Huy, Ocquier, Ouffet, Outrelouxhe, Pailhe, Ramelot, Scry-Abée, Seilles, Sény, Soheit-Tinlot, St.-Séverin, Strée, Tavier, Tihange, Terwagne, Vierset-Barse, Villers-aux-Tours, Villers-le-Temple, Vinalmont, Vyle et Tharoule, Waret-l'Évêque, Wanze, Warzée, Yernée-Fraineux.

Division de Hody.

J. G. Gilson, contrôleur.

E. Fréderick, receveur de Ehein, Fraineux-Nandrin, Fraiture, Outrelouxhe, St.-Séverin, Scry-Abée, Soheit-Tinlot, Villers-le-Temple et Yernée.

J. L. Levieux, gérant la recette ad-interim, idem de la Neuville-en-Condroz, Plainevaux, Ramet, et Rotheux-Rimière.

J. F. Decolnet, idem de Bois-Borsu, Clavier, les Avins, Linchet, Modave, Ramelot, Sény et Terwagne.

J. F. Gerard, idem de Anthisne, Comblain-au-Pont, Hody, Tavier et Villers-aux-Tours.

J. L. Levieux, idem de Comblain, Ellemelle, Fairon, Hamoir, Ocquier, Ouffet et Warzée.

A. J. Hubert, idem d'Aywaille, Ernonheid, Ferrières, Filot, Harzé, Lorcé, Vieuville, Werbomont et Xhoris.

Canton de Nandrin. — Nandrin. MM. L. J. Degageur, curé. — Anthisne. L. Stiennon. — Clavier. J. H. Hubert. — Comblain-au-Pont. J. G. J. Hawaux. — Hermalle-sous-Huy. L. Lambotte. — Hody. J. H. Moeyaerts. — Modave. G. J. Schoonbroodt. — Neuville-en-Condroz. H. J. Franck. — Ouffet. J. P. J. Vrancken. — Scry. J. H. Gaspar. — Seny. G. B. Collignon. — Soheit-Tinlot. N. Fayder. — St.-Séverin. E. Crunemberg. — Tavier. G. J. Vrancken. — Villers-le-Temple. C. C. Thiernesse. — Warzée. H. J. Pirotte. — Xhignesse. J. P. Collin, desserv.

Canton de Nandrin et ses dépendances (Pop. : 13,022 hab.) :
Anthisne, Clavier, Clermont, Comblain-au-Pont, Ehein, Ellemelle, Fairon, Fraiture, Hamoir, Hermalle-sous-Huy, Hody, Linchet, Modave, Nandrin, Neuville-en-Condroz, Ouffet, Outrelouxhe, Ramelot, St.-Séverin, Scry-Abée, Seny, Soheit-Tinlot, Tavier, Terwagne, Villers-aux-Tours, Villers-le-Temple, Warzée, Yernée-Fraineux.

Juge de paix. N. Otto, à Attrin, commune de Clavier. — Supp. J. J. Billon, à Villers-le-Temple, et F. Demptynnes, à Villers-aux-Tours. — Greffier. C. A. J. Hancart, à Warzée. — Huiss. P. J. Distave, à Nandrin.

Audiences : Mardi, à 10 h. du matin, chez Mr. Oger, aubergiste, à Fraineux-Nandrin.

En 1839

DICTIONNAIRE

GÉOGRAPHIQUE

UNIVERSEL,

CONTENANT

LA DESCRIPTION DE TOUS LES LIEUX DU GLOBE

SOUS LE RAPPORT

DE LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET POLITIQUE,
DE L'HISTOIRE, DE LA STATISTIQUE, DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE,

PAR

UNE SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHES.

Tome Treizième.

BRUXELLES,

A. LACROSSE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE LA MONTAGNE, N° 26.

1839.

WARZÉE, village de Belgique, prov. de Liège, arrond. et à 3 l. 1/2 de Hui, cant. et à 1 l. 1/2 de Handrin. 277 hab.

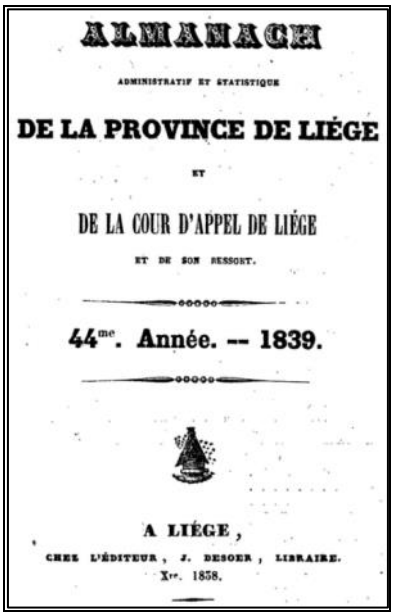

ALMANACH

ADMINISTRATIF ET STATISTIQUE

DE LA PROVINCE DE LIÉGE

ET

DE LA COUR D'APPEL DE LIÉGE

ET DE SON RESSORT.

44me. Année. -- 1839.

A LIÉGE,

CHEZ L'ÉDITEUR, J. DESOER, LIBRAIRE.

Xre. 1838.

Distribution de Nandrin.

MM. L. J. Smal, distributeur. — J. Delbovier et J. Rome, facteurs. — A. Ramet, messager-piéton.

Cette distribution se divise en 4 tournées, qui sont desservies de deux jours l'un : 1°. Nandrin, Fraiture, Ellemelle, Ouffet, Warzée, Sény; 2°. Tavier, Hody, Poulseur, Villers-aux-Tours; 3°. St.-Sévrin, Ehain, Neuville en Condroz, Clermont, Hermalle sous Huy, Yernée, Fraineux et Villers-le-Temple; 4°. Abée, Scry, Ramelot, Linchet, Terwagne, Sohet, Tinlot.

Les dépêches arrivent à Nandrin à 8 heures du matin.

En 1840

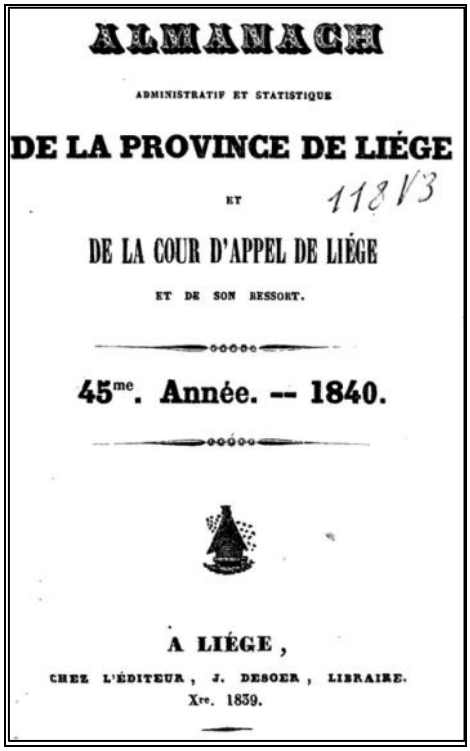

ALMANACH

ADMINISTRATIF ET STATISTIQUE

DE LA PROVINCE DE LIÉGE

ET 118 V3

DE LA COUR D'APPEL DE LIÉGE

ET DE SON RESSORT.

45me. Année. -- 1840.

A LIÉGE,

CHEZ L'ÉDITEUR, J. DESOER, LIBRAIRE.

Xre. 1839.

Circonscriptions attribuées aux géomètres en service actif pour les mutations cadastrales.

7e. *Huy*. Titulaire : H. J. Rossignon.

Ampsin, Antheit, Bas-Oha, Ben-Ahin, Bois-Borsu, Clavier, Comblain-Fairon, Couthuin-Reppe, Ellemelle, Fraineux, Fraiture, Fumal, Hamoir, Héron, Huccorgne, Huy, Landenne, Lavoir, Les Avins, Linchet, Marchin, Modave, Moha, Nandrin, Neuville-sous-Huy, Ocquier, Ouffet, Outrelouxhe, Pailhe, Ramelot, Abée, Seilles, Sény, Soheit-Tinlot, St.-Séverin, Strée, Tavier, Tihange, Terwagne, Vierset-Barse, Villers-le-Temple, Vinalmont, Vyle et Tharoule, Wanze, Waret-l'Évêque, Warzée, Yernée.

Division de Hody.

J. G. Gilson, contrôleur.

E. Fréderick, receveur de Ehein, Fraineux-Nandrin, Fraiture, Outrelouxhe, St.-Séverin, Abée, Soheit-Tinlot, Villers-le-Temple et Yernée.

J. L. Bourguignon, idem de la Neuville-en-Condroz, Plainevaux, Ramet, et Rotheux-Rimière.

J. F. Decolnet, idem de Bois-Borsu, Clavier, les Avins, Linchet, Modave, Ramelot, Sény et Terwagne.

J. F. Gerard, idem de Anthisne, Comblain-au-Pont, Hody, Tavier et Villers-aux-Tours.

J. L. Levieux, idem de Comblain, Ellemelle, Fairon, Hamoir, Ocquier, Ouffet et Warzée.

aux-Tours. — Greffier. C. A. J. Hancart, à Warzée. — J. J. Dessain, commis-greffier à Warzée. — Huiss. P. J. Distave, à Nandrin.

Dictionnaire géographique, topographique, historique, statistique, … par JM Havard (1840)

DICTIONNAIRE

DES COMMUNES,

BRUXELLES.

1840

WARZÉE, *prov.* de Liége. || Anc. pays de Liége. || Anc. dép. de l'Ourthe. || *Pop.* 345 h. || *Sect.* Warzée, 280 h.; Beemont, 55 h.; au Chêne, 10 h. || ✉ Nandrin, 8,000 m. || *Cant. de mil.* Seny, 2,500 m. || *Arr. adm.* Huy, 15,000 m. || *Ag. du trés.* Liége, 27,000 m. || *Ch.-l. de prov.* Liége, 27,000 m. || *Just. de p.* Nandrin, 8,000 m. || *Arr. judic.* Huy, 15,000 m. || *Cour d'ap.* Liége, 27,000 m. || *Evêc.* Liége, 27,000 m.

Localisation de 2 fours à chaux (Source : plan Popp) :

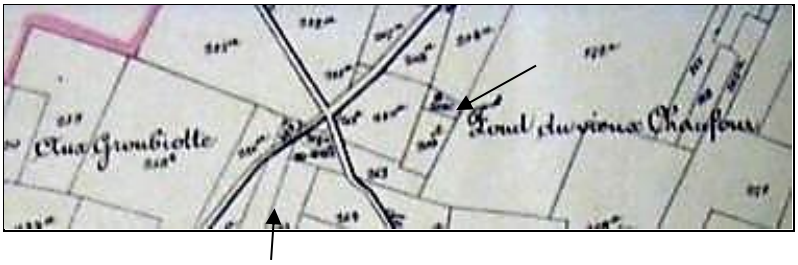

Dictionnaire géographique de la Province de Liège par Henri Del Vaux (1841)

En 1841

DICTIONNAIRE

GÉOGRAPHIQUE

DE LA

PROVINCE DE LIÉGE,

PAR

Henri Del Vaux de Fouron.

SECONDE ÉDITION,

REFONDUE ET AUGMENTÉE.

PREMIÈRE PARTIE.

Rive droite de la Meuse.

LIÉGE.

A. JEUNEHOMME, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

QUAI DE LA SAUVENIÈRE (PLACE DU SPECTACLE), 10.

1841.

WARZÉE, commune du canton de Nandrin; bornée au N. par Ellemelle, E. Ouffet, S. Bende (Luxemb), S.-O. Clavier, O. Seny.

A 1/3 l. de Seny et Ellemelle, 1 de Clavier et Terwagne, 3 1/4 E.-S.-E. de Huy.

Sol : Terroir entrecoupé de collines. Terrain argilo-sablonneux, sur schiste ou sur pierre calcaire.

Hydrographie : Des fontaines.

Habitations : 73; dont 61 à *Warzée*; 9 à *Bèemont*, à 1/3 l.; 3 au *Chêne*. La plupart sont construites en pierres; couvertes en paille, quelques-unes en ardoises et tuiles. 1 beau château à *Bèemont*. 1 école communale. — 1 médecin.

Église : 1 église, dédiée à S^t.-Martin, ancienne paroissiale; érigée en 1684 et restaurée en 1830-31.

Agriculture : On cultive seigle, épeautre, orge, avoine, fourrages. Bois taillis.—70 chevaux, 90 bêtes à cornes, 600 à laine.

Industrie : 4 fours à chaux.

Population : 350 habitants.

Cadastre : 702 h. 22 a. 82 c., dont 530 h. en terres labourables; 92 h. en prés, pâtures et vergers; 39 h. en bois.

Histoire : Ci-devant, pays de Liége. *Warezees* est le titre d'une ancienne famille noble, qui y possédait un château-fort dont on voit encore les débris. Warzée fut brûlée par les Huitois en 1314. Dernier seigneur : M. de Liverlo de Bèemont.

MINISTÈRE DES FINANCES.

RECUEIL ADMINISTRATIF

DES

LOIS, ARRÊTÉS ET DÉCISIONS

CONCERNANT

LES CONTRIBUTIONS DIRECTES, LE CADASTRE, LA DOUANE, LES ACCISES, LES POIDS ET MESURES ET LA GARANTIE DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

TOME XI. — 1841.

N° 873 à 943.

Bruxelles,

IMPRIMERIE HAYEZ, BOULEVARD WATERLOO, N° 37.

1841.

STATISTIQUE DES BUREAUX DE RECETTE. — Prov. de Liége.

CHEFS-LIEUX DE RECETTE.	ATTRIBUTIONS.	COMMUNES.	POPULATION.
		CONTROLE DE HODY. (*suite.*)	
Hody.	C. A.	Anthisnes.	945
		Comblain-Au-Pont.	1543
		Hody.	529
		Tavier.	998
		Villers-Aux-Tours.	326
Neuville-en-Condroz.	C. A.	Neuville-En-Condroz.	622
		Plainevaux.	699
		Ramet-Ivoz.	1472
		Rotheux-Rimière.	774
Ouffet.	C. A.	Comblain-Fairon.	702
		Ellemelle.	244
		Hamoir.	582
		Ocquier.	588
		Ouffet.	912
		Warzée.	365

Dictionnaire géographique et statistique du royaume de Belgique par Charles Meerts (1845)

DICTIONNAIRE

GÉOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE

DU

ROYAUME DE BELGIQUE,

CONTENANT

LA DESCRIPTION GÉNÉRALE DES PROVINCES ET LA DESCRIPTION PARTICULIÈRE DE TOUTES LES COMMUNES DE CE ROYAUME SOUS LEURS RAPPORTS PHYSIQUES, HISTORIQUES, POLITIQUES, TOPOGRAPHIQUES, ADMINISTRATIFS, JUDICIAIRES, ECCLÉSIASTIQUES, MILITAIRES, SCIENTIFIQUES, INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX; LA DÉSIGNATION DES DÉPENDANCES OU FRACTIONS DE COMMUNES; L'HYDROGRAPHIE DES FLEUVES, DES RIVIÈRES ET DES CANAUX; CELLE DES RUISSEAUX REMARQUABLES ET DES EAUX MINÉRALES; LA POPULATION ET LA SUPERFICIE DE CHAQUE COMMUNE; LA DÉTERMINATION DE LEUR DISTANCE AU CHEF-LIEU DU CANTON, DE L'ARRONDISSEMENT ET DE LA PROVINCE DONT ELLES FONT PARTIE; LES GRANDES ROUTES ET LES CHEMINS DE FER QUI LES METTENT EN COMMUNICATION, ETC.

Avec indication des bureaux de poste aux lettres et des relais de poste aux chevaux.

OUVRAGE RÉDIGÉ SUR LES PUBLICATIONS OFFICIELLES ET D'APRÈS UN GRAND NOMBRE DE DOCUMENTS PARTICULIERS,

Par Charles Meerts,

WARZÉE, c. rur. de la prov. de Liége, arr. adm. et jud. de Huy, cant. de mil. de Seny, cant. de j. de p. de Nandrin.

Pop. 365 h.

Sup. 702 hect.

Sit. Sur la limite de la prov. de Luxembourg, à 1 1/2 l. S. S. E. de Nandrin, 3 1/2 l. E. S. E. de Huy et 5 1/2 l. de Liége.

Hydr. Aucun cours d'eau n'arr. le terr.

Ind. et comm. Culture des terres. — Quatre fours à chaux.

✉ de Nandrin.

PASINOMIE

COLLECTION DES LOIS,

DÉCRETS, ARRÊTÉS

ET RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

QUI PEUVENT ÊTRE INVOQUÉS EN BELGIQUE.

TOME ~~XXVI.~~ XV.

ANNÉE 1845.

TABLEAU

DE LA NOUVELLE CIRCONSCRIPTION DES RESSORTS DE CONSERVATION DU CADASTRE,

Établie par arrêté royal du 22 mars 1845.

TABLEAU de la nouvelle circonscription des contrôles de contributions directes, cadastre et comptabilité, établie par arrêté royal du 22 mars 1845.

ABRÉVIATIONS.

A. *Accises.*
C. *Contributions directes.*
D. *Douanes.*
E. *Entrepôt.*
G. *Garantie des matières d'or et d'argent.*

PROVINCE DE LIÉGE.

ARRONDISSEMENT DE HUY.

Contrôle de Hody.

Aywaille, C. A., Aywaille, Eruonheid, Ferrières, Filot, Harzé, Lorcé, Vieuville, Werbomont, Xhoris;

Hody, C. A., Anthisnes, Comblain-au-Pont, Hody, Tavier, Villers-aux-Tours;

Neuville-en-Condroz, C. A., Neuville-en-Condroz, Plainevaux, Ramet, Rotheux;

Ouffet, C. A., Comblain-Fairon, Ellemelle, Hamoir, Ocquier, Ouffet, Warzée;

Terwagne, C. A., Bois-et-Borsu, Clavier, Les-Avins, Linchet, Modave, Ramelot, Seny, Terwagne;

Villers-le-Temple, C. A., Abée, Ehein, Fraineux, Fraiture, Nandrin, Outrelouxhe, Saint-Severin, Soheit-Tinlot, Villers-le-Temple, Yernée.

ANNALES

PARLEMENTAIRES

DE BELGIQUE.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Bruxelles.

IMPRIMERIE DE DELTOMBE.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, salut.

Sur la proposition de Notre ministre de l'intérieur,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Le projet de loi dont la teneur suit, sera présenté, en Notre nom, à la chambre des représentants par Notre ministre de l'intérieur.

Art. unique. La limite séparative entre les communes de Seny, d'Ellemelle et de Warzée, province de Liége, au lieu dit Coinchez, est fixée conformément à la ligne bleue tracée sur le plan annexé à la présente loi.

Donné à Bruxelles, le 17 novembre 1848.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le ministre de l'intérieur,

CH. ROGIER.

Les bourgmestres des communes d'Ellemelle et Seny ont adressé, le 25 août 1847, à M. le commissaire du district de leur arrondissement, une demande ayant pour objet d'obtenir un changement de délimitation entre les communes d'Ellemelle, Seny et Warzée, conformément aux conventions relatées dans les procès-verbaux rédigés à cet effet, en date des 13 juin et 25 juillet 1847, du consentement et en présence des conseils des trois communes réunis expressément. Cette demande était sollicitée pour faciliter le partage d'une pièce de terre leur appartenant par indivis ; mais au moment de signer définitivement cet arrangement, l'administration communale de Warzée s'y refusa, donnant pour raison que les intérêts de la commune seraient froissés, à cause de l'obligation d'entretenir, à ses frais, un chemin existant sur la partie de terre formant sa part.

Cette affaire en était là lorsque la députation permanente en fut saisie, et dans l'intention de régler et de terminer les différends qui existaient, elle nomma une commission de trois membres, laquelle se rendit sur les lieux, où se trouvaient les conseils des trois communes, spécialement convoqués; et là, après différents pourparlers et discussions de propositions diverses, les parties sont restées d'accord; procès-verbal en a été dressé, et envoyé au conseil provincial, qui l'a approuvé dans tout son contenu ; dans cet état de choses, votre commission, messieurs, a l'honneur de vous proposer l'adoption du projet de loi, présenté à ce sujet, par M. le ministre de l'intérieur, à la séance du 25 novembre 1848.

Le rapporteur,
DAUTREBANDE.

Le président,
M. DE RENESSE.

En 1847

STATISTIQUE GÉNÉRALE DE LA BELGIQUE.

EXPOSÉ

DE LA

SITUATION DU ROYAUME.

(PÉRIODE DÉCENNALE DE 1841-1850.)

PUBLIÉ PAR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

BRUXELLES — IMPRIMERIE DE M. LAMMERT.

1852

Voici le relevé des communes dont les limites ont été rectifiées ou fixées :

21. *Seny*
22. *Ellemelle*
23. *Warzée*

(Liége). Loi du 29 décembre 1848.

En 1848

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, salut.

Sur la proposition de Notre ministre de l'intérieur,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Le projet de loi dont la teneur suit, sera présenté, en Notre nom, à la chambre des représentants par Notre ministre de l'intérieur.

Art. unique. La limite séparative entre les communes de Seny, d'Ellemelle et de Warzée, province de Liége, au lieu dit Coinehez, est fixée conformément à la ligne bleue tracée sur le plan annexé à la présente loi.

Donné à Bruxelles, le 17 novembre 1848.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le ministre de l'intérieur,

CH. ROGIER.

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 1848.

Délimitations entre les communes de Seny, Ellemelle et Warzée, dans la province de Liége (1).

Rapport fait, au nom de la commission (2), *par* M. DAUTREBANDE.

Messieurs,

Les bourgmestres des communes d'Ellemelle et Seny ont adressé, le 25 août 1847, à M. le commissaire du district de leur arrondissement, une demande ayant pour objet d'obtenir un changement de délimitation entre les communes d'Ellemelle, Seny et Warzée, conformément aux conventions relatées dans les procès-verbaux rédigés à cet effet, en date des 13 juin et 25 juillet 1847, du consentement et en présence des conseils des trois communes réunis expressément. Cette demande était sollicitée pour faciliter le partage d'une pièce de terre leur appartenant par indivis ; mais au moment de signer définitivement cet arrangement, l'administration communale de Warzée s'y refusa, donnant pour raison que les intérêts de la commune seraient froissés, à cause de l'obligation d'entretenir, à ses frais, un chemin existant sur la partie de terre formant sa part.

Cette affaire en était là lorsque la députation permanente en fut saisie, et dans l'intention de régler et de terminer les différends qui existaient, elle nomma une commission de trois membres, laquelle se rendit sur les lieux, où se trouvaient les conseils des trois communes, spécialement convoqués ; et là, après différents pourparlers et discussions de propositions diverses, les parties sont restées d'accord ; procès-verbal en a été dressé, et envoyé au conseil provincial, qui l'a approuvé dans tout son contenu ; dans cet état de choses, votre commission, messieurs, a l'honneur de vous proposer l'adoption du projet de loi, présenté à ce sujet, par M. le ministre de l'intérieur, à la séance du 23 novembre 1848.

Le rapporteur,
DAUTREBANDE.

Le président,
M. DE RENESSE.

En 1849

PASINOMIE

OU

COLLECTION COMPLÈTE

DES

LOIS, DÉCRETS, ARRÊTÉS

ET

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

QUI PEUVENT ÊTRE INVOQUÉS EN BELGIQUE.

TROISIÈME SÉRIE,

MISE EN ORDRE ET ANNOTÉE

PAR M. RANWET,

CONSEILLER A LA COUR D'APPEL DE BRUXELLES.

Dédiée au Roi.

BRUXELLES.

MELINE, CANS ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS.

LIVOURNE. MÊME MAISON. | LEIPZIG. J. P. MELINE.

1849

580. — 8 SEPTEMBRE 1849. — *Arrêté royal qui autorise la perception d'un droit de péage sur le chemin de Huy à Hamoir.* (Monit. du 11 septembre 1849.)

En ce qui concerne les emplacements des barrières :

A. Le bureau de la Sarthe serait placé entre les maisons Schilbert et Franquen ;

B. Le bureau de Strée, entre le chemin qui se dirige vers Strée, au lieu dit : Enclos Marie et la maison du sieur Seron (Urbain) ;

C. Le bureau de Seny, à l'extrémité du village de Seny vers Warzée ;

En ce qui regarde le taux du péage :

A. Au bureau de la Sarthe, il serait perçu quatre cinquièmes du droit de barrière des grandes routes dans la direction de Huy et la taxe entière vers Strée ;

B. Au bureau de Strée, une taxe entière dans les deux directions de la Sarthe et de Tinlot ;

C. Au bureau de Tinlot, une taxe entière dans les deux directions de Strée et de Seny ;

D. Au bureau de Seny, une taxe entière dans les deux directions de Tinlot et d'Ouffet. La taxe de ce dernier bureau ne serait perçue dans la direction d'Ouffet qu'après l'achèvement de la partie en cours d'exécution de Warzée ;

Vu les délibérations des conseils communaux de Seny et de Warzée, tendantes à ce qu'il soit perçu au bureau de la Sarthe une taxe entière vers Huy, au lieu de 4/5 ; que la perception qui a lieu aujourd'hui au bureau de Seny, des 3/5 de la taxe vers Warzée, soit continuée jusqu'à ce que la partie du chemin entre Warzée et Ouffet soit achevée ; le conseil communal de Warzée proposant en outre de placer le bureau C dans cette commune, au lieu de l'établir à l'extrémité du village de Seny ;

ANNALES

PARLEMENTAIRES

DE BELGIQUE.

SÉSSION LÉGISLATIVE DE 1848-1849. — 6 NOVEMBRE AU 6 JUILLET.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Bruxelles.

IMPRIMERIE DE DELTOMBE.

1849

Rapport de M. Dautrebande sur le projet de loi relatif à la délimitation des communes de Seny, Ellemelle et Warzée, 113.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

SESSION DE 1848—1849.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES

PIÈCES IMPRIMÉES PAR ORDRE DE LA CHAMBRE.

TOME PREMIER.

33. *Novembre* 23. NATURALISATION. Rapports fait par M. de Lehaye sur la demande des sieurs Thomas de Warren et Jean-Louis-Paul-Eugène Ladouce.

34. — 23. MINES. Suppression du conseil des mines. — Projet de loi.

35. — 23. COMMUNE. Érection de celle de Pepinster, dans la province de Liége. — Projet de loi.

36. — 23. COMMUNES. Délimitations entre celles de Seny, Ellemelle et Warzée, dans la province de Liége. — Projet de loi.

STATISTIQUE DE LA BELGIQUE.

POPULATION.

RECENSEMENT GÉNÉRAL.

(15 OCTOBRE 1846.)

PUBLIÉ PAR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

BRUXELLES.

1849

CHEFS-LIEUX de COMMUNES.	VILLAGES, HAMEAUX OU DÉPENDANCES.	MAISONS Habitées.	MAISONS Inhabitées.	MAISONS TOTAL.	MÉNAGES ou familles.	HABITANTS. Sexe masculin.	HABITANTS. Sexe féminin.	HABITANTS. TOTAL.
Warzée	Warzée	68	3	71	63	155	172	327
	Béemont	9	»	9	10	27	24	51
		77	3	80	78	182	196	378

En 1851

DICTIONNAIRE

GÉOGRAPHIQUE

DE LA

PROVINCE DE LIÉGE,

PRÉCÉDÉ

D'UN FRAGMENT DU MÉMORIAL DE L'ÉTABLISSEMENT GÉOGRAPHIQUE DE BRUXELLES,

POSÉ PAR

PH. VANDER MAELEN,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES LETTRES DE BRUXELLES, DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE TURIN ET DE LUCQUES, DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS, DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE, DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE STATISTIQUE UNIVERSELLE, DE CELLE D'HISTOIRE NATURELLE DE VÉTÉRAVIE, CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE LIÉGE, AUTEUR DE L'ATLAS UNIVERSEL EN 400 FEUILLES, ET DE L'ATLAS DE L'EUROPE, EN 165 FEUILLES.

LE DOCTEUR MEISSER

EST CHARGÉ DE LA RÉDACTION ET DE LA CORRESPONDANCE.

Bruxelles,

A L'ÉTABLISSEMENT GÉOGRAPHIQUE,

FAUBOURG DE FLANDRE.

1851

WARZÉE, commune du canton et à 1 lieue 1/2 S. S. E. de Nandrin, de l'arrondissement et à 4 lieues E. S. E. de Huy.

Cette commune se compose de son chef-lieu et du hameau de Béemont.

SOL : Plateau du Condroz. Terrain argilo-sablonneux, sur schiste ou sur pierre calcaire.

AGRICULTURE : Les productions consistent en seigle, épeautre, avoine, foin et légumes. On n'y récolte que peu de fruits. Bois taillis peuplés d'ormes, bouleaux, chênes et frênes.

POPULATION : 321 habitans.

HABITATIONS : Il a 1 château connu sous le nom de *Béemont*.

COMMERCE ET INDUSTRIE : L'agriculture. — 2 fours à chaux pour l'amendement des terres.

Liste alphabétique des communes de Belgique de 1852 p 299

N. 2384

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES COMMUNES

DE BELGIQUE,

CONFORME A L'ORTHOGRAPHE DES SCEAUX OFFICIELS,

par H. Tarlier,

BRUXELLES.

IMPRIMERIE DE G. STAPLEAUX,

1852.

BIBL. UNIV. GENT

COMMUNES.	WARSAGE.	WARZÉE.
Arrond. admin. .	Liége.	Huy.
Arr. contrib. . .	Verviers.	Liége.
Arr. judiciaire . .	Liége.	Huy.
Arr. ponts et ch. .	Liége.	Liége.
Arr. postal	Visé.	Huy.
Canton judiciaire.	Dalhem.	Nandrin.
Canton milice. . .	Dalhem.	Hamoir.
Canton postal. . .	Visé.	Nandrin.
Contrôle contrib.	Visé.	Nandrin.
Contrôle douanes.	Visé.	»
Diocèse	Liége.	Liége.
Direction mines. .	Liége.	Liége.
District agricole .	Dalhem 6.	Nandrin 12.
Distr. mines . . .	Liége.	Liége.
Distr. ponts et ch.	Battice.	Liége.
Distr. voirie . . .	Dalhem.	Ferrières.
Doyenné	Wellin.	Nandrin.
Province	Liége.	Liége.
Recette contrib. .	Warsage.	Hody.
Recette enregistr.	Visé.	Ouffet.
Ressort cadastre .	Battice.	Neuville-en-Cond.
Ress. instruct. civ.	Dalhem.	Ferrières.
Ress. instruct. eccl.	Wellin.	Nandrin.

ALMANACH

ADMINISTRATIF ET STATISTIQUE

DE LA PROVINCE DE LIÉGE

ET DE LA

COUR D'APPEL DE LIÉGE

ET DE SON RESSORT.

57me Année. — 1852.

(Année bissextile.)

A LIÉGE,

CHEZ L'ÉDITEUR, J. DESOER, LIBRAIRE.

DÉCEMBRE 1851.

Liste nominative des membres du conseil provincial, avec indication des cantons de leur élection.

Prion, avocat à Warzée (Nandrin).

(Voir pour les dépendances des communes aux pages indiquées après leurs noms. — Il y a dans certaines communes un bureau de bienfesance. V. p. 255).

CANTON DE MILICE DE SÉNY.

Warzée, v. p. 459 : L. Raidin, b. ; H. Englebert et J. Ringlet, éch. ; J. J. Dessaint, secrét. ; V. Duchâteau, rec.

ARRONDISSEMENT DE HUY. — 4 cantons, 64 communes.

4°. Canton de *Ferrières*, 17 communes : Anthisne, Aywaille, Comblain-au-Pont, Comblain-Fairon, Ernonheid, Ferrières, Filot, Hamoir, Harzé, Hody, Lorcé, Ouffet, Vieuxville, Villers-aux-Tours, Warzée, Werbomont et Xhoris. — M. Mauhin, commiss.-voyer du canton, à Werbomont.

NOMS DES VILLES ET COMMUNES de la province.	BUREAUX DE POSTE qui les desservent directemt. — Chefs-lieux DES CANTONS postaux.
Waret-l'Evêque.	Huy.
Warnt-Dreye. [Dist. des postes.] (2)	W.-Drey
Warsage.	Visé.
Warzée.	Nandrin.
Wasseiges.	Hannut.
Wegnez.	Ensival.

ton de Nandrin et ses dépendances (Pop. : 15,022 hab.) : nthisne (la Rock, les Floxhes, les Stépennes, Ouhar, umont, Viegeay et Vien), Clavier (Atrin, Ochain, Paire, Petit-Bois, Pontot, Val, Valtibiémont et Vervoz), Clermont (aux Houx, aux Granges, aux Prés, Converterie, Halledet, les Fontaines, Magnery, Moulin-à-Poudre, Parfondry et Sart), Comblain-au-Pont (Douflamme, Fraiture, Géraumont, Halleux, Hoyemont, Monts, Oneux, Raideux et Rivrge), Ehein (Béregy, Ingihoul, Marteau et Neuville), Ellemelle (Ouchenée), Fairon-Comblain (Comblain-la-Tour, Comblinay et Sparmont), Fraiture, Hamoir (Hamoir-Lassus, Renne, Tabreux et Xhignesse), Hermalle-sous-Huy (Chaumont, Hottine, La Maillieux et Ombret), Hody (Bois-d'Aleux, Embiérir, Poulseur et Sart-les-trois-Maisons), Linchet (les Trois-Maisons), Modave (Petit-Modave), Nandrin (Al Basse, Bouhaye, Croix-André, Favetu, Favence, Fraineux, Grand-Beaumont, Grande-Vaux, Haye, La Gotte, La Tolle, Le Halleux, Petit-Beaumont, Petite-Vaux, Roubenne et Thier-Delhez), Neuville-en-Condroz (A Sept-Fawes, Bellaire et Rognac), Ouffet (Crossée, Hensival, Himbe, Houp-le-Loup, Lizen, Neblon-le-Pierreux, Odeigne, Petit-Ouffet et Richichoux), Outrelouxhe (Petit-Fondoxhe et Saint-Jean-Sart), Ramelot, Saint-Séverin, Scry-Abée (Saint-Vitu, Scry et Tillesse), Sény, Soheit-Tinlot, Tavier (Baugnée, Grand-Berleur, Herrée, Hestreux, la Chapelle, Limont, Moulin, Moulinay, Petit-Berleur, Rapion, Sart et Xhos), Terwagne, Villers-aux-Tours, Villers-le-Temple (Aux Forges, Bourgogne, Clémadeau, France, Frérisart, Le Saltemple, Neupont et Tours-aux-Bois), Warzée (Bécmont, Chêne), Yernée-Fraineux.

Juge de paix. A. A. Emans, à Fraineux-Nandrin. — Supp. E. Fabri, à Sény, et F. D'Omalius, à Anthisne. — Greffier. C. A. J. Hancart, à Sény. — Com.-gr. J. Dessaint, à Warzée. — Huiss. H. Collard, à Nandrin.

En 1853

ROYAUME DE BELGIQUE.

ALMANACH ROYAL

OFFICIEL,

PUBLIÉ, EN EXÉCUTION D'UN ARRÊTÉ DU ROI,

Par Tarlier.

DOUZIÈME ANNÉE : 1853.

BRUXELLES.
CHEZ H. TARLIER, RUE DE LA MONTAGNE, 31.

183051 B

TRIBUNAUX DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE LIÉGE.

(Rangés par ordre alphabétique de provinces et d'arrondissements.)

PROVINCE DE LIÉGE.

Arrondissement judiciaire de Huy.

TRIBUNAUX (1).

Justices de paix

7.— Canton de Nandrin.

Abée, Anthisnes, Clavier, Clermont, Comblain-au-Pont, Comblain-Fairon, Ehein, Ellemelle, Fraiture, Hamoir, Hermalle-sous-Huy, Hody, Linchet, Modave, Nandrin, Neuville-en-Condroz, Ouffet, Outrelouxhe, Ramelot, Saint-Severin, Seny, Soheit-Tinlot, Tavier, Terwagne, Villers-aux-Tours, Villers-le-Temple, Warzée, Yernée-Fraineux.

Emans (A.A.), *juge*, 21 avril 1851, à Fraineux-Nandrin.

Fabry (E.), *juge suppléant*, 27 mars 1846, à Seny.

D'Omalius (F.), *juge suppléant*, 16 nov. 1847, à Anthisnes.

Hancart (C.A.J.), *greffier*, 4 oct. 1836, à Seny.

Dessain (J.J.), *commis-greffier*, 27 août 1839, à Warzée.

Audiences, les mardis à dix heures.

2.— *Canton de Hamoir.*

Bois-et-Borsu. — Lambotte (C.), *b.* || Hoyoux (A.), Cheza (J.J.L.), *é.* || Lecharlier (F.), *s.* || Duchâteau (V.J.), *r.*

Clavier. — Seeliger (J. B.), *b.* || Rigaux (F.), Mouton (J.), *é.* || Seeliger (J.), *s.* || Otto (N.), *receveur.*

Comblain-Fairon. — Dispa (J.J.), *b.* || Renson (E.), Thys (L.), *é.* || Artus (F.), *s.* || Hakin (R.J.), *r.*

Ellemelle. — Dubois (N.J.), *b.* || Dubois (P.J.), Nandrin (L.J.), *é.* || Dubois (G.J.), *s.* || Duchâteau (V.J.), *r.*

Ernonheid. — Widar (F.J.), *b.* || Bodson (M.J.), Lamy (J.J.), *é.* || Widar (F.J.), *s.* || Dumoulin (P.F.), *r.*

Ferrière. — Gilson (L.), *b.* || Lognoul (J.J.), Roland (N.G.), *é.* || Widar (F.J.), *s.* || Dumoulin (P.F.), *r.*

Filot. — Kersten (F.I.), *b.* || Mathieu (H.J.), Biron (N.J.), *é.* || De Belvaux (A.), *s.* || Seret (M.), *r.*

Hamoir. — Bomal (C.), *b.* || Crespin (G.), Begon (L.), *é.* || Ansiaux (A.), *s.* || Charlier (A), *r.*

Harzé. — Amand (H.), *b.* || Masset (G.J.), Fontaine (M.), *é.* || Amand (H.), *s.* || Dumoulin (P.F.), *r.*

Lorcé. — Fontaine (J.F.), *b.* || Louis (G.), Godinas (J.), *é.* || Decolle (J.L), *s.* || Dumoulin (P.F.), *r.*

Ocquier. — Henin (J.P.), *b.* || Piroton (A.), Journée (J.F.), *é.* || Thys (H.J.), *s.* || Duchâteau (V.), *r.*

Ouffet. — Reginster (M.J.), *b.* || Lizen (D.), Mercier (A.), *é.* || Boulet (J.J.), *s.* || Duchâteau (V.J.), *r.*

Vieux-Ville. — Haquet (J.), *b.* || Lejeune (H.J.), Detroux (A.J.), *é.* || Haquet (J.), *s.* || Dumoulin (P.F.), *r.*

Warzée. — Raidin (L.), *b.* || Englebert (H.), Ringlet (J.R.), *é.* || Dessaint (J.J.), *s.* || Duchâteau (V.J.), *r.*

Neerglabbeek (S. Hubert). — Verhofstad (P.), *d.* 29 déc. 1842.
Neerhaeren (S. Lambert). — Michiels (P.J.), *d.* 20 févr. 1844.
Niel-près-Asch (S. Nicolas). — Hermans (J.J.), *d.* 15 janv. 1850.
Opglabbeek (S. Lambert). — Cloots (J.H.), *d.* 5 févr. 1847 ; — Ceelen (A.), *v.* 30 déc. 1847.
Opgrimby (S. Christophe). — Fryns (J.R.), *d.* 29 déc. 1842.
Reckheim (S. Pierre). — Corbey (M.L.), *d.* 4 mars 1842 ; — Dierinck (B.), *v*....
Seny (S. Pierre). — Delvigne (H.J.), *d.* 23 mars 1838.
Soheit (S. Maurice). — Defawe (A.T.J.), *d.* 22 juin 1847.
Tavier (S. Martin). — Baar (P.J.), *d.* 13 juin 1846.
Terwagne (S. Hubert). — Lallemant (G.J.), *d.* 5 août 1845.
Villers-aux-Tours. — Ressortit à *Hody*.
Villers-le-Temple et *Outrelouxhe* (S.Pierre). — Heinen (F.), *d.* 5 janv. 1852.
Warzée (S. Martin). — Pirotte (H.J.), *d.* 26 avril 1835.

SERVICE DE L'ENREGISTREMENT ET DE LA RECETTE DES IMPÔTS ET REVENUS PUBLICS PERÇUS PAR L'ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.

Division de Liége.

1. — Bureau d'Aubel.

Aubel, Clermont, Fouron-Saint-Martin, Fouron-Saint-Pierre, Gemmenich, Hombourg, Julémont, Montzen, Moresnet, Neufchâteau, Sippenaeken, Teuven.

Receveur : Gilon (...).

2. — Chênée.

Ayeneux, Aywaille, Beaufays, Bellaire, Beyne-Heusay, Cerexhe-Heuseux, Chaudfontaine, Chênée, Embourg, Esneux, Evegnée, Fléron, Forêt, Fraipont, Gomzé-Andoumont, Louveigné, Magnée, Melen, Micheroux, Nessonvaux, Queue-du-Bois, Retinne, Romsée, Saive, Soumagne, Sprimont, Tignée, Vaux-sous-Chèvremont.

Receveur : Duchêne (O.J.E.).

3. — Grace-Berleur.

Awans, Bierset, Chockier, Crisnée, Engis, Fexhe-le-Haut-Clocher, Fize-le-Marsal, Flémalle-Grande, Flémalle-Haute, Fooz, Freloux, Gleixhe, Grâce-Berleur, Hognoul, Hollogne-aux-Pierres, Horion-Hozémont, Jemeppe, Jeneffe, Kemexhe, Les Awirs, Loncin, Momalle, Mons, Noville, Odeur, Roloux, Thys, Velroux, Villers-l'Evêque, Voroux-Goreux.

Receveur : Fassin (A.A.).

4. — Hannut.

Acosse, Avennes, Avin, Braives, Burdinne, Ciplet, Crehen, Embresin, Fallais, Hanneche, Hannut, Lamontzée, Latinne, Lens-Saint-Remy, Lens-Saint-Servais, Marneffe, Meeffe, Merdorp, Moxhe, Oteppe, Poucet, Thisnes, Tourinne-la-Chaussée, Ville-en-Hesbaye, Villers-le-Peuplier, Vissoul, Wasseiges.

Receveur : Henrotin (F.X.).

5. — Hermalle-sous-Argenteau.

Alleur, Fexhe-lez-Slins, Glons, Haccourt, Hermalle-sous-Argenteau, Hermée, Heure-le-Romain, Houtain-Saint-Siméon, Juprelle, Lantin, Liers, Lixhe, Milmort, Othée, Oupeye, Paifve, Rocour, Slins, Villers-Saint-Siméon, Vivegnies, Voroux-lez-Liers, Wihogne, Xhendremael.

7. — Huy.

Amay, Ampsin, Antheit, Bas-Oha, Ben-Ahin, Bois-et-Borsu, Couthuin, Fumal, Héron, Huccorgne, Huy, Landenne, Lavoir, Les Avins, Marchin, Moha, Neuville-sous-Huy, Ocquier, Ombret-Ranss, Pailhe, Seilles, Strée, Tihange, Vierset-Barse, Vinalmont, Vyle-et-Taroul, Wanze, Waret-l'Evêque.

Receveur : De Geradon (T.).
Receveur des domaines : Detelle (H.F.).

8. — Landen.

Attenhoven, Averuas-le-Bauduin, Bertrée, Cras-Avernas, Elixem, Grand-Hallet, Houtain-l'Evêque, Laer, Landen, Lincent, Neerhespen, Neerlanden, Neerwinden, Overhespen, Overwinden, Pellaines, Petit-Hallet, Racour, Rumsdorp, Trognée, Walsbetz, Wamont, Wanghe, Wansin, Wezeren.

Receveur : Caroen (...).

9. — Liége.

Angleur, Ans-et-Glain, Grivegnée, Herstal, Jupille, Liége, Saint-Nicolas, Tilleur, Vottem.

Receveur des actes civils et extrajudiciaires : Lavalleye (J.N.).
Receveur des actes judiciaires et des domaines : Bouniol (A.).
Receveur des successions et du timbre extraordinaire : Fétis (E.C.A.).

10. — Ouffet.

Abée, Anthismes, Clavier, Clermont, Comblain-au-Pont, Comblain-Fairon, Ehein, Ellemelle, Ernouheid, Ferrière, Filot, Fraiture, Hamoir, Harzé, Hermalle-sous-Huy, Hody, Linchet, Lorcé, Modave, Nandrin, Neuville-en-Condroz, Ouffet, Outrelouxhe, Ramelot, Saint-Séverin, Seny, Soheit-Tinlot, Tavier, Terwagne, Vieux-Ville, Villers-aux-Tours, Villers-le-Temple, Warzée, Werbomont, Yernée-Fraineux, Xhoris.

Receveur : Warlomont (...).

Dictionnaire des distances légales par G Tarlier (1853)

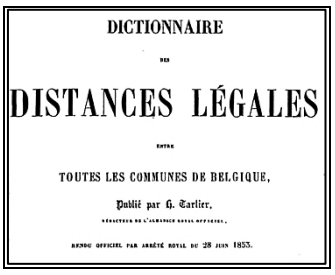
DICTIONNAIRE
DES
DISTANCES LÉGALES
ENTRE
TOUTES LES COMMUNES DE BELGIQUE,
Publié par G. Tarlier,
RÉDACTEUR DE L'ANNUAIRE ROYAL OFFICIEL,
RENDU OFFICIEL PAR ARRÊTÉ ROYAL DU 28 JUIN 1853.

CHEFS-LIEUX D'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE.	WARQUIGNIES. *c. — q. — w.*			WARSAGE. *m. — m. — m.*			WARZÉE. *m. — m. — l.*		
	VOIE ordinaire.	CHEMIN DE FER. Voie ferrée.	CHEMIN DE FER. Voie ordinaire.	VOIE ordinaire.	CHEMIN DE FER. Voie ferrée.	CHEMIN DE FER. Voie ordinaire.	VOIE ordinaire.	CHEMIN DE FER. Voie ferrée.	CHEMIN DE FER. Voie ordinaire.
a ANVERS.	118	115	5.5	129.5	117	25.5	124	140	14.5
b ARLON	196.5	100	154	142.5	»	»	112	»	»
c Audenarde	61.5	49	55	167	167	41	161.5	151	48
d BRUGES.	115	155	5.5	209	194	25.5	205.5	217	14.5
e BRUXELLES	70	71	5.5	108.5	106	25.5	103	117	18
f Charleroy	51.5	65	5.5	124.5	99	20.5	89	68	18
g Courtrai.	71.5	101	5.5	198.5	194	25.5	195	205	18
h Dinant.	90.5	100	54	95	62	49	50	»	»
i Furnes	152.5	122	46	250.5	216	51	245	224	59
j GAND.	89.5	157	5.5	163	150	25.5	157.5	175	14.5
k HASSELT.	146.5	166	5.5	46	»	»	69.5	90	14.5
l Huy.	125.5	151	5.5	54	52	20.5	17	»	»
m LIÉGE.	155.5	162	5.5	21	»	»	31.5	25	14.5
n Louvain	96	106	5.5	82.5	71	25.5	77	94	14.5
o Malines	94	92	5.5	105.5	94	25.5	100	117	14.5
p Marche.	156.5	100	52.5	81	52	62	50.5	»	»
q MONS	14	10	5.5	162	152	20.5	126	121	18
r NAMUR.	90	100	5.5	86	62	20.5	50	51	18
s Neuf-Château	160.5	100	100.5	150.5	52	112	80.5	»	»
t Nivelles	52	55	17.5	129	127	52.5	95	96	30
u Termonde.	89.5	109	5.5	156	120	25.5	150.5	145	14.5
v Tongres	150.5	149	26.5	26.5	»	»	49.5	»	»
w Tournay	45.5	15	5.5	189.5	202	20.5	175.5	171	18
x Turnhout	147.5	115	46	112.5	117	64	124.5	140	55.5
y Verviers	186.5	186	5.5	21.5	»	»	44	49	14.5
z Ypres	101	89	54.5	228	194	55.5	222.5	191	47
CANTONS.	Boussu.			Dalhem.			Nandrin.		
	6.5	»	»	4.5	»	»	7.5	»	»

Les lettres italiques placées sous le nom de chaque commune renvoient à la première colonne de la page et indiquent : La 1re, le chef-lieu de la Cour d'appel ; la 2e, le chef-lieu de la Province ; et la 3e, le chef-lieu de l'Arrondissement judiciaire.

Dictionnaire géographique et statistique de Charles Meerts (1854)

DICTIONNAIRE
GÉOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE
DU
ROYAUME DE BELGIQUE,
Par Charles Meerts,
BRUXELLES,
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE H. GOEMAERE,
1854

WARZÉE, c. rur. de la prov. de Liége, arr. adm. et jud. de Huy, cant. de mil. de Seny, cant. de j. de p. de Nandrin.

Pop. 365 h.

Sup. 702 hect.

Sit. Sur la limite de la prov. de Luxembourg, à 1 1/2 l. S. S. E. de Nandrin, 3 1/2 l. E. S. E. de Huy et 5 1/2 l. de Liége.

Hydr. Aucun cours d'eau n'arr. le terr.

Ind. et comm. Culture des terres. — Quatre fours à chaux.

✉ de Nandrin.

1854

ALMANACH

ADMINISTRATIF ET STATISTIQUE

DE LA PROVINCE DE LIÉGE

ET DE LA

COUR D'APPEL DE LIÉGE

ET DE SON RESSORT.

59me Année. — 1854.

A LIÉGE,

CHEZ L'ÉDITEUR, J. DESOER, LIBRAIRE.

NOMS DES VILLES ET COMMUNES de la province.	BUREAUX DE POSTE qui les desservent directemt. — Chefs-lieux des CANTONS postaux.
Warzée.	Nandrin.

Ressorts attribués aux géomètres en service actif pour les mutations cadastrales.

6. — *Ressort de Neuville-en-Condroz.*

Titulaire : Mr. F. V. Chamelot, géomètre de 2e. classe.

Anthisne, Clermont, Comblain-au-Pont, Ehein, Ellemelle, Fairon-Comblain, Fraineux-et-Yernée, Fraiture, Hamoir, Hermalle-sous-Huy, Hody, Nandrin, Neuville-en-Condroz, Ombret-Rausa, Ouffet, Plainevaux, Rotheux-Rimière, St.-Séverin, Sény, Soheit-Tinlot, Tavier, Villers-aux-Tours, Villers-le-Temple et Warzée.

4o. Canton de *Ferrières*, 17 communes : Anthisne, Aywaille, Comblain-au-Pont, Comblain-Fairon, Ernonheid, Ferrières, Filot, Hamoir, Harzé, Hody, Lorcé, Ouffet, Vieuxville, Villers-aux-Tours, Warzée, Werbomont et Xhoris. — M. Mauhin, commiss.-voyer du canton, à Werbomont.

Canton de Nandrin.

Mr. L. J. Dégageur, curé-doyen, à Nandrin.

MM.	MM.
Anthisne, J. Hubert, desserv.	Ouffet, J. P. J. Vrancken, dess.
Borsu, J. F. A. Montfort, id.	Pailhe, J. P. Pirson, id.
Clavier, J. J. Herman, id.	Poulseur, G. J. Nokin, id.
Clermont, P. Wégimont, ad.	Ramelot, Th. L. Hauregard, id.
Ellemelle, P. J. Herman, dess.	St.-Séverin, A. L. J. Parmentier, id.
Fraiture-Soxheit, P. L. Decharneux, id.	Scry, J. J. Cuitis, id.
Grands-Avins, N. Body, id.	Sény, J. J. Libert, id.
Hermalle-sous-Huy, J. B. J. Otto, id.	Soheit-Tinlot, A. F. J. Defawe, id.
Hody, M. G. Lonhienne, id.	Tavier, P. J. Baar, id.
Modave, J. Mathieu, id.	Terwagne, G. J. Lallemant, id.
Neuville-en-Condroz, H. J. Franck, id.	Vien (Anthisne), A. J. Hallet, ch.
Ocquier, P. Swartenbrouck, id.	Villers-le-Temp., F. Heynen, d.
	Warzée, H. J. Pirotte, id.

Juge de paix. L. J. Dechesne, à Ferrières. — Suppléans. F. J. Widar, bourg. d'Ernonheid, à Bosson, et J. F. Dauphin, notaire, à Xhoris. — Greffier. L. J. Lierneux, à Harzé; commis-greffier, J. L. Decolle, à Harzé. — Huissier. J. H. Collard, à Warzée.

Canton de Nandrin et ses dépendances (Pop. : 15,022 hab.) :

Abée (Saint-Vitu, Scry et Tillesse), Anthisne (la Rock, les Floxhes, les Stépennes, Ouhar, Tolumont, Viegeay et Vien), Clavier (Atrin, Ochain, Paire, Petit-Bois, Pontot, Val, Valtibiémont et Vervoz), Clermont (aux Houx, aux Granges, aux Prés, Converterie, Halledet, les Fontaines, Magnery, Moulin-à-Poudre, Parfondry et Sart), Comblain-au-Pont (Douflamme, Fraiture, Géraumont, Halleux, Hoyemont, Monts, Oneux, Raideux et Rivage), Ehein (Béregy, Ingihoul, Marteau et Neuville), Ellemelle (Ouchenée), Fairon-Comblain (Comblain-la-Tour, Comblinay et Sparmont), Fraiture, Hamoir (Hamoir-Lassus, Renne, Tabreux et Xhignesse), Hermalle-sous-Huy (Chaumont, Hottine, La Maillieux et Ombret), Hody (Bois-d'Aleux, Embiérir, Poulseur et Sart-les-trois-Maisons), Linchet (les Trois-Maisons), Modave (Petit-Modave), Nandrin (Al Basse, Bouhaye, Croix-André, Favetu, Favence, Fraineux, Grand-Beaumont, Grande-Vaux, Haye, La Gotte, La Tolle, Le Halleux, Petit-Beaumont, Petite-Vaux, Roubenne et Thier-Delhez), Neuville-en-Condroz (A Sept-Fawes, Bellaire et Rognac), Ouffet (Crossée, Hensival, Himbe, Houp-le-Loup, Lizen, Neblon-le-Pierreux, Odeigne Petit-Ouffet et Richichoux), Outrelouxhe (Petit-Fondoxhe et Saint-Jean-Sart), Ramelot, Saint-Séverin, Sény, Soheit-Tinlot, Tavier (Baugnée, Grand-Berleur, Herrée, Hestreux, la Chapelle, Limont, Moulin, Moulinay, Petit-Berleur, Rapion, Sart et Xhos), Terwagne, Villers-aux-Tours, Villers-le-Temple (Aux Forges, Bourgogne, Clémadeau, France, Frérisart, Le Saltemple, Neupont et Tours-aux-Bois), Warzée (Béemont, Chêne), Yernée-Fraineux.

Juge de paix. A. A. Emans, à Fraineux-Nandrin. — Supp. E. Fabri, à Sény; A. L. E. D'Erckenteel, à Nandrin. — Greffier. C. A. J. Hancart, à Sény. — Com.-gr. J. Dessaint, à Warzée. — Huiss. J. H. Collard, à Warzée.

En 1854

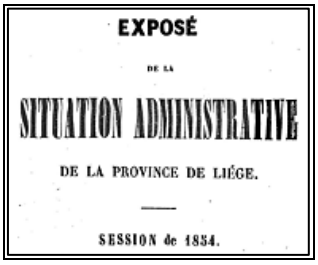
EXPOSÉ

DE LA

SITUATION ADMINISTRATIVE

DE LA PROVINCE DE LIÉGE.

SESSION de 1854.

PÉAGES COMMUNAUX.

11 autorisations ont été délivrées, pendant l'année 1853, pour l'établissement de barrières sur des chemins vicinaux pavés et empierrés, savoir :

10° A la commune de Warzée pour la partie située sur son territoire du chemin de grande communication de Huy à Hamoir. (Autorisation du 3 septembre 1853).

En 1855

RECUEIL

DES ORDONNANCES

DE LA

PRINCIPAUTÉ DE LIÉGE.

TROISIÈME SÉRIE. — 1684-1794.

PREMIER VOLUME,

1re PARTIE, CONTENANT LES ORDONNANCES DU 28 NOVEMBRE 1684 AU 22 DÉCEMBRE 1708.

PAR M. L. POLAIN,

CONSERVATEUR DES ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÉGE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE (ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES), ETC.

394134-R

BRUXELLES,

EMM. DEVROYE, IMPRIMEUR DU ROI.

1855

Ordonnance touchant l'assiette des tailles et l'élection des bourgmestres, dans la communauté d'Ouffet (1).

A Liége, 9 mai 1693.

Jean Louis, par la grâce de Dieu, évêque et prince de Liége, etc., à tous ceux qui ces présentes verront, salut.

De la part des habitants et propriétaires au village d'Ouffet, nous a été remontré que, pour autant mieux contraindre les défaillants et réfractaires au payement des tailles, nous y aurions pourvu par octroi du 27 décembre de l'an 1688; que cependant le nombre desdits défaillants s'augmenteroit journellement, tant parce qu'on se prendroit aux habitants dudit village pour la défaillance de Hosse, Melle, Baymont et Varsée, qui acquitteroient leur quote de l'ancienne taille séparément et en particulier, et ne voudroient contribuer à la défaillance dudit village, lorsqu'il y en auroit, d'autant qu'ils se diroient hameaux séparés et démembrés par les aliénations et engageures ci-devant faites par les évêques et princes nos prédécesseurs; que, parce que les mayeur et échevins du lieu ne voudroient faire les devoirs requis, et qu'il n'y auroit personne autorisée pour collecter et solliciter la taille, en sorte que lesdits habitants, particulièrement ceux qui payent exactement leur quote, se trouveroient incessamment surchargés par des exécutions qui seroient cause que la plupart des habitants déserteroient et rendroient par là le reste impuissant de plus fournir aux charges et nécessités de la communauté, s'il n'y étoit promptement pourvu par une distinction et séparation de l'ancienne taille du ban, et par quelque bon règlement; à quel effet ils nous supplient d'approuver les points suivants; savoir :

Premièrement, que lesdits hameaux de Hosse, Melle, Baymont et Varsée continueront d'acquitter séparément leur contingent dans les cinquante florins Brabant de l'ancienne taille du ban, comme ils sont en train et possession de faire, et que seulement ledit village d'Ouffet avec les maisons et hameaux dépendants de sa paroisse, savoir : Petit-Ouffet, Henseval, Hembe, le moulin d'Emblen, Emblen, le Piereu, Renalle, Houple-le-Loup, Odeigne et Crossée, seront et demeureront unis en communauté et société pour le payement de toutes demandes et de la taille qui porte pour leur quote ensemble la somme de vingt-huit florins neuf sous; et que, s'il se trouvoit quelque défaillant dans l'un ou l'autre des susdits lieux unis, après les devoirs requis faits, il devra se porter par les habitants en particulier et en général d'iceux, sans qu'ils pourront être recherchés pour la défaillance desdits hameaux démembrés.

En 1856

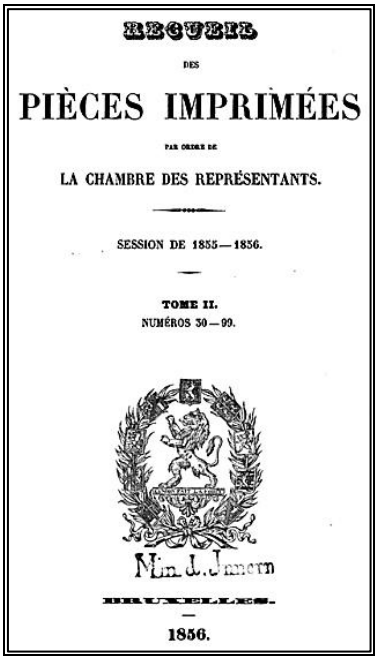

RECUEIL

DES

PIÈCES IMPRIMÉES

PAR ORDRE DE

LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

SESSION DE 1855—1856.

TOME II.
NUMÉROS 50—99.

Min. d. Intern

BRUXELLES.

1856.

CLAUSES CONTENUES DANS L'ACTE DE FONDATION.	DISPOSITIONS CONTENUES DANS L'ARRÊTÉ D'AUTORISATION.	DISPOSITIONS LÉGALES VISÉES DANS LE PRÉAMBULE DES ARRÊTÉS.
Établissement d'une école au village d'Ellemelle pour tous les enfants indistinctement de ce village et pour les enfants pauvres de celui de Xhos. L'instruction devait être donnée par un prêtre qui touchait les revenus de la fondation à charge de dire quatorze messes par an, pour le repos des âmes des fondateurs et de leurs parents. MM. les curés d'Ellemelle, Ouffet et Warzée sont nommés administrateurs-collateurs.	Les curés d'Ellemelle, d'Ouffet et de Warzée, exerceront les fonctions d'administrateurs, ils auront le droit de nommer l'instituteur et feront célébrer les quatorze messes annuelles désignées dans l'acte de fondation.	Arrêtés des 26 décembre 1818, 2 décembre 1825 et 12 février 1829.

Almanach du commerce et de l'industrie de Tarlier (1857)

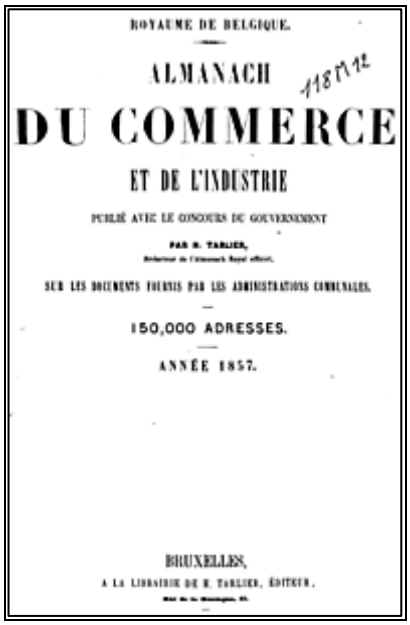

ROYAUME DE BELGIQUE.

ALMANACH

DU COMMERCE

ET DE L'INDUSTRIE

PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU GOUVERNEMENT

PAR H. TARLIER,

SUR LES DOCUMENTS FOURNIS PAR LES ADMINISTRATIONS COMMUNALES.

150,000 ADRESSES.

ANNÉE 1857.

BRUXELLES,

A LA LIBRAIRIE DE H. TARLIER, ÉDITEUR.

WARZÉE.

Liége, a. Huy ; 423 h.

Bureau de poste : Terwagne.

Bourgm. : Degard (P.J.)

Huissier : Collard (H.)

Aubergistes : Lamarche (A.J.) Gengou (M.) Bair (H.)

Aunages (mds) : Deheid (J.J.) Machet (B.) Grangé (F.)

Bourrelier : Harray (J.J.)

Chaufournier : Denoël (M.)

Ecole : Dessaint (J.J.)

Maçons : Ringlet (J.J.) Lamarche (A.J.)

Menuisiers : Gengou (J.F.) Marechal (J.)

Dictionnaire géographique des postes aux lettres par François Meunier (1857)

DICTIONNAIRE

GÉOGRAPHIQUE

DES

POSTES AUX LETTRES

DU

ROYAUME DE BELGIQUE,

CONTENANT :

LES NOMS DE TOUTES LES VILLES, COMMUNES, HAMEAUX, MAISONS ISOLÉES, CHATEAUX, MOULINS, HAUTS-FOURNEAUX, ETC., ETC.; L'INDICATION DE LA PROVINCE OU ILS SONT SITUÉS, ET, EN REGARD, LE NOM DU BUREAU DE POSTE PAR LEQUEL CHAQUE ENDROIT EST DESSERVI;

PAR

FRANÇOIS MEUNIER,

Commis-Chef à la Perception des Postes aux Lettres, à Bruxelles.

LOCALITÉS.	COMMUNES DONT ELLES DÉPENDENT.	PROVINCES OU ELLES SONT SITUÉES.	BUREAUX DE POSTE QUI LES DESSERVENT.
Warzée	Warzée	Liége	Terwagne.
Chêne (au)	Warzée	Liége	Terwagne.
Warzée	Warzée	Liége	Terwagne.

Dictionnaire des Communes, hameaux, châteaux, fermes, hauts fourneaux, &... du Royaume de Belgique ; Editions de 1858 d'Alexandre Hippolyte Tarlier

WARZÉE, *Prov.* Liége, 31 k. | *Arr. ad.* et *jud.* Huy, 17 k. | *Cant.* Nandrin, 7 k. | *Superf.* . . . *hect.* | *Pop.* 414 *hab.* | 85 *mais.* *Hameaux*, Beemont, 55 *h.* 10 *m.* | Warzée, 359 *h.* 75 *m.*

DATES des autorisations.	NATURE des legs ou donations.	NOMS DES FABRIQUES.	NOMS ET PRÉNOMS des BIENFAITEURS.
Id.	Legs en argent.	Warzée.	Lesire, Jacques-Jos.

Faire connaître si dans la dépense se trouvent compris des frais pour travaux autres que ceux d'entretien; dans l'affirmative en indiquer le montant.	MONTANT du produit des barrières.	Déficit.	COMMUNES intéressées.	LONGUEUR totale du chemin.	Contingent des communes.	Subside accordé.	Observations
»	416 »	6,584 »	Bois-Borsu.	22,787 »	863 18	1,506 49	
			Clavier.		1,269 38		
			Warzée.		504 65		
			Seny.		761 62		
			Ellemelle.		1,015 50		
			Tavier.		863 18		

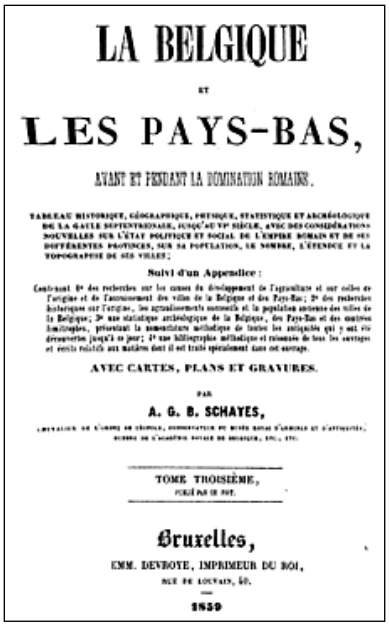

LA BELGIQUE

ET

LES PAYS-BAS,

AVANT ET PENDANT LA DOMINATION ROMAINE.

TABLEAU HISTORIQUE, GÉOGRAPHIQUE, PHYSIQUE, STATISTIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LA GAULE SEPTENTRIONALE, JUSQU'AU VIe SIÈCLE, AVEC DES CONSIDÉRATIONS NOUVELLES SUR L'ÉTAT POLITIQUE ET SOCIAL DE L'EMPIRE ROMAIN ET DE SES DIFFÉRENTES PROVINCES, SUR SA POPULATION, LE NOMBRE, L'ÉTENDUE ET LA TOPOGRAPHIE DE SES VILLES;

Suivi d'un Appendice :

Contenant 1° des recherches sur les causes du développement de l'agriculture et sur celles de l'origine et de l'accroissement des villes de la Belgique et des Pays-Bas; 2° des recherches historiques sur l'origine, les agrandissements successifs et la population ancienne des villes de la Belgique; 3° une statistique archéologique de la Belgique, des Pays-Bas et des contrées limitrophes, présentant la nomenclature méthodique de toutes les antiquités qui y ont été découvertes jusqu'à ce jour; 4° une bibliographie méthodique et raisonnée de tous les ouvrages et revues relatifs aux matières dont il est traité spécialement dans cet ouvrage.

AVEC CARTES, PLANS ET GRAVURES.

PAR

A. G. B. SCHAYES,

CHEVALIER DE L'ORDRE DE LÉOPOLD, COMMANDEUR DE PLUSIEURS ORDRES D'ALLEMAGNE ET D'ITALIE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, ETC., ETC.

TOME TROISIÈME,

PÉRÉ DE SE ROI.

Bruxelles,

EMM. DEVROYE, IMPRIMEUR DU ROI,

RUE DE LOUVAIN, 40.

1859

AGE DE FER. — WA-WA.

WARFFUM, province de Groningue. Tertre, pavage dans une butte.
WESTERHOFF et STRATINGH, *Natuurl. hist.*, 297.

WARNANT, province de Liége. Tumulus.
Bull. de l'inst. arch. de Liége, III, 305.

WARRE, province de Luxembourg. Soixante-dix monnaies romaines, urnes.
Jahrb., XI, 42.

WARZÉE, province de Liége. Voie romaine.
BOVY, *Promenades*, II, 452.

En 1859

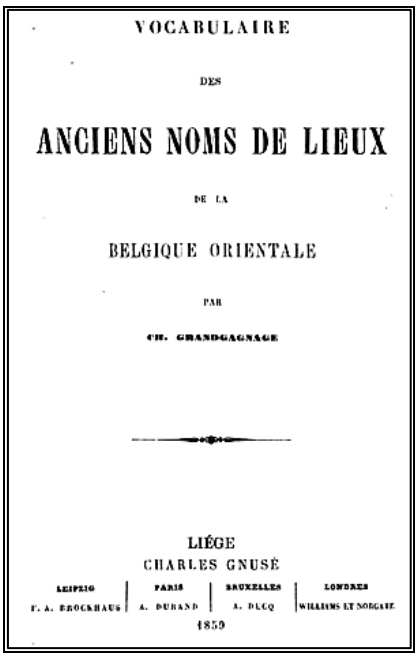

VOCABULAIRE

DES

ANCIENS NOMS DE LIEUX

DE LA

BELGIQUE ORIENTALE

PAR

CH. GRANDGAGNAGE

LIÉGE
CHARLES GNUSÉ

LEIPZIG F. A. BROCKHAUS | PARIS A. DURAND | BRUXELLES A. DUCQ | LONDRES WILLIAMS ET NORGATE

1859

Biemon, ch. de 1007. Peut-être = Beemon, Bemon, Bemont (Reg. Ste-Croix, table et ff. 265, 267), maintenant Béemont (dép. de Warzée) : voy. la 3e Table.

Biemon. On lit dans une ch. de 1107 : « quam [scil. ecclesiam St-Alberti in insula] etiam v mansis, tribus in Comafia, duobus in Biemon dotavit [scil. Notgerus] ». *Comafia* est Kemexhe en Hesbaie (2e Table) ; pour *Biemon*, je ne vois à comparer que Beemont, dans le Reg. Ste-Croix (table) : Beemon, dép. de Warzée (Condroz).

En 1861

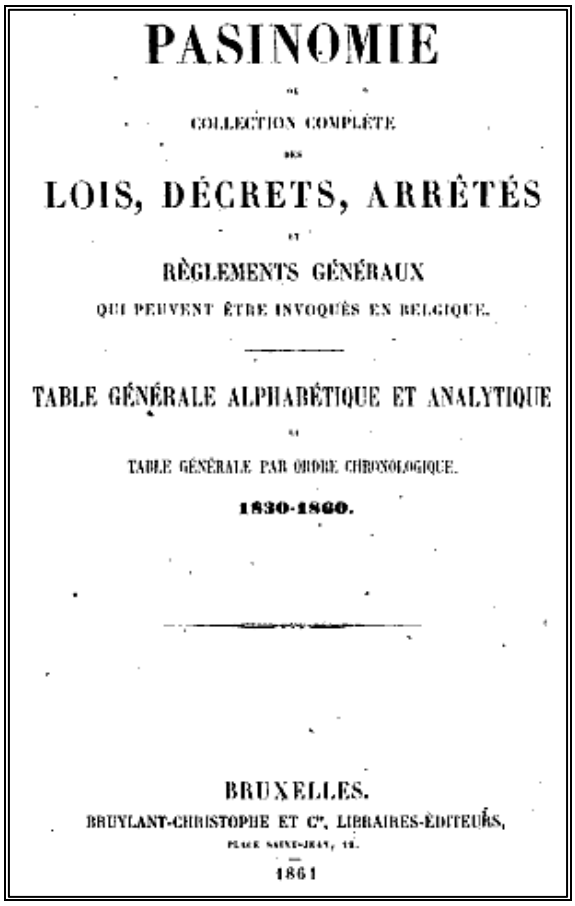

PASINOMIE

OU

COLLECTION COMPLÈTE

DES

LOIS, DÉCRETS, ARRÊTÉS

ET

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

QUI PEUVENT ÊTRE INVOQUÉS EN BELGIQUE.

TABLE GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

ET

TABLE GÉNÉRALE PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE.

1830-1860.

BRUXELLES.

BRUYLANT-CHRISTOPHE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

PLACE SAINT-JEAN, 14.

1861

En 1862

EXPOSÉ

DE LA

SITUATION ADMINISTRATIVE

DE LA PROVINCE DE LIÉGE,

PAR

LA DÉPUTATION PERMANENTE

DU CONSEIL PROVINCIAL

Session de 1862.

LIÉGE,

1862.

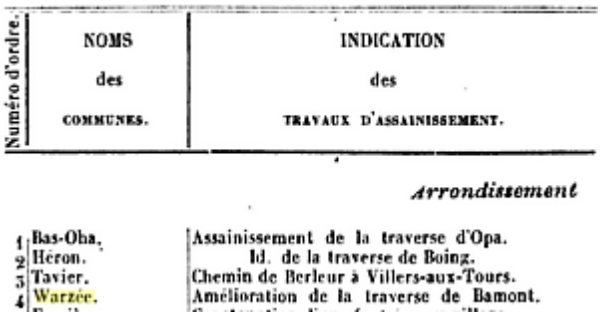

Numéro d'ordre.	NOMS des COMMUNES.	INDICATION des TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT.
		Arrondissement
1	Bas-Oha.	Assainissement de la traverse d'Opa.
2	Héron.	Id. de la traverse de Boing.
3	Tavier.	Chemin de Berleur à Villers-aux-Tours.
4	Warzée.	Amélioration de la traverse de Bamont.

En 1865

STATISTIQUE GÉNÉRALE DE LA BELGIQUE.

EXPOSÉ

DE LA

SITUATION DU ROYAUME

(PÉRIODE DÉCENNALE DE 1851 A 1860)

PUBLIÉ

PAR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

TOME Ier.

Bruxelles.

IMPRIMERIE DE TH. LESIGNE.

1865

ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE DE HUY.

Canton judiciaire de Huy : Huy, Amay, Ampsin, Antheit, Avins (les), Ben-Ahin, Bois-et-Borsu, Fumal, Marchin, Neuville-sous-Huy, Ocquier, Ombret-Rausa, Pailhe, Strée, Tihange, Vierset-Barse, Vinalmont, Vyle-et-Tarouf, Wanze.

— *Nandrin* : Nandrin, Abée, Anthisnes, Clavier, Clermont, Comblain-au-Pont, Comblain-Fairon, Ehein, Ellemelle, Fraiture, Hamoir, Hermalle-sous-Huy, Hody, Linchet, Modave, Neuville-en-Condroz, Ouffet, Outrelouxhe, Ramelot, Saint-Séverin, Seny, Soheit-Tinlot, Tavier, Terwagne, Villers-aux-Tours, Villers-le-Temple, Warzée, Yernée-Fraineux.

Province de Liége.

ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF DE HUY.

Canton de milice de Couthuin (49e) : Couthuin, Bas-Oha, Burdinne, Hannêche, Héron, Huccorgne, Lamontzée, Landenne, Lavoir, Marneffe, Moha, Oteppe, Seilles, Vinalmont, Vissoul, Waret-l'Évêque.

— *Hamoir* (48e bis) : Hamoir, Bois-et-Borsu, Clavier, Ellemelle, Ernonheid, Fairon-Comblain, Ferrières, Filot, Harzé, Lorcé, Ocquier, Ouffet, Vieux-Ville, Warzée, Werbomont, Xhoris.

— *Nandrin.* — CURE : Nandrin, St-Martin, 2e classe. — SUCCURSALES : Abée (Scry), St-Martin ; Anthisnes, St-Martin ; Avins (les), St-Martin; Bois (Borsu), St-Martin; Clavier, St-Barthélemy; Clermont, Ste-Barbe; Ellemelle, Ste-Anne ; Fraiture, St-Remacle ; Hermalle-sous-Huy, St-Martin; Hody et Villers-aux-Tours, St-Pierre ; Modave et Linchet, St-Martin ; Neuville-en-Condroz et Ehein, Ste-Vierge ; Ocquier, St-Remacle ; Ouffet, St-Médard ; Pailhe, Ste-Vierge ; Ramelot, Ste-Vierge ; Saint-Séverin et Yernée, Ste-Vierge ; Seny, St-Pierre ; Soheit, St-Maurice ; Tavier, St-Martin ; Terwagne, St-Hubert ; Villers-le-Temple, Outrelouxhe et Yernée (Fraineux), St-Pierre ; Warzée, St-Martin. — CHAPELLES : Bois, St... [indépendante] ; Anthisnes (Vien), St-Remi [indépendante].

Canton postal de Nieuport : Nieuport, Lombartzyde, Westende, Slype, Schoore, Mannekensvere, Saint-Georges, Ramscappelle, Boitshoucke, Wulpen, Oost-Dunderke.

— *Ouffet* : Ouffet, Ellemelle, Hamoir, Warzée.

LIEUTENANCE DE HUY.

Brigade de Huy : Amay, Ampsin, Antheit, Bas-Oha, Ben-Ahin, Couthuin-Reppe, Fumal, Héron, Huccorgne, Huy, Landenne, Lavoir, Marchin, Moha, Neuville-sur-Meuse, Ombret-Rausa, Pailhe, Seilles, Strée, Tihange, Vierset-Barse, Vinalmont, Vyle-et-Tharoule, Wanze, Warêt-l'Évêque.

— *Fraiture* : Abée-Scry, Anthisnes, Avins (les), Bois-Borsu, Clavier, Clermont, Comblain-au-Pont, Ehein, Ellemelle, Fraiture, Hermalle-sous-Huy, Hody, Linchet, Modave, Nandrin, Neuville-en-Condroz, Ocquier, Ouffet, Outrelouxhe, Ramelot, Saint-Séverin, Seny, Soheit-Tinlot, Tavier, Terwagne, Villers-aux-Tours, Villers-le-Temple, Warzée, Yernée-Fraineux.

CONTRÔLE DE NANDRIN.

Recette de Hody : Anthisnes, Comblain-au-Pont, Ellemelle, Fairon-Comblain, Hamoir, Hody, Ouffet, Taviers, Villers-aux-Tours, Warzée.

Ressort cadastral de Jemeppe : Awirs (les), Chokier, Flémalle-Grande, Flémalle-Haute, Grâce-Berleur, Hollogne-aux-Pierres, Jemeppe, Mons, Montegnée, Ougrée, Ramet, Roloux, Saint-Nicolas, Seraing, Tilleur, Velroux.

— *Liége* : Herstal, Liége.

— *Soheit-Tinlot* : Abée, Anthisnes, Avins (les), Bois-et-Borsut, Clavier, Comblain-au-Pont, Ehein, Ellemelle, Fairon-Comblain, Fraineux, Fraiture, Hody, Linchet, Modave, Nandrin, Ocquier, Ouffet, Outrelouxhe, Ramelot, Saint-Séverin, Seny, Soheit-Tinlot, Taviers, Terwagne, Villers-le-Temple, Warzée, Yernée-Fraineux.

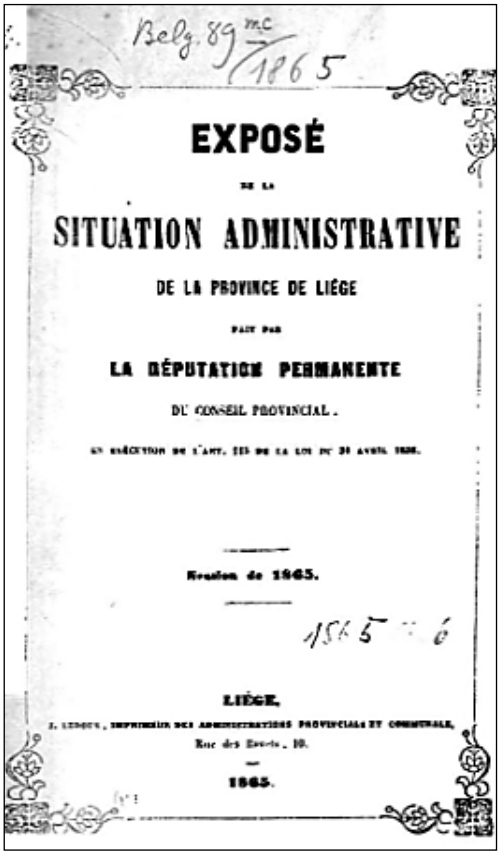
Belg. 89 mc / 1865

EXPOSÉ

DE LA

SITUATION ADMINISTRATIVE

DE LA PROVINCE DE LIÉGE

PAR LA

LA DÉPUTATION PERMANENTE

DU CONSEIL PROVINCIAL.

EN EXÉCUTION DE L'ART. 125 DE LA LOI DU 30 AVRIL 1836.

Session de 1865.

1865 : 6

LIÉGE,

J. LEDOUX, IMPRIMEUR DES ADMINISTRATIONS PROVINCIALE ET COMMUNALE,

Rue des Brasseurs, 10.

1865.

Population ‖ 77 Warzée. 427

DATES des autorisations.	NATURE des legs ou donations.	NOMS DES FABRIQUES.	NOMS ET PRÉNOMS des BIENFAITEURS.
20 Id.	Don en argent.	La Reid.	La dame Crahay, Vve Malherbe, Noël-J.
Id.	Une rente de 15 francs	Vinalmont.	La dame Dainsier, Vve Scior.
Id.	Legs en argent.	Warzée.	Lesire, Jacques-Jos.

COMMUNES.	OBJET DE LA DÉPENSE.	Evaluation approximative de la dépense.
Pailhe.	Construction et ameublement d'une maison d'école avec logement d'instituteur.	14,000
Warzée.	Id. id. d'une salle d'école avec logement d'instituteur. . . .	16,000

NOMS, PRÉNOMS et QUALITÉS.	LIEUX où les faits se sont accomplis.	ANALYSE DES FAITS.	Nature des récompenses. Médaille en	en	en	Sommes en numéraire.
Delhez (Melchior), couvreur en chaume.	Warzée.	Lors de l'incendie qui a eu lieu, le 18 oct. 1863. Delhez a fait preuve de beaucoup de courage et de dévouement et a puissamment contribué à concentrer le feu.	»	»	Id	»

Faire connaître si dans la dépense se trouvent compris des frais pour travaux autres que ceux d'entretien; dans l'affirmative en indiquer le montant.	MONTANT du produit des barrières.	Déficit.	COMMUNES intéressées.	LONGUEUR totale du chemin.	Contingent des communes.	Subside accordé.	Observations
»	416 »	6,584 »	Bois-Borsu.	22,787 »	863 18	1,506 49	
			Clavier.		1,269 38		
			Warzée.		504 65		
			Seny.		761 62		
			Ellemelle.		1,015 50		
			Tavier.		863 18		

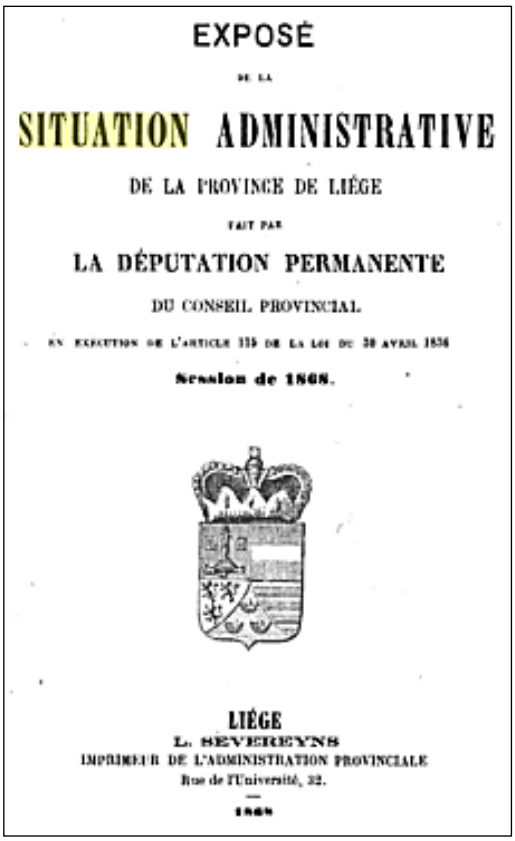

EXPOSÉ

DE LA

SITUATION ADMINISTRATIVE

DE LA PROVINCE DE LIÉGE

FAIT PAR

LA DÉPUTATION PERMANENTE

DU CONSEIL PROVINCIAL

EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 119 DE LA LOI DU 30 AVRIL 1836

Session de 1868.

LIÉGE

L. SEVEREYNS

IMPRIMEUR DE L'ADMINISTRATION PROVINCIALE

Rue de l'Université, 32.

1868

1868

Pendant l'année écoulée, 16 maisons d'école avec habitation d'instituteur, 4 maisons d'école sans habitation d'instituteur et 1 habitation d'instituteur séparée du bâtiment d'école ont été construites, acquises, appropriées et affectées à leur destination; savoir : à Liége, à Huy, à Dison, à Ougrée, à Berneau, à St.-Remy, à Trembleur, à Blegny (Trembleur), à Beyne-Heusay, à Terwagne, à Vierset, à Warzée, à Laer, à Momalle, à Bovenistier, à Pousset et à Grand-Hallet. (1)

Communes.	Montant présumé de la dépense.	Part contributive de la commune.	SUBSIDES de la Province	SUBSIDES de l'Etat.
Marneffe, appropriation d'un bâtiment d'école	3,550	1,420	852	1,278
Warzée, ameublement . . .	948	474	189	285

Des secours ont été alloués :

Au sieur	Cambresier, instituteur à Lixhe. . .	fr.	200 »
»	Balthasar, id. à Comblain.	»	225 »
»	Moisse, id. à Fize-Fontaine. . . .	»	225 »
»	Focan, id. à Solières.	»	250 »
»	Regiers, id. à Landen.	»	125 »
»	Dessaint, id. à Warzée	»	200 »
A la dame	Tasnier, ex-institutrice à Ensival. .	»	150 »
»	Wilgot, id. à Wandre.	»	150 »
	Ensemble	»	1525 »

INDICATION des TRAVAUX.	COMMUNES subventionnées.	Coût approximatif des travaux.	Contingent des communes.	Subsides de la province	Subsides de l'Etat.
Amélioration des traverses et construction de puits et fontaines.	Sart.	10000	8000	200	300
Pavage à neuf de la rue Devant-les-Ecoles, construction d'un égout et nivellement du cimetière.	Ensival.	3000	2500	121	125
Amélioration de la traverse du village et régularisation du cimetière.	Montzen.	3000	2500	120	125
				5341	8010
Arrondissement de Huy.					
Etablissement d'un nouveau cimetière.	Hamoir.	7740	3870	771	»
Construction d'un égout.	Aywaille.	2600	1000	470	830
Puits, pompes, fontaines et amélioration de la traverse du village.	Ellemelle.	3100	1010	180	330
Assainissement d'un chemin intérieur, construction d'un aqueduc, etc.	Warzée.	1350	675	280	320

Montant du produit des barrières.	Déficit.	Communes intéressées.	Longueur totale du chemin.	Contingent des communes.	Subside accordé.
		Harzé.	5,250 »	765 28	
»	2,800 »	Lorcé.		1,422 »	612 72
1,010 »	4,000 »	Bois-Borsu.	22,787 »	531 »	875 28
		Clavier.		781 »	
		Warzée.		188 »	
		Sény.		468 72	
		Ellemelle.		625 »	
		Tavier.		531 »	

Indication DES CHEMINS A AMÉLIORER ou A CONSTRUIRE.	COMMUNES subventionnées.	Coût approximatif des travaux à exécuter en 1868.
Construction d'un pont sur l'Emblève à Nonceveux.	Aywaille.	2,000 »
Chemin de Troka à la limite de Hingeon.	Landenne.	1,284 »
De Loys.		775 »
De Landen à la station de Sclaigneaux.		270 »
Des Berleurs à Baugnée.	Tavier.	150 »
Du petit Berleur à Houte-Siplou.		200 »
De Limont à Tultay.		560 »
Moulin.		200 »
De Baugna à la baraque Boulet.	Id.	1,020 »
D'Ocquier à Warzée.	Warzée.	2,100 »

STATISTIQUE GÉNÉRALE DE LA BELGIQUE.

EXPOSÉ

DE LA

SITUATION DU ROYAUME

(PÉRIODE DÉCENNALE DE 1851 À 1860)

PUBLIÉ

PAR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

TOME Ier.

Bruxelles,

IMPRIMERIE DE TH. ANSIEAU,

1865

Province de Liége.

ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF DE HUY.

Canton de milice de Couthuin (19e) : Couthuin, Bas-Oha, Burdinne, Hannêche, Héron, Huccorgne, Lamontzée, Landenne, Lavoir, Marneffe, Moha, Oteppe, Seilles, Vinalmont, Vissoul, Waret-l'Évêque.

— *Hamoir* (18e bis) : Hamoir, Bois-et-Borsu, Clavier, Ellemelle, Ernonheid, Fairon-Comblain, Ferrières, Filot, Harzé, Lorcé, Ocquier, Ouffet, Vieux-Ville, Warzée, Werbomont, Xhoris.

ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE DE HUY.

Canton judiciaire de Huy : Huy, Amay, Ampsin, Antheit, Avins (les), Ben-Ahin, Bois-et-Borsu, Fumal, Marchin, Neuville-sous-Huy, Ocquier, Ombret-Rausa, Paillie, Strée, Tihange, Vierset-Barse, Vinalmont, Vyle-et-Taroul, Wanze.

— *Nandrin* : Nandrin, Abée, Anthisnes, Clavier, Clermont, Comblain-au-Pont, Comblain-Fairon, Ehein, Ellemelle, Fraiture, Hamoir, Hermalle-sous-Huy, Hody, Linchet, Modave, Neuville-en-Condroz, Ouffet, Outrelouxhe, Ramelot, Saint-Séverin, Seny, Soheit-Tinlot, Tavier, Terwagne, Villers-aux-Tours, Villers-le-Temple, Warzée, Yernée-Fraineux.

CONTRÔLE DE NANDRIN.

Recette de Hody : Anthisnes, Comblain-au-Pont, Ellemelle, Fairon-Comblain, Hamoir, Hody, Ouffet, Taviers, Villers-aux-Tours, Warzée.

Ressort cadastral de Jemeppe : Awirs (les), Chokier, Flémalle-Grande, Flémalle-Haute, Grâce-Berleur, Hollogne-aux-Pierres, Jemeppe, Mons, Montegnée, Ougrée, Ramet, Roloux, Saint-Nicolas, Seraing, Tilleur, Velroux.

— *Liége* : Herstal, Liége.

— *Soheit-Tinlot* : Abée, Anthisnes, Avins (les), Bois-et-Borsut, Clavier, Comblain-au-Pont, Ehein, Ellemelle, Fairon-Comblain, Fraineux, Fraiture, Hody, Linchet, Modave, Nandrin, Ocquier, Ouffet, Outrelouxhe, Ramelot, Saint-Séverin, Seny, Soheit-Tinlot, Taviers, Terwagne, Villers-le-Temple, Warzée, Yernée-Fraineux.

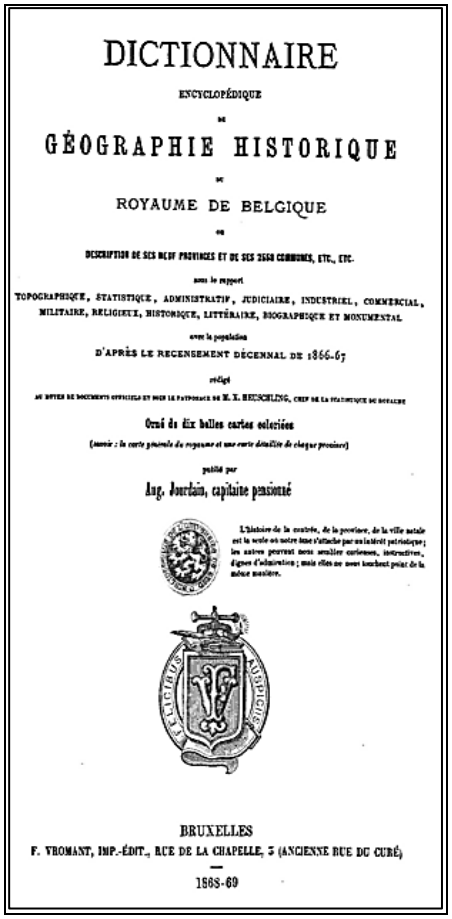

DICTIONNAIRE

ENCYCLOPÉDIQUE

DE

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE

DU

ROYAUME DE BELGIQUE

OU

DESCRIPTION DE SES NEUF PROVINCES ET DE SES 2559 COMMUNES, ETC., ETC.

sous le rapport

TOPOGRAPHIQUE, STATISTIQUE, ADMINISTRATIF, JUDICIAIRE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, MILITAIRE, RELIGIEUX, HISTORIQUE, LITTÉRAIRE, BIOGRAPHIQUE ET MONUMENTAL

avec la population

D'APRÈS LE RECENSEMENT DÉCENNAL DE 1866-67

rédigé

AU MOYEN DE DOCUMENTS OFFICIELS ET SOUS LE PATRONAGE DE M. X. HEUSCHLING, CHEF DE LA STATISTIQUE DU ROYAUME

Orné de dix belles cartes coloriées

(savoir : la carte générale du royaume et une carte détaillée de chaque province)

publié par

Aug. Jourdain, capitaine pensionné

L'histoire de la contrée, de la province, de la ville natale est la seule où notre âme s'attache par un intérêt patriotique; les autres peuvent nous amuser curieuses, instructives, dignes d'admiration; mais elles ne sont touchant point de la même manière.

BRUXELLES

F. VROMANT, IMP.-ÉDIT., RUE DE LA CHAPELLE, 5 (ANCIENNE RUE DU CURÉ)

1868-69

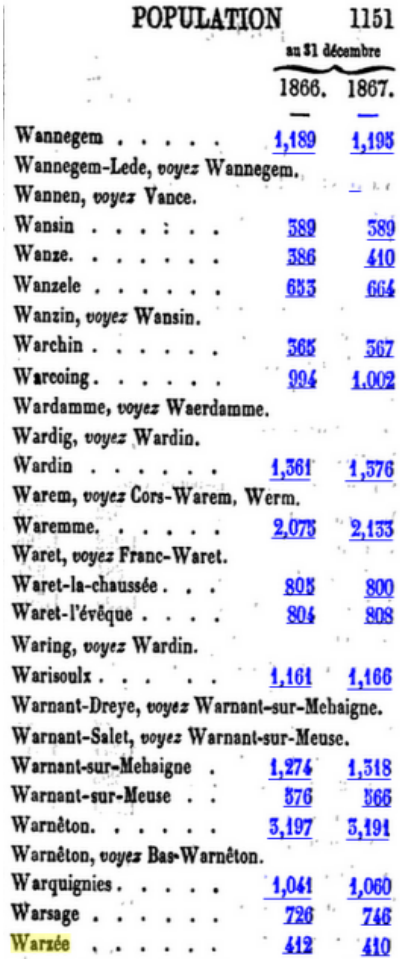

POPULATION 1151

	au 31 décembre 1866.	1867.
Wannegem	1,189	1,195
Wannegem-Lede, *voyez* Wannegem.		
Wannen, *voyez* Vance.		
Wansin	589	589
Wanze.	386	410
Wanzele	653	664
Wanzin, *voyez* Wansin.		
Warchin	565	567
Warcoing.	994	1,002
Wardamme, *voyez* Waerdamme.		
Wardig, *voyez* Wardin.		
Wardin	1,361	1,376
Warem, *voyez* Cors-Warem, Werm.		
Waremme.	2,075	2,133
Waret, *voyez* Franc-Waret.		
Waret-la-chaussée . . .	805	800
Waret-l'évêque	804	808
Waring, *voyez* Wardin.		
Warisoulx	1,161	1,166
Warnant-Dreye, *voyez* Warnant-sur-Mehaigne.		
Warnant-Salet, *voyez* Warnant-sur-Meuse.		
Warnant-sur-Mehaigne .	1,274	1,318
Warnant-sur-Meuse . .	576	566
Warnêton.	3,197	3,191
Warnêton, *voyez* Bas-Warnêton.		
Warquignies	1,041	1,060
Warsage	726	746
Warzée	412	410

En 1869

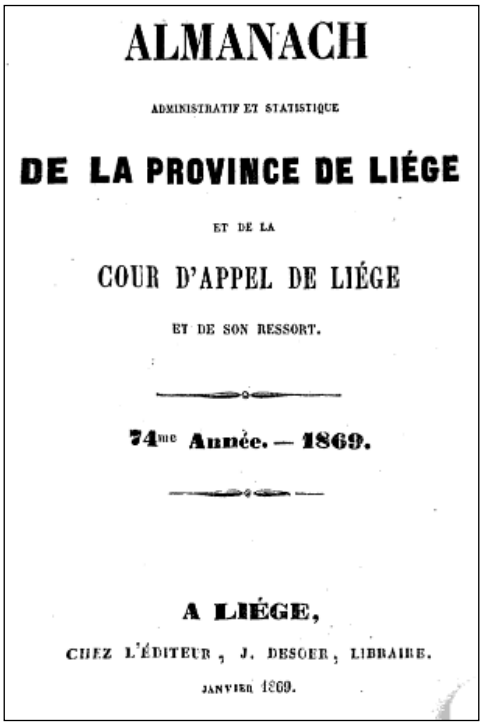

ALMANACH

ADMINISTRATIF ET STATISTIQUE

DE LA PROVINCE DE LIÉGE

ET DE LA

COUR D'APPEL DE LIÉGE

ET DE SON RESSORT.

74me Année. — 1869.

A LIÉGE,

CHEZ L'ÉDITEUR, J. DESOER, LIBRAIRE.

JANVIER 1869.

Ressorts attribués aux géomètres en service actif pour les mutations cadastrales.

12. — *Ressort de Soheit-Tinlot.*

Titulaire : M. J. J. A. Fontaine, géomètre de 3e classe.

Abée, Anthisne, Bois-Borsu, Clavier, Comblain-au-Pont, Ellemelle, Fairon-Comblain, Fraiture, Les Avins, Linchet, Modave, Nandrin, Ocquier, Ouffet, Outrelouxhe, Ramelot, Sény, Soheit-Tinlot, Terwagne, Villers-le-Temple, Warzée et Yernée-Fraineux.

DIVISION VICINALE DE LA PROVINCE.

La province de Liége est divisée, sous le rapport de la voirie vicinale, en quatre arrondissemens, chacun sous la direction d'un commissaire-voyer d'arrondissement, et en seize cantons, dont quatre sous la surveillance spéciale des commissaires-voyers d'arrondissement et les douze autres sous celle des commissaires-voyers de canton.

ARRONDISSEMENT DE HUY. — 4 cantons, 64 communes.

4o Canton de *Ferrières*, 17 communes : Anthisnes, Aywaille, Comblain-au-Pont, Comblain-Fairon, Ernonheid, Ferrières, Filot, Hamoir, Harzé, Hody, Lorcé, Ouffet, Vieuville, Villers-aux-Tours, Warzée, Werbomont et Xhoris. — M. Lhoest, commiss.-voyer du canton, à Hamoir.

ROYAUME DE BELGIQUE. — MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

BULLETIN

DE

LA COMMISSION CENTRALE

DE

STATISTIQUE.

TOME XI.

BRUXELLES,

M. HAYEZ, IMPRIM. DE LA COMMISSION CENTRALE DE STATISTIQUE.

1869.

ORTHOGRAPHE proposée par LES COMMISSIONS PROVINCIALES de statistique.	TRADUCTIONS et VARIANTES USUELLES.	ORTHOGRAPHE EMPLOYÉE DAN		
		PÉRIODE FRANÇAISE.		PÉRIODE NÉERLANDAISE.
		ARRÊTÉ du 14 fructidor an III.	LOI DU 3 PLUVIÔSE AN IX et arrêté du 9 pluviôse an X.	LOIS DU 18 AVRIL 1827 et du 16 mai 1829.
Warnant-Dreye.	Warnant-sur-Mehaigne .	Warmont	Warnant	Warnant Dreije. . . .
Warzée	. . . . .	Warsée.	Warzée.	Warzée. . . . .

En 1870

RECUEIL

DES

LOIS ET ARRÊTÉS ROYAUX

DE LA BELGIQUE.

TOME QUARANTE ET UNIÈME.

1870

BRUXELLES

BRUYLANT-CHRISTOPHE ET COMPAGNIE, ÉDITEURS,

RUE BLAES, 33.

1870

363. — 25 OCTOBRE 1870. — *Arrêté royal. — Milice. — Division des arrondissements administratifs en cantons de milice.* (Monit. du 27 octobre 1870.)

Léopold II, etc. Vu l'article 17 de la loi sur la milice ;

Sur la proposition de notre ministre de l'intérieur,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1er. Chaque arrondissement administratif est divisé en cantons de milice, comme il suit :

21e *canton.*

Abée.
Clermont.
Ehein.
Ellemelle.
Fraiture.
Hermalle-sous-Huy.
Nandrin.
Neuville-en-Condroz.
Ombret-Rausa.
Outrelouxhe.
Saint-Séverin.
Tavier.
Villers-aux-Tours.
Villers-le-Temple.
Warzée.
Yernée-Fraineux.

DICTIONNAIRE

ENCYCLOPÉDIQUE

de

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE

du

ROYAUME DE BELGIQUE

BÉEMONT, dép. Warzée, Liége.

WARZÉE, com. de la province de Liége, arr. adm. et jud. de Huy, cant. de mil. de Seny, cant. de j. de p. de Nandrin. — Év. de Liége.

Pop. 431 hab.; — *sup.* 691 hect., 38 ar., 08 cent.

Sit. Plateau du Condroz, sur la limite de la province de Luxembourg; 7 kilom. S. S. E. de Nandrin, 17 E. S. E. de Huy, 31 de Liége.

Cours d'eau. Aucun.

Sol argilo-sablonneux, sur schiste ou sur pierre calcaire.

Ind. et com. Agriculture.

✉ Terwagne.

Dépend. Beemont.

En 1874

EMPRUNTS COMMUNAUX AUTORISÉS EN 1874.

NOMS des communes.	Dates des autorisations.	Montant de l'emprunt.	Taux de l'intérêt.	Durée de l'emprunt	DESTINATION des sommes empruntées.
		ARRÊTÉS ROYAUX.			
Waremme,	18 févr. 1874	100,000	5 %	66 ans	Exécution de travaux d'utilité publique et conversion de la dette communale.
Wihogne,	3 mars	7,000	5 »	66 »	Construction d'une église et d'un presbytère.
Seraing,	20 mars	250,000	5 »	66 »	Exécution de travaux d'utilité publique.
Clermont-sous-Huy,	22 avril	15,000	5 »	66 »	id. id.
Liége,	13 juin	15,000,000	4 1/5 »	66 »	id. id.
Herve,	17 juin	100,000	5 »	66 »	Exécution de travaux de voirie.
Bolland,	15 juillet	25,000	5 »	66 »	id. id.
Braives,	29 juillet	10,000	5 »	66 »	Amélioration de la voirie.
Melen,	id.	18,400	5 »	66 »	Payement de dépenses extraordinaires.
Montegnée,	id.	43,000	5 »	66 »	Exécution de travaux d'utilité publique.
Warzée,	id.	7,000	5 »	66 »	id. id.
Bressoux,	27 août	16.000	5 »	66 »	Etablissement d'un cimetière et construction d'un local pour le service de l'administration communale.
Chevron,	10 septembre	14,000	5 »	5 »	Construction d'une église.
Dalhem,	29 septembre	10,000	5 »	66 »	Amélioration de la voirie.

COMMUNES.	OBJET DE LA DÉPENSE.	MONTANT DE LA DÉPENSE.	INTERVENTION DE LA COMMUNE.	SUBSIDES	
				DE LA PROVINCE.	DE L'ÉTAT.
Warzée	Construction de diverses dépendances à l'école et au logement de l'instituteur	2945	1473	490	982

DÉNOMINATION du CHEMIN.	Communes appelées à concourir dans la dépense.	Subsides alloués par	
		l'Etat.	la Province.
Ch. de Warzée à Bende.	Warzée.	1,200	300
Ch. de Warzée à Generet.	Id.	300	100

En 1875

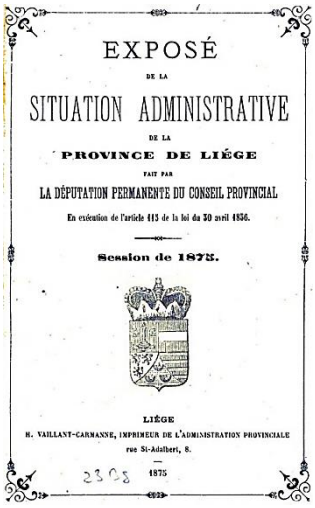

EXPOSÉ

DE LA

SITUATION ADMINISTRATIVE

DE LA

PROVINCE DE LIÉGE

FAIT PAR

LA DÉPUTATION PERMANENTE DU CONSEIL PROVINCIAL

En exécution de l'article 115 de la loi du 30 avril 1836.

Session de 1875.

LIÉGE

H. VAILLANT-CARMANNE, IMPRIMEUR DE L'ADMINISTRATION PROVINCIALE

rue St-Adalbert, 8.

1875

N° D'ORDRE.	NOMS DES COMMUNES.	Population au 31 décembre	
		1872	1873
60	Tavier.	1,258	1,249
61	Terwagne.	499	502
62	Tihange.	1,179	1,191
63	Vaux-et-Borset.	967	987
64	Verlaine.	1,675	1,676
65	Vierset-Barse.	1,421	1,473
66	Vieuxville.	257	259
67	Vieuxwaleffe.	372	371
68	Villers-aux-Tours.	482	475
69	Villers-le-Bouillet.	2,351	2,389
70	Villers-le-Temple.	1,075	1,083
71	Vinalmont.	1,311	1,330
72	Vissoul.	250	247
73	Vyle-et-Tharoul.	398	404
74	Waleffe (les).	869	867
75	Wanze.	537	543
76	Waret-l'Évêque.	865	870
77	Warnant-Dreye.	1,387	1,412
78	Warzée.	450	461

COMMUNES.	OBJET DE LA DÉPENSE.	MONTANT DE LA DÉPENSE.	INTERVENTION DE LA COMMUNE.	SUBSIDES DE LA PROVINCE.	SUBSIDES DE L'ÉTAT.
Liége	Construction d'un bâtiment d'école rue Berenville	12360	74162	4120 4120	20600 20601
Limbourg	Construction d'une salle d'école et appropriation d'un logement à l'usage de l'instituteur dans la section de Hévremont	7850	3925	1308	2617
Montegnée	Construction et ameublement d'une 4e classe	6432	2572	1716	2144
Neuville-en-Condroz	Construction d'une maison d'école avec logement d'institutrice . .	23250	12787	2713	7750
Pepinster	Ameublement partiel des salles d'école.	490	245	82	163
Queue-du-Bois	Construction et ameublement de 3 salles d'école avec logement et salle à l'usage de l'Administration communale	30125	10784	3897 3897	4870 4871
St-Georges	Ameublement de l'école de Stockay.	1650	825	275	550
Seraing	Agrandissement de l'école primaire du Sud.	39498	20000	6332	13166
Sprimont	Construction d'une maison d'école avec logement d'instituteur à Rouvreux	24305	12153	4050	8102
Tavier-Limont	Travaux d'appropriation à exécuter au bâtiment d'école de Tavier . .	1380	920	»	460
Id.	Id. id. de Limont.	1160	774	»	386
Voltem	Construction d'un bâtiment d'école avec logement d'instituteur . .	38020	14000	11347	12673
Warzée	Construction de diverses dépendances à l'école et au logement de l'instituteur	2945	1473	490	982
Werbomont	Construction d'un bâtiment d'école avec logement et salle communale.	20900	11259	1607 1607	3214 3213

DÉNOMINATION du CHEMIN.	Communes appelées à concourir dans la dépense.	Subsides alloués par l'Etat.	Subsides alloués par la Province.
Ch. de Warzée à Bende.	Warzée.	1,200	500
Ch. de Warzée à Generet.	Id.	500	100

DICTIONNAIRE

DES

COMMUNES BELGES

DES HAMEAUX,

CHARBONNAGES, CARRIÈRES, MINES, CHATEAUX,

FERMES, MOULINS, ETC.

RÉDIGÉ SUR LES DOCUMENTS OFFICIELS

par G. Tarlier,

BRUXELLES

H. TARLIER, RUE DE LA MONTAGNE, 5.

1872

WARZÉE, *Prov. et Ch.-l.* Liége, 31,5 k. | *Arr. ad. et Arr. jud.* Huy, 17 k. | *Cant.* Nandrin, 7,5 k. | *Superf.* 691 *hect.* | *Hab.* 412— 85 | Hamoir, 9 k. | Terwagne, 6 k. | Terwagne, 6 k.

Hameaux. Beemont, *hab.* 59 — 11 | Warzée, *hab.* 353 — 74.

WAS, *dép.* Ortho.

WASAY, *dép.* Lambermont.

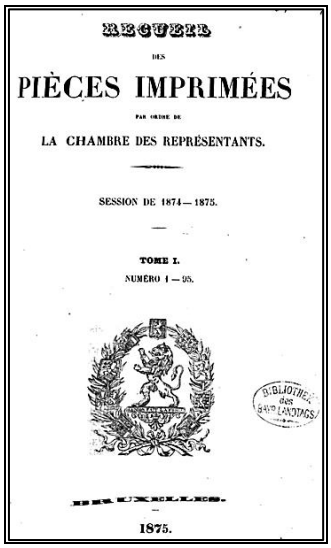

RECUEIL
DES
PIÈCES IMPRIMÉES
PAR ORDRE DE
LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

SESSION DE 1874—1875.

TOME I.
NUMÉRO 1—95.

BRUXELLES.
1875.

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1874-1875.

COMMISSION DES PÉTITIONS.

Par pétition sans date,

Les membres des conseils communaux d'Ouffet, Warzée, Sény, Sohet-Tinlot, Terwagne, Clavier, Ocquier, Bois-Borsu, Bonsin-Chardeneux, Maffe, Bende-Jenneret, Borlon, réclament l'intervention de la Chambre pour que la compagnie de Hesbaye-Condroz soit obligée de placer contre la route de Huy à Stavelot, la première station qui doit venir après celle de Modave dans la direction d'Ochain. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.

Almanach du commerce et de l'industrie de Rosez (1878)

WARZÉE.
Liége, a. Huy, 468 h.
✉ Terwagne.
Bourgmestre : Reginster (I)
Secrétaire : Dessaint (J.J)
Jurdges (mds) : Dessaint (J. J) Henrion (A) Willemotte (V)
Boulanger : Ringlet (L)
Boutiquiers : Dessaint (J.J) Henrion (A) Willmotte (V)
Bourrelier : Harray (J.J)
Cabaret-auberg. : Bair (H) Bernard (L.G) Dessaint (J.J) *Devillers (euf.) Dozo (B) Henrion (A) Lamarche (E) Marechal (E) Nandrin (F) Ringlet (L.J) Willmotte (V)
Cordonniers : Dozo (B) Godefroid (J.J), (J) et (F)
Ecole prim. : Dessaint (J.fils)

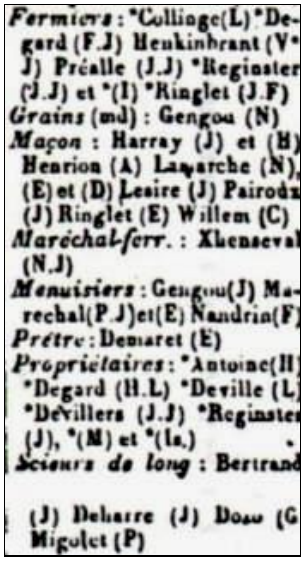

Fermiers : *Colliage (L) *Degard (F.J) Henkinbrant (V* J) Préalle (J.J) *Reginster (J.J) et *(I) *Ringlet (J.F)
Grains (md) : Gengou (N)
Maçon : Harray (J) et (H) Henrion (A) Lamarche (N), (E) et (D) Lesire (J) Pairoux (J) Ringlet (E) Willem (C)
Maréchal-ferr. : Khenseval (N.J)
Menuisiers : Gengou (J) Marechal (P.J) et (E) Nandrin (F)
Prêtre : Demaret (E)
Propriétaires : *Antoine (H) *Degard (H.L) *Deville (L) *Devillers (J.J) *Reginster (J), *(M) et *(Ia.)
Scieurs de long : Bertrand (J) Debarre (J) Dozo (G) Migolet (P)

Les communes de la province de Liège par Amédée de Ryckel (1892)

WARZÉE

COMMUNE DU CANTON DE NANDRIN, ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF ET JUDICIAIRE DE HUY.

DÉPENDANCES : Béemont et Chêne.

HABITANTS : 486.

CHATEAU : Un à *Béemont* appartenant à F. Prion.

ÉGLISE. — Une succursale dédiée à saint Martin, doyenné de Nandrin. Elle était autrefois à la collation du seigneur de l'endroit.

Elle dépendit d'abord comme chapelle de la paroisse d'Ellemelle et fut donnée par Notger, en 1005, avec cette dernière, à la collégiale de Sainte-Croix. Un autre document du 7 décembre 1282 nous apprend qu'elle était alors un appendice de l'église d'Ouffet. (Chartres de St-Martin.)

HISTOIRE. — Ci-devant pays de Liége.— Warzée appartenait directement à la mense épiscopale qui, le 18 novembre 1619, l'engagea à Ph, de Wall pour 350 rixdallers. Cette somme ayant été remboursée, le village fut engagé de nouveau, le 11 mai 1674, à Walter de Liverloo. Sa descendance conserva la seigneurie jusqu'à la Révolution. Warzée possédait une cour de justice, — Une charte du chapitre de Saint-Martin de l'an 1282 donne déjà la forme *Warseis*.

Dictionnaire encyclopédique des communes belges par Jourdain et Van Stalle (1896) :
Population : 492 habitants
Superficie : 691 ha 34 a
Nombre de maisons : 105
Situation : Plateau du Condroz sur le versant S-O des collines séparant le bassin de l'Outhe de celui du Hoyoux.
Sol : argilo-sablonneux sur schiste et sur pierre calcaire.
Edifices : Eglise dédiée à Saint-Martin, château de Béemont appartenant à M Prion, restes d'un vieux château féodal.
Histoire : Warzée est une ancienne seigneurerie qui, depuis 1674 jusqu'à la révolution française, a appartenu à la famille Walter de Liverloo. Cette localité possédait une cour de justice. Le village est cité dans une charte du chapitre de Saint Martin datant de 1282

Warzée en 1900 selon l'annuaire Mertens

Bourgmestre : Reginster J.
Echevins : Devillers J., Maréchal J.
Secrétaire : Dessaint J.
Receveur comm. : Reginster J.-B.
Curé : Oebel Ch.
Auberges et estaminets : Bair H., Bernard (Ve.), Dessaint (fr. et srs.), Dozo C., Gengou F., Henrion A., Maréchal E., Nandin F., Rondelet J., Vilenne J.
Bouchers : Dehez M. et N.
Chaussures : Bourivin J., Godefroid J., Ringlet J. et J.-B.
Contributions : Luc, receveur.
Draps, aunages épiceries (mds) : Dessaint (fr. et srs), Dubois, Gengou Ch., Henrion A.
Ecole primaire : Dessaint.
Engrais et guano (md) : Nandrin F.
Fermiers et cultivateurs : Bauche L., Degard F. et L., Devillers J., Mignolet P., Orban L., Prévot Th., Reginster J. et I.. Rondelet H., Tasiaux-Terwagne J. et L., Warnier J.
Garde champêtre :Mossou J.
Garde particulier : Delmal J.
Grains et graines (mds) : Gengou N., Ringlet F., Tasiaux F.
Maçons : Henrion A., Lamarche N. et E., Lesire J., Pire L., Willem C.
Maréchal-ferrant : Lahaie G.
Menuisiers-charpentiers : Gengou F., Maréchal.P. et J., Nandrin F.
Propriétaires et rentiers : Degard L., Devillers J.,. Reginster Is., Thomas I.
Sellier-bourrelier : Harray J.
Tailleuses : Bernard C. et M., Henri, Kaus M.et T., Maréchal O., Willem F.
Château de Béemont : Prion F.

Liège (Belgium : Province). Conseil provincial

1906

Elle autorise la commune de Warzée à aliéner un titre de rente belge de 2,000 fr. 3 %, 2e série, n° 94559 pour en affecter le produit au paiement de sa participation dans le coût des travaux de la distribution d'eau intercommunale du Condroz, à charge de reconstituer ce capital dans le plus bref délai

24 août 1919

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION DU SERVICE DE SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE.

EXPERTISE DES VIANDES. — TAXES D'EXPERTISE.

Un arrêté royal, en date du 1er août 1919, organise d'office le service d'expertise des viandes dans les communes d'Aubel, Abée, Clavier, Ellenelle, Fraiture, Linchet, Modave, Ramelot, Oteppe, Soheit-Tinlot, Terwagne, Vissoul et Warzée et nomme à titre d'experts, les vétérinaires : Lonhienne fils pour Aubel; Demblon pour Abée, Clavier, Ellenelle, Fraiture, Linchet, Modave, Ramelot, Soheit-Tinlot et Terwagne; Dessain pour Warzée; Marchoul pour Oteppe; Brumagne pour Vissoul.

Dictionnaire historique et géographique des communes belges par Eug. De Seyn (tome 2d - 1933)

WARZÉE, commune de la province de Liége, située sur le plateau du Condroz et sur la limite de la province de Luxembourg ; à 17 ½ kil. de Huy, à 8 kil. de Nandrin, à 4 kil. de Bende, à 6 kil. de Terwagne.
Population 445 habitants ; — superficie 691 hectares.

Arr. adm. et judic. de Huy ; canton de justice de paix de Nandrin. — Évêché de Liége.
Sol argilo-sablonneux, sur schiste ou sur pierre calcaire ; — agriculture.
Ci-devant pays de Liége. — Warzée appartenait directement à la mense épiscopale qui, l'an 1619, l'engagea à Ph. de Wall. Cette somme ayant été remboursée, le village fut engagé à nouveau, en 1674, à Walter de Liverloo. Sa descendance conserva la seigneurie jusqu'à la Révolution. Warzée possédait une cour de justice. — En 1282 on trouve déjà la forme *Warzeis* (charte du chapitre de Saint-Martin).
Altitude de 279.79 mètres au seuil de l'église.
Population en l'année 1815, — 279 habitants.
» » » 1840, — 365 »
» » » 1890, — 492 »
» » » 1938, — 476 »
Non loin de la voie romaine, on a découvert des vestiges d'une villa romaine. — Il est à noter que, dans un rayon d'environ 20 kilomètres, on a déjà mis à jour une vingtaine de villas de l'époque romaine.

Dictionnaire historique et géographique des communes belges (1933)

Ci-devant pays de Liège. — Warzée appartenait directement à la mense épiscopale qui, l'an 1619, l'engagea à Ph. de Wall. Cette somme ayant été remboursée, le village fut engagé à nouveau, en 1674, à Walter de Liverloo. Sa descendance conserva la seigneurie jusqu'à la Révolution. Warzée possédait une cour de justice. — En 1282 on trouve déjà la forme *Warseis* (charte du chapitre de Saint-Martin).

1934

Dictionnaire historique et géographique des communes belges: histoire - géographie - archéologie - topographie - hyposométrie -administration - industrie - commerce, etc., etc., etc, Volume 2

En 971, Notger, évêque de Liège, donna à l'église Sainte-Croix, à Liège, l'église d'Ellemelle avec les quatre paroisses qui en dépendaient : Tavier, Xhos, Lizen et Warzée. Cette donation fut confirmée par les empereurs Henri II en 1007 et Adolphe de Nassau en 1292

WARZEE EN 1937 SELON L'ANNUAIRE MERTENS

Bourgmestre : Dumont J.
Echevins : Bihay A. et Lamarche Jos.
Secrétaire : Dessaint J. (tél : 36).
Receveur régional : Radelet P.
Assurances (agts) : Dessaint J., Dumont J., Ringlet J. (tél : 38).
Aunages et épiceries (mds) : Gengou (Ve), Henrion S., Lambert J., Gaspar-Vilenne, Dozo J.
Bouchers : Dozo E. (tél : 9), Lesire E. (tél : 59).
Bestiaux : Etienne F. **Cabaretiers** : Dozo E., Delmal J., Lambert J. **Charbons** (ngts) : Dozo Em. et J. (tél :9). **Charcutiers** : Lesire E., Hermès J.
Chevaux (md) : Warnier J. (tél : 12). Celui-ci achetait des chevaux de traits, notamment dans le Hainaut, qui étaient vendus chaque semaine à des marchands français et allemands car nos élevages étaient très appréciés à l'étranger. C'est par Liège et le chemin de fer que ceux destinés aux fermiers allemands partaient. Ce commerce a disparu dans les années 1950 avec l'avènement des tracteurs.
Cordonniers : Bourivin J., Ringlet J. **Ecole mixte** : Dessaint F., Instituteur : Dessaint M. **Essences** : Pajot (tél : 68). **Fermiers et cultivateurs** : Moës A., Collinge M. (tél : 11), Dawance C. (tél : 85), Degard J., Pâques M., Lemmens M. (tél : 100), Brisbois J., Rondelet (Ve A.), Demarcin C. **Garde champêtre** : Dozo J. **Légumes** : Bernard E. **Maçons** : Bihay A., Lamarche A., Blétard J ., Pire J. **Maréchal ferrant** : Eloy A. **Menuisier** : Lamarche E. **Médecin vétérinaire** : Dessaint J. (tél : 8). **Porcs** : Ringlet E. (tél : 77). **Plombier-zingueur** : Sovet C. **Prêtre** : Brasseur R., curé. **Propriétaires** : Degard J., Reginster J., Ringlet F., Warnier J., Devillers. **Quincaillerie** : Sovet C., Eloy A. **Sage-femme** : Lardot J.

Concours des villages par Joseph Radelet père (1954)

Population : 500 habitants
Superficie : 691 ha dont 234 ha de terres, 370 ha de prés et 35 ha de bois
On recense 29 chevaux, 934 bêtes à cornes, 399 porcs et 615 volailles
On a perdu le souvenir des fours à chaux …
Propriétés de la commune : 12 ha 59 a 62 ca à Warzée et 68 ha 22 a à Ouffet

Dictionnaire moderne des communes belges (1958)

Altitude: 279,79 m (de 250 m à 304 m)
Gare de chemin de fer la plus proche: Hamoir (à 9,5 Km)
Lignes d'autobus: Huy, Liège, Marloie, Ougrée et Seraing
Bureau postal: Seny
Canton de gendarmerie: Nandrin
District de gendarmerie: Huy
Canton électoral: Nandrin
Tribunal de commerce: Huy
Conseil de Prud'hommes: Nandrin/Huy
Ressort des douanes: Liège
Ressort des accises: Huy
Bureau d'enregistrement: Comblain-au-Pont
Bureau des privilèges et Hypothèques: Huy
Bureau des taxes assimilées au timbre: Comblain-au-Pont
Contrôle de la taxe de transmission: Liège
Receveur des contributions: Comblain-au-Pont
Contrôle des contributions: Esneux
Direction des contributions: Liège
Evêché: Liège
Doyenné: Nandrin
Population: 483 habitants (238 hommes - 245 femmes)
Nombre de ménages: 163
Nombre de maisons: 143
Ressort du cadastre: Clavier
Nombre de parcelles bâties: 176
Nombre de parcelles non bâties: 962
Superficie: 691 Ha
Superficie des bois: 50 Ha
Superficie des terres de culture: 208 Ha
Superficie des prés et pâtures: 365 Ha
Superficie des vergers: 5 Ha
Nombre d'autos: 48
Nombre de camions: 6
Nombre de tracteurs: 20
Nombre de motos: 23
Nombre de chevaux: 56
Nombre de bovidés: 793
Nombre de porcs: 326
Communes voisines et distances: Nandrin: 8,5 Km
Bende: 4 Km
Clavier: 8 Km
Ellemelle: 2 Km
Fraiture: 5 Km
Ouffet: 3 Km
Seny: 2,5 Km
Terwagne: 7 Km

MONITEUR BELGE

Prix de l'abonnement :
Belgique : un an, 450 francs; 9 mois, 338; 6 mois, 225; 3 mois, 113.
Union postale :
Par service d'abonnement : un an, 900 francs; 9 mois, 675; 6 mois, 450; 3 mois, 225.
Par service d'abonnement : fixé par le pays destinataire.
Prix du numéro : 2 francs par feuille de 8 pages ou moins; par la poste, port et frais de recouvrement en sus.
Prix des annonces : 13 francs la ligne ordinaire.
Les abonnements doivent être souscrits et payés aux bureaux des postes. Ils ne comprennent pas les annexes ni autres publications officielles.

125e ANNEE. N. 152

DIMANCHE 1er JUIN 1958.

SERVICES PUBLICS D'AUTOBUS DE SUBSTITUTION ET D'ADJONCTION DE LA RÉGION DU CONDROZ. — AUTORISATION.

Par arrêté royal du 31 mai 1958, la Société nationale des Chemins de fer vicinaux est autorisée, à titre de concessionnaire des lignes ferrées Clavier-Val-Saint-Lambert, Clavier-Comblain-au-Pont et Ougrée-Warzée, à exploiter, en application de la loi du 29 août 1931 et de l'article 17 de l'arrêté-loi du 30 décembre 1946, les services publics d'autobus désignés ci-après :

A. Seraing (Val-Saint-Lambert), Neuville-en-Condroz, Saint-Séverin, Nandrin (4 Bras), Soheit, Tinlot, Terwagne, Clavier (gare S. N. C. B.), avec variante d'itinéraire Nandrin (4 Bras), Nandrin (place), Fraiture, Tinlot et extensions :

1° Neuville-en-Condroz, Boncelles (centre), par la route n° 38 et la rue Solvay, d'une part, et par les rues de Beauregard et de Plainevaux, d'autre part, Ougrée (usines), Seraing (pont),

2° Neuville-en-Condroz, Boncelles (centre), par la route n° 38 et la rue Solvay, d'une part, et par les rues Beauregard et de Plainevaux, d'autre part, Sart-Tilman, Angleur, Liège,

3° Nandrin (4 Bras), Villers-le-Temple,

4° Nandrin (4 Bras), Seny (Ecoles), Warzée via Tinlot, d'une part, et via Nandrin (place), et Fraiture, d'autre part,

5° Clavier (gare S.N.C.B.), Clavier (Ochain), Clavier (Atrin), Ocquier (village), Clavier (Atrin), Clavier (Pair), Warzée,

B. Seraing (pont), Ougrée, Boncelles (centre), Plainevaux, Tavier, Ellemelle, Warzée, avec variantes d'itinéraires :

1° Ougrée (usines), Seraing (Béguines), Seraing (Vecquée), Plainevaux,

2° Tavier (Tultay), Hody, Anthisnes, Ouffet, Warzée.

C. Ougrée (usines), Seraing (Vecquée), Plainevaux, Esneux, Villers-aux-Tours, Hody, Anthisnes, Ouffet, Warzée.

D. Liège, Angleur, Sart-Tilman, Boncelles (centre), Plainevaux, Tavier (Tultay), Hody, Ouffet, Ocquier (pont), Tohogne, Durbuy, Somme-Leuze, Noiseux, Baillonville, Marche, Marloie, avec variante d'itinéraire : Hody, Anthisnes, Ouffet et extension :

Ouffet, Warzée, Clavier (Ochain), Clavier (Atrin), Ocquier (Village).

E. Huy, Strée (Aqueduc, les Trixhes, Maison communale), Soheit, Tinlot, Seny (Ecoles), Warzée, Ouffet, avec variantes d'itinéraires :

1° Strée (Aqueduc), Strée (Les Gottes-Ecoles), Rausa, Villers-le-Temple, Nandrin (4 Bras), Fraiture, Seny (Ecoles),

2° Strée (Aqueduc, Les Gottes, Ecoles, Les Trixhes, Maison communale), Vierset, Barse, Ramelot, Abée, Soheit, Tinlot et extension :

Ouffet, Hamoir, Filot, Ferrières.

Le même arrêté rapporte celui du 20 juillet 1937, autorisant la Société nationale susvisée à adjoindre à sa ligne ferrée Clavier-Comblain-au-Pont, un service d'autobus en vue d'améliorer le service sur la section de Warzée à Anthisnes.

Cet arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au *Moniteur belge*.

Dictionnaire des Communes de Belgique (Ed 1966)

WARZÉE (F.), *Prov.* et *Ch.-l.* Liège, 34 k. | *Arr. adm.* et *jud.* Huy, 17,5 k. | *Cant.* Nandrin, 8 k. | 691 *hect.* | 501 *hab.* — 132. | v. Warzée. | et Seny, 3 k. | Ouffet. | *R.C.* et *R.E.* Comblain-au-Pont, *C.C.* Esneux. | *G.* Nandrin.

Ham. et *dép.* Beemont.

Communes circonv. Bende, 4 k. | Clavier, 7,5 k. | Ellemelle, 2,5 k. | Fraiture, 4,5 k. | Ouffet, 3,5 k. | Seny, 2,5 k. | Terwagne, 6 k.

Communes de Belgique : dictionnaire d'histoire et de géographie administrative (1983)

Warzée, pri. Liège (quartier Condroz); dép. Ourthe; prov. Liège ar. Huy; v. OUFFET; par. Ellemelle, par. Ouffet (XIIIe s.), par. en 1684; dioc. Liège.

Le site est déjà, à l'époque belgo-romaine, le siège d'un grand domaine comme en témoignent les vestiges d'une villa et de nombreuses tombes découverts sur le territoire de la commune. Au moyen âge, le village appartient directement à la mense épiscopale. En 1619, le prince-évêque l'engagea à Philippe de Wal, seigneur de Woeste, Wybrouck, Tavier et en partie du ban de Sclessin, pour 350 rixdallers. En 1674, il l'engagea à nouveau à Walter de Liverloo. La descendance de ce dernier conserva la seigneurie jusqu'à la Révolution. Warzée possédait une Cour de Justice. La collation de la cure a appartenu de tout temps au seigneur de l'endroit. Le village fut brûlé par les Hutois en 1314.

Les habitants de Warzée ont toujours trouvé leurs ressources dans l'agriculture. En 1970, le secteur primaire fournit encore du travail à 35% de la population active. On y cultive principalement les céréales. A l'époque française on y a également ouvert une carrière et des fours à chaux mais cette activité a cessé depuis. On trouve actuellement sur le territoire de la commune un dépôt de la Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux qui occupe 36 personnes. Le reste de la population est employée dans le secteur tertiaire (30%).

D'après le recensement de 1970, les ouvriers représentent le groupe le plus important de la population active (41%). Ils sont suivis par les indépendants (25%) et les employés (13%). De nos jours, plus du tiers de la population résidente trouve à s'employer en dehors de la commune.

Pop.: 1806: 277	1846: 378	1910: 457
1961: 501	1976: 540	

(A. DE RYCKEL, *Les communes de la province de Liège*, Liège, 1892.) (N. H.-P.)

74. Vieilles coutumes

Aujourd'hui c'est mardi-gras, jour du carnaval. C'est grande fête dans les villes. A Warzée nous fêterons le carnaval par la traditionnelle « *hirade* » qui consiste à allumer un feu de paille et d'épines au milieu du chemin. On entendra les cris joyeux des enfants et leurs « vivats » et « hourras ». Les plus hardis sauteront par-dessus le feu. C'est, dit-on, un excellent remède pour les coliques.

Dimanche soir, sur une hauteur de Warzée, on allumera le *grand feu*. On s'efforcera de voir ceux des villages voisins et on en comptera le plus possible.

Ce ne sont pas seulement les seules anciennes coutumes restées vivaces dans nos campagnes. On ne voudrait pas passer Noël sans « *cougnous* », nouvel an sans les *galettes* croustillantes et la fête des rois sans les fameux *gâteaux*.

(D'un cahier de Warzée. 5e a.)

Li hirâte.

C'est le soir du mardi-gras, 21 février. Nous sommes réunis quelques camarades et moi pour faire « li hirâte ». Le papa de G. L. escalade l'échelle qui monte au fenil et nous jette une gerbe de paille.

. . . . . .

Quand la gerbe est presque brûlée, on saute tour à tour au-dessus en criant : « hirâte pour les malades ! ».

Parfois en sautant au-dessus de la flamme, les cils, les sourcils, les cheveux sont roussis.

Nous rentrons à la maison fatigués, nos vêtements sentent la fumée, mais sur la table le chou vert nous attend.

(Extrait d'une rédaction de Villers-le-Temple, 4e a.).

Vieilles coutumes à Warzée.

Le 1er janvier : Jour des traditionnelles galettes.
6 janvier : Gâteau des Rois.
3 février : Saint Blaise. Bénédiction au moyen de cierges bénits. Maux de gorge.
Mardi-gras : On consomme du chou pour être préservé des piqûres des moucherons. Le soir du mardi-gras, on allume la « Hirade ». On brûle une gerbe de paille sur le chemin.
1er dimanche du Carême : Grand feu. Au grand feu, les soirées au feu. Réunion de famille. Les enfants rendent visite à leurs parents.
Laetare : Visite des parents à leurs enfants.
Pâques : Distribution des œufs coloriés. (Cocogne). Retour des cloches.
Saint Eloi : Fête des cultivateurs. Les chevaux ne sortent pas de l'écurie.
Saint Nicolas : Cadeaux aux enfants.
Noël : La veille de Noël il est défendu de manger des pommes sous peine d'être gratifié de furoncles.
Pour le jour de Noël, les ménagères préparent de bons gâteaux appelés « cougnous ».
Saint Etienne : Distribution des noisettes. Les cafetiers en offrent à leurs clients.

75. Les groupements « subsidiés » par la commune en 2009

Les Amis réunis – Amicale 3 X 20 de Warzée

Buvette du football, rue de Pair à 4590 Warzée
Président**:** M. Albert DELMAL, rue de la Station, 2 à 4590 Warzée
Secrétaire: M Guy LAMER, Grand'Route, 30 à 4590 Warzée
Trésorière*:* Mme Christiane VAESSEN, Grand'Route, 56 à 4590 Warzée

Les Bons Amis asbl – Comité des fêtes

Salle des Bons Amis, Grand'Route à 4590 Warzée
Président: M. Pierre WARNIER, rue de l'Eglise, 3 à 4590 Warzée
Secrétaire : Mme Cécile LABORY, Grand'Route, 2 à 4590 Warzée
Trésorier: M. Jean-Marc MOES, Grand'Route, 2 à 4590 Warzée

Maison des jeunes

Tige de Pair à 4590 Warzée
Président: M. Olivier COLLIN, rue de l'Eglise, 7 à 4590 Warzée
Secrétaire: M. Jean-Marc MOES, Grand'Route, 2 à 4590 Warzée
Trésorier: M. Frédéric MOES, rue de l'Eglise, 5 à 4590 Warzée

R.F.C. Ouffet (football)

Chemin de Pair à 4590 Warzée
Président: M. Gérard LAMBOTTE, Thier d'Ovreux, 5 à 4590 Ouffet
Secrétaire: M. Jean-Pol COLLIN, Rue de l'Eglise, 7 à 4590 Warzée
Trésorier: Mme Agnès REGINSTER, Rue de Bende, 1 à 4590 Warzée

Tennis club Ouffet

Rue de Pair à 4590 Warzée
Président: M. Joseph RADELET, Grand Route, 34 à 4590 Warzée
Secrétaire: Mme Régine WERA, rue Brassines, 14 à 4557 Fraiture
Trésorier: M. Jacques RONDELET, Rue Sauvenière, 36 à 4590 Ouffet

76. Bourgmestres

Mentionné dans une liste des habitants manants de Warzée qui paient au curé une rente après l'août 1684 : Wéry d'Ouffet demeurant à la Cense.

Auteur d'un recensement de cheminées en 1748 : Jean-François Soheit

Qualifié mayeur de Béemont en 1762 : Jean Nicolas Simal

Nommés par l'occupant français :
1808 : MM Domalius et Bonhomme
1810 : M Léonard avec comme adjoint au maire M Gengou

D'après les archives communales :
1815-1835 : Charles Auguste FRANCOIS Prion
1836-1837 : Jean-Pierre Antoine
1838-1848 : Gaspard-Joseph Collard
1849-1854 : Louis-Joseph Raindin
1855-1862 : Pierre Joseph Degard
1863-1866 : Charles Auguste BONAPARTE Prion
1867-1872 : Jean-François Gengou (a prêté serment le 31.01.1867)
1873-1911 : Isidore Reginster (présida sa dernière séance le 29.12.1911)
(17.01.1912 : Jean Dumont f.f.)

Nommés par arrêté royal du ...
27.02.1912 : Charles Auguste FLORENT Prion
13.06.1921 : Jean Dumont
26.12.1926 : Jean Dumont
20.03.1933 : Jean Dumont
16.01.1939 : Jules Reginster (a démissionné le 01.09.1941)
22.11.1941 : Émile Dorys
07.02.1947 : Alphonse Coulée
16.03.1953 : Joseph Radelet
31.12.1958 : Joseph Radelet
02.02.1965 : Joseph Radelet
18.09.1967 : Jean Reginster
02.02.1971 : Léon Philippe
17.02.1972 : Léopold Thésias

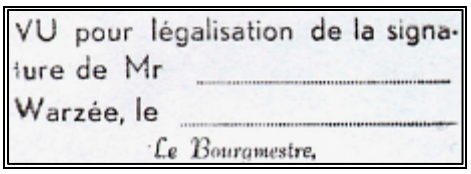
VU pour légalisation de la signature de Mr .....
Warzée, le .....
Le Bourgmestre,

C'est le 01.04.1837 qu'a été commandé, au sieur Gehotte, graveur à Liège, le premier sceau communal.

Isidore Reginster (1872-1911)

Naissance : 1831
1er mariage : 1853 avec sa cousine sous-germaine Marie-Françoise Reginster
Installation à Warzée : venant de Lizin, M Reginster s'installe en 1866 dans la maison actuellement occupée par son arrière-petit-fils André Reginster
2d mariage : 1883 avec Marie Godefroid

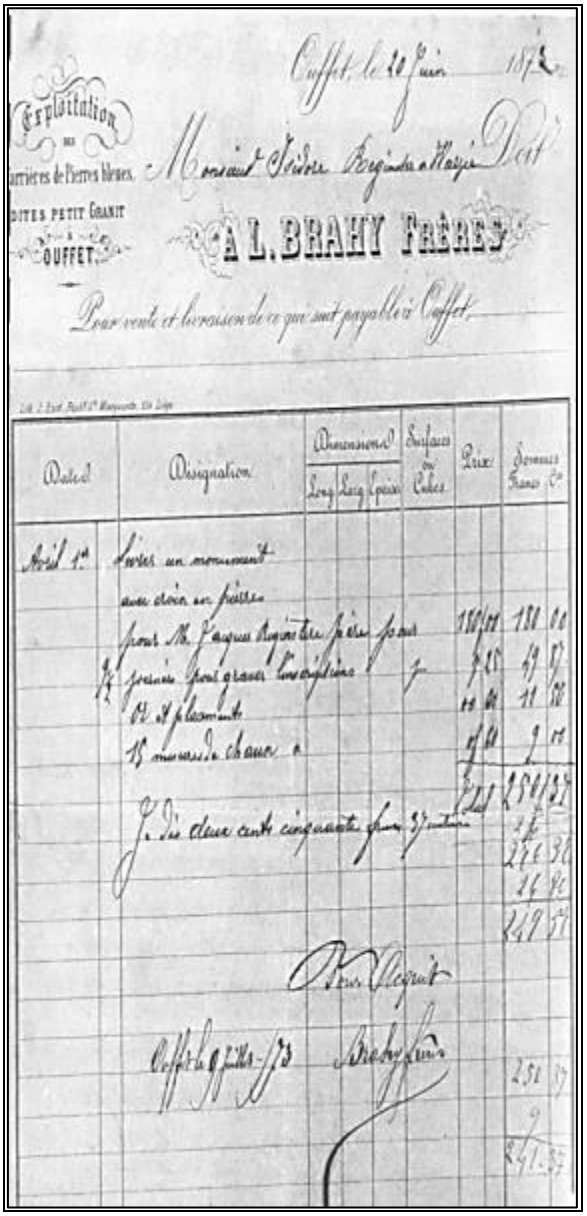

Exploitation des carrières de Pierres bleues, dites petit Granit à Ouffet.

Ouffet, le 10 Juin 187[illegible]

Monsieur Isidore Reginster à Warzée Dr

A L. BRAHY FRÈRES

Pour vente et livraison de ce qui suit payable à Ouffet.

Date	Désignation	Dimensions Long	Larg	Epais	Surfaces ou Cubes	Prix	Sommes Francs	Cs
Avril 1er	Livré un monument avec croix en pierre pour M. Jacques Reginster frère pour					150/00	150	00
12	pierre pour graver inscription				7	7/00	49	00
	02 d'placement					11 00	11	00
	15 mètres de chaux					0/50	7	50
						Total	217	50
	Je dis deux cents cinquante francs 50 centimes						250	
							2	50
							247	50

Pour Acquit

Ouffet le 9 Juillet 93 Brahy frères

251 00
9
242 00

Monsieur Victor Reginster à Warzé Doit à
Angelique Brahy pour le Compte des Enfants Reginster Savoir

Avoir lissé pour Caroline de la mérinos française pour		2	"
Avoir travaillé pour la même		"	60
idem " " " "		"	30
idem " pour Jean Baptiste		"	40
Avoir lissé " idem de la cotonnette pour		"	75
Avoir travaillé pour le même		1	50
Avoir Raccommodé pour les enfants à Warzé		3	"
Avoir fait à Caroline une robe de Soutine et Jupon pour		3	"
pour fourniture		"	50
Avoir Raccommodé pour eux		2	"
idem " " "		1	50
Avoir travaillé pour Caroline		1	50
Avoir raccommodé pour les enfants		1	50
Avoir fait 2 Tablers à Caroline		"	50
idem " un pantalon " "		"	50
Raccommodé pour les enfants		1	25
Avoir fait un pantalon à Caroline		"	50
Avoir fait une robe à idem		2	"
Total	f.	23	30
Avoir fait à Caroline une marinière pour		"	75
	f.	24	05
avoir hérité des flocks		2	75
Pour Acquit Veuve Brahy		26	80

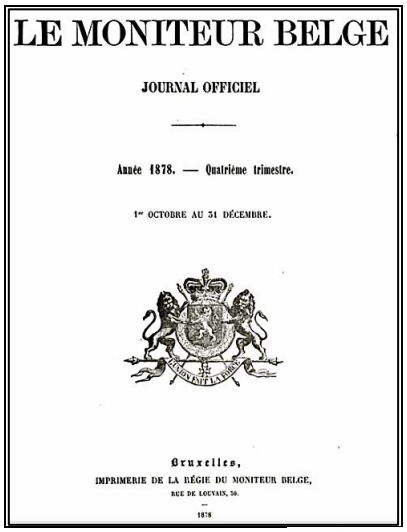

LE MONITEUR BELGE

JOURNAL OFFICIEL

Année 1878. — Quatrième trimestre.

1er OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE.

Bruxelles,
IMPRIMERIE DE LA RÉGIE DU MONITEUR BELGE,
RUE DE LOUVAIN, 50.
1878

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATIONS COMMUNALES.

NOMINATIONS DE BOURGMESTRES.

Par arrêtés royaux du 21 décembre 1878, sont nommés, dans les communes ci-après :

PROVINCE DE LIÉGE.

ARRONDISSEMENT DE HUY.

Warzée.

Bourgmestre. — M. Reginster, I.

Jean Dumont (1921-1939)

En 1914, Florent Prion s'étant retiré, Jean Dumont assume l'entièreté des responsabilités communales durant la 1ère guerre.

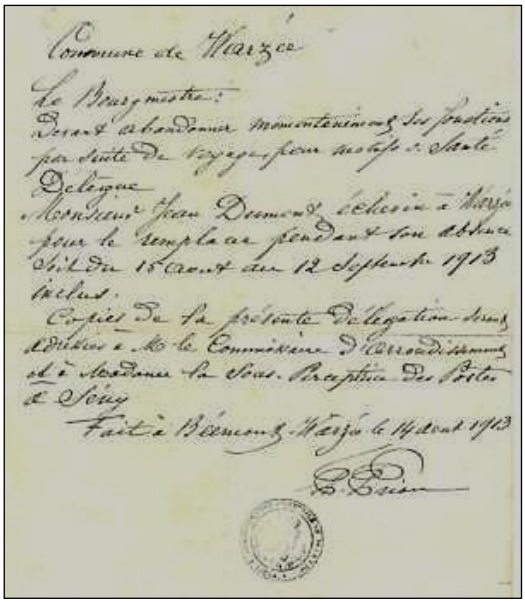

Commune de Warzée

Le Bourgmestre :

Devant abandonner momentanément ses fonctions par suite de voyage pour motif de santé

Délègue

Monsieur Jean Dumont échevin à Warzée pour le remplacer pendant son absence soit du 15 août au 12 septembre 1913 inclus.

Copies de la présente délégation seront adressées à Mr le Commissaire d'arrondissement et à Madame la Sous-Préfète des Postes à Huy

Fait à Bénonez-Warzée le 14 août 1913

En 1918, lors de la débâcle allemande, les officiers allemands exigeaient du ravitaillement pour leurs hommes et leurs chevaux. Monsieur Dumont refusa de transmettre l'ordre.
Il fut conduit, entre deux chevaux, jusqu'à l'ancien arrêt du vicinal. Là, il fut mis au mur puis « transféré » devant la façade de la maison occupée jadis par mademoiselle Dessaint, un peloton d'exécution se trouvant sur le talus d'en face.
Le curé Oebel, allemand d'origine, alerté par ses amis, se précipita sur les lieux et parvint à le faire libérer. Deux ou trois jours plus tard, l'armistice était signé …

Jules Reginster
(1939-1941)

Emile Dorys
(1941-1947)

Alphonse Coulée
(1947-1953)

Joseph Radelet
(1953-1967)

Elections d'octobre 1952 : transition entre Alphonse Coulée et Joseph Radelet

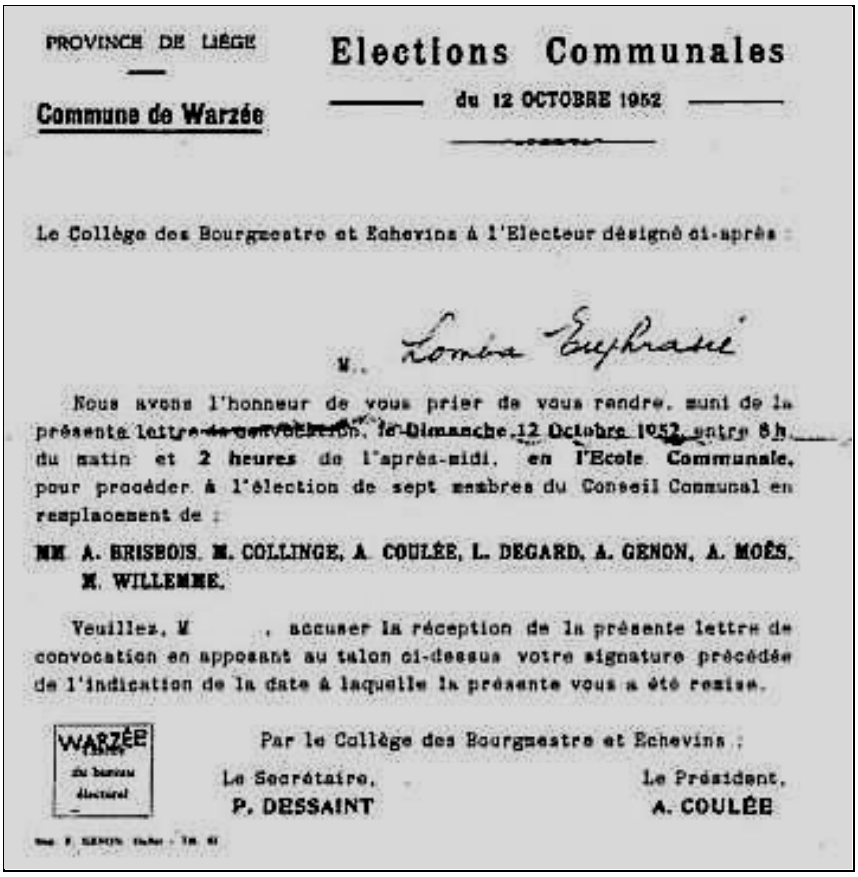

PROVINCE DE LIÈGE

Commune de Warzée

Elections Communales

du 12 OCTOBRE 1952

Le Collège des Bourgmestre et Echevins à l'Electeur désigné ci-après :

M. Lomba Euphrasie

Nous avons l'honneur de vous prier de vous rendre, muni de la présente lettre de convocation, le Dimanche 12 Octobre 1952, entre 8 h. du matin et 2 heures de l'après-midi, en l'Ecole Communale, pour procéder à l'élection de sept membres du Conseil Communal en remplacement de :

MM. A. BRISBOIS, M. COLLINGE, A. COULÉE, L. DEGARD, A. GENON, A. MOÊS, M. WILLEMME.

Veuillez, M , accuser la réception de la présente lettre de convocation en apposant au talon ci-dessus votre signature précédée de l'indication de la date à laquelle la présente vous a été remise.

WARZÉE du bureau électoral

Par le Collège des Bourgmestre et Echevins :

Le Secrétaire, P. DESSAINT

Le Président, A. COULÉE

Convocation

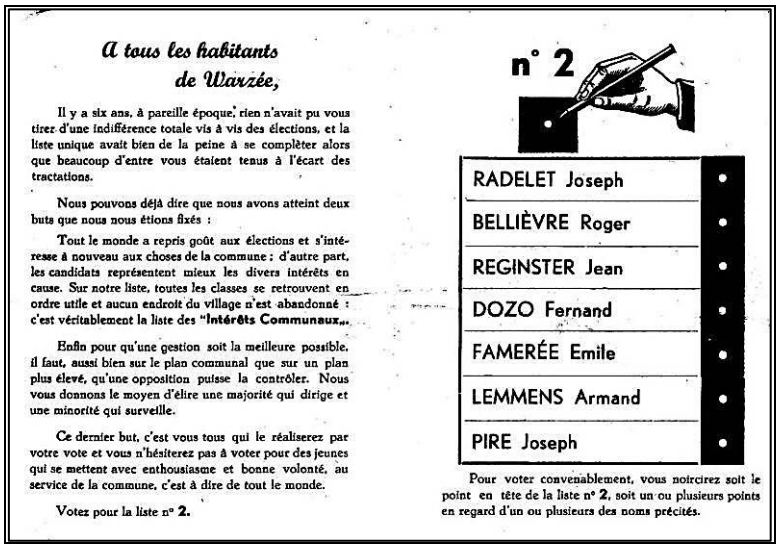

A tous les habitants de Warzée,

Il y a six ans, à pareille époque, rien n'avait pu vous tirer d'une indifférence totale vis à vis des élections, et la liste unique avait bien de la peine à se compléter alors que beaucoup d'entre vous étaient tenus à l'écart des tractations.

Nous pouvons déjà dire que nous avons atteint deux buts que nous nous étions fixés :

Tout le monde a repris goût aux élections et s'intéresse à nouveau aux choses de la commune : d'autre part, les candidats représentent mieux les divers intérêts en cause. Sur notre liste, toutes les classes se retrouvent en ordre utile et aucun endroit du village n'est abandonné : c'est véritablement la liste des "**Intérêts Communaux**".

Enfin pour qu'une gestion soit la meilleure possible, il faut, aussi bien sur le plan communal que sur un plan plus élevé, qu'une opposition puisse la contrôler. Nous vous donnons le moyen d'élire une majorité qui dirige et une minorité qui surveille.

Ce dernier but, c'est vous tous qui le réaliserez par votre vote et vous n'hésiterez pas à voter pour des jeunes qui se mettent avec enthousiasme et bonne volonté, au service de la commune, c'est à dire de tout le monde.

Votez pour la liste n° **2**.

n° 2

RADELET Joseph	•
BELLIÈVRE Roger	•
REGINSTER Jean	•
DOZO Fernand	•
FAMERÉE Emile	•
LEMMENS Armand	•
PIRE Joseph	•

Pour voter convenablement, vous noircirez soit le point en tête de la liste n° **2**, soit un ou plusieurs points en regard d'un ou plusieurs des noms précités.

Tract électoral

Conseil communal de janvier 1965 : Paul Dessaint (secrétaire), Roger Bellièvre, Joseph Pire, Joseph Criel, Joseph Radelet (bourgmestre), Emile Famerée, Jean Reginster et Alphonse Godefroid

Le Comparant. Le Commissaire d'Arrondissement.

Le bourgmestre gagnait 5.431 FB par an ...

Elections de 1970, les dernières à Warzée …

Jean Reginster (1967-1971) Léon Philippe (1971-1972) Pol Thésias (1972-1975)

27.01.1971 : installation du dernier conseil communal warzéen.

<u>Debouts</u> : Roger Bellièvre – Alphonse Godefroid – Antoine Pâques – Jojo Moës - Paul Dessaint (secrétaire communal)
<u>Assis</u> : Joseph Pire (2ème échevin) – Léon Philippe (bourgmestre) – Pol Thésias (1er échevin)

Elections de 1976 :

Place	Candidat(e)	Nombre de voix	Place	Candidat(e)	Nombre de voix	Place	Candidat(e)	Nombre de voix
	PS			PLP			COMMUNE NOUVELLE	
	Jean Michaux	75	7	André Renard	147	2	Pierre Reginster	326
	Freddy Colyns	21		**Roger Bellièvre**	62	1	**Léopold Thésias**	360
	Joseph Collignon	91		Victor Prévot	57	3	Charles Willem	269
10	Joseph Genot	120		Raoul de Smedt	24	7	Roger Lejeune	147
	Louis Rasquin	81		**Lormans - Defays**	18	5	Edouard Bertrand	228
	Roger Dubois	20		**Omer Jaa**	14		Joseph Morelle	48
	Jean Donceel	62		Victor Collard	8	11	René Latour	118
	Fernand Lahaye	40		Gilberte Harzimont	8	9	Baudouin - Gillet	134
	Raymond Aguilar	60		**Jules Colaris**	17	4	**Joseph Moës**	250
	Yvette Gosset	14		Léopold Goffin	16		Célestin Ravignat	90
	Firmin Dory	15		Emile Lallemand	34	6	René Gaspard	166

NB : en gras, les Warzéens
Pol Thésias obtient le meilleur score mais il laisse le poste de bourgmestre à Pierre Reginster.

— 6 — LES ANNONCES DE L'OURTHE

En visite chez Monsieur le Bourgmestre de Warzée

Jean Reginster

« Le remembrement est une bonne chose, qui sera terminé l'an prochain. »

Après les fusions des communes, deux Warzéens seront bourgmestres d'Ouffet : M Marc Gielen de 1998 à 2012 et Mme Caroline Cassart depuis 2013.

Vos suffrages

		Entente Communale 949 (58,8 %)		Le Grain 665 (41,2 %)	
		Case de tête	**37**	**Case de tête**	**73**
		DIZIER	105	JADIN	260
		LEJEUNE	210	MINET	169
Nombre d'électeurs inscrits	: 1762	PREVOT	255	GENOT	234
Nombre de bulletins de vote	: 1691	COLLIN	315	LAFFUT	181
Bulletins blancs et nuls :	77	VIERSET	191	SIMON	190
Procurations :	37	MOES	146	WILLEM	89
Bulletins de votes valables :	1614	BAYE	159	MARTIN	88
		DECROUPETTE	139	LAMER	100
		LAMBAY	207	LESPAGNARD	102
		GIELEN	308	ANDRE	57
		REGINSTER	230	DONCEEL	204

Vos élus

Pour la liste Entente Communale :

Martine DIZIER, Roger LEJEUNE, Louis PREVOT, Gaby COLLIN, René LAMBAY, Marc GIELEN et Pierre REGINSTER.

Pour la liste Le Grain :

Benoît JADIN, Joseph GENOT, Agnès SIMON et Marie-Louise DONCEEL.

Les responsabilités au 1er janvier 1995

Les onze candidats E.C. ont signé l'accord suivant :

Pierre REGINSTER est présenté comme Bourgmestre pour les 3 premières années.

Marc GIELEN sera présenté comme Premier Echevin pour les 3 premières années puis remplacera P. REGINSTER comme Bourgmestre pour les 3 dernières années.

Gaby COLLIN sera présentée comme Echevin.

Louis PREVOT sera présenté comme Echevin.

Martine DIZIER sera proposée comme Présidente du CPAS pour les 6 ans.

Manu VIERSET (1er suppléant) sera présenté comme Echevin au plus tard dans 3 ans, à la démission de P.REGINSTER. Dans l'attente il sera proposé comme membre du CPAS.

Les attributions des membres du Collège et les autres propositions de membres de CPAS seront communiquées dès le début de l'année.

Edit. Resp. : Marc GIELEN - 4590 OUFFET

Marc GIELEN
Bourgmestre (EC)

Police
Finances
Emploi
Sports

Tige de Hody, 15
4590 WARZEE

Caroline CASSART-MAILLEUX
1ère Echevine (EC)

Etat-civil, Jeunesse,
Enseignement,
Information,
Petite enfance

Beemont, 7
4590 WARZEE

René LAMBAY
2ème Echevin (EC)

Travaux,
Bâtiments

Rue Hestrumont, 12
4590 OUFFET

Renée LARDOT
3ème Echevine (EC)

Logement, Culture,
3ème âge, Environnement,
Patrimoine

Tige de Fairon, 9
4590 OUFFET

Paul WAUTELET
Président du CPAS (EC)

Rue du Tige, 36
4590 OUFFET

Francis FROIDBISE
Conseiller communal (EC)

Rue Haïre, 46
4590 OUFFET

Jean-Marc MOES
Conseiller communal (EC)

Grand Route, 2
4590 WARZEE

Emilie SERVAIS
Conseillère communale (EC)

Thier de l'Ovreux, 1
4590 OUFFET

Tony ROBERT
Conseiller communal (OPA)

Rue du Perron, 7
4590 OUFFET

Benoit JADIN
Conseiller communal (OPA)

Rue de l'Eglise, 27
4590 WARZEE

Agnès VAN EYNDE
Conseillère communale (OPA)

Xhenceval, 1
4590 OUFFET

CAROLINE CASSART-MAILLEUX
BOURGMESTRE
COMPETENCES :
Etat civil, Police, SRI, Finances, Enseignement, Information, Affaires économiques , Agriculture

COORDONNEES :
Béemont, 7 à 4590 Ouffet
086/36.60.11
FAX : 086/34.59.69
0486/07.75.26
caroline.mailleux@skynet.be
www.carolinecassart.be

RENEE LARDOT
PREMIERE ECHEVINE *en charge de la Jeunesse, des Aînés, de la Petite enfance, de l'Environnement, du Logement, du Développement durable, du Commerce*
Tige de Fairon, 9 à 4590 Ouffet
086/36.66.25 - 0479/504636
renee_lardot@hotmail.com

FRANCIS FROIDBISE
DEUXIEME ECHEVIN
en charge de la Culture, du Sport, du Tourisme, du Patrimoine, de l'Egalité des chances
Rue Haire, 49 à 4590 Ouffet
0495/75.71.30
francis.froidbise@skynet.be

RENE LAMBAY
TROISIEME ECHEVIN *en charge des Travaux, des Cimetières, des Bâtiments communaux, des Fabriques d'Eglise, de la Sécurité routière*
Rue Estrumont, 12 à 4590 Ouffet
0477/41.39.53
lambay@swing.be

PAUL WAUTELET
PRESIDENT CPAS *en charge de l'ALE, des Affaires sociales*
Rue du tige, 36 à 4590 Ouffet
Tél/fax : 086 36 65 53
paulwautelet@hotmail.com

JEAN-MARC MOES
CONSEILLER COMMUNAL
Grand-route 2 à 4590 Ouffet
0498/21.29.58
jeanmarc.moes@gmail.com

EMILIE SERVAIS
CONSEILLERE COMMUNALE
Thier de l'Ovreux, 1 à 4590 Ouffet
0479/28.51.22
semily100@hotmail.com

MARC-ANTOINE GIELEN
CONSEILLER COMMUNAL
Tige de Hody, 15 à 4590 Ouffet
0495/34.25.66
marc-antoinegielen@hotmail.be

GENEVIEVE SIMON
CONSEILLERE COMMUNALE
Rue de Warzée, 37 à 4590 Ellemelle
0496/12.17.61
info@julessimon.be

NOELLE EVRARD-DECROUPETTE
CONSEILLERE COMMUNALE
Temme, 52 à 4590 Ouffet
0473/83.28.58
bb.evrard@belgacom.net

BRICE JOLY
CONSEILLER COMMUNAL
Vieille Route de Huy, 5 à 4590 Ouffet
0477/68.83.51
bricejoly@hotmail.be

Editeur responsable : Caroline CASSART, Echevine de l'Information

Caroline Cassart-Mailleux

Fonctions

Bourgmestre d'Ouffet

En fonction depuis le 3 décembre 2012
(6 ans, 3 mois et 12 jours)

Élection	14 octobre 2012
Réélection	14 octobre 2018

Députée fédérale à la Chambre des représentants

En fonction depuis le 19 juin 2014
(4 ans, 8 mois et 24 jours)

Élection	25 mai 2014

VOIX DE PRÉFÉRENCE

1 Caroline CASSART-MAILLEUX – EC 806

Membres du Collège/Conseil	Attributions du Collège	Membres du Conseil
MAILLEUX Caroline Bourgmestre	Etat-civil Finance Police Pompier Affaire économique et agriculture Enseignement	JADIN Benoit Conseiller communal
FROIDBISE Francis 1er Echevin	Sport Tourisme Egalité des chances Culture Patrimoine Environnement	MOËS Jean-Marc Conseiller communal
MASSIN Arnaud 2ème Echevin	Association et Commerce ALE Jeunesse Petite enfance Information Logement Urbanisme Bien-être animal	SERVAIS Emilie Conseillère communale
PREVOT Michel 3ème Echevin	Bâtiment Travaux Sécurité routière Cimetière	GILLET Pol Conseiller communal
LARDOT Renée Présidente du CPAS	CPAS PCDR Affaires sociales Ainés Petit patrimoine wallon	LOBET Emmanuel Conseiller communal
		SEIDEL Marie-Cécile Conseillère communale

Pour les coordonnées complètes de chacun des membres du Conseil communal, vous trouverez ces informations sur le site communal www.ouffet.be ainsi que sur l'application mobile « Ouffet Ellemelle Warzée ».

Warzée, **qui a pour dépendance Béemont.**
C. A. Prion, bourgmestre; H. L. Degard et J. M. Lamarche, assesseurs; Félix-Aug. Prion, secrétaire.

Extrait de l'Almanach de la province de Liège et de la cour d'appel de Liège, vol 7 p 193

ALMANACH

ADMINISTRATIF ET STATISTIQUE

DE LA PROVINCE DE LIÉGE

ET 113 V3

DE LA COUR D'APPEL DE LIÉGE

ET DE SON RESSORT.

45me. Année. — 1840.

Dans on trouve …

Warzée, **dépendance: Béemont. — G. J. Collard, b.; J. R. Ringlet et G. J. Terwagne, éch.; C. A. J. Hancart, sec. V. Duchateau, rec.**

et les mettront en réquisition. Elles ne pourront néanmoins s'introduire dans les maisons particulières, cours adjacentes et enclos, si ce n'est en présence soit du juge de paix, soit de son suppléant, soit du commissaire de police, soit du maire du lieu, soit de son adjoint; et le procès-verbal qui devra en être dressé sera signé par celui en présence duquel il aura été fait.

Ils arrêteront et conduiront devant le juge de paix ou devant le maire tout individu qu'ils auront surpris en flagrant délit, ou que la clameur publique désignera lorsque ce délit emportera la peine d'emprisonnement ou une peine plus grave. Ils se feront donner pour cet effet main forte par le maire ou par l'adjoint de maire du lieu, que ne pourra s'y refuser.

7. Les gardes champêtres et forestiers sont officiers de police judiciaire, sous la surveillance du Procureur du Roi, sans préjudice de leur subordination à l'égard de leurs supérieurs dans l'administration.

21. Les procès-verbaux des gardes champêtres des communes et ceux des gardes champêtres et forestiers des particuliers seront, lorsqu'il s'agira de simples contraventions, remis par eux, dans le délai fixé par l'article 15, au commissaire de police de la commune-chef-lieu de la justice de paix, ou au maire dans les communes où il n'y a point de commissaire de police, et, lorsqu'il s'agira d'un délit de nature à mériter une peine afflictive, la remise sera faite au Procureur du Roi.

Confrontés
Le Bourgmestre
G. Collard

Extrait du code d'instruction criminelle de 1806

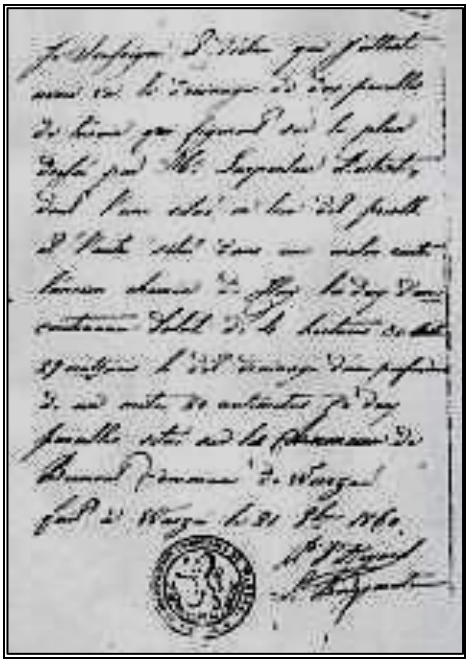

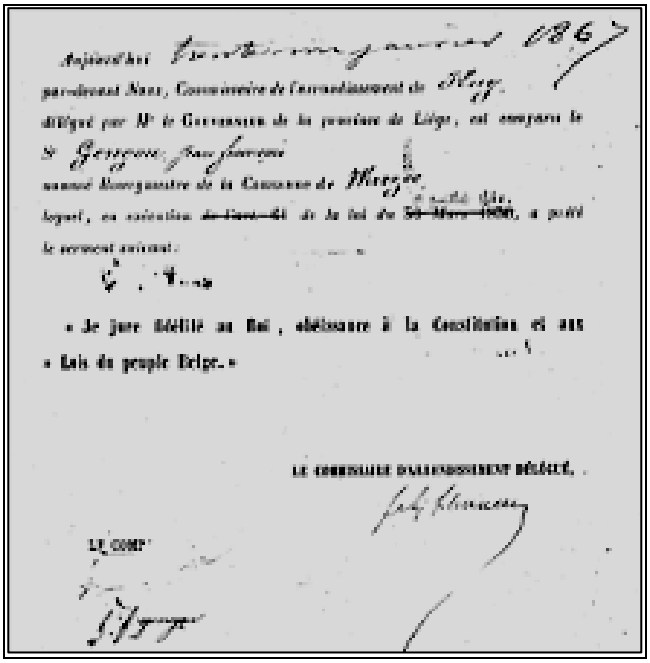

Aujourd'hui trente-un janvier 1867
par devant Nous, Commissaire de l'arrondissement de Huy,
délégué par M. le Gouverneur de la province de Liége, est comparu le
S. Gengoux, Jean François
nommé Bourgmestre de la Commune de Wanze
lequel, en exécution de la loi du 26 Mars 1866, a prêté
le serment suivant :

« Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux
« Lois du peuple Belge. »

LE COMMISSAIRE D'ARRONDISSEMENT DÉLÉGUÉ,

LE COMP.

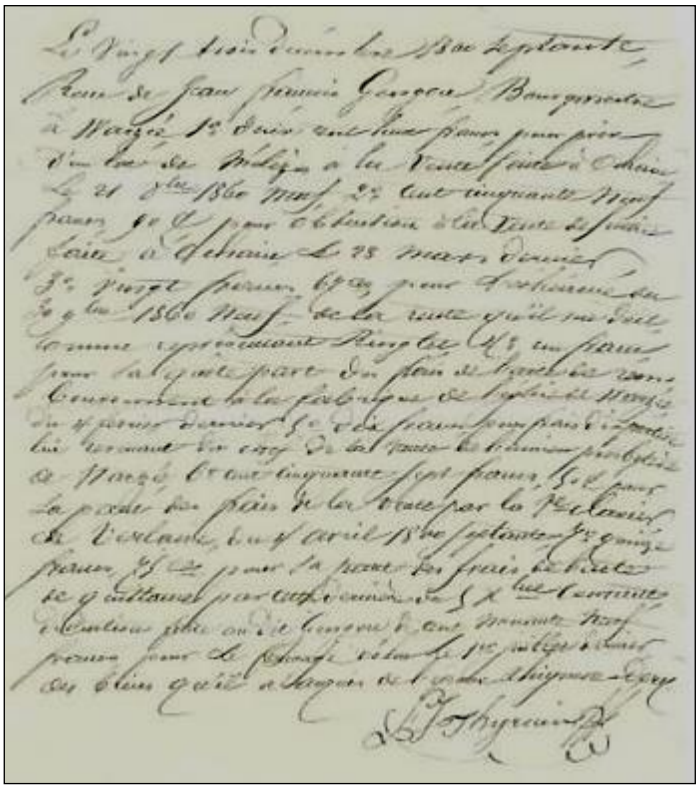

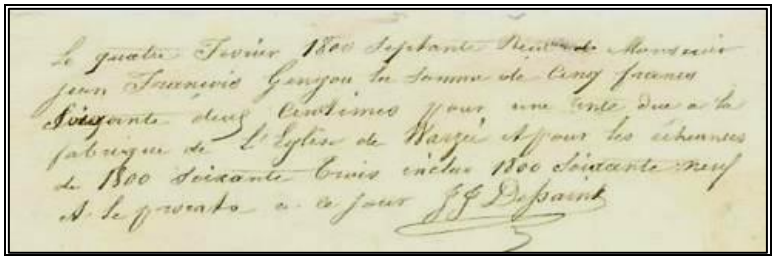

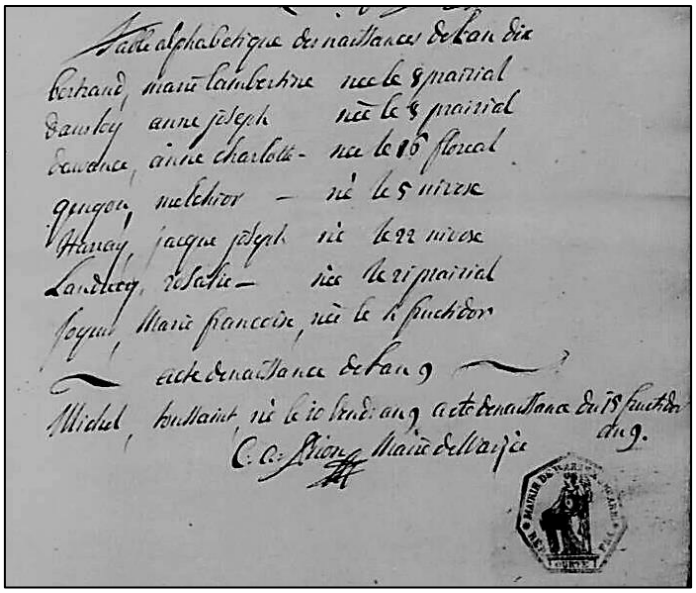

Table alphabétique des naissances de l'an dix
Bertrand, marie lambertine, née le 8 germinal
Dawley, anne joseph, né le 8 germinal
Dandrée, anne charlotte, née le 16 floréal
Gengou, melchior, né le 5 nivose
Hanay, jacque joseph, né le 22 nivose
Landrey, rosalie, née le 21 germinal
Joyeux, marie francoise, née le 4 fructidor
— acte de naissance de l'an 9 —
Michel, hullaint, né le 10 brumaire an 9 acte de naissance du 18 fructidor an 9.
C. A. Fréry, Maire de Milmaye

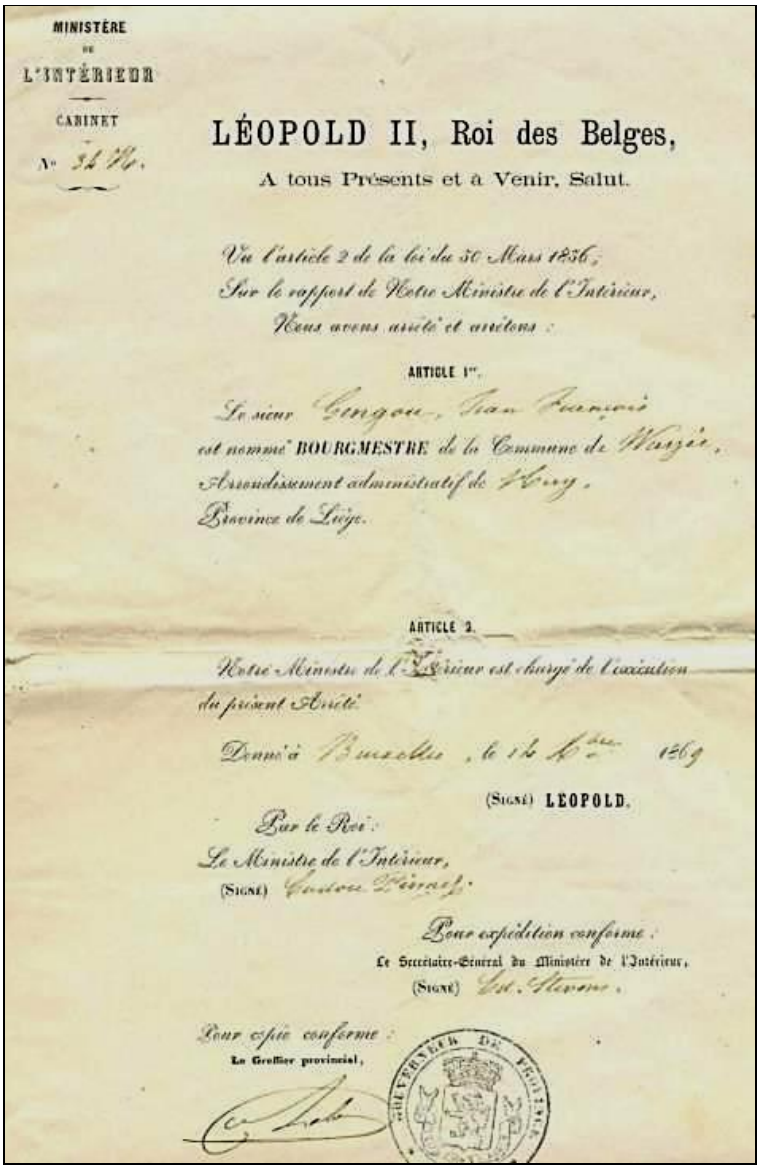

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
CABINET
N° 32 76.

LÉOPOLD II, Roi des Belges,

A tous Présents et à Venir, Salut.

Vu l'article 2 de la loi du 30 Mars 1836;
Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur,
Nous avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE 1er.

Le sieur Gengou, Jean François
est nommé BOURGMESTRE de la Commune de Wanze,
Arrondissement administratif de Huy,
Province de Liége.

ARTICLE 2.

Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Donné à Bruxelles, le 16 Août 1869

(Signé) LEOPOLD.

Par le Roi :
Le Ministre de l'Intérieur,
(Signé) Coomans d'Hoorael.

Pour expédition conforme :
Le Secrétaire-Général du Ministère de l'Intérieur,
(Signé) Ed. Stevens.

Pour copie conforme :
Le Greffier provincial,

Commissariat
des Arrondissements
de Huy-Waremme.
E
N° 487.

Huy, le 31 Janvier 1927.

1 annexe.

Transmis à Monsieur Dumont, J.
Bourgmestre de la commune de Warzée.

Le Commissaire d'arrondissement

Jours fixés pour les prestations de serment :
le mercredi et le vendredi de 10 h. à midi.

Aujourd'hui huit juillet mil neuf cent vingt-une par devant Nous, Commissaire de l'arrondissement de Huy délégué par M. le Gouverneur de la province de Liège, est comparu M. Dumont Jean nommé bourgmestre de la commune de Warzée par arrêté royal du 13 juin 1921 lequel, en exécution de l'art. 1er de la loi du 1er juillet 1860, a prêté le serment suivant :

« Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution « et aux Lois du peuple belge. »

Le traitement attaché aux dites fonctions s'élève à cent francs annuellement.

Le Comparant, Le Commissaire d'arrondissement.

PROVINCE DE LIÈGE
ARRONDISSEMENT DE HUY
COMMUNE DE
WARZÉE

N°
OBJET :
ANNEXE :

B.S.F. 75 francs.

Le bonus d'aide aux réfugiés et sinistrés de la commune de Warzée doit s'obtenir tous deux, bourgmestre, la somme de septante cinq francs pour la mouture de deux sacs soixante kilogrammes et fournit destinée au ravitaillement des sinistrés et réfugiés

Warzée, le 1 août 1944.

Pour acquit.

Aujourd'hui, huit février mil neuf cent soixante cinq

par devant Nous, Commissaire de l'arrondissement de HUY

délégué par M. le Gouverneur de la province de Liège, a comparu

M RADELET, J.

nommé Bourgmestre de la commune de WARZEE

par arrêté royal du 2 février 1965, lequel, en

exécution de l'article 1er de la loi du 1er juillet 1860, a prêté le serment suivant :

« Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et

» aux Lois du peuple belge. »

Le traitement attaché à ces fonctions s'élève à 5.431 frs

francs annuellement suivant barème légal.

Le Comparant, Le Commissaire d'Arrondissement,

Lanez - Cours, 90 - Inf 7123

COMMISSAIRE D'ARRONDISSEMENT A HUY

1900/12 B 172 — ROYAUME DE BELGIQUE. — 1213 (1901)

ALMANACH ROYAL

OFFICIEL,

PUBLIÉ, DEPUIS 1840, PAR H. TARLIER,

EN EXÉCUTION D'UN ARRÊTÉ DU ROI.

ANNÉE. — 1859

Warzée. 419 h. — Degard (P.J.), *b.* || Préalle (L.), Terwagne (L.J.), *é.* || Dessaint (J.J.), *s.* || Duchâteau (V.J.), *r.*

Commissariat de l'arrondissement de HUY.

CABINET.

Rappeler dans la réponse, la date et l'objet de la présente, avec les N.os et la lettre de l'indication ci-dessus.

OBJET : Administrations communales. Personnel. Nomination.

Annexes

HUY, le 31 janvier 186

A Messieurs les Bourgmestre et Echevins de la commune de Warzée

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le brevet qui nomme aux fonctions d'Echevin de votre commune M Préalle

En vous informant qu'il devra prêter le serment prescrit par ~~l'art. 64 de la loi communale et~~ la loi du 1er juillet 1860, en séance publique du Conseil communal entre les mains de M. le Bourgmestre ou de celui qui le remplace.

Veuillez immédiatement après, me transmettre un double du procès-verbal d'installation.

Le Commissaire d'Arrondissement,

SOUVENIR PIEUX.

†

Priez pour le repos de l'âme de MONSIEUR

LAMBERT-JOSEPH PRÉALLE,

ÉPOUX DE

Madame Marie-Thérèse DEHEZ,

Echevin de la commune de Warzée depuis 40 ans, inopinément décédé à Pair, (paroisse de Séry), le 29 Avril 1894, à l'âge de 78 ans, quelque temps après avoir fait ses Pâques.

Doué d'une foi vive, il a toujours fidèlement rempli ses devoirs de chrétien; c'est aussi avec une résignation modèle qu'il a supporté les nombreuses souffrances que Dieu lui a envoyées. Aussi c'était sans la moindre crainte qu'il voyait sa fin approcher, espérant aller recevoir bientôt la récompense due à ses vertus.

PRIÈRE

Ayez pitié, Seigneur, de l'âme de votre serviteur Lambert et accordez-lui le repos éternel.

Jesus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon âme et ma vie. 100 J. D'IND.

Jesus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie. 100 J. D'IND.

Jesus, Marie, Joseph, que j'expire paisiblement en votre sainte compagnie.

OUFFET. — IMP. A. COLSON.

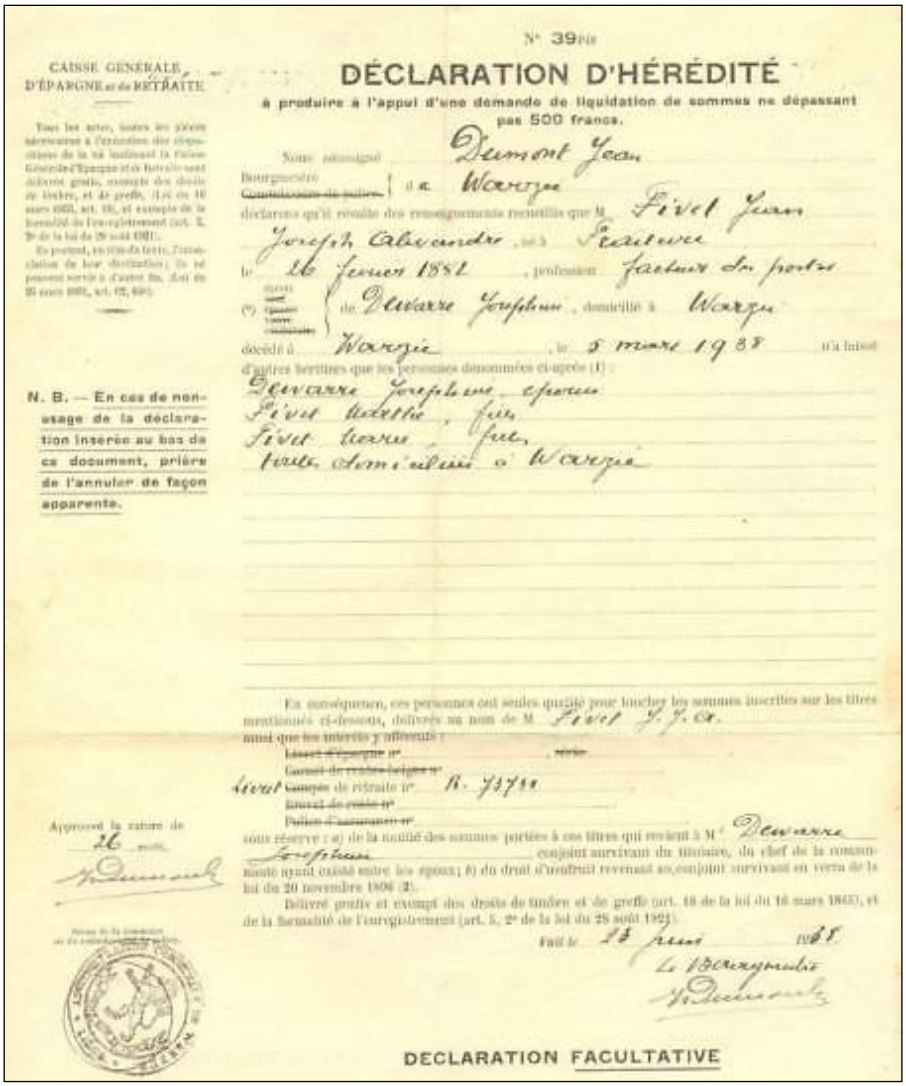

CAISSE GENERALE D'ÉPARGNE et de RETRAITE

N° 39bis

DÉCLARATION D'HÉRÉDITÉ

à produire à l'appui d'une demande de liquidation de sommes ne dépassant pas 500 francs.

Tous les actes, toutes les pièces nécessaires à l'exécution des dispositions de la loi instituant la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite sont délivrés gratis, exempts des droits de timbre, et de greffe, (Loi du 16 mars 1865, art. 18), et exempts de la formalité de l'enregistrement (art. 5, 2° de la loi du 28 août 1921).

En portant, en tête de leurs déclarations, le n° présent servir à d'autre fin. (Loi du 25 mars 1891, art. 22, 40).

N. B. — En cas de non-usage de la déclaration insérée au bas de ce document, prière de l'annuler de façon apparente.

Nous soussigné Demont Jean

Bourgmestre ~~Commissaire de police~~ de la Warzée

déclarons qu'il résulte des renseignements recueillis que M. Fivet Jean Joseph Alexandre, né à Fraiture le 26 février 1881, profession facteur des postes (*) ~~époux~~ ~~veuve~~ ~~épouse~~ ~~célibataire~~ de Devarre Joséphine, domicilié à Warzée décédé à Warzée, le 5 mars 1938 n'a laissé d'autres héritiers que les personnes dénommées ci-après (1) :

Devarre Joséphine, épouse
Fivet Adelle, fille
Fivet Marie, fille
toutes domiciliées à Warzée

En conséquence, ces personnes ont seules qualité pour toucher les sommes inscrites sur les titres mentionnés ci-dessous, délivrés au nom de M. Fivet J. J. A.

~~Livret d'épargne n°~~ ~~série~~
~~Carnet de rente belge n°~~
Livret ~~Compte~~ de retraite n° R. 73799
~~Livret de crédit n°~~
~~Police d'assurance n°~~

sous réserve : a) de la moitié des sommes portées à ces titres qui revient à M. Devarre Joséphine, conjoint survivant du titulaire, du chef de la communauté ayant existé entre les époux ; b) du droit d'usufruit revenant au conjoint survivant en vertu de la loi du 20 novembre 1896 (2).

Délivré gratis et exempt des droits de timbre et de greffe (art. 18 de la loi du 16 mars 1865), et de la formalité de l'enregistrement (art. 5, 2° de la loi du 28 août 1921).

Fait le 18 juin 1938

Le Bourgmestre
Demont

Approuvé la valeur de 26 mille
Demont

DECLARATION FACULTATIVE

AEL, registre 1: installation du conseil communal en 1821

AEL, registre 1: installation du conseil communal en 1836

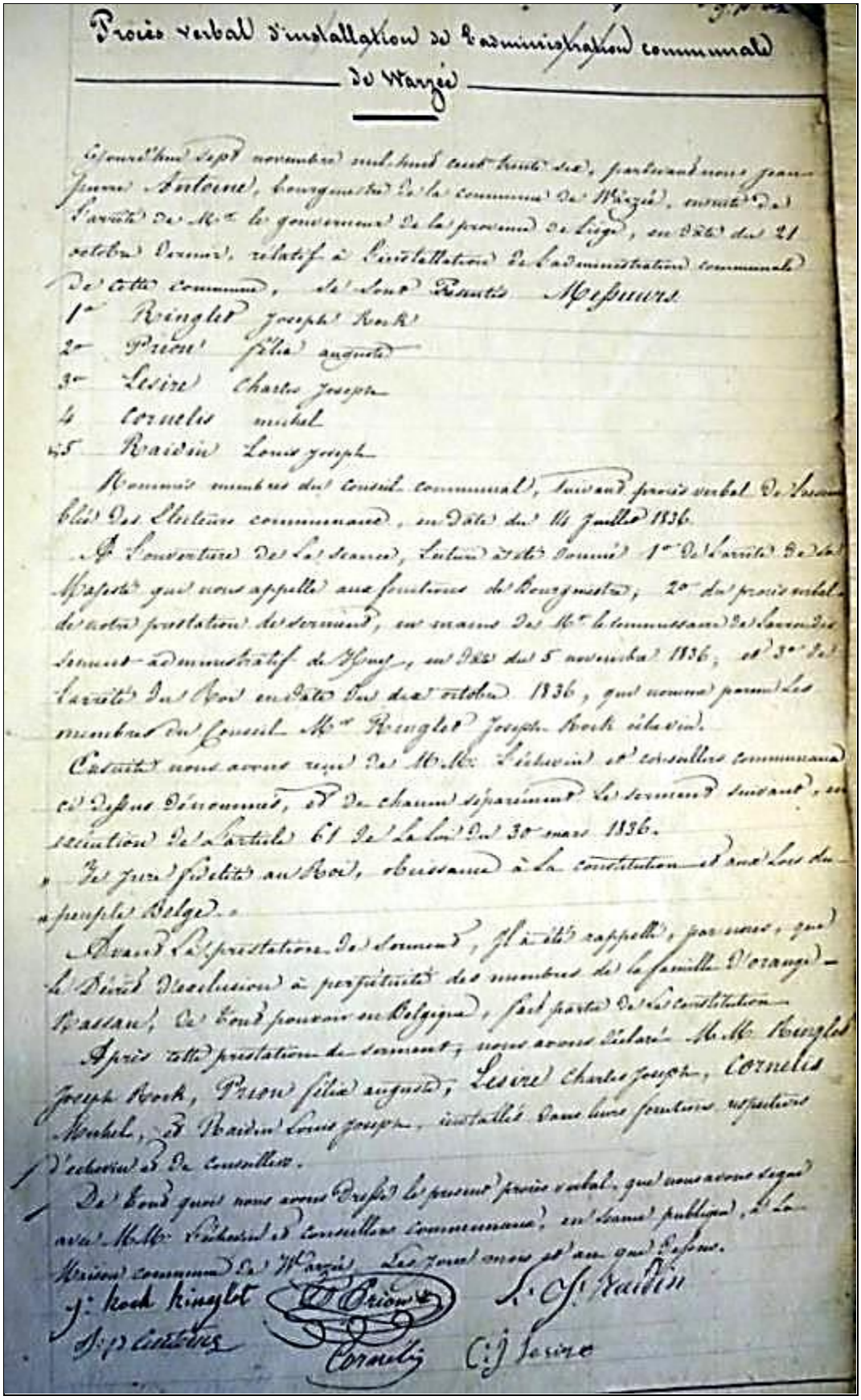

Procès verbal d'installation de l'administration communale de Warzée

Aujourd'hui sept novembre mil huit cent trente six, parlevant nous Jean-Jeune Antoine, bourgmestre de la commune de Warzée, vu l'arrêté de Mr le gouverneur de la province de Liège, en date du 21 octobre courant, relatif à l'installation de l'administration communale de cette commune, se sont présentés Messieurs

1° Ringlet Joseph Roch
2° Prion Félix auguste
3° Lesire Charles Joseph
4 Cornelis michel
5 Raidin Louis joseph

Nommés membres du conseil communal, suivant procès verbal de l'assemblée des électeurs communaux, en date du 16 juillet 1836.

A l'ouverture de la séance, lecture a été donnée 1° de l'arrêté de Mr le Ministre qui nous appelle aux fonctions de bourgmestre, 2° du procès verbal de notre prestation de serment, entre mains de Mr le commissaire de district-administratif de Huy, en date du 5 novembre 1836, et 3° de l'arrêté du Roi en date du dix octobre 1836, qui nomme parmi les membres du conseil Mr Ringlet Joseph Roch échevin.

Ceux-ci nous avons reçu de Mr Mr l'échevin et conseillers communaux ci-dessus dénommés, et de chacun séparément le serment suivant, en exécution de l'article 61 de la loi du 30 mars 1836.

« Je jure fidélité au Roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge. »

Avant la prestation de serment, il a été rappelé, pour mémoire, que le décret d'exclusion à perpétuité des membres de la famille d'Orange-Nassau, de tout pouvoir en Belgique, fait partie de la constitution.

Après cette prestation de serment, nous avons déclaré Mr Mr Ringlet Joseph Roch, Prion Félix auguste, Lesire Charles Joseph, Cornelis Michel, et Raidin Louis Joseph, installés dans leurs fonctions respectives d'échevin et de conseillers.

De tout quoi nous avons dressé le présent procès verbal, que nous avons signé avec Mr Mr l'échevin et conseillers communaux, en séance publique de la maison commune de Warzée, les jour, mois et an que dessus.

J. Roch Ringlet — F. Prion — L. J. Raidin
J. J. Cornelis — Cornelis — C. J. Lesire

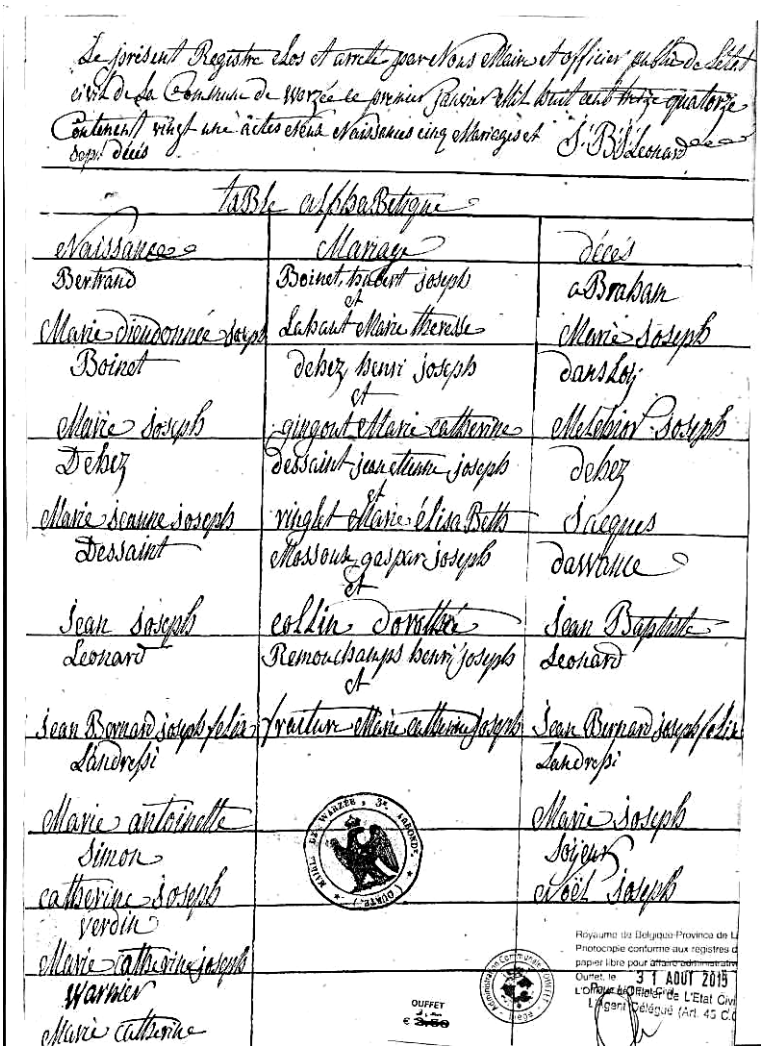

Le présent Registre clos et arrêté par Nous Maire et officier public de l'état civil de la Commune de Warzée le premier janvier mil neuf cent trente quatorze. Contenant vingt une actes de naissances cinq mariages et sept décès. J. Billeonard

Table alphabétique

Naissances	Mariages	Décès
Bertrand Marie Dieudonné Joseph	Boinet Norbert Joseph et Lahaut Marie Therèse	Brahan Marie Joseph
Boinet Marie Joseph	Debez Henri Joseph et Gingout Marie Catherine	Dansloy Melchior Joseph
Debez Marie Jeanne Joseph	Dessaint Jean Etienne Joseph et Wright Marie Elisa Betty	Debez Jacques
Dessaint Jean Joseph	Mossoux Gaspar Joseph et Collin Dorothée	Dawance Jean Baptiste
Leonard Jean Bernard Joseph Félix	Remouchamps Henri Joseph et Fraiture Marie Catherine Joseph	Leonard Jean Bernard Joseph Félix
Landrepi Marie Antoinette		Landrepi Marie Joseph
Simon Catherine Joseph		Joyeux Noël Joseph
Verdin Marie Catherine Joseph		
Warnier Marie Catherine		

Royaume de Belgique-Province de L
Photocopie conforme aux registres d
papier libre pour affaires administrat
Ouvet, le 31 AOUT 2015
L'Officier de l'Etat Civ
L'agent délégué (Art. 45 C.C

CEGES/ Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines

AA1314/307-311

Archives Petit, Georges

Boîte 310

Farde XII « Stévart »

1) Nominations/instructions bourgmestres, échevins et autres fonctionnaires :

186. Correspondance pour la désignation de bourgmestre à Warzée, période août 1941-janvier 1942, 12 pièces + 4 pièces sur l'état de présentation de candidats pour les fonctions de bourgmestre à Warzée pour les années 1921, 1926, 1933 et 1938.

D'autres archives communales que m'a prêtées M Michel Focan

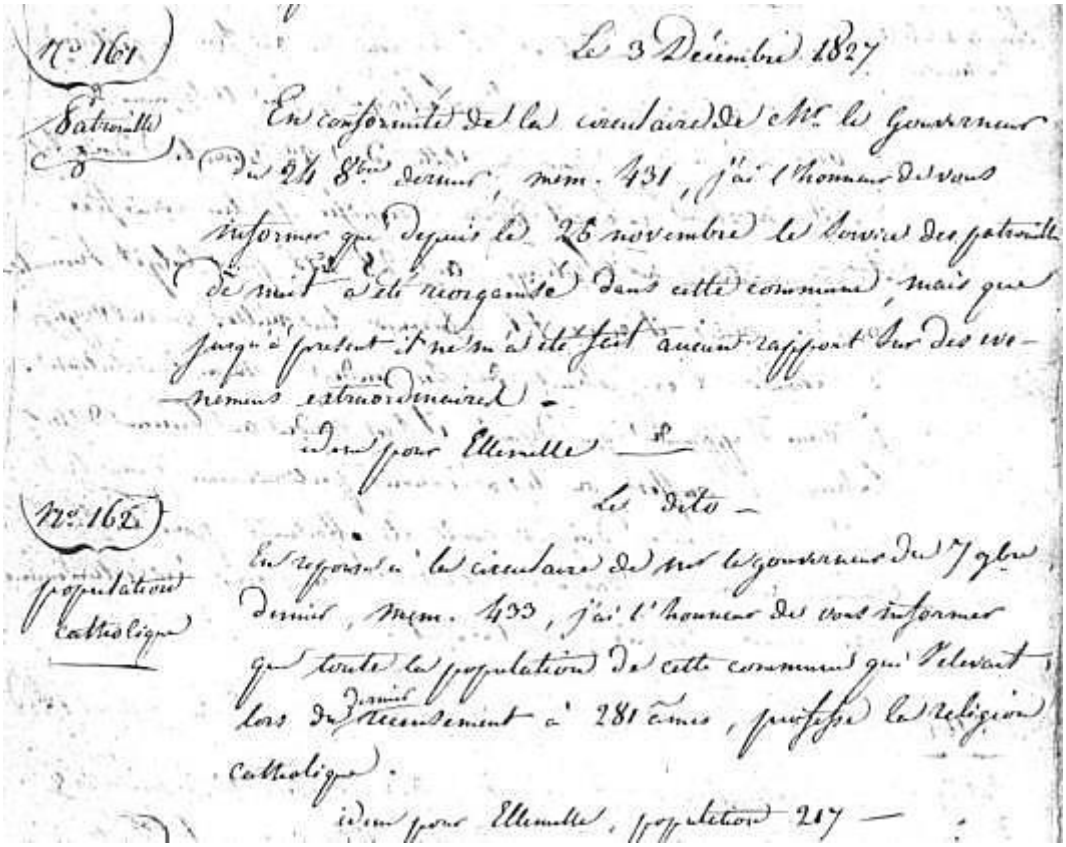

N° 161

Patrouille

Le 3 Décembre 1827

En conformité de la circulaire de Mr le Gouverneur du 24 8bre dernier, mém. 431, j'ai l'honneur de vous informer que depuis le 26 novembre la tournée des patrouilles de nuit a été réorganisée dans cette commune, mais que jusqu'à présent il n'en a été fait aucun rapport sur des événemens extraordinaires.

idem pour Ellemelle

N° 162

population catholique

Le dito

En réponse à la circulaire de Mr le Gouverneur du 7 9bre dernier, mém. 433, j'ai l'honneur de vous informer que toute la population de cette commune qui s'élevait lors du dernier recensement à 281 âmes, professe la religion catholique.

idem pour Ellemelle, population 217

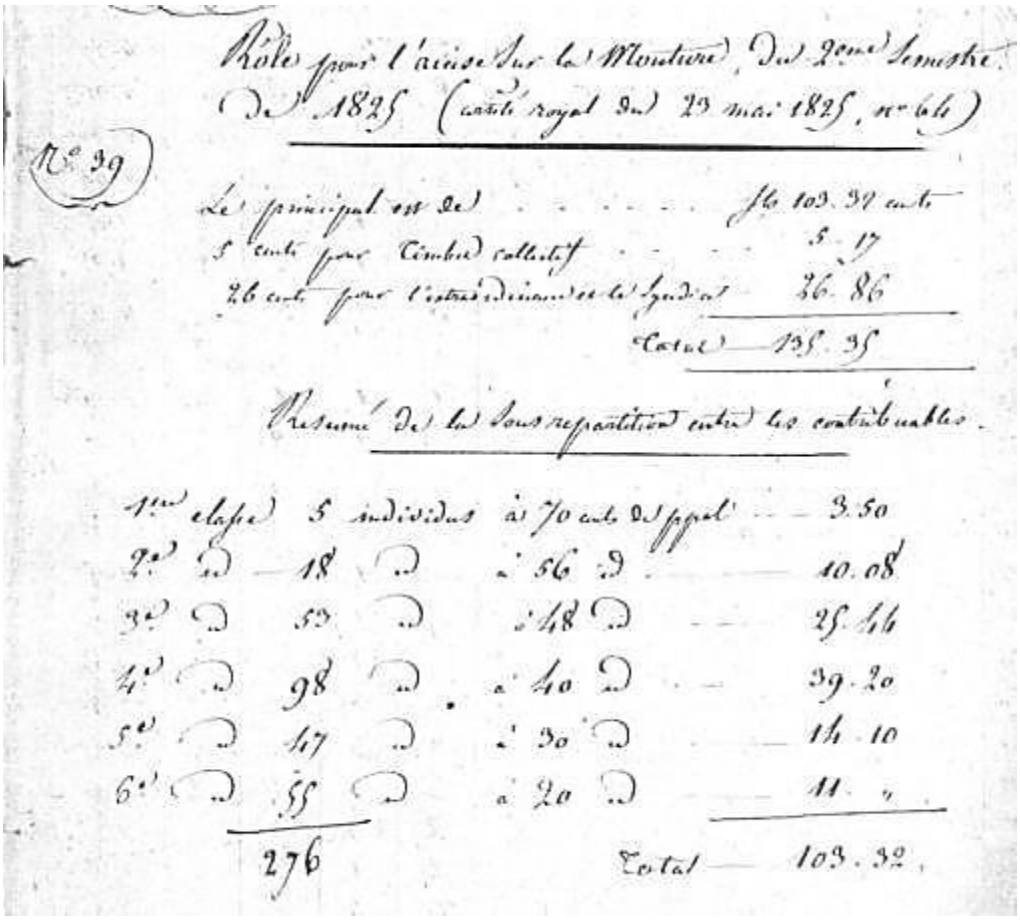

N° 39

Rôle pour l'assise sur la Mouture, du 2ème semestre de 1825 (arrêté royal du 23 mai 1825, n° 64)

Le principal est de	fl. 103.32 cents
5 cents pour timbre collectif	5.17
26 cents pour l'intérêt ordinaire et le fonds de	26.86
Total	135.35

Résumé de la sous répartition entre les contribuables.

1re classe	5 individus	à 70 cents de principal		3.50
2e	18	à 56		10.08
3e	53	à 48		25.44
4e	98	à 40		39.20
5e	47	à 30		14.10
6e	55	à 20		11. "
	276		Total	103.32

N° 168

Montant de la Repartition — 170 fr.

Charges locales 1834					
	1re classe	1 personne à	18. "	—	18. "
	2e	2 — à	8.60	—	17.20
	3e	5 — à	7.60	—	37.50
	4e	7 — à	6.20	—	43.40
	5e	2 — à	3. "	—	6. "
	6e	2 — à	2. "	—	4. "
	7e	6 — à	1.80	—	10.80
	8e	4 — à	1.50	—	6. "
	9e	8 — à	1.20	—	9.60
	10e	4 — à	1. "	—	4. "
	11e	12 — à	.75	—	9. "
	12	9 — à	.50	—	4.50
		62			170. "

1re classe

1 Brion charles auguste

2e classe

2 Degard Henri Lambert

3 Reginster Pre jean joseph

3e classe

4 Dawans Pre jean joseph

5 Goffart celestin Louis

6 Leroy jean joseph

7 Michel jean joseph

8 Terwagne Gaspard joseph

4e classe

9 Antoine jean pierre

10 Dehez hubert

11 Devillers jean joseph

12 Lamarche jean melchior

13 Michel Dieudonné

14 Raidin Louis joseph

15 Raidin jean Baptiste

5e classe

16 Collard Gaspard joseph

17 Crealle jean joseph

6e classe

18 Bair hubert

19 Godefroid jean Theodore

7e classe

20 Beerden Guillaume

21 Gengon Pre jean pierre

22 Harray jean melchior

23 Lemaire jeanne françoise

24 Lesire charles joseph

25 Lesire jacques joseph

8e classe

26 Gengon henri joseph

27 Mossoux Gaspard

28 Ringlet Pre jean joseph

29 Ringlet jean joseph, fils

CHEMINS VICINAUX.

Article 3 du règlement.

—o—

Province de Liége.

ARRONDISSEMENT
de Huy

COMMUNE
de Wanze

Exercice 186 5

Montant *en principal* des contributions directes, patentes comprises, de la commune, frs. 6 0 0 0 0

Le 10e de ce principal ne peut-être outrepassé qu'en vertu d'une autorisation royale, conformément à l'article 14 de la loi du 10 avril 1841.

LOI DU 10 AVRIL 1841.

ROLE D'IMPOSITION

Pour l'entretien et l'amélioration de la Voirie Vicinale.

Montant des frais d'entretien et d'amélioration de la Voirie Vicinale. . .	Frs.	934. 40
1° Partie à supporter au moyen des revenus ordinaires.	Frs.	" "
2° idem des prestations en nature, résultant des numéros 1, 2 et 3 de l'article 14 de la loi.	Frs.	529. 40
3° Montant approximatif des centimes spéciaux aux contributions directes (pour mémoire)	Frs.	405. 00
Somme égale.	Frs.	934. 40

RÉSULTAT DU ROLE.

PRESTATIONS.

1re catégorie des contribuables. — Journées de main-d'œuvre.	Journées à frs. 1, 0 cent.	Frs.	116. 40
2me idem idem — id. idem		Frs.	413. 00
id. de chevaux à	fr.		
Montant des centimes spéciaux aux contributions. . . .		Frs.	405 00
TOTAL.		Frs.	934. 40

NOTA — Pour la rédaction du Rôle, voir les instructions insérées au Mémorial administratif, numéros 606, 634, 711, 770, 833 et 984.

Le devis estimatif, dûment visé par le Commissaire-Voyer d'arrondissement, devra être joint au Rôle qui sera totalisé.

HUY. — Imp. de N.-H. DELHAISE, Grande-Place.

Rédigé à Warzée le 31 8bre 186[illegible]

La Commission instituée par l'article 3 du règlement sur la Voirie Vicinale.

LE RECEVEUR COMMUNAL, LES ÉCHEVINS, LE BOURGMESTRE,

J. J. Defsaint — L. J. Rouvagne — L. J. Rouell — J. F. Gengou

Le Conseil communal arrête définitivement le Rôle qui précède.

Il émet en outre la proposition, en exécution de l'article 18 de la loi, de convertir en argent les prestations. (1) de toute nature

A Warzée le 8 9bre 186[illegible]

(1) Indiquer si ce sont toutes les prestations ou seulement les journées de main-d'œuvre.

Par le Conseil :

LE SECRÉTAIRE, LE PRÉSIDENT,

J. J. Defsaint — J. F. Gengou

Le Collége des Bourgmestre et Échevins déclare qu'un avis annonçant le dépôt du Rôle au Secrétariat de la commune pendant un délai de quinze jours, à partir du 10 novembre jusqu'au 26 même mois, a été publié et affiché dans la forme ordinaire, dans chaque village ou hameau, conformément à l'article 11 du règlement, et qu'il n'a été fait aucune réclamation contre son contenu.

A Warzée le 26 9bre 186[illegible]

Par le Collége : L. J. Rouvagne

LE SECRÉTAIRE, LE PRÉSIDENT,

J. J. Defsaint — L. J. Rouell — J. F. Gengou

Vu par le Commissaire de l'arrondissement de Huy

A Huy le 12 Xbre 186[illegible]

Felix Lemeu

La Députation Permanente du Conseil provincial de Liége, arrête le Rôle ci-dessus, pour le montant en numéraire être recouvré dans le mois, date du présent.

Les prestations ~~[illegible]~~ sont converties en argent.

LIÉGE, le 18 Xbre 186[illegible]

Par la Députation :

LE GREFFIER PROVINCIAL, ~~LE PRÉSIDENT,~~

77. Origine du nom « Warzée »

Au XIème siècle, beaucoup de noms d'endroits apparaissent avec la désinence « eias » puis « eis » remplaçant « iacas » que l'on rencontre à l'époque romaine et qui persiste jusqu'au Xème et même XIème siècle.
Cette désinence « iacas » a été elle-même formée par le suffixe celtique(*) « iacus » employé fréquemment dans la formation des noms de lieux aux époques gauloise, gallo-romaine et même franque. Dès le XIème siècle, le nom de notre village est Warzeis venu de Warzeias (Xème S/ début XIème S), de Warziacas (romain) et de Warziacus (celte).
A la fin du XIIème siècle, le suffixe « eies » remplace « eis ». C'est pourquoi, à cette époque, notre localité devient Warzeies qui, au XIIIème siècle, devient Warzées et Warzéez pour s'appeler aujourd'hui Warzée.
Notons également que bon nombre de noms de lieux viennent du nom d'un seigneur (et vice versa). Il est donc intéressant de noter les noms anciens suivants : Warzéez (cette famille a vécu dans la vieille tour à Warzée), Waro, Werenzo, Warentiacas, Warencias, Warenzeis et Warzy et bien sûr (de) Warzée.

* Les **Celtes** constituent une civilisation protohistorique de peuples Indo-européens migrant à travers toute l'Europe et vers l'Asie. L'expansion celte en Europe s'est faite à partir de la Bohême. La culture celte a connu son apogée entre les VIIIe et IIIe siècle av. J.-C. Les Celtes possèdent une culture riche qui sut s'épanouir pendant les Âges du fer et développer un art tendant à l'abstraction dont la valeur est aujourd'hui reconnue. La culture celte survécut jusqu'au Moyen Âge en France, avant de disparaître avec l'évangélisation de l'île par saint Patrick au Ve siècle. Ne connaissant pas d'unité politique, les Celtes formaient une myriade de peuples possédant des lois, des coutumes et des rites différents, mais partageaient une même structure sociale et une religion commune. On les connaît essentiellement à travers les textes antiques grecs et romains (en particulier grâce à César) et les textes médiévaux des clercs gallois et irlandais qui nous ont transmis une abondante littérature, traitant des mythologies celtiques, des vertus royales et des faits héroïques. C'est probablement leur incapacité à s'unir et à fonder des entités politiques plus vastes que la *cité* ou la confédération de peuples qui les a perdus : il semble qu'à l'instar des Grecs archaïques, les Celtes aient eu horreur du centralisme et n'aient connu que des alliances temporaires, fondées sur le clientélisme.
L'histoire des Celtes est marquée par une succession de conquêtes et de migrations (jusqu'au IIe siècle av. J.-C.) qui les menèrent jusqu'en Asie mineure. La civilisation celtique disparaît par acculturation après les conquêtes romaines, hormis dans les îles britanniques et particulièrement en Écosse et en France.

*

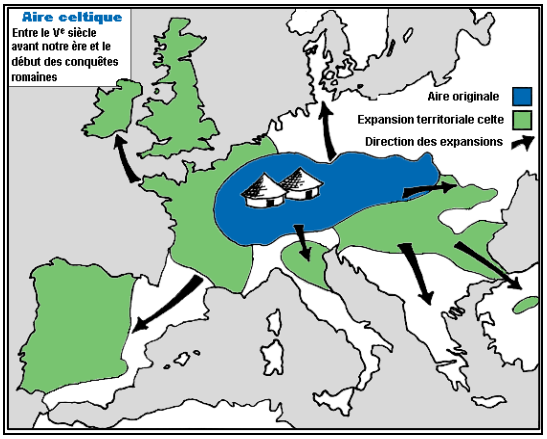

☙ D'après

94. Suffixe *-iacus*.Le nord et le nord-est de la Gaule fournissent un assez grand nombre de noms de lieux dont le premier élément est un nom de personne germanique, et le second le suffixe *-iacus*. Celui-ci est évidemment dégagé, par confusion, des noms gallo-romains en *-acus* dérivés d'un gentilice en *-ius* (d'où *-i-acus)*. Les documents anciens donnent souvent *-iacas (-iagas)*, ensuite *-egas, -eias, -eis, -ees, -ies* (ces deux dernières alternent souvent dans un même nom) (2). Dans le Hainaut, *-ies* est général dès le XIIe siècle ; il prédomine aussi dans le Brabant. Le suffixe est quelquefois rattaché au nom de personne par une syllabe intercalaire -in- ; cela donne des noms modernes en *-ignies, -egnies* (voyez n° 95).

Warzée	Lg. 1100 Warzée ar i, 1359 Waderchees bialg xvi (Waldricus).

☙ D'après le « Dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles » de Jean-Jacques Jespers, Warzée pourrait provenir de WARSITHJA (= mauvaise terre).
A rapprocher de l'anglais WORSE (= pire), de l'anglo-saxon WYRSA, du méso-gothic VAIRSIZA, du vieux haut-germain WIRSIRO, du moyen haut-germain WIRSER et du vieux saxon WIRZO.

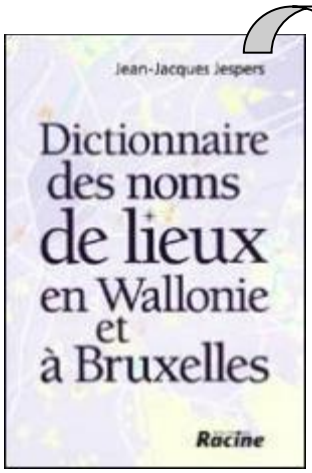

WARZÉE (Ouffet, Lg) : *1100 Warzee, 1314 Warsees, 1317 Warzees*, loc. *Wârzèye* : origine discutée, peut-être coll. germ. **warsithja*, signifiant probablement **aux mauvaises terres** (?) (thème *wars* apparenté à angl. *worse* « pire ») (H.). § Vestiges romains ; site d'un grand domaine gallo-romain avec *villa* ; fut ensuite à la mense épiscopale liégeoise jusqu'à son engagement en 1619 ; NFD *(Michel) de Warzée*, comédien.

☙ D'après le dictionnaire des noms *de* famille en Wallonie et à Bruxelles de Jean Germain : **Warzée**. w. nam. Wârzèye, **Warzee**, Warsée. l635 «Thiri **de Warzée**» Nandrin. l786 «Charles-Joseph **Warzée**» Havelange; nom d'origine: **Warzée** (Lg). **...**

☙ D'après « Origines des noms des communes de Belgique, y compris les noms des rivières et principaux hameaux » d'Albert Joseph Carnoy : WARZEE (Arr. Huy) [1100 Warzie, 1359 Waderschees. V.]. *Waderiei<t<~um, « hab. de Waêeric » (FI 1463).

☙ D'après « Les noms de lieux de la Belgique » d'Auguste Vincent :

94. Suffixe -*iacus*. Le nord et le nord-est de la Gaule fournissent un assez grand nombre de noms de lieux dont le premier élément est un nom de personne germanique, et le second le suffixe -*iacus*. Celui-ci est évidemment dégagé, par confusion, des noms gallo-romains en -*acus* dérivés d'un gentilice en -*ius* (d'où -*i-acus*). Les documents anciens donnent souvent -*iacas* (-*iagas*), ensuite -*egas*, -*eias*, -*eis*, -*ees*, -*ies* (ces deux dernières alternent souvent dans un même nom) (2). Dans le Hainaut, -*ies* est général dès le XIIe siècle ; il prédomine aussi dans le Brabant. Le suffixe est quelquefois rattaché au nom de personne par une syllabe intercalaire -in- ; cela donne des noms modernes en -*ignies*, -*egnies* (voyez n° 95).

Warzée Lg. 1100 Warzée nr 1, 1359 Wuderchees bialg xvi (Waldricus).

☙ D'après « Études étymologiques & linguistiques sur les noms de lieux romans et bas-allemands de la Belgique » de Gustave Bernaerts, Warzée dérive d'un nom de personne, WARZO comme … par exemple …
Wazon (985 - 1048) : 52e évêque de Liège (1042 - 1048)
Sans doute né près de Lobbes ou de Namur vers 985. On le rencontre dans les textes latins sous divers noms : *Wazo, Wazzo, Warzo, Watho,* parfois *Guazo* ; en français : *Wazon, Wason, Wathon, Gualton* ou *Valton*… C'est un des personnages les plus remarquables de l'Eglise de Liège et un des plus grands exemples de cette église impériale qui caractérise l'époque.

☙ De même, dans , on lit : Il me paraît être plutôt *Warsacum*, forme possessive de Warzo, un nom de personne (F. I, 1264). Warzée. Dérive du nom de personne Warzo.

☙ Dans on trouve

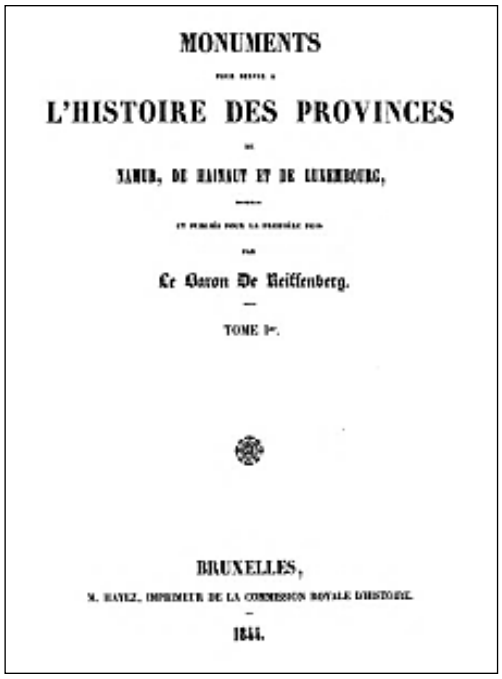

MONUMENTS

L'HISTOIRE DES PROVINCES

NAMUR, DE HAINAUT ET DE LUXEMBOURG,

Le Baron De Reiffenberg.

TOME 1er.

BRUXELLES,

M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

1844.

Warès, 13.

Jachère, friche, la même chose que *trieu*, en flamand *driesschen*, mot qui entre dans la composition de plusieurs noms de lieux, comme *waret* désigne un certain nombre de localités.

Waret, Waroux, Warisoulx, Warfée, Warfusée, Warsée, Warnant, Warsage, etc.

☙ D'après G Boniver, ancien curé de Warzée

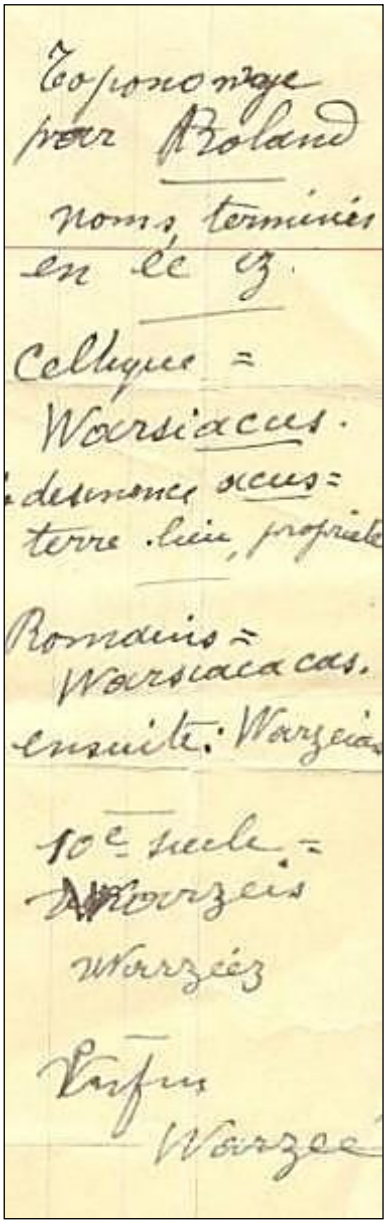
Toponomyge
par Roland
noms terminés
en ée iz.
Celtique =
Worsiacus.
: desinence acus =
terre . lieu, propriété
Romains =
Worsiacacas.
ensuite : Warzeia
10e siècle =
Worzeis
Warzéz
Vafus
Warzee

☙ D'après

Origines des noms des communes de Belgique, y compris les noms des rivières et principaux hameaux, Volume 2

WARZEE (Arr. Huy) [1100 *Warzie*, 1359 *Waderschees*, V.].
* *Wadericiacum*, « lub. de *Waderic* » (F. I. 1463).

78. Notre ancêtre le Condruse

Quand Jules César envahit la Gaule en 57 avant Jésus-Christ, il se heurte à un amalgame de tribus qu'il va soumettre à grand peine. Parmi ces nombreuses tribus, dont on ne retient généralement que le nom des « grandes », figure celle des Condruses (*). La tribu des Condruses était enserrée entre les Eburons et les Trévires dont elle était la vassale. Or, fait étonnant, c'est que le nom ait survécu alors que ceux des Nerviens, Aduatiques, Eburons, Trévires et autres ont disparu dès l'arrivée des Francs (**), ceux-là même qui laisseront des traces de leur passage à Lizin.

* Depuis 1960, le cercle Hesbaye-Condroz a travaillé sur le site historique de Vervoz.
Il nous a révélé un grand vicus dont on pourrait faire le chef-lieu du pagus des Condruses.

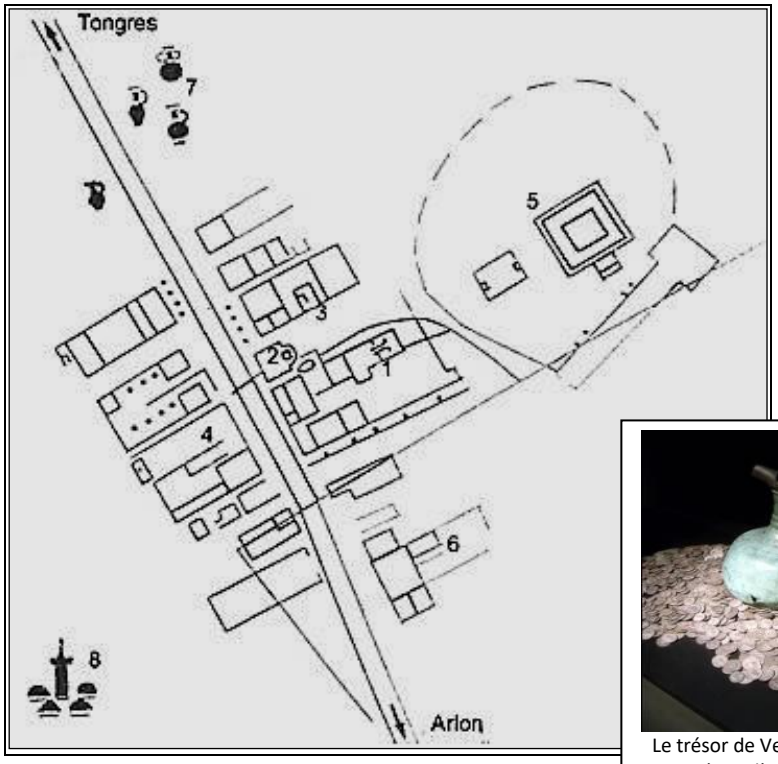

Le trésor de Vervoz : 1680 pièces d'argent …

Plan du vicus de Vervoz

1. Thermes. La salle froide avec bains est ornée de peintures polychromes.
2. Curie (?) : bâtiment à fonction administrative.
3. Taverne.
4. Marché couvert.
5. Deux sanctuaires de tradition celtique. On ignore quelle(s) divinité(s) y étai(en)t honorée(s).
6. Relais routier(?) où a été découvert un important trésor monétaire.
7. Zone des 15 fours de potiers (milieu 1er s.)
8. Cimetière de famille exceptionnel composé de six tombes et d'un monument funéraire (60-85 ap. J.-C.).

Entre la Meuse et l'Ourthe, cette partie de la Belgique prend le nom de Condroz en souvenir de la vaillante nation des « Condruzis » qui l'habitait avant l'arrivée de César. Les « Condrusis » ou « Condrusi » étaient un peuple germanique d'en-deçà du Rhin qui, à l'époque de la conquête de la Gaule, était entré dans la ligue des Belges contre les Romains.

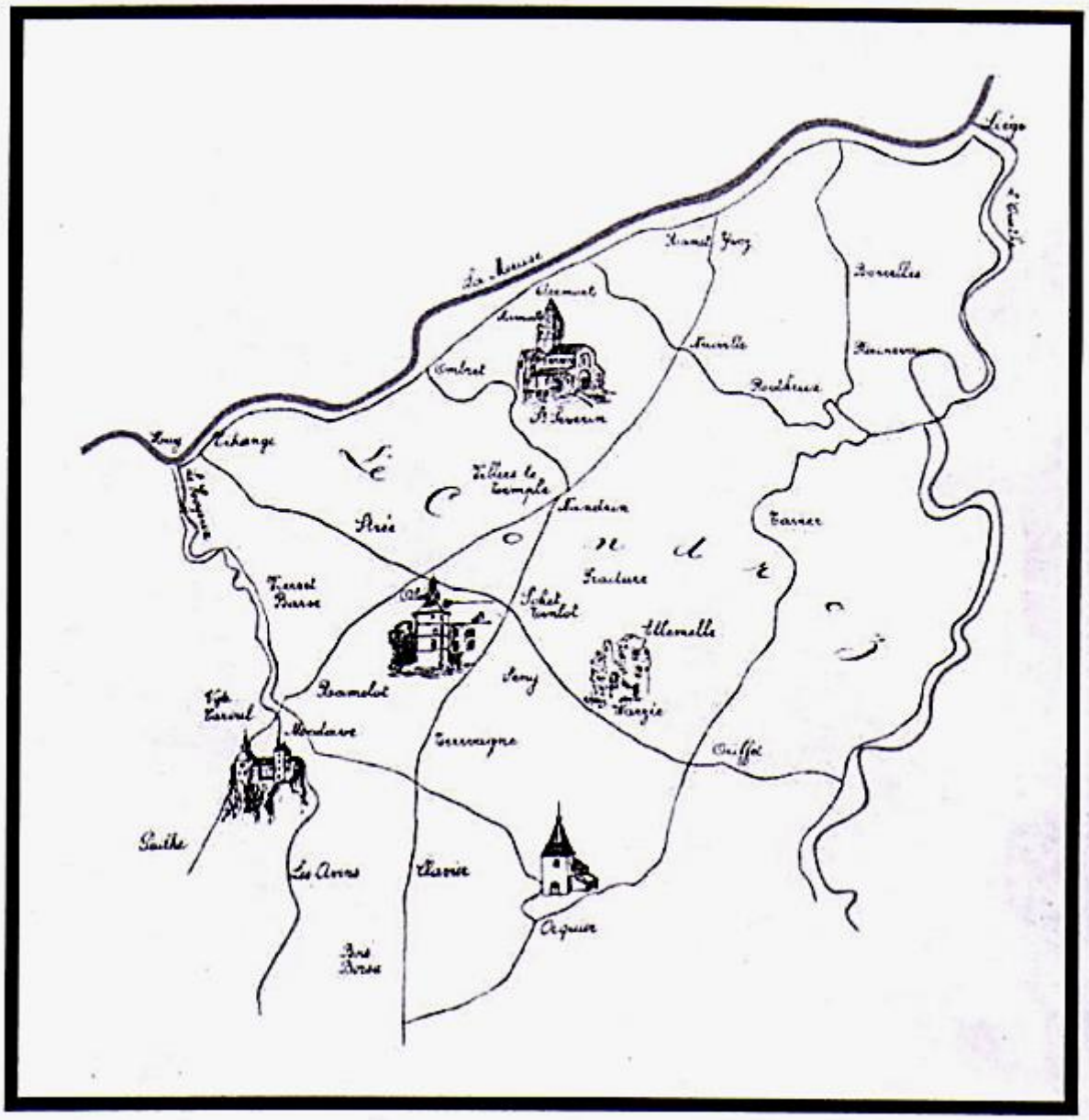

** Francs

Les Mérovingiens

Rois		En quelques mots ...
	Clodion le Chevelu	Il serait né vers 390 et décédé en 450. Il est le père supposé de Mérovée
	Mérovée	Fondateur de la dynastie, il serait né vers 412 et mort en 457. Il aurait régné de 448 à 457. Malgré l'obscurité qui entoure sa vie, les rois mérovingiens qui lui succéderont ne contesteront jamais son existence et se glorifieront même d'appartenir à sa lignée.
	Childéric 1er	Fils de Mérovée, il est né vers 435 et mort en 481. Il est le père de Clovis Ier. Son prénom signifie « Puissant à la guerre » Grégoire de Tours relate que Childéric fut détrôné par son peuple pour avoir déshonoré les femmes de ses sujets. Il se réfugia alors en Thuringe où il fut accueilli par le roi Basin. Il ne tarda cependant pas à séduire Basine, la femme de son hôte. Il la ramena avec lui dans sa province lorsque ses anciens sujets réclameront son retour sur le trône. Il épousa Basine et de ce mariage naquit Clovis Ier.
	Clovis 1er	Figure emblématique de la dynastie. Il est né en 466 et est mort le 27 novembre 511 à Paris. Il est élevé sur le pavois en 481 à l'âge de 15 ans. C'était un guerrier intelligent, rusé et sans scrupules. Par des méthodes empreintes de stratégie barbare, il va réussir à constituer un royaume franc allant du Rhin aux Pyrénées. Nous dédions une page spéciale au règne de Clovis.
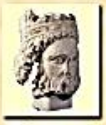 Clotaire 1er	**Les enfants de Clovis**	Ils se partagent le territoire et vont lutter sans merci les uns contre les autres afin d'obtenir le pouvoir ; ils feront un usage sans concession de meurtres, rapines, duplicité et autres parjures. Clotaire Ier, par exemple, est connu comme étant l'un des rois les plus cruels de l'Histoire.
 Frédégonde Brunehaut	**Les enfants de Clotaire 1er**	Des 4 fils de Clotaire Ier, nous retiendrons principalement Sigebert Ier (535 – 575) et Chilpéric Ier (539 – 584), non pas pour leur règne significatif mais plutôt pour la jalousie et la haine meurtrière que se vouèrent leurs épouses Brunehaut, reine d'Austrasie, et Frédégonde, reine de Neustrie. Ce conflit a fini par opposer les deux peuples pendant près de 2 siècles. Signalons, pour la petite histoire que, selon la légende, la reine Brunehaut aurait fait réparer l'ancienne voie romaine Bavai-Cologne à laquelle le peuple aurait donné son nom. S'il a effectivement existé une chaussée Brunehaut jusqu'au 12e siècle, il semble par contre peu vraisemblable que Brunehaut ait pu faire entreprendre des travaux en Neustrie, terre ennemie par excellence !
	Dagobert 1er (602-639)	Dagobert règne à nouveau sur un royaume franc unifié et restaure l'autorité royale. Pour la première fois depuis Clovis, la Gaule retrouva peu à peu sa magnificence perdue depuis de nombreuses décennies. En outre, Dagobert savait très bien administrer ses terres et n'était ni faible, ni idiot. Alors d'où diable lui vient cette réputation colportée par la chanson que nous avons tous chantée : « Le bon roi Dagobert a mis sa culotte à l'envers » ? Il s'agit en fait d'une contre-vérité historique car cette chanson a été écrite sous la révolution française et n'avait pour but que de se moquer du roi Louis XVI. A la mort du roi Dagobert Ier commence l'ère des rois fainéants
	Les rois fainéants	Si le règne de Dagobert peut être qualifié de grand, celui de ses enfants fut carrément lamentable et entama la décadence des Mérovingiens. Les excès auxquels se livrèrent les rois ainsi que leur manque d'envie de gouverner vont précipiter la chute de la dynastie. Puisque les rois avaient abandonné le pouvoir, il fallait que quelqu'un d'autre s'en charge. Ce sera le rôle des maires du palais. Nous aurons l'occasion d'en parler plus longuement.

Les Carolingiens

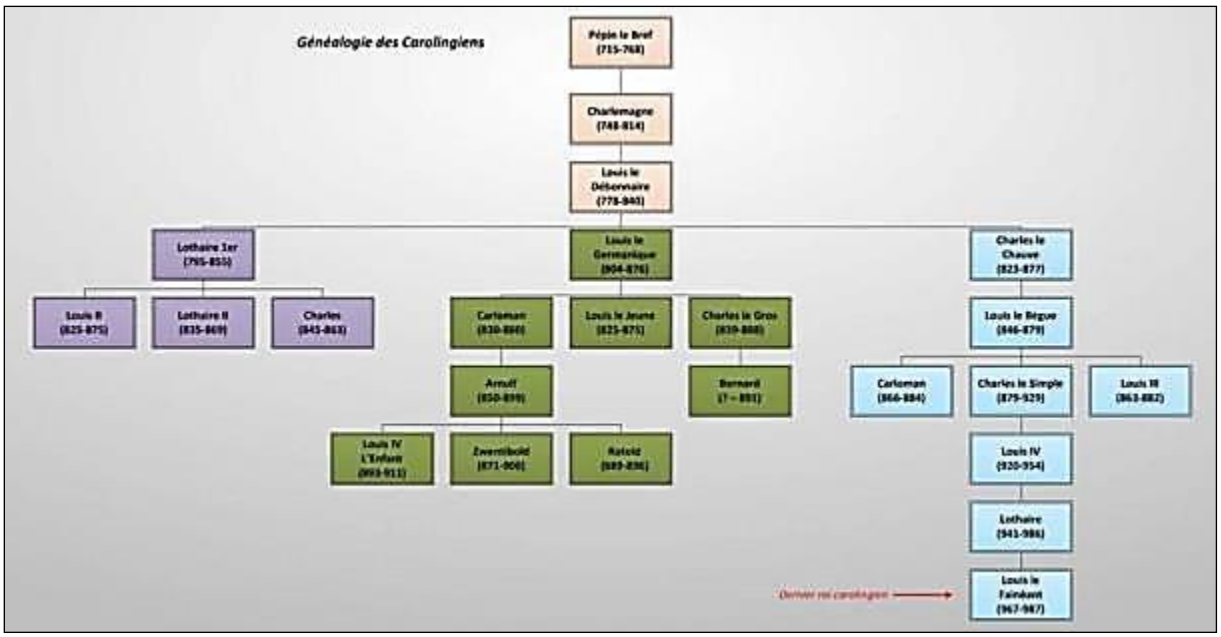

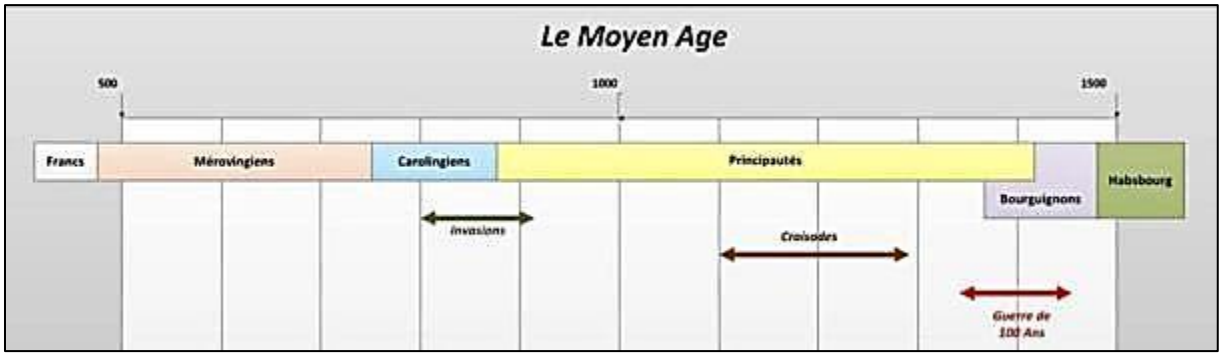

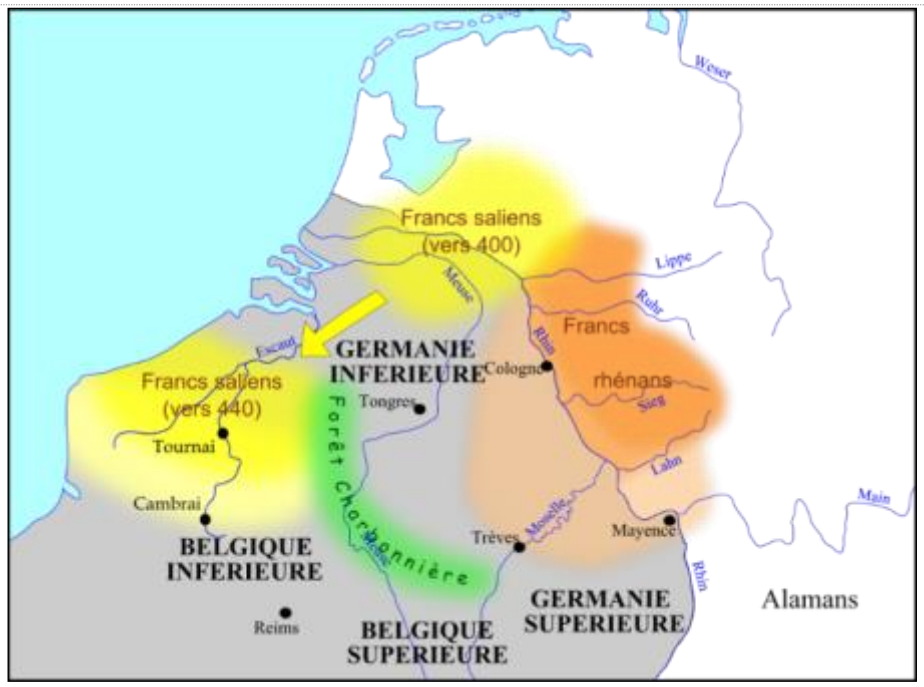

79. Le pays des Condruses … aujourd'hui

Via Ouffet, nous appartenons au pays des Condruses …

Le territoire du GAL "Au pays des Condruses" compte, en 2011, 7 communes : Anthisnes, Clavier, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet et Tinlot.

La superficie de ce territoire est de 301,4km². Les 7 communes sont classées dans la même typologie d'occupation du sol, à savoir des communes combinant environ 60% d'occupation agricole et 25% de bois. L'urbanisation y représente en moyenne 10% des superficies. Au 1er janvier 2007, cette micro région comptait 27.644 habitants.

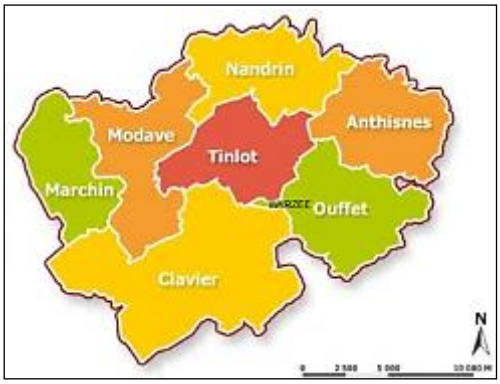

Le GAL "Au Pays des Condruses" ce sont six projets définis dans un Plan Stratégique de Développement (PDS). Le dossier a été retenu par la Région wallonne et le FEDER (Fonds Européen). Il est subsidié à 45% par l'Union européenne, à 45% par la Région wallonne et à 10% par l'ensemble des 7 communes qui le composent.

Projets :

1. **Gestion des ressources hydriques :** Diverses actions de sensibilisation vers les citoyens, les agriculteurs et les pouvoirs locaux (+actions spécifiques comme l'épuration autonome).
2. **Nouvelles filières économiques :** Crèches d'entreprises, services de proximité en parcs et jardins écologiques et entretien d'espaces verts publics, partenariat entre le secteur économique et l'économie d'insertion pour satisfaire des besoins économiques nouveaux, structure locale de financement de travaux en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie.
3. **Mobilité durable et intégrée au service de tous :** Maillage multimodal du territoire, amélioration de l'offre de transport en commun, création d'un point de relais mobilité,...
4. **Agriculture et énergie - Accompagner les mutations du territoire :** Regrouper les agriculteurs de la micro-région dans le cadre de concertation, de dialogue et partage d'expérience. Au travers de ce cadre, favoriser les échanges entre tous les utilisateurs du territoire dans la perspective d'une agriculture carrefour entre la production, l'environnement, l'énergie et le paysage.
5. **Un territoire commun - une gestion concertée :** Mise en commun des ressources humaines et cartographiques, gestion et maintien de l'identité urbanistique et paysagère, projet pilote (habitat durable et régie foncière transcommunale).
6. **Patrimoine et tourisme :** Une affaire d'hommes et de femmes.

Les paysages du pays des Condruzes :

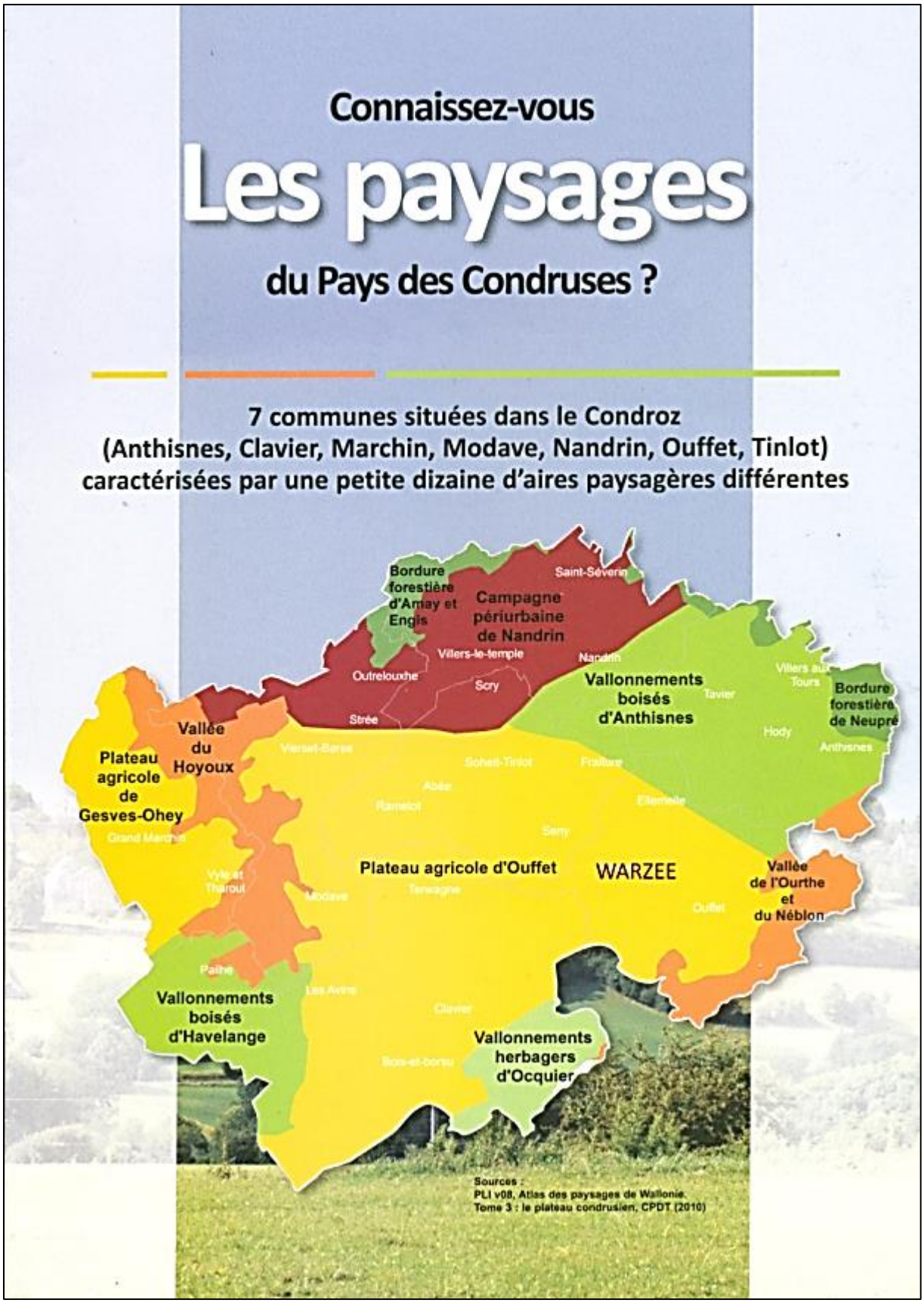

80. L'histoire de Warzée à grands traits

Une présence à l'époque romaine est attestée par les découvertes faites par monsieur Joseph Reginster d'une tombe puis d'une villa ainsi que par la présence d'une autre villa romaine sous le château de Béemont. Cinq médailles datant de Rome auraient aussi été découvertes (*)
La mise à jour de deux cimetières francs à Lizin suppose le passage de Mérovingiens sur notre sol. Un cimetière franc aurait aussi existé du côté du Bougelet.
Un document de 1005 nous dit que la chapelle de Warzée a été « donnée » à la collégiale Sainte-Croix de Liège par Notger.
Au XIème S, à Warzée comme dans le reste de l'Europe, la lèpre fait un retour en force … Plusieurs Warzéens seront soignés à la léproserie de Tohogne.
De 1042 à 1048, Warzée, comme tout le Condroz, doit faire face à une terrible famine causée par des pluies incessantes.
En 1272, Bernardfagne devient propriétaire de biens à Warzée. Un certain Baduins de Wargiees (Warzée) est mentionné dans une charte du 6 février 1272.
Un document du 7 décembre 1282 nous apprend que la chapelle était, à cette époque, dépendante de l'église d'Ouffet ainsi que de celle d'Ellemelle.
En 1314, les Hutois pillent la tour aux dîmes et emportent tout ce qu'ils peuvent.
Un document du 15 janvier 1365 signale un différend entre les chapitres Saint-Martin et Sainte-Croix sur la part de la dîme qui revient à chacun.
De 1348 à 1352, Warzée, comme le reste de l'Europe, connaît la fameuse peste noire qui tua presque la moitié des Européens.
En 1584, Warzée figure sur une carte d'Ortélius sous le nom de Warfey.
Le 15 février 1618, Gérard Payen de Warzée dit d'Elle Tour fait un compromis avec les moines de Bernardfagne au sujet du ruisseau de Warzée.
Le 18 novembre 1619, le prince-évêque de Liège engage Warzée à Philippe de Wall (**), seigneur de Woeste, Wybrouck, Tavier (depuis son mariage avec Marguerite d'Anthisnes le 26 janvier 1611) et en partie du ban de Sclessin. La somme de 350 rixdallers ayant été remboursée, le village est engagé à Walter de Liverlo le 11 mai 1674.
Cette famille conserve la seigneurie jusqu'à la révolution française.
En 1684, la chapelle est érigée en cure par Maximilien-Henri de Bavière avec comme premier curé l'abbé Rasquinet qui commence aussitôt la « reconstruction » de l'église car la chapelle vieille de plusieurs siècles était devenue bien caduque.
En 1795, la création du département de l'Ourthe scinde en communes autonomes Ouffet, Ellemelle et Warzée
Au temps de Napoléon, plusieurs Warzéens furent mobilisés. Mossou fut fait prisonnier des Anglais. Il écrivit de Walleyfreld le 15 janvier 1812 accusant réception d'une somme de 27 livres et 12 sous. Zune (***) fut rencontré au cours d'une des campagnes de l'empereur par un nommé Oury de Fraiture et Henri-Joseph Ringlet est mort sur le champ de bataille devant Pasbourg le 3 juin 1809 à l'âge de 23 ans.
La révolution de 1830 laissa les Warzéens tranquillement chez eux mais la guerre 14-18 appela sous les drapeaux 12 jeunes hommes. Un des leurs, Désiré Delmal, mourra au champ d'honneur le 23 août 1914 à Haelen. Six jeunes volontaires rejoignirent également l'armée belge.
En 40-45, le nombre d'appelés fut plus élevé. 43 furent mobilisés mais, malheureusement, tous ne rentrèrent pas sains et saufs. Les deux fils Delcourt, sympathisants de la Résistance, sont morts dans un camp de concentration.
En 1905, des bornes fontaines sont installées.
En sa séance du 19 mars 1952, la commune vote l'installation d'un éclairage public (26 lampes). En 1963 Warzée est raccordé à l'eau via des conduites.

Par arrêté royal du 17 septembre 1975, la commune est rattachée à Ouffet au même titre qu'Ellemelle. C'est la fusion des communes (le nombre de communes est réduit de 2 739 à 589) ⇨Voir tableau ci-dessous.

HISTORIQUE DES COMMUNES

La Belgique compte aujourd'hui 589 communes dont 126 portent le titre de «Ville».

Petit historique

4 décembre 1794	Décret qui octroie un statut unique aux villes, bourgs et communautés de l'Ancien Régime.		
1831	Indépendance belge		2.739 communes.
1839	Traité de Paix	124 communes limbourgeoises sont cédées aux Pays-Bas	
		119 communes luxembourgeoises sont cédées au Grand-Duché de Luxembourg	
			soit un total de 2.496 communes.
1925	Traité de Versailles	31 communes allemandes sont cédées à la Belgique.	
			soit un total de 2.527 communes.
Jusque 1928	Création de	161 communes	
	Suppression de	13 communes	
			soit un total de 2.675 communes.
De 1929 à 1963	Suppression de	12 communes	
			soit un total de 2.663 communes.
De 1964 à 1976	Suppression de	304 communes	
			soit un total de 2.359 communes.
1er janvier 1977	Suppression de	1.763 communes	
			soit un total de 596 communes.
1er janvier 1983	Suppression de	7 communes (La fusion d'Anvers est rendue effective)	
			soit un total de 589 communes.

*Dans on peut lire

Le Folklore Brabançon

SOMMAIRE

A. J. MATHIEUX,
Guide-archiviste du « Vieux Verviers ».

P. S. — J'ai appris, depuis que j'ai écrit la note ci dessus qu'à Warzée en Condroz, on a découvert cinq médailles qui ont occupé les spécialistes numismates. Elles ont été reconnues comme étant parfaitement authentiques et apportées dans la région au cours de la domination de Rome. Au surplus, le terrain, d'où on les a extraites, se trouve à proximité de la grande chaussée romaine Cologne-Bavais.

Le médaillon principal ne présente le sphynx et à l'arrière plan les pyramides et le soleil rayonnant. Au revers est dessinée l'image de la *déesse Isis* sur un trône couronné du soleil et du disque ailé Egyptien. Il faut savoir qu'au cours de la période grèco-romaine, le culte de la déesse Isis se répandit dans tout l'Empire romain. On en a retrouvé aussi des traces en Bretagne. Cette trouvaille viendrait renforer l'opinion émise que les *vierges noires et autres* auraient été substituées à cette déesse Isis portant dans son bras le dieu Horus.

A. J. M.

Cette découverte est aussi mentionnée dans « Chronique d'Egypte » n° 5 de décembre 1927, le bulletin périodique de la fondation égyptologique reine Elisabeth.
Cette année 2013 paraîtra le n° 175

ASSOCIATION EGYPTOLOGIQUE REINE ELISABETH
A.s.b.l.
Parc du Cinquantenaire 10 - B 1000 Bruxelles

ANNEE : 2013

CARTE DE MEMBRE EFFECTIF

délivrée à M. Joseph Radelet

Bruxelles, le 9 janvier 2013
Le Secrétaire général,

VARIA

Grande émotion à Warzée, dans le pays de Liége ! M. Henrard, ouvrier maçon, en creusant près de sa maison, a découvert des médaillons égyptiens. Des demandes de renseignements à ce sujet nous sont parvenues de plusieurs côtés. Nous n'avons pu, hélas, que déclarer qu'il s'agissait de morceaux de chaînes de montres de fantaisie, comme on en a fabriqué, par milliers, lors des grandes expositions universelles, depuis 1889, au moins. La rue du Caire, à Paris, a été le centre de rayonnement de cette pacotille à travers toute l'Europe. Périodiquement, on nous en apporte des fragments, retrouvés dans les conditions les plus diverses, par exemple, sous le dallage « intact » d'une vieille chapelle romane !

Les auteurs de la trouvaille de Warzée, ou plutôt les amateurs qui l'ont exploitée dans des articles de la presse quotidienne, n'ont pu se résigner à accepter la simple réalité. Ils croient que « ces objets ont été laissés ou cachés par un soldat égyptien faisant partie des armées romaines, ou par un esclave égyptien, attaché à la villa romaine de Warzée ».

MÉDAILLE. ART ÉGYPTIEN D'EXPOSITION UNIVERSELLE.

Demandons-leur de jeter les yeux sur le beau spécimen à fleur de coin que nous reproduisons ici, et qui ne provient pas d'une villa romaine (fig.).

* * *

Il est manifeste que le public s'intéresse de plus en plus à l'ancienne Égypte. Même les journaux quotidiens commen-

Un de ces médaillons est aussi mentionné dans « Les empereurs du Nil » de Harco Willem et Willy Clarysse p 138

L'origine égyptienne ou romaine de quelques trouvailles récentes ne peut être prise au sérieux. Une plaquette émaillée en cuivre avec des figures et des hiéroglyphes égyptiens, trouvée dans les environs de l'établissement gallo-romain de Saint-Agathe-Rode (Brabant flamand) est une babiole du 19e siècle, probablement vendue lors d'une des expositions universelles de Paris. Un médaillon semblable avec la représentation du sphinx de Giza fut retrouvé à Warzée (Liège). M.J. Raven possède parmi sa collection d'égyptomania une chaîne à laquelle pend un exemplaire de chaque médaillon décrit (Voir E. Warmenbol, «Une plaquette égyptisante trouvée à Sint-Agathe-Rode (Bt): d'un Orient à l'autre?, *Lunnula Archaeologia protohistorica* 5 [1997], p. 92-93).

**

Dans on trouve cet engagement :

Acc. 56644

CHAMBRE DES FINANCES

DU

PRINCES DE LIÉGE

TABLE

DES REGISTRES AUX OCTROIS, RENTES, ENGAGÈRES

Conservés aux Archives de l'Etat à Liége

PAR

STANISLAS BORMANS

LIÉGE

1861.

1619. 18 nov. — Engagère de la seigneurie de *Warsée* à Ph. de Walle pour 350 rixd.

<u>Parents et enfants de Philippe de Wal</u> : (http://evrard.webou.net)

de WAL, Mathieu Sexe: Masculin
Décès : 22 août 1596
Colonel, lieutenant-gouverneur du château de Gand (1585), gouverneur d'Arlon
Parents:
Père: de WAL, Philippe
Mère: de LAITTRES, Anne
Famille:
Conjoint:
de STERPIGNY, Anne Sexe: Féminin
Dame de Gouvy
Famille:
Conjoint:
LARDENOIS de VILLE, Anne Sexe: Féminin
Enfant(s):
de WAL, Philippe
de WAL, Philippe Sexe: Masculin
baron de Woest, seigneur de Landrescourt et de Willebroeck
Parents:
Père: de WAL, Mathieu
Mère: LARDENOIS de VILLE, Anne
Famille:
Conjoint:
d'ANTHISNES, Marguerite Sexe: Féminin
Décès : 1627
Parents:
Père: d'ANTHISNES, Mathis
Mère: de GHENART, Anne
Enfant(s):
de WAL, Anne Antoinette
de WAL, Philippe
de WAL, Mathieu Ignace
Famille:
Conjoint:
de MAILLEN, Jeanne Sexe: Féminin
Parents:
Père: de MAILLEN, Wauthier
Mère: de HODISTER, Marie
Enfant(s):
de WAL, Valérian Arnold

Dans 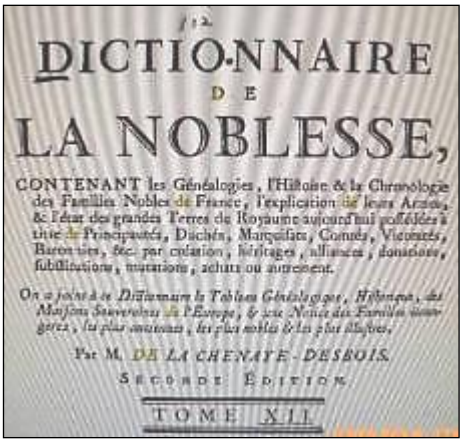

DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE,

CONTENANT les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs Armes, & l'état des grandes Terres du Royaume aujourd'hui possédées à titre de Principautés, Duchés, Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. par cession, héritages, alliances, donations, substitutions, mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire le Tableau Généalogique, Héraldique, des Maisons Souveraines de l'Europe, & une Notice des Familles étrangères, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illustres.

Par M. DE LA CHENAYE-DESBOIS.

SECONDE EDITION.

TOME XII.

On trouve 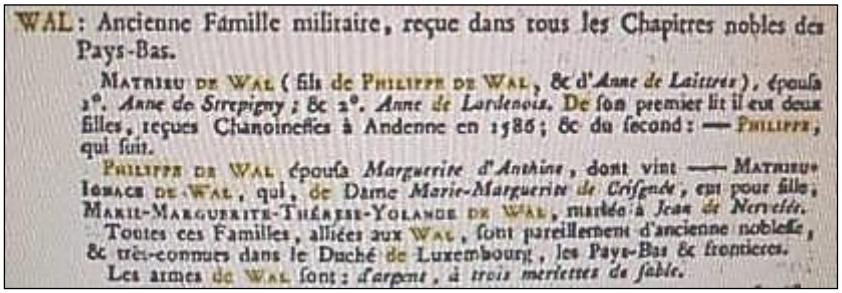

WAL : Ancienne Famille militaire, reçue dans tous les Chapitres nobles des Pays-Bas.

MATHIEU DE WAL (fils de PHILIPPE DE WAL, & d'*Anne de Laittres*), épousa 1°. *Anne de Strepigny* ; & 2°. *Anne de Lardenois*. De son premier lit il eut deux filles, reçues Chanoinesses à Andenne en 1586 ; & du second : — PHILIPPE, qui suit.

PHILIPPE DE WAL épousa *Marguerite d'Anthine*, dont vint — MATHIEU-IGNACE DE WAL, qui, de Dame *Marie-Marguerite de Crisnée*, eut pour fille, MARIE-MARGUERITE-THÉRÈSE-YOLANDE DE WAL, mariée à *Jean de Nervelée*.

Toutes ces Familles, alliées aux WAL, sont pareillement d'ancienne noblesse, & très-connues dans le Duché de Luxembourg, les Pays-Bas & frontieres.

Les armes de WAL sont : *d'argent, à trois merlettes de sable.*

Philippe II de Wal

- Baron de Woeste, Seigneur de Wylrouck (Willebroek???), Seigneur de Poulseur, Seigneur de Lambrescourt (Lambercourt Somme ?)

Parents

- Mathieu de Wal *†1596*
- Seigneur de Villers-le-Rond, seigneur de Wibrouck, Gouverneur et prévôt de Chauvancy, lieutenant-colonel, commandant du château de Gand, prévôt de Luxembourg, gouverneur d'Arlon
- Anne Marie Lardenois de Ville, *Dame de Sclassin 1564/*

Union(s), enfant(s), les petits enfants et les arrière-petits-enfants

- Marié *en 1607* avec Marguerite d'Anthisnes, Dame de Taviers, décédée après 1677 dont
  - ♀Anne-Claire de Wal *mariée avec* Jean Louis II de Marbais, *Vicomte de Gerpinnes †1637*
  - ♂Mathieu Ignace de Wal, *Baron de Woest 1614- marié avec* Marie-Marguerite de Crisnée *†1703* dont
    - ♀Antoinette Anne de Wal *†1726 mariée le 30 juin 1697 avec* François de Maisières dont :
      - ♂Eugène Louis, *Baron de Maisières 1698-1746*
    - ♂Conrard Adolphe de Wal, *Seigneur de Woest 1662-1731 marié le 3 décembre 1707, Beaufort, Grevenmacher, Luxembourg, avec* Eve Isabelle de Beck *1687-* dont :
      - ♂Eugène Albert Joseph, *Baron de Wal 1713-1789*
      - ♀Eve Isabelle Marie Josèphe de Wal d'Anthisnes
    - ♀Yolande de Wal *1675- mariée avec* Jean Adrien de Néverlée, *Seigneur de Baulet 1665-* dont :
      - ♂Philippe Albert de Néverlée, *Prévôt de Poilvache 1680-1740*
      - ♀Marie Marguerite de Néverlée *1697-*

    Yolande de Wal 1675- relation avec ? ?
- Marié avec Jeanne de Maillen *(Parents :* ♂*Wauthier de Maillen, Seigneur de Ville (Ferrières) ca 1530-1603 &* ♀ *Marie de Genimont de Hodister ca 1550-1630)* dont
  - ♂Valérien de Wal *1629-1681 marié le 9 juillet 1669 avec* Jeanne Marie de Celles *†1708* dont
    - ♂Philippe III ou Nicolas de Wal, *Seigneur de Baronville 1661-1719 marié avec* Barbe Françoise de Maillen *1668-1755* dont :
      - ♂Jacques François de Wal *1709-1779*

Dans « La Belgique héraldique … de toutes les maisons nobles reconnues de la Belgique » de Ch. Poplimont, on lit p 272 et 273

Philippe de Wal, seigneur de Rossignol, de Neuménil, de Wilbrouck, membre du siége des nobles du Luxembourg, capitaine et prévôt de Chauvancy, mort en 1575, épousa Anne de Laittres, dame héritière de Landrecourt, fille de Jacques, seigneur de Messaincourt, de Bazeilles, conseiller et receveur général de l'empereur Charles Quint au Luxembourg, et de Louise d'Allamont. Anne de Laittres recueillit l'héritage de son frère unique, Nicolas de Laittres, seigneur d'Escouvilliers, de Bazeilles, de Saint Pancré, colonel d'un régiment de dix enseignes, gouverneur et prévôt de Virton, mort sans enfants, le 7 avril 1599.

Son fils, Mathieu de Wal, seigneur de Landrecourt, de Wilbrouck, de Sclessin, colonel au service de Sa Majesté Catholique, lieutenant gouverneur du château de Gand pour le prince de Parme, en 1585, conseiller de courte robe au conseil provincial de Luxembourg, capitaine et prévôt de Chauvancy, mourut gouverneur d'Arlon le 22 août 1596.

Il eut plusieurs enfants, entre autres Nicolas de Wal, seigneur de Saint Pancré, et Philippe, fondateur de la branche des barons de Woest, seigneurs d'Anthinnes.

Nicolas de Wal, qui épousa en premières noces Françoise de Noué, et en secondes noces Claude de Housse, eut plusieurs enfants, entre autres Daniel de Wal, religieux, et Simon de Wal, derniers hoirs mâles de la branche aînée.

Philippe de Wal, baron de Woest, seigneur de Landrecourt, de Wilbrouck, gentilhomme de l'état noble du Limbourg, se maria deux fois, en premières noces avec Marguerite d'Anthinnes, dame de Tavier et de Froidefontaine, morte en 1627; en secondes noces, avec Jeanne de Maillen, dame de Wyle, fille de Walter et de Marie de Hodister.

Il eut du premier lit trois fils, entre autres Mathieu Ignace l'aîné, qui continua la branche d'Anthinnes, et Valérien Arnold, fondateur de la branche de Baronville.

Dans la branche d'Anthinnes, illustre, ainsi que sa cadette, par ses belles alliances, on remarque, entre autres, Guillaume Eugène Joseph, baron de Wal, vicomte et haut voué d'Anthinnes, seigneur de Pousseur, etc., capitaine aide de camp du maréchal de Soubise en 1762, qui se distingua à la bataille de Johannisberg. Retiré du service après la paix de Hubertsbourg, reçu à l'état noble de Liége et chargé de plusieurs missions importantes à Vienne, il est l'auteur du remarquable ouvrage intitulé *Histoire de l'ordre Teutonique*.

La branche d'Anthinnes eut pour dernier représentant mâle Eugène Jean Népomucène, baron de Val d'Anthinnes, né à Liége, le 22 novembre 1787, qui épousa, à Bruxelles, le 11 avril 1809, Élisabeth Josèphe Françoise Eugénie de Sécus.

Leur fille unique, Marie Philippine Élisabeth, née le 28 janvier 1810, morte au château de Mirwart, le 26 avril 1853, épousa, à Bruxelles, le 20 juin 1832, Léon Joseph Ghislain, baron van der Linden d'Hoogvorst, son cousin germain, né à Bruxelles, le 25 mai 1812, fils d'Emmanuel Constantin Premier Ghislain, baron van der Linden d'Hooghvorst, et de Marie Caroline-Wilhelmine Louise Scholastique de Wal.

La branche de Baronville ne compte plus qu'un représentant mâle, en qui s'éteindra un des noms les plus anciens de la noblesse belge.

*** Dans les …

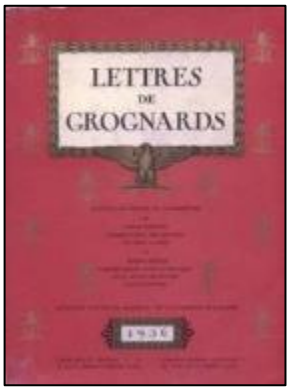

On lit …

qu'il falloit avoir deux ans de service passés pour partir. Ils sont partis pour trois mois et demi. Et moi, j'avais déjà la feuille de route faite par la Suisse. J'avois dix jours de marche pour être chez vous. Mon capitaine m'avoit donné de l'argent pour partir. Ils sont partis trois cents et il va encore en partir autant au mois d'octobre pour cinq mois et j'espère d'en être du nombre avec Zune de Warzée et un de Verviers ».

81. Au temps des romains

LA

TERRE WALLONNE

TOME NEUVIÈME

1923

— On annonce la découverte d'une villa romaine dans le Haut-Condroz, à Warzée (Liège), non loin de l'ancienne voie romaine venant de l'Ourthe vers la Meuse. Les premières **fouilles ont été exécutées par M l'abbé Guillaume Boniver**

A l'époque romaine, Warzée était situé sur ou à proximité des chaussées romaines suivantes :

☞ La chaussée Tongres – Arlon – Metz, appelée chaussée des Trévires et des Médiomatrices puis « Verte chaussée » (Tongres – Jehay – Amay – Ombret – Ramelot – Terwagne – Clavier – Vervoz – Somme-Leuze – Noiseux – Arlon - Metz)

☞ La chaussée Amiens – Bavai – Cologne appelée Tige de César sur les hauteurs du Condroz (Amiens – Bavai – Porcheresse – Verlée – Clavier – Warzée – Hody – Poulseur – Sprimont – Cologne)

☞ La vieille voie de Huy qui reliait Huy à Hamoir en coupant le Tige de César

Auiourd'hui

La route est un symbole du génie des Romains. Servait-elle principalement leur esprit de conquête et de puissance militaire ?

On peut croire qu'elle représente aussi leur sens de l'organisation ou même qu'elle favorisait l'expansion de la culture. Sur les VIAE marchaient les légions, couraient les voitures portant les messages de l'empereur, voyageaient les conférenciers et les artistes. Et naturellement, elles étaient chargées des innombrables marchandises qu'échangeaient entre eux les habitants de l'Empire romain. Situé au carrefour de deux chaussées romaines, il était vraisemblable que Warzée avait été occupé au temps des romains. Encore fallait-il en donner la preuve. Celle-ci fut donnée par monsieur Joseph Reginster lors de fouilles qu'il effectuera au lieu-dit « Bihay », mettant à jour une tombe et une villa. Avant lui, les frères Henrard vers 1883 et l'abbé Bonhiver en 1923 avaient déjà mis au jour des vestiges gallo-romains.

81.1 La tombe

Pendant la deuxième guerre mondiale, lors de travaux de drainage, monsieur Joseph Reginster tombe par hasard sur des fragments de poteries. Passionné d'histoire, monsieur Reginster entre en relation avec monsieur Destexhe, directeur du cercle des chercheurs de la Wallonie. Ce dernier, accompagné de monsieur Haeck, se rend sur place en octobre 1959. La prospection du lieu (prairie cadastrée B n° 169 G) fait découvrir un « tumulus » belgo-romain aménagé en terre libre de 1,75 m de long ; 1,35 m de large et 0,90 m de profondeur maximum. Des restes d'incinération apparaissent sous la forme de charbons de bois et de petits fragments d'os calcinés sont exhumés en même temps qu'un mobilier funéraire très conséquent (voir plus loin) puisqu'il comporte 21 objets dont la plupart sont le produit d'une poterie remarquablement façonnée. La pièce maîtresse de ce mobilier funéraire est une cruche en verre émaillé munie d'une anse. Tandis que son bord supérieur est garni d'un filet bleu, la pause d'un ton verdâtre s'orne d'une fonte de frise et d'émail blanc très précieux.
La poterie du IIème siècle de notre ère est notamment représentée par trois importantes cruches en terre cuite, deux soucoupes en terre brune, deux plats et deux grands bols en terre grise dont un est orné de barres parallèles. Parmi quatre tasses, on en remarque une munie d'une anse et qui présente de vives analogies avec le spécimen retrouvé dans la nécropole de l'âge du fer à Saint-Vincent (France). Un très joli vase noir, couvert d'un vernis métallique et orné de six bandes guillochées, accompagne deux petits vases à bossettes également guillochés et vernissés. Une hache de fer, intacte, et qui fut pourvue d'un manche comme l'indiquent les traces de fibres de hêtre encore piquées sur le métal permet d'établir un certain rapport avec la profession du défunt. Deux pièces de monnaie en bronze très abîmées et illisibles font partie du « trésor ».

81.2 La villa

En répandant des taupinières au printemps 1960, monsieur Reginster remarque une place où la terre est noire. Il effectue un sondage dans cette cuvette de 10 m sur 8 environ et trouve des tessons de poterie mélangés avec des morceaux de tuiles dont certaines portent le nom de leur fabriquant et d'autres objets dont la fameuse pièce de monnaie frappée à l'effigie de Caracalla, empereur romain ayant régné au début du III ^{ème} siècle de notre ère. Monsieur André Reginster, son fils, conserve précieusement chez lui, dans une vitrine, les différents objets trouvés. Parmi eux se trouvent même des dents d'animaux (cheval, cochon, vache) et plus curieusement encore, des aiguilles en os, ce qui laisserait supposer, que Warzée aurait été occupé bien avant le IIème siècle de notre ère. Une datation au carbone 14 permettrait sans doute de trancher la question.
A quoi pouvait ressembler une villa gallo-romaine aux II°/III° S ?

La Villa Gallo-Romaine de Nadrin :

La villa est du style classique des villas gallo-romaines de nos régions. Il s'agit d'une villa de type "à galerie-façade".
Des pièces de monnaie et des poteries découvertes sur le site permettent de dater la villa des IIe et IIIe siècles de notre ère. Elle fut abandonnée suite à un incendie au milieu du IIIe siècle.

La Gaule Belgique :

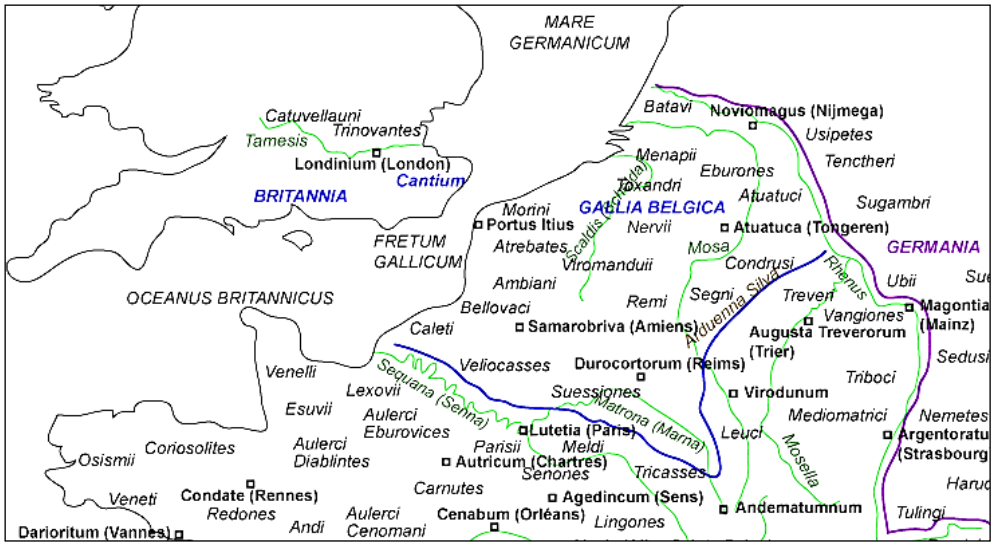

Dans ce qui était devenu la *Gallia Belgica*, qui s'étendait du nord de la France aux Pays-Bas et à une partie de la Suisse, les Romains créèrent trois provinces à partir du IIIe siècle: la *Germanica secunda* au nord-est, la *Belgica secunda* au nord-ouest et la *Belgica prima* au sud. La province appelée ***Belgica prima*** avait Trèves comme capitale et n'occupait qu'une partie du Luxembourg actuel. Par contre, la ***Belgica secunda*** était beaucoup plus grande et occupait tout le nord-ouest de la Belgique actuelle avec Reims (actuellement en France) comme capitale. La ***Germanica secunda*** était située au nord-est dans ce qui est aujourd'hui une partie de la Flandre et des Pays-Bas, avec comme capitale Cologne. Aucune de ces capitales n'est aujourd'hui sur le sol belge.

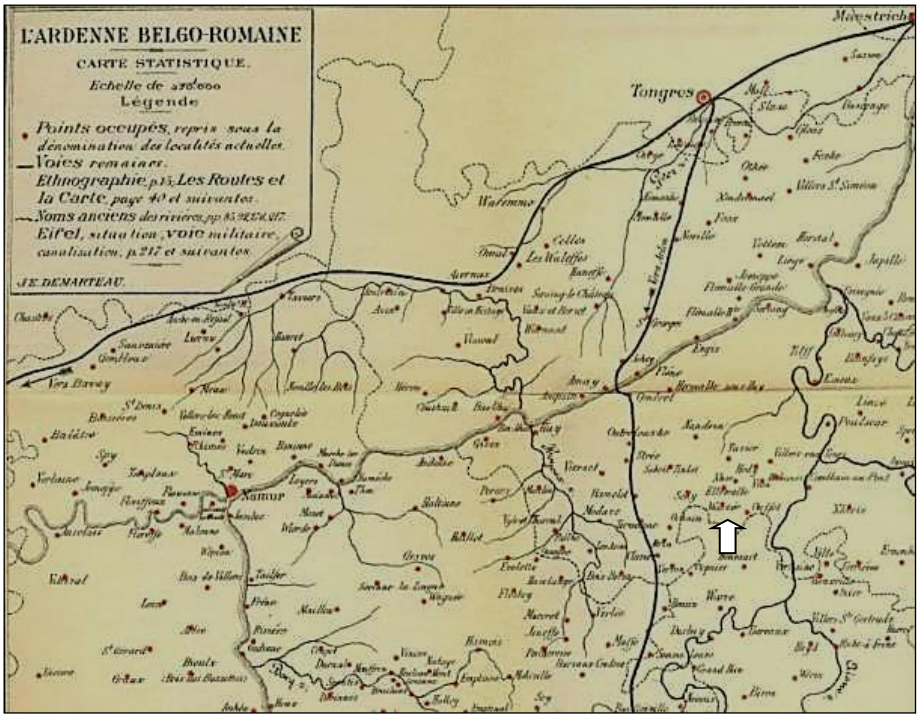

Extrait d'une carte tirée de « L'Ardenne Belgo-Romaine » par J. E. Demarteau

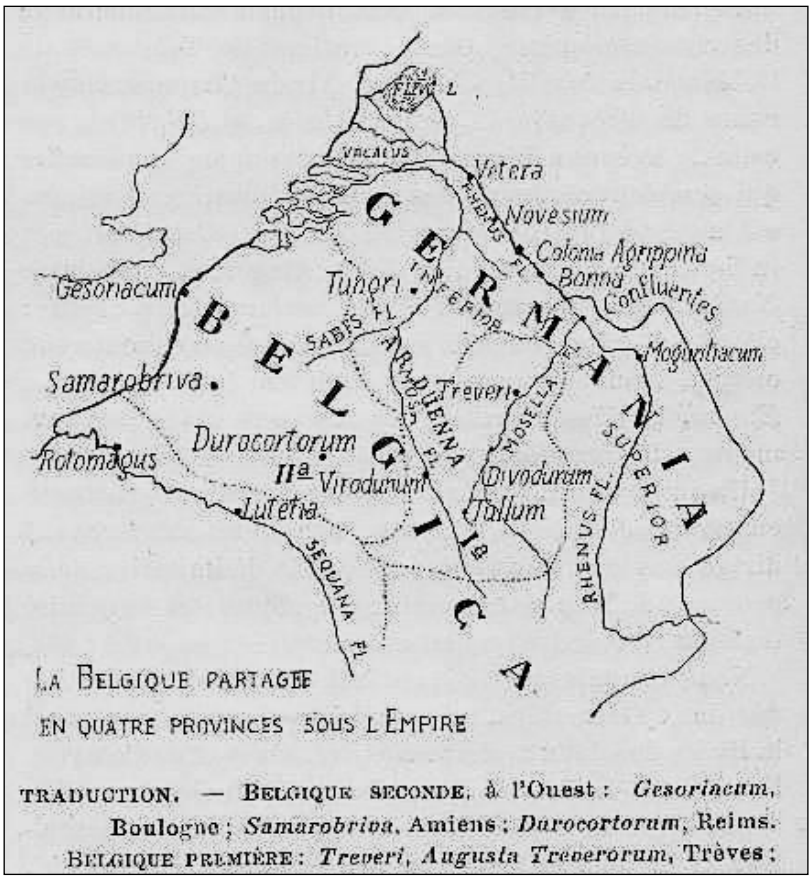

TRADUCTION. — BELGIQUE SECONDE, à l'Ouest : *Gesoriacum*, Boulogne ; *Samarobriva*, Amiens ; *Durocortorum*, Reims. BELGIQUE PREMIÈRE : *Treveri*, *Augusta Treverorum*, Trèves ;

Carte tirée de « L'Ardenne Belgo-Romaine » par J. E. Demarteau

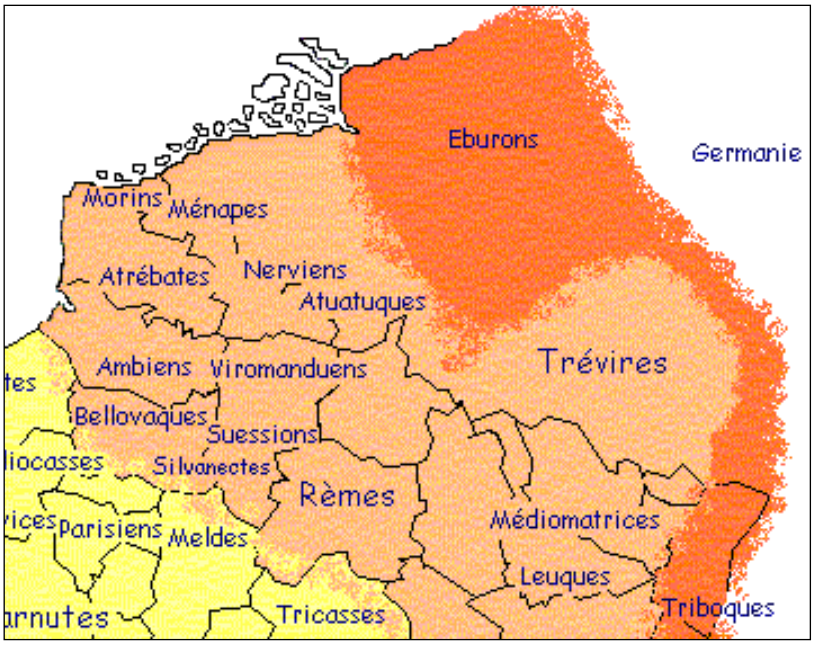

Une chaussée romaine reliant Amiens à Cologne (appelée le tige de César chez nous) traversait tout le Condroz et venait aboutir à l'Ourthe, en dessous du village de ***Poulseur***. Cette voie passait par la région namuroise et gagnait les villages de Bois-Borsu, Atrin, Pair, **Warzée**, Ellemelle, Xhos, Hody, Vien, Anthisnes, Poulseur où elle traversait l'Ourthe. Notons aussi li « Vihe Vôye di Hu » reliant ***Huy*** à ***Hamoir*** et coupant la chaussée au village de ***Warzée***. Notons enfin *deux sentiers marqués* par de larges dalles de grès reliant le village de ***Seny*** à ***Ellemelle*** d'une part et à ***Warzée*** d'autre part et donnant ainsi double communication avec la grande chaussée (de Bavai à Cologne). Une assez riche *tombe gallo-romaine*, formée de dalles de grès, a été aussi découverte à ***Seny*** (cf. l'Ardenne belgo-romaine par J. E. Demarteau).

Le Tige de César est mentionné dans « Promenades historiques dans le pays de Liège » tome II p 151

remarque que le principal chemin qui traversait le Condroz en ce sens venait aboutir à l'Ourthe, à quelques pas au-dessous de Poulseur. Ce chemin se nomme encore *ly vî tige* (vieux chemin); une tradition constante en fait une voie romaine, et il se trouve désigné dans beaucoup de vieux actes par le nom de *tige de César* (2).

Ce chemin règne sur toute la hauteur qui divise le Condroz comme en deux parties, laissant d'abord à gauche le château d'Ouhar, l'antique village d'Anthisnes avec ses édifices qui lui donnent l'aspect d'une ville, et le château de Vien. Après Hody, il traverse les deux Xhos, Ellemelle, Warzée, pour former ensuite la superbe avenue qui de Pair conduit au vieux château d'Atrin, et atteindre Ocquier et Bois-Borsu. Il entre bientôt dans la province de Namur et se poursuit, dit-on, jusqu'en Champagne. A Bois, il traverse la vieille chaussée romaine qui, partant du bord de la Meuse à Ombret, passe à Strée, à Ramelot, à Terwagne et se dirige sur Luxembourg et Trèves.

Entre Ellemelle, Warzée et Seny, est un large sentier dans lequel de grosses pierres de grès placées à des distances égales semblent avoir servi d'assiette à un chemin romain *.

Tracé du tige de César : de Poulseur à Bois-et-Borsu en passant par Warzée

Extrait de Topographie des voies romaines de la Belgique :

XIX. De Dinant à Hody.

Par Gemechenne (Dinant), Achêne, Ciney, Hubinne (Hamois), JeneflFe-en-Condroz, Miécret, Clavier, Warzée et s'arrête au château de Poulseur (sous Hody)

Porte dans le pays de Liège le nom de : Tige de César.

Reste de chaussée romaine ou de diverticule (voie secondaire) :

81.1 Chaussées romaines

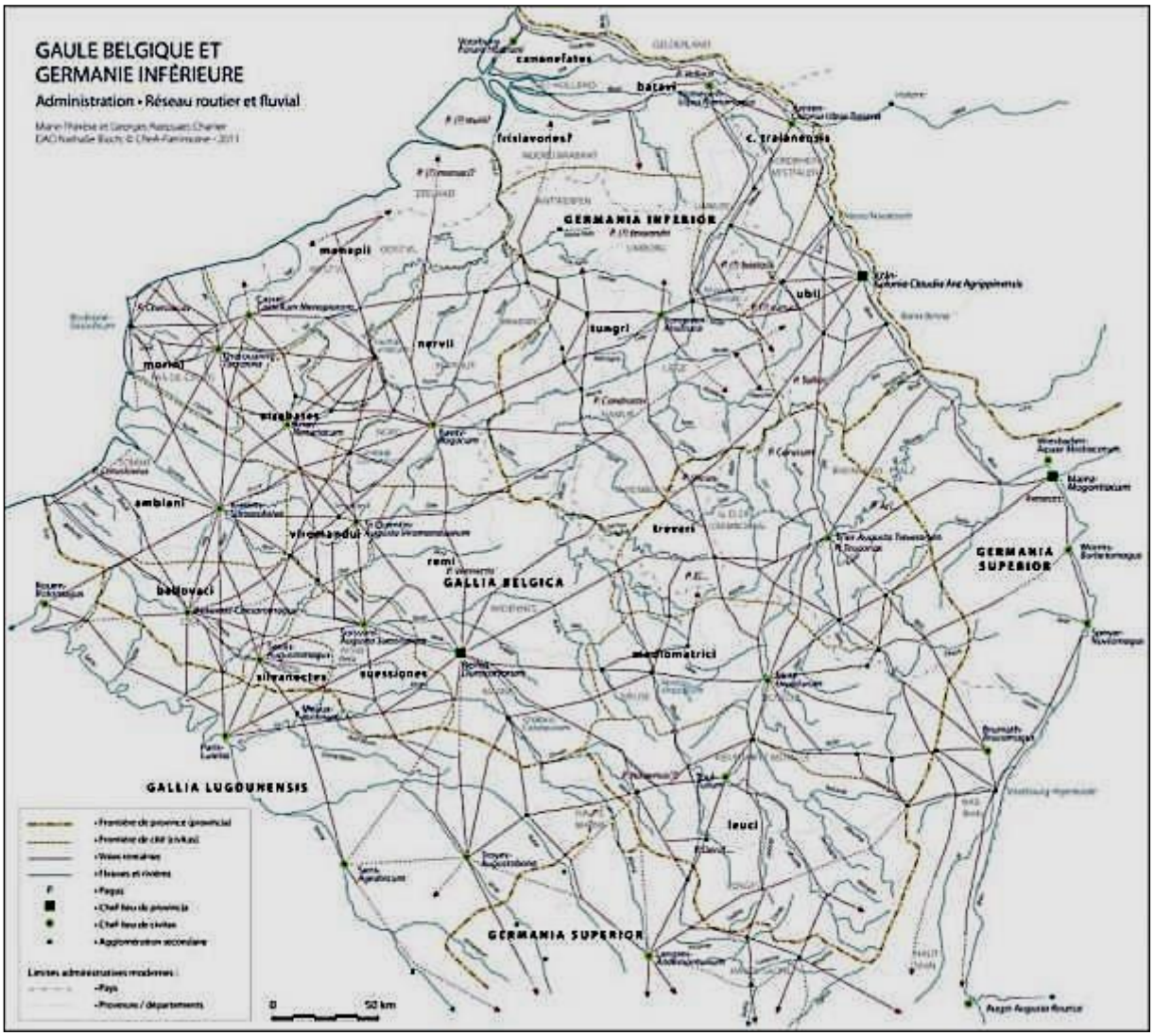

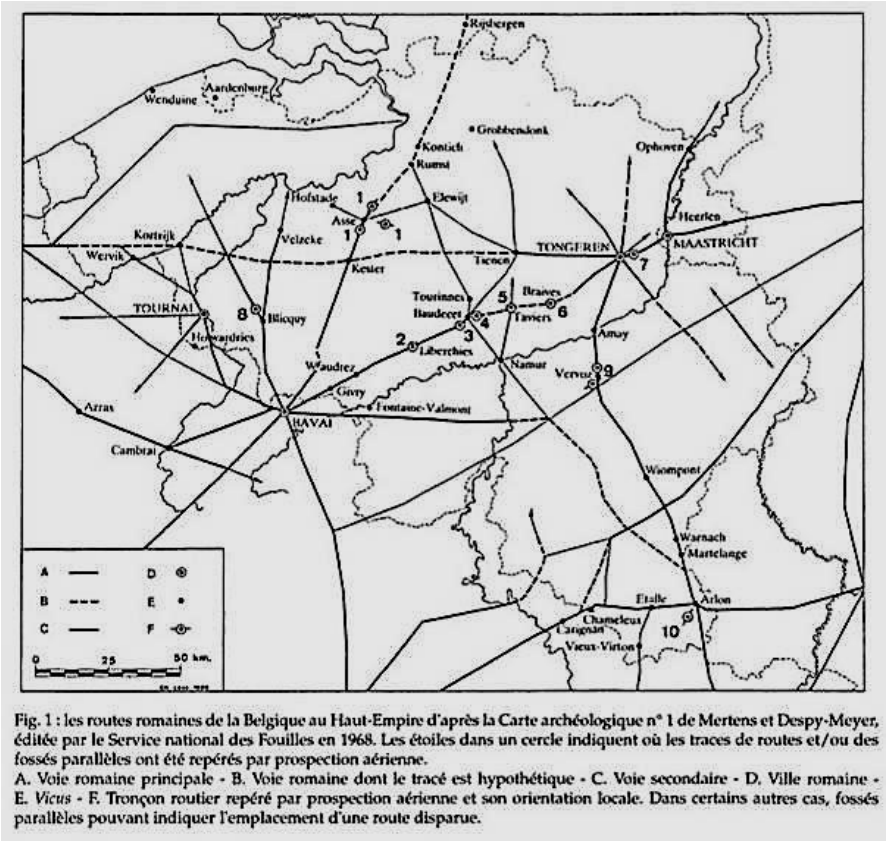

Fig. 1 : les routes romaines de la Belgique au Haut-Empire d'après la Carte archéologique n° 1 de Mertens et Despy-Meyer, éditée par le Service national des Fouilles en 1968. Les étoiles dans un cercle indiquent où les traces de routes et/ou des fossés parallèles ont été repérés par prospection aérienne.
A. Voie romaine principale - B. Voie romaine dont le tracé est hypothétique - C. Voie secondaire - D. Ville romaine - E. *Vicus* - F. Tronçon routier repéré par prospection aérienne et son orientation locale. Dans certains autres cas, fossés parallèles pouvant indiquer l'emplacement d'une route disparue.

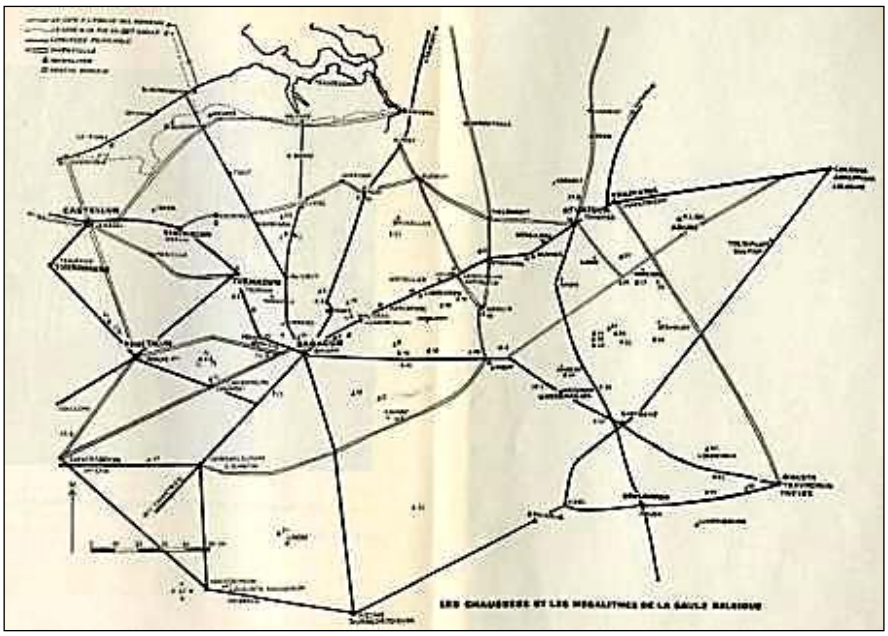

LES ROUTES ROMAINES :

SOURCES : *L'Observateur*, n°2, 13 janvier 1924, p.4 ; n°5, 3 février 1924, p.3-4 ;Victor GAUCHEZ, *Topographie des voies romaines de la Gaule-Belgique*, dans *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, t. XXXVIII, Anvers, 1882, p. 162-163, 195 ; Willy BROU et Marcel BROU, *Chaussées Brunehault et monuments mégalithiques de la Gaule du nord*, Bruxelles, 1969, p. 9, 11, 19, 63-64, 75-76 et 191 ; IDEM, *Routes romaines et vertes chaussées en Gaule Belgique*, Bruxelles, 1981, p.64-65 ; A. WANKENNE, *La Belgique au temps de Rome : des tribus celtiques au royaume franc*, Namur, 1979, p.49-85 ; Willy DELHAYE, *Histoire d'un bourg rural : Frasnes-lez-Buissenal*, Ath, 1993 (Annales du Cercle Royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région et musées athois, t.LIII), p.24-30.

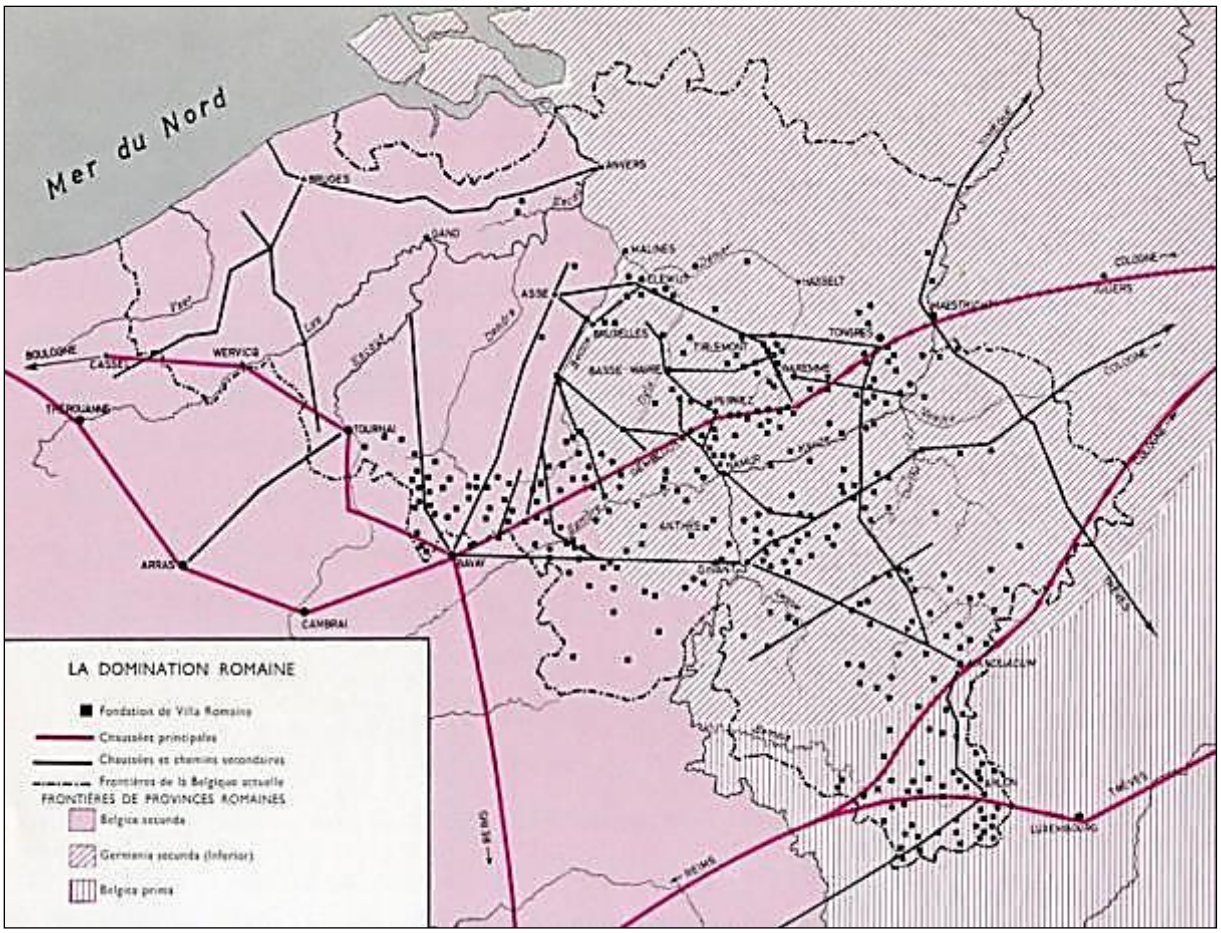
Mer du Nord
BRUGES
ANVERS
GAND
MALINES
LOUVAIN
HASSELT
ASSE
BRUXELLES
TIRLEMONT
TONGRES
MAESTRICHT
COLOGNE
BOULOGNE
CASSEL
WERVICQ
TOURNAI
ARRAS
CAMBRAI
BAVAY
NIVELLES
NAMUR
ANTHEE
DINANT
NEUFCHATEAU
LUXEMBOURG
REIMS
TREVES
LA DOMINATION ROMAINE
Fondation de Villa Romaine
Chaussées principales
Chaussées et chemins secondaires
Frontières de la Belgique actuelle
FRONTIÈRES DE PROVINCES ROMAINES
Belgica secunda
Germania secunda (Inferior)
Belgica prima

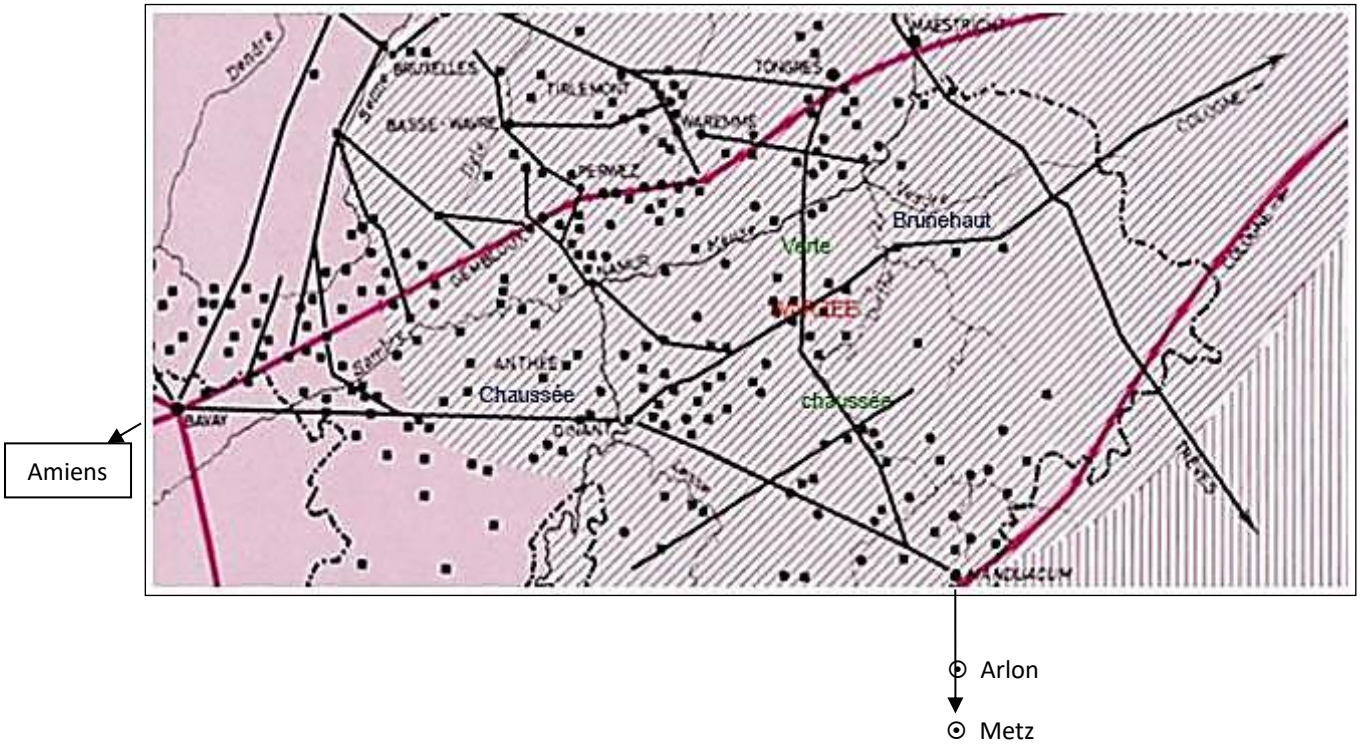
Dendre
BRUXELLES
TIRLEMONT
TONGRES
MAESTRICHT
BASSE-WAVRE
WAREMME
PERWEZ
COLOGNE
Brunehaut
Verte
MAGEE
ANTHEE
Chaussée
chaussée
BAVAY
DINANT
NEUFCHATEAU
Amiens
Arlon
Metz

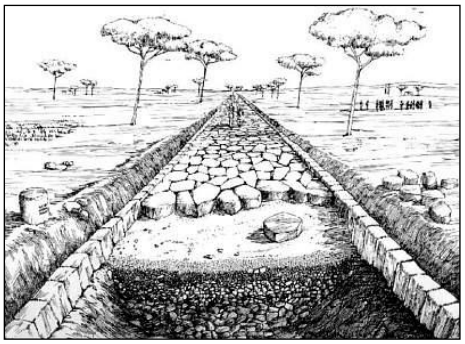

Ces voies de l'Antiquité possédaient de nombreux équipements : tous les 10 milles (15 Km), un relais (*mutatio*) où l'on pouvait changer de monture mais aussi prendre du repos; tous les 30 milles (45 Km), un gîte d'étape (*mansio*) comprenant souvent une taverne (*taberna*) ou un restaurant (*caupona*), des entrepôts (*horrea*). On y trouvait aussi des charrons, des forgerons, un vétérinaire, …

BULLETIN

DE

L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE

LIÉGEOIS

TOME VI

LIÉGE

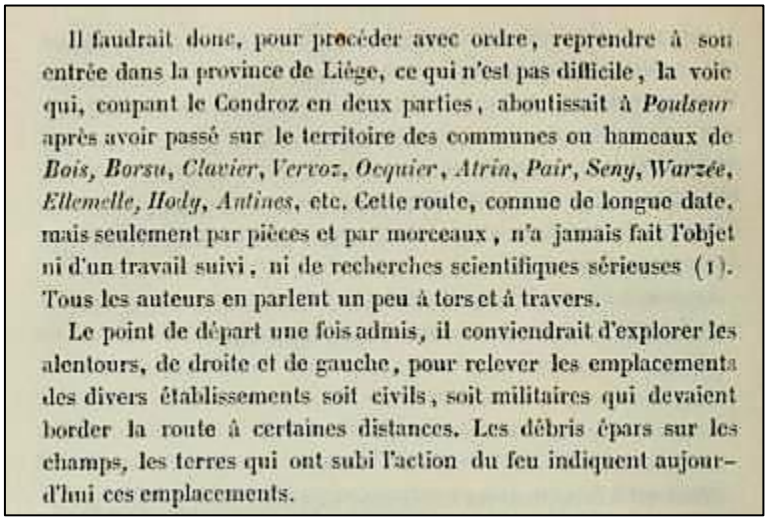
Il faudrait donc, pour procéder avec ordre, reprendre à son entrée dans la province de Liége, ce qui n'est pas difficile, la voie qui, coupant le Condroz en deux parties, aboutissait à *Poulseur* après avoir passé sur le territoire des communes ou hameaux de *Bois, Borsu, Clavier, Vervoz, Ocquier, Atrin, Pair, Seny, Warzée, Ellemelle, Hody, Antines*, etc. Cette route, connue de longue date, mais seulement par pièces et par morceaux, n'a jamais fait l'objet ni d'un travail suivi, ni de recherches scientifiques sérieuses (1). Tous les auteurs en parlent un peu à tors et à travers.

Le point de départ une fois admis, il conviendrait d'explorer les alentours, de droite et de gauche, pour relever les emplacements des divers établissements soit civils, soit militaires qui devaient border la route à certaines distances. Les débris épars sur les champs, les terres qui ont subi l'action du feu indiquent aujourd'hui ces emplacements.

81.2 Villas romaines

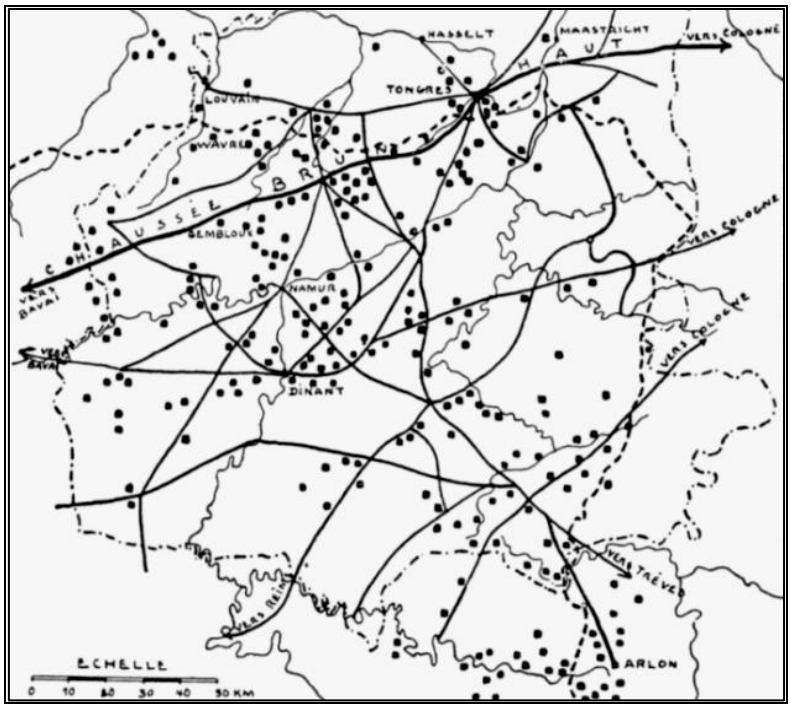

..... *frontière linguistique.*
Le grand nombre des villas romaines découvertes au sud de la frontière linguistique atteste l'intensité de la romanisation de la partie méridionale du diocèse de Liège. Au nord, les immigrants francs ont dominé une population clairsemée et imposé leur langue. Les anciennes frontières des royaumes, des diocèses, des seigneuries territoriales ont disparu. La frontière des langues et des peuples qu'elles contribuent à distinguer, a subsisté (d'après la carte des villas romaines du professeur De Maeyer, 1937).

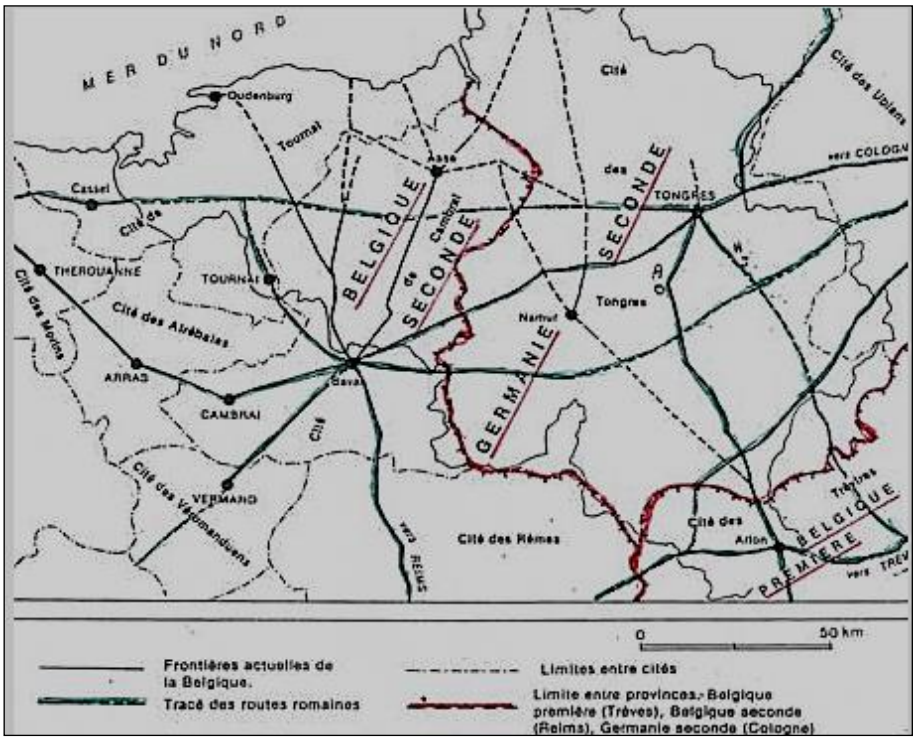

R.C. Votre lettre
du 19-4-84.

Ste Ferge le 26 Avril 1984

Monsieur Joseph Radelet,
Grand Rauts 89 A Warzée 4195

Monsieur Radelet.

Les poteries exhumées chez Monsieur Joseph Reginster constituait le mobilier funéraire d'une tombe Romaine à incinération datant de la IIe moitié du IIe siècle à la première moitié du IIIe siècle. Parmi ce dépôt figurait aussi une hache en fer relativement bien conservée.

Cette tombe fouillée en octobre 1959 au lieu dit Bihay a été publiée dans le bulletin des Chercheurs de la Wallonie Tome XXI Années 1969-70. pages 10 à 16.
Ce matériel a été dessiné et profilé, mais non photographié.
Ce qui m'ennuie en ce moment, c'est que la grande partie de ce matériel figure au Musée de Jehay (Provincial) qui n'a plus été ouvert depuis 3 ans. et j'ignore quand aura lieu la réouverture? (pour l'instant)
dès lors pour l'instant il existe 2 possibilités.

1. Vous procurer le Tome XXI des Bulletins des Chercheurs de la Wallonie où vous auriez ce dessin et les descriptions. En ce cas, il faut vous adresser au Secrétariat : M. Raymond De Fauw. 22, Avenue Marcel Cools à Flémalle Haute.

2. Je pourrais faire photocopier les 3 planches et vous les faire parvenir

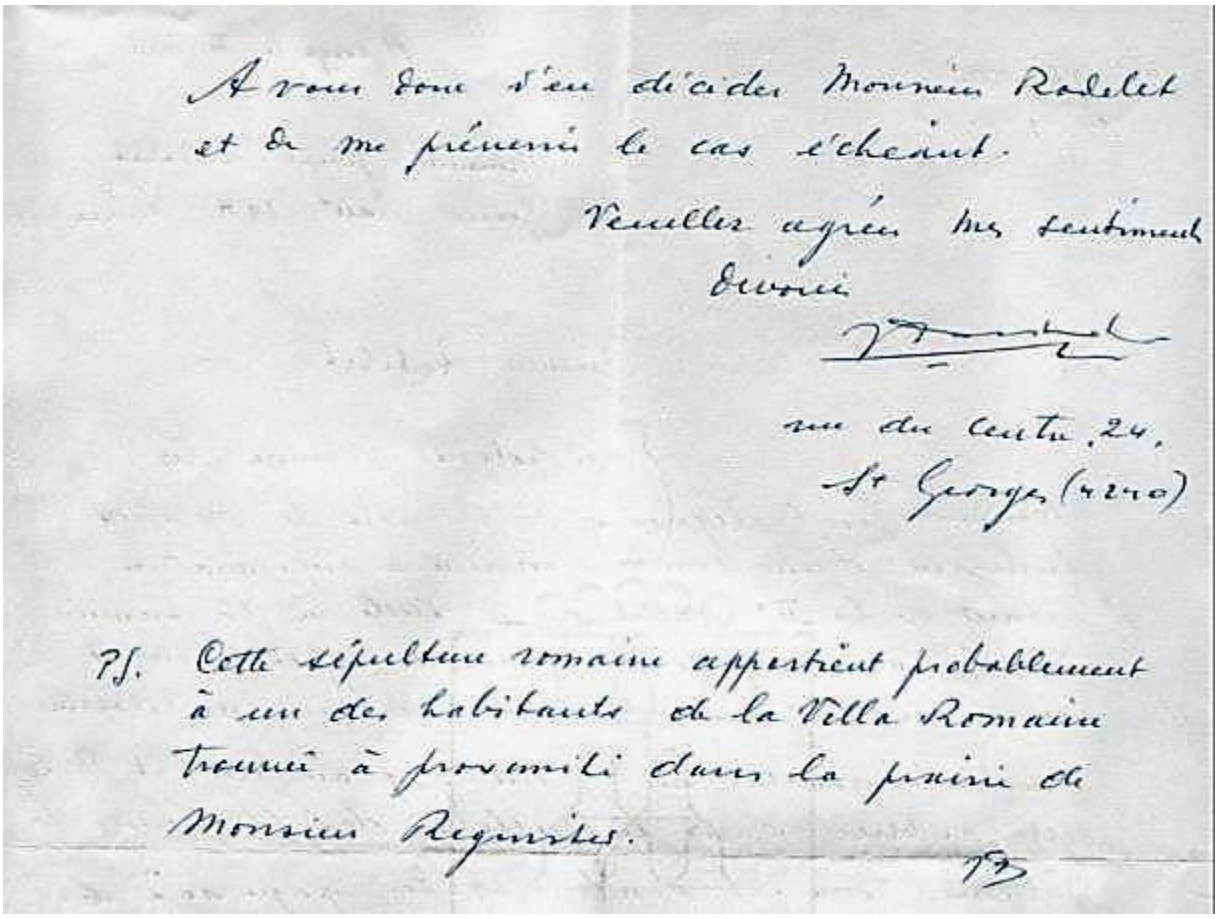

A vous donc s'en décider Monsieur Radelet
et de me prévenir le cas échéant.

Veuillez agréer mes sentiments
dévoués

rue du Centre, 24,
St Georges (4240)

P.S. Cette sépulture romaine appartient probablement
à un des habitants de la Villa Romaine
trouvée à proximité dans la prairie de
Monsieur Reginster.

Lettre de M Joseph Destexhe père

ASBL fondée en 1907
Siège social : Musée de la Préhistoire en Wallonie, 128 rue de la Grotte
B-4400 FLEMALLE
N° d'identification BE 410.600.010
Contact: chercheursdelawallonie@ramioul.org

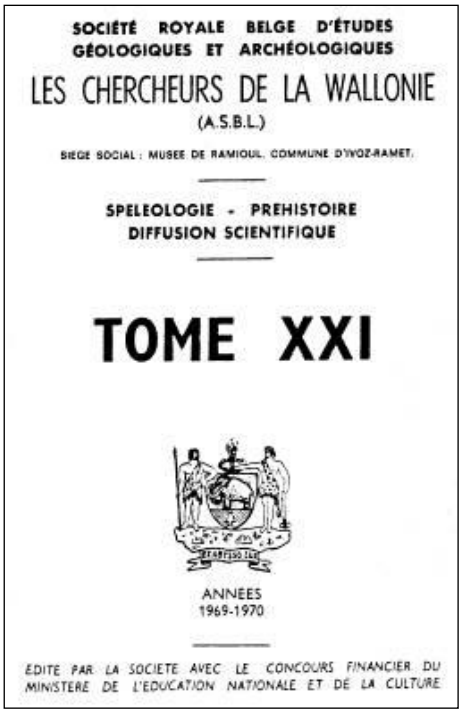

SOCIÉTÉ ROYALE BELGE D'ÉTUDES GÉOLOGIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

LES CHERCHEURS DE LA WALLONIE

(A.S.B.L.)

SIEGE SOCIAL : MUSEE DE RAMIOUL, COMMUNE D'IVOZ-RAMET.

SPELEOLOGIE - PREHISTOIRE
DIFFUSION SCIENTIFIQUE

TOME XXI

ANNEES
1969-1970

EDITE PAR LA SOCIETE AVEC LE CONCOURS FINANCIER DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA CULTURE

La tombe de Warzée

La tombe a été fouillée dans le courant du mois d'octobre 1959 au lieu dit « Bihay », dans une prairie située au Nord de la ferme Reginster et cadastrée Section B n° 169 G.

Elle se présentait sous l'aspect d'une vaste cuvette de 1,75 m de longueur, de 1,35 m de largeur et de 0,90 m de profondeur maximum.

La plupart des objets se trouvaient concentrés dans la partie nord de la fosse à la profondeur maximum, tandis que la partie sud, moins profonde, était tapissée d'une couche de terre noire parsemée de nombreux charbons de bois (ustrinum ?)

Seule la cruche en verre, fragmentée, reposait sur cette couche. Nos remerciements à M. Reginster, fermier à Warzée pour nous avoir signalé la découverte de poteries lors de la pose de tuyaux de drainage et permis d'effectuer les travaux nécessaires dans sa prairie.

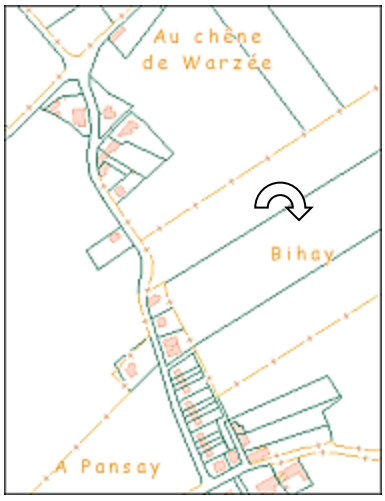

Siège social :
Société royale Le Vieux-Liège
rue Hors-Château, 65
B- 4000 LIÈGE (Belgique)
Site web : **www.vieuxliege.be**
Courriel : **vieuxliege@vieuxliege.be**
Téléphone au +32-(0)4 263 80 19.

Dans son n° 7 de 1946

EX BIBLIOTHECA SEMINARII LEODIENSIS

FEUILLE BIMESTRIELLE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION

LE VIEUX-LIÈGE

" RIEN AYMEZ S'IL N'EST COGNV "

Quai de l'Ourthe, 35a, Liège

On pouvait lire:

UNE VILLA ROMAINE
A WARZEE EN CONDROZ

EN 1923, alors que j'étais curé de Warzée, je trouvai, dans un champ nouvellement retourné, quantité de morceaux de tuiles rouges. Ce champ était situé au lieu dit « Pénay » (ou aussi Bihay), tout proche de la « vieille voie de Huy » qui est un ancien diverticule romain reliant Huy à Poulseur; et proche également de la grande chaussée romaine reliant Reims à Cologne et qui passait aussi par Warzée. La conformation de certaines tuiles me suggéra la pensée qu'il devait se trouver là une villa romaine, ou un relais de poste. Je fis appel à quelques hommes de bonne volonté, pour faire quelques fouilles à un endroit légèrement enfoncé... Je fus bien inspiré, car, au bout d'environ une demi-heure, je rencontrai le pavé romain, formé de petits morceaux de briques et de chaux. Quelque temps après, M. Joseph Roginster, propriétaire du terrain, y découvrit une anse d'aiguière en étain, avec des figures en relief et aussi des poteries brisées.

Quelques années auparavant (chose que j'ignorais), un certain I. R., cordonnier, ayant bêché le terrain à une profondeur double de ce qu'on fait ordinairement, y avait trouvé vingt-quatre monnaies romaines. Je courus chez lui, mais, malheureusement, il les avait vendues toutes, pour la somme de deux francs, à un malin qui s'était joué de lui.

En décembre 1942, les fils de M. Jos. Roginster étant occupés à drainer le terrain, découvrirent, à septante centimètres de profondeur, des débris de fines poteries et de verres qu'ils recueillirent pour en remplir une assez grande boîte.

Il semble donc bien qu'on se trouve là à l'emplacement de la construction principale de la villa romaine. Il serait certes désirable que des fouilles méthodiques y soient organisées.

Abbé G. BONIVER.

N. B. — Dans «La Meuse» des 9 et 10 décembre 1923, M. Ch.-J. Combaire signalait qu'un sondage sommaire, fait sur les indications de M. l'abbé Boniver, venait de mettre à découvert un pavé de béton rouge, indice certain d'un établissement belgo-romain. Le dimanche 16 décembre 1923, une délégation du « Vieux-Liège » composée de MM. Combaire, Penteman, Fabry et Robert, se rendit sur place. Le dallage avait été brisé, mais on recueillit néanmoins quelques débris de tuiles et de tuyaux d'hypocauste. Au surplus, les déchets de poteries fourmillaient à la surface du sol.

N. D. L. R.

Extrait de “Vers l’Avenir”:

M. J. Destexhe, de Saint-Georges, découvre une tombe belgo-romaine, puis, M. Joseph Reginster fouille une importante villa du IIe siècle de notre ère

Il y a plusieurs mois déjà, M. Destexhe, archéologue et préhistorien à St-Georges, apprenait que des travaux de drainage entrepris il y a quelque douze ans dans la propriété de M. Joseph Reginster avaient fait apparaître des restes de poterie ancienne dont un vase intact était heureusement conservé par le fermier de Warzée. Bientôt, M. Destexhe rencontra son collègue M. Reginster, puisque tous deux fermiers.

L'examen des documents conservés permit de conclure que l'on avait affaire à une vaisselle fabriquée au 2ème siècle de notre ère et que d'autres objets devaient encore être enfouis au même endroit.

La quantité appréciable d'objets qui furent retirés de la tombe belgo-romaine de Warzée.

LA TOMBE BELGO-ROMAINE ET SON TRÈS IMPORTANT MOBILIER

Après s'être concertés, M. Destexhe et son collaborateur M. Haeck, entreprirent des sondages à l'endroit même où avaient été découverts, douze années auparavant, les premiers éléments d'un mobilier funéraire qui devait s'avérer des plus important. L'endroit où débutèrent les fouilles proprement dites se situe en bordure d'un ancien chemin romain et sur une pente douce exposée au Sud.

La prospection eut lieu fit découvrir un tumulus belgo-romain, aménagé en terre libre, donc contenu dans un trou carré ayant 1 m. 20 de côté et 0,60 m. de profondeur.

Des restes d'incinération apparaissant sous la forme de charbons de bois et de petits fragments d'os calcinés, furent exhumés en même temps qu'un mobilier funéraire très conséquent puisqu'il comporte exactement vingt objets, dont la plupart sont le produits d'une poterie remarquablement façonnée.

Toutefois, la pièce maîtresse du mobilier funéraire est certainement une cruche en verre émaillé et munie d'une anse. Tandis que le bord supérieur de cet objet qui fut du reste incinéré, est garni d'un filet bleu, la panse d'un tour vermillon s'orne d'une fonte de frise d'émail blanc très précieux. La poterie du 2ème siècle de notre ère est notamment représentée par trois importantes cruches en terre cuite (bagènes), deux sonnages en terre brune, deux plats et deux gratoirs bols en terre grise dont un est orné de barres parallèles. Parmi 4 tasses, on en remarque une munie d'une anse et qui présente de vives analogies avec le spécimen retrouvé dans la nécropole de l'âge du fer à Saint-Vincent (Luxembourg). Un très joli vase noir, couvert d'un vernis métallique et orné de six bandes guillochées, accompagne deux petits vases à bossettes également guillochés et vernissés.

Une hache en fer, intacte, et qui fut pourvue d'un manche comme l'indiquent des traces de fibres de bêtres encore piqués sur le métal, permet d'établir un certain rapport avec la profession du défunt. Enfin, signalons la présence de deux pièces de monnaie frustes au sein de la tombe de Warzée.

M. REGINSTER FOUILLE LA VILLA PROCHE DE LA TOMBE

Une telle découverte ne devait pas laisser insensible le propriétaire de la terre qui avait en somme chancelé le travail d'autant plus que la présence d'une tombe laissait entrevoir le voisinage d'une villa plus ou moins importante.

Guidé par M. Destexhe, Joseph Reginster entreprit très méthodiquement la fouille de la villa. Ce travail important est certes, loin d'être terminé, mais déjà, on peut assurer que M. Reginster voit ses efforts récompensés. La villa datant comme le tumulus, de la fin du 2e siècle, a déjà livré une quantité appréciable de tessons de poterie, ainsi que de menus objets en bronze ou figurent des monnaies. Tout laisse supposer que d'ici peu de temps le complexe belgo-romain du IIe siècle à Warzée sera entièrement exploré et donnera une idée plus précise encore sur l'activité des anciens rondrezes.

J. Cr.

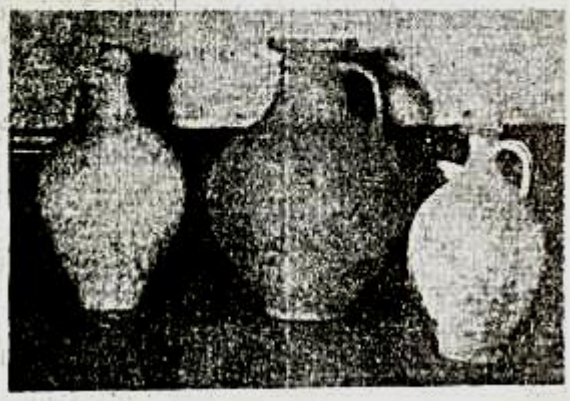

Cruches datant de la fin du 2e siècle de notre ère et retirées de la tombe de Warzée.

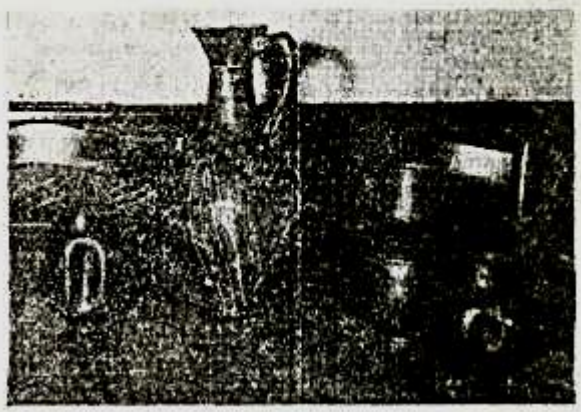

Quelques pièces remarquables parfaitement reconstituées.

81.3 Mobilier funéraire exhumé dans la tombe

Source : Bulletin des Chercheurs de la Wallonie, tome XXI, pp 10 à 17

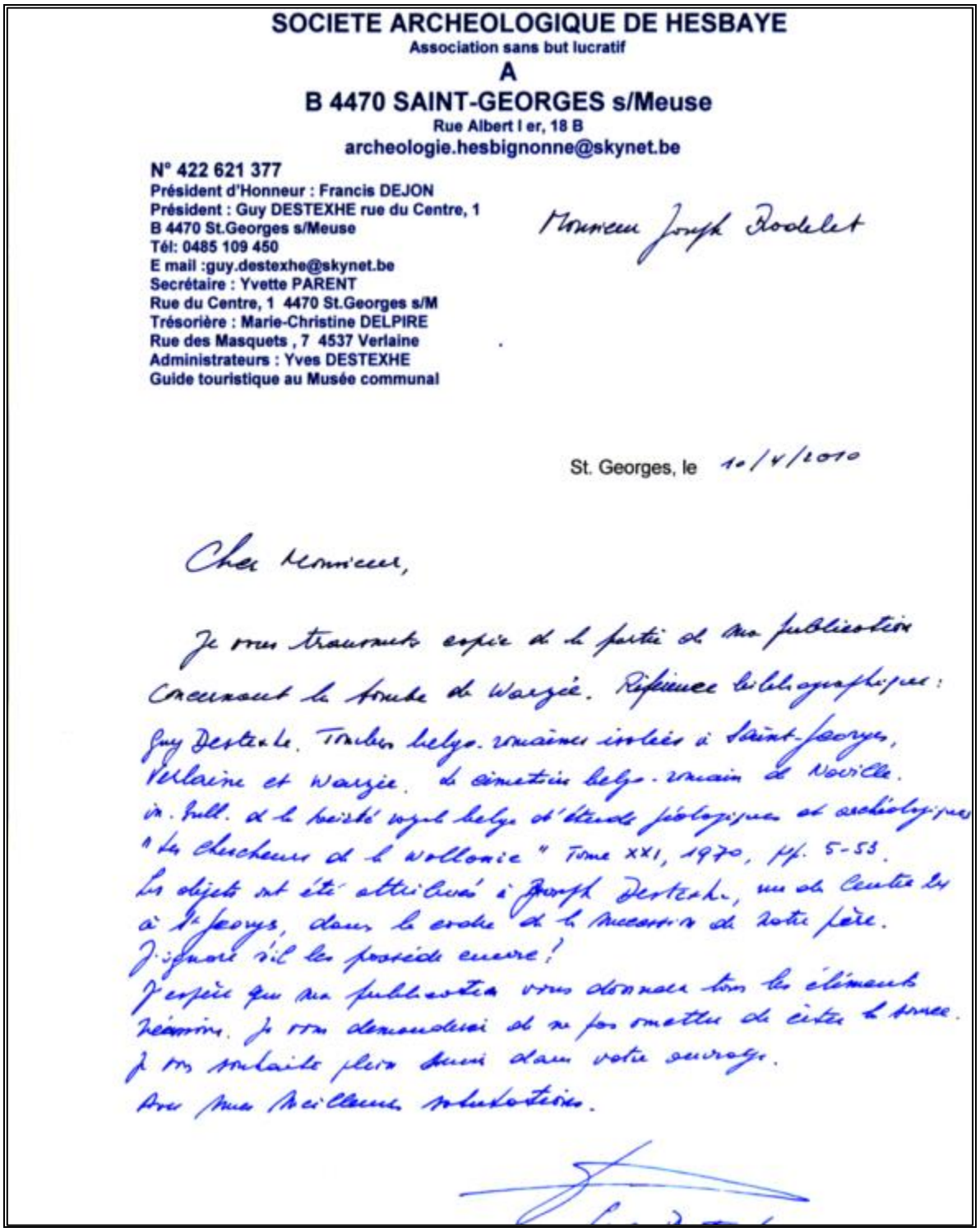

SOCIETE ARCHEOLOGIQUE DE HESBAYE
Association sans but lucratif
A
B 4470 SAINT-GEORGES s/Meuse
Rue Albert I er, 18 B
archeologie.hesbignonne@skynet.be

N° 422 621 377
Président d'Honneur : Francis DEJON
Président : Guy DESTEXHE rue du Centre, 1
B 4470 St.Georges s/Meuse
Tél: 0485 109 450
E mail :guy.destexhe@skynet.be
Secrétaire : Yvette PARENT
Rue du Centre, 1 4470 St.Georges s/M
Trésorière : Marie-Christine DELPIRE
Rue des Masquets , 7 4537 Verlaine
Administrateurs : Yves DESTEXHE
Guide touristique au Musée communal

Monsieur Joseph Dodelet

St. Georges, le 10/4/2010

Cher Monsieur,

Je vous transmets copie de la partie de ma publication concernant la tombe de Warzée. Référence bibliographique : Guy Destexhe. Tombes belgo-romaines isolées à Saint-Georges, Verlaine et Warzée. Le cimetière belgo-romain de Noville. in. bull. de la société royale belge d'études géologiques et archéologiques "Les Chercheurs de la Wallonie" Tome XXI, 1970, pp. 5-53.
Les objets ont été attribués à Joseph Destexhe, un de Centre lez à St Georges, dans le cadre de la succession de votre père.
J'ignore s'il les possède encore !
J'espère que ma publication vous donnera tous les éléments nécessaires. Je vous demanderai de ne pas omettre de citer la source.
Je vous souhaite plein succès dans votre ouvrage.
Avec mes meilleures salutations.

Lettre de M Guy Destexhe

G. Destexhe, Tombes gallo-romaines isolées à Saint-Georges, Verlaine et Warzée. Le cimetière belgo-romain de Noville, Les Chercheurs de la Wallonie, XXI, 1968, pp. 5—53: les tombes de Noville datent du IIe siècle (prov. Liège).

L’ensemble du mobilier funéraire:

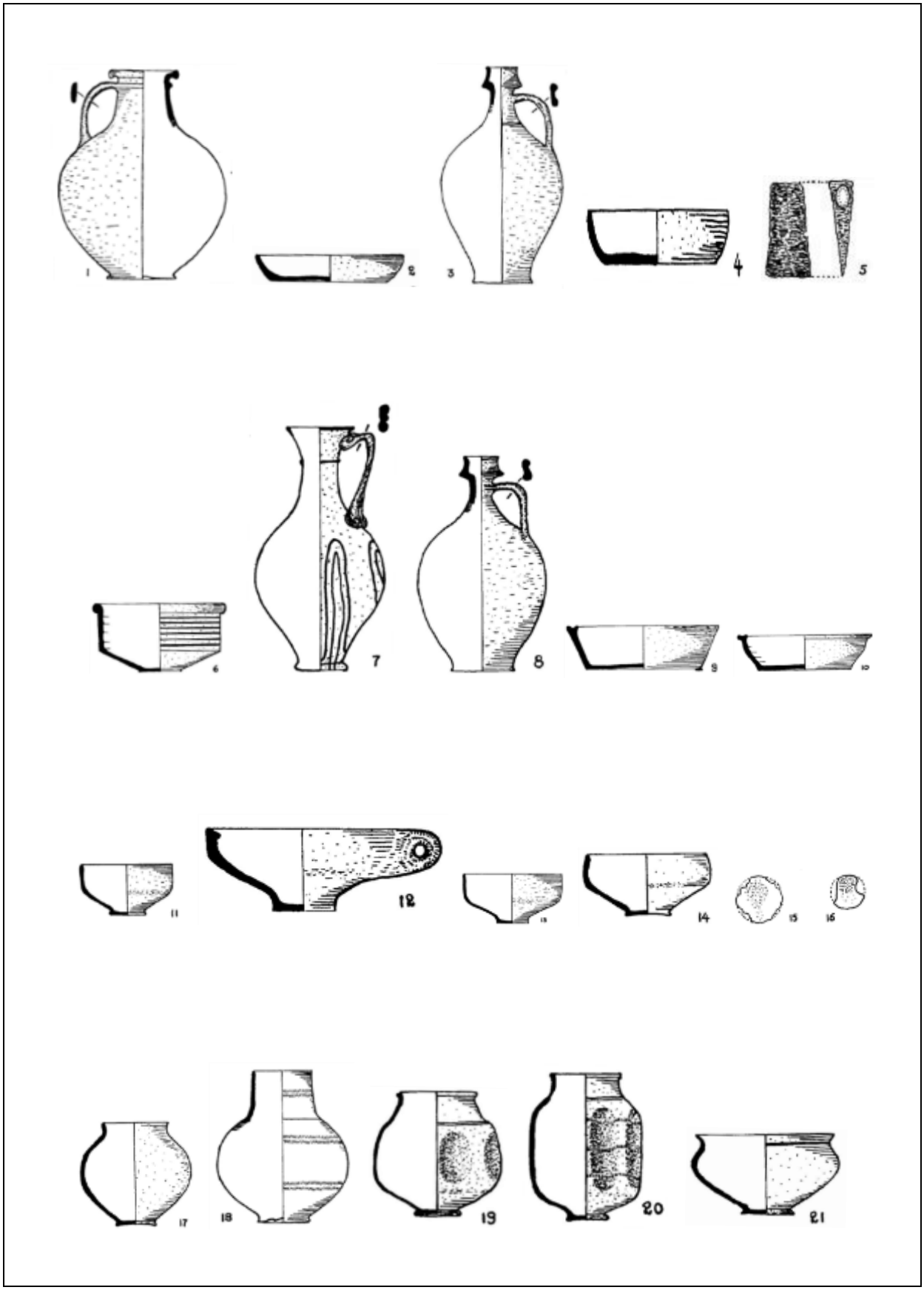

En détail …

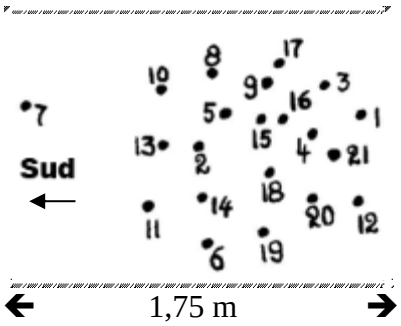

Position des objets trouvés dans la tombe à incinération

Les rituels funéraires:

Le rite de l'incinération s'accompagne lors de l'enfouissement des cendres, de pratiques religieuses variées, destinées à protéger et aider le mort durant son voyage vers l'au-delà, mais aussi à l'empêcher de revenir tourmenter les vivants. Les rituels reconnus les plus fréquents sont le culte du foyer et des ancêtres (les chenets miniatures, les chaudrons votifs et les trépieds), l'obole à Charon, qui se symbolise par une ou plusieurs pièces déposées le plus souvent avec les ossements, le service à libations (le couple patère-cruche), les clous magiques qui protègent les morts ou empêchent l'esprit du défunt de venir perturber les vivants, les lampes et les statuettes qui ont des vertus apotropaïques (destinées à détourner vers d'autres les effets maléfiques) et le bris volontaire de céramique.

La plupart des objets se trouvaient concentrés dans la partie nord de la fosse à la profondeur maximum tandis que la partie sud, moins profonde, était tapissée d'une couche de terre noire parsemée de nombreux charbons de bois.

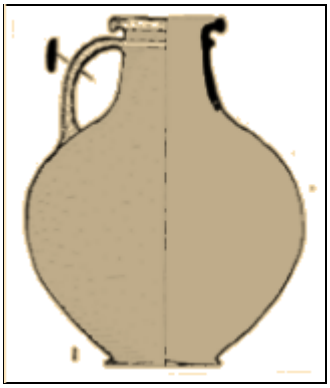

1. Cruche ou amphore (H : 28,5 cm)
   Terre jaune rouge, large goulot avec bord souligné par une lèvre rabattue vers l'extérieur. Anse(s) massive(s). Panse très arrondie.

2. Assiette (H : 2,2 cm)
   Terre brun très pâle. Fond légèrement incurvé vers l'intérieur.

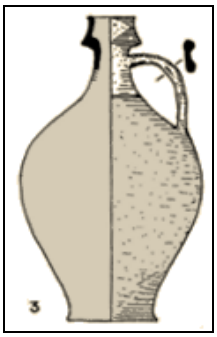

3. Cruche (H : 28 cm)
   Terre blanche. Pâte dure et fine. Goulot à bord en bandeau concave. Anse à 2 côtés.

4. Asssiette (H : 2 cm)
   Terre brun très pâle. Fond plat. Absence d'engobe (enduit terreux) apparente.

5. Hache en fer (L : 10 cm ; l du tranchant : 4,7 cm ; Epaisseur au sommet : 3,7 cm)
   Les bords, vus de face comme de profil, sont symétriques. La perforation est ovale dans le sens de la hauteur. Le manche n'est pas d'époque …

6. Terrine (H : 8 cm)
   Terre gris très clair avec 7 lignes parallèles gris plus foncé sur la panse. Epaisse lèvre au bord.

Ce type de grand bol à panse carénée, largement répandu dans la région de Tournai au cours de la seconde moitié du IIème S, serait issu d'un prototype de l'époque de la Tène (*). La forme d'Howardries avec son décor de bandes lustrées semble unique dans le monde romain. Elle annonce les grands bols en terre grossière et lèvre garnie de rainures des IIème et IIIème S connus en Rhénanie et en Bretagne.
*

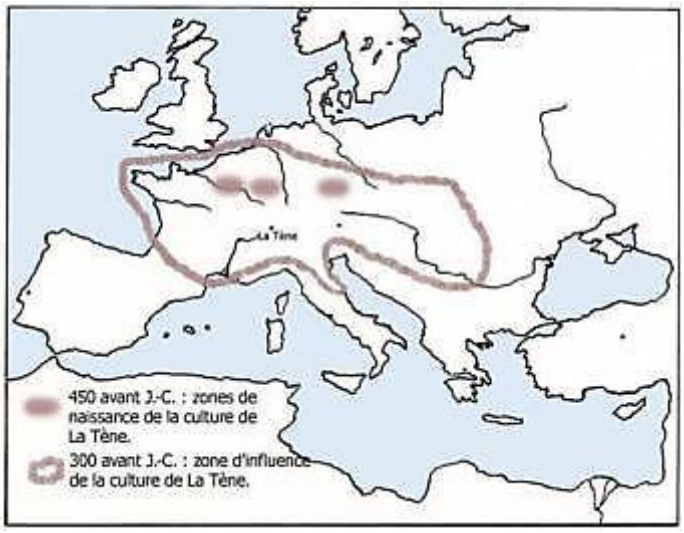

La Tène ou **Second âge du fer** est une période succédant au Hallstatt et marquant la fin de la Protohistoire.

Chronologie du second Âge du fer :

- vers -600 (Hallstatt) : fondation de la colonie phocéenne de Massalia sur le territoire des Ségobriges
- -396 : les Gaulois franchissent les Alpes à l'initiative d'Ambigat, le roi des Bituriges (Sénons, Andes, Insubres et Boïens)
- -386 : défaite des Romains face aux Sénons sur l'Allia. 30 000 Celtes menés par Brennus rançonnent Rome
- -367 : des mercenaires celtes sont engagés contre les Thébains dans un corps expéditionnaire de Syracuse
- -332 : traité de paix entre Rome et les Sénons
- -279 : sac de Delphes par les Celtes migrant vers l'Est
- -232 : le territoire des Sénons (*ager gallicus*) est confisqué par Rome
- -216 : incursion d'Hannibal en Gaule cisalpine. Soulèvement des Boïens contre Rome.
- -125 : conquête de la Narbonnaise
- Vers -82 à -44 : les Boïens de Pannonie sont victimes de l'attaque des Daces menés par leur roi Burebistas. Destruction de l'oppidum de Bratislava.
- -58 : début de la guerre des Gaules
- -52 : défaite de l'armée gauloise de Vercingétorix à Alésia. Le chef gaulois est fait prisonnier par Jules César
- -51 : défaite des vaincus d'Alésia qui s'étaient réfugiés à Uxellodunum : la Gaule est romaine.
- -9 à -6 : l'oppidum de Stradonice (Bohême) est incendié, probablement par les Germains : invasion des Marcomans.
- Ensuite, développement d'une civilisation germanique sur ces terres.

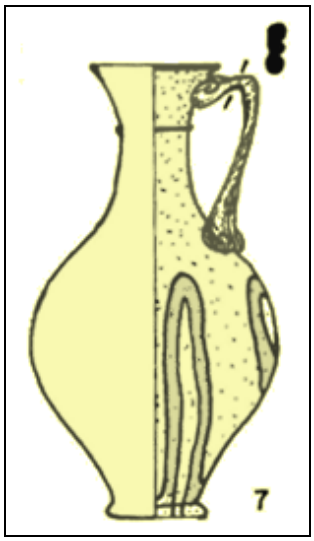

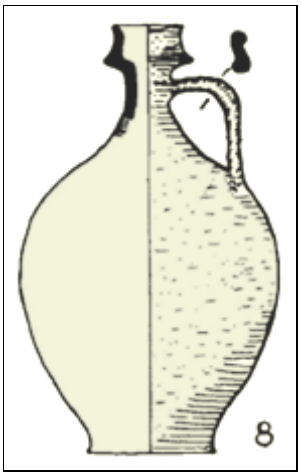

7. Cruche (H : 24,8 cm)
   Verre de couleur jaunâtre. Bord du goulot souligné par un cercle en pâte de verre blanche en relief. Un second cercle orne le milieu du goulot. La panse est décorée de 5 ondes formées de 2 cordons plus ou moins parallèles.
   Le cordon intérieur prend naissance et aboutit à l'anneau tandis que le second est continu. Anse plus ou moins lisse sur la face intérieure et ornée de 3 côtés sur la face extérieure. Aux points d'attache, celles-ci sont recourbées

8. Cruche (H : 22,5 cm)
   Terre blanche. Pâte fine et dure. Bord en bandeau concave. Anse à 2 côtés.

9. Assiette (petit plat) H : 4,3 cm
   Terre brun pâle. Parois rugeuses. Une rayure dans le bord.

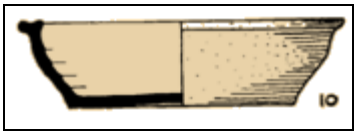

10. Assiette (petit plat) H : 5,5 cm
    Terre blanchâtre avec engobe brun foncé partiellement disparu. Rayure dans le bord souligné par une lèvre rabattue vers l'extérieur.

11. Bol (H : 4,5 cm)
    Terre brun jaune clair avec engobe gris très foncé. Pâte fine.

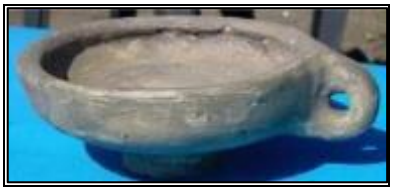

12. Tasse avec anse (H : 3 cm)
    Terre gris foncé avec parois rugeuses. Bord en entonnoir incliné vers l'intérieur.

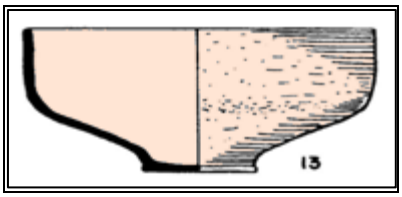

13. Grand bol (H : 8,8 cm)
    Terre blanche avec engobe gris brun clair presqu'entièrement disparu.

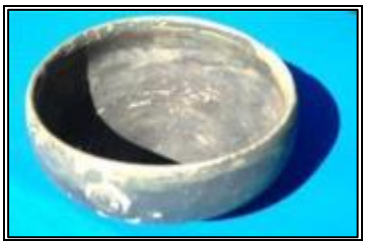

14. Bol (H : 5,5 cm)
    Terre brun jaune clair avec engobe gris très foncé.

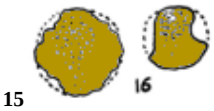

15 et 16. Monnaies en bronze très abîmées et illisibles

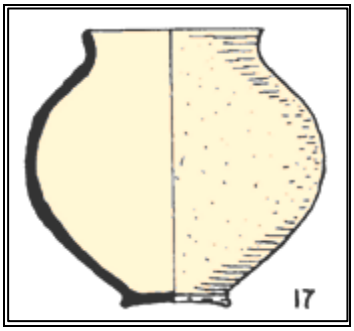

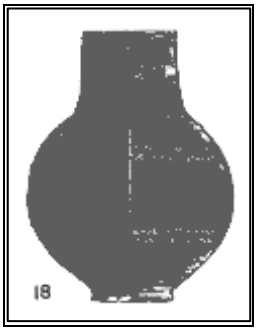

17. Gobelet (H : 10,5 cm)
    Terre blanche avec engobe gris très foncé légèrement lustré.

18. Gobelet (H : 14,3 cm)
    Terre rouge. Pâte très dure et très fine. Engobe gris très foncé brillant. Décor de 3 bandes arcées de 2 lignes parallèles faites à la roulette, l'une sur le goulot, les deux autres sur la panse.

19. Gobelet à dépressions (H : 9,2 cm)
    Terre rouge. Pâte fine et dure. Engobe gris foncé lustré. Six dépressions ovales équidistantes sur le périmètre de la panse.

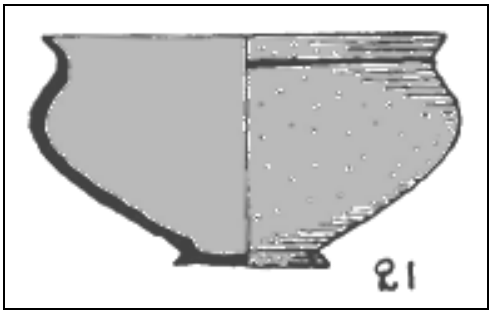

20. Gobelet à dépressions (H : 9,6 cm)
    Terre rouge. Pâte fine et dure. Engobe gris foncé lustré. Sept dépressions ovales équidistantes sur la panse. Décor de 3 bandes arcées faites à la roulette recoupant les dépressions.

21. Gobelet (H : 9,6 cm) Terre gris foncé. Bord déversé vers l'extérieur. Anneau support marqué.

Une partie de ce mobilier funéraire photographié en 1984 chez M Joseph Destexhe père, archéologue et préhistorien à Saint Georges

Ce même mobilier funéraire photographié chez M Joseph Destexhe fils en 2010

Vase (n° 7) photographié au musée de Jehay en 1984

Vase (n° 3) photographié dans la cour de la ferme Destexhe en 1984

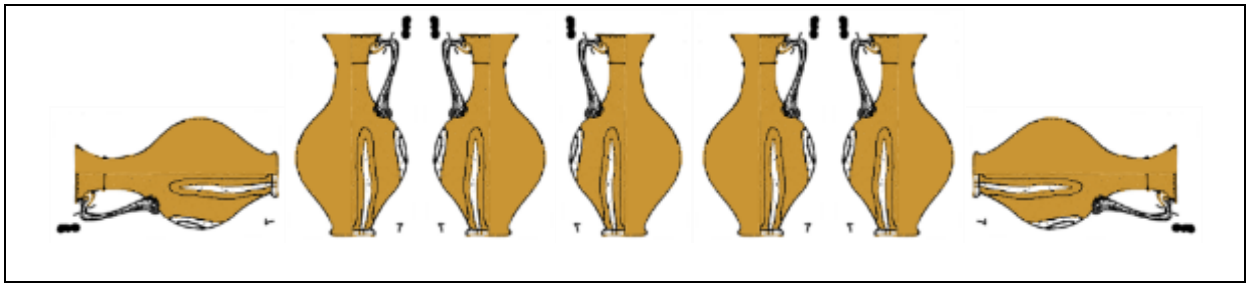

En 1923, dans une terre sise tout proche du village (Même site ?), l'abbé Bonhiver fit faire un sondage. La tranchée rencontra d'emblée un pavé de béton rouge, indice certain d'un établissement belgo-romain. Des céramiques, des tegulae (tuiles plates), un soubassement et un reste d'hypocauste furent également amenés au jour. La société « Le Vieux Liège » y a(urait) entrepris des recherches. Cet établissement était situé à l'angle de la voie romaine Bavai – Cologne, dénommée encore Tige de César et de la voie romaine reliant Huy à Hamoir (vye vôye di Hu).

<u>Source</u> : La Meuse du 9 décembre 1923

LA MEUSE

Journal Belge d'Information

WARZEE

Découverte archéologique. — Récemment, dans une terre sise tout proche du village, M. l'abbé Guill. Bonivez, un amateur du passé liégeois, fit faire un sondage sommaire où le propriétaire de la culture signalait des fondations. La tranchée rencontra d'emblée un pavé de béton rouge, indice certain d'un établissement belgo-romain. La Société « Le Vieux Liège », qui a aussi comme moyen d'instruction pour ses membres des fouilles faites par eux-et même, y entreprendra incessamment des recherches.

Cet établissement est contigu à une voie romaine très importante qui est la route directe de Bavai à Cologne, par Dinant, Pair, Hody, Pouleur, Theux, Aix, et qu'on dénomme encore la « Tige de César ».

D'autre part, cette route est recoupée par « li vîye voie di Hu », assurément une voie romaine venant de Huy, traversant Ouffet pour passer l'Ourthe à Hamoir. L'établissement romain de Warzée serait dans l'angle de ces deux antiques chemins.

Ch.-J. C.

et « La terre wallonne » de 1923

— On annonce la découverte d'une villa romaine dans le Haut-Condroz, à Warzée (Liège), non loin de l'ancienne voie romaine venant de l'Ourthe vers la Meuse.

Objets exhumés, dans la même zone, par l'abbé Bonhiver en 1923.

Avant l'abbé Bonhiver, Narcisse Henrard et son frère avaient déjà creusé au lieu-dit Bihay à la fin du XIXème S (Vers 1883).
Cela se passait au clair de lune car les propriétaires s'opposaient aux fouilles. Ils mirent à jour une voûte en maçonnerie à près d'un mètre de profondeur.
Ils recouvrirent le tout, se promettant d'y revenir. Le temps passa et ils ne se rappelèrent plus de l'endroit exact parce que les terrains avaient changé de propriétaires et que ces derniers en avaient changé l'aspect par des morcellements convertis en prés, terres de cultures, …

81.4 Quelques objets exhumés dans la villa ou aux alentours

La vitrine chez M André Reginster (Vue générale)

Intérieur de la vitrine (Photos de M-L Famerée)

Quelques pièces :

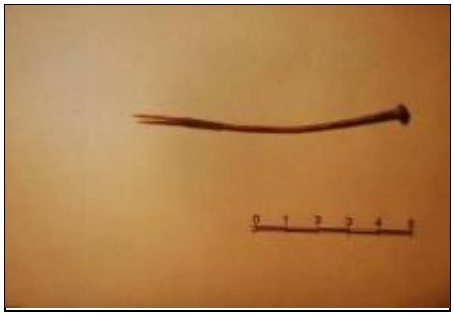

Epingle

Clou

Charnières de meubles

Bague pour outil en fer

Morceau de plomb

Clou

Tesson de poterie

Dent de porc

Morceau de bronze

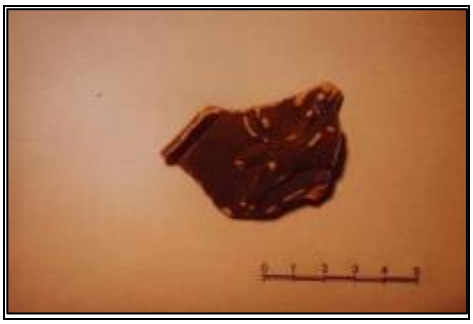

Fragment de poterie

Tessons de verre

Tesson de poterie

Aiguille en os

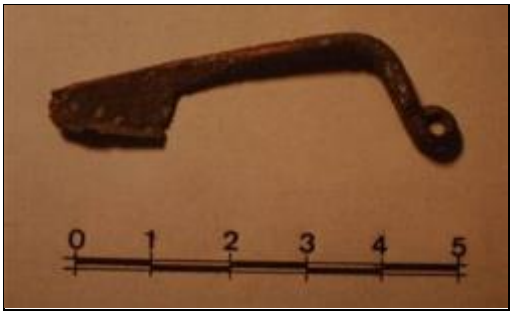

Fibule en bronze
(Agrafe pour vêtement dans l'Antiquité)

Clef

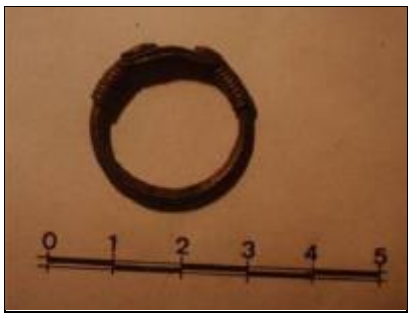

Bague

Ciseau à bois

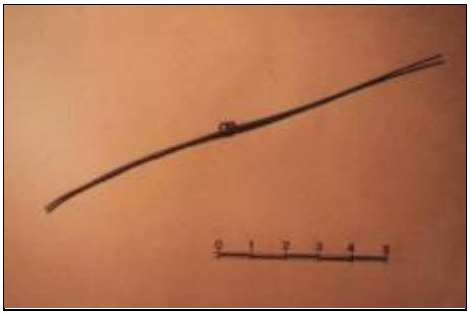

Collier

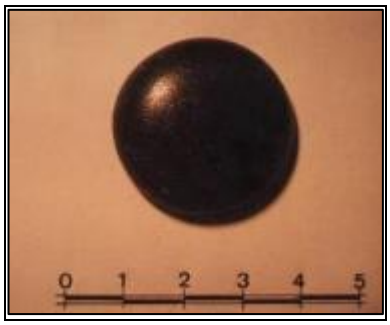

Abaque

Binette en fer

81.5 Caracalla

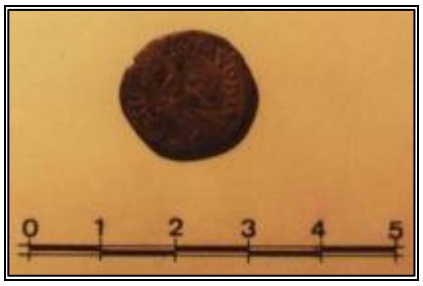

Pièce de monnaie frappée à l'effigie de Caracalla découverte sur le site

Photos de l'auteur : la même pièce agrandie et nettoyée

Cette pièce (probablement un denier de 213) a la taille d'une pièce de 2 cents ... Elle porte les inscriptions suivantes :
Avers (côté « face ») : ANTONINVS PIVS AVG BRIT. "Antoninus Pius Augustus Britannicus" (Antonin le Pieux, Auguste vainqueur des Bretons). Tête laurée de Caracalla tournée vers la droite.
Revers (côté « pile ») : MARTI - PROPVGNATORI. (A Mars le Protecteur). Mars casqué en habit militaire allant à gauche portant un trophée sur l'épaule droite et tenant un hast (lat. hasta, lance) de la main droite.
NB : Un double denier, l'antoninien, est créé en 215 par l'empereur Caracalla.

Les différents visages de Caracalla :

de 196 à 198	de 198 à 204	de 204 à 208	vers 208

vers 209	vers 209-210	vers 211	de 212 à 217

Julia Domna

Septime Sévère

Bustes

Intaille en améthyste

Caracalla

Frise chronologique :

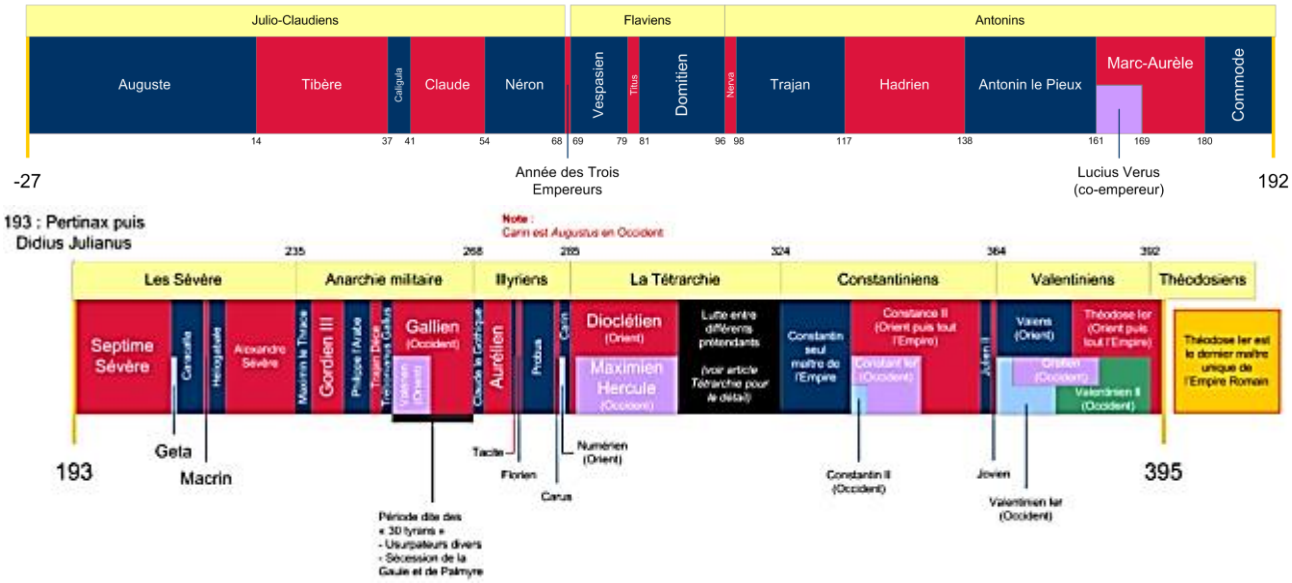

Son arbre généalogique :

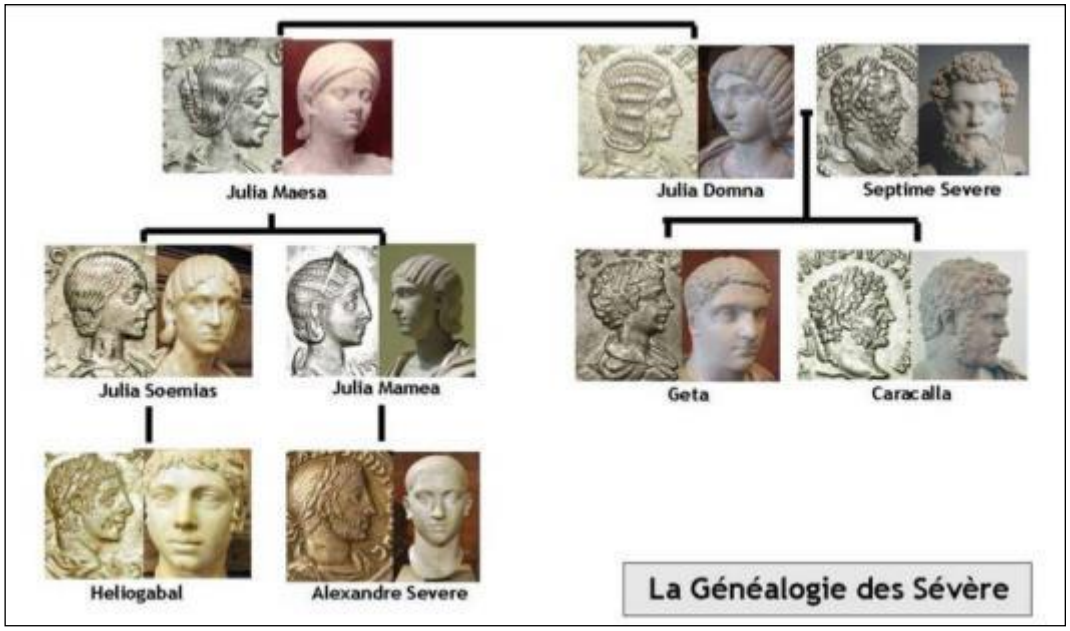

Caracalla (4 avril 186 - 8 avril 217) : empereur romain de 211 à 217.

D'origine berbère par son père Septime Sévère et syrienne par sa mère Julia Domna, il naquit en 186 à Lugdunum (aujourd'hui Lyon), son père étant alors gouverneur des Gaules. Baptisé Lucius Septimius Bassianus, il fut par la suite renommé Marcus Aurelius Antoninus, afin d'être rapproché de la dynastie des Antonins. Son sobriquet de Caracalla vient d'un type de vêtement gaulois à capuchon et manches longues qu'il avait coutume de porter dès l'âge de douze ans. Son père devint empereur en 193 et associa Caracalla au trône en 198. À la mort de Septime Sévère en 211, ses soldats tinrent à respecter son testament, obligeant Caracalla à partager le pouvoir avec son frère Geta. Une fois la paix revenue, l'armée démobilisée et la famille impériale de retour à Rome, il assassina lui-même Geta d'un coup de glaive dans la gorge, sous les yeux de leur propre mère qui tentait probablement de les réconcilier. Caracalla se livra ensuite à une série de meurtres systématiques, ayant pour cible les amis, les relations et les partisans de Geta. Il fit effacer le nom de son frère des monuments de Rome et interdit même, sous peine des pires supplices, que celui-ci fut prononcé en sa présence. Si l'on en croit l'historien romain Dion Cassius, Caracalla fut directement responsable de 20 000 meurtres durant son règne. Lorsque les habitants d'Alexandrie eurent vent des allégations de Caracalla qui prétendait avoir tué Publius Septimius Geta pour se défendre, ils tirèrent une satire de son mensonge et de ses autres prétentions. Caracalla, offensé par l'insulte, contre-attaqua en 215 en organisant le massacre de la délégation de citoyens venus l'acclamer à son arrivée à Alexandrie, puis lâcha ses troupes sur la ville qui la mirent à sac, se livrant à un massacre si épouvantable « que les flots de sang, traversant l'esplanade, allèrent rougir l'embouchure, pourtant très vaste, du Nil » (Hérodien, IV, 9 : 3-8). Lors de sa campagne contre les Parthes, Caracalla demanda en mariage la fille d'Artaban, le roi des Parthes. Il l'obtint et, accompagné de toute son armée, se rendit en Mésopotamie pour célébrer les noces impériales. Quand la foule, civils et militaires confondus, fut rassemblée pour la fête, près de Ctésiphon, leur capitale, Caracalla donna un signal et le scénario du massacre d'Alexandrie se reproduisit : les soldats romains se ruèrent sur les Parthes et les égorgèrent en masse. Le roi parthe s'échappa de justesse et ne songea plus qu'à se venger de la duplicité romaine. Il est surtout connu pour l'édit de Caracalla de 212 (Constitutio Antoniniana) garantissant la citoyenneté romaine aux hommes libres de tout l'Empire (il semble toutefois que cette décision ait été motivée par des raisons fiscales : certains impôts, en particulier sur les successions, n'étant dûs que par les citoyens romains), pour avoir déprécié la monnaie romaine en lui retirant 25 % de son contenu en argent et en remplaçant le denier par l'antoninien, de même poids que le denier mais valant le double et pour la construction de vastes thermes près de Rome qui peuvent encore être vus et sont connus sous le nom de thermes de Caracalla. Caracalla devint au cours de son règne un véritable tyran militaire particulièrement impopulaire (sauf auprès des soldats). Alors qu'il se rendait d'Édesse à Parthia pour y faire la guerre, il fut assassiné près de Harran le 8 avril 217 par Martialis. Le préfet du prétoire Macrin, souvent soupçonné (à raison) d'avoir commandité l'assassinat, lui succéda. A sa mort, la titulature de Carcalla était la suivante : *Imperator Caesar Marcus Aurelius Severus* ***Antoninus Pius*** *Felix* ***Augustus*** *Parthicus Maximus* ***Britannicus*** *Maximus Germanicus Maximus, Pontifex Maximus, Tribuniciae Potestatis XX, Imperator III, Consul IV, Pater Patriae.*

L'EDIT DE CARACALLA DE 212

Cet édit constitue l'achèvement de la politique d'assimilation de l'Empire romain puisqu'il accorde la citoyenneté à la quasi totalité des habitants libres de l'Empire. Il semble surtout motivé par des raisons d'ordre économique : augmenter la masse des citoyens qui deviennent dès-lors des contribuables sollicités pour remplir les caisses de l'État.

La seule exception concerne les déditices c'est à dire les peuples soumis par la force ainsi qu'une partie du peuple égyptien qui conserve un statut inférieur.

L'empereur Caracalla

Les thermes de Caracalla à Rome:

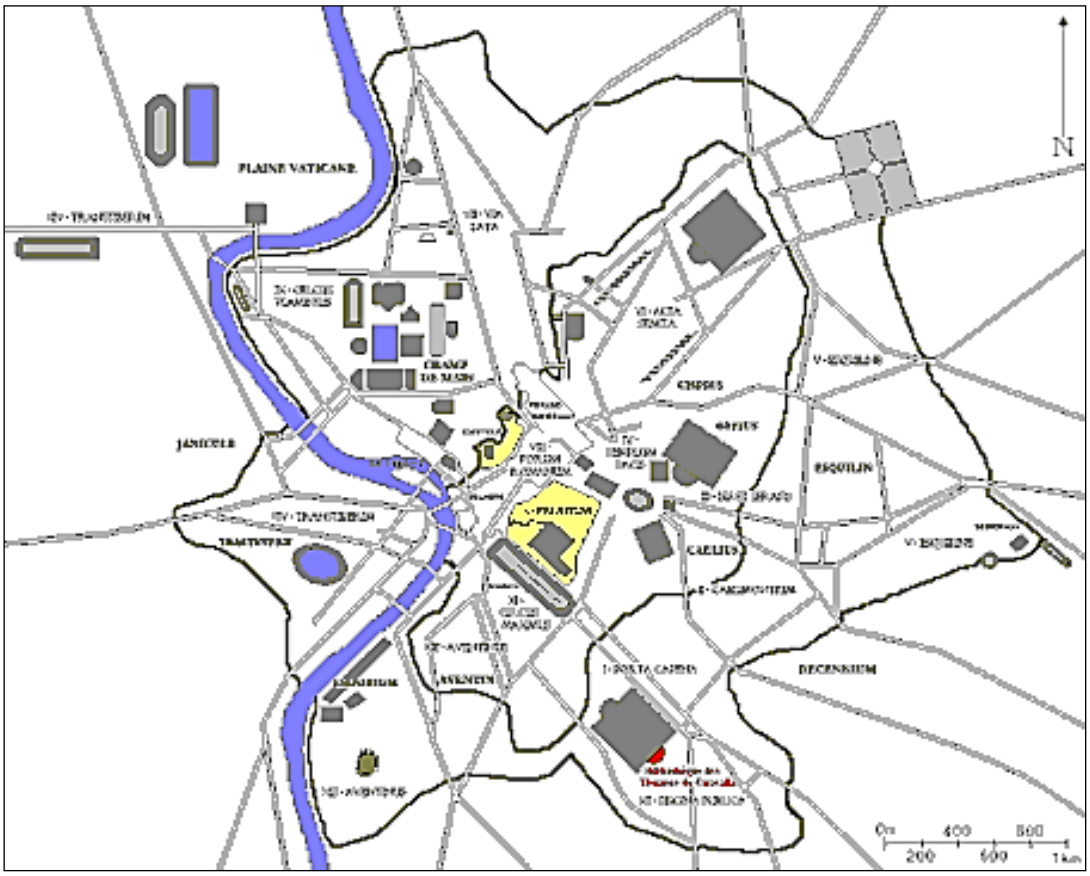

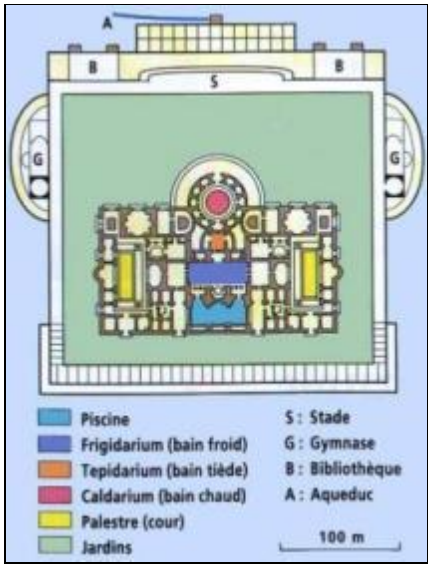

Leur superficie dépassait 11 hectares (337 mètres sur 328). Ils pouvaient accueillir 1600 personnes. Avant ceux de Dioclétien édifiés presque cent ans plus tard, ils étaient les plus vastes et les plus somptueux de Rome.

Le temple de Sérapis édifié par Caracalla à Rome :

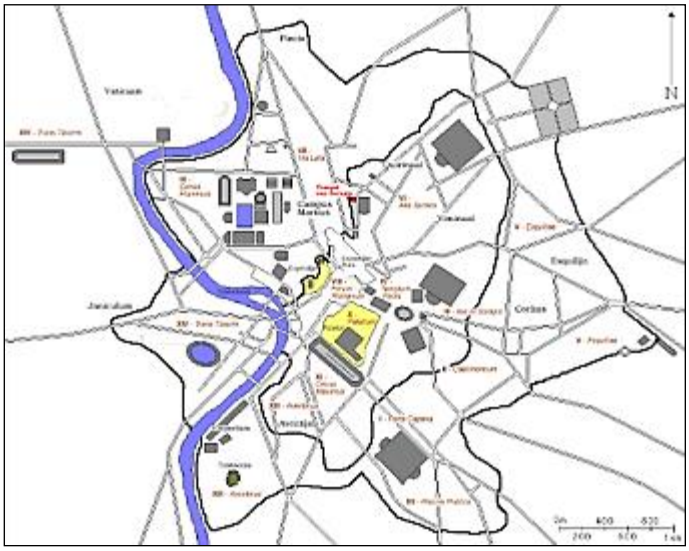

Sérapis

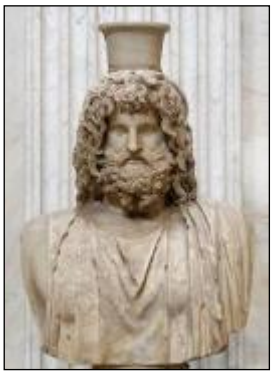

NB : **Sarapis** ou **Sérapis** est une divinité syncrétique créée à l'époque hellénistique par Ptolémée Ier. Sarapis rassemble des traits d'Hadès, du dieu-taureau Apis et d'Osiris.

A l'ouest des Thermes de Constantin, s'élevait un grand temple majestueux, construit par Caracalla et dédié au dieu égyptien Sérapis (il a parfois été confondu avec le temple du Soleil construit par Aurélien).
Sa construction se situe au début du IIIe siècle ap. J.-C.
Une notice de Pirro Ligorio rédigée à la Renaissance, à une époque où les ruines étaient plus visibles qu'aujourd'hui, nous donne une idée de l'ensemble.
Dans les jardins Colonna, on peut encore voir les très hauts murs de brique qui soutenaient l'escalier. Dans ce même jardin sont conservés deux très gros blocs de marbre provenant du temple. Sur le premier est sculpté un chapiteau de pilastre : c'est sûrement le plus grand élément architectonique qu'on puisse trouver à Rome (volume supérieur à 34 m3 et poids dépassant 100 tonnes).
Avec une superficie de 13 230 m², le Temple de Sérapis était, avec celui de Vénus et Rome, le plus important de la ville. Ses dimensions de 135 m sur 98 m supportaient des colonnes dont le diamètre était de 2 m et la hauteur de 21,70 m. Ce type d'édifice rappelle beaucoup le Sérapéion d'Alexandrie.

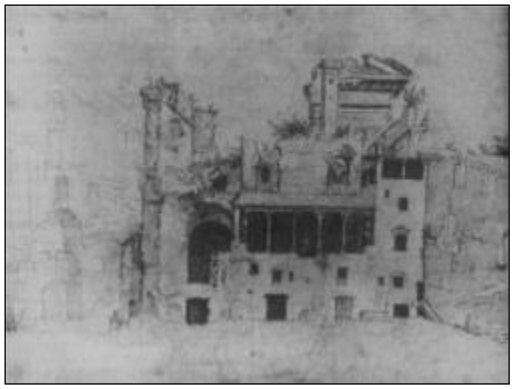

Dessin de Maerten van Heemskerck (1535)

Maquette

Caracalla a aussi laissé des traces

Au Maroc à Volubillis

L'arc de triomphe, en partie reconstruit vers 1930-1934, fut érigé en 216-217. Il se situe dans l'axe du decumanus maximus. Cet arc est dédié à l'Empereur Caracalla, pour remercier l'Empereur de ses bienfaits (peut-être une remise d'impôt). A l'origine, cet édifice était plus haut (14 m) et plus élégant car surmonté de statues de bronze de l'Empereur et de sa mère, tous deux conduisant un char triomphal à six chevaux.

Voici la dédicace :
« EN L'HONNEUR DE L'EMPEREUR CESAR, MARCUS AURELIUS ANTONINUS, PIEUX, HEUREUX, AUGUSTE , TRES GRAND VAINQUEUR DES PARTHES, DES BRETONS, DES GERMAINS, GRAND PONTIFE, IMPERATOR POUR LA QUATRIEME FOIS, CONSUL POUR LA QUATRIEME FOIS, ET DE JULIA AUGUSTA, MERE DE L'EMPEREUR, LA REPUBLIQUE DES VOLUBILITAINS, EN REMERCIEMENT DE L'EXTRAORDINAIRE BIENVEILLANCE QU'IL A TEMOIGNE À TOUS, A DECIDE LA CONSTRUCTION DE CET ARC »

En Tunisie à Dougga

Parmi les édifices religieux, **le temple des Victoires de Caracalla** est le seul édifice dédié au culte impérial à avoir été localisé avec précision. Connu dès 1835 par les fragments de l'inscription de son linteau, il n'a été identifié qu'en 1966. Il est adossé à un nymphée monumental datant du règne de Commode. Le nom exact du temple a été précisé par la découverte de nouveaux fragments de son inscription à la fin des années 1990 ; l'appellation qui était auparavant retenue était celle de « Temple de la Victoire germanique ».
Le texte se fait l'écho des projets militaires du fils de Septime Sévère et de leur célébration dans le cadre du culte impérial. Cette inscription enseigne aussi que la construction du temple, pour une valeur de 100 000 sesterces, a été ordonnée dans son testament par une grande dame de Dougga nommée Gabinia Hermiona.
À la fin du IVe siècle, le temple des Victoires est transformé en église, les bassins de la cour sont comblés pour offrir de la place aux fidèles et des chancels sont ajoutés dans la cella qui voit aussi sa décoration modifiée.

En Algérie à Djemila

L'arc de triophe de Caracalla fut érigé en 216, en l'honneur de l'Empereur Caracalla, de sa mère Julia Domna et de son père défunt Septime Sévère. Au-dessus d'une inscription dédicatoire, sur le fronton, les trois socles qui supportaient leurs statues. D'autres statues occupaient les niches à colonnettes. Construit à l'entrée de la route de Sétif, cet édifice de 12,5 mètres de haut livre accès à la place des Sévères.
En 1839, le duc d'Orléans, de passage à Djemila avec un corps expéditionnaire, le vit et conçut le projet de le faire transporter à Paris et ériger sur une place avec l'inscription "L'Armée d'Afrique à la France". Après sa mort en 1842, alors que le transfert était prêt, le projet fut abandonné.

Et à Tébessa

L'arc de triomphe romain appelé « arc de Caracalla », intégré dans une citadelle à l'époque byzantine, sert depuis de porte à la ville, ouverture dans le rempart nord de l'enceinte , décentrée vers le nord –est . Exceptée l'absence de trois colonnes, l'arc de Tébessa est assez bien conservé. Il est comme l'arc de Janus à Rome, un des rares exemples d'arc « quadrifons », arc à quatre faces que l'on connaisse. De nombreux auteurs pensent que l'arc de Tébessa était situé soit au carrefour d'un cadre et d'une voie importante, soit au centre d'un établissement public. Il se compose de quatre pieds-droits carrés (cote 3m17) inscrits dans un carré (coté 10m94) ; deux de ces pieds-droits portent sur un de leurs côtés intérieurs des inscriptions mentionnant les dispositions du testament du C.Cornelius Egrilianus, préfet de la 14° légion. La hauteur du sol au bord supérieur de la corniche étant de 10m93 ; le massif de l'arc constitue donc un cube pratiquement parfait. Ces pieds-droits sont réunis par des arceaux (hauteur sous clé 8m30) , formant quatre faces exactement semblables ; l'inscription de la face sud comporte une dédicace à Caracalla , datant de l'an 214 après JC ; celle de la face est une dédicace au père de Caracalla , Septime Sévère ; celle de la face nord est complètement détruite ; à la place , on y trouve une inscription byzantine commémorant la réédification de Thévest par le général Salomon.

Caracalla sur la toile :

Caracalla et Geta
par Lawrence Alma-Tadema (1836 – 1912)
peintre britannique d'origine néerlandaise.

Septime Sévère et Caracalla
par Jean-Baptiste Greuze (1725 - 1805)
peintre et dessinateur français

L'empereur Caracalla a été complètement obsédé par Alexandre le Grand. Il s'est identifié avec Alexandre si complètement qu'il a informé le Sénat romain qu'il était une réincarnation du conquérant macédonien. Et quand il marchait à l'est de 214 avec l'intention de conquérir l'Empire parthe (comme Alexandre avait conquis le persan), il a suivi presque exactement les traces de son héros.

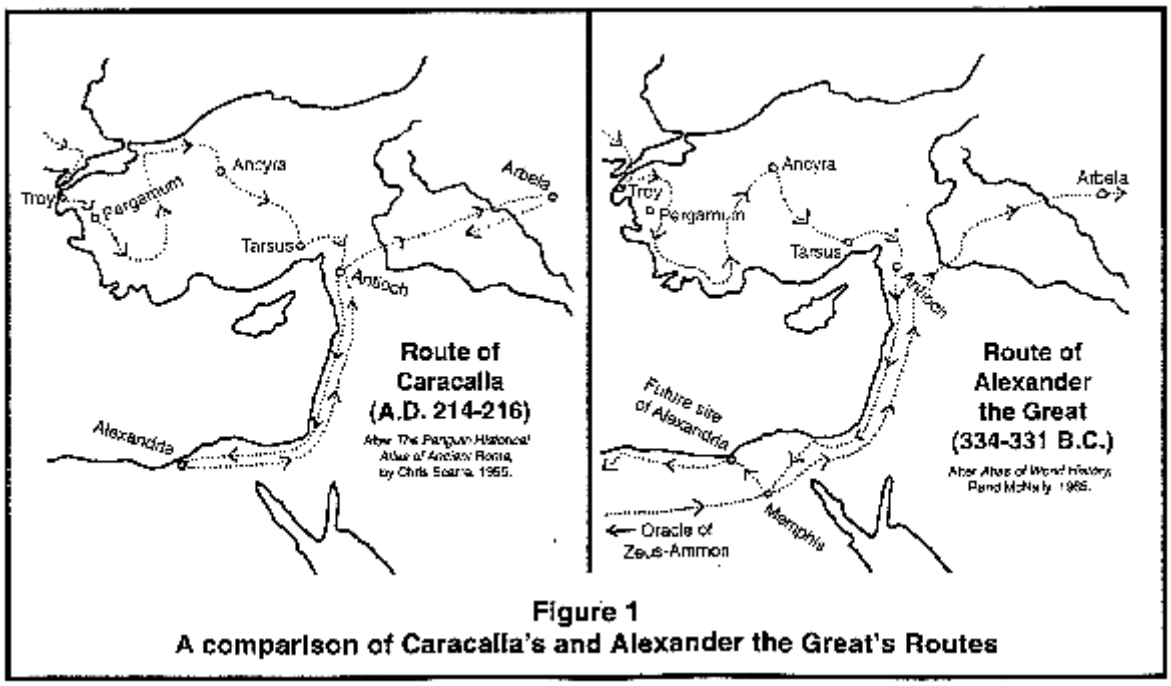

Figure 1
A comparison of Caracalla's and Alexander the Great's Routes

Caracalla en Egypte :

Bustes

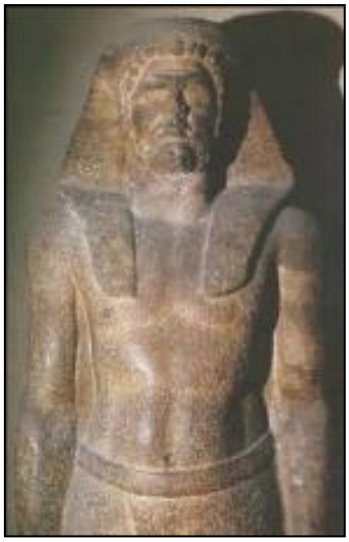

Musée du Caire

Musée d'Alexandrie

A Esna

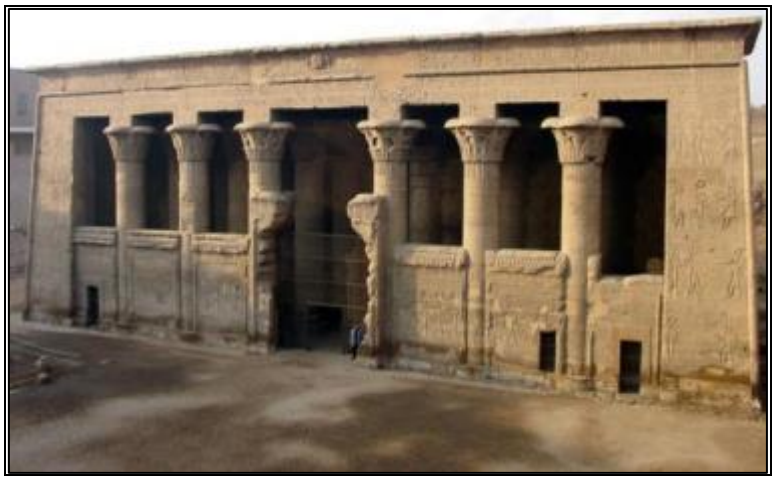

Second registre de la paroi Sud

Caracalla offre 2 vases de vin à Menhyt et au dieu enfant Heka.
Caracalla porte un arc et offre des flèches à Neith.
L'empereur Caracalla offre 2 vases de vin à Min et à la dame de qualité, Repyt.
Caracalla offre 2 pains coniques à Chemânefer et au dieu sphinx Toutou (Tithoës en grec).

Registre du bas de la paroi Sud

Caracalla remet le temple à Khnoum d'Esna et à Menhyt.

Troisième registre de la paroi Sud

Caracalla moissonne l'orge et en présente une gerbe à Neith et à Nekhbet.
Caracalla fait l'offrande de la Maât à Thot et à Horus de Panopolis(Akhmîn)..

Registre du haut de la paroi Sud

Caracalla offre une Clepsydre à Menhyt, autre parèdre de Khnoum et Nebetouou

Caracalla offre 2 vases de vin à Khnoum le grand protecteur et Nebetouou.
A Kom-Ombo : chapelle de Sobek

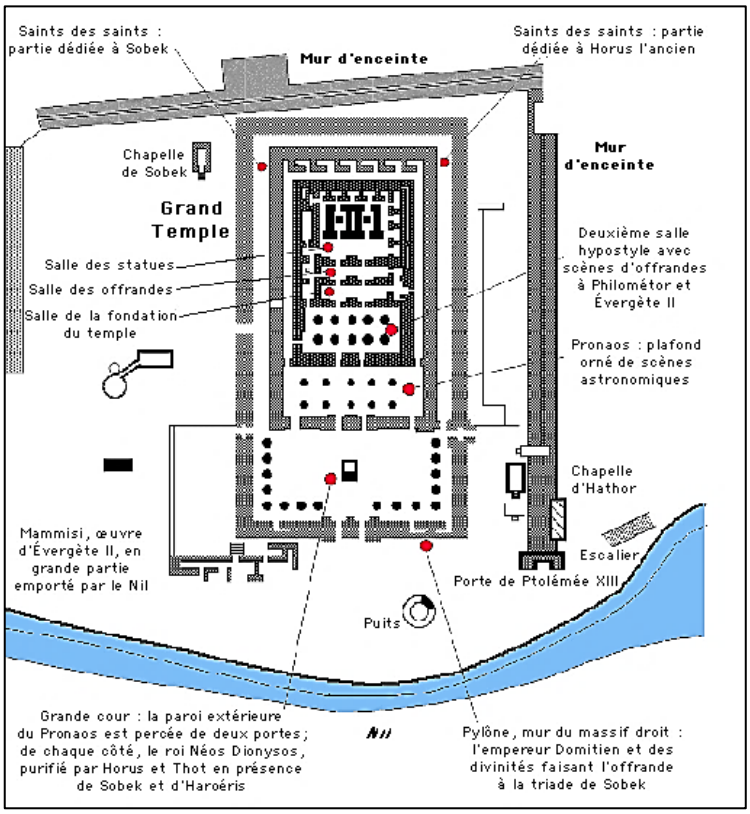

Sur la face avant de ce pilier moins endommagé :
En haut, l'empereur Caracalla offre 2 laitues au dieu Min ithyphallique
Au milieu, il offre 2 vases à une déesse.
En dessous, il offre le signe de la campagne à Sobek.

Le dieu Sobek est représenté en dessous des scènes d'offrandes.

81.6 Le système monétaire romain

C'est à Rome, au IIIe siècle avant Jésus-Christ qu'entra en activité un premier atelier monétaire. Il était installé sur le Capitole, à proximité du temple de Junon Moneta.
En d'autres temps, les oies gardées près du temple avaient prévenu les Romains d'une attaque nocturne des Gaulois, ce qui avait valu à la déesse Junon le qualificatif de *Moneta* (avertisseuse), terme dont sont dérivés les mots *monnaie*, *moneda*, *money*...
Les premières monnaies métalliques romaines (aes ou as) étaient de petits lingots de bronze ornés d'un bœuf. Elles furent remplacées par les sesterces. Le denier (*denarius* ou pièce de dix), frappé en argent, fut la première pièce à porter une valeur inscrite à l'avers sous la forme d'un X, pour 10 as.
Puis, au début de l'ère chrétienne, Auguste réorganisa le système monétaire sur le principe du trimétallisme. L'aureus pèse environ 8 g d'or, sa parité avec le denier d'argent est fixée à 1/25e.
Le denier lui-même équivaut à 4 sesterces de bronze.
Avec le développement de l'Empire, le système monétaire romain s'impose largement. Monnaies d'échange, les pièces deviennent aussi des instruments de propagande à la gloire de l'empereur. L'instabilité politique et la décadence de l'Empire s'accompagnent d'une dégradation de la monnaie. De même, la raréfaction progressive de l'argent entraîne une rupture des parités et une perte de confiance dans la valeur respective des pièces. Pour enrayer ce mouvement, Constantin Ier, en même temps qu'il réorganise l'Empire, impose le monométallisme et met en circulation une nouvelle pièce d'or conçue pour durer et servir de référence : le *solidus* (massif, en latin). Les premiers *solidi* sont frappés à Trèves, en Rhénanie, vers l'an 310.
Après la chute de l'Empire romain d'Occident, l'usage de cette monnaie se perpétue encore longtemps à Byzance. En Occident, même si sa circulation se réduit plus rapidement, il continue à jouer un rôle d'unité de compte pendant près d'un millénaire. Francisé en *sol* ou *sou*, le terme a traversé les siècles ; il a aussi donné « solde » et « soldat ».

<u>Exemples :</u>

As grave (bronze lourd)

Sesterce de Caligula (12-41)

Denier de Domitien (51-96)

Aureus de Septime Sévère (146-211)

Solidus de Valens (328-378)

Si vous voulez en savoir plus sur Warzée au temps des Romains ...

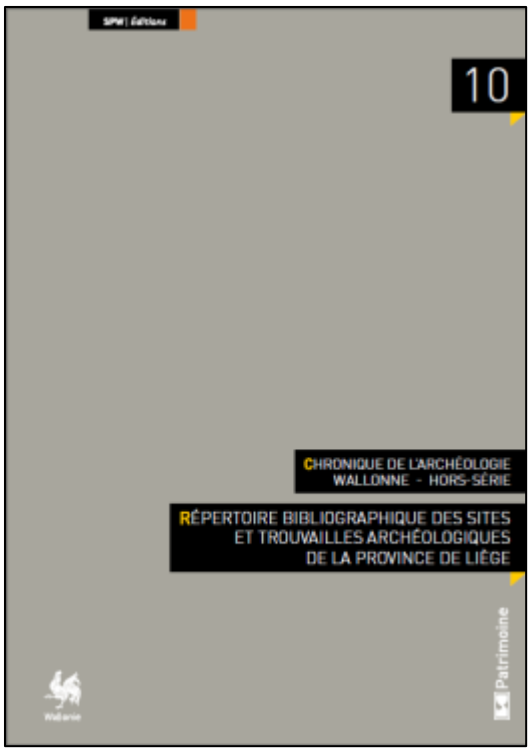

CHRONIQUE

DE L'ARCHÉOLOGIE WALLONNE

-

Hors-série 10

-

Répertoire bibliographique des sites et trouvailles archéologiques de la province de Liège

Arrondissements de Huy et de Waremme
De la Préhistoire à la fin du 18e siècle

Gaëlle Dumont

Avec la collaboration de Marie-Hélène Corbiau et Hélène Remy

-

2015

Wallonie | SPW Service public de Wallonie
Service public de Wallonie
Direction générale opérationnelle de l'aménagement du territoire, du logement, du patrimoine et de l'énergie
Département du patrimoine
Direction de l'archéologie

Site internet : spw.wallonie.be/dgo4/tinymvc/apps/caw/views/documents/.../page0306.pdf
Tél à Liège : 04/2299720

Chronique de l'Archéologie wallonne - Hors-série n° 10 p 304
Warzée (Ouffet, 2e Div.)

Époque romaine
Structure
Communication terrestre 213 ; 291 ; 545 ; 663 ; 1172 ;
1536 ; 2764 ; 3146
Habitat 2179 ; 2292 ; 3380
Occupation indéterminée 663
Structure indéterminée 2673
Tombe 2287 ; 2292 ; 3380
Villa 835
Matériel découvert
Arme 2287
Monnaie 2287
Tuiles 835 ; 1238 ; 2179 ; 2292 ; 3380 ; 3442 ; 3564
Vaisselle (céramique) 2287
Vaisselle (verre) 2287

Bihay
Époque romaine
Structure
Cimetière 921
Communication terrestre 954
Structure indéterminée 954
Tombe 1035
Villa 213 ; 921
Matériel découvert
Arme 921 ; 1035

Fibule 921
Monnaie 213 ; 921 ; 954
Tuiles 213 ; 954
Ustensile (métal) 921
Vaisselle (céramique) 213 ; 921 ; 954 ; 1035
Vaisselle (métal) 213 ; 954
Vaisselle (verre) 921 ; 954

Les ouvrages cités dans le répertoire peuvent être consultés dans les bibliothèques suivantes :

Service public de Wallonie, DGO4, Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Liège 1
Avenue des Tilleuls, 62 – 4000 Liège

Université de Liège, bibliothèque des Sciences historiques ; service de Préhistoire
Quai Roosevelt, 1B – 4000 Liège

Bibliothèque provinciale Les Chiroux
Rue des Croisiers, 15 – 4000 Liège

Références :

213. Boniver G., 1946. Une villa romaine à Warzée en Condroz, *Le Vieux-Liège*, 7, p. 29.

291. Bovy Dr, 1839. *Promenades historiques dans le pays de Liège. Vol. II*, Liège, 315 p.

545. Caumartin, 1863. Promenades archéologiques sur les bords du Hoyoux, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, VI, p. 1-18.

663. Comhaire C.-J., 1923. Warzée. Découverte archéologique, *Le Vieux-Liège*, 10e vol., 12, 244, col. 137.

835. Delarue T., 1973-1974. L'implantation du tuilier à la marque QVA à Hermalle-sous-Huy, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, XIII, p. 89-92.

921. Delooz R., 2003. *Ouffet, Warzée et Ellemelle*, Lonzée, 88 p.

954. De Maeyer R., 1979. De overblijfeselen der Romeinse villa's in België. De archeologische inventaris. Tweede deel, *Acta archaeologica Lovaniensia*, 18, p. 34-143.

1035. Destexhe G., 1969-1970. Tombes belgo-romaines isolées à Saint-Georges, Verlaine et Warzée. Le cimetière belgo-romain de Noville, *Bulletin de la Société royale belge d'Études géologiques et archéologiques Les Chercheurs de la Wallonie*, XXI, p. 18-53.

1172. Detaille E., 1950. Notre voirie ancienne. Li Tidje d'a César, *Les Échos de Comblain*, 5e année, 10, p. 78.

1238. Docquier J., 1985-1986. Potiers fabricants de mortaria d'époque gallo-romaine. Essai de datation – première partie, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, XIX, p. 135-166.

1536. Gauchez V., 1882. Topographie des voies romaines de la Gaule-Belgique, *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, 38, 3e série, 432 p.

2179. Marchal J.-P. & Loicq S., 2004. Engis/Hermalle-sous-Huy : sondages d'évaluation dans le parc industriel, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 12, p. 141-143.

2287. Mertens J., 1962. Warzée (Germania Inferior, Belgium: Liège). 5692, *Fasti Archaeologici*, XIV, p. 355.

2292. Mertens J., 1964. Warzée (Germania Inferior, Belgium: Liège). 5836, *Fasti Archaeologici*, XVI, p. 393.

2673. Rahir E., 1928. *Vingt-cinq années de recherches, de restaurations et de reconstitutions*, Bruxelles, 277 p.

2764. Schates A.G.B., 1859. *La Belgique et les Pays-Bas avant et pendant la domination romaine, III*, Bruxelles, 654 p.

3380. W[illems] J., 1961. Warzée, *Archéologie*, 1 (= *L'Antiquité classique*, XXX, p. 159).

3442. Willems J., 1969. Ombret. Sauvetage archéologique en 1969, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, IX, p. 59-65.

3564. Willems J., Dandoy M. & Thirion E., 1969. La villa gallo-romaine de la Collégiale d'Amay, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, IX, p. 41-57

82. La vieille tour ou tour aux dîmes

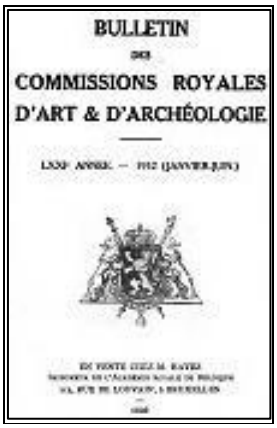
BULLETIN
DES
COMMISSIONS ROYALES
D'ART & D'ARCHÉOLOGIE

Warzée : Ruines de la Grange-aux-Dimes (et non « *restes d'un château féodal* »).

La guerre entre les Awans et les Waroux bat son plein...
Bien que les ayant humiliés à l'aube du conflit, Liège a pris, au moment qui nous occupe, le parti des Awans.

82.1 Circonstances de sa destruction

En 1314, Adolphe de la Marck, prince-évêque de Liège, prit position contre les Waroux et ses partisans. Le prince-évêque fit occuper les châteaux-forts de Moha et d'Ouffet pour s'opposer au passage des Hutois partisans des Waroux et il se dirigea avec le reste de ses forces vers la Hesbaye.
Malgré un arrangement conclu entre l'évêque et les Waroux, les Hutois mécontents marchèrent sur Ouffet le 20 mai*. N'ayant pû s'en emparer, ils brûlèrent le village. Venant ensuite sur Warzée, ils y saccagèrent et pillèrent les greniers de l'évêque et emportèrent tout ce qu'ils y trouvèrent. Cette tour n'avait nullement l'aspect d'une grange (grenier du prince-évêque) : on y voyait de nombreuses fenêtres larges, des étages assez rapprochés, une cheminée, une cave et même un souterrain, choses qui ne se rencontrent pas dans les granges. Ce souterrain aurait comporté deux "branches" : l'une aboutissant au château de Béemont et l'autre à la ferme de Bernardfagne** (dernière ferme à droite, quand on va en direction d'Ouffet).
Elle constituait un petit castel, construit de façon à être à l'abri d'un coup de main; mais tout à côté, se trouvaient les dépendances, c'est-à-dire ferme, granges, étables, ... et probablement un

mur d'enceinte car la pioche à rencontré d'autres substructions à l'entour.
Ce sont les dépendances qui formaient grenier que les Hutois saccagèrent. Quant à la tour, vu sa solidité, les Hutois se contentèrent de l'incendier.

* cfr

Notices historiques sur le Condroz
HISTOIRE POPULAIRE
par l'Abbé G. BONIVER, curé de Warzée
1926 - Imp. J. Chaperotte et C. Fonsny, Hoy

Tournant ensuite vers le village de Warzée, où se trouvaient les greniers de la mense épiscopale, ils emportèrent avec eux tout ce qu'ils y trouvèrent, détruisirent les bâtiments de ferme et incendièrent la maison du métayer, dont on voit encore les ruines (20 mai 1314).

*82.2 ** Bernardfagne, une longue histoire…*

Un document de 1159 fait entrer dans l'histoire cet endroit désolé et humide: on y lit la confirmation de l'existence d'un ermitage placé sous la Règle de saint Benoît. Il a mission d'accueillir et de protéger les pèlerins.
Très vite, l'ermitage prend le nom de «Bernardfagne» qui désigne cette terre fangeuse placée probablement, à l'origine, sous la protection de saint Bernard. L'évêque de Liège, en 1247, confie cette «pauvre maison» aux soins des religieux de l'ordre de Saint-Guillaume. La notoriété de ces moines est vite reconnue.
En 1521, le culte de saint Roch est autorisé à Bernardfagne, une dévotion qui le fait connaître rapidement aux alentours. Lors de la grande peste de 1636, plusieurs guérisons sont attribuées à saint Roch. Ceci fait grand bruit et un pèlerinage célèbre quittera désormais Liège au soir du 15 août pour arriver à Bernardfagne le 16 août, jour de la fête de saint Roch.
Fin XVIIème, début XVIIIème, à la faveur d'une gestion très zélée du patrimoine, les bâtiments prennent progressivement l'aspect remarquable qui les caractérise encore de nos jours: le porche monumental dans le style «Renaissance mosane» (1716) puis, au fond de la cour d'honneur, la salle du chapitre, le cloître et la cuisine du monastère (actuel local d'accueil et économat).
Ensuite le ciel s'assombrit, c'est la période révolutionnaire: en 1794, les moines quittent Bernardfagne où le culte est interdit ; bâtiments et biens sont confisqués… En 1820, l'évêché loue puis rachète les lieux pour y créer un petit séminaire. En 1825, l'établissement est fermé par un arrêté du roi Guillaume de Hollande ; en 1837, il est à nouveau ouvert et les classes se reconstituent progressivement. En 1853 enfin, le petit séminaire est rétabli et son cycle d'humanités conduit à une première promotion de rhétoriciens en 1859.
Depuis, sans discontinuer, le petit séminaire, puis aujourd'hui le collège a poursuivi sa mission d'éducation et d'enseignement.

Le collège St Rock = Bernardfagne

A propos de Bernardfagne … et de Warzée

Dans le « Bulletin de la société d'art et d'histoire du diocèse de Liège » de 1902, tome XIII, seconde partie, on lit p 150

Frère PIERRE, le second prieur, présida de 1272 à 1285 aux destinées de Bernardfagne. Sous son administration, les propriétés du monastère s'étendirent, non seulement dans le voisinage immédiat du couvent, mais encore dans différentes localités du Condroz et de la Hesbaye ; des biens fonds et des rentes lui furent concédés à Warzée, à Paire, à Ouffet, à Jandrenouille, à Seraing-le-Château.

p 182 et 183

En 1630, les biens immeubles de Bernardfagne consistaient en quatre fermes situées à Missoul (50 bonniers), à Warzée (80 bonniers), à la Favarge d'Ellemelle (60 bonniers) et à Xhoris (60 bonniers), en terres arables et prés situés à Awan, Ayneffe et Borlé, Ciplet, Chevron, Eneilles, Férot, Filot et Xhoris.

Les fermes de Warzée, de Xhoris et de Missoul étaient exploitées *mitant par mitant*, c'est-à-dire par métayage ; celle de la Favarge était donnée à bail, moyennant dix-huit muids d'épeautre et le payement de tous treffonds. Les terres étaient cédées à bail ou en emphythéose.

Les rentes hypothécaires, sauf celle de Libois, étaient de textes peu importants ; elles étaient dues sur des biens sis à Awan, Anthisnes, Aywaille, Bosson, Comblinay, Comblain, Ferrière, Filot, Jenneret, Halleux, Hamoir, Harzé, Hoymont, Ernonheid, Izier, Libois (cinquande muids d'épeautre), Marteau, Ellemelle, My, Mont-sur-Comblain, Oneux, Ouffet, Paire, Faweux-aux-Pouhons, Scy, Thisnes et Wansin-en-Hesbaye, Vyle-en-Condroz, Ville lez-Férot, Warzée, Werbomont, Xhignesse et Xhoris.

Les cens seigneuriaux et autres étaient payés par des habitants d'Anthisnes, Férot, Xhoris, Filot, Harzé, Liége, My, Missoul, Ellemelle, Pouhons, Warzée, Oster et Verlaine. Une cinquantaine de corvées étaient dues chaque année par les manants de Xhoris.

Les bois étaient exploités directement par les religieux et servaient à l'usage de leurs bâtiments et à leur chauffage.

Le couvent percevait une partie des dîmes de Ponthoz, Logne et Fraiture.

Comme nous l'avons vu, Bernardfagne faisait en sorte de n'acquitter directement aucune charge passive.

Voici un relevé approximatif des biens et revenus du monastère en 1630 :

Les biens-fonds et immeubles, d'une contenance d'environ 250 bonniers, soit 220 hectares, rapportaient, toutes charges déduites, et en évaluant le muid de blé à 2 1/2 florins de Brabant-Liége, environ	fl. Bbt.	460.—
Les rentes en argent et en nature	»	500.—
Les cens et chapons, en argent et en nature.	»	100.—
Total. . .	fl. Bbt.	1.060.—

NB : 1 bonnier = 1,4 ha puis 1 ha

p 184

Voici le relevé de 1796 :

Indépendamment de la maison conventuelle et de ses dépendances, d'une contenance d'environ 2 bonniers, les biens immeubles consistaient en neuf censes ou fermes, sises à Hody, Warzée, Ellemelle, Missoul, Oneux, Xhoris, Gondinry, Ernonheid et Comblinay, et en une terre et prairie à Ferrière. Le tout comprenait 973 bonniers ou 849 hectares, rapportant annuellement 6,211 livres 15 sols 2 deniers, soit	fr.	6,134.—
Plus 189 bonniers de bois, sis à Bernardfagne, à Renière et à Hody, dont 100 bonniers, sis à Renière, indivis avec M. de Sélys-Fanson. Ces bois étaient exploités directement par les moines.		
Les rentes soit foncières, soit perpétuelles, en cinquante-huit textes, valaient 2,738 livres 15 sols 3 deniers, soit	»	2,565.—
Total. . .	fr.	8,699.—
Dont il y avait à déduire les charges (rentes passives, foncières ou perpétuelles) s'élevant à 534 livres ou.	fr.	527.—
Boni. . .	fr.	8,172.—

*

Ce fut le dernier relevé …

Le prieur, accompagné de huit de ses moines, quitta Bernardfagne en voiture, à la mi-juillet 1794, pour gagner Aix-la-Chapelle. Il avait emporté 1.306 florins.

Vers fin avril 1795, les religieux de Bernardfagne, sur les assurances qu'on leur donna que l'ordre était rétabli, revinrent à leur couvent et y reprirent, autant qu'il fut possible, leurs anciennes occupations.

Mais la loi du 15 fructidor an IV (1er septembre 1796) supprima les établissements religieux et les moines de Bernardfagne durent se résigner à quitter leur monastère. Le bâtiment fut adjugé le 12 frimaire an VI (2 décembre 1797) au citoyen Gillet au prix de 205.000 francs.

Le premier sceau conventuel de Bernardfagne date du XVème siècle.

Il représente saint Guillaume ermite, sous une arcade ogivale.

Plus bas, est figuré un religieux guillemite en oraison

La ferme que les moines de Bernardfagne possédaient à Warzée fut régulièrement louée. Le dernier rentage (bail), avant sa vente comme bien national, fut signé le 15 avril 1795 par Jean-François Charlier et par Jean Carlier, son gendre. La ferme avait, en 1796, une contenance équivalant à 1/12 des biens immeubles de Bernardfagne pour un revenu d'environ 520 livres. Voici le bail signé avec Henry le Maire en 1737 (AEL) :

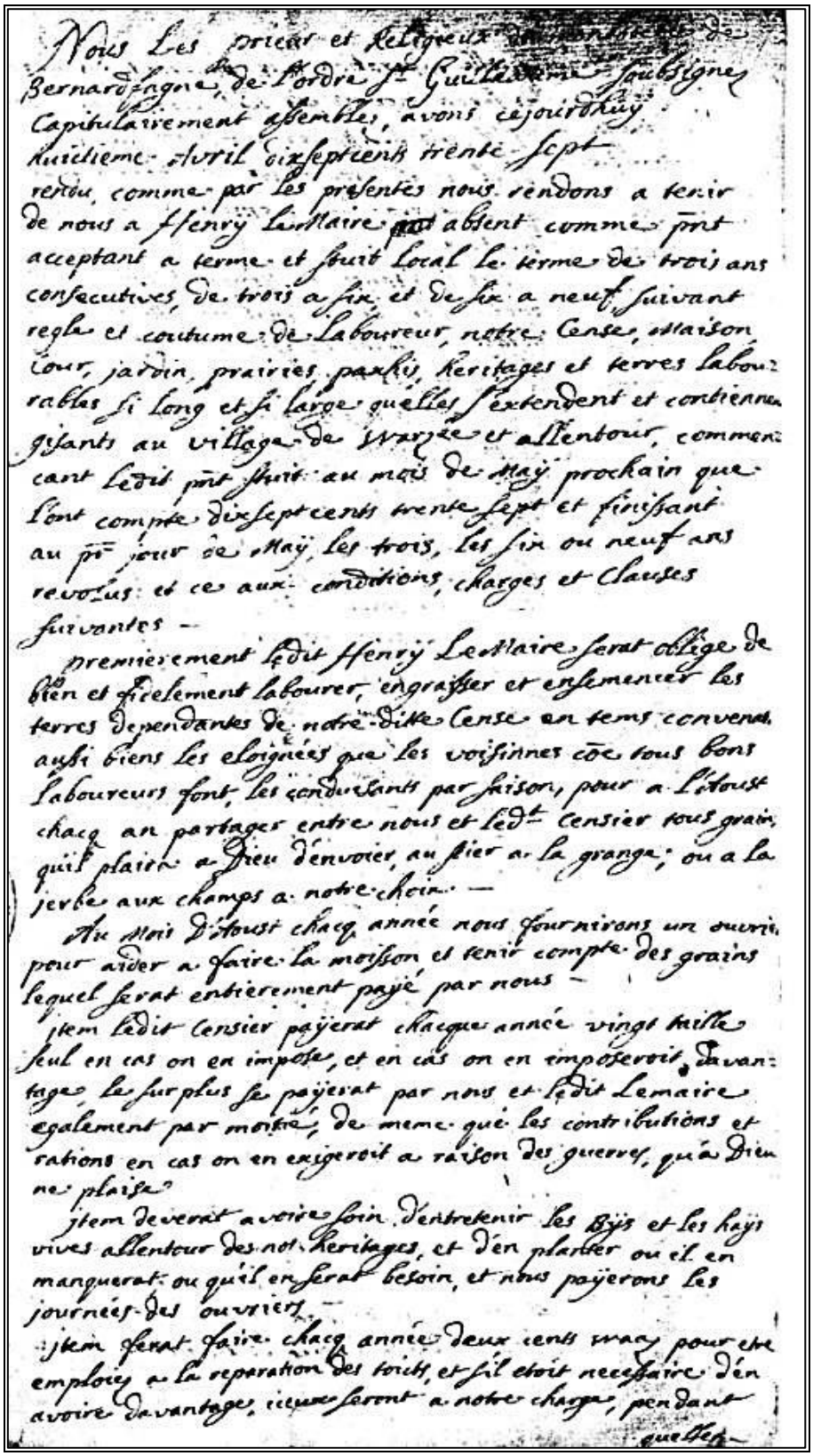

Nous Les prieur et Religieux [illegible] de
Bernardfagne de l'ordre st Guillaume soubsignez
Capitulairement assemblez, avons cejourdhuy
huictieme avril dixsept cents trente sept
rendu, comme par les presentes nous rendons a tenir
de nous a ffenry Lemaire ~~pnt~~ absent comme pnt
acceptant a terme et fruit local le terme de trois ans
consecutives, de trois a six, et de six a neuf, suivant
regle et coutume de Laboureur, notre Cense, maison
cour, jardin, prairies, parkis, heritages et terres labou-
rables si long et si large qu'elles s'extendent et contienne
gisants au village de Warzée et allentour, commen-
cant ledit pnt fruit au mois de May prochain que
l'on compte dixsept cents trente sept et finissant
au pr jour de May, les trois, les six ou neuf ans
revolus et ce aux conditions, charges et clauses
suivantes —

premierement ledit ffenry Lemaire serat obligé de
bien et fidelement labourer, engraisser et ensemencer les
terres dependantes de notre ditte Cense en tems convenable
aussi biens les eloignées que les voisinnes cde tous bons
laboureurs font, les conduisants par saison, pour a l'aoust
chacq an partager entre nous et ledt censier tous grains
qu'il plaira a Dieu d'envoier, au sier a la grange; ou a la
jerbe aux champs a notre choix. —

Au mois d'aoust chacq année nous fournirons un ouvrier
pour aider a faire la moisson et tenir compte des grains
lequel serat entierement payé par nous —

item ledit censier payerat chacque année vingt trisse
seul en cas on en impose, et en cas on en imposeroit, davan-
tage, le surplus se payerat par nous et ledit Lemaire
egalement par moitié, de meme que les contributions et
rations en cas on en exigeroit a raison des guerres, qu'a Dieu
ne plaise

item deverat avoire soin d'entretenir les Bijs et les hayes
vives allentour des not. heritages, et d'en planter ou il en
manquerat ou qu'il en serat besoin, et nous payerons les
journées des ouvriers. —

item ferat faire chacq année deux cents wracq pour etre
employez a la reparation des toits, et s'il etoit necessaire d'en
avoire davantage, iceux seront a notre charge, pendant
quelles

quelle reparation nous payeront les journées des ouvriers et serons nourris par led^t censier a ses propres frais
s'il estoit necessaire de reparer au faire des nouveaux Edifices, il sera obligé de charrier les materiaux autant qu'il pourra sans prejudicier au labeur, qui ne doit estre negligé.

Notre Etang de Bougelet demeurera a notre profit particulier. et s'il estoit necessaire de le reparer ou netoier, il serat obligé d'assister et de conduire les boues sur nos terres —

Les fruicts des jardins pottagers et a oeuvres seront au profit particulier dud^t censier, en reconnoissance de quoy il nous rendra chacque an du p^nt bail trois livres de chanvre, toutte accommodée, brojée et spingée. —

immediatement apres l'aoust et au mars nous luy fournirons toutes les semences des durs grains et du marsage, la moitié desquels il nous restituera a sa sortie de la meme mesure et qualité qu'on luy aura livré. —

Les charges de la Cearrie de s^t A. se payeront deux tierces par nous et l'autre tierce par led^t Henry Lemaire, et icelluy payera seul a notre decharge chaq an du p^nt bail, tous cels menus cens que notre dite Cense doit au seig^r de Fraiteur, doyen de s^t Croix et autres s'il y en a, de si bonne heure que nous n'en recevions aucune molestation ou interest —

Les grains de notre parte de lad^te cense se livreront a Hamoire a l'eau ou ailleurs a proportions selon nos ordres aux frais dudit censier —

il pourra semer chacque année a la saison du marsage trois journeaux de vesses ou autres fourrages pour la nouriture des cheveaux de labeur —

item a sa sortie de notre cense ne luy serat permis de faire pasturer ses bestes d'aucune espece dans les prairies, pachis et de la dependance de notre dite cense pendant le course du mois d'aoust immediatement devant sa sortie —

item pour le p^nt bail, il donnerat a chacque Religieu un escus et a m^rs le p^rd prieur une piece d'or — et pour la recreation du convent il donnerat chacque an au jour de la dedicace de notre Eglise trois escus —

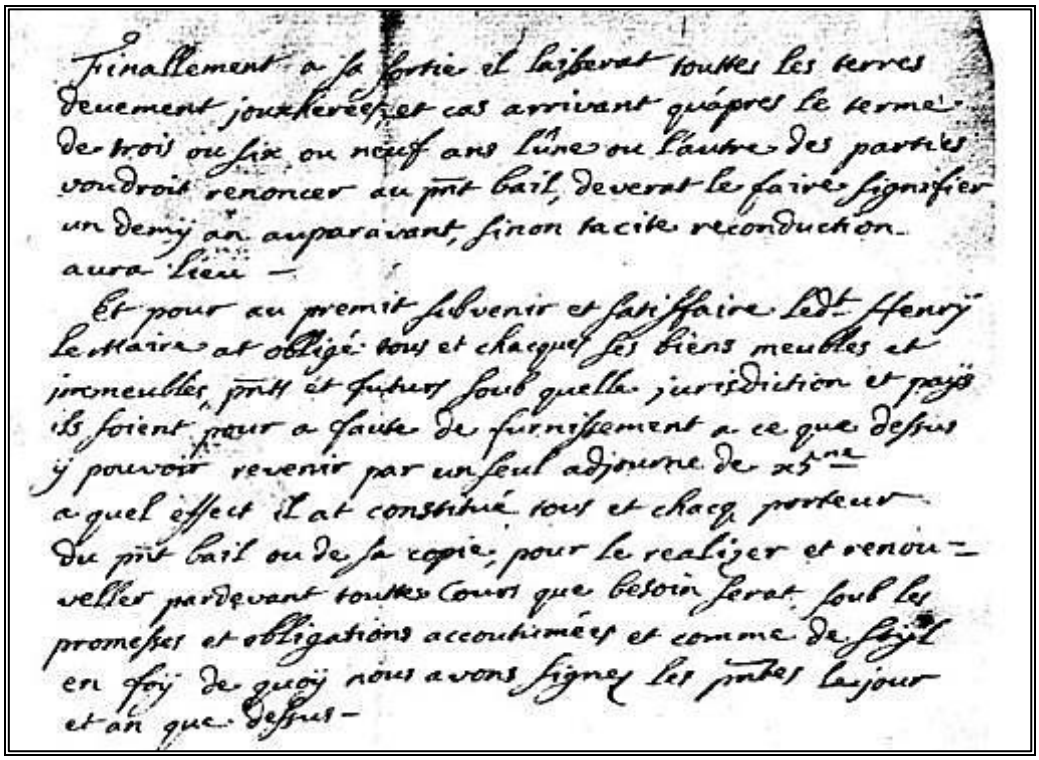

Finallement a sa sortie il laisseral toutes les terres
deuement jouyssereés et cas arrivant quapres le terme
de trois ou six ou neuf ans lune ou lautre des parties
voudroit renoncer au pnt bail, deveroit le faire signifier
un demij an auparavant, sinon tacite reconduction
aura lieu —
Et pour au premit subvenir et satisfaire ledt sr Henrij
le stiaire at obligé tous et chacques ses biens meubles et
immeubles, pnts et futurs sous quelle jurisdiction et pays
ils soient pour a faute de furnissement a ce que dessus
y pouvoir revenir par un seul adjourne de xv^ne
a quel effect il at constitué tous et chacq porteur
du pnt bail ou de sa copie, pour le realiser et renou-
veller pardevant toutes Cours que besoin seroit, sous les
promesses et obligations accoutimées et comme de sujet
en foij de quoij nous avons signez les pntes le jour
et an que dessus —

Ce bail fut signé par tous les religieux de l'époque :

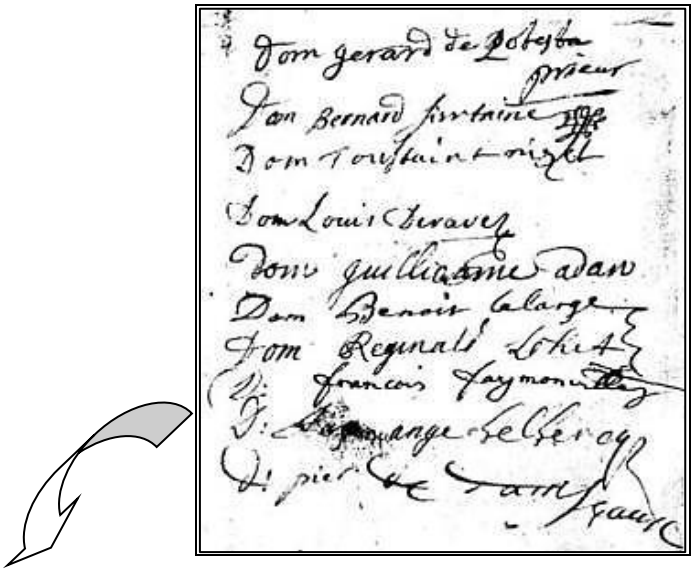

Gérard de Potesta : 1689 – 1740 (Prieur à partir de 1734)
Bernard Switaine : 1718 – 1766
Toussaint Nizet : 1718 – 1745
Louis de Ravet : 1724 – 1745
Guillaume Adam : 1735 – 1773 (Prieur à partir de 1759)
Benoît Lelarge : 1733 – 1785 (Prieur à partir de 1773)
Réginald Lohet : 1735 – 1761
François de Faymonville : 1737 – 1759 (Prieur à partir de 1740)
Ange Leclercq : 1735 – 1745
Pierre Damseaux : 1737 - 1764
Dans le même ouvrage, certaines chartes de Bernardfagne mentionnent Warzée

23.

Jacques, bourgeois de Dinant, transporte au monastère de Bernardfagne, 40 deniers de cens affectés sur des biens situés à Warzée.

Liége, 1272, 6 février.

Original perdu.
Copie dans le *Cartulaire de Bernardfagne*, vol. I, fol. 20.

A tous cheas ki ces presens lettres verront et oront, nos li homme de Chise deu salus et conisance de verite. Sachent tuit ke l'an de grasse mil deux cent septante et ung, le dimenche apres la chandolosse, vinrent pardevant nos, entre Saincte Marie et Sainct Lambert a Liege, Jakemins borgois de Dinant, d'une part, et freres Pierres prios de Bernafang, del ordene Sainct Guilliame, d'autre part; la afaitat Jakemins li devantdis a frere Pierron devant nomet, awehe la maison de Bernarfaigne et werpit quarante deniers ligois de cens qui gissent a Wargiees (1) et tote la sengnorie de cens devantdit, si ke ilh le tenoit, sachu ke de quarante deniers doient rendre li freres et li maison de Bernarfaing dos deniers a l'eglize de Wargees et daus a celz d'Ufet (2) et dois a celi de la Melle (3) et li soplus demorrat az fres devantdis iretablement. La furent home de Chisse Dieu Pierres de l'Urs ki la vesturre fist, Jakemins de la Rose, Glons de Laruelle, Badechons varles des eschevins, Baduins de Wargiees et plusors autres. Et nos Reniers archeprestes de Liège et vestis de la glise Nostre Damme, à la requeste des homes de la Chisse Deu devantnomes et des parties devantdittes, avons pendut a ches presens lettres nostre saal en tesmonage de verite. La date est devant dite.

90.

Dénombrement des biens de Bernardfagne, à Warzée.

1549, 14-16 octobre.

Original perdu.
Copie dans le *Cartulaire de Bernardfagne*, vol. II, fol. 101.

136.

Compromis entre Bernardfagne et Gérard delle Thour, au sujet d'un ruisseau à Warzée.

1618, 15 décembre.

Original perdu.
Copie dans le *Cartulaire de Bernardfagne*, vol. I, fol. 298.

214.

Mesurage de la cense de Warzée.

1687, 10 juin.

Original perdu.
Copie dans le *Cartulaire de Bernardfagne*, vol. II, fol. 247.

Quelques photos ...

Le site de Bernardfagne à la fin du 18ème siècle
(collection privée du Chevalier de Theux de Montjardin)

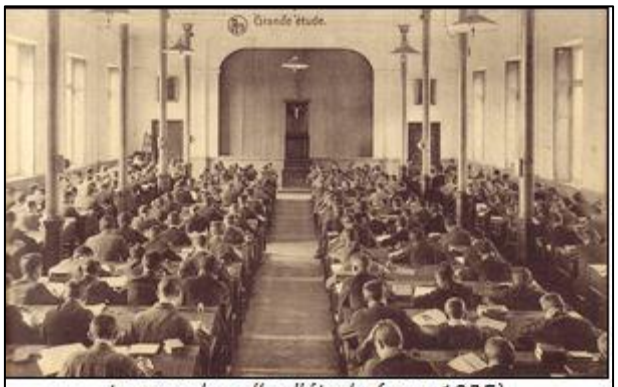

La grande salle d'étude (vers 1925)

Saint Roch est fêté le 16 août

82.3 La démolition de la tour

C'est en 1949 que l'occupant de la propriété sur laquelle se trouvent les vestiges de la tour décida la démolition de l'édifice. Joseph Criel, puisque c'est de lui qu'il s'agit, estimait, non sans raison, que les risques d'éboulement étaient trop grands. Comme beaucoup de sites anciens, la tour avait sa légende...
Un trésor y aurait été caché, trésor que monsieur Criel chercha avec l'aide d'un radiesthésiste... en vain, faut-il le dire !
Ce sont MM Ernest Limet de Warzée et Ernest Henry d'Ouffet qui ont procédé à la démolition.
La tour existait déjà au début du XIIIème siècle et était habitée par la famille Payen qui s'appela d'abord Payen de Warzée, puis tout simplement de Warzée.
Cette famille tenait en fief l'administration des terres de Warzée appartenant à la Mense Episcopale.

Note : La **mense** (du latin *mensa*, table, repas, d'où ce qui sert à nourrir) est le nom du revenu ecclésiastique attribué soit à l'évêque ou à l'abbé (mense épiscopale ou abbatiale), soit aux chanoines ou aux moines (mense capitulaire ou conventuelle). La mense est habituellement un patrimoine foncier dont les revenus servent à l'entretien de son ou de ses titulaires (évêque, abbé, chanoines, etc).

Les armoiries sont encore portées par les descendants qui habitent Liège (de gueules à la croix ancrée d'argent). Le premier à avoir porté le titre de seigneur de Warzée fut Nicolas Payen de Warzée de La Vaux (1392-1456).
A partir de 1619, les archives ne renseignent plus la présence des de Warzée dans la localité. Le dernier qui s'appelait Gérard d'Elle Tour nous apparaît dans un compromis fait le 15.02.1618 avec les moines de Bernardfagne lesquels depuis 1272 possédaient à Warzée la grande ferme située en bas du village à la sortie en direction d'Ouffet.
Le 18.11.1619, la mense épiscopale engagea la seigneurie de Warzée à Philippe de Wal au prix de 350 rixdallers. Cette somme ayant été remboursée, le village fut de nouveau engagé le 11.05.1674 à Walthère de Liverloo. Cette famille conserva la seigneurie de Warzée jusqu'à la révolution française.
Dès la première moitié du XVIIème siècle, la ferme d'Elle Tour n'est plus la propriété de la famille de Warzée. Elle passe successivement à la famille d'Elle Melle, au comte de Hinnisdael, au comte de Méan et à la comtesse d'Oultremont, épouse du comte de Baillet.
La branche aînée de la famille de Warzée se fixera à Liège en la personne de monsieur Edgard de Warzée, avoué, et de son cousin, Eugène de Warzée. La branche cadette s'est éteinte en 1919 en la personne de Ch. Baron de Warzée d'Hermalle, mort sans descendance.
Cette branche cadette portait le titre de baron depuis 1816, année où Guillaume 1er, roi des Pays Bas avait donné le titre de baron à Charles Nicolas Joseph de Warzée, fils de Ch F J de Warzée de la Vaux. Avant de mourir, le dernier baron avait adopté les enfants de sa sœur, madame Noémie de Warzée d'Hermalle, sans toutefois porter le titre de baron, titre désormais éteint. La famille de Warzée a contracté dans le cours des siècles de très nombreuses alliances nobles et s'est distinguée dans les armées, dans la magistrature et la jurisprudence.
De la même époque datent le donjon du château seigneurial de Nandrin, « Li Tourelle » de Villers-le-Temple et l'église de Saint Séverin.

La vieille tour de Warzée était en tout cas classée en 1932 puisqu'une proposition de maintien de classement est introduite en 1933 … (Voir « Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie » LXXIIème année 1933, volume 72 p 285)

Rapports de M. le Chanoine COENEN.

19. *La « Mense épiscopale » de Warzée.*

Le classement de la soi-disant « Grange aux Dîmes » de Warzée ayant été maintenu sur rapport de notre confrère M. Schoenmaekers, le régisseur de la propriétaire, Mme la comtesse douairière de Baillet-Latour, habitant Bruxelles, par lettre du 11 octobre 1932, a fait des réserves sur cette mesure.

De là, ce nouveau rapport.

Le monument en question se trouve à gauche de la route Huy-Hamoir-Stavelot, entre Huy et Ouffet, sur une butte assez élevée, à 100 mètres de cette voie de grande communication. Dès le XIIIe siècle, il y avait là une « mense » épiscopale, une ferme très importante, dont les grandes familles Payen de Warzée et de Liverlo ont été les administrateurs jusqu'à la Révolution française.

Lors de la querelle entre les Awans et les Waroux, les Hutois avaient pris parti pour ces derniers, et le prince-évêque Adolphe de la Marck voulant mettre fin à la guerre civile, fit occuper le château de Moha et celui d'Ouffet par ses propres troupes pour fermer le passage aux milices de Huy. Irrités de ces mesures et vexés d'une trêve conclue en dehors d'eux, les Hutois marchèrent contre le château d'Ouffet, mais n'ayant pu s'en emparer, ils s'en prirent à la « mense » de l'évêque à Warzée, la pillèrent et mirent le feu à la partie fortifiée de la ferme (1).

Elle brûla le 20 mai 1314 et, d'après M. le curé Boniver, elle ne fut jamais rebâtie. Les ruines de la butte étant les restes de cette maison fortifiée ne méritent aucunement le nom de « grange de la dîme ». Elles présentent actuellement la forme d'une tour carrée sans toit de 6 mètres de côté, d'une hauteur qui varie de 8 à 11 mètres.

Un des quatre murs, celui de l'Est, a presque disparu ; celui du Sud, percé pourtant d'une porte et de deux fenêtres, est le mieux conservé ; ceux de l'Ouest et du Nord sont complètement dégarnis de leur revêtement extérieur en pierres bleues équarries et présentent à l'œil une surface très pittoresque de grès houiller irrégulier.

(1) Mgr. NAMÈCHE : *Cours d'Histoire nationale*. Louvain, 1858, t. V. p. 1025, DARIS : *Histoire*, t. II, p. 397, d'après le récit contemporain du chanoine Jocsem, p. 383.

A l'intérieur se voient encore les rangées de corbeaux qui ont porté les plafonds du rez-de-chaussée et du premier étage, de même que les fenêtres du Nord et du Sud. Les caves voûtées, dont l'entrée est en dehors du bâtiment, doivent être bien conservées.

Entre les parois du Sud et de l'Ouest s'est produite, il y a longtemps déjà, une large fente qui doit affaiblir considérablement la résistance des deux murs. Ils tiennent pourtant depuis six cents ans, et de mémoire de vieillard, ils n'ont guère changé d'aspect.

Les voyageurs qui viennent de Huy, surtout les innombrables touristes qui passent par là pour se rendre sur les bords de l'Ourthe et de l'Amblève, sont agréablement surpris par la vue inattendue de ces belles ruines dans ces parages dépourvus de toute autre attraction. Les sacrifier serait un crime contre l'esthétique de notre pays.

M. l'abbé Boniver, curé de Warzée, historien érudit qui a réussi à refaire toute la généalogie des anciens détenteurs de la « Mense », a promis de s'entendre avec le régisseur local de Mme de Baillet-Latour pour relier par des ancrages de fer les murs les plus exposés et assurer ainsi leur conservation pour de longues années encore ; le coût de ce travail ne dépasserait pas 1.300 francs. Il faudrait aussi qu'une palissade en bois ou en fil barbelé écarte les curieux du pied des murs, dont les pierres pourraient se détacher. Quelques mètres carrés de prairies seraient sacrifiés ainsi au maintien du monument ; c'est le seul sacrifice qu'on réclame de la propriétaire.

Le rapporteur propose donc de demander à la Commission royale des Monuments le maintien du classement de l'ancienne « Mense » épiscopale de Warzée.

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES

INDICATEUR

N° 1755

INVENTAIRE

PROVINCE

Liège

des pièces concernant Warzée. Les ruines de la grange aux Dîmes

XIII. 1e. ancienne Mense épiscopale.

N° D'ORDRE	DATE	EXPÉDITEUR	ANALYSE
1.	9. VIII 1932.	La Commission	propose le classement des ruines de la Grange aux dîmes, à Warzée.
2.	8. IX. 1932.	M. l'Inspecteur (Mr Antoine)	estime qu'il y a lieu de procéder à l'enquête
3.	10. IX. 1932.	D.	préc. M. le Gouverneur .. .. .
4.	23. II. 1933.	M. le Gouverneur	transmet le dossier d'enquête relatif au classement des "Ruines de la Grange-aux-Dîmes" à Warzée, appartenant à Mme la Comtesse douairière de Baillet-Latour, née d'Oultremont, rue de Crôn, n° 23. à Bruxelles. M. Verdyck, régisseur des biens de Mme la Comtesse à l'étranger, formule l'autre réserve quant à ce classement. L'adm. Com. donne le 1 août 1933, un avis favorable, mais fait remarquer que ces ruines constituent un danger pour les personnes occupant ou travaillant à la ferme y attenant. M. le Ch. Coenen, m.r., donne un avis favorable à la proposition de classement. (voir son rapport au Dossier). La Députation permanente donne un avis favorable, le 20 juin 1933.

N° 22942/16

C O P I E

Liége, le 14 février 1933.

Rapport pour le classement de la "M E N S E" de W A R Z E E.

Le classement de la soi-disant:"Grange aux Dimes" de Warzée, ayant été maintenu sur rapport de notre confrère M.Schoenmaekers, le régisseur de la propriétaire, Mme la Comtesse douairière de Baillet-Latour, habitant Bruxelles, par lettre du 11 octobre 1932 a fait des réserves sur cette mesure.

De là, ce nouveau rapport.

Le monument en question se trouve à gauche de la route Huy-Hamoir-Stavelot entre Huy & Ouffet, sur une butte assez élevée à cent mètres de cette voie/ de grande communication. Dès le XIIIe siècle il y avait là une " mense" épiscopale, une ferme très importante dont les grandes familles payen de Warzée & de Liverlo ont été les administrateurs jusqu'à la Révolution française.

Lors de la querelle entre les Awans & les Warcoux, les Hutois avaient pris parti pour ces derniers & le prince-Evêque Adolphe de la Marck voulant mettre fin à la guerre civile fit occuper le château de Mehe & celui d'Ouffet par ses propres troupes- pour fermer le passage aux milices de Huy. Irrités de ces mesures & vexés d'une trève conclue en dehors d'eux, les Hutois marchèrent contre le château d'Ouffet, mais n'ayant pu s'en emparer ils s'en prirent à la "mense" de l'Evêque à Warzée, la pillèrent & mirent le feu à la partie fortifiée de la ferme (Mgr Namèche : Cours d'Histoire Nationale, Louvain, 1858. t.V p.1025 & Daris : Histoire - tII, p. 397, d'après le récit contemporain du chanoine Hocsem, p. 383)/ ~~à la partie fortifiée de la ferme.~~

Elle brûla le 20 mai 1814 & d'après Mr le Curé Doniver, elle ne fut jamais rebâtie. Les ruines de la butte étant les restes de cette maison fortifiée ne méritent aucunement le nom de " grange de la dîme".- Elles présentent actuellement la forme d'une tour carrée sans toit de dix mètres de côté, d'une hauteur qui varie de huit à onze mètres.

Un des quatre murs, celui de l'Est a presque disparu, celui du Sud percé pourtant d'une porte & de deux fenêtres est le mieux conservé, ceux de l'Ouest & du Nord sont complètement dégarnis de leur revêtement extérieur en pierres bleues équarries & présentent à l'oeil une surface très pittoresque de grès houiller irrégulier. A l'intérieur se voient encore les rangées de corbeaux qui ont porté les plafonds du rez-de-chaussée & du premier étage de même que les fenêtres du Nord & du Sud. Les caves voûtées dont l'entrée est en dehors du bâtiment doivent être bien conservées.

Entre les parois du Sud & de l'Ouest s'est produite il y a longtemps déjà une large fente qui doit affaiblir considérablement la résistance des deux murs. Ils tiennent pourtant depuis 600 ans & de mémoire de vieillard ils n'ont guère changé d'aspect.

Les voyageurs qui viennent de Huy surtout les innombrables touristes qui passent par là pour se rendre sur les bords de l'Ourthe & de l'Amblève sont agréablement surpris par la vue inattendue de ces belles ruines dans ces parages dépourvus de toute autre attraction. Les sacrifier serait un crime contre l'esthétique de notre pays.

M. l'abbé Doniver, curé de Warzée, historien érudit qui a réussi à refaire toute la généalogie des anciens détenteurs de la " Mense" m'a promis de s'entendre avec le régisseur légal de Mme de Baillet pour relier par des ancrages de fer les murs les plus exposés & assurer ainsi leur conservation pour de longues années encore; le cout de ce travail ne dépasserait pas 1300 frs. Il faudrait aussi qu'une palissade en bois ou en fil barbelé écarte les curieux du pied des murs dont des pierres pourraient se détacher. Quelques mètres carrés de la prairie seraient sacrifiés ainsi au maintien du monument c'est le seul sacrifice qu'on réclame du propriétaire.

Je vous propose donc Mr MM., de demander à la Commission royale des Monuments, le maintien du classement de l'ancienne " Mense" épiscopale de Warzée.

(si) J.Coenen.

82.4 La famille de Warzée

Cette famille est mentionnée dans

DICTIONNAIRE

GÉOGRAPHIQUE

de la Belgique et de la Hollande.

A BRUXELLES,

Dans les siècles reculés, il existait dans le pays de Liège une famille noble du nom de *Payen*. Un seigneur appelé Payen de Warsée était échevin de Liège dans le 14e siècle, comme on le voit dans le *Miroir des nobles de la Hesbaie* par de Hemricourt, p. 140 de l'édition de 1791.

FONTAINE, PAYEN DE WARZEE. VINALMONT. FONTAINE.

IEan de Chantemerle troisiéme fils de Monsieur Lambert de ce surnom, se maria à la fille de Monsieur Bernage de Fontaine, il en eut un fils nommé Lambert, & une fille mariée à Nicolas Payen de Wárzée, dont il y á des enfans. Ce Jean estant veuf feit un double mariage de luy avec Demoiselle Catherine de Vinalmont veufve de Renchon Gochelet de Liege, & de Lambert son fils avec la fille de laditte Veufve, de sorte, que le pere & le fils épouzerent la mere & la fille. De ce Lambert sont sortis Jean de Fontaine qui de-

IOhan de Chantemierle tirs fis dedit Monss: Lambert de Chantemierle, foy mariat alle filhe Monss: Barnage de Fontaines, s'en fut un fis nommeis Lambert, & une filhe mariee a Colyen Payen de VVarezees, dont y sont ly hoirs. Avint que Iohan fut veves, fy reprist a femme Damoyss: Katrine de Vynalmont, quy avoit esteit femme Renchon Gochelet de Liege, & Lambert fis do dit Iohan, out la filhe de la ditte Damoiselle Katrine, fy que ly peire & ly fis, orent la meire & la filhe. De dit Lambert

K 2

Sans entrer dans trop de détails, disons que la famille de Warzée remonte à Payen de Warzée qui fut compagnon de Godefroid de Bouillon lors de la première croisade, en 1096. Un château des de Warzée laisserait de vagues ruines quelque part dans le Brabant wallon… Une branche cadette de ces de Warzée s'est installée à Liège vers la fin du XIIIe siècle sous le patronyme Payen de Warzée. À la fin du XVe, elle a abandonné Payen pour ne garder que de Warzée, s'établissant à Huy, une ville alors prospère. Au XVIIIe siècle, deux branches se sont formées. L'aîné de l'aînée était bâtonnier de l'ordre des avocats de Liège en 1789. Ses descendants ont été créés barons de Warzée d'Hermalle par le roi des Pays-Bas, titre confirmé par le roi des Belges lorsque la Belgique a fait sécession en 1831. Le père de Noémie de Warzée d'Hermalle était l'avant-dernier baron, il était un peu excentrique et dilapida sa fortune, ne laissant qu'un dernier baron et Noémi. Le dernier baron fit ce qu'on nomme une adoption simple pour transmettre son patronyme aux fils de sa sœur. Les fils en question se prénommaient Léon et Willy. Willy le Maire fut plusieurs fois champion de Belgique de tennis et même finaliste en double à Wimbledon en 1918.

I Nicolas PAYEN habitait la tour de Warzée.
Il eut deux fils, à savoir :
1. Gosséal qui suit
2. Nicolas, chanoine de Liège.
On rencontre ces deux frères à Liège, le 20 février 1318 pour faire relief d'un bon(n)ier de terre situé à Warzée (Entre Pair et Ouffet)

58 Nicolas Payen était, selon Chot-Stassart, Le chapitre cathédral, 193, probablement le fils de **Payen de Warzée**, échevin de Liège de 1314 à 1320; il était ...

II Gosséal (Goswin, Gosuin, Goseauz ou Joseauz) PAYEN DE WARZEE : naquit en 1260 en son castel de Warzée.

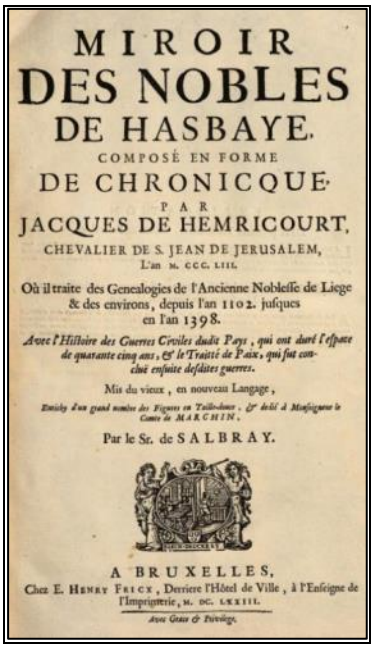
MIROIR
DES NOBLES
DE HASBAYE.
COMPOSÉ EN FORME
DE CHRONICQUE.
PAR
JACQUES DE HEMRICOURT,
CHEVALIER DE S. JEAN DE JERUSALEM,
L'an M. CCC. LIII.
Où il traite des Genealogies de l'Ancienne Noblesse de Liege & des environs, depuis l'an 1102. jusques en l'an 1398.
Avec l'Histoire des Guerres Civiles dudit Pays, qui ont duré l'espace de quarante cinq ans, & le Traitté de Paix, qui fut conclud ensuite desdites guerres.
Mis du vieux, en nouveau Langage,
Enrichy d'un grand nombre des Figures en Taille-douce, & dedié à Monseigneur le Comte de MARCHIN.
Par le Sr. de SALBRAY.
A BRUXELLES,
Chez E. Henry Fricx, Derriere l'Hôtel de Ville, à l'Enseigne de l'Imprigterie, M. DC. LXXIII.
Avec Grace & Privilege.

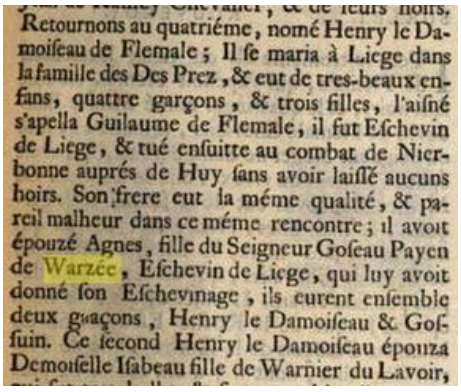
Retournons au quatriéme, nomé Henry le Damoiſeau de Flemale; Il ſe maria à Liege dans la famille des Des Prez, & eut de tres-beaux enfans, quattre garçons, & trois filles, l'aiſné s'apella Guilaume de Flemale, il fut Eſchevin de Liege, & tué enſuitte au combat de Nierbonne auprés de Huy ſans avoir laiſſé aucuns hoirs. Son frere eut la méme qualité, & pareil malheur dans ce méme rencontre; il avoit épouzé Agnes, fille du Seigneur Goſeau Payen de Warzée, Eſchevin de Liege, qui luy avoit donné ſon Eſchevinage, ils eurent enſemble deux garçons, Henry le Damoiſeau & Goſſuin. Ce ſecond Henry le Damoiſeau épouza Demoiſelle Iſabeau fille de Warnier du Lavoir,

Armoiries de Gosséal Payen de Warzée appelé aussi d'Elle Tour

Certifié à Liège, le 27 avril 1751, par J. Lefort, « Ecuyer Roi d'Armes de la Sacrée Majesté Impériale Roiale Catholique, Héraut Provincial sur le district du Bas Rhin et dais Circonvoisins de son Altesse Sg Evêque et Prince de Liège, Duc de Bouillon, Généalogiste et Armoiriste du St Empire Romain ».
Photo : Alain Koninckx
Source : http://www.flickr.com/photos/vie-de-papy/with/2783897035/
Il épousa Gilberte de Seraing et fut échevin de Liège de 1314 à 1320 (voir plus loin).

Gozeau PAYEN de WARZEE
& ? ?
|
Agnès PAYEN de WARZEE
& Jean de FLEMALLE
|

| Henri II le Damoiseau de FLEMALLE & Isabelle de LAVOIR
| Goswin de FLEMALLE *†1386* & Catherine de HACCOURT *†1389*
| Jean de FLEMALLE

| Henri III le Damoiseau de FLEMALLE &ca 1398 N. d'OURTE
| Jeanne de FLEMALLE & Gérard de LARDIER dit DOUCHET
| Jean de FLEMALLE & N. de GRACE
| Jean de FLEMALLE *†1422*
| Hugues de FLEMALLE & Marie Buchar de la BOUVERIE ... & Agnès WILKAR d'AWANS

| Bauduin de LARDIER & N. de FEXHE

| Jeanne de FLEMALLE & Gilbert de SERAING

Il est également mentionné dans

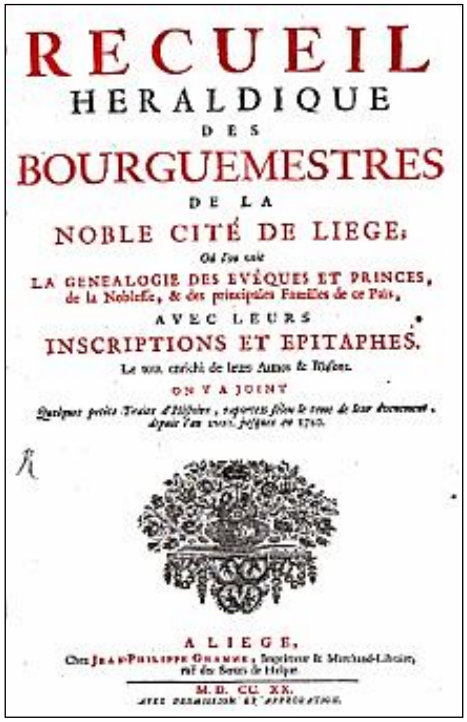
RECUEIL
HERALDIQUE
DES
BOURGUEMESTRES
DE LA
NOBLE CITÉ DE LIEGE.
Où l'on voit
LA GENEALOGIE DES EVÊQUES ET PRINCES, de la Noblesse, & des principales Familles de ce Païs,
AVEC LEURS
INSCRIPTIONS ET EPITAPHES.
ON Y A JOINT
A LIEGE,
M. D. CC. XX.

Goessuin de Flemal nâquit de Jean de Flemal, ci-devant Echevin de Liege, mort en 1338, & de la fille Gossial Payen de Warfée, qui lui remit son Echevinage en 1326. Ils furent la tige d'une belle posterité.

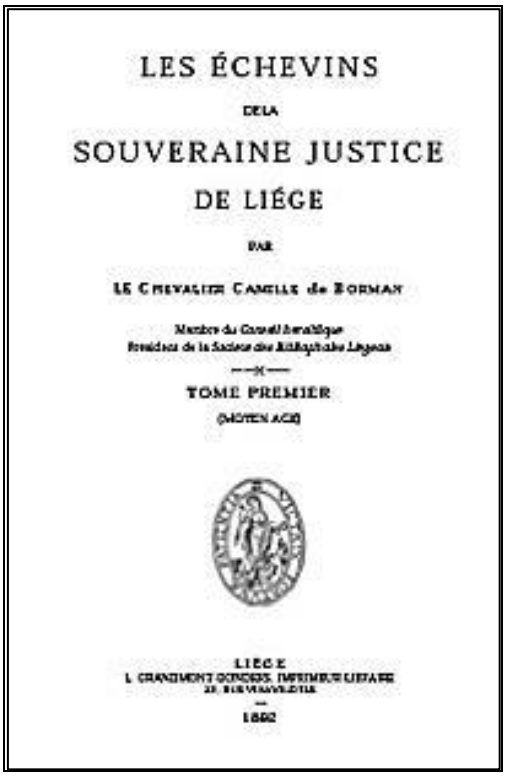
LES ÉCHEVINS

DE LA

SOUVERAINE JUSTICE

DE LIÉGE

PAR

LE CHEVALIER CAMILLE de BORMAN

TOME PREMIER

(MOYEN AGE)

LIÉGE

1892

LISTE CHRONOLOGIQUE
DES ECHEVINS DE LIEGE
1260-1468

Goswin Payen de Warzée, 1314-1320

Gosséal eut une fille et un fils, à savoir :

1. Agnès qui épousa en 1328, en premières noces, Jean de Flémalle, échevin de Liège depuis 1323 et tué à Airbonne et, en secondes noces, Guillaume de Pillechoule

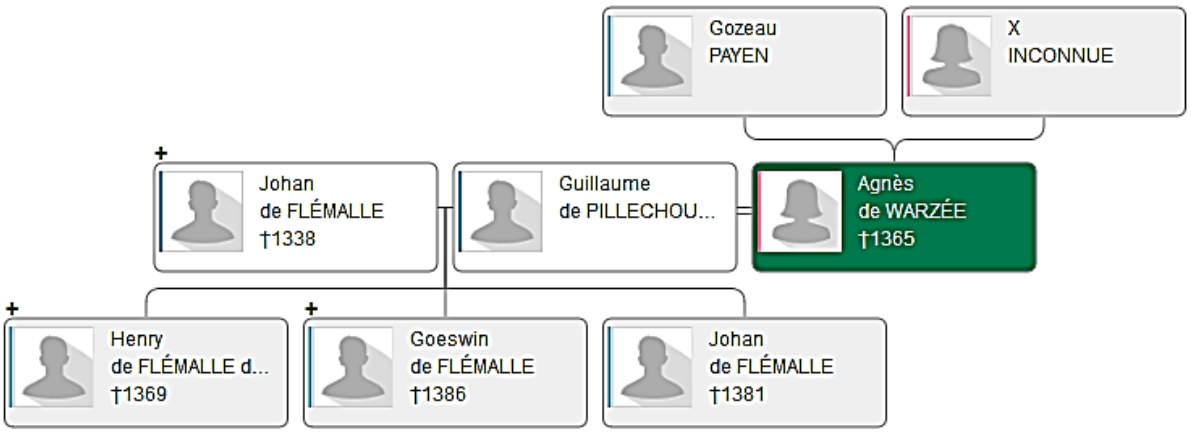

♀ Agnès de WARZÉE

- Deceased 25 September 1365 Julian (Thursday) - Liège, 4000, Liège, Région Wallonne, Belgique

Parents

- Gozeau PAYEN, *Seigneur de Warzée*
- X INCONNUE

Spouses, children, grandchildren and great-grandchildren

- Married to Johan de FLÉMALLE, Echevin de Liège (1323-1328), Deceased in May 1338 Julian (Friday) - tué au combat à Nierbonne près de Huy au service de ceux de Liège contre l'Evêque Adolphe de La Marck Fonts à Liège *(Parents : ♂ ⊙ Henry de FLÉMALLE dit le DAMOISEAU, Echevin de Liège ca 1240-1298 & ♀ ⊙ N des PREZ)* with
  - ♂ Henry de FLÉMALLE dit le DAMOISEAU *†1369 married to* Isabeau du LAVOIR *†1388* with
    - ♂ Henry le DAMOISEAU de FLEMALLE, *Chevalier - Seigneur de Tinlot †ca 1369 married to* Fille Naturelle Henry d'OURTE with :
      - ♀ Isabeal le DAMOISEAU
    - ♀ Jeanne de FLÉMALLE *married to* Gérard de LARDIER dit de DOUCHET, *Conseiller à la cour Allodiale de Liège* with :
      - ? Baudouin DOUCHET dit du LADRIER
    - ♂ Jean le DAMOISEAU *married to* Fille Nicolas de GRAAZ with :
      - ♀ Jeanne le DAMOISEAU
  - ♂ Goeswin de FLÉMALLE, *Ecuyer - Seigneur de Tinlot - Bourgmestre de Liège en 1376 †1386 married to* Catherine d'ISLE de la CANGES dite de HACCOURT *†1389* with
    - ♂ Johan de FLÉMALLE, *Chanoine de Saint-Lambert à Liège †1422*
    - ♂ Huwar de FLÉMALLE, *Chevalier - Seigneur de Tinlot married to* ⊙ Maroie BUCHARD
      Huwar de FLÉMALLE, Chevalier - Seigneur de Tinlot married to ⊙ Agnès d'AWANS *†1439* with :
      - ♀ Jeanne de FLÉMALLE, *Dame de Tinlot*
  - ♂ Johan de FLÉMALLE, *Chanoine de Saint-Lambert à Liège - curé de la paroisse de la Sainte-Magdelaine †1381*
- Married to Guillaume de PILLECHOULE

Sources

- *Family 1: Miroir des Nobles de Hesbaye - Jacques de Hemricourt, Yves GOB, Miroir des Nobles de Hesbaye - Jacques de Hemricourt*
- *Family 2: Miroir des Nobles de Hesbaye - Jacques de Hemricourt*

Gofwin de Flemale (*g*), fils fecond de Jean de Flemale & d'Agnès de Warzée, époufa Catherine, fille de Hugues de Haccourt, Chevalier, N°. 491, dont vinrent Jean de Flemale, Chanoine de Saint-Lambert. (*b*)

NOTICES

HISTORIQUES ET GÉNÉALOGIQUES

SUR LES NOBLES ET TRÈS 280 K25

ANCIENNES MAISONS

VAN DER HEYDEN, DITE DE LA BRUYÈRE, DE FLANDRE;
VAN DER HEYDEN EN CONDROZ, DITE DELLE HEYD DE FLÉMALE;
VAN DER HEYDEN-A-BLISIA (BILSEN);
DE BYLANDT;
VAN DER MOTEN OU DE LA MOTE;
DE CORDES, DITE DE WAUDRIPONT;
DE MAULDE ET DE TAYAERDT.

PAR

N. J. VAN DER HEYDEN.

ANVERS,
DE L'IMPRIMERIE DE L. J. DE CORT, FOSSÉ-AUX-CRAPAUDS.
1847.

échevin de Liége et tué au combat de Noirbonne, il épousa Agnès, fille du seigneur *de Gozeau-Paien-de Warzée*, échevin de Liége, portant *de gueules à la croix ancrée d'argent;* de cette union deux fils : 1° Henri II *de la Heyd de Flémale,* dit *le damoiseau de Flé-*

2. Nicolas qui suit

III Nicolas PAYEN DE WARZEE : né en 1300, décédé en 1376.
Il épousa Alix de Hermalle de Chantemerle qui lui donna, entre autres enfants, Jehan qui suit

IV Jehan PAYEN DE WARZEE : né en 1350, mort en 1409.
Il épousa Alix de Blavier de laquelle il eut, entre autres enfants, Nicolas qui suit

V Nicolas PAYEN DE WARZEE DE LA VAUX : 1392-1456
Ce Nicolas fut le premier qui prit le titre de seigneur de Warzée et aussi de la Vaux. Il portait comme blason de gueule à la croix ancrée d'argent. Il épousa Jeanne de Helleman qui, entre autres enfants, lui donna Gérard qui suit

VI Gérard PAYEN DE WARZEE DE LA VAUX : 1420-1498
Il épousa Ida de Villers dont il eut, entre autres enfants, Jehan qui suit

VII Jehan PAYEN DE WARZEE DE LA VAUX : 1452-1528
Il épousa Isabelle de Ramelot et eut, entre autres enfants, Jehan qui suit

VIII Jehan PAYEN DE WARZEE DE LA VAUX : 1490-1572
Il épousa Barbe de Résimont et eut cinq enfants :
1. Barbe, épouse de Guillaume de Hamoir
2. Pasquette, épouse de Barthélemi de Petit-Han
3. Jehan, mort sans postérité
4. Henri, mort sans postérité
5. Gérard qui suit

IX Gérard DE WARZEE DE LA VAUX : 1520-1584
Il épousa en premières noces Marie d'Andenelle dont il eut une fille nommée Agnès et en secondes noces, Catherine d'Avent dont il eut trois enfants :
1. Gérard qui suit
2. Jehan, mort sans postérité
3. Marie, morte sans postérité

X Gérard DE WARZEE DE LA VAUX : né vers 1555
Il épousa en premières noces Idelette de Fize de Renotte et en secondes noces Marie d'Aman.
Il fut capitaine au service de Sa Majesté Catholique le roi d'Espagne.
Il eut deux enfants :
1. Catherine
2. Gérard qui suit

XI Gérard DE WARZEE DE LA VAUX : né vers 1595
Il épousa Catherine d'Aman qui, entre autres enfants, lui donna Gérard qui suit

XII Gérard DE WARZEE DE LA VAUX : 1643-1690
Capitaine au service de Sa Majesté Catholique, il épousa Elisabeth de Sorta qui lui donna six enfants :
1. Nicolas Balthazar qui suit
2. Léonard, officier au service de l'Espagne, mort sans postérité
3. Joseph, officier au service de l'Espagne, mort sans postérité

4. Catherine, épouse de N de Fréron, capitaine au service de l'Angleterre
5. Marie-Jeanne, épouse de H de Royer, écuyer
6. Gérard, mort sans postérité

XIII Nicolas Balthazar DE WARZEE DE LA VAUX : 1679-1735
Il épousa Anne-Marie de Rantenne. Il fut licencié en droit et conseiller de son Altesse Sérénissime Electeur de Cologne, prince-évêque de Liège, Jos. Clément de Bavière.
Il eut dix enfants :

1. Jean Nicolas, mort sans postérité
2. Jehan Christian, époux de Marie d'Abée, bourgmestre de Huy et dont il eut deux enfants : Jean Lambert et Marie Anne, prieurs des dominicains à Glain
3. Jean Pierre, époux de N….. dont il eut une fille
4. Nicolas Eustache, mort sans postérité
5. François Joseph, mort sans postérité
6. Marie Elisabeth, morte sans postérité
7. Marie Anne, morte sans postérité
8. Ferdinande Isabelle, morte sans postérité
9. Marie Antoinette, morte sans postérité
10. Nicolas François Dieudonné qui suit

XIV Nicolas François Dieudonné DE WARZEE DE LA VAUX : 1720-1803
Il était licencié en droit, bailli du ban d'Havelange, membre du tribunal de Huy.
Il épousa Elisa de Rensonnet et en eut deux fils :

1. Antoine Nicolas Joseph, né le 24 août 1748, époux de Marguerite de Strivaux et qui formera la branche aînée qui suit
2. Charles François Joseph qui formera la branche cadette qui suit

BRANCHE AINEE

XV Antoine Nicolas Joseph DE WARZEE : né le 24 avril 1748.
Il épousa Mte de Strivaux dont il eut un fils, François Nicolas Joseph qui suit

XVI François Nicolas Joseph DE WARZEE.
Il épousa Charlotte de Warzée, sa cousine germaine. Il fut licencié en droit, avoué à la cour d'appel de Liège, greffier des Etats de la province de Liège puis du conseil provincial, chevalier de l'ordre de Léopold.
Il eut trois enfants :
1. Alphonsine, épouse de P J Eberhard, avoué
2. Hortense, épouse de son cousin Charles, baron d'Hermalle, de la branche cadette
3. Eugène qui suit

XVII Eugène DE WARZEE.
Epoux de Joséphine Jaminé de laquelle il eut quatre enfants :
1. Fernand, époux de L Counotte dont un fils Eugène qui eut lui-même une fille Nelly
2. Alice
3. Edgard qui suit
4. Berthe

XVIII Edgard DE WARZEE.
Epoux de J Herla qui lui donna trois enfants :
1. André, mort sans postérité
2. Marie, morte sans postérité
3. Edgard qui suit

XIX Edgard DE WARZEE : né en 1893.
Epoux de M Janssen qui lui donna une fille qui suit

XX Suzanne DE WARZEE

BRANCHE CADETTE

XV Charles François Joseph DE WARZEE DE LA VAUX : né le 17 avril 1750.
Epoux de Marie Eugénie Elisabeth d'Evrard, licencié en droit, jurisconsulte célèbre, avocat près des cours et tribunaux de Liège le 28 février 1774, membre du tribunal des seigneurs des XXII en 1784, député des trois états du pays de Liège et comté de Looz, avocat fiscal de la cathédrale Saint Lambert, avocat fiscal du grand conseil de Liège en 1792, élu notable national de France en 1801, chevalier de l'ordre de l'Eperon d'or en 1794, membre à vie du collège électoral au titre de baron après dix ans d'exercice.
En 1808, il fut nommé président du canton du Sud de la ville de Liège et en 1811, chef de l'ordre des avocats du vaste ressort de la cour impériale de Liège.
Il mourut en 1813, après avoir eu douze enfants :

1. baron Charles Nicolas qui suit
2. Gabrielle
3. Jeanne
4. Etienne, mort à l'âge de trois ans
5. Charlotte qui épousa son cousin François Nicolas Joseph de Warzée
6. Marie qui épousa Dominique de Thiers
7. Jeanne qui épousa Jacques Quentin du Thierry
8. Constance, morte jeune
9. Marie
10. Constance qui épousa A d'Erkenne
11. Constant
12. Emilie

XVI Baron Charles Nicolas Joseph DE WARZEE D'HERMALLE : Ciney 5 juillet 1776 – Ramelot 5 mars 1852
Il fut licencié ès lois, avocat général à la cour d'appel de Liège, juge auditeur, avocat général à la cour impériale de Liège, notable du département de l'Ourthe, président de la section du canton Sud de la ville de Liège, membre du collège électoral du département de l'Ourthe, député de Sa Majesté le roi des Pays-Bas, nommé par S M le roi des Pays-Bas par décret du 20 février 1816 membre du corps de la noblesse du royaume et membre du corps équestre de la province de Liège, chevalier de l'ordre du lion néerlandais. Il est le premier à porter le titre de baron de Warzée d'Hermalle (Le titre de La Vaux se perd).
Le 14 mai 1807, il épousa en premières noces Marie Hougardy de Louvrex (1782-1808) et, le 11 juillet 1812, en secondes noces, Georgine Rose de Rome (1790-1854).

De sa première femme, il eut Charles Eugène, baron de Warzée d'Hermalle, mort sans avoir eu de fils et ayant eu trois filles :

1. Marie-Adélaïde-Eléonore qui épousa le baron Ch-Alfred de Rosen le 3 mai 1855
2. M-Antoinette-Caroline dite Antonie (1832-1913)
3. Mathilde-M-Antoinette qui épousa le baron Jean-Remi-M-Jules de Chestret de Haneffe le 28 octobre 1857.

Du deuxième lit, il eut Charles-Joseph-Gustave qui suit.

Blason de Warzée d'Hermalle

XVII Charles-Joseph-Gustave, baron DE WARZEE D'HERMALLE : né à Liège le 1er mai 1813 et mort à Bouillon le 27 novembre 1877.
Le 14 novembre 1843, il épousa Hortense-Constance de Warzée, sa cousine, dont il eut cinq enfants :
1. Marie-Georgine-Charlotte, épouse d'Ernest Van Loo
2. Charles, mort sans postérité
3. Georges, mort sans postérité
4. Noémie-Constance-Caroline-Georgine, épouse de M-Léon-Hubert le Maire. Ils auront deux enfants : Léon et Willy
5. Cécile-Charles-Eugène Pontian-Nicolas-Georges-Arnold-Gustave, baron DE WARZEE D'HERMALLE qui suit

XVIII Cécil Charles Eugène Pontian Nicolas Georges Arnold Gustave baron de Warzée d'Hermalle
Né en 1832, époux de M-Jeannette-J-Hermance Grisard.
Mort en 1919 après avoir adopté ses neveux Léon et Willy, enfants de sa sœur Noémie, épouse le Maire et qui portent le nom de le Maire de Warzée d'Hermalle mais sans titre baronnal.

Noémie de Warzée d'Hermalle & Hubert le Maire
|
Léon le Maire de Warzée d'Hermalle *1877-1931* &1902 Dorothy Davis *1880-*
|

| |
Diane le Maire de Warzée d'Hermalle *1903* &1926 Jean Chauvel *1897-*

Guy le Maire de Warzée d'Hermalle *1905* & Madeleine de Lannoy
|

| | |
Michel le Maire de Warzée d'Hermalle & Nicole Roersch ... & Monique Ramon

Philippe le Maire de Warzée d'Hermalle & Anne Scheid

Anne le Maire de Warzée d'Hermalle & Christian Roersch

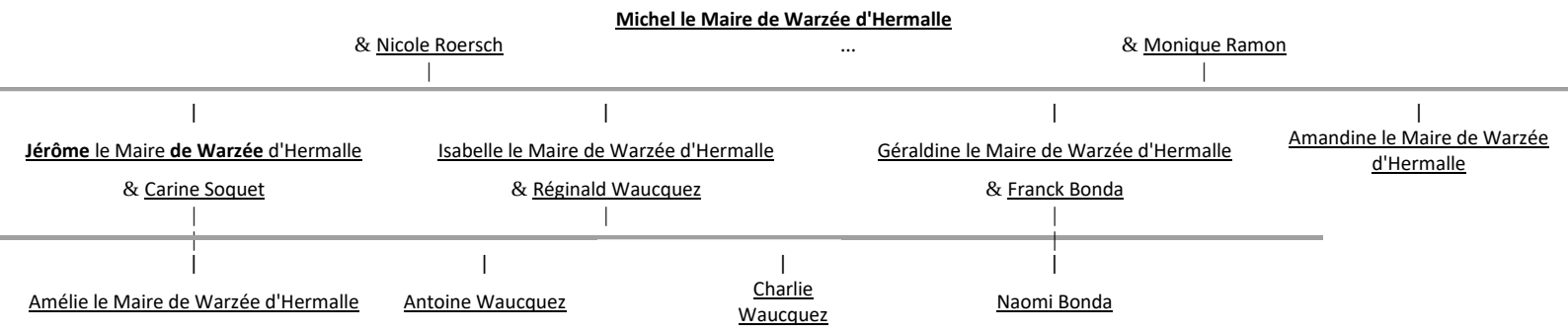

FONDS D'ARCHIVES DE WARZÉE D'HERMALLE

Le présent fonds a été confié à l'OGHB par un membre de la famille de Chestret de Haneffe.
Il est constitué de 175 documents ou pièces d'intérêt très divers se rapportant principalement à l'État-civil et aux biens du baron Charles-Nicolas-Joseph *de Warzée d'Hermalle* (1776-1852) et de sa descendance jusqu'à l'aube du XXe siècle. La plupart de ces pièces datent du XIXe siècle, sauf une du XVIIe, huit du XVIIIe et une du XXe siècle.
Elles ont été classées dans neuf liasses ayant pour sujets (symbolisés plus loin par leur initiale) : 1) les Baux, 2) les pièces Comptables, 3) les Divers, 4) les Hypothèques, 5) les Inventaires, 6) les documents Judiciaires, 7) les Lettres, 8) les actes Notariés et 9) les rapports de Tutelle. Dans chacune de ces liasses, le classement est fait arbitrairement par la date la plus récente qui y parait.
La dixième liasse comporte la liste des patronymes relevés dans les classes B, C, D, H, I, J, L, N, T, citées ci-dessus.
Chaque patronyme est accompagné de l'initiale de sa classe et du numéro du document où il se trouve.
Cette liasse comporte aussi un crayon généalogique de la famille *de Warzée* en trois pages, basé sur trois sources :
1) copie (pièce D 1) d'un crayon du héraut d'armes liégeois J. Lefort, couvrant la période 1498-1701, 2) ensemble des pièces du présent fonds et 3) extraits de l'*EPN* 2001 (de Warzée d'Hermalle) et *EPN* 1993 (le Maire de Warzée d'Hermalle).
Ce fonds comprend également un rouleau constituant un tableau de descendance, armorié, de Jean de Chestret (†1634), rangé avec d'autres rouleaux. La copie de celui-ci constitue le tableau de quartiers n° 643.

Remarque :
Ce fonds d'archives est uniquement consultable au centre de documentation de l'Office généalogique et héraldique de Belgique le **mercredi de 14h à 16h30**, le **samedi de 9h30 à 12h15** et le **premier jeudi du mois de 16h à 18h - sauf les week-ends et jours fériés** et éventuellement la veille ou le lendemain - se renseigner au secrétariat.
Pour toutes informations complémentaires : oghb.be
Armoiries (des) de Warzée (Photo d'Alain Koninckx, album : images Blogger)

Dans « Les tables des manuscrits généalogiques » de Lefort, on trouve ceci …

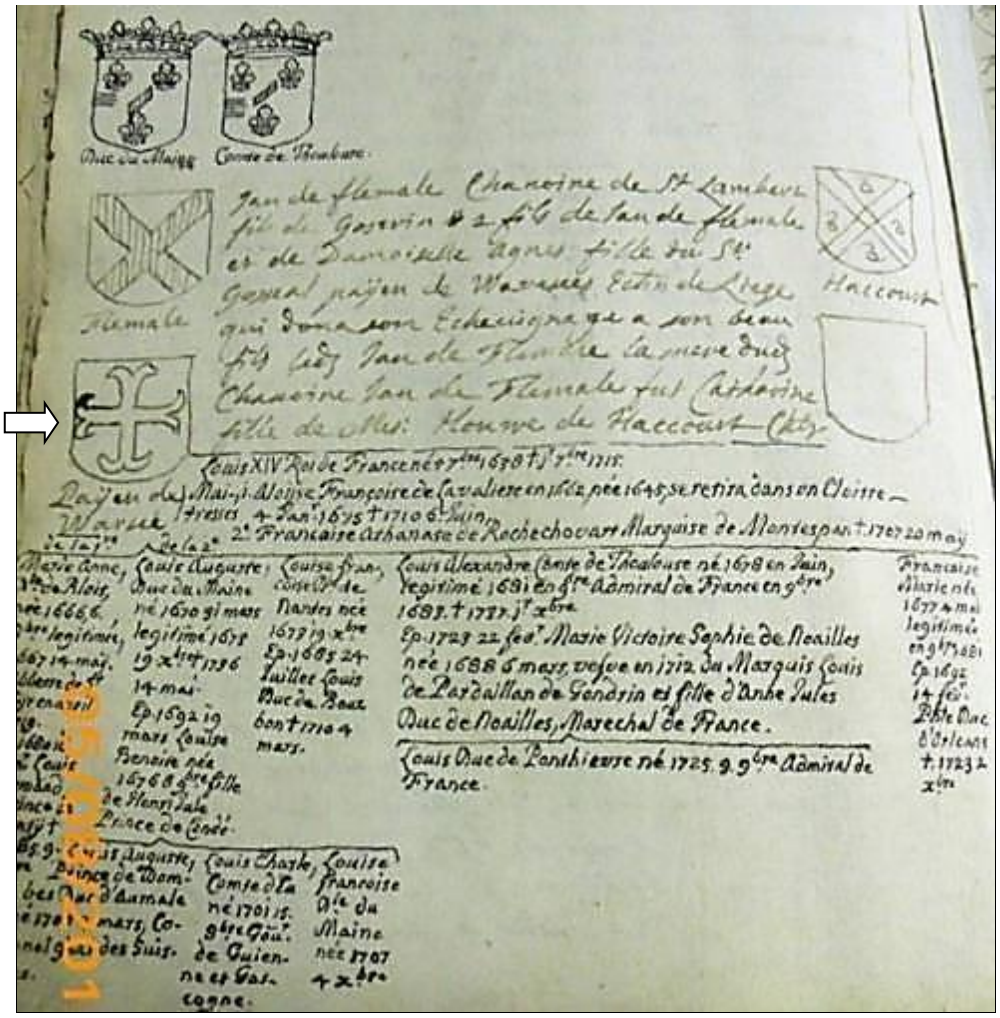

Dans « Les échevins de la souveraine justice de Liège », tome premier de Camille de Borman, on lit p 114

Malgré son désir d'infliger un châtiment exemplaire aux auteurs du mal Saint-Martin, l'évêque, cédant aux sollicitations des chanoines, usa de clémence : il fit venir au palais les maistres, les jurés, les gouverneurs des métiers, le peuple en masse, et leur accorda solennellement le pardon de tous les excès commis (9 janvier 1314) (2).

Un des premiers soins d'Adolphe fut de reconstituer le tribunal des échevins (1). On s'en souvient, trois ou quatre de ces magistrats survivaient seuls au désastre de 1312 : c'étaient Fastré Baré, Gilles le Beau, Pierre Boveal et Nicolas de Charneux (2). Les dix nouveaux furent : Gilles de Charneux, chevalier, Henri le Moine, Jean de Lardier, Baudouin de Hollogne, Guillaume de Flémalle, Goswin Payen de Warzée, Gérard Nadon, Jean Hanoseal, Gilles de Mouchet et Jacques de Florence (3). Winand de Julémont (4) obtint la charge de grand mayeur.

Sur les instances du Chapitre, l'évêque avait fait entrer dans le corps échevinal des gens des métiers (5). Jean d'Outremeuse en cite deux : Hanoseal, le mangon, maistre de la Cité en 1313, et Gérard Nadon de Vottem; peut-être faut-il y ajouter les deux suivants. Quant aux autres, ils appartenaient incontestablement au patriciat, sinon à la noblesse. Quoi qu'on en ait dit, la grande majorité du corps échevinal restait acquise aux patriciens.

et p 162

GOSEAL PAYEN DE WARZÉE, 1314-1320.

1317. *Pièces justificatives.*

En exposant la généalogie des Flémalle, Hemricourt (1) dit que Jean de Flémalle, échevin de Liége, « soy mariat à damoyselle Angnès filhe » saingnor Goseal Payen de Warezées, esquevin de Liége, quy ly donnat » son eskevinage. »

Dans *li Paweilhars*, il est fait mention de notre échevin sous le nom de Goseauz ou Joseauz (2).

Un demi-bonnier de terre, situé entre Paire et Ouffet, fut relevé de l'évêque de Liége, le 20 février 1318, par *Nicolaus Payens et Gosseaus eius pater, scabinus Leodiensis et tanquam eius mamburnus* (3).

Comme nous avons la preuve que Jean de Flémalle n'était pas en fonctions en 1320, il en découle que Goseal Payen ne les avait pas encore abandonnées à cette date.

Une charte du 24 avril 1374 fait intervenir « hommes honorables Gos- » sewins fis Païens de Warseis, manant à Jalaing (4). » Il s'agit là probablement d'un petit-fils de l'échevin.

ARMES. La famille de Warzée, qui paraît tirer son origine de Goseal Payen, porte de gueules à la croix ancrée d'argent.

(1) *Miroir des nobles*, p. 189.
(2) POLAIN et RAIKEM, *Coutumes*, t. I, p. 122.
(3) *Cour féodale*, n° 39, fol. 40. Ce Nicolas Payen avait épousé la fille de Jean de Chaumerle (HEMRICOURT, *Miroir des nobles*, p. 78).
(4) *Chartes de Val-Notre-Dame*.
(5) *Chronique*, t. VI, p. 131.

NB : Un Paweilhars est un recueil de décisions judiciaires rendues par les échevins de Liège sur les principales matières de droit coutumier
Dans le tome 2d de cet ouvrage daté de 1899, on trouve :

CHARLES-LOUIS DE LOUVREX, 1734-1754.

Né à Liége et baptisé à Notre-Dame-aux-Fonts le 28 août 1709, sous les noms de Charles-Louis-Joseph-Augustin, il était le fils aîné de l'échevin Mathias-Guillaume de Louvrex et de Marie-Alix de Hallebaye.

Reçu dès le 7 juin 1723 chanoine de la collégiale de Tongres, il obtint de son père la survivance de son échevinage, ce qui fut ratifié par patentes de Georges-Louis de Berghes données le 19 décembre 1728. Entre-temps Charles-Louis conservait toujours sa prébende et ne s'en démit que lorsque, la mort de son père survenant, il eut à opter entre le canonicat ou l'échevinage. Il garda ce dernier, et céda l'autre à son frère.

L'enquête du 11 novembre 1734 (1) ayant démontré qu'il était apte à recevoir les fonctions échevinales, il prêta le serment le 17.

Seigneur de Ramelot par succession de son père, il le fut aussi de la baronnie de Hermalle, du chef de sa femme, Marie-Catherine baronne de Moreau, qu'il épousa à Hermalle le 6 juillet 1741, et qui mourut à Liége le 9 juin 1754. Née à Liége et baptisée à Notre-Dame-aux-Fonts le 8 février 1710, elle était fille de Jean-Guillaume baron de Moreau et du Saint-Empire, conseiller de la Chambre des finances, trésorier-général de l'évêché, baron de Hermalle, seigneur de Martousin, Othée, etc., et de Marie-Elisabeth Coenen.

Notre échevin mourut le 1er avril 1754 et fut enterré à Saint-Nicolas-au-Trez. Il n'eut que deux enfants :

1° Mathias-Guillaume, baron de Hermalle, seigneur de Ramelot, Chaumont, Ombret, Haltinne, la Malliene, baptisé à Saint-Adalbert le

14 avril 1742. Il épousa, en premières noces, à Saint-Jean-Baptiste le 7 avril 1766, Marie-Isabelle-Cornélie de Grady, fille de l'échevin Henri-Godefroid ; et, en secondes noces, Marie-Joséphe Hougardy, baptisée à Hermalle le 9 décembre 1782, fille d'Antoine et de Marie-Joséphe Lecrenier.

Il mourut sans postérité le 20 mars 1806; sa veuve, héritière de la belle terre de Hermalle, convola en secondes noces le 14 mai 1807 avec Charles-Nicolas-Joseph de Warzée, avocat, et mourut en couches à Liége le 5 février 1808 ;

2° Jean-Frédéric-Joseph, baptisé à Saint-Adalbert le 25 juillet 1743, qui semble être mort jeune.

Dans le cartulaire de l'église St Lambert, tome V, on trouve p 9 et 12 les noms de Gosuin Payen de Warzée et de Collart Payen de Warzée :

1836. — *10 juillet 1393.* — Déclaration de Libert, sire de Houdemont (*Hademont*), au sujet de son acquisition du « grant waingnaige » de Jallet (*Jalate*) et du transport des biens de La Montaie, fait par lui à Marie, veuve de Gosuin Payen de Warzée. (*Liber I Anniversariorum, fol. 63.*)

1870. — *3 février 1393.* — Devant les tenants de Marie de Fesbe, veuve de Collart Flockelet le jeune, et ceux de Collart Flockelet, son fils, Marie, veuve de Gosuin, fils de feu Collart Payen de Warzée, transporte à Herman de Zante, chanoine de la Petite-Table, des biens sis à La Montaie. (*Liber I Anniversariorum, fol. 64 v°.*)

<u>Echevins ayant exercé en même temps que Goswin Payen de Warezéez</u>
Gilles de Charneux, chevalier : 1314 – 1321
Nicolas de Charneux : 1314
Jean Surlet, dit de Lardier, chevalier : 1314 – 1348
Henri le Moine : 1314
Baudouin de Hollogne : 1314 – 1326
Guillaume de Flémalle : 1314 - 1328
Goswin Payen de Warzée : 1314 - 1320
Gérard Nadon : 1314 - 1333
Jean Hannoseal : 1314 - 1328
Gilles de Mouchet : 13l4 - 1326
Jacques de Florence : 1314 - 1317
Eustache de Crisgnée : 1314 – 1334
Dans

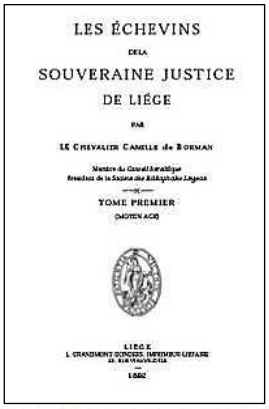
LES ÉCHEVINS
DE LA
SOUVERAINE JUSTICE
DE LIÉGE
PAR
LE CHEVALIER CAMILLE de BORMAN
TOME PREMIER
LIÉGE
1882

DEUXIEME PERIODE

Depuis Adolphe de la Marck jusqu'à la prévarication des échevins

1314-1386

On lit :
Un des premiers soins d'Adolphe fut de reconstituer le tribunal des échevins. On s'en souvient, trois ou quatre de ces magistrats survivaient seuls au désastre de 1312: c'étaient Fastré Baré, Gilles le Beau, Pierre Boveal et Nicolas de Charneux. Les dix nouveaux furent: Gilles de

Charneux, chevalier, Henri le Moine, Jean de Lardier, Baudouin de Hollogne, Guillaume de Flémalle, **Goswin Payen de Warzée**, Gérard Nadon, Jean Hanoseal, Gilles de Mouchet et Jacques de Florence. Winand de Julémont obtint la charge de grand mayeur.

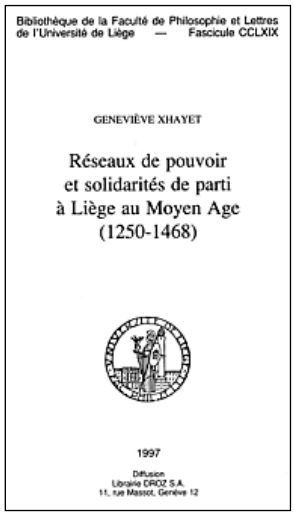
Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège — Fascicule CCLXIX

GENEVIÈVE XHAYET

Réseaux de pouvoir et solidarités de parti à Liège au Moyen Age (1250-1468)

1997

Diffusion Librairie DROZ S.A. 11, rue Massot, Genève 12

Les passerelles familiales entre les deux charges sont fréquentes, non seulement sur un long laps de temps, comme les exemples des Surlet-Lardier, ou des del Cange l'indiquent, mais également en l'espace de deux ou trois générations. Gossoin de Flémalle, notamment, est bourgmestre en 1379–1380. Il est le fils de Jean de Flémalle et le petit-fils de Gozeal Payen de Warzée qui, tous deux, siégeaient à la cour échevinale au début du XIVe siècle[53]. Les Bierset, arrivés tard sur la scène liégeoise, nous apprennent que l'on pouvait de même dériver de la bourgmaîtrise vers l'échevinage. Renier Ier de Bierset est bourgmestre en 1382. Ses deux fils Guillaume et Jean, de même que son petit-fils Renier II sont, tous trois, membres de l'échevinage. Renier II, de plus, a renforcé son intégration au sein du milieu scabinal en se mariant avec Catherine, fille de l'échevin André Chabot[54].

Dans « Miroir des nobles de Hesbaye » de Jacques de Hemricourt, on lit

(**Jacques de Hemricourt** (1333 – 1403) est un chroniqueur liégeois. Il a vécu dans la principauté de Liège et plus particulièrement en Hesbaye.)

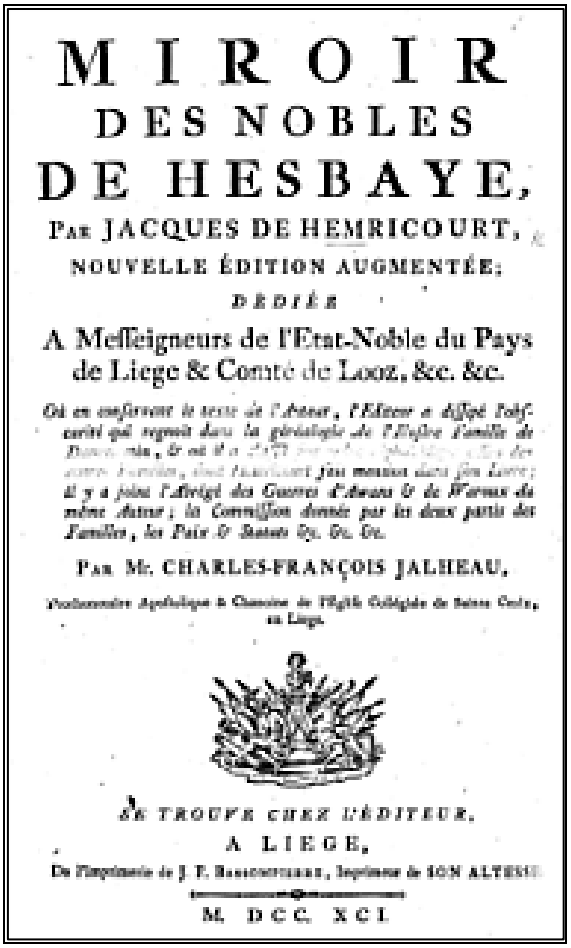
MIROIR
DES NOBLES
DE HESBAYE,
PAR JACQUES DE HEMRICOURT,
NOUVELLE ÉDITION AUGMENTÉE;
DÉDIÉE
A Messeigneurs de l'Etat-Noble du Pays de Liege & Comté de Looz, &c. &c.

Où en conservant le texte de l'Auteur, l'Editeur a dissipé l'obscurité qui regnoit dans la généalogie de l'Eglise, famille de [illegible] & où il a [illegible] des [illegible] Hemricourt fait mention dans son Livre; il y a joint l'Abrégé des Guerres d'Awans & de Waroux du même Auteur; la Correction donnée par les deux partis des Familles, les Paix & Traités &c. &c. &c.

PAR Mr. CHARLES-FRANÇOIS JALHEAU,

Vicaire-général Archidiacre & Chanoine de l'Eglise Collégiale de Saint Croix, en Liege.

SE TROUVE CHEZ L'ÉDITEUR,
A LIEGE,
De l'Imprimerie de J. F. BASSOMPIERRE, Imprimeur de SON ALTESSE.
M. DCC. XCI.

L'aînée épousa Wathi de Moumale (*a*), N°. 6.

La cadette (*b*), fut mere de Sebastien Boileau de Graaz, Chevalier, N°. 335.

Raës de Chantemerle, fils aîné (*c*), épousa N. sœur de Jacques de Revins, Chevalier, qui faisoit sa demeure à Huy, dont vinrent Henri Halendas qui suit, & deux filles.

L'une (*d*) fut mariée à Hanekar de Waynée, demeurant à Haveligoule, N°. 633.

L'autre, épousa Jean de Heyd en Condroz (*e*); N°. 299.

Henri Halendas, Chevalier (*f*), N°. 96, prit pour femme, N. sœur de Louis Marteau, Seigneur de la Neuf-ville, N°. 94, dont il y a une fille qui est une très-bonne personne, mariée à Alard de Senseilles, Chevalier, Seigneur de Soumaigne, près de Walcourt, N°. 564. Elle a des enfants.

Eustache de Chantemerle (*g*), fils second, de Lambert de Chantemerle; épousa N. Il eut une fille unique mariée à Hubin Baré (*h*), Chevalier, Echevin de Liege, N°. 139, dont elle eut un fils Muet, qui mourut sans hoirs.

Jean de Chantemerle, Ecuyer (*i*), fils troisieme de Lambert de Chantemerle, se maria 1°. à N. fille de Bernage de Fontaine le jeune, N°. 396; épousa 2°. Catherine de Vinalmont, N°. 614, laquelle étoit aussi veuve de Renchon Gochelet de Liege. Il eut de son premier lit, Lambert de Chantemerle qui suit, & une fille mariée à Nicolas Payen de Warzée, N°. 507, dont il y a des enfants.

Lambert de Chantemerle (*k*), épousa N. fille de Renchon Gochelet de Liege, & de Catherine de Vinalmont; de sorte que le pere & le fils épouserent la mere & la fille, dont vinrent Jean de Fontaine (*l*), N°. 97, qui demeura à la Neuf-ville, & fut marié à N. fille de Renier de Denée, & une fille pourvue au village de Fauz, dans le Comté de Namur, qui a des enfants.

Se trouve Bauduin de Hermalle, N°. 91, marié à N. fille de Libert de Moege, dit de Sefawes, N°. 11, dont issut une fille, qui épousa Jean de Denville, qui fut Prévôt de Bouillon, mort dans cette charge, N°. 268.

Se trouve Bauduin de Hermalle sous Clermont, fils de N., N°. 91, & de N. sœur de Bauduin Paniot le vieux, de Saint-Servais, N°. 503, qui se maria à N. fille seconde de Jean Surlet, N°. 587.

BRANCHE DE HARDUEMONT.

Arnoul de Warfusée, Seigneur de Harduemont (*m*), ci-devant, fils troisieme d'Otto de Warfusée, porta d'argent semé de fleurs de lis de gueules, N°. 98; épousa N. dont vinrent deux garçons.

Adam

(*a*) Wauthier de Dammartin, de Warfusée, dit de Moumale, Chevalier Banneret, Seigneur de Moumale, &c.

(*b*) N. fille, épousa Jean Boileau, Seigneur & Advoué de Graaz, Chevalier.

(*c*) Raës ou Erasme de Dammartin, de Warfusée, de Hermalle, dit de Chantemerle, Chevalier, grand-Bailli de Condroz, en 1327, fut tué en 1328, 27 Mai. Il se trouva à la bataille de Dammartin, le 25 Août 1325.

(*d*) Hellewy.

(*e*) Jean de la Heyd en Condroz, dit delle Heys.

(*f*) Henri de Dammartin, de Warfusée, de Hermalle, de Chantemerle, dit de Halendas, Chevalier, releva l'an 1329 à la cour Féodale de Liege, toutes les dixmes que son pere tenoit entre Ombrai & Engis-sur-meuse; vivoit en 1350, épousa Catherine, fille de Jean de Dammartin, de Warfusée, de Hermalle, de la Neuf-ville, dit Marteau de Mirmotte, Chevalier, Seigneur de la Neuf-ville.

(*g*) Eustache de Dammartin, de Warfusée, de Hermalle, dit de Chantemerle, Chevalier, mourut l'an 1317, gît dans l'Eglise de Hermalle, lez Floene.

(*h*) Agnès épousa Hubin Baré de Velroux, d'Aleur, de Voroux, dit de la Canges, Chevalier, Seigneur à Beaufraipont, Echevin de Liege.

(*i*) Jean de Dammartin, de Warfusée, de Hermalle, dit de Chantemerle, fut un de ceux qui scellerent la commission des douze pour traiter de la paix, le 25 Septembre 1334; épousa 1°. N. fille de Bernage de Rulant, de Hozémont, dit de Fontaine, Chevalier; épousa, 2°. Catherine de Vinalmont, veuve de Renier Gochelet, Bourg-mestre de Liege, en 1334.

(*k*) Lambert de Dammartin, de Warfusée, de Hermalle, dit de Chantemerle, Ecuyer, épousa N., fille de Renier Gochelet, Bourg-mestre de Liege, en 1334, & de Catherine de Vinalmont. Ledit Lambert eut encore une sœur nommée Marie Abbesse XVe. du Val-Notre-Dame, lez Huy, morte le premier Septembre 1379.

(*l*) Jean de Dammartin, de Warfusée, de Hermalle, de Chantemerle, dit de Fontaine, Ecuyer.

Branche de Harduemont.

(*m*) Arnoul de Dammartin, de Warfusée, Seigneur de Harduemont, de Haultepenne, d'Awir Souveraine.

Marguerite, fille seconde de Gilles de Strée, Chevalier, N°. 584.

N., fille aînée, épousa Jacques de la Roche, Ecuyer, fils de François, N°. 536.

N., fille deuxieme (*a*), se maria avec Jean le jeune, Seigneur de Rouveroy, qui fut Chevalier, N°. 599.

Catherine, fille troisieme, épousa Jean de Kemexhe. (*b*)

Jean de Flemale, fils second de Henri le vieux Damoiseau, fut Echevin de Liege, & tué au combat de Nierbonne, comme son frere; épousa Agnès, fille du Seigneur Gozeau, Païen de Warzée, Echevin de Liege, qui lui avoit donné son Echevinage (*c*), N°. 507. Ils eurent deux garçons.

Henri deuxieme du nom, dit le Damoiseau de Flemale (*d*), fils aîné, portoit *au sautoir de gueules à quatre annelets d'or*, N°. 306, se maria avec Isabeau du Lavoir, très-belle & fort agréable fille de Warnier du Lavoir, N°. 427, dont vinrent deux garçons & une fille, nommée Jeanne de Flemale, qui fut pourvue avec Gerard de Lardier, dit de Douchet, N°. 425, fils de Bauduin de Lardier & de N. de Douchet.

Henri troisieme du nom, le Damoiseau de Flemale, fils aîné, reprit les armes entieres *au sautoir de gueules & qui ont le cri de Hozémont*, N°. 301. Il épousa N., fille naturelle de Henri d'Ourte, Chevalier. (*e*)

Jean de Flemale (*f*), fils second, épousa N., fille de Nicolas de Graaz, changeur à Liege, N°. 336, dont il y a une fille.

Gofwin de Flemale (*g*), fils second de Jean de Flemale & d'Agnès de Warzée, épousa Catherine, fille de Hugues de Haccourt, Chevalier, N°. 491, dont vinrent Jean de Flemale, Chanoine de Saint-Lambert. (*h*)

Hugues ou Huwar qui a pris depuis peu l'ordre de Chevalerie (*i*), épousa 1°., Marie de la Bouverie, N°. 213, veuve de Jean de Coir, Echevin de Liege, N°. 254. Ladite Marie se fit séparer de son mari par l'autorité de l'Eglise, ce qu'elle fit si mal à propos pour se remarier sottement & par caprice au nommé Lowette, fils de Lowette Poilhon, messager des douze familles de ce Pays, qui n'est qu'un pauvre garçon; épousa 2°. Agnès, fille de Guillaume le jeune Wilkar d'Awans, N°. 38, & veuve de Bauduin de Hologne (*k*), N°. 183.

Fleron.

Porte burelé d'argent & de sinople au lion de gueules sur le tout.

N. de Fleron (*l*), N°. 307, épousa N., fille deuxieme de Wery de Hambroux, N°. 514. Ils eurent Renewar de Fleron (*m*), Thiery de Fleron, qui suit, quelques garçons encore & quelques filles qui ont eu & ont même à présent une suite nombreuse d'enfants.

Thiery de Fleron (*n*), épousa N., fille de Bertrand de Liers, N°. 606, dont vinrent Jean de

(*a*) Marie de Flemale, épousa Jean le Veilhet, dit de Rouveroit le jeune, &c.

(*b*) Jean de Meirs, dit de Kemexhe, Chevalier.

(*c*) Ladite Agnès, se remaria avec Guillaume de Pilsoule, dite de Pillechoule, citoyen de Liege, qui étoit des familles d'Awans, de Jupille, & de Chaynée; elle mourut le 25 Septembre 1365; gît aux freres Mineurs, à Liege.

(*d*) Mort en 1369; gît dans l'Eglise Paroissiale de la Magdelaine, à Liege, avec sa femme morte l'an 1388.

(*e*) Seigneur de Tinlot.

(*f*) Ecuyer, épousa Nicolas, dit Colar de Graaz, &c.

(*g*) Eut un frere nommé Jean de Flemale, Chanoine de la Cathédrale de Liege, & Curé de la Paroisse de Sainte Marie-Magdelaine, mourut le 28 Mai 1381; gît dans ladite Eglise Paroissiale. Ledit Goeswin de Flemale, Ecuyer, Seigneur de Tinlot, Bourg-Mestre de Liege, en 1376, mourut le 31 Mars 1386; gît à Notre-Dame-aux-Fonts, à Liege, avec son épouse, morte en 1389; avoit épousé Catherine, fille de Hugues d'Isle, de la Canges, dit de Haccourt.

(*h*) Jean de Flemale, Chanoine de la Cathédrale de Liege, & Doyen de Tour, fit testament le 2 Mars l'an 1422; mourut ledit an, au mois de Mars; gît dans la Cathédrale de Liege.

(*i*) Chevalier, Seigneur de Tinlot, épousa 2°. Agnès de Dammartin, d'Awir, de Lexhy, de Waroux, dite Wilkar d'Awans.

(*k*) Ladite Agnès avoit épousé 1°. Bauduin de Luxembourg, de Bierset, dit de Hologne-aux-Pierres; elle mourut le 19 Février 1439; gît à Hologne-aux-Pierres.

Fleron.

(*l*) Renier de Fleron, Chevalier, fut témoin à une chartre de l'an 1255, fils d'Ebroin de Fleron, Chevalier, qui vivoit en 1207; & de N.; épousa Odile, fille de Wery des Prez, de Hambroux, Chevalier, & de N. de Waroux. Ledit Renier eut un frere nommé Eustache de Fleron, Chevalier, Echevin de Liege, vivoit en 1254.

(*m*) Renier, dit Rennewar de Fleron, Chevalier, épousa N.

(*n*) Thiery de Fleron, Chevalier, releva à la souveraine cour Féodale de Liege, en 1313; épousa Catherine fille de Bertrand de Villers, dit de Liers, Chevalier, Seigneur & advoué de Liers.

Jean du Pas de Wonck, fils second, prit *d'Hermines au chef de gueules*, N°. 506. On voit encore aujourd'hui leur écusson de cette sorte pendu dans l'Eglise de Wonck. Ledit Jean épousa N. Il eut un garçon nommé Guillaume du Pas de Wonck, qui fut pere de Jean de ce surnom, bon & hardi Ecuyer, qui mourut sans enfants légitimes; il a tant d'hoirs bâtards de deux sexes de ce nom, que je ne vous en saurois dire le nombre.

Wathi du Pas de Wonck (*a*), prit les armes de son pere, N°. 505. Sur sa sépulture dans l'Eglise de Wonck, il se voit qu'il mourut au mois d'Aoust l'an 1263; épousa N., fille du meutrier de son pere, Wathi le vilain: c'est de lui qu'est venue la famille qu'on appelle les Grevesses de Wonck, suivant le rapport des anciens. De ce mariage sortirent Nicolas du Pas de Wonck, & beaucoup d'autres garçons qui sont morts sans hoirs légitimes; ils ont laissé plusieurs bâtards de l'un & de l'autre sexe, qui vivent encore à présent; il sortit aussi de ce mariage plusieurs filles, sœurs dudit Nicolas, dont une fut mere de Jean Botier d'Aaz (*b*), N°. 608, & une autre de Humbert & Wotre de Merlant, qui furent de vaillants Ecuyers, pendant les guerres civiles du Pays.

Ledit Nicolas du Pas de Wonck (*c*), épousa N., dont sortirent.

Jean, dit le Bechut de Wonck, fils aîné.

Humbretoie, fils second, qui suit, & plusieurs autres garçons, qui sont tous morts sans hoirs légitimes; ils eurent aussi une sœur, mariée à Badout, Seigneur de Houtain.

Humbretoie du Pas de Wonck, épousa Alexandrine, fille de Henri Damoiseau de Flemale, qui mourut au combat de Lonchin, N°. 306. Ils eurent Jean Humbretoie du Pas de Wonck, mort sans hoirs, & deux filles.

Catherine, fille aînée, épousa Guillaume de Momesteghen de Melin, N°. 468.

Guillelmette, fille cadette, épousa le fils de Henri de Payves, au village qui porte ce nom en Hesbaye (*d*), dont il y a plusieurs enfants, N°. 354.

Payen de Warzée.

Le Seigneur Gozeau Payen de Warzée, Echevin de Liege, N°. 507; épousa N., dont vint Agnès, qui se maria à Jean de Flemale, Echevin de Liege, tué au combat de Nierbonne, près de Huy, N°. 306. (*e*)

Se trouve Nicolas Payen de Warzée, qui épousa N., fille de Jean de Chantemerle (*f*), N°. 95, dont il y a des enfants.

Perweys.

Henri, Seigneur de Perweys & d'Ochain, homme d'illustre naissance (*g*), N°. 508; épousa N., fille aînée de Wathi, nommé auparavant Wery de Rochefort, Banneret, Seigneur de Haneffe, de Rouchy, & de la Flamengerie, N°. 537. Ils ont plusieurs enfants, qui sont encore jeunes.

Preudhomme ou Proidhomme.

N., le Preudhomme (*h*), N°. 513; épousa

(*a*) Wauthier du Pas de Wonck, Chevalier, épousa N., fille de Wauthier, dit le Vilain, de Wonck.

(*b*) Jean Botier de Villers, de Liers, dit d'Aaz, fils de Rigault de Villers, de Liers, dit d'Aaz, & de N., fille de Wauthier du Pas de Wonck, Chevalier.

(*c*) Ecuyer, qui mourut le premier Avril 1290, & gît à Wonck.

(*d*) Henri, fils de Henri de Hamale, dit de Payves.

Payen de Warzée.

(*e*) Ladite Agnès étant veuve se remaria à Guillaume Pilsoule, dit de Pillechoule, citoyen de Liege, qui étoit des familles d'Awans, de Jupille, & de Chaynée; elle mourut le 25 Septembre 1365; gît aux freres Mineurs, à Liege.

(*f*) Nicolas Payen de Warzée, épousa N., fille de Jean de Dammartin, de Warfusée, de Hermalle, dit de Chantemerle, Ecuyer.

Perweys.

(*g*) Henri de Homes, Chevalier Banneret, Sire de Perweys, Mambour & Protecteur du Pays de Liege, tué l'an 1408 le 27 Septembre, à la bataille d'Othée, étant chef des troupes Liégeoises contre leur Evêque Jean de Baviere, fils de Thiery de Homes, Chevalier Banneret, Sire d'Arthelaer, Heese, Perweys, Cranenbourg, &c. & de Catherine Berthout, Dame de Duffle, Gheele; épousa l'an 1384, Marguerite de Walcourt, dite de Rochefort, Dame d'Ochain, fille de Wery Wauthier de Walcourt, dit de Rochefort, Chevalier, Seigneur de Haneffe, d'Ochain, de Rouchy, Maréchal & Général des troupes du Pays de Liege, en 1304, &c. & d'Agnès de Houffalize, Dame de la Flamengerie & de la Chapelle, fille deuxieme de Thiery de Grandpré, dit de Houffalize, Sire de Houffalize, &c. Chevalier Banneret, & d'Agnès de Berhalmont, Dame de la Flamengerie, & de la Chapelle en Tierasche.

Preudhomme.

(*h*) Gilles le Preudhomme, épousa N., fille quatrieme de Breton de Dammartin, d'Awir, de Lexhy, de Waroux, dit le jeune, Chevalier, &c.

épousa N., Dame de Barche, fille du Voué de Huy, Seigneur de Barche, N°. 151, & de N., fille d'Arnoul, Seigneur de Harduemont, N°. 99; elle avoit épousé en premieres noces Gerard de Ramloz, N°. 529. Ledit Gilles eut deux filles.

L'ainée (*a*) épousa Guillaume, Seigneur d'Orjo & de Harduemont; N°. 537.

N., fille seconde, nommée Marguerite (*b*); épousa Guillaume de Flemale, N°. 301, elle mourut sans hoirs.

Lambert de Strée, fils second de Leupin, épousa N. Il y a deux garçons qui font leur demeure à Huy.

Renard de Strée, fils aîné, n'a point d'hoirs.

Gilles de Strée, fils second. Je crois qu'il en a, & que c'est de son côté que sont sortis Leupin de Strée, Marenaveles & plusieurs autres. (*c*)

Streel.

Porte de gueules à l'aigle éployée d'argent au chef, de même chargé de trois annelets d'azur.

Le Voué de Streel (*d*), N°. 585; épousa

Beaufort, Dame de Vierset, & de Barche ou Baese, qui est le même, Haute-Vouerefse de la ville de Huy, veuve de Gerard de Roloux, dit de Ramelot, fille de Wauthier de Beaufort, Seigneur de Barche, de Vierset, Haut-Voué-héréditaire de la ville de Huy, mort l'an 1292, & de Marie de Dammartin, de Warfusée, dite de Harduemont.

(*a*) N., fille épousa Guillaume de Walcourt, de Rochefort, dit d'Orjo ou d'Orjol, qui est le même, Ecuyer, Seigneur d'Orjo, fils de Gilles, &c.

(*b*) Marguerite, épousa Guillaume de Flemale, Ecuyer, Seigneur à Flemale, Bourg-Mestre de Liege en 1388.

(*c*) Gilles de Strée, Ecuyer, demeura dans la ville de Huy; épousa N. Il eut Lambert de Strée, Ecuyer, Bourg-Mestre de Huy, possédoit la Tour & biens de Corbealmont, relevant de la cour Allodiale de Liege, situés au Ban de Havelange en Condroz; épousa N., fille de Renier, dit Renkin de Bierset, dit du Léopard, Ecuyer, Bourgeois de Liege, & de Marguerite Vaurealz ou Wavereau, dont issurent trois garçons & trois filles.

Renier, dit Renkin de Strée, fils aîné, Ecuyer.

Jean de Strée, fils second, qui suit.

Gilles, dit Gilchon de Strée, fils troisieme, Ecuyer.

Marie de Strée, femme de Jean Renard de Warfey. ⇦

Marguerite de Strée, épousa Henri de Gemeppe, lez Marche en Famenne, dit de Heys, Bourgeois de Huy.

Jean de Strée, Ecuyer, épousa Marie, fille de Jean Briffoz de Fairon ou Feron, qui est le même. Ils eurent Jean de Strée, Ecuyer, marié avec Marguerite de Gemeppe, dont vint Renard, dit Rennekin de Strée, qui épousa Catherine de Gencourt; issurent deux garçons.

Renard, dit Renualz de Strée, fils aîné, Mayeur de Marche en Famenne, mort sans hoirs; épousa N.

Jean de Strée, fils second, Echevin de Marche, épousa Jenne, fille d'Adam de Brisbois, Capitaine & Prévôt de la ville & Comté de la Roche en Ardenne, & de Jenne du Mesnil de Croiseit. Ils eurent deux filles.

Catherine de Strée, fille aînée, fut femme de Bernier du Mont, Ecuyer, Seigneur Haut-Scotier d'Ardenne, &c.

Marguerite, fille cadette, épousa Jean Thiery Gerlays, Chevalier.

Streel.

(*d*) Wauthier de Streel, Voué de Streel, Ecuyer très-vaillant, scella l'an 1334, le 25 Septembre, la commission donnée pour l'élection des douze Gentilshommes, qui devoient s'assembler pour faire la paix, & finir la cruelle guerre d'Awans & de Waroux, qui a presque détruit l'ancienne noblesse du Pays de Liege, & principalement de la Hesbaye, fils de Louis de Streel, Voué de Streel, qui releva l'an 1313, à la cour Féodale de Liege, la Vouerie de Streel, & de N.; avoit épousé N., fille de Radoux le Bron de Flemale, Ecuyer, de la race de Hamale, & de Jenne de Walcourt, dite de Clermont. Ils eurent trois garçons.

Louis de Streel, fils aîné, qui suit.

Louis, fils second, Ecuyer.

Libert, fils troisieme, Ecuyer.

Louis de Streel, Voué de Streel, Ecuyer, épousa Mabille N. Ils eurent deux garçons.

Radoux, fils aîné, qui suit.

Libert de Streel, fils second, Ecuyer, posséda de grands biens au village de Fooz en Hesbaye, demeuroit audit lieu, gît de même; eut pour femme Marie N., dont vinrent trois garçons & une fille.

Louis de Streel, fils aîné, Ecuyer, Seigneur à Fooz, demeuroit audit lieu; épousa par contrat de l'an 1432, le pénultieme Février, approuvé aux Echevins de Liege, le 9 Janvier 1434, Agnès, fille de Henri de Roloux, dit de Hemptines, Ecuyer, Seigneur de Roloux. Ledit Louis fit testament approuvé auxdits Echevins l'an 1440; ladite Agnès se remaria avec Hustin de Nettine, Ecuyer, Seigneur de Grandchamps.

Guillaume de Streel, fils second, Ecuyer; épousa par contrat de l'an 1435, le 16 Mai, approuvé aux Echevins de Liege l'an 1439, Marie, fille de Guillaume de Meeffe, & de Catherine, fille de Wauthier

Rrr

Warfey = Warsey = Warzée

& d'Arnoul, N°. 1, dont ils eurent plusieurs enfants : l'aîné entr'autres s'appelloit Jean de la Vaulx, qui fut pere de Thibaut de la Vaulx (a), dont une fille épousa N., de la famille de Wellin en Ardenne, N°. 635, dont sont sortis Thibaut de la Vaulx, ses freres & ses sœurs, & leurs hoirs qui vivent encore à présent.

De la Vaulx d'Abée.

Jacques de la Vaulx (b), qui étoit de la race de Marchin sur Barche, qui porte *d'argent à un barbeau de gueules*, N°. 452; épousa N., fille de Lambert de Neufchâteau d'Abée, N°. 108, dont issut Gerard Bocheas de la petite Vaulx (c), qui se maria à N., sœur de Gilles de la Tour de Havelange, qui étoit de la famille de Nayvagne-sur-Meuse, fils de Broustem de Havelange, & de N., fille du Seigneur de Nayvaigne, N°. 479. Ils eurent trois garçons.

Jacques d'Abée, fils aîné, qui suit.

Thomas de Warzée (d), fils second, dont il y a des enfants.

Guillaume d'Abée, fils troisieme, mourut sans hoirs, & plusieurs filles, dont sont sortis beaucoup de gens que nous voyons à présent, qui sont d'une condition ravalée.

Jacques d'Abée (e), Sentencier de la cour de Liege, bel homme & d'une mine majestueuse, surnommé pour sa beauté le Dieu d'amour; épousa Maghin N., dont vinrent deux garçons & deux filles.

Pierre d'Abée (f), fils aîné, Pasteur de Havelange en Condroz.

Jacques d'Abée (g), fils second; épousa N., dont issut N., fille mariée au village d'Evelette en Condroz.

N., fille aînée de Jacques d'Abée, nommée Ide, fut mariée avec Gilles de Hemricourt, Secrétaire des Echevins de Liege (h), N°. 377, & c'est de leur mariage que je suis né, moi qui suis l'auteur de ce présent traité. Ladite Ide qui étoit donc ma mere, se voyant veuve; épousa en deuxiemes noces Henri de Bonneville (i), fils de Wathi d'Otreppe, demeurant au Val-d'Aigre, près de Bonneville (k).

Jeanne, fille deuxieme, ma tante, se maria 1°. avec Ameil d'Oupeye (l), N°. 105, 2°. avec Nicolas de Louvegné, N°. 440, fils de la sœur Renier d'Awilhonrieu, Chevalier; il y en a une fille mariée à Nicolas de la Bouverie de Tykier, Bourgeois de Liege, dont elle a des enfants, N°. 213.

Vaulx.

Jean de Vaulx, changeur à Liege, N°. 596; épousa N., fille (m), d'Ameil de Mouhin, N°. 31, dont sortirent deux garçons.

Richard de Mouhin (n), fils aîné, fut marié à N., fille du second lit de Jean du Lavoir, du Souverain Avroy, N°. 427, & de N., de Chinville.

Wathi, fils second (o).

Se trouve Colletar de Vaulx, N°. 596, qui eut une fille nommée Agnès, mariée avec Alexandre le Preudhomme, N°. 513.

Vielhet.

Le Seigneur Henri le Veilhet, qui portoit

(a) Seigneur de la Vaulx Sainte-Anne.

Vaulx d'Abée.

(b) Jacques, dit Jakemar de la Vaulx, dit de Vaz; épousa N., fille de Lambert de Dammartin, de Warfusée, dit de Neufchâteau, & de N. d'Abée, Dame d'Abée, en Condroz.

(c) D'Abée.

(d) Thomas de la petite Vaulx d'Abée, dit de Warzée.

(e) Jacques de la petite Vaulx d'Abée.

(f) Pierre de la petite Vaulx d'Abée.

(g) Jacques de la petite Vaulx d'Abée.

(h) Gilles de Tombor, dit de Hemricourt.

(i) Henri d'Otreppe, dit de Bonneville.

(k) Ils eurent Anseau d'Otreppe, dit de Bonneville, marié à Liege à N., fille de Jean de Tombor, dit de Hemricourt, Drapier à Liege.

(l) Dont vint Ameil d'Oupeye, mort sans enfants.

Vaulx.

(m) N., fille d'Ameil de Dammartin, d'Awir, de Lexhy, de Warotx, de Geneffe, de Geheit, dit de Mouhin, Chevalier.

(n) Richard, dit Rigault de Vaulx, dit de Mouhin, Ecuyer, mourut l'an 1338; gît aux freres Mineurs à Liege.

(o) Wauthier de Vaulx, dit de Mouhin.

Autres indications relevées dans cet ouvrage

(c) Gilles de Strée, Ecuyer, demeura dans la ville de Huy; épousa N. Il eut Lambert de Strée, Ecuyer, Bourg-Mestre de Huy, possédoit la Tour & biens de Corbealmont, relevant de la cour Allodiale de Liege, situés au Ban de Havelange en Condroz; épousa N., fille de Renier, dit Renkin de Bierset, dit du Léopard, Ecuyer, Bourgeois de Liege, & de Marguerite Vaurealz ou Wavereau, dont issurent trois garçons & trois filles.

Renier, dit Renkin de Strée, fils aîné, Ecuyer.

Jean de Strée, fils second, qui suit.

Gilles, dit Gilchon de Strée, fils troisieme, Ecuyer.

Marie de Strée, femme de Jean Renard de Warsey.

Marguerite de Strée, épousa Henri de Gemeppe, lez Marche en Famenne, dit de Heys, Bourgeois de Huy.

(e) Ladite Agnès étant veuve se remaria à Guillaume Pilsoule, dit de Pillechoule, citoyen de Liege, qui étoit des familles d'Awans, de Jupille, & de Chaynée; elle mourut le 25 Septembre 1365; gît aux freres Mineurs, à Liege.

(f) Nicolas Payen de Warzée, épousa N., fille de Jean de Dammartin, de Warfusée, de Hermalle, dit de Chantemerle, Ecuyer.

De la Vaulx d'Abée.

Jacques de la Vaulx (b), qui étoit de la race de Marchin sur Barche, qui porte *d'argent à un barbeau de gueules*, N°. 452; épousa N., fille de Lambert de Neufchâteau d'Abée, N°. 108, dont issut Gerard Bocheas de la petite Vaulx (c), qui se maria à N., sœur de Gilles de la Tour de Havelange, qui étoit de la famille de Nayvagne-sur-Meuse, fils de Broustem de Havelange, & de N., fille du Seigneur de Nayvaigne, N°. 479. Ils eurent trois garçons.

Jacques d'Abée, fils aîné, qui suit.

Thomas de Warzée (d), fils second, dont il y a des enfants.

Guillaume d'Abée, fils troisieme, mourut sans hoirs, & plusieurs filles, dont sont sortis beaucoup de gens que nous voyons à présent, qui sont d'une condition ravalée.

(d) Thomas de la petite Vaulx d'Abée, dit de Warzée.

On trouve aussi ceci dans

MIROIR
DES NOBLES
DE HASBAYE.
COMPOSÉ EN FORME
DE CHRONICQUE.
PAR
JACQUES DE HEMRICOURT,
CHEVALIER DE S. JEAN DE JERUSALEM,
L'an M. CCC. XIII.

Où il traite des Genealogies de l'Ancienne Noblesse de Liege & des environs, depuis l'an 1102. jusques en l'an 1398.

Avec l'Histoire des Guerres Civiles dudit Pays, qui ont duré l'espace de quarante cinq ans, & le Traité de Paix, qui fut conclu ensuite desdites guerres.

Mis du vieux, en nouveau Langage,

Enrichy d'un grand nombre des Figures en Taille-douce, & dedié à Monseigneur le Comte de MARCHIN,

Par le Sr. de SALBRAY.

A BRUXELLES,
Chez E. Henry Fricx, Devant l'Hôtel de Ville, à l'Enseigne de l'Imprimerie, M. DC. LXXXII.

Avec Grace & Privilege.

FONTAINE. PAYEN DE WARZEE. VINALMONT. FONTAINE.

IEan de Chantemerle troisiéme fils de Monsieur Lambert de ce surnom, se maria à la fille de Monsieur Bernage de Fontaine, il en eut un fils nommé Lambert, & une fille mariée à Nicolas Payen de Warzée, dont il y a des enfans. Ce Jean estant veuf feit un double mariage de luy avec Demoiselle Catherine de Vinalmont veufve de Renchon Gochelet de Liege, & de Lambert son fils avec la fille de laditte Veufve; de sorte, que le pere & le fils épouzerent la mere & la fille. De ce Lambert sont sortis Jean de Fontaine qui de-

IOhan de Chantemierle tirs fis dedit Monst: Lambert de Chantemierle, sey mariat alle filhe Monst: Barnage de Fontaines, i'en fut un fis nommées Lambert, & une filhe mariee a Colyen Payen de VVarezees, dont y sont ly hoirs. Avint que Iohan fut veves, sy reprist a femme Damoyss: Katrine de Vynalmont, quy avoit esteit femme Renchon Gochelet de Liege, & Lambert fis do dit Iohan, out la filhe de la ditte Damoiselle Katrine, sy que ly peire & ly fis, orent la meire & la filhe. De dit Lam-

K 2 *bert*

Retournons au quatriéme, nomé Henry le Damoiseau de Flemale; Il se maria à Liege dans la famille des Des Prez, & eut de tres-beaux enfans, quattre garçons, & trois filles, l'aisné s'apella Guilaume de Flemale, il fut Eschevin de Liege, & tué ensuitte au combat de Nierbonne auprés de Huy sans avoir laissé aucuns hoirs. Son frere eut la méme qualité, & pareil malheur dans ce méme rencontre; il avoit épouzé Agnes, fille du Seigneur Goseau Payen de Warzée, Eschevin de Liege, qui luy avoit donné son Eschevinage, ils eurent ensemble deux garçons, Henry le Damoiseau & Gossuin. Ce second Henry le Damoiseau épouza

Autres sources :

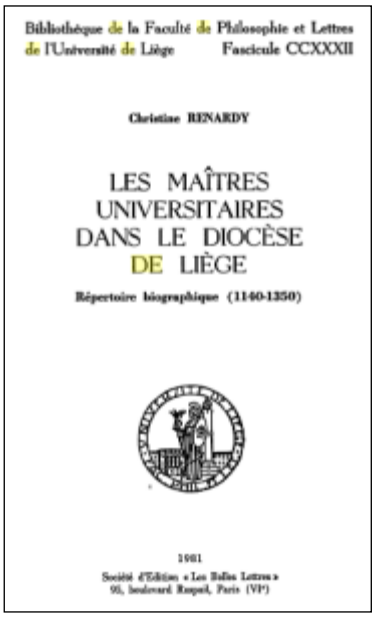
Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège Fascicule CCXXXII

Christiane RENARDY

LES MAÎTRES UNIVERSITAIRES DANS LE DIOCÈSE DE LIÈGE

Répertoire biographique (1140-1350)

1981

Société d'Édition « Les Belles Lettres »
95, boulevard Raspail, Paris (VIe)

Les documents ne portent jamais, à ma connaissance, le patronyme de Payen que DE THEUX (1, p. 326) accorde à celui-ci ; il n'est donc pas possible de rattacher ce gradué au lignage des Payen de Warzée, qui fournira des échevins à la cité de Liège au début du XIVe siècle (DE BORMAN, *Les échevins*..., pp. 114, 162).

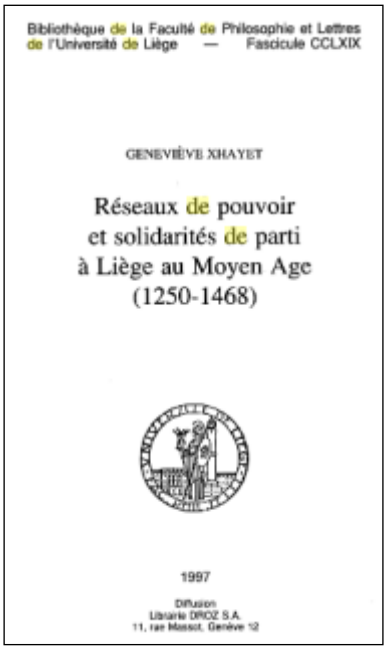
Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège — Fascicule CCLXIX

GENEVIÈVE XHAYET

Réseaux de pouvoir et solidarités de parti à Liège au Moyen Age (1250-1468)

1997

Diffusion
Librairie DROZ S.A.
11, rue Massot, Genève 12

Les passerelles familiales entre les deux charges sont fréquentes, non seulement sur un long laps de temps, comme les exemples des Surlet-Lardier, ou des del Cange l'indiquent, mais également en l'espace de deux ou trois générations. Gossoin de Flémalle, notamment, est bourgmestre en 1379–1380. Il est le fils de Jean de Flémalle et le petit-fils de Gozeal Payen de Warzée qui, tous deux, siégeaient à la cour échevinale au début du XIVe siècle[53]. Les Bierset, arrivés tard sur la scène liégeoise, nous apprennent que l'on pouvait de même dériver de la bourgmaîtrise vers l'échevinage. Renier Ier de Bierset est bourgmestre en 1382. Ses deux fils Guillaume et Jean, de même que son petit-fils Renier II sont, tous trois, membres de l'échevinage. Renier II, de plus, a renforcé son intégration au sein du milieu scabinal en se mariant avec Catherine, fille de l'échevin André Chabot[54].

DICTIONNAIRE

GÉOGRAPHIQUE

de la Belgique et de la Hollande.

ou

DESCRIPTION PHYSIQUE, HISTORIQUE ET POLITIQUE DES PROVINCES, VILLES ET ENDROITS REMARQUABLES DE CES ROYAUMES, SOUS LE RAPPORT DE LEUR ÉTAT TANT ANCIEN QUE MODERNE;

Par M. Dewez,

MEMBRE DE L'INSTITUT ROYAL, DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES, DES SOCIÉTÉS ROYALES DES BEAUX-ARTS ET DE LITTÉRATURE DE GAND, D'ÉMULATION DE LIÉGE ET DE LITTÉRATURE DE BRUXELLES, ET MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ POÉTIQUE ET LITTÉRAIRE D'ANVERS.

A BRUXELLES,

CHEZ P. FERET, ET Cie. LIBRAIRES.

1839.

UNIVERSITEIT TE GENT VAN DE FAC. DER WETENSCH. EN LETT.

GESCHIEDENIS 21259 GESCHIEDENIS

L'évêque Hugues de Pierrepont y fit construire en 1203 de nouvelles fortifications depuis la porte dite *Payen-porte* jusqu'à celle de Ste Walburge (*d*).

On ne connaît pas l'origine de l'expression de *Payen-porte*; c'est ainsi qu'on a traduit dans les chroniques manuscrites celle de *porta Pagani*. Dans une note que je dois à la bienveillance obligeante de M. de Villenfagne, ce savant forme deux conjectures à ce sujet. Au tems de St Hubert, vers 699, il y avait encore beaucoup de païens dans la Taxandrie ou Campine. C'est peut-être pour cette raison qu'on aura nommé *Payen-porte* celle par laquelle on sortait pour aller dans la Campine. Dans les siècles reculés, il existait dans le pays de Liège une famille noble du nom de *Payen*. Un seigneur appelé Payen de Warsée était échevin de Liège dans le 14e siècle, comme on le voit dans le *Miroir des nobles de la Hesbaie* par de Hemricourt, p. 140 de l'édition de 1791.

Généalogie des Flémalle

Descendance de Henri, le vieux Damoiseau de Flémalle :

- Marié avec N. des PREZ dont
  - ♀Alexandrine de FLEMALLE *mariée avec* Humblet du PAS de WONCK
  - ♀N. de FLEMALLE *mariée avec* Jean de HOZEMONT dont
    - ♀N. de HOZEMONT *mariée avec* François d'AIGREMONT
  - ♀Maron de FLEMALLE *mariée avec* Henri de LAVOIR dont
    - ♀Maroie de LAVOIR *mariée avec* Adolphe de CHARNEUX dont :

♀Aeylis de CHARNEUX

      - ♂Englebert de CHARNEUX
      - ♂Henri de CHARNEUX
      - ♂Arnold de CHARNEUX
    - ♂Jean de LAVOIR *marié avec* N. N. dont :
      - ♀Maroie de LAVOIR

Jean de LAVOIR marié avec N. de CHINVILLE dont :

      - ♂Henri de LAVOIR
      - ♂Arnoul de LAVOIR
      - ♂Renard de LAVOIR
      - ♀N. de LAVOIR
  - ♂Guillaume de FLEMALLE *†1328*
  - ♂Jean de FLEMALLE *marié avec* Agnès PAYEN de WARZEE dont
    - ♂Henri II le Damoiseau de FLEMALLE *marié avec* Isabelle de LAVOIR dont :
      - ♂Henri III le Damoiseau de FLEMALLE
      - ♀Jeanne de FLEMALLE
      - ♂Jean de FLEMALLE
    - ♂Goswin de FLEMALLE *†1386 marié avec* Catherine de HACCOURT *†1389* dont :
      - ♂Jean de FLEMALLE *†1422*
      - ♂Hugues de FLEMALLE
    - ♂Jean de FLEMALLE
  - ♂Bauduin de FLEMALLE *†1365 marié avec* Isabelle de SAINT-SERVAIS *†1338* dont
    - ♂Guillaume de FLEMALLE *marié avec* Marguerite de STREE
    - ♀Marguerite de FLEMALLE *mariée en 1331 avec* Jacques delle ROCHE *†1370* dont :
      - ♂Frank delle ROCHE
      - ♂Bauduin delle ROCHE dit de FLEMALLE
      - ♂Jacques delle ROCHE
    - ♀Marie de FLEMALLE *mariée avec* Jean de ROUVEROY
    - ♀Catherine de FLEMALLE *mariée avec* Jean de MEERS dit de KEMEXHE dont :
      - ♂Gilles de KEMEXHE *†1402*

Arbre généalogique du même Henri le vieux Damoiseau de Flémalle, beau-père d'Agnès Payen de Warzée :

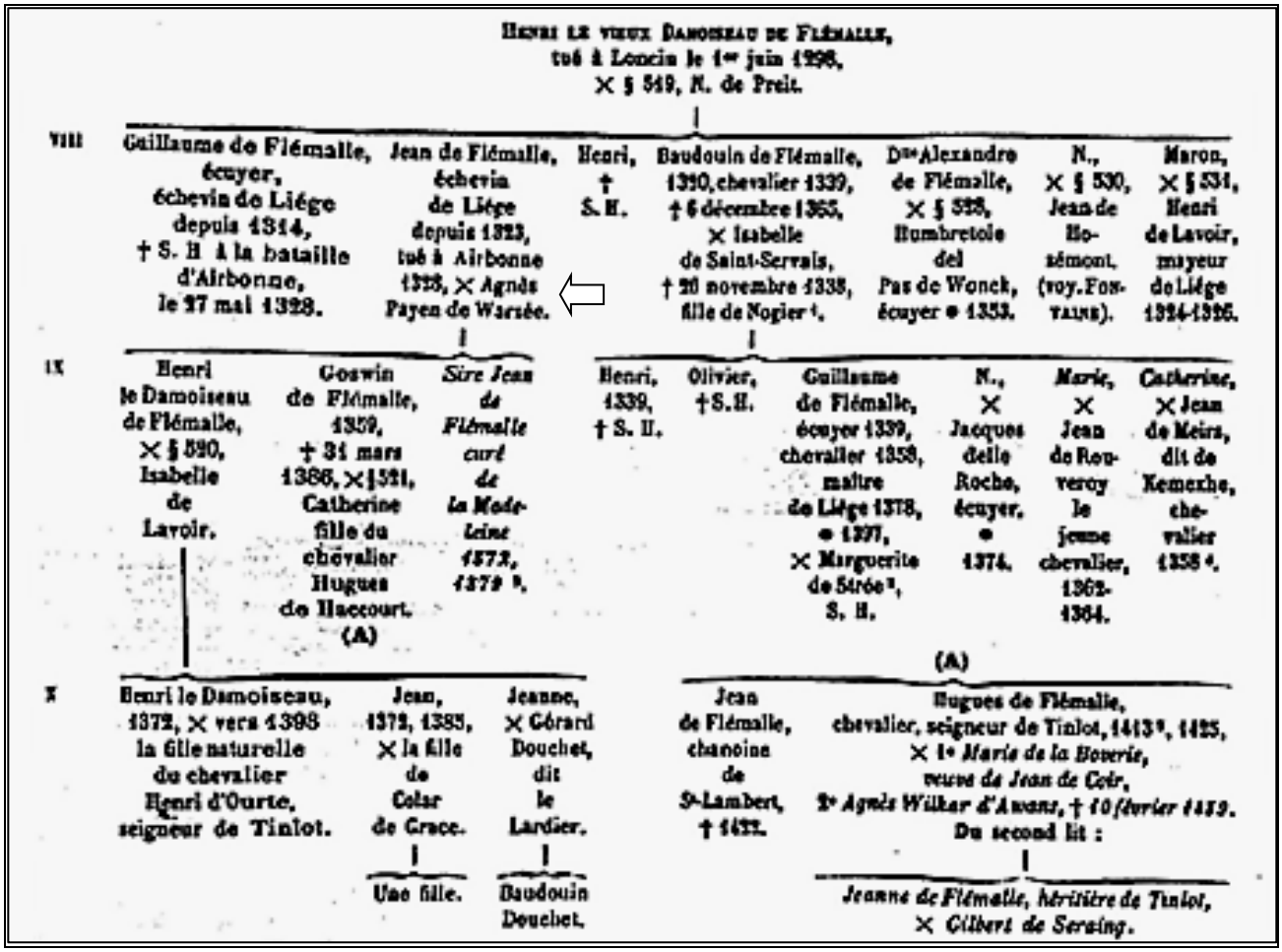

<u>Père et descendants d'Agnès de Warzée :</u> (Source : http://evrard.webou.net)

PAYEN de WARZEE, Gozeau Sexe: Masculin
échevin de Liège
Famille:
Enfant(s):
PAYEN de WARZEE, Agnès

de FLEMALLE, Jean Sexe: Masculin
échevin de Liège depuis 1323 - tué à la bataille du Thier d'Airbonne (Huy) en mai 1328
Parents:
Père: de FLEMALLE, Henri le Vieux Damoiseau
Mère: de PREIT, N.
Famille:
Conjoint:
PAYEN de WARZEE, Agnès Sexe: Féminin
Parents:
Père: PAYEN de WARZEE, Gozeau

Enfant(s):
de FLEMALLE, Henri II le Damoiseau
de FLEMALLE, Goswin
de FLEMALLE, Jean Sexe: Masculin
chanoine de la cathédrale de Liège - curé de la Madeleine (1372, 1379)

de FLEMALLE, Henri II le Damoiseau Sexe: Masculin
Parents:
Père: de FLEMALLE, Jean
Mère: PAYEN de WARZEE, Agnès
Famille:
Conjoint:
de LAVOIR, Isabelle Sexe: Féminin
Parents:
Père: de LAVOIR d'ILE, Warnier
Mère: N., Marguerite
Enfant(s):
de FLEMALLE, Henri III le Damoiseau
de FLEMALLE, Jeanne
de FLEMALLE, Jean

de FLEMALLE, Goswin Sexe: Masculin
Décès : 31 mars 1386
écuyer - sgr de Tinlot - bourgmestre de Liège en 1376
Parents:
Père: de FLEMALLE, Jean
Mère: PAYEN de WARZEE, Agnès
Famille:
Conjoint:
de HACCOURT, Catherine Sexe: Féminin
Décès : 1389
Parents:
Père: de HACCOURT, Hugues
Mère: SURLET, Jeanne
Enfant(s):
de FLEMALLE, Jean Sexe: Masculin
Décès : 1422
chanoine de St-Lambert et doyen de Tour
de FLEMALLE, Hugues

Agnès PAYEN de WARZEE
& Jean de FLÉMALLE *†1328*
|

Henri Le Damoiseau de FLÉMALLE & Isabelle de LAVOIR	Goswin de FLÉMALLE *†1386* & Catherine de HACCOURT	Jean de FLÉMALLE *†1391*

Généalogie des Chantemerle

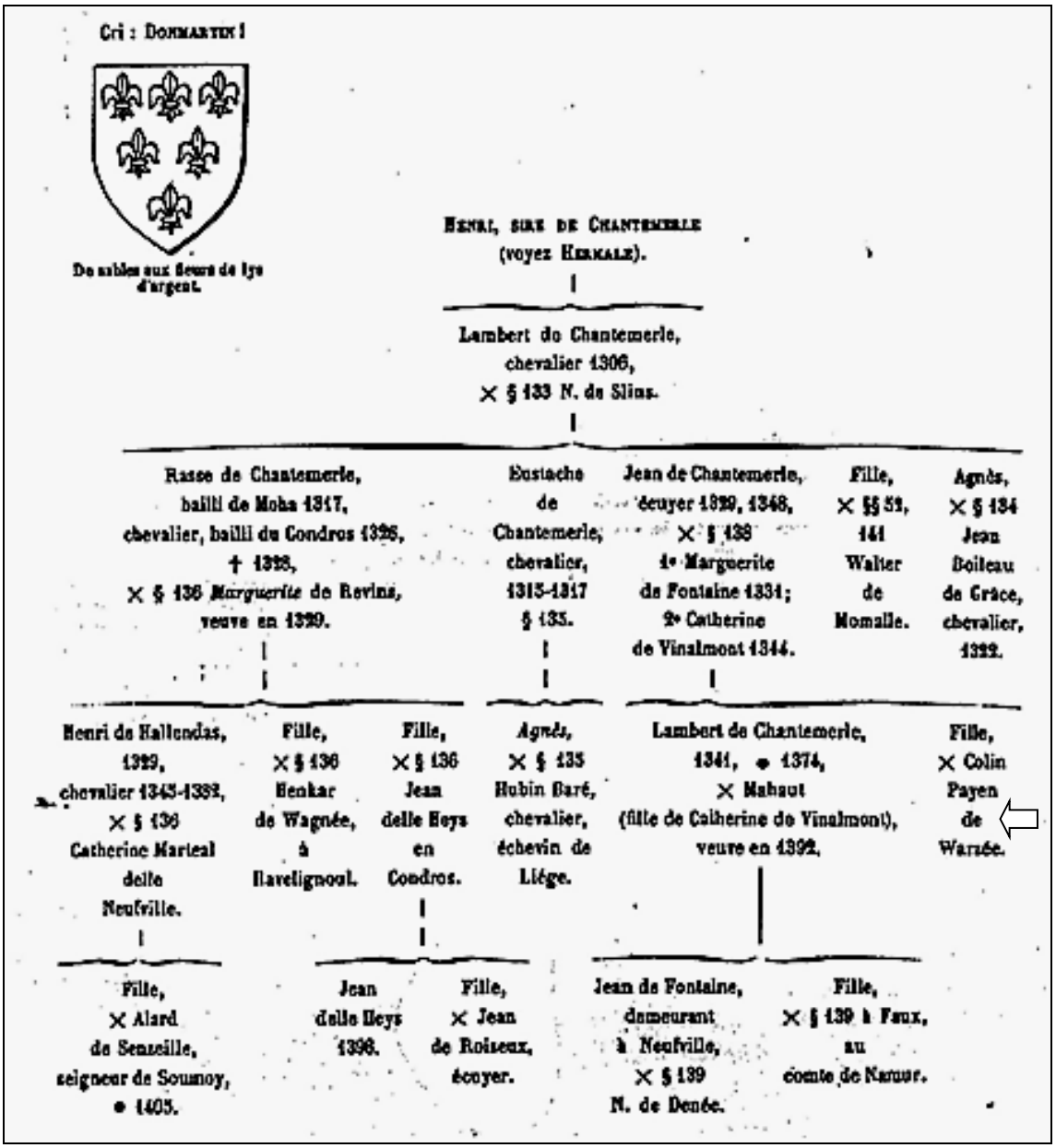

138. Johans de Chantemierle, tirs fis do dit monssaingnor Lambier de Chantemierle, soy mariat alle filhe monssaingnor Barnage de Fontainnes; s'en fut uns fis, nommeis Lambier, et une filhe, mariée à Coliien Paiien de Warezéez, dont y sont ly hoirs. Avint que Johan fut veves; sy reprist à femme damoyselle Katerine de Vynalmont, qui avoit esteit femme Renechon Gochelet, de Liege; et Lambier, fis do dit Johan, out la filhe de la dicte damoyselle Katerine, sy que ly peires et ly fis orent le meire et la filhe.

Descendants de Henry, sire de Chantemerle : (Source : http://evrard.webou.net)

de HERMALLE, Henry
Sexe: Masculin
Décès : 1 septembre 1275
Inhumation : Amay, Abbaye de Flône, Liège, Belgique
chevalier (1242, 1275) - sire de Hermalle
Parents:
Père: de WARFUSEE dit de HERMALLE, Thomas
Mère: de HERMALLE, Ruscela
Famille:
Conjoint:
de WARFUSEE, Agnès Sexe: Féminin
Enfant(s):
de HERMALLE, Louis
de CHANTEMERLE, Lambert
de HERMALLE, Thomas Sexe: Masculin
de HERMALLE, Fastré Sexe: Masculin
de HERMALLE, N.

de CHANTEMERLE, Lambert Sexe: Masculin
Lambert de Chantemerle, fils de feu Henri de Hermalle, chevalier, fait le 10 avril 1306 divers échanges de biens avec l'abbaye de Val-Saint-Lambert, notamment de deux bonniers de terre ou environ, qui se trouvaient devant la porte de Chantemerle et contre lesquels l'abbaye obtient un étang appelé l'étang de Monseigneur Henri ; la charte est scellée par mess. Rasse de Warfusée, chevalier (Val-Saint-Lambert, nÀ 419).
Parents:
Père: de HERMALLE, Henry
Mère: de WARFUSEE, Agnès
Famille:
Conjoint:
de SLINS, Jeanne Sexe: Féminin
Parents:
Père: de SLINS, Bauduin
Mère: de WAROUX, N.
Enfant(s):
de CHANTEMERLE, Raes
de CHANTEMERLE, Eustache
de CHANTEMERLE, Jean
de CHANTEMERLE, N.
de CHANTEMERLE, Agnès

de CHANTEMERLE, Jean Sexe: Masculin
écuyer (1331)
Parents:
Père: de CHANTEMERLE, Lambert
Mère: de SLINS, Jeanne
Famille:
Conjoint:
de FONTAINE, Marguerite Sexe: Féminin
Parents:
Père: de FONTAINE, Renier Barnage le Jeune
Famille:
Conjoint:
de VINALMONT, Catherine Sexe: Féminin

Généalogie des Abée :

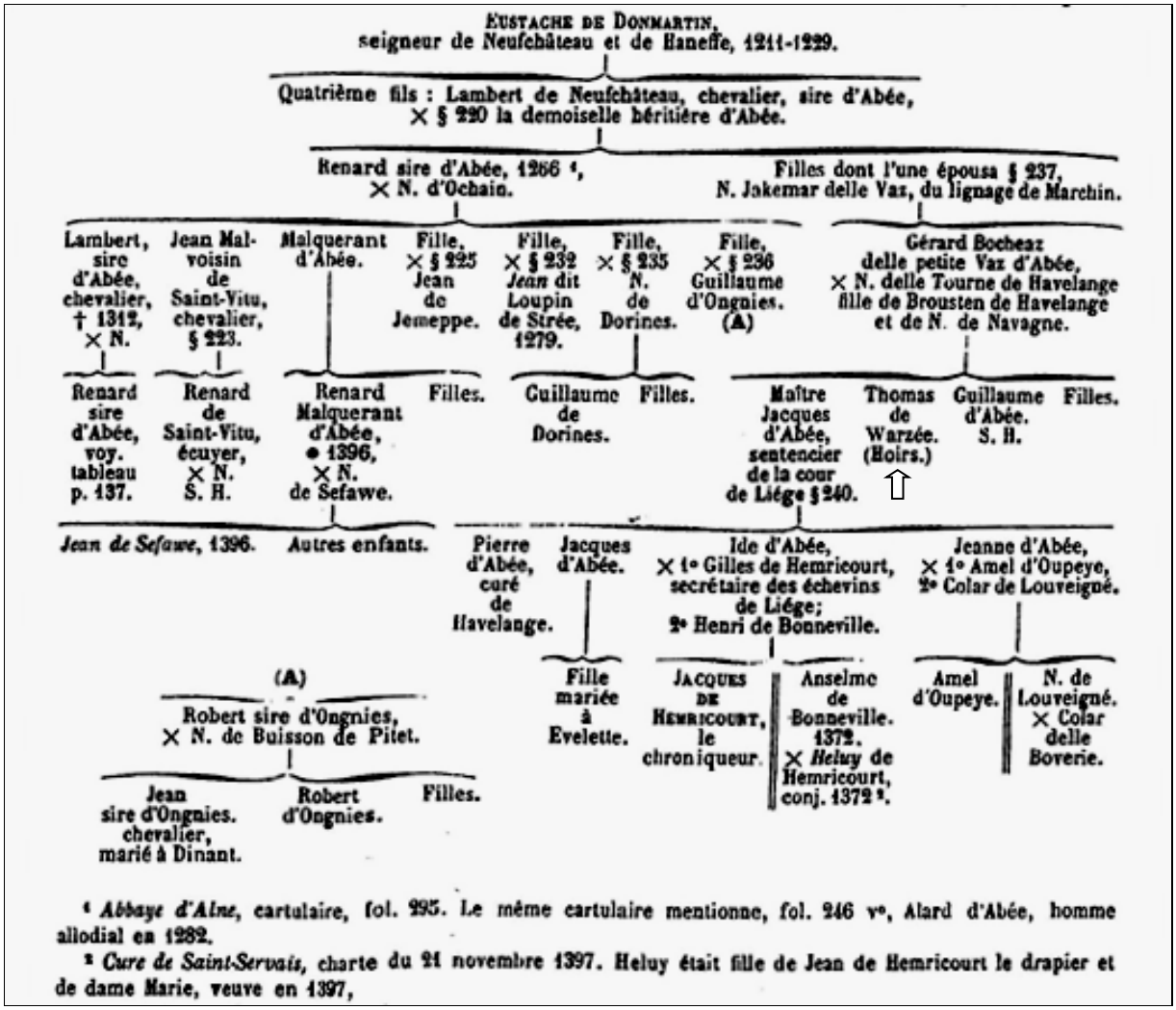

239. Ly dis Gerars Bocheaz out trois fis, assavoir maistres Jakes d'Abéez, sentenchier delle Cour de Liege, beal cler et reverente, Thomas de Warezéez, dont y sont ly hoirs, et Wilhelmes d'Abéez, qui morit sains hoir; et en fut pluseurs sereurs, dont ilh est planteit de menuez gens.

NB : Hoir = héritier direct

Ascendants de Thomas de Warzée :

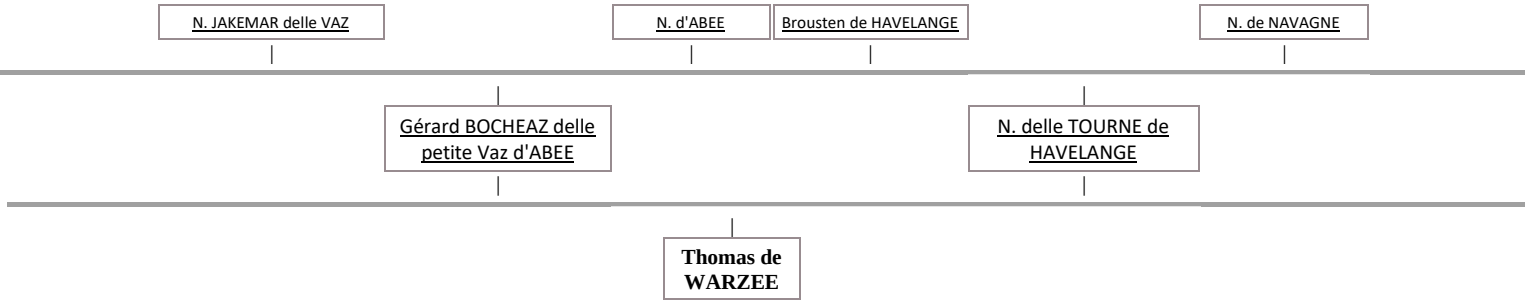

Ancêtres de Thomas de Warzée : (Source : http://evrard.webou.net)

de DONMARTIN dit de HANEFFE, Eustache Sexe: Masculin
attesté jusqu'en 1229 - Chevalier Banneret, seigneur de Neufchâteau (Dahlem) et de Haneffe
Il changea les armes de son père et commença à porter de gueules semé de fleurs-de-lis d'or

" Ilh vos puet clerement chi devant apparoir que messires Ystasse de Domartien, sires de Noefcasteal et de Haneffe, out quatre fis, assavoir monssaingnor Renart, saingnor de Noeffcasteal, monssaingnor Thiry, saingnor de Haneffe, monssaingnor Johan, saingnor de Duras, et monssaingnor Lambier, saingnor d'Abéez ... etc " - Le Miroir des Nobles - J. de Hemricourt - Tome I

Parents:
Père: de DONMARTIN de WARFUSEE, Otton I
Mère: de MOMALLE, Hazéca
Famille:
Conjoint:

de NEUFCHATEAU, Aleyde Sexe: Féminin
dite la Franke Dame - Dame de Neufchâteau et de Haneffe
"Cheste damme estoit tant bonne, tant sage et sy wailhant damme que on le nommoit en sornom le Franke Damme. ..." - Le Miroir des Nobles - J. de Hemricourt - Tome I - 172
Parents:
Père: de HOCHSTADE, Thierry
Mère: de DACHSBOURG, N.
Enfant(s):
de NEUFCHATEAU, Renard Sexe: Masculin
chevalier - sire de Neufchâteau
de DONMARTIN d'ABEE, Lambert
de HANEFFE, Thierry
de NEUFCHATEAU, Jean

de DONMARTIN d'ABEE, Lambert Sexe: Masculin
Chevalier - Seigneur d'Abée du chef de sa femme
Parents:
Père: de DONMARTIN dit de HANEFFE, Eustache
Mère: de NEUFCHATEAU, Aleyde
Famille:
Conjoint:
d'ABEE, N. Sexe: Féminin
Enfant(s):
d'ABEE, Renard
d'ABEE, N.

JAKEMAR delle VAZ, N. Sexe: Masculin
du lignage de Marchin
Famille:
Conjoint:
d'ABEE, N. Sexe: Féminin
Parents:
Père: de DONMARTIN d'ABEE, Lambert
Mère: d'ABEE, N.
Enfant(s):
BOCHEAZ delle petite Vaz d'ABEE, Gérard

BOCHEAZ delle petite Vaz d'ABEE, Gérard Sexe: Masculin
Parents:
Père: JAKEMAR delle VAZ, N.
Mère: d'ABEE, N.
Famille:

Conjoint:
delle TOURNE de HAVELANGE, N. Sexe: Féminin
Parents:
Père: de HAVELANGE, Brousten
Mère: de NAVAGNE, N.
Enfant(s):
d'ABEE, Jacques
d'ABEE, Guillaume Sexe: Masculin
sans hoirs
de WARZEE, Thomas Sexe: Masculin
descendance

Dans « Biographie liégeoise et précis historique et chronologique … », tome 1 du comte De Becdelièvre, on trouve p 654 à 657

1813. WARZÉE (*Charles-François-Joseph de*), jurisconsulte, député des États de Liége en 1785, avocat fiscal du conseil ordinaire de Liége jusqu'en 1794, nommé membre à vie du collége électoral du département de l'Ourthe en 1803, bâtonnier de l'ordre des avocats de la cour impériale de Liége en 1811 jusqu'à sa mort, naquit à Liége, le 17 avril 1750, d'une ancienne famille de cette ville dont il existait déjà un échevin en 1326.

Cet homme de génie étonnait par la rectitude de son jugement, par la vivacité de son esprit, par l'étendue et la variété de ses connaissances, et surtout par sa vaste et profonde érudition dans les matières de droit, sur lesquelles il était fréquemment consulté par les avocats les plus distingués de la Belgique, de la France et de l'Allemagne : on regardait ses décisions comme des règles sûres.

Doué de la mémoire la plus heureuse, il connaissait si bien les livres de sa nombreuse bibliothèque, qu'il indiquait, dans l'improvisation, le volume et la page où se trouvait le passage qu'il citait. Son ame était aussi belle que sa tête était fortement organisée.

En 1785, les officiers de police du gouvernement liégeois, étant accusés d'avoir voulu empiéter sur les libertés publiques, les trois états du pays députèrent unanimement de Warzée, à l'effet de se rendre auprès de la chambre impériale de Wetzlaer, tribunal suprême de l'empire germanique, pour y soutenir le maintien des droits de la nation. Il s'acquitta de cette honorable tâche avec zèle et dignité. Il se montra en homme impartial et en vrai mandataire de la représentation nationale, tout à la fois incapable de faiblir en faveur du pouvoir ou de céder aux influences de l'esprit révolutionnaire qui commençait déjà à s'agiter.

Durant sa mission, il fut accusé en 1786, dans un mémoire imprimé, d'avoir, dans une note remise à la chambre impériale, émis l'opinion que le prince de Liége était souverain *en matière de police*, que sa volonté seule faisait loi en cette matière, et qu'il avait le droit de régler tout ce qui regardait la police, sans l'avis ni le consentement des trois états, et d'avoir fait ainsi des *reconnaissances* contraires à la loi fondamentale du pays et subversives de la constitution. L'auteur de ce mémoire prétendait même, que c'était de connivence avec le prince-évêque Hoensbroech, qu'il en avait agi de cette manière, afin de lui fournir par là une *reconnaissance*, devant le tribunal suprême de l'empire, sur laquelle ce prince put, à défaut de titres, appuyer sa souveraineté en matière de police.

De Warzée, dans un mémoire justificatif qu'il publia la même année, se lava complètement de ces inculpations calomnieuses, et prouva par la reproduction des termes de cette note remise par lui à l'empire, qu'on lui donnait un sens qu'elle n'avait pas, en tronquant et rendant un compte infidèle de ses expressions. Il convint cependant qu'il avait reconnu que toute loi émanée de l'autorité légitime, était obligatoire : que le tribunal des XXII devait juger selon les lois et non pas des lois, et qu'il fallait obéir aux édits des princes en matière de police.

La note de ce célèbre jurisconsulte prouvait qu'il parlait en ce sens : que toute loi, émanée de l'autorité légitime, oblige à son observance tous ceux sur lesquels elle exerce son empire, et que c'est le devoir du juge, selon le droit romain, de juger selon les lois, mais qu'il ne lui appartient pas de juger des lois : qu'enfin, les édits des princes émanaient de l'autorité légitime lorsqu'ils étaient mis en garde de loi, après avoir obtenu le concours et l'assentiment des trois états qui formaient le corps législatif du pays. Mais il prouva, en même temps, que jamais il n'avait énoncé que la volonté du prince seul faisait loi en matière de police.

Quoiqu'il en soit, ces tracasseries le dégoûtèrent des affaires publiques. Il ne rechercha et ne voulut point des faveurs de la cour, pour ne point donner des armes à ses calomniateurs. De Warzée voulait le maintien des libertés de son heureuse patrie, mais il ne voulait pas de révolution : aussi, lorsqu'elle éclata, il n'y prit aucune part; il resta depuis lors complètement étranger aux évènemens politiques qui survinrent dans sa patrie, et mourut d'un coup d'apoplexie à Liége, le 10 juin 1813, à l'âge de 63 ans, universellement regretté, et autant estimé par la pureté de ses mœurs, par son aménité, sa modestie, sa délicatesse et son désintéressement que par son immense savoir.

On a de lui de nombreux *plaidoyers* en latin et en français, écrits avec pureté et élégance, dont un grand nombre a été imprimé, et où les questions de droit les plus ardues sont traitées avec une profondeur et une méthode dignes d'admiration.

Le docteur Dejaër prononça son éloge à la Société d'Emulation (voir le *procès-verbal* de 1817). Le *Journal de la Province* (Nos des 14 et 15 juin 1813), contient une notice nécrologique sur ce savant jurisconsulte dont le procureur-général près la cour impériale de Liége, fit un éloge remarquable dans son discours à l'ouverture de la rentrée de cette cour en novembre 1813.

WARZÉE D'HERMALLE (*Charles-Nicolas-Joseph, baron de*), fils du précédent, licencié en droit, membre du collége électoral du département de l'Ourthe, de l'ordre équestre de la province de Liége, chevalier de l'ordre du Lion Belgique, naquit à Liége, le 5 juillet 1776. Il fut successivement conseiller-auditeur à la cour d'appel de Liége, avocat-général auprès de la cour impériale, et exerça les mêmes fonctions à la cour supérieure de justice de Liége, jusqu'au 30 octobre 1830; il se distingua, dans ces charges, par son intégrité, son zèle et son amour pour la justice. Il était nommé conseiller à la haute-cour du royaume des Pays-Bas, dont l'installation devait avoir lieu à La Haye, le 15 novembre 1830, sans la révolution. Le roi Guillaume, en 1831, lui conféra le titre de commissaire du roi des Pays-Bas pour le Grand Duché de Luxembourg; mais M. le baron de Warzée ne crut pas devoir accepter cette fonction; depuis lors, il vit retiré dans l'une de ses terres.

Blason des **de Warzée d'Hermalle** :

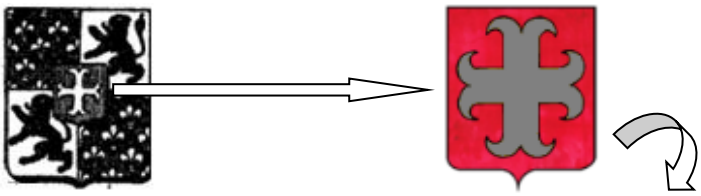

De gueules (à fond rouge) à la croix ancrée (dont les bords de la croix sont en forme d'ancre) d'argent (croix de couleur argentée) = Warzée

Croix, *en termes de Blason*. On la définit comme une pièce de l'écu composée de lignes quadruples, dont deux sont perpendiculaires & les deux autres transversales.
Elle n'occupe pas toujours le même espace dans le champ de l'écu; car quand elle n'est point chargée, cantonnée ni accompagnée, elle ne doit occuper que la cinquième partie du champ: mais si elle est chargée, elle doit occuper le tiers. Cette armoirie fut accordée originairement à ceux qui avaient exécuté ou au moins entrepris quelque action d'éclat pour le service de Jésus - Christ & pour l'honneur du nom chrétien. Elle est regardée par plusieurs comme la plus honorable de tous les Blasons. Ce qui la rendit fort fréquente, ce furent sans doute les expéditions & les voyages multipliés qu'on fit en Terre Sainte car la plupart de ceux qui en revinrent, chargèrent leur écu d'une *croix* & la *croix* devint une enseigne militaire.

Armes : *écartelé : aux 1 et 4 de sable semé de fleurs de lis d'argent, qui est la* **seigneurie d'Hermalle** *; aux 2 et 3 d'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules, qui est* **Ramelot** *; sur le tout, de gueules à la croix ancrée d'argent, qui est* **Warzée**. *L'écu sommé d'une couronne de Baron, surmontée d'un heaume d'argent, couronné, grillé, colleté et liseré d'or, fourré de gueules, aux lambrequins de gueules et d'argent. Cimier : une croix ancrée d'argent. Supports : deux lions d'argent, armés et lampassés de gueules.*

Diplômes : Le 20 février 1816, concession de noblesse à *Charles-Nicolas-Joseph de Warzée*, qui obtint, le 27 septembre 1817, concession du titre de Baron, transmissible par primogéniture masculine, et fut inscrit dans l'Ordre Equestre de Liège, sous le nom de : *de Warzée d'Hermalle*.

Annuaire : 1899-II p. 2585 ; 1923-II p. 201.

Source : Armorial général de la noblesse belge

Dans l'édition de 1992, on trouve ceci :

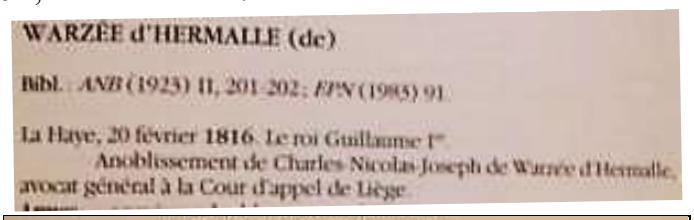

WARZÉE d'HERMALLE (de)

Bibl. *ANB* (1923) II, 201-202 ; *EPN* (1985) 91.

La Haye, 20 février **1816**. Le roi Guillaume Ier.
Anoblissement de Charles Nicolas Joseph de Warzée d'Hermalle, avocat général à la Cour d'appel de Liège.

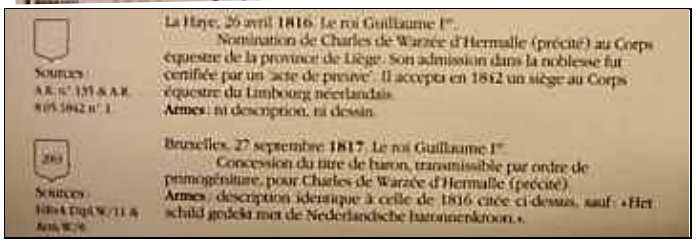

Sources : A.R. n° 135 & A.R. 8.05.1842 n° 1.

La Haye, 26 avril **1816**. Le roi Guillaume Ier.
Nomination de Charles de Warzée d'Hermalle (précité) au Corps équestre de la province de Liège. Son admission dans la noblesse fut certifiée par un "acte de preuve". Il accepta en 1842 un siège au Corps équestre du Limbourg néerlandais.
Armes : ni description, ni dessin.

Sources : [illegible]

Bruxelles, 27 septembre **1817**. Le roi Guillaume Ier.
Concession du titre de baron, transmissible par ordre de primogéniture, pour Charles de Warzée d'Hermalle (précité).
Armes : description identique à celle de 1816 citée ci-dessus, sauf : « Het schild gedekt met de Nederlandsche baronnenkroon. »

82.5 Infos actuelles concernant les (le Maire) de Warzée d'Hermalle

☛ A Hermalle-sous-Huy, il existe une Grotte Notre-Dame de Lourdes.
Cette fausse grotte en ciment encastrée dans la façade Est de la Ferme castrale, sur l'emplacement d'une parcelle cadastrée cimetière, protège l'ancien cénotaphe du **Baron de Warzée d'Hermalle** - avec statues en plâtre de la Vierge et de Bernadette agenouillée à ses pieds - précédée d'un jardinet et close d'une grille en fer forgé. XXe siècle.

☛ **William « Willy » le Maire de Warzée d'Hermalle** (1878-1966) était un champion de tennis belge. Il a été champion de Belgique en 1901 puis de nouveau entre 1906 et 1911. Il faisait partie de l'équipe de Belgique avec son grand rival national de l'époque Paul de Borman (14 fois champion de Belgique) qui participa pour la première fois à la coupe Davis en 1904 gagnant la finale du Challenge Round qui se disputait à Wimbledon face à la France. Il participa plusieurs fois au tournoi de Wimbledon, atteignant les quarts de finale du Challenge round en 1904 et en 1908.

Son parcours à Wimbledon :

- 1902 ⇨ 1/16 perd contre Frederick Payn (6-2, 6-0, 6-3)
- 1904 ⇨ 1/4 perd contre Josiah Ritchie (6-1, 8-6, 6-4)
- 1905 ⇨ 1/32 perd contre Ernest Parton (4-6, 6-4, 6-4, 5-7, 6-1)
- 1908 ⇨ 1/4 perd contre Robert Powell (6-4, 8-6, 6-4)
- 1909 ⇨ 1/32 perd contre Charles Dixon (6-2, 6-2, 4-6, 6-4)

Willy le Maire de Warzée d'Hermalle

Le Maire de Warzée, assis à gauche.

Nationalité	Belgique
Naissance	7 mars 1878
Décès	1966

Palmarès

Meilleurs résultats en Grand Chelem

	Aust.	R-G.	Wim.	US.
Simple	-	-	1/4	-
Double			1/2	

Championnats de Belgique en plein air

Hommes Simple

1895	Robert de Rossius d'Humain
1896	Marcel Nagelmackers
1897	Robert de Rossius d'Humain
1898	Paul de Borman
1899	Paul de Borman
1900	Paul de Borman
1901	Willy le Maire de Warzee
1902	Paul de Borman
1903	Paul de Borman
1904	Paul de Borman
1905	Paul de Borman
1906	Willy le Maire de Warzee
1907	Willy le Maire de Warzee
1908	Willy le Maire de Warzee
1909	Willy le Maire de Warzee
1910	Willy le Maire de Warzee
1940	
1941	
1942	
1943	
1944	
1945	
1946	
1947	
1948	
1949	
1950	
1951	
1952	
1953	
1954	
1955	
1956	
1957	
1958	
1959	

☛ **Jérôme de Warzée** :

Extrait d'une interview qu'il a accordée au BIP le 14 novembre 2009 (Belgians in Paris) …
BIP : Es-tu de famille noble avec ce petit « de » comme dans « Mort de Rire » ?
JDW : Ou comme dans « pomme de terre », « chasse de WC »… En fait je m'appelle Jérôme Lemaire de Warzée d'Hermalle**. Il y a un château à Warzée qui appartenait à notre famille et mon arrière-arrière-arrière grand-père l'a perdu en jouant aux dés**, il était criblé de dettes. J'ai pris le nom d'artiste de mon père, comédien, Michel de Warzée.

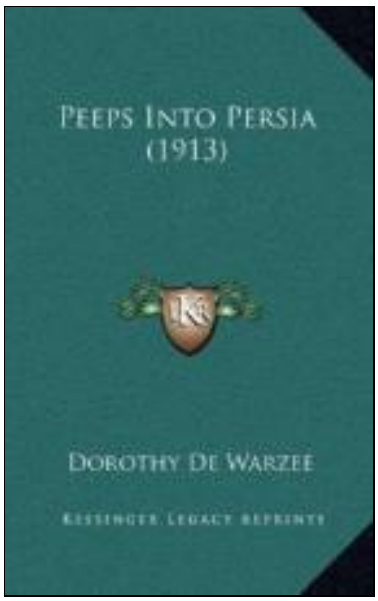

☛ Dorothy de Warzée a été l'auteur d'un seul livre, "Peeps into Persia", paru en 1913 chez Hurst et Blackett, un éditeur londonien. À l'époque, ce livre est passé plutôt inaperçu, tiré à peu d'exemplaires. Depuis ce temps, et jusqu'en 2008, il n'avait jamais été réédité. Mais avec le temps, et avec l'intérêt qui a grandi sur l'Iran (encore dénommé Perse en 1913), il est devenu un document, une sorte de classique introuvable, qui a fait qu'en 2008, Kessinger publishing en a fait ce qu'on nomme un "reprint". Dorothy de Warzée, qui s'intitule "baroness" (baronne) d'Hermalle, est née Dorothy Davis en janvier 1880 à Marylebone, un district de Londres, fille d'un avocat, James Davis. En 1902, la famille passe ses vacances sur la Côte d'Azur. On joue au tennis. Il y a là un couple de Belges. Lui dirige le casino de Spa. La femme de ce directeur, nommé Léon le Maire, est née Noémi de Warzée d'Hermalle, fille du baron de Warzée d'Hermalle. Dorothy trouva Léon le Maire de Warzée d'Hermalle séduisant. Elle se laissa donc enlever, on ne sait pas pourquoi les parents ne voulaient pas de cette union, sans doute

pour des raisons religieuses. Bref, Dorothy et Léon se marièrent rapidement, puis Léon passa un concours de la fonction publique belge du roi Léopold II et devint consul de Belgique. Le couple alla à Lima puis en Méditerranée puis une première fois à Téhéran, dans le pays qu'on appelait encore la Perse, où la Belgique avait obtenu de nombreux marchés publics. De là, ils allèrent pour quelques mois à Sofia, en Bulgarie. C'est alors qu'on apprit que Léopold II était mort. Léon, Dorothy et leurs enfants revinrent précipitamment à Bruxelles : Léopold II ne voulait pas développer le corps diplomatique de son pays, il se souciait d'économie et ne travaillait que le corps consulaire. Avec sa mort, le corps diplomatique allait pouvoir reprendre de l'étoffe et Léon tenait à y entrer. Il consacra donc six mois à Bruxelles à préparer le concours, qu'il réussit haut la main. Il repartit aussitôt pour Téhéran dans le corps diplomatique à Téhéran. C'est ce second voyage surtout qui a inspiré "Peeps into Persia". Le couple Warzée passa trois ans supplémentaires à Téhéran, de 1910 à 1913. Lorsque parut "Peeps into Persia", en 1913, Dorothy ne put rentrer faire la promotion du livre à Londres : son mari venait d'être nommé ministre de Belgique auprès de l'empereur du Japon. Les Warzée remontèrent jusqu'à Moscou où ils prirent le Transsibérien qui les mena jusqu'à la côte pacifique de l'Asie, en fait jusqu'à la Mer du Japon, qu'ils traversèrent en bateau. Ils passèrent huit ans au Japon, de 1913 à 1921. Du Japon, les Warzée allèrent à Washington pour une conférence importante puis à Cuba où l'activité principale était le poker, ce qui réjouit Léon. Enfin, pour la première fois depuis douze ans, ils revirent l'Europe. Léon avait été fait baron le Maire de Warzée d'Hermalle par le roi Albert Ier. Le dernier poste de Léon fut Pékin. Les Warzée y arrivèrent en 1923 et y demeurèrent jusqu'à la mort de Léon, en poste, en 1931. Dorothy mena alors une vie de veuve itinérante, courant le monde. Ayant quelque ascendance juive, elle s'éloigna d'Europe autant qu'elle le put pendant la Seconde Guerre Mondiale qu'elle passa en Afrique du Sud. Elle est morte à Nice en septembre 1963.

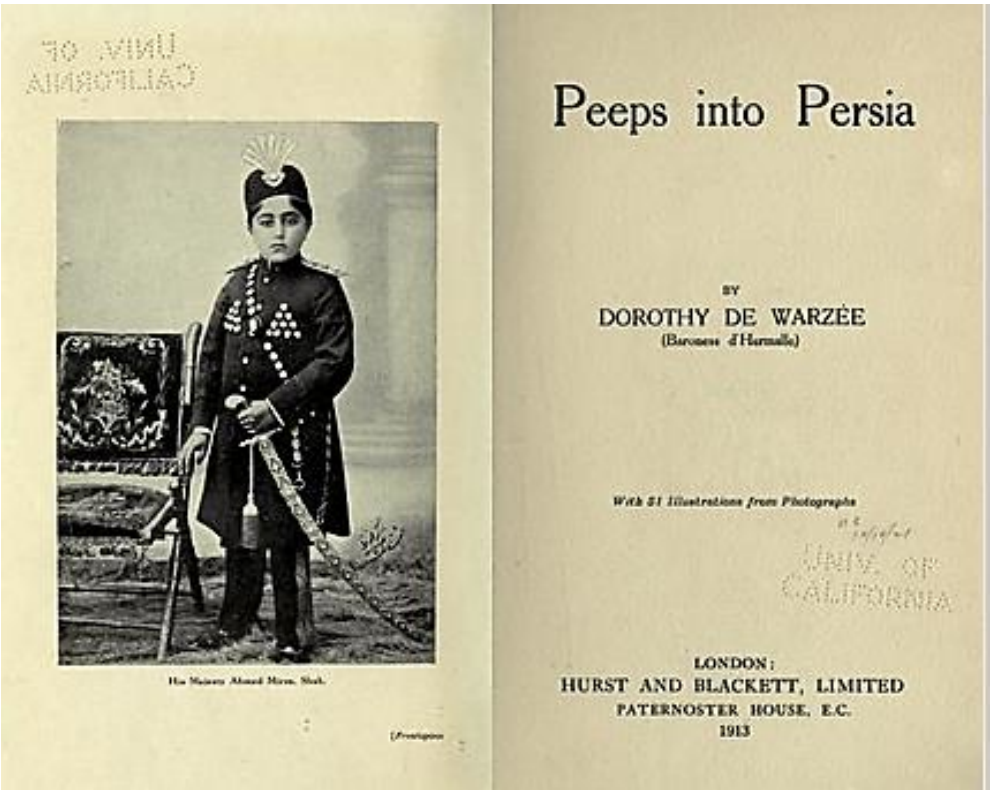

82.6 Photos de la tour

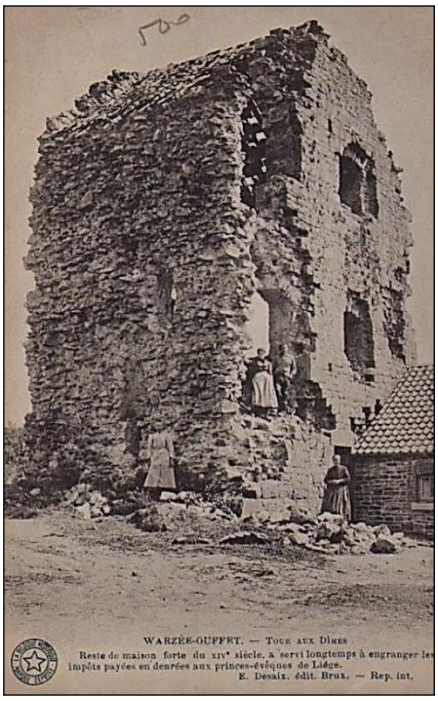

Recto

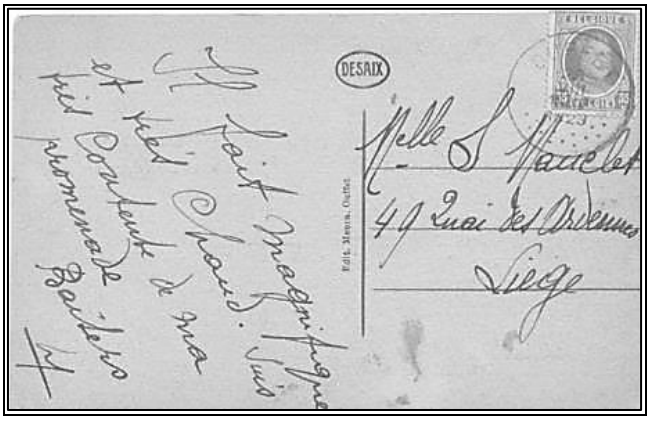

Verso de 1929

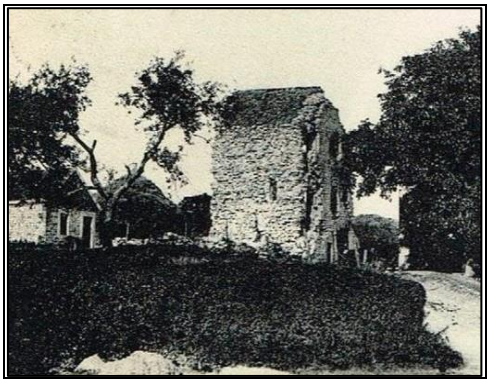

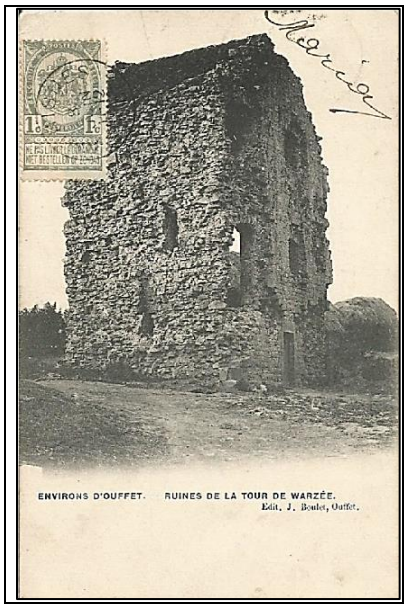

ENVIRONS D'OUFFET. — RUINES DE LA TOUR DE WARZÉE.
Edit. J. Boulet, Ouffet.

CARTE POSTALE
POSTKAART
(Côté réservé à l'adresse. — Zijde voor het adres alleen.)

Warzée — La Vieille Tour.

Recto

CARTE POSTALE
POSTKAART
Correspondance - Briefwisseling
Adresse - Woonst

Verso

Georges Rondelet

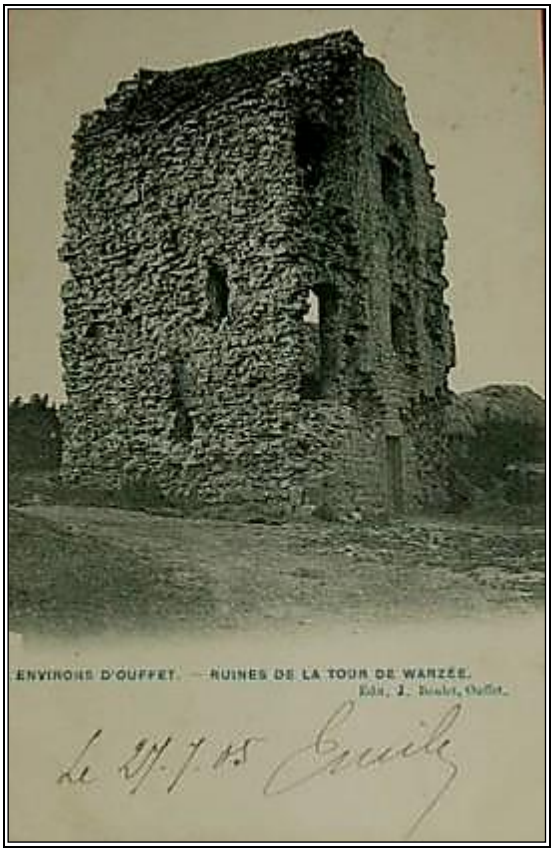

Il s'agit de Louise Dessaint, épouse Rondelet. Elle était la sœur de Fernand Dessaint, l'instituteur.

Recto

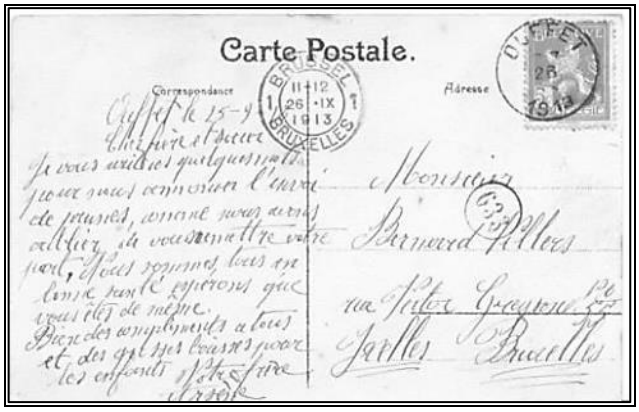

Verso de 1913

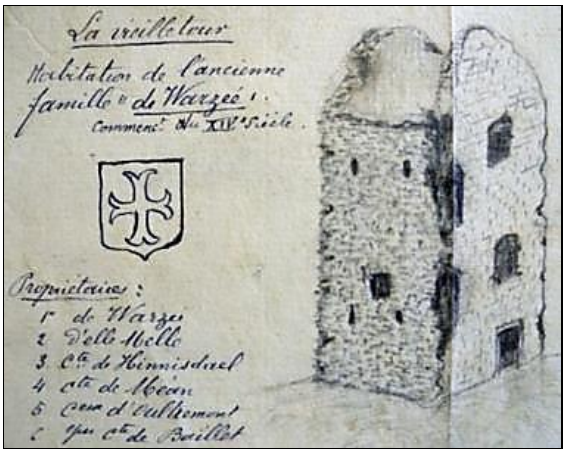

7 Joseph Rondelet
8 Joseph Criel
9 André Moës

Doc AEL

Recto

Emile Fonzé et Joseph Rondelet au pied de la tour

Verso de 1938

Verso de 1947

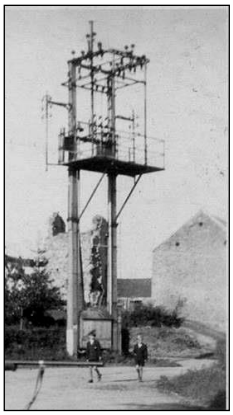

Oeuvre de Marc Prévot

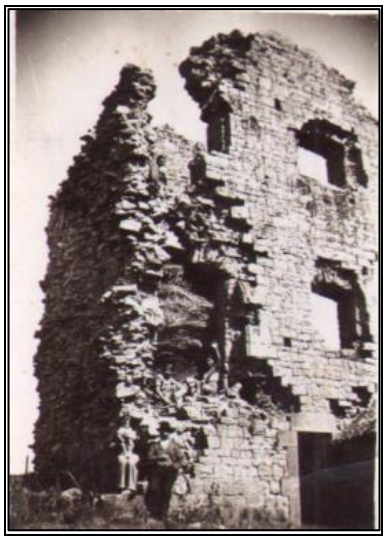

Marthe Fivet, épouse François Ringlet

La tour vue de la prairie du Frais Fossé

Une dernière visite de l'école avant la démolition

La tour est mentionnée en 1590 dans «Bulletin de la Commission royale de toponymie & dialectologie, Volumes 13 à 15 » :
… faisant bloc avec eux : en 1590 est donnée à bail la censé de la Tour à Warzée contenante la dite jfoiirpriese diex journaulx ou environ — et ens terres labourables à chascune saison, l'une portant l'autre, vingt tHinniers ou plus, ...

Ce qu'il en reste aujourd'hui …

La vieille tour en 2020 ...

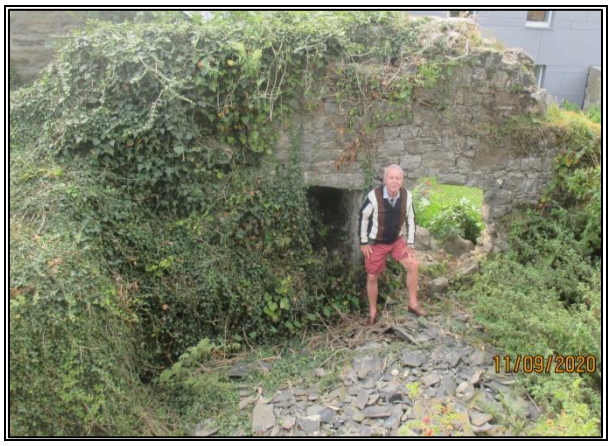

L'intérieur

Simon Poulipoulis

L'entrée

André Moës (L'actuel propriétaire) et moi

83. LA GUERRE ENTRE LES AWANS ET LES WAROUX

Humbert Corbeau, seigneur d'Awans, avait une jeune vassale nommée Adoule Poret, laquelle passait pour riche. En sa qualité de seigneur, il avait le droit de la marier et il la destinait à un sien cousin, Gérard Pélage. Hanneceau, écuyer et parent du seigneur de Waroux, enleva Adoule et l'épousa. Humbert réclama sa vassale ; le seigneur de Waroux ne voulut pas la lui rendre. Les Awans prirent les armes et ravagèrent les domaines de leurs ennemis ; le sang coula ; la querelle fut une lutte générale entre les diverses familles alliées aux combattants.

Les mœurs de l'époque obligeaient tout noble à venger ceux de ses parents qui succombaient dans une attaque de ce genre. Le seigneur d'Awans fut tué en 1298. Cette mort augmenta les forces de son parti, en contraignant tous ceux de son lignage à marcher contre les Waroux.

Les Awans et les Waroux étaient eux-mêmes des cousins à un degré assez éloigné. Le nombre des champions devint bientôt si considérable que chacun avait des proches dans les deux armées. On convint d'une trêve de quarante jours, après chaque combat, pour que chacun pût reconnaître sous quelle bannière il devait se ranger. Les évêques s'étant quelquefois déclarés pour les Waroux, les Awans s'appuyèrent sur le peuple et cette lutte intestine finit par embraser toute la province. Un nouvel incident vint compliquer cette guerre. Une querelle s'éleva entre les tisserands et les drapiers de Huy. Le mayeur de la ville, au lieu d'écouter les plaignants, maltraita les deux partis et se fit chasser par ses administrés. A la suite de ce tumulte, la populace de Huy se répandit dans les campagnes, pillant, ravageant, arrêtant les voyageurs. L'évêque, ayant rendu au duc de Brabant ses droits de suzeraineté sur la ville de Malines, se brouilla avec son chapitre qui l'excommunia. Le souverain pontife, pour ramener la paix, l'envoya au siège épiscopal de Besançon et nomma évêque de Liège Adolphe de Waldeck. Au bout de dix-huit mois, une mort prématurée l'enleva. Thibaut de Bar, puis Adolphe de la Marck (1313) furent ses successeurs. Ce dernier prince, jeune et intrépide, voulut faire cesser les meurtres et les brigandages qui s'étaient multipliés dans le pays à la faveur des troubles et des guerres privées. Mettant en usage un ancien droit, il fit démolir et brûler sous ses yeux, par ses gens de justice, les maisons des homicides et des pillards. Malheureusement il parut favoriser les Waroux, déjà odieux à la bourgeoisie et les Awans se joignirent au peuple pour lui résister. Adolphe, irrité, quitta Liège et se retira à Dinant (1315). Ses ennemis nommèrent alors un mambour et la guerre civile redoubla de fureur. L'épuisement des deux partis amena, le 18 juin 1316, la fameuse paix de Fexhe qui reconnaissait et maintenait les droits du peuple. Les Awans et les Waroux ne cessaient pourtant pas d'être en armes. Après de longues escarmouches, ils se donnèrent un défi solennel, qui devait se vider, le 25 août 1325, dans les plaines de Dommartin, à 3 1/2 lieues de Huy. Les Waroux, au nombre de 350 chevaliers, dirigés par Henri II de Hermalle, furent défaits par les Awans qui comptaient 270 chevaliers, à la tête desquels était Guillaume de Waremme. La paix fut signée à Vihogne, le 5 juin 1326. La guerre recommença deux ans après entre l'évêque et le peuple. L'évêque, s'étant allié aux comtes de Gueldre et de Berg, fut victorieux dans une suite de petits combats qui amenèrent la paix de Vottem en 1331.

En 1335, le 15 mai, un arrangement fut conclu dans l'abbaye de Saint-Laurent, à Liège, entre les Awans et les Waroux. Cette paix mémorable interdit à toujours et sous peine de bannissement ces guerres où, pour une querelle privée, les parents d'un noble s'engageaient à le venger, à le défendre ou à le suivre. La guerre des Awans et des Waroux avait duré trente-huit ans ; elle avait coûté la vie à plus de trente mille hommes.

Source : Coussement : Résumé des guerres et description des batailles dont les provinces de la Belgique ont été le théâtre, depuis Jules César jusqu'à nos jours, Imprimerie de E. Guyot, pp. 60 et suiv. (Bruxelles, 1859)

La paix des douze

M.L. Polain :
Histoire de l'ancien pays de Liège,
Imprimerie J. Ledoux, T. II., pp. 103 - 107 (Liége, 1847)

Enfin, après trente-huit années de guerre, un arrangement fut conclu entre les Awans et les Waroux, le 15 mai 1335. Les chefs des deux partis, au nombre de douze, s'étant assemblés à l'abbaye de Saint-Laurent, près de Liége y convinrent des points suivants :
Il y aura paix éternelle entre les familles, et amnistie générale des guerres, meurtres, combats, haines, rancunes, dépits, injures, dommages, crimes, larcins, incendies, et d'autres méfaits, sans en excepter qui que ce soit, et sans que personne puisse jamais adresser aucunes plaintes à Monseigneur de Liège au sujet de ces dommages, lesquelles plaintes sont déclarées nulles pour l'avenir.
En mémoire perpétuelle de la réparation des désordres qui ont pendant si longtemps désolé le pays, il sera construit, en lieu convenable, une église consacrée à la Vierge, mère de Dieu, et aux douze apôtres. Les chevaliers du lignage des Waroux, par forme d'amende et en expiation de leur crimes, contribueront à la construction de cette église pour une somme de trois mille cinq cents livres, en bonne monnaie de Liège ; le lignage des Awans fournira également pour sa part quatre mille livres de même monnaie, lesquelles sommes compenseront les pèlerinages auxquels les coupables devraient être condamnés.
Pour tout ce qui surviendra par la suite au pays et diocèse de Liège entre les familles divisées, comme mort d'homme, membre mutilé ou estropié, plaie ouverte, effusion de sang, blessure, combat, coups; paroles outrageantes ou autres injures, les coupables seront punis comme pour de nouveaux attentats, et ne seront compris dans le châtiment que ceux-là mêmes qui auront commis le mal, laissant en liberté tous leurs adhérents, afin de ne point renouveler ces funestes dissensions.
Les infractions à la paix seront punies de la manière suivante :
L'homicide recevra la mort, s'il est prouvé par les informations qu'il la mérite réellement. Dans le cas contraire, il sera chassé du pays et sujet à la poursuite de Monseigneur de Liège. Les amis et les parents de la victime n'entreprendront aucune guerre à ce propos, sous peine de bannissement.
Quiconque privera quelqu'un d'un membre devra perdre ce même membre. Si le coupable échappe, il sera banni du diocèse et soumis à la poursuite de Monseigneur de Liège pendant un espace de vingt ou de quarante années; au bout de ce terme, il aura seulement satisfait à la justice de l'évêque, et pour rentrer dans le pays, il devra également satisfaire à celle du seigneur particulier du lieu où le crime aura été commis.
Pour ce qui concerne les offenses ou autres injures, le plaignant pourra avoir recours à la loi du pays dans le délai fixé, ou s'adresser au *tribunal des douze*, institué par la présente paix, et dont les membres, nommés à vie et choisis par moitié parmi les Awans et les Waroux, seront juges de tous les différends qui s'élèveront désormais entre les descendants de Raes de Dammartin.
La *paix des douze*, comme on nomma cet arrangement, brisa les liens qui jusqu'alors avaient uni entre eux les membres d'un même lignage et devint une cause de ruine pour la chevalerie liégeoise, dont la puissance, à dater de cette époque, alla déclinant de jour en jour.
Ce fut précisément à la fin de cette longue guerre des barons, et comme au soir même de la bataille, que naquirent à Liège les deux chroniqueurs qui devaient nous conserver le souvenir de tous ces preux et nous raconter les temps héroïques de la patrie : Jacques de Hemricourt vit le jour en 1333; Jean d'Outremeuse cinq ans plus tard.

Jacques de Hemricourt Jean d'Outremeuse Raes de Dammartin

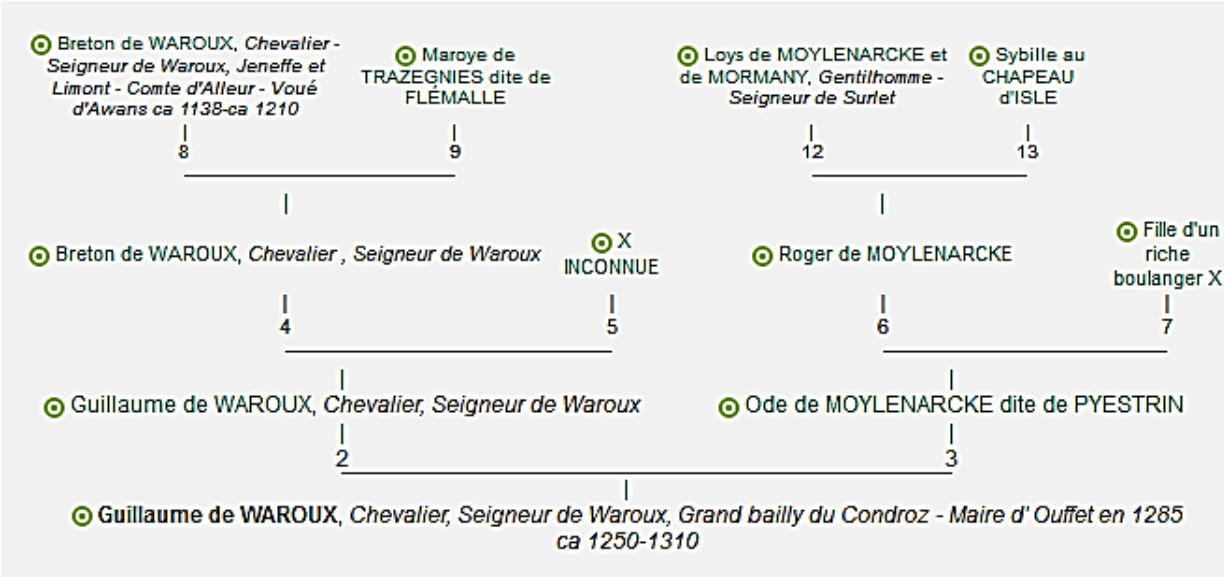

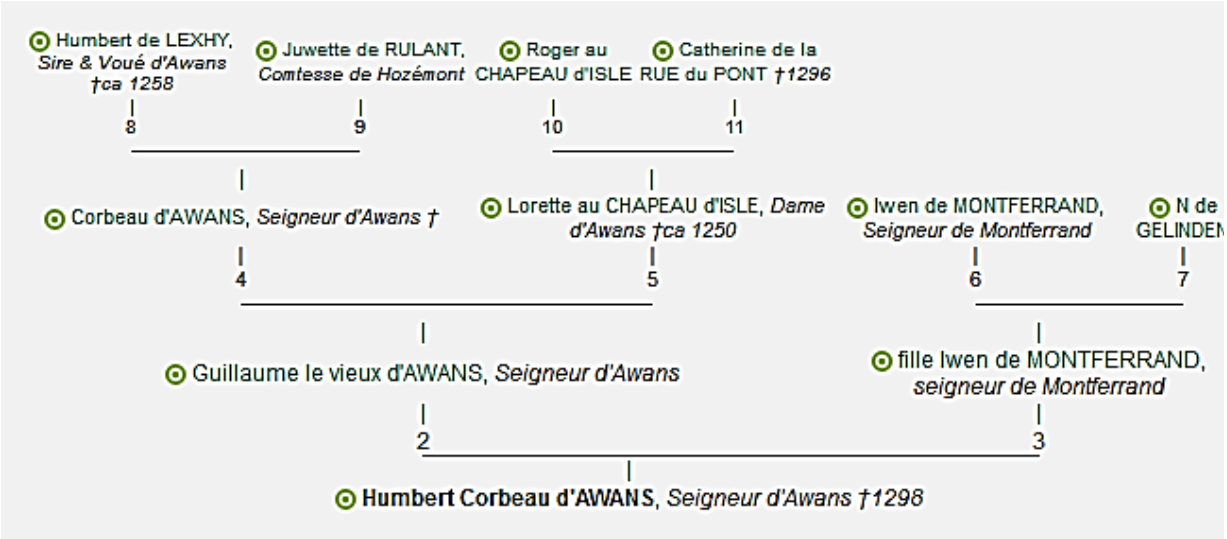

Une belle (mais tragique) histoire d'amour …

Adoule Poret et Corbeau

Le mercredi, retrouvez ici une histoire du terroir, racontée par Michèle Baron. Aujourd'hui l'histoire de la belle Adoule Poret de la seigneurie d'Awans.

ADOULE, la fille de Simon Poret, avait la beauté du diable et l'élégance de la licorne. Descendante de la famille d'Alix de Warfusée et de Raes de Dammartin, elle appartenait à la seigneurie d'Awans. Le sire Corbeau, son riche et puissant seigneur n'avait qu'une ambition : régner en maître absolu sur les gens et sur les choses. Fort de son droit de cuissage, il fit d'Adoule son amante. Comme elle était la favorite, il la combla d'or et de richesses. La belle serve affranchie n'était plus sans rien. Corbeau l'aimait comme il n'avait jamais aimé une femme.

- Cousin, je vous donne Adoule pour épouse ! dit-il pourtant à son parent Gérard.

Ce mariage arrangé lui permettait de garder la femme et les biens.

- Sire, je ne soupire qu'après le gentil corps d'Adoule. Son doux visage me possède depuis longtemps. En me donnant votre sujette, vous sortez mon cœur d'une prison tapissée de désirs.

À dater de ce jour, Gérard n'erra plus comme une âme en peine.

Guillaume, le seigneur de Waroux, avait aussi un cousin : Hanneceau. Ce dernier avait entendu parler des charmes d'Adoule Poret. Curieux d'admirer la superbe créature de ses propres yeux, il rendit visite à Corbeau. La vue de la jeune fille lui inspira une violente passion.

Hanneceau multiplia ses visites à la seigneurie d'Awans.

- Je ne désire plus voir personne d'autre que vous, belle dame. Votre image me suit le jour, la nuit. Je ne me plains que de votre absence. Que la vie me semblerait douce à vos côtés ! Loin de vous, je me languis et je pleure.

Adoule écoutait, les yeux baissés.

- Hanneceau, je vous aime plus que tout au monde ! La grâce de votre amour est mon plus beau cadeau !

Le jeune homme embrassa tendrement les lèvres tendues vers lui. Grand était son trouble. Il en perdit ses esprits et oublia les menaces du vent de plaine. Lorsque le visage blanc le favorisa d'un soupir d'amour, il le coiffa d'un chapeau de promesses.

Les jeunes amants se virent d'abord en secret. Un jour, pourtant, Hanneceau déclara sa flamme sous la lueur d'autres désirs :

- Adoule, j'aimerais vous prendre pour femme ! Mon amour est grand et sincère.

Le cœur de la serve sautait de joie. Elle faillit s'évanouir tant le bonheur qui l'envahissait la rendait ivre.

Lorsqu'il eut vent de l'idylle, le seigneur d'Awans entra dans une colère terrible.

- Il m'a pris ma sujette ! Par Dieu, il me la rendra ! Dussè-je y prendre la vie !

Torturé par la jalousie, il fit venir Adoule et lui défendit de voir Hanneceau.

Adoule arriva encore à préserver ses rencontres amoureuses à l'abri des regards. Son cœur devenait chagrin à la seule pensée de l'union à laquelle son seigneur l'avait destinée.

- Je suis malheureuse... Que vais-je devenir ?

Devant son teint pâle et ses traits tirés, Hanneceau la rassura :

- Ma belle Adoule, aujourd'hui, je suis venu pour t'enlever ! Nous partons sur-le-champ au manoir de Waroux. Un prêtre nous y attend pour nous unir.

Ils franchirent les remparts, et chevauchèrent sans se retourner, accrochés à l'étoile qui conduisait la nuit sur l'autre versant de leur amour. Là où fleurissait une aube parfumée de roses sauvages et de passions sans ronces. Hanneceau poussait fort son cheval. Ils furent vite à destination.

- Je suis riche, puisque je t'emmène, mon amour.

Fort de son grand sentiment, Hanneceau ne craignait ni la vengeance, ni les représailles.

- Hanneceau, je te serai fidèle dans la vie et dans la mort ! promit la serve d'Awans.

Grand fut leur plaisir de se retrouver unis pour toujours. Le vent siffflait dans la campagne. Le bleuet courbait l'échine. L'oiseau volait comme d'habitude.

La rage de Corbeau était indescriptible.

- Rendez-moi ma serve et mes biens ! ordonna-t-il au sire Guillaume.

- Elle est unie à mon cousin pour la vie ! répondit le seigneur de Waroux.

Il ne voulut rien entendre. Hanneceau était enfermé dans une tour avec sa jeune épouse.

Corbeau rassembla ses chevaliers pour partir à l'attaque et ramener Adoule. L'armée ne parvint pas à forcer la place. De rage, les assaillants abattirent le moulin à vent et la brasserie de Waroux. Ils boutèrent le feu aux récoltes. Le seigneur de Waroux était prêt à riposter avec ses hommes.

C'était le début de la terrible guerre des Awans et des Waroux. Pillages, incendies, sombres batailles. Rien n'épargna la Hesbaye au cours du conflit qui l'endeuilla durant trente ans.

- Promenade Pays de Liège. Docteur Bovy. Tome II.

- Témoignage Joseph Destexhe et feu Lambert Frankinet.

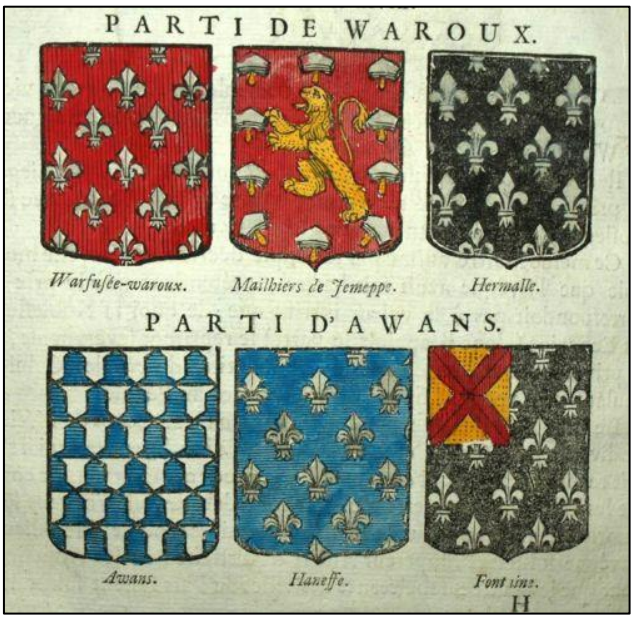

Humbert Corbeau II
Eglise Sainte-Agathe, Awans

Les belligérants et leur parentèle :

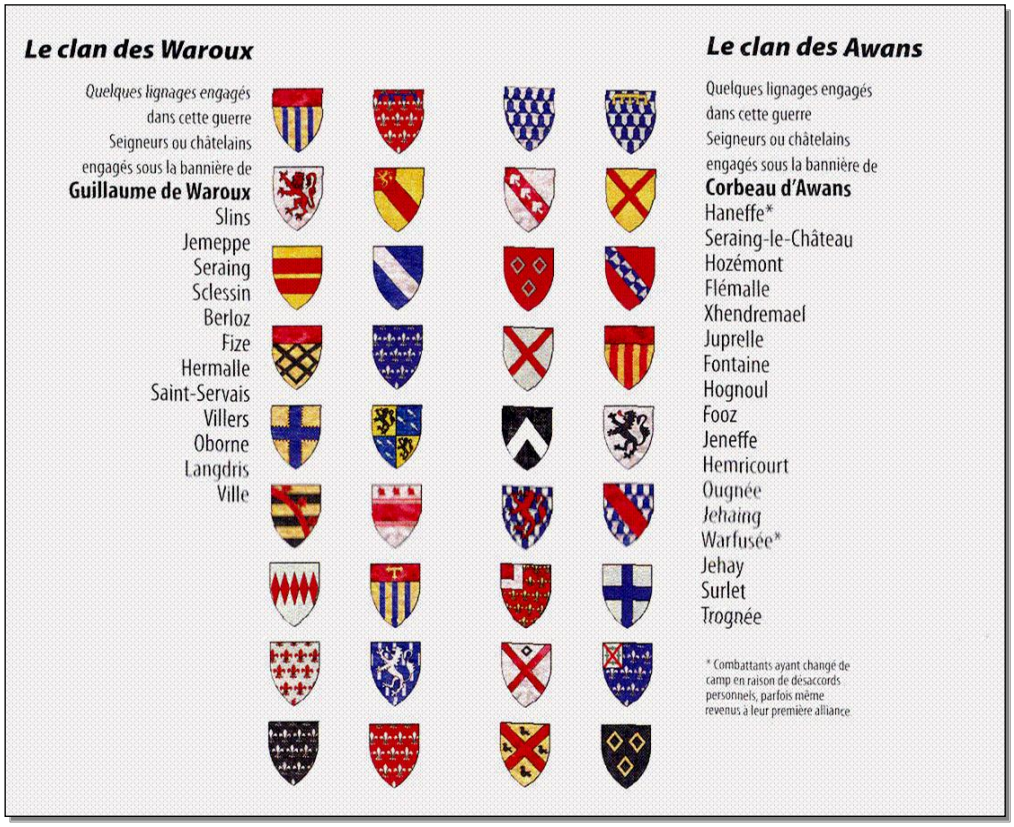

Extrait de « Histoire de la ville et du pays de Liège » par Théodose Bouillé, vol 1 p 337

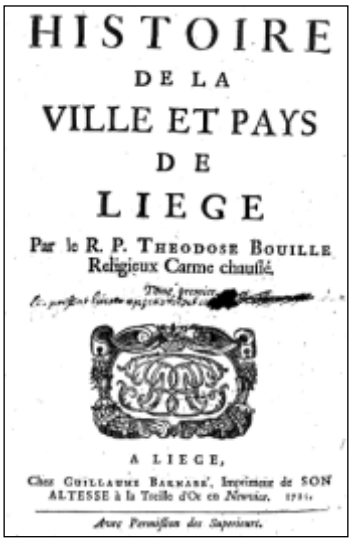
HISTOIRE
DE LA
VILLE ET PAYS
DE
LIEGE
Par le R. P. THEODOSE BOUILLE
Religieux Carme chaussé.

A LIEGE,
Chez GUILLAUME BARNARD, Imprimeur de SON ALTESSE à la Vieille d'Or en Neuvice.

Avec Permission des Superieurs.

Le terme de la treve étant donc expiré, l'on se mit en campagne de part & d'autre ; l'Evêque entra avec son armée dans la Hesbaye pour y soumettre les Confédérés ; mais le Comte de Loz étant venu à leur secours avec de bonnes troupes, il n'osa pas les insulter ; entretems le Chapitre de Saint Lambert se porta mediateur, & le diférend fut remis au jugement des arbitres, qui s'assemblerent à Saint-Tron, où après plusieurs contestations, les Warousiens qui avoient rompu la treve, furent condamnés à une peine pecuniaire, au moyen de quoi l'Evêque les reçut en grace.

Les Hutois irrités de n'avoir pas été compris dans cette paix, se plaignirent que les Seigneurs avec qui ils s'étoient ligués, les avoient abandonnés, & allerent faire le dégat dans la Condroz, où ils brulerent les Villages d'Ouffet, Warzée & autres.

A quoi pouvaient ressembler les belligérants ?

ASBL Fexhe-Slins Animation

Grand Feu 2008 « La guerre des Awans et des Waroux »

Dans

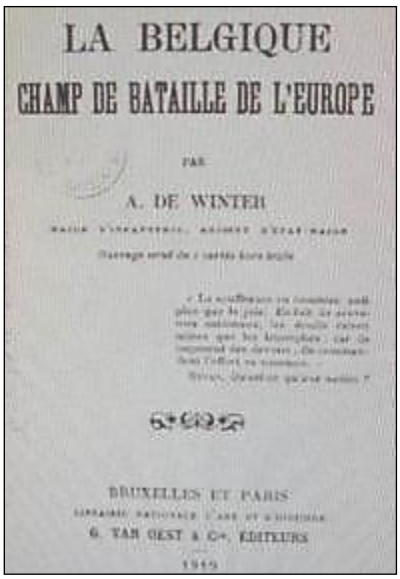
LA BELGIQUE
CHAMP DE BATAILLE DE L'EUROPE

PAR

A. DE WINTER

BRUXELLES ET PARIS

G. VAN OEST & Cie, ÉDITEURS

1919

On peut lire p 28

Non moins caractéristique fut la guerre des Awans et des Waroux provoquée par le mariage d'Adèle Poret, du village d'Awans, avec le seigneur de Waroux. Elle dura 37 ans (1297-1335) et amena la destruction des villes et villages de Slins, Loncin, Verlaine, Ouffet, Warzée, Donmartin, Fize-Fontaine, Wandre, Huy, Velroux, Waroux et Lantin, ainsi que la ruine de la noblesse liégeoise, si nombreuse et si puissante.

Cette guerre est aussi mentionnée dans « Cours d'histoire nationale » d'Alexandre Joseph Namèche, éd. 1856 p 1025

Les Waroux, se plaignant vivement de la partialité avec laquelle l'évêque traitait leurs adversaires, s'adressèrent au comte de Hainaut, et obtinrent, par son intermédiaire, une trêve qui devait finir le 2 février. A peine la trêve était-elle expirée, qu'Adolphe fit occuper par ses troupes le château de Moha et celui d'Ouffet (1) pour fermer le passage à ceux de Huy, et se dirigea immédiatement avec le reste de ses forces vers la Hesbaie. Le comte de Looz, qui était sur ses gardes, y pénétra presque en même temps que lui, à la tête de seize cents chevaliers et hommes d'armes fournis par la noblesse. L'évêque comprit qu'il s'agissait d'une résistance sérieuse, et accepta les propositions de quelques chanoines, qui se posèrent en médiateurs. Des arbitres se réunirent à Saint-Trond, et un arrangement particulier y fut conclu entre l'évêque et les Waroux (2).

Les habitants de Huy, irrités de ce qu'ils appelaient une perfidie, n'en montrèrent que plus de persistance dans leur défection. Ils marchèrent contre le château d'Ouffet, et n'ayant pu s'en emparer, ils brûlèrent le village, après y avoir tout saccagé. Tournant de là vers Warzée (3), ils y pillèrent les greniers de l'évêché, et emportèrent avec eux tout ce qu'ils y avaient trouvé. On était au milieu de juin : l'évêque marcha sur-le-champ contre les rebelles ; il était accompagné du sire de Fauquemont, et de beaucoup de chevaliers des deux partis d'Awans et de Waroux.

Elle est également largement mentionnée dans « Notices historiques sur le Condroz » de G. Bonhiver, curé de Warzée, p 62 à 64 :

En 1290, un conflit éclata entre deux puissantes familles seigneuriales hesbignonnes : les d'Awans et les Waroux, au sujet de droits seigneuriaux revendiqués de part et d'autre sur une jeune fille qu'un membre de la famille des Waroux voulait donner en mariage à l'un des siens.

Tandis que les d'Awans prétendaient que la jeune fille était serve, les Waroux soutenaient que cette jeune fille était de condition libre.

La guerre s'en suivit et dura de 1290 à 1335, donc près d'un demi siècle, et fit couler bien du sang! malgré l'observation des Lois de Paix et les trêves imposées par les Princes-Evêques. D'autres litiges se greffèrent sur cette guerre, mettant aux prises les aristocrates et les plébéiens à Liége, Huy et ailleurs.

Les Habitants de Huy et de Fosses, dépouillés d'anciennes libertés en punition de leurs séditions, associèrent leur cause à celle des Waroux. Les Dinantais en firent autant! Le comte de Looz se rangea également de ce côté. Par contre, nous voyons Butor, comte de Clermont-lez-Nandrin, et Louis de Borsu, se ranger du côté des d'Awans.

Le Prince-Evêque Adolphe de la Marck se montra décidé à agir contre les perturbateurs, spécialement contre la ligue des Waroux et des villes associées à leur cause.

C'est ce qui engagea le Prince-Evêque à faire occuper par ses troupes, les châteaux forts de Moha et d'Ouffet dans le but de fermer le passage aux gens de Huy. Lui-même se dirigea vers la Hesbaye avec le reste de ses forces, mais un arrangement fut conclu! Cependant les Hutois, irrités de ce qu'ils appelaient une perfidie, marchèrent contre le château-fort d'Ouffet, sans toutefois parvenir à s'en emparer. Ils levèrent donc le siège et, pour se venger, ils brûlèrent les habitations du village d'Ouffet.

Tournant ensuite vers le village de Warzée, où se trouvaient les greniers de la mense épiscopale, ils emportèrent avec eux tout ce qu'ils y trouvèrent, détruisirent les bâtiments de ferme et incendièrent la maison du métayer, dont on voit encore les ruines (20 mai 1314).

En apprenant ce que venaient de faire les Hutois, le Prince-Evêque marcha contre ces derniers. Il était accompagné du sire de Fauquemont et de nombreux chevaliers. L'avoué de Fosses, Jean, sire de Morialmé, accourut au secours de ses confédérés hutois, avec une troupe nombreuse de chevaliers d'Entre-Sambre et Meuse.

A cette nouvelle, l'Evêque tourna bride et se dirigea vers le territoire de Morialmé pour le ravager. Bientôt, les deux corps d'armées ennemis se trouvèrent en présence près de Hansinelle, à deux lieues et demie de Walcourt.

Les Dinantais s'empressèrent de se join

dre aux confédérés; mais, après quelques escarmouches, les abbés d'Aulne et de Lobbes parvinrent à ménager un accomodement. On convint d'une suspension d'armes de quatre mois.

Dans l'intervalle, les Dinantais conclurent un accord avec le Prince-Evêque; mais ceux de Huy résistèrent plus longtemps; et le Prince fut obligé d'épuiser contre eux tous les moyens dont il disposait comme Prince et comme Evêque!

Les Hutois revinrent enfin à de meilleurs sentiments.

Un jour, Wauthier, seigneur de Barse, se permit cependant d'arrêter les délégués du Prince qui venaient à Huy en vue d'arranger la paix. Les Hutois, irrités contre le sire de Barse, s'en vinrent abattre son château.

La réconciliation n'eut lieu que le 24 août 1315; et encore, fut-elle bien fugitive!

La ville paya une amende de 3000 livres tournois (v. Fisen 57).

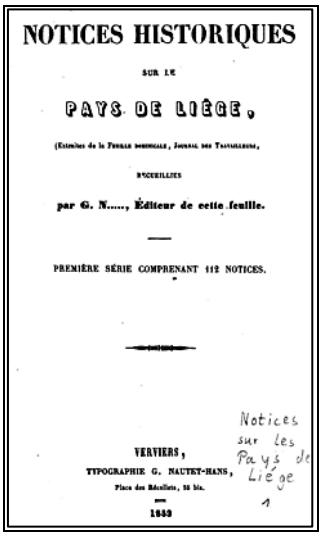

NOTICES HISTORIQUES

SUR LE

PAYS DE LIÉGE,

(Extraites de la Feuille hebdomadaire, Journal des Travailleurs,

RECUEILLIES

par G. N....., Éditeur de cette feuille.

PREMIÈRE SÉRIE COMPRENANT 112 NOTICES.

VERVIERS,

TYPOGRAPHIE G. NAUTET-HANS,

Place des Récollets, 16 bis.

1843

Notices sur les Pays de Liège 1

Les Hutois, si enclins aux armes, avaient fait alliance avec les Warousiens pour quelques griefs qu'ils avaient contre le prince. Ceux-ci venaient de faire leur paix, mais avec une déloyauté peu chevaleresque, ils avaient abandonné les Hutois qui, par conséquent, ne furent pas compris dans la paix. Indignés de cette basse trahison, les gens de Huy jurèrent de punir les Warousiens de leur manque de foi; ils entrèrent dans le Condroz qu'ils saccagèrent et où ils brûlèrent les villages d'Ouffet, Warzée et autres. Le prince marcha à leur rencontre avec les Warousiens. Les Hutois appelèrent les Liégeois, les Dinantais et plusieurs seigneurs de Sambre-et-Meuse et du Hainaut, à leur secours, et formèrent ce qu'on appella l'armée des Confédérés. La première rencontre eut lieu près du hameau de Hassinelle où l'armée du prince eut le dessus. Cette guerre, suspendue et reprise alternativement, dura deux ans, c'est-à-dire, jusqu'en 1316. Alors, le pays étant épuisé et en proie à une disette affreuse, au point que le muid de seigle se vendait dix florins d'or, on fut contraint des deux côtés d'en venir à une paix qui fut conclue aux village de Fexhe (1) le 18 juin 1316. Des députés de toutes les classes d'habitants

Le château des Waroux :

Le château, reconnaissable de loin par son élégante flèche élancée, ouvre les portes de la Hesbaye et en constitue le point culminant (182 m d'altitude).
C'est au bout d'une magnifique drève de tilleuls centenaires que cette bâtisse dont la construction a débuté au moyen-âge, entourée de douves, apparaît comme par enchantement. Classé Patrimoine exceptionnel de Wallonie, le Château présente une architecture remarquable et unique en Europe.
Devenu propriété de la commune d'Ans depuis 2005, le château de Waroux se découvre une nouvelle vie, se transformant en écrin idéal pour accueillir les plus prestigieux chefs d'oeuvre d'artistes d'hier et d'aujourd'hui et se positionne en tant que pôle culturel et touristique d'excellence en Pays de liège. Durant toute l'année, le Château de Waroux (Rue de Waroux, 301 à 4432 Alleur) vous propose des événements à profusion à destination de tous: des expositions d'art contemporain et d'art ancien, des concerts, des pièces de théâtre, des concerts, …

84. Histoire de la principauté de Liège

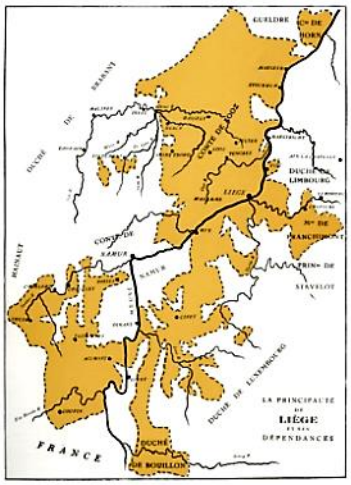

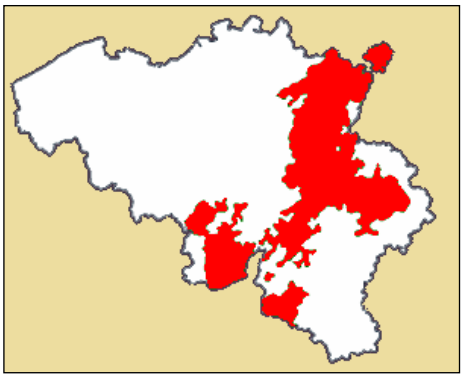

Composition : Liège Duché de Bouillon Marquisat de Franchimont Comté de Looz Comté de Hornes **Capitale :** Liège	**Superficie** : 5.697 km² (fin du XVIIIe siècle) **Population** : ±400.000 habitants (fin du XVIIIe siècle) **Densité de population** : 70 habitants/km² **Quartiers :** Amercœur, Avroy, Ste-Marguerite, Ste-Walburge et St-Léonard. Amont, Condroz, Entre-Sambre-et-Meuse, Franchimont, Hesbaye, Horn, Looz, Moha, Montenaken, Stokkem.

LA PRINCIPAUTÉ DE LIÈGE
EN 1789

Commission Royale d'Histoire / Koninklijke Commissie voor Geschiedenis

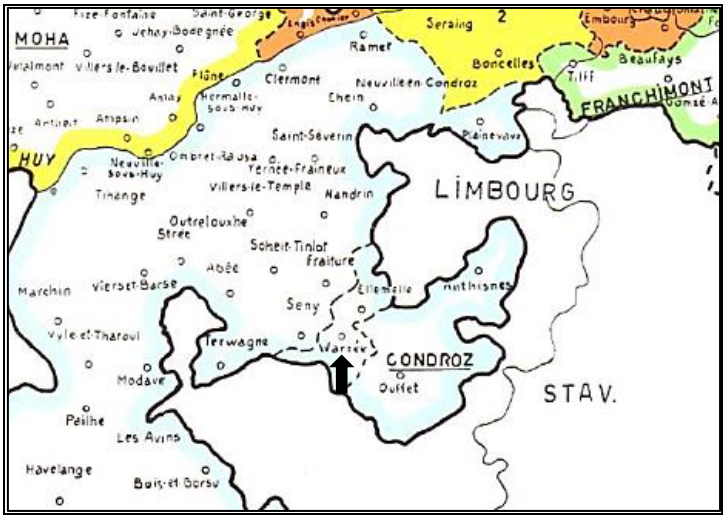

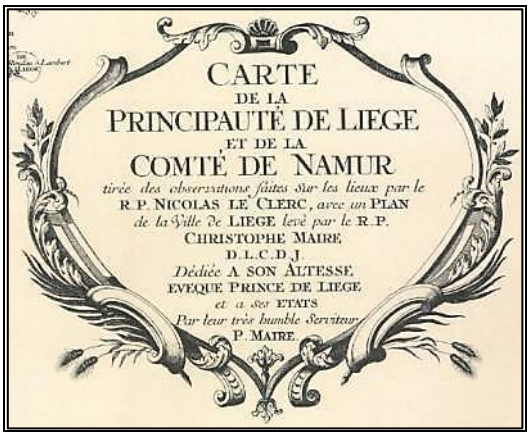

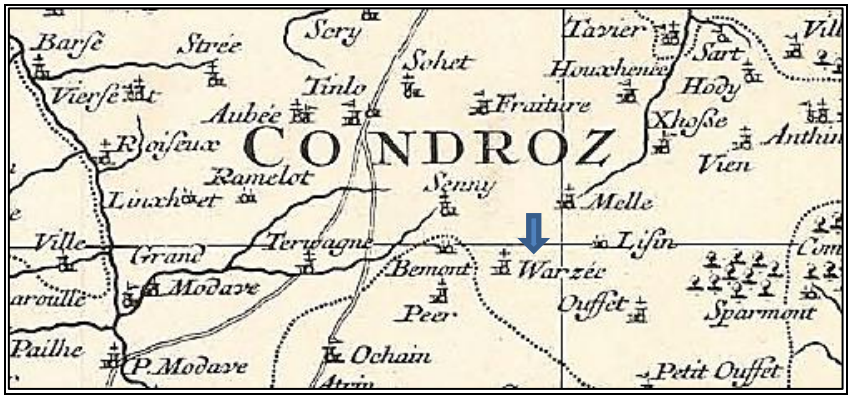

L'année 980, où l'évêque Notger reçoit de l'empereur Otton II un diplôme lui accordant le pouvoir temporel, est communément choisie comme point de départ de l'histoire de la principauté de Liège. Cette date est toutefois symbolique car le territoire de la principauté, tel qu'il se présentait à la fin de l'Ancien Régime était le résultat d'une succession d'événements qui eurent lieu dans les années, voire dans les siècles qui suivirent cette date. Ainsi, c'est en 985 que Notger reçut d'Otton III le comté de Huy et le comté de Looz ne fut réuni à la principauté qu'au XIVe siècle. La cité de Liège était à la fois cité épiscopale et capitale d'un état d'empire, en l'occurrence la principauté de Liège qui était un état indépendant mais vassal du Saint Empire romain de la nation germanique.
Plus de 360 états formaient cet empire. Le territoire morcelé de la principauté était la conséquence d'un agrandissement non par des conquêtes, mais uniquement par des achats (Bouillon) et des legs (Looz). Ainsi, il y avait des enclaves liégeoises dans les états voisins (ex. Hœgaarden dans le Brabant, Crupet et Dorinne dans Namur) et des enclaves étrangères dans la principauté (ex. Fallais faisait partie du Brabant). Ces dernières étaient d'ailleurs très diversifiées : Brabant, Namur, Luxembourg, Bouillon, Stavelot, Trèves, Cologne, France, Provinces-Unies et Fagnolles. Les extensions géographiques maximales de la principauté étaient : Luijksgestel au nord, Petite-Chapelle au sud, Neer et Jalhay à l'est, Fontaine-Valmont à l'ouest. Le territoire de la principauté regroupait Liège, le comté de Looz, le comté de

Hornes, le marquisat de Franchimont et le duché de Bouillon dont les armoiries se retrouvent toutes sur le blason de la principauté ou sur l'actuel blason de la province de Liège.
La principauté était divisée en quartiers : cinq en banlieue liégeoise et dix hors-banlieue. Les quartiers de banlieue étaient : Amercœur, Avroy, Ste-Marguerite, Ste-Walburge et St-Léonard. Les quartiers hors-banlieue étaient : Amont, Condroz, Entre-Sambre-et-Meuse, Franchimont, Hesbaye, Horn, Looz, Moha, Montenaken, Stokkem. De plus, il y avait sept seigneuries allodiales qui constituaient le patrimoine de St-Lambert et qui étaient indépendantes des Prince et États en matière d'impôts et de contributions.
La principauté de Liège comptait vingt-trois bonnes villes : Liège, Beringen, Bilzen, Bree, Châtelet, Ciney, Couvin, Dinant, Fosses-la-Ville, Hamont, Hasselt, Herk-de-Stad, Huy, Looz, Maaseik, Peer, Sint-Truiden, Stokkem, Thuin, Tongeren, Verviers, Visé, Waremme.
À ces bonnes villes, il faut adjoindre deux villes sous co-administration liégeoise : Bouillon et Maastricht. À la fin de l'Ancien Régime, la principauté de Liège occupait un territoire de 5 697 km², couvrant environ 1/5 de la Belgique actuelle. Il ne faut pas confondre ce territoire avec celui du diocèse de Liège qui, avant la réforme de 1559, s'étendait sur quelques 20 000 km². À titre de comparaison, le royaume de Belgique couvre 30 527,91 km² et la province de Liège 3 862,30 km². La fin du XVIIIe siècle, la principauté comptait environ 400 000 habitants ; la cité de Liège environ 32 000 et les faubourgs de Liège environ 23 000. Après plus de huit siècles d'existence, la principauté de Liège disparaît le 1er octobre 1795 avec la décision du rattachement à la France. Une page de l'histoire liégeoise était ainsi définitivement tournée.

Article de Fabrice MULLER, 2000.

Armoiries de la Principauté de Liège

Blason de la Principauté de Liège

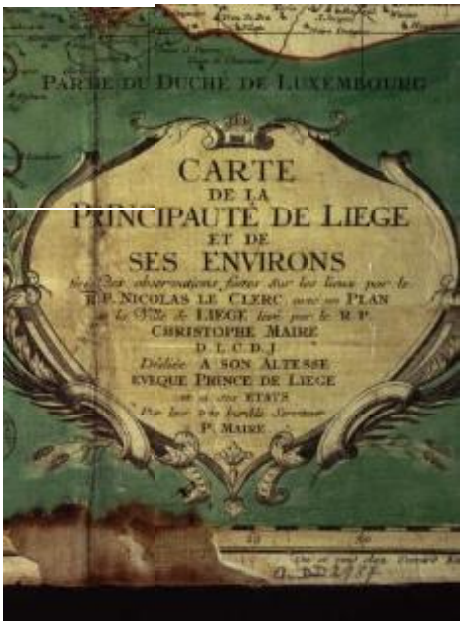

Carte de la principauté de Liège et de ses environs, tirée des observations faites sur les lieux par le R.P. Nicolas Le Clerc, avec un plan de la ville de Liège levé par le R.P. Christophe Maire. Gravure, vers 1740. En quatre feuilles réunies.
Dans la partie supérieure, représentation de quelques métiers liégeois (signature : *Remacle Le Loup delin*).
Avec une échelle des lieues communes.
Plan de la ville de Liège en cartouche dans le coin supérieur gauche.
Pour le plan de la ville, légende des constructions (A à P), des rues (1 à 27), des églises collégiales (sans numéro) et des paroisses contenues dans ce plan (sans numéro).
Dimensions : 80 (L) x 104 (H) cm.

84.1 Les princes-évêques de Liège

Notger (972-1008)	Baldéric II (1008-1018)	Wolbodon (1018-1021)	Durand (1021-1025)
Réginard (1025-1037)	Nithard (1037-1042)	Wazon (1042-1048)	Théoduin (1048-1075)
Henri Ier de Verdun (1075-1091)	Otbert (1091-1119)	Frédéric de Namur (1119-1121)	Albéron Ier (1123-1128)
Alexandre Ier (1128-1135)	Albéron II (1135-1145)	Henri II de Leez (1145-1164)	Alexandre II (1164-1167)
Raoul de Zähringen (1167-1191)	Albert de Louvain (1191-1192)	Lothaire de Hochstaden (1192-1193)	Simon (1193-1195)
Albert de Cuyck (1194-1200)	Hugues de Pierrepont (1200-1229)	Jean d'Eppes (1229-1238)	Guillaume (1238-1239)

Robert (1240-1246)	Henri de Gueldre (1247-1274)	Jean d'Enghien (1274-1281)	Jean de Flandre (1282-1292)
Hugues de Chalons (1296-1301)	Adolphe de Waldeck (1301-1302)	Thibaut de Bar (1303-1312)	Adolphe de la Marck (1313-1344)
Englebert de la Marck (1345-1363)	Jean d'Arckel (1364-1378)	Arnould de Hornes (1378-1389)	Jean de Bavière (1390-1417)
Jean de Walenrode (1418-1419)	Jean de Heinsberg (1419-1455)	Louis de Bourbon (1456-1482)	Jean de Hornes (1483-1505)
Erard de la Marck (1506-1538)	Corneille de Berghes (1538-1544)	Georges d'Autriche (1544-1557)	Robert de Berghes (1557-1564)
Gérard de Groesbeek (1564-1580)	Ernest de Bavière (1581-1612)	Ferdinand de Bavière (1612-1650)	Maximilien-Henri de Bavière (1650-1688)

Jean-Louis d'Elderen (1688-1694)		Joseph-Clément de Bavière (1694-1723)		Georges-Louis de Berghes (1724-1743)		Jean-Théodore de Bavière (1744-1763)	
Charles-Nicolas d'Oultremont (1763-1771)		François-Charles de Velbruck (1772-1784)		César-Constantin de Hoensbroeck (1784-1792)		François-Antoine-Marie Constantin de Méan (1792-1794)	

L'ancien palais des princes-évêques de Liège

La seconde cour intérieure du palais.

Anciens jardins du prince-évêque.

Lorsqu'en 1505, Érard de LA MARCK monta sur le trône épiscopal de Liège, l'antique palais construit par NOTGER aux alentours de l'an 1000 était complètement en ruine suite aux avatars qu'avait connus la ville avec le sac de 1468 par les Bourguignons. Le prince confia la construction du nouveau palais à l'architecte Arnold VAN MULCKEN et les travaux, qui débutèrent en 1526, n'étaient pas achevés à la mort du prince survenue en 1538, bien que celui-ci habitait déjà les bâtiments depuis 1533. Les travaux continuèrent jusqu'à la fin du XVIe siècle sans altération du style gothico-Renaissance initial. En 1734, un incendie ruina tout le côté sud – face à la cathédrale Saint-Lambert – et une nouvelle façade fut édifiée en style Louis XIV-Régence par l'architecte bruxellois Jean-André ANNEESSENS.

Aujourd'hui, l'ancien palais des princes-évêques a été transformé en palais de justice. Des trois cours primitives, seules subsistent les deux premières. En 1849, l'architecte Jean-Charles DELSAUX édifia une nouvelle aile occidentale pour y loger les services du gouvernement provincial. Ce nouveau bâtiment fut construit dans un style identique à celui de l'ancien palais avec lequel il s'accorde parfaitement.

Le palais des princes-évêques avant 1734.

1313-1344 **Adolphe de la Marck**, prince-évêque au temps de la **vieille tour**.

Fils d'Everard Ier (ancienne famille noble de Westphalie), né en 1308.
Prévôt de Worms. Autoritaire et belliqueux. Élevé au siège épiscopal de Liège par acte d'autorité du pape français d'Avignon Clément V (1305-1314), à l'intervention du roi de France Philippe IV le Bel. (1285-1314).
Ratifie la paix d'Angleur, malgré ses tendances à l'absolutisme.

1650-1688 **Maximilien-Henri de Bavière**, prince-évêque au temps de la **fondation de la paroisse**.

Né en 1621. Fils d'Albert VI, duc des deux Bavières et de Mathilde de Leuchtenberg.
Chanoine de Liège, le 17 avril 1649. Coadjuteur de son oncle Ferdinand de Bavière, le 19 octobre 1649.
Évêque d'Hildesheim, Archevêque de Cologne et Électeur du Saint-Empire. Évêque de Munster en 1683.
Prête serment le 12 octobre 1650 (capitulation).
Consacré évêque de Liège, le 29 octobre 1651, il régna en despote pendant 38 ans, sous l'influence de ses amis d'enfance, devenus ses conseillers : François-Egon (1625-1682) et surtout Guillaume-Egon de Furstenberg (1629-1704).
Absent de Liège de 1671 à 1684.

1744-1763 **Jean-Théodore de Bavière**, prince-évêque au temps de la **transformation du château de Béemont**

Né le 3 septembre 1703 de l'électeur Maximilien-Emmanuel de Bavière et de Thérèse Cunégonde Sobieska, fille du roi de Pologne Jean III. Il fait ses études à l'université d'Ingolstadt et plus tard à Sienne. Il est évêque de Ratisbonne le 29 juillet 1719 et de Freisingen en 1727. Il est chanoine de la cathédrale de Saint-Lambert le 15 novembre 1738. Il est nommé prince-évêque de Liège par le pape Benoît XIV le 10 mars 1744 et sera cardinal le 17 juin 1746. Il mène grande vie à Liège, aime la chasse, les arts et les maîtresses. De constitution fragile (asthmatique et tuberculeux), sur le conseille de son médecin Steppler, il quitte Liège pour Munich. Il décède le 27 janvier 1763 à Liège et est enterré dans la cathédrale. Comme il fut souvent absent de la principauté, il y eut des tensions avec le parti d'opposition qui l'accusa entre autres de manipulations monétaires à tel point de provoquer l'inflation et le ralentissement du commerce.

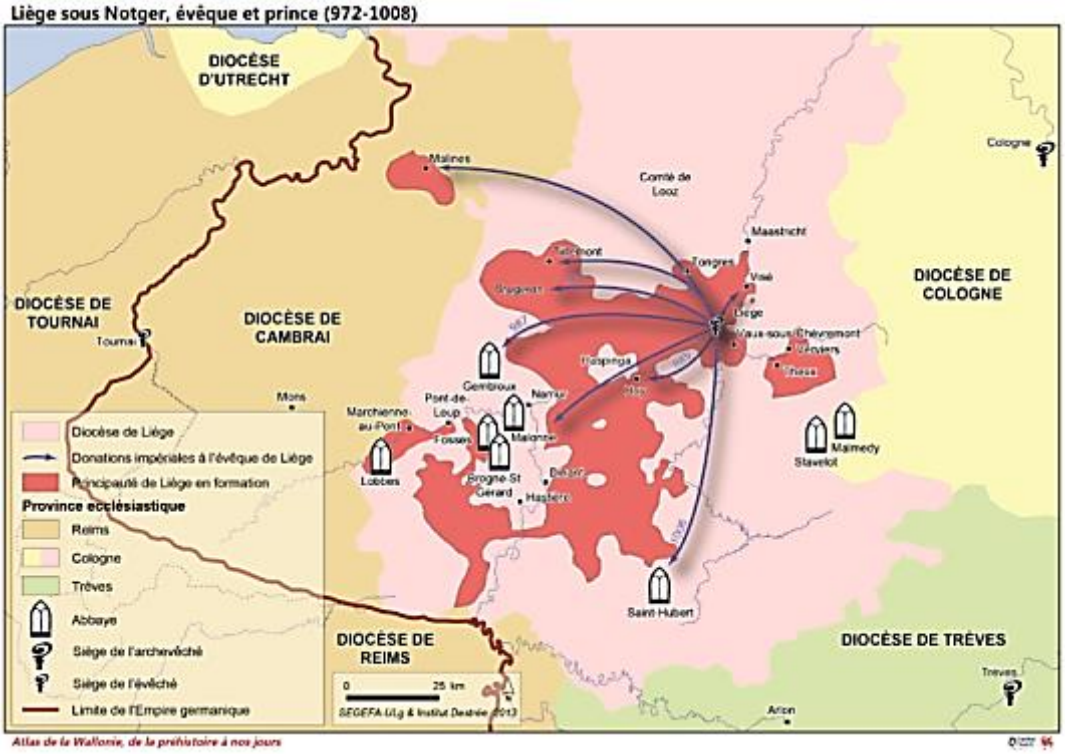

84.2 La monnaie au Pays de Liège

Le thaler doit son origine aux filons argentifères de Joachimstaler, en Bohême. Les premières frappes de cette monnaie se situent en 1486. Le poids était de 35 grammes d'argent. On l'évaluait alors à 1 florin d'or.
Entre 1567 et 1573, les dalers sont frappés à Hasselt, au poids de 29,15 g. On leur donne le nom de rixdalers parce qu'ils sont conformes aux prescriptions de la diète d'Augsbourg de 1566. Sous le règne de Maximilien-Henri de Bavière est créé le patagon. Il pèse 32,14 g.
En pratique, en 1649, on connaissait officiellement le ducat (8 florins), le ducaton (5 florins), le patagon (4 florins) et l'escalin (10 patards ou « sous »). Le florin Brabant ne sera une monnaie réelle (par assimilation) qu'en 1646 (frappe d'une pièce de 20 patards) et en 1753 (frappe d'une pièce de 2 escalins). Ce florin Brabant a surtout été une monnaie de compte (concept d'unité monétaire qui n'existe pas dans la circulation mais qui est employée dans les comptes, les versements étant effectués à l'aide d'autres espèces - 1 florin Brabant équivalait à 2 escalins ou 20 sous ou 80 liards) qui a servi longtemps de modèle financier, comme l'avait été la livre dès le Moyen-Âge. Il existait de nombreuses monnaies dont la valeur était fixée par référence au sou (patard) ou au florin Brabant.

<u>Résumons-nous</u> …

1 rixdaller = 1 florin or
(Gérard de Groesbeek, 1569) (Jean de Hornes, 1485-1505)

= 1 patagon = 4 florins Brabant = 8 escalins
(Maximilien Henri de Bavière –1674) (Charles Quint 1506-1555)

= 80 patards ou sous = 320 liards (1610)

85. L'église

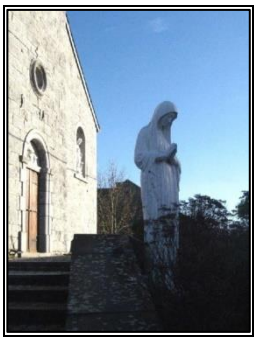

En résumé (d'après Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique)

En 1684, la chapelle de Warzée, grâce à un acte de Maximilien-Henri de Bavière prince-évêque de Liège, fut détachée de la paroisse d'Ouffet pour devenir elle-même église paroissiale. Une inscription formant chronogramme et provenant de l'ancien portail rappelle la date 1700, date de la consécration d'un édifice probablement à nef unique avec chœur étroit et chevet plat et précédé à l'ouest d'une tour carrée. L'an 1829, furent construites deux "chapelles" pour y placer les autels latéraux et une sacristie au-delà du chœur. Vers 1857-1859 (probablement par l'architecte Jacques Crespin), furent ajoutés dans le prolongement des chapelles, des collatéraux tandis que le chœur augmentait son espace de celui de la sacristie de 1829. En 1879, deux annexes flanquèrent la tour qui reçut un nouveau portail.

WARZÉE
Principauté de Liège (quartier de Condroz) ; département de l'Ourthe ; province de Liège ; arrondissement de Huy ; entité de Ouffet.

Superficie : 691 hectares.
Hameaux et dépendances : Béemont.

Diocèse de Liège ; doyenné d'Ouffet déjà avant 1559.

Warzée : Saint-Martin

Condroz, les annonces paroissiales du 8 avril au 15 avril 2016

L'église de Warzée.

Dans les premiers temps du christianisme, les paroisses n'existaient pas.
Des missionnaires sillonnaient le pays. Lorsque l'un d'eux arrivait dans un village, les fidèles se rassemblaient pour assister à la messe.
Plus tard, lorsque les **villas** se furent développées et eurent donné naissance aux **villages**, on éleva une chapelle (Un document de 1005 nous signale que la chapelle de Warzée a été donnée à la collégiale Saint Croix de Liège par NOTGER) où un prêtre, venant d'abord de temps en temps, finit par s'installer à demeure.
C'est là l'origine de nos paroisses.

Quelques dates clés concernant Warzée :

1684 : construction de l'église. (Probablement agrandissement de la chapelle existante …)
1700 : reconstruction de la tour (Deo Magno ConseCrat pastor)
1829 : construction de deux chapelles (Autels latéraux) et d'une sacristie au-delà du chœur
1856 : construction des collatéraux dans le prolongement des chapelles tandis que le chœur augmente son espace de l'ancienne sacristie
1879 : construction de deux annexes à la tour
1893 : installation d'orgues à système pneumatique tubulaire
1898 : agrandissement du jubé

18 curés se sont succédés à la tête de la paroisse.
Le premier (Mathieu RASQUINET) fut nommé en 1684 par le prince-évêque. Il administrera la paroisse jusqu'en 1717. Actuellement, c'est le doyen André Vervier qui est curé de Warzée.
Notre paroisse est la paroisse SAINT MARTIN.
Sa statue fut installée le 11 juillet 1886.
Saint Martin vécut au IVème siècle (v 315 – 397).Hongrois, soldat à 16 ans, Martin était catéchumène quand il partage son manteau avec un pauvre à Amiens. Baptisé à 22 ans, il quitte l'armée pour suivre Saint Hilaire à Poitiers. Il fonde Ligugé, premier monastère de Gaule. Devenu évêque de Tours, il en évangélise les campagnes et y fonde l'abbaye de Marmoutier qui l'aide dans son œuvre missionnaire.
Source: http://www.generationsrurales.be/leglise-de-warzee/

Chapelains connus :
Godefridus Ponthanus (1589) Voir « L'évéché de Liège », Reg I 197 fol 49
Hubertus Warzée (1591)
Joannes Mean (1597, 1602 et 1604) ex Ocquier
Gaspardus Xhensval (1617)
Hermanus Léonard de Reuthen, curé d'Ouffet et Pierre Lambinion, curé d'Ellemelle desservirent Warzée à tour de rôle jusqu'en 1684

Dans

ALMANACH
DU
CLERGÉ CATHOLIQUE ROMAIN
DES PAYS-BAS,
POUR L'ANNÉE BISSEXTILE M DCCC XXVIII;
CONTENANT :
L'État de l'Église de Rome; l'Organisation des Diocèses des Provinces méridionales; les enclaves des Diocèses étrangers; les noms de l'Archevêque et des Évêques, des Vicaires-Généraux, des Chanoines titulaires et honoraires, des Directeurs et Professeurs des Séminaires, des Curés, Desservans et Vicaires; le Clergé des Provinces septentrionales; les noms des Administrateurs et Vicaires-Apostoliques, des Archiprêtres, Doyens et Curés; la population des villes et communes; l'Aumônerie générale; les Congrégations Religieuses, Hospitalières et Enseignantes; le Texte des Lois et Arrêtés d'un intérêt général pour les Établissemens et les personnes ecclésiastiques, et l'Analise de ceux qui n'en ont qu'un accessoire, publiés depuis le 1er janvier 1826, etc., etc.
PAR J.-B.-P. BOUQUIÉ, *Employé au Ministère de l'Intérieur.*
Prix pour Bruxelles, 1 fl. 89 cent., et 1 fl. 4 cent. franc de port.
BRUXELLES,
DE L'IMPRIMERIE DE M. HAYEZ, RUE DE LA MONTAGNE, SECT. 5, N° 1023.
M DCCC XXVIII.

On trouve un desservant :

Succursales.	*Pop.*	*Desserv.*, MM.	*Vicaires.* MM.
Seny.	208	Lomry, J. H.	»
Sery, v. *Abée* (324)	»	Jasper, J. H.	»
Séverin (St.) . .	329	Hubert, H. F.	»
Soheit	206	Gouttier, J. B. G.	»
Tavier	689	Vrancken, G. J.	»
Villers-le-Temple	605	Pierson, H. J.	»
Warzée. . . .	280	Dauphin, N.	»
Xhignesse, v. *Hamoir*	»	Dauphin, N. T.	»

Dans

LES
DIOCÈSES DE BELGIQUE
AVANT 1559
NOTICES ET FOUILLES
PAR
C. B. DE RIDDER
PREMIERE PARTIE
DIOCÈSE DE LIÉGE
LOUVAIN
TYPOGRAPHIE DE CH. PEETERS
Rue de Namur, 22
1866

et dans

ANALECTES
POUR SERVIR A
L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE
DE LA BELGIQUE
PUBLIÉS PAR
Rmo. REUSENS, prof. à la fac. de théol. et bibliot. de l'Univ. cath. de Louvain
P. D. KUYL, vicaire de Notre-Dame à Anvers
C. B. DE RIDDER, vicaire aux Minimes à Bruxelles
TOME III — 1866
LOUVAIN
CH. PEETERS
Rue de Namur, 22
BRUXELLES
H. GOEMAERE
Rue de la Montagne, 34

on trouve mention de l'église

Warsees, ecclesia, appendix simul cum Uffeyo. *Warzée.*
Altare Marie. — Matricularia.

ADDITIONS, CORRECTIONS

ET

TABLES

DES

IV PREMIERS VOLUMES

DU

JOURNAL HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

LIÉGE,

CHEZ P. KERSTEN, IMPRIMEUR DE L'ÉVÊCHÉ.

1838.

Le Concile d'Ouffet comprenoit 70 paroisses: Anthine, Aux-Avins, Barveau, Beef, Bomal, Bonchin, Borlon, Borsut, Boy, Buzin, Cielle, Clavier et Ochain, Comblen, d'Ochamps, Durbuy, Eneilles, Erezée, Ferier, Fisen, Fraiture, Fronville, Grand-Han, Grand-Meni, Grande-Somme, Harre, Harzé, Heid, Hermalle, Hody et Vilers-aux-To, Izier, Jupille, Juzaine, Linchet, Logne ou Vieuville, Marcour, Méan, Melle, Melreux, Modave, Myville, Nandrin, Noiseux, Ny, Ockier*, Oppagne, Ouffet, Paire, Petit-Han, Petite-Somme, Ramelot, Rappa, Rendeux-Ste-Marie, Rendeux-St.-Lambert, Samré, Sery et Abée, Seny, Sohet, St. Séverin, Soy et Amonine, Strée, Tavier, Tohogne, Vien, Vierset, Villers-le-Temple, Villers Ste Gertrude, Warzée, Werys, Xhigniesse, Xhoris.

Dictionnaire historique et géographique des communes belges
1924 – 1933

En 971, Notger, évêque de Liège, donna à l'église Sainte-Croix, à Liège, l'église d'Ellemelle avec les quatre paroisses qui en dépendaient : Tavier, Xhos, Lizen et Warzée. Cette donation fut confirmée par les empereurs Henri II en 1007 et Adolphe de Nassau en 1202

Ci-devant pays de Liège. — Warzée appartenait directement à la mense épiscopale qui, l'an 1619, l'engagea à Ph. de Wall. Cette somme ayant été remboursée, le village fut engagé à nouveau, en 1674, à Walter de Liverloo. Sa descendance conserva la seigneurie jusqu'à la Révolution. Warzée possédait une cour de justice. — En 1282 on trouve déjà la forme *Warseis* (charte du chapitre de Saint-Martin).

ALMANACH

ADMINISTRATIF ET STATISTIQUE 118/3

DE LA PROVINCE DE LIÉGE

ET

DE LA COUR D'APPEL DE LIÉGE

ET DE SON RESSORT.

50e Année. - 1845.

A LIÉGE,

CHEZ L'ÉDITEUR, J. DESOER, LIBRAIRE,

Xe. 1844.

Canton de Nandrin.

Mr. L. J. Degageur, curé-doyen, à Nandrin.

Warzée, H. J. Pirotte. id.

MANDEMENTS,

LETTRES PASTORALES,

CIRCULAIRES

ET

AUTRES DOCUMENTS,

PUBLIÉS

DANS LE DIOCÈSE DE LIÉGE,

DEPUIS

Le Concordat de 1801 jusqu'à 1830.

Tome Premier.

ANNÉES 1801-1814.

BIBLIOTHÈQUE S.J.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

Liége,

H. DESSAIN, IMPRIMEUR DE L'EVÊCHE,

PLACE St-LAMBERT.

1851.

ÉCOLE SAINTE GENEVIÈVE
B.D.J.

JUSTICE DE PAIX.

NANDRIN.

Nom de la Cure, des Succursales et leur circonscription.	Leur Patron.	Nom du Curé et des Desservants.
CURE de 2e CLASSE.		
NANDRIN	St. Martin. . .	BADUELLE, ci-devant Curé de Lens-St.-Servais.
SUCCURSALES.		
ANTHISNES . . . . . Vien.	St. Christophe .	MEUNIER, Curé actuel.
CLAVIER.	St. Barthelemi .	COLLIN, Curé actuel.
COMBLAIN au Pont. . . Comblain à la Tour.	St. Martin. . .	GILLET, Curé actuel.
ELLEMELLE. . . . . Warzée.	SS. Pierre et Paul.	DINON, ci-devant Curé de Warzée.

INVENTAIRE

ANALYTIQUE ET CHRONOLOGIQUE

DES

CHARTES

DU CHAPITRE DE SAINT-MARTIN, A LIÉGE,

PUBLIÉ PAR

J. G. SCHOONBROODT,

Docteur en droit, conservateur des Archives de l'État & ancien membre du Conseil provincial de Liége.

LIÉGE,

IMPRIMERIE DE J. DESOER, LIBRAIRE.

1871

N° 116.

1282. 7 décembre. — Actum anno Domini M° CC° LXXX° secundo, in crastino beati Nicholai.

Le Chapitre de St-Martin à Liége établit dans l'église de Uffey (Ouffet) dont il a le patronage, un vicaire chargé de desservir les chapelles de Warseis (Warzée) et de Linsen qui dépendent de ladite église. Le même Chapitre, du consentement de Nicolas de Fronvilhe, de Jean de Leodio et de Jean de Metis, chanoines d'Ouffet, assigne certains revenus à ce vicariat.

Orig. sur parchemin; il ne reste plus qu'un fragment de l'un des quatre sceaux qui pendaient à cette charte.
Copie aussi sur parchemin, certifiée conforme par Jean de Herve.

N° 216.

1343. 11 decembre. — Ceu fut fait lan de grasce milhe CCC. XLIII, lonseme jour delle moys de decembre.

Hanons (Jean) Bolteaux, fils de feu Hannekin (Jean) d'Uffey (Ouffet) vend, par acte passé pardevant la Cour d'Uffey, à Goffars (Godefroid), fils de feu Masson (Thomas) du même lieu, pour une certaine somme d'argent dont il se déclare *parsont et parpayé*, diverses pièces de terre et de pré situées dans le ressort de la Cour susdite en lieux dits: El scallier, en Emblon, en Prei, al Spine, en Ponchea, en Chemvas et à Petit Uffey.

Composaient la Cour: Wilhiames de Junomont, Wilhiames de Warus (Waroux), Gilars (Gilles) d'Uffey, Masson de Warseis (Thomas de Warzée), Gafrois de Hembres, Bertrans delle Melle et Colais (Nicolas) de Bemont, le 1er en qualité de maire, les autres en celle d'échevins.

Orig. sur parchemin, muni d'un fragment de sceau pendant à d. q. aussi de parchemin.

N° 251.

1363. 15 janvier. — Datum anno a Nativitate Domini millesimo CCC^{mo} sexagesimo quinto, mensis januarii die quinta decima.

Les Chapitres de St-Martin et de Ste-Croix, ne pouvant distinguer les terres situées à Warzée sur lesquelles la dîme appartient au Chapitre de St-Martin et aux chanoines d'Ouffet, de celles qui, dans le même village, doivent la dîme au Chapitre de Ste-Croix, ils conviennent de nommer des hommes de probité, tant de Warzée que des lieux circonvoisins, pour décider, en présence de l'abbé de Lintres, de Colard Briffo, chanoine de St-Martin, de Philippe Bruni et de Jean de Andana, chanoines de Ste-Croix, comment la perception de cette dîme doit se faire. La décision, qui est en langue romane, se trouve insérée dans les présentes, auxquelles est annexé un document daté comme suit: Anno a nativitate Domini millesimo quadringentesimo decimo quinto, mensis julii die decima sexta, lequel fait connaître qu'une contestation s'étant élevée entre les Chapitres susnommés relativement au lieu où devait se faire le payement des deux muids dont le Chapitre de St-Martin était redevable à celui de Ste-Croix et de quelle capacité ou mesure devaient être ces muids, il a été convenu que le payement aurait lieu à Liége et suivant la contenance des muids en usage dans cette ville.

Orig^{x} sur parchemin, attachés l'un à l'autre par des bandes de même auxquelles ont appendu des sceaux.

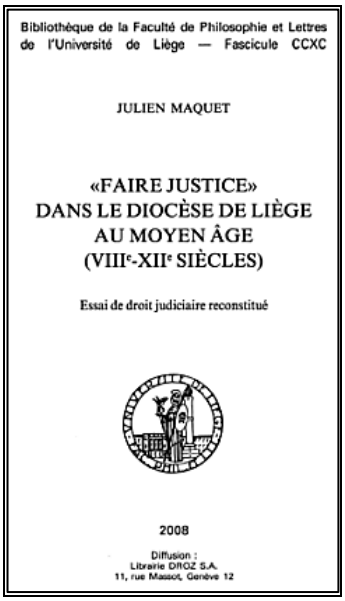

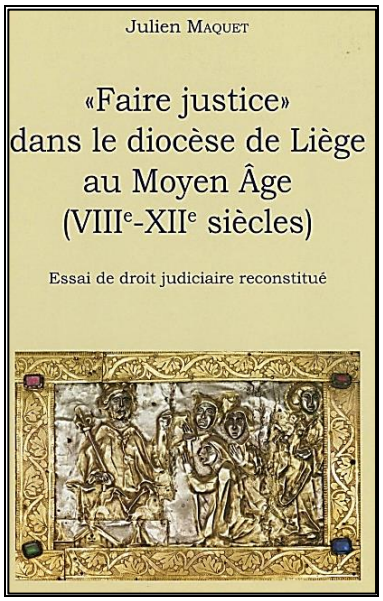

[235] Le caractère religieux de cette *audientia* peut être déduit du fait qu'une *canonica discussio* permit à Sainte-Croix de se justifier par une *probatio legitima*.– Ann. III, 1141-45.– Quelques années auparavant (jeudi 10 mars 1099), la décision du concile d'Ocquier de donner à l'église d'Ouffet toute la dîme d'une terre à Warzée avait été confirmée lors d'un synode général par le jugement des archidiacres (*iudicio archidiaconorum*).– Ann. III, 1099-4.– Dans le cadre d'un autre synode général mixte (« *Acta sun hec puplice Leodii in synodo nostra* [...] »), l'abbaye de Saint-Trond s'était vu reconnaître, par le jugement des archidiacres, la possession des bancroix de la paroisse de Diest.– Ann. III, 1139-61.

Certains documents nous apprennent que la chapelle de Warzée dépendait d'Ellemelle en 1005, d'Ouffet en 1282 et d'Ouffet et de Mella (Ellemelle) en 1608.

Histoire de l'église en Belgique, Tome complémentaire I: circonscriptions ecclésiastiques, chapitres, abbayes, couvents en Belgique avant 1559
Par Édouard de Moreau, Joseph Ghellinck, Jean Deharveng
L'Édition universelle, 1948 - 520 pages

Warzée, *chap.* dép. d'Ouffet, Liège, 14, Ouffet : III. — Dès avant 1005 la chap. de W. relevait d'Ellemelle ; en 1282 elle était « appendix » de l'église d'Ouffet (DE RYCKEL, *Les communes...*, p. 629). Ds *1559-1800* (fasc. I, p. 21), W. figure comme chap. d'Ellemelle, érigée ensuite, mais sans précision de date, en église paroissiale.

Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége 1902

por VI stiers de spiate paiable a II doniers pres delle melur de terroier de Paires, et a liwreit en nostre cur a Warzees, a la mesure de Huy et por teil condition ke le demie bonier doit ille decenseir a cur et l'atre pieche ki giste deleis le comine ki fut sanor Watier de Paires ki muete delle cur d'Uffey devons nos deligir de dequante k'elle doite a cur. Et s'ille ne nos paiete dedens le feste Sainte

PASINOMIE

COLLECTION DES LOIS,

DÉCRETS, ARRÊTÉS

ET RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

QUI PEUVENT ÊTRE INVOQUÉS EN BELGIQUE.

TOME III.

ANNÉE 1833.

26 AVRIL 1833. — N. 474. — ***Arrêté royal qui autorise la fabrique de l'église de Warzée (Liége) à accepter, sous la charge qui y est apposée par la fondatrice, une rente annuelle et perpétuelle de 12 fl., constituée au profit de cette fabrique par feu la demoiselle A.-M.-J. Degotte, de ladite commune.*** — **(Bull. Offic., n. XXXVII.)**

Le livre des fiefs de l'église de Liége sous Adolphe de La Marck, Volume 18
1898

Willelmus de Fratribus Minoribus relevavit in palatio Leodiensi I jornale terre arabilis situm apud Warsees, ex vendi-

Histoire de l'église en Belgique: La formation de la Belgique chrétienne, des origines au milieu du Xe siècle
1948

Ds *1497* : *Wareseez*, *ecclesia* ; ds *1558* : *Warsees*, *ecclesia*, *appendix simul cum Uffeyo*. Ds *Arg. XVIII*^{e} : *capella*, sans indication de dépendance ; enfin Daris (*Liste... XVIII*^{e}, p. 17) lui donne le titre d'*église*. Vu la mention explicite de *1558* et l'affirmation de *1559-1800* relative à l'érection subséquente de cette chap. en par., nous considérons W. comme chap. relevant d'Ouffet.

LE LIVRE

DES

FIEFS DE L'ÉGLISE DE LIÉGE

SOUS

ADOLPHE DE LA MARCK

PAR

RÉGINALD POMMERAY

1898

1898

Andricas pellificis, v jornalia terre allodialis jacentia a Warzees 30 en Condros, de qua fecit feodum.

2 mai Hanes Bodice de Hoyo, Hoyi, n^{a} post Cantate, presentibus Johanne Bovon, Waltero de Ham, Jacobo Gruffars, Massondo Rossial, dimidium bonuarium terre inter Uffei et Warzees, ex successione Lamberti Rossial patris sui.

5 Gilars freres Goffart le Petit releva a Uffei I jornal entre Warzees et Uffei, de le succession Masson se pere. Presens li re[ce]veires, R. de Bernau, Colins Payens de Warzees, Renadons de Lisain, Willote de Warrus, li dis Goffars, etc.

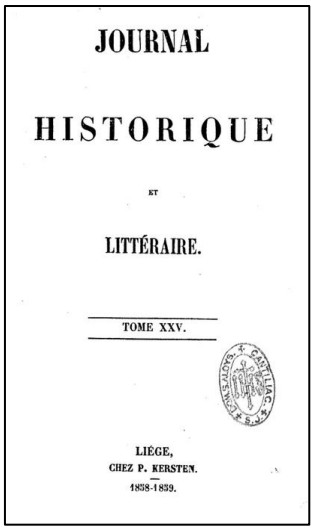

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

TOME XXV.

LIÉGE,
CHEZ P. KERSTEN.
1838-1839.

cette église. Un arrêté du 5 mai autorise le conseil de fabrique de l'église de Warzée (province de Liége) à faire agrandir cette église.

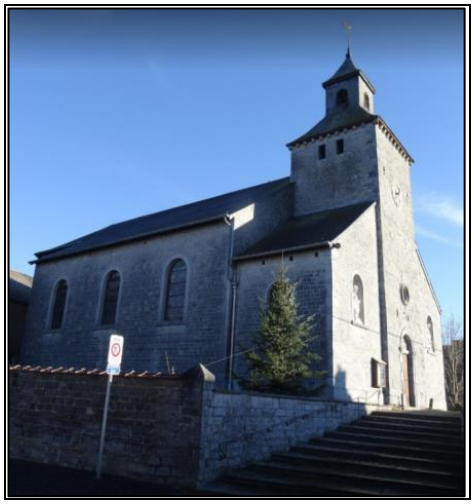

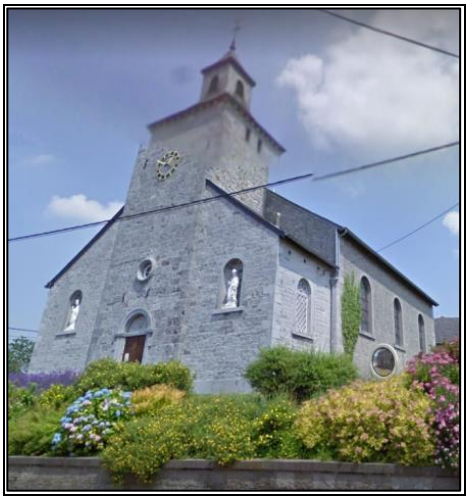

Rapports des visites archidiaconales de Condroz 1686-1781 (Des visites eurent lieu le 24 septembre 1700, le 24 septembre 1726, le 26 septembre 1756 et le 11 mai 1781).
Ils sont en latin … L'intérêt de ces documents réside surtout dans ses notes de bas de page.

Warzée (1)

Visitationes : A : 24 septembris 1700 (Vis. F II 1, fol. 59)
B : 24 septembris 1726 (Vis. F II 2, fol. 40vo-41)
D : 26 septembris 1756 (Vis. F II 3, fol. 32-33)
E : 11 maii 1781 (Vis. F II 4, p. 32)
G : 11 maii 1781 (Vis. F II 6, fol. 11vo-12)
F : 11 maii 1781 (Vis. F II 5, fol. 51).
Warsée (A, E, G), Warzée (B, D, F)

I. Ecclesia. Est ecclesia filialis (2) (E, F) media (A, B, D) sub invocatione S. Martini (A, B, D, E, F) erecta anno 1684 (3) (B, D).

Collator ordinarius : familia de Méan (4) (A) ; familia de Mariotte (5) (B) ; heredes et repraesentantes Dominum de Mariot fundatorem ; modo familia de Barne (6) praetendit nominationem ad se solam spectare in vim transactionis 27 novembris anni 1752 coram notario Dutz (7) initae prout [patet] ex actu desuper expedito nobis producto et registrato (8) (D) ; patronatus est laïcus (F).

Dominus temporalis loci est Domina dotalitia de Liverloz (9) (D) ; est marchio de Beauchamps (10) (F).

II. Parochia. Numerus communicantium circiter 50 (A) ; 60 (B) ; 82 (D) ; 133 (F) et familiarum 30 (D) ; 39 (F).

(1) Province de Liège, canton de Hamoir. Voir la notice sur cette paroisse dans *Trésors d'art entre Ourthe et Meuse*, p. 148.

(2) Warzée était une dépendance d'Ellemelle en 1005, d'Ouffet en 1282. R. Forgeur, *op. cit.*, p. 58. — Le pouillé archidiaconal de 1608 cite Warzée comme capella sub Ouffet et Mella. A.Év.L., *Archidiaconé de Condroz*, reg. D V 2, fol. 92 v°.

(3) L'église de Warzée fut érigée en église paroissiale le 6 juillet 1684. A.Év.L., *Archidiaconé de Condroz*, reg. D V 4, fol. 184.

(4) La mention de la famille de Méan constitue vraisemblablement une erreur du scribe.

(5) Pierre Michel de Mariotte, fondateur de l'église, est cité comme collateur au pouillé de 1686. A.Év.L., *Archidiaconé de Condroz*, reg. D V 6, fol. 32.

(6) Sic pour de Barme.

(7) Le notaire Dutz n'est pas repris par J. Pieyns, *Catalogue général des protocoles de notaires conservés dans la province de Liège*, Bruxelles, 1972.

(8) Une transaction conclue entre les familles de Mariotte et de Barme et règlant le partage du droit de collation est enregistrée au registre archidiaconal sous la date du 8 avril 1733. A.Év.L., *Archidiaconé de Condroz*, reg. D V 9, fol. 293 v°.

(9) Marie Jeanne Françoise van Buel, veuve de Louis Lambert de Liverlo, est citée à Ellemelle ci-dessus.

(10) Charles Grégoire marquis de Beauchamps épousa le 7 juin 1761 Marie Jeanne van Buel dont il dissipa la fortune. Il mourut à Paris le 5 mai 1817 après une existence mouvementée. P. Hanquet, *Les Liverlo à Liège*, pp. 96-113.

Ecclesia = église
Parochia = paroisse

III. Decima. Decimas omnes habent Capitulum S. Martini et Capitulum S. Crucis Leodii (11) (A, B, D, F).

Collectores : Domicella Mariot (12), et D.L. Rtis (13), canonicus Uffiensis (14) (A) ; ex parte S. Martini colonus Domini de Scheel, et ex parte S. Crucis, N. Rappion ex Ballion (15) (B).

IV. Pastoratus. Rector : Matthaeus Raskinet (16), institutus auctoritate episcopali, tanquam primus pastor (A) ; Joannes Grandjean (17), institutus auctoritate archidiaconali (B) ; J. Genin (18), institutus auctoritate archidiaconali (D) ; H. Dinon (19), a tribus annis provisus (F).

(11) Un partage de la grosse dîme de Warzée entre les Chapitres de Sainte-Croix et de Saint-Martin est établi le 15 janvier 1365. É. PONCELET, *Inventaire... de Sainte-Croix*, t. I, p. 256. — J.G. SCHOONBROODT, *Inventaire... de Saint-Martin*, t. I, p. 77 n° 251. — Sur la part revenant au Chapitre d'Ouffet voir É. PONCELET, *op. cit.*, t. I, p. 8 ; — un accord sur les limites des divers dîmages est conclu le 17 mai 1713. *Ibidem*, t. II, p. 246.

(12) Marie de Malaise, veuve de Pierre Michel de Mariotte confère la cure de Warzée en 1717. A.Év.L., *Archidiaconé de Condroz*, reg. D V 7, fol. 59.

(13) Il faut lire Lerus. Le chanoine Lerus est cité à Ouffet ci-dessus.

(14) Actuellement Ouffet, province de Liège, canton de Hamoir. Sur le Chapitre de ce lieu voir ci-dessus à cette paroisse.

(15) Ce lieu est peut-être à identifier à Beemont, dépendance d'Ellemelle.

(16) Mathieu Raskinet fut nommé curé de Warzée par le prince-évêque lors de l'érection de la paroisse le 26 juillet 1684. A.Év.L., *Archidiaconé de Condroz*, reg. D V 5, fol. 184. — Il décéda le 26 février 1717. A.É.H., *Cure de Vieuxville*, reg. 2, p. 59. — Le doyen Leducq chante les obsèques de ce curé dans l'église de Warzée le 5 mars 1717 au milieu des regrets unanimes des paroissiens et de fidèles des environs. L'éloge du curé par le doyen mérite d'être reproduit : « fuit enim vir valde exemplaris, labori addictissimus, pacificus, virtutibus ornatus, zelo Dei plenus ; fuit etiam decoris domus Dei studiosissimus et circa ecclesiae suae parochialis decorationem maxime sollicitus, atque in praedicationibus et catechismis indefessus, uno verbo functionibus pastoralibus quam laudabiliter perfunctus est ». A. Par. Ouffet, *Registre Leducq*, p. 19.

(17) Le 14 juillet 1704, devant les échevins de Cherain, Jean Grandjean reçoit de ses parents, Pierre Grandjean et Marie Bihain, de Montleban, sa part filiale comme titre d'ordination. A.É.L., *Patrimoines*, reg. 1, fol. 353. — Vicaire à Jenneret, il est institué par l'archidiacre de Condroz pour la cure de Warzée le 14 avril 1717. A.Év.L., *Archidiaconé de Condroz*, reg. D V 6, fol. 256. — Il mourut le 9 décembre 1732. A.É.H., *Cure de Vieuxville*, reg. 2, p. 62.

(18) Jean Genin, présenté par François Antoine de Requilez, chanoine de Tongres, fut institué par l'archidiacre de Condroz le 18 décembre 1750. A.Év.L., *Archidiaconé de Condroz*, reg. D V 8, fol. 128. — Cette nomination fut contestée par Mathias Deschamps, présenté par la famille de Barme. En attendant l'issue du procès, gagné par le premier, l'archidiacre interdit le 22 juin 1751 aux prétendants de se présenter la veille de la Saint-Jean pour prendre possession de la cure. A.Év.L., *Archidiaconé de Condroz*, reg. F III 11, fol. 6 v°.

(19) Hubert Dinon, fils de Jean Dinon d'Anloy, fut tonsuré le 23 septembre 1768. Il fut ordonné prêtre au titre du patrimoine le 10 mars 1770. Le registre aux patrimoines manque pour les années 1768-1769. Le 9 septembre 1777, le vicaire général de Liège accorde à Henri

Decima = dixième partie, dîme
Pastoratus = prêtre

Rescribitur ad 40 modios speltae (A, B, D, F) quos pastor percipit (A, B, D) ex reditibus annuis et anniversariis (A, B) ex septem circiter modiis a parochianis per familias solvere solitis ex terris et pratis (D). Reditus consistunt in octodecim bonuariis pessimis arabilibus et in octo modiis speltae (F).

In anniversariis habet sex cum medio modios speltae et octodecim florenos Brabantiae. Ultra missas ordinarias tenetur ad 50 anniversaria (D) et ad duas (D) tres (F) septimanales, unam de Venerabili die Jovis et alteram in memoriam Passionis feria VI, pro quibus percipit annuatim 82 florenos (D) et illas celebravi (F).

Domus pastoralis est in bono statu (D). Mandavimus ut parochiani reparationibus domui pastorali necessariis allaborarent (E). Domus pastoralis [est] defectuosa (G). Plura desunt domui pastorali et parochiani nihil contribuere volunt (F).

V. Fabrica. Fabrica habet circiter sex (A, D) septem (B) modios annuos (A, B). Non factae fuerunt alienationes nec oppignorationes meo tempore (F).

Ut redituum curam habeam vigesimum denarium recipio ; tenantes invigilare necessariis tenentur (F).

Pastor administrat (A, B, D) et percipit (B) ; pastor est mamburnus et Domini Chantrene et Franciscus Eloy tenantes sunt, juxta formam a statutis praescriptam electi (F).

Pastor reddit computus (B, D) quotannis (F) coram communitate ad id convocata (B) conformiter statutis (D).

Registra sunt in bono statu (D, F) et omnia bene annotata (F). Duo sunt trunci ad oblationes fidelium erecti, unus in honorem S. Josephi, quorum proventus applicantur pro necessitatibus ecclesiae (D). Est truncus in ecclesia. Oblationes in honorem B.M.V. fiunt et commiscentur cum aliis ecclesiae reditibus (F).

VI. Beneficia. Nullum est beneficium (D, F).

VII. Confraternitates. Confraternitas non habetur (D). Est confraternitas saecularium et ecclesiasticorum sub invocatione S. Josephi erecta pro diebus S. Josephi, S. Jacobi, S. Michaelis et Epiphaniae. Non dantur reditus, et singulis diebus minuitur devotio, quia non sunt amplius festa in populo (F).

VIII. Matricularia. Matricularia est annalis (A, B, D) ad electionem (A, B, D, F) pastoris et (A, D) parochianorum (A, B, D, F) qui praesentant pastori (B, F) estque saecularis (F).

Modernus : Otho Moreau (A) ; Andreas Ponties (B).

Habet a quocumque villico (A, D) a pluribus colonis (B) quatuor sextaria (A, B, D) et a duobus tres sextaria quia habent pauciores terras quam primi (B) et ab aliis duo sextaria (A, B, D) et a viduis unum sextarium, et insuper duodecim florenos pro

Dinon une attestation de capacité en vue d'obtenir la cure de Warzée par résignation en cour de Rome. A.Év.L., *Vicariat général*, reg. F IV 19, fol. 256. — Il serait né le 13 février 1743. Il est décédé le 16 septembre 1815 comme desservant à Ellemelle-Warzée. A.Év.L., *Secrétariat*, États de traitements, n° 3.

Fabrica = fabrique (d'église)
Confraternitates = confréries

anniversariis et fundationibus (D). Villici ipsi solvunt quatuor mensuras speltae, alii duas (F).

IX. Ecclesiae supellex et ornamenta. Ecclesia est bene ornata (A). Omnia sunt satis bene ornata et ordinata (E, G).

Altare majus est consecratum (B, D, F) et bene ornatum (B). Sunt tres mappae ultra crassiorem ; canones sunt decentes (D, F) ; quinque (F) quatuor (D) antependia diversi coloris. Tabernaculum est mundum (D, F) et intus ornatum (D) ornatum serico (F) ; est coopertorium ad avertendas ab altari sordes (F).

Lumen splendet continuo coram Venerabili (A, B, D, F) ex liberalitate Domicellae Mariotte (A, B) ex legato annuo reditu 38 cum medio florenorum Brabanto-Leodiensium (D).

Panis, vinum et cerei subministrantur a reditibus ecclesiae (F).

Argentea sunt remonstrantia (B, D), ciborium (B, D, F) deauratum ex dono familiae de Mariotte (B) et unus calix (B, D, F) donatus per familiam de Mariotte (B) deauratus (D) cum patena et cochleari argenteis (F). Est pixis (B, D) cuprea cum cuppa (B) argentea (B, D) ad deferendum Viaticum infirmis (B, D). Est secundus calix cum cuppa argentea et pede cupreo (B, D) cum patenis et cochlearibus duobus argenteis (D). Vasa sacrorum oleorum sunt stannea (B, D) argentea (F) et separatim secureque asservantur (D, F) in sacrario (F).

Sunt ornamenta et linteamina sufficienta (B, D). Sunt duodecim casulae, tres nigrae, tres albae, duae virides, duae rubrae et duae violaceae ; novem albae, novem amictus, octo corporalia, 25 purificatoria ; quindecim manutergia. Pluviale nigri coloris non est (F).

Libri sunt sufficientes (B, D, F) salvo quod missale sit tritum quare permittimus ut ex reditibus fabricae pastor procuret novum (B). Sunt tria missalia, duo gradualia, duo antiphonaria, duo processionalia (F).

Pastor habet registra baptizatorum, conjugatorum et mortuorum (A, B, D, F). Sunt accurata (D, F) sicut et registra pastoralia. In inscriptione confirmatorum indiligentes sunt. Legitimi cum illegitimis adscripti sunt (F).

Baptisterium debet cancellis recludi (A) ; est bene reclusum et obseratum (B) ; est cancellis reclusum sed non reseratum (D) ; est in parvo altari reclusum (F).

Onus reparandae turris incumbit parochianis (D) in ea pendent duae campanae quae sunt in bono statu (D, F). Turris est incrustanda (D). Nescio cui incumbat reparandae turris et intertentionis campanarum et ecclesiae (F).

X. Coemeterium. Coemeterium est bene reclusum (B) est reparandum (D). Coemeterium est ita reclusum ut pecoribus nullus possit dari aditus, licet tamen, invito antecessore, fuerit fractum, pro alicujus particularis commoditate. In illo tantum excrescit fenum pro quo dicuntur duae missae (F). Permisimus ut de consensu Domini baronis de Wal (20) (E, G) aditus in coemeterio posset construi in parte orientali, eaque amplius conditione ut Dominus Chantrenne eam coemeterii partem, quae nunc aperta (E, G) aut diruta est, repararet (E, G) recluderet (G).

(20) Le baron Eugène Albert Joseph de Wal est cité ci-dessus à Anthismes.

Supellex = mobilier
Coemeterium = cimetière

XI. Mensa pauperum. Pauperes nihil habent (A, B, F). Non est mensa Sancti Spiritus (D).

XII. Officium divinum. Multi patresfamilias et heri sunt incuriosi et indiligentes in ducendis et constituendis ad instructionem meam liberis et necessariis. Toto tempore quadragesimali sesquihora post missam meam instructionem feci, diebus festivis semihora. Dominicis et festivis diebus missa celebratur hora decima, vesperae hora secunda (F).

XIII. Schola. Scholam tenet pastor (A, B, D) charitative et absque ulla obligatione (B) ; non est ludimagister (D). Est ludimagister qui a parentibus discipulorum solvitur. Ludimagister toto tempore quo mittuntur scholares, vacat scholae, sed non a prima novembris ad primam maii quia patresfamilias domi retinent liberos laborandi causa (F).

XIV. Varia. Non est obstetrix (A, B, D, F) sed datur in pago vicino (D).

Interrogatis parochianis an pastor laudabililiter fungatur officio suo et vicissim pastore an nullam conquerendi causam habeat, utrinque responsum fuit nullum esse querimoniae locum (B, D).

Mandamus parochianis loci de Warzée quatenus baptisterium reserari curent infra quindecim dies proximos, coemeterium vero reparari infra quatuor menses et turrim anno proximo incrustari curent, et hujusmodi decreto se paruisse infra terminos praefixos nobis constare faciant ; alioquin iis elapsis fungatur fiscus noster officio suo (D).

Plures sunt negligentes parochialem ecclesiam frequentare et meos reditus annuos solvere. Jura matrimonialia et funeralia juxta statuta solvuntur (F).

Officium divinum = office divin, messe
Schola = école
Varia = divers

Autre source : Chartes et diplômes imprimés, tome VII – seconde partie p 109

1282
7 décembre.

Le doyen et tout le chapitre de l'église Saint-Martin, de Liége, déclarent que dorénavant il y aura à Ouffet un vicaire, chargé d'administrer cette paroisse et ses appendices, Warzée et *Linsen,* et, avec l'assentiment des chanoines d'Ouffet, lui assignent une dotation. — *Actum anno a Nativitate Domini millesimo ducentesimo octuagesimo secundo, in crastino beati Nicolai.*

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. XVII, p. 84.

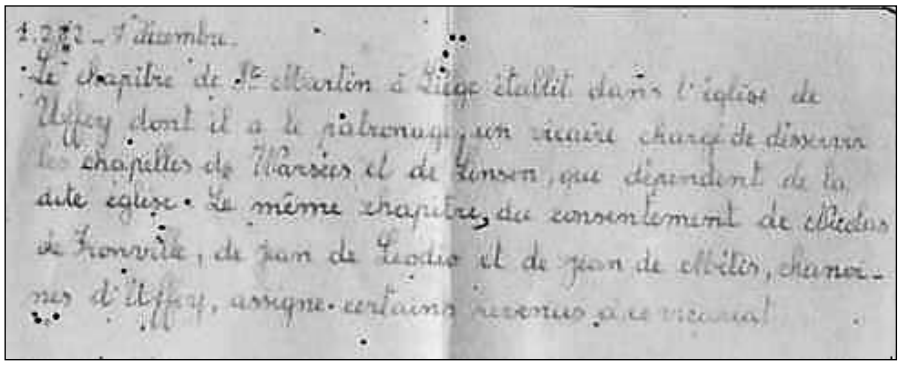
1282 – 7 décembre.
Le chapitre de St Martin à Liége établit dans l'église de Uffey dont il a le patronage un vicaire chargé de desservir les chapelles de Warzée et de Linsen, qui dépendent de la dite église. Le même chapitre, du consentement de Nicolas de Fronville, de Jean de Leodio et de Jean de Mélin, chanoines d'Uffey, assigne certains revenus à ce vicaire.

Confirmation de ces trois dates-clefs (1005 – 1282 – 1684) par R Forgeur dans « Leodium », tome 57, pages 58 et 59

BIBLIOTHÈQUE DU
GRAND SÉMINAIRE
40, rue des Prémontrés
4000 LIÈGE
Tél. 041/23.56.05 ext. 44

LEODIUM

PUBLICATION PÉRIODIQUE
DE LA
SOCIÉTÉ D'ART ET D'HISTOIRE
DU DIOCÈSE DE LIÈGE

TOME 57

LIÈGE
1970

IV. Étendue de la paroisse

La paroisse d'Ouffet s'étendait sur Warzée et Lizin, comme le prouve l'acte du 7 décembre 1282 [12] par lequel le Chapitre de Saint-Martin charge le vicaire d'Ouffet de desservir les chapelles de Warzée et de Lizin.

En était-il de même avant le XIIIe siècle ? Il semble que non.

Selon de Moreau, de Rijckel [13] et Paquay [14], Warzée aurait eu primitivement une chapelle relevant de la paroisse d'Ellemelle. Ces auteurs s'appuient probablement sur l'acte [15] de 1005 par lequel l'empereur Henri II confirme les biens du chapitre collégial de Sainte-Croix dont l'*ecclesiam de Mella cum quatuor capellis eidem ecclesie subjectis.*

Ces chapelles ne sont pas énumérées dans le diplôme impérial ni identifiées par les auteurs qui le citent mais, heureusement, un cartulaire de Sainte-Croix conservé aux Archives de l'État à Liège [16] nous donnera les explications souhaitées. En effet, l'auteur du précieux registre fait de longs commentaires de ce diplôme et déclare :

Mella cum appendiciis. De quibus vero praedictis quatuor capellis dicti [sic] *ecclesie de mella subiectis, una vocatur warzée, secunda vero lyesen, tertia xhosse et quarta de taviers, in quibus nos dicti decanus et capitulum ac vicarum* [sic] *ipsarum quatuor capellarum recipimus decimas grossas et minutas modo subscripto.*

Cependant, il semble que de graves contestations ne tardèrent pas à surgir entre les Chapitres de Sainte-Croix et de Saint-Martin, au sujet de la perception de certaines dîmes de Warzée et de Lizin. Il n'est même pas exclu que les chanoines de Sainte-Croix aient demandé à l'empereur Henri II de confirmer leurs biens, en vue précisément de renforcer leur position lors d'un conflit avec Saint-Martin.

Celui-ci toutefois finit par l'emporter car la charte de 1282 dont nous avons parlé plus haut, prouve qu'à ce moment, Warzée et Lizin relevaient de la paroisse d'Ouffet et non de celle d'Ellemelle.

Quant à la dîme de Warzée, elle fit l'objet d'un accord, daté du 15 janvier 1365 [17], entre les deux Chapitres.

Néanmoins des contestations semblent avoir surgi pendant presque tout l'Ancien Régime car, en 1713 encore, un accord fut réalisé entre les deux Chapitres au sujet des dîmes de Warzée et d'Ouffet [18].

Si l'acte de 1282 cité ci-dessus prouve que Warzée était alors une chapelle dépendant d'Ouffet, la mention du pouillé de 1497 [19] qui l'intitule *ecclesia* pourrait faire croire que le village était devenu le siège d'une paroisse ce que confirmerait la mention, à vrai dire équivoque, du pouillé de 1558 [18] : *ecclesia appendix simul cum Uffeyo.*

Il n'en est rien. Ce n'est qu'en 1684 que Warzée fut détaché d'Ouffet, comme l'affirme le premier registre de baptêmes de Warzée qui naturellement, débute à cette année [20]. La paroisse subsiste de nos jours.

---

vicair, trois chanoines et le chapelain de Nostre-Dame. Et doibvent tous les jours de l'année, par tous temps, célébrer deux ou trois messes le jour, et chanter tous les jours, les heures tellement comme les secondaires églises de Liège » [lisez les collégiales]

[12] Cité à la note 3.

[13] *Les communes de la province de Liège*, p. 169, Liège, 1892.

[14] J. Paquay, *Pouillé de 1558-1800*, dans *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. 46, p. 252, Tongres, 1932.

[15] Publié entre autres par G. Kurth, *Notger de Liège et la civilisation au Xe siècle*, t. 2, p. 85, Paris, 1905, et analysé par E. Poncelet, *Inventaire analytique des chartes de la collégiale de Sainte-Croix à Liège*, t. 1, p. 1, Bruxelles, 1911, et dans M.G.H. *Dipl.* t. 3, p. 117, Hannovre 1900-1903. — Ces auteurs n'identifient pas les quatre chapelles dépendant d'Ellemelle.

[16] N° III, f° 6v°.

[17] *Ibidem*, f° 31. — E. Poncelet, *op. cit.*, t. 1, p. 256, n° 722, et J.G. Schoonbroodt, *op. cit.*, p. 77, n° 251.

[18] E. Poncelet, *op. cit.*, t. 2, p. 246, n° 2641.

[19] E. de Moreau et. J. Deharveng, *Histoire de l'Église en Belgique*, tome complémentaire, p. 424, Bruxelles, 1948.

[20] A. É. Huy, Warzée, R.P. n° 1. Le Concordat en fit une chapelle

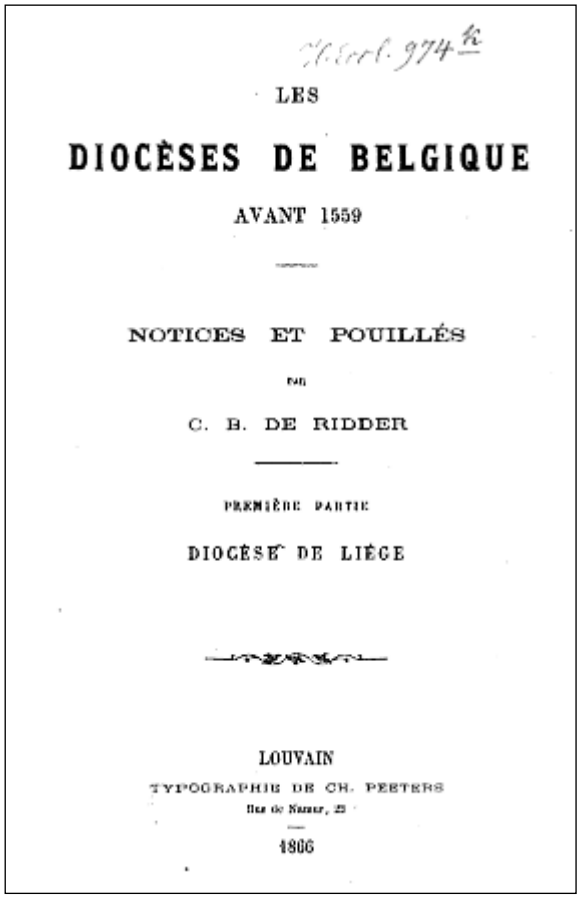

LES

DIOCÈSES DE BELGIQUE

AVANT 1559

NOTICES ET POUILLÉS

PAR

C. B. DE RIDDER

PREMIÈRE PARTIE

DIOCÈSE DE LIÉGE

LOUVAIN

TYPOGRAPHIE DE CH. PEETERS

Rue de Namur, 25

1866

ARCHIDIACONÉ DU CONDROZ.

§ 3. DOYENNÉ D'OUFFET. — BENEFICIA CONCILII UFFEYENSIS.

Schoriche et Wersees, ecclesia, v. xxvi mod. *Xhoris et Warzée.*

Capella s. Remacli a Pouhon, v. xv mod. *Pouxhon, sous Ernonheid.*

Sohainne sive Sohay, v. xlv mod. *Soheit.*

Seny, ecclesia. *Seny.*

Tavyers, ecclesia, v. xxx mod. *Tavier.*

Thohangne, ecclesia, alias Thohonia, v. cxx mod. *Tohogne.*

Matricularia. — A. Sebastiani, v. xviii mod.

Thihance, ecclesia. *Tihange.*

Viersey, ecclesia, v. xlviii mod. *Vierset-Basse.*

Villari les Temples, ecclesia. *Villers-le-Temple.*

Villare prope Hadiers, capella. *Villers-aux-Tours.*

Vilen, ecclesia, v. xxxvi mod. *Vien, sous Anthisnes?*

Uffey, ecclesia, v. xxx mod. *Ouffet.*

Altare Marie, v. iiii mod.

Weriche, vicaria. *Weris.*

Matricularia in Uffeyo.

Warsees, ecclesia, appendix simul cum Uffeyo. *Warzée.*

1743-1781. Jean-Joseph Landrecy, de Warzée, curé (*Ibidem*, reg. 17, fol. 24).

ALMANACH
ECCLÉSIASTIQUE
DE FRANCE,
POUR L'AN M. DCCCXIII,

CONTENANT

L'état du Sacré Collége ; la liste des Archevêques et Evêques de France ; des Vicaires-généraux, Chanoines, Curés et Dignitaires ; les trente mille Succursales ; le Clergé de la Cour ; les diverses Maisons Religieuses hospitalières ; les Etablissemens de Charité ; la Société de la Charité maternelle ; l'Université impériale, et les diverses facultés de théologie de l'Empire ; Arrêtés, Décrets et Décisions concernant le Culte catholique et ses ministres ; Nécrologie, etc. etc.

BIBLIOTHEQUE S.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

A PARIS,
Chez ADRIEN LE CLERE, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins, n°. 35.

1813.

Nandrin. Curé, M. THEUSE. — *Succursales*. Anthinne. Clavier. Comblain-au-Pont. Hermalle. Hody. Modave. La Neufville. Ousset. Soxheit et Tinlot. Seny. Sery. S. Severin. Tavier. Villers-les-Temples. Warzée. Xhignesse.

ALMANACH
DU
CLERGÉ CATHOLIQUE ROMAIN
DES PAYS-BAS,
POUR L'ANNÉE BISSEXTILE M DCCC XXVIII;

Succursales.	*Pop.*	*Desserv.*, MM.	*Vicaires.* MM.
Seny.	208	Lomry, J. H.	»
Sery, v. *Abée* (324)	»	Jasper, J. H.	»
Séverin (St.) . .	329	Hubert, H. F.	»
Soheit	206	Gouttier, J. B. G.	»
Tavier	689	Vrancken, G. J.	»
Villers-le-Temple	605	Pierson, H. J.	»
Warzée. . . .	280	Dauphin, N.	»

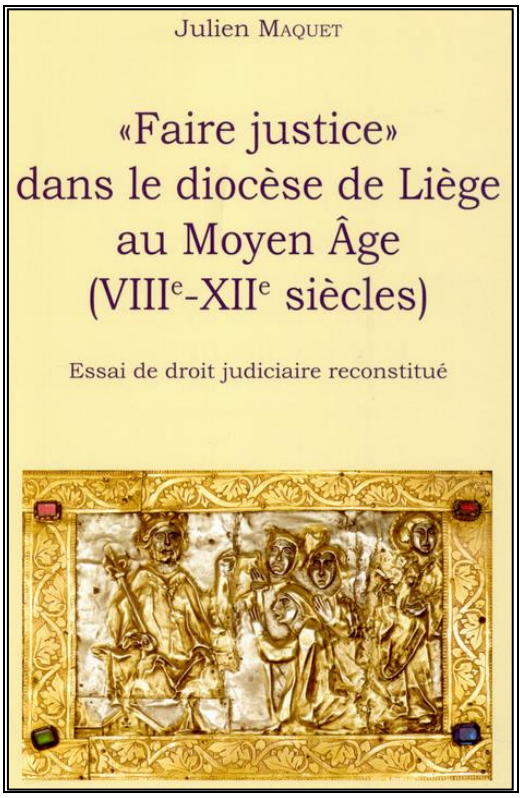

En 1141, lors d'un synode général mixte[234], l'évêque Albéron II fut interpellé par les chanoines de Sainte-Croix à Liège pour faire cesser les prétentions du chapitre de Tongres sur leurs dîmes novales de Vreren. C'est cependant l'*audientia* ecclésiastique de l'évêque, « […] *in generali concilio* […] », qui trancha le litige en faveur de Sainte-Croix[235].

Le jugement ecclésiastique, qui suit, fut rendu, cette fois-ci, dans le cadre d'un synode restreint mixte[236] : entre 1113 et 1118, les principaux représentants du clergé de la Cité de Liège jugèrent qu'une brasserie et un moulin, cédés par la comtesse Ermengarde et usurpés par l'évêque lui-même, appartenaient bien à la collégiale Sainte-Croix à Liège[237].

Enfin, le récit suivant démontre que les ecclésiastiques et les laïcs siégeaient côte à côte et qu'ils assistaient à l'ensemble des débats. Bovon, châtelain de

---

[231] Ann. III, 1141-45.

[232] Ann. III, 1081-a, 1083-a, 1085-b, 1086-14 (1075/1086, peut-être 1076), 1088-a, 1095-a, 1096-a, 1103-a, 1123-a, 1141-45, 1161-51, 1179-56.– J.-L. KUPPER (*Liège et l'Église impériale*, 1981, p. 257, n. 268) était déjà arrivé à cette conclusion.

[233] En cela, nous ne partageons pas entièrement les vues de G. DAVENNE (*Les synodes*, 1947, p. 62-64), dans la mesure où, même s'il arrivait que les deux sessions se succédassent et qu'elles fussent indépendantes l'une de l'autre, ce ne fut pas toujours le cas comme le montrent les exemples qui suivent.

[234] « […] *in generali conventu tam clericorum quam laicorum* […] ».– Ann. III, 1141-45.– Le caractère mixte de ce synode est confirmé par la liste des témoins.– V. ann. III.

[235] Le caractère religieux de cette *audientia* peut être déduit du fait qu'une *canonica discussio* permit à Sainte-Croix de se justifier par une *probatio legitima*.– Ann. III, 1141-45.– Quelques années auparavant (jeudi 10 mars 1099), la décision du concile d'Ocquier de donner à l'église d'Ouffet toute la dîme d'une terre à Warzée avait été confirmée lors d'un synode général par le jugement des archidiacres (*iudicio archidiaconorum*).– Ann. III, 1099-4.– Dans le cadre d'un autre synode général mixte (« *Acta sun hec puplice Leodii in synodo nostra* […] »), l'abbaye de Saint-Trond s'était vu reconnaître, par le jugement des archidiacres, la possession des bancroix de la paroisse de Diest.– Ann. III, 1139-61.

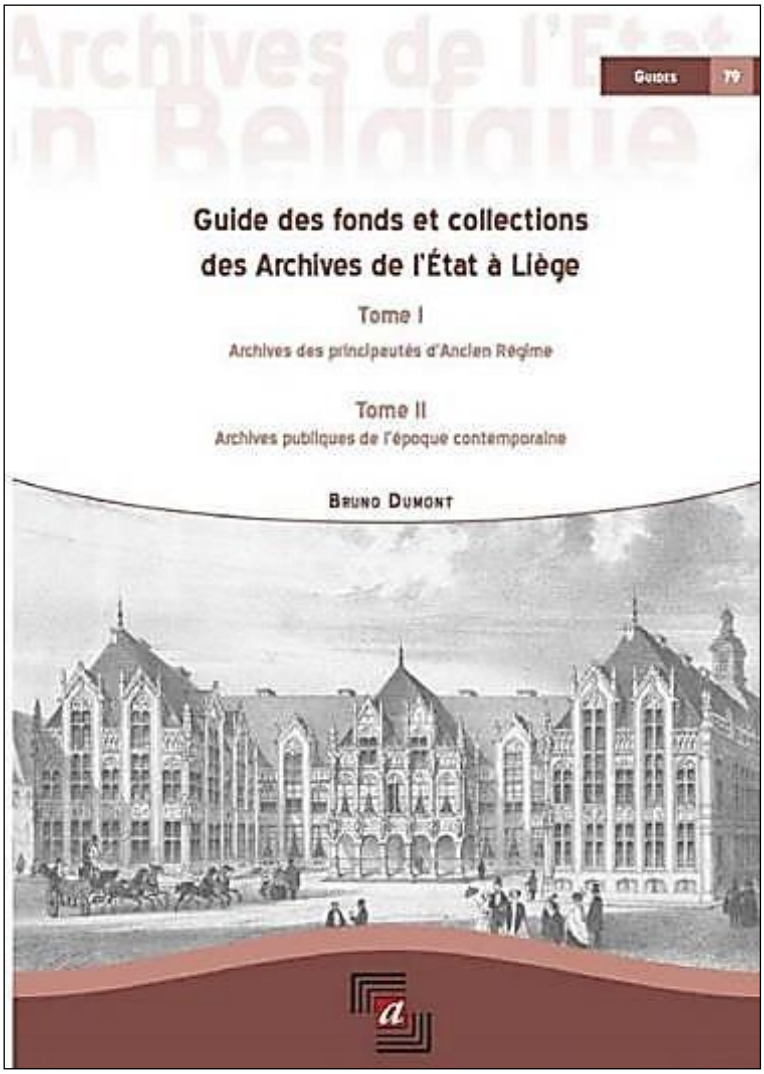

1518. WARZÉE : PAROISSE SAINT-MARTIN

D'abord dépendance de la paroisse d'Ellemelle, l'église de Warzée devint paroissiale en 1684. Elle appartenait au diocèse de Liège, à l'archidiaconé de Condroz et au concile d'Ouffet. Collateur : le seigneur du lieu. La réorganisation administrative des paroisses à la suite du Concordat la fit dépendre de la paroisse d'Ellemellle mais cette situation fut inversée dès l'année suivante, doyenné de Nandrin.

Archives de la paroisse Saint-Martin à Warzée, 1568-1971
124 art.
Archives déposées en 1968 et 1971.
◊ Contenu : Généralités, 1684-1926 (6 art.). – Biens et revenus, 1568-1971 (10 art.). – Comptabilité, 1841-1970 (83 art.). – Bâtiments et mobilier, 1865-1952 (5 art.). – Culte, 1847-1956 (9 art.). – Confréries, 1688-1860 (2 art.). – Documents épiscopaux, 1855-1960 (7 art.). – Divers, s.d. (1 art.).
► Instrument de recherche : *Inventaire des archives des cures de l'arr. de Huy*, t. 2, 1980, pp. 169-172. – **Inv. T1/128.**

L'église fut donc érigée en cure en l'an 1684 par Maximilien Henri de Bavière, prince-évêque de Liège.
Auparavant, c'était donc une chapelle desservie par un vicaire résidant, mais dans les derniers temps, il n'y eut plus de prêtre résidant et les églises d'Ouffet et d'Ellemelle se chargèrent hebdomadairement de l'administration spirituelle de Warzée.
Bientôt, des plaintes s'élevèrent: Warzée était négligé, des enfants étaient morts sans baptême, des malades étaient morts sans le secours des sacrements.
Bref, on demanda l'érection de la chapelle en cure. L'archidiacre du Condroz, baron de Stockhem ordonna une enquête.
Les plaintes étaient fondées.
D'autre part, la chapelle avait des biens; monsieur Mariot avocat à la Cour de Liège, sous-bailli du Condroz, s'offrit à fournir une demeure convenable au curé ; le village ajouta sa quote-part et la dotation du curé et de l'église fut trouvée suffisante.
Les choses en étant là, l'archidiacre passa outre l'opposition des curés d'Ouffet et d'Ellemelle et la cure fut érigée l'an 1684, demeurant toutefois affiliée aux églises d'Ouffet et d'Ellemelle.
Plus tard, de nouvelles réclamations s'étant élevées de la part des vicaires perpétuels d'Ouffet et d'Ellemelle, touchant certaines redevances ou droits leur dûs par Warzée, il intervint un accord définitif grâce aux générosités du sieur de Mariot (18 avril 1687).
Monsieur de Mariot, tant en son nom qu'en celui des manants de Warzée, donne 200 impériaux aux vicaires d'Ouffet et d'Ellemelle, autorisés par leurs chapitres respectifs de Saint Martin et Sainte Croix à Liège à accepter cette somme, étant entendu qu'en acceptant cet accord les dits vicaires n'ont pas forfait à leurs charges.
De plus, le sieur de Mariot paiera les frais de procédure et les vicaires remettront en mains du sieur abbé Rasquinet, curé de Warzée, tout registre, papier, charte, etc. concernant l'église de ce lieu. En outre l'église de Warzée ne pourra jamais avoir recours aux chapitres d'Ouffet et d'Ellemelle au cas où sa dotation ou celle de son curé viendrait à faillir ou à devenir insuffisante.
Elle reconnaît sa sujétion aux églises mères en offrant chaque année tant le curé que les paroissiens aux dites églises une pièce d'argent, en outre du denier qu'ils ont coutume de leur donner aux fêtes de Pâques. Enfin, en sa qualité d'Eglise affiliée, Warzée est tenu de contribuer aux réparations des églises et presbytères d'Ouffet et d'Ellemelle.
Quant à cette dernière clause, Rasquinet expliqua qu'on n'y fit pas grande opposition sachant qu'elle serait non avenue.
La suite prouva qu'il en fut ainsi. Les vicaires perpétuels d'Ouffet et d'Ellemelle d'alors étaient Herman Léonard de Reuthen et Pierre Lambinon.
La tour remonte à 1700 (cfr. chronogramme au-dessous de la partie donnant accès au parvis ⇨ Deo Magno Consecrat Pastor).
La base de la tour jusqu'au jubé est la partie la plus ancienne de l'église. Les caractères architectoniques de la voûte font remonter ces restes à la période romane (du IXème au XIIème siècle) ; en effet, le porche possède une voûte d'arêtes sans nervures, propre au style roman (le style ogival est avec nervures).
Les retombées des voûtes s'appuient non sur des pilastres employées à partir du XIème siècle mais sur de simples supports en pierre comme on en remarque dans les églises du Xème siècle.
L'escalier en pierre dans la muraille est aussi un indice du Xème siècle.
Le porche actuel remanié quant à l'entrée est bel et bien celui qui existait avant la donation faite par Notger en 1005 à la collégiale Sainte Croix à Liège.

85.1 Chartes

Certaines **chartes** (Charte = écrit qui consignait des droits, des privilèges ou qui réglait des intérêts au Moyen-Age, soit de 476 <date de la chute de l'empire romain d'occident > à 1453 < date de la chute de Constantinople >) des chapitres de Ste-Croix, de St-Pierre, de St Paul et de St Martin à Liège font référence à Warzée. Voici le contenu de quelques-unes d'entre elles :

1. — **1005**, 5 avril, à Aix-la-Chapelle. — *Dat. nonis aprilis, a° dom. inc. M° quinto, indict. tercia, a° secundo (a) domni Henrici secundi regis tertii (b). Act. Aquisgrani in Dei nomine feliciter. Amen.*

L'empereur Henri II confirme, à la demande de Notger, la fondation de l'église Sainte-Croix et assigne aux chanoines certaines possessions, savoir, dans le pagus d'Ardenne (*Ardenne*), Bertogne (*Berthoniam*), Harlingen (*Hadelinia*), l'église de Surré (*Surega*); dans le pagus de Condroz (*Condustriense*), l'église d'Ellemelle (*Mella*) et les quatre chapelles qui en dépendent; dans le pagus de Hesbaye (*hasbaniensi*), Hauterne lez-Visé (*Halterinia juxta litus Mose*) et Eben (*Inbonnas super ripam Gayre*), les églises de Freeren (*Freres*) et de Fize-le-Marsal (*Fies*); dans le pagus de Ripuarie (*ribuariensi*), un manse avec une vigne, une terre arable et une *familia*.

Cartul. A, fol. 19. — Cartul. III, fol. 5. — Cartul. VII, fol. 1. — Cartul. VIII, fol. 1.

KURTH, *Notger de Liége*, t. II, p. 83. — WAUTERS, *Table des diplômes*, t. I, p. 144; t. XI, p. 47.

Notger, prince-évêque de Liège de 972 à 1008, fonda à Liège, la collégiale Sainte-Croix, consacrée le 23 octobre 986. Il pourvut cette collégiale de revenus divers dont notamment ceux en provenance de l'église d'Ellemelle et des quatre chapelles qui en dépendaient : Tavier, Warzée, Lizin et Xhos.

Henri II, dit **le Saint**, né en mai 973 (selon certaines sources, le 6 mai) et mort en 1024, est le sixième et dernier empereur du Saint Empire romain germanique de la dynastie saxonne et ottonienne, il règne de 1014 à sa mort. Il corègne avec son épouse, Cunégonde de Luxembourg. Il fut duc de Bavière, roi de Germanie en 1002, couronné empereur romain germanique à Rome en 1014. Il épousa sainte Cunégonde, fille du comte du Luxembourg, qui avait fait vœu de chasteté. Il mena une vie pieuse, et développa le monachisme. Il eut à combattre Boleslas Ier, duc puis roi de Pologne. Il créa, en 1007, sur des terres qui lui appartenaient en propre depuis 995, l'évêché de Bamberg, où il est enterré. Il est mort en 1024 à Göttingen en Prusse, et enseveli à Bamberg. Canonisé en 1200 avec son épouse Cunégonde, il est fêté le 13 juillet (anciennement le 15 juillet).

Henri II et Notger

10. — **1099**, 10 mars, à Liége. — *Act. est hoc Leodii, VI idus martii, a° ab inc. Dom. MXCVIIII, indict. VII, regnante Henrico Romanorum imperatore augusto, pontificatum Othberto administrante.*

Otbert, évêque de Liége, ratifie le jugement d'un synode tenu, quelques jours auparavant, à Ocquier (*Oekiers*) sous la présidence de l'archidiacre Henri, où l'on avait terminé les débats élevés entre les chapitres de Saint-Martin et de Sainte-Croix de Liége, en décidant que l'église Saint-Médard d'Ouffet (*Uffey*) a droit à la dîme entière d'une terre sise à Warzée. Hubert, prévôt d'Ellemelle (*de Lesmelle*) et ses confrères chanoines de Sainte-Croix prétendaient que la dîme en question était, comme celle du reste de la paroisse, commune aux deux chapitres.

Otbert fut prince-évêque de Liège de 1091 à 1119.
Cet ancien chanoine de Saint-Lambert fut un des plus ardents défenseurs de l'empereur Henri IV durant la querelle des investitures. Sans doute originaire du diocèse de Liège, il est condamné à l'exil par Henri de Verdun.Après s'être rendu à la cour impériale, il accompagne l'empereur dans son expédition italienne en 1090. C'est sa présence auprès ce celui-ci qui lui vaut sa nomination de prince-évêque de Liège.
Accusé de simonie par ses ennemis, il met au pas les moines liégeois qui partagent les idées du pape Grégoire VII. En 1096, Otbert achète à Godefroid son alleu de Bouillon pillant les églises et les couvents de son propre diocèse pour en payer le prix et fait du château une forteresse liégeoise. Il achète également le 16 juin à Baudouin II de Hainaut la ville de Couvin et toutes ses dépendances pour lui permettre de financer son départ en croisade.
Alors que l'empereur est trahi par son fils Henri V, les armes à la main, l'évêque **Otbert** demeuré fidèle à l'empereur à qui il doit sa nomination viendra au secours d'Henri IV lors du **combat de Visé** le 22 mars 1106.

N° 116.

1282. 7 décembre. — Actum anno Domini M° CC° LXXX° secundo, in crastino beati Nicholai.

Le Chapitre de St-Martin à Liége établit dans l'église de Uffey (Ouffet) dont il a le patronage, un vicaire chargé de desservir les chapelles de Warseis (Warzée) et de Linsen qui dépendent de ladite église. Le même Chapitre, du consentement de Nicolas de Fronvilhe, de Jean de Leodio et de Jean de Metis, chanoines d'Ouffet, assigne certains revenus à ce vicariat.

Orig. sur parchemin; il ne reste plus qu'un fragment de l'un des quatre sceaux qui pendaient à cette charte.
Copie aussi sur parchemin, certifiée conforme par Jean de Herve.

163. — **1292.** 5 août. — *Datum Bonne, nonis augusti, indictione quinta, anno Domini M°CC° nonagesimo secundo, regni vero nostri anno primo.*

Adolphe, roi des Romains, confirme les possessions de l'église Sainte-Croix, fondée jadis par l'évêque Notger, savoir : dans le pagus d'Ardenne, Bertogne, Harlingen et l'église de Surré; dans le pagus de Condroz, l'église d'Ellémelle et les quatre chapelles qui en dépendent; dans le pagus de Hesbaye, les deux « curtes » de Hauterne lez-Visé et Eben, les églises de Freeren et de Fize-le-Marsal, avec les cinq manses appartenant à cette dernière; dans le pagus de Ripuarie, un manse, avec une vigne, une terre arable et une « familia ».

Cartul. A, fol. 19 v°. — Cartul. III, fol. 5 v°. — Cartul. V, fol. 246. — Cartul. VII, fol. 2. — Cartul. VIII, fol. 2.

Adolphe de Nassau, (né avant 1250 - décédé le 2 juillet 1298 à Göllheim), est un Roi des romains du Saint-Empire qui régna de 1292 à 1298. Il fut comte de Nassau-Wiesbaden, comte de Nassau-Weilburg, comte de Nassau-Idstein de 1276 à 1298.

Le St empire romain

Adolphe de Nassau

N° 216.

1343. 11 décembre. — Ceu fut fait lan de grasce milhe CCC. XLIII, lonseme jour delle moys de decembre.

Hanons (Jean) Bolteaux, fils de feu Hannekin (Jean) d'Uffey (Ouffet) vend, par acte passé pardevant la Cour d'Uffey, à Goffars (Godefroid), fils de feu Masson (Thomas) du même lieu, pour une certaine somme d'argent dont il se déclare *parsent et parpayé*, diverses pièces de terre et de pré situées dans le ressort de la Cour susdite en lieux dits : El scalhier, en Emblon, en Prei, al Spine, en Ponchea, en Chemvas et à Petit Uffey.

Composaient la Cour : Wilhiames de Junomont, Wilhiames de Warus (Waroux), Gilars (Gilles) d'Uffey, Masson de Warscis (Thomas de Warzée), Gafrois de Hembres, Bertrans delle Melle et Colais (Nicolas) de Bemont, le 1er en qualité de maire, les autres en celle d'échevins.

Orig. sur parchemin, muni d'un fragment de sceau pendant à d. q. aussi de parchemin.

218. — 1311, 21 mars. — *Che fuit fait et doneit l'an de grasce milhe trois cens et dyes, le dymenge qu'on chante Letare Jherusalem.*

Guillaume, sire de Lisen, chevalier, fait savoir que Thirion, Wilhotte et Hanes Li Beaus Amis, fils de feu Arnold de Mont, de Lisen, ont transporté au chapitre de Sainte-Croix, représenté par sire Robert de Limont, chanoine de cette église : 1° sept bonniers de terre sis à Lisen, en lieux dits Cokerealmont, Mortefontaine, Basteilhon « deleis le terre le dame de Crochyes », etc. ; 2° une cour sise à Lisen et la grange y édifiée. Le chapitre de Sainte-Croix rend ensuite ces terres en arrentement aux dits frères, moyennant trois muids d'épeautre de rente, plus le cens seigneurial. Ces conventions furent faites devant les maire et échevins du dit seigneur de Lisen, savoir : Maire : « Arnurs Hornekeaus ». Echevins : « Thirions fils jadit Stevene de Comblineal, Henris Henrekeaus, Colairs de Warsées, Hermans de Lyesen et Thiris de Mont ».

Wéri, curé d'Ouffet, append son sceau à l'acte.

Cartul. A, fol. 258 v°. — Cartul. III, fol. 46.

NB : 1 muid = ± 250 l

237. — 1315, 13 mai.

L'official de Liége fait savoir que Colard de Warzée, dit del Chayneal, a vendu au chapitre de Sainte-Croix, représenté par Nicholon de Centfontaine, chapelain, grainetier et receveur de cette église, deux muids d'épeautre de rente, qui seront payés annuellement audit chapitre par ledit Colard, et hypothéqués sur des terres sises à Warzée, en lieux dits : aus pierriers, Bawenvaus, etc. Notaire : Guillaume d'Abée.

Témoins : « Johan de Sekegnach, clerc, Hannekin, dit Bolet, Jaquemin, dit Hauerit. »

Cartul. A, fol. 255.

236. — 1315, 13 mai (latin).

L'otiicial de Liège charge le notaire Guillaume d'Abée de dresser acte des conventions à faire entre le chapitre de Sainte-Croix et Nicolas de Chaineal de Warzée.

Cartul. A, fol. 255.

242. — 1316, 27 mars et 6 avril. — *Actum in capitulo ecclesie Sancte Crucis..., a° Dom. mill. trecent. decimo quinto, sabato post dominicam qua cantatur Letare Jherusalem. Dat. a° Dom. predicto, feria tertia post ramos palmarum.*

L'official de Liége fait savoir que Colard de Warzée a vendu au chapitre de Sainte-Croix 4 muids d'épeautre de

rente, hypothèqués sur 5 bonniers de terre sis à Warzée et entre Lisen et Warzée. Ledit Colard donne ensuite ladite terre en lansage au chapitre de Sainte-Croix, devant sa cour de tenants.

« Presentibus discretis viris magistro Arnuldo de Insula, dominis Johanne olim investito de Braus, Renardo de Blaree, Johanne fratre Balduini dicti Boudin canonici ecclesie Sancti Pauli Leodiensis, dicte ecclesie Sancte Crucis Leodiensis canonicorum, Johanne, dicte ecclesie claustrario, dictis Werrico de Postico, domino Egidio, ejus filio (presbitero), Johanne lu tartier, Wilhelmo de Harstalio et Colino allutario, testibus. » Sont encore mentionnés Gossuin dit Gosseal, échevin de Liége, Pierre d'Outremeuse et Baudouin de Molins, prêtres, chapelains de Sainte-Croix. Notaire : Jean Asson.

Cartul. A, fol. 254 v°.

N° 251.

1365. 15 janvier. — Datum anno a Nativitate Domini millesimo CCC^mo sexagesimo quinto, mensis januarii die quinta decima.

Les Chapitres de St-Martin et de Ste-Croix, ne pouvant distinguer les terres situées à Warzée sur lesquelles la dîme appartient au Chapitre de St-Martin et aux chanoines d'Ouffet, de celles qui, dans le même village, doivent la dîme au Chapitre de Ste-Croix, ils conviennent de nommer des hommes de probité, tant de Warzée que des lieux circonvoisins, pour décider, en présence de l'abbé de Lintres, de Colard Briffo, chanoine de St-Martin, de Philippe Bruni et de Jean de Andana, chanoines de Ste-Croix, comment la perception de cette dîme doit se faire. La décision, qui est en langue romane, se trouve insérée dans les présentes, auxquelles est annexé un document daté comme suit : Anno a nativitate Domini millesimo quadringentesimo decimo quinto, mensis julii die decima sexta, lequel fait connaître qu'une contestation s'étant élevée entre les Chapitres susnommés relativement au lieu où devait se faire le payement des deux muids dont le Chapitre de St-Martin était redevable à celui de Ste-Croix et de quelle capacité ou mesure devaient être ces muids, il a été convenu que le payement aurait lieu à Liége et suivant la contenance des muids en usage dans cette ville.

Orig^l sur parchemin, attachés l'un à l'autre par des bandes de même auxquelles ont appendu des sceaux.

La **collégiale Sainte-Croix** fut érigée entre 976 et 986 par l'évêque Notger qui y installa un chapitre de quinze chanoines. Elle était une des sept collégiales liégeoises (Saint-Pierre, Sainte-Croix, Saint-Paul, Saint-Jean, Saint-Denis, Saint-Martin, Saint-Barthélemy).

Extrait de « Les délices du Païs de Liège » 1738 - 1744

Gravure d'Olivier Duchâteau 1900-05

Sainte-Croix au XIXème S

Sainte-Croix aujourd'hui

De l'église primitive de Notger, il ne subsiste, sans certitude, qu'un pan de mur en grès houiller au sud du chœur oriental (voir ci-dessus à gauche). L'édifice, de type rhénan, se distingue par ses deux chœurs à abside opposés et ses trois nefs d'égale hauteur qui en font une église de type halle. Le chœur occidental, construit vers 1200-1220, présente un caractère fortement rhénan comme ceux des édifices religieux situés sur les bords du Rhin. Il est de style transition entre le roman et le gothique et est constitué du narthex surmonté d'un clocher octogonal et prolongé par une abside semi-circulaire couronnée d'une galerie de circulation couverte dont les petites arcades en plein cintre reposent sur des colonnettes. Les quatre pans opposés du narthex sont flanqués, jusqu'à mi-hauteur, de tourelles rondes pourvues d'arcades ouvertes. Il a été fortement restauré au XIXe siècle et sert actuellement de baptistère. Le reste de l'édifice est de style gothique. Le chœur oriental est daté de 1255, le transept et les deux premières travées orientales de la nef de 1283-1287, les deux dernières travées de la nef de 1332. Au XVe siècle, des chapelles furent construites entre les contreforts des bas-côtés. L'édifice a une longueur totale de 57 m et une largeur de 25 m ; la hauteur sous voûte de la grande nef est de 17 m.

Dans l' « inventaire analytique des chartes de la collégiale de Sainte-Croix à Liège » tome 1er par Edouard Poncelet, on trouve ceci à la page XXXI :

POSSESSIONS ET REVENUS.

La dotation primitive de la collégiale fut créée par Notger et augmentée par quelques-uns de ses successeurs, notamment Baldéric, Réginard et Otbert; mais, depuis le milieu du XIIe siècle, il ne se fait plus de donations importantes : le domaine proprement dit, cesse de s'accroître. Il comprenait, alors, les seigneuries de Bertogne et de Longchamps-lez-Bastogne, les églises et dîmes d'Ellemelle (avec ses quatre chapelles), Surré, Freeren, Fize-le-Marsal, Dochamps, Havelange, Bertogne et Longchamps, des terres et des biens à Eben, Hautierne-lez-Visé, Amry, Hampteau, Heylissem au comté de Steppes, Bovenistier, Humain, Hildernisse et Erlecom, Heelen, le moulin de Waremme, divers immeubles et revenus à Liége. Quelques-unes de ces possessions furent aliénées ou échangées, dès la fin du XIIe siècle, notamment celles d'Hildernisse et d'Humain; d'autre part, au douaire primitif vinrent s'ajouter insensiblement, par suite de fondations d'anniversaire, de bénéfices et d'autels, grâce aussi à des remplois de capitaux, diverses parcelles de terres, des rentes et des revenus de toute nature.

Dès les premières années du XIIe siècle, le chapitre de Sainte-Croix avait une cour de tenants pour la réalisation des actes relatifs à ses cens et rentes et aux biens qui en étaient grevés; les membres de cette cour, au nombre de sept, sont mentionnés nominalement dans une charte de l'an 1113, avec la qualification de « *investiti de capitoleo Sancte Crucis* ». Cette juridiction reçut, au XIVe siècle

Dans le même ouvrage, on apprend page XXXVII qu'une des sources du livre est le « Hoyum » du chanoine Heynssch :

9° Troisième volume du chanoine Heynssch. « *Hoyum* » Renferme, d'abord, les coutumes et statuts du concile d'Ouffet, puis, les actes et annotations concernant Huy, Ellemelle, Xhos, Warzée, Lisen, Tavier, La Chapelle, Baugnée, Oneux, Bemont, Anthisnes, Bormenville, Havelange et Hafflignoul, Denville, Ocquier, Vervoz, Maffe, Miécret (*Merquerée*), Ayeneux, Verlée, Bois, Borsu, Atrin, Boffu, Bassine, Modave, Bolluemont, Ry, dépendance de Mohiville, Dochamps, Freyneux, Lamormenil, Bertogne, Bethomont, Longchamps-lez-Bastogne, Surré en Ardenne. — Repris, à l'Inventaire, sous le titre de Cartul. III;

Implantation des sept collégiales autour de la cathédrale Saint-Lambert: De gauche à droite, Saint-Martin en haut, Saint-Jean sur l'île de la Cité, Saint-Paul, Saint-Denis, Sainte-Croix, Saint-Pierre devant le palais, et Saint-Barthélemy à l'extrême droite

1350. 1er décembre. — *Jean Picheais, abbé du Val-Saint-Lambert, ordre de Citeaux, et son couvent reconnaissent que le doyen et le chapitre de Saint-Paul ont acquis une rente annuelle et perpétuelle de cent muids d'épeautre sur leurs biens d'Ivoz, Ramet, Ramioul (Ramelhuel), de Sart et Champ de Bure. Ils donnent en gage au dit chapitre, une rente annuelle de cinquante muids d'épeautre et de cinquante muids d'avoine qui leur est dûe par Morel, (Moreau) de Béemont sur leur grosse dîme de Béemont (Bemont, dépendance de Warzée) et de Peres (Peer).*

397. — 1338, 18 septembre, à Havelange.

Adolphe de la Marck, évêque de Liége, choisi comme arbitre entre le village de Havelange, d'une part, et le ban dudit Havelange, d'autre part, au sujet de la reconstruction et de l'entretien de la tour de l'église paroissiale de cette localité, décide que ceux du ban de Havelange habitant hors la paroisse de ce nom ne sont tenus en rien à ladite reconstruction et à l'entretien, mais que ceux dudit ban appartenant à la paroisse, y sont obligés.

Témoins : Jean, sénéchal de Havelange, Hubert de Waha, bailli de Condroz, chevaliers, Thierry de Moylant, échevin de Liége et huissier de l'évêque, Conrar, bailli de Moha, Iwan d'Ockier, maire, Huar de Denville, Jean de Denville, Baudry de Jassogne, Ulric de Havelange, Thomas de Warzée, Lambert Moreauz delle Tourne, échevins de Havelange.

Cartul. III, fol. 104 vo.

N° 251.

1365. 15 janvier. — Datum anno a Nativitate Domini millesimo CCC° sexagesimo quinto, mensis januarii die quinta decima.

Les Chapitres de St-Martin et de Ste-Croix, ne pouvant distinguer les terres situées à Warzée sur lesquelles la dîme appartient au Chapitre de St-Martin et aux chanoines d'Ouffet, de celles qui, dans le même village, doivent la dîme au Chapitre de Ste-Croix, ils conviennent de nommer des hommes de probité, tant de Warzée que des lieux circonvoisins, pour décider, en présence de l'abbé de Lintres, de Colard Briffo, chanoine de St-Martin, de Philippe Brunt et de Jean de Andana, chanoines de Ste-Croix, comment la perception de cette dîme doit se faire. La décision, qui est en langue romane, se trouve insérée dans les présentes, auxquelles est annexé un document daté comme suit : Anno a nativitate Domini millesimo quadringentesimo decimo quinto, mensis julii die decima sexta, lequel fait connaître qu'une contestation s'étant élevée entre les Chapitres susnommés relativement au lieu où devait se faire le payement des deux muids dont le Chapitre de St-Martin était redevable à celui de Ste-Croix et de quelle capacité ou mesure devaient être ces muids, il a été convenu que le payement aurait lieu à Liége et suivant la contenance des muids en usage dans cette ville.

Orig° sur parchemin, attachés l'un à l'autre par des bandes de même auxquelles sont appendu des sceaux.

722. — 1365, 15 janvier (latin).

Partage et démarcation de la grosse dîme de Warzée appartenant en partie au chapitre de Saint-Martin et aux chanoines d'Ouffet, et en partie au chapitre de Sainte-Croix.

Original sur parchemin dans le fonds des chartes de la collégiale Saint-Martin, n° 251. — Cart. A, fol. 251 v°. — Cartul. III, fol. 31.

362. — 1404. 12 juin. — *L'an mille quatre cens et quatre, douze jours en moys de junne.*

Jean dit Forgon, par succession de Jean Doyen, de Lixhe, son père, relève vingt-deux verges grandes de terre situées à Lixhe, en lieu dit sour les Plains, entre Lhoen (*Lnone*) et Lixhe, joignant aux biens de l'abbaye de Neufmoustier et aux dames de Robermont, à l'hôpital sur Meuse et à Mathieu de Lyebay, mouvant des chapelains de Saint-Pierre et de la chapelle aux Degrés, pour une rente d'un muid d'épeautre à chacun, plus deux muids et dix deniers de fort cens, que cette terre doit de treffond à la cour Saint-Paul à Lixhe. Après quoi, il vend aux dits chapelains, représentés par Jean de Havelange, un rente d'un muid affectée sur cette terre, qu'il donne en hypothèque, mais dont il est aussitôt remis en possession pour les dix deniers de fort cens, à payer à ladite cour de Saint-Paul au nom des chapelains et de la chapelle, plus deux muids aux chapelains et un à la chapelle.

Maire : Jacques le Massiche ; tenants : Kemexhe, Jacques de Teuz, Piron Champion, Jean de Warsée, Th. Kokin.

A. E. L. Reg. n° 49, fol. 56 — Item, dans un acte du 23 juillet 1420.

La **verge belge** est une ancienne unité de surface correspondant, dans la partie francophone du pays à 436 m² (soit approximativement 23 verges par hectares).

367. — **1406**, 25 avril. — *L'an mille quatrecens et siies, vingtchinq jour d'âvrilh.*

Jean Forgon transporte à Jean Martin, charpentier, demeurant à Lixhe, les vingt-deux verges de terre mentionnées dans l'acte du 12 juin 1404, pour dix deniers de fort cens à payer, au nom des chapelains de Saint-Pierre et de la chapelle aux Degrés, à la cour Saint-Paul à Lixhe, plus une rente de trois muids d'épeautre à payer, deux muids aux chapelains et un à la chapelle.

Maire : Arnoul de Saint-Martin ; tenants : Arnoul de Kemexhe, Jacques de Teuz, Campion, Jean de Warscez, Th. Kokin.

A. E. L. Dans un acte du 23 juillet 1459 analysé ci-après.

1335. — **1415**, 16 juillet.

Le chapitre de Saint-Martin s'engage à payer annuellement deux muids d'épeautre au chapitre de Sainte-Croix, à raison de la grosse dîme de terres sises à Warzée, laquelle dîme appartenait en partie au chapitre de Saint-Martin et aux chanoines d'Ouffet, et en partie à la collégiale Sainte-Croix.

Cartul. III, fol. 32 v°. — Reg. 15, fol. 342.

Dans la religion catholique, le chapitre d'un ordre monastique est l'assemblée des religieux, réunie dans des conditions et pour des raisons définies par la règle.

2641. — **1713**, 17 mai.

Accord fait entre le chapitre de Saint-Martin, à Liége, celui d'Ouffet et celui de Sainte Croix, touchant les limites de leurs dîmes de Warzée et d'Ouffet en Condroz. Sont mentionnés : Ernest Harzeus, chanoine de Saint-Martin ; Cornélis Le Rus, chanoine d'Ouffet ; Jean-Everard Fossoul et François Dechamps, chanoines de Sainte-Croix ; Mathieu Rasquinet, curé de Warzée ; J.-A Caverenne, notaire.

Cartul. III, fol. 37 v°.

85.2 Le diocèse de Liège

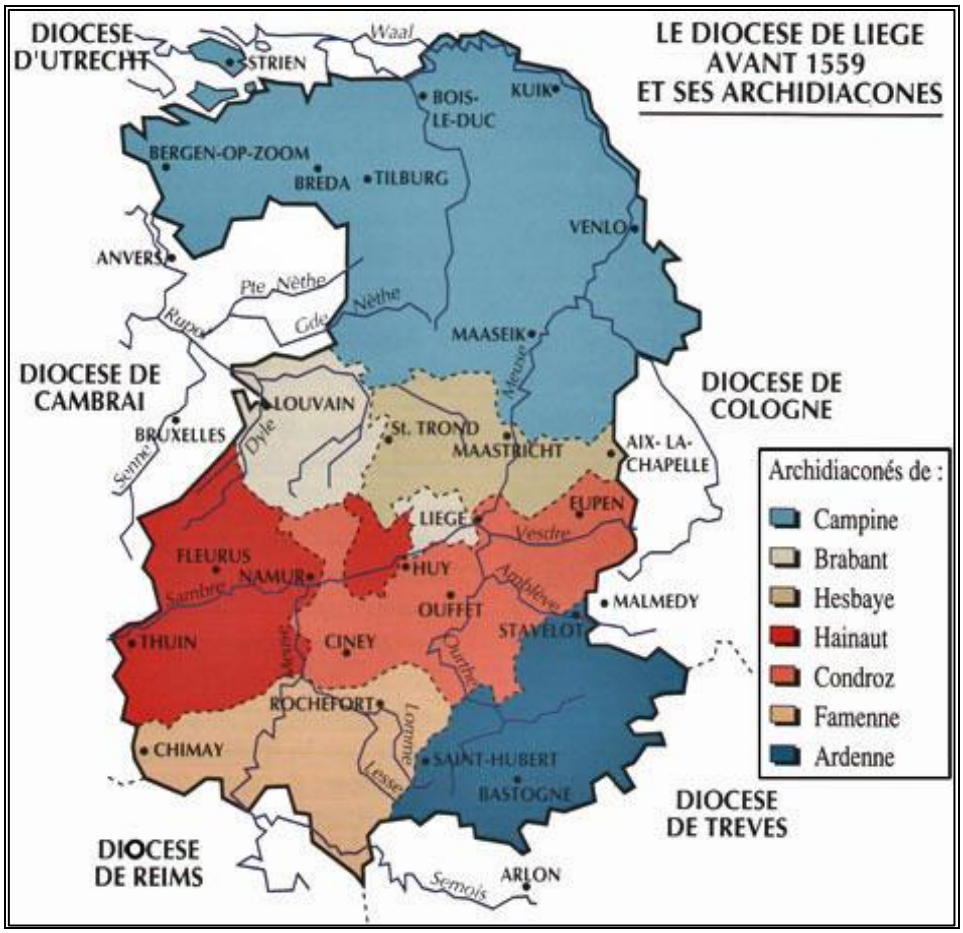

Avant 1559

Le diocèse de Liège s'étendait sur un territoire de quelque 20 000 km² correspondant à une circonscription administrative de l'ancien empire romain, la civitas Tungrorum. Depuis le IXe siècle, Liège était le siège épiscopal de ce diocèse.
La Réforme de 1559, demandée par Philippe II d'Espagne, mais dont Charles Quint avait déjà conçu le projet, aboutit à une nouvelle répartition des diocèses, mieux adaptée aux préoccupations de l'époque.

Il comptait 8 archidiaconés subdivisés en conciles (doyennés) composés de paroisses :

	8 Archidiaconés	28 Conciles	± 1650 paroisses
Le diocèse de Liège comptait	de la ville de Liège		
	de Campine		
	de Hesbaye		
	du Brabant		
	du Hainaut	St Remacle	d'Ouffet dont dépendait Warzée
	de la Famenne	d'Ouffet	
	du Condroz	de Ciney	
	de l'Ardenne	d'Hanret	

Après 1559 (En gris, les territoirs perdus)

Le démembrement est autorisé le 12 mai 1559 par la bulle *Super universas* et entraîne la création de quatorze nouveaux évêchés : Malines (archevêché), Gand, Bruges, Ypres, Anvers, Bois-le-Duc, Roermond, Haarlem, Deventer, Middelbourg, Groningue, Leeuwarden, Namur, Saint-Omer. Thérouanne avait déjà été supprimé en 1553 et Utrecht devint archevêché. Liège se trouvait ainsi réduit au profit de Malines, Anvers, Bois-le-Duc et Middelbourg.

Le diocèse de Liège actuel

Suite à la Révolution belge de 1830, les territoires situés hors de la Belgique furent retirés du diocèse de Liège avec l'érection du diocèse de Roermond quelques années plus tard. En 1957, la création du diocèse de Hasselt réduit encore l'étendue du diocèse de Liège, lui retirant le territoire de la province du Limbourg belge. En 1977, suite à la fusion des communes, les paroisses de Seilles, Landenne-sur-Meuse, Petit-Waret et Provedroux ont été incorporées au diocèse de Namur, tandis que My et Arbrefontaine sont passées au diocèse de Liège. Aujourd'hui, les limites des diocèses sont adaptées aux frontières nationales, régionales et linguistiques.

85.3 Glané dans les archives de la cure

Archives à consulter :

1. Warzée. - In : Inventaire des archives des cures déposées aux archives de l'état à Huy / E. Tellier, P. Bauwens, t. II, Bruxelles, p. 169-172.

Identification de l'inventaire : BE-A0522 / T1/128
Nom du bloc d'archives: Paroisse Warzée

Période: 1568 - 1971

Rubrique : Paroisses, tables du Saint-Esprit et fabriques d'église (T17)
Dernière cote d'inventaire :124

Etendue inventoriee : 1.11 m

Dépôt d'archives: Archives de l'Etat à Huy

2. Warzée - In : Inventaire des registres paroissiaux, p. 67.

Identification de l'inventaire : BE-A0522 / S1/109
Nom du bloc d'archives: Registres paroissiaux Warzée (copies)

Période: 1684 - 1835

Rubrique : Registres paroissiaux (S1)
Dernière cote d'inventaire : 7

Etendue inventoriee : 11 m

Dépôt d'archives: Archives de l'Etat à Huy

Sceau de la Cure

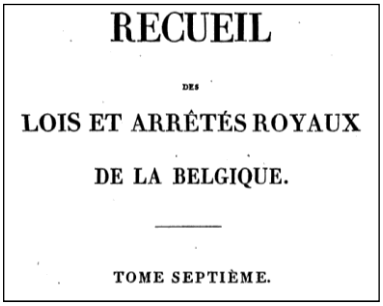
RECUEIL

DES

LOIS ET ARRÊTÉS ROYAUX

DE LA BELGIQUE.

TOME SEPTIÈME.

N° 474. — Arrêté royal du 26 avril 1833, qui autorise la fabrique de l'église de Warzée (Liége) à accepter, sous la charge qui y est apposée par la fondatrice, une rente annuelle et perpétuelle de 12 fl., constituée au profit de cette fabrique par feu la demoiselle A.-M.-J. Degotte, de ladite commune.

Direction du conseil de fabrique en 1848 :

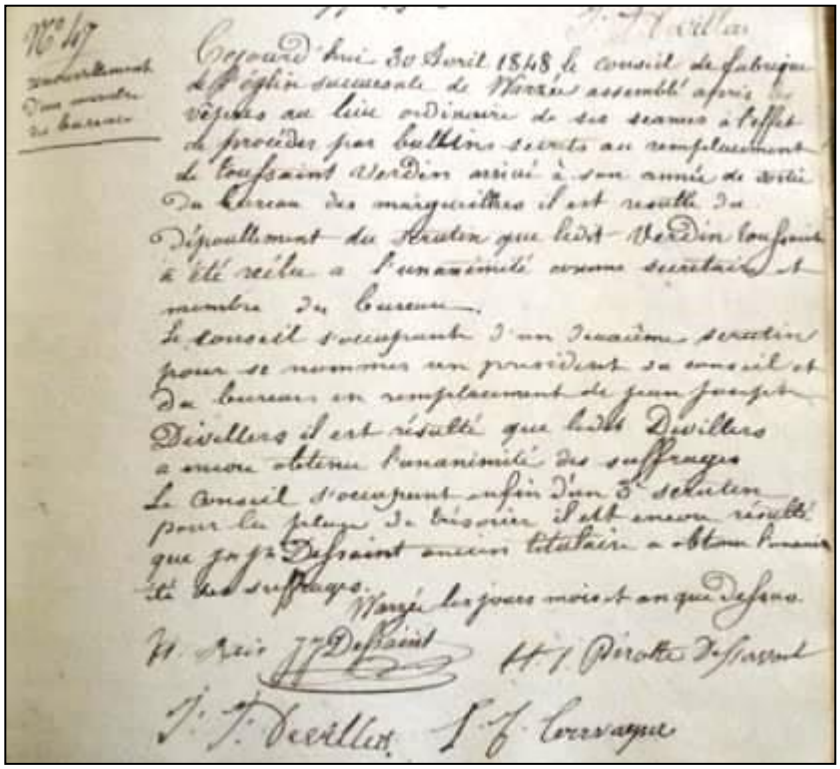

1858 :

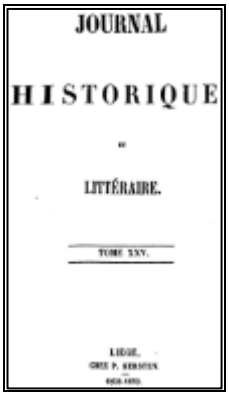

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

TOME XXV.

LIÉGE.

5. Un arrêté royal, en date du 29 avril, autorise le conseil de fabrique de l'église de Larum-sous-Gheel (province d'Anvers) à faire construire une église en remplacement de celle qui existe dans cette localité. Un arrêté royal du même jour autorise le conseil de fabrique de l'église de Namêche (province de Namur) à faire reconstruire cette église. Un arrêté du 5 mai autorise le conseil de fabrique de l'église de Warzée (province de Liége) à faire agrandir cette église. Un arrêté du 8 mai autorise le conseil de fabrique de l'église de Mullem (province de Flandre orientale) à faire agrandir et restaurer cette église.

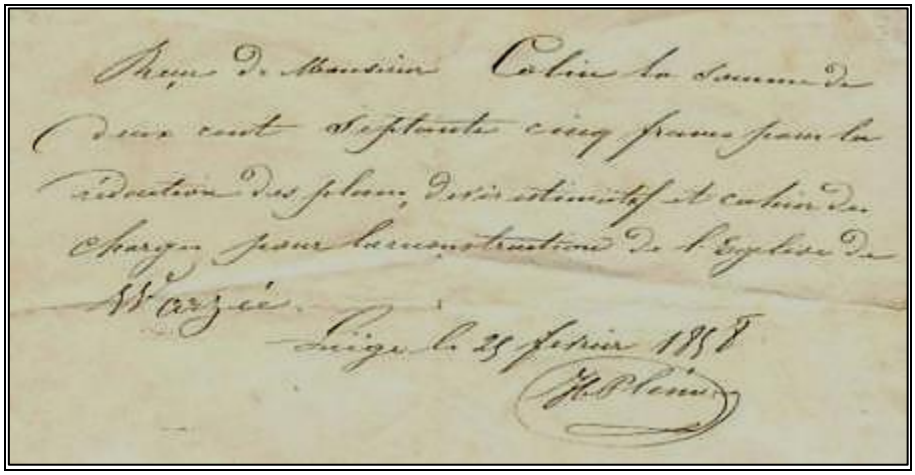

85.4 Composition des archives de la cure : source AEL

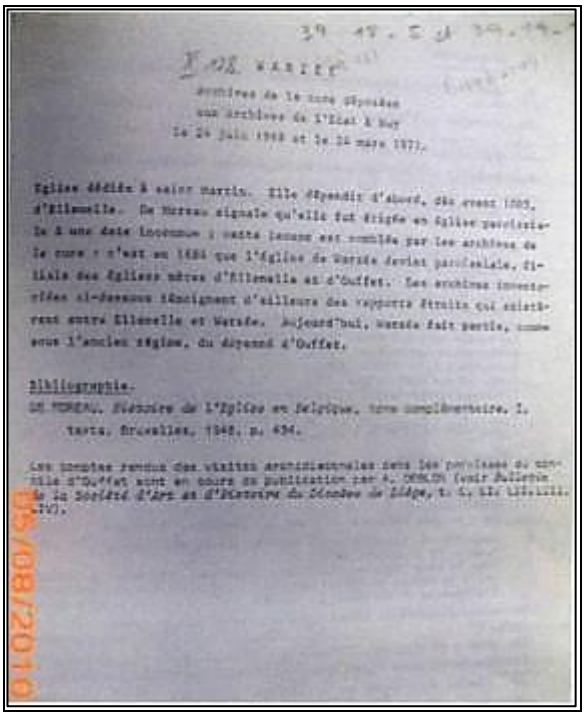

Archives de la cure déposées
aux archives de l'Etat à Huy
le 24 juin 1968 et le 26 mars 1971.

Eglise dédiée à saint Martin. Elle dépendit d'abord, dès avant 1009, d'Ellemelle. De Marneu signale qu'elle fut érigée en église paroissiale à une date inconnue ; cette lacune est comblée par les archives de la cure : c'est en 1684 que l'église de Waroux devint paroissiale, filiale des églises mères d'Ellemelle et d'Ouffet. Les archives inventoriées ci-dessous témoignent d'ailleurs des rapports étroits qui existèrent entre Ellemelle et Waroux. Aujourd'hui, Waroux fait partie, comme sous l'ancien régime, du doyenné d'Ouffet.

Bibliographie.

DE MARNEU, *Histoire de l'Eglise en Belgique*, tome complémentaire. I. texte. Bruxelles, 1948, p. 434.

Les comptes rendus des visites archidiaconales dans les paroisses du concile d'Ouffet sont en cours de publication par A. DEBLON (voir *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège*, t. [illegible]).

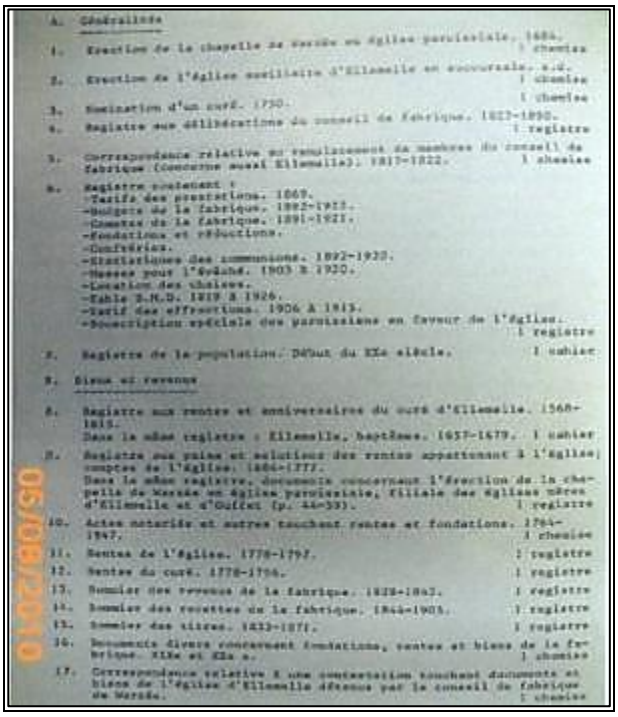

A. Généralités

1. Erection de la chapelle de Waroux en église paroissiale. 1684. 1 chemise
2. Erection de l'église succursale d'Ellemelle en succursale. s.d. 1 chemise
3. Nomination d'un curé. 1730. 1 chemise
4. Registre aux délibérations du conseil de fabrique. 1823-1890. 1 registre
5. Correspondance relative au renouvellement de membres du conseil de fabrique (concerne aussi Ellemelle). 1817-1822. 1 chemise
6. Registre contenant :
-Tarifs des prestations. 1869.
-Budgets de la fabrique. 1882-1921.
-Comptes de la fabrique. 1891-1921.
-Fondations et réductions.
-Confréries.
-Statistiques des communions. 1892-1920.
-Messes pour l'évêché. 1903 à 1920.
-Location des chaises.
-Table B.M.D. 1819 à 1926.
-Tarif des effractions. 1906 à 1913.
-Souscription spéciale des paroissiens en faveur de l'église. 1 registre
7. Registre de la population. Début du XIXe siècle. 1 cahier

B. Biens et revenus

8. Registre aux rentes et anniversaires du curé d'Ellemelle. 1568-1815.
Dans le même registre : Ellemelle, baptêmes. 1637-1679. 1 cahier
9. Registre aux paies et solutions des rentes appartenant à l'église; comptes de l'église. 1684-1777.
Dans le même registre, documents concernant l'érection de la chapelle de Waroux en église paroissiale, filiale des églises mères d'Ellemelle et d'Ouffet (p. 44-53). 1 registre
10. Actes notariés et autres touchant rentes et fondations. 1764-1947. 1 chemise
11. Rentes de l'église. 1778-1797. 1 registre
12. Rentes du curé. 1778-1796. 1 registre
13. Sommier des revenus de la fabrique. 1828-1862. 1 registre
14. Sommier des recettes de la fabrique. 1844-1905. 1 registre
15. Sommier des titres. 1833-1871. 1 registre
16. Documents divers concernant fondations, rentes et biens de la fabrique. XIXe et XXe s. 1 chemise
17. Correspondance relative à une contestation touchant documents et biens de l'église d'Ellemelle défendus par le conseil de fabrique de Waroux. 1 chemise

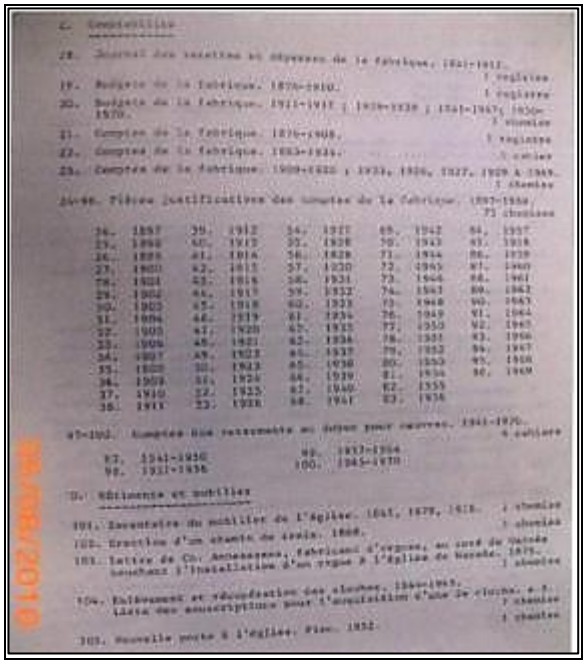

C. Comptabilité

18. Journal des recettes et dépenses de la fabrique. 1821-1912. 1 registre
19. Budgets de la fabrique. 1876-1910. 1 registre
20. Budgets de la fabrique. 1911-1917 ; 1919-1920 ; 1941-1947; 1950-1970. 1 chemise
21. Comptes de la fabrique. 1876-1908. 1 registre
22. Comptes de la fabrique. 1883-1921. 1 cahier
23. Comptes de la fabrique. 1908-1920 ; 1921, 1926, 1927, 1929 à 1949. 1 chemise

24-96. Pièces justificatives des comptes de la fabrique. 1897-1950. 73 chemises

24.	1897	39.	1912	54.	1927	69.	1942	84.	1957
25.	1898	40.	1913	55.	1928	70.	1943	85.	1958
26.	1899	41.	1914	56.	1929	71.	1944	86.	1959
27.	1900	42.	1915	57.	1930	72.	1945	87.	1960
28.	1901	43.	1916	58.	1931	73.	1946	88.	1961
29.	1902	44.	1917	59.	1932	74.	1947	89.	1962
30.	1903	45.	1918	60.	1933	75.	1948	90.	1963
31.	1904	46.	1919	61.	1934	76.	1949	91.	1964
32.	1905	47.	1920	62.	1935	77.	1950	92.	1965
33.	1906	48.	1921	63.	1936	78.	1951	93.	1966
34.	1907	49.	1922	64.	1937	79.	1952	94.	1967
35.	1908	50.	1923	65.	1938	80.	1953	95.	1968
36.	1909	51.	1924	66.	1939	81.	1954	96.	1969
37.	1910	52.	1925	67.	1940	82.	1955		
38.	1911	53.	1926	68.	1941	83.	1956		

97-102. Comptes des versements au diocèse pour œuvres. 1941-1970. 4 cahiers

97.	1941-1950	99.	1957-1964
98.	1951-1956	100.	1965-1970

D. Ornements et mobiliers

101. Inventaire du mobilier de l'église. 1647, 1679, 1818. 1 chemise
102. Erection d'un chemin de croix. 1868. 1 chemise
103. Lettre de Ch. Annessens, fabricant d'orgues, au curé de Waroux. 1875. 1 chemise
104. Enlèvement et réconfection des cloches. 1944-1945. Liste des souscriptions pour l'acquisition d'une 3e cloche. s.d. 1 chemise
105. Nouvelle porte à l'église. Plan. 1852. 1 chemise

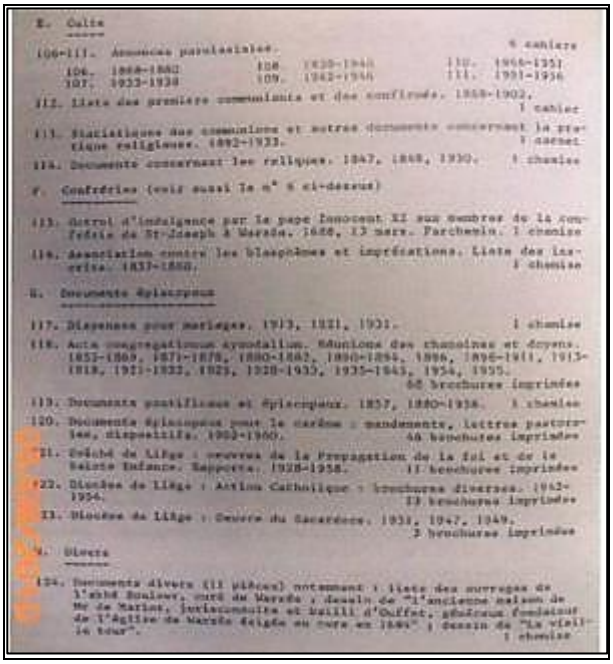

E. Culte

106-111. Annonces paroissiales. 6 cahiers

106.	1868-1882	108.	1930-1940	110.	1946-1951
107.	1933-1938	109.	1942-1946	111.	1951-1956

112. Liste des premières communiants et des confirmés. 1868-1902. 1 cahier
113. Statistiques des communions et autres documents concernant la pratique religieuse. 1892-1933. 1 cahier
114. Documents concernant les reliques. 1847, 1868, 1930. 1 chemise

F. Confréries (voir aussi le n° 6 ci-dessus)

115. Octroi d'indulgence par le pape Innocent XI aux membres de la confrérie de St-Joseph à Waroux. 1686, 13 mars. Parchemin. 1 chemise
116. Association contre les blasphèmes et imprécations. Liste des inscrits. 1837-1880. 1 chemise

G. Documents épiscopaux

117. Dispenses pour mariages. 1913, 1921, 1931. 1 chemise
118. Acta congregationum synodalium. Réunions des chanoines et doyens. 1853-1869, 1871-1878, 1880-1882, 1890-1894, 1896, 1898-1911, 1913-1918, 1921-1922, 1925, 1928-1933, 1935-1943, 1954, 1955. 68 brochures imprimées
119. Documents pontificaux et épiscopaux. 1857, 1880-1938. 1 chemise
120. Documents épiscopaux pour le carême : mandements, lettres pastorales, dispositifs. 1902-1960. 46 brochures imprimées
121. Evêché de Liège : œuvres de la Propagation de la foi et de la Sainte Enfance. Rapports. 1928-1958. 11 brochures imprimées
122. Diocèse de Liège : Action Catholique : brochures diverses. 1942-1954. 19 brochures imprimées
123. Diocèse de Liège : Oeuvre du Sacerdoce. 1938, 1947, 1949. 3 brochures imprimées

H. Divers

124. Documents divers (11 pièces) notamment : liste des ouvrages de l'abbé Soulaw, curé de Waroux ; dessin de "l'ancienne maison de Mr de Marlot, jurisconsulte et bailli d'Ouffet, généreux fondateur de l'église de Waroux érigée en cure en 1684" ; dessin de "la vieille tour". 1 chemise

85.5 Glané dans les archives de l'administration communale

Ces documents m'ont été aimablement prêtés par M Miche Focan

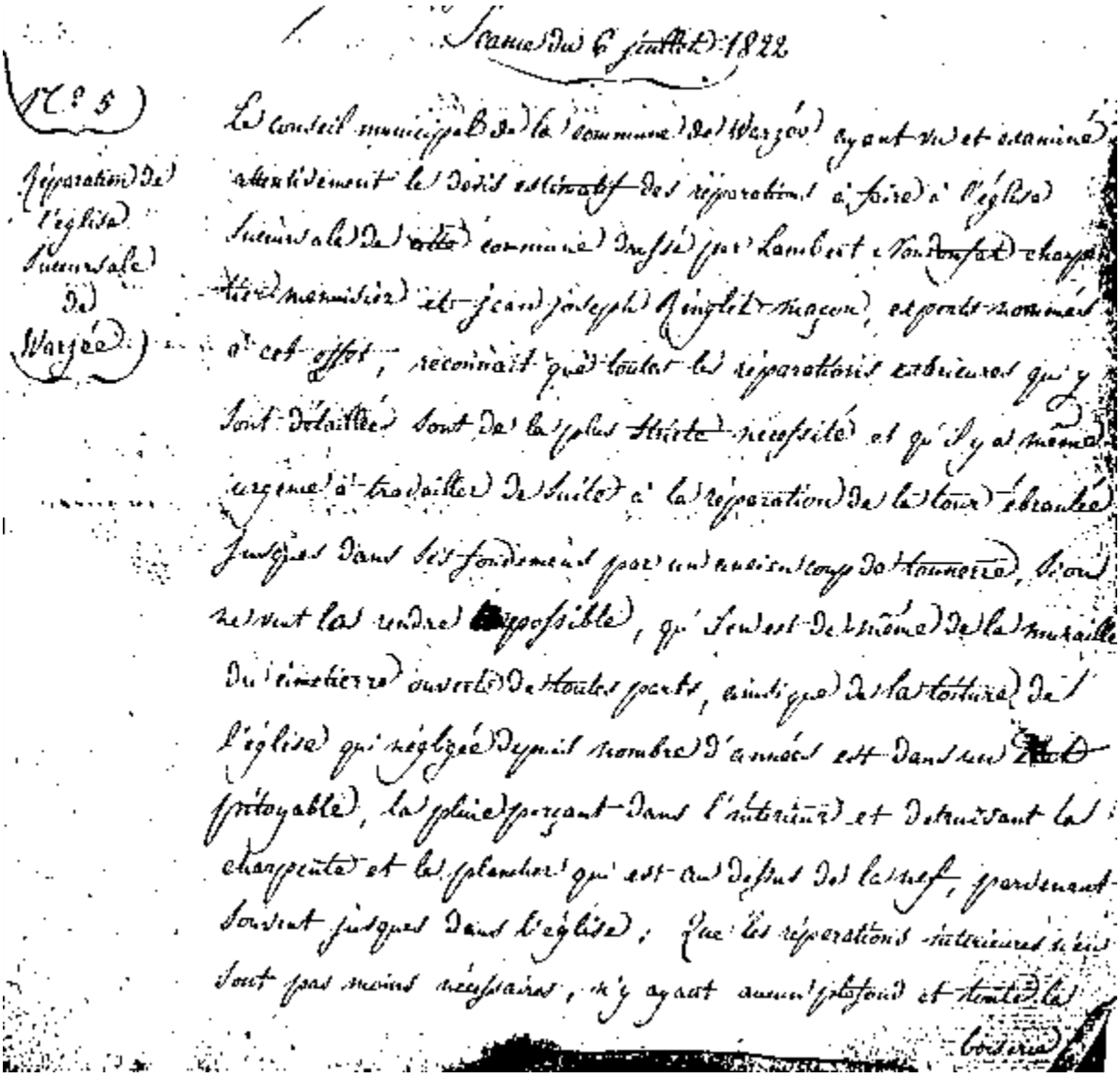

Séance du 6 juillet 1822

(N° 5)

(Réparation de l'église succursale de Warzée)

Le conseil municipal de la commune de Warzée ayant vu et examiné attentivement le devis estimatif des réparations à faire à l'église succursale de cette commune dressé par Lambert Fondu fat charpentier menuisier et Jean Joseph Ringlet maçon, experts nommés à cet effet, reconnaît que toutes les réparations extérieures qui y sont détaillées sont de la plus stricte nécessité et qu'il y a même urgence à travailler de suite à la réparation de la tour ébranlée jusques dans les fondements par un ancien coup de tonnerre, lieu ne rendant les cendres impossible, qu'il en est de même de la muraille du cimetière ouverte de toutes parts, ainsi que de la toiture de l'église qui négligée depuis nombre d'années est dans un état pitoyable, la pluie pénétrant dans l'intérieur et détruisant la charpente et le plancher qui est au dessus de la nef, pénétrant souvent jusques dans l'église ; que les réparations intérieures à faire sont pas moins nécessaires, n'y ayant aucun plafond et toute la boiserie

N° 9

Province de Liège

District communal de Huy

Commune de Warzée

Cahier des charges, clauses et conditions sous lesquelles les Bourgmestre et assesseurs de la commune de Warzée procéderont à l'adjudication publique, au jour qui sera annoncé par les affiches, des ouvrages et réparations ci après désignés, à faire à l'église succursale de cette commune.

1. L'adjudication sera faite au rabais ; mais pour être admis à se rendre adjudicataires, les amateurs devront faire parvenir au bureau des bourgmestre, vingt quatre heures avant l'adjudication, une soumission sur timbre, portant obligation de se conformer au present cahier de charges et détail des travaux, et de les executer à un prix déterminé. La soumission la plus basse servira de mise à prix.
2. Les Bourgmestre et assesseurs n'admettront que les soumissionnaires qui auront été reconnus posseder la moralité, la capacité et les moyens suffisans pour l'execution des travaux.
3. Tous les ouvrages ci après detaillés seront bien et

dûment faits suivant les regles de l'art, et avant les mauvaises saisons. S'il s'elevait quelque doute sur l'interpretation des conditions ou sur la designation des travaux, il sera levé par les Bourgmestre et assesseurs.

4. Les adjudicataires fourniront bonne et suffisante caution pour la garantie des travaux et la sureté de leur execution.

5. Il ne sera delivré de mandat de payement definitif aux adjudicataires que lorsque les ouvrages auront été agréés par les bourgmestre et assesseurs.

6. Les frais de timbre et d'enregistrement du cahier des charges et de l'adjudication ainsi que les frais d'annonce seront à la charge des adjudicataires, au moins les florins de chaque adjudication.

7. L'administration communale designera aux entrepreneurs un endroit dans la commune où ils pourront faire extraire les pierres necessaires aux constructions qu'ils auront entreprises, à l'exception cependant des pierres de taille, et de celles de pavé:

8. La commune s'engage envers les entrepreneurs à faire par corvées volontaires les charrois necessaires pour le transport des materiaux jusques à dix milles de distance.

9. L'adjudication faite par les Bourgmestre et assesseurs ne sera que provisoire; elle ne pourra être definitivement approuvée par le conseil communal qu'après avoir été communiquée aux Seigneurs ~~états~~ Députés de la province. à defaut de cette approbation elle ne pourra produire aucune

aucun effet.

10. Les travaux et fournitures à exécuter seront divisés et adjugés en trois lots différents composés ainsi qu'il suit :

Premier Lot.

1. arcade du chœur à faire disparaître.
2. construction de deux chapelles pour y placer les petits autels.
3. construction d'une sacristie.
4. changement des fenêtres du chœur.
5. Grand autel à reculer.
6. La Balustrade à remonter.
7. Réparation du toit de la porte d'entrée.

Ces sept articles ne feront ensemble qu'un seul lot, attendu qu'ils ont presque tous du rapport l'un avec l'autre.

1. Le premier travail dont l'entrepreneur du présent lot devra s'occuper sera de faire disparaître entièrement l'arcade en pierres qui sépare le chœur du reste de l'église comme elle ne sert nullement à soutenir la charpente du toit, il n'y a aucun danger de la démolir. toutes les pierres seront à la disposition de l'entrepreneur qui en fera usage dans la construction des chapelles et de la sacristie.

2. ce premier travail terminé, il sera fait extérieurement de chaque côté de la nef de l'église, une chapelle destinée à recevoir les petits autels actuellement existans.

elles devront avoir à l'intérieur, non comprises les murailles deux cannes six cent vingt-six lignes de largeur et autant

de profondeur. à cet effet chaque muraille latérale de l'église sera enfoncée sur une étendue de deux aunes six cent vingt six lignes, à partir de quatre cent trente huit lignes au dessous vers le chœur de la fenêtre du milieu de l'église. cet enfoncement sera pratiqué dans cette muraille de manière à donner une ouverture de la hauteur de quatre aunes trois cent septante sept lignes. le dessus de la muraille sera soutenu par deux pièces de bois adaptées l'une contre l'autre, et appuyées des deux côtés sur les murailles restantes dont on retablira solidement les angles, de manière à supporter ces pièces de bois qui devront avoir chacune en épaisseur carrée la moitié de l'épaisseur de la muraille actuelle. cette ouverture de deux aunes six cent vingt six lignes devra rester entièrement libre; ainsi les murailles de la chapelle devront être faites en dehors de l'ouverture, et avoir cinq cent quatre-vingt quatre lignes d'épaisseur, de manière qu'il la muraille du fond aura à l'extérieur trois aunes sept cent nonante quatre lignes et celles des côtés trois aunes deux cent dix lignes de longueur. la hauteur de ces murailles devra être aussi de quatre aunes trois cent septante sept lignes. les fondement devront être faits d'après les regles de l'art, et aussi profondement que la nature du sol l'exigera pour pouvoir supporter sans danger le poids du bâtiment.

Le toit se construira de la manière suivante: une pièce de bois suffisante sera placée en travers sur les deux murailles latérales à une aune quatre cent cinquante neuf lignes de la muraille de l'église. sur le milieu de cette pièce sera

sera établi un montant qui devra supporter la solive supérieure du toit ; qui de l'autre côté sera supportée dans la muraille de l'église, de manière que la crête supérieure du toit ne soit pas plus élevée que la muraille actuelle de l'église. Deux autres pièces de bois seront appuyées sur les angles extérieurs des murailles et sur les pointes dont nous venons de parler, de sorte que le toit présentera trois faces inclinées. Le dessus des murailles sera garni de pièces de bois dites plates, sur lesquelles s'appuyeront les wères et les planches à clouer sur celles-ci : les ardoises devront être mises selon les règles de l'art et de façon les murailles selon l'usage ordinaire.

Sous ce toit on devra pratiquer à la hauteur des murailles, au moyen de lattes placés de manière à ce qu'ils ne risquent point de plier par la pesanteur, un plafond glacé qui s'étendra jusques sous les pièces de bois qui formeront la voûte de l'ouverture de la chapelle. Les murailles seront dûment conditionnées et crepies à l'extérieur ; à l'intérieur elles seront plaquées de mortier et bien blanchies ainsi que le plafond, excepté les parties qui seront cachées par les autels. La partie de muraille endommagée par la démolition de l'arcade au dessus de l'entrée de chaque chapelle devra aussi être repirée.

Chacune de ces deux chapelles devra avoir une fenêtre dans le milieu de la muraille du fond, à deux aunes six cent vingt six lignes d'élevation au dessus du pavé, de la hauteur de une aune quatre cent cinquante neuf lignes et de la largeur d'une aune cinquante lignes. Les fenêtres seront entourées de pierres de taille

et

et garnies de barreaux de fer qui, ainsi que les verres, devront imiter les autres fenêtres de l'église.
Les deux petits autels actuels seront adaptés à la muraille supérieure de chaque chapelle; ce qui pourrait l'endommager par le changement de place devra être réparé par l'entrepreneur.
comme on est d'intention de placer une barre vis à vis de l'autel, le pavé ne donnera pas beaucoup d'ouvrage; cependant l'entrepreneur devra garnir de pavés de pierres, pareilles à celles qui existent dans l'église, les parties qui ne seront occupées ni par la barre ni par l'autel. La place actuelle de chaque autel devra être également réparée comme les parties voisinantes.

3. La sacristie sera faite au dessus de la chapelle droite, de manière que la muraille supérieure de la chapelle servira aussi pour la sacristie. Elle aura la même profondeur que la chapelle, c'est à dire, deux aunes six cent vingt six lignes, mais la longueur sera de trois aunes soixante quatre lignes dans l'intérieur. De cette manière on aura la place dans le chœur à partir de l'angle de la chapelle, pour y placer une barre de la longueur de deux aunes six cent vingt six lignes, et pour pratiquer en outre au dessus de cette barre la porte de la sacristie d'une largeur d'une aune vingt une lignes, y comprise la largeur du chambranle inférieur. Les murailles seront également de l'épaisseur de cinq cent quatre vingt quatre lignes. on ne devra se servir du mur de la chapelle pour appuyer le toit de la sacristie qui a la hauteur de quatre aunes quatre vingt six lignes. La muraille opposée ne devra avoir que deux aunes trois cent trente quatre lignes de hauteur, de manière que la troisième diminuera insensiblement de quatre aunes quatre vingt six lignes à deux aunes trois cent trente quatre lignes. Le toit reposera sur ces trois murailles et ne présentera qu'une seule pente pour l'écoulement des eaux; les terrasses, les planches, les ardoises et autres choses nécessaires seront

seront placés d'après les regles de l'art le plus solidement possibles.

L'adjudicataire devra aussi pratiquer dans l'intérieur de la sacristie un plafond glacé à la hauteur franche de deux aunes trois cent trente quatre lignes. il devra le construire de manière à ce qu'il n'ait rien que mille point de plier par la pesanteur.

Dans la muraille du fond il devra placer une croisée ouvrante à petits bois, de la hauteur de huit cent soixante cinq lignes sur six cent quarante deux lignes de largeur, à une aune cent soixante sept lignes au dessus du pavé. elle devra être garnie de pierres de taille et de barreaux de fer à la même distance que ceux des autres fenêtres de l'église.

Les murailles seront crepies à l'exterieur, et à l'interieur elles seront plaquées de mortier et bien blanchies ainsi que le plafond.

Le pavé devra être construit en pierres d'avoine d'une bonne qualité.

Il sera designé à l'entrepreneur l'endroit où devront se placer les pierres d'écoulement qui se trouvent actuellement dans les murailles de l'église.

La porte de la sacristie placée au coin superieur, comme il est deja dit, sera de la hauteur d'une aune neuf cent vingt six lignes sur neuf cent quatre lignes de largeur. elle sera placée dans un double chassis revêtu de planches comme il est d'usage, et de chambranles de la largeur de cent dix sept lignes. elle sera faite en quatre panneaux et ainsi que les chambranles ornée de moulures, le tout en bon bois de chêne. elle sera bien suspendue, montée d'une double serrure dans le bois, avec poignées et écussons en cuivre. elle sera aussi mise provisoirement en couleur à l'huile en petit gris, ainsi que la croisée.

4. Comme le grand autel devra être reculé au fond du chœur, on devra aussi reculer les deux fenêtres qui l'éclairent. celle qui se trouve à droite devra être remise au dessus de la porte

de la Sacristie, tout comme elle existe actuellement, avec les pierres de taille et les barreaux, de manière que le toit de la Sacristie ne pourra en offusquer qu'un petit coin. celle qui se trouve vis à vis sera également reculée pour être à la même distance de l'autel. les emplacements actuels seront bien liés murés et remis en état tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

5. Le grand autel sera reculé en entier et avec tous ses accessoires de la manière qui l'adjudicataire trouvera la plus convenable, jusqu'au fond de la Sacristie actuelle, le plus près possible de la muraille du fond ; il devra y être replacé de la même manière qu'il existe maintenant ; les parties qui pourraient être découvertes avant l'opération et celles qui pourraient être endommagées seront rétablies par l'adjudicataire ; les marches actuelles de l'autel seront encore diminuées de la largeur d'une planche qui en sera distraite. l'autel devra être nouvellement ancré à la muraille, et reposer sur un nouveau fondement de manière à ne pouvoir éprouver aucun écoulement. La partie découverte devra être pavée comme le reste du chœur. les pavés existans actuellement derrière l'autel seront à la disposition de l'adjudicataire.

6. La Balustrade qui sépare le chœur de la nef devra être reculée jusques vis à vis des murailles supérieures des deux chapelles ; elle s'adaptera des deux côtés près des bancs qu'on est d'intention de placer dans le chœur. la partie de pavé sur laquelle elle repose devra monter avec elle pour former l'entrée et l'escalier du chœur. Le reste du pavé qui ne sera plus partie du chœur ensuite de cette opération devra être abaissé au niveau de celui de la nef et convenablement rétabli. l'escalier sera fait jusqu'aux murailles.

7. On devra aussi remettre à neuf le petit toit qui se trouve au dessus de l'entrée de l'église, en fournissant les vires, les latte les ardoises et autres objets nécessaires pour le réparer parfaitement

Deuxième

Deuxieme Lot.

1. Construction du plafond de l'église.
2. Blanchissage du plafond et des murs.
3. Crépissure des murailles de la tour.

Sur feuillet 17

1. On devra faire un plafond glacé et uni sur toute l'étendue de l'église, depuis le dessus du chœur jusqu'au fond de la nef, en se servant des quarlins qui sont maintenant attachés au plancher du grenier pour y clouer des lattes, mais en faisant attention de remplacer ceux qui ne seraient pas assez solides, et en assujettissant plus solidement ceux qui ne seraient pas cloués suffisamment ; de manière qu'il n'y ait aucun danger de voir tomber aucune partie du plafond, ce dont l'entrepreneur devra répondre.
2. Il devra en outre blanchir convenablement le plafond ainsi que la generalité des murailles de l'église, à l'égard desquelles cette obligation n'est pas comprise dans un autre lot. Le blanchissage ne sera agréé qu'autant qu'il aura été dûment opéré et terminé selon toutes les règles et les usages reçus. Le dessous des murailles sera noirci à la hauteur de deux cent soixante deux lignes. On devra préalablement réparer les murailles tout où il sera nécessaire.
3. L'adjudicataire du présent lot devra aussi recrépir les murailles de la tour avec du bon mortier depuis les fondements jusqu'au toit. il devra remplacer toutes les pierres qui manqueraient ou qui seraient détériorées, le tout d'après l'usage et de la manière la plus solide.

Troisieme

Troisieme Lot

1. Construction d'un jubé neuf.
2. fourniture de bancs pour le chœur.
3. fourniture d'un confessionnal.
4. Reparations du toit de l'Eglise.

1. Le jubé à construire devra avancer deux aunes quarante trois lignes au dessus de la nef, c'est à dire, jusqu'aux deux fenêtres du fond de l'église. Il devra reposer sur une solive supportée à ses extremités par les deux murailles, et au milieu par deux piliers en bois qui seront assis sur deux petites pierres de taille. Le jubé neuf devra être plus bas que celui qui existe actuellement ; celui-ci restera cependant à la hauteur actuelle et comme il est construit, et l'on en descendra par trois marches en bois que l'entrepreneur devra pratiquer à son entrée de maniere qu'elles n'avancent pas ou fort peu sur le jubé neuf. Dix huit chênes provenants du bois communal d'ouffet et Warzée et deposés vis à vis de l'égliz seront fournis à l'entrepreneur pour servir à cette construction. Le plancher du jubé ne pourra pas être fait avec des planches de rondbois, mais avec des planches de chêne de bonne qualité, ainsi que les terrasses et autres boiseries necessaires. L'entrepreneur devra aussi recommoder le plancher du vieux jubé, et mettre sur l'escalier une barriere à deux battans de la hauteur d'une aune cent soixante sept lignes, montée d'une serrure.

La Balustrade du jubé devra imiter celle du chœur, avec un banc pour s'agenouiller, ainsi que deux pupitres à deux faces

sans tournants sur pivot.

Le repreneur devra aussi fournir deux petits bancs pour s'asseoir sans dossiers, chacun de la longueur de deux aunes six cent vingt six lignes.

et devra aussi faire au plafond sous le jubé neuf, le blanchir convenablement et remettre en état les murailles qu'il pourra endommager par la construction du jubé. La poutre sur la-quelle reposera le jubé devra être recouverte sur le devant par une planche pour être mise en couleur ainsi que la balustrade, et le dessous de cette poutre sera recouvert par le plafond. La barrière et les pupitres recevront pa-reillement une couleur à l'huile.

8. L'adjudicataire devra fournir pour être placés dans le chœur deux bancs de deux aunes six cent vingt six lignes de longueur et d'une aune cent soixante sept lignes de profondeur. ils seront fixés chacun sur un plancher qui présentera sur le devant un banc pour s'agenouiller, avec un appui sous lequel il y aura une loge destinée à recevoir les livres. toute cette partie sera fermée par des panneaux figurants sur le devant. Le derrière devra avoir des bras-selets et le dossier sera aussi fait avec des panneaux. ils devront être vernis et être en bois de chêne de première qualité. au dessus du banc qui se placera du côté gauche du chœur devra être ajouté sur le même plancher un autre banc destiné à recevoir le chef de l'autorité locale. il devra être fermé du côté supérieur et de l'autre avoir une porte avec une serrure et imiter les deux autres. cette augmentation y comprise l'entrée aura une aune quatre cent cinquante neuf lignes de longueur.

La vieille Boiserie qui couvre les murailles du chœur sera ôtée par l'entrepreneur qui sera tenu de remettre ces murailles en état ; cette boiserie lui sera abandonnée.
Les deux peintures ainsi que la balustrade du chœur devront être remis en couleur à l'huile.

3. Le repreneur devra aussi fournir un confessionnal en bois de chêne vernis de première qualité de deux aunes quatre cent vingt deux lignes de longueur, de sept cent cinquante neuf lignes de profondeur, et de deux aunes deux cent dix huit lignes de hauteur, y comprise la corniche qui aura cent dix sept lignes de largeur. Cependant le siège du confesseur devra être plus profond en avançant davantage sur le devant de cent quarante six lignes. La réunion de cette partie avec les deux autres se fera de chaque côté au moyen d'une moulure ronde joignant un pilastre plat de cent quarante six lignes de largeur, avec une base et un chapiteau un peu plus larges. Chacun de ces pilastres sera orné de trois cannelures ; les deux pilastres extérieurs n'auront que quatre vingt huit lignes de largeur, les bases et les chapiteaux à proportion, et ne seront ornés que de deux cannelures. Le siège du confesseur devra être environ cent dix sept lignes plus large que chacune des deux autres niches. L'entrée de chacune de ces parties sera cintrée sur le dessus et aura au maximum du cintre, à partir du fond du confessionnal une hauteur sept cent quatre vingt lignes de hauteur et le minimum une hauteur cinq cent septante six lignes. Le surplus jusqu'à la corniche sera rempli par un panneau. La corniche dépassera de cent dix sept lignes de largeur et sera ornée de moulures. Le dessus du siège du confesseur devra en outre être surmonté d'un cintre en panneau, autour duquel tournera également la corniche.

Le hauteur

85.6 La question scolaire

Question scolaire.

L'école des sœurs fut ouverte en 8bre 1881. Elle était destinée aux filles; mais bientôt on exigea la fréquentation des garçons ce qui provoqua la correspondance suivante

Monsieur le curé

Sa grandeur Mgr l'évêque a été informé par M. le doyen que vous croyez pouvoir permettre aux parents de placer leurs enfants garçons dans l'école officielle de votre paroisse, bien qu'il y ait à proximité une école de religieuses très bien montée pour recevoir les garçons. Mgr connaissant les lieux et les circonstances, juge que vous êtes dans l'erreur et me charge de vous écrire à ce sujet, afin que votre manière d'agir soit conforme aux règles tracées par nos S.S. évêques et suivies partout ailleurs dans le diocèse. Si toutefois vous avez quelque

objection à présenter, veuillez le faire immédiatement afin qu'il soit possible de vous répondre avant les vacances de la Toussaint.

Mgr a approuvé dans votre zèle et vous recommande spécialement l'œuvre des écoles.

Liège 28 8bre 1881 M. Butler.
vic. gen.

M. le Vicaire général.

Vous voulez bien m'informer des plaintes dont le doyen de Verviers vient de vous faire part au sujet de l'ouverture d'une école de garçons touchant la question scolaire.

J'ai permis aux parents de laisser leurs enfants garçons suivre l'école officielle, en n'exigeant la fréquentation du catéchisme que aux filles et ce sous peine de refus des sacrements. En agissant ainsi, je crois m'être conformé aux règlements épiscopaux sur la matière. L'article VI du règlement du 26 juillet 1879 porte:

« [redacted]

« [redacted] les religieuses ayant des écoles de filles, pourront « admettre les garçons jusqu'à l'époque de la 1re « communion, à la condition de tenir les sexes « complètement séparés à partir de l'âge de 7 ans »

Or l'école bâtie par M. Fabri n'a qu'une salle; donc la séparation complète des sexes y est matériellement impossible et les religieuses ne sont pas autorisées à y recevoir les garçons après l'âge de 7 ans. De plus cette salle est de proportions fort restreintes; elle est notoirement plus petite que celle de Verviers qui pourtant pouvait à peine contenir les 80 élèves de la paroisse. Or cette salle des religieuses, trop petite pour nos enfants, doit encore recevoir ceux de Sing, Dan et Biémont!

Avant d'obliger sous les peines que vous savez, tous les parents à envoyer leurs enfants filles et garçons à l'école de M. Fabri, j'ai cru espe

croire encore plus conforme à l'équité, d'attendre que M. ait achevé son œuvre en construisant la 2ème salle en projet; alors la séparation des sexes pourra se faire et nous serons dans l'ordre du règlement. Quant au succès matériel de l'école qui semble ici seul en cause, j'invoquerai le témoignage d'un homme des plus compétents Mb. l'Inspecteur Emmery. C'est à Mb qui à l'époque où l'Institutrice de Bargé refusa de prendre la direction de l'établissement d'écoles, a conseillé à M. Fabri et l'a décidé à bâtir une école pour filles seulement, parce à son avis il était trop difficile pour ne pas dire impossible de lutter avec avantage contre l'école de Bargé. C'est encore lui, que le jour de la bénédiction du local me disait, que pour réussir, il fallait momentanément un temps où la fréquentation des filles, plus tard quand le local sera outillé à bon, nous pourrons exiger celle des garçons. [illegible] mais c'est trop long pour une lettre; je le réserve pour une entrevue, si j'ai l'honneur d'obtenir une audience.

J'espère donc M. le Vicaire général que vous serez convaincu que je n'ai pas failli à mes devoirs, que je me suis tenu à la stricte observance des règlements diocésains et que vous ne me forcerez pas à brûler les vitres dans ma paroisse. Car je dois vous le dire encore, l'opposition à la nouvelle école est formidable, jusqu'à présent deux familles seulement y envoient leurs filles et pour la Toussaint prochaine 30 à 40 personnes exhibent le refus d'absolution pour motif scolaire. M. Mb, l'application des ordonnances épiscopales est déjà bien dure dans nos campagnes sans qu'on vienne encore en accroître la sévérité.

30 8bre 1881 Ch. Demaux
curé.

Monsieur le curé,

En réponse à votre lettre d'hier, je dois vous faire remarquer d'abord que par séparation complète le règlement n'entend pas qu'il y ait deux locaux de classe différents, mais que séparés en classe les garçons et les filles (qu'est-ce alors que la pro- - miscuité des sexes) aient une cour de récréation distincte et des lieux distincts. C'est ainsi qu'il a été entendu jusqu'ici et pratiqué en beaucoup d'endroits.

Ensuite, vous vous trompez M. le curé en disant que les religieuses n'ont pas été autorisées à accepter les garçons après l'âge de 7 ans. Elles sont bien dûment autorisées à cela.

Enfin s'il est vrai qu'on ne peut exiger que des enfants soient envoyés à une école déjà trop remplie, il n'est pas exact de raisonner de [redacted] fait. Là, chez vous l'école [redacted]

Il résulte de ces considérations M. le curé, que vous ne devez pas autoriser les parents à laisser les garçons à l'école officielle puisqu'ils ont une école catholique à leur disposition, mais vous devez au contraire, les engager fortement à envoyer à l'école des religieuses non seulement les filles mais même les garçons. Tout ce qu'on peut vous concéder, c'est que provisoirement, à raison des difficultés spéciales que la chose présente actuellement tant que tout n'est pas parfaitement en ordre et que les esprits ne sont pas suffisamment éclairés, c'est, ici je que vous n'exigiez pas immédiatement sous peine de refus d'absolution la fréquentation de l'école des religieuses par les garçons. Les circonstances indiqueront quand ce provisoire pourra et devra cesser, mais dès maintenant il im-

« porte de travailler à faire comprendre aux parents
le devoir qu'ils ont de ne plus confier leurs enfants
à un enseignement solennellement réprouvé par
l'Eglise.

La dernière phrase de votre lettre semble indiquer,
Mr le curé, que d'après votre avis les évêques auraient
pu se dispenser de prendre les décisions qu'ils ont
prises. Je ne sais s'il convient trop à nous autres
prêtres, de juger nos supérieurs, les évêques, surtout
dans une question de cette importance. Pour moi,
je me contenterai d'exécuter les mesures arrêtées,
après mures délibérations par ceux que l'Esprit St
a posés pour régendum Ecclesiam Dei, convaincu
qu'en soumettant mon jugement à celui des
évêques j'ai plus de chances d'être dans le vrai
qu'en préférant mon sentiment au leur. D'ailleurs
les règlements épiscopaux ont encore une autre
[redacted]
= probation du St Siège.

Vous me pardonnerez, Monsieur le curé, d'avoir
ajouté ces quelques mots en guise de réponse à
votre dernière phrase et je vous prie de croire
aux sentiments de respect et de dévouement sincère

de votre humble serviteur

Mr Rutten
vic gen

31 8bre 1881.

Monsieur le Vicaire général.

En vous remerciant des renseignements que
vous avez bien voulu fournir à Mr le curé de
St Barzé, sur l'application des règlements scolaires,
Je vous dois, Mr, un mot d'explication sur les
observations que vous a suggérées la dernière phrase
de ma lettre du 30 8bre dernier.

Il n'est jamais entré dans ma pensée de
critiquer les ordonnances épiscopales; ce même
pareille idée m'était venue, à coup sûr, Mr.

ce n'est pas à vous que j'aurais adressé mes critiques
Ma pensée est donc celle-ci: les peines édictées
par les évêques sont, vous en conviendrez, les plus
graves les plus dures; car qu'y a-t-il de plus grave
pour un chrétien que le refus des sacrements?
Donc il ne faut pas exagérer la portée de ces
règlements épiscopaux, ordonnances sont restreinte à
Je n'ai pas entendu parler de la question d'opportunité
mais seulement de l'application d'un règlement
donné. J'espère que ces quelques lignes suf-
= firont pour effacer de votre esprit la mauvaise
impression qu'a faite sur vous la phrase
incriminée. Dans cette seule fin que je les
ai écrites, me souvenant de ces paroles des bons
saints, curam habe de bono nomine.

1 9bre 1881 Sen Domaret

Monsieur le curé Je suis heureux d'avoir
[redacted]
phrase de votre lettre, puisque je vous ai
donné par là l'occasion de vous expliquer
et de me faire de l'esprit une idée complè-
= tement erronée quant au sens que vous
attachiez aux expressions qui m'avaient
déplu. La franchise a celà de bon qu'elle
dissipe généralement les malentendus et
fait naître l'estime mutuelle.

Agréez, Mr le curé, l'assurance de mon
sincère et respectueux dévouement.

Mr Rutten
vic gen

Liège, le 5 9bre 1881.

Cette correspondance remua la tranquillité du curé
du côté de l'Evêché; mais ne fit pas faire l'agenda
Song et Comp. C'est pourquoi au 1er mai 1884 le curé
fut à son prône.

A l'occasion de la nouvelle année scolaire, je crois
devoir vous dire un mot sur ma conduite pendant

l'année écoulée. J'ai beaucoup souffert pour la cause des écoles, ni les calomnies, ni les mensonges, ni les mépris ne m'ont été épargnés, et pourtant qu'ai-je fait, si non suivre exactement les prescriptions de mon évêque. J'ai défendu aux filles de fréquenter l'école officielle et je n'ai pas étendu cette défense aux garçons; pour ce motif, j'ai été dénoncé à Alger comme ne remplissant pas mes devoirs de curé. Alger m'a envoyé la dénonciation avec prière de répondre; j'ai répondu et en retour sa Grandeur m'a autorisé à continuer jusqu'à nouvel ordre comme j'avais commencé. Et moi depuis l'origine du conflit, au jugement d'Alger, finalement notre seul maître en ces matières, ma conduite a été trouvée irréprochable. Que veut-on de plus? L'obéissance n'est-elle pas le grand centre des chrétiens? ne nous oblige-t-elle pas chacun selon notre condition?

[redacted]

la consolation du chrétien. Elle est [illegible] avec elle il conserve la paix du cœur, la tranquillité de l'esprit; il a fait son devoir, advienne que pourra. Elle est en force, c'est elle qui résiste aux mauvais conseils de l'orgueil et de la vanité.

Tâchons donc de pratiquer toujours cette vertu, d'être des fils d'obéissance, en nous soumettant toujours à nos maîtres, à nos chefs, à ceux qui ont droit de nous commander, et dans l'ordre de la religion, à ceux que l'Esprit St. a établi pour régir l'Eglise de Dieu, aux Evêques soumis au souverain Pontife, successeurs des apôtres, à qui Il a dit: allez enseignez les nations, apprenez leur à garder mes commandements, je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles. Et il ajoutait le divin Maître: qui vous écoute, m'écoute et écoute mon Père qui m'a envoyé.

Mr. Fabri était présent à l'Eglise de Staouéli quand le curé fit l'allocution précédente, c'est ce qui l'engagea à construire la 2ème salle de classe afin de forcer les garçons de Staouéli à suivre l'école des sœurs, ce qui eut lieu en octobre 1884. Quelques parents s'étonnèrent; mais le mécontentement ne fut pas [illegible] et aucun Reçus [illegible] pères et mères ne purent refuser les sacrements, ils désirent pour s'excuser que ils ne pouvaient pas retirer leurs enfants de l'école d'un homme pour les confier à celle d'une femme! C'est que depuis janvier 1883 le propriétaire de l'école des sœurs donne un grand scandale à Staouéli par ses assiduités près d'une jeune fille de la paroisse, son ancienne servante, que sa femme a dû congédier.

Je suis venu connaissance de ce scandale qu'en mois d'avril 83, c'est alors qu'il donna à son peuple le suivant avertissement: Il recommandait pour le mois de Marie la dévotion envers la Ste Vierge.

" La Vierge Marie est le secours des chrétiens; demandons
" à Dieu par elle la Vierge immaculée qu'il nous préserve
" de toute espèce de scandale, qu'elle nous obtienne de ne
[redacted]
" nous vient. Enfants prier la pour garder et conserver
" le respect, l'honneur et l'obéissance que vous devez à
" vos parents. Parents demandez lui la bonté et la fermeté
" dont vous avez besoin pour diriger toujours vos enfants
" dans la bonne voie, les élever chrétiennement, principale-
" ment chrétiens; veiller sur leur conduite non pas
" seulement quand ils sont petits, mais encore et
" surtout quand ils arrivent à la jeunesse, à l'âge
" des passions; et alors ne les abandonnez pas à eux-
" mêmes et écartez de leur chemin tout ce qui pour-
" rait être une occasion de péril. Eloignez de vos
" demeures ces gens malveillants qui ne peuvent y
" apporter que la honte et les déshonneur et quelque-
" fois le crime. C'est ainsi, naguère dans nos environs,
" aux champs d'Eiffel aux bois de Vinay il s'en est
" commis d'innombrables tristes résultats: ou d'avortement
" et de l'infanticide (deux infanticides). Parents chrétiens
" soyez fidèles à votre vocation, veillez sur vos enfants

« afin que si par malheur elle venaient à faillir,
« du moins on ne puisse vous imputer de perdition.
« Que jamais non plus on ne puisse dire que vous
« auriez trafiqué de vos enfants ; que pour un malheureux
« intérêt vous auriez vendu leur honneur et leur vertu. »
Le lion bleu courut en fait vous à l'évêché, le
curé fut appelé et Mgr manifesta son regret. Le curé
aurait il dû se taire et laisser le scandale ravager sa
paroisse ! L'évêque ne le prétendait pas, mais il aurait
fallu s'y prendre d'une autre façon et ne pas tirer sur
nos troupes. D'ailleurs Mgr ne pouvait croire à la
culpabilité de Mr. Les on avait déjà porté pareilles
accusations près de Grandeur et malgré toutes les enquêtes,
et litigations à ce sujet, on n'avait rien découvert.
En attendant Mr. continuez ses relations doucettes
et plus que jamais détestez noire ou curé de Warzée !
[redacted]
« Sa Grandeur Mgr l'évêque me charge de vous
« communiquer certains renseignements qui lui sont
« parvenus dernièrement. Le 22 novembre les
« enfants de l'école catholique de Jing devaient as-
« sister à l'anniversaire de Mad.elle Ogier de Mar-
« chovelette appartenant à une famille très bienfai-
« sante pour l'école. Et au moment de partir pour
« l'église les enfants de la paroisse de Warzée,
« n'ont pas voulu quitter la salle, disant que M. le
« curé leur avait défendu d'aller à la cérémonie pour
« le motif qu'ils ne pourraient être de retour avant
« le catéchisme. Cet incident a produit une émotion
« qui se comprend aisément.
« Quelque graves que soient les raisons qui ont pu
« vous porter à donner aux enfants l'ordre ou la
« défense dont il est question ci-dessus, nous devons
« regretter M. le curé, que vous n'ayez pas pris une
« autre voie pour arriver à votre but. Défendre
« aux enfants d'aller à leurs maîtresses, n'est ce pas
« ruiner en principe l'autorité et la discipline ? n'est ce
« pas en même temps causer une peine et une humili-
« ation immérités à des personnes qui se dévouent à l'en-
« seignement de votre jeunesse ! Pourquoi ne pas vous
« adresser directement aux maîtresses ? ou encore plus
« simple encore, pourquoi ne pas dispenser pour une fois
« du catéchisme les enfants de votre paroisse et convenir
« prendre vos précautions afin d'éviter à l'avenir tout
« conflit de même nature ?
« Sa Grandeur Mgr l'évêque est bien de cœur avec
« vous et ne voudrait en aucun moment des faits qui sur
« peut de prévoyance et de bienveillance auraient fait
« éclater et qui tournent en définitive au détriment des
« âmes puisqu'elles découragent le zèle le plus dévoué
« et le plus pur.
« Espérons M. le curé, que ce conflit aura été le dernier
[redacted]
« et cette guerre qui semble exister aujourd'hui entre
« les paroisses de Warzée et de Jing. Sa Tout vous chef
« vous devoir de tendre à ce but et d'éviter tout ce qui
« pourrait l'éloigner.
Veuillez agréer M. le curé l'assurance de mes meilleurs
sentiments. Mr Dutta vicaire gen.
Liège 29 novembre 1888.
réponse. Monsieur le Vicaire général.
Dans votre lettre du 29 courant, vous me reprochez
d'avoir excité mes enfants à la désobéissance envers
leurs maîtresses et d'avoir ainsi dénoncé mes dernières
dans leur zèle et leur dévouement. Ces accusations
sont trop graves pour être vraies ; permettez moi, Mr.
de lui réduire à leur juste valeur et à rien.
Je n'ai pas défendu aux enfants de l'école d'aller à
la cérémonie de Jing ; j'ai dit une ou deux enfants, qui
fréquentent mon catéchisme que je n'aimais pas de
les voir s'absenter pour pareil motif, qu'il est vrai

voulaient faire part de mon observation aux sœurs,
mais si on exigeait leur présence à Jésy elles pouvaient
s'y rendre. Et les enfants ont été vite aux sœurs et
elles ont accordé la permission de quitter la classe pour
le catéchisme et tout s'est passé avec ordre. Le soir
les sœurs qui étaient à l'école, je leur ai porté
votre lettre afin d'en vérifier les assertions, et comme
il tient, elles sont toutes fausses et le nouveau conflit
n'existe que dans l'imagination maladive de l'opposer.
Aussi les pauvres sœurs n'en revenaient pas et
s'étonnaient de voir de rien sortir de telles énormités.
Et maintenant, Monsieur, où est l'émotion pénible
et la désobéissance et la ruine de l'autorité et de la
discipline? Tout cela est tombé à l'eau, puisque je
tombe aussi l'impudent auteur de pareilles accusations.
Vous me dites, M. le Vicaire de Mgr, de voir ce
qu'on pourra faire les conflits entre paroissiens. Croyez que je
[redacted]
et j'ajouterai que je n'ai rien fait pour provoquer
cet état de chose, au contraire j'ai tout souffert
pour l'éviter. N'ai-je pas toujours exécuté ponctuellement
les mandements scolaires? Votre correspondance en
fait foi. Et bien pour en finir, je prie ici M. M.
Fabri que vous connaissez, à M. le curé de Jésy aidé
de M. le doyen de Mandrin, le défi de présenter contre
le curé de Wargée un seul fait qui prouve leur
reproche d'hostilité de sa part contre l'enseignement
catholique, l'ordre dit de quelque lieu qu'il vient d'ad-
versaire des écoles libres, c'est moins aisé de la prouver.
Or c'est à cette preuve que j'attends ces MM. mais ils
n'y viendront pas.
Donc fort de ma conscience qui ne me reproche
absolument rien à l'encontre des écoles catholiques
je place ma confiance dans mon Seigneur qui m'a
dit un jour chez moi qu'il me connaissait, par-
conséquent il sait que je suis incapable de

toutes les calomnies dont on m'accuse.

Agréez... Cher Dumont

Vers mois de septembre 1884 Mgr fait tournée de
tournée de confirmation aux environs de Mandrin.
à cette occasion le curé de Wargée lui adresse le billet
suivant:

Mgr, ayant appris que votre G. viendra prochainement
administrer le sacrement de confirmation à Jésy, et
y recevoir l'hospitalité chez M. Fabri, le curé de Wargée
veut de son devoir d'informer votre G. que le Monsieur
susnommé entretient sa vie malhonnête avec l'élève
Willem son ancienne domestique, à ce point, Mgr,
que cette année encore à l'occasion de l'adoration
perpétuelle, le curé de Wargée a dû interdire à
cette fille, sa paroissienne, la réception des sacrements,
tant le scandale est patent. de [illegible] à votre
[redacted]
G. un enseignement utile, je la prie d'agréer la
nouvelle expression des sentiments de piété et affection.

Son Dévoué

Or dès qu'on reçu de ce billet Mgr convoqua MM. M.
le doyen du canton et le curé de la paroisse; les
renseignements furent favorables et le curé de Wargée
parut une fois encore avoir prêté les mains à une
infamie. Mgr vint à Jésy le 12 8bre; mais, à plaisir,
ou plutôt la Providence permit que la veille de la
réception épiscopale Mme F... elle-même découvrit
une lettre infame adressée par l'ancillée à sa
complice. Mgr traîna à la table du criminel.
Depuis lors elle ont brisé avec l'hypocrite.

L'école des sœurs a été fermée en 7bre 1885.

85.7 Registres paroissiaux :

WARZEE			
ancien régime			
Table disponible aux archives : trois tables.			
Baptêmes	Mariages	Décès	Confirmations
1685-1784	1691-1784	1684-1784	
Lacunes suivant le repertorium			
Baptêmes	Mariages	Décès	Confirmations
Actes disponibles			
Baptêmes	Mariages	Décès	Confirmations
1685-1795	1691-1796	1684-1795	1684-1782
1685-1818	1691-1818	1684-1818	
1805	1805	1805	
1809	1809	1809	
1811	1811	1811	
1819-1868	1819-1882	1819-1891	1831-1866
	1883-1932		
		1892-1935	

Autre source documentaire :

Source: Salt Lake City, Utah
Sites: http://werelate.org
http://www.familysearch.org
Source:Warzée, Liège, Belgium. Registres Paroissiaux, 1569-1935

Title : Registres paroissiaux, 1569-1935
Authors : Eglise catholique. Paroisse Saint-Martin d' Warzée (Liège) (Main Author)
Notes : Microfilm produit de l'original dans Archives de l'Etat, Liège.
Roman Catholic parish registers of Warzée, Liège, Belgium. Includes indexes, baptisms, marriages and deaths.
Subjects: Belgium, Liège, Warzée - Church records
Format: Manuscript (On Film)
Language: French
Publication: Salt Lake City, Utah : Filmés par la Genealogical Society of Utah, 1960, 1961, 1962, 1978, 1989
Physical : sur 7 bobines de microfilm ; 35 mm.
Film Notes
Note - Location [Film]
Tables de baptêmes, mariages, sépultures 1684-1784 - FHL INTL Film [613765]
Baptêmes, mariages, sépultures, confirmation 1684-1818 - FHL INTL Film [618155]
Débiteurs 1569-1679 Histoire 1684-2000e siécle Comptes 1685-1776 - FHL INTL Film [618156]
Baptêmes, mariages, confirmation 1819-1891 Décès 1819-1935 - FHL INTL Film [618157]
Débiteurs 1778-1797 - FHL INTL Film [615767]
Table baptêmes, mariages, décès 1684-1784 - FHL INTL Film [1166634 Item 5]
Mariages 1883-1932 - FHL INTL Film [1646357 Item 1]

Construction d'un nouveau presbytère et agrandissement de l'église (AEL, registre 7, 8ème feuillet)

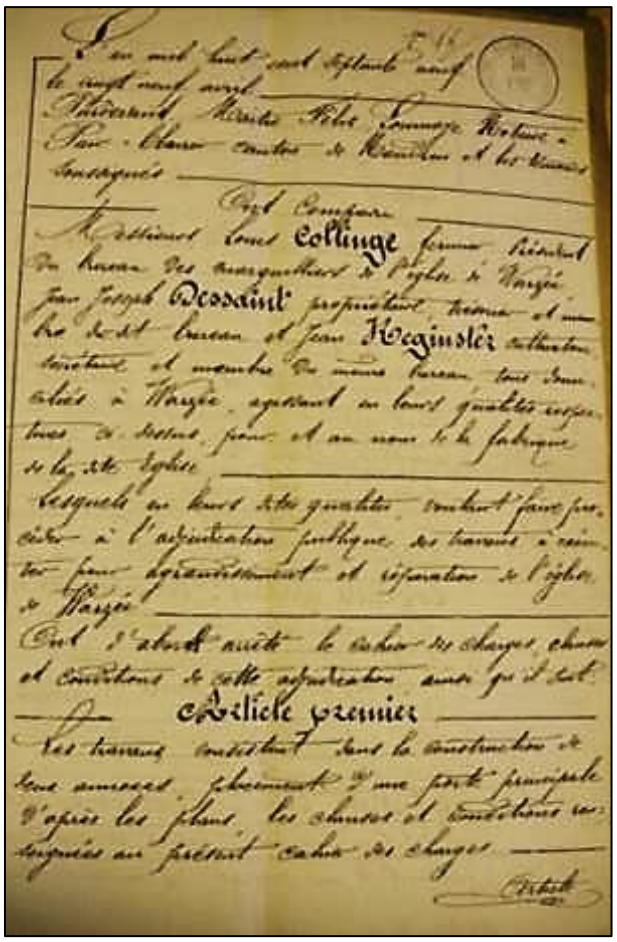

Agrandissement de l'église (AEL, registre 20)

A 1 Erection de la chapelle en église paroissiale

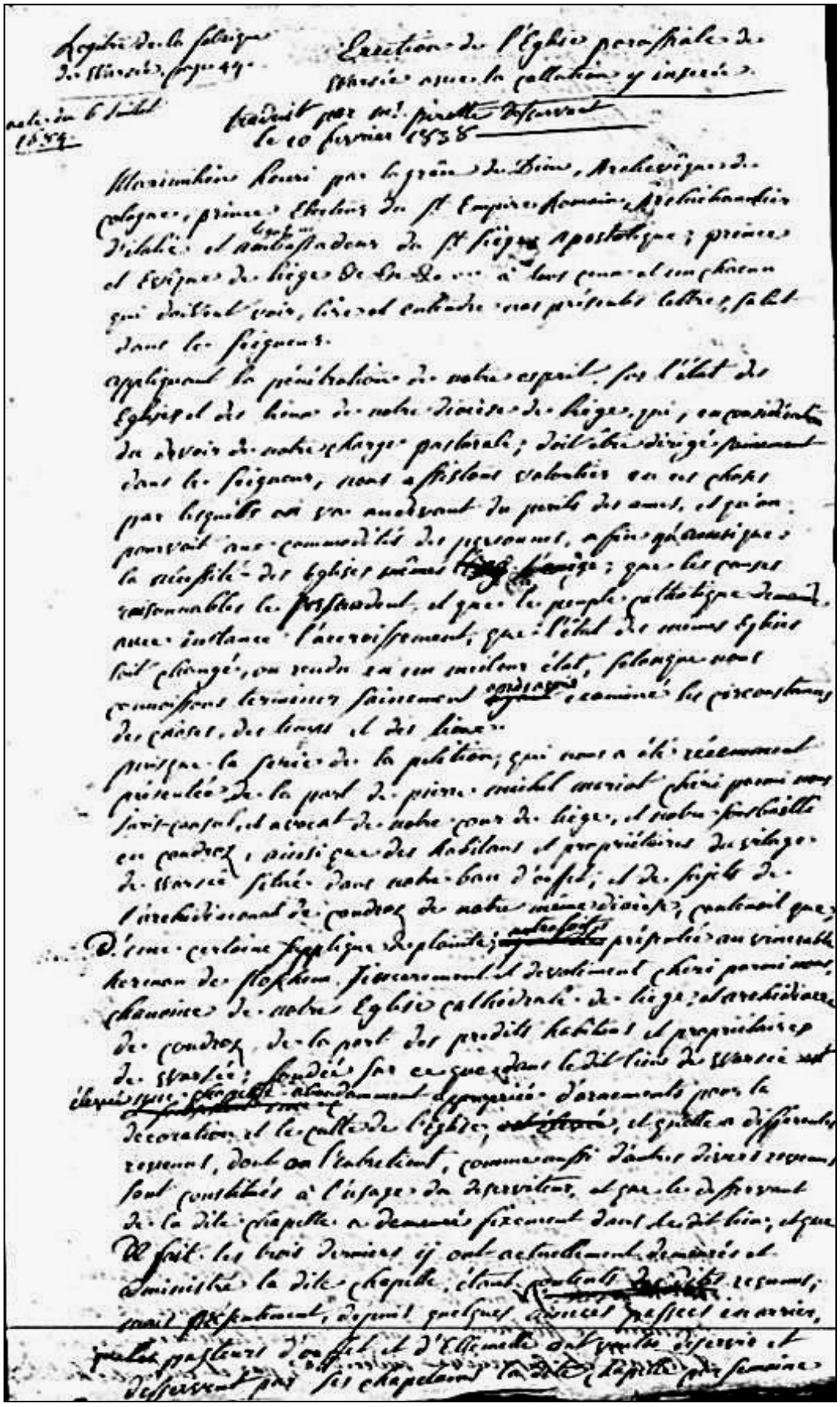

Erection de l'Eglise paroissiale de Stavelot avec la collation y insérée.

traduit par M. Pirette desservant le 10 février 1838

Maximilien Henri par la grâce de Dieu, Archevêque de Cologne, prince électeur du St Empire Romain, Archichancelier d'Italie et ambassadeur du St Siège Apostolique, prince et évêque de Liège. De Sa Ste ... à tous ceux et un chacun qui doivent voir, lire et entendre nos présentes lettres, salut dans le Seigneur.

Appliquant la pénétration de notre esprit sur l'état de l'Eglise et des biens de notre diocèse de Liège, qui, en considérant de devoir de notre charge pastorale, doit être dirigé principalement dans le Seigneur, nous assistons volontiers en ces choses par lesquelles on voit un accroissement du zèle des amis, et qu'on pourvoit aux commodités des personnes, afin qu'autant que la nécessité des Eglises mêmes le ~~[illegible]~~ exige; que les causes raisonnables le persuadent, et que le peuple catholique demande avec instance l'accroissement, que l'état des mêmes Eglises soit changé, ou rendu en un meilleur état, lorsque nous connaissons terminer sainement ~~[illegible]~~ et examiné les circonstances des choses, des lieux et des biens.

Puisque la teneur de la pétition, qui nous a été récemment présentée de la part de Pierre Michel Mercial, chéri parmi nous, Juré-Conseil et avocat de notre cour de Liège, et notre fortbailli en Condroz, ainsi que des habitants et propriétaires du village de Stavelot situé dans notre bon d'office, et du siège de l'archidiaconat de Condroz de notre même diocèse, contenait que d'une certaine supplique de plainte; ~~[illegible]~~ présentée au vénérable Hermann de Stockem, fiscal et doyen chéri parmi nous, chanoine de notre Eglise cathédrale de Liège et archidiacre de Condroz, de la part des prédits habitants et propriétaires de Stavelot; fondée sur ce que dans le dit lieu de Stavelot est élevé une chapelle ~~[illegible]~~ abondamment dépourvue d'ornements pour la décoration et le culte de l'église, ~~[illegible]~~, et qu'elle a différents revenus, dont on l'entretient, comme aussi d'autres divers revenus sont constitués à l'usage du desservant, et que le desservant de la dite chapelle a demeuré fixement dans le dit lieu, et que de fait les trois derniers ils ont actuellement demeurés et administrés la dite chapelle, étant ~~[illegible]~~ revenus; mais ~~[illegible]~~ depuis quelques années passées en arrière, quelques pasteurs d'office et d'ailleurs ~~[illegible]~~ desservie et desservant par ses chapelains la dite chapelle par semaines

au préjudice des habitans et au péril des ames, despuis
que il arriverait que plusieurs ~~[illegible]~~ sans confession, sans
estre administrés et fussent enfants sans baptême, si que
de cette supplique communiquée aux dits pasteurs d'office
et de chemin, de la réponse donnée, et des témoins produits,
sont venus différentes contestations, et le procès formé, par
la chose en suspens, est arrivé que le dit archidiacre fut
visiter la chapelle; dont les dits habitans demandent avec instance
et par une continuelle plainte que la dite chapelle soit
érigée en paroisse filiale, et qui offrent au pasteur de
pourvoir d'une maison, et d'une proportion convenable;
de quoi le dit archidiacre par ces moyens, et par une
diligente information prise dans les villages voisins sur les dites
plaintes, a recordé l'érection demandée, tenant pour observé
ce qui doit être observé, et sans préjudice de nos droits.
Or à cette cause est venu le prédit marist comme un
des propriétaires, et a offert de donner en supplément de
proportion convenable à [illegible] à perpétuité, dix muids
d'épeautre rente annuelle, et de même trois bonniers de terre,
de pourvoir au même d'une maison convenable et honnête
avec ses jardins, potager, chenier et fruitier avec un journal
de terre arrable adjacent, item de procurer un baptistère,
de plus, que celui qui doit être institué, aura sa quot part dans
les bois taillis de la communauté avec les autres habitans
pour couper son bois nécessaire à faire son foyer, et aura
du pâturage commun pour ses troupeaux. De tout ceci et
des huit muids d'épeautre fondés pour anniversaires avant
cette fondation, et des six autres muids dûs par les habitans
de la commune, les mêmes assurés que les dits prêtres
peut servir commodément et bien. et réciproquement,
outre de cela il a offert de donner, ou désigner pour
la fondation de la messe du St sacrement qui doit se
chanter tous les lundis, et la messe de la passion du
seigneur qui doit se célébrer tous les vendredis, et
[illegible] fériées, huitaines fleurons très bien convenables, ou
ou héritages équivalentes. d'où la restitution ayant été
demandée de la part des prédits pasteurs contre la dite
permission, et étant obtenue, enfin les actes ayant été
déposés en mains du prédit archidiacre, et visités par
lui-même, il porte sentence en la teneur suivante:
~~[illegible]~~ Dans la cause qui est pendante devant
Hermann de Stolkem, chanoine et archidiacre de Condrieu
et Vienne, et suspendue indéfiniment, par et entre les habitans

visite du 5 fév. 1655.

érection 5 fév. 1655, amendée, signée le 17 mai 1655.

fondation notifiée le 16 janv. 1656, enregistrée à l'official le 18 mai 1659.

messe du lundi.

et propriétaires du village de Warsée suppliant d'une part,
et les vénérables messieurs les pasteurs et curés d'Ouffet et
d'Ellemelle défendeurs d'autre part, prétendant [illegible] par notre sentence définitive
que nous portons dans un écrit, exigeant [illegible] les actes des parties,
après avoir tenté sans fruit la concorde entre elles touchant la
qualité et le soin de Warsée, du conseil des expérimentés en droit,
moyennant les choses [illegible], au nom du très illustre monsieur
pierre michel mariot [illegible] par la cédule présentée en actes
le vingt quatre février, et par actes [illegible] donnés et ratifiés
du même le vingt six du même mois [illegible] et de ce que la dite chapelle
ou église sera dans la suite et demeura filiale des églises d'ellemelle et
d'ouffet sous l'obligation d'une procession annuelle avec la croix et
l'eau bénite aux dites églises mères, et [illegible] tenant
obligation d'un denier par recteur et par paroissiens; nous nous arrêtons
à notre ordonnance en visites que nous célébrâmes le cinq de
septembre dernier, comprenant les dépens du tout progrès et des
progrès de cause; or la sentence portée, lue et prononcée en
[illegible], a été notre présente sentence définitive prononcée (affichée
ou mise au titre) à liège dans les appartements de notre habitation
ordinaire situés sous les cloîtres de l'église cathédrale de liège;
l'an 1614 le dix-sept de mai, en sept heures et demi ou environ
présents comme témoins nicolas [illegible] et jean [illegible] bâtis
serviteurs domestiques spécialement appellés et requis; et comparu
cela mariot de la part des mêmes propriétaires et habitants du même
lieu de Warsée nous a humblement supplié, suppliant où nous
voudrions et nous daignerions séparer et démembrer le village de
Warsée des dites paroisses d'ouffet et d'ellemelle, et ériger la
prédite chapelle en église paroissiale médiocre, conformément
à la sentence ci-dessus rapportée, et de soustraire de la subjection
et juridiction incommode des pasteurs d'ouffet et d'ellemelle, tous les
habitants du souvent dit village de Warsée, implorant notre
devoir dans et sur toutes les prémisses. d'où nous dépions
administrer la justice d'un chacun autant que nous pouvons
avec le seigneur, parce que, de la sentence adjointe nous
avons suffisamment été constants des priens avec la
vérité, si ce n'est d'ici il est, spécialement [illegible] attention aux
prémisses nous avons séparé, détaché et démembré le susdit
rapporté village de Warsée avec ses manoirs et habitants
voisins des églises d'ouffet et d'ellemelle, du de celle-là d'elles
à laquelle elle peut avoir été unie, comme par les présentes
de notre autorité ordinaire, ou de celle autrefois donnée
de quelque façon que ce soit à perpétuité pour le temps [illegible]

Date de la fondation

Date de la visite et de la sentence définitive

Requête des suppliants

Date de l'exécution

nous séparons, nous disjoignons, nous démembrons, par les présentes
nous avons érigé et constitué la dite chapelle de Warnée en
église paroissiale, indépendante avec tout son district pour les choses
spirituelles et conditions contenues dans la sentence insérée ci-après,
et nous ordonnons et délivrons les mêmes habitants, chefs de maison
exempts de toute subjection des églises prétendues d'où ils
détachés et des pasteurs, et à la même église érigée, comme
il est rapporté, au lieu de dotation assignant les mêmes biens de
terre, cantons et autres émoluments qui sont contenus dans
la prédite supplique à nous présentée, comme il est rapporté,
et ainsi tout, au lieu de dotation, donnés et assignés, on doit être
assignés, nous avertissons et nous les inscrivons à la liberté
de l'église, parce que la collation de cette nouvelle église,
la provision et toute autre disposition sont devenus nous
regardent et nous appartiennent en premier lieu et de plein droit
comme jusque, nous avons conféré la même nouvelle église
de Warnée à l'honorable maître Guillaume Gaillard, tendrement chéri
parmi nous, prêtre habile de notre diocèse de Liège, choisi
capable par nos examinateurs synodaux, sans devoir faire, dès
cette fois, aucune autre présentation. Et par les présentes
nous conférons, avons institué, et dans la même nous restituons le
même recteur, et la collation de la même église paroissiale,
ou le droit de présenter dorénavant au même recteur pour les
perpétuels temps futurs, nous les réservons au prédit prêtre
susdit maître et à ses successeurs, à leurs plus proches héritiers.
Comme nous supposons, décrétons, démembrons, érigeons, concédons,
attribuons, approprions, incorporons, intégrons, conférons, admettons,
instituons et réservons au nom de Dieu par les présentes, ainsi
nous commandons à tous et un chacun en particulier, aux prêtres,
clercs, notaires et officiers publics, aux seuls fonctionnaires de la cour de la
Sacrosainte de donner, selon l'ordre, jusqu'à ce que ils
et institués comme il est rapporté, prêtre de la même église
de la susdite dite église, et en la possession réelle et actuelle
donnant, ou à son procureur, le cotier, le conseil et tous les autres émoluments
quelconques, et qu'ils délivrent et répondent des droits, des rentes
des revenus et émoluments assignés au même lieu de dotation, comme il
est rapporté plus avant, et qu'ils fassent que les autres, autant qu'il est
en eux, répondent en temps et lieu propres à Dieu et aux évêques
et archidiacres, toujours les droits sauves. En foi des quels nous avons
souscrit aux présentes lettres et ordonné de la manière de notre sceau.
Donné en notre résidence de Vienne, le six [illegible] bien mille
six cent huitante quatre. [illegible] trente-quatre chevaux et [illegible] sigles [illegible]
signé [illegible]

la preuve de la collation faite à la liberté de l'église

collation de la cure à nous réservée

réputation ou [illegible]

6 [illegible] 1684.

« Traduction » faite en 1838 :

Registre de la fabrique de Warzée page 44 acte du 6 juillet 1684

Erection de l'Eglise paroissiale de Warzée avec la collation y insérée traduit par Mr Pirotte le 10/2/1838

Maximilien Henri par la grâce de Dieu, Archevêque de Cologne, prince électeur du St Empire Romain, ... chancelier d'Italie et légat né ambassadeur du St Siège Apostolique, prince et Evêque de Liège de Fexhe ... à tous ceux et un chacun qui doivent voir, lire et entendre nos présentes lettres, salut dans le seigneur.
Appliquant la pénétration de notre esprit, for l'état des églises et des lieux de notre diocèse de Liège qui, en considération du devoir de notre charge pastorale, doit être dirigé sainement dans le seigneur, nous assistons volontiers en ces choses par lesquelles on va au devant du péril des âmes et qu'on pourvoit aux commodités des personnes, afin qu'enseigne la nécessité des églises mêmes ... que les congés raisonnables le ... et que le peuple catholique demande avec instance l'accroissement que l'état des mêmes Eglises ... , ou ... en un meilleur état ... nous ... terminer ... après avoir examiné les circonstances des choses, des temps et des lieux ... puisque la série de la pétition qui nous a été récemment présentée de la part de Pierre Michel Mariot chéri parmi nous juris-consul et avocat de notre cour de Liège et notre sousbailli en Condroz ainsi que des habitants et propriétaires du village de Warzée situé dans notre ban d'Ouffet et de sujets de l'archidiaconal de Condroz de notre même diocèse contenait que d'une certaine supplique ... plainte autrefois présentée au vénérable ... de Stokheur sincèrement et dévotement chéri parmi nous, chanoine de notre Eglise cathédrale de Liège et archidiacre de Condroz de la part des prédits habitants et propriétaires de Warzée fondée parce que dans le dit lieu de Warzée est élevé une chapelle abondamment appropriée d'ornements pour la décoration et le culte de l'Eglise et qu'elle a différents revenus dont on l'entretient comme aussi d'autres divers revenus sont constitués à l'usage du serviteur et par le desservant de la dite chapelle ... demeuré fixement dans le dit lieu et que ... les trois derniers y ont actuellement demeuré et administré la dite chapelle étant contents des dits revenus mais présentement depuis quelques années passées en arrière que les pasteurs d'Ouffet et d'Ellemelle ont voulu desservir et desservent par les chapelains la dite chapelle par semaine au préjudice des habitants et au péril des âmes de sorte qu'il arrivait que plusieurs sont morts sans confession sans être administrés et des enfants sans baptême que de cette supplique communiquée aux dits pasteurs d'Ouffet et d'Ellemelle de la réponse donnée et des témoins produits sont venues différentes contestations et le procès formé par la chose en suspens est arrivé que le dit archivicaire fait visiter la chapelle (visite du 5 sept 1683) dont les dits habitants demandent avec instance et par une continuelle plainte que la dite chapelle soit érigée en paroisse filiale et qui offrent au pasteur de pourvoir d'une maison et d'une proportion convenable de quoi le dit archivicaire par ces moyens et par une diligente information prise dans les villages voisins par les dites plaintes ont accordé l'érection demandée (érection 5 sept 1683 accordée définitive et registrée le 17 mai 1684) ... qui doit être observée et sans préjudice de nos droits.
Or à cette cause est ... le prédit Mariot comme un des propriétaires ... offert de donner en supplément de proportion convenable à ... prêtre à perpétuité dix ... d'épautre ... annuelle de même 3 bonniers de terre de pourvoir au même d'une maison convenable et honnête avec ses jardins, potager ... et fruitier avec un ... de terre arable ... item de procurer un baptistaire de plus que celui qui doit être institué avec la quote part dans le bois ... de la communauté avec les autres cohabitants pour couper son bois nécessaire à faire son foyer et ... sera de paturages communs pour ses troupeaux de tout ceci et des 8 ... d'épautre fondés pour anniversaires avant cette fondation et des 6 autres ... dûs par les habitants de la commune le même assurait que le dit ... peut vivre commodément et honnêtement outre

de cela il m'a offert de donner ou d'assigner pour la fondation de la messe du St Sacrement qui doit se chanter tous les jeudis et la messe de la ... du seigneur qui ... se célébrer tous les vendredis et ... huitante florins brabant ... rentes ou en hérédités équivalentes d'où la restitution ayant été demandée de la part des prédits pasteurs contre la dite permission et étant obtenue enfin les ... ayant été déposées en mains du prédit archivicaire et visées par lui-même il port ... sentence en la teneur suivante. Dans la cause qui en présence de nous Herman Stokheur, chanoine et archivicaire de Condroz et ... et suspendre ... par et entre les habitants et propriétaires du village de Warzée suppliant d'une part et les vénérables messieurs les pasteurs et vicaires d'Ouffet et d'Ellemelle défendeurs d'autre part rendant justice par notre sentence définitive que nous portons dans ces écrits ayant bien ... les actes des parties après avoir tenté sans fruit la concorde entre elles touchant la qualité et le soin de Warzée du conseil des expérimentés en droits moyennant les choses offertes au nom du très illustre monsieur Pierre Michel Mariot par la ... présentée en actes le 24 février (date de la fondation) et par acte également donnée et ratifiée du même le 26 du même mois ... et de ... la dite chapelle ou Eglise fera dans la suite et demeura filiale des Eglises d'Ellemelle et d'Ouffet sous l'obligation d'une procession annuelle avec la croix de l'eau bénite aux dites Eglises mères et de faire à l'avenir une oblation d'un denier par recteur et par ... nous nous arrêtons à notre ordonnance en visite par nous célébrée le 5 de septembre dernier (date de la visite et de l'érection de l'église) comprenant les dépenses de tout progrès et des progrès de causes; or la ... portée, lue et promulguée en ... a été notre présente sentence définitive prescrite (affichée ou mise en titre) à Liège dans les appartements de notre habitation ordinaire situés sous les cloîtres de l'église cathédrale de Liège l'an 1684 (date de l'enregistrement) le 17 de mai à 7H1/2 ... présents comme témoins Nicolas Mariot et Jean Hubert de Batys serviteurs domestiques spécialement appelés et admis et ... cela Mariot de la part des mêmes propriétaires et habitants du ... lieu de Warzée nous a humblement supplié jusqu'où nous voudrions et nous daignerions séparer et démembrer le village de Warzée des dites paroisses d'Ouffet et d'Ellemelle et ériger la prédite chapelle en église paroissiale médiocre conformément à la sentence ci-dessus frappée et de soustraire de la ... et juridiction incommode des pasteurs d'Ouffet et d'Ellemelle tous les habitants du ... dit village de Warzée implorant notre devoir dans et sur toutes les prémisses. D'où nous désirons administrer la ... d'un choeur autant que nous pouvons avec le seigneur parce que de la sentence adjointe nous avons suffisemment été constants des prières avec la vérité si ce n'est d'ici il est qu'ayant fait attention aux prémisses nous avons séparé, délivré et démembré le souvent rapporté village de Warzée avec ses accessoires et habitants voisins des églises d'Ouffet et d'Ellemelle ou de celle-là d'elles à laquelle elle peut avoir été unie, comme par les présentes de notre autorité ordinaire ou de celle autrefois donnée de quelque façon que ce soit à perpétuité pour les temps futurs nous séparons, nous ... nous démembrons par les présentes nous avons érigé et constitué la dite chapelle de Warzée en Eglise paroissiale médiocre avec tout ... district sous les clauses cependant et conditions contenues dans la sentence insérée ci-auparavant et nous ordonnons et délivrons les mêmes habitants et les déclarons exempts de toute subjection des églises prétouchées d'Ouffet et d'Ellemelle et des pasteurs et à la même église érigée comme il est rapporté au lieu de dote ... les mêmes prières de terre ... et routes et autres émoluments qui sont contenus dans la prédite supplique à nous présentée comme il est rapporté lesquels tous, au lieu de dote donnés et assignés ou doivent être assignés nous ... et nous les inscrivons à la liberté de l'Eglise et parce que la collation de cette nouvelle Eglise la provision et toute autre disposition sont ... nous regarder et nous appartenir en premier lieu et de plein droit comme évêque, nous avons conféré la même nouvelle Eglise de Warzée à l'honorable Mathieu Raskinet tendrement chéri parmi nous, prêtre habile de notre diocèse de Liège et trouvé capable par nos examinateurs synodals, sous devoir faire

... cette fois, aucune autre présentation. Et par les présentes nous conférons, nous instituons et dans la même nous revêtons le même recteur et la collation de la même Eglise paroissiale au le droit de présenter dorénavant au même recteur pour les perpétuels temps futurs, nous les réservons au prédit Pierre Michel Mariot et à son ... tant qu'ils seront en vie et après leurs morts, à leurs plus proches héritiers, comme nous supposons ... démembrons, érigeons, concédons, octroyons, approprions, incorporons, inscrivons, conférons, admettons, instituons et réservons au nom de Dieu par les présentes ainsi nous mandons à tous et un chacun en particulier, aux prêtres, clercs, notaires et officiers publics qui nous sont promis en vertu de la ... obéissance de donner ... des ordres jusqu'à ce qu'ils introduisent le prédit Mathieu Raskinet ... de la même Eglise et institué comme il est rapporté en la ... réelle et actuelle de la souvent dite nouvelle Eglise et qu'ils défendent l'introduit qu'ils lui donnent ou à son procureur, le calice, le missel et tous les autres ornements quelconques et qu'ils délibèrent et répondent des droits, des rentes, des revenus et émoluements assignés au même lieu de dote comme il est rapporté plus avant et qu'ils fassent que les autres autant qu'ilest en eux-mêmes répondent en temps et lieux propres à ceci à nos évêques et archidiacres, toujours les droits ... en foi desquels nous avons conscrit nos présentes lettres et ordonné de les munir de notre sceau donné en notre résidence de ... le 6/7/1684 était signé Maximilien Henri de ... et son cachet mis en cire rouge et en pli ainsi signé

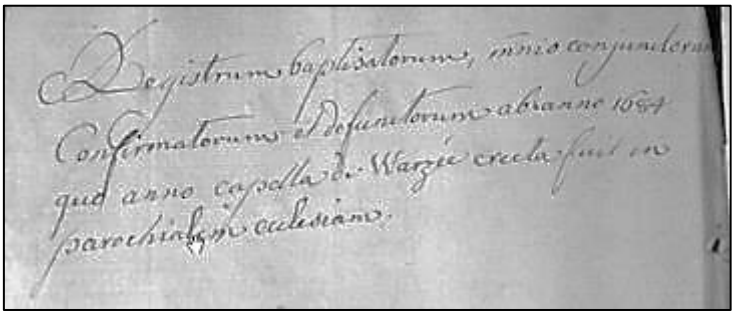

Page 44 du registre de la fabrique d'église …

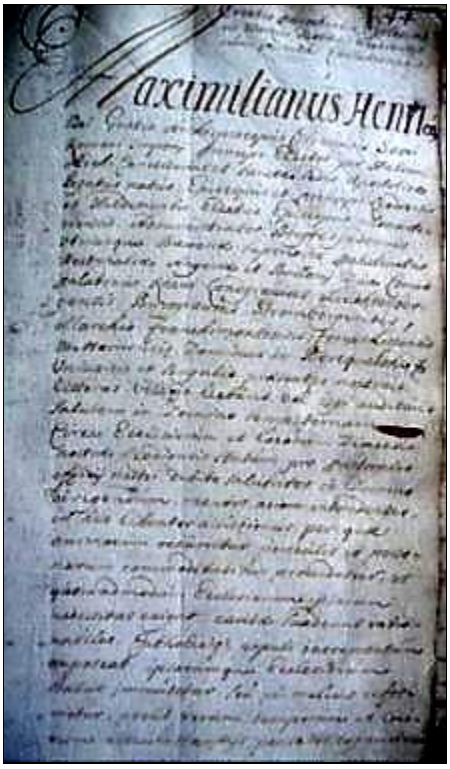

B 11 Rentes de l'église

☛ Rente provenant de la Cense Delletour

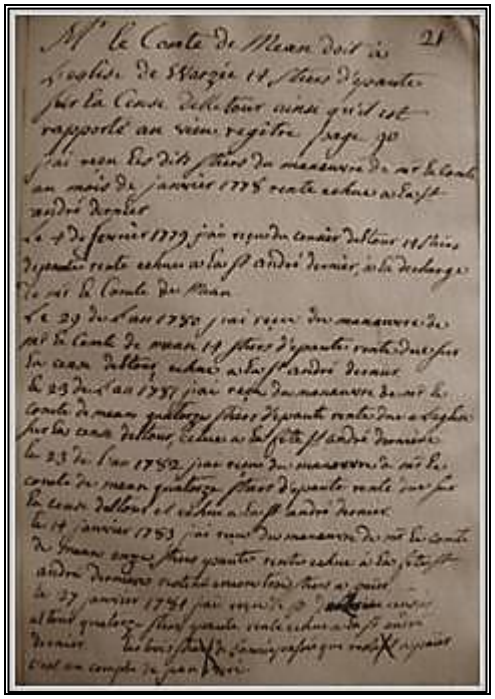

☛ Rente provenant de la Cense du puit(s)

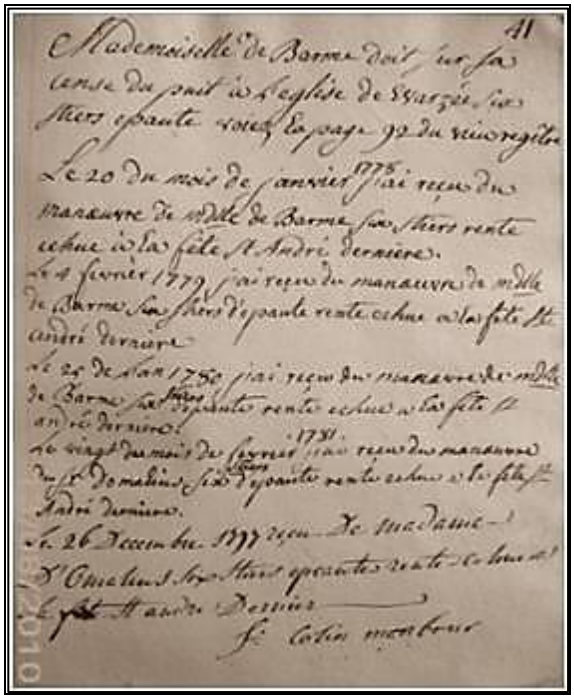

☛ Rente provenant Delle fontaine

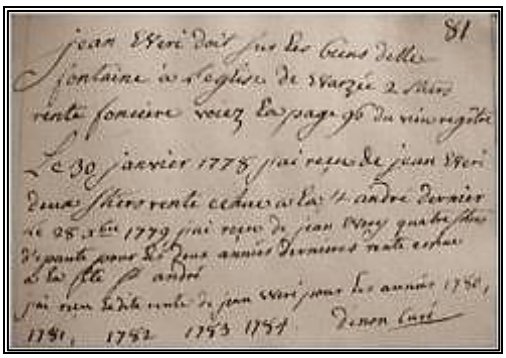

C 19 Budget 1880 de la fabrique de l'église

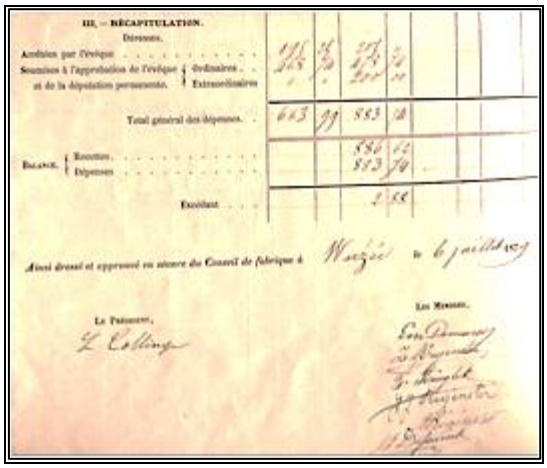

Parmi les dépenses, on trouve le salaire …

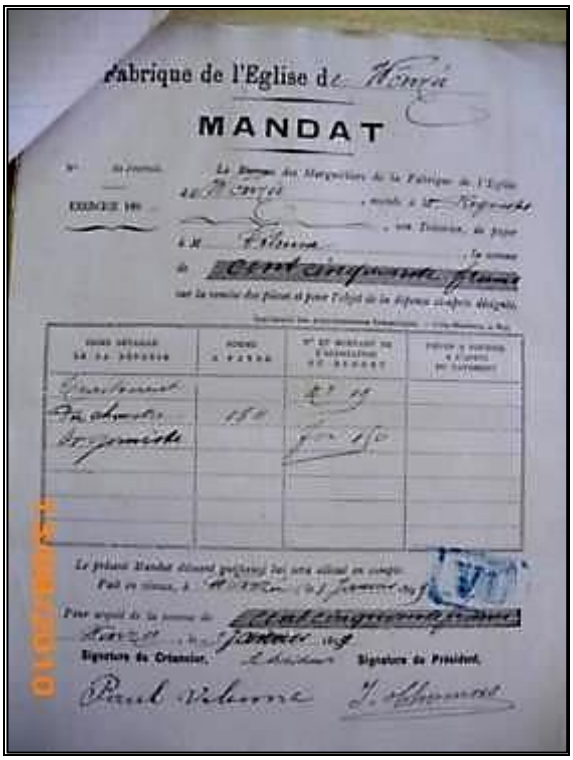
Fabrique de l'Eglise de Marcq

MANDAT

du chantre Paul Vilenne

Fabrique de l'Eglise de Marcq

MANDAT

du souffleur Charles Ringlet

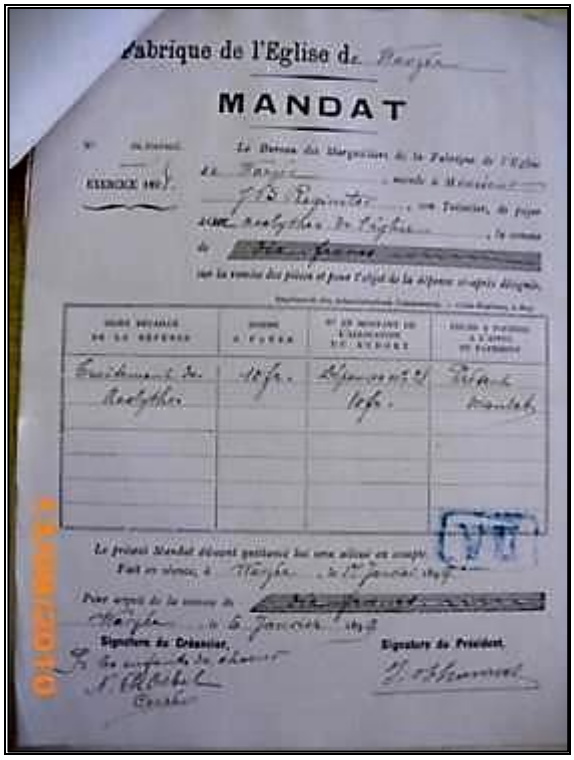
Fabrique de l'Eglise de Marcq

MANDAT

des acolytes

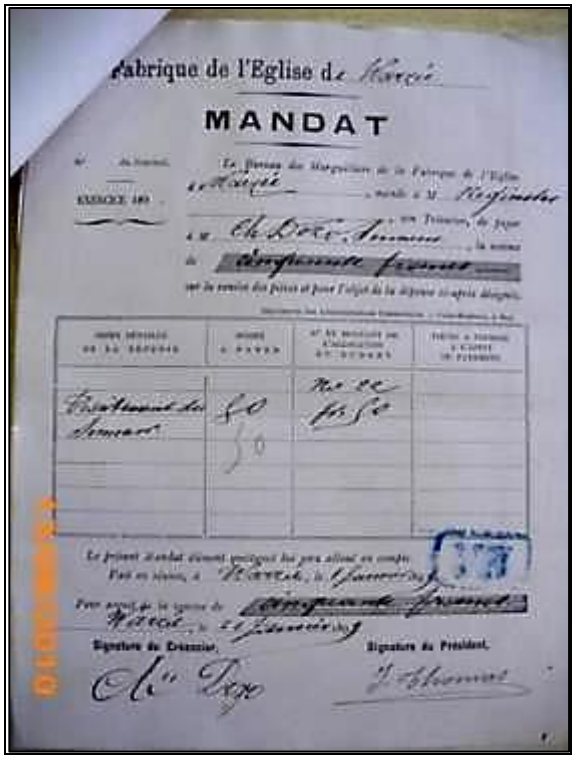
Fabrique de l'Eglise de Marcq

MANDAT

du sonneur Ch Dozo

D 101 Inventaire du mobilier de l'église

Inventaire du mobilier de l'Eglise succursale de Vivier recollé le 28 Septembre 1822

Désignation des objets	Nombre	Désignation des objets	Nombre
Ostensoir en argent doré	1	Burettes	3
Calice id	1	id. étain	4
Calice en argent	1	id. pour enfants	6
Calice en cuivre, coupe argent	1	Lavabo	12
Pavillons aux St Hostes	3	Bénitier	15
Custodes en argent, doré en cuivre	2	Crucifix	20
Chasuble d'étoffe d'or fin	1	Chandelier en cuivre grand	12
id. id. faux	1	id. petits	8
id. blanches neuves	2	id. très petits	12
id. blanches vieilles	3	id. à deux branches	4
id. rouge neuve	1	Lustre en cuivre doré neuf	1
id. rouges vieilles	3	Lampe du tabernacle	1
id. violette neuve	1	Encensoirs en cuivre argenté	2
id. violettes vieilles	2	Navette en étain	3
id. noires	2	Bénitiers	6
Ornement blanc avec dalmatiques	1	Bannière St Maurice et St Joseph	1
id. noir id.	1	id. St Joseph	1
Chasubles noires	3	Petites lanternes	6
Chapes blanches	1	Lampes en cuivre	2
Chapes noires	2	id. plus petites	2
id. violette	1	Jeu des stations en cuivre	1
Ornement en drap d'or	1	Croix de bois doré	1
id. blanc neuf	1	Fonts de cuivre	4
id. vieuf	2	Livres	
Etoles blanches	3	Missels	3
id. rouges	2	id. pour les morts	4
id. vertes	2	Bréviaire	1
id. violettes	2	Rituels	4
id. noires	2		
id. drap d'or	1		
id. d'administration	2	Vivier le 28 7bre 1822	
Linges.		Du Chemin	
Nappes grandes	4		
id. petites	6		
Aubes neuves	7		
id. vieilles	13		

D 102 Erection d'un chemin de croix en 1868

THEODORUS-ALEXIUS-JOSEPHUS
DE MONTPELLIER,
MISERATIONE DIVINA ET SANCTÆ SEDIS APOSTOLICÆ GRATIA,
Episcopus Cadurcensis.

F 115 Octroi d'indulgence par le pape Innocent XI aux membres de la confrérie de St Joseph en 1688 (Dans l'Église catholique romaine, l'**indulgence** (du latin *indulgere*, « accorder ») est la rémission totale ou partielle devant Dieu de la peine temporelle encourue en raison d'un péché déjà pardonné.)

INNOCENTIUS PP. XI

G 117 Dispense pour mariage des futurs époux Labory-Gengou

MARTINUS HUBERTUS
RUTTEN
MISERATIONE DIVINA ET SANCTÆ SEDIS APOSTOLICÆ GRATIA
EPISCOPUS LEODIENSIS,

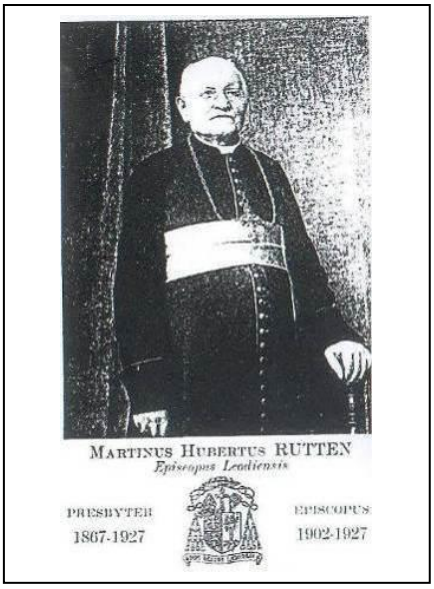

85.8 Saint Martin, patron de la paroisse

Beaucoup d'églises de notre région sont dédiées à Saint Martin : Ambresin, Ans, Antheit, Avennes, Les Avins, Borsu, Comblain-au-Pont, Darion, Donmartin, Donceel, Fairon, Ferrières, fexhe-le-Haut Clocher, Fiez-le-Marchal, Fumal, Hermalle-sous-Huy, Héron, Liège saint martin, Modave, Nandrin, Ougrée, Petit Rechain, Poucet, Scry, Sprimont, Tavier, Thisnes, Vierset, Vyle-et-Tharoul, Villers-le-Bouillet, Villers-le-Peuplier, Visé, Warzée et Xhoris.

Saint Martin de Tours, personnage européen, symbole du partage :

En 2002, la Mission Saint Martin de Tours présentait à l'Institut Européen des Itinéraires culturels un projet d'itinéraire culturel autour de la figure de Saint-Martin. Intégré dans le programme en 2005, cet itinéraire s'est vu remettre la mention «Grand Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe» en septembre 2005, à l'occasion de l'inauguration du Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours. Ce projet, coordonné par le Centre Culturel Européen Saint

Martin de Tours, a fait l'objet d'un important travail de définition mené en coopération avec l'Institut Européen des Itinéraires culturels. Cet itinéraire est fondé sur différents aspects de la figure de Saint Martin de Tours : sa vie et son parcours européen, le patrimoine lié à son culte mais aussi le symbole du partage qu'il incarne.

La figure de Saint Martin de Tours est inscrite dans la culture européenne depuis le Ive siècle. Ce personnage, fondateur du monachisme occidental et figure symbolique du partage, est né en 316 ou 336 en Pannonie, actuelle Hongrie, de parents païens. Après une enfance passée à Pavie, en France, il fut enrôlé dans l'armée romaine. Suite à sa conversion au christianisme en 337, il obtint en 356 de quitter l'armée à Worms, en France. Il se mit alors au service de Saint Hilaire, évêque de Poitiers, en France, qui le forma avant son retour dans sa Pannonie natale où il convertit sa mère au christianisme. Après un séjour à Milan, en France, il partit s'isoler sur l'île de Gallinaria, sur la côte ligure. De retour auprès de Saint Hilaire, il s'installa comme ermite près de Poitiers et fonda le Monastère de Ligugé, premier monastère occidental. Enlevé par les Tourangeaux, il fut élu évêque de Tours le 4 juillet 371. Il fonda un nouveau monastère à Marmoutier, près de Tours. Il mourut le 8 novembre 397 à Candes et fut enterré à Tours le 11 novembre. Au-delà de ce parcours de vie européen, la figure de Saint Martin fait aussi l'objet de culte dans toute l'Europe comme en témoigne un ensemble patrimonial exceptionnel et très varié. Près de 3700 monuments lui sont par exemple dédiés en France, plus de 500 en France, 700 en France, 350 en Hongrie tandis que 12 cathédrales portent son nom en Europe. A Canterbury, la première église anglicane est sous son vocable et il fut pendant près de mille ans patron des rois de France mais aussi de nombreux pays européens. A ces lieux de culte et à l'immense patrimoine architectural qu'ils constituent, est associé un patrimoine immatériel, qui, s'il est oublié en partie dans certains pays, est encore très vivace dans d'autres régions, et ce sous des formes aussi variées que des chansons, dictons, des habitudes culinaires et agricoles, des fêtes populaires, comme l'été de la Saint Martin, des croyances…

Enfin, la dimension du partage, valeur commune de l'Europe, est au cœur de cet itinéraire. En effet, Martin de Tours est connu pour avoir partagé son manteau afin d'en donner la moitié à un pauvre qui mourait de froid. Cet épisode de sa vie, profondément lié à sa conversion au Christianisme, a très rapidement revêtu une signification symbolique et religieuse, incarnant les principes de charité chrétienne. Au-delà de la valeur chrétienne incarnée par la figure de Saint-Martin, il a semblé cependant fondamental, dans le cadre des principes et des valeurs défendus par le Conseil de l'Europe, d'en explorer les implications contemporaines d'un point de vue philosophique, social, géopolitique et culturel. C'est donc dans un esprit de dialogue interculturel et d'échange qu'elle est entendue, approfondie et expliquée.

Installés à Tours, les porteurs de projet ont entrepris, en étroite collaboration avec les collectivités locales et régionales, la mise en place d'itinéraires de randonnée qui parcourent la Touraine sur les pas de Saint-Martin. Il s'agit de valoriser le patrimoine martinien de ce

territoire profondément marqué par le passage de cette grande figure, tout en donnant à ces itinéraires locaux une dimension européenne par un souci d'interprétation et de médiation reliant les sites par des jumelages fondés sur les époques et les styles. Le Chemin de l'Eté de la Saint-Martin a été inauguré en novembre 2005 tandis que le Chemin de l'évêque de Tours, qui relie ainsi Poitiers à Tours sur une distance de 230 km autour de l'histoire de l'enlèvement de Saint-Martin a été inauguré en juillet 2006.
Au-delà de ces itinéraires fortement ancrés dans le territoire du département de l'Indre-et-Loire, le Centre Culturel Européen Saint-Martin de Tours, qui a été inauguré en septembre 2005, travaille activement au développement d'itinéraires transnationaux et à la mise en réseaux de sites significatifs du patrimoine martinien. Ce travail de coopération s'appuie sur une démarche d'inventaire de ce patrimoine en Europe et sur une enquête concernant les traditions et le folklore liés au culte de Saint-Martin en Europe. Scientifiques et écoles sont associés dans cette démarche qui vise aussi à une sensibilisation des plus jeunes générations. Un Réseau des Villes et Territoires Martiniens a été constitué et des structures culturelles relais se mettent en place, comme c'est le cas à Pavie en France, à Szombathely en Hongrie, à Ljubljana en Slovénie, en Croatie, aux Pays-Bas ou encore en France. Trois grands parcours ont d'ores et déjà été établis, reliant Tours à la région natale de Martin en Hongrie, en passant par l'France, mais aussi à France et Trèves en passant par Paris et enfin à Saragosse en passant par Ligugé et Bordeaux.

Une charte de signalétique européenne, a été définie en 2005. Le balisage des chemins existant est matérialisé par des bornes s'inspirant de celles qui existaient à l'époque de Saint-Martin le long des voies romaines, tandis qu'un clou de bronze, création contemporaine du sculpteur Michel Audiard, Le Pas de Saint-Martin, est apposé sur les monuments qui lui sont dédiés ou qui sont liés à son histoire. Des panneaux culturels ont vocation à expliquer l'histoire et le site en question dans le contexte de l'itinéraire européen.
Une charte européenne d'éclairage du patrimoine dédié à Saint-Martin, préparée par Pierre Bideau, propose enfin aux différents pays européens une suggestion de mise en lumière commune fondée sur une analyse des couleurs liées à Saint-Martin dans l'iconographie européenne. La notion de partage, qui constitue un élément particulièrement significatif au regard des valeurs défendues par le Conseil de l'Europe, fait l'objet d'une réflexion qui se concrétise par les Journées Européennes du Partage qui se tiennent chaque année du 8 au 11 novembre. Une préfiguration de cette action à vocation européenne a eu lieu en 2004 à Tours où, à l'occasion de l'été de la Saint-Martin, une opération de sensibilisation des enfants des écoles primaires au concept de partage a permis de collecter trois mètres cubes de jouets que la Croix Rouge a été chargée de redistribuer aux associations caritatives impliquées. Une table Ronde rassemblant des représentants de différentes religions et d'associations caritatives a permis de poser les bases de la signification du geste de Saint-Martin pour l'Europe d'aujourd'hui. Au-delà de la valeur religieuse du partage, ce sont ainsi les implications civiles et citoyennes de cette action qui sont ressorties de cette première approche. D'autres réunions permettront de poser les fondements philosophiques et éthiques de la notion de partage, afin d'en apprécier toutes les conséquences contemporaines, du partage de l'eau et des ressources naturelles, en passant par le partage du savoir, des informations et du patrimoine…
L'histoire de Saint-Martin de Tours est intrinsèquement liée à celle du continent européen et les passerelles sont donc nombreuses entre cet itinéraire et d'autres voies européennes. Les

problématiques liées à la valorisation et à l'interprétation du patrimoine religieux sont communes par exemple aux Chemins de Pèlerinage ou encore à l'Art roman. Par ailleurs, certains parcours d'itinéraires culturels se rencontrent et se recoupent, et ce notamment à Tours, ville de croisement, avec la Via Regia, la Via Carolingia ou les Chemins de Saint Michel. Le travail en synergie avec ces autres acteurs du Programme des Itinéraires culturels est donc envisagé et des premiers contacts ont pu être pris en vue d'une plus étroite coopération.
Beaucoup d'églises de notre région sont dédiées à Saint Martin : Ambresin, Ans, Antheit, Avennes, Les Avins, Borsu, Comblain-au-Pont, Darion, Donmartin, Donceel, Fairon, Ferrières, fexhe-le-Haut Clocher, Fiez-le-Marchal, Fumal, Hermalle-sous-Huy, Héron, Liège saint martin, Modave, Nandrin, Ougrée, Petit Rechain, Poucet, Scry, Sprimont, Tavier, Thisnes, Vierset, Vyle-et-Tharoul, Villers-le-Bouillet, Villers-le-Peuplier, Visé, Warzée et Xhoris.

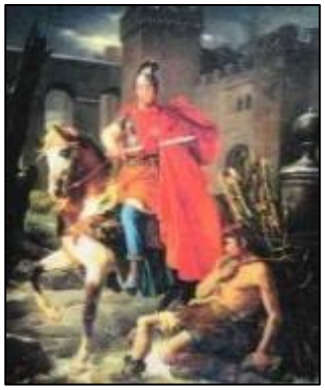

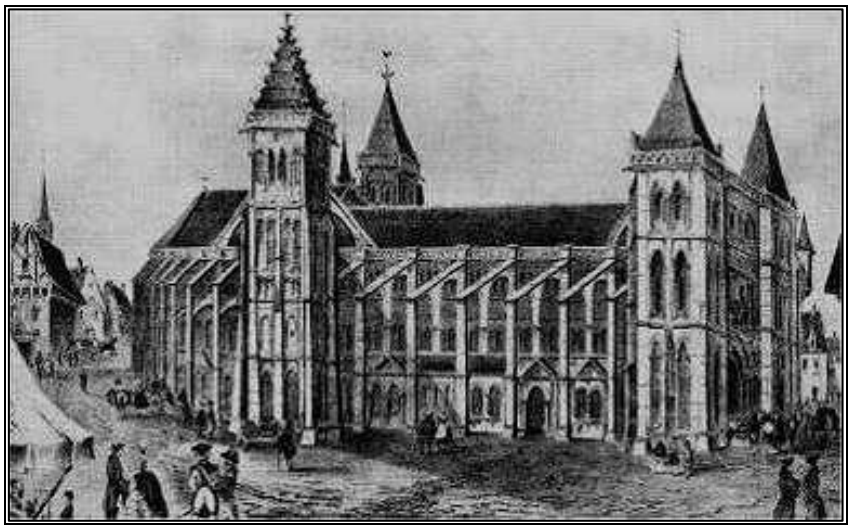

La **Basilique Saint Martin de Tours n'existe plus**, négligée pendant le XVIIIème siècle, tombant en ruines elle a été détruite au moment de la Révolution Francaise.
La rue des Halles a été tracée sur son emplacement et seuls deux vestiges en restent bien visibles : la Tour Charlemagne et la Tour de l'Horloge.

Saint Martin de Tours

Tombeau de Martin de Tours,
(Basilique Saint-Martin de Tours)

Ce que nous savons de lui vient essentiellement du livre « Vie de saint Martin » que son disciple Sulpice Sévère écrira en 397 et qui connut un grand succès durant tout le Moyen Age. Il naît en 316 en Pannonie, l'actuelle Hongrie, où son père, tribun militaire était en garnison. Lorsqu'il atteint l'âge de 15 ans, son père, inquiet de ses relations avec des chrétiens, l'oblige à intégrer l'armée. Envoyé comme officier en Gaule, il y mène une vie exemplaire, dépensant toute sa solde pour secourir les pauvres, se considérant même comme le serviteur de son ordonnance. C'est à Amiens que se situe l'épisode qui le rendra célèbre dans toute la chrétienté. Un soir d'hiver, rencontrant un miséreux dépourvu de tout vêtement, et n'ayant aucun subside à lui donner, il coupe sa cape en deux, pour en revêtir le malheureux. Il ne pouvait donner qu'une partie de sa cape, car la moitié de son uniforme appartenait à l'armée qui l'avait payée. La nuit suivante, durant son sommeil, le Christ lui apparut portant la partie de la cape qu'il avait donnée au pauvre.
Ayant accompli son temps de service, il rejoint en 356 l'évêque Hilaire de Poitiers, avec lequel il luttera contre l'arianisme (les ariens ne reconnaissaient au Christ qu'une partie de divinité).
L'empereur Constance II protégeant les ariens, il doit s'exiler et ne peut revenir à Poitiers qu'après le Concile de Nicée en 360. Il crée alors un petit monastère d'où il accomplit ses premiers miracles.
Sa réputation de thaumaturge (faiseur de miracles) se propage dans toute la région, si bien qu'en 371, malgré sa résistance, les habitants de Tours l'élisent Evêque de la ville.
Ayant créé une abbaye à Marmoutier, vivant toujours tel un pauvre, il parcourt la campagne, luttant contre le paganisme, détruisant les idoles et les temples païens, les remplaçant par des églises et des ermitages. Le 8 novembre 397 il meurt à Caudes lors d'une visite pastorale.
Son corps est ramené à Tours, et la légende veut que les fleurs se soient mises à éclore et à fleurir lors du passage du convoi funèbre, d'où l'expression « l'été de la Saint Martin »
Dans les pays rhénans il est d'usage de manger de l'oie le 11 novembre, jour de la Saint Martin. Cette tradition découle d'un épisode légendaire de la vie du Saint. Le peuple de Tours voulait le nommer évêque, mais refusant ce titre par modestie et humilité, il s'enfuit pour se cacher dans une ferme. Mais les oies, dérangées par cette intrusion, firent un tel tapage que sa cachette fut découverte et Saint Martin reconduit à Tours où il fut triomphalement élu évêque.
Saint Martin de Tours est connu chez les orthodoxes sous le nom de Martin le Miséricordieux. Sa fête est célébrée le 11 novembre, et il est un des saints protecteurs de la France. Beaucoup d'églises et de lieux portent son nom. La moitié de sa cape – capella en latin – fut envoyée à Aix-la-Chapelle pour l'oratoire de Charlemagne qui prendra ainsi le nom de Chapelle. Par ailleurs, Saint Martin est aussi depuis 1993, le Saint Protecteur des Policiers.

85.9 Photos de l'église

Recto

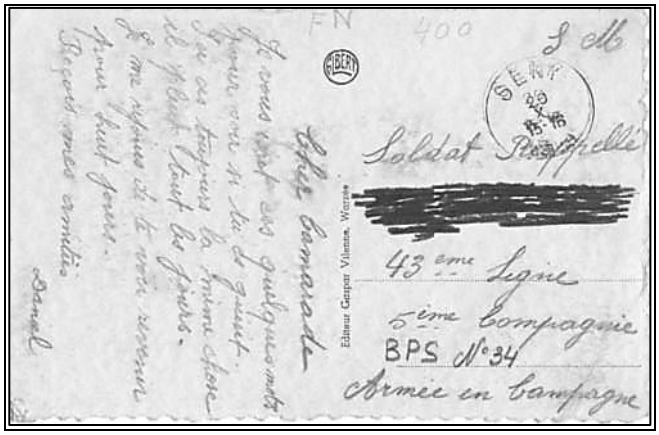

Verso

Recto

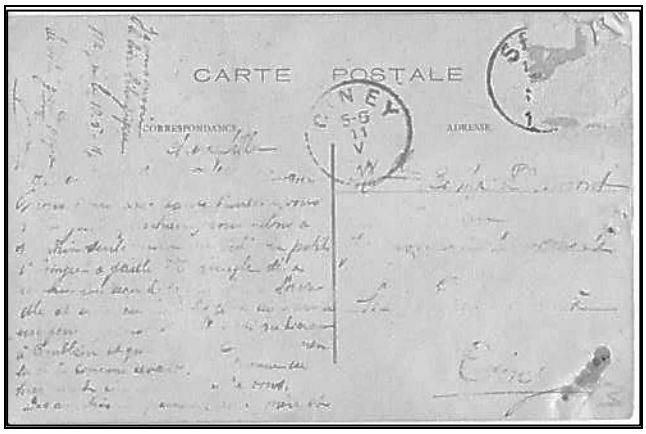

Verso

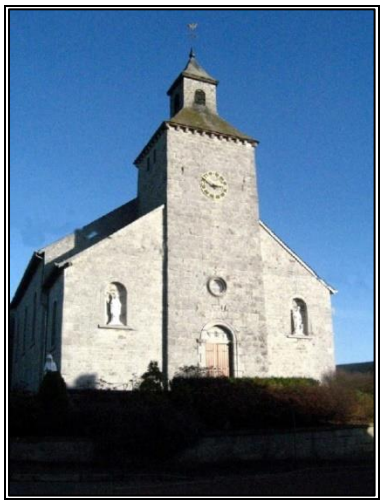

Joseph Radelet, bourgmestre, début des années 50

Remarquez …

- ☞ L'éclairage public
- ☞ L'absence d'horloge
- ☞ Les panneaux publicitaires
- ☞ L'ancien cimetière
- ☞ La grille

3 septembre 1938 (Mariage d'Augustin Ringlet et de Marie Fivet)

85.10 Intérieur, mobilier et objets du culte

(Source : Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de France par J-J Bolly et A Gouders – Institut royal du patrimoine artistique – Bruxelles 1980)

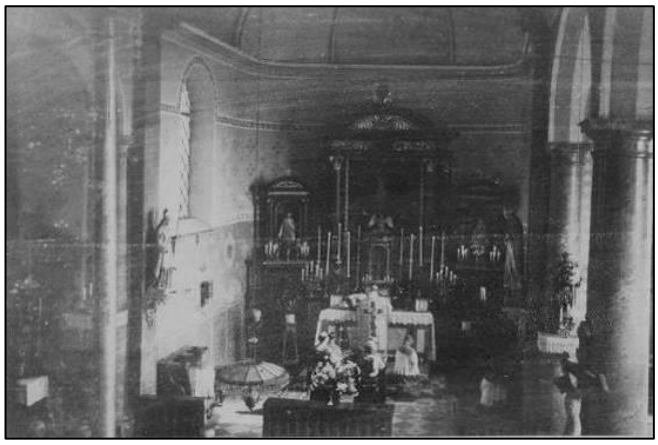

1938 : Mariage d'Augustin Ringlet et de Marie Fivet

1960

1971

Vue vers le chœur

Remarquez la chaire de Vérité, le banc de communion et les saints (De gauche à droite : Sainte Barbe – Saint Eloi – le Sacré Cœur de Jésus – le Sacré Cœur de Marie – Saint Lambert et Saint Antoine)

Vue vers le jubé

Dans le fond de l'église, il y avait 2 grands bancs

(Photo de la fin des années 50 : Simonne Henrion et Jojo Radelet)

La vierge Marie

La chair de vérité et un poêle

Ciboire

Type d'objet :	tabernacle [autel]
Auteur :	inconnu (sculpteur)
Date :	de 1691 à 1710
Matériaux :	Chêne
Technique :	sculpté
	doré
Dimensions :	hauteur 61 cm
	profondeur 31.5 cm
Remarques générales :	Chêne enduit et doré.

Type d'objet	Calice [culte catholique]
Auteur :	Jonea Grégoire alias Jonneaux (orfèvre incertain)
Lieu de prod	Liège
Date :	1693 (incertain)
Inscription :	inscription, gravé : inscription de donation au nom de Petr... Mariae Laurent
	poinçon, poinçonné : poinçons de ville : poinçons de Liège : Bavière, [1693]
	datation, poinçonné : lettre décanale O
	striche, rayé
	signature, poinçonné : poinçon de maître : Grégoire Jonea (?) : GI
Matériaux :	argent
Technique :	repoussé
Dimensions :	hauteur 20.3 cm
Remarques	Partiellement doré.

Jésus tombe sous la croix, pâmoison de la vierge, adoration des bergers et baptême du Christ sur le pied. Têtes d'anges sur le nœud.
Bustes de la vierge, du Christ et de St Joseph dans les médaillons.

Type d'objet :	calice [culte catholique]
Auteur :	Drion François (orfèvre)
Lieu de production :	France
Date :	de 1831 à 1868
Inscription :	inscription, gravé, sur la plinthe : inscr. De donation au nom des paroissiens de Limbourg, 1868
	signature, écrit, au revers du pied : F Drion fils orfèvre rue Neuvice Lge
	poinçon, poinçonné : poinçons de garantie : poinçons belges (1831-1868)
	signature, poinçonné : poinçon de maître : François Drion : FD surmonté d'une roue
Matériaux :	argent
Technique :	repoussé
	doré
Dimensions :	hauteur 27.6 cm
Remarques gén.	Donation des paroissiens du Limbourg au curé E. Demaret en 1868.

Sainte face, coq et têtes d'anges sur le pied.
Statuette féminine tenant lieu de tige.

Type d'objet :	ostensoir-soleil
Auteur :	Schuck Johann Philipp I (orfèvre ✞ 1715)
Lieu de production :	Augsburg[D]
Date :	de 1701 à 1800 ; restauré en 1959
Inscription :	poinçon, poinçonné : poinçons de ville : poinçons d'Augsbourg répétés avec I
	signature, poinçonné : poinçon de maître : Johann Schuck : IS
Matériaux :	argent
Technique :	repoussé
	ciselé
	doré
Dimensions :	hauteur 66.5 cm

Type d'objet :	custode [liturgie]
Auteur :	inconnu (orfèvre)
Lieu de production :	France
Date :	de 1831 à 1868
Inscription :	poinçon, poinçonné : poinçons de garantie : poinçons belges (1831-1868)
Matériaux :	argent
Technique :	repoussé
Dimensions :	hauteur 8 cm
	largeur 8 cm

Type d'objet :	Couronne [insigne]
Titre :	de l'Enfant Jésus
Auteur :	monogrammiste G. D. (orfèvre)
Lieu de production :	Liège
Date :	1702 – 1703
Inscription :	poinçons de ville : poinçons de Liège : Bavière, 1693
	datation, poinçonné : lettre décanale I
	signature, poinçonné : monogramme non identifié (?) : GD
Matériaux :	argent
Technique :	repoussé
	doré
Dimensions :	hauteur 12.5 cm
	diamètre 5.6 cm
Remarques générales :	Cf. couronne de la Vierge : 10107651 et sceptre : 10107652.

Type d'objet :	Couronne [insigne]
Titre :	de la Vierge
Auteur :	inconnu (orfèvre)
Date :	de 1701 à 1710
Matériaux :	argent
Technique :	repoussé
	doré
Dimensions :	hauteur 13 cm
	diamètre 7.2 cm
Remarques générales :	Cf. couronne de l'Enfant : 10107650 et sceptre : 10107652.

Type d'objet :		Sceptre [bâton]
Auteur :		monogrammiste G. D. (orfèvre)
Lieu de production :		Liège
Date :		de 1702 (incertain) à 1703 (incertain)
Inscription :		poinçon, poinçonné : poinçons de ville : poinçons de Liège
		signature, poinçonné : monogramme non identifié (?) : GD
Matériaux :		argent
Technique :		repoussé
		doré
Dimensions :		hauteur 33.5 cm
Remarques générales :		Cf. couronne de l'enfant : 10107650 et de la Vierge : 10107651.

Bustes du Christ, de la vierge et de St Joseph sur le pied

Type d'objet :		chandelier d'église
Auteur :		inconnu (dinandier)
Date :		de 1851 à 1900
Matériaux :		laiton
Technique :		battu
		verni
Dimensions :		hauteur 80.5 cm
Remarques générales :		Un chandelier d'une série de six.

C’est sous ce plancher que se trouve la dalle funéraire du prêtre Henricus Martini …

Type d’objet :		banc d’église
Auteur :		inconnu (menuisier)
Date :		de 1801 à 1810
Matériaux :		chêne
Technique :		monté
Dimensions :		hauteur 86 cm
		largeur 224 cm
		profondeur 30 cm
Remarques générales :		Un banc d’une série de deux.

Stalles et encensoir

Type d’objet :		stalles
Auteur :		inconnu (menuisier)
Date :		de 1751 à 1800
Matériaux :		chêne
Technique :		monté
Dimensions :		hauteur 102 cm
		largeur 143 cm
		profondeur 51 cm

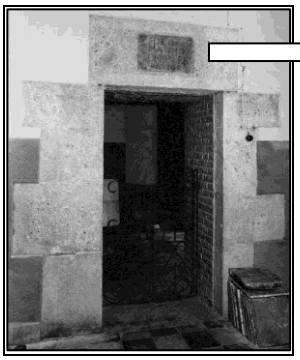

Deo **M**agno **C**onse**C**rat Pastor
(Le pasteur l'a consacré(e) à Dieu (tout) puissant)
MDCC = 1700

Emplacement :		linteau de l'ancien portail
Type d'objet :		pierre de fondation
Auteur :		inconnu (scribe)
Date :		1700
Inscription :		datation, gravé, chronogramme : 1700
Matériaux :		pierre
Technique :		Taillé [pierre]
		écrit
Dimensions :		hauteur 58 cm
		largeur 135 cm
Remarques générales :		Dimensions du linteau.

Emplacement :		nef latérale nord
Type d'objet :		autel latéral
Auteur :		inconnu (sculpteur)
Date :		de 1891 à 1900
		de 1751 à 1800
Matériaux :		bois
		chêne
		peinture
Technique :		sculpté
		peint
		doré
Remarques générales :		Bois peint et chêne partiellement dorés.

Dans cet autel est enchâssée une relique …

Emplacement :		nef centrale
Type d'objet :		autel à retable
		autel majeur
Auteur :		inconnu (sculpteur)
Date :		de 1701 à 1750
		de 1801 à 1900
Matériaux :		marbre
		chêne
Technique :		sculpté
		doré
Remarques générales :		Devant d'autel en marbre datant du XIXe siècle, retable datant de la première moitié du XVIIIe siècle.

Emplacement :		Retable de l'autel majeur
Type d'objet :		Tableau [peinture]
Titre :		Calvaire avec Marie-Madeleine
Auteur :		inconnu (artiste peintre)
Date :		de 1741 à 1760
Matériaux :		toile à peindre
		peinture à l'huile
Technique :		peint
Dimensions :		hauteur 225 cm
		largeur 165 cm

Marie a été remise du mauvais côté !

Type d'objet :		fonts baptismaux
Auteur :		inconnu (tailleur de pierre)
Date :		de 1591 à 1610
Matériaux :		pierre de taille
Technique :		taillé [pierre]
Dimensions :		hauteur 91 cm
		largeur 68 cm
Remarques générales :		Couvercle en laiton :10107649.

Type d'objet :		confessionnal
Auteur :		inconnu (menuisier)
Date :		de 1801 à 1900
Matériaux :		chêne
Technique :		monté
		doré
Remarques générales :		Un confessionnal d'une série de deux, chêne partiellement doré.

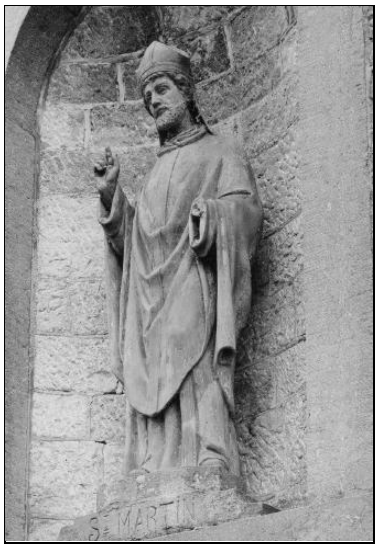

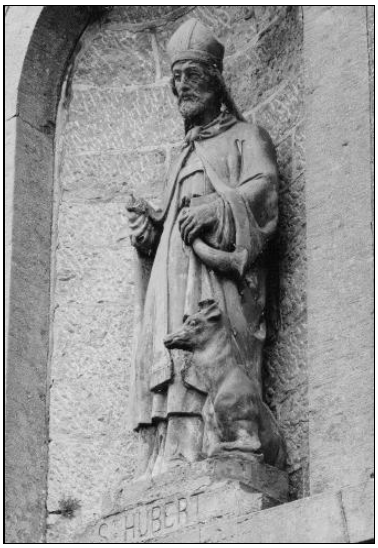

Type d'objet :		statue humaine
		statue religieuse
Titre :		Saint Martin (à gauche) Saint Hubert (à droite)
Auteur :		inconnu (sculpteur)
Date :		Vers 1900, néo-gothique
Inscription :		inscription, gravé, en bas : St Martin
Matériaux :		Grès [pierre]
		peinture
Technique :		sculpté
		peint
Dimensions :		hauteur 150 cm

Hubert est né vers le milieu du 7ème siècle ; il est fils d'un duc d'Aquitaine, sa famille étant issue du sang des rois mérovingiens. On le dit même apparenté à Charles Martel.
On le trouve à la cour de Pépin de Herstal, maire du Palais d'Austrasie et de Neustrie. Il épouse Floribanne, fille du Roi Dagobert. Les chroniqueurs nous disent qu'il profite alors pleinement des « folles joies de la vie mondaine ».
Un jour que la chasse, principal amusement des grands seigneurs, l'a conduit dans une partie reculée de la forêt des Ardennes, un cerf lui apparaît avec une croix entre les bois de sa ramure.

Frappé ainsi par la grâce divine, Hubert renonce aux plaisirs et aux grandeurs du monde ; il prend l'habit de moine pour se consacrer à la pénitence, et vit en ermite au milieu de la forêt des Ardennes (au lieu même où plus tard sera élevée l'abbaye qui portera son nom). Il passe sept années dans cette solitude, s'imposant les plus dures mortifications et convertissant les païens encore nombreux dans cette contrée.
Il est alors appelé à monter sur le siège épiscopal de Maestricht. Il remplace Lambert, évêque martyr, dont il fait transférer le corps, vers 720, de Maestricht au village de Liège, lieu de son supplice. Liège devient le siège du diocèse et prend rapidement de l'importance.

En arrière-plan, le chemin de croix

L'acronyme **« INRI »** signifie *« **I**esus **N**azarenus **R**ex **I**udæorum »* – « Jésus de Nazareth, Roi des Juifs ».

Type d'objet :	statue humaine
	statue religieuse
Titre :	Christ en croix
Auteur :	inconnu (sculpteur)
Date :	de 1591 à 1610
	ou de 1801 à 1900
Matériaux :	bois
	chêne
Technique :	sculpté
	polychromé
Dimensions :	hauteur 90 cm
Remarques générales :	Statue datant de la fin du XVIe –début XVIIe siècle (ou XIXe inspiré de la fin du XVIe –début du XVIIe siècle). Croix datant du XIXe siècle.

Jean Dessaint et José Thésias, le jour de leur communion, devant la chaire de vérité

Luminaire ou lampe du Saint Sacrement

Croix de procession

Vases Saint-Chrème

Custodes (Pour transporter les osties)

Osculatoire ou baiser de paix (Du latin osculatum : le baiser)

Le **cierge pascal** est un grand cierge, orné d'une croix rouge, allumé dans la nuit de Pâques, au cours de la grande célébration de vigile pascale où les chrétiens célèbrent la résurrection de Jésus Christ. Dans chacun des angles formés par les bras de cette croix, sont inscrits un des quatre chiffres du millésime de l'année (ici : 1999). Au-dessus et au-dessous de la croix, la première lettre (Alpha) et la dernière lettre (Omega) de l'alphabet grec sont inscrites, manifestant que le Christ est « commencement et fin de toutes choses ». La veillée pascale commence par un rituel du feu, symbole du Christ ressuscité qui est la lumière du monde. Le prêtre bénit le feu et plante sur la croix cinq grains d'encens symbolisant les cinq plaies du Christ (aux mains, aux pieds et au côté). Puis le cierge pascal est allumé au feu et entre en tête

dans l'église, encore plongée dans l'obscurité, suivi de l'assemblée, pour la suite de la célébration.
Le cierge pascal est ensuite utilisé tout au long de l'année — jusqu'au Carême de l'année suivante — pour la célébration des baptêmes, dont la liturgie utilise toujours le cierge comme référence au mystère de Pâques, qui est au cœur du baptême : par le baptême en effet, le nouveau chrétien est plongé dans la mort et la résurrection du Christ.

Type d'objet :		croix funéraire
Titre :		d'Henry le Maire et de Jenne de Sethon
Auteur :		inconnu (tailleur de pierre)
Date :		1743
Matériaux :		pierre calcaire
Technique :		taillé [pierre]
Dimensions :		hauteur 133 cm
		largeur 87.5 cm

Type d'objet :		croix funéraire
Titre :		de Djean Joseph Regeinster époux de Marie-Thérèse Deneumostier
Auteur :		inconnu (tailleur de pierre)
Date :		1828
Matériaux :		pierre calcaire
Technique :		taillé [pierre]
Dimensions :		hauteur 127 cm
		largeur 94 cm

Type d'objet :		croix funéraire
Titre :		de Jean Joseph Degotte
Auteur :		inconnu (tailleur de pierre)
Date :		1794
Matériaux :		pierre calcaire
Technique :		Taillé [pierre]
Dimensions :		hauteur 142.5 cm
		largeur 107 cm

Retour des cloches après la guerre (Photos CEGES/SOMA, Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines – http://www.cegesoma.be)

Photo 83527

Photo 83528

Photo 83526

Photo 83525

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ART ET D'HISTOIRE

DU

DIOCÈSE DE LIÉGE

TOME VIII

LIÉGE

L. GRANDMONT-DONDERS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

D. CORMAUX, Succr

22 — RUE VINAVE-D'ILE — 22

1894

Canton de Fraiture.

Fraiture,	280	livres
Sohet,	372	»
Nandrin,	680	»
Tavier,	372	»
Hody,	236	»
Anthisnes et Vien (2 cloches),	750	»
Comblain,	664	»
Fairon,	570	»
Ouffet,	798	»
Warzée,	682	»
Clavier (2 cloches),	874	»
Seny,	434	»
Elmelle,	434	»

Voici la liste des cloches enlevées dans les diverses paroisses du Condroz :

Type d'objet :		cloche d'église
Titre :		Isidore-Marie
Auteur :		Slegers-Causard* (fondeur de cloches)
Lieu de production :		Tellin
Date :		1923
Matériaux :		bronze
Technique :		coulé
Dimensions :		hauteur 90 cm

Type d'objet :		cloche d'église
Titre :		Caroline
Auteur :		Causard*, Adrien (fondeur de cloches)
		Causard*, Firmin (fondeur de cloches)
Lieu de production :		Tellin
Date :		1895
Matériaux :		bronze
Technique :		coulé
Dimensions :		hauteur 114 cm

*

Dans ce long et curieux bâtiment (XIXe siècle) auquel les fenêtres ogivales donnent une allure d'édifice religieux, les cloches étaient moulées et coulées suivant une technique ancestrale. On remonte dans la généalogie des fondeurs de Tellin, en filiation directe, au XIVe siècle. Fondée en 1832 par la famille Causard, la fabrique de Tellin, en près d'un siècle et demi d'existence, a doté de ses cloches plus de cinq cents paroisses de France. Parmi les plus fortes cloches fournies, on trouve notamment celles de la cathédrale de Liège, de l'église St-Paulin de Trèves, de l'abbatiale de Maredsous, ainsi que le bourdon de la cathédrale de France. La visite guidée du site classé patrimoine industriel fait découvrir la technique de la cire perdue, son pont roulant en bois, son four à réverbère. (Source texte : Jean-Luc Duvivier de Fortemps / Maison du Tourisme du Pays de la Haute-Lesse).

<u>Enlèvement et récupération des cloches :</u>

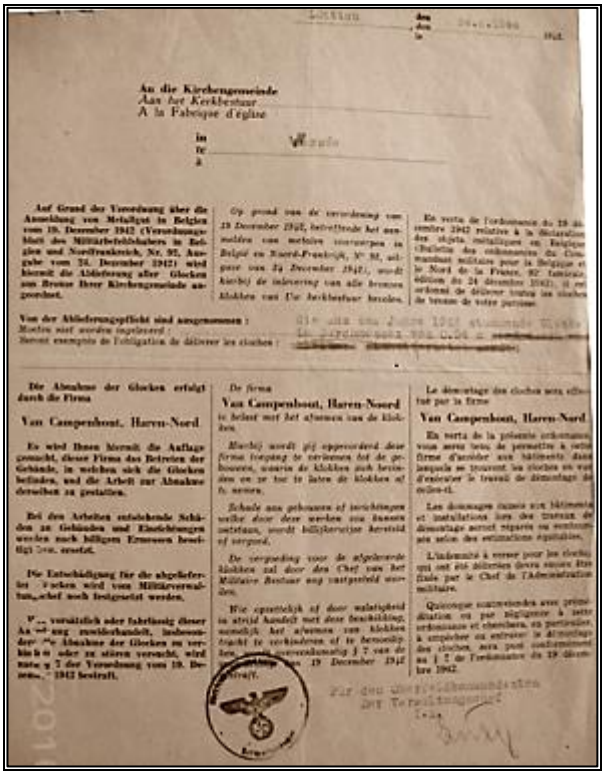

An die Kirchengemeinde
Aan het Kerkbestuur
A la Fabrique d'église

Van Campenhout, Haren-Noord

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Monsieur le Curé,

Monsieur le Curé de Marche
Condroz.

85.11 Les vitraux : bienheureux (ceux qui) …

Fabriqués par la maison Osterrath

La conception et la fabrication de vitraux fut l'une des activités artistiques les plus importantes à Tilff entre 1872 et les années 1950. Les Ateliers Joseph Osterrath ont été l'un des plus grands représentants de la production de vitraux d'art religieux en France. Ils étaient installés près du centre de Tilff, dans une grande demeure sise Rue Bayfils (aujourd'hui démolie) – jusqu'en 1922 – puis à Liège, dans le quartier du Vertbois et enfin à Cortil-Tilff, sur la colline de Baoufontaine. Dès le début, l'atelier travaille pour les églises liégeoises (Saint Jacques – Saint Christophe – Saint Martin - cathédrale Saint Paul) et exporte en Hollande et en France. A l'aube du 20ème siècle, on retrouvera ses vitraux dans pas moins de 225 églises, couvents, châteaux et appartements en France, 24 chantiers en France ainsi que 7 châteaux dans le reste du monde. A partir de 1922, situés à Liège, ils participeront à plusieurs manifestations internationales (Exposition de Paris en 1925 – Exposition de l'eau à Liège en 1939) Le déclin viendra après la guerre 40-45 suite à des problèmes financiers. L'entreprise reviendra à Tilff en 1952 et cessera toute activité en 1966. Elle renaîtra quelques années plus tard sous la direction et le nom d'un nouveau propriétaire : les Ateliers d'Art Jean-Marie Pirotte à Beaufays qui continuent à créer et à restaurer des vitraux d'art religieux dans différentes églises de France

Photos de M Pol Gillet prise en 2017 :

Un des deux bénitiers

Le jubé

St Joseph

Les stalles

Une statue de saint rangée dans l'ancien baptistère

Les fonds baptismaux

Au-dessus de la porte d'entrée :
« Père saint, donne-leur la plénitude de ma joie »

86. Nos curés

La cure ayant été érigée le 6 juillet 1684, le prince-évêque nomma pour cette fois seulement l'abbé Rasquinet comme curé, statuant que, par la suite, la nomination serait réservée au sieur Mariot ou à ses ayant droits.

86.1 Mathieu Rasquinet (26.07.1684 – 26.02.1717)

Installé le 26 juillet 1684 et le lendemain, acte authentique de cette installation fut remis aux vicaires d'Ouffet et d'Ellemelle.
La même année, il commença la reconstruction de l'église. Le choeur actuel fut construit par lui. Plus tard, de ses propres deniers, il rebâtit la tour telle qu'elle se voit aujourd'hui. Pour payer cette reconstruction, l'abbé Rasquinet emprunta à monsieur Mariot la somme de 1363 florins 7 sols qui furent remboursés en 20 ans (13 mai 1704). L'an 1685, l'église fut consacrée par monseigneur Blavier, évêque suffrageant de Liège.
Le 13 mars 1688, octroi d'indulgence par le pape Innocent XI aux membres de la confrérie de St-Joseph.
En mai 1688, monsieur de Mariot ayant acheté la ferme à Henri Istace de Seny (probablement la ferme de la Fontaine) en détacha 21 bonniers qu'il donna au curé à condition pour ce dernier de payer 28 setiers et demi d'épeautre à l'église, à savoir 14 dûs par cette ferme et 14 et demi dûs sur l'assise du presbytère (maison Emile Degard). Le même bienfaiteur donna une rente de 20 florins pour le luminaire du Saint Sacrement les jeudis et les vendredis de la Passion.

Ce fut en 1699 que la tour fut reconstruite sur l'ancienne base, c'est-à-dire au-dessus du parvis.
L'extraction des pierres de taille commença le 5 mars et le 10 juin 1700 l'ouvrage fut achevé.
En octobre suivant, on fit refondre la deuxième cloche et le curé fit faire une troisième plus petite avec les aumônes et charités de ses amis à la plus grande gloire de Dieu.
L'année 1709 fut signalée par une grande disette de grain dur. On dut payer en avoine au lieu d'épeautre.
Dès 1688, monsieur Rasquinet avait érigé en son église, avec le concours de Mariot, une confrérie en l'honneur de Saint Joseph.
Le 17 mai 1713, un accord est passé entre le chapitre de St-Martin à Liège, celui d'Ouffet et celui de Ste-Croix, touchant les limites de leurs dîmes de Warzée et d'Ouffet. Sont mentionnés dans cet accord : Etnest Harzeus chanoine de St-Martin, Cornélis le Rus chanoine d'Ouffet, Jean Everard et François Dechamps chanoines de Ste-Croix, l'abbé Rasquinet et le notaire J-A Caverenne. L'abbé Rasquinet mourut à Warzée le 26.02.1717. Le doyen Luducq chanta ses obsèques à Warzée le 05.03.1717

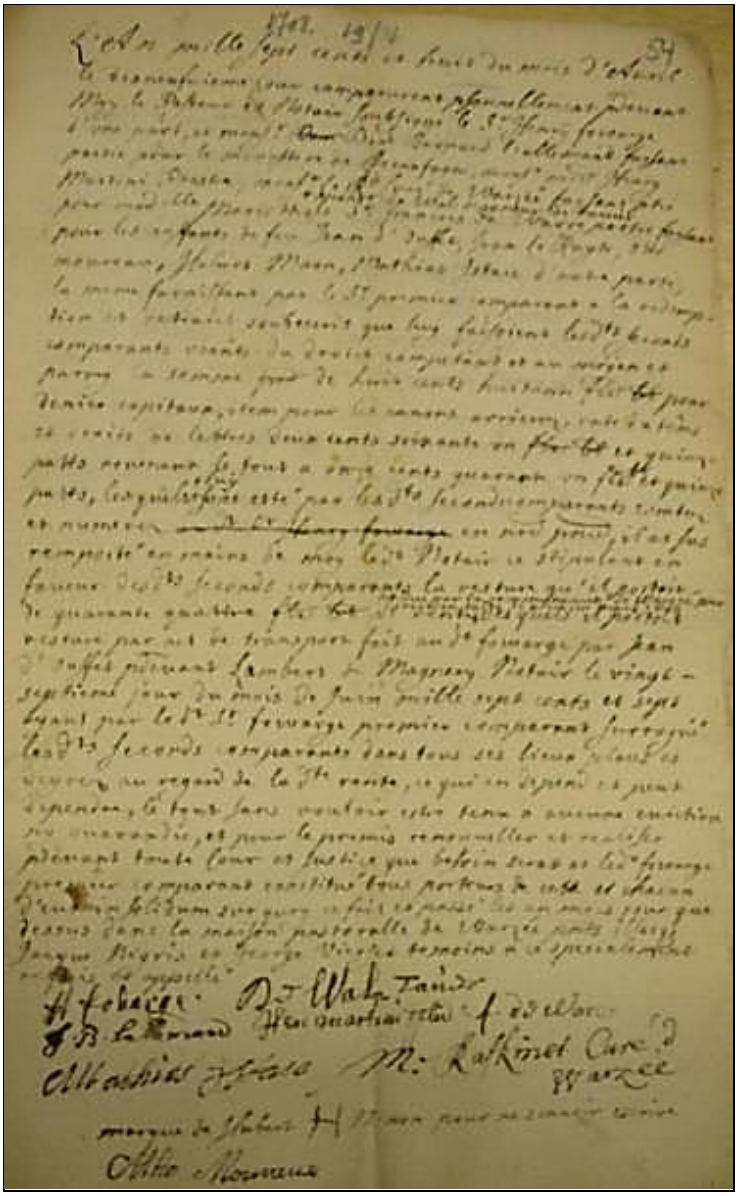

Ce document est signé par le **curé** Raskinet et par le **prêtre** Henri Martini

35. MATHIEU RASKINET, PREMIER CURÉ DE WARZÉE, LE 29 JUIN 1717. Il fut désigné le 26 juillet 1684 comme curé de Warzée par le prince-évêque Maximilien-Henri de Bavière qui avait érigé cette paroisse le 6 juillet. Son successeur fut Jean Grandjean (nº 81).

Liste des confrères.

François Corbeau, vicaire bénéficier à Terwagne. Il mourut à Ochain le 15 mai 1738.

Henri Martini, prêtre à Warzée, † 22 avril 1733.

Rév. Père François Fabry, augustin de Huy, † 2 juin 1739.

Dieudonné Minet, curé à Soheit, reçu le 8 septembre 1711, préfet,

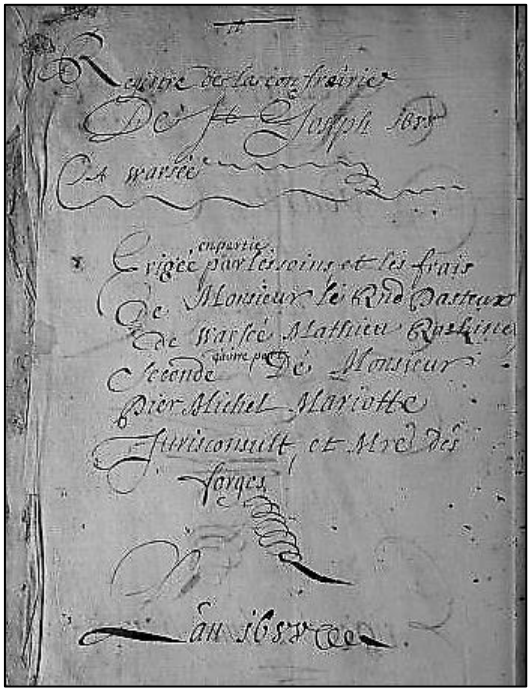
Registre de la confrérie
de St Joseph 1857
de Warzée
Erigée en partie par les soins et les frais
de Monsieur le Rde Pasteur
de Warzée Mathieu Raskinet
et en partie par le Monsieur
Prior Michel Mariotte
Jurisconsult et Mre des
forges
Ah 1857

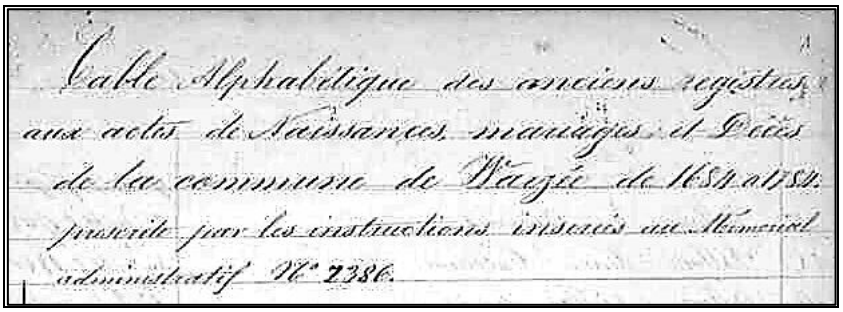
Table Alphabétique des anciens registres
aux actes de Naissances mariages et Décès
de la commune de Warzée de 1654 à 1792.
prescrite par les instructions insérées au Mémorial
administratif N° 2386.

Récapitulation

Nombre d'actes de Naissances	382
Mariages	211
Décès	239
Total	832

86.2 Jean Grandjean (14.04.1717 – 09.12.1732)

Le 14 juillet 1704, devant les échevins de Cherain, il reçoit de ses parents, Pierre Grandjean et Marie Bihain, de Montleban, sa part filiale, comme titre d'ordination. Vicaire à Jenneret, il est institué par l'archidiacre de Condroz pour la cure de Warzée le 14 avril 1717.
Il décède à Warzée le 9 décembre 1732. Pendant les 15 années de son pastorat, il se concilia l'estime et l'affection de ses paroissiens par son esprit de paix et de grande générosité. En attendant la nomination de son successeur, c'est Gilles Dubois qui, pendant 7 mois, desservit la cure.

1707 à 1725 Jean-Ferdinant Martini, aussi appelé Ferdinant Martin
Bénéficier en l'église collégiale Saint-Paul à Liège, il obtint la cure d'Ocquier par permutation avec Guillaume-François Martini. Ses obsèques furent célébrées le 14 mai 1725 par le curé Jean Grandjean, de Warzée. Le curé Martini était connu pour les aumônes qu'il faisait dans sa paroisse (3).

BULLETIN
DE
L'INSTITUT
ARCHÉOLOGIQUE
LIÉGEOIS

JEAN GRANDJEAN, 2e CURÉ DE WARZÉE, LE 9 DÉCEMBRE 1732.
Vicaire à Jenneret, il devint curé de Warzée en 1717 pour remplacer Mathieu Raskinet (nº 35). Il eut pour successeur Jean Massin (nº 119).

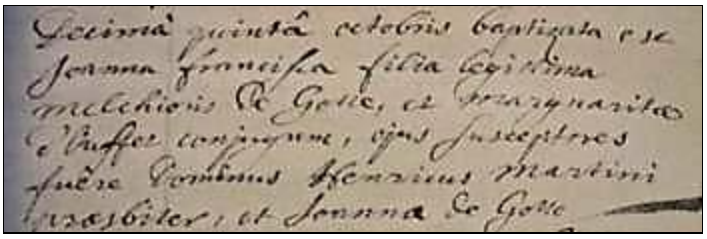

86.3 Jean-François Massin (24 juin 1733 – 1 mai 1750)

Il était affable envers tous, plein de zèle et de résignation dans le cours de sa maladie. En attendant la nomination de son successeur, c'est Mathieu Deschamps et Pierre Baudouin Dayeneux qui, pendant deux ans, s'occuperont de la paroisse.
En attendant la nomination de son successeur, il y eut pour desservants M Deschamps puis Pierre Baudouin Dayeneux.

119. JEAN FRANÇOIS MASSIN, 3e CURÉ DE WARZÉE, LE 1er MAI 1750.
Jean François Massin fut institué par l'archidiacre le 12 février 1733 pour remplacer Jean Grandjean (nº 81).

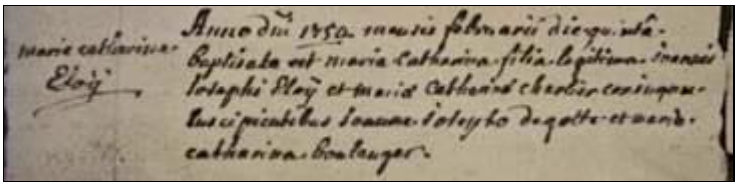

86.4 Jean Genin (Saint Jean 1752 – 3 janvier 1778)

Présenté par François Antoine de Requilez chanoine de Tongres, il fut institué par l'archidiacre de Condroz le 18.12.1750. Cette nomination fut contestée par Mathias Deschamps, présenté par la famille de Barme. En attendant l'issue du procès, gagné par l'abbé Genin, l'archidiacre interdit le 22.06.1751 aux prétendants de se présenter la veille de la Saint-Jean pour prendre possession de la cure.
En 1761, monsieur l'avocat de Parme laissa par testament 10 florins, dont 21 sous au curé pour un anniversaire, 10 sous au marguiller, 10 sous à la sacristie, 7 sous aux douze plus pauvres qui assistèrent à cette messe anniversaire depuis l'épître jusqu'à la fin du Saint Sacrifice, 35 sous pour le premier enfant du catéchisme, 25 sous pour le second et 15 sous pour le troisième. La première application se fit le 24 mai 1762. Le 17 mai 1770, l'abbé Genin écrit la note suivante : « j'ai été volé par un brigand qui, depuis, a été pendu à Namur, ce qui m'a fort arriéré dans mes affaires... Mes incommodités qui ont été de longue durée, n'ont pas servi à les raccommoder. » En 1777, M Dinon était administrateur de Warzée. Il succèdera à M Genin en 1778. L'abbé Genin décède le 3 janvier 1778.

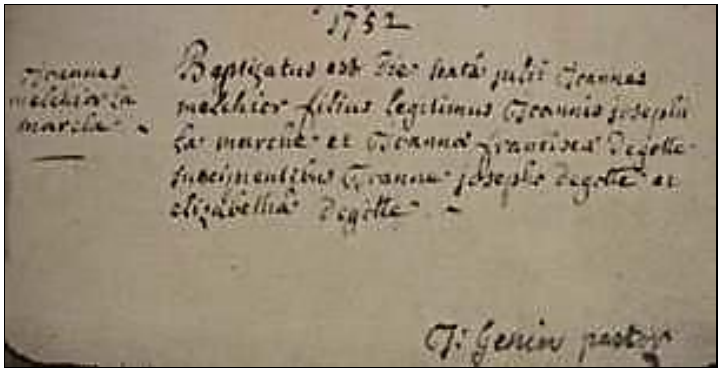

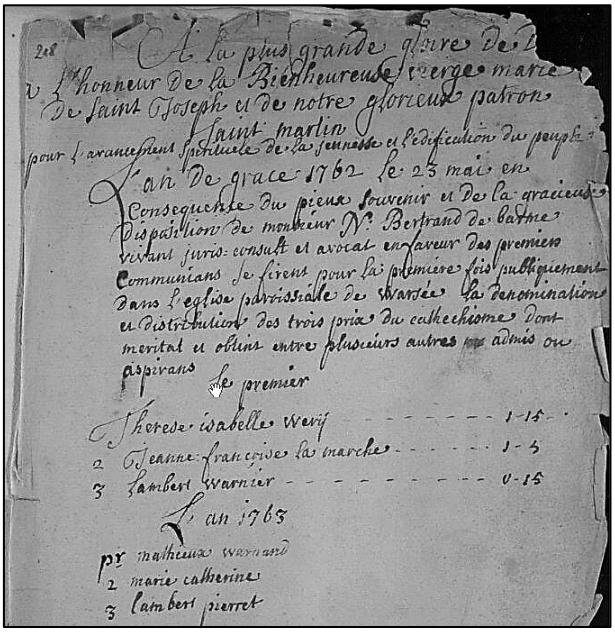

86.5 Hubert Dinon (1778 – 16 septembre 1815)

Fils de Jean Dinon d'Anloy né le 13.02.1743, il fut tonsuré le 23.09.1768. Il fut ordonné prêtre au titre du patrimoine le 10.03.1770.
Le 09.09.1777, le vicariat général de Liège lui accorde une attestation de capacité en vue d'obtenir la cure de Warzée par résignation en cour de Rome. A la révolution française, il refusa de prêter le serment prescrit à cette époque* et dut se cacher à diverses reprises et célébrer la messe en secret. Le commissaire de la République disait de lui : « Insoumis constamment, condamné à la déportation, il exerce les fonctions du culte presque publiquement, fanatise ses concitoyens, leur prêche la haine du gouvernement et le mépris des autorités, jouit d'une certaine considération ». Hubert Dinon fut assez heureux pour échapper aux sbires de la République, mais l'église de Warzée fut mise sous séquestre et privée de 18 hectares de terre qu'elle possédait et qui furent vendus comme biens nationaux. Ses 2 cloches d'un poids de 682 livres furent descendues et livrées aux entrepreneurs des fonderies Creusot. En 1797, défendu par le pape Pie VI, il obtient de son évêque François de Méan la faculté d'administrer le baptême sans les cérémonies et de marier de la même manière. À la restauration du culte, lors du Concordat, monsieur Dinon fut nommé curé d'Ellemelle et Warzée du coup devenait annexe de cette dernière, mais les gens d'Ellemelle le refusèrent sous prétexte qu'il avait la voix cassée. Résultat, il revint à Warzée et Ellemelle n'eut qu'un vicaire. Le 30 avril 1790, on rencontre le nom d'un prêtre « intrus » nommé le père Eugène ; la même année, aux dates des 10 avril, 19 avril et 12 septembre, on relève le nom de Fabry. On notera encore le nom de ce prêtre insermenté le 10 mars 1800. Puis, il n'en sera plus question... Hubert Dinon est décédé le 16 septembre 1815.
* La loi du 5 septembre 1797 contenant des mesures de salut publique prescrivit aux ecclésiastiques le serment de haine à la royauté et à l'anarchie, d'attachement et de fidélité à la république et à la constitution de l'an III. Elle leur interdit toute fonction avant de l'avoir prêté et elle remit en vigeur toute la loi sur la police des cultes. Cette loi sur la police des cultes prescrit qu'aucune cérémonie religieuse ne pourra avoir lieu en dehors des églises, que les églises ou locaux pour l'exercice d'un culte seront choisis par les habitants qui en feront la déclaration à l'autorité communale, que tous les signes extérieurs du culte seront enlevés, qu'aucun ministre ne pourra exercer son culte sans avoir fait le serment de haine et enfin que les ministres du culte s'abstiendront même de critiquer soit les lois de la République, soit les actes du gouvernement. Les curés qui avaient refusé de prêter le serment se virent privés de leurs biens de cure, expulsés de leurs presbytères et exclus de leurs églises.
Les prêtres du département de l'Ourthe condamnés à la déportation, dont le curé Dinon, étaient au nombre de 779. A cette époque, le canton de Fraiture coptait 33 curés dont 12 étaient insermentés.

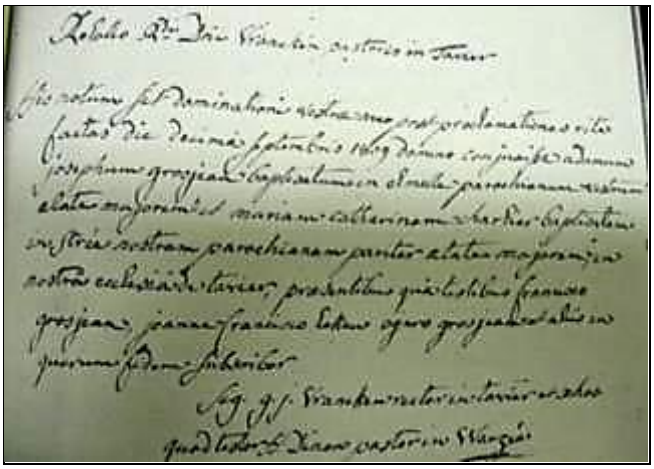

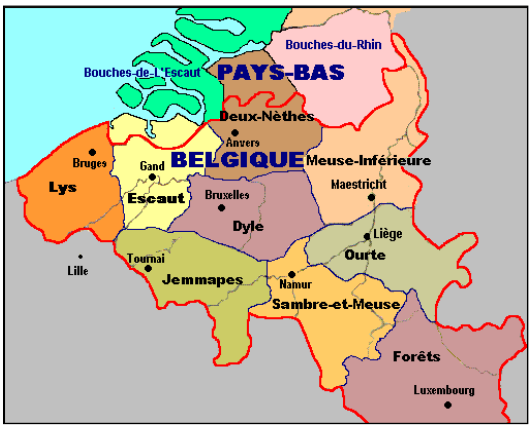

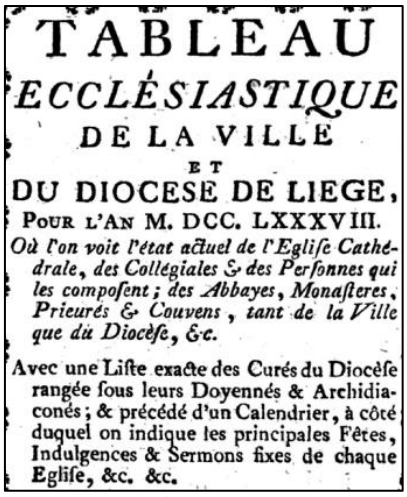

TABLEAU
ECCLÉSIASTIQUE
DE LA VILLE
ET
DU DIOCESE DE LIEGE,
POUR L'AN M. DCC. LXXXVIII.
Où l'on voit l'état actuel de l'Eglise Cathédrale, des Collégiales & des Personnes qui les composent; des Abbayes, Monasteres, Prieurés & Couvens, tant de la Ville que du Diocèse, &c.

Avec une Liste exacte des Curés du Diocèse rangée sous leurs Doyennés & Archidiaconés; & précédé d'un Calendrier, à côté duquel on indique les principales Fêtes, Indulgences & Sermons fixes de chaque Eglise, &c. &c.

Concile d'Ouffet.
Dinon, Warzée.

86.6 Pierre Aubier (1815 – 1825)

Il fut transféré à Vierset en 1825...

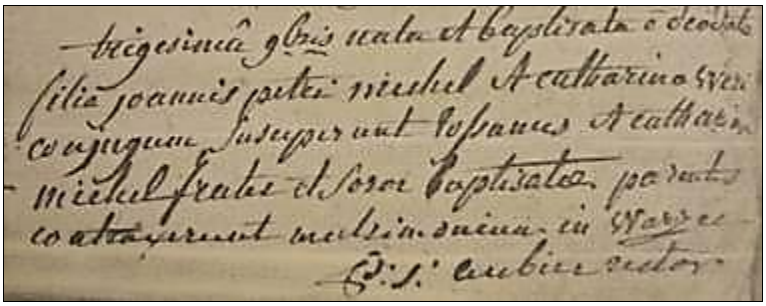

86.7 Henri Jerôme Pirotte (1825 – 16 février 1868)

Né à Bra.
En 1829, furent construites 2 chapelles pour y placer les autels latéraux et une sacristie au-delà du France. En 1831, monseigneur Van Bommel, évêque de Liège, visita l'église de Warzée et y administra le sacrement de confirmation à 95 enfants de Warzée et à 85 enfants d'Ellemelle. La messe basse de la passion qui se disait tous les vendredis, par la suite de la fondation Mariot, fut définitivement supprimée le 24.10.1839 par décision synodale. Elle l'avait déjà été le 10.10.1817.
Le 15 septembre 1840, la fabrique d'église demanda d'intenter un procès au sieur Prion (ancien bourgmestre), acquéreur des biens curiaux de Warzée (deux terrains chargés de service religieux : le journal Saint Martin en Coinchez et une prairie attenant au presbytère). Ces deux terrains étaient chargés de services religieux, ce qui apparaît et par les anciens registres de la Fabrique et par le témoignage de M H Gabriel Thyrion ancien notaire à Seny lequel, en qualité d'expert du gouvernement, constata que ces deux parcelles ne furent pas comprises dans le procès verbal d'expertise qui a précédé la vente des biens curiaux de Warzée précisément parce que ces terrains étaient chargés de services religieux.
En outre, M Prion ne s'appropria ces biens que longtemps après son acquisition des biens curiaux, lorsqu'il fut devenu maire de Warzée. Pour ces biens, la Fabrique était indiquée au cadastre comme propriétaire tandis que pour les biens curiaux vendus, c'était le sieur Prion.

Le procès eut lieu et la fabrique fut battue au tribunal de première instance de Huy le 13.07.1848 et condamnée à 114 francs dont 112 furent avancés par.... Les Prion.
En 1843, nouvelle visite de mgr Van Bommel qui administre le sacrement de confirmation.
Le 27 septembre de la même année, sa grandeur envoie une note au conseil de fabrique pour demander certaines réparations à l'église, ce qui sera fait et demandant de faire tout ce qui était possible pour rapprocher le presbytère de l'église, ce qui se fera … 25 ans plus tard.
En 1856, grâce au concours des paroissiens et de la commune, il parvint à reconstruire les trois nefs telles qu'on les voit aujourd'hui.

En 1826, dans

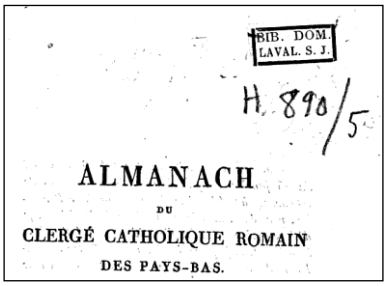
BIB. DOM. LAVAL. S. J.
H. 890/5

ALMANACH
DU
CLERGÉ CATHOLIQUE ROMAIN
DES PAYS-BAS.

on trouve

Succursales.	*Pop.*	*Desserv.*, MM.	*Vicaires*, MM.
Seny	208	Lomry, J. H.	»
Sery, v. *Abée* (324).	»	Jasper, J. H.	»
Séverin (St.) . .	329	Hubert, H. F.	»
Soheit	206	Gouttier, J. B. G.	»
Tavier	689	Vrancken, G. J.	»
Villers-le-Temple.	605	Pierson, H. J.	»
Warzée	280	Pirotte, H. J.	»
Xhignesse, v. *Hamoir*	»	Dauphin, N. T.	»

Et dans

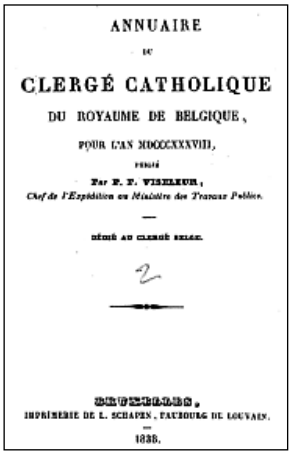

ANNUAIRE
DU
CLERGÉ CATHOLIQUE
DU ROYAUME DE BELGIQUE,
POUR L'AN MDCCCXXXVIII,
RÉDIGÉ
Par F. F. VISSELEUR,
Chef de l'Expédition au Ministère des Travaux Publics.

DÉDIÉ AU CLERGÉ BELGE.

2

BRUXELLES,
IMPRIMERIE DE L. SCHAPEN, FAUBOURG DE LOUVAIN.
1838.

Pop.	*Succursales.*	*Desserv.*, MM.	*Vicaires*, MM.
872	Ouffet.	Vrancken, J. P. J.	»
278	Seny.	Collignon, G. B.	»
444	Séverin (S.)	Crunemberg, E.	»
238	Soheit-Tinlot.	Faider, N.	»
945	Tavier.	Debusque, J. L.	»
745	Villers-le-Temple.	Thierneisse, G. C.	vacat.
354	Warzée.	Pirotte, H. J.	»

N° 474. — Arrêté royal du 26 avril 1833, qui autorise la fabrique de l'église de Warzée (Liége) à accepter, sous la charge qui y est apposée par la fondatrice, une rente annuelle et perpetuelle de 12 fl., constituée au profit de cette fabrique par feu la demoiselle A.-M.-J. Degotte, de ladite commune.

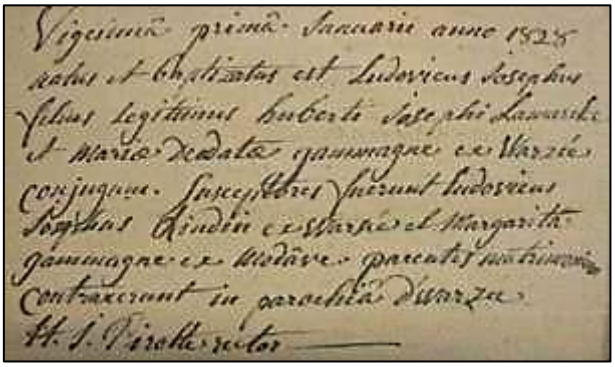

Vigesimo primo Januarii anno 1825
nobis et baptizatus est Ludovicus Josephus
filius legitimus Huberti Josephi Lauwerie
et Mariæ Nodata gammagne ex Warzée
conjugum. Susceptores fuerunt Ludovicus
Josephus Rindin ex Warzée et Margarita
gammagne ex Modave parentes nutrimenti
Contraxerunt in parochia Warzée
H. J. Pirotte rector

SOUVENIR PIEUX.

Henri-Jérôme PIROTTE,

86.8 Emile Demaret (03.04.1868 – 23.12.1891)

Né à Liège en 1828, il fut ordonné prêtre en 1855. Il fut d'abord vicaire à Jupille, puis en 1860 à Limbourg jusqu'en 1868, époque où il fut nommé curé de Warzée. Il a laissé un calice d'argent doré qu'il avait reçu en cadeau des gens de Limbourg. Le 11 août 1868, a lieu l'érection du chemin de croix.

Le 16 août de la même année, le conseil de fabrique vote la construction d'un nouveau presbytère. Le curé fut chargé de vendre l'ancien (ferme jadis occupée par Aline Pâques et aujourd'hui par la famille Collin) et d'appliquer le prix à la construction du nouveau (évaluation avec 25 ares : 6.000 F).

Le 17 mars 1872, érection de la confrérie Saint-Joseph. On peut encore en voir la bannière que l'abbé Demaret procura en même temps que celle de Saint-Martin qu'on portait en procession il n'y a pas si longtemps. En mars 1876, l'ostensoir fut entièrement doré par monsieur Dehin de Liège pour la somme de 100 F. En 1877, fut acquis un harmonium pour 312 F et fut restauré le tableau du grand autel pour 380 F. La confirmation fut encore administrée en 1878 par monseigneur Doutreloux, alors évêque coadjuteur. En 1879, fut acheté l'orgue qui provient de l'église de Mont-Lez-Dison pour 375 F.

En 1879, deux annexes flanquèrent la tour qui reçut un nouveau portail. Le 29 avril, MM Louis Collinge, président de la fabrique d'église, Jean Reginster, secrétaire et Jean Joseph Dessaint, membre, avaient arrêté devant maître Félix Loumaye, notaire à Pair, le cahier des charges, clauses et conditions pour l'adjudication de ces travaux.

En 1880, l'église fut repeinte. C'est sous son pastorat que furent placées les statues de Saint Martin et de Saint Hubert qui ornent la façade de l'église (don d'H Antoine). C'est également à cette époque que furent installées les statues de Saint Eloi, de Saint Rock, de Saint Lambert, de Sainte Barbe et de Saint Nicolas.

L'école des sœurs (religieuses de Pesches) bâtie par monsieur Fabri fut ouverte en octobre 1881. L'opposition à la nouvelle école est considérable : deux familles seulement y envoient leurs filles et pour la Toussaint 1881, 30 à 40 personnes subiront le refus d'absolution pour motif scolaire, c'est-à-dire pour avoir mis leurs enfants à l'école communale et non à l'école des sœurs.

En octobre 1884, création d'une deuxième classe pour forcer les parents à mettre leurs garçons à l'école des sœurs (à cette époque, l'église refusait le mélange des sexes après 7 ans). La majorité refusa et aux Pâques suivantes, 70 parents ne purent recevoir les sacrements. Ils disaient pour s'excuser qu'ils ne pouvaient retirer leurs enfants de l'école d'un honnête homme pour les confier à celle d'un « pourceau ». C'est que depuis janvier 1883, le propriétaire de l'école des sœurs, monsieur Fabri, donnait un grand scandale à Warzée par ses assiduités auprès d'une jeune fille de la paroisse, Mélanie Willemme, ancienne servante que madame Fabri avait dû congédier. Tant le scandale était patent, le curé Demaret refusa les sacrements à Mélanie Willemme à l'occasion de l'adoration perpétuelle. Il y eut environ 15 filles pour aller à l'école libre et le reste (environ 30) continuait à aller chez l'instituteur. L'école fonctionna pendant 4 ans. En octobre 1885, elle fut supprimée. Les trois sœurs de Pesches, filles de Marie, retournèrent au couvent.

Les bâtiments furent convertis en maison et de nos jours en appartements (chez Armand Lemmens).

Les statues de Saint Martin et de Saint Hubert qui ornent la façade de l'église sont en terre cuite. Elles ont été confectionnées par F Conti de Liège pour 250 F et placées le 11 juillet 1886. Elles sont un don d'Hubert Antoine.

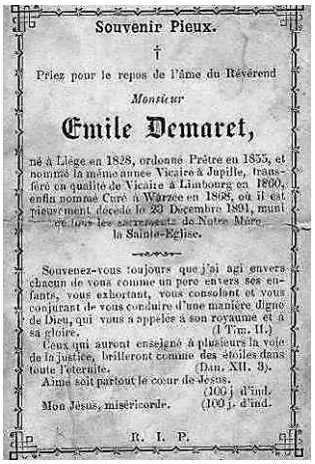

Souvenir Pieux.

†

Priez pour le repos de l'âme du Révérend

Monsieur

Emile Demaret,

né à Liège en 1828, ordonné Prêtre en 1855, et nommé la même année Vicaire à Jupille, transféré en qualité de Vicaire à Limbourg en 1860, enfin nommé Curé à Warzée en 1868, où il est pieusement décédé le 29 Décembre 1891, muni de tous les sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise.

Souvenez-vous toujours que j'ai agi envers chacun de vous comme un père envers ses enfants, vous exhortant, vous consolant et vous conjurant de vous conduire d'une manière digne de Dieu, qui vous a appelés à son royaume et à sa gloire. (I Thm. II.)

Ceux qui auront enseigné à plusieurs la voie de la justice, brilleront comme des étoiles dans toute l'éternité. (Dan. XII. 3).

Aime soit partout le cœur de Jesus. (100 j. d'ind.

Mon Jesus, miséricorde. (100 j. d'ind.

R. I. P.

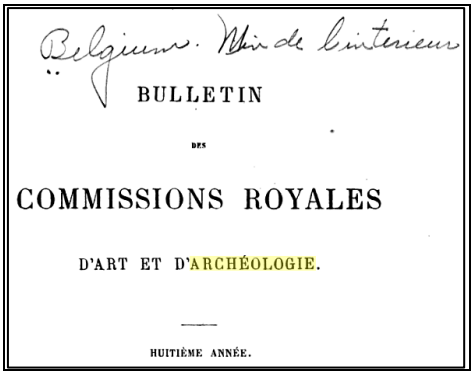

Belgique. Min de l'intérieur

BULLETIN

DES

COMMISSIONS ROYALES

D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE.

HUITIÈME ANNÉE.

1869

La Commission a approuvé les plans présentés pour la construction de presbytères, à Stockel, Warzée et Hoeleden, ainsi que les travaux d'appropriation et d'entretien proposés pour les presbytères de Goé, Hulshout, Bossut et Creppe.

86.9 N. Ch. Oebel (1892 – 1922)

Né à Aix-la-Chapelle le 19.11.1857, nommé le 10 janvier 1892, entré le 4 février suivant, décédé à Aix le 10 février 1929.
En 1893, nouvelles orgues à système pneumatique tubulaire fabriquées par Ch Anneessens à Menin, don de Michel Reginster (coût : 3500 F).
Le 1er décembre 1894, commença une mission donnée par les révérends pères Brévas et Samoy de la maison des rédemptoristes à Liège. Elle fut clôturée le mardi soir 11 décembre.
Ce même 11 décembre 1894, achat d'un nouveau christ attaché à la première colonne de l'épître.

Le 29 septembre 1895, eut lieu le baptême d'une nouvelle cloche, don de mademoiselle Caroline Reginster de Seny (parrain : Isidore Reginster ; marraine : Caroline Reginster) fondue par messieurs Causard de Tellin. Elle pèse 1055,5 Kg, est haute de 0,93 m, a un diamètre de 1,12 m et a coûté 3316,50 F, avec la monture et le placement.
La petite cloche a été faite aussi à Tellin par Causard frères en 1843. A cette occasion, on a placé des persiennes en fer à la petite tourelle pour mieux entendre sonner les cloches. Cette cloche a une hauteur de 0,76 m et un diamètre de 0,12 m.
En 1898, au mois de juin, on a démoli le jubé pour l'agrandir dont coût 1100 F. C'est Florent Nandrin, maître menuisier de Warzée qui fit le travail pour 650 francs.
Le 13 juin 1898, les orgues furent démontées. Le nouveau jubé fut prêt le 3 juillet et les orgues replacées le 16 du même mois. M Annessens toucha de ce chef 430 francs (Il a remplacé le jeu de la trompette par celui des voix célestes) et Florent Nandrin, maître menuisier de Warzée et adjudicataire de l'ouvrage, touche environ 650 francs.
Le 16 novembre 1902, bénédiction solennelle de deux nouvelles statues : Saint Martin et Saint Antoine de Padoue, don de quelques anonymes. Ces statues sortent des ateliers Guillaume Beaujean de Liège (environ 200 F chacune).
Le 12 février 1906, Henri Dehosse de Liège commence la peinture de l'église, murs, autel, bancs et tout le mobilier. Elle coûtera 1350 F (600 F donnés par mademoiselle C Reginster et 650 F par la paroisse). On achète aussi, à cette date, 4 stalles qui proviennent de Seny.
A cette époque, une grand-messe coûtait 7,25 F et une messe basse 5 F.
Monsieur le curé Oebel a également procuré les statues de Saint Joseph et de Saint Antoine, un ciboire, un christ de mission et divers ornements pour le culte avec l'aide pécuniaire de pieux et généreux paroissiens.
Galère, le grand-père de Jeanne Beugniez, décéda le 19 février 1904 sans avoir fait ses Pâques et sans s'être confessé. A sa mort, Oebel aurait eu cette parole : « Tu seras enterré comme un chien ! ». Résultat, il y eut une grande assistance à l'enterrement.
En 1907, le bourgmestre fit don à l'église de deux candélabres à cinq branches.
En 1908, M Isidore Reginster fit don d'un manteau de vierge en drap d'or fin d'une valeur de 95 francs.
En 1915, en octobre, on fit une collecte pour ériger un christ au milieu du nouveau cimetière. Cette collecte rapporta 610,40 F. Désiré Sprumont d'Ouffet réalisa le christ. Le révérend curé doyen de Nandrin vint bénir solennellement le christ et le cimetière le 29 novembre 1915.
En 1917, l'Evéché de Liège demanda à toutes les paroisses la description exacte des cloches. Réponse :
La grosse : je m'appelle Caroline. J'ai été fondue en 1895 par Causard A à Tellin – Parrain : Isidore Reginster – Marraine : Caroline Reginster – Vignettes : la sainte vierge, St Martin, le christ en croix avec la ste vierge, st Jean, Marie Madeleine et les autres saintes femmes – Hauteur : 0,93 – Diamètre : 1,12 –Poids : 1055,5 Kg – Coût : 3316,50 francs.
La petite : Inscription : commune de Warzée, dédiée à St Martin, j'ai été faite à Tellin par Causard frères en 1843 - Vignettes : la ste vierge tenant l'enfant Jésus, St Martin, le christ en croix –Hauteur : 0,76 – Diamètre : 0,92 – Poids : 440 Kg – Warzée le 1er septembre 1917.
Par décret du 10 mai 1918 de l'autorité diocésaine, les 44 messes basses fondées ont été réduites à 24.
L'abbé Oebel se retira en 1922, ayant atteint l'âge de la pension et après avoir été victime d'une attaque de paralysie.
Sous son pastorat, les communions des premiers vendredis du mois étaient au nombre de 121 en 1893, de 178 en 1906 et de 488 en 1919 (Source : Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, vol 66, p 237)

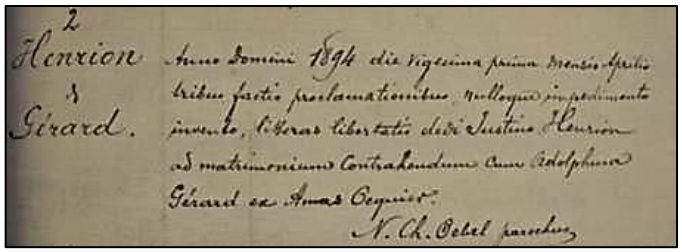

2
Henrion
&
Gérard.

Anno Domini 1894 die vigesima prima mensis Aprilis tribus factis proclamationibus nulloque impedimento invento, litteras libertatis dedi Justino Henrion ad matrimonium contrahendum cum Adolphina Gérard ex Amas Cerquiet.

N. Ch. Oebel parochus

2. Prénoms
3. Lieu et date de Naissance
B) Position dans le Menage
C) Filiation.

1. Oebel
2. Nicolas Charles
Ste. la Chapelle, 17 Oct. 1867
A) Chef
B)
C) Fils de
et de

1. Kreutz
2. Marie
Sarrington, 18 Août 1858
A)
B) Locataire
C) Fil de
et de

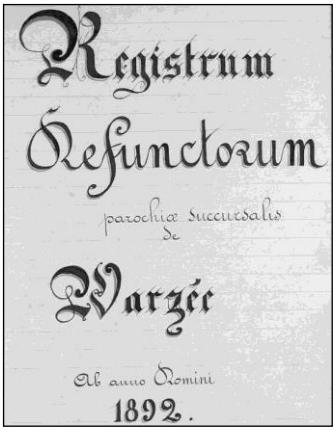

Registrum
Defunctorum
parochiæ succursalis
de
Warzée
Ab anno Domini
1892.

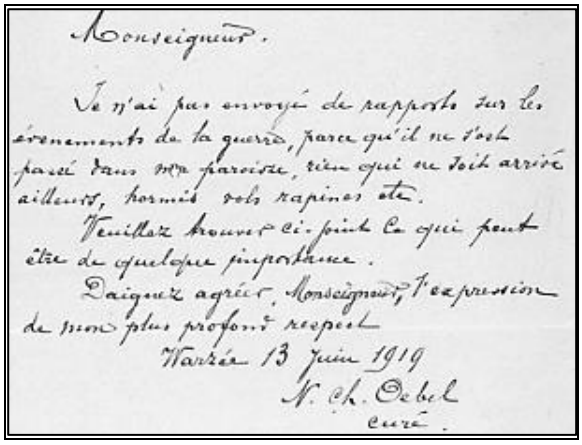

Monseigneur.

Je n'ai pas envoyé de rapports sur les événements de la guerre, parce qu'il ne s'est passé dans ma paroisse, rien qui ne soit arrivé ailleurs, hormis vols rapines etc.

Veuillez trouver ci-joint ce qui peut être de quelque importance.

Daignez agréer, Monseigneur, l'expression de mon plus profond respect

Warzée 13 Juin 1919

N. Ch. Oebel
curé.

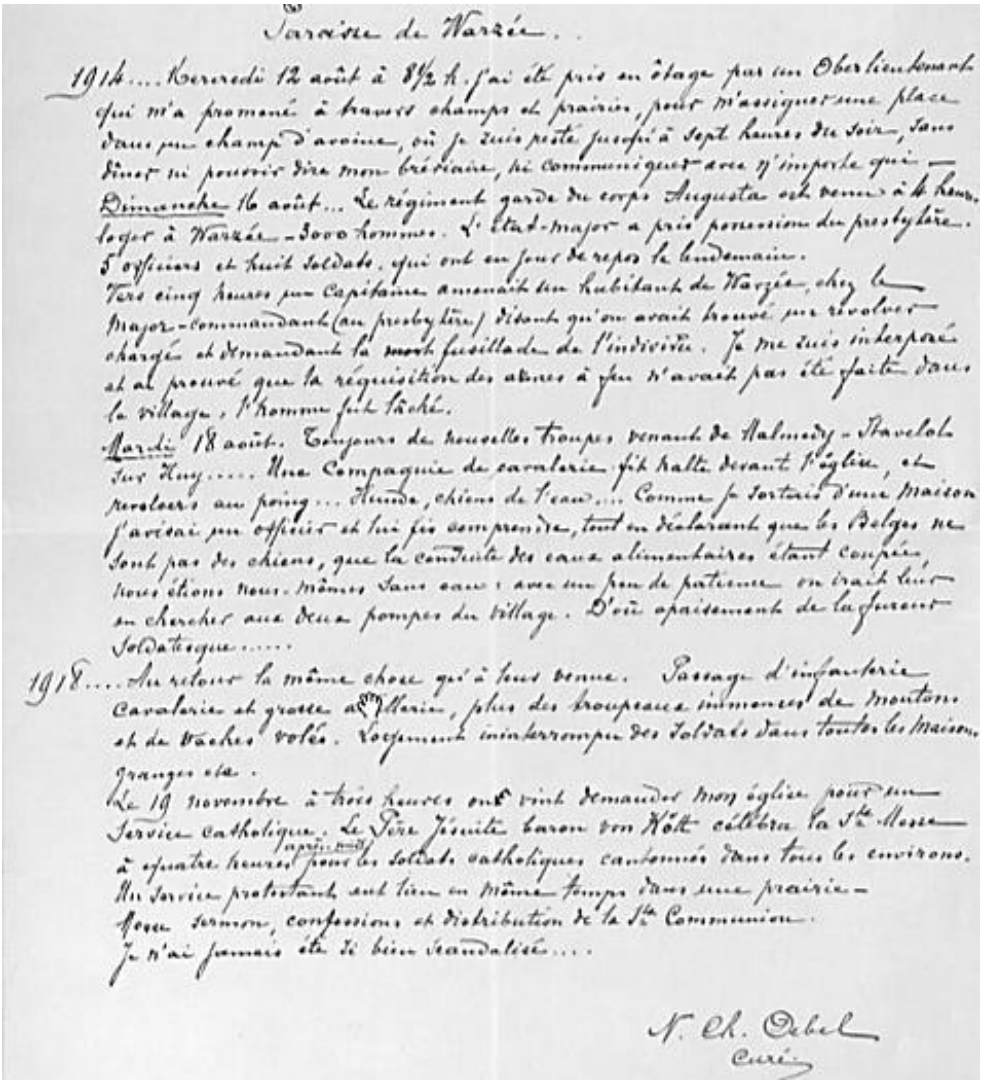

Paroisse de Warzée.

1914.... Mercredi 12 août à 8½ h. j'ai été pris en otage par un Oberleutnant qui m'a promené à travers champs et prairies, pour m'assigner une place dans un champ d'avoine, où je suis resté jusqu'à sept heures du soir, sans dîner ni pouvoir dire mon bréviaire, ni communiquer avec n'importe qui —
Dimanche 16 août... Le régiment garde du corps Augusta est venu à 4 heures loger à Warzée — 3000 hommes. L'état-major a pris possession du presbytère. 5 officiers et huit soldats, qui ont un jour de repos le lendemain.
Vers cinq heures un Capitaine amenait un habitant de Warzée, chez le Major-Commandant (au presbytère) disant qu'on avait trouvé un revolver chargé et demandant la mort fusillade de l'individu. Je me suis interposé et ai prouvé que la réquisition des armes à feu n'avait pas été faite dans le village, l'homme fut lâché.
Mardi 18 août. Toujours de nouvelles troupes venant de Malmedy - Stavelot sur Huy..... Une Compagnie de cavalerie fit halte devant l'église, et revolvers au poing... Hunde, chiens de l'eau.... Comme je sortais d'une maison j'avisai un officier et lui fis comprendre, tout en déclarant que les Belges ne sont pas des chiens, que la conduite des eaux alimentaires étant coupée nous étions nous-mêmes sans eau : avec un peu de patience on irait leur en chercher aux deux pompes du village. D'où apaisement de la fureur soldatesque.....
1918.... Au retour la même chose qu'à leur venue. Passage d'infanterie cavalerie et grosse artillerie, plus des troupeaux immenses de moutons et de vaches volés. Cantonnement ininterrompu des soldats dans toutes les maisons, granges etc.
Le 19 novembre à trois heures on vint demander mon église pour un Service catholique. Le Père Jésuite baron von Hölt célébra la Ste Messe à quatre heures après midi pour les soldats catholiques cantonnés dans tous les environs. Un Service protestant eut lieu en même temps dans une prairie — Beau sermon, confessions et distribution de la Ste Communion.
Je n'ai jamais été si bien scandalisé....

N. Ch. Oebel
curé

86.10 Guillaume Bonhiver (27.12.1922 – août 1933)

Né à Theux le 8 juillet 1868, ordonné prêtre à Liège le 17.12.1892, successivement chapelain-vicaire à Ochain (1892-1901), puis curé à Villettes-Bra jusqu'en juillet 1911 et à Soiron jusqu'en novembre 1922.
En 1923, organisation d'une mission du 27 janvier au 6 février par un père lazariste, le père van Ginneken. Aucune n'avait plus été organisée depuis 29 ans, aucun sermon depuis 10 ans, plus de catéchisme depuis longtemps.
En 1923 toujours, la famille Reginster-Detroz fait don à l'église d'une statue de Notre Dame de Lourdes ainsi que de la guirlande (Valeur : 385 francs)
Cette année-là, 14 hommes et 2 femmes n'ont pas fait leurs Pâques. Toujours en 1923, refonte de la deuxième cloche fêlée. Coût de l'opération : 3557 F placement compris. Elle pèse 485,5 Kg alors que l'ancienne ne pesait que 440 Kg (parrain : Isidore Reginster ; marraine : Maria Dessaint).
En mai 1923, l'abbé Boniver fait rabadigeonner tous les plafonds et retapisser le presbytère. Il fait aussi reblanchir les cuisines et la chambre à coucher de la servante.
Cette même année, il achète 12 oriflammes, une crêche de Noël (90 francs), une couronne dorée pour la statue de N D de Lourdes (50 francs) et une bibliothèque paroissiale.
La semaine du 10 au 17 février 1924, eut lieu le renouvellement de la mission. Les communions montent en flèche (1585 de plus qu'en 1922 et 1235 de plus qu'en 1921). A la Toussaint, on a demandé 103 messes (à 6 F) de plus que les années précédentes. Le produit des collectes a quadruplé.
Entre 1923 et 1925, le curé établit 5 oeuvres : de St François de Sales, des Eglises pauvres et du Sacerdoce (en 1923), de la Propagation de la foi (en 1924) et de la Ste enfance (en 1925).
1925 : placement de l'électricité à l'église.
1926 : placement de la statue de saint Thérèse de l'Enfant Jésus, don de Maria Reginster et réparations à la peinture de l'église pour un montant de 600 francs fournis par la paroisse et le curé.
1927 : adoption d'un jeune noir du Congo. Coût de ses études et de son entretien jusque la prêtrise : 15.000 F. Une collecte à l'église a aussi produit la somme de 406 francs pour l'entretien de deux cathéchistes au Congo.
Don fait à l'église par Melle Maria Reginster de deux robes de la Ste vierge (225 francs)
Grand nettoyage des murailles de l'église par deux peintres (180 francs)
Redorure du petit calice, de la patène, de la croix de procession et de chandeliers des petits autels.
Réparations au plancher de l'église et placement de bancs au jubé.
1928 : nouvelle toiture placée à la tour de l'église pour 3.600 F payés par la commune.
G Bonhiver, par arrêté royal, sera nommé chevalier de l'ordre de Léopold II, en récompense de ses travaux historiques et archéologiques. La bibliothèque royale de France insérera dans son catalogue ses « Notices historiques de la Franchise d'Ocquier » et son « Histoire du Condroz »*.
1929 : enlèvement de la corniche derrière le presbytère et placement de nouvelles gouttières.
M Jos Vilenne fait don d'une jolie paire de burettes.
1930 : établissement de la confrérie de l'Apostolat de la Prière.
Dérouillage, remastiquage et peinture des fenêtres extérieures et intérieures de l'église.
Peinture des portes de l'église et de la sacristie.
Peinture des portes, fenêtres et corniche de la sacristie (Payé par la commune)
1932 : acquisition d'un baiser de paix, don des pélerins de Warzée à Lourdes.
En 1932 toujours, un pédant instigué, selon l'abbé Bonhiver, par des vues politiques veut former une dramatique chez Dozo. Le curé s'y oppose pour 10 raisons :

1. Il y a peu d'hommes doués.
2. Une dramatique est une source de jalousie et de divisions.
3. Il est trop âgé pour s'en occuper.
4. Aucune association n'a jamais perduré à Warzée.
5. La dépense est estimée entre 40 et 50.000 F.
6. L'évêque veut que tout l'argent passe aux écoles libres.
7. A. Dozo organiserait des bals ce qui entraînerait la perversion.
8. A Ellemelle, le sieur Huard a bâti une « bastringue » qui se rend célèbre par ses « polissonneries ». Une enquête a en effet fait apparaître qu'il s'y passait des « cochonneries ».
9. A Pair, une petite dramatique n'a donné qu'une représentation et à Fraiture, le curé se plaint lui-aussi d'une petite société.
10. Il y a assez de représentations à Ouffet.

L'abbé Bonhiver qualifie l'année 1933 d'année de la déchéance, à cause du laisser-aller de son prédécesseur. Pour lui, les élections provinciales le prouvent : 59 catholiques, 46 socialistes et 31 libéraux.

Le 11 juin 1933, a lieu l'inauguration de la chapelle-reposoir située sur le terrain de la ferme d'en bas (ferme Lemmens aujourd'hui occupée par la famille H Labory).

L'abbé Boniver décède le 15.08.1948

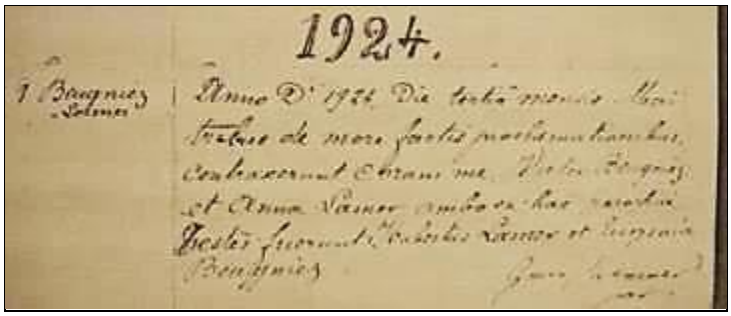
1924.

* Extraits de « Notices historiques sur le Condroz » par l'Abbé G. Bonhiver.

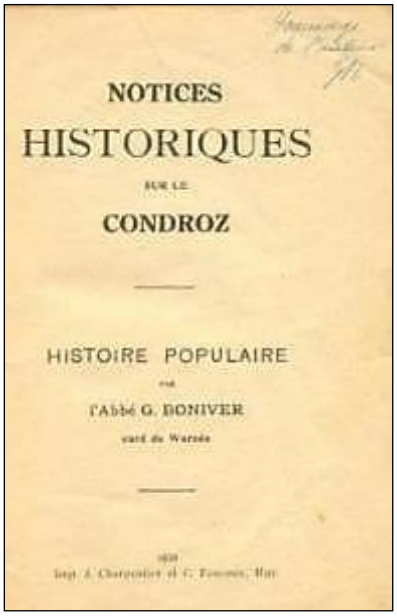
NOTICES
HISTORIQUES
SUR LE
CONDROZ

HISTOIRE POPULAIRE
par
l'Abbé G. BONIVER
curé de Warzée

Sources

WAUTERS. Chartes et Diplômes.
DARIS. Histoire de la Principauté de Liège.
FISEN. Historia Ecclesiae leodiensis.
HOCSEM. Chroniques.
BORMANS. Les seigneuries liégeoises.
H. S. MOKE. Histoire de la Belgique.
NAMECHE. Histoire nationale.
A. de RYCKEL. Notices sur les Communes de la Province de Liège.
J. E. DEMARTEAU. L'Ardenne belgo-romaine.
Archives diverses.

Le Condroz pendant l'époque romaine (57 avant J.-C. – 406 après J.-C.)

Au moment de la conquête romaine, c'est-à-dire cinquante-sept ans avant Jésus-Christ, vingt-quatre peuplades occupaient le territoire de la France ancienne. Parmi ces tribus était celle des « Condrusi » ou Condrusiens qui était sous le patronage de la tribu importante des Trévires.
Grâce aux anciens historiens romains, nous pouvons décrire l'aspect du sol et en faire connaître les premiers habitants.
Le sol était, en très grande partie, couvert d'épaisses forêts, très giboyeuses, où nos ancêtres, qui étaient grands chasseurs, trouvaient abondamment de quoi se nourrir et se divertir.
Cependant, on cultivait le froment, l'orge, le seigle, l'avoine ; l'on ne devait y voir apparaître la pomme de terre que dix-sept siècles plus tard.
Il n'y avait pas de villages ; les habitations éparses et isolées, n'étaient que de misérables huttes construites en bois, en branches entrelacées, formant des cloisons enduites de terre glaise. Elles étaient de forme circulaire, couvertes de paille ou de roseaux. Chaque chef de famille établissait sa demeure où bon lui semblait. Chaque hutte était entourée d'un enclos pour y enfermer le bétail pendant la nuit.
Rarement, ces pauvres habitations se trouvaient réunies pour former un minuscule hameau. Dans ce cas, la petite agglomération était entourée d'un fossé surmonté de palissades ou d'une forte haie d'épines.
Les terres formaient un domaine commun. « Tous les ans, écrit M. Godefroid Kurth, on le divisait en autant de lots qu'il y avait de participants ; chacun exploitait la partie qui lui était assignée. On se bornait à brûler la surface et à jeter la semence » (c'était l'essartage).
Les troupeaux de porcs s'engraissaient de glands et de faines, dans les bois, pendant plusieurs mois de l'année.
Les hommes laissaient aux femmes et aux enfants les soins du ménage et la culture, pendant qu'eux-mêmes croupissaient dans l'indolence et s'enivraient de bière forte. Ils s'adonnaient à la chasse et aimaient la guerre.
Leur religion était le paganisme germain. Ils adoraient de nombreuses divinités et leur offraient des sacrifices d'animaux et quelques fois, des victimes humaines.
On voit encore aujourd'hui sur le bord de la route d'***Ellemelle*** à ***Seny***, une énorme pierre druidique qui reposait, il n'y a pas bien longtemps, sur trois autres pierres servant de support et où les prêtres, nommés « druides », égorgeaient les victimes humaines. La tradition l'appelle encore « *la pierre où l'on saignait les gens à mort* ».
La religion druidique admettait l'immortalité de l'âme ! Elle professait que la vie d'un homme peut être rachetée par la vie d'un autre homme… Dès qu'un personnage important venait à mourir, sa famille faisait égorger un certain nombre d'esclaves ; on les brûlait ou on les enterrait à ses côtés ainsi que son cheval de bataille, ses armes et ses parures afin que le défunt pût paraître convenablement dans l'autre vie et y conserver le rang dont il jouissait dans celle-ci.
L'histoire du gouvernement des anciens Belges peut se résumer en trois périodes :
1. Règne des prêtres (Théocratique).
2. Règne des chefs des tribus (Aristocratique).
3. Règne des constitutions politiques sur le principe de l'élection (Démocratique).
Les historiens romains, César et Tacite, nous disent que la plupart des Belges tirent leur origine des Germains qui, ayant passé le Rhin, s'étaient mêlés aux habitants de nos fertiles contrées. Avant l'arrivée des Germains, les habitants étaient de race celtique.
D'après certains historiens, il aurait existé, au village de ***Vyle***, aussi bien qu'à ***Linchet***, un oppidum (place-forte). On y a aussi retrouvé des substructions romaines.
Lorsque la Gaule fut irrévocablement sous le joug des Romains, ces derniers s'occupèrent à fermer les blessures faites par leurs guerres victorieuses. Ils eurent des égards particuliers

pour les Belges, dont ils admiraient le courage. Les peuplades belges conservèrent leurs territoires ainsi que la forme essentielle de leur gouvernement. Seul, le service militaire leur fut imposé, pour servir de renfort aux armées romaines.
Des routes (chaussées romaines) militaires ou autres d'importance moindre, nommées « diverticules » furent construites dans tout le pays.
Un service de postes fut établi entre Rome et les provinces. Au sud de la Meuse, la partie la plus peuplée était le Condroz.
Le sol condruzien fut d'ailleurs couvert de villas (fermes) dont on découvre partout les débris.
Une voie romaine reliait ***Tongres*** *à* ***Ombret*** (*Umbra culum*) où elle traversait la Meuse au lieu-dit « Ponthière » et gagnait ***Outrelouxhe***, ***Strée*** (Strata), ***Ramelot***, ***Terwagne***, ***Clavier***, ***Bonsin***, etc. Sur cette distance de vingt kilomètres environ, la route est coupée de huit diverticules reliant, les unes aux autres, comme aux rives de la Meuse et de l'Ourthe, toute une suite de villas sises non loin l'une de l'autre.
Dans ce seul quadrilatère condrusien, on a compté vingt villas en même temps qu'on a relevé huit « tumuli » (tombes romaines). On peut voir encore trois tumuli à ***Ramelot***, ***Tinlot*** et à ***Sohet***.
Une autre voie romaine reliant Reims à Cologne traversait tout le Condroz et venait aboutir à l'Ourthe, en dessous du village de ***Poulseur***. Cette voie passait par la région namuroise et gagnait les villages de Bois-Borsu, Ocquier, Atrin, Pair, **Warzée**, Ellemelle, Xhos, Hody, Vien, Anthisnes et Poulseur où elle traversait l'Ourthe.
Notons aussi la « Vihe Vôye di Hu » reliant ***Huy*** à ***Hamoir*** et coupant la chaussée au village de ***Warzée***.
Notons aussi *deux sentiers marqués* par de larges dalles de grès reliant le village de ***Seny*** à ***Ellemelle*** d'une part et à ***Warzée*** d'autre part et donnant ainsi double communication avec la grande chaussée (de Bavai à Cologne). Une assez riche *tombe gallo-romaine*, formée de dalles de grès, a été découverte à ***Seny*** (cf. l'Ardenne belgo-romaine par J. E. Demarteau).
Des colonies romaines s'établirent au Condroz comme ailleurs, dans le but de façonner les Belges aux lois et autres mœurs romaines et aussi pour exploiter les richesses du sol. Une de ces colonies s'établit à ***Vervoz*** (commune de Clavier) (*Vervigium*) où l'on a découvert, il y a environ quarante ans, quantité de débris de pierres travaillées et nonante-huit pièces de monnaie d'Auguste-Arcadius.
La plus belle pièce est un ornement funéraire consistant dans le buste d'Atys, de style gréco-romain, prouvant une civilisation directement apportée par Rome.
On peut voir au musée archéologique de Liège nombre d'urnes découvertes dans les tombeaux ou caveaux de la villa de Vervoz.
L'ensemble des débris, au nombre de plus de cinq cents, représente des formes humaines, des vêtements, des animaux, des sculptures et des ornements d'architecture. On a découvert cent cinquante fragments de ce genre, chose qui donne à supposer qu'à côté de la villa, il y avait un chantier où des praticiens taillaient la pierre calcaire (amenée d'ailleurs) dans le but d'orner les villas que de riches propriétaires romains faisaient élever dans ces parages (cf. J.E. Demarteau).
La villa romaine comprenait d'abord une vaste maison de maître, pavée, en céramique, couverte de tuiles, probablement entourée d'une galerie couverte et précédée d'un auvent.
À l'intérieur, plusieurs places, parmi lesquelles une salle de bain avec, en-dessous, dans la cave, un hypocauste ou calorifère communiquant la chaleur au rez-de-chaussée. À côté ou à proximité, des bâtiments d'exploitation : hangars, granges, petits ateliers formant plusieurs cours. Voilà ce qu'étaient les villas romaines du pays et de l'époque. La vue de ces villas fut, pour les Belges, l'origine d'un progrès matériel sensible.
Les Belges apprirent des colons romains à mieux construire. Ils apprirent également l'usage de la charrue, le perfectionnement des pierres meulières, etc. L'influence romaine finit par se

faire sentir au point que, au moins dans la région wallonne actuelle, le langage et les coutumes des habitants furent romanisés. C'est pourquoi, dans la suite, les habitants furent appelés « belgo-romains ».
Les établissements belgo-romains de ***Ciney*** eurent, sous l'Empire, une importance assez considérable ! On y a découvert des substructions romaines et des monnaies dont les dates vont du temps d'Auguste à celui de Caracalla, datant de l'an 14 à 217 de notre ère. Un cimetière du Iie siècle y a été découvert ainsi que divers objets romains.
On a trouvé d'autres établissements belgo-romains à ***Huy***, ***Flône***, ***Engis***, ***Bas-Oha***, ***Ombret***, ***Flémalle***, ***Hermalle-sous-Huy***. Quantité de médailles romaines ont été découvertes à ***Villers-aux-Tours***. Une de ces médailles portait l'effigie de César-Auguste.
À Huy, on a trouvé des pièces de monnaie d'Antonin et d'autres empereurs. Idem à ***Bas-Oha*** et à ***Modave***. A ***Ben-Ahin*** et à ***Seny***, une tombe romaine. Des vestiges d'installation romaine ont été mis au jour à ***Les Avins***, ***Bois-Borsu***, ***Anthisnes***, ***Hody***, ***Vyle***, ***Modave***, ***Tinlot***, ***Warzée***, etc.

Les Francs et le Moyen-Âge (406 – 1000)

Les Belges supportèrent avec peine la durée des impôts romains et le poids accablant de l'usure. Vers le milieu du IIIe siècle, les Germains firent des invasions dans le pays, comme aussi, au Ive siècle, les Francs ; mais ils furent repoussés par les armées romaines.
Au commencement du Ve siècle, les Alains, les Hercules, les Huns, les Vandales et les Goths envahirent le pays. L'empire romain, miné par la corruption, tombait de son propre poids… Les Belges trouvèrent des libérateurs dans ces auxiliaires et firent alliance avec eux. Le joug des Césars fut brisé. La France cesse d'être romaine et devient franque (406), mais les mœurs et la langue romaine restèrent, particulièrement dans nos contrées.
Le wallon s'est formé d'éléments latins auxquels se mêlèrent des débris de racines allemandes, ainsi que des termes gaulois ou celtiques.
Clovis ne changea rien aux coutumes des romains. Le Christianisme avait commencé à pénétrer dans la Gaule dès le Iie siècle. Au IIIe siècle, nous le trouvons établi dans la plus grande partie de la France. Néanmoins, le plus grand nombre des habitants était encore païen. Après la conversion de l'empereur romain Constantin, en 313, les progrès de la foi se firent plus rapides.
Vers l'an 335, le Condroz faisait partie de l'évêché de Tongres (transporté plus tard à Maastricht, puis à Liège). À la fin du VIIIe siècle, il n'y avait plus de païens. Les Missionnaires enseignèrent les premières notions de la foi chrétienne avec la maxime fondamentale du Christianisme, c'est-à-dire l'amour de Dieu et du prochain, ainsi que la crainte de la justice divine.
Dans les premiers siècles, il n'y avait pas de paroisse, c'est-à-dire une portion de territoire délimitée, dont les habitants sont soumis à la juridiction d'un curé. Il n'y avait, alors, que l'évêque et des prêtres missionnaires se rendant ça et là, selon les besoins de l'apostolat et du ministère, dans toutes les régions du vaste diocèse tongrois. C'est ainsi que Saint Domitien évangélisa le pays de Huy dans la 2e moitié du Vie siècle.
Quand l'un arrivait dans la communauté, les fidèles des alentours étaient avertis et ils arrivaient, de près ou de loin, pour entendre la parole de Dieu, assister au saint sacrifice de la messe et recevoir les sacrements.
Grâce aux monastères (VIIe et VIIIe siècles), l'agriculture se développa ; il se forma des hameaux, des villages, des villes autour des abbayes.
Ces villes servirent d'asiles et de laboratoires. Les arts inventés, les métiers pratiqués dans les pays civilisés y furent transplantés et exercés et ces localités devinrent plus tard le principal

élément de la société moderne car chaque monastère était, tout à la fois, une retraite pieuse, une ferme, un atelier, une bibliothèque, une école.
Il en fut ainsi pour ***Stavelot***, dès le milieu du VIIe siècle (644 – 48) et pour ***Saint-Hubert*** (796)…
Un capitulaire de l'an 789, émanant du grand empereur Charlemagne exhortait le clergé à former des écoles ; mais nos campagnes condrusiennes ne jouirent de ce bienfait que plus tard !
Jusqu'à la grande révolution française de la fin du XVIIIe siècle (1789), l'instruction fut donnée gratuitement et partout par les curés ou par des maîtres sous les ordres du clergé.
Disons quelques mots de la vie industrielle et domestique. Les premières concessions de terrains qui furent faites aux particuliers étaient composées d'une ou plusieurs villas (fermes) renfermant un certain nombre de « manses » ou habitations. La villa a donné naissance au village, à la ville ensuite ! Chaque manse était occupée par une seule famille et entourée d'un terrain d'une contenance de douze bonniers. La plupart des manses étaient habitées et exploitées par des serfs agricoles ou serfs attachés à la glèbe. D'autres l'étaient par des colons de condition libre, tenus seulement envers le seigneur de la villa à une redevance consistant, le plus souvent, en une certaine part de leurs moissons et en quelques travaux champêtres.
Le seigneur occupait le « chef-manse » qui devait, avec le temps, se convertir en château. Les cases des serviteurs attachés à la maison et qui étaient en partie esclaves, formaient, à l'entour, autant de bâtiments séparés.
Plus loin s'élevaient les granges, les écuries, la boulangerie ; on voyait aussi des ateliers de charpentiers, de forgerons (cf. Fustel de Coulange : « L'alleu et le domaine rural », p. 441 et Pirenne : « Histoire de France », tome I, p. 128).
On distinguait trois sortes de terre : 1. Les alleux ; 2. Les censives ; 3. Les fiefs.
Les alleux étaient des propriétés libres. Les censives étaient des terres données en location perpétuelle pour un prix convenu (le cens), à payer annuellement. Les fiefs étaient en petit, ce que les comtés, les baronnies, étaient en grand et exigeaient « hommage » et « relief » à des dates déterminées, par exemple à chaque changement de propriétaires ou à l'avènement du seigneur dont ils dépendaient.
De là ces nombreux reliefs dans l'histoire de toutes les seigneuries condrusiennes et autres !
Les invasions normandes, à la fin du Ixe siècle, eurent une grande influence sur l'organisation définitive de la féodalité. Ce fut alors que l'on commença à fortifier les bourgades pour s'opposer aux courses des Normands incendiaires et pillards. En quelques années, le pays se couvrit de donjons et de châteaux-forts aux pieds desquels se groupaient les cultivateurs.
Les anciennes villas belgo-romaines, jusqu'alors construites en bois et en terre glaise, se métamorphosèrent en forteresses et les châtellenies naquirent spontanément du besoin de résistance.

<u>Citons en passant quelques châteaux-forts :</u>

1. HUY, dont le château-fort est mentionné déjà en 890 (cf. Wauters I) et même avant.
2. ABÉE, aujourd'hui converti en ferme et entouré d'un fossé.
3. CLERMONT-lez-Nandrin, bâti en 1062, détruit en 1095 par le Prince-Évêque de Liège Otbert pour punir le sire de Clermont de ses brigandages.
Ce château-fort fut de nouveau assiégé et pris en 1300 par les Hutois et enfin en 1346 par les Liégeois et les Dinantais qui le détruisirent entièrement.
4. BEAUFORT (Ben-Ahin existait déjà en 1044). Il fut assiégé en 1273 par les Hutois, mais ceux-ci durent lever le siège. Ils furent plus heureux en 1430, année où ils détruisirent la forteresse.

Celle-ci, reconstruite par la suite, fut, de nouveau, prise et démantelée par les Français en 1555, lors des guerres entre la France et Charles Quint et elle ne se releva plus de ses ruines.
5. MODAVE détruit en partie en 1256 par les Hutois pour s'emparer de leurs échevins qui s'y étaient réfugiés pendant une guerre civile.
Ce château fut incendié en 1649 par les milices condrusiennes qui soupçonnaient le sire de Modave d'être du parti français qui favorisait les Grignoux. Le château fut reconstruit en 1650 et achevé seize ans plus tard.
6. HERMALLE-SOUS-HUY, détruit par les Liégeois et les Hutois en 1315, lors de la guerre entre les Awans et les Waroux.
7. et 8. Les châteaux de CORBEAUMONT (près de Les Avins) et de SUR-VILLERS (près de Modave) détruits tous les deux en 1635 par les armées françaises lors de leur victoire sur les Espagnols, dans la campagne entre les Avins et Ochain.
9. NANDRIN, assiégé en 1334 par le bailli du Condroz, pour punir les actes de brigandage des soldats de la garnison.
10. OUFFET, construit en 1224, vainement assiégé en 1314 par les Hutois en révolte contre leur Prince-Évêque.
11. BARSE, détruit par les Hutois en 1314.
12. SAINT-FONTAINE (Pailhe), détruit en 1293 par le comte de Namur.
13. COMBLAIN-AU-PONT, dont Waleran III de France s'empara au commencement du XIIIe siècle.
14. AMAS, près d'Ocquier.
15. ESNEUX, démoli en 1474 par Louis de Bourbon.
16. CROCEE (Ouffet) et enfin les maisons fortes de
17. LIZIN (Ouffet) et
18. **WARZÉE**, incendié par les Hutois en 1314.
Au Xe siècle, lorsque la féodalité fut définitivement constituée, son élément territorial, portant le nom de « fief », devint héréditaire.
Les grands propriétaires de fiefs (comtes et barons) formèrent, autour d'eux, une petite cour avec des pages, des écuyers, etc…, choisis parmi les gens de condition libre et distinguée.
L'inégalité devint très grande entre les possesseurs de fiefs. C'est la tendance naturelle des hommes d'aspirer à s'élever…
Descendons maintenant au pied du château, dans ces chétives demeures où vit une population sujette qui en cultive les domaines.
Ces pauvres gens étaient contraints à payer la « taille » (impôt) au seigneur et à faire des corvées pour la culture des campagnes.
Ils étaient appelés « villani », vilains sujets de la villa ou manants.
Leur situation était misérable (depuis le Ve siècle jusqu'au Xe) On était serf de naissance ; on le devenait par exemple, comme prisonnier de guerre ou par châtiment.

<u>Quatre charges pesaient sur eux :</u>

1. le droit de poursuite (s'ils quittaient le fief) ;
2. la redevance ou impôt ainsi que les corvées ; mais tandis que tous les serfs étaient taillables et corvéables à merci, un grand nombre parvint à s'abonner et à ne plus fournir de tailles et corvées qu'à certaines époques déterminées et dans des proportions fixes ;
3. la mainmorte qui rendait le seigneur héritier d'une partie des meubles du serf (ce droit ne fut guère appliqué) ;
4. le formariage ou défense de se marier hors du fief. Cependant avec un peu d'argent, on arrangeait la chose.
Le serf pouvait également racheter les corvées.

À partir du Xie siècle, le progrès commença à s'introduire, d'autant plus que le nombre de petits fiefs diminuait. D'autre part, les affaires de justice qui étaient tranchées, plutôt par la guerre que par la raison, furent examinées par une classe spéciale d'hommes voués à la fonction de juges. C'est là, l'origine des prévôts et des baillis.
Malgré ses grands défauts, la féodalité a rendu des services appréciables :
- elle a constitué une organisation sociale ;
- amené la prépondérance des campagnes sur les villes qui n'étaient habitées que par des ouvriers de métier et des marchands ;
- l'esprit d'hérédité, de conservation et d'élévation de la famille, ainsi que l'influence croissante de la femme.
D'autre part aussi, les croisades (1096-1270) suspendirent les guerres privées ou intestines. Elles procurèrent la liberté à bien des gens du peuple par les affranchissements prodigués par dévotion ou par intérêt. L'autorité royale s'affermit aux dépens de celle des barons à l'avantage des citoyens. Les communes se formèrent en obtenant ou en achetant des privilèges des seigneurs appauvris et quelquefois en les usurpant !
Dans les villages, les administrations communales furent réservées aux « Cours basses » dont le mayeur était collecteur des tailles ou impôts. Le mayeur convoquait les échevins pour tenir cour et s'occuper de toutes les affaires civiles, mesures administratives, enregistrement des transactions rurales, publications des édits et causes de simple police car chaque communauté avait sa « Cour de Justice ». On dirait aujourd'hui « Justice de Paix ». Ces petites cours de justice étaient composées du mayeur (chargé également de la police), de sept échevins inamovibles et d'un greffier.
Il en coûtait peu pour avoir affaire devant les juges, c'est-à-dire devant le mayeur (représentant le ministère public) et les échevins (faisant fonction de juges).
Le budget n'avait rien à payer à ces fonctionnaires communaux !
Quand les délits dépassaient cinq florins, les cours basses n'avaient que l'instruction du procès. Idem pour les peines affectives. On pouvait aller en appel à la Cour des Échevins de Liège.
Notons que les localités dont les noms suivent ne faisaient pas partie de la Principauté de Liège, mais de celle de Stavelot :
Atrin, Vervoz, Ocquier, Linchet, Bende, Jenneret, Amas, Anthisnes (depuis 1768), Vien, Hody, Poulseur, Comblain-au-Pont, Jéromont, Tolimont, Laleumont, Néblon, Comblain-la-Tour, Oneux, Fairon, Sy, Vieux-Ville, Lorcé, Xhignesse, Hamoir, Filot, Xhoris, Grimonster, Ferrières… enfin certaines terres à Ochain et à Pair-Clavier.
Dès le Xve siècle, les villages de Tavier, Villers-aux-Tours, Baugnée, Rimière, La Chapelle, Esneux, Sprimont formaient des seigneuries dépendant du duché de Limbourg (seigneuries au-delà des bois).
À l'institution des communes, s'associe celle des cours judiciaires où l'admirable droit romain est invoqué. Par l'extinction de maintes familles nobles, dont les chefs furent massacrés aux croisades ou dans les guerres privées, les grands fiefs se subdivisèrent en une foule de propriétés particulières. Les barrières qui séparaient les citoyens s'abaissèrent peu à peu et la décadence des nobles prépara le Tiers-État, à côté de l'État-noble et de l'État ecclésiastique.
On sait que ces trois ordres (clergé, noblesse et peuple) formaient le gouvernement du pays.
L'État primaire ou ecclésiastique était formé par les chanoines de la cathédrale Saint-Lambert.
L'État noble était composé des gentilshommes, possesseurs d'un noble fief, ayant seize quartiers de noblesse. Le troisième État ou État-Tiers était formé par les députés des vingt-deux bonnes villes du pays et des deux bourgmestres de Liège, qui avaient qualité de chefs du Tiers-État. Ces trois Ordres ou États exerçaient, de concert avec le Prince-Évêque de Liège, le pouvoir législatif. Les villes et villages étaient régis par le « Magistrat », c'est-à-dire par les

deux bourgmestres et un Conseil communal. Un Haut-Voué veillait à la sûreté du pays. Le Haut-Forestier, ou gruyer, veillait à l'observance des règlements forestiers.
Au point de vue religieux, le vaste diocèse de Liège était divisé en huit « archidiaconés » ou circonscriptions, à savoir :

1. la ville de Liège ; 2. Le Condroz ; 3. Le Hainaut ; 4. La Famenne ; 5. La Campine ; 6. Le Brabant ; 7. La Hesbaye ; 8. L'Ardenne.
Ces archidiaconés se subdivisaient eux-mêmes en Conciles. C'est ainsi que l'archidiaconé du Condroz comprenait trois conciles : 1. Celui de Saint-Remacle-au-Pont ; 2. Celui de Ciney ; 3. Celui d'Ouffet… Ce dernier comptait soixante-six églises et cinq chapelleries. À la tête de chaque archidiaconé, il y avait un archidiacre ensuite un official, puis un procureur fiscal ; enfin un notaire apostolique, notaire et collecteur. À la tête de chaque concile était un Doyen. Le doyen ne résidait pas nécessairement au chef-lieu, mais généralement dans l'une ou l'autre des paroisses du concile.
Des communautés religieuses ont existé dans le diocèse de Liège vers le VIIIe siècle. De 640 à 730, on compte vingt-cinq fondations qui, pour la bonne moitié, sont devenues de puissantes abbayes, occupées à l'origine par des moines étrangers, irlandais et aquitains, vrais missionnaires qui ont travaillé dans notre pays en ces temps obscurs !
C'est surtout depuis la fin du Xie siècle jusqu'à la fin du XIIe que la floraison monastique a pris le plus grand développement.
Citons les couvents de Flône (religieux de l'ordre de saint Augustin) et Saint-Séverin (Bénédictins) qui datent, l'un et l'autre, de 1091.
Neufmoutier à Huy (chanoine de saint Augustin) a été érigé en 1101.
Les Templiers, à Flémalle-Grande (1173), les Cisterciens au Val Saint-Lambert (1200), les Croisiers à Huy en 1200. Un monastère de femmes (Augustines) à Solières en 1122 et un autre à Saint-Victor, à Huy (Bénédictines) en 1100.
Grâce à la générosité des grands seigneurs, les monastères furent dotés de terres ou localités où ils exercèrent les droits de seigneurie, dîmes, patronage, collation de cures, etc.
Nous avons renseigné ci-dessus les villages condrusiens qui faisaient partie de la Principauté de Stavelot et dont les curés étaient nommés par le Prince-Abbé de Stavelot.
Citons encore le village d'Anthisnes donné, en 946, à l'Abbaye de Waulsort et qui passa, en 1659, à celle de Saint-Laurent, à Liège, puis enfin à celle de Stavelot, en 1768. Cette dernière abbaye possédait également, depuis 851, quatre manses de terre à Bois-Borsu et, dès 911, d'autres terres à Petit-Bois (Clavier) et une manse à Strée depuis l'an 862.
L'Abbaye de Saint-Trond possédait Seny depuis l'an 655. Celle de Saint-Hubert exerçait les droits seigneuriaux à Terwagne, depuis l'an 816 jusqu'à la grande Révolution.
Le monastère de Bernardfagne (aujourd'hui séminaire de Saint-Roch) avait reçu en donation, des terres à **Warzée**, Pair et Ellemelle en 1271 et il les conserva jusqu'à la Révolution Française.
L'Abbaye du Val-Saint-Lambert reçut le village de Plainevaux en 1188 ainsi que les dîmes de ***Nandrin*** en 1211 et de Soheit en 1205. Pour le village de Tinlot, elle n'en touchait qu'un tiers. Un autre tiers était possédé par le couvent de Val-Notre-Dame.

La Commanderie de ***Villers-le-Temple*** (Templiers) était en possession, dès le XIIIe siècle, de la seigneurie de Villers, d'une partie de celle de Strée et avait la collation des églises de Villers, de Strée, de Somme-en-Condroz, plus huit chapelles annexées à des fermes et situées en divers endroits en dehors du Condroz. Tous ses biens passèrent aux chevaliers de Malte, lors de la suppression de l'Ordre du temple en 1312.
Les chapitres de diverses collégiales possédaient également divers droits et diverses routes dans certaines localités, paroisses ou chapellenies du Condroz. C'est ainsi que l'église

d'Ellemelle, avec quatre chapelles dépendantes, à savoir : Tavier, **Warzée**, Lizin et Xhos dépendait des chanoines de la Collégiale Sainte-Croix à Liège, depuis l'an 1005.
En 1222, l'église d'Ouffet fut donnée à la Collégiale Saint- Martin à Liège, dont le chapitre nommait les trois chanoines de la Collégiale Saint-Médard à Ouffet.
La Collégiale Saint-Paul de Liège, possédait certains droits sur l'église de Hermalle, ainsi que la dîme de l'endroit. Elle les céda, en 1185, à l'Abbaye de Flône, moyennant une rente annuelle.
Une partie de la seigneurie de Marchin fut donnée, en 963, à la Collégiale Saint-Martin, à Liège, par Eracle, son fondateur. La Collégiale de Huy entra en possession de l'autre partie en 1106. Le chapitre d'Amay avait la collation des églises d'Ombret et de Rausa. L'Abbaye de Solières obtint la dîme de Ramelot en 1242.
Quelques fois, la nomination du curé revenait au seigneur de l'endroit : par exemple à Clavier et à Pair, dont les églises étaient à la collation du seigneur d'Ochain. Idem pour Fraiture.

Localités dont l'existence est mentionnée aux Vie et VIIe siècles

1. **HUY**, dont l'origine est très ancienne et que certains font remonter au temps de César, c'est-à-dire un demi-siècle avant l'ère chrétienne. Ce qui est certain, c'est que saint Domitien fut enterré en l'an 558 en l'église de Huy. Un diplôme de Childéric, daté de 743, confirme à l'abbaye de Stavelot la possession de certains biens situés à Huy. Le comté de Huy fut donné au Prince-Évêque de Liège en 985.
2. **SENY**, où une pierre, placée à l'église, porte une inscription latine dont voici la traduction : « L'an 655, le seigneur du lieu nommé Seny, aveugle et atteint de la lèpre, en reconnaissance de sa guérison obtenue par les mérites de saint Trudon qui passait par Seny lui a fait donation de cette église, de sa villa et de son domaine allodial ». Saint Trudon quittait Metz pour regagner la Hesbaye, sa patrie et passait par Seny.
Chose qui semble confirmer cette inscription, c'est que le village de Seny a appartenu, dès la plus haute antiquité, à l'abbaye de Saint-Trond, qui l'a conservé pendant plus de onze siècles. Une bulle du Pape, datée du 25 mai 1107, cite Seny, parmi les possessions du monastère de Saint-Trond. En 607, Hubert de Sutendael, 59e abbé de Saint-Trond, entreprit la reconstruction de l'église de Seny qui menaçait ruine. On a trouvé à Seny une sculpture romaine.
3. OCQUIER, dont on attribue la fondation à Sigolin, abbé de Stavelot qui, selon Fisen, mourut en l'an 687. Une charte de 950 confirme la possession d'Ocquier par l'Abbaye de Stavelot. L'église actuelle d'Ocquier date de 1017. Gagulphe d'Ocquier partit pour la première croisade en 1070. Le 10 mars 1100, Othert, évêque de Liège, tint un synode à Ocquier où se rendirent plusieurs archidiacres, abbés et dignitaires.
Werner d'Ocquier était abbé de Stavelot en 1373 et Barthold d'Ocquier devint abbé de Saint-Hubert en 1417. Une réunion composée de députés des pays de France, de Famenne, des Ardennes et du Condroz se tint à Ocquier en 1379 pour conclure la paix entre Eustache de Rochefort, duc de Brabant, d'une part et le Prince-Évêque A. de Hornes d'autre-part.
En 1408, le seigneur de Montjoie fit des incursions à Ocquier où il tua bon nombre de gens ! On a trouvé à Ocquier des substructions romaines ainsi que des armes de l'époque franque. Le hameau d'Amas est cité dans un document de 890.

Localités mentionnées aux Ixe et Xe siècles :

1. **FAIRON**, donnée à l'abbaye de Stavelot par le roi Carloman en 746.
2. **XHIGNESSE**, près de Hamoir, où fut inhumé saint Angelin, abbé de Stavelot, mort en 746.

3. **TERWAGNE**, donnée en 816 par l'évêque de Liège, Walcand, à l'abbaye de Saint-Hubert, laquelle continua d'y exercer les droits seigneuriaux jusqu'à l'époque de la grande révolution de 1789… donc pendant près de 1000 ans.
4. **VERVOZ**-lez-Clavier, la chapelle et ses 24 maisons, données de bonne heure à l'abbaye de Stavelot, comme nous l'apprend une charte de 862, par laquelle le roi Lothaire confirme la possession à la susdite abbaye.
5. **STRÉE**, renseignée dans un diplôme du 13 avril 862 par lequel Lothaire II confirme au monastère de Stavelot la possession d'une terre située à Strée.
6. **BOIS-ET-BORSU**, mentionnées en une charte de 851. On y a découvert des tombes, des monnaies romaines, ainsi que divers objets d'origine belgo-romaine.
7. **ANTHINES**, donnée le 4 avril 879, par le roi Louis le Bègue à un de ses fidèles sujets nommé Ebroin. Anthines passa en 946 à l'abbaye de Waulsort. On y a découvert divers objets romains.
8. **COMBLAIN-AU-PONT**, citée dans un acte de 888 émanant de Charles le Gros faisant donation d'une terre située à Comblain, au lieu-dit Oneux, en faveur du monastère de Stavelot.
9. **HAMOIR**, citée en 895, dans une charte.
10. **FILOT**, mentionnée dans un acte de 895 et encore dans un autre de 902 et par lequel ce village est cédé par voie d'échange à l'abbaye de Stavelot.
11. **LES AVINS**, dont on parle dans une charte du Ixe siècle, mentionnée par Grandgagnage. On y a découvert des monnaies ainsi qu'une villa romaine.
12. **FRAITURE**, cité en 965 (Wauters).
13. **MARCHIN**, dont une partie de la seigneurie fut donnée, en 963, à la collégiale Saint-Martin à Liège.
14. **ROUX**-lez-Pailhe, mentionné par Wauters dans un acte datant de 942.
15. **ATRIN**-lez-Clavier, donnée à l'abbaye de Stavelot en 959 par Testger et son épouse Uda.
16. **OCHAIN**-lez-Clavier, donnée en partie à la même abbaye dès 950.

Localités des Xie et XIIe siècles :

PAIR (Xie siècle) ; BARSE (en 1004) ; ELLEMELLE, TAVIER, **WARZÉE**, LIZIN, XHOS, données par Notger à la collégiale Sainte-Croix en 1005.
OMBRET (1008) renseignée au Livre des Chartes de la cathédrale de Liège. Nandrin (charte de 1083), CLERMONT-lez-Nandrin, charte de 1062 ; SAINT-SÉVERIN 1091 (fondation du prieuré du lieu) ; HERMALLE-SOUS-HUY, en 1102.

Localités citées au XIIe siècle :

CLAVIER en 1160 ; PONTHOZ 1178 ; MODAVE 1178 ; OUFFET 1124, époque où Henri, évêque de Liège y fit construire une forteresse ; PAILHE 1179 (charte de l'abbaye de Saint-Laurent) ; PLAINEVAUX 1188, époque où le comte Gilles de Clermont fit donation du village aux Cisterciens pour y construire un monastère, transféré au Val-Saint-Lambert.
VIEN, acquise en 1166, par l'abbaye de Waulsort.
Citons enfin au XIIIe siècle les villages d'ABÉE, mentionné en 1235 ; HODY en 1209 (charte du Val-Saint-Lambert) ; RAMELOT 1242 (acte du Val-Saint-Lambert et acte de donation de la dîme de ce village au couvent de Solière).
OCHAIN, 1204 (charte du Val-Saint-Lambert) ; SOHEIT, 1205 (idem) ; Saint-FONTAINE, 1229 ; VILLERS-LE-TEMPLE, XIIe siècle ; NEUVILLE-EN-CONDROZ, XIIIe siècle.
Suit une liste des familles seigneuriales du Condroz dont bon nombre sont aujourd'hui éteintes : épinglons dans cette liste : les de Fraiture, de Fisen, de Liederke, de Marchin, de

Méan, de Modave, de Nandrin ou de Corswarem, de Radigues de Tornaco, d'Ursel, de Villers, etc.

Les droits seigneuriaux :

Ces droits comprenaient :
- une partie de pouvoirs judiciaire et administratif ;
- le droit de chasse, de pêche, d'exploitation minière ;
- celui de posséder des moulins, des brasseries ;
- le droit de subsides de la part des sujets lors de son avènement, lors de son mariage ;
- certaines redevances, payables à des époques déterminées de l'année de la part des familles ; ainsi que d'autres redevances sur les biens fonds.
- des corvées.

Ces droits n'étaient pas les mêmes partout et se restreignirent de plus en plus au fur et à mesure que le droit de souveraineté du chef du pays prenait de la consistance car les ordonnances de ce dernier primaient celles des petits seigneurs.

On distinguait deux sortes de seigneuries :

1. La seigneurie foncière qui rendait le seigneur propriétaire de la localité qui lui appartenait en propre ou bien que lui ou ses devanciers avaient cédée en fermage perpétuel aux habitants, moyennant redevance annuelle. Il possédait une cour foncière ou censale chargée du recouvrement des cens et rentes et de connaître de tous les procès civils se rapportant aux biens situés dans la seigneurie. Parfois aussi, il possédait une basse juridiction pour faire juger par les échevins les infractions de légère importance.

2. La seigneurie hautaine, qui possédait la haute, moyenne et basse justice en matière criminelle. Une même localité pouvait avoir, à la fois, un seigneur foncier et un seigneur hautain, dont les droits respectifs restaient intacts (A. de Ryckel).

86.11 René Brasseur (septembre 1933 – septembre 1936)

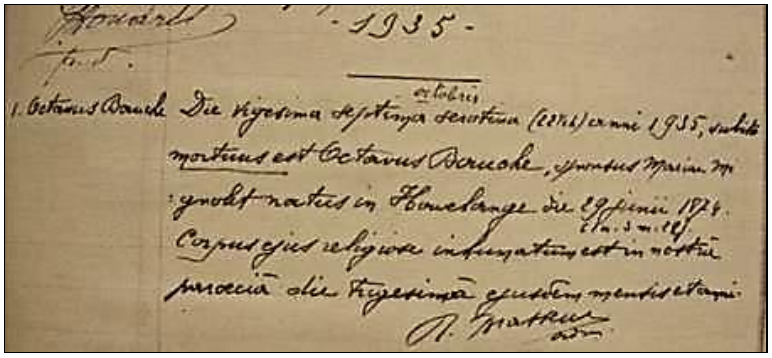
- 1935 -

1. Octavius Bouche Die vigesima septima decembris (octobris) anni 1935, subito mortuus est Octavius Bouche, quinquies maritus, quadraginta natus in Houtalange die 29 junii 1874. Corpus ejus religiose inhumatum est in coemeterio die vigesima ejusdem mensis et anni.

86.12 Léon Schweitzer (octobre 1936 – septembre 1951)

Né le 23.03.1879, il est ordonné prêtre le 09.06.1906.
Il est nommé vicaire à Vottem en 1913 puis à Mortier en 1917.
Il est nommé curé à Omal en 1920 puis à Warzée en 1936.
Placement des vitraux actuels et peinture de l'église (40.000 francs).
L'abbé Schweitzer meurt le 05.12.1951

86.13 Léon Janssens (1951 – 07.01.1957)

Installé le 16.12.1951 à 16 heures.
27 septembre 1953 : placement d'une nouvelle porte d'entrée à l'église.
29.12.1954 : inauguration de la chapelle de la Vierge des pauvres au Baty.
Placement d'une nouvelle porte d'entrée à l'église. Bois : Arthur Labory ; peinture et gonds : Adolphe Eloy ; pierre sculptée : Sprumont de Nandrin, placement : Dispa.
Commande d'un vitrail pour les fonts baptismaux.

WARZEE

Départ de M. le Curé

Dimanche, la paroisse de Warzée a fait ses adieux à son pasteur, M. l'abbé Léo Janssen, désigné comme curé à Oneux (Theux).

M. l'abbé Janssen, qui est âgé de 44 ans, avait été ordonné prêtre en 1938 et nommé curé de Warzée, en 1951, venant de la paroisse voisine d'Ellemelle.

Au cours des quelques années passées à Warzée, M. l'abbé Janssen avait notamment fait ériger une chapelle dans le nouveau quartier, en l'honneur de N.-D. de Banneux. Cette chapelle fut bénite par Son Exc. Mgr Kerkhofs, au cours d'une grandiose cérémonie qui se déroula le 29 décembre 1955. M. l'abbé Janssen fit aussi renouveler le portail d'entrée de l'église paroissiale.

La manifestation de sympathie organisée par la paroisse de Warzée a débuté par une messe en musique au cours de laquelle la chorale paroissiale, sous la direction de M. François Ringlet, a exécuté la messe à deux voix mixtes de l'Immaculée Conception, de Mawet. Les orgues étaient tenues par Mlle Devillers, de Pair.

A l'issue de l'office religieux, M. Joseph Reginster, fils de l'ancien bourgmestre et président du Conseil de Fabrique a prononcé un discours dans lequel il a rappelé les réalisations de M. le curé Janssen à qui il a remis, au nom des paroissiens, un magnifique enregistreur.

M. l'abbé Janssen a remercié toute la paroisse de cette marque de sympathie et dit tout le regret qu'il éprouvait de quitter une paroisse à laquelle il s'était particulièrement attaché.

« Vers l'Avenir Huy-Waremme » présente à M. le Curé de Warzée ses vœux de fécond apostolat à Oneux.

JANSSEN Léon, (508)

Né à Andrimont le 17 décembre 1912, ordonné prêtre à Liège le 3 juillet 1938 ; vicaire à Saint-Georges (1938), à Huy Saint-Remi (1939), à Visé (1947), curé à Ellemelle (1948), à Warzée (1951), à Oneux, Theux (1956), à Goffontaine (1959), professeur de religion à Esneux (1966), émérite (1977), aumônier du carmel de Mehagne (depuis 1966), il est décédé à Genk le 5 juillet 1991.

EdL, septembre 1991, p. 5 ; Necrol. 1992, p. 293.

86.14 Marcel Brokart (1957 – 1964)

Nommé le 19 février 1957, arrivé le 26 mars et installé le 26 mai.
1957 : placement d'un tabernacle coffre-fort le 22 mai. Coût : 14.500 F.
1958 : première réunion du patro de garçons le 12 janvier. Il se réunira tous les dimanches.
Mise en volée électrique des deux cloches le 25 mai. Coût : 35.750 F.
Placement d'un coffre-fort dans la sacristie le 17 janvier (13000 francs).
Installation d'une ligne aérienne de commande des cloches depuis le presbytère le 29 septembre. Coût : 6.500 F
Le 17 décembre 1958, achat de 36 chaises en hêtre (273 F pièce).
En avril 1959, les patros de Warzée et d'Ouffet fusionnent.
Des réunions sont organisées tous les mercredis à Lizin.
Restauration du parvis, de la chapelle des fonts baptismaux et de la sacristie.
Placement d'un autel dans la chapelle des fonts baptismaux (24760 francs)
Le 20 novembre 1959, bénédiction d'un nouveau chemin de croix en cuivre rouge. Il a coûté 13.500 F.
Le 8 décembre 1959, première réunion des ménagères rurales.
L'ancien plancher étant dans un très mauvais état, il a été remplacé par un nouveau dont coût 21.000 F.

C’est à cette occasion qu’une pierre tombale a été découverte.
Cette pierre sert de pavement en-dessous du plancher. Elle se trouve du côté de l’épître (à droite) à peu près vers le milieu de l’église. On y relève l’inscription suivante : HIC JACET RDYS DNUS HENRICUS MARTINI SACERDOS DIGNISSIMUS QUOAD VIXIT MULTUM DILEXIT OBIIT 2DA APRILIS 1733 REQUIESCAT IN PACEM.
Traduction : Ci-gît (le) révérend (mon)sieur Henricus Martini, prêtre très digne qui aima beaucoup, aussi longtemps qu’il vécut et qui mourut le 22 avril 1733. Qu’il repose en paix.
Henri Martini était **un prêtre** (pas un curé) de Warzée (et non à Warzée) qui présenté par le curé d’Ocquier fut **institué** par l’archidiacre de Condroz le 6 mai 1718. Cela signifiait qu’en échange d’un revenu, il était tenu de dire une messe par semaine à l’autel Notre dame à Ocquier tout en étant curé à Clavier. Il renonça à son bénéfice en 1732, soit un an avant sa mort. Ses parents possédaient une ferme à Warzée, ferme qui passa à la veuve Chantrenne, son héritière. Source : visite archidiaconale du 29 septembre 1726.

3 avril 1960 : première réunion du patro des filles. Les réunions seront dirigées par les demoiselles Criel et auront lieu tous les quinze jours (Le dimanche à 14 H).
Restauration de la bannière de St Joseph le 22 juin (4500 francs)
Le 12 mai 1960, placement d’une nouvelle porte intérieure avec vitraux pour 12.350 F.
Le 1er juillet, placement d’une barrière en fer séparant le parvis de la chapelle des fonts baptismaux (1770 francs).
En 1961, amélioration de l’éclairage de l’église.
Le 6 août de la même année, bénédiction d’une nouvelle chapelle dans la ruelle au Ris. Elle abrite le vieux christ centenaire. Elle fut construite par Armand Delmal.

WARZÉE

LA BÉNÉDICTION DE LA « CHAPELLE DU VIEUX BON DIEU »

Dimanche à Warzée

Un monument à la mémoire de M. l’abbé Nicolas à été inauguré à l’endroit où, il y a un an, il trouva la mort

M. l’abbé NICOLAS

Le 2 octobre 1960, mort tragique de l'abbé Nicolas, professeur à Saint-Rock.
Le 14 novembre 1962, achat de 36 chaises d'église en hêtre teintes brun clair, le fond en mousse de latex.
Le 3 décembre 1962, nouvelle installation électrique à l'église : pose de néons pour 10.837 F.

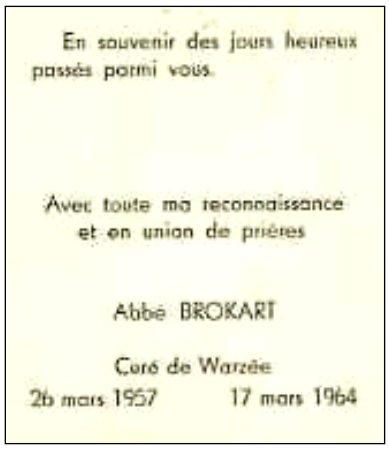
En souvenir des jours heureux passés parmi vous.

Avec toute ma reconnaissance et en union de prières

Abbé BROKART

Curé de Warzée

26 mars 1957 17 mars 1964

10 mars 1964 : fête à l'occasion du départ de l'abbé Brokart

L'abbé Brokart à Coo avec J Radelet (58)

86.15 Joseph Malcorps (1964 – 1965)

Né à Bockhout (Limbourg) le 02.03.1903, décédé à la maison Joseph à Coronmeuse (Liège) le 01.06.1966.
Ordonné prêtre à Liège en 1927, l'abbé Malcorps fut d'abord vicaire à Vaux-sous-Chèvremont et à Chênée avant d'être nommé curé de la paroisse d'Ahin. Là, pendant son ministère, il était aussi professeur de religion à l'institut technique agricole de l'Etat à Huy.
En mai 1951, il est installé à Anthisnes.
En 1959, il s'installe en Hesbaye où il a la charge de la paroisse de Stockay-Warfusée.
Il est accueilli le 19 mars 1964 à Warzée.
En 1965, très malade, il est admis à l'éméritat.
Un seul baptême et un seul enterrement.

MALCORPS Joseph, (649)

Né à Boekhout le 2 mars 1903, ordonné prêtre à Liège le 11 juin 1927 ; vicaire à Vaux-sous-Chèvremont (1927), à Chênée (1930), curé à Ahin (1942), à Anthisnes (1951), à Stockay (1959), à Warzée (1964), émérite à Chaudfontaine (1965), il est décédé à Chaudfontaine le 1er juin 1972.

Monita ad clerum, 1972, p. 112 ; Necrol. 1973, n° 12.

86.16 Jules Lebeau (1966 – 1970)

Après 17 ans de travail au Rwanda, en 1956, l'évêque de Liège confie au père Lebeau le poste d'aumônier de la maison de retraite d'Andrimont et de la cité de l'espoir.
En 1959, il est nommé curé à Bodegnée puis en 1962 à Strée où Mgr Sibomana lui demande de retourner au Rwanda, ce qu'il fait le 2 janvier 1965. Il y entreprend la fondation de la paroisse de Nyakinama, à 10 Km au sud de Ruhengeri. Il y est aidé par une trentaine de catéchistes et une soixantaine d'ouvriers en vue de l'installation, entre autres, d'un dispensaire.
Fin décembre 1965, sur ordre des médecins, il rentre en France où il est nommé curé chez nous. En attendant sa nomination, nous dépendons d'Ouffet.
Le 05.09.1968 commence la réfection du toit de l'église : adjudication : 416.239 francs + 40.000 francs pour les planchers + 9.000 francs pour le nouveau coq de l'église placé le 18.10.1968.

le Père Jules LEBEAU

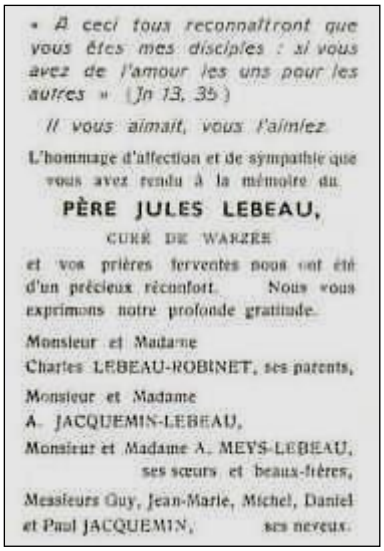
« A ceci tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres » (Jn 13, 35)

Il vous aimait, vous l'aimiez.

L'hommage d'affection et de sympathie que vous avez rendu à la mémoire du

PÈRE JULES LEBEAU,

CURÉ DE WARZÉE

et vos prières ferventes nous ont été d'un précieux réconfort. Nous vous exprimons notre profonde gratitude.

Monsieur et Madame
Charles LEBEAU-ROBINET, ses parents,

Monsieur et Madame
A. JACQUEMIN-LEBEAU,

Monsieur et Madame A. MEYS-LEBEAU,
ses sœurs et beaux-frères,

Messieurs Guy, Jean-Marie, Michel, Daniel et Paul JACQUEMIN, ses neveux.

86.17 Marcel Brokart (1970 – 1995)

10.10.1971 : bénédiction de la statue de la vierge qui se dresse au pied de l'église.
06.03.1972 : une quarantaine de 3 x 20 se réunissent pour la première fois sous la présidence d'honneur de l'abbé Brokart.
L'abbé Brokart est né à Bois de Breux le 22.11.1920, il a été ordonné à Liège le 29.06.1947 et il est décédé à Ochain le 15.07.2008.

BROKART Marcel
Né le 21/11/1920 à Bois-de-Breux
Ordonné le 29/06/1947
Décédé le 15/07/2008 à Ochain
Monsieur l'abbé Marcel BROKART, né à Bois de Breux le 22 novembre 1920, ordonné à Liège le 29 juin 1947, vicaire à Statte, curé à Ouffet, Donceel, Warzée et Ellemelle, est décédé à Ochain le 15 juillet 2008.

Le temps de chercher Dieu, c'est la vie présente ; Le temps de le trouver, c'est la mort ;
Le temps de le posséder, c'est la vie éternelle.

L'abbé **Marcel BROKART**
Né à Bois-de-Breux, le 21 novembre 1920
Ancien Vicaire de Statte ; Ancien Curé de Warzée ; Ancien Curé de Haneffe-Donceel ;
Ancien Curé de Warzée-Ellemelle-Pair et Seny ; Curé Emérite ;
A rejoint son Seigneur, dans la paix, ce 15 juillet 2008.

4 — Vers l'Avenir HW — L'arrondissement

A Warzée : l'abbé Brokart mis à l'honneur pour ses 40 ans de prêtrise

Samedi soir, les communautés paroissiales de Warzée, Ellemelle et Seny-Pair ont rendu un chaleureux hommage à leur curé, l'abbé Marcel Brokart, à l'occasion de son quarante ième de prêtrise.

Une messe d'action de grâce a tout d'abord été célébrée en l'église de Warzée par l'abbé Brokart, assisté de l'abbé Fernand Spronck.

A la terme de l'office, l'abbé Houstmans, doyen du Condroz, prit la parole pour dire son admiration sincère pour l'œuvre pastorale accomplie par son confrère.

Il souligna en particulier l'attachement du prêtre à ses paroissiens. Affecté voici quelque temps par des soucis de santé, l'abbé Brokart tient, malgré son âge, à « remplir le collier ». C'est grâce à des prêtres comme lui, devait affirmer l'abbé Houstmans, qu'il y a encore des célébrations eucharistiques dans nos communautés diagnolaises.

Le doyen du Condroz mit enfin en lumière le profond esprit de reconnaissance que nourrit l'abbé Brokart à l'égard de ses collègues prêtres.

Au nom des paroisses de Warzée, de Seny-Pair et d'Ellemelle, M. Massin fit quant à lui, quelques grandes étapes de l'itinéraire sacerdotal de l'abbé Brokart, qui fut ordonné prêtre en 1947. Tout d'abord vicaire à Statte, il se vit, en 1957, confier la paroisse de Warzée. En 1964, il était nommé à Haneffe-Donceel puis retrouvait ses paroissiens de Warzée en 1970.

Pour la première fois depuis 17 ans, le prêtre a dû quitter son presbytère pour une hospitalisation et subir cérémonies de longue durée à Bruxelles.

Aujourd'hui, évoque M. Massin, notre curé est revenu parmi nous. Tous ses paroissiens sont profondément heureux de le retrouver pour fêter avec lui ses quarante ans de sacerdoce, c'est-à-dire, en ce qui le concerne, quarante ans de dévouement total et désintéressé à autrui, avec un souci marqué pour les malades, les jeunes et les personnes âgées.

M. Massin caractérisa ensuite les principaux traits de la personnalité du jeunes confrères : simplicité, petit sourire, droiture, sont de la charité authentique et attachement aux valeurs traditionnelles du christianisme. L'orateur rappelant ensuite dans l'abbé Brokart à un interlocuteur les connaissances dont il a le charge à du même manière à l'adresse et à l'expérimentation d'une vocation sacerdotale qui fait aujourd'hui la joie et la fierté du prêtre.

En conclusion, M. Massin devait exprimer à l'abbé Brokart toute la gratitude des chrétiens de Warzée, de Seny-Pair et d'Ellemelle. Ce fut alors le moment des cadeaux, parmi lesquels une enveloppe bien garnie que le prêtre se réserve de transmettre à l'œuvre charitable de son choix.

Tête vive, l'abbé Brokart remercia leur vœux qui venaient de lui marchander leur sympathie. Il bénéficia ensuite la chorale qui avait magnifiquement animé l'office.

Il fit également un remerciement à tous, prêtres et laïcs, qui l'avaient remplacé et assurait ses tâches pastorales durant son absence prolongée.

Il omettait un malaise qui avait nécessité, pendant de longues années, son travail sacerdotal dans le Condroz, au service et avec l'aide de tous.

La fête se poursuivait alors, en toute simplicité, et autour du verre de l'amitié, au local des « S.E.M. » de Warzée.

Parmi l'assistance, on remarquait la présence des présidents des Fabriques d'église de Warzée (M. Tordeur), d'Ellemelle (M. Massin) ainsi que de MM. Gerlet, échevin d'Ouffet et Roger Lapraille, conseiller communal d'Ouffet.

M. Delaive, président du conseil de Fabrique de Seny, était excusé. Par ailleurs « Vers l'Avenir » - la manifestation d'hommage à l'église de Warzée - M. l'abbé Brokart témoignait par une permanence au local des « S.E.M. ».

86.18 André Vervier (1995 – septembre 2013)

A commencé son ministère en 1971 à Stavelot où il est resté dix ans, chargé principalement de jeunes dans cette région ardennaise.
En 1981, il est appelé à devenir curé de Francorchamps. En 1986, il arrive à Tavier comme curé et en même temps responsable du CRJC (Conseil Régional des Jeunes Chrétiens), une ASBL au service des animateurs dans la pastorale des jeunes. En 1989, il devient en outre curé à Ellemelle et en 1991 à Hody/Villers-aux-Tours. En 1993, il est appelé à animer les paroisses d'Ouffet et de Bois-Borsu, tout en gardant celle d'Ellemelle.
En 1995, il devient curé de Warzée, l'abbé Brokart ayant demandé à devenir prêtre auxiliaire.

86.19 Armand Franssen (septembre 2013 -)

Né en 1977, ordonné en 2002. Il a suivi 2 années de catéchèse à Paris. Le premier janvier 2007, il a été nommé vicaire dans l'unité pastorale de la vallée de l'Ourthe qui couvre 9 paroisses : Comblain, Chanxhe, Fontin, Hony, Méry, Oneux, Poulseur, Tilff, Esneux.
Nommé curé de Warzée à partir de septembre 2013

86.20 Ghislain Katambwa (septembre 2013 -)

Le dimanche 27 juin 2010, Ghislain Katambwa Kabondo originaire de Kolwezi a été ordonné prêtre par notre Évêque à la Cathédrale, après un stage pastoral dans l'unité pastorale Notre-Dame des Sources (Chaudfontaine-Trooz) sous la houlette de l'abbé Emil Pironf. Il était vicaire à Herstal. Nommé curé de Warzée en duo avec Armand Franssen en septembre 2013.
Ils s'occupent tous les deux de l'ensemble d'Anthisnes-Ouffet.

Société d'art et d'histoire du Diocèse de Liège, 1908

Sainte-Croix; *Johannes Mean*, d'Ocquier, prêtre depuis Pâques et desservant à Warzée. Comme les candidats sont d'égale valeur,

Histoire de l'église en Belgique, Tome complémentaire I,: circonscriptions ecclésiastiques, chapitres, abbayes, couvents en Belgique avant 1559

Warzée, *chap.* dép. d'Ouffet, Liège, 14, Ouffet : III. — Dès avant 1005 la chap. de W. relevait d'Ellemelle ; en 1282 elle était « appendix » de l'église d'Ouffet (DE RYCKEL, *Les communes...*, p. 629). Ds *1559-1800* (fasc. I, p. 21), W. figure comme chap. d'Ellemelle, érigée ensuite, mais sans précision de date, en église paroissiale.

Leodium - Volume 8 - Page 110

Les examens pour l'admission aux cures dans l'ancien diocèse de Liége.

SANCTE ALDEGUNDIS LEODIENSIS. Au concours pour l'église de Sainte-Aldegonde à Liége, se présentent : 1° *Hubertus* de Warzée, prêtre depuis neuf ans, pendant lesquels il a rempli le ministère sacré à Warzée. Ouffet. Saint-Christophe et Saint-Pholien à Liége :

✝

PAROISSE ST-MARTIN - WARZÉE

Chers Paroissiens,

Comme les années précédentes, je reviens cette fois encore vous rappeler le grand devoir imposé à tout chrétien baptisé et qui est exprimé par le Commandement de l'Eglise qui dit : « Dieu ton sauveur, tu recevras au moins à Pâques dignement ».

Chers Paroissiens, je vous invite instamment à remplir votre devoir et à faire vos Pâques.

Pour un bon nombre d'entre vous, c'est une affaire entendue, on fait ses pâques chaque année, on se confesse, on fait une bonne communion et on se comporte du mieux qu'on peut. D'autres, malheureusement hésitent, remettent à plus tard et attendent une occasion qui peut-être, ne se présentera plus. Il faudrait cependant si peu de chose pour reprendre cette bonne habitude. Venez-y donc tous, bien généreusement, le Bon Dieu vous recevra comme un fils, vous ne le regretterez pas.

Le temps pascal commence le Dimanche des Rameaux, 10 Avril, et prend fin le Dimanche 24 Avril.

Un prêtre étranger entendra les confessions les Samedis 9 Avril (de 18 à 20 heures) ; 16 Avril (de 17 à 20 heures) ; 23 Avril (de 18 à 19 heures), ainsi que le Mercredi-Saint (de 18 à 20 heures)

Les Grands Offices de la Semaine-Sainte auront lieu comme suit :

Jeudi-Saint : La Grand-Messe solennelle, au cours de laquelle certains enfants communieront pour la première fois, aura lieu à 19 heures 30. Après la messe, le Saint-Sacrement, sera porté au Reposoir où l'Adoration se poursuivra jusqu'à minuit.

Vendredi-Saint : à 15 heures : Chemin de la Croix.
à 19 h. 30 : Grand Office liturgique. Cet office prend fin par la Communion générale de tous les fidèles présents.

Samedi-Saint : La grande veillée pascale commence à 23 heures et c'est à cette heure qu'il convient d'être à l'église, afin de célébrer avec l'église, la glorieuse Résurrection du Christ. La Messe qui termine l'office est le couronnement de cette fête religieuse nocturne. Ceux qui communieront à cette messe, ne mangeront plus à partir de 21 heures 45 et ne boiront plus à partir de 23 heures 45.

Chers Paroissiens, passez pieusement la Semaine-Sainte, faites un effort pour assister aux beaux offices que l'Eglise célèbre pour honorer la Passion, la Mort et la Résurrection de notre Sauveur.

VOTRE CURÉ.

Imp. F. CENIX, Ouffet - Tél. 49.

Date inconnue

Dans

BULLETIN

DE

L'INSTITUT

ARCHÉOLOGIQUE

LIÉGEOIS

TOME LXXXVII

1975

Édité avec l'appui du Ministère de l'Éducation Nationale
et de la Culture

on trouve :

35. MATHIEU RASKINET, PREMIER CURÉ DE WARZÉE, LE 29 JUIN 1717.
Il fut désigné le 26 juillet 1684 comme curé de Warzée par le prince-évêque Maximilien-Henri de Bavière qui avait érigé cette paroisse le 6 juillet. Son successeur fut Jean Grandjean (n° 81).

81. JEAN GRANDJEAN, 2e CURÉ DE WARZÉE, LE 9 DÉCEMBRE 1732.
Vicaire à Jenneret, il devint curé de Warzée en 1717 pour remplacer Mathieu Raskinet (n° 35). Il eut pour successeur Jean Massin (n° 119).

119. JEAN FRANÇOIS MASSIN, 3e CURÉ DE WARZÉE, LE 1er MAI 1750.
Jean François Massin fut institué par l'archidiacre le 12 février 1733 pour remplacer Jean Grandjean (n° 81).

86.21 Situation générale au niveau des paroisses

En 2002, le diocèse de Liège administré par monseigneur Aloys JOUSTEN compte 555 prêtres.
Parmi ces prêtres :
189 desservent 530 paroisses.
61 % ont 65 ans ou plus.
23,5 % ont entre 50 et 64 ans.
15,5 % ont moins de 50 ans.
La statistique ne descend pas en-dessous, ce qui en dit long sur l'état des vocations.
La solution à ce manque de prêtres doit donc passer par des relais laïcs ou par le mariage des prêtres, mais cela est un autre débat …

86.22 DÉCRET ÉPISCOPAL RELATIF AU DOYENNÉ D' OURTHE-AMBLEVE-CONDROZ

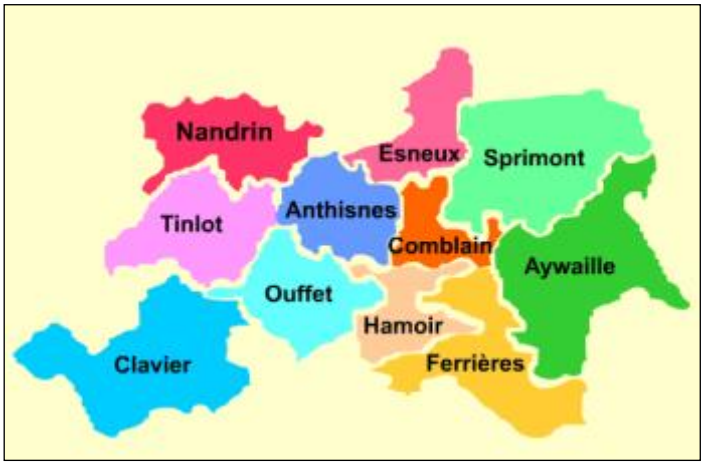

Le doyenné comporte 54 paroisses, 5 chapelleries, 12 oratoires et 10 églises annexes

Au terme de la procédure mise en œuvre dans le doyenné d'Ourthe-Amblève-Condroz, après avoir examiné le projet officiel remis le 20 juillet 2004 par le Doyen André Vervier et avoir tenu compte des consultations successives et remarques ultérieures, vu l'avis définitif du Vicaire général en date du 7 mars 2005, y compris les remarques du Service des Fabriques d'église, je décide la création des quatre unités pastorales suivantes :
1) l'Unité pastorale d'Aywaille-Sprimont avec les douze paroisses suivantes :

- les cinq paroisses de la Commune d'Aywaille : l'Immaculée Conception à Remouchamps, Notre-Dame de Dieupart à Aywaille, Saint-Joseph à Deigné, Saint-Pierre à Awan, Sainte-Thérèse à Nonceveux
- les sept paroisses de la Commune de Sprimont : Nativité de la Sainte Vierge à Gomzé-Andoumont, Sainte-Anne à Lincé, Saint-Joseph à Dolembreux, Saint-Martin à Sprimont, Saint-Nicolas à Fraiture, Saint-Pierre à Florzé-Rouvreux, Saint-Remacle à Louveigné.

2) l'Unité pastorale de la Sainte Famille regroupant principalement les paroisses des communes de Ferrières et de Hamoir, à savoir

- les cinq paroisses de la Commune de Ferrières : l'Assomption de la Vierge à My, Saint-Donat à Werbomont, Saint-Martin à Xhoris, Saint-Martin à Ferrières, Saints-Pierre et Paul à Vieuxville
- Saint-Jacques à Harzé (Aywaille)
- les quatre paroisses de la Commune de Hamoir : Saint-Clément à Comblain-la-Tour, Saint-Félix à Filot, Saint-Martin à Fairon, Sainte Vierge Marie à Hamoir.

3) l'Unité pastorale de la Vallée de l'Ourthe comprenant les neuf paroisses suivantes :

- les cinq paroisses d'Esneux : Immaculée Conception à Fontin, Saint-Hubert à Esneux, Saint-Léger à Tilff, Saint-Léonard à Hony, Saint-Pierre à Méry

- les trois paroisses de Comblain-au-Pont : Sacré France de Jésus à Poulseur, Saint-Joseph à Oneux, Saint-Martin à Comblain-au-Pont
- le Nom de Jésus à Chanxhe (Sprimont).

4) l'Unité pastorale du Condroz (www.cathocondroz.be) avec les paroisses suivantes rassemblées en trois ensembles :

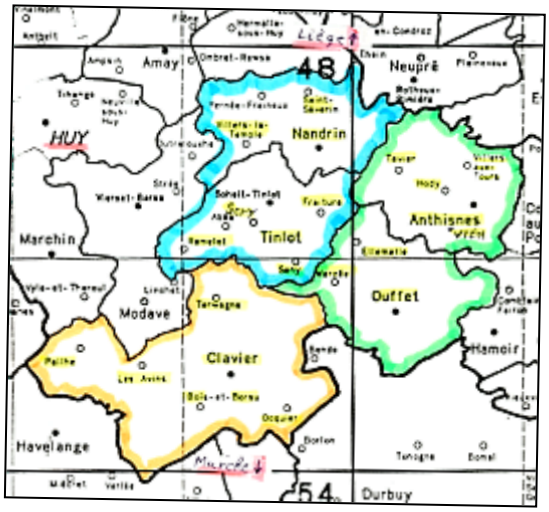

1. l'ensemble d'Anthisnes-Ouffet comprenant
   - les quatre paroisses de la Commune d'Anthisnes : Saint-Martin à Tavier, Saint-Maximin à Anthisnes, Saint-Pierre à Hody, Saint-Rémy à Vien.
   - les trois paroisses de la Commune d'Ouffet : Sainte-Anne à Ellemelle, Saint-Martin à **Warzée**, Saint-Médard à Ouffet.
2. l'ensemble de Clavier comprenant les sept paroisses de la Commune de Clavier : Notre-Dame à Pailhe, Saint-Barthélemy à Clavier, Saint-Hubert à Terwagne, Saint-Martin à Borsu, Saint-Martin à Les Avins, Saint-Remacle à Ocquier, Saint-Lambert à Bois.
3. l'ensemble de Nandrin-Tinlot comprenant
   - les trois paroisses de la Commune de Nandrin : Saint-Martin à Nandrin, Saint-Pierre à Villers-le-Temple, Saints-Pierre et Paul à Saint-Séverin,
   - les cinq paroisses de la Commune de Tinlot : Notre-Dame à Ramelot, Saint-Martin à Abée-Scry, Saint-Maurice à Tinlot, Saint-Pierre à Seny, Saint-Remacle à Fraiture.

J'encourage la mise en œuvre de ces unités pastorales en tenant compte des suggestions contenues dans l'avis définitif du Vicaire général du 7 mars 2005 qui sera lu et commenté aux pasteurs et autres ministres concernés ainsi qu'à leurs instances synodales respectives. J'encourage également une collaboration franche et ouverte entre paroisses voisines, entre confrères, entre acteurs de la vie ecclésiale, catéchistes, fabriciens et autres. Je demande que, une fois créées ces unités pastorales, la mise sur pied d'équipes-relais soit envisagée en concertation avec les attachés du doyenné et le Doyen conformément aux orientations diocésaines en la matière.

Fait à Liège, le 26 mai 2005 en la Fête-Dieu

+ Aloys JOUSTEN Évêque de Liège

Ce décret sera notifié aux pasteurs et aux fidèles et entrera en vigueur le 1er juillet 2005

Créée le 26 mai 2005, notre Unité pastorale est composée de 23 paroisses et de trois « ensembles »: Anthisnes-Ouffet, Clavier et Nandrin-Tinlot.

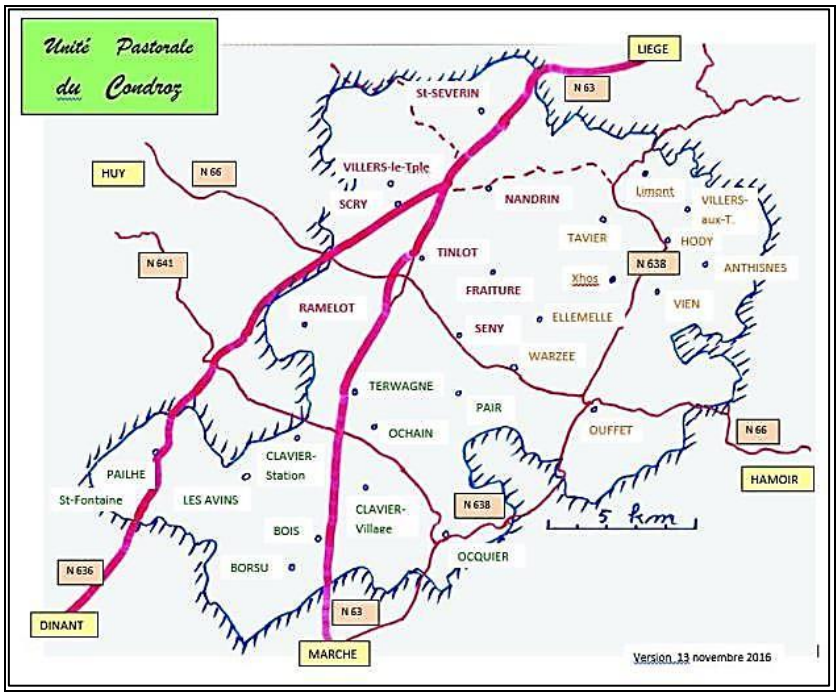

86.23 Évêques de Liège depuis le Concordat de 1801

1.	Jean-Evangéliste Zaepfell	1802 – 1808
2.	Corneille-Richard-Antoine van Bommel	1829 – 1852
3.	Théodore-Alexis-Joseph de Montpellier	1852 – 1879
4.	Victor-Joseph Doutreloux	1879 – 1901
5.	Martin-Hubert Rutten	1902 – 1927
6.	Louis-Joseph Kerkhofs	1927 – 1961
7.	Guillaume-Marie van Zuylen	1961 – 1986
8.	Albert Houssiau	1986 – 2001
9.	Aloys Jousten	2001 - 2013
10	Jean-Pierre Delville	2013 -

Jean-Pierre Delville, évêque de Liège à partir du 14 juillet 2013

86.24 Le diocèse de Liège :

Survol historique :
Comme on le sait, Liège a été la capitale d'une principauté ecclésiastique puissante. L'histoire du diocèse remonte au 4e siècle. Les sources attestent que saint Servais, évêque de Tongres, a participé en 343 au Concile de Sardique et en 346 au Concile de Cologne.

À l'origine, le siège épiscopal se trouvait à Tongres, puis il fut transféré à Maastricht et, après le martyre de saint Lambert (début du 8e siècle), à Liège.
Jusqu'en 1967, le diocèse comprenait les provinces de Liège et du Limbourg. En cette année, le Limbourg a été érigé en diocèse de Hasselt. Actuellement, les limites de la province de Liège correspondent à celles du diocèse.
Territoire et population :
Le diocèse de Liège s'étend sur 3.869 Km2 et compte 1.013.900 habitants dont 65.000 germanophones. Les immigrés représentent quelque 12 % de la population totale. Des travailleurs polonais et ukrainiens sont arrivés après la première guerre mondiale. Des Italiens vinrent, très nombreux, après la seconde guerre, suivis d'Espagnols et de Portugais, puis de Turcs et de Nord-Africains.
Depuis 1983, le nombre de réfugiés ne cesse d'augmenter ; ils viennent d'Afrique, d'Asie et de l'Europe de l'Est.
Le diocèse comprend 26 doyennés et 529 paroisses. Trois doyennés et 42 paroisses sont au service de la population germanophone.
Le nombre d'établissements d'enseignement catholique est impressionnant. Une grande activité est également déployée dans le secteur caritatif et dans celui des soins de santé.
Dans le diocèse, il y a 561 prêtres diocésains dont 268 sont encore officiellement actifs. On dénombre aussi 75 diacres permanents, 22 assistants paroissiaux, 10 séminaristes. Des 275 religieux, 73 sont prêtres. Le diocèse compte 941 religieuses. Le 21 avril 1991, le Pape Jean-Paul II a béatifié Mère Marie-Thérèse Haze, qui a fondé en 1833 à Liège la Congrégation des Filles de la Croix.

86.25 Quelques-uns de nos curés

N Ch Oebel (1892-1922)

G Bonhiver (1922-1933)

R Brasseur (1933-1936)

L Schweitzer (1936-1951)

L Janssens (1951-1957)

M Brokart (1957-1964 et 1970-1995)

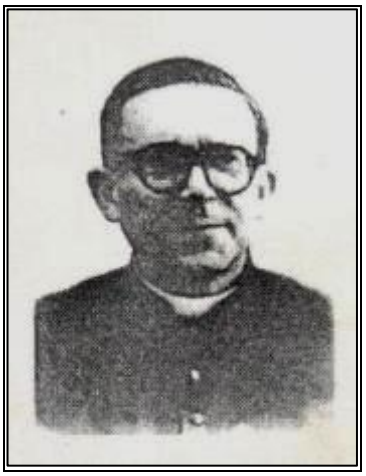

J Malcorps (1964)

J Lebeau (1966-1970)

et

A Vervier (1995- 2013) Armand Franssen (2013 -) Ghislain Katambwa (2013 -)

Un petit lifting …

RECUEIL

DES

PIÈCES IMPRIMÉES

PAR ORDRE DE

LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

SESSION DE 1855—1856.

TOME II.

NUMÉROS 30—99.

Établissement d'une école au village d'Ellemelle pour tous les enfants indistinctement de ce village et pour les enfants pauvres de celui de Xhos. L'instruction devait être donnée par un prêtre qui touchait les revenus de la fondation à charge de dire quatorze messes par an, pour le repos des âmes des fondateurs et de leurs parents. MM. les curés d'Ellemelle, Ouffet et Warzée sont nommés administrateurs-collateurs.	Les curés d'Ellemelle, d'Ouffet et de Warzée, exerceront les fonctions d'administrateurs, ils auront le droit de nommer l'instituteur et feront célébrer les quatorze messes annuelles désignées dans l'acte de fondation.	Arrêtés des 26 décembre 1818, 2 décembre 1825 et 12 février 1829.

87. Les Orgues de l'église

Lu dans « L'Organiste »

Les orgues de l'église de Warzée furent installés il y a un siècle

Le deuxième numéro de 1984 de la revue « L'Organiste », éditée par l'Union wallonne des organistes, vient de paraître.

A côté d'un article de Luc Devos et Jean-Pierre Félix, consacré au facteur d'orgues namurois Nicolas Salpeteur (18e s.), qui commença notamment, peu avant sa mort, l'orgue de la collégiale Ste-Begge d'Andenne ; d'un autre sur le grand orgue de l'église d'Ecaussines-d'Enghien, par Bernard Carlier, on peut lire une étude de Jean-Pierre Félix sur Charles Anneessens-Meunier et ses activités à Warzée, Mont et Dinant.

Charles Anneessens-Meunier était lui aussi facteur d'orgues, à Grammont, au siècle dernier. C'est notamment lui qui fut chargé de démonter l'ancien orgue de Mont et de le réinstaller dans l'église de Warzée. « Je me suis chargé de ce travail, écrivait, le 1er octobre 1879, le facteur d'orgues au curé de Warzée, sous condition d'un prix le plus réduit possible, une bonne centaine de francs, à l'aide d'un homme ou deux pour le démontage et l'emballage, pour le déballage et le remontage, l'aide d'un soufleur pendant le temps qu'un accordera l'orgue et autres petites choses dont je me suis entretenu avec M. le curé de Mont avec qui d'ailleurs je me suis entretenu définitivement pour cette affaire-là. J'ai voulu faire ce travail sans le moindre bénéfice, parce que j'aurai par là un moyen de faire connaissance dans vos parages où je ne suis aucunement connu... ». C'était, comme poursuit le facteur dans sa lettre, un petit travail qui devait, espérait-il, le faire connaître dans d'autres paroisses du Condroz, pour d'autres affaires (plus lucratives).

Dans cette revue, on trouve aussi des échos consacrés à la musique de par le monde, aux publications récentes, etc.

Ainsi, cette lettre arrivée de Irkoutsk, en Sibérie, chez le responsable de la revue « L'Organiste » : « Nous demandons au président de la revue « L'Organiste » d'envoyer chez nous en Sibérie, la revue afin de connaître la culture d'orgue chez vous ». L'auteur de cette lettre est un grand musicien de la république de Bouriatie, en U.R.S.S. Il donne des concerts d'orgue à Irkoutsk et signale que l'on monte de nouvelles orgues dans les églises restaurées...

Autre information, qui intéressera sans doute tous les organistes et carillonneurs soucieux de voir leur travail justement respecté, une proposition de loi relative à l'organisation des fabriques d'églises et à la gestion de leurs biens et revenus (déposée le 31 janvier dernier par le député Rigo).

Au livre des records, on apprendra sans doute qu'à Los Angeles, aux Etats-Unis, une cathédrale de cristal est dotée d'un orgue italien de 223 régistres !

Les treize mille tuyaux qui couvrent les quatre faces du futuriste bâtiment de verre n'ont coûté, à eux seuls, que la bagatelle de 50 millions de francs belges. A l'inauguration, il y a deux ans, outre des sommités de l'orgue, mille chanteurs ont interprété Saint-Saëns, Liszt, Jongen (hé oui !), Williams, etc., devant plus de 3.000 mélomanes ! Sacrée Amérique...

Pas morte, sans doute, la musique traditionnelle ! On signale encore des cours de grégorien aux Pays-Bas, des journées d'études grégoriennes à Luxembourg et des stages de grégorien en juillet et en août dans au moins six grandes villes de France.

« L'Organiste », revue trimestrielle, 25A, rue Romainville, 5228 Bas-Oha.

XVI	62	1984 · 2	Charles Anneessens-Meunier à Warzée, Mont et Dinant (1875)	FELIX, J.-P.

Dans « Orgues de Wallonie: Province de Liège. t. 11. Arrondissement de Verviers »

On relève ceci :

En 1874, Charles Anneessens restaure un instrument à Mont-Dison.
(source: *L'Organiste*, n° 6, p. 10)
Cet orgue est revendu en 1879 pour 375 frs à l'église de Warzée.
(source: communication de Luc De Vos sur base des archives de la fabrique de Warzée, arrondissement de Huy)

Dans « Inventaire des archives des cures » déposé aux Archives de l'Etat à Huy, Volume 2

On lit :

103. Lettre de Ch. Anneessens, fabricant d'orgues, au curé de Warzée
touchant l'installation d'un orgue à l'église de Warzée. 1879.
1 chemise

Dans

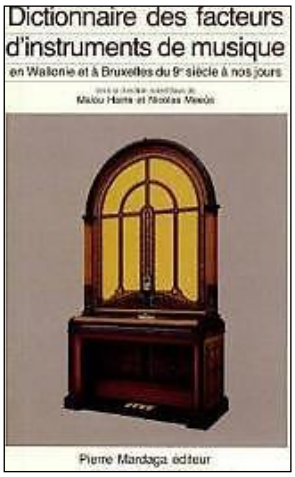

On trouve :

Warzée: deux cloches, fa# et sol#, de 1.155 et 650 kg.

Warzée
Causard, firme de Tellin

Felix, 1984 (205)	FELIX, J.-P., «Charles Anneessens-Meunier à Warzée, Mont et Dinant (1879)», *L'Organiste*, XVI/2 (1984), pp. 55-57.

Charles Anneessens-Meunier :

(Source : Dictionnaire des facteurs d'instruments de musique en Wallonie et à Bruxelles du Ixème S à nos jours sous la direction de M Haine et N Meens, p 16 à 29)

Né à Ninove le 1er mars 1835, Charles Anneessens est le fils aîné de Pieter-Hubertus Anneessens, facteur fondateur de la Maison, en 1832. En 1862 il épouse Anne-Marie Torrekens qui décède quelques mois plus tard. En 1865, il se remarie avec Mélanie Meunier. C'est alors qu'il se fixe à Grammont. Il y fonde son atelier de facture d'orgue où il travaille avec des machines à vapeur. Il fabrique lui-même ses tuyaux. En 1880, il est prêt à présenter à l'Exposition nationale de Bruxelles un grand orgue de quatre claviers et cinquante-six jeux lorsque son atelier est complètement dévasté par un incendie. Il est plus que probable qu'il avait doté cet instrument de plusieurs innovations, mais qui ne furent pas mises au grand jour. Bien que certains facteurs restent réservés face aux nouveautés, la concurrence est alors très rude. A partir de 1883, il construit soixante-trois instruments pour la France et vingt-quatre pour la Grande Bretagne, ainsi que deux pour l'Algérie, onze pour les Pays-Bas, un pour l'France et deux pour l'Australie. En 1885, il présente néanmoins à l'Exposition universelle d'Anvers son premier orgue à système électrique, instrument de trois claviers et trente-six jeux, d'esthétique résolument romantique. C'est la recherche d'un toucher toujours plus léger qui l'a poussé à réaliser cette traction électrique. Quand, après quelques années, les instruments de ce type sont devenus défectueux en raison de l'oxydation des contacts, il revient à la traction mécanique. Il fait aussi des investigations dans le domaine de la traction pneumatique et découvre vers 1890 un système original qui dépasse tous les autres en raison de sa rapidité de réponse au toucher. Toujours est-il qu'à cette époque, il construit de préférence des instruments à traction mécanique. C'est le début de la nouvelle vague de timbres romantiques avec l'influence importante de la Maison Merklin-Schütze, à laquelle a succédé Pierre Schyven. En ce qui concerne les jeux, il faut signaler la qualité particulière des jeux d'anche (Trompette, Hautbois, et le fameux Contre-Basson de son père qu'il transforme en Tuba mirabilis). En 1893, il déménage tout son atelier, avec une centaine d'ouvriers, à

Menin et Halluin en France. C'est l'abondance des commandes émanant de ce pays qui l'engage à s'y fixer. Cela lui permet en même temps de diriger facilement ses deux ateliers.

Vue des établissements Anneessens installés à Halluin, 1894

Il publie en 1895 la liste des orgues qu'il a livrés, c'est-à-dire construits complètement ou restaurés à tel point qu'on peut les considérer comme des instruments nouveaux. Le point culminant de cette production se situe en 1894 où il livre vingt-trois orgues dont cinq à trois claviers. C'est dans cette même période que Charles Anneessens brevète et met en application son nouveau système tubulaire pneumatique qu'il généralise sur ses instruments.
Ses trois fils collaborent dans l'atelier : Paul s'occupe de toutes les commandes en France, Oscar, handicapé depuis l'incendie de 1880, veille sur le bureau et l'atelier. Jules est responsable du travail en atelier et s'occupe des installations plus éloignées en France Suivant plusieurs témoignages, les orgues de Charles Anneessens construits pour la Grande Bretagne entre 1896 et 1903, y apparaissent sous la marque de Willis, qu'il sauve ainsi. Des instruments les plus importants construits, on peut retenir ceux du Théâtre Royal d'Anvers (1885), de Thouront (1889) en France, de Saint-Marys à Bardford (1888), de Priory Church à Bridlington (1889) en Angleterre, de la Cathédrale d'Auxerre (1901) ou de Clermont-Ferrand (1903) en France. Ne travaillant pas pour faire fortune, il se fixe comme but premier de fournir des œuvres solides et de haut niveau artistique. Très apprécié par ses ouvriers, il est de personnalité sévère mais plein d'humanité et de loyauté.
Malgré un important catalogue d'instruments comprenant quelques 335 orgues, très peu subsistent aujourd'hui. La plupart, construits sur des régions sensibles (Flandres, Nord de la France, Picardie, Bretagne, Normandie) furent détruits pendant les bombardements des deux guerres mondiales, certains déplacés ou vendus (établissements scolaires). D'autres furent remaniés selon le courant de pensée néo-classique. Enfin, le système tubulaire, peu à peu délaissé, accentua le processus d'abandon. Charles Anneessens décède lors d'un passage à Cannes, le 2 février 1903.

Lettre de monsieur Annessens au curé de Warzée :

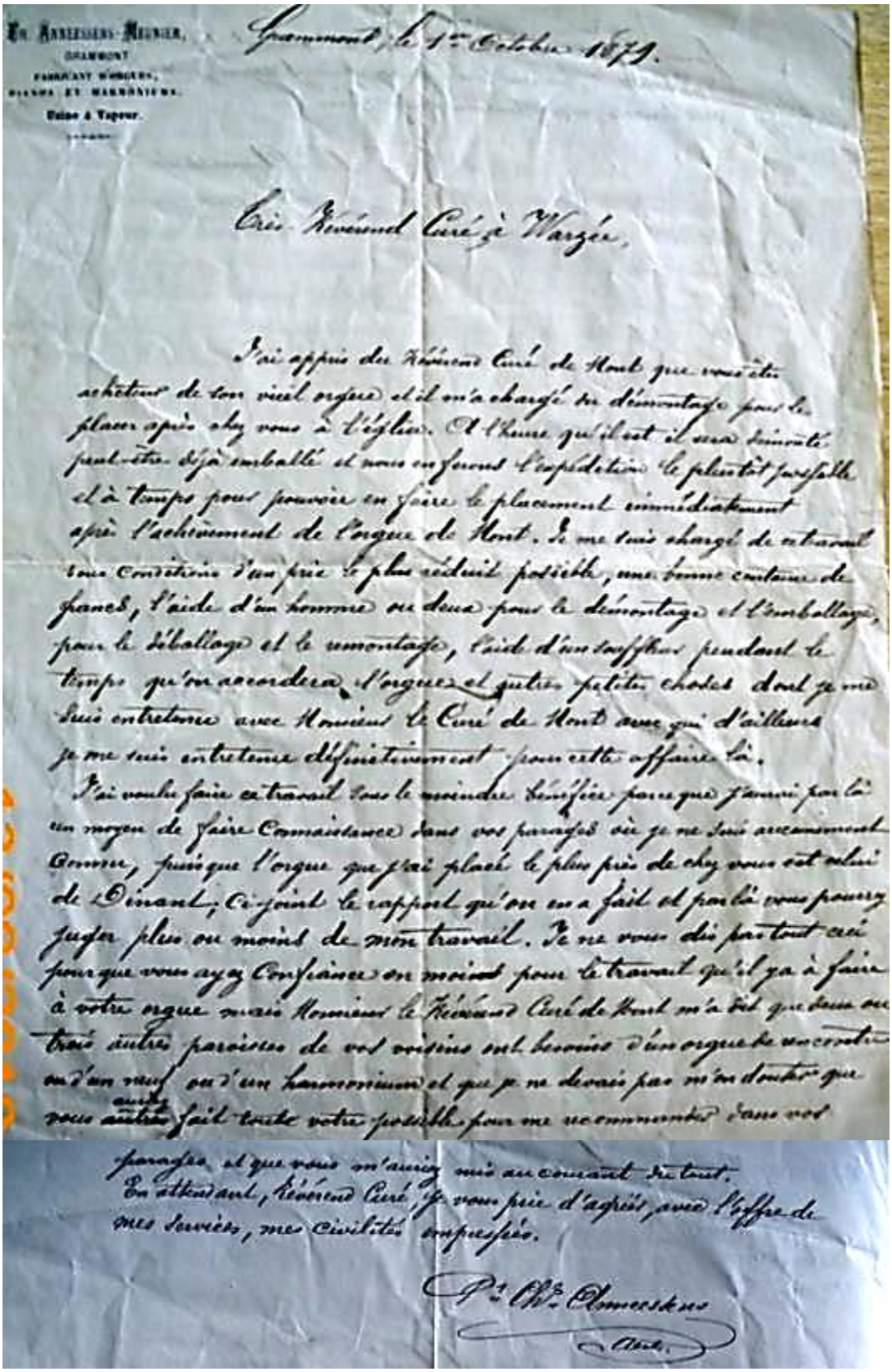

Ch. Annessens-Meunier,
Dinant
Fabricant d'orgues,
Pianos et harmoniums.
Usine à Vapeur.

Dinant, le 1er Octobre 1879.

Très Révérend Curé de Warzée,

J'ai appris du Révérend Curé de Mont que vous êtes acheteur de son vieil orgue et il m'a chargé du démontage pour le placer après chez vous à l'église. Et l'heure qu'il est il sera démonté peut-être déjà emballé et nous en ferons l'expédition le plus tôt possible et à temps pour pouvoir en faire le placement immédiatement après l'achèvement de l'orgue de Mont. Je me suis chargé de ce travail sous condition d'un prix le plus réduit possible, une bonne centaine de francs, l'aide d'un homme ou deux pour le démontage et l'emballage, pour le déballage et le remontage, l'aide d'un souffleur pendant le temps qu'on accordera à l'orgue et autres petites choses dont je me suis entretenu avec Monsieur le Curé de Mont avec qui d'ailleurs je me suis entretenu définitivement pour cette affaire là.

J'ai voulu faire ce travail sous le moindre bénéfice parce que j'aurai par là un moyen de faire connaissance dans vos parages où je ne suis aucunement connu, puisque l'orgue que j'ai placé le plus près de chez vous est celui de Dinant. Ci-joint le rapport qu'on en a fait et par là vous pourrez juger plus ou moins de mon travail. Je ne vous dis pas tout ceci pour que vous ayez confiance en moi pour le travail qu'il y a à faire à votre orgue mais Monsieur le Révérend Curé de Mont m'a dit que deux ou trois autres paroisses de vos voisines ont besoin d'un orgue de concert ou d'un neuf ou d'un harmonium et que je ne devais pas m'en étonner que vous aurez fait toute votre possible pour me recommander dans vos parages et que vous m'aurez mis au courant de tout.

En attendant, Révérend Curé, je vous prie d'agréer avec l'offre de mes services, mes civilités empressées.

P. Ch. Annessens

Ann.

88. Croix et chapelles

88.1 A Warzée

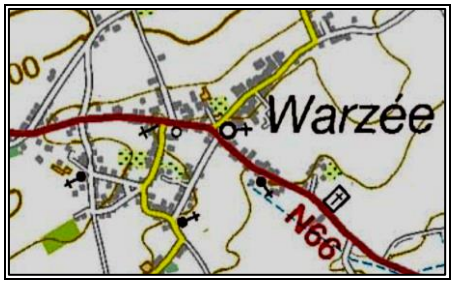

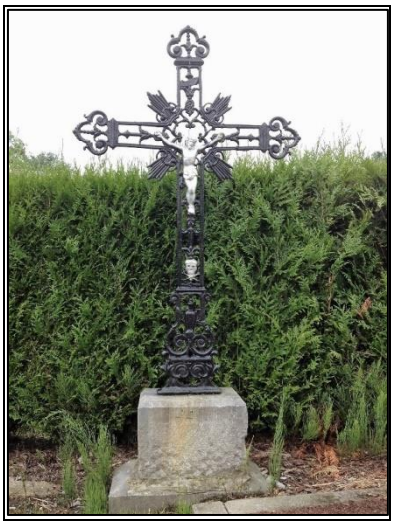

A la Croix

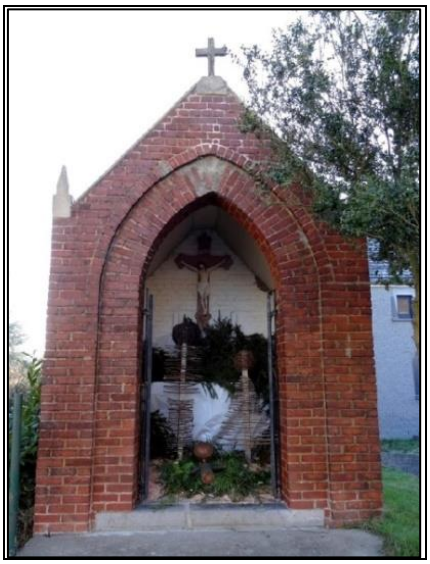

Chapelle reposoir de la ferme d'En-bas, inaugurée le 01.06.1933

Chapelle Notre Dame de Banneux, inaugurée le 29.12.1954

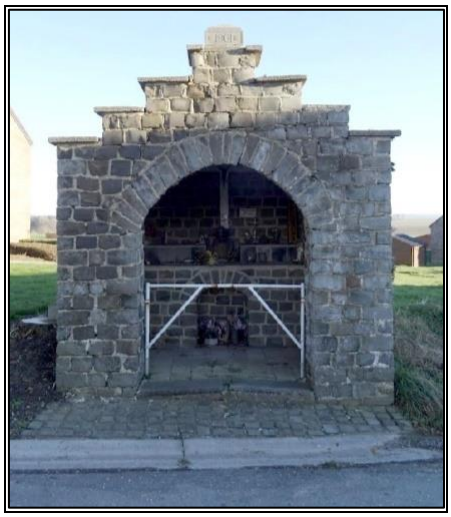

Ruelle au Ris, chapelle du vieux christ centenaire construite par M Armand Delmal et bénie le 06.08.1961

88.2 A Béemont

BÉEMONT

Notre-Dame de Lourdes rassemble de nombreux fidèles depuis 40 ans

Une messe a été concélébrée à la chapelle Notre-Dame de Lourdes à Béemont, près de Warzée, pour marquer le quarantième anniversaire de sa construction. Pas moins de 350 fidèles se sont réunis pour marquer l'évènement.

LA messe a été concélébrée par le Doyen du Condroz, l'abbé Vervier et par l'abbé Brockart de Warzée à la grotte N.D de Lourdes à Béemont, près de Warzée. Plus de trois cent cinquante personnes étaient présentes pour cette messe chantée par les chorales d'Ellemelle, d'Ouffet et de Warzée, en plus des orgues et des guitares des jeunes de Warzée. Cette office concordait avec un anniversaire très particulier, puisque la grotte a été érigée en 54, à l'initiative de l'abbé Adolphe Seegers, curé de Seny.

Celui-ci a du tout d'abord trouver un terrain, ce qui n'a pas été chose facile à l'époque. Une parcelle a été donnée à la commune de Warzée, ce qui a permi à l'abbé de réaliser son rêve. Pour construire la grotte, les fermiers de Béemont et de Pair ont amené des pierres trouvées dans les champs et dans les bois environnants. L'abbé Seegers, avec l'aide de MM. Auguste et Roger Tirtiat, Dawance, les familles Cassart et Bellièvre ont construit cette magnifique grotte qui est fréquentée aujourd'hui encore par de nombreux fidèles. La Sainte Vierge a été donnée par l'abbé Seegers et celle de Sainte Bernadette par les époux Antoine de Seny. L'eau et l'électricité ont été offerte par M. Dawance, fermier voisin à l'époque. L'embellisement et l'entretien sont assurés par des familles du voisinage.

Chaque année la neuvaine, qui commence le lendemain de l'Ascencion et se termine la veille de la Pentecôte, est organisée à la grotte. Le jour de l'Assomption, la messe est chantée également à cet endroit.

L'abbé Vervier a rappellé toute l'importance de l'Assomption : « *Cette fête ouvre une nouvelle espérance à nos vies : nous sommes destinés, comme Marie, à une recréation totale à la suite du Christ réssuscité. Chaque geste d'amour vrai prépare l'autre versant de notre vie. Ce fut le chemin de Marie, et c'est le sens de notre humanité* ».

Après la bénédiction de l'assemblée, un vin d'honneur offert par la fabrique d'église a été servi, suivi d'un barbecue qui a rassemblé tous les convives autour de Marie et de la grotte de Béemont.

La grotte Notre-Dame a été construite en 1954. (Photo V.A)

PONTS & CHAUSSÉES

Province de Liége

COMMUNE De

Warzée.

40130

Avis sur la requête ci-jointe de Mr. Martin Lemmens, domicilié à Warzée qui sollicite l'autorisation de construire une chapelle le long de la route de Huy à Ouffet, côté droit, entre les points métriques 17.335 et 17.335,30

Vu les Arrêtés Royaux du 23 novembre 1923 et du 8 juillet 1924 ;
Vu la décision ministérielle du 20 octobre 1925 qui réduit à 0 mètre la profondeur de la zône non ædificandi en cet endroit ;

Considérant qu'il n'existe pas de plan général d'alignement pour la traverse en question; que la chapelle sera construite à 2m.50 en arrière d'une clôture élevée à la limite du terrain de l'Etat.

L'autorisation sollicitée peut être accordée aux conditions générales mentionnées ci-après ~~complétées par les clauses particulières suivantes~~ :

CONDITIONS GÉNÉRALES

1o Il ne sera formé sur le nu du mur construit suivant la limite du domaine de la route aucune saillie dépassant :

a) sur une hauteur de 2m50 mesurée à partir du niveau du trottoir ou de l'accotement, le centième de la largeur de la route sans excéder toutefois 0m20 et, en ce qui concerne le seuil ou la première marche de l'escalier extérieur d'entrée, 0m05 sur celles des plinthes y attenantes.

b) au dessus de cette hauteur de 2m50 : le maximum fixé par le règlement communal et à défaut de règlement, 0m70

2o Sur la hauteur de 2m50 reprise au littera *a* ci-dessus les portes et les fenêtres ne pourront en s'ouvrant, faire saillie sur le domaine de la route.

3o Les ouvertures à pratiquer éventuellement dans le trottoir ou l'accotement ne seront tolérées que pour permettre l'éclairage des souterrains et dans les limites prescrites par les règlements communaux, sans qu'elles puissent, toutefois, faire, en plan, aucune saillie supérieure à 0m20 sur l'alignement prescrit pour les constructions. Toutefois, si les plinthes adjacentes aux ouvertures sont autorisées avec une saillie plus grande que 0m20, les dites ouvertures pourront s'avancer jusqu'à cette saillie.

Elle devront être couvertes au niveau du trottoir ou de l'accotement d'un grillage métallique très solide, soit à barres croisées, soit à barres perpendiculaires au plan de la façade.

Les pierres de taille d'encadrement et les grillages de couverture devront être arasés au niveau du trottoir ou de l'accotement.

4o Le dessus du seuil des portes d'entrée à pratiquer éventuellement dans le mur visé à la première condition générale sera établi à 0m20 m. au-dessus du niveau de l'axe de la chaussée et celui des portes charretières au niveau dit axe.

5o Les travaux projetés seront exécutés de manière à ne gêner en aucun temps, l'écoulement des eaux, soit de la route, soit du fossé.

6o Il ne pourra être déposé sur les trottoirs ou accotements de matériaux ou autres objets en vue des travaux projetés à moins de 0 m., 35 en arrière de la limite vers la chaussée de ces trottoirs ou accotements, sans que la largeur des dépôts puissent excéder 2 m. 00.

Ces dépôts ne pourront exister que pendant le temps strictement nécessaire. Ils ne seront plus tolérés ni après l'achèvement ou l'abandon des travaux ni pendant leur suspension.

7o Dans la zône de recul, aucune fosse à purin ou à gadoue, aucun dépôt de fumier ou autre ne pourra être établi pas plus que des tranchées ou des fossés qui pourraient nuire aux arbres de la route. Il est défendu d'y établir sans l'autorisation préalable du Ministre des Travaux Publics des plantations dépassant une hauteur de 1.50 m. Il est interdit d'y construire des clôtures de tout genre ou des murs mitoyens dépassant cette hauteur et d'y placer des réclames de quelque nature, type ou dimension qu'elles soient.

8o L'impétrant ne mettra la main à l'œuvre qu'après avoir reçu du conducteur de district les indications nécessaires à cet effet.

9o La présente autorisation sera nulle et non avenue, s'il n'en est pas fait usage endéans le délai d'un an.

A Liége, le 24 mai 1933

Le conducteur des ponts et chaussées

S/ Mottet.

N° V. 707, Vu et approuvé pour être transmis à Monsieur le Bourgmestre de la commune de Warzée.

A Liége, le – 7 JUIN 1933

Pour l'Ingénieur en chef Directeur,

L'Ingénieur délégué,

R. Thomsin

Imp. Larock. - Gouv. 4. Ind. 1380

89. Missions

WARZÉE

MISSION 1961

30 Avril - 14 Mai

" L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. „
" Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et ne serviras que Lui seul. „
" Celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en Moi et Moi en Lui. „

Avec Vous, Seigneur Jésus, je resterai fidèle
Par ma messe, le dimanche,
Mes communions fréquentes,
Ma prière quotidienne,
Et la fuite de tout péché.

Votre Curé,
M. BROKART

Vos Missionnaires,
M. FESTIENS
M. COLLIN
Rédemptoristes

Souvenir de la Mission
donnée à Warzée en 1923,
A la demande de Mr l'abbé Gme BONIVER, curé,
par le R.P. VAN GINNIKEN, lazariste,

Je suis chrétien, voilà ma gloire !
La Religion est utile à tout : elle a les promesses de la vie présente et de la vie future. (St Paul).

Quelles sont précieuses les quelques heures de notre pélerinage terrestre, puisqu'elles nous servent à préparer notre éternité. (Cardinal Mercier).

Jour de prière, jour du Seigneur, le dimanche à la terre donne paix et bonheur.

Celui qui prie se sauve ; celui qui ne prie pas se damne ! (St Alphonse).

Prier c'est travailler à genoux. (Lacordaire).

Si vous ne mangez pas mon corps, vous n'aurez pas la vie en vous. (Evangile).

Le serviteur de Marie ne périra pas. (St Bernard).

St Martin, priez pour nous.
St Vincent de Paul, protégez nous.

Ouffet. — Imp. J. Boitet.

SOUVENIR
DE LA MISSION DE WARZÉE
Prêchée
par les RR. PP. **V. Debart** et **L. Grauwels,**
Rédemptoristes,
à la demande de M. l'abbé L. Schweitzer, curé.
1937

Si vous m'aimez, a dit Notre Seigneur Jésus-Christ, observez les commandements.

Pensez à votre mort et au jugement de Dieu : Le ciel est une *récompense*, il faut le mériter.

Soyez fier d'être chrétien, d'être catholique !

Celui qui prie se sauvera, celui qui ne prie pas se damnera !

Offrez chaque jour *toutes* vos actions au bon Dieu !

Après Dieu, aimez Marie ! Un vrai serviteur de Marie ne peut pas se damner. Confessez-vous avec confiance, communiez le plus souvent possible !

O Saint-Esprit, éclairez-nous, fortifiez-nous, consolez-nous.

Sacré-Cœur de Jésus, nous avons confiance en vous !

SOUVENIR
DE LA MISSION DE WARZEE
du 18 au 29 mai 1947
Prédicateurs :
RR. PP. JODOGNE et PAUL
Rédemptoristes

Le bon Dieu nous a mis au monde pour le connaître, le reconnaître pour notre maître, l'aimer et le servir, et ainsi mériter le ciel !
Ame sauvée tout est sauvé !
Ame perdue tout est perdu !
Pensez à la mort et au jugement de Dieu.
Celui qui prie se sauvera, celui qui ne prie pas se damnera.
Offrez chaque jour toutes vos actions au bon Dieu !
Après Dieu, aimez Marie !
Un vrai serviteur de Marie ne peut se damner !
Confessez-vous avec confiance !
Communiez le plus souvent possible.
O Esprit-Saint, éclairez-nous, fortifiez-nous, consolez-nous !
Sacré-Cœur de Jésus, nous avons confiance en Vous !

Votre Curé
Abbé **Jos. Léon SCHWEITZER**
WARZÉE

90. Communions solennelles :

SOUVENIR
du plus beau jour de ma vie
Simonne HENRION
A FAIT SA
Communion solennelle
en l'Eglise de WARZÉE
LE 29 AVRIL 1923

Communion solennelle de Simonne Henrion en 1923

1925 Marthe Fivet 1926 : Marie Fivet 1926 : Mariette Dessaint

SOUVENIR
DE LA
Communion Solennelle
DE
Paula RINGLET
FAITE EN
l'Eglise paroissiale de Warzée,
le 25 Avril 1926.

Que rendrai-je au Seigneur pour tous ses bienfaits ? Je prendrai le calice du salut et j'offrirai un sacrifice de louange.

Bénissez, ô Jésus, mes parents et tous ceux que j'aime.

Louer soit Jésus Christ.

Outlet. — Imp. J. Boulet

www.delcampe.net

Souvenir
du
Pèlerinage d'Actions de grâces
à
Notre Dame de la Sarthe
lundi 11 Mai

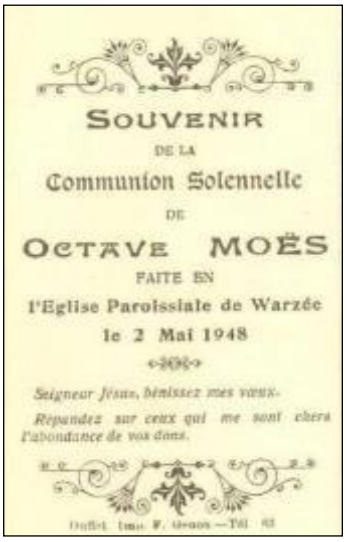

SOUVENIR
DE LA
Communion Solennelle
DE
OCTAVE MOËS
FAITE EN
l'Eglise Paroissiale de Warzée
le 2 Mai 1948

Seigneur Jésus, bénissez mes vœux.

Répandez sur ceux qui me sont chers l'abondance de vos dons.

Outlet. Imp. F. Gennon — Tél. 63

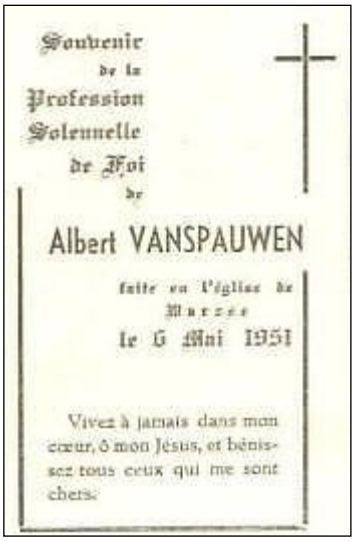
Souvenir
de la
Profession
Solennelle
de Foi
de
Albert VANSPAUWEN
faite en l'église de
Warzée
le 6 Mai 1951
Vivez à jamais dans mon cœur, ô mon Jésus, et bénissez tous ceux qui me sont chers.

Souvenir
de la
Communion Solennelle
de
Tiny Mathy
faite
en l'église paroissiale
de Warzée
le 2 mai 1957

Photo de gauche (1952) : Alex Ringlet – Marthe Criel – Claude Deroua – Hubert Leclère – Albert Potty – Jules Ringlet

Photo de droite (1957) : Henri Radelet – Roger Vanspouwen – Marie-Rose Etienne – Madelaine Genon – Marie-Louise Famerée – Jojo Radelet

Devant nos parents, nos amis, notre paroisse, nous avons pris l'engagement de servir le Christ toute notre vie.
La Sainte Communion
faite en l'église de WARZÉE
est venue sceller
cette promesse solennelle
Faites, Seigneur, que nous vous soyons fidèles.
ALEX et JULES
RINGLET
LE 4 MAI 1959

SOUVENIR
du plus beau jour de ma vie
Henri RADELET
a fait sa
Communion Solennelle
en l'église de Warzée,
le 9 juin 1957 (Pentecôte)
O doux Jésus, donnez-moi la grâce de vous être toujours fidèle et accordez-moi en ce beau jour, le bonheur de ceux que j'aime.
Souvenez-vous aussi de mes grands-parents défunts.

DEVANT MES PARENTS,
MES AMIS, MA PAROISSE,
j'ai pris l'engagement de servir le Christ durant toute ma vie.
La Sainte Communion est venue sceller cette Promesse Solennelle.
Faites Seigneur que je vous sois fidèle.!
PAROISSE DE WARZÉE
le 25 mai 1958.
Mimie RINGLET

Communion solennelle de René Thésias en 1958 (visite à la cascade de Coo)
De gauche à droite : X – M l'abbé Brokart – Jean-Louis Baugnet – Madeleine Baugnet – Claudine Dequick – Julie Pire – René Thésias – X – Mme Dequick – Marie-Thérèse Halloy – Alice Fonzé – Ginnette Halloy – Viviane Lamer ?

Communion privée

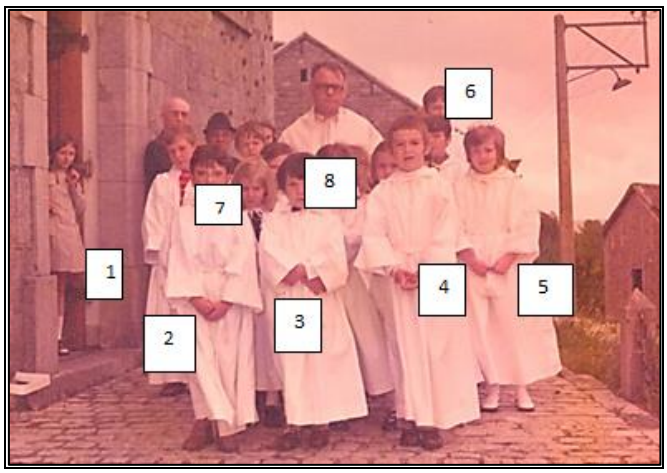

Communion privée en 1973 ?

1 Jean-François Remy 2 Bernard Simon 3 Pascal Marquet 4 Jean-Philippe Vanspouwen
5 ? 6 Philippe Balaine 7 Anne Labory 8 Fabienne Godefroid

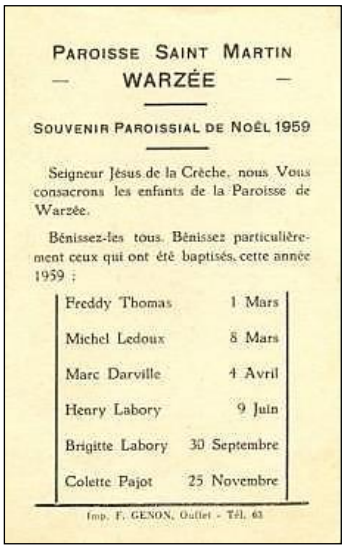

PAROISSE SAINT MARTIN
— WARZÉE —

SOUVENIR PAROISSIAL DE NOËL 1959

Seigneur Jésus de la Crèche, nous Vous consacrons les enfants de la Paroisse de Warzée.

Bénissez-les tous. Bénissez particulièrement ceux qui ont été baptisés, cette année 1959 :

Freddy Thomas	1 Mars
Michel Ledoux	8 Mars
Marc Darville	4 Avril
Henry Labory	9 Juin
Brigitte Labory	30 Septembre
Colette Pajot	25 Novembre

Imp. F. GENON, Ouffet - Tél. 63

91. Le « nouveau » cimetière

MONITEUR BELGE

Prix de l'abonnement :
Belgique : un an, 600 francs; 9 mois, 450; 6 mois, 300; 3 mois, 150.
Union postale :
Sans service d'abonnement : un an, 1 200 francs; 9 mois, 900; 6 mois, 600; 3 mois, 300.
Avec service d'abonnement : fixé par le pays destinataire.
Prix du numéro : 2 francs par feuille de 8 pages ou moins; par la poste, port et frais de recouvrement en sus.
Prix des annonces : 15 francs la ligne ordinaire.
Les abonnements doivent être souscrits et payés aux bureaux des postes. Ils ne comprennent pas les annexes ni autres publications officielles.

136e ANNEE

JEUDI 1er SEPTEMBRE 1966

Par arrêté royal en date du 10 mai 1966, l'administration communale de Warzée est autorisée à désaffecter l'ancien cimetière entourant l'église.

Plan (Projet du « nouveau » cimetière approuvé par le conseil communal le 30.05.1913)

91.1 Noms relevés sur les tombes :

1. Henrion-Lomba, Radelet-Henrion et Radelet-Flagothier 2. Radelet-Haidon et Radelet-Huppe 3. Dawance-Labory et Dozo-Labory 4. Ringlet-Van Pladius, Ringlet-Bertrand, Famerée-Ringlet et Ringlet-Piron 5. Lemmens-Corswaren et Criel-Lemmens 6. Collinge-Dessaint, Dessaint-Collinge, Dessaint-Dumont et Fabry-Dessaint 7. Ringlet-Bertrand 8. Joseph Godefroid 9. Pire-Maréchal 10. Ringlet-Tassin 11. Wenin-Renard 12. Leclère-Defawe 13. Sorge Jules 14. Mignolet-Dendievel 15. Ringlet-Fivet 16. 17. Dumont-Gengou 18. Fossion-Dessaint 19. Dehez-Henrard 20. Lahaye-Ringlet, Dehez et Eloi-Lahaye 21. Henrard-Bertrand 22. Henry-Pajot 23. Lamarche-Ancia 24. Marie Dessaint 25. Gengou-Lhonoré 26. Moës-Delcommune 27. Dozo-Mignolet 28. Willem-Magin 29/30. Moës-Bauche et Bauche-Mignolet 31. Harzimont 32. Denoël-Leruth 33. Degard-Vilenne et Vilenne-Maréchal 34. Rondelet-Maréchal 35/36. Lamarche-Maréchal et F Beaujean 37. Degard-Gengou	38. Vilenne-Dessaint et Sauveur-Vilenne 39. Gaspar-Breuskin 40. Rondelet-Dessaint 41. Delmal-Gathy 42. Delvaux-Denoël 43. Mignolet-Henkimbrant et Anne-Marie Simon 44. Simon-Reginster et Simon-Mignolet 45. Coulée-Laval 46. Gaspar-Dehez et Delfosse-Gaspar 47. Dozo-Dehez et Fraiture-Dozo 48. Maréchal-Gaspar 49. Lannoy-Verlinde et Godefroid-Lannoy 50. Mathot-Godefroid et Etienne-Mathot 51. Delmal-Pajot 52. Jamagne-Pajot 53. Pajot-Orban 54. Bihay-Henry, Bihay-Pire et Lardot-Bihay 55. Fonzé-Bihay et Fonzé-Guilmot 56. Boulemberg-Pire 57. Magin-Soyeur 58. Bernard-Evan 59. Thésias-Mignolet 60. Brisbois-Leduc et Brisbois-Malcorps 61. Dubois 62. Debry-Willem 63. 64. Bodeus-Godin 65. Brokart-Druet 66. curé Brokart 67. Baugnet-Brisbois 68. Louis Delcourt 69. Riga-Petersil 70. Mignolet-Chatelain 71. Magis 72. 73. 74. Pajot-Gaspard	75. Piret-Pajot 76. 77. 78. Fonzé-Deharre 79. Klingler-Tabury 80. Jadin-Rouxhet 81. Fonzé-Simon 82. Léon Philippe 83. 84. 85. 86. Philippe Augustin 87. Marc et Marie-Christine Fonzé 88. De Wit 89. Vanspouwen 90. Duvivier-Dozo 91. Prévot-Lahaye 92. Pirlot-Etienne 93. 94. Anciaux-Delvaux 95. Chatelain-Gaspar 96/97 : Gilson-Henrard 98. Millard-Bailleux 99. Ghislaine Eloi 100. Marchand 101. Colaris-Perin 102. Willemme-Luyx 103. Glod-Beugniez et Glod-Laurent 104. Donneux-Vergammen 105. Pire-Neuville 106. Evans-Beugnier 107. Neuville 108. Fonzé 109. 110. 111. Millecamps Albert 112. Meert 113. 114. Dubois-Detry 115. Coluda 116. 117-119. Pelouse de dispersion 120. Gielen-Verjans

121. Leclère-Evans et Delcomte-Leclère 122. Ringlet-Bertrand 123. Blétard-Bertrand 124. Pire-Dengis 125. Fraiture-Lhonoré 126. Dehez-Lamin 127. Lannoy-Gengou 128. Labory-Gengou 129. Gengou-Ringlet et Fonzé-Labory 130. Dessaint-Vanpladius 131. Hermes-Pire 132. Bertrand-Haid, Willemme-Bertrand et Leclère-Bertrand 133. Evans-Breuskin et Julia Blétard 134. Lamarche-Reuland et Simon-Lamarche 135. Bernard-Harzimont 136. Philippe-Lamer 137. Mignolet-Bourgeois 138. Lambin-Mignolet 139. Bellièvre-Brisbois 140. Fluzin-Barras 141. Dendievel-Dozo-Mignolet 142. P Close 143. Denoël 144. Furnémont-Bellaire 145. Jean et Alice Fonzé 146. Ramelot-Demoulin 147. Godelaine-Potty	148. Polet-Simon 149. 150. Henrot-Harray 151. Deharre-Maréchal 152. Marie Bauche 153. Houmont-Henrion 154. Jacob-Pire 155. Dozo-Harray 156. Antoine Dozo et vve Harray 157. Delcourt-Bontemps 158. 159. Baugnet 160. Godefroid-Boudlet 161. Pahaut-Rompen 162. Gaspar-Vilenne 163. Léon Potty 164. Delcomunne-Huart 165. Pire-Paquay 166. 167. Eloy Lambert 168. Dory-Limet 169. Pajot-Henrard 170. Duykers-Doemer 171. Despas-Martin 172. Fonzé-Despas 173. Gaspar-Fonzé 174. Laure Dory 175. 176/177. Buisine 178. Anciaux-Riga 179. Pâques-Fonzé 180. Degard-Brisbois	181/182. Noël-Brisbois et Vanbever-Noël 183. Henry-Brisbois 184/185. Genon-Dessaint 186. Reginster-Lardot 187. Bielen-Pâques 188. Freddy Jaa 189. Vanmonfort-Darvil 190. Omer Jaa 191. Delcourt-Willemme 192/193. Futur colombarium 194. Dubois-Bernard et Jules Limet 195. Reginster-Godefroid et Godefroid-Mossou 196. Devillers-Reginster 197. Lamarche-Dehez et Thiry-Lamarche 198. Vanpladius-Begon 199. Lebeau-Robinet 200. Thomas-Pire 201. Reginster-Ringlet, Ringlet-Warnier et Dessaint-Ringlet 202. Lamarche-Pire 203. Reginster et Mariette Dessaint 204. Lambert-Bernard et Pire-Bernard 205. Lardot-Deroua et Lesire 206. Lamarche-Prévot, Prévot-Croisblet et Prévot-Deville

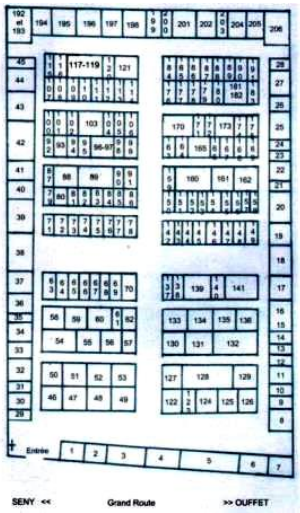

« Relifté » en 2014 …

Quelques croix de fonte, d'après un travail de M-L Famerée
Les descriptions sont tirées de « Les croix de nos aïeux » de R Hourant

DESCRIPTION

COULEUR	Noire, avec personnages blancs.
DIMENSIONS	**HAUTEUR** : 1 m 18 **ENVERGURE** : 70 cm **POIDS** : 20 kg
SOCLE	**MATIERE** : Pierre calcaire. **INSCRIPTION** : **ICI REPOSE LOUIS DELCOURT 1908-1959** (plaque de marbre noir ajoutée)
CARTOUCHE	Néant.
PLAQUE FUNERAIRE	Néant
DESCRIPTION	A gauche, en regardant la croix, nous apercevons un **personnage** mains jointes. Un **homme**, de profil, et tenant un bâton dans la main gauche, baptise de la main droite. Dans le montant inférieur, nous trouvons une **femme** auréolée et mains croisées sur la poitrine. Les montants supérieurs se terminent en forme de bulbe surmonté d'une fleur de **lys** très stylisée.
SYMBOLIQUE FUNERAIRE	Le motif de cette croix est centré sur le baptême de Jésus par Jean-Baptiste ; ce rite est un symbole de purification et de renouveau ; on peut également le comparer à l'enterrement symbolique. La femme est la Vierge Marie. La fleur de lys est symbole de pureté.
FABRICATION	**BELGIQUE–FONDERIES NESTOR MARTIN A HUY.**
DATE	Inconnue.
SITUATION	Voir plan annexe. Emplacement de cette croix et des croix semblables.
REMARQUES	

DESCRIPTION

COULEUR	Noire et blanche
DIMENSIONS	**HAUTEUR** : 1 m 40 **ENVERGURE** : 77 cm **POIDS** : 23 kg
SOCLE	**MATIERE** : Ciment **INSCRIPTION** : Néant.
CARTOUCHE	En aluminium de 29 cm X 18 cm. **INSCRIPTION : A LA MEMOIRE DE MME AMELIE HARRAY EPSE DE MR ANTOINE DOZO NEE A WARZEE LE 3 FEVRIER 1875 Y DECEDEE LE 20 DECEMBRE 1929**
PLAQUE FUNERAIRE	Néant.
DESCRIPTION	Au centre de la croix, nous trouvons un **cercle** vide avec un Christ ajouté ; 4 groupes de rayons avec petite volute par-dessus en émanent. Les montants supérieurs sont ornés de fleurs de **lys**. Le bas de la croix s'évase en 2 volutes. Cette croix très fine est particulièrement stylisée.
SYMBOLIQUE FUNERAIRE	Le cercle peut symboliser le temps mais aussi le ciel au mouvement circulaire et inaltérable. Le lys, par sa blancheur, est symbole de pureté.
FABRICATION	**BELGIQUE – FONDERIES DEMOULIN S. A FARCIENNES.**
DATE	Plus ancienne connue : 1871 – Plus récente connue : 1958
SITUATION	Voir plan annexe. Emplacement de cette croix et des croix semblables.
REMARQUES	Croix soutenue par une barre métallique.

DESCRIPTION

COULEUR	Rouille
DIMENSIONS	HAUTEUR : 1 m 46 ENVERGURE : 85 cm POIDS : 29 kg
SOCLE	MATIERE : Ciment. INSCRIPTION : Néant.
CARTOUCHE	En aluminium de 29 cm X 18 cm. INSCRIPTION : A LA MEMOIRE D'EUGENE LESSIRE DECEDE A WARZEE LE 10 MAI 1929 A L'AGE DE 87 ANS RIP
PLAQUE FUNERAIRE	Néant
DESCRIPTION	Le centre de la croix est occupé par un **Christ** ; 4 groupes de rayons avec volute en émanent ; une plaque INRI est disposée au milieu du montant supérieur. Le montant inférieur contient une **tête de mort** avec tibias croisés et une **amphore**.
SYMBOLIQUE FUNERAIRE	Le Christ est le personnage central mort sur la croix pour racheter l'humanité. La tête de mort et les tibias croisés sont le symbole de la mort le plus utilisé. L'amphore pourrait être le symbole de l'écoulement perpétuel et la succession de la vie et de la mort.
FABRICATION	
DATE	Plus ancienne connue : 1875 - Plus récente connue : 1988
SITUATION	Voir plan annexe. Emplacement de cette croix et des croix semblables.
REMARQUES	

DESCRIPTION

COULEUR	Rouille
DIMENSIONS	HAUTEUR : 1 m 50 ENVERGURE : 85 cm POIDS : 24 kg 500
SOCLE	MATIERE : Néant INSCRIPTION : Néant
CARTOUCHE	En aluminium de 29 cm X 18 cm. INSCRIPTION : A LA MEMOIRE DE Mme ADOLPHINE LHONORE EPOUSE DE Mr ALPHONSE DENOEL DECEDEE A WARZEE LE 8 JUILLET 1931 A L'AGE DE 79 ANS.
PLAQUE FUNERAIRE	Néant
DESCRIPTION	Au centre de la croix, nous trouvons un cercle de **feuilles de vigne** inscrit dans une circonférence. Le montant supérieur contient un **coeur transpercé d'un glaive et entouré de la couronne d'épines.** Le montant inférieur contient une **tête d'ange** sur ailes repliées.
SYMBOLIQUE FUNERAIRE	La vigne ou la grappe de raisin rapportée par les émissaires de Moïse de la terre de Canaan est l'image de la terre promise ; c'est aussi pour les chrétiens le symbole de l'Eglise et du sauveur crucifié dont le sang se transforme en vin eucharistique. C'est à la fin du XVI ème siècle qu'on voit apparaître dans l'imagerie populaire le coeur de Jésus percé et serti dans une couronne d'épines ; c'est le Bienheureux Jean Eudes qui publia, en 1670, « La Dévotion au coeur adorable de Jésus ». La visionnaire Visitandine Marie Alacoque eut sa première vision en 1673 et raconta que le Christ lui était apparu et souhaitait un culte de réparation.
FABRICATION	BELGIQUE – FONDERIES DEMOULIN S. A. FARCIENNES.
DATE	Plus ancienne connue : 1891 - Plus récente connue : 1979
SITUATION	Voir plan annexe. Emplacement de cette croix et des croix semblables.
REMARQUES	Cette croix a été également fabriquée par une firme hollandaise.

PROVINCE DE LIEGE

ARRONDISSEMENT DE HUY

COMMUNE DE WARZEE

Objet :

Désaffectation de l'ancien cimetière autour de l'église

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 28/12/65 19

Présents : MM. Radelet Joseph, Bourgmestre ;
Reginster Jean et Pire Joseph, Echevins ;
Bellièvre E., Criel Jh., Famerée E., et Godefroid Al., Conseillers ;
Dessaint P., Secrétaire.

LE CONSEIL :

Revu sa délibération dun 13/8/64, décidant la fermeture du cimetière entourant l'église;

Revu sa délibération du 9/11/64, relative au même objet;

Revu sa délibération du 1/11/65 concernant la concession de la famille WARNIER, maintenue dans l'ancien cimetière précité;

Attendu que l'enquête de commodo et d'incommodo effectuée au sujet de la désaffectation de ce cimetière a donné lieu à une réclamation de la famille WARNIER, à laquelle il a été donné une suite favorable;

Considérant qu'aucune inhumation n'a plus été effectuée dans l'ancien cimetière depuis 1911;

DECIDE :

la désaffectation de l'ancien cimetière entourant l'église à l'exclusion du caveau de la famille WARNIER.

Expédition de la présente décision sera transmise à Mr le Gouverneur de la Province.

Par le Conseil,

Le secrétaire, Le Bourgmestre,

Je soussigné Édouard Lambert,
Entrepreneur de travaux publics domicilié
à Saint Séverin
m'engage par la présente soumission, sur
tous mes biens meubles et immeubles à exécuter
aux clauses et conditions du devis et cahier des
charges approuvé le 31 mai 1913 par le conseil
communal de Warzée les travaux d'établissement
d'un nouveau cimetière, moyennant la somme
de six mille trois cent nonante francs (6390 frs)
dans laquelle n'est pas comprise celle de 850 frs
détaillée au devis estimatif pour mémoire.
Fait à Saint Séverin le 28 octobre 1913
Ed. Lambert

TIMBRE DE DIMENSION 50 C. FORMAT 2 FOIS 4

20 NOV. 1913

Commune de Warzée.

RÈGLEMENT

concernant les concessions au cimetière Communal.

Extrait du Règlement sur le cimetière Communal.

Art. 1. Des terrains peuvent être concédés à perpétuité dans le cimetière pour être affectés à des *sépultures particulières*.

Art. 2. Ces concessions sont accordées par le conseil communal au *prix de trente francs le mètre carré* (pour observer la symétrie, le concessionnaire doit prendre le terrain réservé aux concessions sur toute la largeur soit au moins 4 m¹).

L'acte de concession indique exactement la contenance du terrain concédé et les personnes auxquelles la concession est destinée. Le Bourgmestre désignera l'emplacement de chaque concession.

Art. 3. Il ne sera accordé de concessions perpétuelles qu'aux personnes qui indépendamment d'une somme versée à la commune auront fait des libéralités en faveur des pauvres ou des hôpitaux ; ces libéralités devront être égales au moins au quart du prix de la concession.

Art. 4. Il pourra être construit des *caveaux de sépultures et des monuments* sur les emplacements concédés en observant les conditions suivantes :

a) L'entrée du cimetière sera interdite aux véhicules, le transport des terres et des matériaux se fera à la brouette ;

b) Avant de commencer les travaux, l'entrepreneur devra enlever les cendres recouvrant le sentier et les replacés après l'achèvement ;

c) Le mortier devant servir pour *maçonnerie* devra se faire en dehors du cimetière ;

d) Les terres provenant des terrassements seront transportées hors du cimetière ;

e) Les caveaux devront avoir au moins *deux mètres de profondeur*, ils seront solidement voûtés, bien fermés et recouverts d'une couche de terre de l'épaisseur de *soixante centimètres* ou d'une *maçonnerie* d'un effet équivalent. Les pierres d'ouverture seront scellées au moyen de plâtre ou de ciment.

Art. 5. En cas de déplacement du cimetière, les concessionnaires n'auront d'autres droits que l'obtention gratuite, dans le nouveau cimetière, d'un terrain de même contenance que celui qui aura été concédé.

La translation des corps seule sera faite aux frais de la commune.

Art. 6. Le fossoyeur aura droit à une indemnité de *six francs* quand il sera requis pour inhumer dans un caveau.

Art. 7. *Toute contravention au présent règlement sera passible des amendes prévues au règlement général sur le cimetière.*

Ainsi fait à Warzée, en séance du 4 Juillet 1915.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire, **J. DESSAINT.**

Le Bourgmestre, **P. PRION.**

ADMINISTRATION COMMUNALE DE _____

CONCESSION AU CIMETIERE

L'an mil neuf cent cinquante trois le 10 septembre, par-devant Nous, Radelet Jos., Bourgmestre de la commune de Warzée, arrondissement judiciaire de Huy, province de Liège, assisté du Secrétaire communal, agissant pour et au nom de la dite commune, en vertu d'une délibération de son Conseil communal en date du 13 août 1953.

A comparu :

M Mignolet Bourgeois, demeurant à Warzée, lequel déclare accepter une concession de 3 mètres carré décimètres carrés de terrain au cimetière de Warzée, destinée à servir exclusivement de sépulture à sa famille

Cette concession est accordée aux conditions suivantes :

1° L'emplacement est déterminé au plan du présent acte ;

2° Le payement du prix fixé par le Conseil communal entraîne la concession à perpétuité de la dite parcelle à la famille Mignolet Bourgeois, aux conditions générales du règlement adopté par le Conseil communal le _____ ;

3° Conditions spéciales : _____

Aussitôt sont intervenus MM. Gernelle J., Receveur communal, et Dessaint A., Receveur

N° 773 A — Imp. Nat. des Invalides, Liège — 11.52

de la Commission d'assistance publique, lesquels déclarent avoir reçu du comparant, le premier, pour compte de la caisse communale, la somme de cent nonante deux fr., le second, pour compte de la Commission d'assistance, la somme de _____, dont *quittance*.

Dont acte fait en la Maison communale de _____, en séance publique, les jour, mois et an que dessus. Et, après lecture faite, les comparants, Secrétaire et Receveur, ont signé avec Nous.

Jos. Mignolet Dessaint

91.2 Souvenirs pieux :

La plupart des souvenirs pieux m'ont été prêtés par Mme Marie-Claire Collin, Mme Eva Labory et M Jules Ringlet (Ils sont classés par dates de décès)

Vous les avez peut-être connus ceux qui sont évoqués ci-dessous ou leur(s) enfant(s) ou leur(s) petit(s)-enfant(s) … Ayez une pensée pour eux.

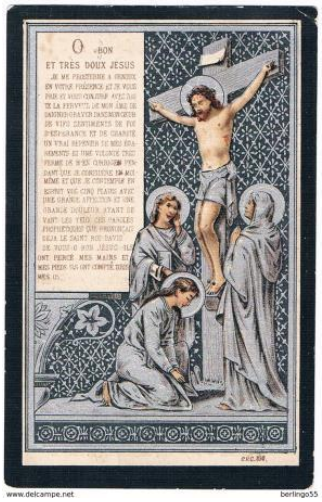

Souvenir pieux.

Prier pour le repos de l'âme de Madame

ANNE-JOSEPH LAMARCHE,

Épouse de M. Louis RAIDIN,

Laquelle après une longue et pénible maladie, souffrie avec patience et résignation à la volonté de son Créateur, munie des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise ; est pieusement décédée à Warzée, le 22 mars 1868, à 4 heures du matin, à l'âge de 64 ans.

Une vieillesse avancée est une couronne d'honneur, quand elle se trouve dans la voie de la justice. (Prov.)

Celui qui craint Dieu sera heureux au jour de sa mort, et le bénédiction de Dieu accompagnera ses temps. (Eccl. 1, 8, 13)

Celui qui a peur du Seigneur sera heureux. (Prov. 1)

Bonne mère, tendresse et vie digne de l'être,
Pourquoi faut-il que tu nous sois tout ravie?
Pour la famille endeuillée le ciel est inexorable,
Ton cœur doit à Dieu et ton âme est à Jésus.

PRIÈRE.

Nous vous prions, Seigneur, d'avoir pitié selon votre grande miséricorde, de l'âme de votre serviteur ANNE-JOSEPH ; et de daigner l'admettre au séjour des élus. Ainsi soit-il.

Jésus, Joseph, Marie, assistez-moi à l'agonie.
Jésus, Joseph, Marie, que mon âme avec vous repose en paix. Ainsi soit-il.

(100 jours d'indulgence exp. aux âmes du purgatoire.)

HUY, IMP. DE N. DELHAISE

Souvenir pieux.

Prier pour l'âme de Mr.

JACQUES-JOSEPH RINGLET,

CÉLIBATAIRE,

Lequel, à la suite d'une courte maladie, souffrie avec résignation à la volonté de Dieu, est pieusement décédé à Warzée, le 29 avril 1870, à l'âge de 25 ans, après avoir reçu avec piété les Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise.

Craignez Dieu et gardez ses commandements. Eccl. 12.

Rien n'est plus grand que celui qui craint Dieu. L. V. 1.

Le temps est court, la figure de ce monde passe. 1 Cor. 7.

Il n'y a qu'une chose nécessaire : c'est de bien vivre pour mériter le ciel. Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il venait à perdre le ciel. Mat. 16.

PRIÈRE.

Accordez, ô mon Dieu ! par les mérites infinis de votre divin fils, le repos éternel à votre serviteur Jacques-Joseph. Mon, Joseph et Marie, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie.

PATER. AVE.

HUY, IMP. DE N. DELHAISE.

La bonne vie n'a qu'un certain nombre de jours; mais la bonne réputation demeure éternellement. Ecc. 41, 16.

Souvenir Pieux.

Prier pour le repos de l'âme de Monsieur

MICHEL REGINSTER,

Époux de Madame

HENRIETTE MERCIER,

Fermier propriétaire à Warzée,

Y décédé le 21 septembre 1869, à l'âge de 81 ans, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise.

J'ai passé des jours dans la souffrance et des nuits pleines de douleurs, mais Seigneur, je me suis soumis à votre volonté et j'ai été consolé. (209.)

Mes enfants, vous serez bénis dans vos enfants, parceque vous avez respecté la vieillesse de votre père. (Tob.)

PRIÈRE.

Nous vous supplions, Seigneur, par l'intercession de la bienheureuse Vierge-Marie, d'avoir pitié de l'âme de votre fidèle serviteur Michel, et de la faire jouir au plus tôt du bonheur des Elus.

PATER. AVE. R. I. P.

HUY. — Imprimerie de N. DELHAISE.

SOUVENIR PIEUX.

Prier pour l'âme de Monsieur

Lambert-Joseph RINGLET,

époux de Madame CHARLOTTE DAWANCE,

Lequel est pieusement décédé à Warzée, le 18 Novembre 1864, dans la 67me année de son âge, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise.

Celui qui marche simplement, marche avec assurance. (Prov. X. 9)

Celui que craint le Seigneur sera heureux au jour de sa mort et la bénédiction de Dieu accompagnera ses temps. (Eccl. 1, 8, 13)

La bonté de son cœur lui a concilié l'estime de tous ceux qui l'ont connu.

Si vous m'avez aimé, donnez moi des preuves de votre amour en priant pour moi.

Nous serons un jour unis après du Seigneur. (Ste-THÉRÈSE).

PRIÈRE.

Nous vous supplions, Seigneur, par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie, d'avoir pitié de l'âme de votre serviteur LAMBERT-JOSEPH et de la faire jouir au plus tôt du bonheur des élus.

PATER AVE. DE PROFUNDIS.

HUY. — Imprimerie de N. DELHAISE.

SOUVENIR PIEUX.

Priez pour le repos de l'âme de Monsieur

Jean-Joseph DAWANSE,

CÉLIBATAIRE,

Lequel après une longue infirmité, est pieusement décédé à Warzée, le 14 Mars 1865, âgé de 78 ans, administré de tous les Sacrements.

Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il venait à perdre son âme. (St-Matt. 16).

La seule chose nécessaire c'est de bien vivre pour mériter le Ciel.

Craignez Dieu et observez ses commandements, car là est tout l'homme.

Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon âme et ma vie, soyez-moi propice. (300 jours d'ind.)

PRIÈRE.

Nous vous supplions, Seigneur, d'avoir pitié selon votre grande miséricorde, de l'âme de votre fidèle serviteur JEAN-JOSEPH et de l'admettre au plus tôt au nombre de vos élus. Ainsi soit-il.

PATER AVE. R. I. P.

HUY. — Imprimerie de N. DELHAISE.

SOUVENIR PIEUX.

Priez pour le repos de l'âme de Madame

Thérèse-Joseph WIPEUR,

VEUVE DE

Monsieur HUBERT-LAMBERT DEGARD,

Pieusement décédée à Warzée, le 7 Décembre 1867, dans sa 78me année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise.

BIGOTE

Par l'aménité et la douceur de son caractère, par son dévouement à sa famille et sa tendre sollicitude pour ses enfants ; enfin par sa bonté et par sa grande charité envers tous, elle a mérité des regrets sincères.

Tout le monde l'estimait, parce qu'elle craignait le Seigneur, et il n'y avait personne qui en dit du mal. (Ecclés. 7).

Heureuse la femme attentive aux besoins de l'indigent et sensible aux misères du pauvre ; au jour de l'affliction le Seigneur la délivrera. (Ps. 40).

Ne vous attristez point car un jour nous serons réunis auprès du Seigneur. (I. Thess. IV).

ORAISON.

Nous vous supplions, Seigneur, par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie, d'avoir pitié de l'âme de votre servante Thérèse-Joseph et de lui accorder le repos éternel dans le séjour de vos élus.

PATER. AVE. R. I. P.

HUY.—Imprimerie de N.-H. DELHAISE.

SOUVENIR PIEUX.

Priez pour le repos de l'âme de Monsieur

Louis-Joseph RAIDIN,

VEUF DE

MARIE-ANNE-JOSÈPHE LAMARCHE,

Pieusement décédé à Warzée, le 21 Juillet 1869, à l'âge de 72 ans, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise.

BIGOTE

Une vieillesse avancée est une couronne d'honneur quand elle se trouve dans la voie de la justice. (Prov. VI.)

Nous l'avons aimé, ne l'abandonnons point que nous ne l'ayons introduit par nos prières dans la maison du Seigneur. (St-Ambroise.)

ORAISON.

Nous vous supplions, Seigneur, d'avoir pitié de l'âme de votre serviteur LOUIS-JOSEPH et de la faire jouir au plus tôt du bonheur des élus. Ainsi soit-il.

PATER. AVE. *R. I. P.*

HUY. — Imp. de N.-H. DELHAISE.

SOUVENIR PIEUX.

Prier pour le repos de l'âme de Madame

DOROTHÉE COLLIN,

épouse de Monsieur GASPAR MOSSOU,

Décédée inopinément à Warzée, le 25 Décembre 1870, âgée de 69 ans.

Une vieillesse avancée est une couronne d'honneur, quand elle se trouve dans la voie de la justice. (Prov. VI).

Par l'aménité et la douceur de son caractère, par son dévouement à sa famille et sa tendre sollicitude pour ses enfants et par sa bonté envers tous, elle a mérité des regrets sincères.

Tout le monde l'estimait parce qu'elle craignait le Seigneur et il n'y avait personne qui en dit du mal. (Ecclés. 7).

PRIÈRE.

Seigneur Jésus, souvenez-vous de votre servante Dorothée et donnez-lui la gloire du paradis.

R. I. P.

Huy.— Imprimerie de N.-H. Delhaise.

SOUVENIR PIEUX.

Prier pour le repos de l'âme de Monsieur

LAMBERT-JOSEPH GENGOU,

Pieusement décédé à Warzée, le 22 Février 1871, à l'âge de 66 ans

ET POUR CELLE DE SON ÉPOUSE MARIE

MARIE-JOSEPH MASUY,

aussi pieusement décédée à Warzée, le 9 Septembre 1870, à l'âge de 57 ans, tous deux administrés des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise.

Ayant eu l'un et l'autre à supporter de longues et pénibles maladies, ils n'ont rien ni la plainte ni le murmure.

Heureux ceux qui supportent les tribulations avec patience, car après les jours d'épreuves ils recevront la couronne de vie.

Prière.

Prier, ô mon Dieu, une ardente ferveur à l'humble prière que nous vous adressons en faveur de votre serviteur LAMBERT-JOSEPH et de votre servante MARIE-JOSEPH et faites nous la grâce de les rejoindre un jour dans le séjour de votre gloire par Jésus-Christ Notre Seigneur. Ainsi soit-il.

HUY. — Imprimerie N.-H. DELHAISE.

O MARIE,

Je vous confie par Jésus-Christ, votre Seigneur, de m'aider par les prières que vous ferez à Dieu pour moi.

†

Prier pour le repos de l'âme de

Marie-Thérèse GENGOU,

épouse de

HUBERT BAIR,

Née à Waroux et y est pieusement décédée, le 7 Mai 1872, dans la 72me année de son âge, munie des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise.

Ne vous attristez point : car un jour nous serons tous auprès du Seigneur. (1. Thessal. IV).

Je meurs, mais non encore pour vous ne meurt pas : Je vous attend dans le ciel, comme je vous ai chéris sur la terre. (B. Berchmans).

Nous l'avons aimée, ne l'abandonnons pas avant de l'avoir par nos prières et nos bonnes œuvres, introduite dans la maison du Seigneur. (St-Amb.)

Jésus, Marie, Joseph, soyez mes propres. (300 jours d'indulgences).

Doux cœur de Marie, soyez mon salut. (300 jours d'ind).

Doux Jésus miséricorde, donnez-lui le repos éternel. Ainsi soit-il. (7 ans et 7 quar.)

PATER AVE.

Huy.—Imprimerie N.-H. Delhaise.

Souvenir Pieux.

†

Prier pour le repos de l'âme de Monsieur

JEAN-FRANÇOIS GENGOU,

époux de Madame

Marie-Thérèse CADET,

Lequel, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, est pieusement décédé à Waroux, le 4 Mai 1873, dans sa 68me année.

Tout est vanité hors aimer Dieu et le servir.

O vous qui m'avez aimé, épouse dévoute, souvenez-vous de moi dans vos prières, car le mais du Seigneur n'est opposable sur moi.

ORAISON.

Nous vous prions, Seigneur, d'avoir pitié selon votre grande miséricorde de l'âme de votre serviteur Jean-François et de la recevoir au plus tôt dans le séjour des élus. Ainsi soit-il.

PATER AVE.

R. I. P.

Huy.— Imp. N.-H. Delhaise.

SOUVENIR PIEUX.

†

Prier pour le repos de l'âme de Monsieur

Jacques-Joseph GODFROID,

époux de Madame

Marie-Antoinette MOSSOU

Pieusement décédé à Waroux, le 5 Mars 1874, dans la 70e année de son âge, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise.

J'ai compté, ô mon Dieu, des nuits pénibles et des nuits bien tristes, mais moi inconsolable se refusait à tout remède, hélas! vous avez vu à mes jours une nouvelle douleur, commandez que votre volonté soit faite. (Job. 7. Jer. 14. Luc. 22).

Il n'a pas mangé son pain dans l'oisiveté et ses enfants l'ont jouissant la bénédiction des pères. (Prov. c. 31. v. 27-28)

O mon épouse, ô mes enfants, je meurs, mais non oublier pour vous ne meurt pas. Je vous attend dans le ciel comme je vous ai aimés sur la terre. (B. Berchmans).

ORAISON.

Nous vous supplions, Seigneur, par les mérites infinis de votre divin fils Jésus et par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie d'avoir pitié de l'âme de votre serviteur Jacques-Joseph et de l'admettre dans le séjour de bonheur en vous récompensez éternellement vos élus. Ainsi soit-il.

PATER AVE. R. I. P.

Huy. — Imp. N.-H. Delhaise.

SOUVENIR PIEUX.

†

Prier pour le repos de l'âme de Madame

Anne-Françoise RAIDIN,

épouse de Monsieur

JEAN-JOSEPH DEVILLERS,

Pieusement décédée à Waroux, le 23 Mars 1874, à l'âge de 71 ans, administrée des Sacrements de Pénitence et d'Extrême Onction.

Celui qui marche simplement marche avec assurance. (Prov. 1, 19).

Si vous m'avez aimé, donnez-moi des preuves de votre amour en priant pour moi. (St-Grégoire).

Notre séparation ne sera pas longue, nous nous reverrons au ciel. (St Louis de Gonzague).

PRIÈRE.

Dieu miséricordieux, nous vous prions d'accorder le repos éternel à l'âme de votre servante Anne-Françoise, et de l'introduire au plus tôt dans le séjour des élus.

PATER AVE. R. I. P.

Huy. — Imp. N.-H. Delhaise.

SOUVENIR PIEUX.

†

Prier pour le repos de l'âme de Madame

BARBE-JOSEPH DOZO,

épouse de Monsieur

Gaspard PIRE,

pieusement décédée à Waroux, le 7 mai 1874, à l'âge de 72 ans, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Nous l'avons aimée pendant sa vie, ne la délaissons pas après sa mort. (Jos.)

Elle n'a pas mangé son pain dans l'oisiveté ; ses enfants l'ont bénie et son époux l'a louée. (Bible.)

Mes enfants, honorez votre père tous les jours de votre vie. (Tobie.)

N'oublier jamais ce que vous avez appris de moi, et le Dieu de paix sera toujours avec vous. (St-Paul.)

PRIÈRE.

Ayez pitié, Seigneur, de l'âme de votre servante, Barbe, et accordez-lui au plus tôt, une place dans la demeure de vos Elus. Ainsi soit-il.

Qu'à jamais la très-juste, très-haute et très-aimable volonté de Dieu soit faite, louée et exaltée en toutes choses. (100 jours d'indulgences applicables aux âmes du purgatoire.)

PATER, AVE. R. I. P.

Huy, imp. de A. Dessaint-Hennaux.

Ne nous affligeons pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance. (Thessal.)

SOUVENIR PIEUX.

†

Prier pour le repos de l'âme de Madame

ANNE-JOSEPH HOUGARDY,

Veuve de Mr Henri GENGOU,

Pieusement décédée à Waroux, le 28 Juin 1874, à l'âge de 72 ans, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise.

Une vieillesse vénérée est une couronne d'honneur quand elle se trouve dans la voie de la justice. (Prov.)

Celui qui craint Dieu sera heureux au jour de sa mort et la bénédiction de Dieu accompagnera son trépas. (Ecc. 1, v. 11.)

Souvenez-vous mes enfants, aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés et peut-être nous nous reverrons un jour au royaume des Cieux.

PRIÈRE.

Seigneur Dieu de bonté et de miséricorde, ayez pitié de l'âme de votre servante ANNE-JOSEPH, et daignez la faire jouir du bonheur que vous réservez à ceux qui vous servent fidèlement. Ainsi soit-il.

PATER AVE. R. I. P.

Huy. — Imp. de L. Delhaye.

SOUVENIR PIEUX.

†

Prier pour le repos de l'âme de Madame

Marie-Anne DAWANCE,

veuve de Monsieur

HUBERT DELREZ,

Laquelle, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, est pieusement décédée à Waroux, le 19 Février 1876, à l'âge de 87 ans.

Nous l'avons aimée pendant la vie et la délaissons pas après sa mort.

Une longue carrière dans les voies de la justice est une couronne d'honneur devant Dieu.

ORAISON.

Nous vous supplions, Seigneur, d'avoir pitié selon votre grande miséricorde de l'âme de votre servante Marie-Anne et de la recevoir au plus tôt dans le séjour des élus.

PATER AVE. R. I. P.

Huy. — Imprimerie N.-H. Delhaise.

SOUVENIR PIEUX.

†

PRIER POUR LE REPOS DES AMES DE MONSIEUR

JEAN-JOSEPH DEVILLERS,

Président de Fabrique,

Lequel, administré des Sacrements de notre mère la sainte Eglise, est pieusement décédé à Waroux, le 23 Mars 1876, à l'âge de 78 ans,

ET DE SON EPOUSE MADAME

FRANÇOISE RINDIN

Décédée le 23 Mars 1874.

Ils se sont aimés en laissant à leur famille un exemple de constance et de vertu.

Mes enfants, observez ce que le Seigneur votre Dieu vous commande, marchez dans ses voies, exercez ses préceptes non que vous fassiez avec succès ce que vous entreprenez. Mes enfants, gardez bien ces paroles au fond de vos cœurs : qu'il est bon et agréable pour des frères de vivre à jamais unis.

Si vous vous avez aimé donnez-nous des preuves de votre amour en priant pour nous.

PRIÈRE.

Dieu miséricordieux, nous vous prions d'accorder le repos éternel aux âmes de vos serviteurs Jean-Joseph et Françoise et de les introduire au plus tôt dans le séjour des élus.

PATER AVE. R. I. P.

Huy. — Imprimerie N. H. Delhaise.

SOUVENIR PIEUX.

†

Prier pour le repos de l'âme de

MADAME

CATHERINE SOYEUR,

Veuve en 1res noces de Monsieur Pierre MARÉCHAL et épouse en secondes noces de Monsieur Pierre KAYLS,

Pieusement décédée à Waroux le 15 Mai 1876, dans sa 71me année, munie des Secours de la Religion.

La bonté de son cœur lui avait conciliée l'estime et l'affection de tous ceux qui l'ont connue. Nul n'en parlait que pour en dire du bien.

Elle fut bonne épouse et bonne mère et elle a veillé avec amour sur les jours des siens. Son bonheur consistait en bonnes œuvres et de l'indigent. (Job. XXX.)

Souvenez-vous de moi dans vos prières, vous de moins qui l'êtes mes amis.

PRIÈRE.

Seigneur, nous vous supplions, par les mérites de N.-S.-J.-C. et de la Sainte Vierge Marie, d'avoir pitié de votre servante Catherine, et lui accorder au plus tôt le bonheur des Elus.

PATER, AVE. R. I. P.

Huy, imp. de Vve Dessaint-Hennaux.

SOUVENIR PIEUX

†

Priez pour le repos de l'ame

DE MADAME

Caroline REGINSTER

ÉPOUSE DE MONSIEUR

Michel REGINSTER

Pieusement décédée, à Warzée, le 2 juin 1876, à l'âge de 37 ans, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Église.

Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur!

Elle a accepté de bon cœur tout ce qui lui est arrivé; elle a trouvé la paix dans la douleur et la patience dans les infirmités.

Doux cœur de Jésus et de Marie, soyez mon refuge! (100 j. d'ind.)
Mon Jésus, miséricorde! (100 j. d'ind.)
Doux Jésus, donnez-lui le repos éternel. (7 ans et 7 quarantaines.)

PRIÈRE.

Nous vous prions, ô mon Dieu, par les mérites de votre divin Fils Jésus-Christ, d'avoir pitié de l'ame de votre serviteur CAROLINE et de la recevoir au plus tôt dans le séjour des bienheureux.

Pater Ave. R. I. P.

Liège. — Imp. et lith. Demarteau.

J. M. J.

SOUVENIR PIEUX.

✣

Priez pour le repos de l'ame de Madame

MARIE-ÉLISABETH TERWAGNE

ÉPOUSE DE MONSIEUR

JEAN-JOSEPH BESSAINT,

Pieusement décédée à Warzée, le 2 décembre 1872, dans la 72e année de son âge, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Église.

Adieu, cher époux, adieu, courage... notre séparation ne sera pas longue; nous nous reverrons un jour. (Saint de Gy.)

Adieu, mes chers enfants, soyez toujours dans le cœur de la mère; soyez vous-mêmes; soyez bons; vous pouvez, dans les jours de sa vie et de sa mort, donner la véritable joie. (Id.)

Ce qui m'est tout bien, maman et nous console, ce sont les bons exemples qu'elle a donnés, alors que le cercueil de mon fils. Nous vous supplions vous-mêmes de vivre devant Dieu dans la paix et [illegible]. (M. Ave.)

PRIÈRE.

Ayez pitié, Seigneur, de l'ame de votre serviteur, MARIE-ÉLISABETH, et accordez-lui un jour [illegible] dans le demeure de vos élus.

Mon Jésus, miséricorde! (100 jours d'ind.)
Ainsi soit-il. (Saint d'oeur de Fénelon.) (7 ind.)
Doux cœur de Marie, soyez mon salut. (300 j. d'ind.)

PATER, AVE. R. I. P.

Hoy, imp. de A. Colin-Hoyoux.

SOUVENIR PIEUX.

✝

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME DE MADAME

MARIE-CATHERINE LESIRE,

ÉPOUSE DE MONSIEUR

FRANÇOIS PAIROUX,

Décédée inopinément à Warzée, le 21 Février 1879, à l'âge de 47 ans.

O mon Dieu pourquoi vous et bon, enlevez vous subitement une mère à mon enfant. Une épouse à son mari, une fille à ses parents. Mieux vaut vous Dieu, votre miséricorde qu'une plus longue vie. (Ps. 62).

Adieu! Adieu! O vous tous que j'ai aimé; enfant chéri, famille adorée. Adieu! Je n'ai rien à prier pour moi ... mon départ est prédéfini, c'est Dieu qui l'a voulu, mais nous reverrons bientôt dans un monde meilleur. (St Augustin)

PRIÈRE.

Nous vous supplions, ô mon Dieu, par les mérites de votre divin Fils J.-C. d'avoir pitié de l'ame de votre servante CATHERINE et de la recevoir dans le séjour bienheureux de vos élus.

Doux cœur de Jésus et de Marie, soyez mon refuge. (300 j. d'ind.)

R. I. P.

Hoy — Imprimerie N.-d. DELHASSE.

Mon Jésus, miséricorde. 100 j. d.

✝

Priez pour le repos de l'ame

DE MADAME

HENRIETTE MERCIER,

VEUVE DE MONSIEUR

MICHEL REGINSTER,

pieusement décédée à Warzée, le 26 Avril 1879, dans la 80e année de son âge, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Elle n'a pas mangé son pain dans l'oisiveté.

Celui là est heureux et sage, qui tâche d'être chaque jour ce qu'il sera à l'heure de la mort.

Une longue carrière dans les voies de la Justice est une couronne d'honneur devant Dieu.

Prière. Nous vous prions, Seigneur, d'avoir pitié selon votre grande miséricorde, de l'âme de votre fidèle servante HENRIETTE, et de la recevoir au plus tôt dans le séjour des élus.

Pater, Ave.

Ainsi soit parvenu le Sacré-Cœur de Jésus. 100 j. d.

Miséricordieux Jésus donnez-lui le repos éternel. 7 ans et 7 quar.

Doux Cœur de Marie soyez mon salut. 300 j.

Liège. — Imp. Demarteau.

SOUVENIR PIEUX.

✣

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME DE

MONSIEUR

André-Joseph Lamarche,

ÉPOUX DE MADAME

BARTHOLOMÉE WARNIER,

Pieusement décédé à Warzée, le 3 Juin 1879, dans la 66e année de son âge, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Église.

Ne vous affligez pas, mes enfants, comme ceux qui n'ont pas d'espérance.

Aimez et honorez votre mère, souvenez-vous de tout ce qu'elle a souffert pour vous élever.

Heureux ceux qui, à chaque moment de sa vie, s'appliquent à faire ce qu'ils doivent faire au moment de sa mort.

PRIÈRE.

Nous vous supplions, Seigneur, par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie d'avoir pitié de votre serviteur André-Joseph et de l'introduire au plus tôt dans le séjour des élus.

R. I. P.

Hoy, imp. A. Colin-Hoyoux.

Souvenir Pieux.

✝

Priez pour le repos de l'ame de

Madame

Isidore Reginster,

Pieusement décédée à Warzée le 11 Novembre 1879, à l'âge de 60 ans, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Hoy, imp. Colin-Hoyoux.

✣

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME

de Monsieur

HUBERT BAIR

veuf de Dame

THÉRÈSE GENGOU

décédé à Warzée, le 20 décembre 1879, dans la 82e année de son âge, muni des Sacrements de la Religion.

Je suis la résurrection et la vie, celui qui croit en moi, quand même il serait mort, vivra. St Jean, XI.

Heureux celui qui, à l'heure de sa mort, pourra s'entendre dire : vous avez beaucoup souffert, et bien souffert. St Ambroise.

Heureuse l'ame qui a passé par les tribulations parce qu'après avoir été éprouvée, elle trouvera la couronne que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment. Ent. St Jacques, I.

Je n'ai vu ni bruit, ni cri de tous les serviteurs d'en haut, tranquille et soulagé, que la sainte volonté de Dieu soit faite.

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel. (7 ans et 7 quarantaines d'indulgences.)

R. I. P.

Imp. Hansen, rue des Pierrières, 8.

Souvenir Pieux.

†

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME DE

Madame

CATHERINE MICHEL,

pieusement décédée à *Warzée*, le 20 Mars 1880, à l'âge de 82 ans, administrée des Sacrements de Notre Mere la Sainte-Eglise,

ET DE CELLE DE SON ÉPOUX

Monsieur

MELCHIOR GENGOU,

pieusement décédé à *Warzée*, le 6 Février 1892, dans sa 91e année, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Église.

Ils ont ouvert la main à l'indigent, ils ont partagé les peines des affligés; leurs bonnes œuvres seront racontées dans l'assemblée des Saints. (Prov. 30.)

Mes enfants, n'oubliez pas nos soupirs; pensez aux soins que nous avons eus pour vous, et obligez-vous à la prière pour le repos de nos âmes. (St-Chrys.)

Nous les avons aimés, ne les délaissons pas que nous ne les ayons introduits par nos larmes et nos prières dans la maison du Seigneur. (St-Ambroise.)

R. I. P.

Ouffet. — Imp. Arthur Colson.

SOUVENIR PIEUX

✝

O Croix salutaire, sous vos ombres je repose et j'espère.

Prie pour le repos de l'ame

DE MADAME

Catherine MICHEL,

ÉPOUSE DE MONSIEUR

Melchior GENGOU,

Pieusement décédée à Warzée, le 20 mars 1880, à l'âge de 82 ans, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Pater, Ave.

R. I. P.

Liège. — Imp. de J. Gossart.

SOUVENIR PIEUX.

✝

Priez pour le repos de l'âme de Madame

Marie-Jeanne Dehez,

épouse de M. Pierre TERWAGNE,

laquelle, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Église, est pieusement décédée à Warzée le 30 Janvier 1881, à l'âge de 67 ans.

C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

Nous l'avons aimée pendant la vie, ne l'oublions pas après la mort, mais souvenons-nous d'elle dans nos prières.

Elle n'est endormie du sommeil de la mort et notre espérance est de la savoir dans le sein de Dieu.

Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon âme et ma vie.

Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi à l'agonie.

Jésus, Marie, Joseph, que mon âme repose en paix.

PRIÈRE.

Nous vous supplions, Seigneur, d'avoir pitié de l'âme de votre servante MARIE-JEANNE, *et de la recevoir en place-là dans le séjour des Elus.*

R. I. P.

Rev. Imp. de A. GILON-BOUCHEAU.

SOUVENIR PIEUX

✝

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME DE MONSIEUR

Louis-Michel-Marie DEVILLE,

ÉPOUX DE MADAME

ZÉLIE CHAINAYE.

Pieusement décédé au Château de Bérenzé, le 24 Décembre 1882, dans sa soixante-troisième année, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Église.

(Apoc. II. 10.)

(Eccl. I. 13.)

Jésus lui dit : Je suis la résurrection et la vie : Celui qui croit en moi, quand il aurait mort, vivra ; et quiconque vit et croit en moi, ne mourra point à jamais. (St-Jean XI.)

PRIÈRE.

Jésus, Joseph, Marie, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie.

Jésus, Joseph, Marie, assistez-moi dans ma dernière agonie.

Jésus, Joseph, Marie, que mon âme repose en paix dans votre sainte Compagnie. (300 jours d'Ind.)

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel.

SOUVENIR PIEUX

✝

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME DE MADAME

Hortense Henkinbrant,

Pieusement décédée à Bérenzé, le 12 Mai 1884, à l'âge de 12 ans, munie des Sacrements de la Religion.

Mon cher enfant, je crois bien que votre grand désir était de vivre encore quelques années au milieu de vous ; mais votre heure pour quitter le monde était venue, et vous Celui qui m'appelle à lui, Sanctifiez-vous à sa sainte volonté, comme je vous invite moi-même. Offrez-vous bien dès le matin de votre vie, j'ai quitté la terre avec résignation en Dieu dans mon cœur ; Seigneur avez pitié de moi selon votre grande miséricorde. (Ps. 50).

De votre vivant, dites et répétez souvent pour moi votre courte prière : Miséricordieux Jésus ! donnez-lui le repos éternel.

PRIÈRE.

Miséricordieux Jésus, à votre serviteur HORTENSE, le repos éternel, et faites briller à ses yeux votre divine lumière. Ainsi soit-il.

PATER, AVE, DE PROFUNDIS.

BUY. — IMP. FELIER-DELLOYE.

Ne nous attristons pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance. (Thess.)

SOUVENIR PIEUX

✝

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME DE MADAME

Marie-Françoise ELOY

ÉPOUSE DE MONSIEUR

MATHIEU DEHOSAY

Décédée à Warzée, le 10 juin 1883, à l'âge de 83 ans, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Une vieillesse sainte est une nouvelle d'honneur quand elle se trouve dans la voie de la justice. (Sagesse.)

Celui qui meurt Dieu nous bénit au jour de sa mort et la bénédiction de Dieu accompagnera son bonheur. (Ecclés. c. 11.)

Consolez-vous mes enfants, consolez-vous les uns les autres, car je vous ai aimés et présentement vous revoir au jour de réjouissance du Ciel.

PRIÈRE.

Seigneur, Dieu de bonté et de miséricorde, ayez pitié de l'âme de votre servante Marie-Françoise, et daignez la faire jouir du bonheur que vous réservez à ceux qui vous servent fidèlement. Ainsi soit-il.

R. I. P. PATER AVE.

Imp. — Imprimerie à vapeur A. Charpentier et Fumont.

SOUVENIR PIEUX

✝

Priez pour le repos de l'âme de Mme

JOSÉPHINE DUBOIS

épouse de Joseph ORBAN

pieusement décédée à WARZÉE, le 12 Janvier 1886, dans sa 67e année, administrée des sacrements de notre Mère la Sainte Eglise.

Elle a souffert courageusement les douleurs et les peines d'une cruelle maladie, en résignant continuellement à la volonté de Dieu.

Chère épouse, chère enfante, vous qui l'aviez aimée, consolez-vous ; la mort n'est rien, je vous retrouverai dans le Ciel, un jour, je l'espère, nous serons réunis.

Quel nom pourrons-Lui-dire mieux, si tendre, si affectueux, que Jésus-Marie-Joseph ? nous plaisons sur elle, qu'elle nous plaisons sur nous.

PRIÈRE.

Ayez pitié, Seigneur, de l'âme de votre servante JOSÉPHINE et accordez-lui une place dans le séjour des élus. — A. R. L.

Pater. Ave. R. I. P.

Doux cœur de Marie soyez mon refuge.

(300 jours d'indulgence.)

OUFFET. - Imprimerie Arthur Genos.

O BON ET TRÈS DOUX JÉSUS ! me voici prosterné à genoux en Votre présence. Je Vous prie et Vous conjure avec toute la ferveur de mon âme d'imprimer dans mon cœur de vifs sentiments de Foi, d'Espérance et de Charité, ainsi que vrai repentir de mes péchés et le ferme propos de mieux corriger. Tandis que avec une vive affection et une grande douleur, je considère en moi-même et que je contemple en mon esprit vos Cinq Plaies, ayant devant les yeux ce que Vous disiez déjà dire de Vous-même, ô bon Jésus, le prophète David : « ILS ONT PERCÉ MES MAINS ET MES PIEDS ILS ONT COMPTÉ TOUS MES OS. »

Intelligence pénétrante.

SOUVENIR PIEUX

✝

Priez pour le repos de l'âme de

Madame Sophie DETROZ

ÉPOUSE DE

MONSIEUR JOSEPH REGINSTER

née à Boffeux (Bonsin) le 5 Septembre 1887, décédée à Warzée le 8 Mars 1938, administrée des Sacrements de N. Mère la Sainte Eglise.

La vénérée défunte, formée dès l'enfance à une solide piété, conforma admirablement sa vie à sa croyance !

Conciliant ses devoirs d'épouse et de mère avec ses habitudes de travail, elle montra une douceur toujours égale.

Aimant son intérieur, elle mena une existence simple et laborieuse, vivant en ce monde comme n'en étant pas...

Elle sut souffrir avec résignation et dans un courageux silence, l'épreuve de souffrances physiques, comme aussi la peine cruelle que lui causa l'état malheureux d'un de ses enfants.

Elle aimait particulièrement à se montrer large, quoique très discrètement lorsqu'il s'agissait des bonnes œuvres de foi, pour l'extension du royaume du Christ comme aussi pour d'autres œuvres charitables.

On peut certes dire qu'elle a passé sa vie en faisant le bien et aussi que « ses œuvres la louent aux portes de la vie éternelle » Ps. 31-8-35

R. I. P.

Ouffet. - Imp F. Genos. - Tél. 62

www.delcampe.net

www.delcampe.net

O Jésus saints, sous l'ombre je repose et j'espère.

Souvenir pieux.

Priez pour le repos de l'âme de

MADAME

MARIE-FRANÇOISE DENGIS,

VEUVE DE MONSIEUR

HENRI-JOSEPH WARNIER,

Pieusement décédée à Warzée, le 2 Janvier 1910, à l'âge de 82 ans, administrée des Sacrements de Notre Mère la Ste-Eglise.

Elle a ouvert sa main à l'indigent, elle a partagé les peines des affligés ; ses bonnes œuvres seront racontées dans l'assemblée des saints. (Prov. 31.)

Mes enfants, n'oubliez pas mes soupirs ; pensez aux soins que j'ai eus pour vous, et obligez-vous à la prière pour le repos de mon âme. (St-Chrys.)

Pratiquez ce que vous avez appris de moi, ce que je vous ai enseigné et que vous m'avez vu pratiquer, et le Dieu de paix sera avec vous. Ainsi je vous reverrai encore et alors votre cœur goûtera une joie que personne ne pourra vous ravir. (Phil. 4. 9.)

Vous l'avez sûrement, on la délivrera pas que nous ne l'ayons introduite par nos larmes et nos prières, dans la maison du Seigneur. (St-Amb.)

Doux cœurs de Jésus et de Marie, soyez mon refuge !

(300 jours d'ind.)

R. I. P.

SOUVENIR PIEUX

Priez pour le repos de l'âme de

Madame Sophie DETROZ

ÉPOUSE DE

MONSIEUR JOSEPH REGINSTER

née à Boffeux (Bousin) le 5 Septembre 1887, décédée à Warzée le 8 Mars 1938, administrée des Sacrements de N. Mère la Sainte Eglise.

La vénérée défunte, formée dès l'enfance à une solide piété, conforma admirablement sa vie à sa croyance !

Conciliant ses devoirs d'épouse et de mère avec ses habitudes de travail, elle montra une douceur toujours égale.

Aimant son intérieur, elle mena une existence simple et laborieuse, vivant en ce monde comme n'en étant pas...

Elle sut souffrir avec résignation et dans un courageux silence, l'épreuve de souffrances physiques, comme aussi la peine cruelle que lui causa l'état malheureux d'un de ses enfants.

Elle aimait particulièrement à se montrer large, quoique très discrètement lorsqu'il s'agissait des bonnes œuvres de foi, pour l'extension du royaume du Christ comme aussi pour d'autres œuvres charitables.

On peut certes dire qu'elle a passé sa vie en faisant le bien et aussi que « ses œuvres la louent aux portes de la vie éternelle » Ps. 31-8-35

R. I. P.

Ouffet. - Imp F. Genos. - Tél. 52

Souvenir Pieux

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME DE

MADAME

CLÉMENTINE-MÉLANIE LIMET,

ÉPOUSE DE MONSIEUR

FRANÇOIS RASQUIN,

Laquelle est pieusement décédée à Warzée le 19 Janvier 1888, à l'âge de 41 ans, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Église.

Dieu nous la donnée et nous la reprise, que sa sainte volonté soit faite.

Elle a beaucoup souffert avec soumission à la divine Providence ; c'est pourquoi le Seigneur la recevra dans le Ciel.

Adieu chers époux et enfants, adieu chers parents, le Seigneur m'a rappelée à lui au moment où j'aurais voulu vivre parmi vous ; soumettons-nous avec résignation à sa volonté.

PRIÈRE.

Ayez pitié, Seigneur, de l'âme de votre servante Clémentine-Mélanie et accordez-lui le repos éternel. Ainsi soit-il.

R. I. P.

OUFFET. — Imp. Arthur COLSON.

Souvenir Pieux.

PRIÈRE POUR LE REPOS DE L'AME DE

MADAME

VICTORINE DISPA,

ÉPOUSE DE MONSIEUR

CONSTANTIN COLLINGE,

Pieusement décédée à Bienne-Warzée, (*Paroisse de Sing*), le 26 Mars 1888, à l'âge de 33 ans, administrée des Sacrements de Notre Mère la Ste-Eglise.

OUFFET. - Imp. Arthur COLSON.

Jesus, Marie, Joseph.

Le christ est ma vie, et la mort m'est un gain. (Phil. 1. 20.).

Souvenir Pieux.

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME DE

Mademoiselle

MARIE-THÉRÈSE BAUCHE,

pieusement décédée à Warzée, le 26 Avril 1892, après une courte maladie, à l'âge de 7 ans et 3 mois, administrée des sacrements de Pénitence et d'Extrême-Onction.

Ma vie a été de courte durée, Dieu a tranché le fil de mes jours au commencement de mon existence ; il m'a trouvée mûre pour le ciel, et m'a rappelée à Lui.

Ne soyez donc pas attristés comme ceux qui n'ont pas l'espérance. (Thess. 4. 1.).

Notre séparation ne sera pas longue, car au ciel nous nous reverrons.

(St-Louis de Gonzague.)

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel. (100 jours d'indulg.)

Doux cœur de Marie, soyez mon refuge. (300 jours d'indulg.)

R. I. P.

Ouffet. — Imp. A. Colson.

SOUVENIR PIEUX.

Priez pour le repos de l'âme de

MONSIEUR

LAMBERT-JOSEPH PRÉALLE,

époux de

Madame Marie-Thérèse DEHEZ,

Enlevé à la tendresse de Warzée devant les siens, inopinément décédé à Pair, (paroisse de Sart), le 27 Avril 1894, à l'âge de 78 ans, quelque temps après avoir fait ses Pâques.

Dans d'une foi vive, il a toujours fidèlement rempli ses devoirs de chrétien ; c'est aussi avec une résignation modèle qu'il a supporté les nombreuses souffrances que Dieu lui a envoyées. Aussi s'était-il sans la moindre crainte qu'il voyait sa fin approcher, espérant aller recevoir bientôt la récompense due à ses vertus.

PRIÈRE

Ayez pitié, Seigneur, de l'âme de votre serviteur Lambert et accordez-lui le repos éternel.

Jesus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon âme et ma vie. 100 j. d'ind.

Jesus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie. 100 j. d'ind.

Jesus, Marie, Joseph, que j'expire paisiblement en votre sainte compagnie.

Ouffet. — Imp. A. COLSON.

JÉSUS MARIE JOSEPH MARTIN

Souvenir Pieux

†

Priez pour le repos de l'âme de
MADAME
Antoinette Mossou
Veuve de Monsieur
JACQUES GODEFROID

Hoy. Imp. J. Dechette.

Jésus, Marie, Joseph.

†

A LA PIEUSE MÉMOIRE DE
Joseph Terwagne

R. I. P.

Hoy. Imp. J. Dechette.

Souvenir Pieux.

†

PRIEZ POUR LE RÉPOS DE L'AME DE
MONSIEUR
ÉTIENNE RINGLET,
Epoux d'Antoinette GENGOU,
pieusement décédé à WARZÉE,
le 2 Septembre 1898, dans sa 72e année
muni des Secours de la Religion.

C'était un homme simple et droit craignant Dieu et fuyant le mal.(Job.1).
Il a souffert courageusement, il a été miné par la douleur, il a été éprouvé comme l'or dans la fournaise et Dieu l'a trouvé digne de lui.
La bonté de son cœur lui a concilié l'estime de tous ceux qui l'ont connu.
Si vous m'avez aimé donnez-moi des preuves de votre amour en priant pour moi.
Nous serons un jour unis auprès du Seigneur. (Ste-Thérèse).

PRIÈRE. — Nous vous prions, Seigneur, par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie, d'avoir pitié de l'âme de votre serviteur Etienne et de le faire jouir au plus tôt du bonheur des Elus.

PATER AVE - DEPROFUNDIS.

Outhet. — Papeterie, Imprimerie J. Boulet.

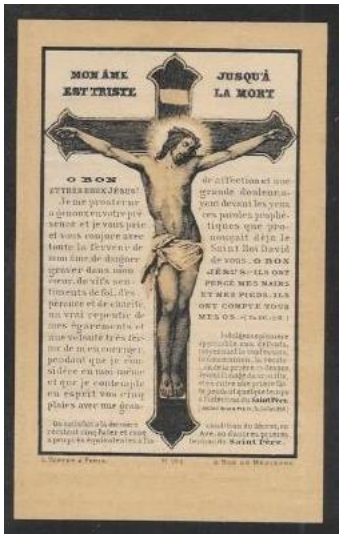

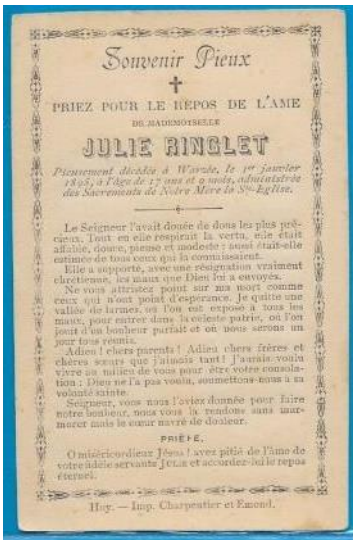

Souvenir Pieux

†

PRIEZ POUR LE RÉPOS DE L'AME
DE MADEMOISELLE
JULIE RINGLET
Pieusement décédée à Warzée, le 1er janvier 1898, à l'âge de 17 ans et 9 mois, administrée des Sacrements de Notre Mère la Ste Eglise.

Le Seigneur l'avait douée de dons les plus précieux. Tout en elle respirait la vertu, elle était affable, douce, pieuse et modeste ; aussi était-elle estimée de tous ceux qui la connaissaient.
Elle a supporté, avec une résignation vraiment chrétienne, les maux que Dieu lui a envoyés.
Ne vous attristez point sur son sort comme ceux qui n'ont point d'espérance. Je quitte une vallée de larmes, où l'on est exposé à tous les maux, pour entrer dans la céleste patrie, où l'on jouit d'un bonheur parfait et où nous serons un jour tous réunis.
Adieu ! chers parents ! Adieu chers frères et chères sœurs que j'aimais tant ! j'aurais voulu vivre au milieu de vous pour être votre consolation ; Dieu ne l'a pas voulu, soumettons-nous à sa volonté sainte.
Seigneur, vous nous l'avez donnée pour faire notre bonheur, nous vous la rendons sans murmurer mais le cœur navré de douleur.

PRIÈRE.

O miséricordieux Jésus ! avez pitié de l'âme de votre indigne servante JULIE et accordez-lui le repos éternel.

Hoy. — Imp. Charpentier et Emond.

www.delcampe.net rosaire

Souvenir Pieux.

†

PRIEZ POUR LE RÉPOS DE L'AME DE
MONSIEUR
ÉTIENNE RINGLET,
Epoux d'Antoinette GENGOU,
pieusement décédé à WARZÉE,
le 2 Septembre 1898, dans sa 72e année
muni des Secours de la Religion.

C'était un homme simple et droit craignant Dieu et fuyant le mal.(Job.1).
Il a souffert courageusement, il a été miné par la douleur, il a été éprouvé comme l'or dans la fournaise et Dieu l'a trouvé digne de lui.
La bonté de son cœur lui a concilié l'estime de tous ceux qui l'ont connu.
Si vous m'avez aimé donnez-moi des preuves de votre amour en priant pour moi.
Nous serons un jour unis auprès du Seigneur. (Ste-Thérèse).

PRIÈRE. — Nous vous prions, Seigneur, par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie, d'avoir pitié de l'âme de votre serviteur Etienne et de le faire jouir au plus tôt du bonheur des Elus.

PATER AVE : DEPROFUNDIS.

Outhet. — Papeterie, Imprimerie J. Boulet.

www.delcampe.net rosaire

Jésus, Marie, Joseph, Martin.

†

Priez pour le repos de l'âme de

MONSIEUR

ARTHUR LABORY,

ÉPOUX DE Mme MARIE PIRE,

décédé à Warzée, le 11 Décembre 1901, dans la 36e année de son âge, administré des Sacrements de Pénitence et d'Extrême-Onction.

R. I. P.

Ouffet. — Imprimerie Jules Boulet.

SOUVENIR PIEUX.

†

Priez pour le repos de l'âme de

MADAME

PIERRE MIGNOLET,

NÉE CATHERINE GENGOU,

pieusement décédée à Warzée le 6 Avril 1901, après une courte maladie, dans la 62e année de son âge, munie des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise.

La bonté de son cœur, la douceur de son caractère, sa franchise, sa probité lui avaient gagné l'estime et l'amitié de tous ceux qui l'ont connue.

Elle était pour son époux et pour ses enfants, un trésor inépuisable de tendresse et de dévouement.

Sa mort fut douce et paisibfe, elle fut comme l'écho de toute sa vie et le reflet fidèle du calme parfait de sa conscience.

PATER. AVE. R. I. P,

Ouffet. — Imprimerie Jules Boulet

SOUVENIR PIEUX.

Priez pour le repos de l'âme de

Monsieur

François RINGLET,

CÉLIBATAIRE,

pieusement décédé à Warzée, le 29 Décembre 1901, dans la 41me année de son âge, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Parents chéris, je vous quitte à regret, j'ai si peu vécu avec vous et déjà je meurs. J'ai été frappé d'une maladie se refusant à tout remède. J'ai vu mes jours s'évanouir et j'ai senti arriver ma mort; je suis devenu comme la fleur fanée, sans fraîcheur et sans vie et j'ai tant souffert sans me plaindre, pour ne pas augmenter vos douleurs.

Vous nous l'aviez donné, ô mon Dieu, vous nous l'avez repris, que votre Saint Nom soit béni!

Mère chérie, frères et sœur! au revoir. Je vous attends au Ciel.

Mon Jésus, miséricorde. (100 j. d'indul.).
Grand St-Joseph prier pour nous. (100 j. d'indul.).
Doux cœurs de Jésus et de Marie, soyez mon refuge. (100 j. d'indul.).

La Messe de quarante-h. sera chantée en l'Eglise de Warzée, le Lundi 10 Février 1902, à 9 heures.

Ouffet. — Imp. J. Boulet

Mon Dieu, je vous offre ma vie, mes souffrances et mes peines, en reparation de mes péchés
— Dernières paroles de la défunte —

Souvenir Pieux

†

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME DE

MADAME

ADOLPHINE WARNIER

ÉPOUSE DE MONSIEUR

François RINGLET

très pieusement décédée à Warzée, le 8 Novembre 1902, dans la 67me année de son âge, administrée des Sacrements de N. M. la Ste-Eglise

Ne nous attristons point sur un sort comme vous qui n'en point d'envieux; je quitte cette vallée de larmes pour entrer dans la vraie patrie, où nous nous verrons tous tous revoir.

Adieu, cher époux, et bon et si tendre, enfants bien-aimés et parents chéris que j'aimais tant! J'avais voulu vivre pour le salut de vous, le Seigneur en l'a jugé autrement, que sa sainte volonté soit faite.

Ne pleurez vertueusement chéri, mon cœur dans ma détresse, lui essuyant sa sueur et l'adoration en vous; elle souvent, dans la vision, d'amitiés ter-gres.

Miséricordieux Jésus, donnez-moi le repos éternel.

PRIÈRE.

O mon Dieu, nous vous prions d'avoir pitié de votre fidèle serviteur ADOLPHINE, faites-lui la grâce de la recevoir en pitié dans le céleste séjour où nous vous prions éternellement vous être. Ainsi soit-il.

R. I. P.

Huy, Hoxy et Ouffet

JÉSUS, MARIE, JOSEPH, MARTIN.

SOUVENIR PIEUX

†

Priez pour le repos de l'âme de

MADAME

ANNA DOZO,

ÉPOUSE DE MONSIEUR

LOUIS RONDELET,

pieusement décédée à Warzée, le 19 Août 1903, à l'âge de 24 ans 8 mois, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Les jours de l'homme sont courts, le nombre de ses mois est entre ses mains, ô mon Dieu! Vous avez marqué les bornes de sa vie, et il ne peut les passer. (Job. 14. 5.)

Notre séparation ne sera pas longue, au ciel nous nous reverrons. (St Louis de Gonzague.)

Elle s'est éteinte entourée du fin de sa vie mortelle avec cette résignation et ce calme surnaturel, qui sont pour ceux qui vont à Dieu la plus précieuse des grâces, et pour ceux qui restent, la plus douce des consolations. (St Augustin.)

Mon Jésus, miséricorde. (100 jours d'indulg.)

R. I. P.

La Messe de quarantaine, précédée des Laudes, sera chantée dans l'église de Warzée le Lundi 5 Octobre à 9 heures.

Ouffet, Imp. J. Boulet.

Jésus, Marie, Joseph, Martin.

SOUVENIR PIEUX.

†

Priez pour le repos de l'âme de

MADAME

JEAN TERWAGNE,

NÉE ISABELLE DEVILLERS,

décédée à Warzée, le 3 Décembre 1904, à l'âge de 69 ans et 5 mois, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Elle était simple, très dévouée à ses devoirs d'épouse chrétienne. Elle a vu s'écouler des mois tristes, elle a compté des nuits pénibles, elle a été frappée d'une maladie douloureuse, mais elle était résignée à la volonté de Dieu.

PRIÈRE.

Nous vous supplions, Seigneur, par votre infinie bonté et par les mérites de Notre Seigneur Jésus Christ, d'avoir pitié de l'âme de votre serviteur Isabelle, et de lui accorder le bonheur des élus dans le Ciel.

R. I. P.

Ouffet. — Imp. J. Boulet.

Jésus, Marie, Joseph, Martin.

SOUVENIR PIEUX.

†

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME DE

Monsieur Louis ANCIA

EPOUX DE

Madame HÉLÈNE DESSAINT

Membre du Conseil de Fabrique de l'Eglise de Warzée,

décédé à WARZÉE le 29 Septembre 1906 dans la 61me année de son âge, administré des Sacrements de Pénitence et d'Extrême-Onction.

Le défunt a été surpris par la mort, néanmoins il était prêt, car c'était un homme simple et droit craignant Dieu, et s'éloignant du mal. (Job. 1).

Pour cette préoccupé du bonheur des siens, il fut un époux modèle, un bon et tendre père, qui faisait la joie et la consolation de ses familles.

Il était également aimé et estimé de tout le monde, et il n'y avait personne qui dit la moindre parole à son désavantage.

Consolez-vous, chère épouse et chers enfants, la séparation ne sera pas longue, au Ciel nous nous reverrons.

Mon Jésus miséricorde. (100 jours d'indul.).

R. I. P.

Ouffet. — Imp. J. Boulet.

Jésus, Marie, Joseph.

SOUVENIR PIEUX

†

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME

DE MONSIEUR

Maurice DESSAINT

décédé à Warzée, le 1er Janvier 1907, dans la 10e année de son âge, administré des Sacrements de Pénitence et d'Extrême-Onction.

Pauvre enfant, pourquoi te faire tant souffrir, pour être arraché si jeune à ta famille éplorée?

Seigneur vous nous avez ravi celui qui nous était si cher et qui faisait le charme de notre existence, que votre volonté soit faite.

Mon père, ma mère, mes frères, mes sœurs, essuyez vos pleurs, ne pleurez plus mon bonheur et le vôtre, la voix de Dieu m'a appelé et j'ai dit: Me voici Seigneur.

Au Ciel il manquait un ange et c'est votre enfant que le Bon Dieu a choisi pour combler le vide; ô bien, il changera votre deuil en joie.

Doux cœurs de Jésus et de Marie, soyez mon refuge 300 jours d'indl.

Mon Jésus, miséricorde 300 jours d'ind.

R. I. P.

HUY, IMP. DUCRY-MARNET

SOUVENIR PIEUX

†

Priez pour le repos de l'âme de

Madame Joseph RONDELET

NÉE LOUISE MARÉCHAL

décédée le 22 Janvier 1907, après une longue maladie, dans la 42e année de son âge, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

La bonté de son cœur et l'aménité de son caractère, alliée que au travail, lui conciliaient l'estime de tous ceux qui l'ont connue, aussi ses funérailles furent-elles bénédictions.

Nous l'avons aimée pendant sa vie, nous ne la oublierons pas après sa mort.

Elle a souffert courageusement les peines et les douleurs d'une cruelle et longue maladie, toujours résignée à la volonté de Dieu tout puissant.

Adieu cher époux, adieu enfant chéri, adieu parents bien-aimés! nous nous retrouverons dans le Ciel.

Que la très pure, la très haute et très miséricordieuse volonté de Dieu soit faite, bonne et douce toujours exaltée en toutes choses. (300 j. d'ind.).

O Marie, conçue sans péché, prier pour nous, qui avons recours à Vous. (300 j. d'ind.).

Ouffet. — Imp. Jules Boulet.

SOUVENIR PIEUX

✝

Priez pour le repos de l'âme de

Monsieur Ernest MARÉCHAL

Époux de Madame

Marie FOUARGE

décédé inopinément à Warzée, le 22 Mai 1907, à l'âge de 73 ans.

C'était un homme de bien, affable envers tous, profondément dévoué aux siens, toujours prêt à rendre service. Il s'était concilié l'estime et l'affection de tous ceux qui le connaissaient et sa mort a excité d'unanimes regrets.

Épouse chère, pourquoi pleurer vous ? Je vais m'unir au Seigneur, si vous m'aimez vous devez plutôt vous réjouir.

Mes enfants, n'oubliez pas mes peines et mes douleurs ; prenez aux miens que j'ai eus pour vous. Ne m'oubliez pas dans vos prières et restez unis à votre mère.

La Messe de quarantaine précédée des Laudes, sera chantée en l'église de Warzée le Lundi 8 Juillet 1907, à 9 heures.

Ouffet. — Imp. J. BOULET.

Jésus, Marie, Joseph, Martin.

SOUVENIR PIEUX

✝

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME DE

Monsieur Louis RONDELET

VEUF DE MADAME

ANNA DOZO

décédé à Warzée le 16 Février 1908, à l'âge de 37 ans et demi, administré des Sacrements de Pénitence et d'Extrême-Onction.

Les jours de l'homme sont courts ; vous avez, ô mon Dieu, compté le nombre de ses mois, vous avez marqué le terme qu'ils ne pourront point passer. (Job. 14. 5.)

La mort ne l'a pas surpris, elle l'a trouvé prêt car sa vie entière a été consacrée à Dieu, et sa résignation était toujours parfaite.

Doux cœurs de Jésus et de Marie, soyez mon refuge.
Mon Jésus miséricorde. (300 jours d'ind.).

R. I. P.

Ouffet. — Imp. J. Boulet.

Jésus, Marie, Joseph, Martin.

SOUVENIR PIEUX.

✝

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME DE MONSIEUR

François DEGARD

Veuf de Mme ELISE DEVICHE

pieusement décédé à Warzée le 27 Février 1909, dans sa 74e année, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Ce fut un homme simple et droit, bon et affable pour ses semblables, un tendre père pour ses deux enfants, aimé et estimé de tous.

Sentant approcher sa fin, il s'y prépara de toute son âme, implorant sans cesse la miséricorde de Dieu et la clémence du Souverain Juge.

Doux cœurs de Jésus et de Marie, soyez mon refuge. (300 jours d'ind.).
Mon Jésus, miséricorde. (100 jours d'ind.).

R. I. P.

Ouffet. — Imp. J. Boulet.

Jésus, Marie, Joseph, Martin.

SOUVENIR PIEUX.

✝

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME DE

Madame Sophie TERWAGNE

Épouse de Monsieur

JULES TERWAGNE

pieusement décédée à Warzée le 12 Avril 1909, à l'âge de 61 ans, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

D'un caractère doux et agréable, bonne et affable, épouse dévouée, elle était aimée et estimée de tous ; bonne chrétienne, elle fut résignée toujours à la volonté divine et elle supporta toutes ses souffrances sans murmure.

Consolez-vous, cher époux, et vous, mes chers frères, la séparation ne sera pas longue, au Ciel je compte vous revoir.

Doux cœurs de Jésus et de Marie, soyez mon refuge. (300 jours d'ind.).
Mon Jésus, miséricorde. (100 jours d'ind.).

R. I. P.

Ouffet. — Imp. J. Boulet.

Adieu, chère épouse et mère chérie, nos regrets sont à jamais ineffaçables, adieu !

Souvenir pieux

✝

Priez pour le repos de l'âme de

MADAME

Joseph Lardet, née Flore Paiveur

pieusement décédée à Warzée, le 10 Juin 1909, à l'âge de 43 ans, administrée des Sacrements de N. M. la Sainte Eglise.

C'était une bonne au cœur droit, bonne et serviable envers tous, sa fidélité à remplir ses devoirs de chrétienne, sa vie constamment laborieuse, son caractère doux et paisible, tels sont les traits distinctifs qui lui ont concilié la sympathie et la font regretter de tous ceux qui l'ont connue.

Adieu, chère épouse et chers enfants, je meurs sans crainte, le Seigneur m'a rappelée à Lui au moment où j'aurais voulu vivre parmi vous, résignez-vous avec résignation à sa volonté !

PRIÈRE

Seigneur, avez pitié de l'âme de votre fidèle servante FLORE que vous avez retirée de ce monde et daignez, par nos prières, lui accorder une place dans le séjour de vos élus.

Nous vous en prions par les mérites de Jésus-Christ notre Seigneur. Ainsi soit-il.

R. I. P.

Orgeler. — Imp. & Pap. THIRIFAYS.

Jésus, Marie, Joseph, Martin.

SOUVENIR PIEUX.

✝

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME DE

Madame Hortense BAIR

ÉPOUSE DE

Monsieur Nicolas GENGOU

décédée inopinément à Warzée le 30 Juin 1909, à l'âge de 69 ans.

Ce fut une femme simple et droite, bonne et affable, une épouse chérie, une mère tendre et soucieuse du bien de ses enfants.

La mort l'a surprise, mais elle s'y préparait tous les jours par une ardente prière, et par la parfaite résignation à la volonté de Dieu.

Mon Jésus miséricorde ! (100 j. d'ind.).

R. I. P.

La messe de quarantaine pour le repos de son âme sera chantée dans l'église de Warzée, le lundi 9 Août 1909, à 9 heures.

Ouffet. — Imp. J. Boulet.

SOUVENIR PIEUX.

✝

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME DE

Monsieur Joseph GENGOU

ÉPOUX DE MADAME

Marie RINGLET

pieusement décédé à Warzée le 14 Mars 1910, à l'âge de 42 ans, muni des Sacrements de Pénitence et d'Extrême-Onction.

Il était simple et droit de cœur, craignant Dieu, fuyant le bien et fuyant le mal.

Nos larmes pourront tarir, mais son souvenir bien-aimé restera éternellement gravé dans nos cœurs.

Adieu chère épouse, adieu chers enfant et parents bien-aimés, ô vous que j'ai tant aimés ; si Dieu a coupé le fil de mes jours à leur printemps ne soyez pas inconsolables dans votre tristesse, tout ce que je vous demande, c'est de vous souvenir de moi dans vos prières et un jour viendra où nous serons réunis pour ne plus nous séparer.

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel.

R. I. P.

Ouffet. — Imp. J. Boulet.

SOUVENIR PIEUX.

✝

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME DE

Monsieur Florent NANDRIN

ÉPOUX DE

Madame Victoire MARÉCHAL

pieusement décédé à Warzée, le 8 Avril 1910, à l'âge de 78 ans, muni des Secours de la Religion.

Chrétien ferme, époux modèle, père tendre et dévoué, homme simple, paisible, travailleur, loyal, tels sont les traits qui caractérisaient le cher défunt.

Il nous a donné de bons conseils, de bons exemples : Mettons-les en pratique.

PRIÈRE : Seigneur, nous vous supplions par les mérites infinis de votre Fils, par l'intercession de la glorieux Vierge Marie et de St Joseph d'avoir pitié de l'âme de votre serviteur Florent et de le recevoir au plus tôt dans le séjour des élus.

Mon Jésus, miséricorde (100 jours d'ind.).
Doux cœur de Marie, soyez mon refuge. (300 jours d'ind.).

Ouffet. — Imp. J. Boulet.

Jésus, Marie, Joseph, Martin.

SOUVENIR PIEUX.

✝

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME DE

MADAME

FRANÇOISE HENRY

née à Tavier le 30 Juillet 1825 et pieusement décédée à Warzée, le 19 Janvier 1911, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Ce fut une femme simple, bonne et affable pour tous ses semblables ; sa piété et sa foi étaient profondes, sa seule préoccupation était de craindre et aimer son Dieu ; Aussi, sentant approcher sa fin, elle reçut les sacrements avec joie ; soupirant d'être auprès de Jésus et de le posséder comme un avant goût du Ciel.

Que Dieu ait son âme dans son céleste Paradis et que sa mémoire reste en bénédiction ici-bas.

Doux cœurs de Jésus et de Marie, soyez mon refuge. (300 jours d'indulgences).
Mon Jésus miséricorde. (300 jours d'ind.).

R. I. P.

Ouffet. — Imp. J. Boulet.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH, MARTIN.

✝

SOUVENIR PIEUX.

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME DE MONSIEUR

Jean-Joseph DESSAINT

ÉPOUX DE MADAME

MARIE COLLINGE

Secrétaire Communal, Ancien Instituteur,
Trésorier de la Fabrique d'église,
Receveur du bureau de Bienfaisance de Warzée,
DÉCORÉ DE LA CROIX CIVIQUE DE 1re CLASSE
ET DE LA MÉDAILLE COMMÉMORATIVE,

pieusement décédé à Warzée, le 23 Mars 1911, dans la 68me année de son âge, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Ceux qui auront enseigné beaucoup d'autres dans la voie de la Justice, brilleront comme des étoiles dans l'éternité. (Daniel XII 3).

Père chéri, notre gloire et notre joie, tu nous as bientôt, la perte nous est bien cruelle, le souvenir de tes vertus et l'exemple des nombreuses œuvres pourront seuls adoucir notre douleur.

Adieu, chers enfants. Ne m'oubliez pas dans vos prières, vous, que j'ai aimés si tendrement. Restez unis entre vous, servez Dieu avec fidélité et accourez-vous sans cesse de mes enseignements. Honorez votre mère tous les jours de sa vie, consolez-la dans sa douleur et ne l'attristez jamais... Je quitte la vallée de larmes pour entrer dans la véritable Patrie, et c'est là que j'espère vous retrouver un jour.

Doux cœurs de Jésus et de Marie, soyez mon refuge. (500 j. d'Ind.).

R. I. P.

SOUVENIR PIEUX.

✝

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME DE

Monsieur Jean VILENNE

VEUF DE MADAME

Marie DEMOULIN

décédé à Warzée le 13 Mai 1911, dans la 72me année de son âge, administré des Sacrements de Pénitence et d'Extrême-Onction.

Ce fut un homme d'un caractère droit et religieux, un travailleur que rien ne rebutait, sans cesse préoccupé du bien de ses enfants : il aimait à rendre service à tous, et compatissait volontiers aux misères des autres, parce qu'il en avait éprouvé lui-même de bien rudes. Sa gaieté, toujours franche, le rendait aimable, ne disant jamais le moindre mal d'autrui.

Il ne comptait que des amis qui le regrettent profondément et qui se souviendront toujours de lui.

Qu'il repose en paix, et que le bon Dieu lui accorde au plus tôt le séjour du Paradis

Mon Jésus miséricorde (300 jours d'Ind.).

La Messe de quarantaine, précédée des Laudes, a chantée en l'Eglise de Warzée, Mardi 4 Juillet 1911, à 9 heures.

Onffet. — Imp. J. Boulet.

Adieu cher époux, père bien-aimé, nos regrets sont ineffaçables ; adieu !

SOUVENIR PIEUX

✝

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME DE MONSIEUR

JEAN-JOSEPH DEVILLE

époux de Madame Aldegonde GENGOU

décédé inopinément à Warzée, le 10 Juillet 1911, à l'âge de 73 ans.

C'était un homme simple et droit, craignant Dieu et fuyant le mal, un Chrétien d'une haute piété, un modèle de vertu.

Sa vie fut pour nous remplie de soins, de soucis, de tendresses.

Toujours il nous donna le précieux exemple de la probité et du travail, et il nous laisse pour héritage des principes solides et des habitudes simples et vertueuses.

La bonté de son cœur et son caractère affable lui ont gagné l'estime de tous ceux qui l'ont connu, aussi emporte-t-il dans la tombe des regrets unanimes.

PRIÈRE :

Souvenez-vous Seigneur de votre pieux serviteur, JEAN-JOSEPH, qui a toujours cru et espéré en vous et accordez-lui la douce récompense des élus.

La messe de quarantaine, précédées des Laudes sera chantée, dans l'église de Warzée, le lundi 28 Août, à 9 heures.

HUY, CHARPENTIER ET FONCOUX.

Au Paradis un Ange de plus !

✝

A LA MÉMOIRE

DE NOTRE FILLE BIEN AIMÉE,

Jeanne RONDELET-DESSAINT

née à Warzée le 16 Septembre 1911,
enlevée à notre affection, le 27 Septembre 1912.

L'enterrement d'un enfant, qui fait verser tant de légitimes larmes est, sans doute, un deuil sur la terre, mais c'est une fête au Ciel où règne Celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants ! ... »

Parents désolés, versez des pleurs sur l'ange qui vous quitte, mais qu'ils ne soient point amers ! L'Ange chéri qui vient de quitter vos bras, a été reçu dans les bras de Dieu.

Voilà votre petit enfant au Paradis avec les Anges et les Saints Innocents ; demeurez en paix et tenez bien votre cœur au Ciel, où vous avez cette chère petite Sainte.

Ange chéri, prie pour tes parents.

Onffet. — Imp. J. Boulet.

SOUVENIR PIEUX.

✝

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME DE

Madame Hélène Dessaint

Veuve de Monsieur Louis Bocia

née à Warzée et décédée à Tamal
le 7 Décembre 1911, dans la 18e année de son âge,
administrée des Sacrements de Notre Mère
la Sainte-Eglise.

La mort des Justes est précieuse devant Dieu. (Ps. 115.)

Son caractère obligeant, sa grande douceur de vivre et son dévouement sans bornes, lui ont inspiré l'estime de tous ceux qui l'ont connue.

Adieu, chers enfants, mon pèlerinage est fini, je vous quitte, mais mon amour ne mourra point, je vais au Ciel prier pour vous.

Elle sous lui chère pendant sa vie, ne le délaissa pas plus que notre Ugène inconsolable par ses prières et par ses larmes, au séjour de la gloire éternelle.

Que le Seigneur lui rende tout le bien qu'elle a fait. (Bible.)

Doux Cœur de Jésus, ayez mon âme.
Notre Dame de Lourdes, priez pour elle.

La Messe de quarantaine pour le repos de son âme, sera célébrée le LUNDI 29 JANVIER, vers 9 heures et demie, en l'Eglise de Warzée.

Huy, Charpentier et Foncoux, rue Neuve, 20.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

✝

A LA PIEUSE MÉMOIRE DE

Madame Céline TIRTIAUX

ÉPOUSE DE

Monsieur Léon BAUCHE

née à Evelette le 20 Décembre 1846 et pieusement décédée à Warzée le 5 Février 1912, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

La chère défunte fut en toute vérité la femme forte dont parlent les Saintes Evangiles. Epouse tendre, obéissante, soumise, n'ayant jamais eu aucun de blâme ni de reproche. Et quelle Mère ! Elle élevait en sainte chrétienne famille dans la crainte du Seigneur, inspirant à ses enfants les vertus qu'elle avait elle-même héritées de ses parents chrétiens: toujours elle leur prêcha d'exemple plutôt que de paroles.

Dans sa longue maladie, elle fut patiente, résignée, soumise à la volonté Divine. Elle reçut les derniers sacrements avec une joie et un bonheur indicibles. Au milieu de ses souffrances elle souriait vers le Ciel; ses dernières recommandations à son époux et à ses enfants furent : Restez toujours braves et vertueux pour que nous nous retrouvions tous dans la bonne Paradis.

Entrée en sanctifiée, elle fut d'une bonté et douceur exquises, ne disant jamais du mal d'autrui. Les pauvres et malheureux trouvaient auprès d'elle la consolation et le soulagement. Aussi tout le monde estimait, aimait et admirait cette vaillante chrétienne, tous étaient d'accord pour la dire une vertueuse et sainte femme.

Espérons que le Dieu de bonté et de miséricorde lui aura déjà accordé la félicité éternelle.

La Messe de quarantaine sera chantée en l'église de Warzée, le Samedi 23 Mars 1912, à 9 heures.

Jésus, Marie, Joseph, Martin.

✝

A LA PIEUSE MÉMOIRE DE

MADEMOISELLE

MARIA RONDELET

née à Warzée le 9 Août 1900, y pieusement décédée le 28 Avril 1913, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Elle meurt à un âge où tout semble sourire à la vie, mais elle quitte la terre pour aller auprès de Dieu et de la Sainte Vierge, qu'elle a tendrement aimée et pieusement servie ici-bas.

Orpheline de sa mère dès l'âge de trois ans, et de son père environ cinq ans après, d'une santé très délicate, la chère défunte mit tous ses soins à préserver son âme de tout danger et à la garder pure et intacte de tout péché.

La prière, l'assistance aux offices religieux, la fréquentation des Sacrements, et surtout la dévotion envers le Roi des cieux, faisaient ses délices et ses prédilections. Aussi est-elle restée innocente aux yeux de Dieu, et pouvons nourrir l'espoir qu'elle jouit présentement des prix ineffables du Ciel, d'après les paroles de Jésus lui-même « Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu ». (Math. V. 8).

R. I. P.

Onffet. — Imp. Jules Boulet.

SOUVENIR PIEUX.

✝

Priez pour le repos de l'âme de

Madame Marie LEBOUTTE

Veuve en première noces de

Monsieur HUBERT PAJOT

Epouse en seconde noces de

Monsieur PIERRE BREULHEZ

pieusement décédée à Warzée, le 24 Mai 1913, à l'âge de 72 ans, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Ce fut une épouse tendre et aimante, une mère remplie d'affection. Elle ne vivait que pour les siens et leur a consacré tout le travail de sa vie laborieuse.

La bonté de son cœur, l'aménité de son caractère, sa probité et sa sincérité lui avaient concilié l'amitié et l'estime de ceux qui l'ont connue.

Adieu cher époux, adieu chers enfants ! J'aurais tant aimé rester encore au milieu de vous ! Le Seigneur ne l'a pas voulu : résignons-nous à sa sainte volonté.

« Soyons toujours prêts, car nous ne savons ni le jour ni l'heure. » (Evangile).

Onffet. — Imp. Jules Boulet.

SOUVENIR PIEUX

✝

Priez pour le repos de l'âme de

Monsieur Théophile TASIAUX

VEUF DE MADAME

Léonie DELMALE

pieusement décédé à Blément-Warzée, le 17 Décembre 1913, à l'âge de 42 ans, muni des Secours de la Religion.

C'était un homme juste, craignant Dieu, aux vertus chrétiennes et ses paroles sans dégoûtants, ses exemples restaient gravés dans le cœur des siens.

Pourquoi donc, ô mon Dieu, l'enlever si vite à notre affection, pourquoi nous l'enlever si tôt ? Vos décrets sont impénétrables il ne nous appartient pas de vouloir sonder les secrets de votre justice, il convient mais soumis à votre volonté sainte, nous bénissons en pleurant le nom qui l'a porté.

Adieu Parents et amis chéris la mort m'appelle il m'est dur de me séparer de vous, et que la volonté de Dieu s'accomplisse en tout. (Le B. Théophile).

PRIÈRE.

Donnez Seigneur Jésus le repos éternel à l'âme de votre serviteur Théophile et daignez récompenser au Ciel les bonnes œuvres que vous lui avez donné la grâce d'accomplir en ce monde. Amen-ainsi-soit.

Doux cœurs de Jésus et de Marie soyez mon refuge.

Jésus, Marie, Joseph.

SOUVENIR PIEUX.

✝

Priez pour le repos de l'âme de

MADAME

MARIE DEHEZ

Veuve de Monsieur François PIRE

décédée inopinément à Warzée, le 20 Juillet 1916, à l'âge de 57 ans, administrée des Sacrements de Pénitence et d'Extrême-Onction.

La mort ne l'a point surprise ; car elle s'y préparait chaque jour par une vie toute chrétienne. Elle aimait Dieu de tout son cœur et elle s'unissait à Lui dans la sainte communion le plus souvent possible ; tout son plaisir était d'être auprès de Lui.

Elle ne négligeait pas ses devoirs de femme, elle soignait sa maison et surtout ses vieux parents dont elle était la joie et l'orgueil. Elle était charitable à l'égard des pauvres. Aussi était-elle estimée de tous ceux qui l'ont connue.

Que Dieu tout-puissant lui accorde bientôt le séjour de la bienheureuse éternité.

R. I. P.

Ouffet. — Imp. J. Boulet.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

✝

A LA PIEUSE MÉMOIRE DE

Madame Louise DEHEZ

Epouse de Monsieur

Edouard LAMARCHE

née à Clavier, le 19 Novembre 1847 et pieusement décédée à Warzée, le 8 Avril 1918, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

La chère défunte fut une épouse fidèle, une mère bonne, aimant ses cinq enfants, leur donnant l'exemple de la piété et de la douceur.

Elle aimait Dieu de toute son âme, fréquentant les sacrements, et assistant à la Sainte Messe même sous les yeux quand elle le pouvait.

Elle fut affable envers le prochain et compatissante pour les malheureux.

Lorsque la maladie vint la frapper, l'âmée dévotieuse, elle se résigna et se soumit complètement à la volonté de Dieu ; elle reçut fréquemment la Sainte Eucharistie pour y puiser la patience et le courage de supporter ses souffrances, et elle se plut à recevoir le viatique, même plusieurs par jour.

Elle s'est endormie sous le calme surnaturel qui est pour ceux qui vont à Dieu la plus précieuse des grâces, et pour ceux qui restent la plus douce des consolations.

(Saint Augustin).

Epoux et enfants, ne vous attristez donc pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance, — Saint Paul — car au ciel, vous la retrouverez.

Qu'elle repose en paix.

Ouffet. — Imp. J. Boulet.

SOUVENIR PIEUX.

✝

Priez pour le repos de l'âme de

MADAME

MARIE FOUARGE

VEUVE DE MONSIEUR

Ernest MARÉCHAL

née à Bende-Fenoret, le 4 Avril 1833, décédée à Warzée, le 28 Août 1918, munie des Secours de la Religion.

Notre vous rappelons, Seigneur, celle qui fut si pieuse envers Vous, si affectueuse envers les siens, si bienveillante envers tous ceux qui l'approchaient.

(St Augustin).

Tout le monde l'aimait parce qu'elle ne fut jamais que d'oublier et penser aux autres.

(St Grégoire de Nazianze).

Magnanime, fut toujours son absolue absolu à la volonté de Dieu dans les grandes peines qui l'ont éprouvée et jusqu'à son dernier jour, la consolation fréquente fut son soutien et sa grande consolation.

La messe de quarantaine, précédée des Laudes, sera chantée en l'église de Warzée, le Lundi 14 Octobre courant, à 9 heures.

Ouffet. — Imp. J. Boulet.

SOUVENIR PIEUX.

✝

Souvenez-vous dans vos prières, de l'âme de

Monsieur Jules LARDOT

ÉPOUX DE MADAME

Emilie HUET

Pieusement décédé à WARZÉE, le 29 Octobre 1918, à l'âge de 30 ans, administré des Sacrements de N. M. la Ste Eglise.

Mon Dieu, Vous avez frappé en pleine vie, celui qui vous était si cher, Vous avez trompé nos espoirs et brisé nos cœurs ; Seigneur, c'est vous qui nous l'avez donné, c'est vous, Seigneur, qui nous le reprenez ; que Votre Saint Nom soit béni. (Job.

Nous passons comme l'herbe des champs qui le matin est dans sa fleur et qui le soir, tombe et se flétrit. Pourquoi, mon Dieu, nous l'enlever si jeune ? Vos desseins sont impénétrables, il ne nous appartient pas de vouloir sonder les secrets de votre justice, le coup est rude, mais soumis à Votre Volonté Sainte, nous baisons la main qui l'a percé.

Adieu, épouse chérie, enfant que j'aimais si tendrement, adieu ! Chers frères, parents et amis, adieu, ne soyez pas inconsolables, levez les yeux au Ciel et que la paix du Seigneur ait pénétré, agissez en vous les regrets que vous avez de ma mort. Comme je vous ai aimé pendant la vie, je vous aime tous en mourant, priez pour moi, je prierai pour vous.

Donnez, Seigneur Jésus, le repos éternel à l'âme de votre serviteur JULES, daignez le récompenser au Ciel, pour le bien qu'il a pu accomplir en ce monde.

Cœur sacré de Jésus, j'ai confiance en vous.

Ouffet. — Imp. L. Mathieu. THIRIFAYS-LEDOUX.

Jésus, Marie, Joseph.

✝

Priez pour le repos de l'âme de

Madame Marie DOZO

EPOUSE DE

Monsieur Jean DEHAIRE

née à WARZÉE le 30 Août 1874, et y pieusement décédée le 1er Février 1919, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

C'était une femme modèle, vaillante et craignant Dieu. Elle honorait ses parents, chérissait son époux, aux biens et soucis et ne vivait que pour eux.

Lorsque, il y a quelques années, elle fut frappée d'une maladie qui ne pardonne pas, elle se résigna à la volonté divine ; elle ne se sentait illusion sur l'état où elle se trouvait, et elle se prépara de bonne heure par la pieuse réception des divines sacrements.

Elle souffrit beaucoup, mais sans se plaindre et même sans le dire à ceux qui la soignaient.

La fête de ses fêtes, elle demanda à s'entretenir encore une fois, et là elle s'endormit entre les mains de Dieu. Heureux qu'elle avait reçu le viatique.

Ne la pleurez donc pas, mais prier le Dieu de miséricorde de lui pardonner les restes de ses péchés et de la recevoir au plus tôt dans son saint Paradis.

Doux cœur de Jésus, j'ai confiance en Vous.
Mon Jésus, miséricorde.

Ouffet. — Imp. J. BOULET.

SOUVENIR PIEUX.

✝

Priez pour le repos de l'âme de

Madame Josephine HENRY

VEUVE DE

Monsieur Hubert RONDELET

née à Limont-Tavier, le 18 Mai 1834, décédée à Warzée, le 30 Mars 1919, munie des Secours de la Religion.

Une belle et sainte mort vient de couronner une vie bien méritoire.

Depuis une longue d'une simplicité parfaite envers Dieu, vivant de silence, de prière et de travail, ayant en Dieu et en Marie Immaculée une confiance entière.

Vous tous qui l'avez connue, conservez dans votre cœur le souvenir de celle que vous avez aimée et ne l'oubliez pas dans vos prières.

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel.
(7 ans et 7 quar.).
Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en Vous.
(200 jours d'ind.).

La Messe anniversaire, précédée des Laudes, sera célébrée le lundi 22 Mars, à 10 heures (h. anciennes) en l'église de Warzée.

Ouffet. — Imprimerie J. BOULET.

Souvenez-vous dans vos prières

DE L'AME DE

Monsieur Joseph DEVILLERS

ÉPOUX DE

Madame Marie REGINSTER

pieusement décédé à Warzée, le 4 Juillet 1919, à l'âge de 72 ans, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

SOUVENIR PIEUX

✝

A LA MÉMOIRE DE

Madame Joseph HENRY

née Marie PAJOT

pieusement décédée à Warzée, le 21 Mars 1921, à l'âge de 59 ans, après une longue maladie, munie des Secours de la Religion.

Epouse modèle, sa vie entière a été consacrée au bonheur des siens. Elle laisse en mourant le souvenir d'une femme accomplie, prévoyante, au possible laborieuse et économe.

Adieu, cher époux, parents bien-aimés, le Seigneur m'appelle à Lui. Vous savez combien grande était l'affection que je vous portais, ne m'oubliez jamais dans vos prières.

J'ai compté des jours bien tristes et des nuits bien pénibles ; mais je me suis soumise en tout à la volonté de Dieu.

Ne pleurez pas mon sort, sans regret, sans envie,
J'ai fermé mes paupières aux clartés de vos jours ;
Hélas ! que cueillons-nous dans les champs de la vie,
Une fleur quelquefois, mais des ronces toujours.

Ayez pitié, Seigneur, de l'âme de votre servante Marie et accordez-lui le repos éternel. Ainsi soit-il.

R. I. P.

Ouffet. — Imp. Papeterie, Reliure, J. BOULET

SOUVENIR PIEUX.

✝

Priez pour le repos de l'âme de

Monsieur Nicolas GENGOU

VEUF DE

MADAME HORTENSE BAIR

né à Warzée, le 6 Novembre 1838, et pieusement y décédé, le 29 Août 1924, administré des Sacrements de Notre Mère la Ste Eglise.

Il aima le travail et prit soin de ses affaires temporelles sans oublier jamais ses grands devoirs religieux. Il fut bon époux et bon père, une longue et pénible maladie acheva sa préparation à la mort. Il a quitté ce monde dans la paix du Seigneur.

Adieu enfants chéris, adieu parents bien-aimés, prenez à moi dans vos prières, je ne vous oublierai pas dans le repos éternel.

La Messe anniversaire, précédée des Laudes, sera chantée dans l'église de Warzée, lundi 7 Septembre 1925, à 10 heures (ch.).

Ouffet. — Imp. J. Boulet.

Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur.

✝

Priez pour le repos de l'âme de

MONSIEUR ISIDORE REGINSTER

Veuf en premières noces de

Françoise-Marie REGINSTER

en secondes noces de

Marie-Françoise GODEFROID

pieusement décédé à Warzée, le 12 Février 1925, à l'âge de 90 ans, administré de tous les Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Par le douceur de son caractère, sa bonnes humeur, sa bonté simple et vaillante, sa charité généreuse et discrète, le vénéré défunt conquit sur les coeurs, un ascendant que la vertu et le tact prouvent seuls donner.

Bourgmestre de Warzée pendant la longue période de trente sept années, il fut un fonctionnaire intègre et d'un dévouement complet.

Mais, c'est surtout comme chrétien, qu'il se signala à l'estime et à la vénération de tous !

Catholique sans ostentation, comme sans respect humain, on vit toujours en rapport avec ses convictions, par sa piété sincère et sa fidélité à tous ses devoirs. C'est pourquoi il a envisagé la mort avec le calme serein d'une conscience en pleine possession de la paix, parfaite de la récompense éternelle !

La Messe anniversaire sera célébrée le jeudi 11 Février 1926, à 10 heures, en l'église de Warzée.

Oudet. — Imp. J. Boulet.

SOUVENIR PIEUX.

✝

Priez pour le repos de l'âme de

MADAME

Antoinette GINGOU

VEUVE DE

MONSIEUR ETIENNE RINGLET

pieusement décédée à Warzée, le 15 Octobre 1925, à l'âge de 91 ans, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

La bonté de son coeur et l'aménité de son caractère, ainsi que sa loyauté lui concilièrent l'estime de tous ceux qui l'ont connue, ainsi sa mémoire restera en bénédiction.

Nous l'avons aimée pendant sa vie, nous ne ne la délaisserons pas après sa mort.

Adieu chers enfants, adieu chers parents, nous nous retrouverons dans le Ciel.

La Messe anniversaire, précédée des Laudes, sera chantée en l'église de Warzée, le lundi 11 courant, à 10 heures.

Oudet. — Imp. J. Boulet. — Tél. 62.

SOUVENIR PIEUX

✝

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME

DE

Monsieur Joseph DENOËL

ANCIEN COMBATTANT

Epoux de Madame Maria JACQUET

né à Warzée le 3 Octobre 1889

décédé après une courte et pénible maladie à Liège le 31 Mars 1926,

administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Cet homme qui faisait le bonheur des siens était doué des meilleures qualités de l'esprit et du coeur ; il sera regretté de tous ceux qui le connaient.

Après avoir pris part à la grande guerre, il eût le bonheur de rentrer dans son foyer où son retour apporta une grande joie ; hélas ! pourquoi faut-il qu'une mort cruelle vienne, soit, le ravir à l'affection de sa famille ?

Adieu, cher époux, père bien-aimé, ton souvenir vivra toujours dans nos coeurs et et nos prières l'accompagneront dans la tombe ; au Ciel, nous nous retrouverons un jour pour ne plus nous quitter.

Miséricordieux Jésus accordez-lui le repos éternel. (300 j. d'ind.)

La messe anniversaire pour le repos de son âme sera célébrée le LUNDI 11 AVRIL, à dix heures en l'église de Fraiture en Condroz.

Imp. Charpentier et Fonteneau, Huy.

SOUVENIR PIEUX.

✝

Priez pour le repos de l'âme de

MADEMOISELLE

Caroline REGINSTER

pieusement décédée à Warzée, le 8 Janvier 1927, dans la 87e année de son âge, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Ma vie s'est consumée dans la douleur et mes années dans les gémissements (Ps. 31) mais j'ai invoqué le nom du Seigneur (Ps. 114) et les commandements divins ont été le sujet de ma méditation. (Ps. 118).

Dieu, je souffrais avec le Christ ; aujourd'hui, je vis glorieux avec lui. Hier, je mourais avec lui ; aujourd'hui, je vivrais la vie avec lui. (St. Grégoire de Nazianze).

Dieu conduit, par des chemins difficiles, ceux qu'il aime ; Son Tierceur et la maladie achève d'embellir la couronne qu'il leur a préparée. (St Alphonse).

Elle a aimé la beauté de votre maison et le lieu où habite votre gloire. (Ps. 25) Seigneur, j'ai aimé votre loi, et j'ai délité par les bonnes oeuvres qu'elle a tissé pour orner votre maison. (id. Eccles. 15).

R. + I. P.

Ainsi soit partout le Sacré Cœur de Jésus. (300 j. d'ind.).

Dans cœur de Marie soyez mon salut. (300 j. d'ind.).

La Messe de quarantaine pour le repos de son âme sera célébrée en l'église de WARZÉE, le lundi 21 Février 1927, à 10 heures.

Oudet, Imp. J. Boulet. — Tél. 62

SOUVENIR PIEUX.

O vous qui l'avez aimée,

Priez pour le repos de l'âme de

MADEMOISELLE

ELVIRE LARDOT

ÉLÈVE-ACCOUCHEUSE

Saintement décédée à Warzée, le 16 Février 1927, à l'âge de 20 ans, administrée de tous les Sacrements.

SOUVENIR PIEUX

✝

Priez pour le repos de l'âme de

Monsieur Armand RONDELET

EPOUX DE LOUISE DESSAINT

Membre du Bureau de Bienfaisance, et du Conseil de Fabrique de l'Eglise de Warzée,

né à Hannut le 21 Novembre 1872, pieusement décédé à Warzée, le 29 Décembre 1929, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

La mort qui est venue terrasser le vénéré défunt dans sa retraite bienfaisante, a suscité les regrets unanimes de ses concitoyens. Tous déplorent la perte d'un homme intègre, loyal, accueillant, ami de la paix et doué de bonté douce, affable et charitable, le portant à rendre service à tous et en toute occasion.

Exempt de tout orgueil et du tumulte des passions qui agitent le monde, il trouvait sa félicité à vivre dans son intérieur au milieu de sa chère famille.

Sincèrement religieux, il oblitait par sa fidélité parfaite à remplir tous ses devoirs de chrétien ... c'est ce qui donne aux siens et à ses amis, la consolation qu'il a quitté cette vie pour aller goûter, dans le sein de l'Eternel, le bonheur ineffrable, récompense de sa vie vive, de sa pieuse sincérité et de ses belles et nombreuses vertus.

La messe d'année, pour le repos de son âme, sera célébrée en l'église de Warzée, le 5 Janvier 1931, à 10 heures.

Oudet - Imp. F. Gonon - Tel. 62.

SOUVENIR PIEUX

✝

Priez pour le repos de l'âme de

Madame Veuve Charles PIRE

NÉE FRANÇOISE DOZO

pieusement décédée à Seny, le 11 Août 1930, à l'âge de 84 ans, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

La vaillante est une couronne d'honneur quand elle se trouve dans la voie de la justice. (Prov. XV, 31)

Elle allait à Dieu avec sa foi, aux siens avec son coeur, à tous avec son affabilité et son dévouement.

Exemple de piété et de goûtés chrétiens, sincèrement serviable et attachée à la foi de ses pères, elle peut dire à ses enfants et à ses amis ajoutés, la parole de St-Paul : Imitez mes exemples comme j'ai imité moi-même avec de N. S. J. C.

Elle a été vraiment la femme forte dont le mérite est au dessus de tout éloge ; elle a mis tous ses soins à diriger sa maison et à élever ses enfants, elle ne pas mangé son pain dans l'oisiveté (Prov., 31 XV).

Vierge sainte, au milieu de vos jours glorieux, n'oublie pas les tribulations de la terre. Jetez un regard de bonté sur ceux qui sont dans la souffrance, qui luttent contre les difficultés et qui ne savent du tromper leurs larmes aux souvenirs de cette vie.

Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon coeur, mon âme et ma vie.

Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie.

Jésus, Marie, Joseph, faites que j'expire en votre aimable compagnie. (Dernières paroles de la défunte).

Oudet — Imp. F. Gonon. — Tél. 62

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME

DE MADEMOISELLE

PAULINE GENGOU

née à Warzée le 30 Août 1872, y pieusement décédée le 29 Juin 1931, administrée de tous les Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise.

SOUVENIR PIEUX

✝

Priez pour le repos de l'âme de

Monsieur Emile BAUCHE

EPOUX DE

MADAME CÉLINE WATHIEU

pieusement décédé à Warzée, le 28 Décembre 1931, à l'âge de 82 ans, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Dès son enfance, le vénéré défunt servit le Tout-Puissant et garda ses commandements, rendant grâce à Dieu tous les jours de sa vie (Tob. II). Il a pu dire que l'angoisse et l'affliction sont venues fondre sur lui (ps. 118) et que son coeur a été saisi d'épouvante (ps. 16) il n'a pas cessé d'invoquer le nom du Seigneur, qui a essuyé de joie son âme, selon la multitude des douleurs éprouvées (ps. 93) car ceux qui sèment dans les larmes moissonneront dans l'allégresse (ps. 125) et leur récompense sera grande, parce que Dieu, qui les a éprouvés, les a trouvés dignes de Lui (Sag. III) et leur a réservé la couronne promise à ceux qui l'aiment.

Celui qui reçoit avec patience les épreuves de la maladie, achève d'embellir la couronne que Dieu lui a préparée. S. Alph.

Précieuse est la mort des saints ; oui, précieuse comme le fut d'un combat, le couronnement de la victoire, la porte de la vie, Contrée dans la sécurité parfaite. S. Bernard.

Miséricordieux Jésus, donnez à son âme le repos éternel. (40 j. d'ind.)

Pour le repos de son âme, une grand' messe solennelle d'année sera célébrée en l'église de Warzée, le Jeudi 2 Janvier 1933, à 10 heures.

Oudet — Imp. F. Gonon. — Tél. 62

SOUVENIR PIEUX

Priez pour le repos de l'âme de

MADAME

Clémence BERNARD

ÉPOUSE DE

MONSIEUR VICTOR DUBOIS

pieusement décédée à Warzée, le 12 Décembre 1933, à l'âge de 62 ans, administrée de tous les Sacrements de N. Mère la Sainte Eglise.

PRIÈRE

La messe anniversaire, précédée des Laudes, sera chantée en l'Eglise de Warzée, le Lundi 11 Décembre 1934, à 10 heures.

Duffet. - Imp. F. Gosse. - Tél. 11

Heureux celui que le Maître, à son arrivée trouvera veillant !

A LA DOUCE & CHÈRE MÉMOIRE DE

MADAME

MARIE BERTRAND

ÉPOUSE DE

Monsieur Jules RINGLET

né à Tavagne, le 25 Mars 1875, pieusement décédé dans le Seigneur à Warzée, le 22 Janvier 1936, muni des Secours de la Religion.

Seigneur, vous nous l'avez donnée, vous nous la reprenez, que votre sainte volonté soit faite.

Pour nous, nous gardons d'elle le souvenir d'une mère, tendrement affectueuse pour les siens, s'oubliant à tout ce qui les touche, s'oubliant toujours elle-même pour procurer la joie aux autres, toute pétrie entière et toute née au bon Dieu.

Si elle n'a pu exprimer ses dernières volontés, nous les avons devinées.

Conservez nos enfants, l'amitié fraternelle parmi vous, n'oubliez pas votre devoir filial car rien n'est plus beau ni meilleur dans les choses humaines (et vous nous en avez consolation dès cette vie.

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel.

(7 ans et 7 quarantaines)

Vierge Sainte, priez pour nous.

Imp. HOUMONT, Clavier - Tél. 134.

SOUVENIR PIEUX

SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES DE L'AME DE MADAME

Flore Maréchal

VEUVE DE

François PIRE

décédée à Warzée, le 10 Septembre 1937, dans sa 77me année, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Se vie fut simple, calme et modeste, mais agréable au Seigneur.

En notre souvenir de son dévoué, elle sut élever sa famille dans les plus hautes sentiments de foi, d'amour de Dieu et d'honneur, aussi, était-elle, de la part de ses enfants l'objet d'une vénération et d'une affection vraiment touchantes.

Enlevée bien-aimée, le Seigneur m'a rappelée à Lui. Gardez mon souvenir dans vos cœurs et priez pour moi. Nous nous retrouverons un jour en la présence de Dieu, où je vais intercéder en vous dont j'ai gardé fidèlement le souvenir.

Miséricordieux Jésus donnez lui le repos éternel

La messe anniversaire pour le repos de son âme sera chantée en l'Eglise de Warzée, le LUNDI 26 SEPTEMBRE 1938, à 10 HEURES.

Imp. HOUMONT, Clavier - Tél. 134

Jésus ! Marie ! Joseph !

SOUVENIR PIEUX

Priez pour le repos de l'âme de

MONSIEUR

ALEXANDRE FIVET

ÉPOUX DE MADAME JOSÉPHINE DEWARRE

pieusement décédé à Warzée, le 5 mars 1938, dans la 57e année de son âge, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte Église.

SOUVENIR PIEUX

Priez pour le repos de l'âme de

Madame Sophie DETROZ

ÉPOUSE DE

MONSIEUR JOSEPH REGINSTER

née à Bioul (Bonin) le 3 Septembre 1887, décédée à Warzée le 8 Mars 1938, administrée des Sacrements de N. Mère la Sainte Eglise.

R. I. P.

Duffet. - Imp. F. Gosse. - Tél. 86

Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu.

A LA PIEUSE MÉMOIRE DE

Mademoiselle Alice REGINSTER

CONGRÉGANISTE DE LA STE-VIERGE

NÉE A ANNEVOIE LE 30 AVRIL 1920, PIEUSEMENT DÉCÉDÉE A WARZÉE, LE 12 JUILLET 1938, ADMINISTRÉE DES SACREMENTS DE N. M. LA STE-ÉGLISE.

Vous nous l'avez donnée, ô mon Dieu, pour qu'elle fît près de nous cet ange de joie, dont la seule présence déridait les fronts souvent lourds de fatigue et de soucis. Vous nous l'avez reprise, comblée soudainement, dans toute la fraîcheur de sa jeunesse, tout des raisons que nous ne pouvons connaître ici-bas, mais qui, nous le savons, sont en leur point signes de votre adoration et de votre amour. Que votre volonté soit faite à mon Dieu !

« Pour ceux qui vous sont fidèles, Seigneur, la « vie ne leur sera pas arrachée, elle est seulement « changée ; le pèlerin alors de cette terre d'exil est « ravi, mais en revanche, une demeure éternelle « leur est ouverte dans le Ciel ».

(Préface des défunts).

Daigne votre infinie miséricorde, ô mon Dieu, nous réunir bientôt dans cette Patrie Céleste, pleinement rassasiés de bonheur dans l'amoureuse contemplation de votre face.

Papa chéri, bien-aimée MAMAN, je vous quitte, mais consolez-vous, je vous attends au Ciel pour ne plus vous séparer.

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel. (7 ans et 7 quar. n'ind.)

IMP. DIBORY, HUY.

†

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME DE

MONSIEUR

JOSEPH PIRE

époux de Maria Dengis

né à Waroux, le 21 septembre 1863, décédé inopinément à Waroux, le 16 novembre 1938.

Ayant toujours craint Dieu dès son enfance et gardé ses commandements, il est demeuré inébranlable dans la crainte du Seigneur, rendant grâce à Dieu tous les jours de sa vie.

Il était simple et bon: il aimait les siens et en était aimé.

La joie vit de la foi, la mort peut la frapper inopinément, elle ne peut le prendre en défaut, elle ouvre l'accompagnant.

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel.

Pour le repos de son âme, une messe anniversaire sera chantée à Waroux, le jeudi 16 novembre à 9 1/2 heures.

Joseph PIRE
époux Maria DENGIS
né à Waroux le 21/09/1863
décédé le 16/11/1938

SOUVENIR PIEUX

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME DE

MONSIEUR

Alphonse DENOËL

veuf de Adolphine LHONORÉ

pieusement décédé à Waroux, le 11 janvier 1941 à l'âge de 87 ans, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Il a souffert avec patience et parfaite résignation, à la volonté de son Créateur, les douleurs d'une longue maladie.

Sincèrement religieux, il édifiait par sa fidélité parfaite à remplir tous ses devoirs de chrétien ; c'est ce qui donne à sa famille la consolation qu'il a quitté cette vie pour aller goûter, dans le sein de l'Eternel, le bonheur inaliérable, récompense de sa foi vive, de sa piété sincère, de ses belles et nombreuses vertus.

Miséricordieux Jésus donnez-lui le repos éternel.

R. I. P.

Imp. P. Genon, Huffet

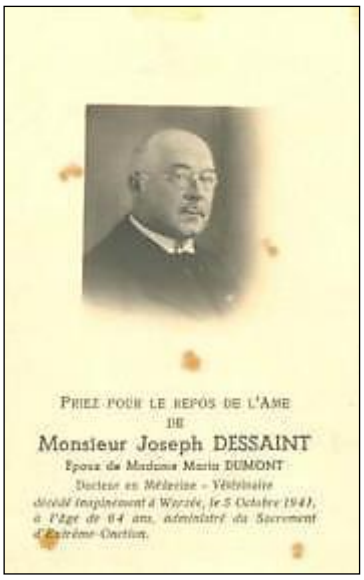

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME

DE

Monsieur Joseph DESSAINT

Epoux de Madame Maria DUMONT

Docteur en Médecine - Vétérinaire

décédé inopinément à Waroux, le 5 Octobre 1941, à l'âge de 64 ans, administré du Sacrement d'Extrême-Onction.

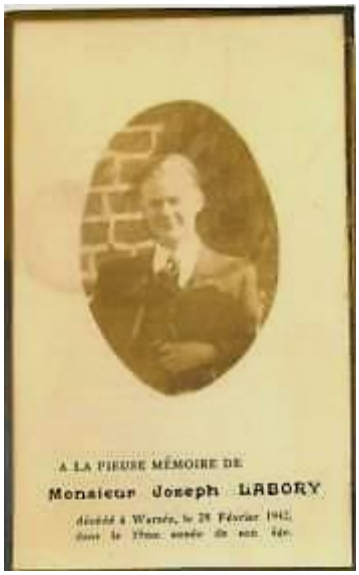

A LA PIEUSE MÉMOIRE DE

Monsieur Joseph LABORY

décédé à Waroux, le 28 Février 1942, dans la 17me année de son âge.

A la pieuse et douce mémoire de

Marie LEMMENS

épouse de Monsieur Joseph CRIEL

pieusement décédée à la Clinique St-Joseph à Huy le 10 Juillet 1942, dans sa 32me année.

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME

DE

Madame Louise DESSAINT

Veuve de Monsieur Armand RONDELET

décédée à Waroux, le 18 janvier 1943, à l'âge de 84 ans, administrée de tous les Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise.

Priez pour le repos de l'âme de

Madame Françoise PIRE

ÉPOUSE DE

Monsieur Arthur LAMARCHE

pieusement décédée à Waroux, le 28 Octobre 1943, à l'âge de 72 ans, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'AME

DE

Madame Marie COLLINGE

Veuve de Monsieur Jean-Joseph DESSAINT

décédée à Glimes-Waroux le 10 Juin 1944, à l'âge de 88 ans, munie de tous les Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Il a plu à Dieu d'avoir un ange de plus dans le ciel !

†

l'âme de Martine CRIEL
née à Warzée le 8 Mai 1939, y décédée le 17 Novembre 1944.

Que le Saint Nom de Dieu soit béni, maintenant et dans tous les siècles.

Entonne louez le Seigneur, chantez le nom du Seigneur.

Bénissez toutes les oeuvres du Seigneur, faites pour la manifestation de sa plus grande gloire ; louez-Le, exaltez-Le, chantez-Le, dans tous les siècles. Ô petit ange Martine.

Chers père, mère, petites soeurs Adeline, Pauline, Marthe, Marie-Rose et vous tous grand'maman, oncles, tantes chantez avec moi la miséricorde de Dieu.

O Dieu tout-puissant qui aujourd'hui dans votre miséricorde avez voulu appeler dans le royaume des cieux l'âme de notre petite Martine, soyez-nous miséricordieux afin que par les mérites de la bienheureuse Vierge Marie et de tous les Saints, nous ayons un jour réunis dans le ciel.

Guillot, Imp. F. GENON

SOUVENIR PIEUX

†

Prier pour le repos de l'âme de

Madame Emile LAMARCHE

NÉE MÉLANIE MARÉCHAL

pieusement décédée à Warzée, le 16 Janvier 1943, à l'âge de 58 ans, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Sa conduite chrétienne, son doux caractère ont fait qu'elle était aimée de Dieu et qu'ainsi elle emporte les regrets de tous ceux qui l'ont connue.

Comme elle craignait le Seigneur et observait ses commandements, depuis son enfance, elle n'a pas murmuré contre Lui de ce que la douleur l'a frappée, mais elle est demeurée inébranlable dans la crainte de Dieu.

Adieu, cher époux, adieu cher enfant et parents bien-aimés, je quitte ce monde où j'ai bien souffert. Ne m'oubliez pas dans vos prières, je vous ai aimés si tendrement

Une messe anniversaire, précédée des Laudes, sera célébrée en l'Eglise de Warzée, le Lundi 21 Janvier 1946, à 10 heures ½.

Guillot, Imp. Genon — Tél. 65

Souvenez-vous dans vos prières
de
Monsieur Fernand RONDELET
né à Warzée le 19 septembre 1895
rappelé à Dieu le 29 août 1945

Que le Seigneur lui donne la paix !

SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES
DE L'AME DE
Madame Camille DEMARCIN
née Victorine ECTORS
pieusement décédée à Warzée le 8 Décembre 1949
à l'âge de 68 ans

SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES
DE L'AME DE
Madame Jules DOZO
née Elvire LABORY
pieusement décédée à Warzée le 5 janvier 1946 à l'âge de 52 ans.

Souvenez-vous dans vos prières
DE L'AME DE
Madame Veuve Jules DELVAUX
NÉE FRANÇOISE DENOËL
décédée à Warzée le 12 Juillet 1946 à l'âge de 80 ans, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

†

A la mémoire de

MONSIEUR JOSEPH GENGOU
époux de Madame Maria DELFOSSE

Facteur des Postes
Prisonnier Politique de la guerre 1914-1918
Décoré de la Croix Civique de 2me classe et de la médaille d'argent de l'Ordre de Léopold II.

né à Warzée le 15 juillet 1887 et décédé inopinément à Pair-Clavier le 27 novembre 1948.

Pendant une honorable carrière, il fut toujours cité comme un modèle de droiture et de loyauté. La bonté de son caractère lui fit de nombreux amis et les nobles sentiments de son âme joints à une douce affabilité, lui valurent l'estime générale.

Oh ! chère épouse, enfants et parents bien-aimés, ma mort vous est douloureuse et cruelle. Je ne m'étais pas attendu à vous quitter si tôt, néanmoins, la volonté de Dieu s'est accomplie.

Que son Saint Nom soit béni.

La messe anniversaire est remplacée par des messes basses.

IMP. HOUMONT CLAVIER — TÉL 41361

SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES
DE
MADAME
MARIE-JOSÉPHINE GENGOU
ÉPOUSE DE MONSIEUR JEAN DUMONT
née à Warzée, le 30 août 1875,
rappelée à Dieu, le 29 août 1949.

Que le Seigneur lui donne la paix !

†

PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE L'AME DE

Monsieur Jules RINGLET

Veuf de Madame Marie BERTRAND

né à WARZÉE le 17 avril 1869, y décédé le 9 février 1950, muni des Sacrements de Notre-Mère la Sainte Eglise.

Il était vaillant et courageux. Il n'a pas mangé son pain dans l'oisiveté (Prov. XXXI, 25)

L'indulgence était sur ses lèvres, la bonté dans son cœur, la simplicité dans ses actes (Eccles)

Il lui l'expression d'une haute vertu, celle qu'on appelle l'honnêteté au sens si profond du mot, toute faite de fidélité, de désintéressement et d'abnégation.

Seigneur, vous nous l'avez donné pour notre bonheur, vous nous l'avez redemandé, nous vous le rendons sans murmurer, mais le cœur meurtri de douleur. (St Ephrem)

PRIÈRE

Dieu tout-puissant, daignez recevoir notre serviteur Jules parmi vos élus, afin que du haut des Cieux, il puisse encore bénir et protéger ceux qu'il a aimés sur cette terre.

Miséricordieux Jesus, donnez-lui le repos éternel.

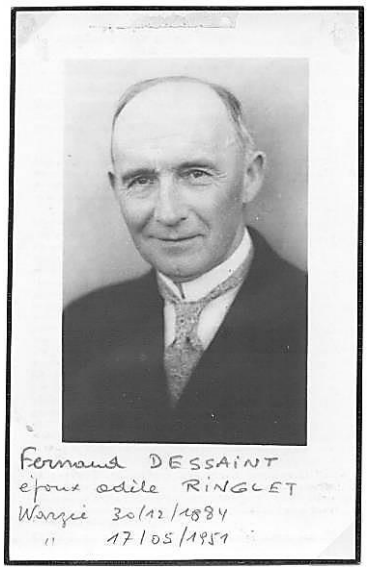

Fernand DESSAINT
époux Adèle RINGLET
Warzée 30/12/1884
" 17/05/1951

Souvenez-vous dans vos prières
de
Monsieur Jean DUMONT
époux de Marie-Joséphine GENGOU
né à Achêne, le 21 Août 1870,
décédé à Warzée, le 22 Décembre 1953.

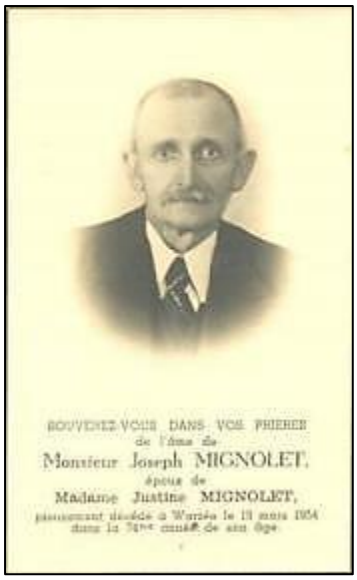

SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIERES
de l'âme de
Monsieur Joseph MIGNOLET,
époux de
Madame Justine MIGNOLET,
pieusement décédé à Warzée le 19 mars 1954
dans la 78me année de son âge.

SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIERES
DE L'AME DE
BERTRAND Adèle
née à Warzée le 1er janvier 1877
et y décédée le 18 avril 1954

SOUVENIR PIEUX
†
Priez pour le repos de l'âme de
Monsieur Adolphe ELOY
époux de Thérèse LAHAYE
ancien Combattant de la guerre 1914-1918, décoré de l'ordre de la Couronne de Léopold II, Croix de Guerre, Croix de Feu avec huit Chevrons et de la Médaille de la Victoire
pieusement décédé à Warzée, le 10 mars 1955
à l'âge de 65 ans, administré des sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise.

Sa vie entière fut pleine de dévouement aux autres et d'oubli de lui-même.

Son caractère droit et sincère le rendit digne de la confiance de chacun.

Grand patriote, vaillant défenseur de la patrie, il a laissé à la jeunesse le souvenir d'une vie exemplaire.

Homme de bien, de travail et de dévouement, il emporte dans la tombe les regrets de ceux qu'il a quittés trop tôt.

O vous qui j'ai aimés, souvenez-vous que la mort est un mal, la vie est passagère et le Ciel notre patrie ; c'est là que j'espère vous revoir un jour. (St-Augustin)

Des messes basses seront célébrées en remplacement de la messe anniversaire.

Pompes Funèbres

Adolphe ELOY
époux Marie Thérèse LAHAYE
† 10 mars 1955
65 ans

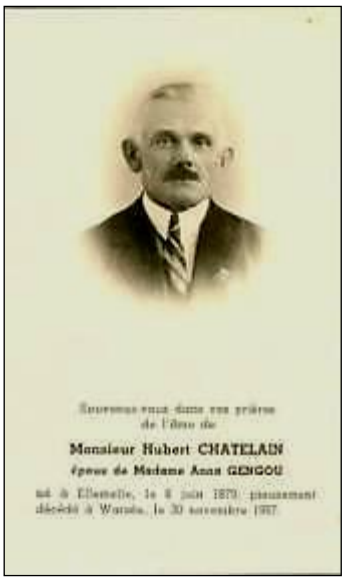

Souvenez-vous dans vos prières
de l'âme de
Monsieur Hubert CHATELAIN
époux de Madame Anna GENGOU
né à Ellemelle, le 8 juin 1879, pieusement décédé à Warzée, le 30 novembre 1957.

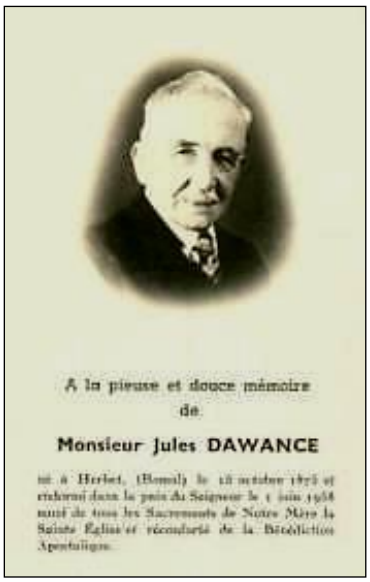

A la pieuse et douce mémoire
de
Monsieur Jules DAWANCE
né à Herlot, (Hesnil) le 18 octobre 1875 et rappelé dans la paix du Seigneur le 1 juin 1958 muni de tous les Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise et réconforté de la Bénédiction Apostolique.

A la chère mémoire de

Madame Eugène LESIRE

née Valérie DENOEL

Valérie DENOEL
10.6.1882 — 2.11.58
Veuve Eugène LESIRE

Souvenez-vous dans vos prières
de l'âme de

Mademoiselle Justine RINGLET

née à Warzée le 12 avril 1875,
y pieusement décédée le 7 septembre 1958.

†

Heureux les coeurs purs, car ils verront Dieu.

Ce fut une de ces âmes simples qui vivent cachées en Dieu et ignorent leur grandeur.

Elle vivait pour Dieu et pour les siens : ce double et unique amour était la respiration de son âme, sa force dans les épreuves, sa lumière dans la grisaille des humbles tâches quotidiennes.

Son amour pour les siens était à la fois tendre et exigeant : sans souci d'elle-même, elle voulait le vrai bien de ceux qu'elle aimait.

Elle avait la sérénité des coeurs détachés et répandait la paix autour d'elle.

Profondément humble, elle s'oubliait sans y penser et comme sans effort. Le sacrifice lui était naturel. Sa foi limpide lui faisait dépasser d'emblée les horizons de la terre et tout accepter de la main de Dieu.

Elle s'est éteinte paisiblement. Comme un fruit mûr que plus rien ne retient à l'arbre, elle s'est abandonnée à son Seigneur qui venait la cueillir pour l'éternel séjour.

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel.

baré - liège

Mamouchka www.delcampe.net

Justine Ringlet (1875-1958)

" Partir, ce n'est pas mourir, c'est ouvrir une porte, la porte du ciel. "

Souvenez-vous dans vos prières
de
Madame François LABORY
née Esther GENGOU

née à Warzée, le 29 mai 1899, pieusement décédée le 15 mars 1961, administrée des sacrements de Notre-Mère la Sté-Eglise et réconfortée de la bénédiction apostolique.

Souvenez-vous dans vos prières
de l'âme de

Monsieur Emile RINGLET

veuf de Madame Adèle Bertrand

né à Warzée, le 26 juin 1877 et y décédé le 12 juin 1961, muni des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise.

Souvenez-vous dans vos prières de l'âme de

Monsieur Oscar DELCOMMUNE

décédé à Warzée le 6 juillet 1961

à l'âge de 71 ans, muni des Secours de la Religion

JÉSUS - MARIE - JOSEPH

Vous tous qui l'avez connue

souvenez-vous dans vos prières de l'âme de

Madame Joséphine DEWARRE

Veuve de

Monsieur Alexandre FIVET

pieusement endormie dans le Seigneur à Ouffet le 15 septembre 1964, à l'âge de 80 ans, administrée des sacrements et réconfortée de la bénédiction apostolique.

A la douce et pieuse mémoire de

Monsieur Lambert DEGARD

EPOUX DE

MADAME MARIA DUBOIS

décédé à Warzée, le 14 Février 1967, dans sa 61e année, muni des secours de la religion

†

A la douce et pieuse mémoire de

Monsieur Hubert PAJOT

EPOUX DE

MADAME MARIA ORBAN

pieusement décédé à Warzée, le 18 Mars 1969, à l'âge de 77 ans, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Vierge Sainte, ayez pitié de ceux qui s'aimaient et qui ont été séparés.

Ayez pitié de ceux qui prient.

Donnez à tous l'espérance et la paix.

Cœur de Jésus, j'ai confiance en vous.

Gesus, Ouffet

Adèle RINGLET

épouse Fernand DESSAINT

Warzée 04/06/1883

" 08/07/1969

†

Priez pour le repos de l'âme

de

Monsieur Maurice COLLINGE

époux de Madame Alice DESSAINT

décédé à Warzée le 25 août 1971, à l'âge de 76 ans, administré de tous les Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Le juste trouve sa récompense en Dieu au jour de sa mort, il goûte le bonheur que lui ont valu ses bonnes œuvres. (Eccl. XI)

Sa récompense sera grande parce que Dieu l'a éprouvé par les souffrances et l'a trouvé digne de Lui par la patience avec laquelle il les a supportées. (Sag. III)

Heureux l'homme qui, sans la moindre compromission, a gardé fidèlement la justice, et plié son cœur à l'observation scrupuleuse de la loi. (Eccl. 31)

Ce bon chrétien, cet époux fidèle, cet apôtre dévoué laisse un grand vide.

Dieu est amour, tout est grâce et tourne au bien de ceux qui Le cherchent.

Chère épouse, que le crucifix ne soit pas seulement sous vos yeux, sur votre poitrine, mais dans votre cœur, vivant en vous.

"Vierge Sainte, ayez pitié de ceux qui s'aimaient et qui sont séparés.

Ayez pitié de ceux qui pleurent, de ceux qui prient.

Donnez-leur l'espérance et la paix."

"Seigneur, donnez-lui le repos éternel et que votre lumière brille à ses yeux, à jamais dans le Ciel, avec vos Saints parce que vous êtes bon."

Cramponi-Godts, Bruxelles

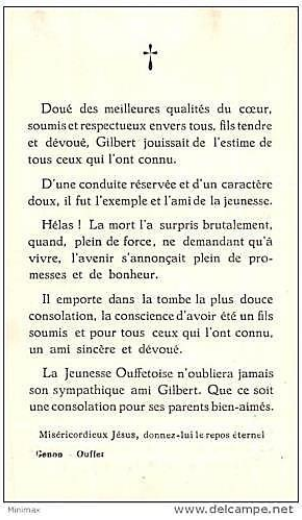

†

Doué des meilleures qualités du cœur, soumis et respectueux envers tous, fils tendre et dévoué, Gilbert jouissait de l'estime de tous ceux qui l'ont connu.

D'une conduite réservée et d'un caractère doux, il fut l'exemple et l'ami de la jeunesse.

Hélas ! La mort l'a surpris brutalement, quand, plein de force, ne demandant qu'à vivre, l'avenir s'annonçait plein de promesses et de bonheur.

Il emporte dans la tombe la plus douce consolation, la conscience d'avoir été un fils soumis et pour tous ceux qui l'ont connu, un ami sincère et dévoué.

La Jeunesse Ouffetoise n'oubliera jamais son sympathique ami Gilbert. Que ce soit une consolation pour ses parents bien-aimés.

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel

Genoa - Uuffet

Minimax www.delcampe.net

Date inconnue ...

92. <u>Des noms d'ancêtres</u>

Archives à consulter :

Identification de l'inventaire : BE-A0522 / Z123
Nom du bloc d'archives : Etat civil Warzée (Originaux)
Période : 1770 – 1900
Rubrique : État civil (Tribunal première instance) (S2)
Etendue inventoriee : 21 m
Nombre de pièces : 7
Dernière cote d'inventaire : 5
Étendue non inventoriée : 8 m
Dépôt d'archives : Archives de l'Etat à Huy

Identification de l'inventaire : BE-A0522 / Z342
Nom du bloc d'archives : Etat civil Warzée (Annexes)
Période : 1841 – 1900
Rubrique : État civil (Tribunal première instance) (S2)
Nombre de pièces : 4
Étendue non inventoriée : 3 m
Dépôt d'archives : Archives de l'Etat à Huy

<u>Autre source</u> :

Source: Salt Lake City, Utah

Sites: http://werelate.org
http://www.familysearch.org

Source: Warzée, Liège, Belgium. Registres de L'état Civil, 1786-1900

<u>Title</u> : Registres de l'état civil, 1786-1900
<u>Authors</u> :
Warzée (Liège). Bureau de l'état civil (Main Author)
Archives de l'Etat à Huy (Repository)
Archives de l'Etat à Liège (Repository)

Notes: An index for Belgium Civil Registration is available online.
Microfilmage des originaux aux Archives de l'État, Liège et Huy.
Comprend des index.
Pour tables décennales de naissances, mariages et décès 1803-1812 voir film 1166634 item 10 -- 1813-1822, 1166635 item 2 -- 1823-1832, 1166636 item 2 -- 1833-1842, 1166637 item 3 -- 1843-1850, 1166639 item 1 -- 1861-1880, 1166804 item 3 -- 1881-1890, 1900227 -- 1891-1900, 2043248.
Civil registration of births, marriages and deaths of Warzée, Liège, Belgium. Includes indexes, marriage supplements and proclamations. Includes parish register baptisms, marriages and burials.
Subjects: Belgium, Liège, Warzée - Civil registration
Format: Manuscript (On Film)
Language: French
Publication: Salt Lake City, Utah : Filmés par la Genealogical Society of Utah, 1978-2004
Physical : sur 6 bobines de microfilm ; 35 mm.
Film Notes
Note - Location [Film]
Baptêmes, mariages, sépultures 1786-1797 -- Naissances, mariages, décès, publications de mariage 1798-1870 - FHL INTL Film [1167564 Items 3 - 6]
Naissances, mariages, décès 1871-1880 -- Publications de mariage 1871-1880 - FHL INTL Film [1167565 Item 1]
Naissances, mariages, décès, publications de mariage 1881-1890 - FHL INTL Film [1900124 Item 1]
Naissances, mariages, décès, publications de mariage 1891-1900 - FHL INTL [2043245 Item 3]
Pièces de mariage 1841-1848 - VAULT INTL Film [2386344 Item 4]
Pièces de mariage 1849-1900 - VAULT INTL Film [2386345]

92.1 Fiefs sous Adolphe de la Marck

Dans « Le livre des fiefs de l'Eglise de Liège sous Adolphe de la Marck » d'Edouard Poncelet, on trouve quelques noms d'ancêtres :

15 mai 1313 :

Lambertus dictus Usurarius de Hoyo[4] retro Bonos Pueros Leodienses, relevavit 1 jornale terre situm apud Warsees, ex reportatione dicti Werrici, anno, die, loco et predictis immediate.

19 octobre 1314 :

Stephanus de Hailleu relevavit ibidem dimidium bonuarium terre arabilis inter Lisen et Warsees. Presentibus ut supra immediate, anno, die et loco predictis.

22 octobre 1314 :

Lambertus Resseaus, unuam bonuarium terre a Warzees.

18 décembre 1314 :

Egidius de Strees filius Leupin, dictis loco et die, presentibus domino Daniele panetario milite, Bertrando de Seny, Hanule de Jailhes, xiiii bonuaria terre a Bemont et a Seni, i modium spelte, i caponem et xiiii denarios.

11 février 1317 :

Werricus de Postich panifex, dictis loco et die, presentibus domino Johanne de Landris milite, Alexandro de Fechieres, domino Johanne de Graus milite, Pierardo filio quondam Andricas pellificis, v jornalia terre allodialis jacentia a Warzees en Condros, de qua fecit feodum.

24 fevrier 1317 :

Willelmus de Fratribus Minoribus relevavit in palatio Leodiensi i jornale terre arabilis situm apud Warsees, ex venditione et reportatione Werrici de Postico, anno XVI°. Presentibus Egidio Moffet, Andrea de Roiaus, Willelmo de Viseto et Johanne le Torseur.

Lambertus dictus Usurarius de Hoyo[6] retro Bonos Pueros Leodienses, relevavit i jornale terre situm apud Warsees, ex reportatione dicti Werrici, anno, die, loco et predictis immediate.

16 mars 1317 :

Goffinus de Fetines sutor Leodiensis, a Seraing, iii° post Letare, presentibus domino Johanne de Grauz milite, Gerardo de Seraing armigero, Egidio Moffet, Egidio Fanar, relevavit i jornale terre jacentis a Warzeies; acquisivit a Werrico de Postico pistore Leodiensi.

2 mai 1317 :

Hanes Bodice de Hoyo, Hoyi, ii° post Cantate, presentibus Johanne Bovon, Waltero de Ham, Jacobo Gruffars, Massondo Rossial, dimidium bonuarium terre inter Uffei et Warzees, ex successione Lamberti Rossial patris sui.

20 février 1318 :

Nicolaus Payens et Gosseaus ejus pater scabinus Leodiensis et tanquam ejus mamburnus, Leodii, dicto die, presentibus Petro Boveal scabino Leodiensi, Willoto de Warrus d'Uffei, dimidium bonuarium terre quod acquisivit a Warino filio Hanepini de le Mele, jacens el waignage de Thuin, entre Peres et Uffei.

2 octobre 1318 :

Robinus de Gonnes opidanus Hoyensis draparius, Hoyi, in crastino Remigii, presentibus Johanne Godin, Ernuldo de Noville, Johanne de Ham carnifice, Massino Rosseal, demi bonuarium terre inter Warzeies et Uffey; acquisivit a Johanne filio quondam Lambini Rosseal, reportavit, etc.

21 mars 1319 :

Theodericus Pance de Nandraing, Hoii, IIII^a post Letare, presentibus Johanne de Gras milite, Johanne Boilewe de Jemeppe, Werrico l'Ardenois, Bertrando de Seny, Balduino de Rahiers, Lambar de Beymont, Alberto Tribolet, Henrico de le State braxatore, V solidos census ex successione quondam Johannis Moreal sui fratris.

23 avril 1319 :

Johannes li Hoys pelliparius Leodiensis relevavit II bonuaria terre de dictis quinque bonuariis cum dimidio versus Fos, ex reportatione et werpitione Johannis de Awir predicti. Presentibus Nicolao Paien canonico Leodiensi, Godefrido de Wihongne milite, Petro Boviel, Gossuino Paien fratre dicti Nicolai, Amelio Milart de Vorrus, Goffino Gochelet, Henrico de Rolus, Arnuldo ejus fratre, anno M° CCC° XIX° feria II^a post Misericordia, in palatio Leodiensi.

12 mai 1320 :

Hubertus de Villari filius quondam Alardi, Hoii, II^a post Ascensionem, presentibus Johanne Bovon, Gerardo Garchon, Gerardo de Villari, Nicasio de Natoie, dimidium bonuarium terre deleiz Fores a Uffey, acquisitum a Henrico filio Jamoie manente a Warzeies.

3 mai 1322 :

Johannes de Hembres filius quondam Johannis, Hoyi, n° post Jubilate, presentibus Johanne Motet scabino, Bertrando de Seni villico Hoyensi, Renardo de Bernar, Willoto de Warrus villico d'Uffey, Gossuino de Gochoncourt, dimidium bonuarium terre in campania de Trevier inter Uffey et Warzeies, acquisitum a Renon d'Uffey.

15 juillet 1334 :

Gilars freres Goffart le Petit releva a Uffei ı jornal entre Warzees et Uffei, de le succession Masson se pere. Presens li re[ce]veires, R. de Bernau, Colins Payens de Warzees, Renadons de Lisain, Willote de Warrus, li dis Goffars, etc.

92.2 Feudataires (vassaux possesseurs d'un fief) sous Engelbert de la Marck

25 août 1345 :

Henricus de Cristegnees, braxator leodiensis, relevavit in palatio, anno XLV°, XXV^a^ die augusti, dimidium bonuarium terre arabilis situm apud Warsees, juxta suas litteras, ex reportatione magistri Jordini Fabri dudum facta. Presentibus dominis Huberto de Wahar, F. de Bovegnistier, Helmico receptore, Hubino Harduin, C. de Loncins. *Reg.* 40, *fol.* 499 *v°*.

26 décembre 1345 :

Lambertus Roseal, ut immediate supra, relevavit dimidium bonuarium terre inter Warsees et Uffey, ex successione paterna. *Reg.* 40, *fol.* 499 *v°*.

2 décembre 1346 :

derriere Petit Uffey, par le reportation de Colart Ourbrecte, fil Wilkar de Beemont. Presens Wautier Carpeal, chevalierz, Gerart de Vinalmont, Jo. de Hozemont, Ar. d'Anthines et aultrez. *Fol.* 495 v° (18).

7 février 1348 :

Jehan de Namur releva a Liege, l'an XIII^c^XLVIII, le VIIe jour de fevrier, I bonnier de terre gisant entre Ghelmen et Helensfort, par le reportation de Jehan de Humshoven, son oncle. Presens L. d'Uffey, chevalier, Jo. de le Marke, Colart de Bemont, Jo. Godar et aultrez. *Fol.* 250 v° (34).

7 avril 1349 :

Colart le Hourier, cannone de Huy, releva a Huy, l'an XIIIcXLIX, le VIIe jour d'apvril, XX sous VI deniers de bonne monnoie de cens et XXIIII pois de lin par an sur pluiseurs hiretaiges gisans es terrois de Warsees, Uffey et la enthours, qui jadis furent a messire Colart de Bommalle, par le succession de se mere. Presens Herbert des Preis, Humbert Herduin, Jo. Sevrin, Westfalinc et aultrez. *Fol.* 500 (29).

26 avril 1350 :

Jehan, fil maistre Godin, avoecq Goidin de Warsees comme son mambour, releva a Huy, l'an XIIIcL, le XXVIe jour d'apvril, I bonnier de terre ou environ gisant entre Uffey et Warsees, par le succession de sondit pere. Presens Gerart de Couving, Jo. de Wanse, Herbert des Preis et aultrez. *Fol.* 496 (53).

12 février 1352 :

se femme, releva a Huy, l'an XIIIcLII, le XIIe jour de fevrier, demi bonnier de terre erulle ou environ gisant ou terroit de Warsees, par le succession de Lise, mere jadis a sedicte femme. Presens Willaume de Mommalle, Englebert, Ar. de Charnoit, Th. de Landris, chevalierz, et aultrez. *Fol.* 500 (67).

21 juin 1353 :

Franchoix Ghodar releva a Liege, l'an XIIIcLIII, le XXIe jour de jung, II bonniers ou environ gisans ou terroit entre Uffey et Warsees, par le succession de

Fol. 496 v° (99)

29 juin 1353 :

Godefrin le Fevre d'Uffey releva a Seraing, l'an XIIIcLIII, le samedi apries le Saint Jehan Baptiste, I bonnier ou environ gisant en lieu condist en Pray, ou terroit d'Uffey, par le succession de son pere. Presens R. de Jemeppe, chevalier, Colart de Seraing, Colart de Bemont, Macop et aultrez. *Fol.* 496 vo (90).

24 juillet 1358 :

Loys de Warsees, fil jadis Machon, releva a Seraing, l'an XIIIcLVIII, le XXIIIIe jour de jullet, le tirche part de I bonnier de terre gisant dallés Uffey, en lieu condist a Hustromont, par le reportation de Humbert de Warsees, qui la meismes l'avoit relevet sique maris et mambour de Jehanne, se femme, par le succession de Hellon, mere a sedicte femme. Presens E. de le

28 mars 1359 :

> Hanet d'Oneur, fil Jo. Frongnar, releva a Liege, l'an XIIIcLIX, le XXVIIIe jour de march, demi bonnier de terre gisant ou terroit de Warsees, par le reportation de Ave, femme jadis Jo. de Grantpreit, avoecq Jakeme. *Fol.* 499 vo (137).

25 septembre 1360 :

> Mickiel de Warsees releva la meismes I bonnier de terre gisant ou terroit de Uffey, dallés le terre des commignes monsigneur de Liege, par le succession de son pere. Presens comme dessus. *Fol.* 495 (161).

92.3 Extraits du cartulaire de l'église Saint-Lambert

> 272. — 7 *août 1313. — Datum et actum anno MCCCXIII, feria tertia post festum beati Petri ad vincula.* — Compte sommaire et incomplet des recettes et dépenses de la mense épiscopale de Liége pendant la vacance du siège épiscopal, rendu au chapitre de Saint-Lambert par Renier des Falises, receveur de l'évêché. « Interfuerunt huic computationi presentes dominus L. decanus, Ar. de Awans, Johannes de Holonia, N. Payens, L. de Landris, M. de Forieres, Albertus Codalus, G. de Daules, Egidius de Daules, J. de Borchlo, J. de Marlines, Amator, N. de Novian, Johannes Roma, Willelmus de Brunshorne, Johannes de Colonia, Henricus de Carreto, Johannes li Biaz, W. sigillifer, R. receptor, J. Pinguis, L. de Stabulis, Guydo clericus receptoris. Egidius Frognutus, Johannes de Spiere et L. claustrarius [1] ». (*Charte non analysée, original sur papier.*)

> MCCVI.
>
> *Le mayeur et les échevins de Havelange font connaitre, par record, comment le bailli de Moha doit reconstruire le moulin de Denville.*
>
> Le 2 juillet 1336.
>
> A tous cheaus qui ces presentes lettres veront et oront nous li maires et li esqueviens de Havlainges [3] faisons savoir a tous que pardevant nos haute court et justice deldit lieu, pour chu faire, vint en sa propre persone, en temps, liu et heure, maistres Conrars d'Altenove

bailhier pour le temps de Muhaut; et reconut qu'il doit refaire le molin de Denville[1] bien et soffissanment de quatre murs, asavoir que li murs pardever le roien doit avoir quatre piés d'espès jusques al arbre et de desuer al avenant; et li autres murs doient cistre de trois piés d'espès; et doient avoir li deus murs de sourondes vint piés de hautece deseur terre; et li dui pengnons al avenant; et le doit li bailhiers covrier d'escailhe a claus ou d'assis; et doit faire deus garites, l'une sour le roiien, l'autre deseur l'usserie, et une balhes pardevant l'us, et l'us a deus hamedes; et doit tenir dedens oevre douze piés de lonch plus que li autres et quatre piés de large. Lequeil molin lidis bailhiers doit bien stoffeir de quatre bonne mueles souffisainment, a deus tours; et de toutes autres cozes qui affierent a molin, lidis bailhiers le doit stoffeir et parfaire. Et parmi çu, lidis bailhiers doit avoir et tenir ledit molin toute se vie durant; et après son dechès lidis molins doit raleir a mons. de Liege ou a ses successeurs evesques de Liege; liqueis bailhiers doit diligier et acquiteir ledit molin de toutes cozes et debites qu'il doit, tout le cour de se vie, et le doit laissier en bon point après son decès de tout chu qu'il i apartint; et mesires de Liege li doit livrer ses moimans[2] en teile manire qu'il est aconstumeit anchienement, si avant que nos, li esqueviens, le wardons et savons. Et toutes ces oevres et chozes deseur devisees at lidis bailhiers enconvent a tenir et wardeir bien et loialment tout le court de se vie durant, et nient plus, en bonne foit. Lesqueles ovres entirement descurdittes furent mizes en le warde de nous par nostredit maieur al requeste des parties, et bien en awimes le warde. Ce fut fait a temps Henri Brueleis maires pour le temps de Havlange, a temps assi des esqueviens deleditte ville, asavoir Oiri de Chierdenoir, Lambert Morealz, Baudris de Sasongne qui a ces oevres fumes presens, a temps assi Huwar dedens ville[3], Johan de Denville, Godefroit de Floment et Thomassies de Warsees auzqueis nous, lidis esqueviens qui a ces oevres fumes presens, avons recordeit les oevres descurdittes entirement. Et partant que nous volons que chis convens descurdis soient miés saveis et wardeis depar nous, nos en avons fait faire ces chirographes parmi trenchier[4], desqueis nous en avons doneit l'une a nos très chiers et ameis nos saignors de capitle de saint Lambert de Liege, et l'autre avons retenut arier nos, et le cier[5] assi adit bailhier en signe de veriteit. Fait et doneit en l'an corant par milh IIIc et trentezies, le mardi après le saint Pire et saint Poul apostles.

Liber chart., n° 720, fol. 389 (XIVe s.).

[1] Denville, dépendance de la commune de Miécret, dans la province de Namur.

[2] Pour *moinans* ou *mounans?*

[3] Lisez *Huwar de Denville.*

[4] Lisez *trenchiet.*

[5] Lisez *tiers?*

673. — *2 mai 1372.* — Convention faite entre Herman de Xanten et Gaufroid Rupini, chanoines et proviseurs de la fabrique de la cathédrale Saint-Lambert, d'une part, et Gérard Habran, batelier de Mézières, d'autre part, pour le transport, pendant douze ans, des pierres de Donchéry au rivage d'Avroy. Gérard Habran recevra trois vieux gros et demi par charretée (*pro qualibet carrata*). Ces pierres étaient destinées à la construction de la tour de la cathédrale. Témoins : Jean Bresseti, notaire apostolique, Jean Chechepiere, bénéficier de Saint-Lambert, Thomas de Visé, Eustache de Warzée, Gérard de Berlo et Gaufroid de Limbor. (*Archives de l'Évêché de Liége, registre de la Fabrique, B 1-7, fol. 3 v°. — Leodium, 1914, p. 30.*)

772. — *24 octobre 1382.* — Les échevins de Liége approuvent le testament de feu Herman de Zancte, chanoine de Saint-Lambert, abbé séculier de Visé, datant du 27 septembre 1379, au rapport de Josse Parion, chanoine de Saint-Materne, Jean de Puche, le jeune et Jean Chespiere, chapelains de la cathédrale et de Cloz delle Weige, en présence de Herman Hoeke, aussi chapelain à Saint-Lambert, Gosuin de Warzée, mari de Maroie de Zancte, et Herman Hoeke, écuyer, proches du défunt. Herman de Zancte le vinier, demeurant à la maison du Lion, cousin du testateur, ne se présente pas. Maire :

Jean Pevreaz, le jeune, en féauté pour Jean de Bernalmont, chevalier, souverain mayeur. *(Archives de l'Evêché, carton intitulé : Cartae ecclesiasticae, original sur parchemin, sceaux enlevés, annexé audit testament. — Cartulaire de l'Aumône, fol. 503.)*

1856. — *16 juillet 1393.* — Déclaration de Libert, sire de Houdoumont (*Hadumont*), au sujet de son acquisition du « grant waingnaige » de Jallet (*Jalain*) et du transport des biens de La Montzée, fait par lui à Marie, veuve de Gosuin Payen de Warzée. (*Liber I Anniversariorum, fol. 65.*)

1875. — 5 *février 1395.* — Devant les tenants de Marie de Fexhe, veuve de Collart Flockelet le jeune, et ceux de Collart Flockelet, son fils, Marie, veuve de Gosuin, fils de feu Collart Payen de Warzée, transporte à Herman de Zante, chanoine de la Petite-Table, des biens sis à La Montzée. (*Liber I Anniversariorum, fol. 64 v°.*)

3614. — *26 novembre 1524.* — Devant les échevins de Liége, Léonard de Bommershoven, orfèvre, citain de Liége, vend à Jean de Warsée « son seroige » sa part d'une maison dite « delle corne de cerff », située au pied du château de Huy. (*Chambre des Finances, copie sur parchemin, à laquelle il reste un fragment de sceau; accompagnant un acte du 3 février 1498.*)

92.4 Charte de Sainte-Croix

L'official de Liége charge le notaire Jean Asson de dresser acte des conventions à faire entre le chapitre de Sainte-Croix et Colard de Warzée.

Cartul. A, fol. 254.

D'après « Inventaire analytique d'actes relatifs au prieuré de Sainte-Aldegonde de l'ordre des dames chanoinesses de Saint-Augustin à Huy », le 19 janvier 1579 …

Inventaire analytique d'actes relatifs au prieuré de Sainte-Aldegonde de l'Ordre des Dames Chanoinesses de Saint-Augustin à Huy

Agnès de Warzée, veuve de Jean Doha, reporte au profit de son fils, Jean Doha, chapelain en l'église Notre Dame de Huy, ses humiers sur 11 florins de Huy de rente, pris hors de 13 florins dus par le couvent de Sainte-Aldegonde sur deux petites maisons situées en Chinrue à Huy,

Le 17 juin 1600, Henri le Machon de Warzée confirme, devant la cour d'Anthisnes, un accord de transport d'épeautre passé entre lui, Warnier Briffo, seigneur de Villers-aux-tours et Jean de Courtejoye, seigneur de Grâce.

Nous retrouvons à la date d'août 1684, le nom des habitants manants de Warzée qui paient au curé une rente après l'août : Wéry d'Ouffet, maire de Warzée, demeurant à la cense, laquelle fut jadis propriété de monsieur de Fraiture ; Henry Fouarge, censier des moines de Bernardfagne, la dame Martini, François Louhogne, censier de monsieur Henri de Seny, la veuve Ponthyr, Pierre Comblinay, Jean Louhogne, censier de monsieur le curé de Seny, la veuve Le Ruth, Jean Landurcy, la veuve de Jean le Charlier, Matthias Istace, Jean de Sart, Jean Collar, censier à la tour de Warzée, Guillaume Pairoux, Hubert Méan, censier de monsieur de Tavier, Thomas Sacré, censier de monsieur Mariot, Guillaume de Bende et M Le Mariéhal.

93. Index de quelques noms mentionnés dans le volume 1

Dans ce volume, on rencontre parfois des orthographes différentes pour un même nom … Exceptionnellement, un prénom peut avoir été « confondu » avec un nom (Bernard, Etienne, François, Gérard, Laurent, Martin, Michel, Nicolas, Philippe, Robert, Simon, Vincent, …)

A

Abée, 410, 432, 433, 578, 583 594
Adam, 397
Adolphe de la Marck, 391, 447, 461, 463, 638
Adoule, 447
Aduatiques, 332
Afrique du Sud, 438
Aguilar, 311
Airbonne, 407, 428
Aix-la-Chapelle, 394, 570
Alésia, 365
Alexandrie, 377
Algérie, 382, 600
Alleur, 455
Amas, 579
Amay, 92, 344, 431, 582
Amblève, 94, 593
Amiens, 344, 349
Ancia, 613
Anciaux, 209, 212, 213, 217, 613
Angleterre, 410, 601
Anneessens, 570, 600, 601, 602
Ans, 455
Anthisnes, 92, 94, 240, 336, 338, 342, 349, 576, 577, 580, 581, 583, 587, 590, 594, 646
Antoine, 304, 462, 569, 613
Anvers, 352, 498, 600, 601
Ardennes, 551, 552, 582
Arlon, 341, 344
Artaban, 377
Atrin, 349, 576, 580, 583
Aubier, 567
Australie, 600
Awan, 593
Awans, 391, 447, 452, 579
Aywaille, 94, 593

B

Baar, 8
Bair, 178
Balaine, 212, 213, 216
Bamberg, 487
Barse, 579, 583
Bas-Oha, 577
Bauche, 613
Baudouin, 311
Baugnet, 8, 104, 212, 213, 216, 611, 613
Bavière, 410, 461, 462, 463, 464, 487, 543, 545
Beaufays, 560
Beaujean, 571, 613
Becdelièvre, 434
Beck, 212, 214, 342
Béemont, 8, 17, 20, 21, 25, 28, 29, 32, 42, 43, 75, 81, 113, 121, 147, 236, 296, 304, 338, 391, 464, 605
Belges, 218, 404, 437, 575, 576, 577
Belgique, 15, 16, 23, 30, 33, 77, 82, 239, 252, 264, 271, 280, 301, 329, 330, 343, 347, 350, 352, 359, 404, 413, 431, 436, 438, 447, 458, 466, 499
Bellaire, 613
Bellièvre, 208, 212, 213, 216, 309, 310, 311, 613
Ben-Ahin, 577, 578
Bende, 16, 20, 29, 110, 111, 303, 580, 646
Bernaerts, 330
Bernard, 208, 392, 397, 613, 646
Bernardfagne, 237, 338, 391, 392, 393, 394, 395, 398, 400, 581, 646
Bernès, 216
Bertrand, 209, 216, 311, 613
Beugniez, 208, 571, 613
Bihay, 209, 212, 214, 344, 371, 389, 613
Blavier, 409, 561
Blétard, 613
Blyenberg, 208
Bodegnée, 240, 588
Bodeus, 214, 217 613
Bohême, 328, 365, 465
Bois-Borsu, 349, 350, 576, 577, 581, 583, 590
Bonhiver, 344, 370, 371, 453, 573, 574, 596
Bonhomme, 304
Boniver, 239, 574
Bonsin, 576
Bontemps, 613
Bougelet, 29, 114

Bouillon, 406, 412, 455, 457, 458, 488
Boulenberg, 613
Boulenberg, 8, 217, 613
Bovy, 89
Bra, 567
Brasseur, 584, 596
Bratislava, 365
Brauwers, 216
Bretagne, 365, 600, 601
Breuskin, 613
Brisbois, 8, 208, 212, 213, 216, 613
Brokart, 8, 215, 217, 585, 587, 588, 590, 596, 611, 613
Bruges, 30, 498
Bruxelles, 15, 16, 82, 95, 222, 235, 237, 239, 240, 329, 352, 438, 447, 499, 541, 600
Buisine, 613
Byzance, 388

C

Caligula, 388
Cannes, 601
Caracalla, 345, 375, 377, 378, 381, 382, 577
Carême, 208
Carlier, 395
Cassart, 179, 208, 212, 213, 216, 312
Causard, 557, 558, 571
Celle, 181, 344, 579, 581
Celtes, 328, 365
César, 328, 332, 344, 349, 350, 365, 370, 462, 575, 577, 582
Chabot, 239
Chanlaire, 77
Chantemerle, 409, 430, 431
Charlemagne, 537, 578
Charles Quint, 465, 497, 579
Charlier, 216, 395, 646
Châtelain, 208, 212, 214, 217, 613
Chaudfontaine, 94, 590
Chênée, 587
Childéric, 582
Chooz, 93
Ciney, 411, 458, 497, 577, 581
Clavier, 16, 92, 94, 116, 336, 344, 576, 580, 581, 582, 583, 586, 594
Clovis, 577
Cocle, 216
Coinhez, 29
Colaris, 213, 216, 217, 311, 613
Collard, 212, 213, 216, 304, 311
Collignon, 311
Collin, 8, 151, 212, 214, 216, 303, 569, 619
Collinge, 569, 613
Cologne, 117, 576, 344, 347, 349, 370, 410, 457, 463, 595
Coluda, 613
Colyns, 212, 213, 216, 311
Comblain, 92, 94, 174, 580, 583, 593, 594
Comblain-au-Pont, 92, 94, 534, 579, 580, 583, 594
Comblain-la-Tour, 580
Commode, 382
Comté, 455
Condroz, 16, 87, 95, 178, 181, 332, 344, 349, 455, 458, 476, 486, 497, 565, 573, 574, 575, 576, 577, 579, 581, 582, 583, 586, 593, 594
Condruses, 332, 336
Congo, 573
Constantin, 388, 462, 577
Coo, 611
Corbeaumont, 579
Coremans, 215
Coulée, 613
Coulée, 208, 304, 308, 613
Couvin, 458, 488
Crespin, 466
Criel, 8, 208, 212, 213, 214, 216, 309, 400, 443, 586, 610, 613
Crocée, 579
Cuba, 438

D

d'Elle Tour, 338, 400, 405
d'Oultremont, 400
d'Overschie, 8, 217
Daces, 365
Dagobert, 551
Daix, 217
Damseaux, 397
Darvil, 613
David, 239
Dawance, 8, 208, 216, 613
Dayeneux, 564
de Baillet, 400
de Barme, 565
de Faymonville, 397
de Flémalle, 407
de Krake, 214
de Liverlo, 338, 400
de Potesta, 397
de Ravet, 397
de Ryckel, 296, 584
De Seyn, 297
de Smedt, 311
de Wal, 338, 341, 400
de Warzée, 6, 228, 329, 338, 400, 404, 412, 428, 437, 486, 566, 567, 646
de Warzée d'Hermalle, 400, 411, 412
de Warzée de La Vaux, 400, 409, 410, 411
De Wit, 613
Debotz, 217
Debry, 209, 613
Decolnet, 216, 217
Defays, 311
Degard, 208, 304, 561, 613
Degotte, 555
Deharre, 613
Dehez, 209, 613
Dehosay, 212
Dehossay, 214
Deigné, 593
Del Vaux, 262
Delcommune, 212, 216, 217, 613
Delcomte, 212, 213, 216, 217, 613
Delcourt, 96, 212, 215, 217, 338 613

Delecour, 217
Delfosse, 212, 214, 216, 613
Delhez, 214
Delmal, 8, 208, 209, 212, 214, 216, 303, 338, 586, 605, 613
Delvaux, 613
Delville, 595
Demarche, 213
Demarcin, 102, 208, 213, 216, 217
Demaret, 543, 569
Demarteau, 347, 348, 349, 576
Demoulin, 613
Dendievel, 208, 212, 613
Deneumostier, 554
Denoël, 613
Dequick, 611
Deroua, 610, 613
Deschamps, 564, 565
Despas, 613
Dessaint, 8, 208, 209, 212, 214, 215, 216, 308, 309, 310, 442, 552, 569, 573, 609, 613
Destexhe, 345, 357, 361, 369, 370
Detaille, 216
Deville, 613
Devillers, 217, 613
Dieu, 214
Dinant, 447, 458
Dinon, 566
Dioclétien, 379
Djemila, 382
Doel, 93
Doemer, 212, 216, 613
Domalius, 304
Domitien, 388, 577, 582
Donceel, 311
Donneux, 212, 213, 214, 216, 217, 613
Dorothy, 437
Dory, 311, 613
Dorys, 304, 308
Dougga, 382
Doutreloux, 569, 595
Dozo, 8, 208, 212, 214, 217, 531, 573, 574, 613
Dubois, 208, 212, 213, 214, 216, 217, 311, 564, 613
Duchesne, 208
Dumont, 179, 209, 216, 304, 307, 308, 613
Duykers, 208, 213, 613

E

Eberhard, 410
Eburons, 332
Écosse, 328
Ellemelle, 16, 29, 44, 111, 240, 338, 339, 349, 473, 486, 487, 561, 566, 567, 574, 575, 576, 581, 582, 589, 590, 594
Eloi, 569, 613
Eloy, 208, 216, 585, 613
Esneux, 94, 579, 580, 593
Espagne, 409, 497
Etienne, 208, 610, 613, 646
Europe, 82, 155, 328, 438, 455, 534, 535, 536, 596
Evans, 209, 613

F

Fabri, 569
Fabry, 566, 613
Fairon, 580, 582 593
Famerée, 208, 212, 309, 372, 610, 613, 615
Ferard, 209
Ferrières, 92, 94, 580, 593
Fievet, 214
Filée, 214, 216
Fivet, 444, 540, 609, 613
Flagothier, 613
Flémalle, 357, 428, 429
Flône, 431, 577, 581, 582
Fluzin, 613
Focan, 8, 502
Földesi, 217
Fonzé, 8, 23, 29, 34, 208, 212, 214, 215, 216, 217, 443, 611, 613
Forgeur, 481
Fraiture, 16, 29, 303, 338, 566, 574, 582, 583, 593, 594, 613, 646
France, 155, 328, 345, 347, 382, 411, 436, 457, 458, 463, 535, 536, 541, 543, 544, 558, 560, 567, 573, 575, 577, 578, 579, 582, 588, 594, 600, 601
Franchimont, 455, 458
François, 8, 65, 178, 280, 304, 342, 395, 397, 410, 411, 427, 444, 462, 463, 543, 564, 562, 565, 566, 646
Francorchamps, 590
Franssen, 590, 597
Furnémont, 613

G

Gand, 341, 342, 498
Gaspar, 208, 212, 214, 217, 613
Gaspard, 613
Gathy, 613
Gaule, 332, 347, 365, 575, 577
Gaules, 365, 377
Gaulois, 365, 388
Gehotte, 304
Gengou, 29, 178, 179, 214, 304, 534, 613
Genin, 565
Genon, 8, 208, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 610, 613
Genot, 217, 311
Gérard, 50, 209, 212, 215, 218, 303, 338, 397, 400, 406, 409, 410, 416, 417, 432, 433, 447, 461, 465, 646
Gerday, 213
Germain, 329
Geta, 377
Ghilain, 217
Gielen, 8, 212, 214, 217, 312, 613
Gillet, 311, 394
Gillon, 216
Gilson, 212, 213, 214, 216, 217, 613
Glod, 8, 213, 613
Godbille, 8, 208, 217
Godefroid, 208, 212, 213, 216, 305, 309, 310, 404, 488, 575, 613
Godefroid de Bouillon, 404
Godelaine, 208, 212, 613
Godin, 613

Goffin, 311
Göllheim, 489
Gosset, 311
Goths, 577
Göttingen, 487
Grâce, 575, 577, 581, 646
Grandgagnage, 583
Grandjean, 564
Grégoire, 77, 488, 543
Guillaume, 460
Guilmot, 212, 214, 216, 613

H

Haeck, 345
Haelen, 338
Haid, 613
Haidon, 613
Hainaut, 497, 581
Halleux, 212, 213, 216
Halloy, 212, 213, 216, 611
Halluin, 600, 601
Hamoir, 16, 92, 94, 117, 344, 349, 370, 409, 576, 580, 582, 583, 593
Hannibal, 365
Harray, 613
Harzimont, 208, 311, 613
Haust, 117
Havard, 261
Havelange, 329, 410
Heck, 217
Hemricourt, 417, 433
Henrard, 8, 208, 212, 214, 217, 344, 371, 613
Henri II, 429, 447, 460, 487
Henrion, 541, 609, 613
Henrot, 208, 613
Henry, 178, 208, 213, 431, 554, 613, 646
Hermalle-sous-Huy, 579
Herman, 214, 217, 486
Hermès, 212, 213, 216
Héron, 92
Herstal, 551, 590
Hesbaye, 332, 391, 417, 455, 458, 497, 581, 582, 587
Heynssch, 493
Hillier, 89
Hody, 20, 29, 344, 349, 576, 577, 580, 590, 594
Hongrie, 535, 536
Houmont, 613
Houssiau, 595
Hulin, 104, 212, 213, 214, 217
Huns, 577
Huppe, 613
Huy, 15, 16, 29, 86, 92, 117, 121, 187, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 243, 329, 344, 349, 370, 404, 410, 428, 436, 447, 457, 458, 499, 534, 537, 568, 576, 577, 578, 581, 582, 583, 587, 599, 637, 638, 645

I

Innocent XI, 533, 561
Iran, 437
Istace, 178, 561, 646
Italie, 155

J

Jaa, 8, 208, 212, 214, 216, 311, 613
Jacob, 212, 213, 216, 613
Jacoby, 215, 217
Jadin, 214, 216, 218, 613
Jamagne, 212, 214, 218, 613
Jamblinne, 238
Janssen, 411
Janssens, 585, 596
Japon, 438
Jeanne, 209, 212, 341, 342, 406, 409, 410, 411, 427, 429, 431, 571
Jehay, 344, 370
Jenneret, 580
Jespers, 329
Jésus, 332, 388, 435, 541, 543, 545, 552, 553, 573, 575, 594
Jonet, 216
Jourdain, 296
Jousten, 592, 594, 595

K

Katambwa, 590, 597
Kerkhofs, 595
Klingler, 613
Kolwezi, 590
Koninckx, 406, 413

L

Labory, 8, 208, 212, 214, 216, 217, 218, 303, 534, 574, 585, 613, 619
Lahaye, 311, 613
Lamarche, 209, 613
Lambert, 154, 155, 173, 410, 411, 416, 429, 431, 433, 458, 462, 464, 541, 552, 569, 583, 596, 613, 643
Lambin, 209, 613
Lambotte, 212, 303
Lamer, 213, 214, 216, 303, 611, 613
Landrecy, 213, 216
Lannoy, 613
Lardot, 209, 213, 214, 613
Latour, 311
Laurent, 447, 543, 581, 583, 613
Laval, 613
le Maire, 395, 404, 412, 436, 554
le Maire de Warzée d'Hermalle, 412
Lebeau, 212, 588, 597, 613
Leclercq, 397
Leclère, 208, 209, 212, 214, 218, 610, 613
Ledoux, 208, 209, 212, 213, 216
Lefèbvre, 215
Lefort, 406, 413, 414
Lejeune, 311
Lelarge, 397
Lemaître, 214, 218
Lemineur, 212, 213, 214
Lemmens, 208, 212, 569, 574, 613
Léonard, 214, 217, 304, 409, 455, 458, 468, 486, 593
Léopold II, 438, 573
Leroy, 214

Les Avins, 583
Lesire, 208, 212, 214, 217, 613
Levoz, 239
Liège, 15, 16, 26, 92, 94, 171, 191, 192, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 251, 262, 296, 304, 316, 330, 338, 349, 359, 370, 391, 392, 393, 400, 404, 405, 406, 407, 410, 411, 412, 414, 415, 428, 429, 431, 447, 452, 455, 457, 458, 459, 460, 462, 463, 464, 465, 466, 486, 487, 488, 493, 497, 498, 499, 521, 534, 537, 543, 545, 546, 552, 558, 560, 561, 562, 566, 567, 569, 571, 576, 577, 578, 580, 581, 582, 583, 587, 588, 592, 594, 595, 596, 599, 637, 638
Liégeois, 214
Lierneux, 94
Lima, 438
Limet, 212, 214, 216, 217, 400, 613
Liverloo, 296
Lizin, 29, 111, 121, 174, 332, 338, 487, 579, 582, 583, 585
Lobet, 218, 397
Lomba, 208, 613
Londres, 437
Loneux, 214, 216
Lormans, 311
Lothaire, 460, 583
Lottin, 214
Loumaye, 569
Lourdes, 436, 573
Luducq, 562
Luxembourg, 347, 457, 487

M

Magin, 209, 613
Magis, 212, 216, 613
Magnien, 218
Malcorps, 214, 216, 587, 597, 613
Malines, 447, 498
Marchal, 534
Marchand, 613
Marchin, 92, 336, 433, 582, 583
Maréchal, 208, 613
Maredsous, 558
Mariot, 178, 486, 561, 567, 646
Marique, 214
Marquet, 214, 218
Martin, 29, 487, 491, 521, 534, 535, 536, 537, 551, 562, 571, 582, 583, 593, 594, 595, 613
Martini, 547, 586, 646
Massin, 564
Mathot, 208, 613
Maximilien-Henri de Bavière, 338, 461, 463, 465, 466, 486
Mayeres, 214, 217
Méan, 240, 400, 462, 566, 584, 646
Médiomatrices, 344
Meert, 613
Meerts, 264, 275
Melchior, 178
Mélotte, 217
Menin, 570, 600
Mérovingiens, 338
Mertens, 298
Merz, 216
Metz, 344, 582
Meunier, 280, 600
Meuse, 370, 455, 458, 499, 576
Micha, 209
Michaux, 311
Michel, 81, 178
Miest, 212
Mignolet, 208, 209, 212, 213, 214, 218, 613
Milan, 535
Millard, 212, 214, 218, 613
Minguet, 218
Modave, 92, 336, 577, 579, 583, 584
Moës, 8, 98, 208, 212,213, 216, 303, 310, 311, 443, 446, 613
Moha, 391, 455, 458
Mol, 93
Morelle, 311
Mossou, 338, 613
Mossoux, 29
Muller, 458
Munich, 464
My, 499, 593

N

Nadrin, 346
Namèche, 453
Namur, 16, 330, 457, 460, 498, 499, 565, 579
Nandrin, 16, 92, 329, 336, 400, 571, 578, 579, 581, 583, 584, 585, 594
Napoléon, 33, 338
Néblon, 580
Nerviens, 332
Neuville, 217, 239, 613
Nice, 438
Nicolas, 174, 178, 179, 405, 409, 412, 459,462, 569, 587, 593
Nigot, 212, 213, 216
Ninove, 600
Nizet, 397
Noël, 613
Noiseux, 344
Notger, 338, 457, 460, 486, 487, 491, 492, 583

O

Ochain, 111, 573, 579, 580, 582, 583, 588
Ocquier, 29, 573, 576, 579, 580, 582, 586, 594
Oebel, 308, 570, 571, 596
Olivier, 303
Omal, 584
Ombret, 344, 576, 577, 582
Oneux, 29, 580, 583, 594
Orban, 613
Osterrath, 559, 560
Otbert, 460, 488, 578
Otton II, 457
Oudiette, 248
Ouffet, 15, 16, 29, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 92, 94, 109, 111, 148, 155, 156, 173, 174, 181, 222, 227, 228, 240, 299, 303, 304, 312, 336, 338, 339, 391, 400, 405, 466,

473, 486, 497, 561, 562, 571, 574, 579, 581, 582, 583 585, 588, 590, 594, 646
Ourthe, 16, 94, 174, 349, 411, 566, 576, 593

P

Pahaut, 613
Pair, 17, 29, 42, 45, 111, 138, 139, 173, 303, 349, 405, 569, 574, 576, 580, 581, 582, 589
Pajot, 208, 212, 213, 214, 216, 217, 613
Paörocki, 216
Paquay, 613
Pâques, 8, 208, 212, 214, 216, 218, 310, 486, 553, 554, 569, 571, 573, 613
Paris, 60, 77, 208, 213, 216, 382, 437, 536, 560, 590
Pasbourg, 338
Payen, 338, 400, 405, 416
Payen de Warzée, 404, 405, 409, 416
Pays-Bas, 347, 404, 411, 536, 600
Pékin, 438
Perin, 613
Perse, 437
Pesches, 569
Petersil, 613
Pétesch, 218
Petit, 90, 114, 499, 534, 581
Petit-Han, 409
Philippe, 30, 82, 91, 179, 181, 208, 212, 213, 214, 216, 304, 310, 338, 341, 342, 400, 412, 463, 497, 613, 646
Pie VI, 566
Pierre, 209
Pire, 208, 212, 213, 216, 309, 310, 611, 613
Piret, 212, 214, 217, 613
Pirlot, 213, 216, 613
Pirotte, 560, 567
Plainevaux, 581
Poitiers, 535, 536
Polet, 613
Pologne, 464, 487
Poncelet, 212, 213, 493, 638
Ponsay, 29
Ponthanus, 468
Poplimont, 343
Popp, 30, 262
Porcheresse, 344
Potty, 208, 610, 613
Poulipoulis, 446
Poulseur, 344, 349, 350, 576, 580, 594
Prévot, 181, 208, 212, 214, 217, 311, 444, 613
Principauté de Liège, 417, 455, 457, 458, 459
Prion, 296, 304, 307, 567
Prion, 568
Prusse, 487

Q

Quentin, 411

R

Racelle, 208
Radelet, 208, 214, 215, 216, 243, 299, 303, 304, 308, 309, 540, 541, 587, 610, 613
Raindin, 304
Ramelot, 344, 409, 411, 576, 582, 594, 613
Rapion, 116
Raskinet, 562
Rasquin, 311
Rasquinet, 338, 486, 561, 562
Ratisbonne, 464
Reginster, 569, 570, 571, 573, 613
Reginster, 8, 208, 212, 213, 214, 216, 218, 303, 304, 305, 308, 309, 310, 311, 338, 344, 345, 371, 569, 570, 571, 573, 613
Reims, 117, 576, 347
Remacle, 459, 497, 581, 593, 594
Remy, 212, 213, 214, 216, 217, 218
Renard, 212, 311, 427, 433, 613
Rhénanie, 365, 388
Riga, 212, 214, 217, 613
Ringlet, 8, 117, 208, 209, 212, 214, 338, 444, 531, 540, 541, 610, 613, 619, 635
Robert, 73, 214, 217, 218, 436, 461, 646
Roelandt, 212, 214, 216, 218
Romains, 344, 347, 365, 388, 575
Rome, 338, 365, 377, 378, 379, 388, 411, 487, 566, 576
Rondelet, 178, 179, 209, 218, 303, 441, 442, 443, 613
Rosez, 295
Roua, 174
Rouxhet, 213, 613
Ruelle, 29
Ruhengeri, 588
Rulot, 101
Rutten, 595
Rwanda, 588

S

Sacré, 594, 646
Saint Georges, 369
Saint Hubert, 551, 569
Saint Martin, 486, 534, 535, 537, 551, 560, 567, 569
Saint Roch, 392
Saint Séverin, 400
Sainte-Croix, 338, 486, 491, 492, 494, 582, 583
Saint-Fontaine, 579
Saint-Lambert, 431, 488, 494, 580, 581, 583, 594
Saint-Martin, 338, 494, 534, 535, 536, 569, 593, 594
Saint-Rock, 587
Saint-Trond, 581, 582
Sauveur, 214
Schweitzer, 584, 596
Sclessin, 338
Seilles, 499
Seny, 16, 29, 42, 111, 178, 238, 349, 561, 571, 575, 576, 577, 581, 582, 589, 594, 646
Septime Sévère, 377, 388
Seron, 117
Servais, 595
Sévère, 377, 382
Sibomana, 588
Sienne, 464
Simal, 304
Simon, 8, 100, 208, 212, 213, 214, 216, 217, 218, 460, 613, 646
Sofia, 438

Soheit, 304, 576, 581
Somme-Leuze, 344
Spa, 437
Sprimont, 94, 344, 534, 580, 593, 594
Sprumont, 571, 585
St Rock, 392
Stavelot, 457 578, 580, 581, 582, 583, 590
Stoumont, 94
Strée, 583
Switaine, 397

T

Tabury, 613
Tamaz, 217
Tarlier, 274, 279, 280
Tassin, 613
Tavier, 338, 487, 580, 582, 590, 594, 646
Téhéran, 438
Tellin, 557, 558, 571
Terwagne, 16, 29, 344, 576, 581, 583, 594
Thérer, 218
Thésias, 208, 212, 214, 217, 304, 310, 311, 552, 611, 613
Thomas, 433, 613, 646
Thonon, 8, 212, 214, 216
Tihange, 93
Tilff, 560, 593
Tinlot, 29, 92, 336, 429, 576, 577, 581, 594
Tongres, 344, 565, 576, 577
Tournai, 365
Tours, 534, 535, 536, 537, 577, 580, 590
Toussaint, 397, 569, 573
Trèves, 347, 388, 457, 536, 558
Trévires, 332, 344, 575
Trompette, 600
Trooz, 94
Tunisie, 382
Turpin, 217

U

Utah, 521, 637, 638
Utrecht, 30, 498

V

Vaassen, 215, 217
Vaessen, 303
Van Bommel, 567, 568, 595
Van Pladius, 613
Van Stalle, 296
Van Sull, 179
Van Zuylen, 595
Vandales, 577
Vander Maelen, 251
Vandermaelen, 82
Vanieuwenhuysen, 218
Vanpladius, 613
Vanspouwen, 8, 208, 212, 214, 217, 610, 613
Vaux-sous-Chèvremont, 240, 587
Vercingétorix, 365
Verlée, 344
Vermand, 344
Vervier, 590, 593, 597
Vervoz, 332, 344, 576, 580, 583
Vien, 349, 576, 580, 594
Vierset, 567
Vilenne, 613
Villeautour, 178
Villers-aux-tours, 646
Villers-le-Bouillet, 92
Villers-le-Temple, 239, 400, 581, 594
Vincent, 330, 345
Volubillis, 381
Vottem, 447, 584

W

Walleyfreld, 338
Wallonie, 15, 89, 90, 95, 171, 222, 329, 345, 357, 361, 455, 599, 600
Wanze, 92
Waremme, 187, 447, 458
Warnier, 17, 208, 212, 213, 216, 303, 429, 613, 646
Waroux, 391, 447, 455, 579
Warzée, 6, 8, 16, 17, 21, 29, 34, 43, 44, 45, 86, 94, 96, 109, 110, 111, 139, 140, 141, 147, 152, 155, 173, 174, 228, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 296, 298, 299, 303, 304, 310, 328, 329, 330, 338, 344, 345, 349, 391, 393, 395, 398, 400, 401, 404, 405, 409, 410, 411, 412, 413, 416, 417, 421, 428, 429 432, 433, 434, 435, 436, 437, 445, 466, 468, 473, 486, 487, 497, 499, 521, 534, 537, 562, 564, 566, 567, 569, 571, 573, 574, 576, 577, 581, 582, 584, 585, 586, 587, 589, 590, 594, 602, 603, 637, 638, 646
Wauthelet, 212, 214
Weber, 214
Wenin, 216, 613
Wera, 212, 215, 303
Wéry, 178, 304, 646
Willem, 311, 613
Willemme, 8, 208, 209, 212, 214, 216, 569, 613
Wimbledon, 404, 436
Winants, 214, 217
Winkin, 216
Woeste, 338
Wybrouck, 338

X

Xhensval, 468
Xhignesse, 582
Xhoris, 534, 537, 580, 593
Xhos, 349, 576, 582

Y

Yans, 238

Z

Zune, 338

« Les hommes découvrirent assez tôt qu'ils devaient, pour se connaître, connaître ceux qui les avaient précédés et, en même temps, laisser un témoignage d'eux-mêmes à ceux qui les suivraient . . . »

La lecture n'a que des avantages.

Elle est le meilleur moyen pour l'apprentissage, le développement mental et l'expression orale. Elle développe les fonctions cognitives dans des proportions étonnantes.

Lire est du meilleur profit à tout âge.

« Un être ignorant de son passé
Est comme un arbre sans racines »

Livre
Imprimé personnellement sur mon HP 5520
Relié par madame Hélène LAHAUT à Huy

Warzée

Un village
Se présente

Présenté par
Joseph Radelet

Volume 1

⭑Situation
⭑Au temps des Romains
⭑La vieille tour
⭑L'église
…